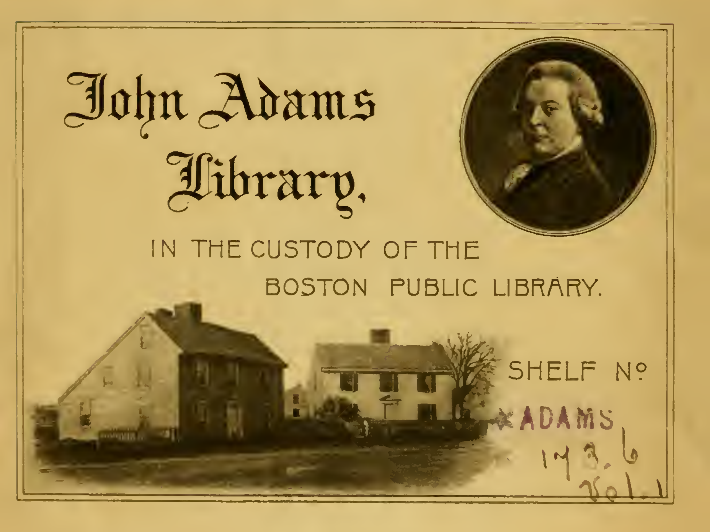






PAR GLORIA.

Le Soleil et le Roy de gloire couronnez,
Ont par vn grand bonheur beaucoup de ressemblance
Tous deux laborieux, tous deux pleins de puissance
Sur le trosne tous deux, de pompe enuironnez,
De lustre et de splendeur egalement ornez,
Ce que l'vn est au Ciel, l'autre l'est à la France.

L'HISTOIRE DES FRANÇOIS DE S. GREGOIRE EVESQUE DE TOURS;

Qui viuoit il y a pres d'onze cent ans.

Avec le Supplément de Fredegaire, écrit par les ordres de CHILDEBRAND, frere de Charles Martel.

De la Traduction de M. DE MAROLLES, *Abbé de Villeloin.*

AVEC DES REMARQUES.



A PARIS,
Chez FREDERIC LEONARD, Imprimeur Ordinaire du Roy, ruë saint Iacques, à l'Ecu de Venize.

M. DC. LXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

IE m'eſtois propoſé d'employer les quatre Deviſes ſuivantes, pour un Portrait du Roy ; mais depuis j'ay changé de deſſein, & j'y en ay mis une autre. Voicy les quatre Deviſes qui devoient accompagner le Portrait, autour du Quadre où le Roy eſt repreſenté, ſur le Soleil, qui eſt le corps des Deviſes.

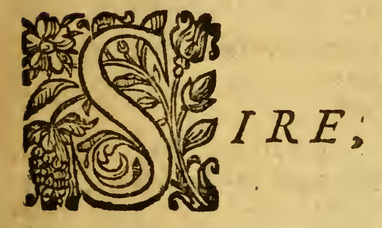
Sublimi vertice.
Intaminatis fulget honoribus.
Fœcundat & fouet.
Aſpicit & vrit.

Les deux premieres tirées d'Horace, & les deux autres compoſées ſur le raport des grandes qualitez du Roy, avec les perfections ſingulieres du Soleil. Ce que j'ay exprimé dans ces quatre Vers.

Son Ame toûjours forte à la grandeur l'attache.
L'honneur de ſes clartez ne ſouffre point de tache.
L'abondance par luy ſe conſerve en tous lieux.
Il brûle tout le monde à l'aſpect de ſes yeux.



AV ROY.



IRE,

Il n'appartient pas à tout le monde de dédier des Livres au Roy : & toutes sortes d'Ouvrages n'en sont pas dignes. Cependant j'ay esté si hardy, que d'en avoir presenté plusieurs à Vostre Majesté sur des sujets assez differents, dans lesquels j'ay essayé de marquer avec respect les sentimens

que j'ay toûjours eus pour l'excellence de vos Estats, pour le nom François, & pour la gloire de vostre Couronne. Ce que beaucoup d'autres n'ont peut-estre pas fait avec tant de zele. Mais tous ces Labeurs ont esté jugez peu considérables, & ne m'ont point fait distinguer de la foule assez inutile des gens de Lettres. Il est vray aussi que ie n'en ay pas esté repris de temerité. Et Vostre Majesté mesme a quelquefois receu ces choses avec cèt air doux & obligeant, qu'elle a de coutume de recevoir les petits présents de cette qualité, quoy qu'elle sçache bien marquer la difference qu'il y a des vns & des autres. Cela, SIRE, m'a donné courage d'essayer en l'âge où ie suis, de faire donc quelque chose qui vous pust plaire, parce qu'il ne seroit rien de si glorieux que d'y reüssir. Et i'ay pris la hardiesse de consacrer encore à Vostre Majesté ce dernier Labeur, sur le premier des Historiens des François. C'est un Autheur parfaitement sincere; & qui n'a pas moins de lumieres que d'humilité. Il apprend à vos Peuples l'origine de cette belliqueuse

Nation, auſsi bien que celle de voſtre Monarchie, & de l'authorité abſoluë que ſes premiers Roys s'acquirent par leur valeur & par leur Iuſtice, ſur toutes les Gaules, iuſques à l'une & l'autre Mer, entre les Alpes, les Pyrenées, & le Rhin, où il ne faut rien excepter. Et ſans luy (certes on le peut bien dire) nous ne ſçaurions que fort peu de choſe, ou rien du tout, de tant de beaux exploits dont ils ont ſignalé leur nom, & de tant de marques de pieté qu'ils ont laiſsées à l'Egliſe Chreſtienne depuis leur converſion. Ce qui eſt ſingulier, & nullement commun aux autres Nations. Et veritablement l'Italie, l'Eſpagne, l'Alemagne & l'Angleterre (ie ne parle point de l'Empire Romain qui n'eſt plus) n'ont point eu d'Eſcrivains qui égalent le merite ny l'antiquité de ſaint Gregoire Eveſque de Tours, qui vivoit il y a onze cent-ans. Paul Diacre pour l'Italie, Iſidore de Seville pour l'Eſpagne, Saxon le Grammairien pour l'Alemagne, & le venerable Bede pour l'Angleterre, ne luy ſont point comparables en merite ny en grandeur d'Ouvra-

ges, & ont écrit depuis luy. On apprend aussi de ses soins, combien de grands Personnages ont fleury dans l'Eglise de France & ailleurs, & de quelle sorte la Discipline Ecclesiastique s'observoit de son temps, & quelle estoit alors la creance & la veneration des Peuples, à l'égard des Miracles & des Reliques des Saints. Ce qui seroit entierement ignoré sans luy. Et n'est pas iusques à l'Autheur du Martyrologe Romain, qui ne luy doive une bonne partie de son Livre, tant le merite de ses Oeuvres a esté respecté, lesquelles ont esté conservées par un nombre incroyable d'anciennes Copies manuscrites, qui restent encore dans toutes les Bibliotheques du monde. Il pourroit y avoir neantmoins des veritez importantes qu'il auroit obmises sans y penser, s'il en a obmis quelques-unes, selon la creance de plusieurs. Mais, quoy qu'il en soit, il est certain qu'il n'a pas seulement parlé avec soin de Clovis premier Roy Chrestien, comme ont fait apres luy Fredegaire, Aimoin, Ado, Rorico, & autres, qui sont tous anciens Autheurs de nostre Histoire. Il a

encore écrit exactement les actions des quatre fils de ce grand Roy ; & apres ceux-là, les choſes memorables des quatre fils de Clotaire, qui ſe partagérent tous le Royaume, ſelon la mauvaiſe coutume d'alors, laquelle a changé heureuſement depuis la ſeconde Race, pour reünir tous les Eſtats ſous la Couronne que vous portez avec tant de gloire & de dignité. Ce me ſeroit un grand honneur, ſi cét Ouvrage eſtoit regardé favorablement de Voſtre Maieſté, & qu'il luy pluſt encore de deſtiner le reſte de mes iours à quelque choſe pour ſon ſervice, & ſur tout en ce genre d'écrire, par la ſuite de quelques Hiſtoriens celebres de pluſieurs Regnes de vos Predeceſſeurs, où l'on pourroit apporter quelque lumiere, qui ne ſeroit pas deſagreable ; apres neantmoins qu'avec vos Privileges, il me ſeroit permis d'achever de mettre au iour le grand Ouvrage commencé, où ie me ſuis occupé avec tant de labeur ſur la ſainte Bible, dont ie ſoumets les Nottes & la verſion à tel Prelat & Docteur verſé en ces ſortes de matieres, qu'il plairoit à voſtre Maieſté de preſcrire.

Ie tiendrois cela comme l'une des plus grandes graces qu'oſeroit eſperer de la magnificence Royale du plus grand Prince du monde.

SIRE,

DE VOSTRE MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidele Subjet & ſerviteur,
MICHEL DE MAROLLES,
Abbé de Villeloin.

AV LECTEVR.

IE ne diray point que i'ay esté pressé par mes Amis, ny par qui que ce soit, de mettre ce Livre en lumiere, ce ne seroit pas la verité, & l'on ne presse gueres les Gens pour ces sortes de choses-là qu'on tient assez inutiles. Nos Amis mesmes ou ceux que nous appellons tels, au sujet de nos Livres, s'en soucient d'ordinaire assez peu. Et quand ils sont fort bons, c'est tout ce qu'on en sçauroit esperer qu'une froide loüange. Il est fort dangereux pour sa reputation d'imprimer des Livres, si l'on ne veut s'exposer à la jalousie ou à la medisance, soit qu'ils fussent pleins de bonnes choses, ou qu'il n'y eust rien du tout qui les rendist recommandables : & il faut s'attendre le plus souvent, que la Sentence du merite d'un Ouvrage est prononcée devant qu'il ait vû le iour.

I'entens déja, ce me semble quelqu'un, qui dira au sujet de celuy-cy ;

qu'il eſt remply de trop de Miracles, qu'il y a des contes qui ne ſont pas dignes de la gravité de l'Hiſtoire, & qu'il paſſe trop promptement d'une matiere à l autre. Quand cela ſeroit, il ne laiſſe pas d'eſtre remply des choſes tres-utiles & tres-agreables, & ſa narration claire & conçiſe de matieres fort diverſes, ne donne point d'ennuy à ceux qui s'y arreſtent. Si j'oſois parler des qualitez de la verſion que i'en ay faite, auſſi bien que de beaucoup d'autres que j'ay miſes au jour, je ferois peut-eſtre aſſez hardy pour dire qu'elle ne fait point de tort à ſon Original, eſtant aſſez juſte, ſi ce n'eſt que je me fuſſe mépris ſans y penſer, dans l'intelligence de quelques lieux fort difficiles. Auſſi n'eſt-ce pas tout à fait par là qu'il faut juger de la beauté d'une traduction; mais de l'élegance de l'expreſſion, ſans affecter de changer la penſée des Autheurs que l'on traduit, ou d'y ajoûter & y retrancher tout ce que l'on juge à propos. Ce qui ſeroit plûtoſt une trahiſon, qu'une tra-

duction, comme le disoit autrefois un Professeur du Roy en la Langue Grecque, appellé Montmaur.

Mais je ne veux pas faire icy mon Apologie, quoy que j'en eusse peut-estre grand besoin, pour défendre mes Ouvrages, qui ont esté si difficiles à faire, & qui sont en si grand nombre, que j'en suis moy-mesme étonné : car je craindrois de faire tout le contraire de ce Peintre de Cour, qui, comme tout le monde loüoit il y a quelque temps ses Portraits, parce qu'en effet ils estoient fort ressemblants & artistement touchez, il s'élevoit si fort au dessus de tous ces Eloges, qu'on eust dit qu'il les blâmoit de tout son cœur. Ce qu'il n'auroit pas fait sans doute, & ne l'auroit pas mesme dû faire, si quelqu'un les eust méprisez.

S. Gregoire Evesque de Tours, qui vivoit il y a pres d'onze cent ans, est sans contredit le plus ancien & le plus considerable de tous les Historiens des Monarchies Chrestiennes, lesquelles se sont établies sur les débris de l'Empi-

re Romain. Paul Diacre pour les Lombards en Italie, Isidore de Seville pour l'Espagne, & le venerable Bede pour l'Angleterre, sont depuis luy, & n'ont eu garde de faire en ce genre-là des Ouvrages si considerables que S. Gregoire. Que s'il nous eust manqué dans le temps qu'il a écrit, nous serions peu instruits de toutes les choses qu'il nous a laissées : & ce qu'il n'a pas dit de l'Histoire des François, & de toutes les Eglises de la Gaule au dessus de luy, n'est point suppleé par d'autres qui sont venus depuis, si l'on en excepte fort peu de choses écrites par Fredegaire, Aimoin, Hilduin, & Hincmar Evesque de Reims, lesquelles sont fort incertaines. Si bien que nous pouvons dire de cét excellent homme, *qu'il nous a laißé un Trésor.* Il s'excuse en beaucoup de lieux de son peu d'élegance par une grande modestie; mais cela n'empesche pas qu'il n'y ait grand plaisir à lire ses Ouvrages. Son stile est à la verité concis, & il passe quelquefois assez brusquement d'une matiere à une au-

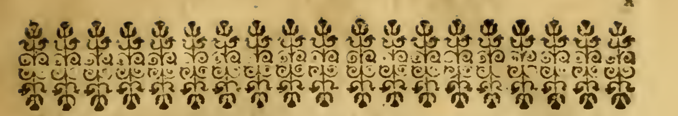
tre; mais cela mesme fait qu'il en est moins ennuyeux, & sa diversité est un grand sujet de divertissement. Sa pieté le faisoit peut-estre pancher un peu trop à croire les Miracles; mais outre qu'il avoit cela de l'humeur de son siecle, il sçavoit bien aussi que c'estoit un moyen seur d'établir la creance de la Resurrection, ou tout au moins de l'estat des Ames qui subsistent apres le trépas, dõt l'on ne sçauroit estre mieux persuadé que par les Miracles qu'il avoit vûs operer si souvent sur les tombeaux des Saints. Et, quoy qu'il en raporte un grand nombre dans les Livres de la Gloire des Martyrs & des SS. Confesseurs, aussi bien que dans ses quatre Livres de la vie de S. Martin, & ailleurs; si est-ce qu'il n'en dit pas encore tant que l'on voudroit. Il en a raconté plusieurs sur la foy d'autruy, & en prouve quelques-uns par les authoritez de S. Paulin, de Sulpice Severe, de Prudence & de Fortunat. Cependant on y trouve mille belles choses pour les Coutumes & pour la discipli-

ne de l'Eglise, lesquelles seroient ignorées sans luy. De dire apres toutes ces précautions que cela n'est pas vray, ou qu'on n'en veut rien croire; Ce sont deux choses que la temerité suggere plûtost que le jugement & la pieté. Il faut estre ce me semble bien plus retenu en ces choses-là, & ne s'aller point aussi figurer, que d'autres long-temps depuis pour des interests particuliers, ont supposé la pluspart des recits de Miracles qui se lisent dans les Livres de la seconde partie des Ouvrages de S. Gregoire. Ceux qui s'en expliquent de la sorte, n'ont pas un grand discernement de son stile, ny du goust de son siecle : car beaucoup de SS. Peres devant S. Gregoire, & depuis luy, ont eu à cét égard la mesme persuasion, dont il n'y a pas lieu de douter, selon tous les témoignages qui s'en lisent encore dans les Vies des Saints, qu'on a recueillies des Ouvrages des Anciens, & dans le Martyrologe Romain, qui se lit tous les jours à l'Eglise, aussi bien que dans le Menologe des Grecs, que

l'honnesteté, la justice & la pieté religieuse, nous défendent d'appeller *les fables du Christianisme*, & qui ne le sont point aussi. Au reste les disputes de nostre Autheur avec le Iuif en la presence du Roy Chilperic pour la Religion Chrestienne contre le Iudaïsme, avec les Ambassadeurs d'Espagne contre l'Heresie Arrienne, & avec un sçavant Prestre de son Diocese, qui ne croyoit pas l'article du Symbole de la Resurrection des morts dans le dixiéme Livre, font bien voir qu'il estoit fort Orthodoxe & fort sçavant. Son Livre de la Vie des Peres n'est pas moins divertissant, qu'il est curieux, & plein de bons enseignements pour la pieté, outre qu'il l'a fait sur la connoissance particuliere qu'il avoit de ces excellents Personnages.

Son Histoire des François qui est le plus beau de ses Ouvrages fut autrefois traduite par Claude Bonnet Gentilhomme de Dauphiné, qui se qualifioit Docteur en Droict Civil & Canon, sur laquelle Monsieur Hemery d'Am-

boiſe Maiſtre des Requeſtes, a fait une aſſez longue Preface addreſſée à Madame Henriette de Balzac Marquiſe de Verneüil, & fut imprimée à Paris in 8° chez Claude de la Tour en 1610. Tout le monde peut juger des Ouvrages de cette qualité qui ſe faiſoient en ce temps-là, & particulierement de celuy-cy, ſans qu'il ſoit beſoin que j'en parle. Le reſte des Oeuvres de S. Gregoire Eveſque de Tours n'a jamais eſté traduit. A tout cela j'ay ajoûté quelques Remarques aux lieux où j'ay crû qu'elles eſtoient neceſſaires, pour expliquer beaucoup de points d'Hiſtoire & de lieux difficiles. Et j'y ay rendu en Vers les allegations que j'y ay trouvées de quelques Poëtes anciens, ce que Dieu-mercy ne m'a pas couſté davantage, que ſi ie les euſſe tournées élegamment en Proſe. Celle de Prudence dans le 41. Chap. du 1. Livre de la Gloire des Martyrs, eſt la plus conſiderable de toutes.



LA PREFACE DE SAINT GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS, sur ſon Hiſtoire des François.

LES Lettres n'eſtant plus cultiuées dans les Villes de la Gaule, l'amour qu'on leur portoit s'en retira tout auſſi-toſt, & la porte s'y ouvrit à toutes ſortes de licences, par la ferocité des Nations qui s'en rendirent les Maiſtreſſes, & par la fureur des Roys, qui allument facilement leur couroux, tandis que les Egliſes occupées à ſe defendre contre les Heretiques, ſe tenoient à couvert ſous la protection des Catholiques, & que le zele s'échauffoit dans le cœur de plusieurs, par la foy de Ieſus-Chriſt. Alors quelques unes de ces Egliſes s'enrichi-

rent bien à la verité par la devotion des Fideles; mais il y en eut aussi beaucoup qui furent dépoüillées par la violence des Profanes, & par la perfidie des Ames lasches. Toutes choses dignes d'estre consignées dans l'Histoire, si nous avions quelque plume capable de les depeindre elegamment, soit en Prose soit en Vers. Mais plusieurs s'estant plaints que nous n'en avons aucune, & leur ayant mesme oüy dire fort souvent; *Nous sommes bien malheureux de ne voir plus florir parmy nous l'estude des Letres, & de n'avoir pas un seul homme qui nous puisse écrire les choses qui se passent de nostre temps*; Afin d'en conserver la memoire à la posterité, bien que je sois destitué des graces de l'eloquence, j'essayeray de ne laisser pas dans l'oubly ce que nous en avons appris. Ie parleray des guerres, qui se sont émuës par des factions malignes, & ie rapporteray la vie de quelques Personnages illustres. Ce que je feray d'autant plus volontiers, que j'ay

oüy dire ſouvent à quelques-uns de nos Amis (dont je me ſuis étonné) qu'il y a peu d'hommes aujourd'huy qui puiſſent comprendre ſeulement le ſens d'une piece d'eloquence, où il ſeroit traité de matieres Philoſophiques; mais qu'il y en a beaucoup qui entendent le langage ruſtique, ou qui ſe plaiſent à la naïueté d'un Recit hiſtorique.

Ie commenceray mon premier Livre dés l'origine du Monde, & je feray la ſupputation des années de ſa durée. Cependant voicy la ſuitte des Chapitres qui le compoſent.

LES CHAPITRES du premier Livre.





L'HISTOIRE DES FRANÇOIS, DE S. GREGOIRE EVESQUE DE TOURS.

LIVRE PREMIER.

AYANT dessein d'écrire les guerres que [1] des Roys puissants ont eues avec des Nations diverses, aussi bien que les Combats [2] que des Martyrs ont soûtenus si courageusement avec les Payens, & les querelles des Eglises avec les Heretiques ; je feray premierement ma confession de Foy, afin que quiconque lira [3] mon Livre, ne doute point que je ne sois Catholique : ce que j'ay bien voulu

1 *Des Roys puissants.* C'est à dire des Roys des François.

2 *Des Martyrs.* De quelques Martyrs dont il sera parlé dans cette Histoire, & dans le livre de la gloire des Martyrs : & c'est dans le mesme sens, qu'il faut entendre ce qu'il dit en suite, des *Eglises*.

3 *Mon Livre.* Mon Ouvrage.

faire au ſujet de ceux, [4] qui voyant approcher la fin du Monde, deſeſperent d'entendre jamais expliquer nettement par un Abbregé des Chroniques & des anciennes Hiſtoires, combien d'années ſe ſont écoulées depuis le commencement de l'Vnivers juſques à preſent. Mais avant que de m'engager à cette entrepriſe, je conjure mes Lecteurs de me pardonner, ſi dans les lettres ou dans les ſyllabes que j'écris, auſſi bien que dans les mots, je paſſe au delà des [5] Regles de la Grammaire, où j'avouë que je [6] ſuis peu inſtruit. Auſſi n'ay-je point de plus forte paſſion que de m'expliquer ſans artifice & en ſincerité de cœur, de ce que [7] l'Egliſe nous enſeigne, & de ce que le ſeul moyen d'arreſter les deſordres du peché, & d'en effacer entierement la memoire, eſt d'en obtenir le pardon de Noſtre-Seigneur, qui eſt doux & clement, par une foy [8] tres-pure.

Ie croy donc en Dieu le pere Tout-puiſſant : en Ieſus-Chriſt ſon Fils unique, Noſtre-Seigneur [9] Dieu, nay du Pere, [10] non fait : qui n'eſt point apres les Temps; mais, qui a toûjours eſté avec le Pere; devant

4 *De ceux qui voyant approcher la fin du Monde deſeſperent.* Ou ſelon d'autres, *de ceux qui deſeſperent de voir approcher la fin du Monde.* Mais ce ſens-là n'eſt pas ſi bon que le premier, & ne ſe joint pas bien, à mon avis, avec la ſuite. Et certainement ce lieu n'eſt pas écrit élegamment, & fait un équivoque aſſez incommode, ſi ce n'eſt que l'Autheur faſſe icy alluſion à l'opinion de quelques gens, qui penſoient juger de la fin du Monde, par la connoiſſance du nombre des années qu'il avoit déja duré.

5 *Des Regles.* Il y a, *Art de Grammaire.* Mais il eſt bien plus élegant en cét endroit de le prendre par les Regles, que par l'Art, comme en effet, ce n'eſt pas tant une choſe de l'Art, que des Regles de Grammaire, de ne mettre point de lettres ou de ſyllabes ſuperfluës, dans les paroles deſquelles on ſe ſert pour bien parler, ou pour bien écrire.

6 *Je ſuis peu inſtruit.* Ou parfaitement informé : voulant dire, qu'il a eu peu de ſoucy de s'appliquer à ces choſes-là, ſelon le génie de ſon ſiecle, qui n'eſtoit pas fort ſoigneux de l'élegance, ou qui ne l'entendoit pas admirablement.

7 *L'Egliſe.* Le conſentement de toute l'Egliſe, conforme en tous les ſiecles.

8 *Vne foy tres-pure.* C'eſt à dire quand elle eſt échauffée par le feu de la charité, qui éleve les Fideles aux pieds du Thrône de Dieu.

9 *Dieu.* Ce mot n'eſt pas en cét endroit-là dans le Symbole des Apoſtres, ny dans celuy de Nicée ; mais il affecte de le dire, pour marquer que Ieſus-Chriſt eſt vray Dieu.

10 *Non fait.* Il y a dans le Symbole de Nicée, *engendré, non fait.*

toute ſorte de Temps. Car le Pere n'euſt pas eſté Pere s'il n'y euſt point eu de Fils, ny auſſi n'y euſt-il point eu de Fils, s'il n'y euſt point eu de Pere. Mais je deteſte de tout mon cœur ceux qui diſent; [11] *Il y avoit un temps qu'il n'eſtoit pas*; & je maintiens qu'ils ſont ſeparez de l'Egliſe. Ie croy que ce Chriſt eſt le Verbe du Pere, par lequel toutes choſes ſont faites. Ie croy que celuy-là meſme, Verbe, a eſté fait chair, & que par ſa Paſſion, le Monde a eſté racheté. Ie croy que ſon Humanité, & non pas ſa Divinité, a eſté aſſujettie à la peine. Ie croy qu'il eſt reſſuſcité le troiſiéme jour, qu'il a délivré [12] l'homme qui eſtoit perdu, qu'il eſt monté aux Cieux, qu'il eſt aſſis à la droite du Pere: & que de là, il doit venir juger les Vivants & les Morts. Ie croy que le ſaint Eſprit procede du Pere & du Fils, ſans eſtre moindre que le Pere & le Fils, devant tous les Temps, égal, & toûjours Dieu eternel avec le Pere & le Fils, Conſubſtantiel & Coégal par ſa Nature & par ſa Toute-puiſſance, d'une durée infinie avec eux par ſon Eſſence, en ſorte qu'il n'a jamais eſté ſans le Pere & le Fils, ny jamais il ne leur a eſté inferieur. Ie croy que cette ſainte Trinité ſubſiſte en diſtinction de Perſonnes, & qu'autre eſt la perſonne du Pere, autre la perſonne du Fils, autre la perſonne du S. Eſprit. En laquelle Trinité, je confeſſe qu'il n'y a qu'une Deité, une Puiſſance, une Eſſence. Ie croy, que comme la bien-heureuſe Marie eſt Vierge devant l'Enfantement, qu'auſſi eſt-elle Vierge apres

11 *Il y avoit un temps qu'il n'eſtoit pas.* Pour ces paroles, *Erat quando non erat.* Ou bien les lire par un interrogant, *Eſtoit-il quand il n'eſtoit pas?* Qui eſtoit le langage des Arriens, pour dire, *Qu'enfin on pouvoit preſcrire un temps, que le Verbe Fils n'eſtoit pas*, qui eſt une erreur inſupportable contre le Myſtere de la Trinité, que noſtre ſaint Autheur refute admirablement au 44. chap. de ſon 5. livre, où il diſpute contre un Ambaſſadeur Arrien, envoyé d'Eſpagne en France, du temps du Roy Chilperic, petit fils de Clovis, lequel s'eſtoit ſervy des meſmes paroles qui eſtoient ſi ordinaires dans la bouche des Heretiques de ce temps là.

12 *Il a delivré l'homme qui eſtoit perdu.* C'eſt tout homme en un ſens, comme il eſt écrit. *Erat lux vera, quę illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Iean 1. 9.

l'Enfantement. Ie croy que l'Ame est immortelle, & que toutefois elle n'est point une partie [13] de la Deïté. Ie croy aussi fidelement toutes les choses qui ont esté constituées par les 318. [14] Evesques, qui assisterent au Concile de Nicée.

Et touchant la fin du Monde, j'en ay des sentimens que j'ay appris des Anciens. Pour l'Antechrist, il rétablira premierement la Circoncision, s'efforçant de maintenir qu'il sera le Christ: puis il mettra sa Statuë [15] dans le Temple de Ierusalem pour y estre adorée, comme nous lisons que le Seigneur l'a dit; *Vous verrez l'abomination de la desolation dans le lieu Saint.* Mais ce mesme Seigneur nous fait connoistre clairement que ce jour-là sera ignoré de tous les hommes, disant; *Quant à ce jour-là, ny quant à l'heure, personne ne le sçait, ny les Anges des Cieux, ny le fils; mais le Pere seul.* Sur quoy nous ferons cette réponse aux Heretiques, qui pensent bien nous presser de ce costé-là, disant; que le Fils est moindre que le Pere, puis qu'il ignore ce jour-là. Il faut donc qu'ils connoissent quel est ce fils; c'est le Peuple Chrestien, dont il est icy fait mention, duquel il a esté predit de

13 *Elle n'est point une partie de la Deïté.* Comme s'il vouloit dire que rien proprement n'est immortel de sa Nature que Dieu seul, qui n'a point esté créé: & que les Anges mesmes & que toutes les choses que nous appellons incorruptibles, ne peuvent subsister que par la pure grace & toute-puissance de Dieu, sans quoy toutes choses retomberoient dans le neant.

14 *Par les trois cent dix-huit Evesques.* Ce lieu marque bien precisément le nombre des Evesques qui assistérent au Concile de Nicée, duquel neantmoins quelques-uns ont voulu douter, attribuant à tous ces Peres ensemble une pareille authorité, sans y faire de distinction.

Il ne dit rien icy de l'Eucharistie, non plus que des autres Sacrements de l'Eglise, & de la Puissance du souverain Pontife, ny des Images saintes, ny des âmes du Purgatoire, parce qu'il n'y avoit point encore alors d'opinions diverses, ny d'heresie sur ces sujets, qui sont de grande importance.

15 *Le Temple de Ierusalem.* Lequel n'estoit pourtant plus du temps de nostre Autheur, & n'a point encore esté rebasty depuis, d'où il y a sujet de croire qu'il estoit persuadé du moins qu'il le seroit quelque jour. Mais quoy qu'il en soit, le Seigneur nous apprend *que l'abomination de la desolation sera dans le lieu Saint:* sans pourtant qu'il soit marqué fort precisément que ce soit plutost le Temple Iudaïque, que quelque autre lieu tres Saint, où le vray culte de Dieu sera profané,

Dieu mesme; *Ie seray leur Pere, & ils seront mes Enfans.* Car, s'il eût predit cela du Fils unique, il [16] ne luy eust jamais preferé les Anges : puis qu'il dit, *ny les Anges des Cieux, ny le fils* ; pour montrer que ce n'est pas du Fils unique ; mais que c'est du peuple adoptif que ces paroles ont esté dites. Pour nostre fin, nous n'en devons point chercher d'autre que Iesus-Christ, qui nous donnera la vie eternelle, par sa grande benignité, si nous n'avons point d'autres pensées que de le servir.

Quant au denombrement de l'âge du Monde, les Chroniques d'Eusebe Evesque de Cesarée, & [17] du Prestre S. Hierôme, nous l'apprennent assez, & nous en font voir clairement la suite des années. [18] Orose s'en estant aussi diligemment informé, en a fait l'exacte supputation depuis le commencement du Monde, jusques à son temps : Et [19] Victorius n'en a pas moins fait ayant recherché soigneusement l'ordre qui se devoit observer en la solennité de la Pasque. A l'exemple de ces Ecrivains, s'il plaist à Dieu de nous assister de son secours, nous ferons aussi une supputation de tous

16 *Il ne luy eust jamais preferé les Anges.* Cette interpretation du texte de l'Ecriture contre les Heretiques ennemis de la Divinité de Iesus-Christ, est certainement excellente, & digne d'un Theologien pieux qui a bien medité le sens des Paroles sacrées. Et certes le Fils unique ne pouvoit ignorer une verité cachée dans les secrets de la Prouidence divine, puis qu'il est Dieu mesme, & qu'il n'y a que le fils adoptif a qui elle n'a point esté revelée, c'est à dire aux fidelles serviteurs de Dieu, non plus qu'aux Anges ; Et puis qu'aprés cela tant de gens trop curieux, se donnent la peine de chercher, quand sera le dernier jugement ?

17 *De S. Hierôme Prestre.* Nous y ajoûtons l'Epithete de *Saint* selon nostre usage, quoy qu'il ne soit point dans le Texte. Et, pour les Chroniques dont il est icy parlé, elles n'appartiennent à S. Hierôme qu'autant qu'il les avoit tournées du Grec d'Eusebe en Latin.

18 *Orose.* Paul Orose Prestre Espagnol, disciple de S. Augustin, a écrit sept Livres de l'Histoire depuis le commencement du Monde, & vivoit en 415.

19 *Victorius.* Ie n'ay point de connoissance des Oeuvres de cét Autheur, si ce n'est Victor E. de Tunes en Afrique, qui, au raport d'Isidore au 25. Chap. des illustres Ecrivains Ecclesiastiques, dit qu'il avoit écrit une brieve Histoire depuis le commencement du Monde, jusques à la premiere année de l'Empereur Iustin le jeune, laquelle a esté mise au jour par Henry Canisius, celuy-là vivoit en 550.

les temps, depuis la formation du premier homme, jusques à nostre temps. Ce que nous accomplirons facilement, si nous prenons le commencement de nostre Histoire à la creation d'Adam.

1. Au commencement [1] le Seigneur forma le Ciel & la Terre, en son Christ, Principe de toutes choses, c'est à dire en son Fils, qui, apres que les Elements du Monde furent creez, prit une motte de terre fragile, & en paistrit l'homme à son Image & semblance, & souffla sur son visage le souffle de vie pour l'animer: puis luy ayant osté une Coste, il en forma une femme appellée Eve. Sans qu'il y ait lieu de douter, que cét Adam, devant qu'il eust peché, n'eust porté en soy la figure de nostre Seigneur & Redempteur: Car ce mesme Seigneur [2] s'estant endormy dans le sommeil de sa Passion, lors qu'il fit sortir de l'Eau & du Sang de son Costé, il fit aussi naistre au iour pour son service l'Eglise Vierge [3] & immaculée, rachetée par son Sang, lavée de ses Eaux incorruptibles, & étenduë sur la Croix sans [4] ride, & sans tache. Ces premiers hommes donc, vivant heureusement dans le Paradis de delices, se trouverent surpris par les artifices du Serpent, & [5] violerent les preceptes divins: à cause de

SUR LE I. CHAP. 1 *Le Seigneur forma*, c'est à dire, Dieu Seigneur de toutes choses crea, comme le porte le Texte sacré: & dit *en son Christ*, c'est à dire, en son Verbe Christ, Fils eternel du Pere, un seul Dieu, avec luy & le S. Esprit.

2 *S'estant endormy, &c.* Cecy est une fort belle pensée de l'Autheur, qui fait bien voir en cela, qu'il n'avoit pas moins de doctrine que de pieté.

3 *L'Eglise Vierge & immaculée.* Cette Eglise-là ne peut estre entenduë que des Elus, ou du moins, cela veut dire que toutes choses ont esté faites pour les Elus: car enfin, il faut avoüer que dans l'Eglise, il y a beaucoup de membres pourris: mais aussi y a-til sujet de croire que bien qu'ils soient dans l'Eglise, quant à la doctrine, ils ne sont pourtant pas de l'Eglise sainte & immaculée, quant aux mœurs, quoy qu'ils en fassent profession exterieure.

4 *Sans ride*, c'est à dire, sans les infirmitez de la vieillesse, ne souffrant point d'alteration dans sa vigueur, ny dans sa pureté.

5 *Violerent les preceptes.* Les loix de Dieu: car il en avoit donné sans doute à nos premiers Parents, pour les obliger à mener une vie qui luy fust agreable, entre lesquelles nous connoissons la defense qui leur fut faite de manger du fruit de l'Arbre de science du bien & du mal, qui en comprend beaucoup d'autres.

quoy, ils furent chaſſez du [6] ſejour des Anges, & deſtinez aux labeurs du Monde.

2. La femme ayant eſté connuë par ſon Mary, conçeut & engendra deux fils : mais tandis que Dieu reçoit agreablement le ſacrifice de l'un, l'autre s'en allume de colere & d'envie, & s'éleve contre ſon frere pour repandre ſon ſang : il l'opprime, il l'abbat, & le tuë, & paroiſt ainſi par la mort de ſon frere, le [2] premier meurtrier d'hommes, qui ait eſté dans le Monde.

3. De là, tout le genre *humain*, ſe ietta dans [1] des crimes execrables, excepté [2] le iuſte Enoch, qui marchant dans les voyes de Dieu, fut élevé par le même Seigneur à cauſe de ſa iuſtice : il fut retiré du milieu du Monde pecheur : car voicy ce que nous liſons de luy. *Enoch marcha avec Dieu, & ne comparut plus, parce qu'il l'avoit enlevé.*

4. Le Seigneur s'eſtant donc émû contre les iniquitez du peuple, qui ne marchoit pas dans ſes Voyes, envoya le Deluge, & abolit par le naufrage toute ame vivante ſur la face de la Terre : & ſe reſerva ſeulement dans l'Arche, Noé [1] ſon fidelle ſerviteur, & ſon particulier Amy, portant ſon Image en figure, avec ſa fem-

6 *Du ſejour des Anges.* Des perſonnes innocentes & pures, où nos premiers Parents ne devoient plus demeurer, puis qu'ils s'eſtoient ſoüillez.

SVR LE II. CHAP. 1 *Conçeut & engendra deux fils.* On diroit qu'elle les conçeut tous deux à la fois, comme des jumeaux; mais cela n'eſt pas expreſſement marqué dans l'Ecriture.

2 *Le premier meurtrier d'hommes.* Il y a *novus fratricida;* ce qui ne ſe peut prendre à mon avis, dans le ſens de l'Autheur, que de la ſorte que je l'ay traduit.

SVR LE III. CHAP. 1 *Se jetta dans des crimes execrables.* Car la plus grande punition d'un peché, eſt de s'y accoûtumer, & d'en commettre encore de plus grands.

2 *Excepté le juſte Enoch.* Seroit-il poſſible qu'Enos fils de Seth, Caïnan fils d'Enos, Malaleel fils de Caïnan, & Iared fils de Malaleel & pere d'Enoch, n'euſſent pas marché dans les voyes du Seigneur? L'Ecriture ſainte ne dit pas cela poſitivement. Et il ſembleroit que la ligne directe des fils de Dieu, pourroit avoir eſté exceptée de la prevarication des autres hommes, pour continuer la ligne de l'Egliſe.

SVR LE IV. CHAP. 1 *Son fidelle Serviteur.* Icy *Serviteur*, & en

me, & les femmes de ses Enfans, pour reparer les hommes par leur posterité. Sur quoy les Heretiques nous obiectent pourquoy la sainte Ecriture a dit *que le Seigneur estoit courroussé.* Qu'ils apprennent donc, que nostre Seigneur [2] ne se courrousse pas, comme un homme. Il paroist émû, afin de donner de la terreur, il chasse pour rappeller, il se courrousse pour corriger. Mais ie ne suis pas en peine, que cette belle Arche n'ait porté la figure de [3] l'Eglise nostre Mere: car passant parmy les flots & les écueils de ce siecle, comme elle nous a élevez avec un soin maternel en nous preservant des maux qui nous menacent, elle nous en defend aussi, par la protection qu'elle nous donne, & par ses pieux embrassements. Il y a donc dix generations depuis Adam iusques à Noé. C'est à dire Adam, Seth, Enos, Caïnan, Malaleel, Iared, Enoch, Matusalem, Lamech, Noé. Et dans ces dix generations se trouvent [4] mille deux cent quarante-deux ans. Or le Livre de [5] Iesu fils de Navé, nous apprend clairement, qu'Adam fut ensevely en la terre d'Enachim, laquelle s'appelloit auparavant Ebron.

5 Noé avoit donc trois [1] fils depuis le Deluge,

suite, *Amy*, sont ajoûtez pour l'intelligence parfaite de ces paroles de l'Autheur, *fidelissimum ac peculiarem.*

2 *Il ne se courrousse pas comme les hommes.* En cecy, comme en beaucoup d'autres lieux le saint Historien, fait bien voir qu'il avoit autant d'erudition que de pieté.

3 *L'Eglise nostre Mere.* Car elle est veritablement Mere, & non pas marâtre, pour nous échauffer doucement en son sein à l'amour de Dieu, & non pas pour nous étouffer sur de faux pretextes de pieté, comme l'Eglise de ceux qui ne cherchent que leur gloire & leur interest particulier, c'est à dire des impies qui abusent de tout, tels que sont les Heretiques & les profanes.

4 *Mille deux cent quarante-deux ans.* Nous en trouvons selon la supputation de la durée des Vies de nos premiers Peres 1656. depuis la creation d'Adam, jusques au Deluge vniversel du temps de Noé. Et depuis la mesme creation jusques à la mort de Noé, qui fut 350. ans apres le Deluge, nous trouvons 2006. ans.

5 *Jesu.* C'est Iosué.

SUR LE V. CHAP. 1 *Trois fils depuis le Deluge.* I'ay traduit *avoit donc, &c.* & non pas *eut donc*, pour faire sentir en quelque sorte que ces Enfans de Noé ne luy estoient pas nez depuis le Deluge; mais qu'il les avoit

Sem, Cham, & Iapheth. Or c'eſt de [2] Iapheth que les Nations ſont ſorties, & ſemblablement de Cham & de Sem : Et, comme le dit l'ancienne Hiſtoire, [3] c'eſt de ceux-là que le genre humain a eſté diſpercé ſous le Ciel. Le fils aîné de Cham s'appella Chus. Celuy-cy fut le premier [4] inventeur de l'Art Magique à la ſuggeſtion du Diable, & le premier auſſi qui donna commencement à l'Idolatrie. Il fut le premier qui par une ſuggeſtion diabolique fit une petite Statuë pour eſtre adorée : il [5] faiſoit accroire aux hommes qu'il avoit la puiſſance d'attirer les Eſtoiles & le feu du Ciel. Il s'en alla parmy les Perſes, qui l'appellerent Zoroaſtre, c'eſt à dire, vivante Eſtoile. Ayant auſſi appris de luy la maniere d'adorer le feu, ils le revererent luy-meſme comme Dieu, ayant eſté conſumé divinement par le feu.

6. Et comme les hommes multipliez, eurent eſté diſpercez dans tous les pays du Monde ſur la terre univerſelle, ceux qui ſortirent de l'Orient, trouverent un Champ plein d'herbe, appellé Sennaar, dans lequel [1] voulant edifier une Ville, ils s'efforcerent de baſtir une Tour qui atteigniſt juſques aux Cieux. Mais Dieu les confondit avec leur langage & leur vaine penſée, & les

eus de ſa femme, qui n'eſt point nommée dans les ſaintes Ecritures, long-temps avant le Deluge.

2 *C'eſt de Iafeth*, &c. Il ne faut pas s'imaginer que les Nations ſoient ſorties d'autres perſonnes que de Iafeth & de ſes freres, ayant eſté les ſeuls hommes rechappez du Deluge avec leur pere Noé, ſelon le témoignage de S. Pierre dans ſa 2. Epiſtre.

3 *C'eſt de ceux-là*, &c. Il n'y a pas lieu d'en douter, comme nous l'avons prouvé autre part.

4 *Inventeur de l'Art magique*. L'Ecriture ne le dit pas ; mais noſtre Autheur le tient de quelque tradition.

5 *Il faiſoit accroire aux hommes*. Il s'attribuoit fauſſement la puiſſance, pour donner opinion aux hommes de ſa grande vertu. Mais à quels hommes ſinon à ſes freres ou à ſes couſins germains, puis qu'il n'y avoit point d'hommes ſur la terre que ceux qui eſtoient ſortis des Enfans de Noé ? Cependant Chus dont il eſt icy parlé, petit fils de Noé, va trouver les Perſes, comme il eſt dit en ſuite, & les Perſes l'appellent Zoroaſtre. Ce qu'il en dit icy eſt ſingulier.

SVR LE VI. CHAP. 1 *Voulant edifier une Ville*. Il en eſt fait mention dans la Geneſe 11. 4. Mais cette plaine herbuë dont il eſt icy parlé, n'eſt point marquée dans l'Ecriture.

disperça [2] par le Monde sur toute la Terre, & la Ville fut appellée *Babel*, c'est à dire Confusion; parce que Dieu y avoit confondu les langages des hommes. Cette Ville est la Babylone que [3] le Geant Nembroth fils de Chus avoit bastie. Et, comme l'Histoire d'Orose le raconte, [4] elle fut bastie en quarré dans la plaine merveilleuse d'un Champ. Son Mur construit de terre cuitte, avec du Bitume, avoit cinquante coudées en largeur, deux cent coudées de hauteur, & de circuit 470. stades. Chaque stade à cinq arpents. De chaque costé il y avoit vingt-cinq portes, qui faisoient cent portes en tout : & chaque entrée des portes d'une merveilleuse grandeur, estoient formées de fonte. Cét Historien raconte beaucoup d'autres choses de cette Ville, ajoûtant, *que bien que cét Edifice fust magnifique, il fut pourtant ruïné & renversé de fond en comble.*

7. Le premier fils de Noé s'appelloit Sem, duquel Abraham descendit en dixiéme Generation, en cette sorte, Noé, Sem, Arphaxad, Salé, Heber, Falec, Ragau, Saruch, & Tharé qui engendra Abraham. Dans ces dix Generations, c'est à dire depuis Noé iusques à Abraham, [1] se trouvent 942. années. En ce temps regnoit Ninus, qui bâtit Ninive, dont le Prophete Ionas marque la grandeur en trois iournées de chemin. En la 43. année de ce Ninus, Abraham naquit. C'est cét Abraham qui fut le commencement de nostre

2 *Par le Monde.* Parmy les autres hommes, semez dans toutes les parties du Monde.

3 *Le Geant Nembroth*, soit qu'en effet Nembroth eust la taille du Geant, soit qu'il fust appellé de la sorte, pour avoir esté un homme puissant.

4 *Elle fut bastie*, &c. Ie n'ay pourtant point trouvé cecy, ny ce qui suit dans les sept Livres de Paul Orose Prestre Espagnol Disciple de S. Augustin. Ce qui me fait croire que nous n'avons pas son Ouvrage tout entier.

SVR LE VII. CHAP. 1 *Se trouvent 942. années.* C'est à dire, depuis la naissance de Noé jusques à celle d'Abraham : car si c'estoit seulement depuis le Deluge jusques-à la naissance d'Abraham, il n'y auroit precisement que 292. ans, & Noé qui mourut 350. ans apres le Deluge, finit donc ses iours apres la naissance d'Abraham, en la 2006. année du Monde, puisqu'Abraham naquit seulement l'an du Monde 1948. ainsi Abraham estoit en la 59. année de son âge quand Noé mourut. *Genese 9. 29.*

Foy. Celuy-là mesme auquel furent faites les promesses, & à qui le Christ nostre Seigneur fit voir qu'il naistroit de luy, & qu'il souffriroit pour nous en échange de Victime, luy mesme ayant dit dans les Evangiles, [2] *Abraham s'est réjoüy de voir mon jour: il l'a veu & s'en est réjoüy.* Or Severe raconte dans sa Chronique, que cét holocauste fut offert sur le mont de Calvaire, où nostre Seigneur fut crucifié, comme aujourd'huy encore s'en fait-il un jour solennel dans la ville de Ierusalem. Sur ce mesme Mont, est encore la Croix sainte sur laquelle le Redempteur fut élevé, le long de laquelle son bien-heureux Sang a decoulé. En ce lieu-là donc Abraham receut le signe de la Circoncision, nous enseignant, que ce qu'il a fait en son Corps, nous le portions dans le cœur, le Prophete nous ayant dit; [3] *Circoncisez-vous en vostre Dieu: faites la Circoncision du prepuce de vostre cœur, & ne suivez point les Dieux étrangers.* Et derechef, *quiconque est incirconcis de cœur, n'entrera point en mon lieu saint:* Et Dieu, apres avoir ajoûté une syllabe au nom d'Abraham, il l'appella pere de plusieurs Nations.

8. Comme il estoit âgé de cent ans, il engendra Isaac. Puis Isaac en la soixantiéme année de son âge, eut deux enfans jumeaux de sa femme Rebecca, le premier Esaü, qui fut appellé Edom, c'est à dire terrien, qui, pour estre sujet à sa bouche, vendit sa primogeniture. Celuy-là est le pere des Idumeens, de la generation duquel en quatriéme degré Iobab naquit. Et voicy de quelle sorte Esaü, Raguel, Zara, [1] Iobab qui est le mesme que Iob. Celuy-cy véquit 249. ans, puis en la 89. année de son âge, il fut delivré de

2 *Abraham s'est réjoüy*, &c. C'est en S. Iean, 8.56. pour montrer comme Abraham estoit en Mystere figure de Nostre Seigneur Iesus-Christ.

3 *Circoncisez vous.* Ierem. 4.4.& 9.26.

SVR LE VIII. CHAP. 1 *Iobab* de la lignée d'Esaü. Gen. 36. 33. Ce qu'en dit icy nostre Autheur est assez singulier : mais ie ne sçay pas bien sur quoy il se fonde precisément, pour dire que ce Iobab est le mesme que Iob, si ce n'est sur la conformité du nom, car cela ne se trouve point ailleurs ; & il me semble bien vray semblable : car en effet il y a grande apparence que

ſon infirmité, & apres qu'il eut recouvré ſa ſanté [2] il jouyt l'eſpace de 170. ans de tous ſes grands biens, qui luy furent rendus au double, & d'un grand nombre d'Enfans, qui luy furent donnez en la place de ceux qu'il avoit perdus.

9. Le ſecond fils d'Iſaac, appellé Iacob, fut aimé de Dieu, comme Dieu le dit luy-meſme par ſon Prophete : *I'ay aimé [1] Iacob, & j'ay hay Eſaü.* Ayant luitté avec l'Ange, il fut appellé Iſraël, duquel les Iſraëlites ont pris leur nom. Il engendra douze Patriarches, dont voicy les Noms, Ruben, Simeon, Levi, Iuda, Iſſachar, Zabulon, Dan, Nephtalin, Gad, & Aſer : [2] apres leſquels il engendra Ioſeph de Rachel, eſtant âgé de quatre-vingt douze ans, & aima celuy-cy plus que tous ſes autres fils : Il eut auſſi d'elle Benjamin, le dernier de tous. Ioſeph n'eſtant âgé que de ſeize ans, portant la figure de noſtre Redempteur, vid les ſonges qu'il dit à ſes freres : comme s'il euſt amaſſé avec eux des faiſceaux de bled, que ceux de ſes freres euſſent adorez : Et derechef, comme ſi le Soleil & la Lune, & onze Etoiles, ſe fuſſent proſternez devant luy. Ce qui le rendit odieux à ſes freres. D'où vint que s'eſtant allumez d'envie & *d'animoſité*, ils le vendirent trente deniers à des Iſmaëlites, qui alloient en

Iob eſtoit de cette lignée-là, & beaucoup plus ancien que Moïſe, pour les raiſons que j'en ay dites ailleurs.

2 *Il joüit de tous ſes grands biens*, &c. Voyez la fin du livre de Iob. 41. 12. & 16. où il eſt dit que Iob apres ces choſes veſquit 140. ans, & qu'il vid ſes fils, & les fils de ſes fils, juſques à la quatriéme generation. Il n'y dit pas preciſément, *apres ſon affliction*, mais *apres ces choſes*, pour laiſſer à penſer, que depuis que Dieu eut commencé de frapper ce ſaint Perſonnage, il le laiſſa pluſieurs années dans ſon infirmité. Ce qui peut aider à accorder le nombre des années que marque icy noſtre Autheur, avec le nombre des années qui ſe lit dans le Livre ſacré.

SVR LE IX. CHAP. 1 *Le Prophete.* Malachie 1. 3. ſans qu'il ſoit poſſible de penetrer dans le ſecret de Dieu, touchant la predeſtination de Iacob, & la reprobation d'Eſaü.

2 *Apres leſquels*, il euſt eſté mieux de nommer de ſuite tous les douze, ſans en interrompre la ſuite, puis qu'il l'avoit promis : mais ce n'eſt qu'vn defaut d'élegance, qu'on doit excuſer en beaucoup d'anciens Autheurs. Il faut avoüer pourtant, que toute la ſuite de l'Hiſtoire qui eſt racontée dans ce Chapitre, y eſt reſſerrée d'une maniere aſſez belle.

Egypte. Et comme la famine pressoit, ceux-cy estant descendus en Egypte, ils furent reconnus par Ioseph, sans qu'il fust reconnu d'eux. Toutesfois il se découvrit à ses freres apres beaucoup de peines qu'il leur donna, les ayant obligez de luy amener Benjamin; car ce Benjamin estoit nay de Rachel aussi bien que luy. En suite, tous les Israëlites descendirent en Egypte. Et, par le moyen de Ioseph, ils profiterent des faveurs de Pharaon. Puis Iacob ayant donné sa Benediction à ses Enfans, mourut en Egypte, d'où son corps fut apporté quelques années apres pour estre ensevely auprés de son pere Isaac dans la terre de Chanaan. Et quand Ioseph fut mort, aussi bien que Pharaon, toute la famille d'Israël fut reduite en servitude, laquelle pourtant fut en suite delivrée par Moyse, apres les dix playes d'Egypte, Pharaon s'estant precipité dans la Mer Rouge, où il fut abymé.

10. Et dautant que plusieurs ont dit beaucoup de choses de ce passage de la Mer, il m'a semblé à propos d'inserrer icy quelques observations qui ont esté faites de ce lieu & de ce passage si fameux. Le Nil qui court par toute l'Egypte, comme vous [1] ne l'ignorez pas, l'arrose par les inondations qu'il fait. D'où vient que les Egyptiens sont appellez *Habitans des rives du Nil*, lesquelles sont maintenant remplies de force Monasteres, comme le disent plusieurs qui ont voyagé en ces quartiers-là, où la Babylone, dont nous avons tantost parlé, n'est pas située, mais une autre [2] Babylone, dans laquelle Ioseph avoit bâty des greniers & des lieux pour mettre des magazins, d'une structure merveilleuse de pierres quarrées & de ciment, faits de tel-

SVR LE X. CHAP. 1 *Comme vous ne l'ignorez pas*, ou, *comme vous le sçavez fort bien* : car le Texte porte ces mots, *sicut optime nostis*. Mais à qui parle l'Autheur, qui ne fait point l'addresse de son Ouvrage à qui que ce soit ? toutefois ie n'ay rien voulu changer.

2 *Babylone d'Egypte.* Cette ville est tres ancienne, de laquelle Ptolemée fait mention, & s'appelle en Arabe *Mazar* ou *Mizir*, en Armenien *Massar*, en Chaldée *Alchabir*, en Hebreu *Mesraim*. On la prend aujourd'huy pour le Caire, qui estoit la Memphis des Anciens.

le ſorte, que le fonds en eſt beaucoup plus large que le haut, où il n'y a meſme qu'une petite ouverture par laquelle ſe jette le bled. [3] Ces greniers ſe voyent encore aujourd'huy. Le Roy Pharaon qui pourſuivit les Hebreux, avec une armée de Chariots, & force troupes d'Infanterie, partit de cette Ville-là. Et [4] le Fleuve dont je viens de parler, deſcendant de l'Orient vers l'Occident, tire du coſté de la Mer Rouge: &, de la partie Occidentale, un [5] Eſtang ou un bras de la Mer Rouge, s'avance fort du coſté d'Orient, lequel contient environ cinquante mille de longueur, & dix-huit de largeur. A la teſte de cét Eſtang, il y a une Ville bâtie appellée [6] Clyſma, non pas à cauſe de la fertilité du lieu: car il n'eſt rien de plus ſterile; mais à cauſe du Port, [7] où les Navires qui viennent des Indes demeurent en ſeureté: &, de là meſme, les marchandiſes qu'apportent les Vaiſſeaux ſe diſtribuënt par toute l'Egypte. Les Hebreux tirant à cét Eſtang pour aller au Deſert, vinrent juſques à cette Mer, & camperent ſi-toſt qu'ils eurent trouvé des Eaux douces. Ils s'arreſterent donc dans ce lieu fort étroit, également diſtant du Deſert & du rivage de la Mer, comme il eſt écrit, *Si-toſt que Pharaon eut eſté averty qu'ils eſtoient reſſerrez par la Mer, & par le Deſert, & qu'il ne leur reſtoit point de chemin, pour avancer pays, il ſe mit en eſtat de les pourſuivre.* Et comme le peuple ſe voyant preſſé, ſe fut écrié, Moyſe jetta ſa Verge, ſe-

3 *Ces Greniers.* Ie ne croy pas qu'il en reſte aujourd'huy aucuns veſtiges, tant les choſes ont changé depuis plus de mille ans que vivoit S. Gregoire.

4 *Le Fleuve.* Le Nil qui coule proprement du Midy vers le Septentrion, & ne ſe va point décharger dans la Mer Rouge, mais dans la Mer Mediterranée.

5 *Vn Eſtang.* Quel Eſtang, ou quel bras de la Mer Rouge eſt celuy-là, duquel nos Geographes modernes ne parlent point du tout?

6 *Clyſma.* Ptolemée & Epiphane diſent que c'eſt une place forte de l'Egypte ſur le Sin Arabique, qui eſt la Mer Rouge, & s'appelle *Liſmo* dans l'Itineraire d'Antonin, comme Simderus prétend de le juſtifier.

7 *Les Navires qui viennent des Indes.* Il n'en paſſe point dans la Mer Rouge qui eſt le Sin Arabique, pour aller ailleurs, parce qu'en effet ce n'eſt qu'un Golphe de l'Occean, qui ſe termine à la terre de Geſſen, entre l'Egypte, la Mer Mediterranée, & l'Arabie.

ſon le commandement que Dieu luy en fit, & ne l'eut pas plûtoſt iettée ſur la Mer, quelle ſe diviſa : Et ceux-cy marchant ſur le ſec, comme le dit l'Ecriture, ſe trouverent entourez de part & d'autre d'une eſpece de Mur que faiſoient les Eaux & paſſerent ſans perte quelconque ſur l'autre bord, qui eſt à l'oppoſite du mont de Synai, Moyſe eſtant à leur teſte, & les Egyptiens ayant fait naufrage. On raconte beaucoup de choſes de ce paſſage. Mais, pour ce qui nous concerne, nous n'avons eu ſoin que d'écrire icy, ce que nous en avons appris de gens dignes de foy, qui ont eſté ſur les lieux. Et certes ceux-là diſent que [8] les ornieres que firent les roües des Chariots, y ſont encore, & qu'elles ſe peuvent encore diſcerner avec de bons yeux au fonds de la Mer. Que ſi une tourmente couvre tant ſoit peu ces ornieres, elle n'eſt pas plûtoſt appaiſée, que par une Providence divine, elles ſe reparent tout incontinent & ſe rétabliſſent, comme elles eſtoient auparavant. D'autres diſent, que ſur ce bord, ayant fait un petit cerne dans la Mer, ils s'en retirerent par le meſme lieu, qu'ils y eſtoient entrez. Mais d'autres aſſeurent, qu'il n'y eut pour tous qu'une meſme entrée : quelques-uns, qu'il s'y ouvrit autant de routes, qu'il y avoit de Tribus. Sur quoy ils alleguent ce paſſage des Pſeaumes, *qui diviſa la Mer en routes ſeparées.* Leſquelles routes, nous diſons qu'il faut entendre ſpirituellement, & non pas à la lettre. Car il y a pluſieurs diſtinctions dans ce Siecle, lequel s'appelle Mer figurément. Et certes tous ne peuvent pas aller également à la vie par [9] une meſme voye. Car il y en a qui paſſent à la premiere heure du jour, c'eſt à

8 *Les Ornieres des Roües*, &c. L'Autheur dit cecy ſur la foy d'autruy ; & comme il eſtoit certainement de creance facile, il n'en diſconvient pas auſſi, quoy qu'il y ait peu d'apparence; c'eſt toutefois un témoignage de ce qui s'en diſoit en ce temps-là.

9 *Par une meſme voye.* Voulant dire qu'on arrive au Ciel par divers chemins, c'eſt à dire par diverſes conditions & manieres de vivre, plus ou moins ſeveres; mais toutes pourtant, ſelon les regles de bien vivre, qui ont eſté preſcrites à tous ceux qui ſont appellez par la Foy.

dire ceux qui eſtant regenerez par le Bapteſme, ne ſont ſoüillez d'aucunes taches de la chair, & peuvent ainſi perſeverer juſques à la fin de la vie : les autres paſſent ſur les trois heures, c'eſt à dire ceux qui ſont convertis dans un âge avancé : Les autres paſſent ſur les ſix heures, c'eſt à dire ceux qui repriment la ferveur de la luxure : & par toutes ces heures, comme l'Evangeliſte le conſidere, ceux-là meſmes ſont loüez, ſelon leur propre foy, pour aller travailler en la vigne du Seigneur. Et ce ſont là les diviſions, par leſquelles on paſſe au travers de cette Mer *Mondaine*. Pour ce qui eſt de ceux qui vont juſques à la Mer, ils coſtoyent les rivages de l'Eſtang, & retournent ſur leurs pas. Ce que le Seigneur meſme dit à Moyſe : *Eſtant de retour, ils* [10] *camperent devant Phiahiroth, qui eſt entre* [11] *Magdal & la Mer, vers* [12] *Beelzefon.* Et certes il ne faut pas douter, que ce paſſage de la Mer, ou que cette colomne de Nuée, n'euſſent eſté des figures de noſtre Bapteſme, l'Apôtre S. Paul ayant dit exprés : *Ie ne veux pas que vous ignoriez, mes freres, que tous nos Peres ont eſté ſous la Nuée,* [13] *& que tous par Moyſe ont eſté baptiſez en la Nuée & en la Mer.* Quant à la colomne de feu, elle portoit la figure du S. Eſprit. Depuis donc la naiſſance d'Abraham iuſques à la ſortie des enfans d'Iſraël de l'Egypte, ou iuſques au paſſage de la Mer Rouge, qui

10 *Ils campérent devant Phiahiroth*, &c. C'eſt dans l'Exode, 14. 2. Et Dieu l'ordonna de la ſorte, parce qu'au lieu d'aller par le chemin le plus court à gauche de la Mer Mediterranée, Dieu voulut qu'ils retournaſſent à droite, vers la Mer Rouge, où ils devoient paſſer le détroit. Au lieu de *Phiahiroth*, d'autres trouvent *qu'ils campérent devant l'embouchєure d'Hiroth*, qui eſtoit un nom de Montagnes, leſquelles aboutiſſoient à la coſte de la Mer Rouge, afin que les Iſraëlites eſtant pourſuivis par les Egyptiens, & ſe trouvant preſſez des Montagnes & de la Mer, ils n'euſſent point d'autre moyen d'en échapper, que par le miraculeux paſſage que Dieu leur devoit ouvrir.

11 *Magdal* ou Migdol. C'eſt à dire *Fort*: & peut-eſtre qu'il y avoit une fortereſſe en ce lieu là qui portoit le meſme nom.

12 *Beelzefon*. C'eſt un mot Hebreu qui ſignifie *échauguette du Seigneur*. Ce qui donne ſujet de croire, que le lieu qui le portoit, eſtoit élevé, & que les Rochers y eſtoient eſcarpez.

13 *Et que tous ont eſté baptiſez* &c. C'eſt en la 1. aux Corinth. 10. 2.

ſut en la quatre-vingtiéme année de l'âge de Moyſe, on compte en tout 462. ans.

11. Les Iſraëlites furent quarante ans dans le Deſert, où ils furent inſtruits des Loix, dont ils firent l'épreuve, & furent repus d'aliments angeliques. Depuis, ayant receu la Loy, ils paſſerent le Iourdain ſous la conduite de [1] Ieſu fils de Navé, & receurent la Terre de promiſſion.

12. Apres le paſſage du Iourdain, quand ils eurent negligé les commandements de Dieu, ils furent ſouvent reduits en ſervitude ſous la puiſſance des Etrangers. Mais s'eſtant convertis avec gemiſſements, ils furent delivrez, avec l'aſſiſtance du Seigneur, par les exploits guerriers des hommes valeureux; puis ils demanderent un Roy au Seigneur, à l'exemple des autres Nations, & receurent par Samuel, pour premier Roy, Saül, & en ſuite David. Depuis Abraham juſques à David, il y eut donc quatorze Generations. C'eſt à dire Abraham, Iſaac, Iacob, Iudas, Phares, Eſron, Aram, Aminadab, Naaſon, Salmon, Obeth, Ieſſé, & David. Celuy-cy engendra Salomon de Berſabée, qui fut élevé ſur le Trône, par ſon frere [1] Nathan, & par ſa Mere.

13. David eſtant mort; comme Salomon eut commencé de regner, le Seigneur luy apparut, & luy promit de luy donner ce qu'il luy demanderoit. Salomon preferant la Sageſſe aux biens de la Terre, la luy demanda. Ce qui fut agreable au Seigneur, qui luy dit; *Parce que vous n'avez point cherché les Royaumes du Monde, ny ſes Richeſſes, mais que vous avez demandé la Sageſſe, vous la recevrez. Et, comme il n'y en a point eu de ſi ſage devant vous, il n'y en au-*

SVR LE XI. CHAP. 1 *Ieſu fils de Navé.* Ioſue fils de Nun: car c'eſt la meſme choſe.

SVR LE XII. CHAP. 1 *Nathan ſon frere.* Il déclare donc icy ouvertement que Nathan le Prophete eſtoit frere de Salomon, mais d'une autre mere: Et c'eſt de ce Nathan, auſſi bien que de Salomon, que Noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt eſt deſcendu, ſelon la chair. Matt. 1. & Luc. 3.

ra point de ſi ſage auſſi apres vous. Ce qui fut bien iuſtifié par le jugement qu'il fit en ſuite entre ces deux femmes, qui ſe debattoient enſemble pour un Enfant. Ce Salomon bâtit un Temple d'une ſtructure admirable au nom du Seigneur, y ayant employé beaucoup d'or, d'argent, de cuivre & de fer, en ſorte qu'il fut dit de pluſieurs; *On ne fit jamais d'Edifice ſemblable dans le Monde.* Or depuis la ſortie des enfans d'Iſraël de l'Egypte, juſques à l'edification du Temple, qui fut la ſeptiéme année du regne de Salomon, il ſe trouve de compte fait 480. ans, comme l'Hiſtoire des Roys le témoigne.

14. Apres la mort de Salomon, le Royaume fut diviſé en deux, à cauſe de la dureté de Roboam. Il ne reſta que deux Tribus à Roboam, qui s'appella Roy de Iuda; & dix Tribus qui ſe revolterent, ſe rangerent du coſté de Ieroboam, celuy-cy porta le nom de Roy d'Iſraël. Enfin ces Tribus degenerant à l'idolatrie, ny les avertiſſements des Prophetes, ny leurs défaites, ny la ruïne de la patrie, ny la perte de leurs Roys, ne furent pas capables de les convertir, ny de les obliger de ſe ranger à leur devoir. Mais le Seigneur s'eſtant fâché contre eux, ſuſcita Nabuchodonoſor, qui les enleva, & les emmena captifs en Babilone, emportant avec eux tous les ornemens du Temple. Pendant cette captivité, Daniel excellent Prophete, ſortit ſans bleſſeure de la gueule des Lions affamez, & les trois Enfans captifs rafraiſchis d'une roſée celeſte, ſortirent ſans leſion aucune du milieu des flâmes. Ezechiel prophetiſa pẽdant la meſme captivité, & le Prophete Eſdras naquit. Or depuis David juſques à la deſolation du Temple, & juſques au tranſport en Babylone, on compte quatorze generations: c'eſt à dire [1] David, Salomon,

SVR LE XIV. CHAP. 1 *David, Salomon*, &c. Il dit cecy ſelon la genealogie de Noſtre-Seigneur écrite par S. Matthieu: car ſelon les Livres des Roys, il y a trois generations de plus, leſquelles ont eſté obmiſes par le divin Evangeliſte, pour des raiſons myſterieuſes, qui ſe pourront expliquer en leur lieu.

Roboam, Abia, Aſa, Ioſaphat, Ioran, Ozia, Ioathan, Achaz, Ezechias, Manaſſes, Amon, Ioſias. Dans ces quatorze generations ſe trouvent de compte fait 340. ans. Mais enfin les Iſraëlites furent delivrez de cette captivité par Zorobabel, qui depuis rebâtit le Temple & la Ville. Mais, ſi je ne me trompe, cette captivité eſt la figure de cette ſervitude, dans laquelle ſe trouve entraînée l'Ame pechereſſe. Que ſi Zorobabel, c'eſt à dire Ieſus-Chriſt, ne la delivre de là, elle ſera bannie d'une horrible maniere *de la patrie celeſte.* Car le Seigneur a dit dans l'Evangile; *Si le Fils vous delivre, vous ſerez veritablement delivrez.* Et pour moy, [2] je le prie de tout mon cœur, qu'il edifie en nous un Temple, dans lequel il daigne habiter, où la foy luiſe comme l'or, où l'eloquence de la predication reſplandiſſe comme l'argent: où tous les ornements du Temple viſible éclattent en toute ſorte d'honneſteté pour purifier nos ſens. [3] Qu'il luy plaiſe de donner à noſtre bonne volonté un effet ſalutaire, parce que ſi luy-meſme n'edifie la maiſon, ceux-là travaillent en vain qui eſſayent de la bâtir. On dit que cette captivité dura ſoixante & dix ans.

15. Quand les Iſraëlites furent donc retournez par le moyen de Zorobabel, comme nous l'avons déja dit, tantoſt ils murmurerent contre Dieu, & tantoſt ſe proſternant devant les Idoles, ils imiterent les abominations des Gentils, & mépriſerent les Prophetes de Dieu. Ils furent livrez en ſuite au pouvoir des Nations, qui les aſſujetirent & les maſſacrerent, iuſques à ce que ce Seigneur promis par la bouche des Patriarches & des Prophetes, ayant eſté infus par le S. Eprit dans le ſein de la Vierge Marie, il luy plût de naiſtre

2 *Et pour moy ie le prie,* &c. Noſtre Autheur fait icy bien voir ſes bons ſentimens pour toutes les choſes de pieté, dans leſquelles il eſt auſſi parfaitement éclairé.

3 *Qu'il luy plaiſe.* Il marque en cét endroit ſon opinion orthodoxe touchant les biens de la grace, qu'il ne faut point attendre de ſes forces naturelles, mais de la pure miſericorde de Dieu, qui nous forme le cœur pour luy plaire & pour le ſervir.

tant [1] pour la Redemption de cette Nation, que pour celle de toutes les Nations *de la Terre*. Depuis le transport en Babylone, iusques à la naissance de Nostre Seigneur, il y a donc [2] quatorze generations: c'est à dire Iechonias, Salathiel, Zorobabel, Abiud, Eliachim, Azor, Sadoch, Achim, Eliud, Eleazar, Mathan, Iacob, & Ioseph mary de Marie, de laquelle Nostre Seigneur Iesus-Christ est nay, Ioseph estimé le quatorziéme dans ce denombrement.

16. Mais afin qu'il ne semble pas que nous nous soyons seulement estudiez pour nostre dessein, de prendre connoissance de la Nation Hebraïque, nous dirons quels ont esté les autres Royaumes du temps des Israëlites. [1] Sous Abraham, Ninus regnoit sur les Assyriens, & Europs sur les Sicyoniens. Cependant parmy les Egyptiens, la [2] seiziéme puissance avoit l'authorité souveraine, qu'ils appelloient *Dynastie* en leur Langue. Du temps de Moyse, parmy les Argives regnoit leur septiéme Roy appellé Tropas: dans l'Attique, Cecrops fut le premier: parmy les Egyptiens, [3] Cenchris fut le douziéme, qui

SUR LE XV. CHAP. 1 *Pour la Redemption*, &c. Car non seulement cette Redemption a esté faite pour les Iuifs, mais aussi pour toutes les Nations de la Terre: car il ne faut pas douter qu'il n'y ait des Fideles & des Elus de toutes sortes de contrées & de conditions; ny se persuader aussi que tous les Iuifs & tous les hommes de la Terre soient sauvez, bien qu'il est certain que Dieu veut sauver tous les hommes, & que Iesus-Christ soit mort pour tous, puis qu'il est la veritable lumiere qui éclaire tout homme venant au monde.

2 *Il y a donc quatorze Generations*. C'est selon S. Matth. 1. car selon S. Luc, qui tire la genealogie de Nostre-Seigneur par la lignée de Nathan, il y en a davantage; & cette difference vient de deux freres vterins, l'un desquels suscita la lignée de l'autre, dont nous parlerons ailleurs, aussi bien que du quatorziéme dont il est icy parlé, duquel Nostre-Seigneur n'est point sorty selon la chair.

SUR LE XVI. CHAP. 1 *Sous Abraham*, &c. Il a pris ce qui suit de la Chronique d'Eusebe.

2 *La seiziéme Puissance*. Eusebe l'appelle la seiziéme Dynastie, comme la seiziéme race, ou la seiziéme espece de gouvernement, y en ayant donc eu jusques à quinze auparavant, qui est un nombre assez considerable. Cependant nostre Historien mesme apres l'authorité des SS. Escritures, ne marque que 942. ans, depuis le commencement de Noé jusques à Abraham; c'est à dire, environ 342. ans depuis le Deluge. Ce qui sera expliqué ailleurs.

3 *Cenchris 12. Roy*; C'est à dire depuis Ninus: & ce Cenchris est le mesme que la sainte Escriture appelle Pharaon, qui perit dans la Mer Rouge.

perit dans la Mer Rouge : parmy les Assyriens Agatadis fut leur seiziéme Roy : parmy les Sicyoniens ce fut Maratis. Du temps de Salomon, quand il regnoit sur Israël, parmy les Latins, Siluius fut le cinquiéme de leurs Roys : sur les Lacedemoniens c'estoit Fistus : sur les Corinthiens, Oxion qui fut leur second Roy : Thebei regnoit alors sur les Egyptiens. En la 126. année Eutropes commandoit sur les Assyriens : Agasaste fut le second qui eut l'authorité absoluë sur les Atheniens. Au temps qu'Amon commandoit en Iudée, & que la captivité fut en Babylone, Argée estoit Roy des Macedoniens, Gyges l'estoit des Lydiens, Vafres des Egyptiens : & du temps que Nabuchodonosor emmena les Iuifs captifs en Babylone, Servius Tullius fut le sixiéme Roy des Romains.

17. Apres [1] ceux-là furent les Empereurs, le premier desquels fut Iules Cesar, qui obtint la Monarchie de tout l'Empire, le second fut Octavien petit fils de Iules Cesar, qui fut appellé Auguste, de qui le mois d'Aoust a pris aussi son nom. Et ce fut en la 19. année de son Empire, que nous trouvons manifestement, que la ville de [2] Lion fut bastie, laquelle depuis fut illustrée du sang des Martyrs, & est appellé *Ville tres noble.*

18. L'an quarante-troisiesme de l'Empire d'Auguste, nostre Seigneur Iesus-Christ, comme nous l'avons déja dit, naquit de la Vierge Marie selon la chair en Bethleem ville de David, duquel les Mages ayant apperceu la [1] grande Etoile qui leur parut en Orient,

SUR LE XVII. CHAP. 1 *Apres ceux là furent les Empereurs.* C'est à dire long temps apres : car outre Servius Tullius Roy des Romains, & Iules Cesar, il y eut tout l'Empire Consulaire, qui dura plus de quatre-cents ans.

2 *La Ville de Lion fut bastie,* &c. Plusieurs tiennent toutefois que la Ville de Lion est beaucoup plus ancienne que ne le dit icy nostre Autheur ; & quelques-uns mesmes en attribuent l'origine à un certain *Lugdus*, devant la fondation de Rome, mais les preuves en sont fort incertaines : & S. Gregoire maintient icy, qu'il a trouvé manifestement que cette Ville fut fondée en la 19. année de l'Empire d'Auguste.

SUR LE XVIII. CHAP. 1 *La grande Estoile,* ou le grand Astre,

le vinrent trouver avec presens, & adorerent l'Enfant en posture de suppliants, & luy offrirent des dons. Cependant Herode jaloux de sa Royauté, tandis qu'il s'efforce de persecuter le Christ Fils de Dieu, fait égorger les petits enfans. Et puis luy-mesme est incontinent apres frappé par un jugement divin.

19. Quand le Seigneur Iesus-Christ nostre Dieu preschoit la penitence, & qu'il donnoit la grace du Baptesme, ou qu'il promettoit le Royaume Celeste à toutes les Nations, faisant des prodiges & des signes *miraculeux* parmy tous les peuples, comme lors qu'il changea l'eau en vin, qu'il guérissoit les fiévres, qu'il éclairoit les aveugles, qu'il ressuscitoit les morts, qu'il délivroit des esprits immondes ceux qui en estoient possedez, qu'il nettoyoit les lepreux, & qu'il faisoit connoistre évidemment aux peuples qu'il estoit Dieu; il estoit tellement pressé par la colere des Iuifs, tellement persecuté de leur envie, que ces gens-là nourris du sang des Prophetes, faisoient des conspirations injustes contre luy, & s'efforçoient d'exterminer le Iuste. Afin donc d'accomplir les Oracles des vieux Prophetes, il fut trahy par son propre Disciple, condamné par les Pontifes, mis en prison par les Iuifs, crucifié avec des mal-faicteurs, & gardé par les Soldats, quand il eut rendu l'esprit à Dieu son Pere. Ces choses s'estant ainsi passées, [1] les Tenebres s'épandirent par toute la Terre, & plusieurs se convertirent [2] & soupirerẽt, en confessant que Iesus estoit Fils de Dieu.

immensum sidus. Mais pourquoy l'appelle-t-il de la sorte? cét Astre parut-il plus grand que les autres? ou fut-il supernumeraire, s'il y en a quelques uns qu'il faille ainsi nommer entre ceux qui ne paroissent pas d'ordinaire, tels que pourroient estre les Cometes? peut-estre qu'il regarde icy la dignité de la Personne divine, par laquelle Dieu le voulut montrer au monde, ainsi qu'il est marqué dans l'Evangile de S. Matthieu.

SVR LE XIX. CHAP. 1 *Les Tenebres se firent sur toute la Terre.* Il n'en excepte rien; mais il n'est pas dit combien de temps ces Tenebres prodigieuses, qui arriverent entre deux & trois heures apres midy, durerent sur la face de la terre, dont il se lit un beau passage dans l'Apologetique de Tertullien, quoy que les livres qui nous restent des Payens n'en ayent rien observé, toutesfois Tertullien allegue une authorité du Livre des Festes des Romains sur ce sujet.

2 *En soupirerant.* Car la conversion des pechez ne se fait jamais sans sou-

20. Or Ioſeph qui l'avoit enſevely avec des parfums dans le Monument, fut apprehendé & r'enfermé dans une petite cellule, où il fut gardé par les Princes meſmes des Sacrificateurs, qui exercerent plus de ſeverité contre luy, (comme le témoignent [1] les Actes de Pilate, leſquels furent envoyez à Tibere) qu'ils n'avoient fait contre le Seigneur meſme, qui ne fut gardé que par des Soldats, au lieu que celuy-cy le fut par les Sacrificateurs meſmes. Toutefois quand Noſtre-Seigneur reſſuſcita, les Soldats épouvantez par la viſion de l'Ange, ne l'ayant point trouvé dans le Sepulchre, [2] les parois de la petite chambre dans laquelle Ioſeph eſtoit detenu, s'eſtant trouvées ſuſpenduës en l'air pendant la nuit, Ioſeph en fut delivré par un Ange, & les parois furent rétablies en leur lieu. Et comme les Pontifes en faiſoient des reproches amers aux Gardes, & qu'ils leur demandoient inſtamment le ſaint Corps, les Soldats leur dirent: *Rendez-nous Ioſeph que vous gardiez ſi ſoigneuſement, & nous vous rendrons le Chriſt qu'on avoit mis en noſtre garde.* Mais, pour en dire la verité, ny vous ne ſçauriez nous rendre le ſerviteur de Dieu, ny nous ne pouvons auſſi maintenant vous redonner le Fils de Dieu. Alors ceux-cy ſe trouvant confus, les Soldats ſe délivrerent de leur importunité par cette excuſe.

21. On dit que [1] l'Apoſtre S. Iacques ayant vû noſtre Seigneur mort, fit vn ſerment ſolemnel de ne man-

pirs & ſans larmes; C'eſt pourquoy S. Gregoire écrit bien judicieuſement, *conuerſi ingemiſcentes*, &c.

SVR LE XX. CHAP. 1 *Les Actes de Pilate.* C'eſt à dire un Recueil des choſes que Pilate avoit faites, pendant qu'il exerça la charge de Preſident de la Iudée; lequel Recueil eſtoit encore du temps de S. Gregoire, puis qu'il en allegue icy une authorité; mais il n'a pas eſté conſervé juſques à ce jour.

2 *Les parois de la petite chambre*, &c. Toute cette Hiſtoire eſt ſinguliere autant qu'elle eſt merveilleuſe; mais elle n'a point d'autre garand que l'authorité des Actes de Pilate, que nous n'avons plus. Il en faut neantmoins juger de la bonne foy, par la maniere judicieuſe & ſincere dont l'Autheur de ce livre a touché juſques icy les Hiſtoires contenuës dans les Livres ſacrez, en quoy il eſt aiſé de voir qu'il n'a rien alteré de la verité, quoy qu'il en ait fait un abregé fort concis.

SVR LE XXI. CHAP. 1 *L'Apoſtre S. Iacques*, &c. Cette Hi-

ger jamais de pain, qu'il ne vist le Seigneur ressuscité: & que le troisiéme jour, nostre Seigneur estant retourné de la mort à la vie, ayant triomphé de l'Enfer, comme il se fit voir à cét Apostre, il luy dit; *Leve-toy, Jaques, & mange, parce que je suis ressuscité des Morts.* Ce Iaques est le mesme qui fut surnommé le Iuste, appellé le frere du Seigneur; pour avoir esté fils [2] de Ioseph, mais d'une autre femme que la sainte Vierge.

22. Nous croyons que la Resurrection de nostre Seigneur se fit le premier jour de la semaine, [1] & non pas le septiéme jour, comme plusieurs l'ont pensé. Et ce jour-là est celuy de la Resurrection de nostre Seigneur Iesus-Christ, que nous appellons proprement *le Dimanche*; pour estre le jour de sa sainte Resurrection. C'est le premier qui vid la lumiere dans son commencement, & le premier qui a merité de contempler le Seigneur, se relevant du Sepulchre. Or depuis la captiuité de Ierusalem, ou depuis la desolation du Temple, jusques à la Passion de nostre Seigneur Iesus-Christ, c'est à dire, jusques à la 17. année de l'Empire de Tibere, on compte 668. ans.

23. Nostre Seigneur estant ressuscité, conversa quarante jours avec ses Disciples, & les entretint du

stoire aussi rare que la precedente, ne se trouve point ailleurs. Ce qui fait bien voir, qu'il y a beaucoup de Livres perdus, desquels nostre Autheur, qui raconte plusieurs choses semblables, avoit tiré divers témoignages. Il pouvoit bien y avoir aussi un grand nombre de ces Livres, que l'Eglise a depuis jugé à propos de mettre au rang des livres Apocriphes.

2 *Ioseph*, l'Epoux de la Vierge, qui n'estoit donc pas Vierge luy-mesme, comme quelques-uns des Modernes l'ont pensé. Ce lieu sert bien à l'explication de ce passage de S. Marc, 6. 3. *Iacques & Ioses ne sont-ils pas ses freres?* parce qu'en effet ils estoient crus ses freres, comme s'ils eussent esté enfans d'un mesme Pere, & non pas d'vne mesme Mere, comme quelques heretiques l'ont objecté.

SUR LE XXII. CHAP. 1 *Et non pas le septiéme iour.* C'est à dire le Samedy. Ie ne sçay pas neantmoins sur quoy se pouvoient fonder ceux qui disoient que Nostre-Seigneur estoit ressuscité le septiéme jour, puis qu'estant mort le Vendredy, il n'eust pas esté trois jours dans le Sepulchre, s'il fust ressuscité le Samedy; & puis il est écrit distinctement que sa Resurrection fut *prima Sabbati*, ou *vna Sabbatorum*. C'est à dire le premier jour de la Semaine.

Royaume de Dieu. Puis, comme ils eſtoient attentifs à le regarder, il fut receu dans une Nuée, & élevé aux Cieux, où il eſt aſſis glorieux à la droite du Pere. Cependant Pilate envoya ſes Actes à Tibere Ceſar, par où il luy faiſoit un recit, tant des Vertus de Ieſus-Chriſt, que de ſa Paſſion & de ſa Reſurrection : [1] Leſquels Actes ſont encore aujourd'huy parmy nous. Tibere en fit le raport au Senat : mais le Senat s'en émut de colere, & le rejetta, parce qu'on ne luy en avoit pas donné le premier avis : & de là meſmes vinrent les premieres ſemences de la haine contre les Chreſtiens. Quant à Pilate, il ne demeura point impuny de ſon forfait : car pour le Maſſacre qu'il avoit exercé en la perſonne de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, il ſe defit de ſes propres mains, & ſe tua ſoy-meſme. Pluſieurs penſent qu'il eſtoit Manicheen, ſelon ces paroles qui ſe liſent dans l'Evangile : *Quelques-uns ſe preſenterent en meſme temps qui luy dirent la nouvelle des Galileens, [2] deſquels Pilate avoit meslé le ſang avec leurs Sacrifices.* Ainſi le Roy Herode qui avoit uſé de pareilles cruautez contre les Apôtres, fut divinement frappé pour les grands crimes qu'il avoit commis, car il devint enflé, & la vermine ſortit de ſon corps en ſi grande foule ; que pour ſe nettoyer d'une ordure ſi fâcheuſe, il prit un couteau, & s'en delivra de ſa propre main.

24. L'Apôtre S. Pierre vint à Rome ſous Claude Ceſar, qui fut le quatriéme Empereur depuis Auguſte : Et là, comme il preſchoit, il juſtifia bien clairement

SUR LE XXIII. CHAP. 1 *Leſquels Actes*, &c. Ils meritoient bien d'eſtre conſervez ; & quoy que ce fuſſent peut-eſtre des Ouvrages Apocriphes, ils pouvoient neantmoins venir d'une ſi haute antiquité, qu'il y euſt eu beaucoup de choſes à profiter pour les connoiſſances de l'Hiſtoire. Il y a bien auſſi grand ſujet de croire, que les Gouverneurs des Provinces du temps des Empereurs ne manquoient pas de tenir compte, & de faire des regiſtres de tout ce qui ſe paſſoit dans leur Gouvernement, dont ils informoient les Princes & le Senat.

2 *Deſquels Pilate*, &c. C'eſt dans S. Luc 13. 1. d'où l'on a voulu induire, que Pilate eſtoit de la créance des Manichéens, parce qu'ils uſoient de la cruelle ſuperſtition qui eſt marquée en cét endroit,

par beaucoup de miracles qu'il faiſoit, que Ieſus-Chriſt eſtoit fils de Dieu. (Car dés ce temps-là, il commença d'y avoir des Chreſtiens à Rome.) Et comme le nom de Ieſus-Chriſt s'épandoit de plus en plus parmy les peuples, l'envie du vieux Serpent s'y oppoſa de tout ſon pouvoir, & la méchanceté du monde la plus noire & la plus opiniâtre ſe gliſſa dans les entrailles de l'Empereur. Neron avec tous les debordements de ſa luxure, de ſa vanité & de ſon orgueil, brûlant d'un infame ardeur, pour de jeunes gens auſquels il faiſoit de monſtrueuſes careſſes, qui avoit inſolemment violé ſa Mere, ſes Sœurs, & toutes les femmes qui eſtoient de ſon ſang, pour achever le comble de ſa malice & de ſon impieté, fut le premier qui excita la perſecution contre le culte de Ieſus-Chriſt, & contre ceux qui croyoient en ſa parole. Car il avoit avec ſoy Simon le Magicien, noircy de crimes, & verſé dans toutes les connoiſſances de la Magie. Mais ce méchant homme ayant eſté froiſſé par la vertu des Saints Apôtres, Pierre & Paul, Neron s'émût contre eux, parce qu'ils preſchoient Ieſus-Chriſt Fils de Dieu, & qu'ils mépriſoient l'adoration des Idoles, [1] & fit mourir S. Pierre par la Croix, & S. Paul par le glaive. Mais ce Neron auſſi, comme il eſſayoit de fuir une ſedition populaire, qui s'eſtoit émuë contre luy, [2] ſe tua tout de meſme de ſa propre main à quatre mille de la Ville. Alors Iaques frere du Seigneur, & Marc l'Evangeliſte, couronnerent la fin de leur vie par un glorieux

SVR LE XXIV. CHAP. 1 *Fit mourir S. Pierre par la Croix*, &c. C'eſt la créance de tous les Anciens, dont nous avons des témoignages de Tertullien, de S. Irenée, d'Euſebe, de Sulpice Severe, de S. Epiphane, & de beaucoup d'autres. Pour l'Hiſtoire de Simon le Magicien, Metaphraſte & Nicephore Calixte la racontent apres le témoignage de noſtre Gregoire, & de pluſieurs Eſcrivains plus anciens que luy, bien que les plus judicieux tiennent qu'il s'y eſt meſlé beaucoup de circonſtances fabuleuſes; & il s'en trouve meſme qui n'en ſont point du tout perſuadez. Mais il me ſemble que c'eſt aller un peu trop avant: & il n'eſt pas juſte de s'imaginer que des premiers Chreſtiens euſſent eſté de ſi grands conteurs de fables.

2 *Se tua auſſi.* Il ſe donna d'un couſteau dans la gorge, & perit fort lâchement; Tacite, Suetone, Dion, Victor, & tous les autres,

Martyre,

Martyre, pour le nom de Iesus-Christ. Toutesfois le premier de ceux-là, qui entra par cette porte à la vie eternelle, fut le Martyr S. Estienne, de l'ordre des Levites. Apres la mort de l'Apôtre S. Iaques, une grande calamité vint tomber sur les Iuifs. Car l'Empereur Vespasian ayant obtenu la souveraine puissance, le Temple fut brûlé, & six cent mille Iuifs perirent en cette guerre par le glaive ou par la faim. Domitian fut le second apres Neron, qui émut une persecution contre les Chrestiens. Il relegua en exil l'Apôtre S. Iean dans l'Isle de Pathmos, & exerça diverses cruautez sur tous les peuples. Puis estant mort, S. Iean Apôtre & Evangeliste retourna de son exil, lequel estant vieux & plein de jours, ayant mené une vie tres-sainte, [3] il s'en alla se coucher dans son sepulchre. On dit qu'il ne goutera point la mort, jusques à ce que nostre Seigneur vienne pour juger le Monde, ainsi que le Seigneur mesme l'a dit dans son Evangile; *Si je veux que celuy-cy demeure jusques à ce que je vienne?*

25. Trajan fut le troisiéme depuis Neron, qui émut une persecution contre les Chrestiens, & ce fut sous luy que [1] S. Clement troisiéme Evesque de l'Eglise Romaine souffrit. S. Simeon Evesque de Ierusalem, fils de Cleophas fut mis en Croix pour le Nom de Iesus-Christ: & Ignace Evesque d'Antioche ayant esté amené à Rome fut exposé aux Bestes. Ces choses-là se passerent sous Trajan.

3 *Il s'en alla se coucher dans son sepulchre.* Ce pourroit estre icy une façon de parler figurée pour dire, qu'il mourut, & qu'il fut mis dans le tombeau; mais il semble d'abord que l'Autheur le prenne à la lettre, quoy que ce ne soit point du tout son sens, qui ne se doit entendre asseurément que de sa mort.

SUR LE XXV. CHAP. 1 *S. Clement troisiéme Evesque.* C'est celuy-là mesme dont S. Paul fait mention dans son Epistre aux Philippiens 4. 3. & qui fut successeur en la chaire Episcopale de Rome à Linus & à Cletus tous deux Martyrs, mais en divers temps. Il l'appelle Evesque de l'Eglise Romaine ou de Rome, comme il dit au Chapitre 27. en parlant de S. Photin, premier Evesque de l'Eglise de Lion, *primus Lugdunensis Ecclesiæ Photinus Episcopus.*

Les trois saints Martyrs qui sont nommez dans ce Chapitre, sont Evesques des premieres Eglises Metropoles & Patriarchales.

26. Apres celuy-cy Ælius Adrianus fut creé Empereur : Et c'eſt de luy, qui fut ſucceſſeur de [1] Domitian, que la ville de Ieruſalem fut appellée Ælia, parce qu'il l'avoit reparée en ſuite de ſes grandes ruines. Mais apres ces ſouffrances des Saints, ce ne fut pas aſſez à l'Ennemy des Chreſtiens d'avoir ſuſcité contre eux les Nations infidelles, il émut encore parmy eux des Schiſmes, il y fit naiſtre des Hereſies, & la Foy Catholique eſtant diviſée, elle ſe partagea diverſement par les diſputes. Car, ſous l'Empire d'Antonin l'Hereſie inſenſée des Marcionites, & des Valentiniens s'éleva : Et le Philoſophe Iuſtin, apres avoir écrit ſes Livres de l'Egliſe Catholique, fut couronné du Martyre pour le nom de Ieſus-Chriſt. Dans l'Aſie une perſecution s'eſtant élevée, S. Polycarpe Diſciple de l'Apôtre & Evangeliſte S. Iean, fut conſacré par le feu au Seigneur, comme une holocauſte tres pure, en la quatre-vingtiéme année de ſon âge. Mais dans les Gaules, pluſieurs furent couronnez par le Martyre, pour le nom de Ieſus-Chriſt : Des paſſions deſquels les Hiſtoires ont eſté fidelement conſervées parmy nous, juſques à preſent.

27. D'entre leſquels Photin premier Eveſque de l'Egliſe de Lion, qui eſtant plein de jours, fut tourmenté de divers ſupplices, & ſouffrit pour le nom de Ieſus-Chriſt. Mais Irenée tres-ſaint perſonnage, qui fut envoyé en cette Ville-là meſme par ſaint Polycarpe, y fut ſucceſſeur de ce bien-heureux Martyr, où il éclata d'une vertu admirable, & rendit principalement par ſa predication cette Ville toute Chreſtienne. Mais ſi-toſt que la perſecution arriva, le Diable y attira de ſi grandes guerres par la cruauté du Tyran, & une ſi grande multitude de Chreſtiens y fut égorgée, pour la confeſſion

SVR LE XXVI. CHAP. 1 *De Domitian*, liſez *de Trajan*. *Les Hiſtoires*, c'eſt à dire des Martyrs dont quelques-unes à la verité ſont bien venuës juſques à nous ; mais il faut auſſi avoüer que depuis S. Gregoire, il y en a eu beaucoup de perduës, toutefois il eſt croyable que luy-meſme dans ſes diverſes œuvres que nous avons encore, en a conſervé une bonne partie.

du nom de noſtre Seigneur, qu'il ne ſeroit jamais en noſtre pouvoir d'en dire preciſément le nombre, & d'en recueillir tous les noms. Mais noſtre Seigneur les a écrits dans le Livre de Vie. Le Bourreau dedia en ſa preſence par le Martyre à noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, S. Irenée tourmenté de diverſes peines: & quarante-huit Martyrs endurerent apres luy. Le premier d'entre leſquels fut Vetius Epagatus, ainſi que nous l'apprenons de ceux qui en ont écrit les Actes.

28. Mais, ſous l'Empereur Decius, il y eut bien encore d'autres guerres, qui furent émuës contre le nom Chreſtien: & on fit tant de maſſacres des Fidelles, qu'on ne les ſçauroit nombrer. Babyllas Eveſque d'Antioche, avec ſes freres qui eſtoient encore petits, Vrbain, Prilidan, & Epolone: Et Sixte Eveſque de l'Egliſe Romaine, avec Laurent Archidiacre, & Hippolyte, [1] mirent fin à leur vie temporelle, par le Martyre, pour la confeſſion du nom de noſtre Seigneur. Valentinian & Novatian, furent alors des principaux chefs des Heretiques, s'eſtant declarez ouvertement contre noſtre foy, à la ſuggeſtion de l'Ennemy de la pieté Chreſtienne. En ce temps auſſi ſept perſonnages furent ordonnez Eveſques, & furent envoyez dans les Gaules, pour y preſcher l'Evangile, comme [2] l'Hiſtoire de la paſſion de S. Saturnin Martyr le raconte. Elle dit donc que ſous le Conſulat de Decius & de Gratus, [3] comme on la pû recueillir de memoires fideles, que

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Mirent fin*, ou conſommerent leur vie: c'eſt la meſme choſe: Tout cecy eſt pris d'Euſebe.

2 *L'Hiſtoire de la Paſſion*, ou de la ſouffrance ou du Martyre de S. Saturnin, de laquelle nous n'avons point d'autre connoiſſance que par la citation qu'en fait icy S. Gregoire de Tours. Mais il n'en faut pas davantage, pour n'en point douter: & il n'eſt pas poſſible de dire ſans temerité, qu'un Hiſtorien auſſi ſoigneux & auſſi ſincere que l'Autheur, en euſt fauſſement allegué le paſſage, dont il ſe ſert en ſuite, pour marquer les noms des premiers Eveſques de ſept Egliſes illuſtres de ce Royaume. D'ailleurs, ſi ces meſmes Egliſes euſſent eſté perſuadées du contraire, il n'eſt pas vray ſemblable que la tradition en euſt eſté ignorée par S. Gregoire, qui a recherché avec tant de ſoin l'origine des Egliſes de ſa propre Nation, ou qu'elles ne s'en fuſſent écriées de ſon temps, contre luy meſme.

3 *Comme on la pû recueillir par de Memoires fidelles* Le Texte porte *Sicut*

la ville de Tolose commença d'avoir S. Saturnin pour premier & pour souverain Prestre. Et que ceux-cy furent envoyez en mesme temps, pour Tours [4] Gatien Evesque : pour Arles Trophime Evesque : pour Narbonne, Paul Evesque: pour Tolose, Saturnin Evesque : pour Paris [5] Denys Evesque : pour les [6] Auvergnats, [7] Astremoine Evesque : pour Limoges, Martial, où il fut destiné Evesque. De ceux-là, saint Denys Evesque de Paris, ayant esté tourmenté de diverses peines pour le nom de Iesus-Christ, [8] finit la vie presente par le glaive. Pour Saturnin, s'estant resolu d'endurer le Martyre, il dit à deux Prestres qu'il avoit auprés de luy, Pour moy je suis tout prest d'estre immolé, & le temps de mon depart approche, mais je vous prie de ne me point abandonner jusques à la fin. Toutesfois, quand il fut pris, comme on le conduisoit au [9] Capitole, ils l'abandonnerent, & fut entraisné seul. Si bien que se voyant delaissé de ces Prestres, on dit qu'il fit cette priere : *Seigneur Iesus-Christ exaucez-moy du Ciel, qui est le siege de vostre Sainteté, afin que l'Eglise de Tolose ne reçoive jamais* [10] *aucun des Citoyens de cette ville pour en estre Evesque.*

fideli recordatione retinetur, qui est encore une confirmation de la verité que cherche l'Autheur de l'Histoire du Martyre de S. Saturnin, premier Evesque de Tolose, qu'il appelle *souuerain Prestre* : car c'est un nom qui convient à tous ceux qui sont honorez de la qualité de Pontife.

4 *Gatian Evesque.* D'autres lisent *Gratian*, & il est vray que plusieurs Editions le portent ainsi, & entr'autres celle d'André du Chesne dans son 1. Tome des Historiens de France, & l'Edition de Paris in 8. de 1610. Mais non pas les plus anciennes, telle qu'une autre de Paris chez Guill. Morel, en 1561. d'ailleurs dans tout le Diocese de Tours, on ne dit point *S. Gratian*, mais *S. Gatien* : & c'est ce nom là mesme que porte l'Eglise Cathedrale.

5 *Denys Evesque pour Paris.* Ce lieu fait bien voir clairement, que le S. Denys premier Evesque de Paris, n'est point le S. Denys Areopagite, dont il est parlé dans le livre des Actes, 17. 34. Ce qui d'ailleurs a esté assez bien iustifié par Monsieur le Febvre Precepteur du Roy Loüis XIII. par le Pere Iacques Sirmond, & par Monsieur de Launoy Docteur de Paris.

6 *Pour les Auvergnats.* C'est à dire, pour Clermont en Auvergne.

7 *Astremoine.* C'est ainsi qu'on traduit le *Stremonius* du Latin.

8 S. *Denys finit la vie presente par le glaive.* Il ne nomme point ses deux Compagnons, Eleuthere & Rustic, qui furent martyrisez en mesme temps.

9 *Capitole.* C'estoit un lieu celebre à Tolose, d'où vient le nom de *Capitoux*, pour dire les Echevins de la ville.

10 *Aucuns des Citoyens de cette Ville*, de Tolose, *pour en estre Evesque.*

Ce que jusques à present nous sçavons n'estre point arrivé en cette Ville-là. Ce Saint ayant esté attaché à la queuë d'un Taureau furieux, fut precipité du haut des degrez du Capitole en bas, & finit ainsi sa Vie. Pour Gatien, Trophine, Astremoine, Paul & Martial, ils véquirent dans une grande sainteté, & apres avoir acquis force peuples à l'Eglise, & porté en tous lieux la Foy de Iesus-Christ, ils passerent de cette vie à la beatitude celeste, par une heureuse confession. Ainsi, tant par le Martyre, que par une confession tres-sainte, [11] ceux-cy ayant quitté la Terre, se sont retrouvez ensemble unis dans le Ciel.

29. Vn de leurs Disciples estant allé à Bourges, annonça aux habitans de cette Ville Iesus-Christ nostre Seigneur, le salut de tous les peuples. D'entre ceux-là donc, fort peu s'estant montrez persuadez des veritez de la Foy, [1] furent ordonnez Clercs, ils prirent [2] l'usage de la Psalmodie, & apprirent de quelle sorte ils devoient bâtir une Eglise, ou comme ils devoient celebrer les Mysteres sacrez en l'honneur de Dieu Tout-puissant. Mais ceux-cy n'ayant encore que peu de moyens pour bâtir, demanderent la maison d'un Citoyen pour en faire une Eglise. Quant aux Senateurs, & aux autres personnes de qualité, ils se trou-

& non pas pour estre Evesque de quelque lieu que ce soit, car c'est ainsi que ce passage se doit entendre: & certainement c'est une chose digne de remarque, ce qu'on a observé, qu'il ne s'est point vû de Citoyen de Tolose en avoir jamais esté Evesque, comme de nostre temps mesme, nous avons connu des Prelats d'autres Eglises de beaucoup de merite, n'y avoir pû parvenir, quelque desir qu'ils en eussent eu, avec le grand credit qu'ils avoient à la Cour.

11 *Ceux-cy.* C'est à dire cette heureuse pleïade, s'il faut ainsi dire, de sept grands Personnages qui véquirent en mesme temps, pour éclairer autant d'Eglises, dans les Gaules, du flambeau de la Foy, & de l'exemple de leurs vertus & de leur sainte vie, ont esté occuper glorieusement dans le Ciel la place des Anges revoltez, laissant icy bas à leurs successeurs un excellent modele pour bien gouverner les troupeaux qui leur sont commis.

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Furent ordonnez Clercs.* Cecy fait voir de quelle sorte on établissoit anciennement les Eglises, pour lesquelles on prenoit des Ministres d'entre ceux qui estoient convertis à la Foy.

2 *Ils prirent l'usage de la Psalmodie.* Car c'est de tout temps qu'on a psalmodié, c'est à dire chanté les Pseaumes dans l'Eglise.

voient encore en ce temps-là engagez au culte des faux Dieux, & ceux qui avoient receu la Foy, n'estoient que de pauvres gens, selon cette parole de nostre Seigneur, qui dit aux Iuifs par maniere de reproche; *Les Publicains & les femmes impudiques vous devanceront au Royaume de Dieu*, Matth. 21. 31. Mais ceux-cy n'ayant pû obtenir la maison qu'ils avoient demandée, trouverent un certain homme appellé Leocadius premier Senateur des Gaules, de la race de Vetius Epagatus, qui avoit souffert à Lion pour le nom de Iesus-Christ, comme nous l'avons remarqué cy-devant : à qui ayant fait entendre leur intention & leur Foy, il leur répondit; *Si la maison que j'ay à Bourges estoit propre pour l'Oeuvre que vous dites, je serois bien marry de vous la refuser.* Ils le remercierent de sa civilité, & s'estant jettez à ses pieds, ils luy offrirent trois cent Escus d'or, avec un bassin d'argent, & l'asſurerent que cette maison seroit propre pour le dessein qu'ils avoient de servir Dieu. Il prit trois Escus d'or pour benediction d'entre les trois cent qui luy furent offerts, & leur laissa genereusement tout le reste : il sortit des liens de l'Idolatrie où il estoit encore embarrassé: & s'estant converty à la Foy Chrestienne, il fit une Eglise de sa maison. C'est aujourd'huy la [3] premiere Eglise de Bourges, d'une merveilleuse structure, & honorée des Reliques [4] de S. Estienne premier Martyr.

30. Valerian & Gallien tinrent la place du vingt-septiéme Empereur, quand ils furent élevez à la dignité de l'Empire, & susciterent de leur temps une furieuse persecution contre les Chrestiens. Alors [1] Corneille &

3 *La premiere Eglise de Bourges*. Elle l'est encore aujourd'huy, puisque c'est la Cathedrale dediée sous le nom de S. Estienne, & bastie d'une fort belle structure, & peut-estre aussi magnifique que le pouvoit estre celle du temps de Gregoire de Tours, qui écrit cette Histoire.

4 *Des Reliques de S. Estienne*. Les Reliques de ce Saint sont abondantes en divers lieux : & la devotion qu'on a à ce glorieux Martyr, peut avoir esté cause de cette multiplication.

SVR LE XXX. CHAP. 1 *Corneille & Cyprian*, deux illustres

Cyprian ornerent Rome & Carthage de leur glorieux ſang. Et ce futau meſme temps que [2] Chrocus Roy des Alemans, ſe jetta dans les Gaules avec une puiſſante armée, où il fit de grands degaſts. On dit qu'il eſtoit plein d'arrogance, & qu'ayant fait beaucoup d'injuſtices, par les conſeils de ſa Mere qui eſtoit tres-injuſte, comme il eut mis une puiſſante armée d'Alemans ſur pied, ainſi que nous avons dit, il s'épandit par toutes les Provinces, & ruina toutes les anciennes Maiſons. Eſtant venu dans les païs des Auvergnats, il mit le feu dans un Temple [3] que les Galates appelloient [4] Vaſſe en langue Gauloiſe, & le renverſa de font en comble. Il avoit eſté [5] baſty d'une merveilleuſe ſtructure, ayant un double mur, celuy de dedans conſtruit de pierres fort menuës, & celuy de dehors façonné de quartiers de pierre de taille, & eſtoit de trente pieds d'épaiſſeur. Le mur interieur diverſifié de marbre, & d'ouvrage à la Moſaïque de pluſieurs couleurs. Son pavé eſtoit de marbre, & ſa couverture eſtoit de plomb.

31. Aupres [1] de cette Ville-là, repoſent les corps

Martyrs, Eveſques de Rome & Carthage, qui ſouffrirent le 14. jour de Septembre de l'année 255. & 260.

2 *Chrocus.* Ce Roy des Alemans qu'on tient avoir fait mourir S. Florentin dans les Gaules, ne ſe trouve gueres nommé ailleurs que dans l'Hiſtoire du martyre de S. Privat, ſecond Eveſque de Mande, dont la Feſte ſe celebre le 21. jour d'Aouſt, & dans l'Hiſtoire du martyre de ſaint Antidius Eveſque de Beſançon, dont auſſi la Feſte ſe celebre dans ſon Egliſe le 17. jour de Iuillet.

3 *Les Galates.* Il y a *Galatæ* : ie croy qu'il veut dire les Gaulois ; mais ie n'ay rien voulu changer : car il pourroit eſtre qu'une partie de la contrée de laquelle il eſt parlé en cét endroit, auroit porté du temps de Gregoire le nom *de Galatie*, comme nous avons encore quelques endroits de la France, qui s'appellent *la Goële*.

4 *Vaſſe.* C'eſt vn nom Gaulois que portoit vn Temple de l'Auvergne, dont ie ne ſçay point la ſignification ; & il eſt incertain s'il eſt d'un Dieu du Paganiſme, tel que l'eſtoit cét Heſſus des vieux Gaulois, dont il eſt parlé dans le 1. liu. de Lucain, ou de quelque autre choſe.

5 *Baſty d'une merveilleuſe ſtructure.* La belle Architecture eſtoit donc auſſi en uſage parmy nos anciens Gaulois, que quelques-uns veulent avoir eſté ſi barbares.

SVR LE XXXI. CHAP. 1 *Aupres de cette Ville-là.* C'eſt Clermont en Auvergne, où repoſe le corps de ſaint Liminius martyr, qui ſouffrit de grands tourmens par la violence de Chrocus Roy des Alemans, lors qu'il envahit les Gaules. La Feſte de ce Saint ſe celebre le 29. jour de Mars.

des Martyrs Liminius & [2] Antolianus, auſſi bien que [3] ceux de Caſſius & de Victorinus, qui s'eſtant aſſociez d'une affection fraternelle en l'amour de Ieſus-Chriſt, ont conquis enſemble le Royaume des Cieux, par l'effuſion de leur propre ſang. Car l'Antiquité raporte, que ce Victorinus qui ſervoit le Sacrificateur du Temple, que j'ay nommé, allant ſouvent au Bourg, qu'on appelloit le Bourg des Chreſtiens, pour les perſecuter, y fit rencontre de Caſſius qui eſtoit Chreſtien, par les predications & les miracles duquel s'eſtant ſenty touché, crût en Ieſus-Chriſt, abandonna les ordures des Temples prophanes, fut conſacré par le Bapteſme, & s'eſtant rendu fameux par ſes actions de vertu, peu de temps apres, il ſouffrit le Martyre, & luy & Caſſius, comme nous l'avons déja dit, s'eſtant mis en terre d'une ſainte affection, s'en allerent enſemble à la gloire du Royaume celeſte.

32. Les Allemans s'eſtant jettez dans les Gaules, S. [1] Privat Eveſque de Lodeve fut trouvé dans un antre auprés de Mande, où il vaquoit en jeûnes & Oraiſons, il y avoit eſté renfermé par la garniſon du Chaſteau [2] de Gredon. Mais le bon Paſteur, ne voulant point abandonner ſes Brebis aux loups, fut preſſé d'immoler aux Demons. Et comme il ny vou-

2 *Antolianus.* Il ſouffrit pour la Foy par la tyrannie de Chrocus, qui luy fit trancher la teſte aupres de Clermont, où il y a maintenant vne Egliſe de S. Gal, dans laquelle il eſt enſevely. On celebre ſa memoire le 6. iour de Fevrier.

3 *Caſſius & Victorinus.* Leur Feſte ſe celebre à Clermont le 15. de May : & endurerent le martyre avec Maximin, Anatholian, Aſtremoine. & 2265. perſonnes qui furent égorgées dans une meſme perſecution, pour la Foy de Ieſus-Chriſt.

SUR LE XXXII. CHAP. 1 *S. Privat Evéque de Lodéve.* C'eſt ainſi qu'il faut interpreter *Gaballitanæ Eccleſiæ Epiſcopus.* Ceſar fait mention des *Gabales* dans les confins de la Gaule Narbonnoiſe, qui peut eſtre le *Gevaudan.* Belleforeſt explique *Gabales*, pour *Gauachs* ; mais Vigenere affirme que c'eſt *Lodéve*, Toutefois le Martyrologe François dit que S. Privat eſtoit Eveſque de Mandes, & qu'il fut le ſecond de cette Egliſe là, qui endura le martyre ſous la tyrannie de Chrocus. Sa Feſte ſe celebre le 21. jour d'Aouſt.

2 *Le Chaſteau de Gredon.* Quelques-uns diſent *Gravelines* : mais ie n'y trouve gueres d'aparence, du moins s'il le faloit entendre de Gravelines, qui eſt ſur les coſtes de la Mer, du coſté de la Flandre.

lut point consentir, il fut battu de tant de coups de baston, qu'on le crut mort, & en fut tellement froissé, que peu de jours apres il expira. Mais enfin Chrochus fut fait prisonnier dans la ville d'Arles, où il receut les supplices qu'il avoit bien meritez, & finit ainsi sa vie par le glaive, apres avoir persecuté cruellement les Saints de Dieu.

33. Sous Diocletian, qui fut le trente-troisiéme Empereur, une furieuse persecution s'alluma contre les Chrestiens, laquelle dura quatre ans, & une fois le tres-saint jour de Pasques, plusieurs Chrestiens furent massacrez pour le vray culte de Dieu. Au mesme temps, S. [1] Quirin Prestre de l'Eglise de Siste, souffrit un glorieux Martyre pour le nom de Iesus-Christ. On luy pendit une meule de Moulin au col, & fut jetté à vau l'eau par la cruauté des Payens: mais au lieu d'aller à fonds, il fut soûtenu sur les Eaux par une vertu divine; sans que les Eaux en fussent troublées le moins du monde, parce qu'il ny enfonça point sous le poids d'aucun crime. Ce que le peuple qui estoit autour ayant admiré, il méprisa la fureur des Gentils, & courut promptement pourdelivrer le saint Prestre. Mais luy ne voulut point souffrir d'estre ainsi privé de la Couronne du Martyre: & levant ses yeux au Ciel; *Seigneur Iesus, dit-il, qui estes assis glorieusement à la droite de vostre Pere, ne souffrez point que je sois retiré de cette carriére : mais recevant mon Ame, joignez-moy à la societé de vos Martyrs, au repos eternel*: Et comme il achevoit ce discours, il rendit l'esprit; son corps ayant esté receu par les Chrestiens, qui luy donnerent l'honneur de la sepulture.

34. Constantin fut le trente-quatriéme qui obtint l'Empire des Romains, & regna trente ans avec grande prosperité. L'onziéme année de son Empire, lors

SVR LE XXXIII. CHAP. 1 *S. Quirin* Prestre, fut martyrisé avec S. Nicaise Evesque de Roüen, & Subscuie son Diacre, dans le païs Vexin, dont il est fait mention dans le Martyrologe, l'onziéme jour d'Octobre.

qu'apres le decez de Diocletian la paix eut esté renduë aux Eglises, le tres-saint Evesque Martin naquit à Sabarie Ville de la Pannonie, de parents Gentils qui n'estoient pas de petite condition. Ce mesme Constantin en la vingtiéme année de son Empire, fit mourir son fils Crispus par le poison, & sa femme Fausta dans le bain chaud, parce qu'ils avoient voulu trahir la dignité de l'Empire. De son temps, le venerable bois de la Croix de nostre Seigneur fut trouvé par les soins d'Helene sa Mere, sur l'avis que luy en avoit donné un Hebreu appellé Iudas, qui, depuis son Baptesme fut appellé Quiriace. L'Historien Eusebe a écrit ses Chroniques jusques à ce temps. Et depuis la 21. année de l'Empire de Constantin, le Prestre Hierôme y a mis une addition, où il nous apprend que le Prestre Iuvencus écrivit l'Evangile en Vers à la priere de cét Empereur.

35. Sous l'Empire de Constans florit Iaques Niebene, aux prieres duquel la clemence divine éloigna beaucoup de dangers de sa Ville, & en mesme temps [1] Maximin Evesque de Treves fut recommendable en toute sainteté : & en la 19. année du jeune Constantin, *l'illustre* Moine S. Antoine mourut âgé de cent ans. Le bien-heureux S. Hilaire Evesque de Poitiers, fut relegué au bannissement à la persuasion des Heretiques : Et là, s'estant appliqué à écrire des Livres pour la Foy Catholique, il les envoya à l'Empereur Constantius, qui l'ayant rappellé de son bannissement apres quatre ans, il luy permit de se retirer chez luy.

36. Ce fut alors que nostre lumiere commença de paroistre, & que toute la Gaule fut éclairée de ses nouveaux rayons, c'est à dire que ce fut en ce temps-là mesme que le bien-heureux S. Martin commença de prescher dans les Gaules, & qu'il donna de fortes persuasions aux peuples par beaucoup de miracles, que Ie-

SVR LE XXXV. CHAP. 1 *Maximin.* On fait sa Feste à Tréves, le 12. jour de Septembre.

ſus-Chriſt eſt veritablement Fils de Dieu, pour les détourner de l'incredulité des Gentils: Et certes il renverſa beaucoup de Temples profanes, opprima l'Hereſie, bâtit des Egliſes: & comme il éclatoit en beaucoup d'autres vertus, pour achever le merite de ſes loüanges, [1] il reſſuſcita trois Morts. En la quatriéme année de l'Empire de Valentinian & de Valens, S. Hilaire plein de ſainteté & de Foy, apres avoir fait pluſieurs Miracles s'en alla au Ciel. Et on lit de luy qu'il avoit auſſi reſſuſcité des Morts. [2] Melanie Dame Romaine s'en alla par devotion en Ieruſalem, ayant laiſſé ſon fils à Rome: Et cette Dame ſe comporta en toutes choſes avec tant de charité & de ſainteté, quelle fut appellée une ſeconde Tecle par tous ceux de ſon pays.

37. Apres la mort de Valentinian, Valens ſon frere qui fut ſon ſeul ſucceſſeur à l'Empire, commanda qu'on employaſt toute ſorte de contrainte pour faire aller les Moines à la guerre, & qu'on aſſommaſt à coups de baſton ceux qui n'y voudroient point aller. En ſuite les Romains firent [1] une guerre cruelle contre les Thraces, où il y eut une ſi grande defaite, que les Romains y ayant perdu leurs chevaux, s'enfuirent à pié. Et comme la plus grande partie fut taillée en pieces par les Goths, & que Valens meſme bleſſé d'un coup de fleche y eut eſté mis en fuitte, il ſe jetta dans une petite chaumine, où les Goths ayant mis le feu, il fut reduit en cendres avec la chaumine, &

SVR LE XXXVI. CHAP. 1 *Il reſſuſcita trois Morts.* C'eſt ainſi que l'avoit écrit devant luy Sulpice Sevére; & certes l'évenement en eſt ſi étonnant, que c'eſt une merveille qu'on en parle ſi peu apres des témoignages ſi conſiderables, ou que quelques-uns de ceux qui ont eſté reſſuſcitez par tant de Saints illuſtres, n'en ayent point celebré & magnifié le miracle, ou que dans le monde, quelques-autres de ceux-là meſmes n'en ayent point receu des honneurs extraordinaires, ou qu'ils n'en ſoient point devenus de tres-grands Saints.

2 *Melanie.* Elle eſt appellée Ieune dans le Martyrologe Romain, au 31. jour de Decembre, où il eſt dit qu'elle ſortit de Rome avec ſon mary Pinian, pour faire le voyage de Ieruſalem.

SVR LE XXXVII. CHAP. 1 *Vne guerre contre les Thraces.* Elle eſt amplement décrite dans le 31. livre d'Ammian Marcelin.

privé de la ſepulture qu'il avoit deſirée. Ainſi cét Empereur ſentit la vengeance divine tomber ſur luy, pour avoir répandu le ſang des Saints. S. Hierôme a écrit juſques en ce temps, & le Preſtre Oroſe a paſſé plus avant.

38. L'Empereur Gratian voyant donc la Republique abandonnée, fit Theodoſe collegue de ſon Empire. Celuy-cy mit toute ſon eſperance & ſa confiance en la miſericorde de Dieu : & calma l'émotion de beaucoup de Nations rebelles, non pas tant par l'épée, que par les veilles & les prieres. Il aſſura la Republique contre les troubles, & entra victorieux dans Conſtantinople. Et Maxime ayant remporté la Victoire, apres qu'il eut opprimé tiranniquement les peuples de la Grand'-Bretagne, fut creé Empereur par les Soldats. Il eſtablit ſon ſiege à Treves, & fit tuer en trahiſon l'Empereur Gratian. S. Martin ayant eſté fait Eveſque, vint trouver ce Maxime : & Theodoſe, qui avoit mis ſon eſperance en Dieu, receut tout l'Empire en la place de Gratian, &, par une inſpiration divine, il fit tuer Maxime, qu'il avoit déja depoüillé de la part qu'il s'y eſtoit acquiſe.

39. En Auvergne, apres Aſtremoine Eveſque & Predicateur *celebre*, le premier en ſuite qui fut élevé à une pareille dignité fut [1] Vrbicus, qui, de Senateur avoit eſté converty à la Foy. Il avoit une femme : mais [2] ſelon la coûtume de l'Egliſe, elle vivoit religieuſement, eſtant ſeparée de la compagnie de ſon mary admis au Sacerdoce. Ils eſtoient tous deux occupez à l'Oraiſon, à faire des aumônes & toutes ſortes de bonnes œuvres. Mais l'implacable Ennemy qui porte toûjours envie à la ſainteté, fit ſentir ſon émotion dans la femme, qui s'enflammant du deſir de poſſeder ſon

SVR LE XXXIX. CHAP. 1 *Vrbicus*. Cét Eveſque ſucceſſeur de Stremonius à l'Egliſe de Clermont, mourut environ l'an 312.

2 *Selon la coutume de l'Egliſe*. Ainſi les Eveſques mariez ne ſe ſervoient donc point de leurs femmes; mais ils vivoient & devoient vivre saintement, eſtant ſeparez de corps d'avec elles.

Mary, la fit devenir une autre Eve: car cette femme piquée d'une ardeur charnelle, & couverte des tenebres du peché, s'en alla au logis Episcopal, à la faveur des ombres nocturnes, où ayant trouvé tout fermé, elle heurta sans scrupule à la porte, & parla en cette sorte; *O Prestre du Seigneur, dormez-vous encore? serez-vous encore bien long-temps à ouvrir la porte?* [3] *pourquoy méprisez-vous vostre femme? comment est-ce que vos oreilles sont si fort endurcies? n'écoutez-vous pas les preceptes de S. Paul? car* [4] *il a écrit; retournez les uns avec les autres de peur que Satan ne nous tente. Ie retourne auprés de vous, & je ne vay point à quelque étranger; mais à celuy qui m'appartient.* Elle repeta plusieurs fois les mesmes choses, ou autres semblables: si bien que la Religion du Prestre du Seigneur s'attendrit à son sujet. Il la fit entrer en sa chambre: & quand il eut couché avec elle, il luy commanda de se retirer. Puis estant revenu à soy mesme un peu tard, il s'affligea de son forfait, & s'alla renfermer dans un Monastere de son Diocese pour en faire penitence: & de là, apres avoir soûpiré & versé des larmes pour effacer la soüilleure de son peché, il retourna dans sa Ville; où ayant achevé le cours de sa vie, il passa de ce monde en l'autre. De cette familiariré qu'il eut avec sa femme, une fille luy naquit, qui demeura en Religion. Et le Prestre, avec sa femme & sa fille furent ensevelis dans la Grotte de Cantob, joignant [5] le Boulevart de Publianus. Et [6] Legone fut fait Evesque apres luy.

3 *Pourquoy méprisez-vous vostre femme?* Elle appelle mépris d'avoir esté separée d'avec son mary: mais l'avoit-elle esté sans son contentement? Du moins n'y a-t'il point d'apparence de croire qu'elle eust fait vœu de vivre comme vne Vierge estant mariée.

4 *Il a écrit.* C'est S. Paul dans la 1. aux Corinth. 7. 5. Ce qui fait voir que les femmes lisoient alors les saintes Escritures, & qu'elles les lisoient dans la langue qu'on leur preschoit l'Evangile.

5 *Le Boulevart de Publianus.* Le Texte porte *iuxta Aggerem Publianum*, & non pas *Publicanum*, que quelques-uns ont pris pour une levée publique; mais je n'ay rien osé changer: & cecy pourroit estre quelque ancien boulevart de Clermont, qui portoit ce nom là.

6 *Legone fut Evesque apres luy*: apres Vrbicus. Ce Legone, que d'autres

40. Celuy-cy eſtant decedé, [1] S. Allyre perſonnage d'une ſainteté extraordinaire, & d'une vertu ſinguliere, fut choiſy pour eſtre ſon ſucceſſeur. Il éclata dans une ſi grande pureté, que ſa Renommée vola dans les pays étrangers. D'où il arriva que la fille de l'Empereur qui reſidoit à Treves, fut guerie par ſon interceſſion, d'un Eſprit immonde dont elle eſtoit poſſedée. Ce que nous avons marqué particulierement dans le Livre que nous avons écrit de ſa Vie. Il parvint, comme on dit, à une fort grande vieilleſſe: Et ainſi ſe trouvant plein de jours & de bonnes œuvres, ayant fourny la carriere de cette vie; il la termina par une fin heureuſe pour aller à Ieſus-Chriſt: & fut enſevely dans une caverne au faux-bourg de la Ville. Il eut un Archidiacre qui meritoit bien le nom de Iuſte qu'il portoit, qui ayant achevé le cours de ſa Vie en bonnes œuvres, fut mis au tombeau de ſon Maiſtre. Apres le trépas de S. Allyre Confeſſeur, tant de miracles ſe firent ſur ſon glorieux Sepulchre, qu'il ne ſeroit pas poſſible de les écrire tous, ny de les retenir en ſa memoire. Saint Nepotian fut ſon ſucceſſeur.

41. [1] S. Nepotian eſtoit donc tenu pour le quatriéme Eveſque d'Auvergne. Cependant ceux de Treves envoyerent des Ambaſſadeurs en Eſpagne; d'entre leſquels un certain [2] Artemius, d'une ſageſſe &

appellent Leogontius, & ſurnommé Saint, a une Egliſe ſur les murailles de la ville de Clermont vers l'Occident, où il eſt inhumé.

SVR LE XL. CHAP. 1 S. *Allyre*. C'eſt en Latin *Sanctus Hillidius* ou Illidius, qui floriſſoit environ l'an 370. Gregoire de Tours en fait encore mention dans ſon Livre de la Vie des Peres, au 2. chap. où il dit avoir eſté guéry d'une grande maladie, par les prieres de ce Saint. Savaron dans ſon livre des Origines dit qu'il mourut le 5. jour de Iuin de l'année 385. Il fut inhumé dans vne Abbaye fameuſe de ſon nom, de l'Ordre de S. Benoiſt, où l'on celebre ſa Feſte le 7. iour de Iuillet.

SVR LE XLI. CHAP. 1 S. *Nepotian*, que S. Gregoire appelle 4. Eveſque d'Auvergne, quoy qu'en effet il en fut le cinquiéme, s'il faut compter Auſtremoine, Vrbicus, Legonus, Illidius, & Nepotianus, tous honorez de la qualité de Saints. Les Origines de Clermont marquent ſa mort au 2. jour d'Octobre environ l'an 388. & fut enſevely dans l'Egliſe de S. Venerande, comme le témoigne noſtre Autheur, dans le 37. Chap de ſon livre de la gloire des Confeſſeurs.

2 *Artemius*. Celuy cy eſt Saint comme ſon predeceſſeur Nepotian, qui le

d'une beauté admirable, & dans la fleur de sa jeunesse, se trouva surpris d'une violente fiévre, & demeura malade [3] en Auvergne, tandis que les autres continuerent leur chemin. Il s'estoit marié peu de temps auparavant à Treves. Mais ayant esté visité pendant sa maladie par S. Nepotian, & [4] oinct par luy-mesme de la sainte huile, il fut guéry par la grace de Dieu. Et comme il eut oüy la prédication du mesme Saint, [5] il oublia son épouse terrienne, & ses propres richesses, pour s'unir entierement à l'Eglise sainte; & comme il fut admis dans la Clericature, il y vêquit avec tant de sainteté, qu'il fut successeur de S. Nepotian, pour gouverner le Troupeau du Seigneur dans sa Bergerie.

42. Environ ce mesme temps, un Senateur d'Auvergne, nommé [1] Iniuriosus, avoit fiancé une jeune fille de pareille condition que luy, laquelle avoit de grands

convertit. Il estoit de Tréves, & d'une honneste famille, qui pour estre marié, ne laissa pas d'estre élevé à la dignité Episcopale, où il véquit en grande sainteté. Savaron dit qu'il deceda environ l'an 394. Il y avoit autrefois une Eglise au faux-bourg de Clermont dediée sous son nom: mais elle est maintenant ruinée.

3 *En Auvergne.* A Clermont ville Episcopale d'Auvergne, qui ne seroit pas aujourd'huy trop le chemin pour aller de Treves en Espagne: mais les routes varient selon les temps & les lieux, qui sont quelquefois libres, & qui ne le sont pas aussi quelquefois.

4 *Oint de la sainte huile.* C'est l'huile qu'on donne aux malades, & qu'on appelle aujourd'huy Extreme-onction, parce qu'on ne la donne d'ordinaire qu'à l'extremité. Le saint Evesque Nepotian l'administre luy-mesme à ceux qui en ont besoin, sans en laisser la fonction à quelque Prestre de sa Ville, s'il y en avoit d'autres que luy, comme il est bien croyable qu'il y en avoit.

5 *Il oublia son Espouse.* C'est pourtant une chose assez rare que cela se fasse legitimement, sans son consentement, & qu'un Evesque aussi saint que Nepotian, engage dans la Clericature un jeune homme marié, s'il n'estoit pas permis en cét estat de rendre ses devoirs à sa femme. Mais les choses de la Discipline ont changé, comme il arrive de temps en temps.

SUR LE XLII. CHAP. 1 *Iniuriosus.* L'Histoire de ce jeune homme, qui estoit personne de qualité dans la ville de Clermont en Auvergne, est tout à fait memorable, de laquelle nostre Autheur a encore fait mention dans son livre de la gloire des Confesseurs. Si la France eust eu en ce temps autant d'Escrivains celebres, comme il y en avoit fort peu, il ne faut pas douter qu'ils l'auroient écrite soigneusement, & que nous en aurions encore d'autres témoignages, que les seuls qui nous restent par S. Gregoire de Tours. On celebre sa Feste à Clermont, aussi bien que de sa femme Vierge, que l'Histoire ne nomme point, le 25. jour de May.

biens. Les articles du contract de mariage ayant esté signez, & les gages ayant esté donnez, on arresta le jour pour celebrer les Nopces. Ils estoient tous deux uniques à leurs peres ; On les épouse, on les meine coucher en un lit, selon la coutume. Mais la jeune Mariée se prit à pleurer amerement, & se tourne vers la muraille. Le jeune Gentil'homme luy dit : *Qu'est-ce qui vous trouble ? obligez-moy de me le dire :* Et comme elle ne luy disoit rien ; *Ie vous conjure au nom de Iesus-Christ Fils de Dieu, de me dire doucement ce qui vous afflige.* Alors se tournant vers luy ; *Quand ie pleurerois,* luy dit-elle, *tous les jours de ma vie, pourroit-il sortir assez de larmes de mes yeux, pour noyer la grande détresse que ie sens dans le cœur ? car ie m'estois proposé de conserver pour Iesus-Christ mon corps, sans qu'il fust soüillé d'aucun attouchement humain ; mais ie suis bien mal-heureuse que j'aye esté tellement abandonnée de luy, que je n'aye pû accomplir ce que ie m'estois si bien proposé, puis qu'il faut que ie perde aujourd'huy ce que j'ay conservé si soigneusement jusques icy. Me voilà maintenant abandonnée de Iesus immortel, qui me promettoit le Paradis en mariage, & cependant je me trouve aujourd'huy tombée dans l'alliance d'un homme mortel : & au lieu de roses qui ne devroient jamais fannir, je ne trouveray que des feüilles seiches, qui me rendront méprisable : au lieu de vestir la Robe de pureté, lavée dans le sang de l'Agneau, la Robe dont j'estois nagueres habillée m'est cent fois plus onereuse qu'elle ne m'est honorable. Mais, à quoy bon tant de discours ? Ie suis malheureuse, ayant pû obtenir le Ciel, de me voir aujourd'huy plongée dans les abysmes. O si ces choses eussent jamais deu m'arriver, pourquoy le jour qui a esté le commencement de ma vie, n'en a-t-il point esté la fin ? Qu'il m'eust esté bien plus avantageux de franchir le pas de la mort que de succer le laict ! Que les baisers de mes Nourrices m'eussent esté bien*

plus doux dans la biere, que dans le berceau! I'ay en horreur les beautez de la Terre, quand je voy les mains percées de mon Redempteur pour la vie du Monde. Et je ne sçaurois regarder les Diadémes tout rayonnants de pierreries, quand je considere en esprit cette Couronne d'épines, qui me donne tant de ravissement. Ie rejette bien loin en mon cœur toutes ces grandes possessions que vous avez en la Terre, quand je contemple les delices du Ciel. I'abhorre vos lambris dorez, toutes les fois que i'éleve mes yeux en haut, pour regarder avec admiration le Seigneur de gloire assis au dessus des Astres. Alors le jeune homme émû par la pieté, luy dit en pleurant: *Nos parents qui sont personnes de qualité, entre tous ceux du païs, n'ayant point eu d'autres Enfans que nous, ont jugé à propos de nous joindre ensemble, pour conserver leur lignée, & pour empescher aussi qu'un Etranger ne vint recueillir leur succession aprés leur mort.* Elle luy répondit: *Le Monde n'est rien, les Richesses mondaines ne sont rien du tout, la pompe du siecle est moins que rien, & la vie mesme de laquelle nous joüissons, n'est encore quoy que ce soit. Mais nous devons chercher soigneusement cette vie, qui ne s'acheve point par la mort temporelle, qui ne se dissout point par aucune maladie, & qui ne finit point par aucune cheute: où l'homme demeurant dans une felicité eternelle, vit d'une lumiere qui ne se couche jamais: Et, ce qui est plus grand que tout cela, où il contemple la divine presence du Seigneur, de laquelle il joüit à l'eternité, se trouvant transformé dans un estat angelique, pour avoir une joye infinie.* A quoy il repliqua: *Par les charmes de vostre eloquence,* dit-il, *cette vie eternelle dont vous m'avez parlé, a éclairé mon esprit d'une si grande lumiere, que comme il en est tout à fait penetré, si c'est vostre volonté de vous abstenir de toute concupiscence charnelle, je m'en abstiendray bien aussi, & je n'auray point d'autre volon-*

té que la vostre. Cela vous seroit peut-estre bien difficile, luy dit-elle, *d'en faire autant à l'égard de toutes sortes de femmes. Si vous le faites neantmoins, & que vous trouviez bon que nous demeurions sans soüilleure dans le siecle, je vous donneray une partie de la dot qui m'a esté promise par mon Epoux le Seigneur Iesus, à qui je me suis deuoüée pour servante & pour Espouse.* Alors le jeune Gentil-homme s'estant armé du signe de la Croix, luy dit : *Ie suivray vos avis, & je feray ce que vous m'ordonnerez.* Et s'estant donnez les mains l'un à l'autre, ils demeurerent en repos. Puis ayant dormy de la sorte, plusieurs années dans un mesme lict, il véquirent avec une chasteté loüable. Ce qui fut manifesté à l'heure de leur trépas. Car apres avoir achevé le combat *des Saints pendant cette vie*, comme la Vierge épouse fut partie pour aller à Iesus-Christ, son Mary ayant accomply la ceremonie de ses obseques, en la mettant au tombeau; *Ie vous rends graces*, dit-il, *ô mon Seigneur & mon Dieu, de ce que je vous rends le trésor dans la mesme pureté, qu'il vous avoit plû de me le confier.* Surquoy la jeune fille morte; *Pourquoy*, luy dit-elle en se souriant, *parlez-vous d'une chose qu'on ne vous demande pas?* puis ayant esté ensevelie, il ne demeura pas long-temps apres elle. Leurs sepulchres furent mis vis à vis l'un de l'autre, contre les murs opposites, où par un nouveau Miracle, leur chasteté parut manifestement aux yeux de tout le monde. Car dés le lendemain, si-tost qu'il fut jour, le peuple, qui aborda de tous costez en ce lieu là, trouva les deux corps ensemble dans un mesme sepulchre, lesquels on avoit laissez en deux fosses diverses, afin que leurs Ames estant jointes au Ciel, leurs corps ne fussent point aussi separez dans le monument. Les Habitans de ce lieu, les ont voulu jusques à present appeller *les deux Amans.* Nous en avons fait mention dans nostre Livre des Miracles.

43. En la seconde année d'Arcadius & d'Honorius, S. Martin Evesque de Tours, plein de vertus & de sainteté, ayant donné beaucoup de secours aux infirmes, passa heureusement de cette vie à une meilleure pour aller à Iesus-Christ, en la quatre-vingt-uniéme année de son âge, & en la vingt-sixiéme de son Episcopat, dans un bourg de son Diocese appellé Cande. Il mourut un Dimanche sur la mi-nuit, [1] Atticus & Cæsarius estant Consuls, & à l'heure de son trépas plusieurs [2] entendirent des voix de gens qui sembloient psalmodier dans le Ciel. Ce que nous avons expliqué plus amplement dans le premier Livre que nous avons écrit de ses Vertus. Quand ce saint personnage fut tombé malade au bourg de Cande, comme nous l'avons déja dit, les Poitevins & les Tourangeaux se trouverent à son trépas: & le Saint fut à peine expiré, qu'il survint un grand debat entre ces deux peuples: car les Poitevins disoient; *C'est nostre solitaire que nous avons élevé: il a esté nostre Abbé, nous demandons que son corps nous soit confié. Qu'il vous suffise que tant qu'il a esté Evesque dans le Monde, vous avez joüy de son entretien, vous avez mangé avec luy, vous avez esté confirmez par ses benedictions, & vous avez eu la joye d'estre consolez par ses Vertus. Que toutes ces choses là vous suffisent donc, & qu'il nous soit permis au*

SVR LE XLIII. CHAP. 1 *Atticus & Cæsarius estans Consuls.* C'est Pontius Atticus, & Flavius & Cæsarius, selon Cassiodore, qui est la 398. année de nostre salut, dans laquelle année, Gregoire marque la mort de S. Martin. Mais, selon d'autres, cette mesme mort échut en la 401. année de nostre salut. Ragonius Vincentius Celsus, & Flavius Frauita estant Consuls, qui estoit la sixiéme année du regne des Empereurs Arcadius & Honorius.

2 *Entendirent des voix*, ou penserent entendre: car selon qu'on a de l'estime ou du mépris pour quelqu'un, on void, ou on entend bien souvent des choses conformes aux sentiments qu'on a conceus d'amour ou de haine: Et c'est ainsi qu'en mesme temps & en mesme lieu, des gens apperçoivent quelques fois des choses dont les autres ne se fussent pas seulement defiez. Ce qui est arrivé en ma presence une fois en ma vie. Ie veux bien croire pourtant, que des voix extraordinaires & miraculeuses furent oüyes au Ciel quand S. Martin mourut. Mais, quoy qu'il en soit; le peuple n'est pas toûjours un bon témoin de toutes les choses qu'il dit, & qu'il pense, parce qu'il est souvent trop credule & facile à preoccuper.

moins d'avoir ſon corps privé de vie. A cela les Tourangeaux répondoient ; *Si les choſes qui ont eſté operées par ſes Vertus nous doivent ſuffire, comme vous le dites, ſçachez que vivant avec vous, il a fait plus d'œuvres qu'il n'a fait icy : car, afin d'en paſſer beaucoup ſous ſilence, il vous a reſſuſcité deux Morts, & ne nous en a reſſuſcité qu'vn ſeul : &, comme il le diſoit luy-meſme fort ſouvent, il avoit plus de Vertus* miraculeuſes *devant qu'il fût Eveſque, que depuis qu'il a eſté élevé à l'Epiſcopat. Il eſt donc neceſſaire qu'eſtant mort, il accompliſſe chez nous ce qu'il n'a point fait eſtant vivant. Il vous a eſté oſté, il nous a eſté donné de Dieu. Que ſi l'ancien uſage doit eſtre obſervé,* [3] *il doit avoir ſon ſepulchre dans la Ville où il a eſté ordonné par la permiſſion de Dieu. Au reſte, ſi vous penſez obtenir ce privilege, à cauſe du Monaſtere qu'il a fait chez vous, ſçachez que ſon premier Monaſtere fut celuy qu'il fit dans le Milanois.* Comme ils conteſtoient de la ſorte, le jour ſe paſſa, & la nuit vint: & le Corps du Saint ayant eſté mis au milieu d'eux, & les ſerrures des portes ayant eſté fermées, le Saint Corps fut gardé des deux peuples, ceux de Poitou s'eſtant reſolus de l'emporter le matin par force : Mais Dieu tout-puiſſant ne voulut pas priver la ville de Tours de ſon propre Patron. Enfin ſur la minuit tous les [4] Poitevins s'endormirent de telle

3 *Il doit avoir ſon ſepulchre dans la Ville où il a eſté ordonné.* C'eſtoit l'ancien uſage de n'ordonner point les Eveſques qu'aux lieux où ils eſtoient deſtinez. C'eſt pourquoy les Metropolitains qui en faiſoient la fonction, ſe tranſportoient pour cela meſme aux Egliſes des Eveſchez de leur Province. Mais aujourd'huy en France, ſi les Eveſques ne devoient eſtre inhumez qu'au lieu où ils ont eſté ordonnez, il faut avoüer qu'il y en auroit beaucoup plus à Paris qu'il n'y en a pas. Mais cecy ſe peut entendre des lieux pour leſquels les Eveſques ont eſté ordonnez, & non pas des lieux où ils ont eſté ordonnez, n'ayant égard qu'à la Ceremonie de leur Sacre.

4 *Les Poictevins,* &c. Par les Poictevins & les Tourangeaux, il faut entendre quelques Preſtres & Clercs de Poictou, & du Dioceſe de Tours, avec fort peu d'autres gens meſlez avec eux. Ce qui ſe peut aiſément juger par le nombre de ceux qui accompagnerent dans le bateau le corps de S. Martin, que les Tourangeaux enleverent aux Poictevins ; C'eſt à dire les Clercs de l'Egliſe de Tours, aux Clercs de l'Egliſe de Poictiers.

ſorte, qu'il n'y en demeura pas un ſeul d'eveillé. Si bien que les Tourangeaux les voyant tous endormis, prirent le Corps Saint, que les uns firent paſſer par la feneſtre, & que les autres receurent par dehors. Ils le mirent dans un bateau avec tout le peuple, & deſcendirent par la riviere de Vienne, qui ſe décharge dans la Loire, d'où ils remonterent à Tours, avec actions de graces en chantant des Pſeaumes & des Cantiques de loüanges. A la voix deſquels les Poitevins s'eſtant éveillez, n'ayant plus rien du threſor qu'ils gardoient, retournerent chez eux avec grande confuſion.

Que ſi quelqu'un s'informe, pourquoy depuis la mort de S. Gatien, il n'y a eu qu'un ſeul Eveſque de Tours appellé [5] Litorius, juſques à S. Martin, qu'il ſçache que par les troubles des Payens, la ville de Tours demeura bien long-temps ſans benediction Sacerdotale. Car ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion Chreſtienne en ce temps-là, celebroient en cachette le divin Office : Et ſi quelques-uns eſtoient trouvez par les Payens imbus du Chriſtianiſme, ou ils eſtoient battus outrageuſement, ou [6] ils perdoient la vie par le glaive.

Depuis la Paſſion donc de noſtre Seigneur, juſques au trépas de ſaint Martin [7] on compte 412. ans.

5 *Litorius.* Il eſt appellé *Lidorius* en d'autres lieux, que ceux du païs appellent S. Lidoire, dont il ſera parlé en ſon lieu.

6 *Où ils perdirent la vie.* C'eſt ainſi qu'on perſecute toûjours les Saints, ſous pretexte qu'ils troublent l'Eſtat, qu'ils ſont des Novateurs, & qu'ils changent la Religion : mais tels qui ſont deſ-honorez en un temps, ſont reverez en un autre, quand ils ne ſont plus au monde. Et plus on fait les zelez pour la pieté, & plus on exerce de cruautez inhumaines contre les plus gens de bien; De là eſt venu que la pluſpart des meilleurs Empereurs du Paganiſme, ont eſté les plus grands perſecuteurs des Chreſtiens.

7 *On compte 412. ans.* Il n'y en doit pas tant avoir, ſelon les meilleurs Chronologues, & entre autres Denys Petau, qui juſtifie que S. Martin mourut en l'année 401. de noſtre Salut, Vincentius & Fravita eſtant Conſuls : & non pas ſous le Conſulat de Cæſarius & d'Atticus, qui eſtoit l'an 397. comme S. Gregoire de Tours luy-meſme l'a écrit au commencement de ce Chapitre.

Icy eſt la fin du premier Livre, contenant l'Hiſtoire [8] de 5546. ans. Leſquels ſont supputez depuis le commencement du Monde juſques à l'année de la mort de S. Martin Eveſque.

8 *L'Hiſtoire de 5546. ans.* Cela n'eſt pas vray, ſelon le calcul de ceux qui ont fait les ſupputations exactement, leſquels ne trouvent que 4384. ans.



LES CHAPITRES du second Livre.



L'HISTOIRE DES FRANCOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE SECOND.

EN continuant mon Histoire, selon l'ordre des Temps, [1] j'y entre-mesle confusément les vertus des Saints, & les défaites des Nations : Car ie ne pense pas qu'il y ait grand sujet de me blâmer, si parmy la confusion qui trouble le repos des miserables, ie fais mention de l'heureuse vie des Saints, puisque cela ne vient pas tant de la facilité de l'Ecrivain, que de la suite des choses & du temps. Et certes, si le Lecteur curieux y prend bien garde, il trouvera dans les Histoires des Rois d'Israël, de quelle sorte sous Samuël le juste, mou-

1 *J'y mesle confusément*, &c. Il excuse & justifie en mesme temps dans cette Préface, le meslange de divers sujets, qu'il fait dans le corps de son Histoire, à l'exemple des saintes Escritures, aussi bien que des écrits d'Eusebe, de Severe, de S. Hierôme, & d'Orose, desquels il continuë en quelque sorte le dessein de l'Ouvrage qu'ils avoient entrepris,

rut le sacrilege Phinées ; & comme sous David, qui fut un si valeureux guerrier , le terrible Goliath fut abbatu. Il se souviendra bien aussi comme du temps de l'excellent Prophete Elie , qui arresta la pluye quand il voulut , & qui la fit descendre sur les terres arrides, quand il luy plût , qui enrichit par sa priere la pauvreté de la veufve ; combien il y eut de défaites de peuples, combien de famines, ou quelle seicheresse affligea la terre. Ce qui se passa sous le regne d'Ezechias, à qui Dieu prolongea la vie de quinze ans, lors que Ierusalem souffrit tant de maux. Comme aussi sous Elisée le Prophete, qui ressuscita quelques Morts , & qui fit plusieurs autres Miracles parmy le peuple , il y eut tant de miseres & de calamitez qui opprimerent le peuple d'Israël. Ainsi Eusebe, *Sulpice* Severe, *Saint* Hierôme dans ses Chroniques, & Orose, ont meslé ensemble les guerres des Roys, & les Miracles des Martyrs. Et c'est de la mesme sorte que j'ay voulu écrire cette Histoire , afin de rendre plus facile à tout le Monde la connoissance des choses memorables qui se sont passées selon l'ordre des siecles & la suite des années , jusques à nostre temps. Ayant donc touché beaucoup de choses des Histoires des Autheurs que je viens de nommer ; nous viendrons à parler, Dieu aidant , de celles qui se sont faites en suite.

1. Apres le trépas de S. Martin Evesque de Tours, personnage sublime & incomparable , des Vertus & des Miracles duquel nous gardons soigneusement des Livres entiers, Brice luy succeda dans son Episcopat : quoy que pendant sa jeunesse, il eust dressé des embûches à S. Martin, tant qu'il vesquit, parce qu'il le reprenoit souvent, de s'amuser à des choses frivoles. Il arriva un jour qu'un malade qui avoit souhaité quelque remede de S. Martin , ayant rencontré dans la place publique Brice qui n'estoit alors que Diacre, il luy dit bonnement, *qu'il cherchoit le saint Homme , & qu'il ne sçavoit pas où il le pourroit trouver , ny à quoy il*

pouvoit estre occupé. Brice luy dit; [1] *Si vous cherchez ce Resveur, le voyez-vous là loin? le voilà qu'il regarde attentivement le Ciel comme un insensé.* Quand le pauvre eut obtenu par la rencontre du Saint ce qu'il avoit desiré, le saint Homme se tournant du costé de son Diacre, *Hé bien Brice*, luy dit-il, *vous semble-t-il que je sois un insensé?* Et comme le jeune Diacre tout confus, luy eut denié d'avoir jamais rien dit de semblable; *N'écoutois-je pas ce que vous disiez*, luy repartit le Saint, *quand vous en proferâtes les paroles assez loin de moy? Cependant je veux bien que vous sçachiez, que j'ay obtenu de Dieu, que vous arriverez apres moy à la dignité Pontificale: mais souvenez-vous que dans l'Episcopat vous aurez de grandes traverses à supporter.* Brice entendant ces choses s'en moquoit *en son cœur* disant; [2] *N'ay-ie pas bien dit, que cét homme disoit des folies?* Et quand mesme il fut élevé à l'honneur de la Prestrise, il se moquoit encore plus souvent du saint Homme, & [3] le pressoit par des railleries piquantes, à luy faire des reproches de sa temerité. Mais quand, [4] du consentement des Ci-

SVR LE I. CHAP. 1 *Si vous cherchez ce Réveur.* Il parle de saint Martin qui l'avoit ordonné Diacre, & de qui toutes les vertus luy sembloient ridicules. En quoy il y a sujet de s'étonner, que ce personnage de qui la jeunesse estoit si legere, eust esté ordonné dans le Ministere de l'Eglise par un si grand Evesque que l'estoit S. Martin. Et certes toute la conduite de ce jeune Ecclesiastique paroissoit imprudente & temeraire, comme il est aisé de le juger de tout ce que S. Gregoire en écrit icy. Cependant, comme il estoit fort chaste, il fut ensuite non seulement successeur en la dignité de son Maistre, mais encore un grand Saint, dont la Feste se celebre dans l'Eglise le 13. jour de Novembre, comme il est marqué dans le Martyrologe Romain.

2 *N'ay-je pas bien dit*, &c. Brice ne pouvoit s'imaginer, qu'estant si étourdy qu'il l'estoit pendant sa jeunesse, quoy qu'il fust Diacre, pûst jamais arriver à la dignité Episcopale. D'où il faut juger qu'on avoit alors vn grand soin de choisir des personnes de grande vertu & de grand merite pour gouverner les Eglises.

3 *Le pressoit par des railleries piquantes*, ou par des injures outrageuses, *conuiciis lacessiuit.* Ce qui n'est pas seulement indigne d'un Prestre, mais de quelque Laïque que ce soit, qui fait profession d'honnesteté. Et certes il n'est jamais permis de suivre les mouvements de son mauvais naturel, quand ils choquent le prochain.

4 *Du consentement des Citoyens.* Car le peuple, ou du moins les principaux du peuple estoient convoquez avec le Clergé pour l'élection des Evesques.

toyens, il eut receu la charge Pontificale, il s'adonnoit à l'Oraison, & bien qu'il fust superbe & vain de son naturel, on le tenoit [5] pour estre fort chaste. Toutesfois en la [6] trente-troisiéme année de son Pontificat, une deplorable accusation s'éleva contre luy, pour un fait de crime. Car une femme à qui les Valets de chambre avoient accoûtumé de porter le linge à blanchir, laquelle, sous pretexte de pieté, avoit changé son habit ordinaire en vestement de Devote, fit toutesfois un Enfant, sans avoir de Mary. Au sujet de quoy tout le peuple de Tours, s'alluma de grande colere, & tourna tout le crime contre l'Evesque, qu'il vouloit lapider, disant; *Vrayement la pieté du Saint a long-temps dissimulé vostre luxure. Mais Dieu ne veut pas permettre davantage, que nous soyons soüillez en baisant* [7] *vos mains indignes.* Brice nia cela fort & ferme, & leur dit enfin; *Aportez-moy donc l'Enfant.* Et comme l'Enfant luy eust esté presenté, qui n'avoit que trente jours, l'Evesque luy dit; *petit Enfant, je t'adjure par Iesus-Christ Fils de Dieu Tout-puissant, que tu ayes à declarer presentement devant tout ce monde si je t'ay engendré.* L'Enfant parla; *Vous n'estes point mon pere.* Alors le peuple l'ayant prié de luy demander, *qui estoit donc son pere.* Le Prestre dit, *Cela ne me regarde pas.* Pour ce qui me concerne, je me suis mis en peine de le luy demander, & il m'a

5 *Il estoit tenu pour estre fort chaste.* C'estoit donc une qualité bien essentielle pour l'Episcopat: & il y avoit donc aussi des Ecclesiastiques qui n'estoient pas en reputation d'avoir toute la pudeur qu'il seroit à desirer, ainsi que la pudicité devroit estre une qualité inseparable de toutes les personnes appellées aux Ministeres sacrez.

6 *En la 33. année de son Pontificat,* de son ordination à la chaire Episcopale: il devoit estre alors aagé pour le moins de soixante ans, ou bien il devoit avoir esté ordonné bien jeune à l'ordre de Diacre, & en suite à celuy de Prestrise, où neantmoins on estoit admis rarement par les anciennes Constitutions, devant l'aage de trente ans: & ainsi l'accusation du crime d'impureté contre vn Evesque de cét aage là, qui d'ailleurs avoit toûjours véeu chastement & sans reproche, ne devoit pas avoir grande apparence.

7 *En baisant vos mains.* Le peuple baisoit donc les mains des Evesques, pour marque des grands respects qui leur estoient rendus. Cette sorte de Ceremonie religieuse & respectueuse, n'est plus maintenant en usage qu'au Pape, à qui tout le peuple va baiser les pieds.

répondu. Mais s'il y a quelque chose en cela qui vous regarde, demandez-le luy vous-mesme. Alors quelques-uns ayant dit, qu'il y avoit de la Magie en ce qu'ils venoient d'entendre, ils s'éleverent tous contre luy d'un commun consentement, & le traînant dehors avec violcẽe; *Vous n'aurez plus*, luy dirent-ils, *d'authorité sur nous, comme vous avez eu jusques icy sous le faux nom de Pasteur.* Sur quoy, pour donner encore quelque satisfaction au peuple, il mit dans sa robe des charbons ardents, & les serrant contre luy, il les porta ainsi jusques au sepulchre de S. Martin, suivy de la foule du peuple. Et les ayant jettez devant le sepulchre, son vestement ne parut point du tout brûlé: Et dit au peuple: *Comme vous voyez que mon habit n'est point brûlé par le feu que j'y ay mis, ainsi mon corps n'est point soüillé d'aucun attouchement que j'aye eu avec cette femme.* Mais tous ces gens-là ne croyant rien de tout ce qu'il leur disoit, & ne cessant point de le calomnier, le jetterent hors de son siege, afin que la parole du Saint fust accomplie; *Vous apprendrez que dans l'Episcopat vous aurez beaucoup de traverses à souffrir.* Et certes, quand il eut esté chassé de son siege, [8] ils y établirent Iustinian en sa place. Enfin Brice s'en alla trouver [9] le Pape de la ville de Rome, mais non pas sans verser beaucoup de larmes, & pousser mesme de grands cris, disant, *C'est justement que je souffre ces*

8 *Ils y établirent Justinian en sa place.* C'est à dire de Brice, qui ne peut implorer d'autre secours dans l'injustice qu'on luy fait, que celuy du premier Evesque de l'Eglise, puis qu'il ne se trouva pas en estat de s'en plaindre aux Evesques Provinciaux, qu'il eust esté peut-estre difficile d'assembler, ou qui ne luy eussent pas esté favorables: car pour les Princes seculiers, ils se méloient alors fort peu des choses Ecclesiastiques, & les Roys des François qui n'estoient pas Chrestiens, n'avoient pas encore étendu leur puissance jusques-là.

9 *Le Pape de la Ville de Rome.* C'estoit Sixte, successeur de Celestin, environ l'an 435. sous l'Empire de Theodose & du jeune Valentinian. Les paroles de l'Autheur sont, *Romanæ Vrbis Papam.* C'est à dire l'Evesque de Rome, qu'on a depuis appellé seul *Pape & souverain Pontife* par excellence, comme en effet, l'Evesque de Roine est le Prince & le Chef des autres Evesques, quoy qu'ils ayent l'honneur d'estre tous freres, mais avec subordination dans les causes d'appel, & dans les jugements définitifs.

choses-cy, parce que j'ay peché contre le Saint de Dieu, l'ayant souvent appellé insensé & mélancholique, & de qui pour avoir vû les Miracles, je ne les ay pas crûs, & j'en ay fait peu d'estime. Quand il fut party, les Tourangeaux dirent à leur Evesque; [10] *Allez apres luy, & faites vos affaires: car si vous n'y allez pas, vous n'aurez point de part en l'estime de tous tant que nous sommes.* Iustinian partit de Tours; & vint à Versel ville d'Italie, où il se sentit frappé par le jugement de Dieu, & mourut en son Voyage. Ceux de Tours ayant appris les nouvelles de sa Mort, perseverérent en leur malice, & mirent en sa place [11] Armentius. Cependant l'Evesque Brice vint à Rome, [12] il representa au Pape tout ce qu'il avoit souffert: Et demeurant auprés du siege Apostolique, il y celebra [13] souvent les solemnitez des Messes: & il effaça en ce lieu-là par ses larmes, toutes les offences qu'il avoit faites [14] contre le Saint Homme de Dieu.

10 *Allez apres luy.* Apres Brice, qui estoit party pour s'aller plaindre au Pape. C'est donc ainsi que le peuple parle à Iustinian son Evesque. Mais qui l'a ordonné? sont-ce les Evesques Provinciaux? l'Histoire n'en dit rien. & marque icy qu'il obeït au peuple qui l'avoit élevé à la dignité Episcopale. Que s'il a esté ordonné par les Evesques de la Province, comment est-il possible que ces Evesques n'eussent point aussi jugé des differents que Brice son predecesseur avoit eu avec son peuple?

11 *Armentius.* Celuy-cy mis en la place de Iustinian, pour occuper le siege de S. Brice, qui n'estoit pas vacant, est appellé Evesque par S. Brice mesme, comme il se voit dans ce mesme Chapitre. Toutefois ny Armentius, ny Iustinian, ne sont point comptez par Gregoire au nombre des Evesques ses predecesseurs, parce qu'ils estoient intrus, quoy qu'ils eussent sans doute esté ordonnez: car les Eveschez donnez en commande à des Clercs ou à des Seculiers, n'estoient pas alors en usage.

12 *Il representa au Pape tout ce qu'il avoit souffert.* C'estoit un grand suiet pour excommunier le peuple, qui avoit traité son Evesque avec tant d'indignité; mais le Pape n'en usa pas de la sorte, & ne jugea pas un different sans oüir les raisons des deux parties.

13 *Il y celebra souvent les solemnitez des Messes.* C'est à dire qu'il y officia Pontificalement, en luy déferant à cét égard les fonctions Pontificales, selon l'usage & les coutumes de ce temps-là, d'honorer les Etrangers. Que si cela ne se devoit point entendre de la sorte, l'Autheur n'auroit peut-estre pas usé du terme, *Missarum solemnia celebrans*, qui se prend indubitablement pour les Messes solemnelles, outre qu'alors on disoit rarement plusieurs Messes, selon la coutume de la tres-sainte Eglise de Rome, ainsi qu'il est marqué par S. François, dans une Opuscule qu'il addresse *ad Sacerdotes Ordinis sui*, laquelle se trouve dans la Bibliotheque des Peres.

14 *Contre le saint homme de Dieu.* Contre S. Martin dont il s'estoit mo-

Ayant donc ſejourné ſept ans à Rome, il en partit avec la permiſſion du Pape, & ſe diſpoſa de retourner à Tours. Et comme il fut arrivé à un bourg appellé [15] Mont-Louys à ſix mille de la Ville, il y fit ſejour. Tandis qu'Armentius s'eſtant trouvé ſurpris d'une groſſe fiévre, expira ſur la minuit. Ce qui fut auſſi-toſt revelé à l'Eveſque Brice par une viſion, & luy donna ſujet de dire à ſes gens; *Levez-vous promptement, afin que nous allions au devant de noſtre frere l'Eveſque de Tours qu'on porte en terre.* Et comme ils mettoient le pied dans les portes de la Ville, on vid paroiſtre le mort qu'on portoit [16] au ſepulchre, par une autre porte. Et quand ce corps fut inhumé, Brice retourna en ſon ſiege, où il véquit heureuſement encore ſept ans depuis. Enfin y eſtant decedé apres la 47. année de ſon Pontificat, S. Euſtoche perſonnage d'une grande ſainteté, fut choiſi pour eſtre ſon ſucceſſeur.

2. Cependant les Vandales ſortirent de leur pays avec leur Roy Gonderic, & ſe vinrent jetter dans les Gaules; où ils firent de grands degats, & paſſerent en Eſpagne, où ils furent ſuivis des Sueves Alemans, qui s'emparerent de la Galice. Mais peu de temps apres, une grande diviſion ſe mit entre ces deux peuples, pour eſtre trop proches les uns des autres. Et comme ils prirent les armes pour ſe faire la guerre, & qu'ils eſtoient tout prets à ſe battre. Le Roy des Alemans leur dit; *Pourquoy faut-il émouvoir une guerre parmy tout ce peuple? Empeſchons de grace, que les trouppes des uns & des autres ne ſe defaſſent: mais, que deux ſeuls tirez des deux Armées ſe preſentent en champ clos, armez de toutes pieces, pour debattre enſemble de tout le different: & celuy des deux qui ſera vainqueur, ob-*

qué; mais contre Dieu meſme: car l'offence contre le prochain eſt auſſi contre Dieu.

15 *Mont-Louys.* Il l'appelle *Laudiacum*, à trois lieuës de Tours.

16 *Par une autre porte*, par laquelle on portoit le corps d'Armentius Eveſque, pour l'aller mettre au ſepulchre; c'eſt à dire hors la Ville où l'on enterroit d'ordinaire les Morts, & non pas dans l'enclos de la Ville, & bien moins dans les Egliſes, comme on fait à preſent.

tiendra auſſi pour le prix de ſa Victoire la Province toute entiere, pour ceux de ſon party, ſans qu'il y ait d'autre combat. Toût le peuple ſe rangea de cét avis, de peur qu'une ſi grande multitude l'épée à la main, ne vint à ſe déchirer elle-meſme. Car environ ce meſme temps-là le Roy Gonderic vint à mourir, & Traſimond obtint le Royaume en ſa place. Les deux Guerriers ſe battirent, & le party des Vandales fut vaincu par la mort de ſon Champion. Traſimond promit de ſortir de l'Eſpagne avec ſes Vandales, pourvû qu'on l'aſſuraſt auſſi de luy donner les choſes neceſſaires pour le voyage juſques ſur la frontiere: & environ le meſme temps, ce Traſimond exerça une cruelle perſecution contre les Chreſtiens, & fit de grandes violences dans toute l'Eſpagne, pour y obliger le peuple à ſuivre la perfidie des Arriens. D'où il arriva qu'une jeune Damoiſelle fort riche, &, ſelon qu'on eſtime dans le monde les grandeurs du Siecle, d'une Famille illuſtre, d'où eſtoient ſortis pluſieurs Senateurs; mais, ce qui eſt beaucoup plus noble que tout cela, faiſant profeſſion de la Foy Catholique, & qui ſervoit Dieu tout-puiſſant d'une maniere irreprehenſible, ayant eſté amenée pour rendre raiſon de ſa Foy, comme elle fut preſentée au Roy, ce Prince d'abord la ſollicita doucement, de conſentir à ſe faire rebaptiſer. Mais ayant repouſſé ce dard empoiſonné par le bouclier de la Foy, le Roy commanda qu'on luy oſtaſt tous ſes biens, dont elle ſe ſoucioit fort peu, parce qu'elle poſſedoit déja en eſprit le Royaume de Paradis. Puis il la mit à la torture, ſans luy laiſſer d'eſperance de pouvoir conſerver la vie preſente. Que diray-je de plus? Apres qu'elle eut eſté fort tourmentée, apres qu'on luy eut oſté tous les biens de la terre, [1] comme on ne la pût jamais faire conſentir à rompre la Foy qu'elle devoit à la creance

SVR LE II. CHAP. 1 *Comme on ne la pût jamais faire conſentir.* On euſt dit que la genereuſe Dame dont il eſt parlé dans ce Chapitre, pouvoit ſans beaucoup de ſcrupule conſentir à une action de pure ceremonie exterieure, ſans bleſſer ſes ſentimens interieurs, en quoy elle euſt obeï à une

de

de la ſainte Trinité pour eſtre rebaptiſée malgré qu'elle en euſt, ſur le point qu'elle fut plongée dans un lavoir fangeux, puis qu'il eſtoit contre l'ordre de la pieté, elle s'écria; *Ie croy que le Pere auec le Fils & le S. Eſprit ſont d'une ſeule ſubſtance, & d'une ſeule eſſence,* ne pouvant pis faire pour ſe moquer d'eux & les faire enrager, [2] elle en infecta toutes les eaux, par ſon ventre qu'elle y dechargea. Delà, on la mit à la torture ordinaire, & puis on la mit ſur le chevalet, on luy fit ſouffrir l'ardeur des flâmes, & on la déchira avec des ongles de fer, pour l'immoler enſuite à Ieſus-Chriſt en luy couppant la teſte. Aprés cela les Vandales eſtant pourſuivis par les Alemans juſques à [3] Tanger, paſſerent la Mer, & ſe diſpercerent dans la Mauritanie & par toute l'Afrique.

3. Mais parce que la perſecution s'augmenta contre les Chreſtiens en ce temps-là, comme nous l'avons écrit cy-devant, il me ſemble qu'il ne ſera pas hors de propos de dire icy quelque choſe de ce qu'ils firent aux Egliſes, & de quelle ſorte ils furent chaſſez du Royaume. Quand Traſimond fut mort, apres les cruautez qu'il avoit exercées en la perſonne des Saints, Honoric plus cruel que luy en ſon cœur, occupa le Royaume d'Afrique, & fut choiſi pour eſtre Roy des Vandales, par l'élection qu'ils firent de luy. Mais durant ſon temps, on ne ſçauroit dire combien de peuples Chreſtiens furent maſſacrez pour le nom de Ieſus-Chriſt, tant le nombre en fut grand. Toutesfois l'Afrique en

puiſſance ſuperieure; mais les Saints jugent autrement des choſes, & ne craignent point de tout perdre icy bas, pourvû qu'ils obtiennent les récompenſes d'enhaut, & qu'ils ſoient agreables à Dieu.

2 *Elle infecta toutes les Eaux*, &c. Quelques-uns pourroient avoir averſion de cette ſorte de vangeance contre l'impieté des perſecuteurs infideles; parce qu'il y a meſme de la pudeur à la décrire: mais ſi l'Hiſtorien ſe fuſt bien paſſé de le dire, la vertu & la conſtance de la Dame n'en doivent pas eſtre moins eſtimées.

3 *A Tanger.* Il y a dans le Texte, *uſque ad Traductam*, que Caſtaldus explique par *Tanger*, & que Mercator appelle *Tangia*, de Tingis ville de la Mauritanie Tinguane, ſur vn détroit qu'on nommoit anciennement *fretum Herculeum*. Pline dit que Tingis fut peuplée d'une Colonie que l'Empereur Claude y envoya, & qu'il la nomma *Julia Traducta*.

eſt témoin, auſſi bien que la droite de Ieſus-Chriſt, qui les couronna de perles immortelles. Nous liſons pourtant les Martyres de quelques-uns de ceux-là, dont il faut que nous tirions quelque choſe, pour nous acquiter de la promeſſe que nous avons faite. Cirole qu'on appelloit fauſſement Eveſque, eſtoit alors un grand appuy des Heretiques. Et comme le Roy envoyoit des gens en divers lieux pour perſecuter les Chreſtiens, ce Cirole ſoldat de Satan trouva au fauxbourg de la Ville S. Eugene Eveſque, perſonnage d'une ſainteté ſinguliere, & plein de diſcretion, & ſe ſaiſit de luy avec tant de violence, qu'il ne voulut pas ſeulement permettre, que qui que ce fuſt allaſt encourager aucun du troupeau de Ieſus-Chriſt pour ſouffrir conſtamment: mais enfin, comme il ſe vid entraîné par force il écrivit cette lettre à ſon peuple, pour l'exhorter à garder la Foy Catholique, & le fit en cette ſorte. *A nos tres chers, en l'amour de Ieſus-Chriſt, & nos* [1] *tres-aimez fils & filles de l'Egliſe qui m'a eſté commiſe de Dieu,* [2] *Eugene Eveſque. Vn Edict Royal a eſté publié, par lequel il m'eſt deffendu d'exercer dans Carthage ma charge Epiſcopale en l'Egliſe Catholique: Et de peur qu'en me ſeparant de vous, ie ne laiſſe l'Egliſe dans un eſtat douteux, c'eſt à dire incertaine de ſon devoir, ou que j'abandonne ſans rien dire le Troupeau de Ieſus-Chriſt, comme celuy qui n'eſt point vray Paſteur, j'ay crû neceſſaire d'écrire ces Lettres à voſtre Sainteté, pour ſuppléer à mon abſence, & vous conjurer avec larmes, par la Majeſté de Dieu, & par le terrible jour du Iugement, & par la clarté redoutable de Ieſus-Chriſt dans ſon avenement, que vous reteniez fermement la Foy Catholique, gardant la forte créance, que le Fils eſt égal au*

SVR LE III. CHAP. 1 *Tres-aimez*, ou *bien-aimez*, il y a *dulciſſimis*, &c. Mais la propre Traduction de ce mot en cét endroit, ne ſeroit pas à l'uſage de noſtre langue.

2 *Eugene Eveſque*. C'eſt ce ſaint Martyr & Primat de l'Affrique, qui ſouffrit pour la Foy orthodoxe, dont les Martyrologes Romain & Gaulois font mention au 6. jour de Iuillet, quoy que ſa mort echût le 13. du meſme mois. Voyez le nombre 7.

Pere, & que le S. Esprit a la mesme deïté avec le Pere & le fils. Conservez donc la grace d'un unique Baptesme, & [3] *gardez l'onction du Chresme. Que personne regeneré par l'eau du Baptesme, ne retourne à cette eau salutaire, apres en avoir esté lavé. Car c'est par le bon plaisir de Dieu que le sel se fond en l'eau : mais estant retourné en eau, toute sa consistance s'évanoüit. De là vient que le Seigneur dit bien à propos dans l'Evangile,* [4] *si le sel est gasté, en quoy salerez-vous? Et tout de mesme c'est devenir insipide, de vouloir estre assaisonné une seconde fois, puis qu'il suffit de l'estre une seule. N'avez-vous point oüy Iesus-Christ disant ;* [5] *Celuy qui est lavé, n'a pas besoin de se laver encore. C'est pourquoy, mes freres, & mes chers fils, & filles en nostre Seigneur, que mon absence ne vous contriste point, pour vous empescher d'adherer à la discipline de l'Eglise Catholique. Pour moy, quoy que je sois éloigné de vous, je ne vous oublieray point, & je ne seray point separé de vous par la mort : soyez assurez, qu'en quelque lieu que les combats me transportent, j'auray toûjours la palme. Si je m'en vais en exil, je suivray l'exemple de S. Iean l'Evangeliste : Si l'on me livre à la mort, Iesus-Christ sera ma vie, & la mort sera mon gain. Que si je reviens à vous, mes freres, Dieu accomplira vostre desir. Toutefois qu'il vous suffise maintenant que je n'ay point usé envers vous de silence. Ie vous ay avertis de vostre devoir, & je vous ay donné toute l'instruction qu'il m'a esté possible : c'est pourquoy, de tous ceux qui periront, je ne seray point coupable de leur sang, & je sçay que ces lettres seront luës contre eux devant le Tribunal de Iesus-Christ, quand il viendra*

3 *Gardez l'onction du Chresme.* L'usage de cette onction dans le Baptesme se gardoit donc constamment dans les anciennes Eglises. Ce qui donne sujet de s'émerveiller comment elle a esté non seulement negligée, mais encore entierement rejettée, par ceux qui se sont separez de l'Eglise Catholique.

4 *Si le sel est gasté*, &c. Matth. 15. 13.

5 *Celuy qui est lavé*, &c. Iean 13. 10 Il prouve par ce passage de convenance, que le Baptesme ne se doit point reïterer.

pour rendre à chacun selon ses œuvres. Si je retourne, mes freres, je vous verray en cette vie, si je ne retourne point, je vous reverray en la future. Toutesfois je prens congé de vous, & je vous dis adieu. Priez pour moy & jeûnez: car le jeûne & l'aumône ont toûjours fléchy le Seigneur à misericorde. Souvenez-vous qu'il est écrit en l'Evangile; [6] *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, & qui ne peuvent tuer l'ame: mais craignez celuy, qui apres qu'il a tué le corps, a la puissance de perdre son ame & de l'envoyer dans la gehenne.*

S. Eugene fut donc mené au Roy, où il combatit pour la foy Catholique avec cét Evesque Arrien: Et l'ayant puissamment convaincu touchant le mystere de la sainte Trinité: & nostre Seigneur ayant fait voir beaucoup de Miracles par son moyen, ce méchant Evesque Arrien fut brûlé d'une brûlante envie, & s'alluma d'une grande rage contre luy: car en ce temps-là estoient avec S. Eugene, de tres-sains & tres-prudents Evesques [7] Vindemial & Longin, pareils en grade & nullement inegaux en vertu: car on disoit en ce temps-là que S. Vindemial avoit ressuscité un mort: & pour Longin, il avoit rendu la santé à plusieurs infirmes. Au reste Eugene avoit non seulement éclairé les yeux du corps de plusieurs aueugles, mais encore ceux de l'entendement. Ce que ce méchant Evesque des Arriens ayant bien vû, il appella un certain homme de ceux

6 *Ne craignez point*, &c. Matth. 10. 18.

7 *Vindemialis & Longin.* Ces deux Evesques Martyrs sont nommez dans le Martyrologe Romain, avec Eugene Evesque de Carthage, les deux premiers au 2. de May, & Eugene au 13. de Iuillet, où cinq-cent personnes dans l'ordre de la Clericature furent aussi égorgez dans la persecution des Vandales sous Hunneric Roy Arrien, dont Vsuard & Addo ont aussi fait mention: & Victor d'Vtique a écrit leurs belles actions. Nostre Gregoire s'est mépris dans la Narration de cette Histoire, où il a dit qu'Hunneric avoit succedé à Trasimond: car il est certain qu'Hunneric fut Roy des Vandales incontinent apres Genseric, comme le témoignent Victor, Procope, & Marcellin. Cét Eugene succeda à l'Evesque *Deo gratias*, & florit du temps de Zenon. Sigibert le marque dans sa Chronique aux annees 483. & 484. & dit qu'il fut rappellé de son exil en 492. Ce Saint est aussi fort loüé par le Pape S Gelase, dans son Epistre aux Evesques de Dardanie, citée par le Cardinal Baronius, sur le Martyrologe.

qu'il avoit ſeduits, & luy dit; *Ie ne ſçaurois ſouffrir que ces Eveſques faſſent tant de ſignes parmy le peuple, & que chacun les ſuive ſans me conſiderer. Faites-donc ce que je vous diray, voilà cinquante écus que je vous donne. Allez vous ſeoir en la place par où je dois paſſer: & tenant voſtre main ſur vos yeux fermez, quand je paſſeray par là avec ceux qui ſeront avec moy, criez tant que vous pourrez, & dites d'une voix forte; Bien-heureux Cirole Eveſque de noſtre Religion, je vous conjure de jetter vos yeux ſur moy, & de manifeſter voſtre gloire & voſtre vertu, afin qu'ayant ouvert mes yeux, je puiſſe voir la clarté que i'ay perduë.* Cét homme obeïſſant aux commandements de Cirole, s'aſſit dans la place: & comme l'Eveſque Heretique paſſoit avec les Saints de Dieu, celuy qui avoit en l'eſprit de ſe moquer de Dieu, s'écria de toute ſa force, diſant; *Ecoutez-moy, ô bien-heureux Cirole, entendez ma voix, Saint Preſtre de Dieu, regardez mon aveuglement: que i'éprouve les remedes que les autres Aveugles ont receus par voſtre ſecours, que les Lepreux ont éprouvez également, & dont auſſi les Morts ſe ſont bien trouvez. Ie vous coniure par cette vertu puiſſante que vous avez, de me rendre la lumiere que i'ay tant de fois deſirée, parce que ie ſuis frappé d'un étrange aveuglement.* Et certes ſans ſçavoir ce qu'il diſoit, il diſoit pourtant la verité, parce que la cupidité l'avoit aveuglé, & croyoit qu'il pourroit ſe moquer impunement de la vertu de Dieu tout-puiſſant par l'argent qu'il avoit touché. Alors l'Eveſque des Heretiques, ſe détourna tant ſoit peu, comme s'il euſt dû triompher par ſa vertu: mais eſtant plein d'orgueil & de vanité, il mit la main ſur les yeux du fourbe, diſant; *que ſelon noſtre foy, par laquelle nous ſommes perſuadez de la veritable creance qu'il faut avoir en Dieu, vos yeux ſoient ouverts.* Et ſi-toſt que ce crime ſe fut produit, ſa raillerie ſe changea en deüil, & la fraude du méchant Eveſque fut découverte: car à la meſme heure, une ſi

grande douleur saisit les yeux du miserable, qui contrefaisoit l'aveugle, qu'à peine les pût-il contenir dans sa teste avec ses doigts, pour les empescher d'en sortir avec violence. Enfin il se prit à crier tant qu'il pût, & dit : *Ha malheureux que je suis ! j'ay esté seduit par l'ennemy de la loy de Dieu. Malheur à moy, de ce que ie me suis moqué de Dieu pour de l'argent : I'ay receu cinquante écus d'or pour commettre un crime.* Puis il disoit à l'Evesque Arrien : *Voilà ce que vous m'avez donné, rendez-moy la veuë que i'ay perduë par vostre impieté. Et vous glorieux Chrestiens, ne méprisez pas un pauvre homme abusé, mais secourez-moy promptement, ou il faut de necessité que ie perisse, parce qu'en verité ie reconnois, qu'on ne se moque point de Dieu impunément.* Alors les Saints de Dieu touchez de compassion. *Si vous croyez*, luy dirent-ils, *toutes choses sont possibles à celuy qui croit.* Mais luy crioit toûjours plus fort ; *Quiconque ne croit point que Iesus-Christ soit Fils de Dieu, & que le S. Esprit est égal en substance & en Deité avec Dieu le Pere, qu'il souffre ce que i'endure à present.* Et ajoûta ; *Ie croy Dieu Pere tout-puissant : Ie croy Iesus-Christ Fils de Dieu égal au Pere ; Ie croy le S. Esprit consubstantiel & coëternel auec le Pere & le Fils.* Les saints entendant ce discours, se previnrent d'honneur, & il s'éleva entr'eux un saint debat, à qui mettroit le signe de la sainte Croix sur ses yeux. Vindemial & Longin, demandoient cela d'Eugene ; mais Eugene les prioit que ce fussent eux qui missent la main sur l'aveugle. Ils firent ce qu'Eugene avoit desiré d'eux : &, comme ils tenoient leurs mains sur la teste de celuy qui avoit perdu la veuë, S. Eugene faisant un signe de Croix dessus, profera ces paroles ; *Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit vray Dieu, que nous confessons trine dans une seule égalité, & toute puissance ; que tes yeux soient ouverts.* Et tout aussi-tost sa douleur s'estant appaisée, il retourna dans sa premiere santé. Il parut manifestement par

l'aveuglement de cét homme, de quelle ſorte cét Eveſque des Heretiques couvroit les yeux d'une nuit obſcure, par le dannable maſque d'une fauſſe doctrine, pour les empeſcher de contempler la vraye lumiere. O choſe pitoyable! Celuy qui n'eſt point entré par la porte, c'eſt à dire par Ieſus-Chriſt, qui eſt la vraye porte, eſt plûtoſt un loup dans le troupeau, qu'il n'en eſt le Paſteur: & par la malice de ſon cœur, il s'efforçoit plûtoſt d'eſteindre le flambeau de la Foy, que de l'allumer dans le cœur des Fidelles. Quant aux Saints de Dieu, ils firent beaucoup d'autres miracles parmy le peuple, qui n'avoit que cette ſeule voix; *Le Pere eſt vray Dieu, le Fils eſt vray Dieu, le S. Eſprit eſt vray Dieu, qui ne doit eſtre honoré que d'une ſeule foy, redouté que d'une ſeule crainte, & reveré que d'un meſme honneur. Et ce que Cirole en a voulu maintenir, eſt une méchante doctrine, & une opinion fauſſe.*

Or le Roy [8] Honoric voyant que les points de ſa creance ne ſe pouvoient ſoutenir, & qu'ils eſtoient entierement détruits par la foy des glorieux Saints, ſans que la Secte de ſon erreur peuſt eſtre aucunement maintenuë, mais bien plutoſt détruite, & que la fraude de ſon Pontife eſtoit découverte, apres qu'il eut exercé la patience des Saints par de grands tourments, les ayant fait mettre ſur les chevalets, pour leur faire ſentir l'ardeur des flâmes, & les ongles de fer, il les fit maſſacrer. Il commanda bien que l'on coupât la teſte à S. Eugene; toutefois ce fut avec cette reſtriction, que ſi à l'heure meſme que le glaive pendroit ſur ſa teſte pour executer la ſentence, il ne ſe rangeoit point à l'opinion des Heretiques, on ne paſſeroit pas plus outre, de peur que ve-

8 *Honoric voyant que les points de ſa creance eſtoient faux.* Pour dire qu'il ne pouvoit douter de la conuiction de ſon hereſie, & cependant il ne laiſſe pas de continuer ſa perſecution. Ce qui fait bien voir l'orgueil humain, & comme la verité meſme n'eſt pas capable de le fléchir. Cela neantmoins donne bien ſujet de croire, qu'il doutoit des Miracles qui s'eſtoient faits devant ſes yeux, dont il attribuoit l'effet, auſſi bien que ſon Pontife Cirole, à des inventions humaines dont il ignoroit le ſecret, tant il eſt difficile de deſ-abuſer un cœur endurcy par l'infidelité.

nant à mourir constamment dans la Foy dont il faisoit profession, il ne fust reveré des Chrestiens comme un Martyr, & voulut qu'au lieu de cela, il fust banny. Ce qui se fit ainsi : & sur le point qu'on l'alloit executer, ayant esté interrogé, s'il estoit resolu de mourir pour la Foy Catholique, il répondit, *que c'estoit la vie eternelle que de mourir pour la Justice.* Alors l'espée demeurant suspenduë sur son col, il fut relegué dans une Ville des Gaules appellée Albi, où il finit ses jours pour la vie presente. Plusieurs Miracles se font encore aujourd'huy sur son Sepulchre. Il fit aussi mourir par l'espée S. Vindemial, pendant le mesme debat : & au mesme temps Octavian Archidiacre, & plusieurs milliers d'hommes & de femmes, qui tenoient la mesme foy, furent cruellement tourmentez & mis à mort. Mais tous ces supplices ne firent rien aux saints Confesseurs, pour l'amour de la gloire eternelle : car ils n'estimoient leurs tourments que peu de chose, en comparaison des grandes récompenses dont ils estoient asseurez : Et certes ils sçavoient bien qu'ils devoient estre disposez en plusieurs *occurrences*, suivant ce dire de l'Apostre: *Je [9] fais mon compte asseuré, que les souffrances du temps present, n'ont rien qui merite de les comparer à la gloire qui doit estre manifestée aux Saints.* Plusieurs qui estoient alors dans l'erreur, pensant accumuler des richesses, se donnent bien de la peine inutilement. En ce temps-là un mal-heureux Evesque appellé [10] Revocatus, renia la Foy Catholique. Alors aussi le Soleil s'obscurcit, en sorte qu'à peine y eut-il une tierce partie de son corps qui donnast de la lumiere. Je croy pour moy que [11] c'est à cause de tant de

9 *Je fais mon compte*, &c. L'Apostre aux Rom. 8. 18. pour dire que les Saints ne s'affligent pas beaucoup des persecutions qu'on leur fait, & que ceux qui l'exercent se donnent de la peine bien inutilement dans leur dessein.

10 *Revocatus renia la Foy Catholique.* L'Autheur fait icy un jeu sur le nom de *Revocatus*, se servant en suite du mot, *revocatus est à fide Catholica*. Mais il y a grand lieu de s'étonner qu'vn Evesque abandonne l'Eglise, s'il a pû croire les Miracles qui s'y faisoient alors, pour en justifier la foy.

11 *C'est à cause de tant de crimes.* Les choses Physiques ne dépendent

crimes, & de tant de ſang innocent répandu. Le Roy Honoric apres un crime ſi atroce fut ſaiſi par un démon, ſi bien que celuy qui s'eſtoit deſ-alteré du ſang des Saints, ſe rongea ſoy-meſme, mettant fin à ſa vie, par un tel tourment qu'il avoit bien merité. Childeric luy ſucceda : Et apres que celuy-cy fut mort, Geleſimer prit le Royaume ; mais ayant eſté opprimé par la puiſſance de la Republique, il perdit la Couronne & la vie : Et ainſi prit fin le Royaume des Vandales.

4. Il y eut beaucoup d'hereſies en ce meſme temps, qui firent la guerre aux Egliſes de Dieu ; mais ſouvent la vangeance divine en eſt le châtiment. Athalaric Roy des Goths excita une grande perſecution contre les Chreſtiens, dont pluſieurs furent affligez de diverſes peines, quelques-uns par le glaive, & d'autres par l'exil & par la faim. D'où il arriva que par un juſte jugement de Dieu, en vangeance de ce qu'il avoit répandu tant de ſang juſte, il fut chaſſé de ſon Royaume, & banny de ſon païs. Mais retournons à la ſuite de noſtre Hiſtoire, que nous avons cy-devant quittée.

5. On faiſoit courre un bruit que les [1] Chunes, ou les Huns, ſe vouloient jetter dans les Gaules. Or il y avoit en ce temps-là dans la ville de Tongres un perſonnage d'une ſainteté ſinguliere, Servatius Eveſque, qui s'occupant en veilles & en jeuſnes, fondoit ſouvent en larmes, pour implorer la miſericorde de noſtre Seigneur, au ſujet de cette Nation infidele, de peur qu'elle n'entraſt dans la Gaule. Mais ayant eſté inſpiré que cela ne luy eſtoit point accordé à cauſe des pechez du peuple, il prit reſolution d'aller à Rome,

point de cauſes morales, que par un miracle extraordinaire, comme l'Eclypſe qui arriva dans la Paſſion de Noſtre-Seigneur. Celle cy doit avoir eſté remarquée par les Autheurs qui ont écrit de la doctrine des Temps.

[1] SUR LE V. CHAP. 1 *Les Chunes.* C'eſtoient des peuples de la Sarmatie Européenne, ſelon Ptolemée, Sidonius & Marcellin, que quelques-uns prennent pour *les Vunes*, ou *les Huns*, ou *les Avarrois* : & certes on peut dire que ces peuples, qu'on appelle auſſi *Thaunes*, ſont la meſme choſe. Ce ſont aujourd'huy les Hongrois.

afin qu'avec le ſecours de la puiſſance Apoſtolique, il meritaſt d'obtenir plus aiſément ce qu'il demandoit à noſtre Seigneur en toute humilité. Si bien qu'arrivant au Sepulchre du bien-heureux Apoſtre, il implora le ſecours de ſa bonté, ſe conſumant ſoy-meſme par beaucoup d'abſtinence, & par une grand diſette; ſi bien qu'il demeura deux & trois jours ſans boire & ſans manger, & il n'y avoit point d'intervalle, dans laquelle il s'abſtint de prier. Ayant donc demeuré pluſieurs jours de la ſorte, on dit qu'il eut cette réponſe du bien-heureux Apoſtre : *Pourquoy, Perſonnage tres-ſaint, m'inquietez-vous ſans ceſſe? il a eſté reſolu par Noſtre-Seigneur, que les Chunes entreront dans les Gaules, & qu'ils y porteront un grand orage, pour en faire le dégaſt. Prenez donc maintenant un bon conſeil, haſtez-vous promptement : donnez ordre à voſtre maiſon, & preparez voſtre ſepulchre, avec un linceul blanc, pour vous enſevelir, car vous ſerez ſeparé de voſtre corps, & vos yeux ne verront point les maux que feront les Huns dans les Gaules. C'eſt ainſi que le Seigneur noſtre Dieu a parlé.* Le ſaint Pontife ayant receu cette réponſe du bien-heureux Apoſtre, haſta ſon retour dans les Gaules, & ne fut pas plutoſt arrivé à [2] Tongres, qu'il y prépara tout ce qui eſtoit neceſſaire pour ſa ſepulture. Il dit [3] adieu à ſon Clergé, & aux autres Citoyens de ſa ville, & leur

2 *Tongres.* C'eſt une ville de la Germanie aupres de la Meuſe, dont il eſt fait mention dans Ptolemée, Ceſar, & Tacite. Cette Ville eſt tres-ancienne, laquelle s'appelloit *Attuacutum*, aupres de Liege.

3 *Servatius.* C'eſt le premier Eveſque de Tongres du temps de Conſtantin, & qui reſiſta fortement à l'hereſie d'Euphrate Eveſque de Cologne, qui deffendoit l'erreur d'Arrius. Les Martyrologes Romain & François en font mention au 13. de May, auſſi bien que Bede, Vſuard, Addo, & les autres. Sulpice dans le 2. livre de ſon Hiſtoire ſacrée, l'appelle *Servatian* : & ſaint Gregoire en parle encore dans ſon livre de la gloire des Confeſſeurs, au chap. 72. Mais entre tous les autres, S. Athanaſe dans ſon Apologie à Conſtantin, & encore dans ſa ſeconde Apologie, quand il parle des Peres qui ſe trouverent au Concile de Sardis, entre leſquels eſtoit auſſi Servatius, en l'an de Noſtre-Seigneur 347. Ruffin & Euſebe eſtant Conſuls. Il ſe trouva encore au Concile de Cologne celebré apres le Conſulat d'Amantius & d'Albinus, en 346. Mais Sigibert écrit des choſes prodigieuſes de ce Seruatius, ſur l'année

declara avec larmes & soûpirs, que [4] desormais ils ne verroient plus sa face. Mais ceux-cy firent de grands cris; & pleurant amerement, ils luy firent cette humble priere. *Ne nous abandonnez point, Pere saint, ô bon Pasteur, ne nous mettez point en oubly.* Mais comme ils ne peurent le retenir pour toutes leurs larmes, ils receurent sa benediction avec le baiser de paix, & s'en retournerent. Et luy s'estant retiré à [5] Vtrecht, s'y trouva saisi tout aussi-tost d'une petite fiévre, de laquelle il mourut. Son corps fut lavé par les fideles, & inhumé aupres du rampart de la ville. I'ay décrit dans mon livre des Miracles, comme il fut transporté longtemps apres.

6. Les Huns estant donc sortis de la Pannonie, comme quelques-uns le disent, se rendirent à Mets la propre veille de Pasques, ayant depeuplé tout le païs d'alentour, mis le feu dans la ville, passé les habitans au fil de l'espée, & égorgé les Prestres du Seigneur devant les sacrez Autels, sans qu'il y demeurast aucun lieu que le feu n'eust ravagé, excepté [1] l'Oratoire de saint Estienne Levite & premier Martyr. Duquel Oratoire ie ne m'abstiendray pas de raconter ce qui en est venu à ma connoissance. On dit donc que devant que ces Ennemis vinssent en ce lieu-là, il y eut un homme digne de foy, qui avoit vû le bien-heureux Levite S. Estienne, comme s'il se fust entretenu de cette ruïne, avec les saints

399. & entre autres, qu'estant de la parenté de Nostre-Seigneur selon la chair, il véquit plus de trois cent ans. Dans le Carthulaire des Evesques de Tongres, il n'est nommé que le dixiéme, & non pas le premier Evesque.

4 *Que desormais ils ne verroient plus sa face.* Cecy fait allusion à ce que dit S. Paul de luy-mesme. Act. 20. 25.

5 *Vtrecht.* Il y a dans le Texte, *ad Trajectensem Vrbem*, qui se doit prendre en ce lieu cy pour *Vtrecht*, qui est proche du Rhin, & non pas pour *Maëstrich*, qui est sur la Meuse, la premiere ville qui est Episcopale *Trajectum Rheni*, & la seconde *Trajectum ad Mosam.*

SVR LE VI. CHAP. 1 *Oratoire de S. Estienne.* C'est le mesme lieu où est aprefent l'Eglise Cathedrale de Mets, dediée sous l'invocation du mesme Saint, à cause des Reliques que les premiers Chrestiens y avoient apportées, d'où il est aisé de voir la veneration qu'ils avoient deslors pour les saintes Reliques. A quoy le peuple estoit d'autant plus enclin, qu'il sortoit fraischement du Paganisme, & qu'il admiroit la constance des Martyrs dans la persecution.

Apostres Pierre & Paul, & qu'il disoit: *Ie vous prie, mes Seigneurs, d'empescher par vostre intercession que la ville de Mets soit brûlée par les Ennemis, parce qu'il y a un lieu dans la mesme ville, où sont des Reliques de ma petitesse: mais bien plutost que les peuples de ce lieu-là s'apperçoivent que ie puis quelque chose en cela par nostre Seigneur. Que si le crime du peuple a crû de telle sorte, qu'il faille de necessité que la chose soit ainsi, qu'au moins cét Oratoire ne soit pas reduit en cendres avec le reste de la ville.* Les Apostres luy répondirent: *Allez* [2] *en paix nostre tres-cher frere, vostre Oratoire sera seulement excepté de l'incendie. Mais nous ne sçaurions pas l'obtenir pour toute la ville, parce que le Seigneur a fait là dessus son Iugement: Et certes le peché du peuple est devenu si grand, que le cry de sa malice est monté iusques au Thrône de Dieu. C'est pourquoy cette Ville-là perira par l'embrasement.* Et c'est de là qu'il est arrivé qu'on a crû, que ce fut par les prieres des saints Apostres, que l'Oratoire demeura entier, [3] bien que le reste de la ville eust esté devoré par les flames.

7. Attila Roy des Huns sortit de Mets, & porta la ruine en beaucoup de villes des Gaules. Il vint assieger Orleans, & fit de grands efforts avec toutes ses machines de guerre, pour l'emporter de vive force. Alors [1] S. Aignan estoit Evesque de cette ville-là, personnage d'une

2 *Allez en paix nostre tres-cher frere*, &c. Tout cecy qui pourroit paroistre peu solide à beaucoup de gens, n'est qu'une vision qui fut pourtant Prophetique, de ce qui arriva depuis à la ville de Mets.

3 *Le reste de la Ville devoré par les flâmes*, de la Ville de Mets, qui apres un si grande incendie, fut si bien rebastie, qu'elle devint depuis Capitale d'un Royaume.

SUR LE VII. CHAP. 1 *S. Aignan*, Evesque, d'un merite extraordinaire, marqué dans les Martyrologes Romain & François, le 17. jour de Novembre, que l'Eglise en fait la Feste, aussi bien que dans les écrits de Bede, d'Vsuard, & d'Addo: & Surius en rapporte une Vie qu'il a tirée de vieux Manuscrips, dont nous avons aussi des exemplaires dans le corps Historique de France, recueilly par André du Chesne. Ado Evesque de Vienne en parle dans sa Chronique, sur l'année 410. Voyez aussi ce qu'en dit Sidonius Apollinaris, dans la 15. Epistre du 8. livre, à Prosper son successeur, où il l'appelle pour les merites de sa Vie, *Tres-grand & tres-consommé Pontife, pareil à Loup, & qui n'est point inégal à Germain.* Il fut le 7. Evesque d'Orleans, du temps de l'Empereur Valentinian III. & du Pape Leon.

prudence exquise, & d'une sainteté singuliere, dont les actes des vertus sont soigneusement gardez parmy nous. Et comme les peuples de cette ville assiegée s'écrierent à leur Pontife, pour luy demander ce qu'ils avoient à faire, le S. Prelat ayant mis sa confiance en Dieu, leur conseilla de se mettre tous en prieres, se prosternant en terre, & d'implorer avec larmes le secours du Seigneur, qui est toûjours present dans les necessitez. Enfin les voyant en prieres comme il leur avoit ordonné, il leur dit : *Regardez du haut des murailles de la ville, si la misericorde divine ne vient point à vostre secours* : car il pressentit que par la misericorde du Seigneur Aëtius venoit, vers lequel il avoit fait un voyage en la ville d'Arles. Mais, comme ils regardoient du haut des murailles, ils ne virent personne. Surquoy il leur dit, *Priez avec foy : car le Seigneur vous doit aujourd'huy délivrer.* Et, comme ils prioient, il leur dit encore, *Regardez pour la seconde fois*, & ils jetterent les yeux de part & d'autre, & ne virent point de secours. Il leur dit pour la troisiéme fois ; *Si vous demandez ce secours avec foy, le Seigneur sera prompt à vous l'accorder.* Ils prierent donc avec larmes & grands cris, implorant la misericorde du Seigneur. Et quand ils eurent fait leur oraison, regardant pour la troisiéme fois du haut de la muraille, selon le commandement du saint Vieillard, ils virent de loin une espece de petite nuée qui se levoit de terre. Ce qu'ayant raporté, le Prestre dit ; *C'est le secours du Seigneur.* Cependant, comme tout le monde estoit alarmé, pour la violence des Beliers & des autres machines de guerre, dont les murailles estoient battuës, & qui certainement estoient prestes à tomber, voicy Aëtius & Theudo Roy des Goths, & Thorismond son fils avec leurs armées, lesquels acoururent : ils chargerent vigoureusement l'Ennemy & le chasserent. De sorte que la ville d'Orleans ayant esté délivrée par le respect du S. Prelat, ils mirent en fuite Attila, qui s'estant retiré au champ appellé

[2] Mauriac, il s'y prepara pour donner bataille. Ce que ceux-cy ayant oüy, se preparerent de luy aller dénoncer la guerre. En ce temps-là, il courut un bruit à Rome qu'Aëtius s'estoit mêlé parmy les troupes des Ennemis, où il estoit en grand danger. Ce que sa femme ayant oüy, dont elle fut dans une inquietude prodigieuse, elle alloit fort souvent dans l'Eglise des SS. Apostres, & y faisoit des prieres continuelles à Dieu, *Que son mary pust retourner sain de ce voyage.* Perseuerant ainsi nuit & jour en prieres, il arriva une certaine nuit, qu'un pauvre homme qui s'estoit enyvré de vin s'endormit en un coin de l'Eglise de S. Pierre, de laquelle les portes ayant esté fermées, selon la coûtume, il n'en fut pas chassé, parce qu'on ne l'avoit pas apperceu. Mais s'estant éveillé cette nuit-là mesme, il fut effrayé de la lueur des lampes qui éclairoient de tous costez, & fut chercher dans un effroy par quelle porte il sortiroit. Comme il eut frappé à la premiere ou à la seconde porte, & qu'il vid que tout estoit fermé à clef, il se coucha par terre en tremblant, & attendit que l'heure fust venuë pour sortir, quand le peuple s'assembleroit pour assister à Matines. Cependant il vid deux personnes se salüant l'un l'autre, avec grand respect, se demandant des nouvelles de leur prosperité. Alors celuy qui estoit le plus âgé commença ainsi de parler. *Ie ne sçaurois souffrir que la femme d'Aëtius verse plus long-temps des larmes : car elle demande continuellement que ie rameine son mary des Gaules en parfaite santé, quoy qu'il en ait esté autrement ordonné, par le iugement de Dieu. I'ay toutesfois obtenu pour sa vie une grande misericorde. Ce qui m'oblige maintenant à venir icy en diligence, pour le ramener vivant. Toutesfois ie desire que celuy qui entend ces choses, les retienne en silence, & qu'il ne soit pas si hardy que d'aller divulguer le secret de Dieu, depeur qu'il*

2 *Mauriac.* C'est une partie des grandes plaines autour de Chaalons, où Attila fut vaincu.

ne vienne à perir incontinent ſur la terre. Cét homme ayant oüy ce diſcours, ne s'en put taire; mais ſi-toſt qu'il fut jour, il publia tout ce qu'il avoit oüy, il le dit à cette Dame: & n'eut pas plutoſt achevé d'en faire le recit, qu'il perdit la vuë: Aëtius s'eſtant donc joint avec les François & avec les Goths, combatit contre Attila, qui voyant ſon armée miſe en déroute, prit incontinent la fuite: Mais Theudo Roy des Goths perit en cette bataille. Et il ne faut pas que perſonne mette en doute, que l'armée des Huns ne fut miſe en fuite [3] par les prieres de ce ſaint Prelat que j'ay déja nommé. Mais enfin le Patrice Aëtius avec Thoriſmond gagna la Victoire, & défit les Ennemis. Et quand la guerre fut finie, Aëtius dit à Thoriſmond: *Haſtez-vous promptemẽt de retourner en voſtre païs, de peur que voſtre frere ne vous oſte le Royaume de voſtre pere.* Il ſe retira donc promptement pour le devancer, & pour s'emparer du Thrône. Ce fut avec une pareille ruſe qu'il chaſſa le Roy des François. Et comme ceux-cy ſe furent retirez, Aëtius ayant fait un grand butin retourna victorieux en ſa patrie. Attila s'en retourna auſſi avec peu de gens, au lieu d'où il eſtoit venu: Mais peu de temps apres, [4] Aquilée ayant eſté priſe par les Huns, fut entierement détruite, & l'Italie fut bouleverſée, ayant ſouffert de grands ravages. Thoriſmond dont nous avons parlé cy-devant, dompta les Alemans en guerre: & aprés pluſieurs quereles qu'il eut à démeler, & divers combats qu'il eut à ſoutenir, il fut opprimé par ſes freres, qui luy couperent la gorge.

8. Ces choſes s'eſtant ainſi paſſées de ſuite, comme

3 *Par les prieres.* Tout cecy montre de grands effets de la priere, quand elle ſe fait en foy, & des prieres vers les Saints, telles que les prieres de la femme d'Aëtius, ſur le tombeau de S. Pierre, ſoit que cette Hiſtoire fuſt bien aſſeurée ſur le raport d'un yurogne qui avoit cuvé ſon vin, ſoit qu'elle ne le fuſt que dans la creance de ceux qui la debitoient alors.

4 *Aquilée,* C'eſt la Ville capitale du Frioul, dont Ptolemée, Strabon, Pline, Tite-live, Ammian, & beaucoup d'autres font mention. Le nom en eſt encore demeuré aux habitans; car la ville en eſt à preſent entierement ruinée, & ſon Egliſe a eſté Patriarchale ſous l'obeïſſance des Venitiens.

je les viens de dire, j'ay crû que ie ferois un crime, ſi ie m'abſtenois de parler de ce que l'Hiſtoire de [1] René Frigerid raconte d'Aëtius : car dans le 12. livre de ſes Hiſtoires, comme il raporte qu'apres le decez d'Honorius, Valentinian qui n'eſtoit encore qu'un enfant, ayant accomply ſeulement [2] un luſtre, fut creé Empereur par ſon couſin Theodoſe, & que Iean Tiran s'efforça dans la Ville d'uſurper l'Empire, il ajoute, que ſes Ambaſſadeurs furent mépriſez de Cæſar. Mais que tandis que ces choſes ſe paſſoient de la ſorte, les Ambaſſadeurs retournerent vers le Tiran leur Maiſtre, & luy raporterent des commandements atroces, deſquels Iean fut tellement irrité, qu'il envoya Aëtius, qui avoit en ce temps-là meſme le maniement des affaires du Palais, avec force richeſſes, vers les Huns, deſquels il avoit pris connoiſſance dés le temps qu'il fut aſſiegé, & s'eſtoit rendu leur amitié familiere, leur mandant expreſſément, que ſi-toſt que les Ennemis ſeroient entrez en Italie, il les chargeaſt par derriere, tandis qu'il les battroit de front. Et dautant que j'ay beaucoup de choſes à dire de ce Perſonnage, ie commenceray à parler de ſa race, & de ſes mœurs. Gaudence ſon pere eſtoit du premier lieu de la Province de Scythie ; il commença de porter les armes dés ſa plus tendre jeuneſſe, & fut élevé ſi haut, qu'il parvint à la charge de Colonel de la Cavalerie. Sa Mere qui eſtoit d'Italie, eſtoit noble & grandement riche, Aëtius ſon fils ayant eſté admis dés ſon enfance dans l'ordre des Pretorians, fut donné en oſtage à Alaric, où il fut trois ans, & en ſuite il le fut parmy les Huns. Puis il devint gendre de Carpilion, de l'un des Comtes des Domeſtiques de Iean,

SVR LE VIII. CHAP. 1 *René profuture Frigerid.* Cecy fait voir que le nom de *René* n'a pas eſté un nom d'évenement, comme quelques-uns l'ont penſé. Et Vegece qui a écrit des choſes militaires, plus ancien que celuy-cy, portoit encore le meſme nom. Il n'a pas échappé à Gerard Voſſius dans ſon livre des Hiſtoriens Latins : car jamais rien n'échappe à ce ſçavant homme, qui écrit de toutes choſes avec une érudition merveilleuſe.

2 *Un luſtre.* C'eſt à dire cinq ans. Les vertus d'Aëtius ſont icy élegamment décrites par Frigerid,

qu'il

qu'il avoit esté auparavant. D'où il commença d'avoir la surintendance des affaires du Palais. Sa stature estoit mediocre, & sa façon virile, bien fait de sa personne, n'estant en apparence ny infirme ny robuste ; d'un esprit gay, fort de membres, vigoureux gendarme, adroit à tirer de l'arc, prompt à lancer le javelot, propre au métier des armes, & à tous les beaux exercices de la paix, sans avarice quelconque, de nulle convoitise, orné des biens de l'esprit, qui formoit tous ses desseins avec grand jugement, & qui ne les changeoit jamais, selon le desir des méchans & des ames basses ; tres-patient dans les injures ; laborieux, intrepide, & supportant la faim, la soif, & les longues veilles ; a qui dés sa tendre jeunesse, on avoit predit qu'il estoit destiné à une grande puissance ; & qu'en temps & lieu, il devoit estre renommé par tout le monde. C'est ce que cét Historien raconte precisément d'Aëtius : mais quand Valentinian fut devenu grand, craignant que par sa tyrannie, il ne s'élevast au dessus de luy, il le fit mettre à mort, sans qu'il en eust d'autre sujet. Mais peu de temps apres, comme Valentinian estoit sur son Tribunal au champ de Mars, où il haranguoit au Peuple, Occylla Escuyer tranchant d'Aëtius, luy vint donner de son épée dans les reins, & mourut sur le champ. Ainsi l'un & l'autre perirent bien malheureusement.

9. Quant aux Roys des François, on ignore qui a esté le premier d'entr'eux. Car bien que l'Histoire de [1] Sulpice Alexandre en raconte beaucoup de choses, si est-ce que le nom de leur premier Roy ne s'y trouve point du tout marqué. Mais elle observe bien que les François avoient des Capitaines ; & je raporteray icy volontiers ce qu'elle en dit. L'Autheur de cét Ouvrage y fait donc mention, que comme Maximus estoit dans

SUR LE IX. CHAP. 1 *Sulpice Alexandre.* Il n'y a que S. Gregoire qui fasse mention de cét Autheur, qui avoit écrit en plusieurs livres l'Histoire des François, de laquelle il rapporte icy un grand passage, qui peut faire juger de l'importance du reste de son Ouvrage, qui a esté perdu. Vossius ne l'a pas aussi oublié dans son livre des Historiens Latins.

Aquilée, & qu'il se vid hors de toute esperance de conserver l'Empire, il y demeura comme tout insensé : & il ajoûte; *Qu'en ce temps-là, lors que les François avoient pour Chefs* [2] *Genobalde, Marcomer & Sunnon, ils se jetterent dans l'Alemagne, où ayant exterminé force peuples, ils saccagerent leurs Bourgs, & desolerent leur Campagne. Ils firent aussi trembler de peur la ville de Cologne, dont la nouvelle estant venuë à Treves, Nannius & Quintin Chefs de la Milice, ausquels Maxime avoit confié la jeunesse de son fils pour en avoir la conduite, aussi bien que le soin de la deffense des Gaules, ayant fait une armée considerable, s'assemblerent à Cologne. Mais les Ennemis chargez de butin, ayant pillé tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les Provinces, passerent le Rhin, & laisserent plusieurs de leurs troupes dans les terres de l'obeïssance Romaine, pour deffendre leur conqueste : toutesfois les Romains se mirent en estat de les combatre : & de fait les ayant vivement attaquez en un lieu appellé* [3] *Carboniere, ils y tuerent plusieurs François. Et comme les Romains voyant un si bon succez en leurs affaires, deliberoient s'ils devoient passer en* [4] *Franconie,, Nannius n'en fut pas d'avis, parce qu'il sçavoit bien qu'ils ne seroient pas dépourvûs des choses necessaires, & qu'ils seroient indubitablement plus forts chez eux que par tout ailleurs. Ce qui ayant déplû à Quintin, & à tous les autres gens de guerre, si-tost que Nannius fut retourné à Majance, Quintin passa le Rhin avec son armée, auprés d'un Chasteau*

2 *Genobalde, Marcomer & Sunnon.* Ce sont noms des anciens François, car chaque Nation a ses noms propres, selon la langue, lesquels signifient quelque chose : mais comme la connoissance de la langue des vieux François est perduë, nous ignorons aussi la propre signification de ces noms-là.

3 *Carboniere,* ou Charboniere. *apud Carbonariam.* C'est à dire, *ad Carbonariam siluam,* dont il n'est gueres fait mention que dans cét Autheur, & dans quelques autres qui l'ont suivy, comme Aimoin, Sigibert, & Trithemе.
C'est une partie de la forest des Ardennes, vers le païs de Hainaut.

4 *Franconie.* Il y a, *in Franciam.* Mais il ne faut pas traduire cela *en France,* si on ne le veut entendre de la Franconie, dans la basse Alemagne.

appellé [5] *Nuits, ſans aucun danger: il y rencontra beaucoup d'habitations abandonnées, & pluſieurs gros Bourgs depeuplez. Car les François ayant feint d'eſtre épouvantez, s'eſtoient retirez en des foreſts éloignées de là, ayant entouré de pieux toutes leurs avenuës. Si bien que les Romains ayant mis le feu dans toutes les maiſons, ſe perſuadant de telle ſorte que l'accompliſſement de la victoire conſiſtoit à exercer des cruautez contre des maiſons deſertes, ayant fait marcher de nuit leurs troupes de ce coſté là, chargées de la peſanteur de leurs armes; ſi-toſt que le Soleil parut, ils ſe jetterent dans les foreſts ſous la conduite de Quintin, où ils roderent tout le jour, ayant perdu leur chemin: & s'embarraſſerent ſi fort dans leurs routes étroites & dans tous leurs détours, juſques à midy, que s'eſtant apperceus que tout eſtoit fermé de cloſtures, & s'efforçant de ſortir du coſté des mareſcages, qui aboutiſſoient aux foreſts, ils découvrirent quelques Ennemis qui avoient joints les pieux enſemble, & qui s'eſtoient perchez au plus haut des Arbres. D'où, comme de quelques hautes Tours, ils commencerent à tirer des fleches ſur eux; mais tellement empoiſonnées du venin de certaines herbes, que ſi-toſt que la premiere peau du corps en eſtoit ſeulement effleurée, quoy que la bleſſure ne fuſt pas en un lieu dangereux, ſi eſt-ce qu'elle eſtoit mortelle. L'Armée Romaine ſe vid incontinent apres environnée d'une plus grande multitude d'Ennemis, qui tenoient la campagne au tour du bois, laquelle les François avoient laiſſée libre. Alors les premiers eſcadrons de Cavalerie ſe jetterent pêle mêle parmy leurs chevaux, dans les fondrieres des Marets, où ils s'embourberent de telle ſorte qu'ils ne s'en peurent tirer. Les gens de pied d'un autre coſté qui n'eſtoient point preſſez, ny heurtez des chevaux*

[5] *Nuis.* C'eſt le *Niueſium* ou le *Noueſium* du Latin, qui eſt vne ville d'Alemagne ſur le Rhin, au deſſous de Cologne, dont il eſt auſſi fait mention dans Tacite & dans Ammian. Antonin l'appelle *Noueſium*.

qui portoient leurs charges, se trouvant aussi empestrez dans la bouë, & ne pouvant marcher qu'à grand' peine, furent épouvantez & retournerent tout tremblants pour se tappir dans les forests, d'où un peu auparavant ils estoient sortis avec beaucoup de peine. Le desordre s'estant donc mis dans l'armée, les Legions furent taillées en pieces, & Heraclius Tribun des Ioviniens, & presque tous ceux qui commandoient dans l'armée ayant perdu la vie, presque tous les Romains furent mis en deroute, & il n'y en eut que fort peu d'exceptez, qui se sauverent dans le fort des bois à la faveur de la nuit. Cét Autheur raconte ces choses au troisiéme Livre de son Histoire. Mais au quatriéme faisant mention de la mort de Victor fils du Tyran Maxime, il dit. *En ce temps-là Carietto & Syrus, ayant esté substituez en la place de Nannius, s'allerent camper en Alemagne pour s'opposer aux François.* Et un peu plus bas, il ajoûte, que quand les François eurent emporté leur butin d'Alemagne, *Arbogaste ne voulant point de delay, donna avis à Cesar de punir les François, comme ils l'avoient merité, s'ils ne restituoient promptement tout ce qu'ils avoient pillé l'année precedente, lors qu'ils defirent leurs Legions, & s'ils ne livroient en leur puissance les Autheurs de cette guerre, sur lesquels ils vouloient qu'on punist leur perfidie dans les infractions de la paix.* Il raconte ces choses du temps qu'il y avoit des Capitaines pour les commander. Puis il dit: *Peu de jours apres Marcomer & Sunnon, qui avoient une authorité Royale sur les François, confererent quelque temps ensemble, & apres qu'ils eurent fait donner des Ostages, selon la coûtume, chacun se retira pour son cartier d'hyver à Treves.* Mais, de ce qu'il dit; *Qu'ils avoient une authorité Royale*, je ne sçay s'ils estoient Roys, ou Lieutenants de Roys. Toutesfois le mesme Autheur, venant à parler des mauvaises affaires de Valentinian Auguste, il ajoûte. *Tandis que ces choses se faisoient en*

Orient parmy les Thraces, l'Estat fut grandement troublé dans la Gaule. Le Prince Valentinian se trouvant enfermé dans le Palais de Vienne, où il estoit presque reduit en plus chetive condition que celle d'un particulier, le soin des affaires de la guerre fut donné aux Gardes François : Et ceux qui avoient la commission des charges Civiles, s'estant jettez dans la conjuration d'Arbogaste, il ne s'en trouva pas un seul, de ceux qui estoient obligez dans le service par Serment, qui osast obeïr aux commandements particuliers ou publics du Prince. Apres il raconte qu'en cette année-là, *Arbogaste qui haïssoit d'une haine nationnale Sunnon & Marcomer Lieutenants des Roitelets des François, s'en alla à Cologne pendant la plus grande rigueur de l'hyver, s'estant persuadé qu'il mettroit seurement le feu dans tous les lieux les plus reculez du païs des François, puis que les feüilles des arbres estoient tombées, & que les forests estant devenuës seiches, ne les pourroient plus cacher, ny leur servir à mettre des embuscades. Ayant donc mis une armée sur pié, il passa le Rhin, & ravagea le païs des* [6] *Bructeres, proche du rivage, & le bourg qu'habitent les* [7] *Chamaves, sans y trouver personne qui luy fist de resistance, sinon fort peu* [8] *d'Ampsivariens & de* [9] *Cattes amenez sous la conduite de Marcomer, lesquels parurent aux som-*

6 *Bructeres* ou Bricteres dans la Frise Orientale, où ils ont esté nommez *Brockmerlandij*, comme l'écrit Cornelius Kempius. Velleius, Tacite, & Strabon, font mention des Bructeres, que quelques uns ont dit estre les habitans d'autour de Munster dans la Vvestphalie. Ortelius nous apprend que des Bructeres, on dit encore aujourd'huy *Broctersberg*, & qu'ils sont au dessous de Goslaire.

7 *Les Chamaves.* Peuples autour du Rhin vers son emboucheure, qu'on appelloit aussi *Elpranci.* Tacite & Marcellin en font mention, & Ptolemée les appelle *Camanes*, aussi bien qu'Ausone qui en a parlé dans sa Moselle. Il y en a qui ont pensé qu'ils ont laissé leur nom à vne Ville de la Pomeranie, appellée *Camino*, selon la pensée d'Altamerus. Ortelius.

8 *Ampsiuariens*, ou Ansibariens, peuples de la Germanie, dont il est fait aussi mention dans Tacite, que Iunius croit estre les mesmes que ceux de *Dauenter*; & pense que le nom d'*Ansestadt* vient de là. Ammian en parle dans son 20. livre, où il dit que la Nation des François est proche des Bructeres.

9 *Cattes* ou Chattes, peuples de la Germanie, aujourd'huy *Hessen.*

mets des montagnes. Puis laissant à parler en ce lieu-là, tant de leurs Capitaines, que de leurs Vice-Roys, ou Lieutenans generaux des armées Royales, il declare ouvertement que les François avoient un Roy : & passant son nom sous silence, il dit, *En suite le Tyran Eugene, estant prest de partir pour une expedition qu'il avoit entreprise, alla sur les rives du Rhin, afin qu'ayant renoüé l'ancienne alliance avec les Roys des Alemans & des François, selon la coûtume de ce temps-la, il fit paroistre une grande armée aux Nations barbares.* Voilà ce que cét Historien écrit des François. René Profuture Frigerid, de qui nous avons déja parlé, racontant de quelle sorte Rome fut prise & ruinée par les Goths. *Cependant*, dit-il, *Respendial Roy des Alemans, apres que Goar eut pris le party des Romains, retira ses troupes, qu'il avoit laissées le long du Rhin, lors que les Vandales eurent esté fort mal menez dans la guerre des François. Le Roy Godegisile estant mort, & prés de vingt-mille hommes ayant esté défaits en la bataille qui fut donnée, les Vandales se trouverent sur le point d'estre entierement défaits, si la valeur des Alains ne les eust secourus fort à propos.* Icy je suis émerveillé de ce qu'il nomme les Roys des autres Nations, & qu'il ne nomme point le Roy des François. Toutesfois, quand il dit, que Constantin ayant vsurpé la Tyrannie, avoit commandé que son fils Constantius, qui estoit en Espagne le vint trouver, il en parla ainsi. *Le Tyran Constantin ayant fait venir de l'Espagne son fils Constans, qui estoit aussi Tyran, afin qu'estant presents, ils consultassent des affaires qui estoient les plus importantes, il avint que Constans sans s'arrester en chemin, vint à grandes journées à la Cour par les ordres de son pere, laissant son train & sa femme à Saragosse, & toutes les affaires qu'il avoit en Espagne aux soins de Geronce. Et quand Constantin & son fils furent ensemble, ne voyant point qu'il y eust aucun sujet de rien craindre du costé de l'Italie, Constantin addonné à sa bouche & à*

ſon ventre, avertit ſon fils de retourner en Eſpagne, qui ayant fait partir ſes troupes, tandis qu'il s'arreſtoit avec ſon pere; des Envoyez d'Eſpagne vinrent de la part de Geronce, qui raporterent à Conſtans, qu'un homme de ſes creatures, avoit l'authorité abſoluë pour le commandement, accompagné d'une troupe de Barbares, qui eſtoient tout preſts à ſe revolter contre luy. Le pere & le fils qui en furent étonnez, ayant envoyé devant Edobeceus aux Nations germaniques, Conſtans & Decimius Ruſticus, qui, de maiſtre d'Hoſtel, avoit eſté élevé à la charge de Prefet, s'en allerent dans les Gaules avec les François & les Alemans, & tout ce qu'il y avoit de troupes de gens de guerre, pour ſe rendre de là tout incontinent auprés de Conſtantin. Au reſte, quand il décrit le ſiege que ſouffrit Conſtantin, il en parle ainſi. *A peine le quatriéme mois s'eſtoit-il écoulé depuis que Conſtantin eſtoit aſſiegé, qu'il vint des Meſſagers de la Gaule, qui aporterent la nouvelle que Iovinus avoit pris l'ornement Royal, & qu'il eſtoit proche de ceux qui aſſiegeoient Conſtantin, eſtant ſuivy des* [10] *Bourguignons, des Alemans, des François & des* [11] *Alains, & de toute l'armée, & qu'ainſi la Ville ayant ouvert ſes portes, Conſtantin s'eſtoit rendu à ceux qui l'avoient aſſiegé. Mais comme on l'eut deſtiné auſſi-toſt pour eſtre conduit en Italie, le Prince envoya des gens au devant de luy pour le tuer, & eut la teſte tranchée ſur les rives du* [12] *Mince.* Et un peu apres, il écrit cecy; *En ces jours là meſmes, Le Prefet des Tyrans Decimius Ruſticus Agroetius, qui avoit eſté le premier des Secretaires de Iovinus, & pluſieurs perſonnes illuſtres, furent pris en Auvergne par les Capitaines d'Honorius, & cruellement maſſacrez.*

10 *Bourguignons*, appellez *Burgundiones* ou *Burgundi*, peuples qui ſont nommez par Agathias entre les Huns. Ce ſont ces peuples là, qui ont donné le nom à la Province de Bourgogne.

11 *Alains.* Ce ſont les Lithuaniens.

12 *Le Mince.* C'eſt un fleuve de la Lombardie tranſpadane, que ceux du païs appellent *Mincio.*

La ville de Treves fut ſaccagée & brûlée par les François, dans la ſeconde irruption qu'ils firent. Et quand Aſterius eut obtenu par les lettres du Prince la dignité de Patrice, l'Hiſtorien ajoûte ; *En ce meſme temps Caſtinus Comte du Palais, ayant entrepris une expedition contre les François, fut envoyé dans les Gaules.* Voilà ce que racontent ces Autheurs de la Nation des François. Mais [13] Oroſe qui eſt auſſi un Hiſtorien, dans le ſeptiéme Livre de ſon Ouvrage en dit cecy. *Stilicon ayant aſſemblé une armée puiſſante, dompta les François, paſſa le Rhin, traverſa la Gaule, & penetra juſques aux Monts Pyrenées.* Ces Eſcrivains nous ont laiſſé les memoires des François, & ne nous en ont pas nommé un ſeul Roy. Pluſieurs nous apprennent qu'ils ſont ſortis de la [14] Pannonie ; & qu'ils habiterent premierement les rives du Rhin : qu'en ſuite ayant paſſé ce fleuve, ils vinrent dans la [15] Thuringe : & que là, ils baſtirent des Bourgs & des Villes, & creérent ſur eux des Roys qui porterent de longs cheveux, de la premiere, (s'il faut ainſi dire) & de la plus illuſtre famille d'entr'eux. Ce que juſtifierent bien depuis les victoires de Clovis, comme nous le ferons bien voir à la ſuite de cette Hiſtoire. Nous liſons dans le Livre des perſonnages Conſulaires, que Theodomer Roy des François fils de Richimer & d'Aſcila ſa mere, perdirent la vie par le glaive. On dit auſſi qu'alors [16] Chlogion valeureux & de tres-noble race,

13 *Oroſe.* Paul Oroſe Heſpagnol, eſtoit de Taraconne, ſous Arcadius & Honorius, comme Proſper le dit dans ſes Chroniques. Il fut diſciple de ſaint Auguſtin, & luy addreſſa les livres de ſon Hiſtoire.

14 *La Pannonie.* C'eſt cette belle partie de l'Europe, qui depuis a eſté appellée *Hongrie*, pour avoir eſté envahie par les Huns.

15 *La Thuringe.* Il y a dans le Texte *Thuringiam*, auſſi bien que dans le 4. livre de Caſſiodore. Cette Province eſt de l'Alemagne, laquelle s'appelle aujourd'huy *Turinger*, ou la Tongrie.

16 *Chlogion.* C'eſt Clodion le Chevelu, que nous tenons avoir eſté ſucceſſeur de Pharamond, dont noſtre Autheur ne fait aucune mention, quoy qu'il ait eſté diligent ſcrutateur des ſecrets de noſtre Hiſtoire, comme il eſt aiſé de le juger par toute la lecture de ce Chapitre, qui traite principalement de l'origine des François, ſur la ſoigneuſe recherche de deux anciens Hiſtoriens que nous n'avons plus, deſquels il a cité des authoritez conſiderables.

fut fait Roy des François, & qu'il habitoit dans un Chasteau appellé [17] Disparg, qui est sur les frontieres des Thuringiens. En ces quartiers-là, vers la plage meridionale, les Romains occupoient tout le païs jusques à la riviere de Loire: & au delà de Loire, les Goths exerçoient leur domination. Pour les Bourguignons qui suivoient la secte des Arriens, ils avoient pris leur Habitation au delà du Rosne qui passe auprés de Lion. Chlogion envoya des Espions à Cambray, qu'il surprit, suivant les avis qu'il en reçeut de ces gens-là, & défit les Romains, mais n'y ayant pas fait long sejour, il *courut la campagne*, & se rendit maistre de tout le païs jusques à la Somme. Quelques-uns tiennent que le Roy Meroüée estoit de la race de celuy-cy, mais il est asseuré que Childeric fut fils de Meroüée.

10. Or il semble que cette race ait toujours esté addonnée au culte des Idoles, & certainement, elle n'a point du tout connu le vray Dieu. Mais elle se fit des [1] simulachres ou des representations de forests & d'eaux, d'oyseaux, de bestes, d'elements, & d'autres choses, qu'elle adoroit comme des Dieux, & leur offroit des Sacrifices. O si cette voix terrible que Dieu fit entendre au peuple par Moyse eust touché leur cœur, [2] *Vous n'aurez point d'autres Dieux que moy, vous ne vous ferez point d'Image taillée,* [3] *vous n'adorerez point quelque ressemblance que ce soit, des choses qui sont au Ciel, ou qui sont en terre, & qui sont dans les eaux: vous ne ferez point ces choses-là: vous ne les honorerez*

17 *Disparg.* Que Gregoire appelle un Chasteau, *apud Dispargum Castrum,* qu'Altamerus appelle *Dubsborg,* & Ado *Dysporum*, qui est *Dunsberg*, selon la pensée de Rhenanus, au dessous de Cologne proche le Rhin. Si ce n'est aussi la mesme chose que l'*Asciburgium* des Anciens, qui est *Asburg*.

SUR LE X. CHAP. 1 *Simulacres, ou figures de Forests & d'Eaux*: des Dieux de forests, tels que Sylvanus, Faune, Diane, & les Dryades; & des Eaux, tels que les Dieux des fleuves, & les Divinitez des fontaines, qui estoient les *Nymphes* des Anciens.

2 *Vous n'aurez point d'autres* Dieux *que moy*, &c. C'est dans l'Exode 20. 4. & dans Deuter. 5. 8.

3 *Vous n'adorerez point.* La difficulté de tout cecy n'est que dans la veritable intelligence du mot *adorer*; mais il se doit entendre icy du culte divin, qui n'est deu qu'à Dieu seul,

*point:*Et cét autre. [4] *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu serviras à luy seul, tu jureras par son nom.* Si ces Nations infideles eussent pû sçavoir quelle vengeance suivit la veneration que le peuple d'Israël rendit au Veau d'or, lors qu'apres avoir mangé, & chanté des Cantiques d'action de graces, s'estant permis toute sorte de licence dans les débauches & dans les dances, lors que d'une bouche immonde, on dit, en parlant de la mesme Statuë, *Israël ce sont icy* [5] *tes Dieux qui t'ont retiré de la terre d'Egypte*, il en tomba de ceux-là vingt-quatre mille hommes, qui furent terrassez. Hé quoy! s'ils eussent oüy parler de ce qui avint à ceux, qui s'estant initiez aux mysteres [6] de Beelphegor, se mélerent avec des femmes prostituées des Moabites; au sujet de quoy ils furent massacrez? Ce fut en cette mesme playe que le Prestre [7] Phinees ayant tué les Adulteres, appaisa la fureur de Dieu, ce qui luy fut imputé à Iustice; Que seroit-ce s'ils eussent aussi oüy dire, ce que le Seigneur a fait entendre par David, disant, [8] *Que tous les Dieux des Gentils sont des Demons; mais que le Seigneur a fait les Cieux?* Et ailleurs, *Les* [9] *simulachres des Gentils sont d'or & d'argent, ouvrages des mains des hommes. Que ceux-là leur ressemblent qui font les mesmes choses, aussi bien que tous ceux qui y mettent leur confiance.* Ou cét autre. [10] *Que tous ceux qui adorent quelque Image taillée, ou qui se glorifient dans leurs simulachres, soient confondus.* Et derechef ce que le Prophete Abacuc témoigne, disant. [11] *Que leur sert-il d'auoir fait quelque Image taillée?*

4 *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu.* Ce qui est une repartie que le Seigneur fait au Tentateur, qui vouloit qu'il se prosternast devant luy. Matth. 4. 10.

5 *Israel ce sont icy tes dieux*, &c. Exode 32. 4.

6 *Beelphegor.* Numb. 25. 5.

7 *Phinees.* Iosue 22. 30.

8 *Tous les dieux des Gentils.* Ps. 95. 5.

9 *Les simulacres des Gentils.* Ps. 113. 4. Parce qu'ils les adoroient comme Dieux.

10 *Quelque Image taillée.* Ps. 105. 19.

11 *Que leur sert-il*, &c. Habacuc. 2. 18.

de s'estre façonné des representations ? Ce fantôme de fonte est un mansonge : c'est une production d'or & d'argent, & nul esprit ne se trouve en eux. Mais le Seigneur est dans son Temple. Que toute la terre garde le silence en sa presence. Mais un autre Prophete a dit. [12] *Que les Dieux, qui n'ont point fait le Ciel & la terre, perissent sur la terre, & qu'ils n'ayent point de part avec toutes les choses qui sont sous les Cieux.* Et encore ce passage. [13] *Le Seigneur a dit cecy créant les Cieux. Dieu mesme formant la terre & les choses qui y sont : le mesme Dieu qui l'a formée, ne la pas en vain fondée, il l'a creée, afin quelle fust habitée. Ie suis le Seigneur. C'est mon Nom, je ne donneray point ma gloire à un autre, ny ma vertu aux Idoles qui sont passées dés le commencement.* Et ailleurs. *Y* [14] *a-t-il quelques Idoles des Gentils qui fassent pleuvoir ?* Et Dieu dit par Isaye. [15] *Ie suis le premier & le dernier, il n'y a point de Dieu sans moy: Il n'y a point de formateur, que je ne connoisse parfaitement. Tous les faiseurs d'Idoles ne sont rien du tout, & les choses qu'ils aiment le plus ne leur profiteront jamais de rien. Ils sçavent eux-mesmes que leurs Idoles ne voyent goute, & qu'elles n'entendent point : ils y receveront leur confusion. Tous ceux qui sont participans de leurs œuvres, seront confondus : car ce sont tous ouvriers d'entre les hommes. Qui est-ce qui a formé Dieu ? & qui a façonné une Idole qui ne profite nullement ? il l'a formée entre les charbons ardents & les marteaux, il en a travaillé l'ouvrage dans la force de son bras. Semblablement un artisan en bois l'a tournée sur son métier : il a fait l'image d'un homme, d'un bel homme pour la mettre en sa maison. Il a coupé le bois, il l'a mis en œu-*

12 *Que les Dieux*, &c. Ier. 10. 11.
13 *Le Seigneur a dit*, &c. Isaïe 45.18.
14 *Y a-il quelque Idole.* Ierem. 14.22.
15 *Je suis le premier.* Isaïe 49. 9. C'est icy le plus grand & le plus illustre passage des saintes Escritures, que nostre Autheur employe contre la superstition des Idoles, dont la premiere Generation des François estoit infatuée au commencement, en quoy il fait connoistre que sa pieté sur ce sujet estoit bien éclairée.

vre. Il a fait une Idole, & l'a adorée comme un Dieu. Il a assemblé des pieces avec des cloux à coups de marteau, de peur qu'elle ne se défist. Mais on portera ces Idoles, pour les oster, parce qu'elles ne sçauroient marcher d'elles mesmes: & le reste du bois a seruy aux hommes pour mettre au feu: ils s'en sont chauffez. De l'autre partie il s'en est fait un Dieu, en ce faisant une Idole. Il s'est incliné devant elle & l'a adorée: il l'a priée, en disant; Delivrez-moy: car vous estes mon Dieu. I'ay brûlé la moitié de ce bois, & i'ay fait cuire du pain & de la chair sur les charbons qui en sont sortis, & i'en ay mangé: &, du reste de ce mesme bois je feray une Idole. Ie me prosterneray devant un tronc de bois, dont une partie n'est que cendre. Le cœur insensé l'a adorée, & il n'a point delivré son ame, & il n'a point dit; peut-estre y a-t-il du mensonge en ma main. Or cette premiere generation des François, n'eut point la connoissance de Dieu au commencement, mais elle l'a euë depuis, ainsi que la suite de cette Histoire le fera voir clairement.

II. Avitus [1] qui estoit de l'ordre des Senateurs; &, comme c'est une chose connuë de tout le monde, Citoyen de [2] *Clermont* en Auvergne, s'estant laissé emporter à l'ambition d'estre un jour Empereur Romain, & voulant toûjours vivre d'une maniere pleine de luxe, il en fut rejetté par les Senateurs, & fut ordonné Evesque à Plaisance. Mais enfin s'estant apperceu que le Senat estoit encore indigné, & qu'il luy vouloit oster la vie, il se réfugia dans l'Eglise de S. Iulien [3] martyr en

SVR LE XI. CHAP. 1 *Auitus.* Paul Diacre en parle ainsi sur la fin de son 15. livre. *Comme Genseric se fut donc retiré de l'Italie, le mois suivant les Romains créerent Auitus pour Empereur de la Republique desolée*: Et en suite, au commencement du 16. livre. *Auitus ayant esté délivré des miseres de la condition humaine, Majorian envahit l'Empire.*

2 *Clermont en Auvergne.* Gregoire ne nomme jamais cette ville là autrement qu'*Arucrna*, & ceux qui en sont, *Aruerni* ou *Aruernus*, comme icy en parlant d'Auitus. Aimoinus dans son 1. livre des François l'appelle *Arunnias*; ce qu'il pourroit avoir dit par corruption pour *Arvernias.*

3 *S. Iulien martyr en Auvergne.* Ce Saint de l'ordre Militaire, & Comte du Tribun S. Fereol, endura le martyre pendant la persecution de Diocle-

Auvergne, où il porta force présents : mais ayant accomply en chemin le cours de sa vie, il fut porté au bourg de [4] Brioude, pour y estre inhumé aux pieds du S. Martyr. Martian luy succeda : & Giles commanda les armées des Romains dans les Gaules.

12. Pour Childeric, comme il estoit dissolu sans mettre de bornes à sa luxure, & qu'il regnoit sur les François, il enlevoit leurs filles pour en abuser, dont ils s'indignerent de telle sorte, qu'ils le chasserent du Thrône, & s'estant apperceu qu'ils le vouloient aussi mettre à mort, il se retira en Thuringe, laissant un fidelle amy qu'il avoit, pour essayer en son absence d'adoucir leur fureur par des paroles gracieuses, & luy donna un signe pour le luy envoyer quand il verroit qu'il seroit temps de retourner. Ils diviserent [1] vn Anneau d'or, dont la moitié fut retenuë par Childeric, & l'autre moitié fut mise entre les mains de l'amy, qui luy dit : *Quand je vous envoyeray cette partie, & qu'elle se rejoindra tellement à la vostre, que toutes les deux* [2] *se raporteront ensemble, alors vous retournerez seurement en la patrie.* Il se retira donc en Thuringe auprés du Roy Bisin & de sa femme Basine, où il demeura caché quelque temps. Enfin les François ayant chassé Childeric, élurent tous d'un commun consentement

tian, & fut égorgé d'une maniere horrible, dont le Martyrologe Romain fait mention au 28. jour d'Aoust, aussi bien que Bede, Vsuard, Ado, & nostre Autheur au 2 livre de la gloire des Martyrs, au chap. 29. ayant écrit ce livre entier de ce glorieux Martyr. Sidonius parle du mesme dans la 1. Epistre de son 7. livre, & Venantius Fortunatus dans son Poëme de la joye de la Vie eternelle.

4 *Brioude.* C'est aujourd'huy une petite ville en Auvergne, que Sidonius appelle *Briuas*, & d'autres *Briuate*, où reposent les Reliques de saint Iulien martyr.

SVR LE XII. CHAP. 1 *Vn Anneau d'or*, ou *une piece d'or* : car le Texte ne porte que *unum aureum* : mais d'autres Autheurs ont expliqué cette piece d'or, par un Anneau d'or. Quoy qu'il en soit, la chose est de peu d'importance.

2 *Se raporteront ensemble.* Pour répondre plutost au sens qu'aux paroles, qui portent expressément, *partesque coniuncta unum effecerint solidum.* Car asseurément il ne faut pas traduire cela, *Quand les deux pieces n'en feront qu'une seule*, qui seroit une merveille surprenante qu'on n'eust pû deviner, & qui n'est pas aussi de la verité de l'Histoire.

pour estre Roy sur eux, Egidius que nous avons dit cy-devant avoir le commandement des armes de la Republique Romaine. Ainsi cét homme ayant occupé le Royaume l'espace de huit ans, le fidelle amy de Childeric, apres avoir sous-main reconcilié les Esprits de la pluspart des François, envoya secretement des messagers vers Childeric, avec la moitié de la bague d'or qu'il avoit retenuë. Childeric reconnoissant alors à l'indice [3] certain qu'il estoit desiré des François, & qu'ils le prioient mesme de retourner, revint de Thuringe, & fut rétably en son Royaume. Durant ce regne, Basine dont nous avons déja parlé ayant quitté son mary, vint trouver Childeric, qui luy ayant demandé soigneusement, *Pourquoy elle l'estoit venu chercher, pour quitter un si bon païs que le sien*, on dit qu'elle luy répondit, *Ie suis persuadée de l'utilité qu'il y a [4] d'estre auprés de vous, & je sçay que vous estes un vaillant homme. C'est pourquoy je suis venuë pour demeurer aupres de vous. Car sçachez, que si dans les Provinces d'outremer, je me fusse apperceuë que quelqu'un m'eust esté plus utile que vous, je l'eusse esté chercher pour demeurer avec luy.* Il fut rauy de ce discours, & la prit à femme: & de ce mariage sortit un fils qui eut nom [5] *Clovis*, qui fut un grand personnage, & valeureux guerrier.

13. A [1] Clermont, apres le trépas de S. Arteme, Venerand [2] qui estoit de l'ordre des Senateurs, fut ordonné Evesque. Et le Prestre Paulin nous témoigne assez de quel merite fut ce Pontife, lors qu'il écrit:

3 *A l'indice certain.* L'usage de l'Escriture n'estoit-il pas alors entre les François: ou bien, n'estoit-il pas seur d'écrire un billet, au lieu d'envoyer la moitié d'une bague, ou si l'on veut, la bague entiere, pour l'accompagner?

4 *D'estre aupres de vous.* Ces paroles & les suivantes sont équivoques dans le sens de Basine.

5 *Clouis.* L'ortografe du Texte porte *Chlouis*, par une aspiration; mais cela est maintenant trop rude dans nostre usage.

SVR LE XIII. CHAP. 1 *A Clermont.* C'est ainsi qu'il faut tourner *Apud Aruernum*, selon le sens de nostre Autheur.

2 *Venerand* ou *Venerande.* C'est le 7. Evesque de Clermont, dont le corps repose dans l'Eglise du Monastere de S. Allire, dont nostre Autheur parle fort dans son livre de la gloire des Confesseurs, aux 35. 36. & 37. chap. Sa Feste se celebre à Clermont le 18. de Ianvier.

Si vous voyez ces grands Prestres dignes du Seigneur, ou [3] *Exupere de Tolose, ou* [4] *Simplice de Vienne; ou* [5] *Amand de Bordeaux, ou* [6] *Diogenian d'Albi, ou* [7] *Dynamius d'Engoulesme, ou Venerand d'Auvergne, ou* [8] *Alethius de Cahors, ou* [9] *Pagasius que nous auons aujourd'huy à Perigueux : Bien que nous vivions en un temps fort mauvais, si est-ce que vous les verriez tres-dignes observateurs de la Foy & de la Religion.* Ce Venerand, ainsi qu'on dit, mourut la veille de Noël. Le lendemain matin se fit la Procession de la solemnité pour le service de ses funerailles : Et apres sa mort, il s'émeut un grand debat entre les Citoyens, pour sçavoir où iroient les suffrages pour celuy qui devoit estre son successeur à l'Episcopat. Et comme les opinions furent fort diverses pour l'élection, il y eut aussi une grande dissention. Toutefois les Evesques *de la Province* estant assis un jour de Dimanche, une femme voilée [10] d'entre celles qui sont voüées à Dieu, entra fort hardiment au lieu où ils estoient assemblez, & leur parla ainsi. *Ecoutez-*

3 *Exupere de Tolose.* S. Exupere, qui de Prestre de l'Eglise de Bordeaux, fut fait Evesque de Tolose apres Rodanius. S. Hierôme en parle dans sa 4. Epistre au Moine Rusticus, & dans sa 10. Epistre à Furia, où il l'appelle *Saint.* Et le Pape Innocent I. luy écrivit au sujet de Vigilantius, en 405.

4 *Simplice de Vienne.* Qui vivoit en 417. à qui le Pape Zozime addresse sa septiéme Epistre. Il eut pour successeur S. Mamert.

5 *Amandus de Bordeaux*, dont il fut le 6. Evesque. Nostre Gregoire en fait mention dans son livre de la gloire des Confesseurs, au 45. Chap. Il fut successeur de S. Severin.

6 *Diogenian d'Alby.* Il en fut le 3. Evesque apres Anthimius disciple de S. Clair.

7 *Dynamius d'Engoulesme.* Il en est marqué le 2. Evesque apres l'an 400. & nous n'avons point d'autre témoignage de luy que celuy que Gregoire tire du Prestre Paulin.

8 *Alethius de Cahors*, ou Alithius, qui en est nommé le 4. Evesque, sans qu'il se trouve de luy aucun autre témoignage, non plus que de quelques autres qui sont icy nommez : Ce qui fait bien voir que nous avons perdu beaucoup de memoires de nos Anciens, à cause dequoy nous sommes privez de la connoissance de fort belles choses, qui seront toûjours ignorées.

9 *Pegasius de Perigueux.* Sidonius Apollinaris l'appelle *Summus Sacerdos.*

10 *De celles qui sont voüées à Dieu.* Telles que pourroient estre nos Religieuses d'apresent, si ce n'est que celle-cy ne gardoit pas la closture, puis qu'elle entre dans un lieu où les Evesques estoient assemblez, sans y estre appellée.

moy, Prestres du Seigneur, & sçachez qu'il n'y a icy pas un seul qui soit agreable à Dieu pour la dignité Episcopale; mais le Seigneur y pourvoira. C'est pourquoy ne troublez point le peuple, & ne luy soyez point à charge en ce rencontre. Patientez donc tant soit peu: car le Seigneur, à l'heure que ie vous parle, fait venir icy celuy, par lequel il veut que cette Eglise soit gouvernée. Comme ils estoient émerveillez de ce discours, il arriva un Prestre du Diocese & de la ville de Clermont, appellé Rustic, qui avoit esté montré en vision à cette femme, qui dit en le voyant: *Voila celuy que le Seigneur a élû: Voila celuy que le Seigneur vous a destiné pour estre Pontife; qu'il soit ordonné Evesque.* Comme elle parloit encore, tout le peuple se prit à crier sans relâche; *Il en est digne, & il est juste qu'il le soit.* Quand on l'eut donc fait asseoir sur la chaire Episcopale, [11] il fut le septiéme qui se trouva honoré au mesme lieu de la dignité Pontificale, au grand contentement de tout le peuple.

14. A Tours l'Evesque Eustoche estant decedé en la 17. année de son Sacerdoce, le [1] cinquiéme Evesque qui fut ordonné depuis S. Martin fut [2] Perpetuus,

11 *Il fut le septiéme.* Il se trouve pourtant le huitiéme en contant Astremonius, selon la supputation qui s'en peut faire par les écrits de nostre Autheur, qui n'a pas à la verité fait beaucoup de consideration de Legonus, que le Cathalogue des Evesques de Clermont marque pour le troisiéme apres Astremonius & Vrbicus. Quoy qu'il en soit, S. Rustic est ainsi nommé dans le mesme Cathalogue, pour estre le 8. Evesque de Clermont. Il mourut le 24. de Septembre, dont le Martyrologe fait mention le mesme jour. Il véquit du temps de l'Empereur Honorius, & de son successeur Valentinian.

SVR LE XIV. CHAP. 1 *Le cinquiéme Evesque depuis S. Martin.* Il faut donc qu'il compte icy les deux Evesques qui entre-couperent le temps de l'Episcopat de S. Brice successeur de S. Martin, c'est à dire Iustinian & Armentius, dont il a esté parlé au 1. Chap. de ce Livre. Car S. Eustoche fut successeur de S. Brice, & apres S. Eustoche ce fut S. Perpetuus. Ainsi, selon S. Gregoire de Tours, Iustinian & Armentius sont veritablement Evesques, ou bien Perpetuus ne seroit pas le cinquiéme depuis S. Martin. Quant à saint Eustoche, il en sera parlé plus amplement au 31. chap. du 10. liure.

2 *Perpetuus.* S. Perpet, dont il sera parlé plus amplement au 31. Chap. du dixiéme Livre, souscrivit au 1. Concile de Tours en 461. & en celuy de Vannes en 465. La 9. Epistre du 7. livre de Sidonius Apollinaris luy est addressée, pour le prier de luy envoyer l'Oraison qu'il prononça à l'ordination de Simplicius Evesque de Bourges. Il y a des Vers à sa loüange dans le mesme Sidonius. Paulin luy dédia son livre des Miracles de S. Martin.

qui voyant que des miracles se faisoient continuellement au sepulchre de ce Saint, & que la chambre qui avoit esté bastie au dessus estoit fort petite, & indigne de tant de miracles, l'ayant ostée, il y fit construire en la place [3] une grande Eglise, qu'on y voit encore aujourd'huy, à cinq cent cinquante pas de la Ville, longue de 155. pieds, & large de soixante. Elle a 45. pieds de hauteur jusques à la voûte. Elle a trente-deux fenestres autour de l'Autel, & vingt au reste du contenu de la Nef: si bien que ce sont en tout cinquante-deux fenestres, & il y a six-vingt colonnes, & huit portes, trois dans la partie où est l'Autel & cinq dans la Nef. Cette Eglise fut celebre par [4] une triple marque de la vertu d'enhaut, & pour la Dedicace du Temple, & pour la translation du corps saint, & pour son ordination à l'Episcopat. Vous y observerez donc sa Dedicace le quatriéme jour des Nones de Iuillet, la deposition du Saint le troisiéme jour des Ides de Novembre. Et si vous la celebrez fidellement, vous obtiendrez le bon-heur de [5] l'intercession du S. Evesque, dans le siecle present & dans le futur. Et dautant que la voûte de la premiere Cellule estoit un ouvrage exquis, l'Evesque ne voulut point que l'ouvrage en fût demoly. Mais en bastissant une [6] autre Eglise en l'honneur des bien-heureux Apôtres S. Pierre & S. Paul, il y joignit cette voûte d'un

3 *Vne grande Eglise.* Qui est à present l'Eglise de S. Martin, la plus grande Collegiale du Royaume, sans estre Episcopale. Et pour l'Eglise de S. Martin qui est icy décrite, ce n'est pas celle qui s'y voit à present, la premiere qui estoit certainement magnifique, ayant esté ruinée à diverses fois, fut rebastie long-temps depuis sous Charlemagne.

4 *Par une triple marque de la vertu d'enhaut.* Il n'y a que par une triple vertu, qui se doit entendre infailliblement de la grace d'enhaut, qu'il explique, dont il est aisé de voir le respect de l'Eglise pour la Dedicace des Temples, pour la Translation des Corps saints, & pour l'ordination Episcopale, toutes choses qui ont esté peu considerées par ceux qui dans les derniers temps ont prétendu travailler à la reformation de l'Eglise.

5 *L'Intercession du S. Evesque.* De S. Martin : ce qui fait voir la créance de l'Eglise pour l'Intercession des Saints.

6 *Vne Eglise de S. Pierre & de S. Paul.* Il y a quatre Eglises de S. Pierre à Tours, mais ie ne sçaurois dire laquelle c'est : & il y a plus d'apparence que ce seroit celle de S. Pierre le Pilier, que les trois autres qui sont trop éloignées de S. Martin.

ouvrage excellent. Il fit aussi beaucoup d'autres Eglises, lesquelles subsistent encore aujourd'huy, au Nom de nostre Seigneur Iesus-Christ.

15. En ce mesme temps, le S. Prestre [1] Eufrone bastit une [2] Eglise de S. Symphorien Martyr de la ville d'Autun, & fut depuis Evesque de la mesme Ville. C'est celuy qui envoya par une grande marque de sa pieté, le marbre qui est sur le sepulchre de S. Martin.

16. Alors [1] S. Numace fut fait Evesque d'Auvergne apres la mort de Rustic, c'est à dire le huitiéme assis sur la chaire Episcopale de Clermont. Ce fut luy qui bastit l'ancienne Eglise, qui est entre les murs de la Ville, & qui s'y voit encore aujourd'huy. Elle a 150. pieds de longueur, 60. de largeur, & cinquante de hauteur au [2] dessous du chœur, jusques à la voûte, qui se courbe en rond. Elle est ornée sur les aîles de chaque costé d'un excellent ouvrage. Tout l'edifice est fait en forme de Croix, ayant 42. fenestres, soixante & dix colomnes & [3] huit portes. Là on voit, s'il faut ainsi dire, une [4] Crainte de Dieu, & une grande clarté: Et veritablement les personnes religieuses qui la servent,

SVR LE XV. CHAP. 1 *Eufrone Evesque de la mesme Ville.* Ce ne fut pas cét Eufronius qui fut le 18. Evesque de Tours, mais un autre Eufrone Evesque d'Autun, qui florissoit en 461. à qui Sidonius, qui l'appelle Pape, addresse plusieurs lettres. Il fut ensevely dans l'Eglise de S. Symphorien, où est maintenant un Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, environ l'an 475.

2 *Eglise de S. Symphorien.* Ce n'est pas celle qui est à Tours, dans un faux-bourg de la ville, qui porte le mesme nom; mais une Eglise d'Autun.

SVR LE XVI. CHAP. 1 S. *Numace*, dont l'éloge est icy considerable, mais nostre Autheur en fait encore mention dans le 1. livre des Miracles, au 44. Chapitre.

2 *Au dessous du Chœur.* C'est à dire la nef de l'Eglise, que nostre Autheur appelle *Capsum*, qui est vn terme qui luy est singulier, pour dire la nef ou le corps de l'Eglise, & ie ne croy pas qu'en ce sens, il se trouve ailleurs.

3 *Huit portes.* C'est à dire autant que S. Perpet en avoit fait au Temple de S. Martin qu'il bastit sur son Tombeau. Il ne dit pas de quel ordre ces portes estoient construites, ny où elles estoient posées; mais c'est beaucoup pour l'edifice d'un Temple, & ie ne voy pas que le bel ordre d'Architecture en peust tant exiger, si ce n'est qu'on en voulust mettre trois de front à la principale entrée, & que les autres fussent distribuées sur les ailes, & au fond du Chœur.

4 *Vne Crainte de Dieu*, ou terreur de Dieu, *Terror Dei*; ne seroit-ce point quelque figure emblematique de la crainte de Dieu?

y ſentent venir d'ordinaire une odeur d'excellents parfums. Les murailles du coſté de l'Autel y ſont ornées d'un ouvrage [5] artiſtement façonné, avec des marbres de diverſes eſpeces induſtrieuſement taillez. Cét Edifice ayant eſté baſty en l'eſpace de douze ans, le S. Eveſque envoya des Preſtres à Bologne en Italie, afin qu'ils luy aportaſſent de là des [6] Reliques des Saints Martyrs Vitalis & Agricola, leſquels nous ſçavons aſſurément avoir eſté crucifiez pour le nom de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt.

17. La femme de Numace fit baſtir l'Egliſe de S. Eſtienne au faux-bourg de la Ville, & la voulant orner de diverſes peintures, elle tenoit un Livre devant elle, où elle liſoit [1] les anciennes Hiſtoires d'Action; & montroit aux Peintres ce qu'elle vouloit qui fût repreſenté ſur les murailles du Temple. Or il arriva un jour, qu'eſtant aſſiſe dans l'Egliſe, & occupée à la lecture d'un Livre, un pauvre entra dans la meſme Egliſe pour prier Dieu: & [2] la voyant veſtuë de noir, eſtant déja fort avancée en âge, il crut que c'eſtoit une pauvre femme, & luy bailla un morceau de pain, qu'il mit en ſon giron, & puis s'en alla. Mais elle, ſans dédaigner le preſent du pauvre, qui ne l'avoit pas connuë, elle le prit, & en rendit graces: & l'ayant fait ſervir à

5 *Artiſtement façonné.* Il y a *opere ſarſurio*, qui eſt un mot tellement rare, & du ſiecle de noſtre Autheur, qu'il faut preſque deviner pour le rendre en noſtre langue, & pour l'exprimer en quelque langue que ce ſoit. Cecy fait voir la magnificence de l'Architecture d'alors.

6 *Des Reliques.* Il eſt aiſé de juger de ce lieu, cõme de beaucoup d'autres de cét Autheur, qu'on avoit dans les quatre & cinquiéme ſiecles un grand ſoin de recueillir des Reliques des ſaints Martyrs, pour les mettre dans les Egliſes.

SUR LE XVII. CHAP. 1 *Les anciennes hiſtoires d'Action.* Il y a dans le Texte *legens hiſtorias Actionis antiquas.* Si bien que le mot *Actionis* ſe peut prendre icy pour un nom propre; mais ſi c'eſt un nom de quelque perſonnage, ſoit Peintre, ſoit Hiſtorien, j'avoüe qu'il m'eſt entierement inconnu: & toutes les Editions que j'ay veuës de cét ouvrage, marquent ce nom par un grand A. Ie n'ay pas trouvé neantmoins que Voſſius en ait fait mention dans ſes livres.

2 *La voyant veſtuë de noir.* Cette couleur modeſte, & bien ſéante à la femme d'un S. Eveſque (car elle eſtoit femme de S. Numace) n'eſtoit pourtant pas la couleur ordinaire des veſtements des Dames de condition; c'eſt pourquoy la femme de Numace eſt icy priſe pour une pauvre femme, qui à peine avoit du pain à manger.

ſes repas, elle en prit huit jours la benediction, juſques à ce qu'elle euſt achevé de le manger.

18. Childeric entreprit une guerre contre la ville d'Orleans : & Odoacre vint à Angers avec une grande troupe de Saxons. En ce temps-là force peuple mourut de la peſte. Et Giles qui mourut auſſi, laiſſa un fils appellé Syagrius. Et celuy-cy eſtant mort encore, Odoacre prit des oſtages d'Angers, & de quelques autres lieux. Les Bretons furent chaſſez de Bourges par les Goths, pluſieurs ayant eſté tuez au [1] Bourg-dieux. Cependant le Comte Paul avec les Romains & les François, fit la guerre aux Goths, & en emporta du butin, tandis qu'Odoacre venant à Angers, le Roy Childeric y arriva le jour ſuivant, & ayant défait le Comte Paul, il conquit la Ville. Et ce jour-là meſme [2] la maiſon de l'Egliſe fut brûlée par un grand incendie.

19. Ces choſes s'eſtant paſſées de la ſorte, les Saxons & les Romains ſe firent la guerre. Mais les Saxons furent mis en fuite, & pluſieurs d'entr'eux furent taillez en pieces par les Romains, qui les ſuivirent de prés. Leurs Iſles furent envahies & ravagées par les François, qui paſſerent force peuples au fil de l'épée. Au reſte, il y eut un tremblement de terre au neufiéme mois de la meſme année. Odoacre fit alliance avec Childeric, & les François ſubjuguerent les Alemans, qui avoient envahi une partie de l'Italie.

20. Eorich Roy des Goths eſtablit Victorius Gouverneur ſur ſept Villes en la quatriéme année de ſon Regne, & quand il vint en Auvergne, il y en ajoûta une autre. Il y a encore juſques à ce jour des caves de ce temps-là auprés de l'Egliſe de S. Iulien, & ſe fit re-

SVR LE XVIII. CHAP. 1 *Au Bourg-dieux*, qui eſt à Boury auprés de Chaſteau-Roux. Si c'eſt ainſi qu'il faut traduire *apud Dolenſem vicum*. Il y a un autre Dole dans la Franche-Comté, & tout le monde ſçait qu'il y a un Eveſché en Bretagne qui s'appelle Dol, lequel n'eſtoit pas alors fondé.

2 *La maiſon de l'Egliſe*. C'eſt à dire de l'Egliſe d'Angers.

presenter sur les colonnes qui y sont. Il fit edifier l'Eglise de saint Laurens & de S. Germain dans un bourg appellé [1] Lambron. Il demeura neuf ans en Auvergne : & calomnia le Senateur Euchere, qu'il fit sortir de prison, où il avoit esté mis, & l'ayant fait mener lié auprés d'une vieille muraille, il commanda qu'on la fist tomber sur luy. Cependant comme il estoit extremement addonné à l'amour des femmes, il eut peur d'estre tué par les Auvergnats, & s'enfuit à Rome, où s'estant voulu permettre de semblables licences, il y fut lapidé. [2] Apres son decez Eorich regna quatre ans: & mourut en la 27. année de son Regne. Il y eut aussi en ce temps-là un grand tremblement de terre.

21. Numace estant mort à Clermont, [1] Eparchius personnage tres-saint & tres-religieux luy succeda. Et parce qu'en ce temps-là l'Eglise avoit auprés des murailles de la Ville, une petite possession appellée [2] *Salutatoire*, où il demeuroit, & que de là, pour rendre ses actions de graces à Dieu, il se levoit la nuit, & s'en alloit vers l'Autel de l'Eglise, il arriva que comme il y entroit une nuit, il l'a trouva toute pleine de Diables ; & leur Prince y paroissoit en habit de femme fort parée, assis sur une chaise, comme sur un thrône, à qui l'Evesque parla en cette sorte ; *Execrable paillarde, ne te suffit-il pas d'infecter tous les lieux de diverses pollutions, sans que tu ayes encore la hardiesse de soüiller la chaire consacrée au Seigneur en t'assoyant dessus ? Retire-toy de la maison de Dieu, afin que tu ne la soüilles pas davantage.* Il luy dit, *Puisque tu me donnes le nom*

SVR LE XX. CHAP. 1 *Lambron.* C'est S. Germain de Lambron, en Latin *Liniacensis vicus*, qui est nommé en cét endroit. On ignore qu'elles caves ou grottes sont celles qui sont icy marquées aupres de l'Eglise de S. Iulien de Brioude.

2 *Apres son decez.* Apres le decez de Victorius.

SVR LE XXI. CHAP. 1 *Eparchius.* C'est un S. Evesque de Clermont, qui finit ses jours en 472. dont la seule Histoire qui est icy racontée fait mention, outre le Catalogue que nous avons des Evesques de Clermont.

2 *Salutatoire.* C'est un lieu aupres de Clermont, qui n'est connu que de nostre Autheur, & il en dit de mesme en suite d'une montagne appellée *Cantobenice.*

de paillarde, je te vais preparer des embusches, au sujet des femmes, que tu auras de la peine à éviter, Disant cela, il s'évanoüit comme de la fumée. Cependant le Prestre eut de violentes tentations du peché d'impureté, mais s'estant muny du signe de la Croix, l'Ennemy ne luy pût aucunement nuire. On dit qu'il fit un Monastere sur une montagne appellée Cantobenice, où il y avoit un Oratoire, & qu'il s'y enfermoit les jours [3] de la sainte Quarantaine. Et le jour de la Cene du Seigneur il s'en retournoit à son Eglise, accompagné de ceux du Clergé & des Habitans de la Ville, qui le conduisoient en chantant des Pseaumes. Quand il fut decedé, [4] Sidonius luy fut substitué apres avoir esté Prefect, c'estoit un personnage tres noble, selon les dignitez du siecle, de l'ordre des premiers Senateurs des Gaules; il avoit espousé la fille de l'Empereur Avitus. De son temps, comme Victorius, dont nous avons parlé cy-devant, estoit à Clermont, il y eut au Monastere de S. Cyriaque dans la Ville, un Abbé appellé [5] Abraham, qui éclatoit d'une pareille foy & de pareilles œuvres, que ce premier Abraham, qui est si fameux, comme nous l'avons écrit dans le Livre que nous avons fait de sa vie.

22. Saint Sidonius estoit doüé d'une si grande eloquence, que bien souvent il disoit tout ce qu'il vouloit, sans premeditation, & fort elegamment. Il arriva un jour qu'ayant esté invité de venir à la Feste de l'Eglise du Monastere dont nous avons parlé, le Livre duquel il avoit accoûtumé de se servir, pour faire les ceremonies sacrées, luy ayant esté osté, comme il estoit pre-

3 *De la sainte Quarantaine.* C'est à dire du Caresme, qui a esté de fort bonne heure en usage dans l'Eglise.

4 *Sidonius.* C'est Caius Sollius Apollinaris Sidonius Evesque de Clermont, assez connu par les belles Poësies & Epistres que nous avons de luy, duquel Gennadius fait mention dans les Hommes Illustres, au chap. 92. Il est aussi appellé Saint.

5 *Abraham.* Il en est fait mention dans le Martyrologe François, au 15. jour de Iuin. Et sa vie austere qu'il acheva dans un Monastere aupres de Clermont en Auvergne, est pleine de Miracles. L'Autheur en parle en son liv. de la Vie des Peres.

paré d'ailleurs à s'acquiter de ce ſaint devoir, il ne laiſſa pas de reciter par cœur tout l'Office qui concernoit la Feſte, ce qui le fit admirer de tout le monde, en ſorte qu'il ne ſembla pas aux Aſſiſtans, que ce fuſt un homme qui euſt parlé, mais un Ange. Ce que nous avons fait voir plus amplement dans la Preface du Livre des Meſſes qu'il avoit compoſées. Comme c'eſtoit donc un perſonnage de grande ſainteté, & ſorty des premiers Senateurs, il prenoit de la vaiſſelle d'argent de ſa maiſon, [1] ſans que ſa femme en ſceuſt rien, & les donnoit aux pauvres. Ce que cette femme reconnut depuis, & luy témoigna le reſſentiment qu'elle en avoit: mais en ayant diſtribué la valeur aux pauvres, il ſembloit qu'il en remiſt autant pour la decoration de ſa maiſon.

23. Quand il ſe fut entierement dedié au ſervice de Dieu, & qu'il menoit une ſainte vie dans le monde, [1] deux Preſtres s'éleverent contre luy, & apres luy avoir oſté toute la puiſſance qu'il avoit aux choſes Eccleſiaſtiques, ne luy laiſſant que fort peu de commoditez pour vivre, & des choſes meſmes fort legeres, ils l'expoſerent encore à un grand mépris. Mais la bonté de Dieu ne permit pas qu'une ſi grande injure demeuraſt long-temps impunie. L'un de ces méchants hommes, indignes du nom de Preſtre, l'ayant menacé un peu devant que la nuit fuſt venuë de le chaſſer de l'Egliſe, s'il y entroit; comme il eut oüy ſonner Matines, le fiel de ſon animoſité l'ayant auſſi-toſt fait lever en place contre le Saint du Seigneur, il ſe reſolut en ſoy meſme d'effectuer ce qu'il avoit deliberé le jour precedent. Il s'en

SVR LE XXII. CHAP. 1 *Sans que ſa femme en ſçeuſt rien.* Saint Sidonius eſtoit donc marié, & la dignité Epiſcopale ne l'empeſchoit pas d'avoir une femme; mais nous ne pouvons pas juger de ce lieu là, qu'elle luy donnaſt la permiſſion d'en vſer. Comme auſſi un autre Eveſque de l'Egliſe de Clermont, plus ancien que Sidonius, crut-il avoir fait un peché d'avoir connu ſa femme une ſeule fois depuis qu'il fut élevé à l'Epiſcopat.

SVR LE XXIII. CHAP. 1 *Deux Preſtres*, deux méchants Eccleſiaſtiques ennemis de leur Eveſque, qui ſont une image naïfve de ceux qui dans quelques Egliſes illuſtres du Royaume, ne ſervent qu'à donner de la peine à leurs Prelats legitimes, de quelque ſainteté de vie qu'ils ſoient doüez,

alla au retrait pour purger ſon ventre; mais il y rendit l'eſprit. Son garçon qui eſtoit dehors [2] avec un flambeau à la main l'attendoit toûjours, & l'attendit fort long-temps, juſques à ce que le jour commença de paroiſtre, & que l'autre Preſtre ſcelerat envoya un meſſager pour dire à ſon camarade, qu'il vinſt inceſſamment pour accomplir le deſſein qu'ils s'eſtoient propoſé le jour d'auparavant. Mais comme le mort ne ſe haſtoit pas de rendre réponſe, le garçon ouvrit la porte, & trouva ſon Maiſtre expiré. D'où il eſt indubitable que cét homme n'eſtoit pas coupable d'un moindre crime, que le fut cét Arius, qui vuida par en bas tous ſes inteſtins dans un lieu ſemblable, parce qu'en effet on ne ſçauroit concevoir qu'une action fuſt ſans Hereſie, de n'obeïr pas dans l'Egliſe au Preſtre de Dieu, aux ſoins de qui la paſture des Brebis a eſté commiſe, & d'oſer uſurper une puiſſance qui ne luy avoit eſté donnée ny de Dieu ny des hommes. Ainſi le ſaint perſonnage fut rétably dans ſa puiſſance legitime, quoy qu'il luy demeuraſt encore un Ennemy ſur les bras. Il arriva quelque temps apres qu'il tomba malade d'une groſſe fiévre, & pria ſes amis de le porter à l'Egliſe; où il ne fut pas plûtoſt, qu'une grande multitude d'hommes, de femmes & d'enfants le vinrent aborder en pleurant, & luy dirent, [3] *O bon Paſteur, pourquoy nous delaiſſez vous? ou entre les mains de qui nous abandonnerez-vous comme des orfelins? Pourrons-nous vivre apres vous? Y aura-t-il quelqu'un quand vous ne ſerez plus, qui nous donne le gouſt des choſes ſaintes par le ſel de la ſageſſe? Ou qui pour nous donner la crainte du nom du Seigneur, nous ſçache reprendre avec prudence & raiſon?* Le peuple qui fondoit en larmes, luy diſoit ces choſes & autres ſemblables. A qui le S. Preſtre inſpiré

2 *Avec un flambeau*, ou un Cierge : car le Texte porte, *cum Cereo*.

3 *O bon Paſteur*, &c. Il y a peu de peuples aujourd'huy qui en diſent autant aux ſaints Eveſques : & c'eſt plutoſt de ceux-là que l'on fait des plaintes, que de ceux qui ont peu de ſoin de leurs Dioceſes. On tourmente ſouvent les bons, & on glorifie les méchants.

d'enhaut répondit ; *Mes Amis, n'ayez point de peur, voicy mon frere Apruncule qui est vivant, il sera vostre Prestre.* Ce que n'ayant pas entendu, le peuple crût qu'il disoit des choses hors de propos. Et comme il fut expiré, le méchant Prestre qui estoit resté des deux qui avoient conjuré contre luy, s'efforça aussi-tost d'usurper tous les biens de l'Eglise, comme s'il eust déja esté fait Evesque, à quoy son avidité le faisoit aspirer, vsant de tels propos ; *Enfin Dieu a jetté les yeux sur moy, connoissant que la puissance Episcopale m'est duë avec bien plus de justice qu'elle ne l'estoit à Sidonius : c'est pourquoy il me l'a bien voulu donner.* Et comme il se promenoit superbement par toute la Ville, le jour du Dimanche s'approchant, qui fut le premier apres le jour du decez du saint Homme, il fit preparer un festin, auquel il convia tous les Citoyens dans la maison de l'Eglise, & sans respecter les Anciens, [4] il s'assit le premier au plus honorable lieu. Et quand l'Eschanson luy presenta la coupe pour boire, il luy dit, *Mon bon Seigneur, j'ay eu cette nuict un songe, lequel ie vous reciteray, si vous le trouvez bon. Il me sembloit que cette nuict du Dimanche, ie voyois une grande Maison, & que dans cette maison il y avoit un Thrône, où un Iuge estoit assis, qui passoit tous les autres en pouvoir, auquel assistoient plusieurs Prestres vestus de blanc, avec une fort grande multitude de peuple. Mais, comme ie m'arrestois à considerer toutes ces choses, ayant la crainte dans le cœur, il m'a semblé que ie voyois de loin entre-eux Sidonius qui estoit debout, & qui plaidoit avec une grande contention, contre le Prestre que vous aviez cherement aimé, qui mourut il y a déja quelques années, lequel estant vaincu, le Roy a commandé qu'il fust mis au fonds d'une étroite prison. Celuy-là ayant esté osté de sa pré-*

4 *Il s'assit le premier au plus honorable lieu.* Il y a, *Primus recumbit in toro.* C'est proprement à dire, *Il se coucha le premier sur le lict* : & dans la suitte, *Ac de recubitu ablatus.* Ce qui fait voir qu'on mangeoit encore alors à table, estant couché sur des licts ; Mais j'ay suivy nostre vsage, & nos façons de parler, sans quoy on ne seroit pas entendu.

ſence, Sidonius a parlé encore contre vous, & a dit que vous eſtiez participant du forfait pour lequel l'autre a eſté condamné. Mais quand le Iuge a fait chercher ſoigneuſement quelqu'un pour vous l'envoyer, ie me ſuis caché dans la foule, & ie me tenois derriere, ſongeant à par moy, & craignant en meſme temps qu'il ne m'envoyaſt vers vous, parce que ie vous connois. Tandis que j'eſtois en cette penſée, les autres s'en eſtant allez, ie me trouvay ſeul devant les yeux du Iuge, qui m'appella, ie m'approchay: Et comme ie contemplois ſa vertu & ſa ſplendeur, j'ay eu les yeux éblouïs, & la crainte m'a fait chanceler. Alors il me dit, Mon Enfant, ne crains point; mais va dire à ce Preſtre qu'il revienne icy pour répondre en ſa cauſe: car Sidonius a prié que vous fuſſiez appellé en Iugement. Ne tardez donc point d'y aller: ie vous aſſeure que ce Roy m'a commandé bien expreſſément de vous dire ces choſes, ajoûtant que ie mourrois miſerablement, ſi ie ne vous les diſois. Tandis que l'Eſchançon parloit de la ſorte, le Preſtre fut épouvanté, & laiſſant tomber la coupe, il mourut ſoudain. Le corps fut oſté de là, pour eſtre mis en terre, tandis que ſon ame acquit la poſſeſſion de l'Enfer avec celle de ſon complice. Tel fut le jugement que le Seigneur fit en ce monde de ces Preſtres revoltez, afin que l'un mourût comme Arrius, & l'autre comme Simon le Magicien, qui fut precipité du haut de la forteresſe d'orgueil par la priere du ſaint Apôtre, & qui ſe rompit le col. Des deux Preſtres, on ne doute nullement qu'ils ne ſoient tombez en Enfer, s'eſtant enſemble comportez avec une malice noire contre leur ſaint Eueſque. Cependant comme la terreur des François s'épandoit en ces quartiers-là, & que tout le monde eſtoit touché d'un grand deſir de les voir regner, [5] S. Apruncule Eveſque de Lan-

[5] S. *Apruncule*, ſut transferé de l'Egliſe de Langres à celle de Clermont, à cauſe de la faction des Bourguignons, qui le voulurent aſſaſſiner. Ce qui ne ſe fit point par d'autre poüvoir que celuy de la Providence de Dieu. Sidonius luy écrivit la 10. Epiſtre de ſon 9. livre. Et Ruricius Eveſque de Limoges luy addreſſa diverſes Epiſtres. Il mourut en 491. & fut inhumé dans l'E.

gres en Bourgogne commença d'estre suspect : & la haine qu'on luy portoit croissant de jour en jour, on fit commandement de l'assassiner en trahison. Dont ayant eu avis par un homme qui luy fut envoyé exprés, on le descendit de nuit par dessus les murailles du Chasteau de [6] Dijon, & vint à Clermont, où, selon la parole du Seigneur, qui fut mise en la bouche de S. Sidonius, il fut receu pour Evesque, & fut l'onziéme Prelat de cette Eglise-là

24. Du temps de l'Evesque Sidonius, il y eut une grande famine en Bourgogne ; & comme le peuple s'en répandoit en diuerses Provinces ; & qu'il ne s'y trouva personne qui donnast moyen de vivre, on dit qu'un certain Senateur appellé Ecdicius, parent du S. Evesque, fit alors une chose bien digne de memoire, pour la confiance entiere qu'il eut en Dieu. Car la famine croissant de jour en jour, il envoya de ses gens avec des chevaux & des chariots dans toutes les Villes du voisinage, pour luy amener ceux qui estoient tourmentez de l'extreme disette. Ils s'en allerent de tous costez, & amenerent en ses maisons tous les pauvres qu'ils peurent trouver. Il les y nourrit tout le temps que dura la sterilité, & les empescha de mourir de faim. Il y en eut, ainsi qu'on dit, plus de quatre mille de tout sexe. Et comme l'abondance revint, il fit retourner les pauvres chez eux, de la mesme sorte qu'il les avoit fait venir. Et quand ils furent partis, il entendit une voix du Ciel, qui luy dit ; [1] *Ecdice, Ecdice, parce que tu as fait cela, il n'y aura*

glise de S. Estienne hors de la ville. Sa Feste se celebre au 9. de Mars. Voyez cy-apres le chap. 36. & le livre 3. chap. 2. & le chap. 4. de la Vie des Peres.

6 *Dijon*, que le Texte appelle *Castrum Divionense*, & que d'autres nomment *Diuionum*. C'est aujourd'huy la Capitale de Bourgogne, quoy qu'il n'y ait point d'Evesché : mais le Parlement de Bourgogne y est étably, qui luy donne cette qualité.

SVR LE XXIV. CHAP. 1 *Ecdice*. La charité de cét homme pour les pauvres pendant une grande famine, luy attire un trop grand éloge du Ciel, pour ne l'admettre pas cõme beaucoup d'autres, au nombre des Saints. Et c'est ainsi que de tous les noms, de toutes les langues, & de toutes les conditions, Dieu se fait des Enfans, sans se mettre en peine des noms qu'ils portent : car tous les noms sont bons, puisque ny les noms ny les païs ne sanctifient pas : mais la pieté & la foy de ceux qui les portent.

jamais faute de pain pour toy, ny pour ta famille, puisque tu as obeï à mes paroles, & que tu as appaisé ma faim par la refection des pauvres. Plusieurs ont laissé par écrit que cét Ecdice fut d'une merveilleuse legereté à la course. On a écrit, qu'une fois estant accompagné de dix hommes, il mit en fuite une grande multitude de Goths. On tient aussi que S. [1] Patiens Evesque de Lion, fit une semblable action de charité vers les pauvres, pendant la mesme famine. Il y a encore aujourd'huy une lettre de S. Sidonius Evesque, que nous avons entre nos mains, où il loüe ce grand Personnage, en forme de déclamation.

25. Du temps de celuy-cy, Evarix Roy des Goths s'estant jetté hors des limites de l'Espagne, excita une grande persecution dans les Gaules contre les Chrestiens. Il faisoit mettre en pieces tous ceux qui ne vouloient pas consentir à son erreur perverse; il enfermoit dans les prisons tous ceux qui estoient dans les Ordres de la Clericature. Il y avoit des Prestres qu'il releguoit dans le bannissement, & d'autres qu'il faisoit mourir par le glaive. Il faisoit fermer d'épines les portes des Eglises, afin que l'abord en estant difficile, on y allast aussi fort rarement, & que cela mesme fist perdre le souvenir de la foy. Alors furent ruinées par cette nouvelle tempeste les Villes de la [1] Novempopulane, aussi bien que de l'une & de l'autre [2] Germanie. Il se trouve encore

1 *S. Patiens Evesque de Lion.* Il est nommé le 22. dans le Catalogue des Evesques de cette Eglise, & mourut l'onziéme jour de Septembre de l'année 491. & Sidonius Apollinaris Evesque d'Auvergne, en fait une illustre mention dans la derniere Epistre de son 4. livre, où il parle aussi de sa grande charité vers les pauvres. Il assista aux Conciles d'Arles & de Lion, en l'année 475.

SVR LE XXV. CHAP. *La Nouempopulane.* C'est proprement la troisiéme Aquitanique, ainsi nommée des neuf peuples qui la composoient, selon la remarque de Papyrius Masso, & de Monsieur de Marcha, dans son livre de l'Histoire de Bearn: De cette Prouince-là Auch est la Metropole, & fait une partie de la Gascongne.

2 *De l'une & l'autre Germanie.* Car le Texte porte, *geminæque Germaniæ*: Mais la pensée de Masson dans son Histoire des calamitez de la Gaule me semble bien bonne, où il dit qu'il faut lire *Aquitaniæ*, & non pas *Germaniæ*.

aujourd'huy sur ce sujet-là mesme, une belle Epistre de Sidonius à l'Evesque Basile, où ces paroles se lisent: *Mais peu de temps apres ce persecuteur fut frappé, & mourut par une vangeance divine.*

26. Apres ces choses, S. Perpet Evesque de Tours ayant accomply trente années dans son Episcopat, deceda en paix. Et en sa place [1] Volusian qui estoit de l'ordre des Senateurs, fut substitué; mais estant tenu pour suspect par les Goths, il fut emmené comme captif en Espagne, en la septiéme année de son Episcopat, & finit sa vie bien-tost apres; puis [2] Verus qui succeda en sa place, fut le septiéme Evesque ordonné depuis S. Martin.

27. Enfin le Roy Childeric estant mort, Clovis son fils regna en sa place, & la cinquiéme année de son regne, [1] Siagrius Roy des Romains, fils de Giles, tenoit son siege en la ville de Soissons, où son pere avoit aussi autrefois exercé sa puissance. Clovis avec son parent Regnachaire, (parce qu'il tenoit aussi le Royaume avec luy) s'estant mis en campagne pour luy faire la guerre, luy offrit le combat en pleine campagne; ce que l'autre accepta sans delay, & ne craignit point de luy resister. En estant donc venus aux mains l'un contre l'autre, comme Siagrius vit que ses troupes commençoient à pleïer, il tourna le dos, & courut de toute sa force pour s'aller jetter entre les bras du Roy Alaric qui estoit à Tolose. Mais Clovis envoya vers Alaric, afin qu'il le luy rendist, ou qu'il fist estat autrement d'avoir la guerre contre luy. Alaric eut peur de se broüiller avec les François,

SVR LE XXVI. CHAP. 1 *Volusian.* Il est appellé Saint dans le Catalogue des Ar. de Tours, & sera fait mention de luy sur la fin du 10. livre. Il y a une belle Abbaye de son nom de l'Ordre de S. Augustin, qui est l'Abbaye de Foix, fondée par les Comtes de Carcassonne, où reposent ses Reliques. La derniere Epistre de Ruricius Evesque de Limoges, luy est addressée, aussi bien que la 17. du 7. livre de Sidonius. On tient qu'il fut martyrisé, quoy que le Martyrologe ne le marque pas en cette qualité au 18. de Ianvier, & ne se sert que des propres termes de Gregoire.

2 *Verus*, le 7. Evesque depuis S. Martin, aura son éloge sur la fin du 10. livre. Mais ie diray icy que Leon son Diacre souscrivit pour luy au Synode d'Agde, en 505.

SVR LE XXVII. CHAP. 1 *Siagrius Roy des Romains.* Il commandoit pour les Romains dans la Gaule,

comme c'est la coûtume des Goths d'estre toûjours timides, il l'envoya lié aux Ambassadeurs de Clovis, qui l'ayant receu le mit en seure garde, & parce qu'il s'estoit rendu maistre de son Royaume, il le fit égorger sans bruit. En ce temps-là plusieurs Eglises furent saccagées par l'armée de Clovis, parce qu'il estoit encore envelopé dans les erreurs du Paganisme. Les Ennemis donc avoient volé dans une certaine Eglise une cruche d'une prodigieuse grandeur & d'une beauté singuliere, avec d'autres vaisseaux & meubles qui servent aux fonctions Ecclesiastiques. [2] Or l'Evesque de cette Eglise-là envoya des gens au Roy, pour le prier, que s'il ne meritoit pas d'obtenir de sa courtoisie que les vases sacrez, qui avoient esté pris, luy fussent rendus; qu'au moins son Eglise pust esperer de r'avoir sa cruche. Le Roy dit à l'Envoyé; *Suy nous jusques à Soissons; parce que c'est là où nous ferons le partage de tout ce qui a esté conquis: Et si ce vaisseau échoit en mon partage, j'accompliray ce que le Pape desire de moy.* Puis estant arrivé à Soissons, on mit au milieu tout le butin, & alors le Roy dit; *Ie vous prie, valeureux guerriers, que vous ne me refusiez point, outre la part de ce qui m'appartient, le Vase que voicy (en disant cela il montroit la cruche qu'on luy avoit demandée.) Les plus avisez luy dirent; Seigneur tout ce que nous voyons icy est en vostre pouvoir, & nous mesmes aussi, nous sommes sous vostre domination: Vous ferez tout ce qu'il vous plaira, & personne ne sçauroit resister à vostre puissance.* Ayant parlé de la sorte, il y eut un François volage, envieux, & de peu de sens, qui d'une hache qu'il tenoit à la main, la porta contre la cruche, & dit: *Vous n'aurez rien davantage d'entre tout tant que nous sommes, que ce qui vous arrivera par le sort.* Tout le monde fut étonné d'une si grande insolence, & le Roy qui reprima les ressentimens de

2 *Or l'Evesque de cette Eglise-là.* Cét Evesque que le Roy appelle *Pape* en suite, n'est point nommé, & on ignore tout de mesme le nom de son Eglise.

l'injure qui luy estoit faite, par la douceur de sa patience, prit le Vase, & le rendit à l'Ecclesiastique qui luy fut envoyé, dissimulant le déplaisir de l'affront qu'il avoit receu. Mais apres qu'une année se fut écoulée, il commanda que toute la Troupe fist monstre devant luy, en l'estat qu'elle doit estre pour combattre, avec tout son appareil de guerre, & les armes propres. Et comme il se fut proposé d'en faire une exacte reveuë, il vint au Soldat qui avoit levé le bras sur la cruche, & luy dit : *Il n'y en a pas un seul qui ait les armes si mal propres que toy ; & certes ny ton javelot, ny ton épée, ny ta hache, ne te serviront de rien.* Et ayant pris sa hache, il la jetta par terre : Et comme le Soldat se baissa tant soit peu pour l'amasser, le Roy levant ses mains en haut, luy enfonça la sienne dans la teste, & luy dit : *C'est ainsi que tu en usas sur la cruche, quand nous estions à Soissons.* Puis ayant tué ce Soldat, il donna congé à tous les autres, & les fit retirer. Par ce moyen il se fit grandement redouter, & puis en plusieurs guerres qu'il eut à démesler, il gagna de grandes victoires. En la 10. année de son regne, il porta la guerre contre les Thuringiens, & les assujetit sous son pouuoir.

28. [1] Gundivic fut aussi Roy des Bourguignons, de la race du Roy Athanaric, grand persecuteur des Chrestiens, dont nous avons fait cy-devant mention ; eut quatre fils, [2] Gondebaud, Godegesile, [3] Hilperic, & Godomar. Gondebaud qui estoit l'aisné tua son frere Hilperic par le tranchant de l'épée, & fit jetter sa femme dans l'eau avec une pierre au col. Il condamna aussi ses deux filles au bannissement, l'aisnée desquelles changea de vestement, & s'appelloit [4] Mucurune, & la seconde avoit nom [5] *Chrotilde.* Cependant

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Gundiuic*, Gundiuicus, ou selon d'autres, *Gundeucus*.

2 *Gundebaud.* De Gundebaldus, que d'autres appellent *Gundobaldus*.

3 *Hilperic*, ou Chilperic.

4 *Mucurune*, ou selon d'autres *Chrona*, & *Corona*.

5 *Chrotilde*. D'autres Editions portent *Grotildis*, que nous appellons *Clotilde*. C'est pourquoy nous dirons desormais Clotilde.

Clovis envoyoit souvent des Ambassades en Bourgogne, où les Ambassadeurs virent la Princesse Chrotilde, qu'ils trouverent belle & sage, & sçachant bien qu'elle estoit de sang Royal ; ils en donnerent avis au Roy Clovis, qui la fit demander sans delay en mariage à Gundebaud, par ses Ambassadeurs. Ce que Gundebaud n'ayant osé refuser, il la luy donna à telle condition qu'il la demandoit. Les Ambassadeurs l'amenerent au Roy, qui se réjoüit grandement de la voir ; & la prit pour sa femme, ayant déja un fils de sa Concubine, appellé Theodoric.

29. Il eut aussi un fils de la Reine Clotilde, qui fut l'aisné de ses enfans legitimes : & comme cette Dame le voulut consacrer à Dieu par le Baptesme, elle ne cessoit point de dire au Roy son mary ; *Les Dieux que vous adorez ne sont rien du tout, lesquels ne se peuvent subvenir à eux-mesmes, ny donner de l'aide à autruy :* [1] *car ils sont figurez ou de pierre, ou de bois, ou de quelque métail que ce soit. Et pour les noms que vous leur avez donnez, ce sont des noms d'hommes, & non pas de Dieux : comme Saturne, qui, pour n'estre pas chassé de son Royaume par son fils, s'échappa de sa fureur par la fuite. Et comme Iupiter mesme le plus perdu dans toutes sortes de vices d'impureté qui fut jamais, qui a cõmis des salletez abominables, avec ceux de son sexe, qui s'est moqué de l'honneur, qui est dû à la proximité du sang, & qui ne s'est pû abstenir de coucher avec sa propre sœur, comme cette femme le dit elle-mesme,*

Ie suis de Iupiter, & la femme & la sœur.

Qu'est-ce qu'ont pû faire Mars & Mercure, qui se sont

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Car ils sont figures ou de pierre, &c.* Les Payens disoient pourtant eux-mesmes qu'ils adoroient bien les dieux dans leurs simulachres, mais qu'ils n'estoient pas si stupides de croire que ces simulachres fussent les Dieux. Ie ne sçay, si de ce raisonnement de la Reine Clotilde, on pourroit croire qu'elle rendist une veneration superstitieuse aux Images, sans les considerer simplement que comme des representations saintes de choses saintes, sans y mettre aucune confiance ; car certainement les Images sont dans nos Eglises pour servir à nostre pieté, & non pas afin d'estre servies, estant écrit au Livre de la Loy : *Tu serviras à luy seul.*

rendus

rendus plus recommandables par les charmes de la Magie, que par un divin pouvoir. Mais celuy-là certainement doit estre adoré, qui a fait de rien par sa seule parole, le Ciel, la terre, la mer, & toutes les choses qui y sont, qui a fait luire le Soleil, & qui a orné le Ciel d'Estoiles, qui a remply les eaux de poissons, la terre d'animaux qui marchent & qui rampent, & l'air d'oyseaux. Sous le bon plaisir duquel les territoires portent des arbres & des fruits, & les vignobles sont decorez de raisins: par la main de qui le genre humain a esté formé, comme c'est par ses largesses, & par son benefice que toutes les creatures obeïssent à l'homme. Comme la Reyne disoit ces choses, l'esprit du Roy n'en estoit pas davantage ému pour croire; mais il disoit, *C'est par l'ordre que nos Dieux ont prescrit que toutes choses sont creées, & qu'elles sont produites. Et pour vostre Dieu, il est certain qu'il ne peut rien de tout ce que vous dites, & qui plus est, il ne se justifie point qu'il soit de la race des Dieux.* Cependant la Reine fidelle, [2] presenta son fils au Baptesme, & fit orner l'Eglise de voiles & de courtines, afin que plus facilement le Roy fust provoqué à croire [3] par ce Mystere, ne pouvant estre fléchy, par quelque predication qu'on luy pust faire: l'Enfant qui fut baptisé, [4] qu'ils appellerent Ingomer, mourut bien-tost apres dans les mesmes vestemens blancs qu'il avoit esté regeneré. Au sujet de

2 *Presenta son fils au Baptesme.* Il ne dit point quel âage pouvoit avoir l'enfant; mais il y a grand' apparence qu'il estoit fort jeune, quoy qu'il fust sorty d'un Payen; mais aussi faut-il avoüer que la mere estoit Chrestienne, & que cela suffisoit pour disposer l'enfant, sans estre Cathecumene, à la sanctification du Baptesme.

3 *Par ce Mystere.* Par les ornements Mysterieux, qui peuvent estre capables de donner de l'instruction, ou tout au moins de la veneration à quelques esprits, quand les Predications ou les autres enseignements n'y peuvent de rien servir: car il y a des capacitez de toutes sortes de manieres.

4 *Qu'ils appellerent Ingomer.* En ce temps-là, les Catholiques n'affectoient pas comme on fait à present en quelques Dioceses de ce Royaume, de donner des noms de Saints du nouveau Testament, & se contentoient de donner des noms de leur langue, de leur païs ou de leur famille, parce qu'il n'y a point de sanctification de nom qui intervienne dans le Baptesme, que celuy de Iesus Christ & de Chrestien.

quoy le Roy fort ému, ne reprit pas doucement la Reine de l'action qu'elle avoit faite, luy disant ; *Si mon fils eust esté consacré au nom des Dieux, il eust certainement vécu : mais, parce qu'il a esté baptisé au nom de vostre Dieu, il n'a pû vivre depuis un moment.* La Reine luy repliqua. *Ie rends graces*, luy dit-elle, *au Dieu tout puissant, Createur de toutes choses, qui jusques icy ne m'a pas jugée indigne d'avoir mis au monde un enfant pour son Royaume. Et certes je n'en suis point saisie de douleur, parce que je sçay qu'il a esté appellé de ce monde, dans les vestemens blancs, qui marquoient la blancheur de son innocence, & qu'il doit estre presentement nourry, comme il le sera toûjours, de la presence de Dieu.* Apres cét enfant-là, elle en engendra un autre, qu'elle appella Chlodomer, quand il fut baptisé. Et comme celuy-cy commençoit encore d'estre malade, le Roy disoit ; [5] *Il ne se peut pas faire autrement, sinon que celuy-cy meure comme son frere, estant baptisé au nom de vostre Christ.* Mais à la priere de la mere, l'enfant fut remis en parfaite santé par la providence de Dieu.

30. Cependant la Reyne ne cessoit point de parler au Roy du vray Dieu, le conjurant d'ouvrir les yeux de son esprit pour le connoistre, & mépriser ses Idoles. Mais quelque soin qu'elle en prist, elle ne le put émouvoir à croire ces choses, jusques à ce que finalement la guerre fut émuë contre les Alemans, où il fut pressé par la necessité de confesser ce qu'auparavant il avoit volonté de nier. Enfin il arriva, que comme l'une & l'autre armée combatoit, & qu'il tomboit force gens de part & d'autre, & que l'armée de Clovis estoit menacée d'une entiere défaite, il leva ses yeux au Ciel, & [1] se trouvant pressé dans le cœur d'une secrette compon-

5 *Il ne se peut pas faire autrement*, &c. C'est ainsi que tous les gens du monde jugent par l'évenement : & de ce que les Saints sont souvent persecutez ou méprisez, ils haïssent la Sainteté, & appellent superstition ou opiniastreté, ce qu'il y a de plus genereux, de plus saint, & de plus religieux.

SVR LE XXX. CHAP. 1 *Se trouvant pressé dans le cœur*, ou

ction, qui luy fit verser des larmes; *Iesus-Christ*, dit-il, *que Clotilde maintient estre le fils de Dieu vivant, qui donnés assistance, à ce qu'on dit, à ceux qui sont dans les travaux, & la victoire à ceux qui esperent en vous, j'implore devotement la gloire de vostre secours, afin que si de vostre grace, vous me donnez la victoire sur ces Ennemis, & qu'en cela, j'éprouve vostre force, que le peuple qui vous est consacré, dit avoir éprouvée de vous bien des fois, je croiray aussi en vous, & je me feray baptiser en vostre nom. Car j'ay invoqué mes Dieux; mais, comme je l'éprouve bien, ils se sont éloignez de moy, & ne me donnent point de secours. Ce qui me fait croire qu'ils n'ont aucune puissance, puis qu'ils assistent si mal ceux qui leur obeïssent. Ie vous invoque donc maintenant, &* [2] *je desire croire en vous, seulement pour estre delivré de mes adversaires.* Comme il disoit ces choses, les Alemans tournerent le dos, & prirent la fuite. Et voyant que leur Roy avoit esté tué, ils se rendirent à Clovis, & luy dirent. *Afin qu'il ne perisse pas icy davantage de peuple, nous vous prions de cesser de combattre, & nous nous soumettrons à vostre pouvoir. Nous sommes à vous.* La guerre s'estant ainsi terminée, apres qu'il eut rassemblé ses troupes, il s'en retourna en paix, & fit le recit à la Reyne de tout ce qui s'estoit passé, & comme [3] il avoit obtenu la victoire ayant invoqué le nom de Iesus-Christ. Cecy se

vivement touché dans le cœur, pour ces paroles du Texte, *compunctus corde.* N'est-ce pas là un effet tout pur de la grace d'enhaut, où la force de la nature a peu de part? Personne ne le nie, & il faut avoüer que les secrets de la misericorde sont impenetrables, & que la priere de Clotilde fut agreable à Dieu.

2 *Ie desire croire en vous.* C'est un commencement de la Foy, Dieu mesme ayant mis ce desir dans le cœur de Clovis: mais ce qu'il ajoûte en suitte est bien naïf; *seulement pour estre délivré*, &c. Car cela fait bien voir qu'il n'avoit point encore de vuë de la vie eternelle. L'Autheur raconte fort agreablement toute cette Histoire.

3 *Il avoit obtenu la victoire.* Il y a *victoriam meruit obtinere.* Mais ce *meruit*, n'est qu'une façon de parler populaire des Anciens, qu'il ne faut pas rendre pour *merita*, mais icy, comme ailleurs, par la simple expression du verbe actif. Ce que j'ay bien voulu marquer une fois pour toutes, quoy que ie rende aussi le mot de *merite*, pour montrer l'employ qu'en faisoient les Anciens.

paſſa en la quinziéme année de ſon Regne.

31. Alors la Reyne commanda qu'on fiſt venir ſecretement S. Remy Eveſque de Reims, & le pria d'inſinuer doucement au Roy les choſes neceſſaires pour l'inſtruction de ſon ſalut. Si-toſt qu'il fut arrivé, le S. Preſtre du Seigneur commença dans le particulier à l'émouvoir à croire au vray Dieu Createur du Ciel & de la terre, & à mépriſer les Idoles, qui ne peuvent de rien ſervir ny pour elles-meſmes ny pour d'autres. Le Roy luy dit. *Ie vous écouteray tres-volontiers, tres-ſaint Pere, mais il y a une choſe à dire, que le peuple qui me ſuit, ne ſouffrira jamais d'abandonner ſes Dieux. Ie leur parleray neantmoins ſuivant voſtre intention.* Comme il les eut donc abordez, devant qu'il leur euſt parlé, la puiſſance de Dieu ayant devancé, tout le peuple s'écria d'une voix : *Nous rejettons les Dieux mortels. O Roy pieux, nous ſommes tous preſts de ſuivre le Dieu que Remy dit eſtre immortel.* Ces choſes furent raportées au Prelat, qui ſe trouvant remply de grande joye, ordonna qu'un [1] lavoir fuſt preparé. [2] Le parterre de l'Egliſe fut tout tapiſſé. On l'orna de courtines blanches, on prepara le Baptiſtere, [3] on y mit du baûme. Les cierges furent allumez, ils brûlerent parmy les parfums, & tout le Temple où eſtoit le Baptiſtere, [4] fut remply d'une odeur divine. Et certes Dieu départit à

SVR LE XXXI. CHAP. 1 *Qu'un lavoir fuſt preparé.* C'eſt à dire les Fonts de Bapteſme, où il y a de l'apparence qu'il fut adminiſtré au Roy par immertion.

2 *Le parterre de l'Egliſe.* Ou les carreaux ou le pavé de l'Egliſe.

3 *On y met du baulme.* C'eſt pour rendre les eaux plus odorantes, outre que le baulme ſe meſle encore dans les Ceremonies du Bapteſme, avec l'huile des Cathecumenes.

4 *Fut remply d'une odeur divine.* Quelques uns ont voulu juger de là, que c'eſtoit pour la deſcente miraculeuſe de la ſainte Ampoule, dont il eſt parlé dans le 16. chap. du 1. livre d'Aimoin. Mais cela n'eſt pas aſſez expres pour une choſe ſi extraordinaire : & il faut auoüer que noſtre Autheur n'en dit rien du tout, & qu'il n'y a pas d'apparence qu'il l'euſt oublié s'il l'euſt ſceu ayant aſſez d'inclination d'ailleurs de raconter des Miracles, & de dire des choſes qui peuſſent ſervir à la gloire de ſa Nation. Ce qu'il dit donc icy de ces odeurs excellentes, eſt pour marquer la propreté du lieu Saint, & en meſme temps la joye de toute l'Egliſe, pour la converſion d'un ſi grand Roy que Clovis.

ce lieu-là une telle grace aux Aſſiſtants, qu'ils le crûrent tous participans des [5] celeſtes parfums du Paradis. Le Roy demanda donc le premier d'eſtre baptiſé de la main du Pontife. Le nouveau Conſtantin s'achemine au bain ſalutaire, pour [6] nettoyer ſa vieille lepre, & la ſoüilleure de ſes vieux forfaits dans une ſource nouvelle. Quand il fut entré pour recevoir le Bapteſme, le S. de Dieu luy parla ainſi d'une bouche eloquente; [7] *Debonnaire Sicambre abbaiſſez icy voſtre teſte, adorez ce que vous avez brûlé, & brûlez ce que vous avez adoré.* Car l'Eveſque [8] S. Remy eſtoit doüé d'une ſcience rare, & eſtoit parfaitement eloquent: il eſtoit auſſi tellement élevé en ſainteté, qu'il fut comparable en vertu à [9] S. Sylveſtre. Nous avons un Livre de ſa vie où il ſe lit qu'il reſſuſcita un mort. Le Roy donc ayant confeſſé Dieu tout-puiſſant en Trinité, fut baptiſé au Nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit, & fut [10] oint du chreſme ſacré avec le ſigne de la Croix de

5 *Des celeſtes parfums du Paradis.* Que pourroit-ce eſtre que ces parfums celeſtes du Paradis, ſinon la converſion des pecheurs, qui nettoye les ordures des vices, & qui les reveſt en meſme temps des bonnes odeurs des Vertus?

6 *Pour nettoyer ſa vieille lepre.* Il fait icy alluſion à l'hiſtoire de la lepre de Conſtantin, qui fut guérie, à ce qu'on dit, par un bain de ſang d'enfans qui furent égorgez.

7 *Debonnaire Sicambre.* Les Sicambriens eſtoient autrefois des peuples de la Gaule, ſelon les témoignages de Ceſar & de Strabon; & Marlian tient que leur habitation eſtoit dans le païs de Gueldres, entre la Meuſe & le Rhin: Quelques autres neantmoins ſont perſuadez qu'ils demeuroient dans la Comté de Zutphen: & Iunius dans ſa Batavie nous apprend que *Sigom, Sigemburg & Sigemberg*, qui fut Ville, Fortereſſe, & Monaſtere dans le Comté de Bergue, ont retenu le nom de ces anciens peuples. *Les François* furent auſſi appellez *Sicambriens*, parce qu'ils vinrent habiter leur païs, ou plutoſt les Sicambriens prirent le nom de *François*, ſelon la penſée de Rhenanus & d'Hermannus, leſquels diſent qu'ils ſe tranſporterent depuis dans une Province de l'Alemagne, qui s'appelle encore aujourd'huy *Franchen*, ou la Franconie.

8 *S. Remy.* Le ſeptiéme Eveſque de Reims, appellé l'Apoſtre des François, parce que ce fut luy qui les baptiſa avec le Roy Clovis, la veille de Noël de l'année 496. & mourut en 535. S. Gregoire en fait mention en ſon livre de la gloire des Confeſſeurs, au 79. chap. auſſi bien que Fregedaire, Aimoin, Hincmar, & Flodoard.

9 *S. Sylveſtre.* Il y a de l'apparence que c'eſt le Pape S. Sylveſtre, qui vivoit du temps de Conſtantin.

10 *Fut oint du Chreſme ſacré.* Cecy, à la verité, pourroit eſtre pris pour l'onction Royale, ſi la coutume n'euſt pas eſté deſlors, de donner l'onction ſa-

Iesus-Christ. Il y eut trois mille hommes & plus, qui furent baptisez dans la mesme ceremonie: & sa sœur Alboflede y fut aussi baptisée, qui peu de temps apres s'en alla à nostre Seigneur. Dont le Roy fut fort affligé, & S. Remy luy écrivit une lettre de cõsolation qui commençoit ainsi. *Ie sens un grand déplaisir, & tres-grand certes, au sujet de vostre tristesse, de ce que vostre sœur Alboflede de bonne memoire, a passé de ce monde icy en l'autre. Mais de cela mesme nous pouvons nous consoler, parce qu'elle en a passé de telle sorte, qu'on doit plûtost en estre ravy de joye que d'en pleurer.* Son autre sœur appellée Lanthilde qui estoit tombée dans l'Heresie des Arriens, fut aussi baptisée, & receut l'onction du Chresme, ayant confessé que le Fils est égal au Pere & au S. Esprit.

32. Alors Gondebaud & Godegisile freres, retinrent le Royaume, autour du Rosne & de la [1] Saone avec la Province de Marseille: &, tant eux-mesmes, que leurs peuples estoient soumis à la secte d'Arrius. Et comme ils se faisoient la guerre l'un à l'autre, Godegisile ayant oüy parler des victoires du Roy Clovis, luy envoya secrettement une Ambassade, & luy fit entendre; *Que s'il luy donnoit secours contre son frere, en sorte qu'il le pust faire perir à la guerre, ou qu'il le chassast du Royaume, il luy payeroit tous les ans tel tribut qu'il luy voudroit imposer.* Ce qu'ayant oüy volontiers, il luy promit de le secourir en quelque lieu qu'il voudroit, & toutes les fois qu'il en auroit besoin. Et dans un temps qui fut pris, il mit une armée sur pied, pour faire

crée au Chrestien qui venoit d'estre baptisé, soit mesme dans la Ceremonie du Baptesme, soit dans le Sacrement de la Confirmation, qui s'administroit souvent incontinent apres le Baptesme. C'est pourtant la créance commune, que le Roy fut sacré de l'huyle sainte qui descendit du Ciel à la veuë de tout le monde, apres que le Roy eut esté regeneré par les eaux du Baptesme.

SVR LE XXXII. CHAP. 1 *Saone*. Il la nomme *Arar*, comme on l'appelloit au commencement, devant qu'elle eust perdu ce nom là pour prendre celuy de Saone, à cause du sang des Martyrs de Lion, du temps de la persecution de S. Photin, lequel coula dedans, & qui luy fit changer de couleur.

la guerre à Gondebaud, qui n'en eut pas plutost oüy parler, que sans sçavoir le dessein de son frere, il luy manda; *Venez à mon secours, parce que les François nous declarent la guerre, & se jettent sur nos terres pour se rendre Maistres de nostre païs. C'est pourquoy je suis d'avis que nous soyons bien unis, pour nous deffendre contre l'Ennemy commun, de crainte que si nous estions divisez, nous ne souffrissions les mesmes maux, que les autres Nations ont soufferts, quand elles n'ont pas esté en bonne intelligence.* Sa réponse fut, *Ie m'en vais avec mon armée, & je vous porteray le secours que vous me demandez.* Si bien que ces trois ayant mis leurs armées en campagne, Clovis & Gondebaud, pour se donner bataille, & Godegesile pour y estre present, se rendirent tous au Chasteau de Dijon, avec tous leurs preparatifs de guerre: Gondebaud & Godegisile avec leurs troupes s'attacherent ensemble sur la riviere d'Ousche, & Godegisile & Clovis reünirent leurs troupes, qui défirent l'armée de Gondebaud. Mais celuy-cy ayant découvert la ruse de son frere, dont il ne se défioit point du commencement, tourna le dos & se mit en fuite: & coulant le long du Rosne, il se rendit en Avignon. Et Godegisile ayant gagné la victoire, promit une partie de son Royaume à Clovis, & se retirant en paix, il entra triomphant dans [2] Vienne, comme s'il eust déja esté en possession de tout le Royaume. Clovis ayant fortifié ses troupes suivit Gondebaud pour le tirer hors d'Avignon, & luy oster la vie. Dont l'autre ayant eu nouvelles fut épouvanté, parce qu'il apprehendoit qu'on le fist mourir. Il avoit pourtant auprés de luy un personnage recommandable par sa valeur & par sa prudence, appellé Aredius, lequel l'ayant fait venir pour luy découvrir les sentiments de son cœur, *Les détresses*, luy dit-il, *me serrent si fort de toutes parts, que je ne sçay ce que je dois faire. Ces Barbares se sont jet-*

2 *Dans Vienne.* Car Vienne estoit la Capitale du Royaume de Bourgogne.

tez ſur nous pour nous faire perir, & pour ruiner tout le païs. Il faut donc, croyez-moy, luy repartit Aredius; *que vous addouciſſiez le naturel farouche de cét homme, de peur qu'il ne nous en arrive du mal. Et je ſuis d'avis ſi vous le trouvez bon, de faire ſemblant de vous quitter, & de fuïr voſtre preſence. Ie m'iray rendre auprés de luy: & ſi-toſt que j'y ſeray, je vous répons qu'il ne vous fera point de tort, & qu'il ne ruinera point le païs, pourvû ſeulement que vous taſchiez de faire ce qu'il vous ordonnera par mon conſeil, juſques à ce que noſtre Seigneur, par ſa bonté, faſſe proſperer vos affaires.* Gondebaud luy dit; *Ie feray tout ce que vous voudrez.* Aredius luy dit adieu, & s'en alla trouver Clovis, auquel il dit; *Seigneur, me voicy à vos pieds, comme voſtre tres-humble ſeruiteur, j'ay quitté le miſerable Gondebaud: & ſi voſtre pieté veut bien me recevoir, elle aura en moy un ſerviteur tout acquis & parfaitement fidelle, pour vous & pour tous ceux qui ſont ſortis de vous.* Le Roy le receut favorablement & le retint auprés de ſa perſonne: car il eſtoit agreable en converſation, ferme dans ſes conſeils, juſte dans ſes jugements, & fidele dans ſon obeïſſance. Enfin Clovis ayant mis le ſiege devant la Ville avec toute ſon armée, Aredius luy dit. *Si la gloire de voſtre Majeſté daigne écouter peu de choſe, que ma baſſeſſe pourroit prendre la liberté de luy dire; Bien que vous n'ayez pas beſoin de conſeils, ſi eſt-ce que je vous en donneray un tres fidele, qui vous ſera utile, & ſera profitable aux Villes par leſquelles vous deſirez paſſer, ſi vous me faites l'honneur de m'écouter. Pourquoy,* en continuant ſon diſcours, *faites-vous arreſter voſtre armée, puis que voſtre Ennemy eſt en un lieu ſi fort, qu'on peut dire qu'il y eſt en ſeureté? Vous faites le dégaſt dans le plat païs, vous y faites manger les prez, vous y perdez toutes les vignes, vous y coupez les oliviers, & vous en ruïnez tous les fruits & tous les arbres. Et cependant vous ne ſçauriez porter aucun dommage à ſa perſonne. Envoyez-luy plu-*

tost un Herault, & imposez-luy tel tribut que vous jugerez à propos, lequel il vous payera tous les ans : [3] *soulagez le pays d'une foule, qu'il ne sçauroit supporter, & contentez-vous d'avoir une perpetuelle domination sur vostre Tributaire. Que s'il refuse cette condition, vous ferez apres tout ce qu'il vous plaira.* Le Roy ayant pris cét avis en bonne part, fit retirer les Ennemis. Il envoya [4] un Herault à Gondebaud, & luy fit dire qu'il luy accordoit la paix, à la charge qu'il payeroit toutes les années un certain tribut. Gondebaud s'obligea de payer ce tribut, & le paya effectivement pour l'année courante, & promit de le payer ainsi toûjours à l'avenir.

33. Toutesfois Gondebaud ayant rallié ses forces, se soucia peu de payer le tribut au Roy Clovis, & mena son armée contre son frere Godegisile, qu'il assiegea dans Vienne, où il s'estoit renfermé. Mais les vivres commencerent aussi-tost a y défaillir au petit peuple. Ce qui fit apprehender à Godegisile, que la famine ne s'estendist jusques à sa personne. C'est pourquoy il fit chasser le menu peuple de la Ville. Le fontenier, qui avoit la charge des [1] Aqueducs & des fontaines, se trouva du nombre de ceux qui furent chassez. Dont cét homme se trouvant indigné, s'en alla trouver Gondebaud, de rage qu'il eut d'un si mauvais traitement, & luy dit par quel moyen il pourroit entrer dans la Ville, & se vanger de son frere. Il mena donc une troupe de gens-d'armes par l'Aqueduc, il fit marcher devant plu-

3 *Soulagez le païs.* Cette raison n'est pas toûjours fort considerable, aux Princes, & beaucoup moins à ceux qui se tiennent offencez, puisque sans cela mesme, ceux qui ont les armes à la main, ne font gueres de scrupule d'opprimer les innocents en quelques lieux qu'ils passent.

4 *Un Herault.* Bien que le Texte porte *Missa legatione*, suivant l'advis qu'Aredius avoit donné à Clovis : *Mitte potius legationem*, qui se pouvoit traduire par Ambassade : mais j'ay suivy l'usage de nostre temps, quand les Princes sont en guerre les uns contre les autres.

SUR LE XXXIII. CHAP. 1 *Des Aqueducs de la Ville.* Ce sont les Aqueducs des mesmes fontaines qui sont encore aujourd'huy dans Vienne : Mais de ce que le Fontenier dont il est icy parlé, fait entrer les Ennemis par les Aqueducs des fontaines, c'est une marque qu'ils estoient beaucoup plus grands & plus somptueux qu'ils ne le sont à présent.

ſieurs hommes avec des leviers de fer, parce que le Regard eſtoit fermé d'une groſſe pierre, laquelle ils repouſſerent avec les leviers par la conduite du fontenier, & par la troupe des gens armez qui entroient dans la Ville. Il vint charger à dos, ceux qui eſtoient ſur les murailles, & la trompette ayant ſonné au milieu de la place pour donner le ſignal, ils prirent les gens du corps de garde, & ouvrirent les portes à ceux de dehors. Le peuple de la ville fut enfermé, & mis en deroute entre l'une & l'autre armée; & Godegiſile, qui alla ſe refugier dans l'Egliſe des Heretiques, y fut tué avec [2] l'Eveſque Arrien. Enfin les François qui eſtoient avec Godegiſile, s'aſſemblerent dans une Tour, où Gondebaud commanda qu'on ne leur fiſt pas le moindre tort du monde; mais s'en eſtant ſaiſi, il le bannit à Toloſe vers le Roy Alaric, apres qu'il eut fait mourir les Senateurs & les Bourguignons, qui avoient tenu le party de Godegiſile. Puis il reſtablit ſous ſa puiſſance toute la Province qui s'appelle maintenant Bourgogne, & fit [3] des loix bien douces, par leſquelles il defendoit aux Bourguignons, de n'opprimer plus les Romains, comme ils avoient accoûtumé.

34. Gondebaud connut que les opinions des Heretiques eſtoient chimeriques: Et quand il eut confeſſé que Ieſus-Chriſt eſt Fils de Dieu, & que le S. Eſprit eſt égal au Pere, il pria ſecrettement [1] S. Avite Eveſque

2 *Avec l'Eveſque Arrien.* Qui eſt-il cét Eveſque de Vienne Arrien? Il n'eſt point marqué dans le Cathalogue des Eveſques de cette Egliſe-là: & S. Avite tenoit la Chaire Epiſcopale environ ce meſme temps, lequel avoit ſuccedé à Heſychius, ſucceſſeur de S. Mamert.

3 *Fit des Loix.* Ces Loix furent appellées *Gombettes*, de ſon nom de Gondebaud.

SUR LE XXXIV. CHAP. 1 S. *Avite Eveſque de Vienne.* C'eſt Alcimus Avitus, frere d'Apollinaris Eveſque de Valence, & de Fuſcine, excellente Vierge conſacrée à Dieu. Il eſtoit fils d'Heſichius Senateur illuſtre, & depuis Eveſque de Vienne, & ſucceſſeur à ſon ſiege Epiſcopal, comme il le témoigne luy-meſme dans ſon Homilie des Rogations inſtituées par S. Mamert. Il vivoit en 517. ſelon le témoignage d'Ado; & Fortunat en parle auſſi dans ſon 1. livre de la Vie de S. Martin. Le Martyrologe Romain marque ſa Feſte au 5. de Fevrier. Iſidore la celebre dans ſes Hommes illuſtres, au chap. 23. & ſon authorité eſt citée dans le 2. Concile de Tours, aux Ca-

de Vienne de luy conferer le S. Chresme. A qui le S. Prestre dit ; *Si vous croyez veritablement cela, faites ce que nostre Seigneur nous a enseigné de faire. Car il a dit ;* [2] *Si quelqu'un me confesse devant les hommes, je le confesseray devant mon Pere celeste; & quiconque me reniera devant les hommes, je le renieray aussi devant mon Pere Celeste. Il a dit aussi à ses saints & bien-aimez Apôtres, quand il leur enseignoit la doctrine des tentations, & de la persecution qui devoit arriver;* [3] *Donnez-vous bien de garde des hommes : car ils vous livreront à leurs Consistoires, & vous battront de foüets dans leurs Assemblées; aussi serez-vous menez devant les Princes & les Roys, à cause de moy, pour leur porter témoignage, aussi bien qu'aux Nations : pour vous, qui estes Roy, & qui ne craignez point d'estre apprehendé d'aucun, vous craignez la sedition populaire, qui vous empesche de confesser publiquement le Createur de toutes choses. Mais quittez cette folie, &* [4] *dites de bouche devant le peuple ce que vous croyez dans le cœur: car voicy de quelle sorte en parle le S. Apôtre,* [5] *On croit de cœur, pour devenir juste, & on confesse de bouche pour avoir le salut. Ainsi le Prophete a dit. Ie* [6] *confesseray qui vous estes, Seigneur, je le confesseray publiquement dans l'Eglise. Ie vous loüeray parmy un peuple grave. Et derechef, je vous confesseray parmy les peuples. Ie dedieray un Pseaume en vostre Nom, parmy les Nations. Lors que vous craignez le peuple, vous ignorez peut-estre qu'il vaut mieux que le peuple*

nons 21. & 22. Et Gregoire en parle souvent dans son livre de la gloire des Martyrs.

2 *Si quelqu'un me confesse.* Le Seigneur dit cela dans saint Matth. 10. 21. Ce qui doit bien inspirer aux hommes un grand desir de faire gloire d'estre Chrestien. & de servir Dieu dans l'amour de son fils.

3 *Car ils vous livreront.* C'est dans saint Matth. 10. 17.

4 *Dites de bouche ce que vous croyez dans le cœur.* Tel est le sentiment des Saints, qui ne regardent que Dieu seul, & qui sont bien éloignez de commander le mensonge, puis qu'ils ne veulent pas mesme pratiquer l'art de dissimuler, pour conserver leur credit, leur reputation, & leur authorité.

5 *On croit de cœur.* Rom. 10. 10.

6 *Ie confesseray.* Ps. 34. 18.

suive vostre foy, que si vous favorisiez à l'infirmité populaire : car vous estes le Chef du peuple, & le peuple n'est pas le vostre. Si vous allez à la guerre, vous marchez devant l'armée qui vous suit en quelque part que vous alliez. D'où vient qu'il est meilleur que marchant devant le peuple, vous connoissiez la verité, que si vous perissiez, & qu'ils demeurassent dans l'erreur : Car enfin, on ne se moque point de Dieu : & Dieu n'aime pas celuy, qui, pour un Royaume terrien, ne le confesse point en cette vie. Le Roy Gondebaud fut bien confus de ces raisons, mais il demeura dans son erreur jusques à la fin de sa vie, & ne voulut point confesser publiquement l'égalité de la Trinité, bien qu'alors S. Avite qui luy parla fort souvent, fust en ce temps-là remply d'une grande eloquence. Et certes quand le feu de l heresie s'alluma dans Constantinople (ie parle tant de l'heresie d'Eutyches que de celle de Sabellius) pour enseigner qu'il n'y avoit point de Divinité en nostre-Seigneur Iesus-Christ; S. Avite écrivit contre leurs peruerses doctrines, à la priere du Roy Gondebaud. Il y a mesme encore parmy nous des Epistres de ce temps-là, lesquelles sont admirables; & que de la même sorte qu'elles étoufferent l'heresie d'alors, ainsi donnent-elles aujourd'huy à l'Eglise de Dieu une grande édification. Car il a écrit un livre [7] d'Homilies du commencement du Monde : & six autres Livres écrits en Vers sur divers sujets. Neuf livres d'Epistres, entre lesquelles sont comprises celles dont j'ay déja parlé. Dans l'Homilie qu'il a écrite des Rogations, il dit que ces mesmes [8] Rogations que nous celebrons de-

7 *Un livre d'Homilies.* C'est ainsi que S. Avite appella les Traitez qu'il avoit faits sur divers sujets, tant pour l'instruction du peuple, que pour la sienne propre, & ie dis plutost *Homilies*, qu'Homelies, comme a fait aussi Monsieur de la Mothe le Vayer, dans quelques-unes de ses Opuscules, qu'il appelle de la sorte, puis qu'en effet les Anciens mesmes ne disoient pas *Homeliæ*, mais *Homiliæ*.

8 *Les Rogations.* Ce sont des prieres que fait toute l'Eglise, les trois jours de devant l'Ascension, lesquelles ayant esté instituées par S. Mamert Evesque de Vienne, sont par consequent de douze cents ans, puisque S. Mamert frere de Claudian, Autheur des livres de l'estat de l'Ame, administroit l'Eglise en

vant le triomphe de l'Ascension de Nostre-Seigneur, ont esté instituées par Mamert Evesque de Vienne, (qui en ce temps-là estoit sous la jurisdiction de S. Avite,) lors que cette Ville fut effrayée de beaucoup de prodiges: car [9] elle fut souvent ébranlée par des tremblemens de terre: & les Cerfs & les Loups entroient dans ses portes sans aucune crainte, & s'épandoient par toute la Ville, ainsi qu'il le témoigne dans ses écrits. Comme ces choses se passerent pendant le cours d'une année, quand ce vint aux jours de la solennité de Pasques, tout le peuple attendoit devotement la misericorde de Dieu, afin que pour le moins, le jour de la grande solennité mist fin à cette terreur: mais la veille mesme de cette glorieuse nuict, [10] tandis qu'on celebroit la solennité des Messes, le Palais Royal qui estoit dans la ville, parut en un instant tout embrasé d'un feu divin, si bien que tout le monde effrayé sortit de l'Eglise, croyant que toute la ville s'en alloit estre devorée par les flâmes, ou que la terre s'alloit ouvrir, pour l'engloutir; Mais le S. Evesque prosterné devant l'Autel, avec des gemissements & des larmes, implora la misericorde de nostre-Seigneur. Que diray-je davantage? l'Oraison du saint Pontife penetra le Ciel, & de l'eau de ses larmes, il éteignit le feu qui bruloit la maison. Tandis que ces choses se passoient, [11] la Feste de l'Ascension approchoit,

462. comme le témoigne l'Epistre du Pape Hilaire à Leonce Evesque d'Arles. Sidonius qui estoit de son temps en fait mention dans la 1. Epistre de son 7. livre. Ceux de Vienne celebrent la Feste de S. Mamert, l'onziéme jour de May.

9 *Elle fut souvent ébranlée.* On n'entend plus parler que Vienne soit aujourd'huy sujette à de pareils accidents, qui sont tout à fait épouvantables.

10 *Tandis qu'on celebroit la solennité des Messes.* Ces Messes se disoient la nuict de la veille de Pasques, ou le soir assez tard. C'est pourquoy on dit encore en la Preface de ce jour là, *hac nocte*, & les Messes qui se celebroient, estoient fort solennelles. Ce qui n'estoit pas d'une nouvelle institution. Et ainsi, qui peut justement nier l'antiquité d'un si saint usage, puis qu'il n'est pas moins ancien que les premiers siecles de l'Eglise, & le temps mesme des Apostres? car, s'il n'eust esté aussi ancien, qui ne se fust point écrié contre une nouveauté de si grande consequence? Il n'y a donc pas lieu de croire, qu'en cela mesme pour les choses essentielles, on ait rien innové.

11 *La Feste de l'Ascension approchoit.* Voila donc aussi dés ces temps-là les Festes de Pasques & de l'Ascension de nostre-Seigneur, qui vray-semblablement n'estoient pas moins anciennes que les Messes solennelles.

comme nous l'avons déja dit) il ordonna vn jeûne aux peuples, & [12] il instituа cette maniere de prier, de faire abstinence, & de faire gayement l'aumosne. Depuis, l'épouvante terrible ayant cessé, la renommée d'une chose si extraordinaire s'estant épanduë par toutes les Provinces, incita les autres Prestres d'imiter en cecy d'une foy sincere, ce que S. Mamert avoit fait, & ce qui s'observe encore jusques à ce jour au nom de Iesus-Christ, par toutes les Eglises, en componction de cœur & contrition d'esprit.

35. Alaric Roy des Goths voyant donc la prosperité des armes de Clovis, & comme il subjuguoit les peuples de jour en jour, il luy envoya des Ambassadeurs, qui luy dirent de sa part: [1] *Si mon frere le vouloit, j'aurois fort souhaité qu'avec l'aide de Dieu, nous peussions nous voir ensemble.* Ce que Clovis n'ayant point rejetté, vint au devant de luy, & s'estant vûs [2] dans une Isle de la Riviere de Loire, qui est tout contre [3] Amboise, dans le Diocese de Tours, ils confererent, beurent & mangerent ensemble, & s'estant promis amitié l'un à l'autre, ils se retirerent chez eux, ayant fait la paix.

36. Plusieurs peuples des Gaules desiroient fort des-

12 *Il institua cette maniere de prier*, laquelle s'observe encore aux jours des Rogations, aussi bien que l'abstinence des viandes: ce qui se peut juger de ces paroles, *Edendi seriem*: car asseurément elles veulent dire quelque chose qui ne se pratique pas d'ordinaire: tout cela dans un esprit de penitence, pour fléchir Dieu à nous faire misericorde, selon l'ancienne discipline de l'Eglise, de faire des prieres publiques, & des jeusnes publics, par les ordres qu'en prescrivent les Pasteurs, à quoy les peuples fideles doivent obeïr en toute humilité, quand leurs commandements sont pieux & raisonnables.

SUR LE XXXV. CHAP. 1 *Si mon frere vouloit.* Alaric parle ainsi de Clovis, pour faire voir que deslors les Rois s'appelloient freres; & c'est par une civilité qui est encore en usage de nostre temps en quelques païs, de parler plutost en la troisiéme personne qu'en la seconde.

2 *Dans une Isle de Loire.* Cette Isle qui est à la verité tout contre Amboise, s'appelle aujourd'huy l'Isle de S. Iean, dans laquelle sont crûs de fort grands Arbres, où se nourrissent force lapins.

3 *Amboise.* C'a esté depuis un Chasteau considerable, avec une Ville qui est au pied. Ce qui n'estoit pas du temps de nostre Autheur, puis qu'il n'appelle ce lieu là que *Vicum Ambaciensem*: c'est à dire le bourg d'Amboise, qui est à sept lieuës au dessus de Tours. Et ce qu'il dit *du territoire de cette Ville là*, se doit entendre du Diocese,

lors d'entrer en la sujetion des François. D'où il arriva que [1] Quintian Evesque de Rodés, à cause de cela mesme, fut pris en la haine du peuple, qui le chassa de sa Ville: Et on luy disoit; *Puisque c'est vostre desir que les François obtiennent la domination de ce païs, il est bien juste que vous sortiez d'icy.* Mais quelques jours apres s'estant fait une dissention entre luy & les Citoyens, les Goths qui demeuroient dans la Ville, entrerent en ombrage contre luy, sur ce que les Citoyens luy firent reproche, qu'il se vouloit assujettir à la puissance des François. Si bien qu'ils en prirent conseil ensemble, & se resolurent de le tuër. Ce qui ayant esté raporté à l'homme de Dieu, il se leva de nuict avec ceux qui estoient les plus affectionnez & les plus fideles à son service, & quittant la ville de Rodés, il se retira en Auvergne, où il fut bien receu de l'Evesque [2] S. Eufraise, qui avoit autrefois succedé à l'illustre Dijonnois [3] Apruncule; Eufraise luy donna des Maisons, des Champs, & des Vignes, il le retint en sa maison, & luy dit: *Le bien de cette Eglise suffira pour nostre entretien, & il n'en faut pas davantage, pourvû que la charité qui est preschée par le S. Apostre, demeure incessamment entre les Prestres de Dieu.* L'Evesque de Lion luy donna aussi certaine possession de son Eglise qu'il avoit en Auvergne. Ce que d'autres ont

SUR LE XXXVI. CHAP. 1 *Quinctian Evesque de Rhodés.* S. Quinctian dont il est parlé dans les Martyrologes Romain & François au 14 de Iuin, est marqué le second Evesque de Rhodés, dans le Catalogue des Evesques de cette Eglise là, dont S. Amantius avoit esté le premier. S. Gregoire a fait un livre de sa Vie. Il souscrivit au Concile d'Agde en 506. & en celuy d'Orleans en 511. puis il fut fait Evesque de Clermont en Auvergne apres S. Eufraise & Apollinaire, dont il est aussi parlé au troisiéme livre de cette Histoire, chap. 2.

2 S. *Eufraise.* Il fut Evesque de Clermont, & successeur de S. Apruncule, comme nostre Autheur le marque au 2. chap. du 3. l. ayant assisté au Concile d'Agde en 506. & au 1. Concile d'Orleans en 511.

3 S. *Apruncule* Evesque de Clermont, dont il a esté parlé cy-devant, & qui avoit esté auparavant Evesque de Langres, comme depuis Quintian devint aussi Evesque de Clermont apres l'avoir esté de Rhodés, & tout cela par les suffrages du Clergé & du peuple. Ce qui ayant esté de la sorte, sans que l'authorité du Pape y fust intervenuë, comment se peut-il faire que le Pape Innocent III. ait dit, qu'il n'appartient qu'au seul souverain Pontife, à faire des translations de sieges? car il le marque ainsi expressément dans l'vne de ses Epistres,

dit de S. Quintian, ou ce qu'on a raconté des embuſches qui furent dreſſées contre luy, & des choſes que le Seigneur fit par luy, ſe trouve écrit au livre de ſa Vie.

37. Le Roy Clovis parla un jour à ſes Amis en cette ſorte : *Ie ſupporte avec beaucoup de déplaiſir que ces Arriens occuppent une partie des Gaules : Allons avec l'aide Dieu, & quand nous les aurons vaincus, nous rangerons les pays qu'ils poſſedent en noſtre obeyſſance.* Comme ce diſcours eut plû à tout le monde, il fit marcher ſon armée vers Poitiers, où demeuroit pour lors Alaric. Mais parce qu'une partie des Ennemis paſſoit par la Touraine, il fit une Ordonnance, pour la reverence qu'il portoit à S. Martin, qu'aucun ne fuſt ſi hardy que de prendre en ce pays-là autre choſe que des herbes pour toute nourriture, & de l'eau pour boire. Il y en eut un de l'armée, qui trouvant du foin, qui appartenoit à un pauvre homme, ne feignit point de dire par la confiance qu'il eut en cette parole; *Le Roy n'a-t-il pas ordonné qu'on priſt ſeulement de l'herbe, & rien davantage ? Cecy,* dit-il, *n'eſt que de l'herbe, & nous ne deſobeyrons point au Roy, ſi nous le prenons.* Et comme il le prit par force au pauvre homme, le Roy en fut averty, qui le fit incontinent paſſer par les armes, diſant; *Où ſera l'eſperance de la victoire* [1] *ſi S. Martin eſt offenſé ?* Cét exemple fut ſuffiſant à l'armée pour l'intimider, & cela fut auſſi de telle ſorte, qu'elle ne prit plus rien davantage. Le Roy envoya des gens exprés à l'Egliſe du Saint, auſquels il dit; *Allez, & poſſible que vous recevrez quelque bon preſage de cette ſainte maiſon.* Puis leur donnant des preſents pour offrir en ce ſaint lieu, il profera ces paroles: *Seigneur, ſi vous venez à mon ſecours, & ſi vous trouvez bon de mettre entre mes mains cette Nation infidele, qui porte*

SVR LE XXXVII. CHAP. 1 *Si S. Martin eſt offencé?* Voila donc le reſpect que le premier Roy Chreſtien rendoit à la memoire de ſaint Martin, & ne le faiſoit ſans doute, que parce qu'il avoit eſté un grand ſerviteur de Dieu, ayant imploré ſon ſecours pour gagner la victoire contre les Ennemis de la Foy.

toûjours

toûjours envie à vostre divine Majesté, soyez-moy favorable, & dés l'entrée de l'Eglise de S. Martin, faites s'il vous plaist connoistre à ceux que i'y envoye, que vous assisterez de vostre protection vostre humble serviteur. Les Envoyez firent diligence, & arriverent au lieu Saint, selon les ordres du Roy. Comme ils entroient dans l'Eglise, celuy qui s'y rencontra le premier en dignité, y commença inopinément cét Antienne tirée *du Pseaume* 17. *Vous m'avez ceint de force & de courage pour la guerre, vous avés abaissé sous mes pieds les gens qui s'élevoient contre moy. Vous avés fait aussi que mes Ennemis m'ont tourné le dos, vous avés dissipé tous ceux de qui je n'estois pas aimé.* Ce que les gens qui furent envoyez n'eurent pas plûtost oüy, qu'ils en rendirent graces à Dieu, & apres qu'ils eurent fait des vœux au bien-heureux Confesseur, ils s'en retournerent pleins de joye, pour en dire la bonne nouvelle au Roy. Ce Prince estant venu sur le bord de la [2] Vienne avec son armée, fut fort en peine, de sçavoir par quel endroit il pourroit passer cette riviere, parce qu'elle estoit fort enflée par les pluyes. Et, comme dés la nuit-mesme, il eut prié le Seigneur de luy faire connoistre le gué, si-tost qu'il fut jour, Dieu voulut qu'une Bische d'une merveilleuse grandeur entra dans la riviere où elle eut pied, & l'ayant traversée à gué, le peuple connut par là qu'il la pourroit aussi passer. Le Roy s'estant mis en chemin pour aller à Poitiers, comme il estoit dans ses tentes, ayant campé assez loin de la Ville, on vid une flâme qui sortit de l'Eglise [3] de S. Hilaire, comme si elle fust venuë sur luy, afin qu'estant aidé de la lumiere de ce S. Confesseur, il pust vaincre avec plus de facilité les armées des Heretiques, contre

2 *La Vienne*, qu'on appelle *Vigenna*, ou *Vengenna*. C'est l'une des quatre plus grandes Rivieres qui tombent dans la Loire, où il y en a cent douze qui se dechargent médiatement ou immédiatement.

3 *S. Hilaire.* Qui se trouve nommé le 8. des Evesques de Poictiers, dans le Catalogue des Evesques de cette Eglise là, environ l'an 353. dont nostre Autheur a parlé au sujet de S. Martin, dans le 39. chap. de son 1. livre.

lesquels le mesme saint Evesque avoit si souvent combatu par la foy, & les avoit surmontez. Et defendit le pillage à toute l'armée, ne voulant point qu'on fist de degast, ny que qui que ce pust estre eust sujet de s'en plaindre. Il y avoit en ce temps-là en Poitou un personnage de grande sainteté appellé [4] Maixent, c'estoit un Abbé reclus dans son Monastere, pour la crainte de Dieu, le nom duquel Monastere nous n'avons point inseré dans ce Livre, pour n'estre pas venu à nostre connoissance : mais ce lieu-là s'appelle encore aujourd'huy la cellule de S. Maixent. Ses Moines voyãt approcher une troupe d'Ennemis auprés du Monastere, prierent le S. Abbé de sortir de sa cellule, pour les assister. Mais l'Abbé n'ayant point voulu sortir, & les Moines se trouvant épouvantez, ouvrirent la porte & le contraignirent de paroistre. Alors, sans avoir la moindre émotion de crainte, il fut au devant des Ennemis, comme s'il les eust voulu prier d'accorder la paix. Mais il y en eut un d'entr'eux, qui vint à luy l'épée à la main, pour luy abbatre la teste ; toutesfois l'ayant levée jusques à la hauteur de l'oreille, cette main devint percluse, & l'épée tomba en arriere. Ce soldat se jetta aussi-tost aux pieds du saint Homme, & luy demanda pardon. Ce qui donna de la frayeur aux autres qui le virent, & les fit retourner au corps de l'armée, de peur qu'il ne leur en arrivast autant. Mais le S. Confesseur touchant le bras de cét homme avec de l'huile benite, & faisant sur sa playe le [5] signe de la Croix, il le guerit & le remit en parfaite santé. Et à ce sujet-là, son Monastere ne receut point de dommage. Le S. Homme fit encore beaucoup d'autres merveilles, desquelles si quelqu'un se vouloit informer plus soigneusement, n'auroit qu'à lire le Li-

4 *S. Maixent.* Il est nommé dans les Martyrologes Romain & François au 26. de Iuin, où il est nommé Prestre & Confesseur, signalé par beaucoup de Miracles dans le Poictou. Vsuard en fait mention sur ce mesme jour, & Sigibert dans sa Chronique sur l'année 506.

5 *Le signe de la Croix.* Il n'est rien de plus connu, que la vertu qu'il porte parmy les Anciens, & sur tout dans les écrits de nostre Autheur, qui suit en cela l'usage de son temps, & les sentiments de toute l'Eglise.

vre de sa Vie. Cependant le Roy Clovis se rencontra en teste avec Alaric Roy des Goths ; dans le [6] champ de Vogledin à dix mille de la ville de Poitiers : Et comme ils en vinrent au combat ; les uns essayant de resister de loin, dans la retraite, & les autres chargeant de prés, les Goths enfin tournerent le dos, & le Roy Clovis obtint la victoire. Il avoit dans ses troupes auxiliaires Chloderic fils de Sigibert le boiteux, je dis de ce Sigibert, qui pour avoir combatu les Alemans [7] à Tolbiac, où il fut blessé à un genou, en demeura toûjours boiteux. Au reste, le Roy Clovis ayant mis en fuite & chassé le Roy des Goths, tua de sa main le Roy Alaric ; mais ce ne fut pas sans grand danger. Car deux hommes à la mesme heure le vinrent frapper par les deux costez, avec leurs pertuisanes : & si ses armes n'eussent esté de bonne trempe & son cheval fort viste, il fust asseurément demeuré sur la place. Là, furent tuez force gens qui estoient venus de l'Auvergne avec Apollinaire, & plusieurs, qui estoient de l'ordre des Senateurs. Amalaric fils d'Alaric, qui se sauva de cette bataille, s'enfuit en Espagne, & occupa finement le Royaume de son Pere. Pour Clovis, il manda son fils Theodoric, qu'il fit venir en Auvergne par Albi & par Rodés, & là Theodoric assujetit à la domination de son pere, toutes les Villes qui estoient depuis les limites [8] du Royaume des Goths, jusques aux frontieres de la Bourgogne. Or le Roy Alaric regna vingt-deux ans. Et, pour Clovis ayant choisi Bordeaux pour y passer l'hyver, emporta de Tolose à [9] Engoulesme tous les Tresors, qu'il

6 *Au champ de Vogledin*, ou de Vouldé, pour le *Vogladense in campo* du Texte, lequel Champ n'est qu'à quatre ou cinq lieuës de Poictiers.

7 *Tolbiac*. Comme il y a dans l'Edition que j'ay suivie, *apud Tulbiacense oppidum*, ou selon d'autres, *Dubiacense oppidum*, qui n'est pas un lieu fort fameux.

8 *Du Royaume des Goths*. Du païs que les Goths avoient dans la Gaule, vers le Languedoc.

9 *Engoulesme*. Le Texte porte *Ecolisinam*, selon l'Edition de Duchesne, & selon d'autres Editions, on lit *Ecolesinam* ou *Engolesmam*. Et tout cela n'est point autre chose qu'Engoulesme, qui est une ville Episcopale de la Province de Bourdeaux.

y avoit trouvez du Roy Alaric. Au reste Dieu luy fit tant de grace, que pour sa consideration, les murailles de cette Ville tomberent comme d'elles-mesmes, quand il se presenta devant elles. Il se rendit donc maistre de cette Ville-là, apres qu'il eut chassé les Goths. Puis, avec la victoire qu'il avoit gagnée, il retourna glorieux à Tours, où il fit beaucoup de presents à l'Eglise de saint Martin.

38. Il [1] receut des patentes pour le Consulat, de la part de l'Empereur Anastase : & dans [2] l'Eglise de S. Martin, il vestit la Tunique & la casaque de pourpre, & là mesme, il mit le Diadême sur sa teste : puis ayant monté à cheual, il sema de sa main propre l'or & l'argent sur le chemin, qui est entre [3] la porte du Parvis, & l'Eglise de la Ville, où le peuple en ramassa tant qu'il voulut, parce que sa largesse fut abondante : Et dés ce jour-là, il fut appellé Consul & Auguste, comme s'il l'eust esté. Estant sorty de Tours, il vint à Paris, où il establit son siege Royal : Et là, son fils Theodoric le vint trouver.

39. Enfin [1] Eustoche Evesque de Tours estant decedé, [2] Licinius fut ordonné le huitiéme Evesque de

SVR LE XXXVIII. CHAP. 1 *Il receut des patentes pour le Consulat.* Nous ne trouvons pas pourtant qu'il ait accepté la qualité de Consul ; & son nom ne se trouve point écrit dans le livre des Fastes.

2 *Dans l'Eglise de S. Martin, il vestit la Tunique.* Cette Eglise n'estoit-elle pas alors Episcopale ? & cela estant, qui eust esté plus digne de luy en faire les honneurs, que l'Evesque de la ville, qui d'ailleurs estoit vn Saint homme ?

3 *La porte du Parvis.* N'est-ce point de la court ou du Cloistre qui entoure l'Eglise ? Et cette Eglise de la ville dont il est parlé icy, n'estoit-ce point la Cathedrale ? Nous le verrons cy-apres.

SVR LE XXXIX. CHAP. 1 *Eustoche estant decedé.* Il faut qu'il y ait icy quelque erreur dans le nom, parce que ce n'est pas Eustoche auquel succeda immediatement Licinius ; mais Verus qui fut Evesque apres Volusian, celuy-cy successeur de Perpetuus, & Perpetuus de S. Eustoche, qui fut apres S. Brice disciple & successeur de S. Martin.

2 *Licinius*, Successeur de Verus, estoit de la ville d'Angers, & se trouva au 1. Concile d'Orleans en 511. comme ce fut de son temps que le Roy Clovis vint à Tours, il y a grande apparence aussi que ce fut luy qui luy mit le Diademe sur la teste dans l'Eglise de S. Martin, qui ne joüissoit point encore des privileges d'exemption qu'elle a prétendus long-temps depuis. Aussi estoit-elle l'Eglise du siege de l'Evesque.

la mesme Ville apres S. Martin. De son temps se fit la guerre dont j'ay cy-devant parlé : & ce fut encore de son temps que le Roy Clovis vint à Tours. On dit qu'il fut en Orient, [3] qu'il y visita les saints lieux, & qu'il fut mesme en Ierusalem, où il vid les endroits de la Passion & de la Resurrection de nostre Seigneur, dont nous lisons l'Histoire dans l'Evangile.

40. Or comme le Roy Clovis demeuroit à Paris, il envoya dire secrettement au fils de Sigibert. *Vostre pere est vieux, & la blesseure qu'il a receuë au pied, l'empesche d'estre ferme sur ses jambes, & de marcher droit. S'il venoit à mourir,* luy dit-il, *je vous asseure que son Royaume vous seroit rendu avec nostre amitié.* Ce fils seduit par la convoitise de posseder les biens & la dignité de son pere, conspira contre sa vie. Sigibert sortit de Cologne, il passa le Rhin : & s'estant proposé de s'aller divertir dans la forest [1] de Buchone, comme il y eut fait dresser un pavillon, & qu'il s'y fut endormy sur le midy, son fils envoya des meurtriers sur luy, qui l'assassinerent, comme si apres sa mort, il eust dû incontinent estre mis en possession de son Royaume : mais par un juste jugement de Dieu, il tomba dans la mesme fosse qu'il avoit creusée contre son pere, avec toute l'hostilité qui se peut imaginer. Il envoya donc des Ambassadeurs au Roy Clovis, pour luy porter la nouvelle de la mort de son pere, & luy dire; *Mon pere est mort, & j'ay les tresors qu'il a laissés avec son Royaume. En-*

3 *Il y visita les Saints lieux.* Les Pelerinages estoient donc en usage dans l'Eglise dés ce temps-là.

SUR LE XL. CHAP. 1 *La forest de Buchone.* Il y a, *per Buchoniam siluam*, ou selon d'autres *Burchoniam siluam*; mais ny l'un ny l'autre n'a point esté observé par Ortelius dans son Theatre Geographique; quelques-uns tiennent neantmoins que cette Forest est celle qu'on appelle encore *Vvesteruvald.* Ie ne sçay si ce ne seroit point aussi le *Burrinatium* dont il est fait mention dans l'Itineraire d'Antonin, qui est une Ville du païs de Cleves appellée aujourd'huy *Araneburg.* Il y a neantmoins plus d'apparence que ce soit une Forest aupres de Cologne appellée *Buronia silva*, dans laquelle Triheme maintient que Lucius tua son pere. C'est dans son Compendium de l'Histoire des François. Mais, quoy qu'il en soit, il paroist par la suite du recit que fait icy nostre Autheur, que la forest dont il parle est aupres de l'Escault, & non pas du Rhin.

voyés quelques-uns vers moy, je leur mettray fort volontiers entre les mains, pour vous porter tout ce qu'il vous plaira de ces choses-là. Le Roy luy fit cette réponse; *Je vous rends graces de vostre bonne volonté, & je vous prie bien fort de les faire voir à ceux, qui vous iront trouver de ma part, afin que vous les possediés entierement.* Il les fit voir à ceux qui le vinrent trouver, & voyant qu'ils les regardoient assez attentivement, il leur dit; *Mon pere avoit accoûtumé de tenir ses pieces d'or dans ce coffre. Mettez-y vostre main jusques au fond,* luy dirent-ils, *afin que vous soyez asseuré de tout ce qu'il y a.* Ce qu'ayant voulu faire, & voyant qu'il estoit fort courbé, un des gens du Roy haussant une hache, luy fendit la teste, Et receut ainsi, comme il l'avoit bien merité, le mesme traitement qu'il avoit fait à son pere. Clovis ayant donc appris que Sigibert avoit esté tué, & que son fils estoit allé en fuite, il se transporta au mesme lieu, où il fit assembler tout le peuple pour luy dire. *Ecoutez ce qui est arrivé. Comme j'estois sur la riuiere de* [2] *l'Escault, Chloderic fils d'un de mes parents poursuivoit son pere, faisant courre le bruit que je le voulois mettre à mort: & comme son pere s'en alloit par la forest de Buchone, il le fit assassiner cruellement par des brigands qu'il avoit à sa discretion. Et depuis, comme il faisoit voir les tresors qu'il avoit eus de son pere, il fut mis à mort par je ne sçay quel homme, dont je vous asseure bien que je ne suis nullement coupable: comme aussi ne me seroit-il pas possible de l'humeur dont je suis, de repandre ainsi le sang de mes Proches: ce qui seroit un crime abominable. Mais puis que ces choses-là se sont ainsi passées, je suis d'avis maintenant, si vous le trouvez bon, que vous vous rendiez à*

2 *L'Escault.* C'est un fleuue de la Gaule Belgique appellé *Scaldt* par les Alemans, & *Scaldis* par les Anciens. Il prend sa source dans le Vermandois, aupres d'une Abbaye de S. Martin, qui est entre le Castelet & Belle-voy, d'où il va passer vers Cambray, à Valenciennes, à Condé, à Tournay, à Oudenarde, à Gand, à Terremonde, & puis à Anvers, ayant receu la Lise, & autres Rivieres qu'elle porte dans la Mer.

moy, pour estre sous ma protection. Si-tost qu'ils eurent oüy ces paroles, ils montrerent une grande joye de la voix & de la main : [3] & l'ayant haussé sur le bouclier, ils le proclamerent Roy. Et ainsi s'estant approprié le Royaume de Sigibert avec ses tresors, il les soumit tous aussi à sa jurisdiction. Et certes Dieu assujettissoit tous les jours ses Ennemis sous sa [4] main, & augmentoit son Royaume, parce qu'il marchoit devant luy en sincerité de cœur, & qu'il faisoit devant ses yeux les choses qui luy estoient agreables.

41. Apres tout cela, il tourna ses desseins contre le Roy Chararic. Et quand il eut à combattre contre Siagrius, ce Chararic ayant esté appellé au secours de Clovis, s'en éloigna tant qu'il pût, & ne voulut servir ny l'un ny l'autre. Mais il attendit l'évenement du combat, pour se ranger du costé du plus fort. Clovis le trouva fort mauvais, & dans le ressentiment qu'il en eut, il ne fit point de scrupule de l'attraper. Si bien que l'ayant envelopé par ses finesses, luy & son fils, il les fit tondre & les envoya liez dans un Monastere, ayant commandé que Chararic fust ordonné [1] Prestre, & que son fils fust fait Diacre. Et comme Chararic se plaignoit de la bassesse où il estoit reduit, & qu'il en versoit mesme des larmes, on dit que son fils luy usa de ce langage : *Ces feüilles ont esté coupées au bois verd, & ne desseichent pas entierement; mais elles sortiront bien-tost, afin qu'elles puissent croistre. Dieu vueïlle que celuy qui a fait cecy, meure aussi promptement.* Cette parole vint aux oreilles de Clouis. C'est à dire qu'ils usoient de menaces contre luy, & qu'ils vouloient se

3 *Et l'ayant levé sur le Bouclier.* C'estoit la façon de declarer les Roys, à quoy la Ceremonie du Sacre a depuis succedé, pour ceux qui estoient élus par le droit de succession, aussi bien que par le choix des peuples.

4 *Sous sa main.* C'est à dire sous la main de Clovis, donnant à Dieu, comme il est juste, toute la gloire des Conquestes de ce Prince, qu'il avoit converty à son service, dans l'observance de sa Loy.

SUR LE XLI. CHAP. 1 *Seroit fait Prestre.* Ordonner quelqu'un Prestre par un commandement expres du Souverain, est une chose assez singuliere, & sur tout quand c'est mal-gré qu'on en ait.

laisser croistre la perruque & le tuer. Mais il commanda sur le champ qu'ils eussent tous deux la teste tranchée. En suite dequoy, il s'empara de leur Royaume & de leurs tresors, & rangea dans son obeïssance tous les peuples qui leur estoient assujetis.

42. En ce temps le Roy Ragnacaire estoit à Cambray, où il s'estoit tellement abandonné dans les vices d'impureté, qu'à peine épargnoit-il ses plus proches parentes pour assouvir sa lubricité. Il avoit aupres de luy un homme qu'il admettoit dans ses Conseils, appellé Faron; celuy-cy menoit une vie également impure, au sujet duquel on dit que Ragnacaire avoit accoutumé de dire, lors qu'on luy servoit quelque viande sur sa table, ou qu'on luy faisoit quelque présent : *Qu'il n'en faloit pas davantage pour luy & pour son cher Faron.* Au sujet dequoy les François se sentirent fort indignez. Dont il arriva que le Roy Clovis ayant receu des brasselets & des Baudriers d'or qui luy furent presentez (mais pour en dire la verité, ils n'estoient que de cuivre doré, pour cacher la tromperie,) il les donna à ses [1] Vassaux, pour les inciter à se revolter contre luy. Au reste, si-tost que le Roy eut entrepris de luy faire la guerre, & qu'il eut fait marcher ses troupes contre luy : & que de l'au-

SVR LE XLII. CHAP. 1 *A ses Vassaux.* Il y a dans l'Edition d'André du Chesne, *dedit leudibus eius* ; & non pas *proditoribus eius*, comme en d'autres Editions. *Leudis* ou *Leudus* & *Leodes*, se prenant pour Vassal, Client & homme lige, ou feudataire, comme on disoit *feudum* pour *feodum*. *Leos* en langue Saxonne signifiant Peuple, subjet & serviteur. Et de là, selon la remarque de Spelman, *Leude* parmy les anciens Gaulois se prenoit pour *Vassal*, c'est à dire, *qui tient de quelqu'un*, que les Alemans appellent *Leute*, & les vieux Anglois *Loute*, pour serviteur & subjet. Toutefois parmy les vieux François, il y avoit des *Leudes francs & des Leudes serfs*, qui estoient comme nos Païsans taillables, qui payent des Tributs, & qui doivent des corvées & des œuvres serviles, comme il y en avoit d'autres aussi destinez pour la Milice, qu'on appelle Nobles & exempts de contributions. On donnoit encore le nom de *Leudes* à ceux qui estoient Barons, & qui tenoient lieu de grands Vassaux, comme il se peut mesme juger de Gregoire au 23. ch. du 3. livre, où il dit : *Theodebertus Rex à Leodibus suis defensatus est, & in regna stabilitus.* Surquoy vous pourrez voir aussi le 9. chap. du 8. livre. Et feu Monsieur Bignon Advocat General, qui fut un si grand Personnage en toute sorte de literature, a dit sur la 40. formule du 1. livre de Marculfe. *Leudes apud Gregorium Turonensem, ij dicuntur qui fideles Regis sunt, & qui nulli præterquam principi obnoxij sunt, quos sequens ætas Barones dixit.*

tre costé Ragnacaire eut envoyé des Espions pour connoistre la marche & les desseins de son Ennemy; quand ils estoient de retour, il leur demandoit: *S'il l'Armée de Clovis estoit puissante.* Les Espions luy répondoient: *Ce sera infailliblement vne Recreuë bien considerable pour vous & pour vostre Faron.* Cependant Clovis mit d'abord ses troupes en bataille, qui chargerent les autres si furieusement, que bien-tost apres ils furent mis en déroute. Ce que Ragnacaire n'ayant pû éviter, se mit en estat de fuïr: mais ayant esté pris par ceux de sa propre armée, il eut les mains liées derriere le dos, & fut ainsi amené devant Clovis avec Ricaire son frere. A qui Clovis le voyant en cét estat, luy dit: [2] *Pourquoy avez-vous si fort abaissé la dignité de nostre Race, que d'avoir permis d'estre lié comme ie vous voy? Il faloit plutost mourir*: & levant sa hache en haut, il la déchargea sur sa teste, qu'il fendit en deux. Et se tournant vers son frere: *Si vous eussiez secouru vostre frere,* luy dit-il, *il n'eust pas esté lié*: Et le tua comme l'autre, d'un grand coup de hache. Apres la mort de ceux-cy, les traîtres qu'ils avoient aupres d'eux, connurent que l'or qu'ils avoient receu du Roy estoit faux, dont ayant bien voulu donner avis au Roy, on tient qu'il leur dit: *C'est bien justement que celuy-là reçoive une telle Monnoye, qui s'est porté de luy-mesme à livrer son Seigneur à la mort; il doit suffire à ces gens-là d'estre laissez en vie, s'ils n'aiment mieux porter la peine d'avoir esté infideles & traistres à leur Seigneur.* Quand ils eurent oüy ce discours, ils supplierent qu'on leur fist grace, asseurant qu'il leur suffiroit que la vie ne leur fust pas ostée. Or ces Roys estoient proches de Clovis, le frere desquels appellé Regnomer qui commandoit au Mans, fut enco-

2 *Pourquoy avez-vous si fort abbaissé la dignité de nostre race?* Car Ragnacaire estoit de la Maison de France; c'est à dire illustre en toutes manieres, & de tres-haute antiquité. C'est pourquoy le genereux Clovis ne pût souffrir qu'elle fust flétrie le moins du monde, par la lâcheté de l'un de ses proches, qu'il assomma à ses pieds avec son frere, qui ne l'avoit pas secouru au besoin.

re tué par son commandement. Cependant quand tous ces Princes-là furent morts, Clovis se saisit de tout leur Royaume, & prit leurs Thresors. [3] Il mit aussi à mort plusieurs autres Roys qui estoient ses parents fort proches, dans la défiance qu'il eut qu'ils n'entreprissent quelque chose sur ses Estats, & qu'ils ne le dépoüillassent de son Royaume. Mais enfin il l'agrandit de telle sorte, [4] qu'il étendit son pouvoir par toutes les Gaules. Toutefois on dit qu'ayant assemblé ses gens autour de soy, il dit de ses Proches qu'il avoit exterminez : *Ie suis bien mal-heureux, d'estre demeuré seul parmy des Estrangers, où ie suis étranger moy-mesme, sans y avoir aucun de mes Proches: que si ie tombois en quelque adversité, ie voudrois bien sçavoir qui me donneroit du secours.* Mais il ne disoit pas cela pour la douleur qu'il eust de la mort de ses parents, & certainement ce n'estoit que par un pur artifice, afin que si d'avanture [5] il y en avoit quelqu'un de reste, il le pust sçauoir, pour le faire mourir.

43. Enfin apres toutes ces choses Clovis mourut à Paris, où il fut inhumé dans l'Eglise [1] des saints Apostres, qu'il avoit fondée avec la Reine Clotilde son Espouse. Il deceda en la cinquiéme année depuis la ba-

3 *Il mit à mort plusieurs autres Roys.* C'est à dire Princes & grands Seigneurs de la maison de Clovis, qui pouvoient empieter sur ses Estats, ayant preferé de bien loin la grandeur de sa fortune aux tendresses de la nature. Nous ne sçavons pas en quel degré tous ces Princes estoient si proches parents de Clovis, car la genealogie en est entierement ignorée: & ce qu'on n'apprend point sur ce sujet de nostre Autheur, on ne le sçauroit presque apprendre de qui que ce soit. Car tout ce que d'autres en ont pû dire, est plutost par divination, ou tout au moins conjectures fort legeres, que par des preuves bien solides, puisque nous n'avons point d'Escrivains contemporains qui nous en puissent éclaircir.

4 *Qu'il étendit son pouvoir par toutes les Gaules.* Ainsi le Royaume estoit de plus grande étenduë qu'il n'est à present, puisque toutes les Provinces qui sont au deçà du Rhin, où sont les Païs bas, la Flandre, le Brabant, le Luxembourg, la Lorraine, & la Franche-Comté, y estoient comprises.

5 *S'il y en avoit quelqu'un de reste.* Cela marque le peu de scrupule que faisoit Clovis, d'employer toutes sortes de moyens pour maintenir sa puissance absoluë.

SVR LE XLIII. CHAP. 1 *L'Eglise des Saints Apostres* S. Pierre & S. Paul, qui depuis fut appellée de sainte Genevieſve, où se voit encore la sepulture de Clovis au milieu du Chœur, laquelle fut relevée de nos jours, par

taille de Vouldé *en Poictou*, & tous les jours de son Regne furent de trente années : & toute la durée de sa vie de 45. ans. Depuis la mort de S. Martin, jusques à celle du Roy Clovis, qui fut l'onziéme année de l'Episcopat de Licinius Evesque de Tours, on compte cent douze ans. La Reine Clotilde vint à Tours apres le decez du Roy son Espoux : Et là, servant Dieu dans l'Eglise de S. Martin, avec une grande pureté de vie & charité vers les pauvres, [2] elle y demeura tous les jours de sa vie, & vint rarement à Paris.

François Cardinal de la Roche-foucaud Abbé de ce Monastere, qu'il a orné de force belles decorations, soit pour l'Eglise, soit pour les lieux Reguliers, où il mit la Reforme, & rendit son Abbé Chef d'une Congregation de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin, depuis l'annee 1619. qu'il obtint cette Abbaye, ayant vaqué par la mort de Philbert Brichanteau, Abbé Regulier & Evesque de Laon.

2 *Elle y demeura tous les jours de sa vie.* C'est à dire pendant une longue viduité : & apres qu'elle y eut terminé ses jours auprès du sepulchre de S. Martin, son corps fut apporté à Paris, où il fut mis aupres de celuy de son mary dans l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul, depuis l'Eglise de sainte Genevieve, parce que le corps de cette Sainte y fut aussi inhumé.





LES CHAPITRES du troisiéme Livre.





L'HISTOIRE DES FRANÇOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE TROISIE'ME.



IE voudrois bien faire un peu de comparaison, si cela se pouvoit, des choses qui reüssirent avec tant de prosperité aux Chrestiens, qui professent la foy de la sainte Trinité, avec celles qui traînerent à leur propre ruine les Heretiques, qui blasphement contre l'integrité de sa doctrine. Ne parlons point de quelle sorte [1] Abraham l'adora vers le chesne, comme [2] Iacob la celebra dans la benediction qu'il receut; Moïse la connut dans le buisson

1 *Abraham l'adora.* C'est dans le 18. chap. de la Genese, lors qu'il vid trois Anges dans la plaine de Mambré, devant lesquels s'estant prosterné, il en adora un seul, pour dire que les trois ne sont qu'un.

2 *Iacob la célebra dans la Benediction qu'il receut.* Et le reste des Histoires des SS. Escritures qu'il touche icy en suite, lesquelles sont autant de figures Mysterieuses de la sainte Trinité.

ardent, le peuple la ſuivit ſous la figure de la Nuée, & en fut effrayé ſur la montagne, Aaron la porta en figure ſur ſon pectoral, David l'eut en veuë en l'un de ſes Pſeaumes, lors qu'il fit ſa priere pour eſtre renouvellé par un bon eſprit, & que l'Eſprit Saint ne fuſt point retiré de luy, ou qu'il fût confirmé par l'Eſprit principal. Pour moy i'y remarque un grand Myſtere, je dis au ſujet de celuy-là meſme que les Heretiques maintiennent eſtre le moindre. La voix [3] du Prophete l'appelle principal. Mais, ſans parler davantage de ces choſes-là, comme nous l'avons déja dit, reprenons la ſuite de noſtre Hiſtoire. Car pour Arrius, qui fut le premier & l'injuſte inventeur de cette méchante Secte, dont la mauvaiſe doctrine au ſujet de la Trinité eſt ſi fort deteſtée, ayant vuidé ſes inteſtins dans le retrait, il fut jetté dans les flâmes infernales. Et S. Hilaire illuſtre defenſeur de l'indiviſible Trinité, fut banny à ſon ſujet, [4] & fut reſtably dans le Paradis de ſa patrie. Enfin le Roy Clovis l'a confeſſée; & par ſon aſſiſtance, les Heretiques furent vaincus de ſa main. Il eſtendit ſon Royaume par toutes les Gaules. Et Alaric, pour avoir nié la meſme foy, fut puny par la perte de ſes Eſtats, ſes peuples furent ſouſtraits à ſa domination, &, ce qu'il y a de pis que tout cela, il perdit la vie eternelle. Noſtre-Seigneur [5] rend icy cent fois le double à ceux qui croyent veritablement, quand ils font perte de quelque choſe par les embuſches du Diable. Et bien loin que les Heretiques profitent dans leurs deſſeins, on leur oſte ſouvent ce qu'ils ſe perſuadent de poſſeder fort juſtement. Ce que la mort de Godegeſile, de Gondebaud, & de Godomer, juſtifie

3 *La voix du Prophete.* De David dans ſon Pſ. 50.

4 *S. Hilaire.* Il fut exilé pour la Foy, au ſujet des livres qu'il avoit écrits de la ſainte Trinité, & fut rapellé de ſon banniſſement pour mourir bien-toſt apres, & aller joüir des douceurs de ſa patrie dans le Ciel.

5 *Rend icy cent fois le double.* Voulant dire que les biens temporels, auſſi bien que ceux de la vie future, arrivent à ceux qui ſont fideles aux promeſſes de Dieu; & qu'au contraire, les vicieux & les heretiques ſont mal-heureux en ce monde icy, & en l'autre.

assez, puis qu'ils perdirent leurs ames conjointement avec leurs biens & leur patrie. Pour nous autres, nous confessons sincerement vn Seigneur invisible, infiny, incomprehensible, incomparable, d'une eternelle durée, [6] unique en Trinité, à cause des personnes du Pere, du Fils, & du S. Esprit: Nous le confessons aussi Trine en unité, & en egalité de Substance, de Deïté, de Toute-puissance, & de Vertu suprême, qui est un seul Dieu souverain & tout-puissant, qui regne eternellement.

1. Apres que le Roy Clovis fut mort, ses quatre fils [1] Theodoric, Chlodomer, Childebert & Chlotaire, recueillirent son Royaume, & se le partagerent également entre eux. Theodoric avoit déja un fils appellé Theodebert, qui n'avoit pas moins de beauté que de capacité pour succeder aux Estats de son pere. Comme ces quatre fils estoient doüez de grande valeur, & qu'ils avoient sous eux de puissantes armees, [2] Amalaric fils d'Alaric Roy d'Espagne, demanda leur sœur à femme, qu'ils luy accorderent civilement, & ne manquerent pas aussi-tost de la luy envoyer avec un grand équipage.

2. Licinius Evesque de Tours estant decedé, [1] Dinifius monta sur la chaire Episcopale: & à Clermont en Auvergne, apres la mort de S. Apruncule, [2] S. Eufrase qui fut son successeur, en fut le douziéme Evesque. Il véquit quatre ans apres le Roy Clovis, & mourut en la 25. année de sa dignité. Et, comme le peuple eut élû

6 *Vnique en Trinité.* Nostre Autheur est rauy, de celebrer dans ses écrits la Foy de la sainte Trinité, toutes les fois que l'occasion s'en presente, & mesmes assez souvent, sans qu'il en soit grand besoin : mais, quoy qu'il en soit, sa Foy en cela mesme est tout à fait orthodoxe.

SVR LE I. CHAP. 1 *Theodoric.* On l'appelle d'ordinaire Thierry, comme il y a des Editions qui portent *Theudericus*, & non pas *Theodoricus* : & pour son frere puisné, au lieu de *Chlodomer*, on dit *Clodomire*, comme on oste aussi l'aspiration du nom de *Chlotaire*.

2 *Amalaric.* C'est le mesme qu'*Amauri*, Roy des Goths en Espagne, qui épousa Chlotilde appellée Clote, sage & vertueuse Princesse, fille de Clovis.

SVR LE II. CHAP. 1 *Dinifius.* Ce Dinifius qui estoit de Bourgogne, ne fut pas fait Evesque incontinent apres la mort de Licinius, mais apres Theodore & Procule, dont il sera parlé autre-part.

2 *S. Eufrase.* Il a déja esté parlé de celuy cy au livre précedent.

[3] S. Quintian qui avoit esté chassé de son siege de Rodez, Alchime & Placidine, l'une desquelles estoit femme, & l'autre estoit sœur [4] d'Apollinaire, s'en allerent trouver S. Quintian, & luy dirent: *Seigneur, qu'il suffise à vostre sainte vieillesse, que vous soyez déja Evesque: & qu'enfin vostre pieté [5] cede sans repugnance ce lieu d'honneur à vostre serviteur Apollinaire. Et quand il sera monté à ce premier degré, il vous sera obeïssant, selon vostre bon plaisir. Vous commanderez, il vous obeïra en toutes choses. Il reste seulement, que vostre douceur ne rejette point en cela nostre humble priere.* Il fit cette réponse à ces Dames: *Que vous puis-je faire,* leur dit-il, *n'ayant nulle puissance? Il me suffit qu'employant à la priere tout le temps de ma vie, l'Eglise me donne le moyen de vivre.* Quand elles eurent oüy cette réponse, [6] elles addresserent Apollinaire au Roy, à qui ayant fait de grands présents, Apollinaire impetra l'Evesché; duquel neantmoins ayant vsé d'une mauvaise maniere pendant quatre mois, il sortit de ce siecle. Ce qui ayant esté raporté au Roy Theodoric, [7] il commanda que S. Quintian fust étably dans la chaire Episcopale, & qu'on luy donnast toute la puissance de

3 *S. Quintian.* Il a esté aussi parlé de celuy-cy au 2. livre.

4 *Apollinaire.* Il fut élu Evesque de Clermont à la recommendation de sa sœur Placidine, apres la mort de S. Eufrase, & devant S. Quintian. Voyez encore ce qu'en dit nostre Autheur au 65 chap. de son 1. livre des Miracles.

5 *Cedez ce lieu d'honneur.* L'Episcopat, pour lequel il faut avoüer que deslors il y avoit beaucoup d'ambition, à cause de l'authorité que les Evesques avoient sur le peuple Et quoy que l'Apollinaire dont il est icy parlé fust marié, cela ne l'empeschoit pas d'y prétendre, sans en demander dispense: car l'usage n'en estoit pas encore alors dans l'Eglise; & il n'y a point esté que depuis les Constitutions Canoniques, qui ont exclus du Sacerdoce les gens mariez.

6 *Elles addresserent Apollinaire au Roy.* Elles le dépescherent vers le Roy, pour obtenir l'Evesché de Clermont, pour Apollinaire mary & frere des Dames qui sont nommées dans cette Histoire. Ainsi l'authorité Royale dispose déja en quelque sorte des Eveschez pour les donner à qui bon luy semble. Ce qui n'est pas un petit droit de la Royauté.

7 *Il commanda que S. Quintian fust étably.* C'est à dire en la place d'Apollinaire. Ce qui fait encore bien voir l'authorité des Roys, non seulement pour l'investiture des domaines, mais encore pour l'institution des Prelats dans l'Eglise. Que si cela n'eust esté bien étably de longue main, il n'est pas croyable que les enfans de Clovis l'eussent osé entreprendre: & si cela eust esté, l'Autheur l'eust bien remarqué.

l'Eglise, disant ; *C'est celuy-là mesme, qui pour l'affe-ction qu'il nous a portée, a esté chassé hors de sa Ville.* Et tout aussi-tost il envoya des gens expres, qui ayant fait assembler les Evesques & le peuple, [8] mirent celuy-cy dans la chaire Episcopale de Clermont, [9] où il fut le quatorziéme Prelat: Quant au reste des choses qu'il a faites, de ses vertus & du temps de son trépas, tout cela se trouve contenu dans le livre que nous avons fait de sa vie.

3. Apres ces choses, les Danois vinrent par Mer dans les Gaules, avec leur Roy [1] Chochilaïc. Ils n'y furent pas plutost entrez, qu'ils ravagerent vn bourg qui estoit de l'obeïssance [2] de Thierry. Puis ayant chargé leurs Vaisseaux de dépoüilles & de prisonniers, ils voulurent retourner en leur païs. Mais leur Roy s'arresta sur le rivage, jusques à ce que ses Navires fussent en Mer, pour s'embarquer en suite. Ce qui ayant esté rapporté à Thierry, & voyant en effet qu'on avoit fait le dégast en son païs, il envoya son fils Theodebert avec une puissante armée, & un grand appareil de guerre, par le moyen duquel il surprit le Roy étranger, le tailla en pieces, & poursuivit ses Vaisseaux, dont il coula une partie à fonds, & reconquit tout le butin qu'ils avoient fait sur ses terres.

4. Au reste, il y avoit en ce temps-là trois freres parmy les Thuringiens, qui en possedoient le

8 *Mirent celuy-cy dans la chaire Episcopale*, &c. L'authorité du Pape n'intervient point en tout cecy, parce que l'usage n'en estoit pas encore alors dans l'Eglise, & sur tout en France, où elle avoit conservé ses anciennes libertez.

9 *Où il fut le quatorziéme Prelat.* Il faudroit dire le quinziéme, si Apollinaire doit estre compté. Quoy qu'il en soit, S. Quintian auparavant Evesque de Rodez, & qui estoit Africain d'origine, mourut Evesque de Clermont en 525. & sa vie se peut voir dans le 4. chap de la Vie des Peres.

SUR LE III. CHAP. 1 *Chochilaïc*, ou Rhodolaïc, chaque langue & chaque Nation ayant ses noms particuliers, qui ont leurs terminaison & leurs significations diverses, lesquelles ne sont plus entenduës, parce que ces langues sont perduës. Et comme toutes les Nations sont d'une pareille antiquité, elles ont aussi eu de tout temps leur sorte de gouvernement & de langage : Et dans la pluspart, la puissance Royale a esté reverée de longue main.

2 *Thierry*, ou Theodoric Roy de Mets, l'aisné des Enfans de Clovis, & pere de Theodobert, autrement appellé *Theudbert* ou Theodebert,

Royaume ; c'eſt à dire Baderic, [1] Herminefred, & Berthaire. D'entre ceux-là, Herminefred opprima Berthaire ſon frere, & le tua. Celuy-cy laiſſa en mourant une fille appellée [2] Radegonde, & deux fils, deſquels nous parlerons en ſuite. La femme d'Herminefred fut une femme injuſte & cruelle, appellée [3] Almaberge, qui alluma la guerre civile entre ſes freres. Car ſon Mary venant un jour ſe mettre à table, la trouva ſeulement couverte à moitié : ce qui l'ayant obligé de demander à ſa femme ce que cela vouloit dire, elle luy répondit ; *Il eſt bien juſte que celuy qu'on a dépoüillé de la moitié de ſon Royaume, n'ait auſſi que la moitié de ſa table couverte*. Par de telles & ſemblables choſes, il s'émeut contre ſon frére, & par des meſſages ſecrets, il ſollicita le Roy Thierry à luy faire la guerre, luy faiſant entendre, *que s'il le faiſoit mourir, ils partageroient enſemble égalemẽt tout ſon païs*. Thierry receut cét avis avec grande joye, & fit avancer ſes troupes contre luy ; & quand ils eurent joints leurs forces enſemble, ils ſe donnerent la foy reciproque, & vinrent declarer la guerre à Baderic, qu'ils batirent avec toute ſon armée, & le firent perir par l'épée. Puis quand la Victoire eut eſté gagnée, Thierry retourna chez luy : & Herminefred ne ſe ſouvenant plus de garder la parole qu'il avoit donnée au Roy Thierry, ne ſe ſoucia pas fort auſſi de la tenir. Ce qui fit naiſtre entre eux une grande inimitié.

SUR LE IV. CHAP. 1 *Herminefred* ou Hermenfrid, qui avoit épouſé Amalaburge fille d'Amalafrede mere de Theodat, & tante d'Amaſunthe fille de Theodoric Roy des Goths, comme il en eſt fait mention dans Iornandes en ſon livre de l'origine de la Nation des Goths, & dans le 1. livre de Procope.

2 *Radegonde*. Elle épouſa le Roy Clotaire I. à Vitry : mais apres avoir eſté six ans avec luy ſans avoir d'enfans, elle en fut ſeparée, & prit le voile de Religieuſe à Noyon par les mains de S. Medard, & de là, elle vint en Touraine pour demeurer aupres du ſepulchre de S. Martin, puis elle alla fonder un Monaſtere à Poictiers, où elle mourut en reputatiõ de Sainte le 13. jour d'Aouſt 587. & ſon corps fut inhumé par S. Gregoire, qui en parle en ſon livre de la Gloire des Confeſſeurs, au chap. 105. & dans cette Hiſtoire, au 28. chap. du 3. liv. & au 2. chap. du 9. livre.

3 *Almaberge* ou Amalaberge fille de Tranſimond Roy des Vvandales, & Amalafrede ſœur de Theodoric Roy des Goths.

5. Quand le Roy Gondebaud fut mort, son fils Sigismond se mit en possession de son Royaume, & bastit [1] le Monastere d'Agaune, avec les Eglises & les maisons dépendantes, sans y rien négliger de tout ce que l'industrie la plus ingenieuse y pouvoit rechercher. [2] Sa femme fille de Theodoric Roy d'Italie, de laquelle il avoit eu un fils appellé Sigeric, estant decedée, il épousa une autre femme, qui, selon la coutume des marastres, se montra tout à fait méchante & cruelle contre son beau-fils. D'où il arriva qu'un jour fort solemnel, comme le Prince eut reconnu sur elle des vestements de sa Mere, il en fut si fort émeu, à ce qu'on dit, qu'il luy fit ce reproche amer. *Vous n'estes pas digne*, luy dit-il, *de porter ces Robes de vostre Maistresse, qui estoit ma mere*. Mais cette femme animée de dépit & de fureur, se servit de paroles artificieuses vers son mary, pour s'en vanger. *Sçavez-vous bien*, luy dit-elle, *que ce méchant veut posseder vostre Royaume : & qu'il se propose bien, quand il vous aura fait perir, de l'étendre jusques dans l'Italie, pour y tenir aussi sous sa puissance le Royaume que Theodoric vostre Ayeul y possedoit : car il n'ignore pas que tant que vous serez en vie, il n'en pourra jamais venir à bout*. Si bien que Sigismond se trouvant échauffé par de tels discours, se servit du pernicieux conseil de sa femme, & [3] devint meurtrier de son propre fils : car sur le midy, comme le jeune Prince estoit déja tout assoupy pour avoir trop bû, il luy dit qu'il s'en allast reposer. Et si-tost qu'il fut endormy, deux garçons en-

SUR LE XXV. CHAP. 1 *Le Monastere d'Agaune*. C'est une Abbaye considerable de l'Ordre de S. Benoist, vers le païs des Suisses, environné tout autour de Rochers, lequel on appelle aujourd'huy S. Maurice en Chablais, parce qu'on tient que ce Saint avec ses compagnons fut martyrisé en ce lieu-là du temps de l'Empereur Maximian, collegue de Diocletian.

2 *Sa femme, fille de Theoderic*. Elle s'appelloit Ostrogothe, & estoit sœur puisnée de Theutigothe, qui fut femme d'Alaric Roy des Goths, lesquelles Theodoric avoit euës d'une concubine qu'il prit dans la Moësie, devant qu'il eust épousé Audeflede fille de Lodoin Roy des François, au raport de Iornandes, dans son livre de l'origine des Goths.

3 *Devint meurtrier de son propre fils*. Il appelle cela *parricide* : car ce nom se donne indifferemment à tous ceux qui assassinent leurs parents proches, soit pere ou fils, ou oncle, ou frere.

trérent en sa chambre, qui luy mirent un lasset au col, & le serrerent sous le menton pour l'étrangler, ayant tiré ce lasset chacun de son costé. Ce qui n'eut pas esté plutost executé, que le pere qui se repentit trop tard de l'ordre qu'il en avoit donné, se vint jetter sur le corps de son fils expiré, le pleurant amérement. Sur quoy on dit qu'un certain Vieillard luy parla en cette sorte. *Plaignez-vous plutost vous mesme, qui par un fort méchant conseil estes devenu un parricide inhumain: car de plaindre maintenant celuy que vous avez fait étrangler estant innocent, il n'est pas necessaire.* [4] Sigismond s'en allant donc vers les Saints d'Agaune, il y passa plusieurs jours en larmes & en jeûnes tres-austeres, implorant le pardon de son crime, & fit en ce lieu-là mesme vne fondation pour y Psalmodier & y [5] celebrer toûjours les loüanges de Dieu. Puis il revint à Lion, estant continuellement poursuivy de la vangeance divine. Le Roy Thierry épousa sa fille.

6. La Reine [1] Clotilde parla en cette sorte à Chlodomer & à ses autres fils. *Ie vous prie, mes chers Enfants, de faire en sorte que ie ne me repente point de vous avoir tendrement élevez. Obligez-moy tous de vous ressentir de l'injure qu'on m'a faite, & de vanger soigneusement la mort de mon pere & de ma mere.* Quand ils eurent oüy ces choses, ils s'en allerent en Bourgogne, & firent marcher leurs troupes avec eux contre Sigismond, & contre son frere Godomar. Puis ayant défait leur armée, Godomar tourna le dos; & comme Sigismond s'efforçoit de se retirer au Monastere d'A-

4 *Sigismond s'en allant donc aux Saints d'Agaune.* Il fit penitence de son peché, & souffrit mesme en suite le martyre, ayant esté precipité dans un puits, dont les Martyrologes Romain & François font mention au 1. jour de May, disant qu'à Sion en Chablais, est la memoire du martyre de Sigismond Roy de Bourgogne, qui fit plusieurs Miracles apres sa mort. Ce que témoignent aussi Bede, Vsuard, Ado, & les autres, outre nostre Autheur qui en parle icy, & dans le 75. chap. de la gloire des Martyrs. Aimoin dans son liv. 2. chap. 4. Sigibert raporte sa mort à l'année 505.

5 *Pour y celebrer toûjours*, ou chanter continuellement des Pseaumes. C'est à dire, à perpetuité, mais non pas sans discontinuation.

SUR LE VI. CHAP. 1 *Clotilde.* Il y a Chrothilde; mais Clotilde est plus dans l'usage.

gaune, il fut pris par Chlodomer avec ſa femme & ſes Enfans, & fut mené à Orleans, où il fut détenu priſonnier. Les Roys enfans de Clotilde ſe retirerent : Godomar r'allia ſes troupes, il aſſembla les Bourguignons, & reconquit ſon Royaume. Cependant Chlodomer ſe diſpoſant de retourner ſur ſes pas pour luy faire la guerre, ſe propoſa de tuër Sigiſmond, à qui S. Avit Abbé de [2] *Nuts*, qui eſtoit un Preſtre en ce temps-là de tres-ſainte vie, fit un tel diſcours. *Si,* luy dit-il, *ne regardant que Dieu ſeul, vous changez de deſſein, & de telle ſorte, que vous ne permettiez point qu'on égorge tout ce monde-là, Dieu ſera infailliblement avec vous, & ne doutez point que vous ne gagniez la victoire. Que ſi vous les tuez, vous ſerez vous-meſme livré entre les mains de vos Ennemis, & vous perirez de la meſme ſorte que vous les ferez perir : Et le meſme traitement que vous ferez à Sigiſmond, à ſa femme, & à ſes enfans, il vous ſera fait ; & il en ſera fait autant à voſtre femme & à vos enfans.* Chlodomer ne voulut point entendre à toutes ces raiſons : Voicy la réponſe qu'il fit à ce bon Pere. *Ie penſe que ie ſuivrois un fort mauvais conſeil, ſi négligeant les Ennemis du dedans, ie marchois contre ceux du dehors, dont les uns m'attaqueroient par derriere, & les autres par devant, ainſi ie ſerois infailliblement défait, ſans pouvoir échapper. Ie penſe donc que ie feray beaucoup mieux, ſi ie les ſepare tous deux : & certes quand l'un ſera mis en déroute, l'autre ne ſera pas mal-aiſé à ſurmonter.* Il fit donc perir Sigiſmond avec ſa femme & ſes enfans en un bourg appellé Collomne aupres d'Orleans, & l'ayant fait jetter dans un puits, il retourna en Bourgogne, appellant à ſon ſecours le Roy Thierry, qui promit d'y venir d'autant plus volontiers, qu'il deſiroit vanger la mort de ſon beau-pere,

2 *S. Avit Abbé de Nuts.* Il y a, *Abbate Nutiacenſi* ; mais ne ſeroit-ce point *Abbate Miciacenſi* : c'eſt à dire *Meſſi*, ou S. Meſmin aupres d'Orleans : car il y avoit environ ce temps-là meſme un Abbé de tres-ſainte vie, qui portoit le meſme nom, dont il eſt parlé dans le Martyrologe François, au 17. jour de Iuin.

Et comme ils se joignirent ensemble aupres de [3] Visoronce, qui est un lieu proche de Vienne, ils combatirent Godomar, & l'ayant mis en fuitte avec son armée, Chlodomer le poursuivit, & s'estant un peu éloigné des siens, les Ennemis prirent l'occasion favorable, & faisant semblant qu'ils estoient de ses gens, ils luy criérent; *Deça, deça, tournez teste, nous sommes à vous.* Chlodomer crût qu'ils estoient amis, & s'en alla precipiter au milieu de ses Ennemis, qui luy trancherent la teste, & la mirent au bout d'une pique. Ce que les François virent de loin : & quand ils eurent reconnu la teste de Chlodomer, ils r'allierent leurs troupes, mirent Godomar en fuite, passerent sur le ventre aux Bourguignons, & conquirent leur païs. Incontinent apres Chlotaire épousa Gondeuque femme de son frere. Et la Reine [4] Chlothilde apres les jours de deüil, prit en sa charge & receut aupres d'elle les enfans de Chlodomer, l'aisné desquels s'appelloit [5] Theodovalde, le second Gonthaire, & le troisiéme [6] Chlodoalde. Puis Godomar entra encore en possession de son Royaume.

7. Au reste Thierry n'ayant point perdu le souvenir du parjure d'Herminefred Roy des Thuringiens, demanda secours à son frere Chlotaire, & se disposa d'aller faire la guerre à Herminefred, promettant à Chlotaire une partie de sa Conqueste, si Dieu leur donnoit la Victoire. Ayant donc assemblé les François autour de soy, il leur dit : *Ayez je vous prie du ressentiment, tant de l'injure qui m'a esté faite, que de la mort de vos peres, & souvenez-vous que les Thuringiens ont toûjours fort mal traité nos Amis & nos proches. Vos peres leur ont demandé la paix en leur donnant des ostages, mais ils les ont tous fait perir mal-heureusement*

3 *Visoronce.* Il y a *apud Visorontiam*, qui est un lieu du territoire de Vienne seulement connu par Gregoire de Tours, & que ceux du païs pourroient interpreter plus seurement que nous ne le sçaurions faire, en donnant seulement une terminaison Françoise à une parole Latine.

4 *Chrothilde*, ou Chrodigilde.

5 *Theodoralde*, ou Theobalde.

6 *Chlodoalde.* C'est S. Clou.

par divers genres de mort ; ils ont enlevé tous leurs biens, ont pendu leurs enfants aux Arbres par les nerfs de la cuiße, ont égorgé inhumainement plus de deux-cent filles ; en ſorte que les ayant liées ſur le dos des chevaux, qu'ils ont preßés de l'eſperon, ils les ont ainſi pouſſez en divers lieux avec leurs charges, & ont mis ces femmes en pieces. Aux autres qu'ils ont étenduës ſur les ornieres des chemins, les ayant attachées avec leurs propres veſtements à des pieux fichez en terre, ils ont fait paßer leurs chariots chargez ſur elles : & par cette cruauté ils leur ont briſé les os, les laißant ainſi expoſées pour ſervir de paſture aux chiens & aux oiſeaux. Depuis peu encore Herminefred m'a manqué de parole, & a diſſimulé de s'eſtre jamais obligé à quoy que ce ſoit. Voicy donc l'avis que ie prends, allons hardiment contre ces gens-là, & avec l'aide de Dieu, nous en tirerons la raiſon. Ce diſcours émut tous ceux qui l'avoient oüy, & tous furent indignez d'un crime ſi abominable : ſi bien qu'il leur fut facile à tous de prendre une meſme reſolution, & de s'aller jetter dans le païs de Thuringe, pour ſe vanger [1] d'un ſi grand affront. Thierry aſſiſté de ſon frere Chlotaire & de Theodebert ſon fils, y fit marcher ſon armée : Mais les Thuringiens ayant eſté avertis de la venuë des François, ſe ſervirent d'un tel ſtratageme. Ils creuſerent des foſſes profondes dans le champ où ſe devoit donner la bataille, & couvrirent leurs ouvertures avec des gazons épais, & ſi bien joints enſemble, qu'il ſembloit que le champ eſtoit tout uny. Pluſieurs Gens-d'armes François ayant commencé de donner ſur les Ennemis à l'endroit de ces foſſes, tomberent dedans avec leurs chevaux ; mais apres qu'ils eurent découvert la tromperie, ils furent plus aviſez pour s'en donner de garde. Enfin les Thuringiens ſe voyant preſts d'eſtre défaits, & meſme que leur Roy Hermine-

SUR LE VII. CHAP. 1 *Pour ſe vanger d'un ſi grand affront.* Il y a, *de tanto ſcelere* ; mais le ſens exige que ce mot ſoit tourné par *affront*, & non pas par *crime*.

fred, qui fut saisi de crainte & pressé par les Ennemis, s'estoit enfuy pour se sauver, ils furent mis en déroute, & tournerent le dos fuyant jusques aux rives de [2] l'Onstrud, où il fut fait un si grand carnage des Thuringiens, que le lict du fleuve en fut remply de cadavres entassez les uns sur les autres, si bien que les François passerent par dessus, comme sur un pont. Apres cette Victoire, ils conquirent tout le pays, & l'assujettirent sous leur puissance. Pour Chlotaire, à son retour il emmena captive Radegonde fille du Roy Berthaire, laquelle il prit depuis à femme, & fit injustement oster la vie à son frere par de cruels assassins. En suite cette Dame s'estant convertie à Dieu, changea de vestement, & entra dans un Monastere qu'elle bastit à Poictiers, où elle s'appliqua de telle sorte à l'Oraison, aux jeûnes, & à la charité vers les pauvres, qu'elle fut en grande reputation de sainteté parmy le peuple. Or comme ces Roys estoient encore dans le pays de Thuringe, Thierry conspira contre la vie de son frere Chlotaire : il suborna, & mit en embuscade des gens armez qui l'attendirent au passage, ayant esté convié par son frere de le venir trouver, comme s'il eust voulu traiter secrettement quelque affaire avec luy, & le mena dans une sale en laquelle il avoit fait tendre vne Tapisserie d'une muraille à l'autre, & derriere cette Tapisserie il avoit fait coucher les gens armez qu'il avoit apostez pour l'execution de son dessein. Mais la Tapisserie s'estant trouvée trop courte, comme Chlotaire voulut entrer dans la sale, on vid les pieds de ceux qui pensoient s'estre bien cachez. Ce qui fit que Chlotaire se tint sur ses gardes, entrant dans la maison, & mit la main à l'espée: mais Thierry ayant sçeu que son frere s'estoit apperceu de sa trahison, feignit des contes faits à plaisir, & luy [3] en

2 *Onstrud.* C'est une riviere de la Thuringe, que le Texte nomme *Onestrude*, dont Ortelius ne fait point de mention dans son Thresor Geographique.

3 *Et luy en donna des unes & des autres.* Car il ne sçavoit ce qu'il vouloit dire, comme il arrive d'ordinaire aux gens qui sont surpris dans un mauvais

donna des unes & des autres. Enfin, ne sçachant de quelle sorte il déguiseroit sa ruse, il luy fit present pour avoir ses bonnes graces, d'un grand bassin d'argent. Chlotaire le prit & luy dit adieu, apres l'avoir remercié de sa civilité, & retourna en son camp. Cependant Thierry se plaignit à ses amis, de la perte qu'il avoit faite sans sujet de son grand bassin : sur quoy il dit à son fils Theodebert; *Allez trouver vostre pere, & priez-le qu'il vous donne de sa bonne volonté la chose dont je luy ay fait present.* Theodebert s'y en alla, & obtint de la courtoisie de Chlotaire ce qu'il voulut. Et certes en de telles rencontres, Thierry estoit parfaitement rusé.

8. Si-tost qu'il fut de retour en son pays, il commanda [1] qu'Hermenfroy le vint trouver sur sa parole, qui luy donnoit toute sorte de seureté : & quand il fut venu, il ne manqua pas de luy faire d'honorables presents. Or un jour qu'ils devisoient ensemble sur la muraille [2] de Tolbiac, Hermenfroy qui fut poussé de haut en bas, se rompit le col, & mourut au mesme lieu. Nous ne sçavons point qui fut celuy qui fit une si lasche action. Plusieurs neantmoins asseurent qu'il n'y a pas lieu de douter que Thierry ne fût l'Autheur de cette trahison.

9. Comme Thierry estoit encore dans le pays de Thuringe, il courut un bruit à [1] Clermont, qu'il avoit esté

dessein, dont l'execution est fort proche.

4 *Allez à vostre Pere.* Ie ne sçay pourquoy Thierry pere de Theodebert, luy dit qu'il aille trouver son pere, pour dire Chlotaire, qui n'estoit point du tout son pere ; mais son Oncle frere de son pere : car d'ailleurs ie ne voy pas aussi que Theodebert eust épousé la fille de son Oncle, quoy que cela se pourroit bien entendre ainsi, appellant son pere celuy qui ne seroit que son beau-pere.

SVR LE VIII. CHAP. 1 *Herminefred*, ou Hermenfroy, pour dire ce nom d'une maniere plus agreable, ainsi qu'il se trouve souvent marqué dans nos Histoires.

2 *Tolbiac*, pour *Tubliacensis Civitatis murum.* Tolbiac est vne Ville de la Gaule Belgique, sur les confins du Diocese de Cologne, que Pierre Divée appelle *Zulpich*, & qu'on nomme aujourd'huy en France *Tanpte.* Simler tourne le *Tolpia* d'Antonin par le mot *Zulg.* C'est vers le païs de Cleves.

SVR LE IX. CHAP. 1 *A Clermont.* C'est ce que signifie *l'Aruernis* du Texte, qui est le nom de la Ville capitale d'Auvergne.

tué. Arcadius qui eſtoit un des Senateurs de cette Ville-là, incitoit Childebert à s'emparer du pays; il ne difera point de s'y rendre. Et le jour meſme qu'il partit pour y aller, il y eut un nuage qui s'épaiſſit tellement ſur la terre, qu'à peine y euſt-on pû diſcerner un demy arpent d'eſtenduë. Ce Roy avoit ſouvent cette parole en la bouche; *Ie voudrois voir quelque jour* [2] *la Limagne d'Auvergne, que l'on dit eſtre un ſi bon & ſi agreable pays*. Mais Dieu ne luy en fit pas la grace. Eſtant arrivé aux portes de Clermont, il n'y pût entrer, parce qu'elles eſtoient fermées. Mais enfin Arcadius, en ayant forcé les obſtacles, il l'y fit entrer. Et au meſme temps que cela ſe fit, on apprit que Thierry eſtoit de retour du pays de Thuringe.

10. Quand Childebert en eut receu des nouvelles aſſeurées, il ſortit de Clermont, & entreprit le voyage d'Eſpagne au ſujet de ſa ſœur Chrothilde, qui eſtoit fort maltraitée par Amalaric ſon mary, au ſujet de la foy Catholique: car ſouvent, comme elle alloit à l'Egliſe, il faiſoit jetter de la bouë & des ordures ſur elle. On dit qu'il la battit un jour ſi cruellement qu'elle enuoya un mouchoir à ſon frere teint de ſon ſang. Dont ſon frere fut tellement touché, qu'il entreprit exprés le voyage d'Eſpagne, pour la ſecourir. Amalaric qui en fut averty, fit tenir ſes vaiſſeaux tout preſts pour s'enfuïr. Childebert eſtoit donc preſt d'arriver, & Amalaric preſt de s'embarquer, quand il luy vint en l'eſprit qu'il avoit force bagues & joyaux dans ſes treſors: Et comme il fut retourné à la Ville pour les prendre, l'armée de Childebert l'empeſcha d'entrer dans le port. Et voyant qu'il ne pouvoit échapper, il ſe refugia dans l'Egliſe des Chreſtiens. Mais devant qu'il puſt toucher le ſeüil de la porte, un ſoldat qui portoit une lance, luy en donna

2 *La Limagne d'Auvergne*. Il eſt donc aiſé de voir de ce paſſage de noſtre Autheur, que la Limagne, qui eſt un ſi bon païs, porte de longue main le nom de *Aruernam lemanem*; ce que n'a pas remarqué Abraham Ortelius dans ſon Threſor Geographique, non plus que les autres Eſcrivains de l'Antiquité.

un coup si furieux, qu'il l'abbatit mort à ses pieds. Alors Childebert emmena sa sœur auec de grands tresors: mais elle mourut en chemin de je ne sçay qu'elle maladie soudaine, qui la surprit, d'où elle fut apportée à Paris, & fut ensevelie auprés de son pere. Pour Childebert, il emporta le reste des tresors pour servir entre les meubles les plus precieux des Eglises, où il y avoit soixante Calices, [1] quinze Patenes, vingt boistes à serrer les Livres des Evangiles, toutes ces choses là de pur or, enrichy de perles & de pierres precieuses: il eut soin qu'il n'y eust rien de rompu, & distribua tout ce qu'il en avoit aux Eglises.

11. Apres ces choses Chlotaire & Childebert se proposerent de faire un voyage en Bourgogne, & inuiterent Thierry d'estre de la partie: mais il n'y voulut point entendre: ce qui obligea les François qui avoient les yeux arrestez sur luy, de prendre la liberté de luy dire; *Si vous negligez d'aller en Bourgogne avec vos freres, nous vous abandonnerons pour les suivre.* Mais Thierry jugeant de là qu'ils estoient infidelles, dit aux Auvergnats; *Suivez-moy vous autres, & je vous meneray en un pays, où vous prendrez tant d'or & d'argent que vous en pourrez souhaiter, & d'où vous emmenerez abondamment du Bestail & des Esclaves, & vous emporterez tant de vestemens qu'il vous plaira: mais ne suivez point ces gens-là.* Ils furent entierement gagnez à faire ses volontez par ces promesses. Et luy se disposa tout aussi-tost à marcher, engageant sa parole de rechef à l'armée, qu'on luy donneroit le pillage de tout ce pays-là, & qu'elle vseroit de tous les Habitans à sa discretion. Cependant Chlotaire & Childebert allerent en Bourgogne, ils assiegerent Autun, & occuperent toute la Bourgogne,

SVR LE X. CHAP. 1 *Quinze patenes.* Il y a *Paternas*, & non pas *Patenas*, en quelques editions, mais c'est une faute d'Imprimeur; & il y a lieu en cét endroit de s'étonner, que puis qu'il y est fait mention de soixante Calices, il ne marque que quinze Patenes, puis qu'il n'en faut pas moins que de Calices, si ce n'est qu'alors il estoit ordinaire de communier les laïques en leur presentant la coupe, comme on fait encore en plusieurs Eglises pour l'ablution, apres qu'on a communié sous la seule espece du pain.

apres qu'ils en eurent chaſſé Godomar.

12. Thierry, avec ſon armée entra dans l'Auvergne, où il fit le degaſt de toute la Province. Cependant Arcade Autheur de l'entrepriſe criminelle, qui avoit ruiné toute la Province, vint à Bourges, qui eſtoit une Ville en ce temps-là de l'obeyſſance de Childebert. Or Placidine mere d'Arcade, & Alchime ſa tante, ſœur de ſon pere, furent arreſtées à Cahors; & leurs biens ayant eſté confiſquez, elles furent condamnées au banniſſement. Le Roy Thierry approchant donc de la Ville de Clermont, ſe logea dans les faux-bourgs, où il fortifia ſon camp. S. Quintian eſtoit alors Eveſque de cette Ville-là, tandis que l'armée qui s'épandoit dans toute la Province, la ruinoit entierement: dont pluſieurs ſoldats qui ſe détacherent du corps de l'armée, accoururent à l'Egliſe [1] de ſaint Iulien, dont ils rompirent les portes, & briſerent les ſerrures pour y entrer, & pillerent les biens des pauvres, qu'on y avoit mis en depoſt, pour y eſtre en ſeureté, & y firent des maux incroyables: mais tout auſſi-toſt les Autheurs de ces profanations, ſe trouverent ſaiſis d'un eſprit immonde, qui les tranſporta ſi furieuſement, qu'ils ſe mordoient & ſe déchiroient eux-meſmes, diſant; *Pourquoy, ô S. Martyr, nous tourmentez-vous ainſi?* [2] Nous en avons déja parlé dans le Livre de ſes Miracles.

13. Les Ennemis prirent par force un Chaſteau appellé [1] Louolauſtre, & tuërent miſerablement aupres de l'Autel un Preſtre nommé Procule, qui avoit fait

SVR LE XII. CHAP. 1 *L'Egliſe de S. Iulien.* C'eſt S. Iulien de Brioude, dont il a déja eſté parlé.

2 *Comme nous l'avons déja écrit.* Cela fait bien voir auſſi bien que beaucoup d'autres lieux de cette Hiſtoire, que S. Gregoire avoit écrit ſes livres des Miracles des ſaints Martyrs & Confeſſeurs, & de la vie des Peres, devant que de s'eſtre appliqué à cét Ouvrage, qui eſt certainement l'un des plus conſiderables qui nous reſtent de l'Antiquité, pour les choſes qui concernent l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & du commencement de la Monarchie des François.

SVR LE XIII. CHAP. 1 *Louolauſtre.* Car nous ne ſçaurions rendre autrement le mot *Louolauſtrum caſtrum.* Soit que ce Chaſteau ne ſoit plus maintenant, ſoit qu'il porte aujourd'huy un autre nom, que ceux du païs où il eſt, peuvent ſeulement connoiſtre.

autrefois une injure à S. Quintian. Et ie puis croire que ce Chasteau, à cause de luy, fut mis entre les mains des Ennemis : car jusques à ce jour-là, il s'estoit bien défendu, puis que les Ennemis ne l'ayant pû emporter de vive force, estoient sur le point de se retirer, quand les Assiegez entendant cette nouvelle, & pensant mesme se réjoüir avec grande seureté, furent bien trompez,[2] comme dit l'Apostre : *Quand ils diront paix & seureté, aussi-tost la mort les surprendra.* Enfin ce peuple qui pensoit estre bien asseuré, fut livré aux Ennemis par le serviteur de Procule. Et comme on emmenoit les prisonniers, apres que ce Chasteau fut détruit, il suruint une grosse pluye, que le Ciel avoit refusée pendant trente jours. Alors les Assiegez du [3] Chasteau de Meroliac se délivrerent de la captivité par le moyen de l'argent qu'ils donnerent. Mais ce ne fut que leur lâcheté qui les pût obliger à cela : car le Chasteau estoit fort d'assiete, entouré d'une roche escarpée de cent pieds de haut, sans aucune structure de muraille. Il y avoit au milieu un grand Estang d'eau fort agreable: & d'un autre costé de belles Fontaines; sibien que par la porte mesme, il y avoit un ruisseau d'eau vive qui couloit : Et ce lieu est tellement spacieux, & sa forteresse s'étend si loin, que ceux qui l'habitent y labourent la terre, & y recueillent de bons fruits. Ceux qui gardoient la Place, estoient si orgueilleux des avantages de ses munitions & de la situation, qu'ayant fait des sorties pour aller à la picorée, & regagner en suite le Chasteau, pour s'y renfermer, furent enfin attrapez par les Ennemis, qui leur couperent les passages. Ceux qui furent pris estoient environ [4] cinquante, ausquels ils lierent les mains derriere

2 *Comme dit l'Apostre.* C'est en la 1. aux Thess 5. 3.

3 *Le Chasteau de Meroliac.* Ce Chasteau que nostre Autheur décrit icy soigneusement, peut estre encore connu de ceux du païs, s'il y en a encore quelques vestiges ; & ie ne voudrois pas asseurer, s'il y en a quelques-unes, qu'elles portassent encore le mesme nom, à qui j'ay donné un terminaison Françoise pour le *Meroliacensis Castri* du Latin.

4 *Cinquante.* Ou selon d'autres Editions, cinq cent. *Quingenti*, & non pas *quinquaginta*, ausquels ils lierent les mains derriere le dos,

le dos, & les exposerent en cette sorte à la veuë de leurs parents & amis, leur tenant l'espée à la gorge : mais les Assiegez, de peur qu'ils ne fussent tuez, demeurerent d'accord [5] de payer leur rançon. Thierry en sortant de Clermont y laissa pour Gouverneur un de ses parents proches, nommé Sigivalde. Or il y avoit alors en cette ville-là un certain homme appellé Lytige, de fort basse condition, qui dressoit toûjours quelques pieges à saint Quintian. Et quoy que le [6] S. Evesque se fust prosterné à ses pieds pour essayer de le fléchir, si est-ce qu'il n'en pût jamais venir à bout ; & mesme il arriva un jour que ce méchant homme essaya de faire passer pour ridicule dans l'opinion de sa femme, ce que ce saint Personnage avoit fait en son endroit. Mais cette femme, touchée d'un meilleur esprit que son Mary ; *Si vous estiez*, luy dit-elle, *aujourd'huy aussi mal-traité que cela, vous ne vous en releveriez jamais*. Et trois jours apres, des gens qui vinrent de la part du Roy, emmenerent cét homme garroté, avec sa femme & ses enfans. Et s'en estant allé, il ne retourna plus depuis à Clermont.

14. Munderic qui se disoit parent des Rois, estoit tout plein d'arrogance, & parla ainsi : *Quelle difference y a-il entre le Roy Thierry & moy ? Le Thrône Royal m'est aussi bien deu qu'à luy. Ie sortiray en public, & j'assembleray mon peuple : Ie recevray son serment, afin que Thierry sçache que ie suis Roy comme luy*. Et quand il fut sorty pour séduire le peuple, il luy disoit : *Ie suis vostre Prince, suivez-moy, & vous*

5 *De payer leur rançon.* Il y a *Trientes singulos*, le *triens* se prenant pour la tierce partie d'un sou, ou de quelque piece de Monnoye qui estoit anciennement en usage, selon son évaluation, sans qu'il nous soit bien facile maintenant de la marquer icy precisément. *Le Triens* se prenoit aussi anciennement pour quatre onces. Ce qu'ils appellent *denier*.

6 *Le S. Evesque se prosternoit à ses pieds*. Si c'est une chose rare de voir un Evesque prosterné aux pieds d'un homme vulgaire, ce n'est pas une chose incroyable d'un S. Evesque de faire une action de si grande humilité. La suite de cette petite Histoire n'est pas fort considerable, & l'on n'y voit pas bien à quoy se porte icy le dessein de l'Autheur.

vous en trouverez bien. Vne multitude champestre le suivit, comme il est assez ordinaire à l'infirmité humaine de suivre la nouveauté ; & ces gens-là luy presterent serment de fidelité, luy rendant des honneurs comme à un Roy. Ce que Thierry ayant appris, il luy écrivit ce mot : *Venez me trouver, & vous recevrez la part qui vous appartiendra dans mon Royaume.* Thierry l'entretenoit ainsi artificieusemēt de ces belles paroles pour l'amuser & pour le surprendre, afin que s'il venoit vers luy, il le fist mourir. Mais il ne s'y voulut pas fier, & voicy la réponse qu'il luy fit. *Allez, & raportez à vostre Roy, que ie suis Roy aussi bien que luy.* Alors le Roy fit marcher son armée contre cét homme, pour le punir de son insolence, apres l'avoir rangé à son devoir par la force. Ce que Munderic ayant bien connu, aussi bien que son impuissance, prit enfin resolution de s'aller enfermer dans un Chasteau appellé [1] Victri, avec tous ses biens, & tous ceux de sa suite, & le fortifia le mieux qu'il put. Il y fut donc assiegé par l'Armée Royale sept jours durant, où Munderic s'opiniastroit de tenir avec les Siens, ausquels il disoit : *Tenons bon, mes compagnons, & combatons valeureusement jusques à la fin, sans nous rendre jamais à nos Ennemis.* Et comme l'armée pressoit fort la Place à coups de fleches & autres machines de guerre, sans pouvoir y avoir fait de breche, ny qu'il y eust mesme rien avancé, on en vint apporter la nouvelle au Roy, qui dépescha vers Munderic un de ses gens appellé Aregisile, qui luy dit : *Vous voyez de quelle sorte ce traistre continuë dans sa rebellion. Allez le trouver, & donnez-luy parole qu'il sortira seurement. Et quand il sera hors de sa place, ne manquez pas de le tuër, afin que sa memoire soit effacée de mon Royaume.* Aregisile fit ce qui luy fut ordonné : Et avoit neantmoins donné premierement le mot au peuple, disant ; *Quand je luy auray dit telles & telles paroles, jettez-vous sur*

SVR LE XIV. CAP. 1 *Victri.* Car il n'y a pas lieu de douter qu'il ne faille ainsi tourner *Victoriacum Castrum.*

luy

luy, & le massacrez. Si-tost qu'Aregisile fut entré dans la place, il dit à Munderic; *Combien serés-vous encore dans un lieu si serré que celuy-cy? Avez-vous perdu l'esprit? Hé quoy penseriés-vous estre capable de resister long-temps au Roy? Songés un peu que si-tost que les vivres vous seront retranchés, & que la faim vous pressera, vous sortirés de vostre bon gré, & vous vous livrerés de vous mesmes entre les mains de vos Ennemis, qui vous feront perir comme un chien. Croyés-moy, rendés-vous à la discretion du Roy, afin de conserver vostre vie & celle de vos enfans.* Il fut amolly par ce discours, & parla en cette sorte; *Si je sors, & que le Roy me prenne, il me fera mourir, & fera mourir avec moy mes enfans & mes amis.* A quoy Aregisile repartit: *Ne craignés point cela. Mais si vous voulés sortir, je vous feray bien serment de ne manquer pas à la parole que je vous donne: tenés-vous donc asseuré devant le Roy, & ne craignés point, vous serés avec luy, comme vous y estiés auparavant.* Munderic répondit. *Plust à Dieu que j'y fusse en seureté, & qu'on ne m'allast point assassiner.* Alors Aregisile, ayant mis les mains sur le saint Autel, fit serment qu'il sortiroit en seureté. Quand il luy eut donc fait serment, Munderic sortoit de la porte du Chasteau tenant la main d'Aregisile, tandis que le peuple attendoit de loin, & qu'il regardoit ce qui se passoit. Alors Aregisile dit, pour donner le signal; *Que regarde ce peuple si attentivement? N'avés-vous jamais vû Munderic?* Et tout aussi tost le peuple se jetta sur luy. Munderic connoissant clairement, que c'estoit le mot du guet pour le faire déchirer; *J'entens bien ce discours,* luy dit-il, *c'est asseurément le signal que vous donnés à ce peuple pour me tuer. Mais je vous dis que si vous m'avés trompé par vos parjures, personne desormais ne vous verra en vie.* Et à l'instant il luy perça l'épaule d'un coup de javeline, qui l'abbatit mort à ses pieds. Et Munderic ayant tiré l'épée, avec les siens, fit un grand carnage de tout le peuple qui le vouloit massa-

crer, & ne cessa point de tuer, jusques à ce qu'il eust expiré en combatant genereusement. Tous ses biens furent confisquez apres sa mort.

15. Cependant Thierry & Childebert firent alliance ensemble : & s'estant obligez par serment l'un envers l'autre, de ne se point faire la guerre, ils se donnerent reciproquement des ostages, pour plus grande asseurance de leurs paroles. Plusieurs enfans de Senateurs furent envoyez pour cela [1] pendant ce siege. Mais une sedition scandaleuse s'estant émuë entre les deux Roys, les enfans qui furent donnez en ostages, furent destinez au service public, & ceux qui les avoient en garde, en firent des Esclaves. Plusieurs neantmoins de ceux-là échapperent par la fuitte, & retournerent en leur pays, & d'autres qui pensoient se sauver, furent retenus plus étroitement dans la servitude. Entre ceux-là Attale petit fils de [2] S. Gregoire Evesque de Langres, fut livré à la servitude publique, & destiné à garder les chevaux d'un certain Barbare dans le pays de Treves. Saint Gregoire envoya des garçons pour le chercher, & l'ayant trouvé, ils firent des presents au Barbare, pour obtenir de luy son congé ; mais le Barbare les refusa, disant ; *Il faut dix livres d'or pour la rançon d'un enfant de la qualité de celuy-cy.* Ils s'en retournerent donc. Et quand ils furent de retour, un jeune garçon nommé Leon, qui servoit à la cuisine de l'Evesque, dit à

SVR LE XV. CHAP. 1 *Pendant ce siege.* Il ne dit point quel siege : & ie ne sçay si cela ne se doit point entendre du siege de la place où Munderic estoit r'enfermé.

2 *S. Gregoire Evesque de Langres.* Il est nommé le seiziéme entre les Evesques de cette Eglise là, de maison Senatoriale, qui eut premierement le gouvernement de la Ville d'Autun, & qui de sa femme Armentaire, aussi de famille Senatoriale, avoit eu des enfans qui en avoient eu d'autres. Mais apres la mort de sa femme, il fut éleu Evesque de Langres, où il acquit grande reputation de sainteté, comme Gregoire le décrit dans sa Vie, au 7. chap. de son livre de la Vie des Peres Il assista aux Conciles de Pamiers en 517. si c'est ainsi qu'il faut entendre *Concilium Epaonense* : à celuy de Clermont en 535. & au 3. d'Orleans en 538. On celebre sa memoire dans l'Eglise le 4. de Ianvier, & le 6. de Novembre dans le Martyrologe Romain, & dans le Breviaire de Langres, Il mourut en 541. & le Prestre Fortunat a fait son Epitaphe en vers.

ſon Maiſtre, *Pluſt à Dieu que vous me donnaſſiés congé d'y aller, je croy que je le pourrois retirer de ſa captivité.* L'Eveſque fut ravy de cette bonne penſée, & donna congé au garçon, qui s'y en alla, & qui fit tout ce qu'il put pour délivrer l'enfant; mais il ne luy fut jamais poſſible. Alors ayant loüé un homme pour l'accompagner, il luy dit; *Venés avec moy, & vendés-moy comme un Eſclave dans la maiſon de cét homme barbare, & que l'argent que vous toucherés en me vendant, ſoit pour voſtre recompenſe : car je ne demande autre choſe, ſinon que je puiſſe avoir un libre accés en ce lieu-là, pour y faire ce que je voudray.* Cét homme luy promit avec ſerment qu'il le feroit ainſi. Il vendit Leon douze écus, & s'en alla. L'achepteur demanda à ſon nouveau ſerviteur, *à quoy il ſeroit propre, & ce qu'il ſçavoit faire.* Leon luy répondit; *Appreſter toutes ſortes de viandes pour la table des plus grands Seigneurs, ſans que je puiſſe apprehender qu'en cela meſme, il s'en trouve quelqu'un plus habile que moy : Et certes je vous puis aßeurer, que ſi vous avés jamais deßein de traiter le Roy, je ſçay l'invention d'appreſter un feſtin ſomptueux, & je ſuis perſuadé en meſme temps, que perſonne ne le ſçauroit mieux faire que moy. Tu ſçais bien,* luy dit le Barbare, *que c'eſt demain le jour du Soleil;* (car c'eſt ainſi que ces ſortes de gens nomment le Dimanche) *en ce jour-là meſme,* ajoûta-t-il, *mes voiſins & mes proches ſeront invitez chez moy, je te prie donc, que tu me faſſes un diſné admirable, afin qu'ils puiſſent dire; Nous n'avons rien vû de mieux apreſté dans la maiſon du Roy. Commandez donc, s'il vous plaiſt,* luy dit le garçon, *qu'on m'apporte force volailles, & je feray ce que vous deſirez.* Toutes choſes ayant eſté appreſtées, comme le garçon l'avoit dit, le feſtin fut trouvé propre & ſomptueux. Les Conviez ayant fait grande chere, prirent congé, & confeſſerent qu'ils n'avoient jamais fait un meilleur repas. Le Maiſtre prit en affection ce jeune homme, & à l'heure meſme, il luy donna tout pouvoir

en sa maison. Il l'aimoit cherement, & c'estoit luy qui avoit ordre de faire toute la dépence, & de distribuer à chacun sa portion. Au bout d'un an, que le Maistre se tenoit asseuré de sa fidelité, il s'en alla dans une prairie qui estoit proche de la maison, avec Attale qui gardoit les chevaux : Et s'estant couché à terre auprés de luy, mais ayant le dos tourné contre le sien, de peur que s'ils estoient aperceus, on ne pust croire qu'ils parloient ensemble ; il dit au jeune garçon ; *Il est tantost temps que nous pensions à retourner au pays ; c'est pourquoy je vous donne avis, que dés cette nuit prochaine, quand vous amenerez vos chevaux à l'estable, vous ne vous laissiez point gagner au sommeil ; mais si-tost que je vous appelleray, vous soyés debout, & que nous partions d'icy.* Le Barbare avoit invité plusieurs de ses parents à manger avec luy, entre lesquels aussi estoit son gendre, qui avoit épousé sa fille. Or, comme sur la minuit, ils se furent levez de table, pour se retirer en leur chambre, Leon suivit le gendre de son Maistre pour luy donner à boire : & celuy-là en marchant luy parla ainsi. *Dy moy un peu, Credencier de mon beau pere, si tu avois le pouvoir de te sauver avec la volonté bonne pour cela, ne pourrois-tu pas te servir de ses chevaux pour te retirer en ton pays ?* Il dit cela en raillant, à qui Leon répondit de la mesme sorte ; *Aussi ay-je bien resolu d'en user ainsi dés cette mesme nuit, si Dieu m'en fait la grace. Plust à Dieu,* luy répondit l'autre, *mais je souhaite fort que mes valets prennent si bien garde à mes affaires, que tu ne me fasses point de tort.* Ils se separerent ainsi l'un d'avec l'autre en riant. Et quand tout le monde fut endormy, Leon appella doucement Attale, qui estoit couché sur son lict, & luy demanda *s'il avoit une épée ? Ie n'ay que ma petite javeline,* luy répondit Attale. Tout aussi tost Leon entra dans la chambre de son Maistre, où il prit sa rondache & son coutelas. Le Maistre qui entendit du bruit, demanda *qui c'estoit, & ce qu'il vouloit dire? C'est moy vostre serviteur Leon,* luy dit-il, *qui fais lever At-*

tale, afin qu'il se dépesche de mener les chevaux aux champs: car il est toûjours assoupy de sommeil comme s'il estoit yvre. Fay, luy dit le Maistre, *comme tu voudras; & disant cela, il s'endormit.* Leon sortit dehors, il arma le jeune garçon, & trouva miraculeusement que les portes de la cour estoient ouvertes, lesquelles il avoit fermées dés le soir avec des coings, qu'il avoit fait entrer à coups de maillet, pour la garde des chevaux: Et rendant graces à Deu; ils prirent les chevaux, lesquels ayant seelez & bridez, ils en monterent deux des meilleurs, & se mirent en chemin. Quand ils furent au bord de la Moselle, s'estant mis en devoir de la passer, ils furent retardez par quelques gens, à cause des chevaux & des hardes, qui estoient demeurez sur l'autre rive. Ils retournerent donc pour les prendre: & pour repasser la riviere, ils se mirent sur le bouclier qu'ils avoient apporté, comme sur un bateau, & se cacherent dans un bois qui estoit tout contre, où ils estoient entrez pendant la nuit. Il y en avoit déja trois toutes entieres qu'ils estoient en chemin, sans avoir rien mangé, lors que par la volonté de Dieu, ils rencontrerent un pommier, qui avoit du fruit, & s'en repurent dans la necessité faute d'autre chose, & se remirent en campagne, où continuant leur chemin, ils entendirent un bruit de chevaux, qui couroient à bride abbatuë, c'est pourquoy ils se dirent l'un à l'autre; *Iettons-nous par terre de peur qu'on ne nous voye, & que si nous estions apperceus, ceux qui viennent, ne nous fissent perdre la vie.* Aussi-tost sans qu'ils y prissent garde, un grand buisson parut sur le chemin, derriere lequel ils se tappirent & se coucherent par terre, tenant leurs épées nuës à la main, pour s'en aider au besoin s'ils estoient découverts, & pour se deffendre des méchants qui les voudroient attaquer. Mais, comme ceux qui les suivoient arriverent en ce lieu-là, ils s'y arresterent tout contre le buisson, où l'un d'eux, tandis que leurs chevaux faisoient de l'eau, se prit à dire; *Ie suis bien malheureux, de ce que ces detestables fuyent*

si viste, qu'on ne les sçauroit attraper. Ie dis la verité, par ma foy: & s'il y avoit moyen de les trouver, je ferois pendre l'un, & je hacherois l'autre en mille pieces. Car c'estoit le Barbare Maistre de ces gens-là, qui disoit ces choses, & venoit de Reims, pour les chercher de tous costez, & les eust rencontrez en chemin, si la nuit ne l'en eust empesché. Ils se retirerent donc sans avoir rien fait. Leon & Attale arriverent la mesme nuit à la Ville, où si-tost qu'ils furent entrez, ils demanderent à un homme la maison d'un Prestre nommé Paulelle, il l'a leur montra, comme il passoit alors d'avanture dans la place, tandis qu'on sonnoit Matines: [3] car c'estoit un jour de Dimanche: & apres qu'ils eurent frappé à la porte du Prestre, ils entrerent dans son logis, où Leon fit le conte de ce qui s'estoit passé chez son Maistre. *Ma vision est donc veritable*, leur dit le Prestre, *car je songeois cette nuit que je voyois voler deux pigeons, qui se sont venus percher sur ma main, l'un desquels estoit blanc & l'autre estoit noir.* Les jeunes gens dirent au Prestre. *Que le Seigneur nous assiste ce saint jour. Nous vous supplions de nous donner quelque chose à manger: car il y a quatre jours que nous n'avons gousté ny pain ny potage.* Le Prestre les tint cachez, & leur ayant donné du pain detrempé dans du vin, il s'en alla prier Dieu à Matines. Cependant le Barbare se mit encore à les pousuivre & à les chercher par tout. Mais le Prestre luy donna une cassade, qui l'obligea de s'en retourner. Et certes ce bon Prestre-là estoit amy de longue main de S. Gregoire. Les jeunes gens ayant pris leur refection, par la nourriture que le bon Prestre leur avoit donnée, apres qu'ils eurent demeuré deux jours en sa maison, ils prirent congé de luy, & se rendirent ainsi auprés de S. Gregoire, qui fut ravy de les voir, & pleura tendrement sur le col d'Attale son petit fils. [4] Il

3 *Car c'estoit un jour de Dimanche.* D'où l'on peut juger que les Matines dont il est icy parlé, ne se chantoient pas tous les iours dans l'Eglise.

4 *Il affranchit Leon.* Les Evesques se servoient donc aussi d'Esclaves, lesquels ils affranchissoient quand bon leur sembloit.

affranchit Leon & toute sa race, & luy donna une terre en propre, dans laquelle il véquit libre tous les jours de sa vie avec sa femme & ses enfans.

16. Or Sigivalde qui demeuroit à Clermont, y faisoit des maux infinis : car il envahissoit avec une dureté nompareille les biens de plusieurs, & ses serviteurs qui estoient autant de brigands, y commettoient des meurtres impunément : &, comme si toutes sortes de crimes leur eussent esté permis, personne n'en eust osé murmurer. D'où il arriva qu'il pilla un jour le village appellé [1] Bulgiac, que l'Evesque [2] Benedic Tetrade avoit donné à l'Eglise de S. Iulien. Mais il ne fut point plûtost entré dans cette sainte maison, qu il perdit le jugement, & s'alla mettre au lict. Alors sa femme avertie par un Prestre le fit porter dans un brancar en un autre lieu, où il revint en santé. Sa femme s'approcha de luy : & apres luy avoir dit ce qu'il avoit souffert, il fit des vœux au S. Martyr, & rendit à son Eglise le double de ce qu'il en avoit ravy. Nous avons fait mention de ses Vertus dans le Livre des Miracles de S. Iulien.

17. Quand Dinifius Evesque de Tours fut decedé, [1] Ommatius fut mis en sa place, [2] où il présida trois années. Celuy-cy fut ordonné Evesque par le commandement du Roy Chlodomer, de qui nous avons cy-de-

SUR LE XVI. CHAP. 1 *Bulgiac*, ou *Bougiac*, selon la maniere de prononcer du païs : car on ne sçauroit bien dire precisément, si c'est aujourd'huy le mesme nom dont il faut appeller le village ou la métairie que nostre Autheur nomme *Villam Bulgiacensem*.

2 *L'Evesque Benedic Tetrade*. Il ne dit point d'où il estoit Evesque : Et quoy qu'il y ait apparence que ce fust de Clermont, si est-ce qu'il ne se trouve point de Tetrade dans la suite des Evesques de cette Eglise là, si bien qu'on n'en peut tirer aucune lumiere de ce costé là. Mais ne seroit-ce point aussi que le mot *Episcopus* seroit un nom propre en ce lieu-cy ? Ie ne le trouve pas du moins ailleurs.

SUR LE XVII. CHAP. 1 *Ommatius* successeur de Dinifius à l'Eglise de Tours, estoit Senateur d'Auvergne, & fut ordonné Evesque par le commandement du Roy Chlodomer. Ce qui marque bien encore l'authorité des Rois, aux promotions Episcopales, dont nous avons déja parlé sur le 2. chap. de ce Livre, au sujet d'Apollinaire & de S. Quintian Evesques d'Auvergne. Il sera encore parlé de celuy-cy au dernier chap. du 10. livre.

2 *Où il présida trois années*. Il dit quatre ans & cinq mois au dernier chapitre du 10. livre ; & ajoûte qu'il fut inhumé dans l'Eglise de S. Martin.

vant fait mention. Apres la mort d'Ommatius, [3] Leon fut sept mois administrateur de la dignité Episcopale. Ce fut un excellent homme, & qui s'estoit acquis une capacité singuliere dans les Ouvrages en bois, pour l'Architecture. Et celuy-cy estant decedé, [4] les Evesques Theodore & Procule qui estoient venus des quartiers de Bourgogne, [5] gouvernerent l'Eglise de Tours pendant trois années, [6] suivant les ordres de la Reine Clotilde. Ceux-cy estant decedez, [7] Francilio de l'ordre des Senateurs fut mis en leur place. En la troisiéme année de son Episcopat, la nuict de la Nativité de nostre-Seigneur, avant qu'il allast celebrer la veille de Noël, il commanda qu'on luy apportast à boire. Vn garçon luy en apporta, & il [8] n'eut pas plustost bû, qu'il rendit l'esprit; D'où il est indubitable

3 *Leon.* Celuy-cy Evesque de Tours apres la mort d'Ommatius, fut tiré de sa dignité Abbatiale de S. Martin, pour estre mis sur la chaire Episcopale, apres avoir esté excellent Ouvrier en bois. Dont il est aussi parlé au dernier chap. du 10. livre.

4 *Theodore & Procule.* Ces deux Evesques qui estoient venus de Bourgogne, & qui gouvernerent l'Eglise de Tours par le commandement de la Reine Clotilde, ne sont pas nommez par nostre Autheur mesme, au dernier chap. de son 10. livre apres Leon; mais immédiatement apres Licinius, lesquels eurent pour successeurs Dinifius, Ommatius & Leon. Ce qui fait voir que le temps du gouvernement de ceux-cy n'est pas certain, outre que nostre Autheur marque deux années de leur gouvernement au dernier livre, & icy il en marque trois.

5 *Gouvernerent l'Eglise de Tours.* Ou regirent l'Eglise de Tours: *Turonicam rexerunt Ecclesiam,* pour dire qu'ils en furent Evesques; & cela, comme il est dit un peu auparavant: *Ordinante Chrotilde Regina.* Car cette Reine les avoit fait venir de Bourgogne: mais s'ils estoient déja Evesques, l'Histoire ne marque point leur premiere Eglise. Quoy qu'il en soit, pour en regir une seule, voila donc deux Evesques à la fois: ce qui n'est pas sans exemple dans la premiere antiquité de l'Eglise, en la personne de quelques successeurs des Apostres, tels que Linus & Cletus, ou Clement, s'ils ont gouverné en mesme temps l'Eglise de Rome.

6 *Suivant les Ordres de la Reine Clotilde.* C'est à dire que la puissance Royale intervenoit souvent dans les promotions des Evesques, comme nous l'avons déja remarqué sur le 2. chap. de ce livre. Cette Chrothilde, ou Clotilde, est la veufve de Clovis.

7 *Francilio de l'ordre des Senateurs.* Celuy-cy succeda au gouvernement de l'Eglise de Tours à Leon, & non pas à Theodore & à Procule, selon nostre Autheur mesme, au dernier chap. du 10. livre, où il est dit qu'il estoit de Poictiers.

8 *Et n'eut pas plustost beu.* C'estoit la nuict de Noël, devant la celebration de la veille de ce S. jour. Ne devoit-il pas dire la Messe? ou n'estoit-il point alors défendu de boire dans sa soif, devant que de celebrer?

de dire que [9] ce breuvage estoit empoisonné. Apres sa mort, [10] Iniuriosus l'un des Citoyens de la Ville, fut le quinziéme qui s'assit en la chaire Pontificale apres S. Martin.

18. Tandis que la Reine Clotilde demeuroit à Paris, Childebert voyant que sa mere aimoit uniquement les fils de Chlodomer (desquels nous avons parlé cy-devant,) il en eut de l'envie, & craignant que par la faveur de la Reine ils ne parvinssent à la Royauté, il envoya dire secretement à son frere Clotaire; *Nostre Mere retient aupres d'elle les Enfans de nostre frere, & veut certainement leur faire avoir le Royaume: Il nous faut rendre promptement à Paris, afin que nous prenions conseil ensemble de ce que nous avons à faire sur ce sujet: si nous leur devons raser les cheveux, pour les renvoyer parmy la lie du peuple, ou si les faisant mourir, le meilleur ne sera pas que nous partagions également entre nous le Royaume de nostre frere?* Clotaire fut ravy de ces paroles de son frere, & vint promptement à Paris: Car déja Childebert avoit fait courir ce bruit parmy le peuple que les Rois s'assembloient pour élever ces enfans à la Royauté. Estant donc reünis l'un avec l'autre, ils firent dire à la Reine, qui pour lors estoit dans la Ville, qu'elle leur envoyast les Enfans, pour les élever au Thrône de leur pere: dont elle fut fort joyeuse, ne se défiant nullement de leur trahison. Ayant donc fait manger les Enfans, elle les mena vers eux, disant: *Ie ne croiray point d'avoir perdu mon fils, si ie vous vois assis sur son Thrône.* Les pauvres Enfans furent incontinent saisis, & abandonnez de leurs Pages & de leurs Gouverneurs.

9 *Ce breuvage estoit empoisonné.* Il ne fait point tomber le soupçon de ce poison sur qui que ce soit, ny ne fait point de reflection sur une mort si soudaine, ny de quel merite avoit esté ce Prelat: en quoy la pluspart des Histoires sont toûjours fort défectueuses.

10 *Injuriosus fut le quinziéme.* Il est vray que cét Evesque est marqué le quinziéme dans le Catalogue des Evesques de Tours; mais non pas depuis S. Martin, selon le mesme Catalogue: car il ne paroist estre que le treisiéme, mais depuis S. Gatien. Il sera parlé de cét Injuriosus au 2. chap. du 4. livre, & au dernier chap. du 10. livre.

Enfin les Pages & les Enfans furent gardez separément. Alors Childebert & Clotaire envoyerent Arcade, dont nous avons parlé cy-devant, à la Reine, avec des Ciseaux & une Espée nuë en ses mains, qui les luy faisant voir, y ajoûta ces paroles; *Nos Seigneurs vos Enfans qui commandent sur nous, ô glorieuse Reine, desirent apprendre vostre volonté & vostre sentiment touchant ce qu'on doit faire des petits Princes, si on leur coupera les cheveux, & qu'ils demeurent en vie dans une condition privée, ou si on leur coupera la gorge.* La Reine épouvantée de ce message, & transportée d'un déplaisir sensible, sur tout quand elle vid l'espée nuë & les ciseaux, ne sçachant ce qu'elle devoit dire dans une si grande détresse : Enfin elle dit simplement ; *Il vaut mieux que ie les voye privez de vie que de leurs cheveux, s'ils ne doivent point estre elevez à la dignité Royale.* Arcade s'estant peu étonné de l'extreme douleur de la Reine, & ne se mettant pas fort en peine de ménager mieux son employ, retourna soudain sur ses pas, & dit, *que la Reine favorisoit l'entreprise. Accomplißez-en donc l'effet*, leur dit-il, *puis qu'elle veut bien suivre en cela vostre conseil.* Aussi-tost Clotaire ayant pris par le bras le [1] plus âgé des Enfans, il le jetta contre terre, & luy donna cruellement d'un couteau sous l'aisselle. A son cry l'autre Enfant se jetta en terre aux pieds de Childebert, embrassant ses genoux, & disoit en pleurant ; *Mon tres-cher Pere, secourez-moy, & ie vous prie que ie ne meure point comme mon frere.* Alors Childebert qui ne se pût empescher de verser des larmes, dit à son frere ; *Ie vous conjure, mon frere, si vous avez quelque douceur pour moy, de me donner la vie de cét Enfant, & ie vous donneray pour cela tout ce que vous me demanderez, pourvû*

SVR LE XVIII. CHAP. 1 *Le plus aagé des Enfans.* Il s'appelloit Theodebalde, que d'autres nomment *Thibaud* ou *Theodebaud*, tué par son oncle Clotaire, à l'âge de dix ans. Ce qui se passa en l'année 531. Ie ne sçay pas quels sentiments de tels Princes que ceux-cy pouvoient avoir de la Religion Chrestienne dont ils faisoient profession, pour commettre des actions si noires.

qu'il ne meure point. Mais Clotaire transporté de fureur; *Ou rejettez-le,* luy dit-il, *d'aupres de vous, où il faut de necessité que vous mourriés pour luy. Vous avés esté l'Autheur de l'entreprise, & maintenant vous me voudriés fausser la foy?* Childebert le voyant si allumé de colere, rejetta [2] l'Enfant d'aupres de soy: & Clotaire l'ayant empoigné, luy enfonça un couteau dans le flanc, comme il avoit fait à son frere, puis ils tuerent les Pages, & les Gouverneurs des Enfans. Quand ils furent ainsi expediez, Clotaire monta à cheval pour se retirer, & se soucia fort peu du meurtre qu'il avoit commis de ses Neveux. Childebert se retira au faux-bourg de la Ville. Et pour la Reine, ayant fait mettre les corps des Enfans dans le Cercueil, ils furent accompagnez d'un grand dueil & d'un convoy de personnes psalmodiant, jusques dans l'Eglise de S. Pierre, où elle fut elle-mesme en personne: & l'un & l'autre enfant furent mis dans un mesme tombeau, l'un aagé de dix ans, & l'autre de sept: Pour le troisiéme nommé [3] Clodoalde, on ne le pût attraper, parce qu'il fut délivré par quelques gens de Cour, qui le retirerent de ce peril. Celuy-là mesme estant devenu grand, méprisa le Royaume terrien pour aller à Dieu, & de sa main propre il se coupa les cheveux, il se mit dans l'ordre de la Clericature, & s'estant entierement appliqué à faire toutes sortes de bonnes œuvres, il se mit dans les fonctions Sacerdotales, & passa de cette vie à une meilleure. Childebert & Clotaire se partagerent également entre eux le Royaume de Clodomer. Et la Reine Clotilde se comporta si bien & de telle sorte, qu'elle fut honorée de tout le monde, faisant conti-

2 *Rejetta l'Enfant.* Il s'appelloit Gonthaire, dont la mort qui est icy décrite, aussi bien que celle de son frere, ne se peut lire sans horreur.

3. *Clodoalde.* C'est celuy qu'on nomme S. Cloud, ou Clouaud, qui ayant esté sauvé de la fureur barbare de ses Oncles, se retira du monde, & mena une sainte vie. Il mourut en 531. Il est marqué dans le Martyrologe au 7. de Septembre, dans le Diocese de Paris, S. Clou Prestre & Confesseur; c'est à dire Clodoalde fils de Clodomire Roy des François. Sigibert le marque en l'an 571. & Vincent de Beauvais au 50. ch. du 8. livre.

nuellement des aumoſnes, & paſſant les nuicts dans les veilles, comme d'ailleurs elle ſe rendoit toûjours recommandable en toutes bonnes œuvres, avec une chaſteté & une honneſteté exemplaire. Elle donnoit liberalement des heritages aux Egliſes, aux Monaſteres, & à tous les lieux Saints, avec toutes les choſes neceſſaires ; en ſorte qu'elle paroiſſoit en ce temps-là meſme, non pas Reine, mais humble ſervante de Dieu, qu'elle ſervoit d'une affection ſincere, & ne s'enfla point d'orgueil pour les Royaumes de ſes Enfans, ny pour l'ambition du monde, ny pour les biens & pour toutes les richeſſes de la terre, qui cauſent la perte de l'ame : mais l'humilité l'éleva au ſommet de la grace.

19. C'eſtoit alors qu'il y avoit à Langres un grand Preſtre de Dieu, S. Gregoire perſonnage illuſtre en vertus & en Miracles. Mais parce que j'ay déja fait mention de ce Pontife, & que ie ſuis tombé ſur ſon propos, j'ay crû qu'il ne ſeroit pas deſ-agreable, ſi ie faiſois icy la deſcription de l'aſſiette [1] de Dijon, où ce ſaint perſonnage reſidoit ordinairement. C'eſt un Chaſteau entouré de fortes murailles, au milieu d'une agreable plaine, où la terre eſt fort fertile, & de telle ſorte, que ſi les champs y ſont bien labourez, & qu'on y ait ſemé, elle raporte en abondance. Au midy eſt la riviere [2] d'Ouche fort poiſſonneuſe. Il y a une [3] autre petite riviere qui vient du coſté de Septentrion. Elle entre dans

SVR LE XIX. CHAP. 1 *Dijon.* Cette Ville qui n'eſtoit autrefois qu'un Chaſteau accompagné de peu de maiſons, dans un lieu fort delicieux & dans un bon païs, eſt maintenant Capitale d'une Province illuſtre, où il y a un Parlement. Et de ce qu'il n'y a point d'Egliſe Epiſcopale, c'eſt qu'elle a eſté conſtruite depuis l'établiſſement des Egliſes dans la Gaule. quoy que dés le temps de Gregoire elle fuſt déja ville conſiderable, ayant eſté baſtie par l'Empereur Aurelian. Elle eſt du Dioceſe de Langres.

2 *Ouche.* Cette Riviere, qui n'eſt pas fort grande, ne laiſſe pas d'eſtre fort poiſſonneuſe, ayant ſa ſource à ſept ou huit lieuës de Dijon, d'où elle continuë ſon cours pour aller tomber dans la Saone à S. Iean de Laune, à cinq lieuës de Dijon, & reçoit le Suſon à une lieuë & demie de Dijon, qui eſt une petite Riviere de laquelle on dit,

———————Suſon

Quelque jour noyra Dijon.

Voyez auſſi ce qu'en dit Aimoin au chap. 24. de ſon 2. livre.

3 *Vne autre petite Riviere.* C'eſt le Suſon.

a Ville par une porte sous un pont, & sort par une autre porte, pour faire en suite le tour des murailles, & ait tourner des moulins devant la porte, avec une merveilleuse vistesse. Il y [4] a quatre portes, qui regardent les quatre parties du monde, & tout l'édifice se rouve orné de trente-trois tours. Ses murailles sont de quartiers de pierre de taille jusques à vingt pieds de haut, & au dessus elles sont construites de pierres menuës, ayant en tout trente pieds de haut, & d'épaisseur quinze pieds. Si bien que je ne sçaurois dire pourquoy cette place-là [5] n'a pas le nom de Cité. Elle a tout autour de belles fontaines: & du costé de l'Occident elle a des montagnes fort fertiles, & couvertes de vignobles, qui donnent de si excellent vin aux Habitans, qu'ils dédaignent celuy [6] de Chalosse. Les Anciens nous apprennent, que cette Ville fut bastie par l'Empereur Aurelian.

20. Thierry avoit fiancé son fils Theodebert, avec Vvisigarde fille d'un certain Roy.

21. Les Goths apres la mort du Roy Clovis, se rendirent Maistres de beaucoup de lieux que ce Prince avoit conquis. Thierry envoya Theodebert, & Clotaire envoya son fils aisné Gunthaire vers les Goths, pour leur redemander les choses qu'ils avoient usurpées: mais Gunthaire estant arrivé jusques à [1] Rodés, s'en

4 *Il y a quatre portes.* Il n'y en a pas encore davantage aujourd'huy qui soient ouvertes, lesquelles s'appellent les portes d'Ouche, de S. Pierre, de saint Nicolas, & la porte Guillaume. Car pour celle qu'on appelle la porte *Fermerot*, qui est entre les portes Guillaume & de S. Nicolas, vers le Chasteau, il ne la faut pas compter, parce qu'elle n'est jamais ouverte.

5 *Pourquoy elle n'a pas le nom de Cité?* C'est à dire, pourquoy Dijon n'est pas ville Episcopale comme elle le devroit estre, estant dés le temps de S. Gregoire une fort belle Ville, selon la description mesme qu'il en fait en cét endroit.

6 *Celuy de Chalosse.* C'est à dire le vin de Chalosse, si c'est de la sorte qu'il faut traduire le *Scalonum* ou le *Scanolonum* du Latin, dont j'avoüe que je ne sçay pas precisément de quel lieu il se peut entendre.

SUR LE XX. CHAP. 1 *Vvisigarde fille d'un certain Roy.* Il s'appelloit Vachon Roy des Lombards; mais cette Princesse ne fut pas heureuse avec Theodebert.

SUR LE XXI. CHAP. 1 *Rhodez.* Cette ville de l'Aquitaine, & Capitale du païs de Rovergue, est située à la veuë d'une petite riviere appellée

retourna auſſi-toſt ſur ſes pas, ſans que je puiſſe dire pour quel ſujet. Pour Theodebert, il fut juſques à [2] Beziers, prit le Chaſteau nommé [3] Deas, qu'il pilla, & emporta le butin. Puis il envoya ſes Lieutenans à un Chaſteau nommé [4] Cabrieres, mandant à ceux qui eſtoient dans cette place, que s'ils ne ſe rendoient, il mettroit le feu au Chaſteau, & emmeneroit priſonniers tous ceux qui eſtoient dedans.

22. Or il y avoit alors en ce lieu-là, une Dame appellée Deuterie [1] accorte & prudente, dont le mary s'eſtoit retiré à Beziers. Cette femme envoya des gens au Roy, pour luy faire entendre ces paroles; *Seigneur tres-pieux, perſonne ne ſçauroit vous reſiſter. Nous vous reconnoiſſons pour noſtre legitime Seigneur. Venés & faites de nous tout ce qu'il vous plaira.* Theodebert vint donc à ce Chaſteau, où il entra paiſiblement: Et voyant que le peuple ſe ſoumettoit à ſes volontez, il n'y fit point de mal. Deuterie vint au devant de luy, qu'il trouva fort belle; & comme il en fut épris d'amour, il prit avec elle toutes ſortes de privautez.

23. En ce temps-là, Thierry fit mourir par l'épée Sigivalde ſon parent, & manda ſecrettement à ſon fils Theodebert, qu'il en fiſt autant à Givalde fils de Sigivalde, que Thierry avoit auprés de ſoy. Mais parce

Averio, qui eſt *l'Aveyron*, laquelle prend ſon origine dans le païs de Rovergue, & va tomber dans le Tarn, apres avoir arroſé une ville appellée S. Antoine, & tombe en un lieu appellé *la pointe*. On dit de ce petit fleuve en la langue du païs.

Qui paſſa lo Lot, lo Tar & l'Aveyron,
N'eſt pas ſegur de torna en ſa meyſon.

2 *Beziers*, du mot *Biterris*, à cauſe que la terre y eſt ſi bonne, que ſon abondance pour les moiſſons luy a pû meriter ce nom là, *quaſi bis terra*. On l'appelloit autrefois du nom d'une montagne qui eſt tout aupres nommée *Orge*, comme la petite riviere qui coule le long des murailles de la Ville, s'appelle auſſi *Orgion*.

3 *Le Chaſteau de Deas*. Ie ny ſçay point d'autre nom, ſi ce n'eſt le *Dea* des Vocontiens dans la Gaule Narbonnoiſe, dont il eſt fait mention dans l'Itineraire d'Antonin.

4 *Cabrieres* C'eſt le *Caſtrum Capraria* du Latin, dans le Dioceſe de Lodeve.

SVR LE XXII. CHAP. 1 *Accorte*. Car le moyen de traduire autrement en ce lieu-là le terme *vtilis valde*, qu'il joint à celuy de *ſapiens*?

u'il l'avoit tenu sur les fons, il ne voulut pas le faire erir de sa main. Il luy fit lire des lettres que son pere uy envoyoit, & luy mandoit. *Eloignez-vous d'icy, arce que j'ay receu un ordre de mon pere, de vous tuer. Que s'il vient à deceder, & que vous entendiez dire ue je sois Roy, revenez me trouver en toute seureté.* l luy rendit graces de son bon avis, prit congé de luy, & s'en alla. Alors les Goths s'estoient saisis de la ville d'Arles, delaquelle Theodebert avoit retenu des ostages. Là mesme, Givalde se refugia. Mais ne s'y croyant pas fort en seureté, il s'en alla en Italie au territoire Romain, où il se cacha. Cependant on vint donner avis à Theodebert que son pere estoit fort malade, & que s'il ne se hastoit de le venir trouver, pour le voir avant que de mourir, il seroit en danger que ses Oncles l'excluroiēt de la succession, & qu'il n'y pourroit plus retourner. Cét avis important l'obligea de partir sans delay, abandonnant toutes autres affaires, & laissa Deuterie avec sa [1] fille à Clermont. Et peu de jours apres son pere finit les siens en la vingt-troisiéme année de son Regne. Et Childebert & Clotaire s'estant soulevez contre Theodebert, voulurent luy oster son Royaume: mais les ayant appaisez par les presents qu'il leur fit, il fut défendu par ses [2] Vassaux, & affermy sur le Trône. Il envoya depuis à Clermont pour en faire venir Deuterie, [3] laquelle il épousa en suite.

24. Childebert voyant qu'il n'avoit pû prendre d'avantage sur Theodebert, luy envoya une Ambassade, pour l'obliger à le venir trouver, & luy manda mesme,

SUR LE XXIII. CHAP. 1 *Sa fille.* La fille de Theodebert & de Deuterie, qui avoit nom *Berthaire*, qui depuis fut une fort vertueuse Princesse.

2 *Il fut deffendu par ses Vassaux*, ou par ses subjets. Il y a au Latin, *à leodibus suis defensatus est.* Ou, selon d'autres Editions, *à leudibus.* Ce que nous avons cy devant expliqué.

3 *Laquelle il épousa.* Ce fut en 536. Mais Deuterie dont il est icy parlé, fut une méchante femme, qui se trouvant outrée de jalousie, fit perir d'une mort inhumaine sa propre fille, qu'elle avoit euë de son premier mary, que l'Histoire ne nomme point, l'ayant fait precipiter dans une riviere à Verdun, de peur que Theodebert son second mary n'en devint amoureux.

qu'il n'avoit point de fils, & qu'il desiroit qu'il luy tînt lieu de son propre Enfant. Si bien qu'il luy fit mesme de grands presents, d'armes, d'habits, & de tous les autres ornements qui sieent bien aux Roys, & luy donna trois paires de toutes ces choses-là, avec des chevaux, & [1] des chaisnes *de prix.* Cependant Givalde ayant appris que Theodebert estoit en possession du Royaume de son pere, retourna vers luy de l'Italie où il estoit; dont le Roy fut si joyeux, qu'il l'embrassa cordialement, & luy donna la troisiéme partie des présents qu'il avoit receus de son Oncle, & encore tout ce que son pere avoit mis dans ses coffres, des biens de Sigivalde pere de Givalde.

25. Theodebert se sentant affermy sur le Thrône, devint grand Roy, & de singuliere bonté: car il gouvernoit son Royaume avec Iustice, honorant les Prestres, faisant du bien aux Eglises, assistant les pauvres, & faisant plaisir à tout le monde, avec une courtoisie & douceur nompareille. Il affranchit benignement les Eglises d'Auvergne du tribut qui luy estoit dû, & amortit tout leur temporel.

26. Deuterie voyant que [1] sa fille devenoit grande, eut peur que le Roy n'en devint amoureux, & qu'il l'épousast, si bien qu'elle la fit mettre [2] dans un tombereau attelé de deux bœufs indomptez, & la fit precipiter d'un pont dans une riviere où elle se noya. Ce qui se passa en la ville de [3] Verdun.

SVR LE XXIV. CHAP. 1 *Et des chaisnes de prix.* I'ay ajoûté le mot de *prix*, pour marquer l'importance des chaisnes dont Childebert fait présent à son Neveu, pour donner opinion que c'estoit peut-estre des chaisnes d'or, s'il n'y a point d'erreur dans les Manuscripts & dans les Editions imprimées, qui portent, *& de equis & de catenis*: ne jugeant pas bien où le sens de ces paroles peut aller, si ce n'est au sens que nous avons exprimé.

SVR LE XXV. CHAP. 1 *Amortir tout leur temporel.* Les Roys pieux en ont ainsi usé vers plusieurs Eglises: & mesmes il y en a peu en France, & sur tout des Royales, à qui de pareilles faveurs n'ayent esté accordées.

SVR LE XXVI. CHAP. 1 *Sa fille devenoit grande.* Sa fille d'un premier lict, laquelle n'est point nommée dans l'Histoire, non plus que son pere.

2 *Dans un tombereau.* Il y a *Basterna*, qui est proprement une sorte de Charrette rustique à l'usage des Anciens.

3 *Verdun.* Il n'y a pas d'apparence que ce Verdun soit celuy de Bourgo-

27. Or comme il y avoit déja ſept ans que Vviſigarde eſtoit fiancée avec Theodebert, ſans qu'il vouluſt conſommer le mariage avec elle, à cauſe de Deuterie, les François ſe banderent contre luy à ce ſujet-là, parce qu'ils furent fort ſcandaliſez, de ce qu'il abandonnoit ſa femme legitime. Dont il ſe trouva vivement touché, & ſe reſolut enfin de prendre Vviſigarde, & de laiſſer Deuterie, de laquelle il eut un fils appellé [1] Theodovalde. Pour Vviſigarde elle n'eut pas eſté plûtoſt avec luy, qu'elle deceda, & ſe voyant veuf, il [2] prit une autre femme; mais ce ne fut pas Deuterie.

28. Childebert & Theodebert ſe diſpoſerent de faire marcher leurs troupes contre Clotaire, qui en fut tout auſſi-toſt averty : Et ne croyant pas d'eſtre aſſez puiſſant pour leur reſiſter, il ſe ſauva dans un bois, où il fit abbatre force arbres pour ſe barricader, & mit toute ſon eſperance en la miſericorde de Dieu. Mais la Reine Clotilde qui entendit parler de toutes ces choſes, s'en alla auprés du ſepulchre de ſaint Martin, & s'y eſtant proſternée à genoux, elle y veilla toute la nuit en prieres, au ſujet de ſes enfans, afin qu'ils n'allumaſſent point entr'eux le feu d'une guerre civile. Cependant ils vinrent avec leurs troupes, & aſſiegerent Clotaire: cherchant les moyens de le faire perir le jour ſuivant. Si-toſt donc qu'il fut jour, ſur le point qu'ils s'aſſembloient, il s'éleva un orage impetueux, qui abbatit leurs tentes, & renverſa tout leur bagage. Les éclairs & les tonnerres confondant toutes choſes parmy les pierres & les cailloux qui tomboient ſur eux, avec la greſle, ils [1] en furent tellement battus, que s'eſtant jet-

ne, ſur la Saone, mais le Verdun de Loraine ſur la Meuſe : parce que le Verdun dont il eſt icy parlé, eſt appellé cité, c'eſt à dire ville Epiſcopale. Ce ne n'eſt pas le Verdun de Bourgogne.

SVR LE XXVII. CHAP. 1 *Theodovalde*, ou Theodobalde, qui eſt la meſme choſe que ce que le peuple a depuis nommé *Thibaud*. C'eſt à dire, donné de Dieu.

2 *Prit une autre femme*. Elle n'eſt point nommée dans l'Hiſtoire.

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Furent tellement battus*, &c. Cette deſcription qui ne manque pas d'élegance, eſt neantmoins un peu trop Poë-

tez par terre, ils ne trouverent que leurs boucliers, pour ſe mettre à couvert d'une ſi furieuſe tempeſte. Mais non pas ſans eſtre encore ſaiſis de la frayeur que le feu du Ciel ne tombaſt ſur eux, & ne les miſt en cendres. Mais leurs chevaux furent tellement diſpercez, qu'à peine les peurent-ils retrouver à un [2] ſtade du lieu où ils les avoient laiſſez. Ceux-cy eſtant donc accablez de pierres & renverſez par terre, ſe trouverent touchez d'un regret ſenſible de l'entrepriſe qu'ils avoient faite, & demanderent pardon à Dieu de ce qu'ils avoient conſpiré contre leur propre ſang. Mais, *ce qu'il y a de plus merveilleux en cecy*, eſt qu'il ne tomba pas une ſeule goute de pluye ſur Clotaire, & qu'au lieu où il eſtoit, il ne fut pas ſeulement oüy un coup de tonnerre : ny, on ne s'y aperceut pas meſme du moindre ſouffle de vent. Childebert & Theodebert envoyerent des gens vers luy, pour le prier de leur accorder la paix, laquelle ne leur fut pas deniée, & retournerent chacun en leur pays. Il n'y a pas lieu de douter que [3] la bonne Reine n'obtinſt de Dieu un ſi grand bien par les prieres de ſaint Martin.

29. Apres ces choſes, le Roy Childebert s'en alla en Eſpagne, avec ſon frere Clotaire, où ils mirent le ſiege devant Saragoſſe, tandis que les Habitans de cette Ville, s'eſtant tournez vers Dieu en grande humilité, avec le cilice & le jeûne, & [1] portant la tunique de S. Vincent Martyr, firent une proceſſion en pſalmodiant autour des murs de la Ville. Les femmes veſtuës de noir avec leurs cheveux épars couverts de cendre, y paroiſſoient de la meſme ſorte qu'on les voit, quand elles ſont en deüil aux convois funebres de leurs marys

tique ; & il repete icy le mot *de pierres* qui tomboient d'enhaut, *à lapidibu[s] deſcendentibus*. Ce qui n'eſt preſque pas croyable.

2 *A un ſtade du lieu*, &c. A cent vingt-cinq pas, qui eſt environ l'éten duë que peut avoir un ſtade.

3 *La bonne Reine*. Clotilde veufve de Clovis, qui eſtoit allée prier Die[u] à Tours ſur le ſepulchre de S. Martin.

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Portant la tunique de S. Vincen[t]*. Il eſt donc aſſez ancien de porter des Reliques des Saints en Proceſſion.

Et ainſi, cette Ville affligée mit toute ſon eſperance en Dieu ſeul, comme une autre Ninive, qui celebra le jeûne qui luy fut enjoint par un Prophete: & chacun s'eſtant perſuadé qu'il n'eſtoit pas poſſible autrement de fléchir la divine miſericorde; Ceux qui aſſiegeoient la place ne ſçachant pas ce que faiſoient les Aſſiegez, ſe perſuaderent aiſément qu'ils faiſoient quelque malefice, quand ils les virent ainſi tourner autour de leurs murailles. Alors ayant pris un homme de village qui ſortoit de la Ville, ils luy demanderent, *ce que faiſoient ces gens-là ?* il leur dit, *Ils portent la tunique de ſaint Vincent, & avec cette tunique, ils font des prieres, afin que le Seigneur ait pitié d'eux.* Ce qui leur ayant donné de la terreur, ils ſe retirerent de là: & apres avoir conquis une bonne partie de l'Eſpagne, ils retournerent dans la gaule avec de grandes dépoüilles.

30. Apres [1] Amalaric, Theuda fut ordonné Roy en Eſpagne: Et celuy-cy ayant eſté tué, ceux du pays éleverent Theodegiſile à la dignité Royale. Et ce Theodegiſile ſe réjoüiſſant un ſoir à table avec ſes amis, fut aſſaſſiné par des gens armez qui entrerent dans la ſale, où ils éteignirent les flambeaux. Agila receut le Royaume apres luy. Car les Goths prirent cette deteſtable coûtume, que ſi quelqu'un de leurs Roys ne leur eſtoit pas agreable, ils le tuoient par l'épée, & mettoient en ſa place celuy qu'ils vouloient.

31. [1] Theodoric Roy d'Italie, qui avoit pris en mariage la ſœur de Clovis, laiſſa une petite fille avec ſa femme en mourant, laquelle eſtant devenuë grande, & ſe trouvant volage, negligea le conſeil de ſa mere, qui la vouloit marier avec le fils d'un Roy, & prit pour ma-

SVR LE XXX. CHAP. 1 *Amalaric.* Que le vulgaire nomme *Amaury*, & les autres qui ſont marquez en ſuite, exercerent en Eſpagne la puiſſance Royale parmy les Goths, qui changerent les coutumes du païs.

SVR LE XXXI. CHAP. 1 *Theodoric Roy d'Italie.* C'eſt à dire Roy des Oſtrogots en Italie, fils du Roy Theodomir, qui épouſa Alboflede ſœur de Clovis, environ l'an 495. dont elle eut une fille appellée Amalaſunte, qui fit mal-heureuſement mourir ſa mere, pour ne luy avoir pas voulu permettre d'épouſer celuy qu'elle deſiroit avoir.

ry un ſerviteur qu'elle avoit, appellé Trauvilan, & s'enfuit avec luy dans une Ville où elle eſperoit de ſe pouvoir défendre. Et, comme ſa mere embrazée de courroux contr'elle, eſſayoit de luy perſuader, *qu'elle ne devoit pas plus long-temps deshonorer la nobleſſe de ſon ſang; mais que quittant ſon mary de condition ſervile, elle en devoit prendre un autre de dignité Royale,* *elle n'y voulut jamais conſentir.* La mere envoya des gens armez contr'elle, qui couperent la gorge à Trauvilan, battirent la fille, la ramenerent en dépit qu'elle en euſt, en la maiſon de ſa mere, l'une & l'autre Arriennes. Et, parce que c'eſtoit la coûtume des Arriens, qu'approchant de l'Autel pour aller à la ſainte Communion, les Roys receuſſent l'Euchariſtie dans un autre Calice que dans celuy où le peuple la recevoit, [2] le Calice du peuple eſtant de beaucoup moindre prix que celuy des Roys, la fille mit du poiſon dans le Calice où ſa mere devoit recevoir la ſainte Communion, lequel ſitoſt qu'elle eut avallé, elle mourut, & il ne faut pas douter que ce malefice ne vinſt par une ſuggeſtion diabolique. Que répondront à cela les méchants Heretiques, de ce que l'Ennemy du genre humain participe aux choſes Saintes? Au lieu que nous autres qui confeſſons la Trinité dans l'égalité & dans une ſeule toute-puiſſance, quand nous boirions d'un venin mortel, [3] il ne nous nuiroit pas, ſi nous l'avions avallé au nom du Pere, & du Fils, & du ſaint Eſprit vray Dieu & vrayement incorruptible. Les Italiens indignez contre cette femme, inciterent Theodat Roy de Thoſcane à prendre l'authorité abſoluë ſur eux. Mais celuy-cy ayant appris ce que cette femme effrontée avoit commis, qui, pour ſe

2 *Le Calice du peuple.* Le Calice pour la Communion de l'Euchariſtie. Ce qui fait bien voir la Communion du peuple ſous les deux eſpeces: Et quoy que ceux dont parle icy S. Gregoire fuſſent heretiques, ſi eſt-ce qu'ils ne l'eſtoient pas en ce point-là, mais ils ſuivoient en cela l'uſage de l'Egliſe Catholique.

3 *Il ne nous nuiroit pas.* C'eſt à dire, ſi la Foy eſtoit parfaite. Cecy fait auſſi alluſion a ces paroles de l'Evangile. *Et ſi mortiferum quid biberint, non eis nocebit.* Marc 16, 18.

conſerver l'eſclave qu'elle avoit choiſi pour ſon mary, avoit tué ſa propre mere, il fit échauffer un bain; & commanda qu'elle y fuſt enfermée avec une fille, où ſitoſt quelle fut entrée, les vapeurs chaudes la ſaiſirent de telle ſorte, qu'elle tomba toute évanouïe ſur le pavé, & mourut au meſme inſtant. Ce que les Roys Childebert & Clotaire ſes couſins ayant appris, auſſi bien que Theodebert, & qu'elle avoit ainſi miſerablement finy ſes jours, ils envoyerent une Ambaſſade à Theodat, *pour luy reprocher la mort de cette Princeſſe, le menaçant, que s'il ne leur en faiſoit raiſon, ils luy oſteroient ſon Royaume, & le feroient perir de la meſme ſorte.* Theodat ſaiſi de grande frayeur, leur envoya cinquante mille écus d'or pour les appaiſer. Mais Childebert, comme il eſtoit toûjours envieux des proſperitez du Roy Clotaire, & qu'il eſtoit artificieux à ſon égard, il ſe joignit avec ſon neveu Theodebert, & partagea les cinquante mille écus d'or avec luy, ſans en faire de part à Clotaire, qui, de ſon coſté auſſi, mit les mains ſur les treſors de Clodomer ſon frere, leſquels eſtoient de bien plus grande valeur, que la part de la ſomme, dont ceux-cy l'avoient fruſtré.

32. Theodebert s'en alla en Italie, où il fit de grandes conqueſtes. Mais parce que [1] ce pays-là eſt mal ſain, comme on dit, ſon armée y fut affligée de diverſes fiévres, dont pluſieurs ſoldats furent frappez, & il y en mourut un grand nombre. C'eſt pourquoy Theodebert en revint; mais ce ne fut pas ſans que luy-meſme & tous les ſiens en remportaſſent de grandes dépoüilles. On dit neantmoins qu'en ce temps-là il fut juſques à [2] Pavie, où il envoya Buccellin, qui, apres avoir

SUR LE XXXII. CHAP. 1 *Ce païs-là eſt mal ſain.* L'air d'Italie n'eſt pas toûjours bon pour toutes ſortes de Nations, & les armées des François y ont eſté ſouvent affligées de l'intemperance de l'air. Tel eſtoit au moins le jugement qu'on en faiſoit dés le temps de l'Autheur de cette Hiſtoire.

2 *Pavie.* C'eſt le *Ticinum* des Anciens, dans l'Inſubrie, c'eſt à dire le Milanois de la Gaule Ciſalpine en Italie, dont parlent Ptolemée, Tacite, & les autres Anciens. Le Tecin, ou le Teſin, eſt un fleuve du meſme païs.

ſubjugué cette petite partie de l'Italie, & l'ayant reduite ſous l'obeïſſance de ce Roy, il en occupa une plus grande, ayant combatu pluſieurs fois avec avantage contre Belliſſaire. Et quand l'Empereur vid que Belliſſaire eſtoit ſouvent battu, il le retira du ſervice, & mit Narſes en ſa place, & établit Belliſſaire [3] Conneſtable, pour luy proportionner une charge à la baſſeſſe de la condition où il avoit eſté du commencement. Buccellin eut de grandes guerres à ſoûtenir contre Narſes: & s'eſtant rendu Maiſtre de toute l'Italie, il étendit le Royaume de Theodebert juſques à la mer, & luy envoya de grands treſors. Dont Narſes ayant donné avis à [4] l'Empereur, *Iuſtinian* leva des troupes, & les fit marcher pour aller à ſon ſecours, ce qui luy acquit enfin la victoire, & obligea Buccellin de quitter la partie, & paſſa en Sicile, dont il ſe rendit Maiſtre & en tira des tributs, qu'il envoya au Roy Theodebert. Car il faut avoüer qu'il eut un grand bonheur dans tous les traitez qu'il fit.

33. Aſteriole & Secondin eſtoient alors tenus en grande eſtime auprès du Roy, l'un & l'autre perſonnages aviſez, fort éloquents & verſez dans la connoiſſance des belles Lettres. Secondin meſme ayant eſté envoyé fort ſouvent en Ambaſſade vers l'Empereur: & de cela meſme il tiroit vanité, & faiſoit beaucoup de choſes contre la raiſon. Mais ce fut un ſujet de jalouſie & d'envie entre Aſteriole & luy. Ils en eurent des querelles enſemble, & ils en vinrent ſi avant, qu'ils ſe dirent des injures, & ſe donnerent des coups. Le Roy neantmoins ayant pacifié toutes ces choſes, Secondin ne laiſſa pas de craindre d'eſtre aſſaſſiné par la faction de

3 *Conneſtable.* Ou Comte de l'Eſtable, ne ſe prend pas icy pour une ſi grande dignité qu'elle a eſté depuis en France; mais ſeulement pour avoir ſoin des Eſcuries du Prince. Cependant, on ne peut traduire juſtement *Belliſſarium Comitem ſtabuli*, que de la façon que ie l'ay rendu. Sur quoy auſſi cette remarque eſt abſolument neceſſaire.

4 *A l'Empereur.* C'eſt Iuſtinian: & au ſujet de cette Hiſtoire on pourroit bien lire auſſi ce qu'en écrit Paul Diacre dans ſon 18. livre, pour ajoûter à l'Hiſtoire d'Eutrope.

ſon Ennemy, tandis qu'il ſurvint un autre debat entre eux, dans lequel le Roy ayant pris le party de Secondin, mit l'autre en ſa puiſſance. Ce qui abbaiſſa fort ſon orgueil, parce qu'en effet cela meſme le ravalla grandement de ſon authorité, & le fit décheoir de ſon honneur. Mais, par le moyen de la Reine Vviſigarde, il fut rétably en ſa gloire. Cependant quand la Reine fut morte, la querelle ſe r'alluma de telle ſorte, que Secondin tua Aſteriole, de qui le fils eſtant devenu grand, eut deſſein de vanger la mort de ſon pere. Dont Secondin fut tellement épouvanté, qu'il fuyoit de ville en ville: & voyant que ſon Ennemy qui le preſſoit toûjours de fort pres, luy coupoit le chemin, & luy oſtoit le moyen d'échapper, on dit qu'il avalla du poiſon, de peur de tomber entre ſes mains.

34. Deſiderate Eveſque de Verdun, à qui le Roy Thierry avoit fait pluſieurs injures; comme apres beaucoup de pertes & de dommages qu'il en avoit receus, il fut retourné à la paiſible joüiſſance de ſes biens, & qu'il fut en poſſeſſion de ſon Eveſché, ainſi que nous l'avons déja dit, voyant que les habitans de ſa Ville eſtoient devenus fort pauvres, & dénuez de toutes commoditez, il en fut touché d'un ſenſible déplaiſir, & d'autant plus que Thierry luy avoit oſté toutes ſortes de moyens de les ſecourir. Mais conſiderant la bonté & la clemence du Roy Theodebert, il luy envoya porter ces paroles: *La renommée de voſtre debonnaireté court par toute la terre; parce qu'en effet vous eſtes ſi liberal, que meſmes vous donnez du ſecours à ceux qui ne vous en demandent point. Je vous ſupplie donc, que ſi voſtre pieté à quelque argent, vous ayez la bonté de nous en aſſiſter, pour aider à nos pauvres Citoyens.* *Et quand, par leur*

SVR LE XXXIV. CHAP. 1 *Deſiderate*, ou Deſideratus; car il ne faut pas traduire ce mot par *Deſiré*, ou par *Didier*, fut le 9. Eveſque de Verdun, apres huit autres qui portent le ſurnom de Saints dans le Catalogue des Eveſques de cette Egliſe. Il eſtoit de noble extraction d'Alemagne, duquel le ſeul témoignage qui ſe trouve de ſa liberalité, eſt deu à noſtre Autheur.

traffic, ils vous auront donné bonne & ſuffiſante caution en noſtre Ville, comme aux autres, ils vous réndront voſtre argent avec une uſure legitime. Le Roy fut touché de pitié par les raiſons de cét Eveſque, auquel [2] il preſta ſept mille écus. L'Eveſque les receut, & les diſtribua aux Citoyens, qui ſe mettant à traffiquer, s'enrichirent par ce moyen, & ſont encore aujourd'huy tenus pour puiſſants. Depuis, l'Eveſque voulant rendre au Roy l'argent qu'il avoit preſté, le Roy répondit : *Ie n'ay pas beſoin de cét argent : & ce m'eſt aſſez, ſi par voſtre adminiſtration & par ma liberalité, les pauvres qui eſtoient accablez de miſere ſont ſecourus.* Il n'en exigea aucun intereſt, & laiſſa riches les habitans de Verdun.

35. Quand cét Eveſque fut mort dans ſa Ville, [1] un certain Agiric [2] fut mis en ſa place par les Citoyens. Siagrius ſon fils ſe reſſouvenant des injures que ſon pere avoit receuës, ayant eſté accuſé par Sirivalde devant le Roy Thierry, non ſeulement il fut dépoüillé de ſes biens, mais encore il fût ſi mal traité en ſa perſonne, qu'il n'en put perdre le reſſentiment, & le tua en cette ſorte. Dés qu'il fut jour, quand une petite nuée ſe fut épaiſſie ſur la terre, & qu'à peine les tenebres de la nuict venant à ſe diſſiper, on commençoit à diſcerner les objets, il vint en ſa maiſon des champs qu'il avoit au territoire de Dijon, appellée [3] *Fleury*, d'où ſortit un des amis de Sirivalde, qui l'ayant pris pour Sirivalde meſme, ils le mirent à mort : & s'en retournant comme vi-

2 *Il preſta ſept mille écus.* Cette ſomme qui ſeroit aujourd'huy fort modique pour un particulier, ſervit alors pour enrichir une ville toute entiere, ſans que le Roy qui la preſta en receuſt le moindre détriment, & fit gloire de ne pas reprendre l'argent qu'il avoit preſté au peuple, par l'entremiſe de l'Eveſque de Verdun.

SVR LE XXXV. CHAP. 1 *Vn certain Agiric.* Le Catalogue des Eveſques de Verdun l'appelle Saint, celuy-là meſme qui tint ſur les fonds de Bapteſme le Roy Childebert. Il en ſera parlé au livre 9.

2 *Fut mis en ſa place.* En la Chaire Epiſcopale par le ſuffrage des Citoyens : car alors les Citoyens, c'eſt à dire les peuples, intervenoient aux Elections des Eveſques.

3 *Fleury.* Il y a dans le Texte *Floriacus*, qui n'eſt encore à preſent qu'un village auprés de Dijon.

ctorieux de leur Ennemy, un homme de la maison de Siagrius leur dit, *qu'ils n'avoient pas tué le Maistre, mais qu'ils avoient tué le valet.* Ceux-cy retournant sur leurs pas, se jetterent dans la chambre où il avoit accoutumé de prendre son repos. Ils combatirent long-temps à la porte, mais voyant qu'ils n'y pouvoient entrer, ils rompirent la muraille d'un costé, pour s'y faire ouverture, & y tuerent d'abord Sirivalde. Ce qui se passa apres la mort de Thierry.

36. Depuis le Roy Theodebert estant tombé malade, les Medecins prirent grand soin de sa santé : mais tout cela ne servit de rien, parce que le Seigneur le vouloit appeller. Comme il eut donc esté fort long-temps malade, estant tombé en pasmoison, il rendit l'esprit. Alors les François qui portoient une haine mortelle contre Parthene, parce qu'il estoit autheur des tributs qu'ils payoient au Roy, commencerent à le poursuivre; & luy se voyant en danger, s'enfuit de la Ville, & pria deux Evesques d'appaiser la fureur du peuple par leur prédication, & de le mener seurement à Treves. Ils se mirent en chemin : & la nuict, comme il fut endormy en son lict, il se prit en songeant à crier à haute voix. *Helas, helas, secourez-moy, vous qui estes icy présents, & tendez les bras à un pauvre mal-heureux qui perit.* A ce cry qu'il fit, ceux qui se trouverent là mesme s'estant éveillez, luy demanderent, *Ce que c'estoit.* Il répondit; *Ausanius qui est de mes amis, & Papianilla sa femme, lesquels j'ay fait mourir il y a déja quelque temps, m'ont appellé en jugement, & m'ont dit; Vien pour répondre devant le Iuge, parce qu'il faut plaider ta cause avec nous devant le Seigneur.* Et certes quelques années auparavant, une certaine jalousie qu'il avoit conceuë, luy avoit suggeré la pensée de faire mourir la femme de son amy, quoy qu'elle fust tres-innocente, & cét amy luy-mesme qui estoit également innocent. Ces Evesques arrivant donc à Treves, & ne pouvant soûtenir la sedition du peuple, le voulurent cacher en une

Eglise : & l'enfermant dans un coffre, ils le couvrirent des vestements dediez au service de l'Eglise, dans laquelle le peuple se jetta. Il y chercha dans tous les coins, & foüilla par tout. Mais ne le pouvant trouver, il sortit dehors en grondant, lors que l'un d'entre eux se doutant du fait, dit aux autres : *Voila un coffre où nous n'avons pas encore cherché.* Ceux de l'Eglise asseuroient, *qu'il n'y avoit rien dedans* [1] *que des ornements.* Ils demanderent la clef, disant ; *Si vous ne l'ouvrez promptement, nous le mettrons en pieces.* Enfin ayant rompu ce coffre, on en osta les linges & les ornements de l'Eglise, & ils y trouverent Parthene, qu'ils tirerent de là avec grande joye, disant : *Dieu a mis enfin nostre Ennemy entre nos mains.* Et l'ayant chargé de coups & d'injures, ils luy lierent les mains derriere le dos, & l'attacherent contre un pilier, où ils le lapidérent. Cét homme estoit un grand mangeur : mais afin de digerer promptement ce qu'il avalloit, il prenoit de l'aloës, & se permettoit effrontément toute sorte de licence, quand il avoit envie de se décharger le ventre des vents dont il estoit remply. Ce fut donc de la sorte que Parthene termina ses jours.

37. Il y eut cette année-là mesme [1] un hyver plus aspre que de coûtume, & les rivieres & les torrents mesmes furent serrez si fort par la gelée, qu'on les passoit sur la glace. Les Oyseaux aussi pressez de la rigueur du froid & de la faim, à cause des grandes neiges se laissoient prendre à la main. Depuis la mort de

SVR LE XXXVI. CHAP. 1 *Que des Ornements.* C'est à dir[e] d'Eglise, comme nous en avons encore aujourd'huy, tels que sont les veste[-]mens Sacerdotaux, & les parements des Autels. Ce qui fait bien voir en ce[s] petites choses-là mesmes, l'antiquité de nos Usages & de nos Ceremonies.

SVR LE XXXVII. CHAP. 1 *Un hyver plus aspre que de cou[s]tume.* Nous avons vû de nostre temps de tels hyvers que celuy dont il est ic[y] parlé, & entre autres ceux des années 1608. & 1663. Ce dernier fut si long & si horrible, que la pluspart des Oyseaux moururent aussi de faim ; & des Pro[-]vinces entieres en ont souffert en France des desolations nompareilles, entr[e] lesquelles nous pouvons bien certainement compter celle du Diocese du S[.] Evesque Autheur de cette Histoire, où il mourut de misere & de la dernie[re] necessité, un tiers du peuple de la Campagne,

Clovis jusques à celle de Theodebert, on compte 37. ans. Et Theodebert estant decedé en la quatorziéme année de son Regne, [2] Theodovalde son fils regna en sa place.

2 *Theodovalde son fils regna en sa place.* Ou, comme parle le vulgaire, Thibaud fils de Theodebert, qui mourut environ l'an 547, estant à la Chasse, pour avoir esté blessé d'une branche d'Arbre,





LES CHAPITRES du quatriéme Livre.



L'HISTOIRE DES FRANCOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE QVATRIE'ME.

1. LA [1] Reine Clotilde pleine de jours & de bonnes œuvres, mourut à Tours du temps de l'Evesque Injuriosus, d'où son corps fut porté à Paris, avec un grand concours de peuple, qui psalmodioit par les chemins pour honorer ses obseques, & fut ensevelie [2] dans la Sacristie de l'Eglise de S. Pierre, au costé du Roy Clo-

SVR LE I. CHAP. 1 *La Reine Clotilde*, ou *Chrothilde*, comme le texte le porte, apres avoir passé plus de quarante ans en viduité, & vécu un fort grand aage, deceda l'an 553. aupres du Sepulchre de S. Martin à Tours, où elle faisoit sa plus ordinaire demeure, d'où son corps fut apporté à Paris pour estre mis aupres de celuy de Clovis son mary, dans l'Eglise de S. Pierre, qui est à présent celle de sainte Genevievfve.

2 *Dans la Sacristie*, ou dans le Sanctuaire Il y a, *In sacrario Basilicæ S. Petri*. La sepulture de Clovis paroist aujourd'huy au milieu du Chœur de l'Eglise sainte Genevievfve.

vis, par les Roys Childebert & Clotaire ses fils. Car elle avoit basti cette Eglise-là, où est aussi ensevelie la bien-heureuse [3] sainte Geneviéve.

2. Enfin le Roy Clotaire avoit fait un Edict, que toutes les Eglises de son Royaume [1] payeroient au fisque Royal, la troisiéme partie de leurs revenus, à quoy tous les Evesques ayant consenty & soussigné, bien que la chose ne leur fust nullement agreable, le bien-heureux [2] Injuriosus y resista courageusement, & ne voulut point y souscrire, disant: *Si vous voulez oster ce qui est à Dieu, le Seigneur vous ostera bien-tost vostre Royaume, parce que c'est une chose injuste que les pauvres que vons devez nourrir de vostre abondance, soient frustreZ de la part qui leur a esté attribuée pour les soûtiens de la vie, afin que vos greniers en soient remplis.* Et s'estant fasché contre le Roy, il se retira [3] sans prendre congé. Alors le Roy s'émut aussi de colere, & craignant le pouvoir miraculeux de S. Martin, il envoya des gens apres cét Evesque, avec des presents, [4] pour luy demander pardon, il blasma ce qu'il avoit fait,

3 *Sainte Genevíefve.* De laquelle le Martyrologe fait mention au 3. jour de Ianvier, où il l'appelle Vierge consacrée par S. Germain Evesque d'Auxerre. Elle se rendit admirable par ses vertus & par ses miracles. Bede, Vsuard, Ado, & tous les autres en parlent de la mesme sorte, de laquelle saint Gregoire écrit aussi dans le 91. chap. de son livre de la gloire des Confesseurs. Les Actes de sa vie sont encore écrits dans le 1. Tome de Surius, sans ce qui s'en peut lire dans la Vie de S. Germain Evesque d'Auxerre. Sigibert la marque dans ses Chroniques en l'an 457. & florit du temps de l'Empereur Valentinian III. jusques au temps du Roy Clovis.

Sur le II. Chap. 1 *Payeroient au fisque Royal*, aux coffres du Roy, qui est une fort grande contribution, & dont une bonne partie se renouvelle encore de temps en temps: Ce qu'on appelle les Decimes ordinaires & extraordinaires du Clergé.

2 *Iniuriosus.* Il estoit de Tours mesme, & se trouve marqué le quinziéme Evesque de sa Ville, dans le Catalogue des Evesques de cette Eglise, depuis la mort de S. Martin. Il souscrivit au 2. Concile d'Orleans en 535. & au 3. de l'année 538. puis encore au 4. Concile d'Orleans en 541. Voyez le dernier Chap. du 10. Livre.

3 *Sans prendre congé du Roy.* Sans luy dire Adieu. Cette conduite de l'Evesque Iniuriosus marque bien un grand zele; mais non pas, ce me semble, assez de respect à la dignité Royale, à laquelle on ne sçauroit manquer d'en rendre toûjours beaucoup.

4 *Pour luy demander pardon.* C'est ainsi que la vertu des grands Prelats, en défendant les interests de Dieu, est respectée par les plus puissants Roys. Ce que cét Iniuriosus fit si genereusement pour les biens temporels, se peut

& le conjura d'implorer pour luy le secours du bienheureux Evesque.

3. De diverses femmes qu'eut le Roy Clotaire, il eut sept fils. C'est à dire qu'il eut de la Reine [1] Ingonde, Gunthaire, Childeric, Charibert, [2] Gontran, Sigibert, & [3] Chlotsinde: de [4] Aregonde sœur d'Ingonde, il eut Chilperic, & de [5] Chunsene il eut Chramne. Or je diray le sujet pour lequel il épousa la sœur de sa femme. Il avoit voulu prendre Ingonde pour son épouse, & l'aimoit uniquement, parce qu'elle avoit preoccupé son esprit en cette sorte, quand elle luy tint un tel discours; *Mon Seigneur a fait ce qu'il luy a plû de sa tres-humble servante, & m'a receuë en son lict; que pour toute la recompense que j'ose maintenant me promettre de son équité, le Roy Monseigneur ait la bonté d'écouter son humble servante. Ie le supplie de donner à ma sœur un mary, qui luy soit sortable, & qui ait des biens suffisamment selon sa qualité, pour ne me rendre pas méprisable en sa personne; mais bien plûtost qu'y trouvant des avantages honorables, il me soit plus facile de luy rendre mes services avec la fidelité qui luy est duë.* Le Roy qui estoit d'inclination fort amoureuse, ayant oüy ce discours, ralluma le feu de sa passion pour Aregonde, & se donna la peine de l'aller voir en sa maison des champs, & l'épousa. Puis estant de retour vers Ingonde, il luy dit. *I'ay negotié l'affaire que vous sçavez, pour accomplir la recompense que vous m'avez demandée, & que je ne pouvois refuser à vostre douceur. Enfin j'ay cherché ce mary riche & sage, que je devois*

quelquefois pratiquer bien plus utilement pour la gloire de la verité & de la foy, où il ne faut rien alterer.

SVR LE III. CHAP. 1 *Ingonde.* C'est le nom de la seconde femme de Clotaire (car sa premiere qui fut sainte Radegonde, n'eut point d'Enfans) quelques-uns nomment cette Reine *Gontheuque* ou *Gondioche*, & non pas Ingonde, qui fut veufve de Clodomir Roy d'Orleans.

2 *Gontran* ou *Guntchran.* Comme il se lit dans les Originaux: mais je suy la prononciation vulgaire.

3 *Chlotsinde.* Ou Clothosinde, fut mariée à Alboin Roy des Lombards.

4 *Aregonde.* Ou, comme la nomme Aimoin, *Charagonde.*

5 *Chunsene.* Ou Rodine, selon quelques-uns.

donner à vostre sœur. C'est moy-mesme pour vous le faire court, & je vous proteste que je n'en ay pû trouver de meilleur. Vous sçaurez donc, s'il vous plaist, que j'ay pris une femme de telle sorte, que j'ay bien crû qu'elle ne vous déplairoit pas. Elle luy dit : *Monseigneur, fera tout ce qu'il luy plaira ; mais je le conjure au moins de conserver toûjours sa tres-humble servante en l'honneur de ses bonnes graces.* Pour Gunthaire, Chramne, & Childeric enfans du Roy, ils moururent du vivant de leur pere. Ie raconteray en suite le genre de mort de Chramne. [6] Alboin Roy des Lombards épousa Chlotsinde fille du Roy. En ce mesme temps mourut Injuriosus Evesque de Tours, en la 17. année de son Episcopat, auquel succeda [7] Baudin, qui avoit esté domestique du Roy Clotaire, & qui fut le seizième Evesque de Tours depuis la mort de S. Martin.

4. Chanao [1] Comte des Bretons tua trois freres qu'il avoit, il vouloit aussi égorger [2] Macliave, qu'il retenoit chargé de chaisnes dans la prison. Mais par le moyen de [3] Felix Evesque de Nantes, il échapa de ce danger, & fit serment à son frere, qu'il luy seroit fidelle : toutesfois je ne sçaurois dire par quelle avanture il voulut depuis rompre ce serment. Quoy qu'il en soit Chanao s'en estant apperceu, le poursuivit encore si

6 *Alboin.* Il estoit fils d'Audoin, qui commandoit dans la Pannonie devant que de s'estre jetté dans l'Italie. Voyez les 17. & 18. livres de Paul Diacre.

7 *Baudin.* A qui quelques-uns donnent la qualité de *Saint*, & l'appellent S. *Baud* : nostre Autheur nous apprend qu'il fut *Referendaire* du Roy, c'est à dire son Chancelier, & le premier entre les François qui se trouve nommé en cette qualité. Voyez le dernier chap. du 10. livre.

SVR LE IV. CHAP. 1 *Chanao Comte des Bretons.* C'est à dire de la Bretagne Armorique qui fait partie de la Province de Tours, qui est la troisiéme Lugdunoise. Il n'est parlé de ce Comte des Bretons qu'en ce seul endroit de Gregoire.

2 *Macliave.* Ce nom n'est-il point le mesme que celuy de *Malo*, ou Maclou dans la Bretagne.

3 *Felix Evesque de Nantes.* Celuy-cy nommé le 16. dans le Catalogue des Evesques de Nantes, fut un personnage illustre, qui avoit pris sa naissance à Bourges, & regissoit son Eglise en 567. Il souscrivit aux Actes du 2. Concile de Tours. Et S. Gregoire en fait mention dans son livre de la gloire des Confesseurs, au 78. chap. Voyez aussi le 5. chap. du 5. livre de cette Histoire, & le quatriéme Poëme du 3. livre des Vers de Fortunat.

furieusement, que Macliave fut contraint de se retirer vers un autre Comte du pays appellé Chonomor, qui voyant une poursuite si outrageuse, se resolut enfin de le cacher en un petit lieu sous terre, & luy fit au dessous une espece de tombeau, avec un petit soupirail par lequel il pust respirer. Puis on dit à ceux qui le cherchoient; *Voilà le sepulchre où Macliave est ensevely.* Ce que ceux-cy ayant appris avec grande joye, ils burent sur son sepulchre, & vinrent dire à son frere, *que Macliave estoit mort.* Il s'empara donc ainsi de tout le Royaume. Car, depuis la mort de Clovis, les [4] Bretons ont toûjours esté sous la puissance des François: & leurs Seigneurs furent appellez Comtes & non pas Roys. Cependant Macliave s'estant levé du lieu où il estoit caché, s'en alla [5] à Vannes, où il fut tonsuré & ordonné Evesque. Mais il apostasia apres la mort de Chanao: & s'estant laissé croistre les cheveux, il reprit [6] sa femme qu'il avoit laissée, quand il se mit dans l'ordre de la clericature, & la reprit avec les Estats de son frere, au sujet de quoy, il fut excommunié [7] par le jugement des Evesques. Nous dirons en suite qu'elle fut sa mort. L'Evesque Baudinus mourut en la sixiéme année de son ordination, & [8] l'Abbé

4 *Les Bretons ont esté sous la puissance des François.* Il paroist donc de là, comme depuis la mort de Clovis la Bretagne a esté sujette à la Couronne de France.

5 *Vannes.* C'est une Ville Episcopale de la Bretagne Armorique, d'où l'on dit que Venise a pris son origine. Strabon & Pline en font mention aussi bien que Cesar, dans le 2.ch. de son 3. livre. Macliave frere de Chanao Comte de Bretagne, en fut le 5. Evesque apres Modeste. Voyez ce que nostre Autheur écrit de sa mort, au 16. chap. du 5. livre.

6 *Sa femme qu'il avoit laissée.* Car c'estoit l'ordre de laisser sa femme quand on entroit dans la Clericature. Mais la laissoit-on sans son consentement? Cela n'est pas fort expliqué, quoy qu'il y ait grande apparence que la chose se faisoit ainsi.

7 *Par le jugement des Evesques.* Le Pape ne prend point de connoissance de cette affaire là, & les Evesques excommunient le Prince dans son propre païs; c'est à dire qu'ils luy refusent la Communion, ou la participation des Sacrements, parce qu'il avoit violé les Constitutions Canoniques, & qu'il ne s'estoit pas soucié de les observer.

8 *L'Abbé Gunthaire.* Il estoit Abbé de S. Venant, & fut elevé à la dignité Episcopale, apres la mort de Baudin, dont il sera parlé au dernier chap. du 10. livre.

Gunthaire fut mis en sa place, pour en estre le 17. Evesque de Tours depuis la mort de saint Martin.

5. Enfin apres la mort de S. Quintian, dont nous avons parlé, [1] S. Gal, [2] selon le desir du Roy fut mis en sa place. Et en ce mesme temps, une peste, qu'on appelloit *inguinaire*, parce qu'elle grossissoit les aînes, s'estant épanduë en diverses Provinces, & sur tout dans celle d'Arles, S. Gal n'en ayant pas tant de crainte pour soy, que pour son peuple, prioit Dieu incessamment pour sa conservation, & qu'il n'eust pas plus long-temps le déplaisir d'avoir devant ses yeux un i triste spectacle. Vn Ange du Seigneur qui luy apparut de nuit en vision, duquel les cheveux & les vestements estoient blancs comme la neige, luy dit; *Vous faites bien Prestre du Seigneur, de prier Dieu pour vostre peuple. Vostre Oraison est exaucée, & vous & uy serez délivrez de cette maladie, qui n'en fera mourir pas un seul de vostre vivant en ce pays-cy. Ne crainez donc point maintenant; mais bien à huit années 'icy*. D'où il est aisé de voir, qu'il sortit de cette vie pres ce temps-là. Quand il fut reveillé, il rendit graces Dieu de cette consolation, qu'il avoit receuë par un nge; & ordonna des [3] Rogations à la Micaresme, our aller à pied en chantant des Pseaumes jusques à Eglise de S. Iulien Martyr. Or il y a de chemin pres 360. [4] stades. Alors aussi on vid en un instant les urailles des maisons & des Eglises, marquées d'une

SVR LE V. CHAP. 1 *S. Gal*. Ce Saint, qui estoit oncle de S. egoire de Tours, comme il l'écrit au 6. chap. de la Vie des Peres, estoit de ville mesme de Clermont, de laquelle il fut fait Evesque par les ordres du y. Il souscrivit au 2. Concile d'Orleans en 533. à celuy de Clermont en . au troisiéme d'Orleans par Optardene en 538. aux 4. & 5. d'Orleans en . & 549. & mourut en 550. des Obseques duquel son neveu S. Gregoire le dans la Vie des Peres, où il marque qu'il estoit aagé de 65. ans. Et Forat a fait son Epitaphe.

Selon le desir du Roy Ou, avec le secours du Roy. Mais cela marque en endroit la volonté du Prince, qui intervenoit d'ordinaire aux élections Evesques, dont nous avons déja parlé plusieurs fois.

Des Rogations. Ce sont des Processions d'une Eglise à une autre, comme cela se fait encore aujourd'huy, pour implorer le secours d'enhaut.

Stades. Chaque stade est de 126. pas,

figure que les gens du pays [5] appelloient *Thau*. Enfin tandis que la peste ravageoit tous les autres pays, elle ne vint point jusques à Clermont, par les prieres de S. Gal. Ce qui ne luy fut pas une petite grace du Ciel, d'avoir merité pendant sa charge pastorale, de ne point voir ses brebis devorées par une maladie si funeste: & certes nostre Seigneur les prit en sa protection singuliere. Mais quand S. Gal fut decedé, & que son corps eut esté [6] lavé pour estre porté dans l'Eglise, un Prestre nommé Caton receut aussi-tost les loüanges de tout le Clergé pour la dignité Episcopale, & tout le soin de l'Eglise luy fut commis, comme s'il en eust déja esté Evesque. [7] Toutesfois il rejetta ceux qui le devoient ordonner, & refusa les Ministres *de son sacre*, s'estant mis en l'esprit qu'il pouvoit ordonner toutes choses de soy-mesme.

6. Cependant les Evesques qui estoient venus pour ensevelir S. Gal, dirent à Caton; *Nous voyons bien que la plus grande partie du peuple vous a élû: Venez donc, pour joindre vostre consentement avec le nostre, afin qu'en vous benissant, nous vous donnions aussi la consecration Episcopale.* [1] *Le Roy est encore en bas âge, si on vous en attribuë quelque faute, nous prendrons vostre défense, avec les Grands & les principaux Seigneurs du Royaume de Theodovalde, afin que vous n'en receviez point de prejudice. D'ailleurs nous vous promettons, (& nous vous servirons tous de caution, afin que vous n'en puissiez douter) que s'il vous en arrive quel-*

5 *Appelloient Thau.* C'est comme dans l'Exode, quand l'Ange exterminateur marqua les maisons des Israëlites.

6 *Son corps eut esté lavé.* C'estoit la coutume de laver les corps des morts, devant que de les porter à l'Eglise, pour montrer qu'il n'y doit rien entrer que de net & de pur.

7 *Il rejetta ceux qui le devoient ordonner.* Il parle d'un certain Caton, qui pensoit avoir esté suffisamment étably dans la chaire Episcopale de Clermont, sans attendre d'autre consecration, si la chose neantmoins se doit entendre ainsi, comme il y a grande apparence par la suitte.

SVR LE VI. CHAP. 1 *Le Roy est encore en bas aage.* Theodovalde fils de Theodebert, de qui le Prestre Caton attendoit le consentement pour son ordination Episcopale.

que dommage, nous vous en recompenserons de nos propres facultez. Mais luy enflé de vaine gloire; *Vous sçavez bien,* leur dit-il, *par le bruit qui court, que dés que i'ay commencé de me connoistre, j'ay toûjours vécu religieusement. Que j'ay vaqué en jeûnes, & que je me suis plû à faire des aumônes, aussi bien qu'à m'adonner aux Psalmodies continuelles pendant les veilles de la nuit: si bien que le Seigneur mon Dieu, à qui j'ay rendu tant de services, ne permettra pas que je sois privé de cette dignité. Car, pour vous en dire la verité, je suis toûjours monté par les degrez Canoniques. I'ay esté dix ans Lecteur. I'ay fait cinq années de suite l'office de Soudiacre, & j'ay exercé celuy de Diacre l'espace de quinze ans. Il y a en a vingt que j'ay l'honneur d'estre Prestre: que me reste-til maintenant, sinon de recevoir la dignité Episcopale,* [2] *comme la fidelité de mes services la merité? Retournez-vous-en donc chez vous, Messieurs, & s'il y a quelque chose qui concerne vostre utilité, je vous conseille de vous y appliquer soigneusement: car je dois estre élevé à cét honneur par les voyes Canoniques.* Les Evesques se retirerent ayant oüy ce discours, & eurent en execration la vaine gloire de cét homme-là.

7. Ce Caton ayant donc esté élû de la sorte à la dignité Episcopale du consentement du Clergé, presidoit sur tous les autres, quoy qu'il n'eust pas esté ordonné, & entreprit d'user de menaces contre l'Archidiacre nommé [1] Cautin, luy disant; *Ie vous éloigneray d'icy, je vous osteray vostre charge, je vous mettray si bas, que*

2 *Comme la fidelité de mes services l'a bien merité.* Quoy que cela pûst estre veritable, il n'estoit pas juste de s'en glorifier: & il y a grande apparence que celuy cy ne faisoit guére d'état des Evesques de sa Province, puis qu'il consideroit si peu leurs suffrages & leur ordination, & qu'il les méprisoit étrangement, estant persuadé qu'il se passeroit bien d'eux pour estre ordonné Evesque de Clermont. Mais comment cela se pouvoit-il faire? & à quoy se pouvoit occuper, en une pareille rencontre, l'authorité du Metropolitain?

SVR LE VII. CHAP. 1 *Cautin.* Celuy-cy, d'Archidiacre de l'Eglise de Clermont, en fut fait Evesque par le commandement du Roy Theodovalde. Ce qui marque bien l'authorité des Roys én ce temps-là dans l'Eglise, pour l'institution de la dignité Episcopale. Celuy-cy mourut de peste le 26. jour de Mars de l'année 571.

vous vous en ressentirez toute vostre vie: je vous en feray souvenir: Il luy répondit; *Monseigneur, vous estes trop bon, & je vous demande, s'il vous plaist, l'honneur de vos bonnes graces. Que si je le puis jamais meriter, je vous en rendray une marque bien asseurée de mon ressentiment. Car, sans que vous en preniez la moindre peine du monde, ny que je pense jamais à vous tromper, j'iray trouver le Roy, & je puis croire que* [2] *j'en obtiendray l'Evesché, sans que je songe le moins du monde à vous en demander aucune recompence, excepté d'avoir part en vostre bienveillance.* Mais Caton se défiant de luy, & craignant mesme qu'il ne le voulust tromper, le renvoya avec beaucoup de mépris. Si bien que Cautin se voyant si mal-traité, & qu'il estoit ainsi exposé à la derniere calomnie, dissimula sa douleur, & sortit de nuit de la Ville pour aller trouver le Roy Theodovalde, & luy donner avis de la mort de S. Gal. Le Roy, ou ceux qui estoient avec luy, firent tout aussi-tost assembler [3] des Prestres à Mets, où l'Archidiacre Cautin fut ordonné Evesque. Si bien que quand les Envoyez du Prestre Caton furent arrivez à la Cour, [4] celuy-cy avoit obtenu déja la dignité Episcopale. Alors, par le commandement du Roy, on donna des Ecclesiastiques à Cautin, sans y rien oublier de tout ce qui peut apartenir aux Eglises, & des Evesques & des [5] Cameriers furent aussi ordonnez pour luy tenir compagnie, jusques dans

2 *J'en obtiendray l'Evesché.* Voila un passage bien clair, pour monstrer la puissance des Roys à conferer les Evefchez.

3 *Des Prestres.* Il y a de l'apparence que ce mot se doit entendre des Evesques du païs qui s'assemblérent pour le Sacre de Cautin.

4 *Celuy-cy estoit déja Evesque.* C'est à dire Cautin, qui ayant eu l'agrément du Roy Theodovalde, fut sacré Evesque; car alors on n'attendoit point des Bulles de Rome pour accomplir la Ceremonie du Sacre, & les seuls Evesques portoient leur jugement pour la capacité de celuy qui estoit élevé à cette dignité. Aussi le patronage des Evefchez n'estoit il point encore alors dévolu à la puissance du Souverain Pontife, comme il l'a esté depuis, du consentement des Roys & des peuples. Mais s'il arrivoit aussi que le Patron ne voulust pas se servir de son droit, il y a de l'apparence qu'il en pourroit decheoir.

5 *Des Cameriers.* Soit Ecclesiastiques, soit Officiers de la chambre des Evesques, dont le nom est aujourd'huy fort en usage dans les Eglises d'Italie.

ſon Dioceſe d'Auvergne, où il fut receu reſpectueuſement du Clergé & de tout le peuple. Toutesfois il y eut depuis de grandes inimitiez entre ce Prelat & le Preſtre Caton, parce qu'en effet, perſonne ne fut jamais capable de fléchir l'eſprit de cét homme, pour l'obliger à ſe ſoumettre à ſon Eveſque. Si bien qu'il ſe forma une diviſion dans le Clergé, qui partageoit les uns pour l'Eveſque Cautin, & les autres pour le Preſtre Caton. Ce qui leur fut grandement prejudiciable. Enfin Cautin voyant qu'il ne pouvoit fléchir ſon Adverſaire par quelque raiſon que ce puſt eſtre, à s'aſſujettir aux choſes qui luy eſtoient duës, il luy oſta le credit, & priva en meſme temps ſes amis, & tous ceux qui tenoient ſon party, de toutes les charges qu'ils avoient dans l'Egliſe, & les renvoya dépoüillez de tout, rendant toutesfois à ceux qui revenoient de ſon coſté, ce qu'ils avoient perdu pour s'en eſtre ſeparez.

8. Tandis qu'Agilan regnoit en Eſpagne, & qu'il preſſoit ſon peuple du joug d'une rude domination, l'armée de l'Empereur entra dans ſon pays, où il emporta quelques Villes. Et apres qu'il y eut défait Agilan, Athanagilde s'empara du Royaume, où il eut beaucoup de guerres à ſouſtenir contre l'armée de laquelle il fut pluſieurs fois victorieux, & reconquit une partie des Villes qu'il avoit perduës.

9. Quand Theodovalde fut devenu grand, il épouſa [1] Vvldetrade. On dit que ce Theodovalde fut de tres mauvais naturel, comme il le fit bien paroiſtre contre quelqu'un, dont ayant eu ſoupçon au ſujet des affaires qu'il eut à deméler avec luy, il fit recit de la fable que je vay dire. Vn ſerpent trouva une bouteille pleine de vin, dans laquelle s'eſtant gliſſé, il en but avec tant d'excez, qu'il s'en groſſit le ventre & l'eſtomac de telle ſorte,

SVR LE IX. CHAP. 1 *Vvldetrade*, ou comme il ſe lit en d'autres Editions, *Vvaldetrude* eſtoit la plus jeune des filles de Vachon Roy des Lombards, & ſœur de la Reine d'Auſtraſie Vviſigarde ou Vviſigarde ſa belle-mere, parce qu'elle avoit épouſé ſon beau-pere Theodebert Roy d'Auſtraſie.

qu'il ne luy fut plus possible d'en sortir. Le maistre de la bouteille estant survenu au moment que le serpent s'efforçoit de sortir, & qu'il n'en pouvoit venir à bout, il dit au serpent; *Revomy premierement ce que tu as avallé, & puis tu sortiras sans peine.* Cette fable luy attira la crainte & l'inimitié. Car, sous son Regne, comme Buccellin eut assujetty toute l'Italie sous la domination des François, il fut tué par Narses, & l'Italie qui avoit esté conquise, fut remise au pouvoir de l'Empereur, sans que depuis elle pust jamais retourner en la sujetion des François. Environ ce temps-là mesmes, nous vismes [2] des raisins sur un arbre que nous appellons Suzeau, bien qu'il ne fust aucunement proche d'un sep de vigne: & les fleurs de ces sortes d'arbres, qui ont accoûtumé, comme vous sçavez, de produire des grains noirs, firent des grapes de raisin. On vid aussi alors [3] une Etoile, qui entra dans le cercle de la Lune, comme elle estoit en son cinquiéme jour. [4] Ie croy que ces signes furent des presages de la mort du Roy, qui estant devenu fort malade, ne se pouvoit tourner de la ceinture en bas: & comme il empiroit de jour en jour, sans esperance de recouvrer jamais la santé, il mourut en la septiéme année de son Regne. Et le Roy Clotaire entra par sa mort en la possession de son Royaume, & en la joüyssance de sa femme Vvldetrade. Mais il en fut repris par les Prestres, ausquels ne voulant

2 *Des Raisins sur un suzeau.* C'est quelque prodige, à quoy l'Autheur adhere facilement: &, sans un grand miracle, des raisins qui naistroient d'un suzeau, devroient estre de fort mauvais goust, parce que c'est un arbre dont la séve est amere & de mauvais goust.

3 *Vne Estoile qui entra dans le cercle de la Lune.* Il faudroit que ce fust quelque méteore sublunaire qui parust entrer dans le Cercle de la Lune, ou que la Lune, comme il arrive quelquefois, couvrist de son corps à nostre égard quelque Planette plus haute qu'elle, ou quelque Estoile du Firmament.

4 *Ie croy que ces signes.* Cette creance n'est pas fort éclairée; mais, quoy qu'il en soit, elle est conforme à l'opinion de plusieurs anciens Escrivains, & sur tout de ceux du bas Empire, qui avoient peu medité le sisteme du monde, ou qui avoient trop bonne opinion du mérite ou de la consideration des hommes, qui, de quelque condition qu'ils soient, ne sont pas capables de faire de si grands changements dans le Ciel, ny dans toute la Nature, comme il faudroit que cela fust.

›ointresister, il se trouva obligé de la quitter, & luy lonna pour mary Garivalde, qui commandoit les trou›es. Il envoya son fils Chramne en Auvergne.

10. Cette année-là mesme les Saxons se revolterent; nais le Roy Clotaire s'en alla à main armée contr'eux: l en défit la plus grande partie, & courut & ravagea oute la Thuringe, parce qu'elle avoit donné secours ux Saxons.

11. Cependant, comme dans la Ville de Tours, 'Evesque Gunthaire fut decedé, on dit que par les meiées de Cautin Evesque de Clermont, le Prestre Caon fut demandé pour gouverner cette Eglise. D'où il rriva que les Ecclesiastiques joints avec un Abbé ap›ellé Leubaste [1] Martyraire, estant venus à Clermont vec un grand appareil, où ils firent entendre à Caton a volonté du Roy, il demeura quelques jours sans leur aire de réponse. Mais ceux-cy ayant dessein de s'en reourner, luy dirent; *Faites-nous connoistre, quelle peut stre donc en cela vostre volonté, afin que nous sçachions e que nous devons suivre, ou bien nous nous en irons: Car e n'est pas de nostre propre mouvement que nous vous denandons ces choses; mais par les ordres du Roy.* Cét iomme qui avoit beaucoup de vanité, ayant amassé pluieurs pauvres autour de luy, leur ordonna de faire es cris, & de prononcer ces paroles; *O bon Pere, ourquoy delaissez-vous ainsi vos enfans que vous vez toûjours nourris? qui nous donnera du pain, vous vous en allez? Nous vous prions tous de e point abandonner ceux que vous avez accoutumé de iire vivre.* Alors cét *honneste* homme se tournant vers s Ecclesiastiques de Tours, leur dit; *Vous voyez mainenant, mes chers freres, de quelle sorte cette multitude*

SVR LE XI. CHAP. 1 *Martyraire.* Nous ne sçaurions dire si e mot est une qualité ou un nom, & s'il ne se doit prendre icy que pour une ualité, c'est comme si c'estoit le Thresorier ou gardien des Registres Eccleastiques, ou des Martyrologes, ou qui eust soin des choses qui concernent euvre de l'Eglise, ou de la Sacristie; car les Eglises estoient anciennement ppellées *Martyria.*

de pauvres me cherit, [2] *ie ne les sçaurois quitter, ny aller avec vous.* Ayant oüy cette réponse, ils s'en retournerent à Tours. Cependant Caton avoit fait amitié avec Chramne, & avoit receu promesse de luy, que s'il arrivoit qu'en ce temps-là Clotaire vint à mourir, aussitost [3] Cautin seroit dépoüillé de son Evesché, & que luy seroit substitué en son lieu. Mais il n'en arriva pas ainsi ; & celuy qui eut à mépris la Chaire de S. Martin n'obtint pas celle qu'il vouloit avoir: Et ce que David avoit chanté fut accomply en sa personne. *Il n'a pas voulu la benediction, & cette benediction-là mesme s'éloignera de luy.* [Ps. 108. 18.] Car il estoit enflé d'orgueil, ne croyant pas qu'il y en eust un plus parfait que luy en sainteté de vie. Au sujet de quoy ayant gagné une femme pour de l'argent, il la fit crier dans l'Eglise, comme si elle eust esté possedée : *Qu'il estoit un saint homme, & chery de Dieu, & que Cautin estoit un Evesque noircy de crimes, & indigne du Sacerdoce, qu'il avoit envahy.*

12. Enfin Cautin ayant esté elevé à l'Episcopat, s'y comporta d'vne si étrange sorte, qu'il fut en execration à tout le monde, s'estant adonné au vin outre mesure. Et certes quelquefois il s'en remplissoit de telle sorte, qu'à peine quatre hommes le pouvoient porter, quand il le faloit lever de table. D'où vint que par la suite du temps, il devint Epileptique : ce qui parut fort souvent à la vuë de tout le peuple. Il fut aussi tellement avare, que ce luy estoit une mort, s'il ne retranchoit toûjours quelque chose des possessions de ceux qui touchoient

2 *Ie ne les sçaurois quitter.* Ainsi le Prestre Caton qui aspiroit à l'Evesché de Clermont, refusa celuy de Tours, qui vray-semblablement ne tenoit pas alors plus de rang que celuy de Clermont, quoy qu'il fust d'une ville Metropole : car si cela n'eust pas esté, Caton qui estoit ambitieux & plein de vaine gloire, l'eust peut-estre preferé à celuy de son païs, si d'ailleurs chacun n'avoit toûjours plus d'affection pour son païs, que pour quelque autre lieu qui soit au monde.

3 *Cautin seroit dépoüillé de son Evesché.* Estoit-ce donc une chose si facile à faire ? & les Eveschez estoient-ils à la discretion des Princes, sans autre forme de procez? Cependant ce passage marque bien leur authorité à cét égard.

ux siennes, sans respecter qui que ce fust, & se permet-
oit cette licence à l'égard mesme des plus puissants, avec
oise & scandale, & prenoit aux petits leurs biens de
ive force : & pour les fonds qu'il ravissoit, comme le
it nostre Sollius Apollinaris, il ne payoit rien du tout,
: n'en tenoit nul compte, sans se soucier aussi d'en faire
asser aucun acte, parce qu'il n'en esperoit plus quoy
ue ce soit. Il y avoit en ce temps-là un Prestre nom-
ié Anastase, d'un naturel franc, qui possedoit un cer-
iin heritage en proprieté, dont il avoit obtenu des let-
res de la Reine Clotilde de glorieuse memoire. L'E-
esque l'invitoit souvent à le venir voir, & faisoit tou-
:s les bassesses imaginables pour l'obliger à luy met-
e entre les mains les lettres qu'il avoit obtenuës de
ı Reine, avec la possession de son acquisition. Mais
: Prestre qui ne pouvoit en cela consentir à la volon-
: de son Evesque, en remettoit l'execution de jour en
our. Cependant il n'eut pas moins de peine à resister à
:s prieres qu'à ses menaces ; il y resista pourtant fort
ong-temps : Mais enfin l'Evesque commanda qu'il
ust exposé en dérision mal-gré qu'il en eust par toute
ville, & le fit arrester insolemment, pour estre en sui-
: outragé d'injures, & contraint de perir, s'il ne ren-
oit son contract d'acquisition. Anastase luy resi-
a courageusement, & ne s'en voulut jamais désaisir,
sant ; *Qu'il aimoit mieux souffrir la faim pour un
mps, que de rendre des titres qui luy estoient si bien ac-
uis.* L'Evesque le fit mettre en prison pour l'y laisser
ourir de faim, s'il ne donnoit ses lettres. Or il y avoit
ins l'Eglise de [1] S. Cassius Martyr une grotte fort
itique en un lieu caché, dans lequel il y avoit un grand
:pulchre de marbre blanc, où reposoit le corps d'un
eux homme. Le Prestre Anastase fut ensevely vivant
ins ce tombeau, sur le corps du mort, & fut couvert

SVR LE XII. CHAP. 1 S. *Cassius Martyr* Il souffrit à Cler-
ont avec ses compagnons Victorin & Maximin, dont il a déja esté parlé
ır le 33. chap. du 1. livre.

d'une pierre, de laquelle le Sepulchre avoit esté auparavant fermé, & on mit des Gardes à la porte de la grotte, lesquels se fiant sur ce que le Sepulchre estoit couvert d'une tombe, firent du feu, parce que c'estoit en hiver, & ils s'endormirent tous apres avoir bien beu. Cependant le Prestre, comme un nouveau Ionas, sortit du sein du Sepulchre, où il avoit imploré la misericorde de Dieu. Et dautant (comme nous l'avons déja dit) que le Sepulchre estoit spacieux, quoy qu'il ne s'y pûst tourner entierement, si est-ce qu'il étendoit librement ses mains du costé qu'il vouloit. Car une puanteur mortelle s'exhaloit (comme il avoit accoutumé de le dire) des os du mort, laquelle luy blessoit non seulement les sens exterieurs, mais encore le fond de ses entrailles. Et quand il se bouchoit le nez de son manteau, tant qu'il pouvoit retenir son haleine, il ne sentoit point de mauvaise odeur; mais quand il ne la pouvoit plus tenir sans étouffer, & qu'il ostoit tant soit peu son manteau de devant sa bouche, une puanteur maligne luy montoit incontinent à la teste & le frappoit au cœur, laquelle luy entroit non seulement par la bouche & par le nez, mais encore par les oreilles. Toutefois Dieu ayant pris pitié de luy, comme il est bien croyable, il étendit sa main sur le bord du Sepulchre, où il rencontra vn levier, qui lors qu'on baissa la pierre pour le fermer, se trouva entre deux: & l'ayant ébranlé tant soit peu, il sentit par l'assistance divine que la pierre se mut aussi, laquelle s'estant retirée en sorte que le Prestre pûst mettre, non seulement sa teste dehors, mais encore tout le corps, il sortit de là; mais l'obscurité de la nuit chassant la clarté du iour, & ne s'estant pas encore estenduë partout, il s'en alla chercher l'entrée de la cave, laquelle se trouva fermée de fortes serrures; quoy que ce ne fut pas de telle sorte, que regardât par les jointures entr'ouvertes, il ne pust voir quelque chose au travers. Regardant donc par là, il découvrit un homme qui passoit, & l'appella, bien que ce fust d'une voix assez basse; mais

on pas si basse aussi que cét homme ne l'entendit. Si ien que tenant vne hache à la main il couppa prompte-ient les poteaux, où les serrures estoient cloüées, & par : secours, il donna moyen au Prestre de sortir. Quand fut dehors, il pria l'homme qu'il ne dist rien à personne u bon office qu'il luy auoit fait: puis s'estant rendu à sa iaison, il chercha les papiers que la Reine luy auoit don-ez, & les ayant trouuez il les porta au Roy Clotaire, : luy declara comme il auoit esté ensevely tout vif par on Evesque. Tout le monde en fut estonné, & chacun it persuadé que Neron ny Herode n'avoient jamais té si cruels que d'ensevelir de la sorte vn homme vi-ant. Peu de temps apres l'Evesque Cautin vint voir : Roy, où il fut conuaincu en sa presence de ce que le restre l'accusoit, [2] & s'en retourna tout confus.)uant au Prestre il défendit son domaine avec la ermission du Roy, & en obtint enfin la paisible ouïssance, lequel il laissa depuis à ses successeurs. 'our Cautin, il n'y eut rien de saint en luy, il 'y eut rien de vertueux, [3] sans connoissance aucu-e des saintes Escritures, ou des lettres Ecclesiasti-ues, ou seculieres: mais fort amy des Iuifs, & mes-ie grandement sousmis à leurs volontez, non pas pour 'auailler à leur salut, comme [4] la sollicitude pastorale y devoit obliger; mais pour achepter des meubles de es gens-là, qui, dés que ce mauuais Evesque les cares-

2 *Et s'en retourna tout confus.* Qui est une bien petite punition, pour un grand crime que celuy de Cautin Evesque de Clermont, puis que s'il eust té jugé selon les Loix, il se fust trouvé digne de mort, & d'une peine tres-goureuse: mais cette impunité fait bien voir le credit & la puissance des vesques d'alors.

3 *Sans aucune connoissance.* Ou parfaitement ignorant de toutes sortes : Lettres saintes ou prophanes : en quoy il y a sujet de s'étonner, qu'un omme de cette sorte eust esté elevé à l'Episcopat, & d'avoüer qu'il se ren-ontroit quelques-fois bien de la corruption dés ce temps-là, dans les promo-ons Episcopales.

4 *La sollicitude Pastorale.* Les sentimens de S. Gregoire sont toûjours eins de pieté: Il ne blâme pas icy l'Evesque Cautin de la familiarité qu'il voit avec les Iuifs; mais de ce qu'il ne l'avoit pas pour le soin de leur con-ersion,

ſoit, & qu'ils vſoient de flaterie manifeſte en ſon endroit ils luy vendoient beaucoup plus cher leurs marchandiſes, qu'ils n'euſſent fait à d'autres.

13. Chramne demeuroit alors à Clermont : Il y faiſoit beaucoup de choſes déraiſonnablement. C'eſt pourquoy il ne dura pas long-temps, & fut bien-toſt enlevé du monde : Auſſi fut-il deteſté du peuple, & n'aimoit perſonne dont il puſt prendre quelque bon ou ſalutaire avis. Il n'entretenoit & n'avoit aupres de luy que des canailles & de jeunes gens, qui luy conſeilloient de ravir les filles [1] des Senateurs, qu'il donnoit à des brigands. Firmin ſe ſauva à l'Egliſe, avec ſa belle mere, en temps de Careſme, lors que l'Eveſque Cautin ſe diſpoſoit d'aller en Proceſſion à Brioude,[3] qui eſtoit un lieu de ſon Dioceſe, ſelon l'inſtitution de S. Gal, comme nous l'avons dit cy-devant. Cét Eveſque ſortit donc de la Ville en pleurant, craignant de recevoir quelque mal-heur ſur le chemin. Car le Roy Chramne uſoit auſſi de menaces contre luy. Tandis que l'Eveſque faiſoit ſon voyage, le Roy envoya Imnachaire & Scaptaire, qui eſtoient des premiers de ſa Cour, auſquels il dit : *Allez & tirez par force Firmin & ſa belle-mere Cæſaria hors de l'Egliſe.* Ils les y allerent donc trouver, où ils les entretinrent de divers propos, en intention de leur joüer une ruſe. Mais quand ils eurent long-temps diſcouru enſemble, ſe promenant dans l'Egliſe, & que paſſant d'un diſcours à l'autre, Firmin & ſa belle-mere les écoutoient attentivement, ils s'approcherent du coſté du Palais Royal, qui eſtoit proche de l'Egliſe, dont la porte eſtoit alors ouverte, Imnachaire ſaiſit

SVR LE XIII. CHAP. 1 *Des Senateurs*, c'eſt à dire, des Seigneurs & des Gentils hommes de qualité du païs : car c'eſt ainſi qu'il faut entendre, ſelon la couſtume qui s'eſtoit introduite dans les Provinces Romaines, la qualité de Senateurs, & non pas des Conſeillers de Villes, veſtus de robes de Graduez, tels qu'il s'en voit aujourd'huy pluſieurs.

2. *En temps de Careſme.* C'eſtoit à la my-Careſme.

3. *Brioude.* Il y a *ad Brivalenſem Diœceſim.* Ce qui ne ſe doit pas entendre que Brioude fuſt vn Dioceſe, comme cela n'eſt pas auſſi, mais vn bourg du Dioceſe de Clermont, où eſtoit le corps de S. Iulien Martyr.

Firmin par dessous les bras, & Scaptaire prit Cæsaria, qu'ils firent ainsi sortir de l'Eglise, où des gens qui les attendoient, leur mirent les mains sur le collet, & furent incontinent apres releguez dans le bannissement. Mais, comme ils s'y en alloient, & qu'ils eurent marché deux jours, leurs Gardes s'endormirent; ce qui leur donna sujet de se sauver quand ils se virent libres, & se jetterent dans l'Eglise de S. Iulien, s'estant délivrez par ce moyen là du [4] bannissement. Toutefois leurs biens furent confisquez. Pour l'Evesque Cautin estant suspect au Roy, il en fut mal traité. Et comme il estoit en chemin pour son voyage, où il avoit un cheval tout sellé & bridé, il vid des Cavaliers derriere, qui luy donnerent sujet de dire: *Ie suis perdu. Ces gens qui nous suivent, sont envoyez de Chramne pour me prendre*: Et sans déliberer davantage, il laissa la Procession, & monta à cheval, lâchant la bride, & donnant de l'esperon, il courut seul demy mort, jusques au parvis de l'Eglise de S. Iulien. Mais racontant cette Histoire, je veux bien raporter icy les [5] paroles de Saluste, au sujet de ceux qui blâment les Historiens. *Il semble toûjours difficile*, dit-il, *d'écrire les choses qui se sont passées, parce qu'il faudroit les pouvoir égaler par le discours; & il semble à plusieurs, que si l'on reprend les mauvaises actions, on les exagere, ou par envie, ou par une secrette animosité contre quelqu'un.* Mais reprenons nostre discours.

14. Clotaire apres la mort de Theodovalde, s'estant mis en possession [1] de la France, comme il en

4. *S'estant ainsi délivrez du bannissement.* Pour s'estre sauuez dans vne Eglise, où chacun estoit alors en seureté: car les Eglises estoient autant d'azyles, où les Roys mesmes n'eussent osé faire prendre quelqu'vn, tant elles estoient respectées, & il estoit permis à ceux qui s'y estoient ainsi retirez d'y boire & d'y manger aux endroits qui estoient destinez pour cela, qu'on appelloit la Basilique.

5. *Les paroles de Saluste.* Elles sont icy employées fort à propos pour iustifier le soin qu'a eu S. Gregoire d'écrire la verité de l'Histoire, & de l'écrire sans passion. Ce qui fait bien voir encore la capacité & l'erudition de cét Autheur.

SVR LE XIV. CHAP. 1 *De la France.* C'est à dire de la partie du Royaume d'Austrasie, qui estoit vers l'Alemagne.

faisoit le tour, pour en connoistre l'étenduë, il eut nouvelles que les Saxons se transporterent encore d'une nouvelle ferveur pour se revolter contre luy, sans vouloir payer le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer toutes les années; Ce qui l'émut à courir sur eux. Approchant donc de leurs limites, les Saxons luy envoyerent une Ambassade, pour luy dire: *Nous ne vous méprisons point, & nous ne refusons point aussi de vous contenter, & de payer ce que nous avions accoutumé de donner à vos freres & à vos Neveux. Et nous sommes mesmes tous prests de l'augmenter, si vous le voulez absolument. Mais nous vous supplions d'une seule chose, que nous ayons la paix avec vous, & que vostre armée ne se jette point sur nostre peuple.* Le Roy Clotaire entendant ces paroles, dit aux siens: *Ces gens-là parlent bien, ne courons point sur eux de peur d'offencer Dieu.* Ils luy dirent; *Nous sçavons pourtant bien que ce sont tous menteurs, & qu'ils n'accompliront jamais ce qu'ils ont promis, le meilleur seroit donc de courir sur eux.* Les Saxons offrirent derechef la moitié de leurs biens pour avoir la paix. Si bien que le Roy Clotaire parla encore aux siens sur ce sujet, en cette sorte: *Ie vous prie de ne vous emporter pas ainsi contre ces gens-là, de peur que la colere de Dieu ne retombe sur vous.* Mais ils n'en voulurent rien croire. Les Saxons leur offrirent des habits, du bestail, & tout ce qu'ils avoient, disant: *Prenez toutes ces choses avec la moitié de nos terres, & seulement laissez nous nos femmes libres avec nos enfans, pourvû que la guerre ne se fasse point entre nous.* Les François ne voulurent point encore consentir à cela, ausquels le Roy Clotaire dit; *Moderez, ie vous prie, cette impetueuse ardeur; revenez donc à des sentiments plus doux que ceux que vous avez conceus. Ils ne nous disent rien, qui nous puisse obliger de leur faire la guerre. Ne vous engagez point à des combats où vous peussiez vous-mesmes succomber; que si toutes mes raisons ne sont pas capables de vous arrester,*

ie vous

ie vous asseure que ie n'ay pas aussi dessein de vous suivre. Alors les François s'émeurent outrageusement contre Clotaire, & se ruërent sur luy. Ils déchirerent son pavillon, le chargerent d'injures atroces, & le tirant dehors, ils le voulurent massacrer, s'il differoit d'aller avec eux. Le Roy voyant un tumulte si extraordinaire, se mit en leur compagnie contre son gré. Les François se battirent avec les Saxons. La plus grande partie d'entre eux fut hachée en pieces, & le nombre des morts fut si grand de part & d'autre, qu'à peine l'eust-on pû compter. Mais la défaite fut si sanglante du costé de Clotaire, qu'il fut contraint de demander la paix, disant qu'il [2] n'estoit pas venu là de sa bonne volonté. Enfin les articles en ayant esté conclus, il s'en retourna chez luy.

15. Ceux de Tours ayant appris la nouvelle du retour du Roy, & qu'il estoit échappé du massacre des Saxons, firent dessein ensemble de l'aller trouver, pour luy demander le Prestre [1] Eufrone pour Evesque: & ceux qui furent envoyez au Roy, luy ayant dit le sujet de leur venuë, le Roy répondit: *I'avois commandé que le Prestre Caton fust ordonné,* [2] *pourquoy mes ordres ont-ils esté negligez?* Ils luy répondirent: *Nous l'avons bien demandé; mais il nous a refusez.* Comme ils disoient cela, le Prestre Caton arriva inopinément, suppliant le Roy de chasser Cautin de la chai-

2 *Il n'estoit pas venu là de sa bonne volonté.* Il y avoit mesme esté contraint, tant la milice se rend quelquesfois insolente, quand elle méprise ceux qui ont l'authorité legitime de luy commander.

SUR LE XV. CHAP. 1 *Eufrone.* Celuy-cy de dignité Senatoriale fut elevé sur la chaire Episcopale de Tours, apres la mort de Gunthaire, par le commandement du Roy, en la place du Prestre Caton qui l'avoit refusée, comme ce lieu-cy le fait voir clairement, & que c'estoit l'usage ordinaire de ce temps-là, que les Evesques estoient promus dans leurs Eglises de l'authorité des Rois. Cet Eufrone se trouva aux Conciles 3. de Paris, en 557. & second de Tours en 567. Fortunat l'appelle *Metropolita sacer,* dans son Poëme 4. à Felix Evesque de Nantes. Voyez le dernier chap. du 10. livre de cette Histoire.

2 *Pourquoy mes ordres ont ils esté negligez?* Cette parole du Roy estoit assez absoluë pour faire un Evesque. Et il n'en faloit pas davantage aux Prelats d'une Province pour en sacrer un autre, quand il avoit esté jugé capable du gouvernement d'une Eglise, par le Clergé & par le peuple.

re Episcopale de Clermont, & de le mettre en sa place, dont le Roy s'estant pris à soûrire, Caton le supplia donc *qu'il fust fait Evesque de Tours*, ce qu'il avoit méprisé auparavant. A qui le Roy repartit; *J'avois premierement ordonné qu'ils vous sacrassent Evesque de Tours: mais autant que ie le puis entendre, vous avez méprisé cette Eglise. Vous serez donc éloigné de son gouvernement, & se passera bien de vous.* Si bien qu'il s'en retourna confus. Mais ayant esté supplié de declarer sa volonté au sujet de S. Eufrone, & luy ayant dit qu'il estoit petit fils [3] de S. Gregoire, dont nous avons fait cy-devant mention. Le Roy répondit; Il est donc de l'une des premieres & des plus illustres familles du Royaume, que la volonté de Dieu soit faite, & que l'élection que S. Martin a faite de son successeur, soit accomplie. Et ayant fait expedier ses lettres sur ce sujet, S. Eufrone fut ordonné le dix-huitiéme Evesque depuis S. Martin.

16. Cependant Chramne faisoit de grandes violences en Auvergne, comme nous l'avons déja dit, & gardoit toûjours beaucoup d'animosité contre l'Evesque Cautin. Mais en ce temps-là mesme il devint fort malade, & de telle sorte, que ses cheveux luy tomberent, pour l'extreme seicheresse qu'une grosse fiévre luy avoit causée. Or il y avoit alors aupres de luy un des meilleurs hommes du monde, Citoyen de Clermont, nommé [1] Anscovinde, qui faisoit tous ses efforts pour le détourner de ses mauvaises habitudes; mais il n'en pouvoit venir à bout. Car il y avoit aussi un homme de Poictiers, appellé Leon, qui le portoit entierement au mal, estant un vray Lion en barbarie & en cruauté. Et on raconte de luy, qu'il dit un jour que S. Martin & S. Martial Confesseurs du Seigneur, n'avoient rien contribué au profit de l'Espargne. Mais il se sentit tout aussi-tost frappé par la vertu des saints Confesseurs, il de-

3 *S. Gregoire.* C'est à dire S. Gregoire Evesque de Langres.

SUR LE XVI. CHAP. 1 *Anscovinde*, ou Ascovinde.

vint sourd & muet, & mourut insensé, sans qu'il eut servy de rien à ce miserable homme, de venir à l'Eglise de saint Martin, où il passa des nuits en prieres, apres y avoir offert de grands présents : car enfin il s'en retourna de là avec la mesme infirmité qu'il y estoit venu. Chramne s'en alla de Clermont à Poictiers, où, comme il séjournoit avec grande puissance, se trouvant séduit par de mauvais conseils, il souhaita de retourner à son Oncle Childebert, se proposant de dresser des embusches à son pere. Childebert luy promit frauduleusement de le recevoir, quoy qu'il eust deu bien plutost luy donner avis, de n'estre pas si mal-heureux que de se declarer ennemy de son pere. Mais quoy qu'il en soit, ils conspirerent ensemble contre Clotaire, par des entremetteurs secrets, sans que Childebert se souvinst, que toutes les fois qu'il avoit fait des entreprises contre son frere, il n'y avoit jamais reüssi, & s'en estoit toûjours revenu avec confusion. Apres donc que cét accord fut fait, Chramne fut d'avis de s'en retourner à Limoges, & remit en sa domination le Royaume de son pere, pour lequel il avoit tant couru de païs. Alors le peuple de Clermont se tenoit enfermé dans ses murailles, où il mouroit des diverses maladies dont il se trouvoit attaqué; tandis que Clotaire envoya vers Chramne ses deux fils Charibert & Gontran, lesquels passant par l'Auvergne, & apprenant qu'il estoit à Limoges, vinrent jusques à la montagne que l'on appelle *Noire*, où ils le trouverent. Ce fut donc là qu'ils dresserent leurs tentes, & que se voyant proches de luy, ils jugerent à propos de luy envoyer une Ambassade, pour le sommer *de rendre ce qu'il avoit ravy à son pere, ou qu'autrement il n'avoit qu'à se bien défendre, & à soutenir un rude combat.* Il fit semblant de se vouloir assujettir aux ordres de son pere, & usoit de ce langage dissimulé. *Ie ne sçaurois relâcher tout ce que j'ay renfermé dans les Provinces de mon obeïssance; mais ie souhaite de retenir cecy avec les bonnes graces de mon pere.* Les deux freres

demanderent que tout ce different ſe vuidaſt par le combat. Enfin comme les deux Armées ſe virent en préſence, & qu'elles ſe rangerent en bataille l'une contre l'autre ; il s'éleva inopinément un grand orage, avec des éclairs & des tonnerres furieux. C'eſtoit ſans doute pour les empeſcher de combattre ; & au meſme temps que chacun ſe retiroit en ſon quartier, Chramne fit entendre artificieuſement à ſes freres, par un étranger qu'ils ne connoiſſoient point, que ſon pere eſtoit mort, (bien qu'il fuſt en parfaite ſanté, & qu'il fiſt alors la guerre aux Saxons.) Mais la crainte les ayant ſaiſis, ils retournerent promptement en Bourgogne. Chramne les pourſuivit avec ſes troupes juſques à Châlon, où il mit le ſiege, & prit la place. Puis il continua ſa route juſques au Chaſteau de Dijon, où eſtant arrivé un jour de Dimanche, ie diray ce qui s'y paſſa. Il y avoit alors en ce lieu-là S. [2] Tetrique Eveſque, dont nous avons fait mention au livre précedent. Les Eccleſiaſtiques ayant mis trois Livres ſur l'Autel, le livre des Prophetes, le livre des Apoſtres, & le livre des Evangiles, ils prierent le Seigneur, qu'il fiſt connoiſtre à Chramne ce qui luy devoit arriver, s'il reüſſiroit dans ſes entrepriſes, & s'il regneroit dans le païs. Et demeurerent tous d'accord, que chacun d'eux liroit le lendemain aux Meſſes ce qui ſe rencontreroit d'abord à l'ouverture du livre. Ils ouvrirent donc premierement celuy des Prophetes, où ils trouverent ces paroles. *I'oſteray la muraille de la vigne, laquelle demeurera deſolée, parce qu'elle devoit faire du raiſin, & n'a fait que des grappes ſauvages.* A l'ouverture du livre de l'Apoſtre, ils trouverent ce paſſage. *Vous ſçavez fort bien vous-meſmes, mes freres, que le jour du Seigneur viendra comme un larron qui vient*

2 *S. Tetrique*, Eveſque de Langres, fils de S. Gregoire ſon predeceſſeur, ſe trouva au 5. Concile d'Orleans en 549. au 2. de Paris en 555. au 2. de Lion en 567. S. Gregoire a écrit ſa vie dans ſon Livre des Peres. Voyez auſſi le 5. chap. du 5. livre de cette Hiſtoire. Il fut inhumé aupres de ſon pere, dans l'Egliſe de S. Iean de Dijon, où ſe voit encore ſon Epitaphe, compoſée par le Preſtre Fortunat.

le nuit : Car lors qu'ils diront, paix & seureté, une destruction soudaine leur surviendra, tout ainsi que la douleur de l'enfantement à la femme qui est enceinte, sans qu'ils en puissent échapper. [C'est en la premiere aux Thessaloniciens, v.2.] Et le Seigneur a dit dans l'Evangile. *Quiconque entend de moy ces paroles, & ne les observe pas, sera mis en comparaison de l'homme insensé, qui a edifié sa maison sur le sable; de sorte que les pluyes qui descendent des nuées, les ravines d'eaux, & les soufles des vents, s'estant débordez à l'encontre, ont renversé cette maison, & ont fait une grande ruine.* [C'est dans S. Matth. 7. 23.] Chramne fut receu dans ces Eglises par le Prestre que j'ay déja nommé. Il y prit sa réfection, & s'en alla vers Childebert. Toutefois on ne permit pas qu'il entrast dans Dijon. Cependant le Roy combattoit vaillamment contre les Saxons : car ces peuples, comme on le tient fort asseuré, se trouvant émus par Childebert, & indignez contre les François, qui leur firent la guerre l'année précedente, sortirent de leur païs, & se jetterent en France, où ils pillerent tout jusques à la ville [3] de Nuits, emporterent force butin, & commirent de grands crimes.

17. Alors Chramne ayant épousé [1] la fille de Vvilichaire, vint à Paris, où il se lia d'une étroite amitié avec le Roy Childebert, luy protestant qu'il seroit ennemy declaré de son pere. Or Childebert, tandis que Clotaire faisoit la guerre en Saxe, vint en Champagne, & fut jusques à Reims, où il fit vn degast prodigieux, mettant le feu par tout, car il avoit oüy dire que son frere avoit esté tué par les Saxons : Si bien que pour assujettir toutes choses sous sa domination, rien n'échappoit à la licence de ses soldats, ny à la fureur de ses armes.

3 *Nuits*, ou *Nutie*. Il y a, *usque ad Nutiam Civitatem* : & d'autres Editions, *vsque Diuitiam*. C'est à dire Devits, aupres de Cologne.

SUR LE XVII. CHAP. 1 *La fille de Vvilichaire*. Elle se nommoit Calde, & une Chronique appelle le Pere de cette Dame, Guillaume Duc d'Aquitaine.

18. Alors Auſtrapius qui avoit commandé les armes du Prince, ayant peur de Chramne, ſe ſauva dans l'Egliſe de S. Martin, où l'aſſiſtance divine ne luy manqua pas dans ſon affliction. Chramne ayant commandé qu'il fuſt reſſerré de telle ſorte, qu'on ne luy donnaſt pas ſeulement de l'eau à boire, afin de l'obliger par une ſi grande neceſſité, de ſortir de là mal-gré qu'il en euſt, un certain homme s'approcha de luy eſtant demy mort, lequel luy apporta de l'eau dans un vaſe. Mais ſi-toſt qu'il l'eut pris, le Iuge du lieu y accourut promptement, & luy arracha le vaſe d'entre les mains, & répandit l'eau par terre. Ce qui fut ſuivy d'une ſoudaine vangeance de Dieu, & de la vertu de S. Martin : car ce jour là meſme, le Iuge qui fit une action ſi inhumaine, ſe trouva ſaiſi de la fiévre, & mourut ſur la minuict, & ne vêquit pas juſques au lendemain, à la meſme heure qu'il avoit répandu l'eau dans l'Egliſe du Saint, l'ayant arrachée d'entre les mains de celuy qui s'y eſtoit refugié. Apres ce Miracle, chacun luy fournit avec abondance de tout ce qui luy eſtoit neceſſaire: Et quand le Roy Clotaire revint en ſon Royaume, il retourna en grand credit aupres de luy. Puis ayant embraſſé la Profeſſion Eccleſiaſtique au Chaſteau de la Selle, qui eſt en Poictou, il fut ordonné Eveſque, pour ſucceder à [3] Pientius, qui regiſſoit alors l'Egliſe de Poictiers, s'il venoit à deceder. Mais le Roy Charibert eut une autre penſée: car enfin comme l'Eveſque Pientius fut decedé à Paris, Paccentius qui eſtoit alors Abbé de S. Hilaire, fut choi-

SVR LE XVIII. CHAP. 1 *Auſtrapius*. C'eſtoit un Capitaine qui avoit commandé les Armes de Chramne, dont parle auſſi Fredegaire dans ſon Hiſt. abregée des François, ſans rien ajoûter à ce que dit icy S. Gregoire, que bien peu de choſe, & dans un lieu aſſez detaché de ce qui precede & de ce qui ſuit.

2 *Au Chaſteau de la Selle*. L'ancien Traducteur a rendu *Sellenſe caſtrum*, par *Sellery*. Le Chaſteau de la Selle eſt en Poictou.

3 *Pientius*. Il eſt appellé Saint dans le Catalogue des Eveſques de Poictiers, où il eſt nommé le 26. Eveſque : Et dans la vie de ſainte Radegonde qui eſtoit de ſon temps, il eſt appellé *Apoſtolique* : & le livre de l'Antiquité de Mailleſais le nomme *bien-heureux*. Il mourut en faiſant la viſite de ſon Dioceſe, & eut pour ſucceſſeur Paccentius Abbé de S. Hilaire, du temps du Roy Charibert.

i pour estre son successeur, par [3] le commadement du Roy Charibert, quoy qu'Austrapius s'en plaignist hautement, [4] disant *que cette place luy estoit due*. Mais tout cela luy servit de peu. Et quand il fut de retour en son Chasteau, les [5] Theïfales émeurent une sedition contre luy, lesquels il avoit souvent tourmentez, & là mesme, il se trouva cruellement blessé d'un coup de javeline, qui luy fit perdre la vie. Et les lieux qu'il avoit en Poictou, retournerent à l'Eglise de Poictiers.

19. Du temps du Roy Clotaire, l'Evesque [1] S. Medard ayant achevé l'entreprise du bon œuvre qu'il avoit commencé, estant plein de jours & de sainteté, termina sa vie mortelle. Le Roy Clotaire qui l'honora beaucoup apres sa mort, fit porter son corps à Soissons, où il l'ensevelit, & fit commencer une Eglise sur son Sepulchre, laquelle depuis fut achevée par Sigibert son fils. Nous avons vû sur son saint Tombeau des ceps rompus & des chaisnes brisées, lesquelles y sont conservées jusques à ce jour, en témoignage de sa vertu. Mais reprenons la suite de nostre Histoire.

20. Le Roy Childebert tomba malade, & apres avoir long-temps gardé le lict à Paris, il y mourut, & fut ensevely dans l'Eglise de S. Vincent qu'il avoit bastie.

3 *Par le commandement du Roy Charibert.* Car c'est ainsi que les Roys usoient de leur authorité absoluë pour l'institution des Evesques, comme nous l'avons déja marqué plusieurs fois.

4 *Disant que cette place luy devoit estre renduë.* C'est à dire l'Evesché de Poictiers : car Austrapius avoit esté sacré Evesque dans l'esperance de la future succession. Et cependant, apres la mort de Pientius, auquel il devoit succeder dans l'Eglise de Poictiers, il en fut privé par les ordres du Roy, qui fit sacrer en sa place l'Abbé de S. Hilaire. Ainsi voila dés le sixiéme siecle des Evesques destinez au gouvernement d'une Eglise, devant que le siege fust vacant.

5 *Les Theïfales.* C'est à dire les peuples d'un certain lieu de Poictou, dont S. Gregoire parle encore dans la vie de S. Senoch.

SUR LE XIX. CHAP. 1 *S. Medard* Evesque de Noyon, & frere de S. Gildard Evesque de Roüen, fut sacré par S. Remy Evesque de Reims, environ l'an 520. & mourut le 8. de Iuin de l'année 556. qui fut le mesme jour que mourut aussi son frere S. Gildard, comme ils avoient esté sacrez tous deux à mesme jour : ses Actes ont esté écrits par le Prestre Fortunat ; & S. Gregoire en parle dans son livre de la gloire des Confesseurs, au chap. 95. Sa memoire fut fort honorée par le Roy Clotaire, qui porta son corps à Soissons, Capitale de son Royaume, où il bastit une belle Eglise en son honneur, & y fonda l'Abbaye de S. Medard.

Le Roy Clotaire se mit en possession de son Royaume & de ses trésors, & enuoya en exil Vvltrogothe & ses deux filles. Chramne se présenta devant son pere; mais depuis il se comporta avec tant de déloyauté à son égard, qu'il se trouva obligé de se retirer d'aupres de luy, & de se refugier en Bretagne, voyant qu'il ne pouvoit autrement éviter sa perte. Ce fut donc là où il se cacha avec sa femme & sa fille, aupres de Chonobert Comte de Bretagne. [2] Vvilichaire son beau-pere, se retira dans l'Eglise de S. Martin; & alors cette sainte Eglise fut bruslée pour les pèchez du peuple, & pour les insolences qu'y avoient commises Vvilichaire & sa femme. Ce que nous ne sçaurions raporter sans beaucoup de déplaisir. [3] La ville de Tours fut aussi toute bruslée l'année d'auparavant, & toutes les Eglises qu'il y avoit, furent entierement abandonnées. Toutefois, bien-tost apres, par les ordres du Roy Clotaire, [4] l'Eglise de S. Martin fut couverte d'estaing, & remise dans une aussi grande perfection qu'elle estoit auparavant. En ce temps-là mesme deux armées de sauterelles (s'il faut ainsi dire) parurent en Auvergne & en Limousin, lesquelles se jetterent dans le champ de [5] Romagnac, où elles se combatirent furieusement, & se defirent les unes les autres. Cependant le Roy Clotaire, supportant

SVR LE XX. CHAP. 1 *Vvltrogothe.* Cette Reine, veufve de Childebert, estoit Espagnole, ses deux filles se nommoient Crotheberge & Crothesinde, lesquelles sont nommées dans un charte de l'Abbaye de S. Germain des Prez, fondée par Childebert.

2 *Vvilichaire.* Il estoit pere de Chalde femme de Chramne.

3 *La ville de Tours fut aussi toute brulée.* Si bien qu'ayant esté rebastie depuis, il est bien croyable qu'elle a fort changé, & que les seconds bastiments ont peut-estre esté moindres que les premiers, comme il arrive d'ordinaire, quand les peuples ont esté ruinez, outre que la ville estant Metropole d'une grande Province, il y a grande apparence aussi qu'elle devoit estre considerable par ses Edifices, aussi bien que par sa dignité.

4 *Fut couverte d'Estaing.* Elle ne l'est plus à présent, par la violence des guerres & des miseres qui ont ruiné beaucoup de païs dans le cœur du Royaume.

5 *Romagnac*, qui est le nom d'une plaine de l'Auvergne, aupres de la ville de Clermont, marqué seulement par S. Gregoire, au sujet du combat qu'il raporte icy de deux armées de Saulterelles, qui est une chose assez extraordinaire. Ceux du païs sçauroient peut-estre mieux que nous le propre nom de ce lieu-là.

mpatiemment l'insolence de Chramne, s'en alla avec on armée contre luy en Bretagne, pour luy faire la guerre; mais Chramne au lieu de fuir, fut si temeraire que d'attendre son pere, & de venir mesme au devant le luy. Et comme l'une & l'autre armée se fut mise en bataille dans un mesme champ, & que Chramne avec es Bretons, se fut resolu de combatre son pere, la nuit qui vint suspendit la bataille. Et pendant cette nuit-là mesme Chonobert Comte des Bretons dit à Chramne; *C'est une chose à mon avis tout à fait injuste, que vous sortiez à main armée contre vostre pere. Permettez-moy plûtost que je me jette sur luy cette nuit, & ne doutez point que je ne le renverse avec toute son armée.* Ce que Chramne prevenu, comme je croy, de la vertu le Dieu, ne voulut pas permettre. Enfin si-tost que le jour commença de paroistre, les deux armées s'apresterent pour en venir aux mains. Le Roy Clotaire, comme un autre David contre son fils Absalon, descendit au combat, & en faisoit ainsi ses plaintes. *O Seigneur, regardez-moy du Ciel, & soyez juge de ma cause, de ce que mon fils me fait une si cruelle injure. Regardez, & jugez de nostre different, selon vostre Iustice, & faites de nous le mesme jugement que vous fistes autresfois entre Absalon & son pere David.* La bataille ayant esté donnée, le Comte des Bretons tourna le dos, & fut tué. Chramne se mit en fuite du costé de ses Navires qui l'attendoient sur le port. Mais voulant sauver sa femme & ses filles, il fut envelopé des troupes de son pere, qui le fit brûler sans remission avec sa femme & ses filles. On les enferma dans la chaumine d'une pauvre femme, où Chramne ayant esté étendu sur un banc, fut battu une heure entiere, puis on mit le feu dans la chaumine, où ils furent devorez par les flâmes.

21. Le Roy Clotaire en la cinquante-uniéme année de son Regne, fit un voyage à l'Eglise de S. Martin avec de grands presents qu'il y fit: & arrivant à Tours au sepulchre du S. Evesque, rappellant à sa memoire

toutes les actions qu'il pouvoit avoir faites negligemment, il demanda en toute humilité & avec gemissements, que [1] le saint Confesseur priast la misericorde de Dieu pour ses fautes passées, afin que par son intercession, il plust à nostre Seigneur d'effacer la tache des pechez qu'il avoit commis. Estant party de là, comme il prenoit son divertissement à la chasse dans la forest [2] de Cotze, il se trouva surpris d'une fiévre qui l'obligea de retourner à [3] Compiegne, où comme il se vid pressé de la maladie, il se prit à dire. [4] *Vva! qui pensez-vous que soit ce Roy celeste, qui oste la vie à de si grands Roys?* Il mourut dans cét ennuy-là. Et ses quatre fils le porterent avec grand honneur à Soissons, où il est inhumé dans l'Eglise de S. Medard: il mourut l'année d'apres que son fils Chramne eut esté brûlé.

22. Chilperic apres le decez de son pere, se saisit de ses tresors, qui estoient en sa maison de Bresne, & les alla porter aux François, qu'il crut avoir le plus de credit & d'authorité pour le maintenir dans la puissance où il aspiroit, & les ayant adoucis par de grands presents, il s'en alla aussi-tost à Paris, où il occupa le siege du Roy Childebert: mais il ne le pût garder bien long-temps: car ses freres ayant reüny leurs forces ensemble le chasserent de là. Et ainsi tous les quatre, je veux dire

SUR LE XXI. CHAP. 1 *Que le S. Confesseur priast.* Voila l'usage de la priere des Saints, dans le sixiéme siecle, qui suppose bien qu'elle estoit beaucoup plus ancienne dans l'Eglise.

2 *La forest de Cotze*, ou de Cotie, laquelle se trouve seulement nommée en ce lieu-cy, sans que nous puissions dire precisément quel nom elle peut porter aujourd'huy, si ce n'est qu'une vieille Chronique Françoise l'appelle *Cuise*, comme une partie de la forest retient encore ce nom-là.

3 *Compiegne.* Ce lieu fait bien voir que ceux-là se sont trompez, qui ont donné l'origine de Compiegne à Charles le Chauve, & que *Compedium* n'est nullement tiré de *Charolopolis*.

4 *Vua.* Ce n'est pas icy un nom propre, mais une interjection de la langue des François, du temps de Clotaire, comme qui diroit *Ha.* Et certes si c'estoit un nom propre, il y auroit dans le Texte, *Vua, quid putas*, & non pas, *Vva! quid putatis*, &c. La mort de Clotaire échut en 562. & selon d'autres en 558.

SUR LE XXII. CHAP. 1 *A Bresne.* Il y a dans le Texte, *in villa Brannaco*, ou comme d'autres Editions le portent, *in villa Brinaco* Qu'on interprete pour Bresne, qui est aupres de Soissons.

haribert [2] Gontran, Chilperic & Sigibert, se partagerent le Royaume selon la part legitime que chacun eux en devoit obtenir. Le sort donna le Royaume de hildebert à Charibert, & Paris pour son siege : à Gonan le Royaume de Chlodomer qui avoit son siege à)rleans : Chilperic eut le Royaume de son pere, dont Capitale estoit Soissons : & le Royaume de Thierry t donné à Sigibert qui établit son Trône à Metz.

23. Apres la mort du Roy Clotaire, [1] les Huns jetterent dans les Gaules, contre lesquels Sigibert mit ne armée sur pied : & les ayant combatus, il les vainuit, & les mit en fuite. Mais depuis leur Roy fit amié avec luy par l'entremise de ses Ambassadeurs. Or omme Sigibert eut des affaires à démesler avec ces ens-là, [2] Chilperic son frere s'empara de la Ville de heims, & d'autres Villes qui appartenoient à Sigibert. e qui fut la semence d'une guerre civile. Mais Sigibert tant retourné victorieux de la guerre des Huns, toura teste du costé de Soissons, dont il se rendit Maistre, y trouva Theodebert fils de Chilperic, duquel il se sai: & le relegua dans le bannissement. Il fit en suite la uerre contre Chilperic, & l'ayant vaincu & mis en iite, il reprit les Villes qu'il luy avoit ostées, fit garer Theodebert fils de Chilperic à Pontigon, où il passa ne année entiere. Mais comme il avoit de l'honnesteté : de la courtoisie, il luy donna force presents, & le nvoya ainsi à son pere sans luy avoir fait de mal, ayant neantmoins auparavant fait obliger par serment,

2 *Gontran.* Il y a *Guntchramn* : mais cette pronontiation est rude, & y suivy celle qui est le plus en usage.

VR LE XXIII. CHAP. 1 *Les Huns.* Il y a *Chuni*, qui sont les esmes que les Huns : c'est pourquoy j'ay suivy la prononciation qui est la us aisée & la plus connuë.

2 *Chilperic son frere s'empara de la ville de Reims.* Mais il faut bien rearquer que ce ne fut pas pour s'y aller faire sacrer, comme il ne le fut point on plus que ses freres, parce que veritablement la coutume n'en estoit pas core introduite ; mais pour usurper une Ville qui n'estoit pas du Royaume Soissons, & appartenoit à Sigibert Roy de Mets, quoy que Soissons fust ns la Province de Reims, & assez proche de cette ville là.

3 *Pontigon.* Il y a, *apud Ponticonem Villam.*

qu'il n'entreprendroit jamais rien contre luy : mais enfin il manqua de parole & ne garda point ſes promeſſe à cauſe des vices qui ſe déborderent de toutes parts.

24. Le Roy Gontran ayant obtenu ſa part du Royaume, comme ſes freres, oſta du Patriciat Agricola, & fit Patrice un homme qui eſtoit d'une taille avantageuſe, appellé Celſe, fort de bras & d'eſpaules, orgueilleux en paroles ; mais qui parloit à propos, & qui eſtoi grandement verſé aux connoiſſances de la Iuriſprudence, quoy que d'ailleurs il fuſt tellement avare, qu'il ne faiſoit point de ſcrupule de ravir les biens de l'Egliſe, & de ſe les approprier. Et certes, comme il eut une foi oüy lire dans l'Egliſe [1] une leçon du Prophete Iſaye où il eſt écrit. *Malheur à ceux qui ajoûtent maiſon à maiſon, & champ à champ, juſques à la borne du lieu* on aſſeure qu'il s'écria : *C'eſt fort mal à propos que ce malheur ſe dit à mon ſujet & au ſujet de mes enfans.* Il laiſſa un fils apres luy, qui donna la plus grande partie de ſes biens aux Egliſes que ſon pere avoit dépoüillées.

25. Gontran qui fut certainement un bon Roy, pri pour ſa Concubine une fille appellée Venerande, qu eſtoit née dans la ſervitude, & qui appartenoit à l'un de ſiens, de laquelle il eut un fils appellé Gondebaud Depuis il épouſa [1] Mercatrude fille de Magnaire. Il envoya ſon fils Gondebaud à Orleans, mais bien-toſ apres Venerande qui portoit envie à Mercatrude, depuis qu'elle eut un enfant, eſſaya de le faire mourir, & on tient meſme qu'elle le fit empoiſonner. Mais par un juſte jugement de Dieu, elle perdit auſſi ſon fils, & en

SVR LE XXIV. CHAP. 1 *Vne Leçon du Prophete Iſaïe.* C'e dans le livre de ce Prophete, au 5 ch. v. 8 Ce qui ne ſe liſant point aujourd'hu dans le Rituel, donne bien ſujet de croire que les lectures qui ſe faiſoient anciennement des ſaintes Eſcritures dans l'Egliſe, pour l'inſtruction du peuple n'eſtoient pas ſi entre-coupées qu'elles le ſont à préſent, ou qu'on y liſoit le Livres de ſuite, ou que les partages eſtoient differents de ceux qui y ſont préſent.

SVR LE XXV. CHAP. 1 *Mercatrude fille de Magnaire.* Il y e a qui liſent *Marcatrude fille de Maquaire*, & qui diſent *Gombaud*, au lieu d Gondebaud, ou Gondebalde.

ourut la haine du Roy, qui la quitta pour ce ſujet-là
meſme: dont le regret la ſaiſit de telle ſorte, qu'elle en
mourut. Et apres la mort de Mercatrude, le Roy épou-
Auſtrigilde ſurnommée Bobile, de laquelle il eut
eux fils, Clotaire & Clodomir.

26. Pour le Roy [1] Charibert, il épouſa Ingober-
e, de laquelle il eut une [2] fille, qui depuis fut mariée
à Prince de Kent. Alors Ingoberge avoit à ſon ſervice
eux filles d'un pauvre homme, l'aiſnée appellée Mar-
oüefe veſtuë en Religieuſe, & la ſeconde [3] Merofle-
e, dont le Roy devint fort amoureux. Elles eſtoient
lles, à ce qu'on diſoit, d'un ouvrier en laine. Mais In-
oberge eſtant dévenuë jalouſe de ce que ces filles
toient aimées du Roy, elle fit venir ſecrettement leur
ere en ſon logis pour y travailler, & rendre par meſme
oyen ſes filles mépriſables au Roy ſon époux. Si bien
ue cét homme eſtant occupé à la beſogne, elle appella
Roy, pour luy faire voir l'employ de ſon beau-pere.
haribert qui s'imagina qu'on luy vouloit faire voir
uelque nouveauté agreable, apperceut de loin cét
omme, qui faiſoit des bandelettes de laine. Ce que le
oy trouva ſi mauvais, qu'il repudia Ingoberge, & prit
femme Meroflede. Il en prit encore une autre, fille
un Berger, appellée Theodegilde, de laquelle on dit
u'il eut un fils, qui fut porté du ventre de ſa mere au
mbeau.

Du temps de ce Roy, [4] Leonce ayant aſſemblé les
veſques de ſa Province dans la ville de Xaintes, dé-

SVR LE XXVI. CHAP. 1 *Le Roy Charibert.* D'autres liſent
iplement *Haribert*, ou *Aribert*, comme le nomme Aimoin.

2 *Vne fille mariée à un Prince*, &c. Elle s'appelloit Adilberge, ou Berte,
on Bede & Vignier, & fut mariée avec Ethelbert Roy de Kent dans la
and'Bretagne, & non pas Roy de Scandinavie ou de Norvege, comme l'é-
t du Tillet: Ce Roy qui de Payen fut converty à la Foy Catholique par les
ſuaſions de ſa femme, mourut en 617. & laiſſa pour fils & pour ſucceſſeur
bald, qui fut un Roy fort vicieux.

3 *Meroflede.* Ce nom ſignifie *Mirefleur.*

4 *Leonce.* Ce n'eſt pas le premier, c'eſt le ſecond de ce nom Eveſque de
rdeaux, de famille illuſtre de la Province d'Aquitaine, fils d'un Senateur,
i avoit épouſé une fille du ſang de l'Empereur Arcadius, appellée Placidine,

posa [5] Emerius de son Evesché, soutenant qu'il n'a-voit pas esté canoniquement promû à cette dignité : car il n'avoit obtenu pour cela que le decret du Roy Clotaire, pour estre beny sans la participation du Metropolitain, qui estoit absent. Ayant donc esté ainsi déposé, [6] ils donnerent leur consentement commun pour Heraclius Prestre de la ville de Bordeaux, lequel ils envoyerent avec des lettres souscrites de leurs mains au Roy Charibert. Et passant par Tours, il declara comme la chose s'estoit passée au bien-heureux Eufrone : & le pria d'y souscrire aussi, & d'y donner son approbation : mais le saint Prelat ne le voulut pas faire. Si bien que le Prestre vint à Paris pour trouver le Roy, & luy dit ; [7] *Sire, je viens faire la reverence à vostre glorieuse Majesté, & [8] le siege Apostolique luy envoye abondance de salut & de prosperité.* Le Roy l'interrompit, *N'avez vous point esté à Tours,* luy dit-il, *pour m'apporter des recommandations du [9] Pape de ce lieu-là? Vostre pere Leonce,* luy dit le Prestre, *vous envoye le salut, avec ses Evesques Comprovinciaux, pour vous faire sçavoir qu'Æmulus (car c'est ainsi qu'on appelloit Emerius dans son*

ainsi que nous l'apprenons des Poësies de Fortunat. Estant Evesque il souscrivit au 4. Concile d'Orleans en 541. au 5. d'Orleans, & aux 2. & 3. de Paris en 555. & 557. & présida au sien pour la déposition d'Emerius, en 563. Voyez ce qu'en dit encore saint Gregoire, dans son livre de la gloire des Martyrs, au chap. 65.

5 *Emerius.* C'est le 7. Evesque de Xaintes, deposé de son siege en 563 pour y estre monté du seul consentement du Roy, sans avoir eu le suffrage du Clergé, du peuple, & du Metropolitain.

6 *Ils élurent d'un commun consentement.* Cecy fait voir l'usage & la liberté des Elections, où les suffrages du Roy estoient aussi admis, en la présence de l'Evesque Metropolitain : car c'est ainsi qu'on nommoit seulement les Evesques des Eglises Metropoles, & non pas Archevesques, comme on a fait depuis.

7 *Sire, ie viens faire la reverence.* Il y a simplement *Salue Rex gloriose* qui ne se peut rendre ainsi mot à mot, que de tres-mauvaise grace.

8 *Le siege Apostolique.* C'est donc ainsi qu'un Prestre parle d'une assemblée d'Evesques à Xaintes, où présidoit Leonce, qui en estoit Metropolitain ou bien il appelle siege Apostolique, l'assemblée des Evesques de la Province de Bordeaux.

9 *Du Pape de cette Ville-là?* C'est à dire de l'Evesque de Tours appellé Eufrone, selon le stile d'alors, d'appeller indifferemment les Prelats, Evesques & Papes : car ce nom-là n'estoit point alors singulier au Pontife Romain qui s'appelle toûjours luy-mesme *Evesque.*

*fance (a esté chassé de son Evesché, parce que les Con-
itutions Canoniques n'ont pas esté observées en son éle-
ion pour l'Eglise de Xaintes. C'est pourquoy ils vous
ivoyent leur sentiment unanime sur ce sujet, pour met-
e un autre en sa place, afin de servir d'exemple à ceux
ii violent les Constitutions canoniques, & qu'ils en
ient regulierement repris & chastiez, & que la puis-
ance de vostre Regne s'estende jusqu'à la fin des siecles.*
Comme il disoit ces choses, [10] le Roy s'en émut de co-
re, & fit oster Heraclius de sa presence, & commanda
u'on le chassast honteusement, & qu'il fust envoyé en
cil dans un chariot plein d'épines, usant de ces propres
ermes; *Penses-tu qu'il ne reste aucun des enfans du
Roy Clotaire, qui fasse garder les choses que son pere a
ablies? Et ceux-cy entreprendront insolemment de dé-
oser un Evesque qu'il avoit fait?* Aussi-tost envoyant
es personnages de sainte vie, il fit restablir l'Eves-
ue de Xaintes en son siege, & voulut qu'ils fussent
ccompagnez de quelques-uns de ses Chambel-
ns, lesquels exigerent vne amande de mille écus
or de l'Evesque Leonce, & la firent payer aux au-
es Evesques, à proportion de leurs revenus, pour
anger ainsi l'injure qu'ils avoient faite à la me-
noire de son pere. Quelque temps apres, le Roy prit à
mme Marcouëfe sœur de Meroflede, au sujet dequoy
un & l'autre [11] furent excommuniez par l'Evesque S.
Germain. Mais comme le Roy ne voulut point quit-

10 *Le Roy s'en émut de colere.* Parce qu'il fut aisément persuadé que son
thorité estoit choquée par une conduite si extraordinaire, ne faisant point de
oute que la dignité Royale n'eust la puissance toute entiere, de faire les Eves-
es à l'ordination pres. C'est pourquoy l'Evesque de l'Eglise Metropolitai-
de Tours ne fut point de l'avis de Leonce Evesque de Bourdeaux, en quoy
saint Autheur de cette Histoire ne fait point aussi de scrupule de le loüer,
en que les suffrages de ceux qui avoient droit dans les Elections, fussent
outez.

11 *Furent excommuniez.* C'est à dire privez des Sacrements, par le Pasteur
 la ville où le Roy faisoit sa résidence, par S. Germain Evesque de Paris,
ui se trouve nommé le vingtiéme entre les Evesques de cette ville-là, & cé-
bre par sa sainteté, qui mourut le 28. jour de May de l'année 576. dont les
artyrologes font mention. Cét excellent Prelat avoit pris naissance dans
 ville d'Autun.

ter cette femme, [12] elle mourut, ayant esté frappée par un juste Iugement de Dieu. Et peu de temps apres, le Roy Charibert finit aussi ses jours. Apres son decez Theodegilde l'une des Reines, envoya des Ambassadeurs expres au Roy Gontran, par lesquels elle s'offroit elle-mesme à ce Prince pour estre sa femme. A qui le Roy fit cette réponse: *Qu'elle ne fasse point de difficulté de me venir trouver, & d'apporter avec elle tout ce qu'elle a de plus précieux. Ie la recevray pour ma femme, & ie la feray grande en authorité sur les peuples, afin qu'elle soit beaucoup plus honorée avec moy, qu'elle ne l'a esté avec mon frere, qui vient de mourir.* Elle fut ravie de ce compliment: Et s'estant munie de tout ce qui luy appartenoit, elle le vint trouver. Ce que le Roy considerant; *Il est bien plus à propos*, dit-il, *que ces tresors soient par devers moy, que de demeurer entre les mains de cette femme, qui n'estoit pas digne certainement d'épouser mon frere.* Alors le Roy luy osta beaucoup de choses de toutes les grandes richesses qu'elle luy fit voir, & luy en laissa fort peu, l'ayant releguée dans un Monastere d'Arles. Mais cette Dame ne pouvant souffrir que fort mal-aisément les jeûnes & les veilles qu'on luy faisoit observer mal-gré qu'elle en eust, rechercha par des Envoyez secrets la protection d'un certain Goth, à qui elle promit de l'épouser s'il la menoit en Espagne, & que si elle sortoit du Monastere avec ses richesses, elle le suivroit par tout. Le Goth qui n'en fit point de doute, luy promit de la mener où elle voudroit. Et comme elle eut donné ordre à tout son équipage, & qu'elle pensoit promptement sortir du Monastere, l'Abbesse anticipa son dessein par son industrie. Elle découvrit son artifice, & la retint prisonniere, apres l'avoir battuë & traitée avec toute la rigueur imaginable, & luy fit souffrir beaucoup de maux tant qu'elle véquit.

12 *Elle mourut*, &c. Pour punition de son peché, & du peché du Roy, lequel estoit double, parce qu'il n'est pas permis d'épouser les deux Sœurs, & sur tout l'une & l'autre estant vivantes. liv. 18.

27. Quant

27. Quant au Roy Sigibert, voyant que ses freres avoient pris des femmes indignes de leur grandeur, & qu'ils s'estoient mesmes abaissez jusques-là, que d'avoir épousé des servantes, il envoya une Ambassade en Espagne avec de grands présents, pour demander en mariage Brunichilde [1] fille du Roy Athanagilde. C'estoit une fort belle Princesse, qui travailloit en perfection aux ouvrages ausquels les Dames se peuvent occuper avec bien-seance. Elle estoit honneste & de bonnes mœurs, prudente & bien avisée, & parloit agreablement. Son pere qui n'eut garde de la refuser à une recherche si honorable, l'envoya au Roy Sigibert avec de grands tresors. Le Roy ayant fait assembler les Seigneurs de sa Cour auprés de luy, & fait faire des aprests somptueux pour les nopces, il la prit pour épouse avec de grandes réjoüyssances. Mais parce qu'elle estoit Arrienne de creance, elle fut convertie par la predication des Prestres, & par les exhortations mesmes que le Roy luy fit: car enfin elle confessa la sainte Trinité en unité, receut l'onction du Chresme, & persevera jusques à la fin de ses jours, dans la Confession Catholique de Iesus-Christ.

28. Chilperic qui vid cela, & qui en fut touché, quoy qu'il eust déja plusieurs femmes, demanda neantmoins [1] Galsuinthe sœur de Brunichilde, ayant donné sa parole par ses Ambassadeurs, qu'il quitteroit les autres, s'il obtenoit une femme de cette qualité, & qui fust digne de luy. Son pere recevant ces promesses, luy destina sa fille avec de grands biens, comme il avoit accordé l'autre à son frere. Galsuinthe estoit l'aisnée de Brunichilde. Et quand elle fut arrivée auprés du Roy Chilperic, elle y fut receuë en grand honneur: Et toutes les ceremonies du mariage ayant esté accomplies, le Roy l'aima cherement, ayant apporté avec elle de

SVR LE XXVII. CHAP. 1 *Brunichilde.* On l'appelle communément *Brenehaut.*

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Galsuinthe*, ou *Galsuende.* On dit aussi *Galsonthe.*

grands tresors. Mais enfin, à cause de l'amour de Fredegonde, qu'il avoit auparavant épousée, il s'émut un grand divorse entr'elles. Cette Princesse s'estoit premierement convertie à la foy Catholique, & avoit receu [2] l'onction du Chresme. Et comme elle se plaignoit au Roy qu'elle recevoit continuellement des injures, disant, *qu'elle ne s'appercevoit point d'avoir aucune dignité auprés de luy, dans l'honneur qu'elle avoit de luy appartenir*, elle luy demanda, que luy abandonnant les tresors qu'elle avoit apportez, il luy permist de retourner libre en son pays. Ce que le Roy, *qui ne demandoit pas mieux*, mais qui dissimuloit en cela son sentiment, l'appaisa par de douces paroles. Enfin il commanda qu'elle fust meurtrie de coups par un de ses gens, & la trouva morte dans son lict. En suite de quoy, Dieu fit paroistre une grande vertu. Car une lampe allumée, qui estoit suspenduë à une corde devant son sepulchre, s'estant détachée comme d'elle-mesme, tomba sur le pavé comme sur une chose molle, sans que la lampe se rompist, d'où il ne se répandit que la moitié de l'huile: ce qui ne se put faire de la sorte, sans une espece de miracle au jugement de tous ceux qui le virent. Cependant le Roy l'ayant pleurée apres sa mort, reprit Fredegonde. Ce que ses freres ayant attribué aux artifices de cette femme, voulant croire qu'elle avoit fait mourir la Reine, le chasserent luy-mesme de son Royaume. Or Chilperic avoit alors trois enfans de la Reine Andouëre sa premiere femme, Theodebert, dont nous avons fait mention cy-devant, Meroüée, & Clovis. Mais retournons à nostre propos.

29. Les Huns s'efforçoient encore de se jetter dans les Gaules, quand Sigibert leur opposa une armée puissante, & marcha contr'eux hardiment: Et, comme il

2 *L'onction du Chresme.* Cette onction du Chresme se doit entendre toujours de l'onction des Cathecumenes pour la Confirmation, qui s'administroit aux Adultes incontinent apres le Baptesme, & non pas de l'onction du Sacre des Roys.

urent prests de combattre, les Huns instruits aux Arts nagiques, firent voir aux troupes de Sigibert des fantô-nes divers, qui les mirent en déroute. Comme l'armée le Sigibert prenoit donc la fuite, il se trouvoit enfermé l'Ennemis de tous costez, & eust esté arresté, si estant ien fait de sa personne, & parfaitement agile, il n'eust n suite vaincu par adresse ceux qu'il n'avoit pû surmon-er par la force. Car leur ayant fait des presents, il me-agea une secrette alliance avec leur Roy, & la fit de elle sorte, qu'ils s'obligerent reciproquement de ne se oint faire la guerre de leur vie l'un à l'autre. Ce qui luy ourna à beaucoup plus de loüange que de reproche. Le Roy des Huns qui fit aussi beaucoup de presents au Roy igibert, s'appelloit [1] Cagan : & c'est ainsi que s'ap-elloient tous les Roys de cette Nation.

30. Le Roy Sigibert se voulant rendre Maistre de ville [1] d'Arles, fit commandement aux Auvergnats e prendre les armes, & de marcher sous la conduite du Comte Firmin qui estoit leur Gouverneur. Mais 'un autre costé Audouëre vint avec une Armée : & -tost qu'ils furent entrez dans la ville d'Arles, ils pre-erent le serment pour le party du Roy Sigibert. Ce ui estant venu à la connoissance du Roy Gontran, il y nvoya le Patrice Celse avec un armée, lequel prit en assant la Ville d'Avignon, & vint assieger Arles : puis yant reconnu l'armée du Roy Sigibert, qui estoit dans ville, l'Evesque [2] Sabaude parla en cette sorte aux oupes Royales. *Sortez dehors, & combattez : car si*

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Cagan*, ou *Chagan*. C'est à dire Roy, langage des Huns. Ce qui ne se trouve point ailleurs.

SVR LE XXX. CHAP. 1 *Arles*. C'est une Metropole des G u. , proche de l'embouchеure du Rhosne dans la Mediterranée, du costé de Provence, autrefois Colonie de la sixiéme Legion, appellée *Legion des Sol-ts Sextaniens*. Le Poëte Ausone l'a celebrée dans ses Poësies.

. *Sabaude*. C'est le 21. Evesque d'Arles, dans le Catalogue des Eves-es de cette Eglise-là, où il est nommé *Sabaudus*, qui estoit fils d'un Patri-n appellé Placide, dont le Pape Pelage fait mention dans la 8 Epistre, & i est nommé personnage Apostolique dans la vie de sainte Rusticule Ab-sse, ayant souscrit aux Conciles d'Arles, 5. de Paris, 2 & 4. de Valence, & Mascon, aux années 554. 573. 584. 585. Il mourut en 586.

vous demeurez enfermez dans l'enceinte de nos murs, vous ne sçauriez ny vous y defendre vous mesme, ny conserver la Ville. Que si, avec l'aide de Dieu, vous estes victorieux, nous vous garderons la foy que nous vous avons promise. Et si au contraire les autres gagnent sur vous la victoire, vous trouverez toûjours les portes ouvertes pour vous recevoir. Ayant esté trompez par cette ruse, ils sortirent tous des portes, & se mirent en bataille. Mais ayant esté surmontez par l'armée de Celse, comme ils voulurent se retirer dans la Ville, ils trouverent les portes fermées. Et se sentant l'épée dans les reins, tandis que ceux de la Ville les battoient par devant à coups de pierre, ils tirerent du costé du Rhosne, où s'estant mis sur leurs boucliers, ils s'efforcerent de gagner la rive opposite : mais la violence de l'eau en suffoqua plusieurs. Et certes le Rhosne fit alors aux peuples d'Auvergne, ce qui se lit que le Simoïs fit autrefois aux Troyens, quand ils furent assiegez par les Grecs.

[3] *Où Simoïs sanglant roule aux flots maritimes*
Tant d'armets, tant d'écus, tant de corps magnanimes;
On vid peu de nageurs qui se peussent sauver
Et du gouffre profond échapper le danger.

Aussi à grand' peine peurent-ils se sauver à la nage avec le secours de leurs boucliers, pour gagner l'autre rive. Estant donc denuez de leur bagage, & n'ayant plus de chevaux, ils se retirerent comme ils peurent en leur pays ; mais ce ne fut pas sans un grand deshonneur. On donna toutefois passeport à Firmin & à Andouëre pour s'en retourner. Et alors perirent en cette occasion force peuples d'Auvergne, dont partie furent noyez, & plusieurs furent passez au fil de l'épée. Ainsi le Roy Gon-

3 *Où Simois sanglant.* Cecy est de Virgile, dans son 1. livre de l'Eneide, quand il fait parler Enée au milieu de la tempeste.

——— *Vbi tot Simoïs, correpta sub vndis*
Scuta Virûm Galeasque & fortia corpora voluit.

Et seize Vers en suite, le Poëte ajoûte.

Apparent rari nantes, in gurgite vasto.

Ce que nostre Autheur qui écrit de memoire, joint icy ensemble.

ran s'estant rendu Maistre de la ville d'Arles, remit :elle [4] d'Avignon en la puissance de son frere, selon 'habitude qu'il avoit prise de donner toûjours à tout le nonde des marques de sa bonté.

31. Vn grand prodige parut alors dans les Gaules au Chasteau de [1] Tournon, situé au bord du Rhosne sur ine montagne, qui ayant rendu je ne sçay quel mugissement pendant l'espace de soixante jours, enfin cette nontagne fut separée d'une autre qui la joignoit, & omba dans la riviere avec les hommes, les Eglises, les naisons, & tout ce qu'il y avoit de richesses, dont le :ours de l'eau regonfla contre-mont : car elle estoit renfermée de montagnes de chaque costé, & couloit entre es deux avec rapidité comme un torrent. Estant donc venuë à inonder la rive qui estoit fort élevée, elle renversa tout ce qui s'y trouva. Puis l'eau s'estant haussée prodigieusement, elle vint à crever, & débonda contrebas : & par une soudaine & violente inondation, elle mporta avec elle les hommes & les animaux qu'elle fit perir, comme elle avoit fait dans la partie d'enhaut. Elle démolit les maisons, & entraisna le bestail, abatant & renversant tout ce qu'elle trouva sur le rivage jusques la ville de [2] Gene. Et certes plusieurs ont témoigné, qu'il y eut une si grande abondance d'eau, qu'elle se jetta dans la Ville par dessus les murailles. Dont il n'y a

4 *Avignon.* Cette ville sur le Rhosne, où elle a un pont de 1343. pieds de ongueur, & de 18. arches, *est appellée venteuse, & sans vent veneneuse* : & ut retirée par Sixte IV. de la Province de Vienne, pour estre faite Metropole ur les villes de Carpentras, de Cavaillon, & de Vaïson, en l'an 148.

SVR LE XXXI. CHAP. 1 *Tournon.* Que S. Gregoire appel- *Tauredunum*, qu'on a depuis nommé *Turnonum*, ayant à l'opposite un eu appellé *Tinurtium*, qui est *Tin*, dont Aurelius Victor a parlé dans son eptimius Severus, où cét Empereur combatit contre Albinus. Il y a un Proerbe du païs qui se dit de ces deux Villes ou Chasteaux. *Entre Tin & Tournon, ny paist ny brebis ny mouton.* Tournon est du Diocese de Valence.

2 *Gene.* Appellée en quelques Editions *Ienoba* ou *Ianoba*, & en celle que ay suivie *Genua*. Ce qu'il ne faut pourtant point entendre de *Geneve*, qui appelle *Geneva* : car si de Tournon le Rhosne eust regonflé jusques à Geneve, il auroit non seulement noyé Lion, mais la pleine & les montagnes de Daufiné. Ce lieu ne se doit donc pas entendre de Geneve, mais de quelque utre place sur le Rhosne inconnuë à présent, beaucoup plus proche de Tournon que n'est pas Geneve, qui en est fort éloigné.

pas lieu de douter, parce que (comme nous l'avons déja dit) le Rhosne se precipite entre des montagnes assez resserrées, & que n'ayant pas d'espace pour s'écarter de part ny d'autre, il choqua rudement les rochers qui estoient tombez dans son lict, & mit tout en pieces. Ce qui s'estant passé de la sorte, trente Moines du lieu où estoit le Chasteau qui fut renversé, s'y vinrent presenter, pour creuser la terre qui estoit demeurée, lors que la montagne bouleversa dans la riviere, & l'ayant creusée, ils trouverent du cuivre ou du fer. A quoy s'estant aussi occupez, ils ouyrent encore un mugissement de la montagne, comme celuy qu'on y avoit entendu quelques jours auparavant. Mais s'estant arrestez là pour assouvir leur brûlante avarice, la partie de la montagne, qui n'estoit pas encore entierement abatuë, se renversa sur eux, & les ensevelit de telle sorte en les accablant de ses ruines, qu'on ne les a jamais veus depuis. Semblablement aussi, devant la ruine qui survint en Auvergne, beaucoup de prodiges étonnerent cette Province-là. Car fort souvent trois ou quatre grandes clartez parurent auprés du Soleil, que les gens de Village appelloient Soleils; *Voilà trois ou quatre Soleils au Ciel*, disoient-ils. Toutefois le premier jour d'Octobre [3] le Soleil parut tellement obscurcy, qu'il n'y eut pas la quatriéme partie de son disque qui fust luisante; mais il paroissoit hideux & decoloré, comme s'il eust esté envelopé ou caché dans un sac: Et l'Estoile que quelques-uns appel-

3 *Le Soleil obscurcy.* Cette Eclypse extraordinaire est bien digne d'estre observée, aussi bien que la Comete dont il est parlé en suite, qui parut une année sur l'horison, l'Eclypse se pouvant bien prévoir par les Ephemerides; mais la Comete n'ayant point de regles certaines pour se manifester de temps en temps aux yeux des hommes, soit qu'elle s'engendre comme les méteores, soit qu'elle fust aussi ancienne que les autres Astres qui nous paroissent au Ciel. Mais il y a cela de bien remarquable, que si les Cometes sont aussi éloignées de nous que le sont les Estoiles du Firmament (comme il n'y a guéres moins de raison de le croire que d'en douter) il faut qu'elles soient plus grandes que le Soleil, ou peut-estre mesme autant que le monde Solaire, Ce qui est presque inconcevable; sans quoy il ne nous seroit pas possible de voir aucune des Estoiles du Firmament, qui sont fort élevées au dessus de Saturne, & de telle sorte, que l'espace depuis Saturne jusques au Firmament, ne se peut mesurer.

ent Comete, parut en ces quartiers là une année en-
iere avec [4] un rayon qui ressembloit à une épée, & on
euſt dit que le Ciel eſtoit tout en feu, parmy beaucoup
d'autres ſignes qui furent veus en ce temps-là. Dans l'E-
gliſe de Clermont, comme on diſoit Matines à une
grande feſte, [5] une Aloüette y entra qui étaignit tous
les luminaires allumez, mettant ſes aîles deſſus & avec
tant de viſteſſe, qu'on euſt pû croire qu'ayant eſté mis
en la main d'un ſeul homme, ils euſſent eſté étains dans
l'eau tout à la fois. Puis cette Aloüette ayant paſſé ſous
le voile du grand Autel, elle en voulut éteindre [6] la lam-
pe, mais elle en fut empeſchée par les portiers, qui la
tuerent ſur le champ. Vn autre oyſeau en fit autant des
lampes qui eſtoient allumées dans l'Egliſe de S. André.
La peſte venant incontinent apres en ce pays-là, il y eut
une ſi grande mortalité, qu'on ne ſçauroit compter les
perſonnes qui y moururent : & certes les ais pour fai-
re des bieres eſtant venuës à manquer, on enſeveliſſoit
des dix corps ou plus dans une ſeule foſſe : & on compta
pour un ſeul Dimanche [7] trois-cent obſeques dans la

4 *Vn rayon qui reſſembloit à une Eſpée.* Peut-eſtre veut-il dire la queuë de la Comette, qui paroiſt en diverſes manieres. Mais quoy qu'il en ſoit, ce rayon doit eſtre ſoutenu de quelque corps épais, tel que ſeroit au moins un air chargé de nuages. Ou plutoſt, il faut qu'il y ait proche de la Comette force corps opaques, dans la diſtance que nous voyons cette queuë étenduë, ſans quoy il ſeroit comme impoſſible qu'elle pûſt arreſter noſtre veuë : & , ſi cela eſt ainſi, ces corps doivent eſtre encore d'une prodigieuſe grandeur, comme ils le ſont en effet, en comparaiſon du corps de la Comette, quoy que celle-cy fuſt infiniment plus grande que la Terre, ſuppoſé qu'elle fuſt auſſi haute que les Eſtoiles du Firmament, leſquelles pourroient eſtre autant de Soleils, c'eſt à dire de corps lumineux par eux-meſmes, comme l'eſt le corps du Soleil, & non pas comme les corps de la Terre & de la Lune, qui ne ſont reſplendiſſants que par des clartez empruntées.

5 *Vne Aloüette.* Il y a *Corydalus*, ou, ſelon d'autres Editions, *Coradalus quam Alaudam vocamus.* Mais ie ne me ſuis pas mis en peine d'expliquer ce mot du Texte, puiſque l'Autheur l'interprette luy-meſme.

6 *Voulant éteindre la lampe.* Il y a *Cincidelem extinguere voluit*; ce mot ſignifiant proprement un ver luiſant, ou du bois pourry, qui luit dans la ſaiſon que l'on coupe les bleds : mais il n'y a pas lieu de douter que ce mot ne ſe prenne icy pour la lampe ſuſpenduë devant l'Autel, ſelon l'uſage que nous en avons encore aujourd'huy.

7 *Trois-cent corps morts.* C'eſt beaucoup pour un jour dans une ſeule Egliſe de Clermont : ce qui donne ſujet de croire que cette ville là eſtoit beaucoup plus grande & plus peuplée qu'elle ne l'eſt à préſent.

ſeule Egliſe de S. Pierre. Tout cela par une mort ſubite; & ſi-toſt que la tumeur paroiſſoit à l'aine ou ſous l'aiſſelle à quelqu'un en forme de Serpẽt, le venin en eſtoit ſi préſent, qu'il faiſoit perdre tout ſentiment, & oſtoit la vie deux ou trois jours apres. Alors mourut le [8] Preſtre Caton : car pluſieurs s'eſtant retirez pour ſe ſauver d'une ſi dangereuſe contagion, il enſeveliſſoit le peuple, diſoit des Meſſes ſans craindre le peril du mauvais air, & ne s'éloigna jamais de ce lieu-là. Certainement ce Preſtre fut plein d'humanité, & fut charitable vers les pauvres : & ie croy que cela meſme luy a ſervy de remede contre ſon orgueil. Pour l'Eveſque Cautin, qui avoit apprehendé ſi fort la peſte, qu'il s'en eſtoit fuy en divers lieux; ſi-toſt qu'il eut eſté de retour à la ville, il fut ſurpris du meſme mal, & [9] rendit l'eſprit le Vendredy de la Paſſion de Noſtre-Seigneur : & à la meſme heure mourut auſſi ſon Couſin Tetradius. Alors les Villes de Lion, de Bourges, de Châlon, & de Dijon, furent grandement dépeuplées par la meſme maladie.

32. En ce meſme temps, le Roy Athanagilde eſtant mort en Eſpagne, Leuva avec ſon frere Leuvihelde prit le Royaume : & quand Leuva fut decedé, Leuvihelde ſon frere l'occupa ſeul. Celuy-cy ayant auſſi perdu ſa femme épouſa la mere de la Reine Brunichilde appellée [1] Gunſvinthe, ayant déja deux fils de ſa premiere femme, l'un deſquels épouſa la fille de Sigibert, & l'autre la fille de Chilperic. Leuvihelde partagea également ſon Royaume à ſes deux enfants, faiſant mourir tous ceux qui avoient accoutumé de ſe défaire des Roys, ſans en laiſſer pas-un ſeul de [2] ceux qui font de l'eau contre la paroy.

8 *Le Preſtre Caton.* L'éloge qui ſe lit icy de ce Preſtre, fait bien voir que s'il n'euſt pas eſté ſi cupide d'honneur qu'il l'eſtoit, comme cette Hiſtoire le fait bien connoiſtre dans les 5. & 6. chap de ce livre : il eſt certain qu'il avoit du merite, & qu'il eſtoit digne de l'Epiſcopat qu'il avoit tant deſiré.

9 *Cautin rendit l'eſprit.* Ce fut le 26. jour de Mars de l'année 571.

SVR LE XXXII. CHAP. 1 *Gunſvinthe*, autrement *Grandiſuvinthe.*

2 *De ceux qui font de l'eau contre la paroy.* C'eſt à dire *des maſles*, par

35. Quand l'Empereur [1] Iuſtinian fut mort à Con-
antinople, Iuſtin qui obtint l'Empire apres luy, fut
itierement adonné à l'avarice, ayant le dernier mépris
n'on ſçauroit avoir pour les pauvres, & traittant ſi
al les Senateurs, qu'il ne faiſoit point de ſcrupule de
s dépoüiller. Il brûloit d'une ſi grande convoitiſe d'a-
aſſer des richeſſes, & avoit ſi grand peur de les per-
re, qu'il faiſoit faire des coffres de fer, dans leſquels il
naſſoit ſon or & ſon argent. On dit auſſi qu'il tomba
ns l'hereſie Pelagienne. Et peu de temps apres, il
rdit le jugement. Mais il aſſocia [2] Tibere Ceſar,
ur maintenir dans ſon obeïſſance les Provinces qui
y eſtoient ſujetes. Celuy-cy eſtoit enclin à la Iuſtice,
avoit pitié des pauvres, auſquels il faiſoit de grandes
mônes, il diſcernoit l'équité avec un grand jugement,
t heureux à gagner des victoires, &, ce qui paſſe tou-
s ces choſes-là, il fut veritablement Chreſtien. Enfin
Roy Sigibert envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur
ſtinian pour luy demander la paix, c'eſt à dire Vvari-
ire François, & Firmin du pays d'Auvergne, leſ-
els s'en allerent par mer, & quand ils furent arrivez
Conſtantinople, ils eurent audiance de l'Empereur,
en obtindrent tout ce qu'ils demanderent. Ils ne re-
urnerent pourtant point dans la Gaule que l'année
ivante. Apres ces choſes-là [3] Antioche d'Egypte, [4] &
Apamée de Syrie, qui ſont de grandes Villes, furent
iſes par les Perſes, & leurs Citoyens furent emme-

e façon de parler aſſez ordinaire des ſaintes Eſcritures, à quoy noſtre Au-
ur fait alluſion.

SUR LE XXXIII. CHAP. 1 *L'Empereur Juſtinian.* Il mou-
le 13 du mois de Novembre, eſtant aagé de 85. ans, en 565. ayant regné
ans 8. mois 13. jours.

2 *Il aſſocia Tibere.* Ce fut en la 9. année du Regne de Iuſtin, qui mourut
mois d'Aouſt de l'année 579. & Tibere depuis ſa mort regna ſeul quatre
s apres la mort de Iuſtin.

3 *Antioche d'Egypte.* Cette Ville eſt proprement aujourd'huy celle d'A-
. D'autres tiennent que c'eſt Alexandrie, & non pas l'Antioche de Syrie.

4 *Apamée de Syrie.* Elle eſt ſur le fleuve Oronte, & c'eſt la meſme que
nys appelle Pharnaſque. Belon dit que c'eſt une ville appellée mainte-
nt *Hamous*, ou *Hama*, ſelon Leon Clavius.

nez captifs. Alors l'Eglise de [5] S. Iulien Martyr d'An-tioche fut brûlée par un grand embrasement. Or en c mesme temps-là les Perses & les Armeniens vinren trouver l'Empereur Iustin, avec force presents d'estof-fes de soye tissuë avec de l'or, pour demander son amitié au sujet de l'Empereur des Perses qui estoit irrité contr eux : car il leur avoit envoyé des Ambassadeurs pou leur demander s'ils garderoient inviolablement l'allian ce qu'ils auoient avec luy ? A quoy ils répondirent *qu'ils garderoient leur promesse.* Les Ambassa-deurs repliquérent. *En cecy nous connoistrons que vou estes soigneux de conserver son amitié, si vous adore le feu, comme ils l'adorent.* Comme le peuple eut ré-pondu; *nous ne ferons jamais cela,* l'Evesque qui estoi present, dit ; *Qu'elle Divinité y a-t-il au feu, pou vous obliger de l'adorer? Dieu l'ayant creé d'ailleurs pou l'usage des hommes, lequel s'allume de choses combu-stibles, & qui s'esteint par l'eau, qui brûle s'il est ap-pliqué contre certaines matieres, & qui s'esteint de luy-mesme s'il est negligé ?* L'Evesque disant ces choses & autres semblables, les Ambassadeurs enflammez d courroux, le chargerent d'injures & de coups de baston Et le peuple d'un autre costé voyant que son Prela estoit tout plein de sang, se rua sur les Ambassadeurs & les battant à outrance, ils les assommerent. Puis c mesme peuple, comme nous l'avons déja dit, demand l'amitié de cét Empereur.

34. Or [1] Palladius fils du Comte Brittian & d Cesaria, merita d'obtenir du Roy Sigibert le Comt

5 *S. Iulien martyr d'Antioche.* Il y a de l'apparence que c'est celuy-mesme qui souffrit à Antioche sous Diocletian avec sainte Basilisse Vierge femme, qui garda sa virginité avec son Espoux, & dont la Feste se célebre 9. de Ianvier, dont fait mention le Martyrologe Romain. Et Procope da son 2 livre de la guerre des Perses, dit qu'il y avoit de son temps une Egli celebre à Antioche, du nom de S. Iulien Martyr.

SUR LE XXXIV. CHAP. 1 *Palladius fils de Brittian,* ou Britannus. Tout ce qui est contenu dans ce Chapitre, & dans le suivant, ne trouve pas dans toutes les Editions; mais il s'est trouvé dans un vie Exemplaire.

'une ville du [2] Givauldan. Mais il y eut un grand ebat entre luy & l'Evesque Parthenius, qui donnoit e grandes traverses au peuple : car bien souvent il chareoit l'Evesque d'injures, & d'oprobres, luy imputant es crimes atroces, & ravissoit cependant les biens de Eglise, & dépoüilloit les Ministres. D'où il arriva ue cette contention venant à croistre, comme ils fuent un jour appellés en presence du Prince *Sigibert*, & ue là, se faisant divers reproches l'un contre l'autre, alladius appella l'Evesque, *mol & effeminé*, *où sont*, ıy dit-il, *vos marys*, *avec lesquels vous vivez avec tant 'infamie & de dissolution?* Mais la vangeance divine ıastia bien-tost l'insolence de ces paroles contre un restre *du Seigneur*. Car l'année suivante, Palladius ui fut chassé [3] de son Gouvernement, retourna à Clerıont, & Romain fut mis en sa place. Or s'estant l'un : l'autre rencontrez un jour à Clermont, comme ils querreloient, Palladius ouyt dire que le Roy Sigibert devoit faire tuer : Mais bien-tost apres on découvrit ıe cela estoit faux, & que Romain en avoit inventé discours. Alors cét homme en fut tellement épouınté, & tellement saisi, qu'il donna sujet de croire ı'il se vouloit tuer de sa propre main : Et, quoy que sa ere & son cousin Firmin eussent toûjours l'œil sur y, de peur qu'il n'executast le mauvais dessein qu'il 'oit conceu, par un ressentiment tres amer, si est-ce ı'apres une intervalle de quelques heures, s'estant débé de la presence de sa mere, & se voyant seul dans chambre, il tira son épée, mit ses pieds sur la garde, dressa la pointe du fer contre sa poitrine, qui l'ayant fóncée dans l'une de ses mammelles, luy vint sortir rriere le dos auprés de l'une des épaules. Puis ayant

: *Du Givauldan.* Il y a, *in urbe Gaballina.* Les Gabales estoient des ıples de la premiere Aquitanique, sur les confins de la Gaule Narbonnoise, nt la Capitale peut avoir esté la ville de *Lodesve* selon la pensée de Vigner. ıutefois Belle-forest interprette *Gaballum* par *Gavachs* ; mais c'est la vilde Mande, sous la Metropole de Bourges.

3 *De son Gouvernement.* Il y a, *Comitatu suo.* D'où il paroist que ce : les Anciens appelloient *Comitatus*, estoient des Gouvernements.

repris ses esprits, il fit la mesme chose à l'autre mammel le, & de ce coup-là tombant par terre, il rendit l'es prit. Dont nous nous sommes étonnez, comme d'u crime enorme commis par une suggestion diabolique Car la premiere playe estoit suffisante de le faire mourir si le mauvais esprit ne l'eust fortifié [4] pour acheve une si damnable entreprise. Sa mere y accourut dem morte, & se laissa tomber sur le corps de son fils. Tout la famille en mena aussi un grand deüil. Toutefois o le porta au Monastere [5] de Chrosne, pour y estre in humé; mais non pas dans la sepulture des Chrestien comme aussi ne merita-til [6] pas qu'on celebrast de Messes pour luy. Ce qu'il ne luy arriva point sans dou te pour autre sujet, que pour l'injure qu'il avoit faite l'Evesque Parthenius.

35. Alboin Roy des Lombards qui avoit épous Chlotosinde fille du Roy Clotaire, ayant quitté so pays, s'alla jetter dans l'Italie avec quatre mille Lom bards, se proposant d'y établir sa demeure, & d'y fair demeurer ses troupes; c'est pourquoy elles s'y achemi nerent avec leurs femmes & leurs enfans. Quād ils y fu rent entrez, ils y demeurerent toûjours rodant çà & l l'espace de sept ans, où ils pillerent les Eglises, massa crerent les Prestres, & assujettirent tout le pays sou leur puissance. Clotosinde femme d'Alboin estant de cedée, il en épousa une autre, de laquelle peu de temp auparavant il avoit tué le pere. C'est pourquoy cett femme ne pouvant aimer son mary, en haine d'un

4 *Pour achever une si damnable entreprise.* C'est une chose bien damn ble à la verité de se tuer soy mesme. Mais, selon les sentiments du Paganism la resolution de ce miserable homme dans son desespoir, eust esté admir comme une action heroïque, & d'une force extraordinaire; & en cela mesm en quelque façon plus considerable que l'action de Caton, quand il se déch ra les entrailles, si son motif eust esté aussi genereux.

5 *Au Monastere de Chrosne.* Il y a, *ad Monasterium Chronensium*, *Chronense*, dont nous ne sçaurions dire precisément quel Monastere se pe est-ce à présent.

6 *Il ne merita pas qu'on celebrast des Messes pour luy.* Voila donc d lors l'usage des Messes pour les morts, aussi bien que de n'ensevelir pas l infideles & les impenitents, avec les Chrestiens fideles.

tion si funeste, elle n'attendoit que l'occasion de van-
:r l'injure qu'il avoit faite à son pere. D'où il arriva
ı'estant devenuë amoureuse de l'un de ses domesti-
ıes, elle empoisonna son mary, qui estant mort, elle
:nfuit avec le domestique ; mais ayant esté pris l'un &
ıutre, ils furent mis à mort. Et les Lombards éleu-
nt un autre Roy.

36. Evnius surnommé Mummol, obtint la dignité
: Patrice, du Roy Gontran. Nous dirons quelque
ıose de son origine. Mais il nous la faut reprendre
: plus haut. Il fut fils d'un certain Peoue de la ville
Auxerre, qui en eut le Gouvernement de son temps.
t, comme il eut envoyé son fils avec présents vers le
oy, pour en obtenir la continuation, le fils ayant of-
rt les présents de son pere, le brigua pour luy-mesme,
supplanta son pere au lieu de le servir, & de l'aider
: son secours. De là, s'estant elevé par degrez, il mon-
au comble des honneurs. Si bien que les Lombards
:stant jettez dans les Gaules, Amat Patrice, qui de-
ıis peu avoit esté mis en la place de Celse, s'en alla
ıntre eux avec toutes ses forces ; mais il tourna le dos
ıns le combat, & y fut tué. Et on dit que les Lom-
ırds y firent une si terrible boucherie des Bourgui-
ıons, qu'il ne seroit pas possible de sçavoir le nombre
: ceux qui y furent défaits. Les Lombards estant donc
ıargez de butin, se retirerent en Italie. Ce qui s'e-
ınt passé de la sorte, Eunius Mummol fut rappellé par
Roy, qui l'honora de la dignité de Patrice. Puis les
ombards venant encore à se jetter dans les Gaules, où
s s'avancerent jusques à [1] Musci-Calme, qui est un
eu proche de la ville [2] d'Embrun, Mummol y fit aussi

SVR LE XXXVI. CHAP. 1 *Musci Calme.* Il y a, *usque Mus-
ıs Calmes*, qui est un lieu ainsi appellé par nostre Autheur, aupres d'Em-
un, où Mummol mit les Lombards en fuite. Paul Diacre lit *Mustiascal-
os*, en un seul mot.

2 *Embrun.* Cette Ville Metropole des Alpes maritimes, appellée *Ebredu-
um*, ou *Ebrodunum Caturigum* par les anciens Geographes, est marquée
ıns la quatriéme Viennoise.

marcher l'armée avec les Bourguignons ; & quand i eut enfermé les Lombards, ayant fait couper des ar bres par les détours des chemins, il s'alla ruër su eux, en tua plusieurs, & en prit quelques-uns prison niers qu'il envoya au Roy, qui les dispersa en diver lieux, quelques-uns s'estant pourtant échappez par l fuite, qui en allerent porter les nouvelles en leur païs.

37. Deux freres Evesques, [1] Salone & Sagitaire se trouverent en cette guerre, non pas estant munis d la Croix celeste, mais armez de salades & de cuirasse mondaines, où l'on tient qu'ils en tuerent plusieurs d leur main : ce qui est beaucoup plus fâcheux. Ce fut e cette occasion-là que Mummol remporta sa premier victoire. Puis les Saxons qui estoient venus en Itali avec les Lombards, se jetterent dans les Gaules, & s'e stoient campez au dessous du territoire [2] de Riez, autour d'un village appellé *Staplon*, d'où ils faisoient de courses dans tout le païs, autour des Villes, pillant l campagne, emmenant des prisonniers, & faisant pa tout le dégast. Dont Mummol ayant esté averty, fi marcher son armée de ce costé-là, & les chargea si furieusement, qu'il en tua plusieurs milles ; & ne cess point de tuer jusques au soir, que la nuict vint à les separer. Il surprit les Ennemis, qui ne sçavoient rien d sa venuë, & qui ne s'estoient nullement défiez de ce qu s'estoit passé. Le lendemain les Saxons s'estant r'alliez, se mirent en bataille. Mais par l'entremise de Envoyez de part & d'autre, la paix se fit : & des présent ayant esté offerts à Mummol, ils quitterent leur butin,

SVR LE XXXVII. CHAP. 1 *Salone & Sagitaire Evesques.* Le premier d'Embrun, & le second de Gap, desquels il sera parlé plus amplement au 20. chap. du 5. livre. On dit *Salonius* ou *Saluinus*, pour l'Evesque d'Embrun, qui fut un méchant homme, aussi bien que son frere.

2 *Riez* Du mot *Rejus*, ou *Rejensis Civitas*, de la Province d'Aix en Provence, dans un bon & agreable païs. Les peuples de cette Ville-là appellez aussi *Regenses* par Sidonius, dans une Epistre qu'il écrit au *Pape Patiens*, Evesque de Lion.

3 *Staplon.* D'autres lisent, *Stalpon*, ou *Stalbon*, ou *Stablou*, qui est aupres de Riez, & qui se prend mesme par quelques-uns pour la ville de Riez.

s'en allerent avec leurs prisonniers, apres qu'ils eu-
nt fait serment de retourner dans les Gaules pour le
:vice des Roys, toutes les fois qu'ils en seroient con-
ez. Les Saxons s'en estant donc retournez en Italie,
ec leurs femmes & leurs enfans, ils se resolurent de
ntrer dans les Gaules, pour y estre r'établis par le
édit du Roy Sigibert, s'ils estoient bien receus aupres
: luy. Ils se partagerent en deux bataillons, l'un des-
ıels vint par Nice, & l'autre par Embrun, tenant ve-
:ablement la route qu'ils avoient suivie l'année d'au-
ravant, & se r'assemblerent dans le païs d'Auvergne :
r c'estoit alors le temps des moissons, & tous les fruits
ce païs-là estoient encore sur la terre. Quand les Sa-
ns furent donc arrivez en ces quartiers-là, ils se parta-
rent les bleds entre eux devãt que d'estre batus, & n'en
ent point de part à ceux qui avoient labouré les chãps.
tant arrivez au bord du Rhosne pour le passer, & pour
ranger dans les païs de l'obeïssance de Sigibert, Mum-
ol se présenta devant eux, & leur dit; *Vous ne passerez
int le Rhosne: vous avez ravagé les terres du Roy,
on Seigneur, vous en avez pris tous les bleds & le be-
il, vous en avez brûlé les maisons, & coupé les vignes
les oliviers. Vous ne passerez point que vous n'ayez
tisfait à toutes ces choses. Sans cela vous ne m'échap-
rez pas, & ie vous feray tous passer au fil de l'espée,
ec vos femmes & vos enfans, pour vanger l'injure
e vous avez faite au Roy Gontran mon Seigneur.*
lors estant intimidez, ils donnerent force argent pour
redimer, & eurent le passage libre. Ainsi, ils vin-
nt en Auvergne, & c'estoit alors le Printemps. Ils
rtoient des pieces de cuivre gravées pour des pieces
or, que chacun prenoit pour de l'or fin, tant elles
toient bien contrefaites, par un secret que je ne sçau-

4 *Nice.* Cette Ville, qui est Episcopale de la Province d'Embrun, est au
.d des Alpes du costé de l'Italie. Cimele ou Cimies, qui estoit aussi au re-
s une ville Episcopale, a depuis esté reünie avec l'Eglise de Nice, des E-
ts du Duc de Savoye.

rois deviner. D'où vient que plusieurs y furent attr
pez, & donnerent de l'or pour du cuivre, ce qui f
de grand prejudice. Les Saxons estant venus vers
Roy Sigibert, furent rétablis au mesme lieu, d'où i
estoient premierement sortis.

38. Dans le Royaume de Sigibert, Iovinus Go
verneur de la Provence, ayant esté retiré de l'honne
de ses emplois, Albinus fut mis en sa place. Ce qui f
cause d'une grande inimitié entr'eux. Des Navires esta
arrivez d'outre mer, [1] dans le port de Marseille, d
hommes de l'Archidiacre Vigile, déroberent à l'insc
de leur Maistre soixante & dix Vases, qu'on appelle vu
guairement [2] *des Outres*, lesquels estoient pleins d'h
le. Or comme le marchant eut connu qu'on l'avc
volé, il entreprit d'en faire une diligente perquisitic
pour trouver s'il y avoit moyen, en quel endroit on a
roit caché ce qu'on luy avoit pris. Et comme il s'en ir
formoit, il ouyt dire, que les gens de [3] l'Archidiac
Vigile avoient commis ce larcin. Dont l'Archidiac
ayant esté averty, il s'informa du fait, & trouva qu'
estoit vray. Au sujet de quoy, il commença non pas c
le publier; mais de l'excuser, disant; *Il n'est jama*

SVR LE XXXVIII. CHAP. 1 *Des Navires estant arriv d'outre-mer dans le port de Marseille.* Le Texte porte. *Advenientibus Cataplum Massiliensium navibus trans-marinis.* Ce qui ne se trouve p neanmoins dans les autres Editions, où il n'y a simplement que ces mot *advenientibus trans-marinis.* Mais la difficulté est d'interpreter icy le m *Cataplum*, dont j'avoüe ingenuëment que j'ignore la propre signification, de ce que je l'ay traduit par *Port de Marseille*, n'est que par conjecture, a tendant qu'il me vienne d'autres lumieres pour l'intelligence de ce mot, q pourroit bien estre un abbreviatif de *Catapultum*, qui est une sorte de M chine de guerre, qui se pourroit prendre icy pour *rampart* ou *boulevart*, cor me il y en a quelquefois aupres des ports. Mais je ne voudrois pas faire tr de fondement là dessus.

2 *Des Outres.* Il y a dans le Texte *Orcas*, & non pas *Vtres*, qui sont pr prement des Outres; & le mot *Orca* signifie une espece de Vase ou de va seau, où l'on met des figues pour les conserver, d'où vient le diminutif *Orc la*, sans parler de ce que ce mesme mot *Orca* signifie une espece de Balein car il n'est pas question de cela en cét endroit.

3 *Archidiacre.* Le principal des Diacres: car il y en avoit plusieurs da l'Eglise pour le ministere des choses sacrées, & pour le soin des temporelle appartenant à la mesme Eglise, dont les Evesques ny les Prestres ne se m loient nullement, & le nom aussi bien que l'usage d'Archidiacre, est plus a cien dans l'Eglise, que le nom d'Archevesque & d'Archiprestre.

sor

orty qui que ce soit de ma maison, qui eust osé commettre chose semblable. L'Archidiacre excusant ainsi ses ens, le Marchant s'en alla vers Albin, luy raconta la hose comme elle s'estoit passée & accusa l'Archidiacre our estre complice du crime. [4] L'Evesque venant le . jour de Noel dans l'Eglise, l'Archidiacre revestu une Aube [5] invita l'Evesque, selon la coûtume, d'al- r vers l'Autel, pour y celebrer la solemnité du jour, uand l'heure en fut venuë, mais tout aussi-tost lbin se levant de son siege empoigna l'Archidiacre, le retira d'auprés de l'Evesque, le foula aux pieds, & mit en prison : Pour lequel ny l'Evesque, ny les Ci- yens, ny quelque vieillard venerable que ce pust tre, ny la voix de tout le peuple, qui offroit caution ur sa personne, ne peurent jamais obtenir qu'il luy st permis d'officier en ce S. jour avec les autres, ny ue son accusation fust remise au jour suivant. Albin eut aucune crainte ny respect à cét égard de la sainte emnité, pour retirer ainsi un Ministre de l'Autel Seigneur. Que diray-je davantage ? Il condamna rchidiacre à l'amande [7] de quatre mille sols. Mais chose estant venuë à la connoissance du Roy Sigi- rt, par la sollicitation de Iovinus, le Roy ordonna 'Albin en feroit une satisfaction au quatruple.

39. Apres ces choses, trois Capitaines Lombards no, Zaban & Rhodane se jetterent dans les Gaules. no prenant la route d'Embrun, vint jusques à [1] Ma-

L'Evesque. Ce pourroit bien estre Theodore Evesque de Marseille, t il sera parlé en suite.

L'Archidiacre invita l'Evesque. Ce sont aujourd'huy des Prestres qui cette fonction vers les Evesques, ou tout au moins les Chantres des ses.

Albin le retira d'aupres de l'Evesque. Et ce qui suit fait voir une gran- iolence de la puissance seculiere sur une personne Ecclesiastique, quelque sé qu'il fust de crime. Sur quoy neanmoins l'Evesque ne se r'écrie point, n viole les droits & les privileges de l'Eglise, & ne fulmine point d'ex- munication contre le Iuge seculier, ny contre l'homme du Roy.

. *L'amande de quatre mille sols.* On a supputé que cela pouvoit revenir ux cent livres.

VR LE XXXIX. CHAP. 1 *Machaoville*, ou Machoville, s'il y core quelque lieu en Provence proche d'Avignon, qui porte ce nom là,

chaoville, qui eſt du territoire d'Avignon, que Mummol avoit obtenu du Roy en preſent, & campa en ce lieu-là. Zaban deſcendant par la ville [2] de Die, vint juſques [3] à Valence, où il fit loger ſes troupes. Et pour Rhodane, il vint à [4] Grenoble, où il dreſſa ſes pavillons. Amo, ſubjugua la Province d'Arles, avec les Villes qui ſont autour: & ſuivant ſon chemin juſques [5] à la Crau, qui confine le territoire de Marſeille, il dénua cette Province de gens & de beſtail, & ſe mit en eſtat d'aſſieger [6] la ville d'Aix, de laquelle ayant receu le poids de vingt-deux livres d'argent maſſif, il ſe retira. Rhodane & Zaban en firent autant aux lieux où ils eſtoient venus. Dont Mummol ayant eſté averty, fit marcher ſon armée, & prit la route de Grenoble, pour aller vers Rhodane. Mais comme ſon armée paſſoit fort malaiſément [7] la riviere de Liſere, un certain animal qui entra dedans, luy en montra le gué.

2 *La ville de Die*, autrefois Colonie des Romains, a eſté Epiſcopale, & ſon Egliſe eſt maintenant unie à celle de Valence, de la Province de Vienne. On l'appelloit *Dia*, comme qui diroit un lieu où Diane eſtoit autrefois reverée. Elle n'eſt qu'à deux lieuës de Valence, proche l'emboucheure de Liſere.

3 *Valence*. Qui fut auſſi une Colonie Romaine ſous le nom de *Iulia Valentia*, eſtoit une Ville des *Segalauniens* ſur le Rhoſne, à l'emboucheure de Liſere, & maintenant elle eſt du Daufiné dans la Province de Vienne, où il y a une Academie de lettres.

4 *Grenoble*, Qui prit ſon nom de l'Empereur Gratian, eſtoit auparavant appellée *Accuſium*, ayant eſté Colonie des Accuſiens, ſelon le témoignage de Ptolémée, au chap. 10. de ſon 2. livre. Elle eſt ſituée au lieu où le Drac ſe vient perdre dans Liſere. C'eſt une Ville Epiſcopale de la Province de Vienne, & aujourd'huy le Parlement de Daufiné.

5 *La Crau*. C'eſt le lieu que noſtre Autheur appelle *Lapideum Campum*.

6 *Aix*. C'eſtoit l'*Aquæ Sextiæ* des Anciens, Metropole de Provence dans la ſeconde Narbonnoiſe, où il y a Parlement & Vniverſité.

7 *La Riviere de Liſere*. Elle prend ſon origine au pied d'vn Rocher dans la Tarentaiſe, en vn lieu appellé *Furnil*, dans la Parroiſſe de *Teignes*, d'où elle coule vers Mont-meillan, où elle reçoit une Riviere appellée Aire, qui eſt *L'Aira*, dont Sidonius fait mention, & coule par la valée de la Morienne. Puis Liſere reçoit à S. Geniez la Riviere de Guye, qui paſſe au pied des montagnes de la grande Chartreuſe. En ſuite Liſere reçoit le Drac à Grenoble, d'où on dit de l'une & de l'autre; *Que le Serpent & le Dragon perdront un jour la ville de Grenoble*, entendant Liſere par le Serpent. Enfin Liſere qui eſt extremement rapide, ſe va décharger dans le Rhoſne à Valence, apres qu'elle a receu le Livron, & la Die. Et du Rhoſne & de Liſere, le Poëte Armoricain a dit dans le 4. livre de ſa Philippide.

Qu'on ne gaye jamais ces deux fleuves rapides,

par une permiſſion de Dieu toute ſinguliere. Ainſi l'ar-
mée paſſa ſeurement. Ce que les Lombards ayant con-
nu, mirent la main à l'épée, & coururent ſur eux; mais
les Lombards furent défaits en cette occaſion, & Rho-
dane ayant eſté bleſſé d'un coup de Iaueline, ſe ſauva
ſur le haut des montagnes, d'où en ſuite, avec cinq cent
hommes, qui luy eſtoient demeurez de reſte, il ſe jetta
dans les bois, & vint trouver Zaban par des lieux dé-
tournez, celuy-cy tenant alors aſſiegée la ville de Va-
lence. Il luy raconta tout ce qui s'eſtoit paſſé. Puis ayant
mis toutes choſes au pillage, ils retournerent enſemble à
Embrun, où Mummol vint au devant d'eux avec une
puiſſante armée. Ils ſe battirent vigoureuſement: mais
la défaite des Lombards y fut ſi ſanglante, que les Ca-
pitaines ſuivis de peu de ſoldats reprirent la route d'Ita-
lie. Eſtant arrivez [8] à Suze, ils y furent mal receus
par les habitans du lieu, à cauſe de Siſinnius Chef de la
milice de l'Empereur, qui demeuroit en cette Ville-là,
ayant appoſté un valet de pied, qui faignoit de venir de
la part de Mummol, dont il luy apportoit des lettres, &
le ſalua en ſon nom, diſant, *que Mummol n'eſtoit pas
loin de là*. Ce que Zaban ayant oüy, ne delibera pas
plus long-tẽps de ſortir de ſon poſte. Il ſe retira donc bien
viſte: & ſi-toſt qu'Amo en eut auſſi appris la nouvelle,
il trouſſa viſtement ſon bagage, & ſe mit en chemin
avec tout ſon butin: mais à grand' peine pût-il paſſer
eſtant ſuivy d'une fort petite troupe. Car la valeur de
Mummol les avoit effroyez.

40. Mummol fit pluſieurs exploits guerriers où il
fut victorieux. Et apres la mort de Charibert, quand
Chilperic ſe fut rendu Maiſtre des villes de Tours
& de Poitiers, qui eſtoient écheuës par un Traité de
paix au Roy Sigibert uny avec le Roy Gontram

8 *Suze*. Il y a grande apparence que c'eſt ainſi qu'il faut rendre *Sigu-
ſium*, ou *Sioſium*: car de prendre cela pour *Sion*, de la Province de la Ta-
rantaiſe, il n'y a point d'apparence, outre que Sion eſt le *Sedunum* des An-
ciens, & non pas *Siguſium*,

ſon frere, ils élurent Mummol pour remettre ces Villes ſous la domination de leur Seigneur legitime. C'eſt pourquoy Mummol eſtant venu à Tours, d'où il chaſſa Clovis fils de Chilperic, receut du peuple le ſerment de fidelité pour le party du Roy Sigibert, & fut à Poitiers, où Baſile & [1] Sigaire Citoyens de la Ville, luy voulurent tenir teſte: mais il les entoura de divers coſtez, les chargea furieuſement, les mit en déroute & les tua. Et ainſi, quand il fut entré dans Poitiers, il en receut le ſerment du peuple. Ces choſes que nous avons dites de Mummol, nous pourront ſuffire, attendant les autres choſes que nous dirons encore de luy, quand l'occaſion s'en offrira à propos.

41. Mais ayant à parler de la mort [1] d'Andarchius, il me ſemble qu'il ne ſera pas mal à propos, que je commence par ſa race & par ſon pays. Il fut donc, ainſi qu'on l'aſſeure, ſerviteur d'un Senateur appellé Felix, auprés duquel il fut mis pour le ſervir, & fut inſtitué dans les lettres avec luy, où il profita beaucoup, & fut parfaitement inſtruit dans l'intelligence des œuvres de Virgile aussi bien qu'au Livre des loix Theodoſiennes, & en l'art de calculer. S'eſtant enorgueilly de la ſcience qu'il avoit acquiſe, il commença de mépriſer ſon Maiſtre, & ſe mit en la protection du Duc Loup, lors que par le commandement du Roy Sigibert, il s'en alla à Marſeille. Et quand Loup revint de ce lieu-là, il fit commandement à Andarchius de le ſuivre, luy procura les bonnes graces du Roy Sigibert, & le mit à ſon service. Le Roy luy ayant donné des employs en divers lieux ne luy dénia point les moyens neceſſaires de faire la guerre. D'où ſe voyant comme élevé en grand honneur, il vint à Clermont, & là, il ſe fit amy d'Our Citoyen de la Ville. Cependant, comme il avoit d

SVR LE XL. CHAP. 1 *Sigaire*, ou *Sigarius*, d'autres Editions portent *Siagrius*.

SVR LE XLI. CHAP. 1 *Andarchius*. Ou, ſelon d'autres Editions *Andarcis*, & *Anparchius*, duquel il n'a rien dit encore juſques icy, il ſemble eſtre aſſez hors du ſujet.

l'esprit, le desir luy estant venu d'épouser la fille d'Ours, il cacha, ainsi qu'on dit, sa cuirasse dans un coffre des papiers, disant à la femme d'Ours; *Ie vous confie le tresor que j'ay amassé de plus de seize mille écus d'or qui sont dans ce coffre, lesquels pourront venir en vostre puissance, si vous me voulez donner vostre fille en mariage.*

[2] *A quoy ne force point tous les cœurs des Mortels,*
Des tresors amassez l'execrable famine ?

La femme qui fut assez simple pour croire ce qu'il luy disoit, luy promit sa fille en l'absence de son mary pere de la fille. Il s'en alla vers le Roy, pour luy demander la permission d'accomplir son dessein. Il l'obtint, & apporta un commandement du Roy au Iuge, qui luy fit épouser la fille, disant, *qu'il avoit donné des gages en depost* [3] *lors qu'il la fiança.* Mais Ours pere de la fille le nia, disant, *ny je ne connoy point qui vous estes, ny je n'ay rien receu de vous.* Ainsi le debat croissant, & les deux parties s'échauffant l'une contre l'autre, Andarchius fit appeller Ours devant le Roy. Et comme Andarchius fut venu à un village appellé [4] *Brenne*, il y chercha un autre homme qui portoit le nom d'Ours, lequel il amena secrettement vers l'Autel, & luy fit faire ce serment; *Ie jure par ce saint lieu, & par les Reliques des saints Martyrs, que si je ne vous donne pas ma fille en mariage, je vous payeray incessamment seize mille écus d'or.* Il y avoit des témoins cachez auprés de l'Autel, qui écouterent les paroles de cét homme;

2 *A quoy ne force point*, &c. Cecy répond en quelque sorte à ces paroles de Virgile, dans le 3. livre de l'Eneide.

——— *Quid non mortalia pectora cogis*
Auri sacra fames ? ———

Que ce Poëte écrit au sujet de l'avarice de Polymnestor Roy de Thrace, qui tua Polydore fils de Priam, pour avoir ses richesses.

3 *Lors qu'il la fiança.* Il ne paroist point icy que ces fiançailles, ny la ceremonie des Espousailles se fussent faites par le ministere des Prestres.

4 *Brenne.* C'est ainsi que Papyrius Masso interprette ce *Brennacum*, ou *Brannacum*, aupres de Fismes en Champagne, dans le Diocese de Reims. Aimoin en fait aussi mention en son 3. livre. Ie ne pense pas neantmoins que ce *Brenne* se doive prendre icy pour celuy de Champagne; mais pour quelque autre, qui est vers l'Auvergne, & assez proche de Clermont.

mais qui ne le virent point du tout. Alors Andarchius adoucit Ours le plus qu'il luy fut possible par de douces paroles, & le fit retourner en son pays, sans voir le Roy. Quand Ours l'eut quitté, Andarchius apporta devant le Roy le serment qu'il avoit fait, disant; *Ours a souscrit cecy en ma faveur. C'est pourquoy je supplie tres-humblement la gloire de vostre grandeur, de luy commander de me donner sa fille en mariage, ou qu'il me soit permis d'entrer en la possession de ses biens, jusques à ce qu'il m'ait rendu seize mille écus d'or.* Alors ayant obtenu un commandement du Roy, il retourna à Clermont, & le fit voir au Iuge. Ours s'en alla au territoire de [1] Vellauve, ses biens furent confisquez à Andarchius, qui s'en alla aussi à Vellauve: Et quand il y fut entré dans l'une des maisons d'Ours, il commanda qu'on luy apprestast le soupé, & qu'on luy chauffast de l'eau pour se laver. Mais les serviteurs ne voulant point obeyr à un si rude Maistre, il battit les uns à coups de baston, & les autres à coups de foüet: & en ayant frappé quelques-uns à la teste, il en sortit du sang. Ainsi toute la famille fut grandement troublée. Mais cependant on apresta le soupé, il se lava d'eau chaude, il s'enyvra, & se mit sur le lict, n'ayant avec soy que sept serviteurs. Luy & ses gens estant donc assoupis & étourdis des fumées du vin qu'ils avoient bû, Ours assembla sa famille, ferma les portes de la maison, serra les clefs: puis, ayant pris des gerbes de bled qui estoient proches de la maison, il les amoncella tout autour, & par dessus, si bien que la maison en estoit toute couverte. Et alors ayant mis le feu de divers costez, la maison à demy brûlée tomba sur ces miserables, qui s'éveillerent en mesme temps, & se prirent à crier; mais il n'estoit plus temps, on ne les écouta point, & furent brûlez tout vifs. Ours saisi de frayeur apres l'action qu'il avoit commise, se sauva dans l'Eglise de S. Iulien, fit des presents conside-

1 *De Vellauve.* N'est-ce point du païs de Velay? Il y a, *In Vellavum territorium.*

ables au Roy, & rentra dans la possession de tous ses biens.

42. [1] Clovis fils de Chilperic, ayant esté chassé de Tours, s'en alla à Bordeaux, où tandis qu'il sejourna, sans que personne luy donnast d'inquietude, un certain Sigulfe du party de Sigibert, se jetta sur luy, & l'ayant mis en fuite, il le courut à son de trompe, comme on court un cerf; mais de telle sorte qu'à peine pût-il trouver passage pour se retirer vers son pere. Il y retourna pourtant passant par Angers. Et, comme il y eut debat entre les Roys Gontram & Sigibert, le Roy Gontram fit assembler tous les Evesques de son Royaume à Paris, pour declarer qui avoit la verité de la Iustice de son costé. Mais afin que la guerre civile s'allumast de plus en plus, à cause de leurs pechez, ils differerent de les oüyr. Le Roy Chilperic enflamé de couroux, à cause de son fils aisné Theodebert, qui avoit esté pris par le Roy Sigibert, qui luy avoit fait serment de luy estre fidele, s'empara de ses Villes, c'est à dire de Tours, de Poitiers, & des autres Villes [2] qui sont au deçà de Loire. Chilperic venant donc à Poitiers, combatit contre le Duc Gondebaud, qu'il mit en fuite avec toutes ses troupes, & tua force gens. Il brûla aussi la pluspart des lieux de Touraine, & s'ils n'eussent point donné les mains pour un temps, toute la Province eust esté entierement ruinée. Puis s'estant remis en campagne avec son armée, il prit Limoges & Cahors, ruina les Provinces d'alentour, mit le feu dans les Eglises, tua les Ecclesiastiques, renversa les Monasteres, profana les Vierges sacrées, & desola tout. Si bien que nous pouvons dire qu'en ce temps-là, il y eut des gemissements plus grands dans les Eglises, qu'il n'y en eut du temps de la persecution de Diocletian.

SVR LE XLII. CHAP. 1 On a remarqué qu'il manque icy quelques Chapitres, lesquels ne se trouvent pas mesmes dans les vieux Exemplaires

2 *Au deça de Loire.* C'est à dire du costé de Tours & de Poictiers, qui sont du costé de l'Aquitaine, & non pas de la Celtique, où sont les Villes d'Orleans, de Chartres, & de Paris.

43. Nous avons encore grand ſujet de nous émerveiller, pourquoy tant de playes tomberent ſur ces Roys. Mais repaſſons un peu ſur les actions de leurs peres, & prenons garde à ce qu'ils font eux-meſmes. Ceux-là apres avoir oüy la predication des Preſtres, ſont ſortis des Temples profanes pour entrer dans les Egliſes, & ceux-cy raviſſent continuellement le bien des Egliſes: Ceux-là ont reveré de tout leur cœur les Preſtres de Dieu, ils les ont oüys; & ceux-cy, au lieu de les écouter, les perſecutent inceſſamment. Ceux-là ont enrichy les Egliſes & les Monaſteres, & ceux-cy les dépoüillent & les détruiſent. Que diray-je du [1] Monaſtere appellé *Late*, dans lequel il y a des Reliques de S. Martin? Vne troupe d'Ennemis eſtant arrivez en ce lieu-là, & ſe deliberant de paſſer la riviere qui en eſt proche, pour ſaccager le Monaſtere, les Moines leur crioient de loin; *Gardez-vous bien, barbares, de paſſer du coſté de deça: car c'eſt icy une cellule de S. Martin.* Pluſieurs ayant oüy ces paroles, furent touchez de la crainte de Dieu, & ſe retirerent. Toutefois il y en eut vingt qui n'eurent pas la crainte de Dieu devant les yeux, & qui n'eurent point de reſpect pour le ſaint Confeſſeur, ils ſe mirent dans un batteau, & quand ils furent paſſez de lautre coſté, ils battirent les Moines, à quoy l'eſprit ennemy les avoit pouſſez, ils renverſerent le Monaſtere: Et du butin qu'ils y firent, ils chargerent leur bateau: & quand ils s'y furent mis eux-meſmes, ils furent portez çà & là. Ils ſe ſervirent de leurs piques & de leurs javelots faute d'avirons: mais les ayant enfoncez dans l'eau, le vaiſſeau s'ouvrit par deſſous, & le fer des piques qu'ils tenoient contre leurs poitrines, leur entra dans le corps, ſi bien qu'ils ſe tuerent ainſi de leurs

SVR LE XLIII. CHAP. 1 *Le Monaſtere appellé Late.* Nous ne connoiſſons plus aujourd'huy ce Monaſtere, & ie ne me ſuis point apperceu que nos Geographes l'ayent obſervé. Mais ne ſeroit ce point une Egliſe du Dioceſe de Tours, dediée ſous le nom de S. Martin, dans vn lieu appelé *Ceran la latte*, vers une petite ville appellée *Ligueil*? Toutefois, comme il n'y a point de riviere proche, ie n'en ſçaurois auſſi appuyer la conjecture,

opres armes, un seul d'entr'eux tous excepté, qui les nçoit & qui les blâmoit de ce qu'ils saccageoient l'E-ise; car celuy-là ne fut point blessé. Que si quelqu'un time que cela se fit par hazart, qu'il prenne garde aussi mesme temps, qu'il fut le seul innocent entre plu-urs coupables du pillage qui avoit esté commis. Les oines les tirerent du fond de l'eau pour les ensevelir, restituerent à leur Monastere ce qu'ils avoient volé.

44. Pendant toutes ces choses, le Roy Sigibert fit endre les armes aux Nations qui sont au delà du hin, & les mit en corps d'armée, pour commencer ne guerre Civile & aller combatre son frere Chilpe-c. Ce qui estant venu à la connoissance de Chilperic, envoya des Ambassadeurs à son frere Gontram, & nsi ces deux freres s'unirent ensemble, avec serment ne s'abandonner point l'un l'autre. Le Roy Sigibert tant arrivé avec ses gens, & de l'autre costé Chilperic ttendant de pié ferme, le Roy Sigibert vouloit bien ruer sur son frere; mais il ne sçavoit pas comme il pas-roit la Saone, & manda sur ce sujet à son frere Gon-am, *Si vous ne donnez point passage à mon armée sur tte riviere, je me jetteray sur vous mesme.* Dont Gon-am ayant esté intimidé fit alliance avec luy, & ne le oubla point en son passage. Enfin Chilperic estant erty que Gontram avoit quité son party, pour pren-e celuy de Sigibert, decampa sur l'heure, & s'en alla sques au bourg [1] d'Avaloce du pays Chartrain. Si-bert le suivit jusques là, & luy offrit la bataille: mais Roy Chilperic craignant que par la défaite des deux mées, leurs Royaumes ne fussent détruits, demanda paix & rendit à Sigibert les Villes que Theodebert y avoit usurpées, le priant neantmoins de n'en rejet-r pas la faute sur les Habitans qu'il avoit assujetis in-stement à son pouvoir, par le fer & par le feu. Alors

IVRE LE XLIV. CHAP. I *Avaloce.* Ce lieu du païs Chartrain stant pas fort celebre, n'est pas aussi fort connu. Ce qui fait que ie ne sçau-s bien dire quel lieu ce peut estre maintenant.

aussi il brûla les Villages qui estoient autour de Paris ; pillant les maisons, saccageant les domaines, & faisant des prisonniers. Le Roy prioit bien qu'on ne fist point de telles choses : mais il ne pût reprimer la fureur des troupes, qui estoient venuës de delà le Rhin, & soufrit tout cela patiemment, jusques à ce qu'il pust retourner en son pays. Il y eut bien de ces gens-là qui murmurerét alors de ce qu'il avoit évité le combat : mais comme il estoit intrepide, on le vit aussi-tost à cheval, & se presentant à leur teste, il les appaisa tous par de douces paroles, & en fit lapider plusieurs quelque temps apres *pour servir d'exemple*. Mais il ne faut pas douter que de ce que la paix se fit sans combat, ce ne fut point [2] sans le secours de S. Martin. Et certes dés le jour mesme que cette paix se fit, trois Paralytiques furent guéris dans l'Eglise de ce Saint. Ce que Dieu aidant, nous traiterons dans les Livres suivans.

45. Ie ressens un déplaisir sensible d'avoir à faire le recit de tant de guerres Civiles. L'année suivante, Chilperic s'avisa encore d'envoyer des Ambassadeurs à Gontram son frere, pour luy dire ; *que mon frere vienne avec moy, afin que nous nous puissions voir, & qu'ayant fait la paix ensemble, nous poursuivions à outrance Sigibert nostre ennemy commun*. Ce qui s'estant fait ainsi, l'un & l'autre Roy s'estant vûs, & s'estant honorez de presents, Chilperic suivy de ses troupes, vint jusques à Reims mettant le feu par tout, & saccageant tout ce qui se presentoit devant luy avec une hostilité nompareille, Sigibert rassembla les troupes étrangeres qu'il avoit congediées, dont nous avons parlé cy-devant, & vint à Paris, pour aller faire la guerre à son frere : Et manda aux peuples du [1] Dunois & de Touraine, qu'il

2 *Sans le secours de S. Martin.* Ie ne voy pas bien le sujet pour lequel S. Martin a dû se montrer si favorable pour le secours de Sigibert ; mais quoy qu'il en soit, il paroist que l'Autheur a beaucoup d'inclination, de faire paroistre par tout le merite de l'intercession de ce Saint.

SVR LE XLV. CHAP. 1 *Dunois*, de la ville de Chasteau-du dans le païs Chartrain.

issent les armes contre Theodebert. Ce que ces peu-
es n'ayant pas voulu faire, le Roy y envoya Godegi-
e & Guntchram Capitaines en chef, qui marcherent
ntre luy avec une armée. La plus grande partie de ses
ns l'ayant abandonné, il demeura avec peu de mon-
; mais cela ne l'empescha pas d'en venir au combat,
d'y signaler son courage & sa valeur. Toutefois
heodebert y fut tué, &, ce qui est deplorable à dire,
 corps y fut dépoüillé apres sa mort. Puis estant levé
là par un certain Arnulfe, il fut lavé, & revestu
abits dignes de sa qualité, & fut porté à Angoulesme,
ur y estre ensevely. Cependant Chilperic ayant ap-
s que derechef Gontram s'estoit accommodé avec Si-
ert, s'alla renfermer à Tournay avec sa femme & ses
ans.

46. Cette année on vid courir dans le Ciel un éclair
qu'on en vid un devant la mort de Clotaire. Sigi-
t s'estant rendu Maistre des Villes qui sont autour
Paris, s'avança jusques à Roüen, & voulut remet-
toutes ces Villes-là mesmes au pouvoir des Ennemis.
is il en fut empesché par ses propres gens. Puis re-
rnant sur ses pas, il se rendit à Paris, où Brunichil-
le vint trouver avec ses fils. Alors les François, qui
ient esté autrefois du party de Childebert l'aisné,
oyerent des Ambassadeurs à Sigibert, afin que s'il
oit vers eux, il les receust en sa domination, & que
parant de Chilperic, ils l'établissent leur Roy. En-
dant cela, il envoya des gens pour assieger son frere
s la ville où il s'estoit r'enfermé, & se resolut aussi
aller en personne. Alors l'Evesque saint Ger-
n luy dit; *Si vous y allez sans dessein de tuer vostre*
e, vous en reviendrez victorieux & plein de vie.
ais si vous avez quelque autre pẽsée, vous y mourrez:
le Seigneur a parlé en cette sorte par la bouche de
omon: *Vous tomberez dans la mesme fosse que vous*

R le XLVI. Chap. 1 *Vous tomberez.* C'est dans les Pro-
s de Salomon, 26. 27.

creuserez pour vostre frere. A quoy il ne voulut poi entendre, à cause de ses pechez, *qui le détournerent* *ce dessein*. Or comme il fut au Bourg appellé [2] *Victr* les troupes s'assemblerent autour de luy, & l'ayant él vé sur un Bouclier, elles le saluërent, & le receure pour leur Roy. Alors deux jeunes hommes forts, arm de couteaux, qu'on appelle communément [3] *Scram saxes*. (La Reine Fredegonde les avoit fait enyvre pour estre plus hardis à faire l'entreprise criminelle laquelle ils s'estoient résolus pour luy plaire,) se tro vant aupres de la personne du Roy, & faisa semblant d'y estre pour quelque autre sujet, frappére le Roy par les deux costez. Il s'écria en tombant; incontinent apres il rendit l'esprit. Là aussi tomba Ca gisile, l'un des Gentils-hommes de sa chambre. Et Sig la qui estoit venu du païs des Goths, y fut déchiré. P ayant esté saisi par le Roy Chilperic, il eut toutes jointures du corps brûlées, avec des lames ardentes, finit sa vie, ayant esté cruellement demembré. Ce C regisile ne fut pas moins volage dans toutes ses actio qu'il eut de convoitise. Il estoit sorty de fort petite e traction; mais il estoit devenu grand par ses flatteri recherchant soigneusement le bien d'autruy, & tr vant des inventions diaboliques pour faire casser Testaments de particuliers, pour en profiter odieu ment. Aussi la fin de sa vie luy fut-elle si funeste, q ne luy fut pas possible, quand la mort le pressa, de d poser de sa derniere volonté, ayant souvent empes les volontez des autres. Chilperic se voyant en dan de sa vie, estoit en doute s'il en pourroit échapper non, jusques à ce que des gens envoyez expres, luy a

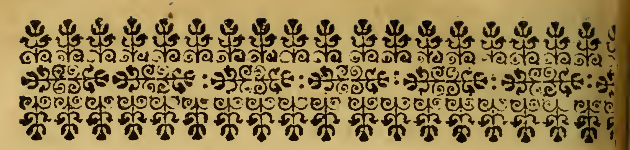
2 *Victri*. Ce n'est pas Victry le François, mais celuy que nous ap lons le brûlé, sur Marne. Le François porte ce nom là du Roy Françoi Et du second Aimoin fait mention dans le 14. chap. de son 3. livre, & da 51. de son 4. livre. Il y a un autre Victry qui n'est qu'à un quart de lieuë d luy-là, appellé *Victriacum Parthorum*, qui est Victry en Parthois, où la viere de Sault tombe dans la Marne.

3 *Scramasaxes*. C'est à dire en vieux langage François : *couteaux portent des playes mortelles*.

rterent des nouvelles de la mort de son frere. Alors tant de Tournay avec sa femme & ses enfants, il alla sevelir son frere, en un lieu appellé [4] *Lambres*. D'où suite il fut transporté à Soissons, dans l'Eglise de Médard, qu'il avoit bastie, & fut mis aupres de son re Clotaire. Il mourut en la 14. année de son Ree, & en la quarantiéme de son aage. Si bien que deis la mort de Theodebert l'aisné, jusques à celle de gibert, on compte 29. ans. Entre sa mort & lle de son neveu Theodebert, il n'y eut que . jours. Et quand Sigibert fut decedé, Childebert son ; regna pour luy. Or depuis le commencement du onde [5] jusques au Deluge, il y eut deux-mille deuxıt quarante-deux ans. Depuis le Deluge jusques à raham, on compte 942. ans. Depuis Abraham jusqes à la sortie des Enfans d'Israël de l'Egypte, il y a i2. ans. Depuis la sortie de l'Egypte, jusques au bâtient du Temple de Salomon, 480. ans. Depuis bâtiment du Temple jusques à sa désolation, & au nsport en Babylone, 361. an. Depuis le transport en bylone, jusques à la Passion de nostre-Seigneur, .8. ans. Depuis la Passion de nostre-Seigneur jusces au trépas de S. Martin, 412. ans. Depuis le tré; de S. Martin jusques à la mort du Roy Clovis, 112. ;. Depuis la mort du Roy Clovis, jusques à celle Theodebert, 37. ans. Et depuis la mort de Theodert, jusques au decez de Sigibert, 29. ans, qui sont en ıt, 5744. ans.

Lambres. Ce lieu qui estoit vers Tournay, *apud Lambres Vicum*, n'est nu que par ce seul passage de Gregoire.

Iusques au Deluge. Les années qu'il marque en suite, sont bien sel'opinion de quelques Anciens, qui se sont mépris dans la supputation des ées des Patriarches, mais non pas selon le sentiment de ceux qui se sont liquez avec plus de soin aux connoissances de la Chronologie, comme is l'avons déja remarqué sur la fin du 1. Livre.



LES CHAPITRE

du cinquiéme Livre.





L'HISTOIRE DES FRANCOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE CINQVIE'ME.

IL me fasche beaucoup d'écrire tant de guerres Civiles, qui ont travaillé les François, & qui ont affligé le Royaume [1] en tant de manieres diverses. Et dans ce temps-là mesme, qui est de pire, nous voyons bien ce que le Seigneur predit du commencement des douleurs. [2] *Le pere s'levera contre le fils, & le fils contre le pere, le frere ntre le frere, & le proche contre le proche.* Mais cert; l'exemple des anciens Roys les devoit avoir éton-

1 *En tant de manieres diverses.* I'ay usé de ces termes, au lieu d'écrire, *disitez de guerres Civiles*, comme il y a dans le Texte, parce que le tour e j'ay choisi, est plus élegant que de rendre mot pour mot, *Bellorum Civim diversitates.*

2 *Le Pere s'élevera*, &c. Ces paroles de nostre-Seigneur sont tirées de S. tth. 24. 7. & de S. Marc, 13, 12.

nez, lesquels se sont vûs aussi-tost défaits par leurs ennemis qu'ils se sont vûs divisez. Combien de fois [3] la Ville des Villes, cette Capitale du monde, ayant entrepris tant de guerres civiles, s'est elle veuë tomber en ruine ? Et si-tost que le feu de ces divisions fatales venoit à s'esteindre, on eust dit qu'elle se relevoit d'elle mesme de la terre où elle estoit tombée : mais, plust à Dieu, ô Roys *magnanimes*, que vous eussiez exercé vostre valeur dans les mesmes combats qui ont occupé vos peres, afin que les Nations effroyées de vostre concorde, fussent assujeties à vostre pouvoir. Ressouvenez-vous de ce que fit le genereux Clovis, la gloire & l'ornement de vos Victoires, quand il défit tant de Roys qui luy faisoient la guerre, qu'il mit en déroute les Nations qui luy estoient contraires, & qu'il assujetit les peuples de son pays, desquels il vous a laissé le Royaume entier, sans qu'on en ait rien osté. Cependant quand il faisoit cela, il n'avoit ny or ny argent dans ses coffres, comme vous en avez aujourd'huy dans les vostres. Que faites-vous ? Que desirez-vous ? Dequoy n'avez-vous point abondance ? Les delices [4] se gonflent dans vos Palais. Vous avez le vin dans vos caves, les bleds chargent vos greniers, l'huile ne defaut point dans vos grands vaisseaux, & l'or & l'argent emplissent vos palais. Vne seule chose vous manque, la grace de Dieu dont [5] vous avez besoin pour joüyr de la paix. Pourquoy faut-il que l'un ravisse le bien de l'autre ? Pourquoy convoite-t-il ce qui ne luy appartient pas ? Ie vous

3 *La Ville des Villes*. Il ne faut pas douter que ce ne soit Rome, qui s'est enfin ruinée d'elle-mesme par les guerres Civiles, ausquelles sont survenuës les étrangeres, qui ont achevé de la perdre.

4 *Les delices se gonflent*. Elles inondent vos Palais, estant d'ordinaire les mal-heureux fruits des prosperitez d'une longue guerre, dont le peuple profite rarement.

5 *Vous avez besoin de la grace de Dieu*. Comme s'il disoit, la grace de Dieu vous manque, qui n'est pourtant pas la Doctrine de quelques Theologiens, qui veulent que la grace de Dieu ne manque jamais aux hommes comme si Dieu estoit obligé de ne la dénier à personne, quoy que tous les hommes en ayent besoin, sans laquelle ils ne sçauroient faire aucune bonne œuvre.

rie donnez-vous de garde de ce que dit l'Apostre, *Si ous estes d'humeur à vous mordre & à vous devorer l'un autre, prenez garde que vous ne soyez consumez l'un ar l'autre.* Examinez soigneusement les écrits des Aniens, & vous verrez ce que les guerres Civiles engenrent. Considerez un peu ce qu'Orose écrit des Carhaginois, qui ayant dit qu'apres sept cent ans leur Ville it détruite, & leur Contrée fut entierement ruinée, joûte, *Qu'elle chose est-ce qui la pû conserver si longemps sinon la concorde? Qui la détruite apres tant de emps sinon la discorde?* Evitez donc la dissention. Ne ous engagez point dans les guerres Civiles, qui causeont vostre ruine, & qui desoleront vos peuples. Que ous faut-il esperer autre chose, sinon que quand vos oupes seront défaites, vous serez denuez de toute asstance, & puis tout d'un coup vous serez terrassez par os Ennemis? Que si la guerre Civile vous réjoüyt si rt dans la puissance Royale que vous avez, exercez elle-là que [6] l'Apôtre dit, *se passer dans le cœur de homme*, c'est à dire que l'esprit convoite contre la chair que les vices le cedent aux vertus: *Et quand vous rez libre*, dit-il, *rendez service à vostre Chef, c'est dire à Iesus-Christ, apres avoir esté esclave des vices, ui sont la racine de tous les maux.*

1. Quand donc le Roy Sigibert eut esté tué à Vitry, Reine Brunichilde demeuroit à Paris avec ses enns. Et si-tost que la nouvelle luy en eut esté aportée, e se trouva saisie de douleur & d'un deüil extreme, sçachant ce qu'elle avoit à faire. Le Duc Gundeud prit secrettement le petit Childebert fils du feu oy, & l'ayant sauvé de la mort, dont il estoit mena-, il fit assembler les peuples sur lesquels son pere avoit ercé la souveraine puissance, & le fit Roy, quoy qu'il st à peine accomply la cinquiéme année de son âge: commença son Regne le propre jour de Noel. Dés premiere année Chilperic vint à Paris: & s'y estant

[6] *l'Apostre dit.* C'est aux Galates 5. 17.

ſaiſi de Brunichilde, il la bannit à Roüen, & enleva tout ce quelle avoit apporté de richeſſes à Paris, & fit retenir [1] ſes filles à Meaux. Alors Rocolene vint à Tours avec les Manceaux, où il mit tout au pillage, & y fit des choſes abominables. Au ſujet de quoy, nous dirons de qu'elle ſorte il mourut, ayant eſté frappé par la vertu de S. Martin, qui voulut punir ſes crimes.

2. Chilperic envoya ſon fils Meroüée avec une armée à Poictiers. Mais ce jeune Prince négligeant les ordres de ſon pere, vint à Tours, où il paſſa les Feſtes de Paſques. Cependant ſon armée fit de grands dégats dans toute la Province : Il feignit en ſuite d'aller voir ſa mere, & fut à Roüen, où il prit toutes ſortes de privautez avec la Reine Brunichilde, & l'épouſa en ſuite. Ce que Chilperic ayant appris, & qu'il avoit contracté cette alliance contre les Loix Canoniques, parce que Brunichilde avoit eſté femme de ſon Oncle, il fut grandement affligé, & fit deſſein d'aller luy-meſme au plutoſt au lieu où il eſtoit. Mais le Prince & la Reine Brunichilde ſçachant qu'il les vouloit ſeparer, ſe refugiérent [1] dans l'Egliſe de S. Martin, qui eſt baſtie de planches de bois ſur les murailles de la ville. Le Roy y eſtant arrivé, eſſaya par beaucoup d'inventions ſubtiles de les en faire ſortir. Mais eux ſe défiant de ſes artifices, ne le voulurent pas croire. Toutefois il fit ſerment, & leur dit; *Que connoiſſant bien que c'eſtoit la volonté de Dieu, il n'avoit garde d'avoir la moindre penſée de travailler à leur ſeparation.* Ils ajoûterent foy au ſerment, & ſortirent de l'Egliſe. Auſſi les receut-il civile-

SVR LE I. CHAP. 1 *Ses filles.* Elles s'appelloient, l'une Ingonde, qui depuis épouſa Herminigilde Prince d'Eſpagne, & l'autre Clodoſuinde, qui depuis fut accordée à Autharis Roy des Lombards.

SVR LE II. CHAP. 1 *Dans l'Egliſe de S. Martin.* Il ne dit pas icy l'Egliſe de S. Martin de Tours ; & il y a de l'apparence que s'en eſt une autre du meſme Saint à Roüen. Toutefois cela n'eſt pas bien éclaircy : & nos Hiſtoriens modernes ont pris cela de S. Martin de Tours, quoy que j'y trouve peu d'apparence, parce qu'il n'eſt fait icy mention que d'une Egliſe de bois, conſtruite ſur les murailles de la Ville : ce qui n'eſtoit pas alors de l'Egliſe de S. Martin de Tours, baſtie hors de la Ville, & d'une ſtructure plus ſolide que de planches de bois, comme il eſt dit icy.

ıent, & les embraſſa & mangea avec eux. Puis quelues jours s'eſtant écoulez, il prit Meroüée avec ſoy, & ıy fit trouver bon de l'accompagner juſques à Soiſons.

3. Comme ils faiſoient ſéjour en ce lieu-là, quelues-uns aſſemblerent des troupes de la Champagne, our attaquer Soiſſons, d'où la Reine Fredegonde fut haſſée, & avec elle Clovis fils de Chilperic, qui vouıient remettre la ville en leur ſujetion. Ce qui eſtant enu à la connoiſſance de Chilperic, ce Roy y envoya ne armée & des Herauts, pour leur dire qu'ils ne luy ſſent point de tort, de peur que les deux armées ne vinſnt à ſe défaire d'elles-meſmes. Mais les troupes de hampagne ne faiſant point d'eſtat de toutes ces choſes, ıpprefterent à la guerre ; De ſorte qu'on donna baille, & les armées de Chilperic furent victorieuſes. lles mirent en fuitte ceux du party contraire, tuërent rce braves gens, chaſſerent les Ennemis, & retournent glorieuſement à Soiſſons. Depuis le Roy eut pour ſpect ſon fils Meroüée, parce qu'il eſtoit marié avec runichilde, diſant que ſa malice pure eſtoit cauſe de bataille qui s'eſtoit donnée. Si bien que l'ayant deſmé, il luy donna des Gardes, ſans le reſſerrer en prin, & prenoit conſeil en luy-meſme de ce qu'il feroit luy. Godin qui avoit quitté le party de Sigibert pour ranger du coſté de Chilperic, qui l'avoit comblé de ens, fut Chef de cette guerre : mais ayant eſté vainı en raſe campagne, ce fut le premier qui tourna le ɔs. Le Roy luy oſta les Villages qu'il luy avoit donz [1] du Domaine Royal dãs le territoire de Soiſſons, & s donna à l'Egliſe de S. Medard : & peu de temps apres odin mourut d'une mort ſoudaine. Et Rochingue qui toit un homme plein de vanité & bouffi d'orgueil, & un des plus méchants hommes de ſon temps, épouſa la nme de ce Godin. Il ſe comportoit de telle ſorte vers

VR LE III. CHAP. I. *Du Domaine Royal.* Le Texte porte à o, attribuant au fiſc les heritages & les Domaines des Roys.

ses Subjets, qu'il ne reconnoissoit point en soy d'humanité à leur égard : & comme il avoit l'esprit mal fait, il ne gardoit point de bornes à sa cruauté sur les siens mesmes. Car s'il faisoit quelque festin, comme on a de coutume, & qu'un serviteur eust tenu devant luy un flambeau, il le faisoit déchausser, & éteignoit le flambeau sur ses jambes, apres y avoir fait dégouter de la cire ardente. Puis ayant r'allumé le flambeau, il faisoit encore la mesme chose, jusques à ce que les jambes du serviteur eussent esté toutes brûlées. Que si ce pauvre garçon en faisoit des cris, ou qu'il se remuast tant soit peu, aussi-tost on luy présentoit le poignard à la gorge ; & il arrivoit de là, que des larmes de celuy qui souffroit, Rochingue tiroit des sujets d'une joye indicible. Quelques-uns disoient en ce temps-là, que deux de ses Domestiques Esclaves, un garçon & une fille estant devenus amoureux l'un de l'autre, comme il arrive souvent ; cét amour ayant duré deux ans ou davantage, ils se joignirent ensemble, & se retirerent dans une Eglise. Ce que Rochingue ayant appris, vint trouver le Prestre de ce lieu-là, & le pria que ses Esclaves luy fussent rendus. *Vous sçavez*, luy dit le Prestre, *quelle veneration est duë aux Eglises de Dieu. Vous ne les sçauriez avoir, que vous n'engagiez vostre foy, que leur mariage ne sera point dissout, & que vous ne leur ferez point de mal.* Rochinque apres avoir esté long-temps pensif dans l'incertitude de ce qu'il avoit à faire, se tourna vers le Prestre, & mettant les mains sur l'Autel, il fit serment ; *qu'il ne les separeroit jamais, mais bien plustost*, dit-il, *je feray qu'ils demeureront toûjours conjoints, car bien qu'il me soit facheux que ces choses là se soient passées de la sorte sans ma permission, si est-ce que i'y veux bien consentir, puis que le serviteur n'a pas pris une servante étrangere, ny la servante un serviteur étranger.* Le Prestre ajoûta foy bonnement à ce que luy disoit cét homme rusé, il les luy rendit ayant fait leurs excuses: Et les ayant receus, il en remercia le Prestre, & se re-

ira en sa maison. Et tout aussi-tost il fit couper un arbre par le pié, où il fit creuser dans le tronc une forme l'Auge : & dans une fausse de trois ou quatre pieds de profond en terre, il fit mettre ce tronc creusé, où il fit coucher la fille comme si elle eust esté morte, & fit jetter le serviteur sur elle : & par dessus ayant mis un couvercle, il fit remplir la fosse de terre, & les ensevelit insi tout vifs, disant ; *je n'ay point rompû mon serment, ayant juré qu'ils ne seroient point separez.* Quand le Prestre eut esté averty d'une action si horrible, il y courut soudainement, & reprenant ce cruel homme, à grand' peine en pût-il obtenir qu'ils fussent déterrez. Toutefois il tira de la fosse le serviteur, qui estoit encore vivant, mais il trouva la fille suffoquée. En verité ét homme avoit l'ame bien noire, ne se proposant aure utilité en tout ce qu'il faisoit, que des risées abominables, & des tromperies de la sorte, pour un divertissment funeste. D'où vint que sa mort fut bien justement conforme à sa méchante vie, comme je le feray oir tantost. Siggo [2] Referendaire, qui avoit tenu le eau du Roy Sigibert, & se trouva tellement pressé par Roy Chilperic, qu'ayant obtenu le service du temps e son frere, il passa vers le Roy Childebert frere de Sibert, ayant quitté Chilperic, & Ansoualde obtint les ens qu'il avoit à Soissons. Il y en eut beaucoup d'autes, qui passerent du Royaume de Sigibert à celuy de hilperic. Peu de temps apres la femme de Siggo estant enuë à mourir, il se remaria en secondes nopces.

4. En ce temps-là mesme Rocolene envoyé par Chilric avec une puissante armée, vint aux portes de Tours ec une grande arrogance : Et quand il eut campé [1] au là de Loire, il nous envoya des Herauts, pour nous

2. *Referendaire.* C'est le second qui se trouve nommé avec cette quali- dans le corps de cette Histoire : C'est à dire le Chancelier, ou le Garde s Sceaux du Roy. Cette Histoire, & quelques autres contenuës dans ce apitre, sont tres singulieres, & celle de Rochingue est prodigieuse.

SVR LE IV. CHAP. 1 *Au delà de Loire.* C'est à dire, la rire entre deux, du costé qu'elle presse assez la colline, vers le lieu où peut e à présent l'Abbaye de Mairmontier.

mander que nous missions dehors [2] de la sainte Eglise Gonthram, qui estoit alors accusé de la mort de Theodebert, & que si nous ne le faisions pas, il brûleroit la ville & les faux-bourgs. Ayant oüy cela, nous luy envoyâmes de nos Deputez, pour luy dire; [3] *Qu'on n'avoit jamais fait ce qu'il desiroit de nous, & qu'on ne pouvoit permettre à cette heure-là que la sainte Eglise fust violée: & que si l'on le faisoit, qu'il n'en arriveroit rien de bon pour luy ny pour le Roy, qui avoit envoyé ce commandement; mais qu'il devoit bien plutost craindre le pouvoir du S. Evesque, de qui la vertu s'estoit manifestée le jour d'auparavant en la personne du Paralytique.* Rocolene n'ayant rien apprehendé de ce costé-là: & s'estant arresté au delà de Loire, dans une Maison qui appartenoit à l'Eglise, il rompit cette Maison, qui ne tenoit qu'avec des cloux. Et ceux du Mans qui estoient alors venus avec luy, emporterent les cloux dans des sacs de cuir qu'ils r'emplirent, renverserent le magazin des provisions, épandirent les monceaux de blé, & gâterent tout. Cependant Dieu permit que Rocolene fust frappé de la jaunisse. Mais, quoy qu'il en soit, il ne laissa pas d'envoyer des commandements séveres, & d'user de telles paroles pleines d'arrogance. *Si vous ne mettez aujourd'huy le Duc Gonthram hors de l'Eglise, ie feray vn tel dégast de tout ce qui est semé autour de vostre Ville, qu'il n'y aura plus que la charruë à y faire passer, pour y labourer la terre.* Cependant nous eusmes la Feste de l'Epiphanie; ce qui ne l'obligea que plus fort à [4] nous tourmenter davantage. Puis, par le conseil de ses

2 *De la sainte Eglise.* C'est à dire de S. Martin, qu'il appelle Sainte par excellence entre toutes les autres.

3 *On n'avoit jamais fait ce qu'il desiroit de nous.* C'est à dire, de tirer par force un homme qui s'estoit refugié dans l'Eglise de S. Martin, qui estoit un lieu de refuge, lequel ne se pouvoit violer sans se rendre profane: & la seureté se trouvoit alors dans toutes les Eglises.

4 *A nous tourmenter.* Ce lieu, & quelques autres précedents, nous donnent sujet de croire que le S. Autheur de cette Histoire estoit déja Evesque de Tours, ou tout au moins qu'il estoit Prestre de cette Eglise, sans quoy il n'eust pas usé si souvent qu'il fait de la particule, *nous*.

ns, [5] il paſſa la Riviere, & vint à la Ville. Enfin, omme les Preſtres ſortirent de l'Egliſe en chantant, our aller à la [6] ſainte Baſilique, Rocolene alloit cheval apres la Croix & [7] les Bannieres, qui ſe portient à la teſte. Mais comme il entroit dans le S. lieu, fureur s'alentit en un inſtant. Il ſortit de l'Egliſe, & pût rien manger de tout ce iour-là. Depuis, quoy qu'il ſt beaucoup de difficulté à reſpirer, il s'en alla à Poiiers. C'eſtoit au temps de Careſme, où il mangea uvent des lapins. Et s'eſtant mis dans l'eſprit d'afflir d'une étrange ſorte les Poictevins le premier jour mois de Mars, il rendit l'ame le dernier de Février. ainſi finit l'arrogance de cét homme inſolent & bouf- d'orgueil.

5. En ce temps [1] Felix Eveſque de Nantes m'écri- des lettres pleines de reproches, & me mandoit auſſi e [2] mon frere avoit eſté tué, pour avoir mis à mort Eveſque, dont il vouloit avoir l'Eveſché. Mais en écrivant cela, il deſiroit avoir un Village qui apparnoit [3] à mon Egliſe: Et comme je ne le luy voulois

Il paſſa la Riviere. C'eſt à dire Loire, qui ſépare la ville de Tours des -bourgs S. Siphorien: car ſi le fleuve euſt paſſé en ce temps là de l'autre é de la ville, ſelon la penſée de quelques-uns, il eſt croyable qu'il euſt auſſi é du Cher, qui coule tout aupres.

La ſainte Baſilique. C'eſt à dire l'Egliſe de S. Martin.

7 *Les Bannieres.* Car c'eſt ainſi qu'il y a de l'apparence qu'il faille trare, *præcedentibus ſignis,* qui ſont les Enſeignes & les étendarts de l'Egliſe, mme il s'en porte encore aujourd'huy dans les Proceſſions des Parroiſſes.

SUR LE V. CHAP. 1 *Felix Eveſque de Nantes.* Il eſt nommé 6. dans le Catalogue des Eveſques de cette ville Capitale de la haute Brene, ſur la riviere de Loire, où les Ducs de Bretagne faiſoient leur plus oraire ſéjour, eſtant fort agreablement ſituée. Son premier Eveſque appellé S. r, n'eſt pas ſi célebre que celuy cy, qui eſtoit de Bourges, & qui eſtoit Eveſ- dés l'année 567. comme il paroiſt par ſa ſouſcription au 2. Concile de urs. Il fut amy de S. Gregoire, ainſi qu'il eſt aiſé de le juger par le 78. ch. ivre de la Gloire des Confeſſeurs, quoy qu'il le reprenne en ce chap. avec nde vehemence. I'en ay parlé ſur le 4. chap. du 4. livre. Et il en ſera lé encore ailleurs.

Mon frere. Le nom de ce frere de S. Gregoire, qui avoit tant de paſſion tre Eveſque, n'eſt pas icy marqué, non plus que le nom de l'Eveſque qu'il it tué, ny de l'Eveſché qu'il vouloit avoir. Mais en ſuite il ſe voit que ce e qui eſtoit Diacre de Langres, s'appelloit Pierre, l'Eveſque tué avoit nom eſtre, & l'Eveſché eſtoit Langres.

A mon Egliſe. A l'Egliſe de Tours, dont S. Gregoire eſtoit Eveſque.

pas donner, il declama fort contre moy & me fit d grands reproches, comme je l'ay déja dit. Mais je lu répondis un jour, ſouvenez-vous de ce que dit [4] l Prophete; *Malheur à ceux qui joignent maiſon à ma ſon, & qui font aboutir un champ à un autre cham Habiteront-ils ſeuls en la terre? O ſi Marſeille vo euſt eu pour ſon Eveſque, jamais les vaiſſeaux n'eu ſent amené de l'huile, ny d'autres denrées chez nous il n'y euſt eu que du papier, par lequel vous euſſiez e plus de facilité d'écrire tout ce que vous euſſiez voulu contre des gens de bien. Mais la diſette que vous e avez, vous oblige de mettre fin à tous vos grands diſ cours*. Car pour en parler ſainement, cét homme l eſtoit plein d'arrogance & de convoitiſe. Mais laiſſan ces choſes à part, de peur qu'il ne paroiſſe que ie luy re ſemble, ie diray volontiers de quelle ſorte mon frere pe dit la vie, & combien fut prompte la vangeance qu prit noſtre-Seigneur contre celuy qui le tua. [5] Sain Tetrique Eveſque de Langres eſtant déja ſur l'âge, com me il eut chaſſé Lampadius Diacre: qu'il eut pour cre ancier mon frere qui vouloit aſſiſter les pauvres, que cé homme avoit cruellement dépoüillez de tout, ayan conſenty qu'il fuſt humilié pour le ranger à ſon devoir, i encourut ſa haine pour cela meſme. Cependant S. Te trique fut malade d'un flux de ſang. Et comme les Me decins ne trouvoient point de remedes pour le ſoulager le Clergé en fut troublé, & ſe voyant ſans Paſteur, i demanda Munderic pour Eveſque, qui fut à la verit tonſuré & ſacré Eveſque par la volonté du Roy, à con dition que tant que S. Tetrique ſeroit en vie, celuy-c gouverneroit en qualité d'Archipreſtre [6] le Chaſteau

4 *Le Prophete*. C'eſt Iſaïe, 5. 8.

6 S. *Tetrique*. Le 17 Eveſque de Langres, & fils de ſon predeceſſeur S Gregoire, dont il a eſté fait mention au 16. chap. du 4 livre. Il fut enſevely Dijon dans l'Egliſe de S. Iean aupres de ſon pere, de qui Fortunat a fait l'Epita phe dans ſon 4. livre.

6 *Le Chaſteau de Tonnerre*. Car ie ne doute preſque point que ce ne ſo ainſi qu'il faille tourner *Caſtrum Tornodorenſe*, autour de Langres. Ma quoy qu'il en ſoit, nos Geographes n'en font point de mention que ſur l'a

Tonnerre, & qu'il y feroit ſa demeure, pour ſucce-
: un jour à Tetrique quand il viendroit à mourir.
ais comme il demeuroit en ce Chaſteau-là, il encou-
: la mauvaiſe grace du Roy, car on diſoit qu'il avoit
nné des vivres, & qu'il avoit fait des preſents au Roy
ibert, qui venoit faire la guerre à ſon frere Gontran.
bien qu'il fut tiré de ce Chaſteau & relegué ſur le
rd du Rhoſne, dans une tour étroite qui n'avoit point
couverture, où il demeura prés de deux ans, avec une
ne extreme. Mais enfin il en ſortit par le credit de
veſque [7] Niſier, & s'en alla à Lion, où il demeura
ıx mois avec luy. Cependant comme il ne put obte-
du Roy d'eſtre rétably au lieu d'où il avoit eſté chaſ-
il s'enfuit de nuit & ſe retira au Royaume de Sigi-
t, où il fut inſtitué Eveſque au [8] bourg d'Hierles;
nt ſous ſoy enuiron [9] quinze paroiſſes, que les
ths avoient premierement poſſedées, & que depuis
Dalmatius Eveſque de Rhodez s'eſtoit attribuées.
mme il s'en alloit, ceux de Langres demanderent

ité de ce ſeul paſſage, & d'un autre qui eſt dans le livre de la gloire des
tyrs.

L'Eveſque Niſier. On l'appelle en Latin Nicetius, Oncle d'Armentaire,
: de S Gregoire de Tours. Il ſouſcrivit au 2. Concile de Lion en 567. &
re Autheur fait mention de luy au 61 Chap de la gloire des Confeſſeurs.
ourut le 4. des Nones d'Avril de l'année 573 eſtant aagé de 60. ans. Il y
ıe Egli e célebre à Lion, où il eſt inhumé.

Au Bourg d'Hierles, ou d'Ariſe. Ce lieu n'eſt point connu des Geogra-
, que par ce ſeul lieu de Gregoire de Tours.

Quinze Parroiſſes. Il y a, *quindecim Dioceſes.* Qui ne ſe peuvent pren-
cy que pour des Parroiſſes.

Dalmatius Eveſque de Rhodez. Il eſt appellé Saint dans le Catalogue
Eveſques de cette Egliſe-là, où il n'eſt nommé que le troiſiéme. Il ſe trou-
u Concile de Clermont en 535. & au 4. d'Orleans en 541. & de ſon temps
cy Sigibert érigea un Eveſché au bourg d'Hierles dans le païs de Roüer-
& du Dioceſe de Rhodez, en faveur de Munderic. Mais cét Eveſché
nfin ſupprimé, & le lieu r'entra dans la ſujettion de l'Eveſque de Rho-
Le premier qui ſe trouve nommé des Eveſques d'Hierles ou d'Ariſe,
eotharius fils de Ferreol & d'Induſtrie, & frere d'Anſbert Senateur, d'u-
mille illuſtre, de laquelle eſt ſortie la Maiſon Royale de France. Le ſe-
l Eveſque d'Hierles fut Munderic, neveu de Deothaire fils d'Anſbert,
avoit eſté deſigné Eveſque de Langres pour ſucceder à S. Tetrique; mais
y-cy fut envoyé en exil par le Roy Gontram. Nous trouvons auſſi dans
oard un Emmo avoir eſté Eveſque d'Hierles, & avoir ſouſcrit au Syno-
e Reims en 630. Et apres celuy-là on ne trouve plus de mention des
ques d'Ariſe ou d'*Hierles*.

pour leur Evesque Silvestre mon proche parent, & qu l'estoit aussi de S. Tetrique. Ce qui se fit à la priere d mon frere, qui le demanda instamment. Cependant S Tetrique estant venu à deceder, Silvestre se fit coupe les cheveux, & prit les ordres de Prestrise, ayant rece la puissance toute entiere pour l'administration des bier de l'Eglise, & se prepara pour recevoir la benedictio Episcopale à Lion. Il y avoit déja long-temps qu' estoit affligé d'une epilepsie, de laquelle s'estant trouv plus malade qu'il n'avoit acoutumé, apres s'estre fo tourmenté deux jours de suite, il mourut le troisiém jour. Ce qui s'estant passé de la sorte, Lampadius, com me nous l'avons dit cy-devant, ayant esté privé de so honneur & de ses biens, en haine de Pierre le Diacr se lia d'amitié avec le fils de Silvestre, tramant ur conspiration secrette contre luy, & s'efforçant de lu faire croire que son pere avoit esté tué par ses malefice Mais le fils de Silvestre qui estoit encore fort jeune & d'un esprit leger, s'émut contre luy, & le voulut décrie publiquement & le faire passer pour parricide. Pier estant averty de tout cecy, ayant fait sa volonté en la pr sence de S. Nisier Evesque oncle de ma mere, s'en al à Lion : & là, en la presence de [11] l'Evesque Siagrius de beaucoup d'autres Prestres avec des principaux secu liers, il se purgea par serment de ne s'estre jamais mes de la mort de Silvestre. Mais deux ans apres le fils d Silvestre estant derechef sollicité par Lampadius, pou suivit Pierre le Diacre & l'ayant atteint sur le chemi il le blessa mortellement d'un coup de javeline. En sui de quoy on leva son corps, qui fut porté à Dijon, o il fut ensevely auprés de saint Gregoire nostre bisayeu Quant au fils de Silvestre il se sauva vers Chilperic, ses biens furent confisquez au Roy Gontram. Et comm il estoit errant de tous costez pour le crime qu'il avo

11 *L'Evesque Siagrius.* C'est S. Siagrius Evesque d'Autun, qui souscri au 2. Concile de Lion en 657 & qui fut honoré du *Pallium* par le Pape Gregoire. Voyez nostre Autheur au 28. chap. du 10. livre.

nmis, n'ayant point de lieu arresté pour faire sa de-
ure. Enfin le sang innocent criant vengeance contre
, (du moins je me l'imagine ainsi) pour implorer le
ours de la puissance divine, il tira l'épée contre un
nme innocent, dont il fit rencontre en son chemin:
l'ayant tué, les parents du mort émurent une prom-
sedition, le mirent en pieces, & dispercerent ses
mbres en divers lieux. Le miserable finit donc ainsi
lheureusement ses jours, selon le juste jugement de
eu, afin que celuy qui avoit tué un parent innocent,
demeurast pas long-temps coupable d'un tel crime
s en estre puny. Aussi cela luy arriva-til dans la troi-
ne année du meurtre qu'il avoit commis. Enfin apres
nort [11] de Silvestre, ceux de Langres ayant deman-
derechef un Evesque, receurent en sa place Pappo-
qui avoit esté autrefois Archidiacre d'Autun, &
it fait, comme on dit, beaucoup d'actions fort mau-
ses, lesquelles nous passerons sous silence, depeur
il ne paroisse que nous soyons portez à médire de
eté de cœur de nos freres. Toutefois je ne m'abstien-
y pas de dire icy quelle fut sa mort. En la huitiéme
iée de son Episcopat, comme il visitoit son Diocese,
certaine nuict S. Tetrique luy apparut en vision en
mant, avec un visage menaçant, & luy dit; *Que fai-
-vous icy, [13] Pappole? pourquoy soüillez-vous mon
re? pourquoy envahissez-vous l'Eglise? pourquoy
erceZ-vous les brebis qui m'ont esté commises? Sor-
du lieu où vous estes. Quittez le siege que vous oc-
ez, & retirez vous loin d'icy.* Et disant ces paroles,
ly donna un coup contre la poitrine, du baston qu'il
oit à la main. Surquoy Pappole s'estant éveillé, &

Silvestre. Celuy-cy ne devoit pas estre obmis, à mon avis, dans la suite
Evesques de Langres, apres S. Tetrique, puis qu'il fut mis en sa place par
uffrages du Peuple & du Clergé; quoy qu'il y dura fort peu de temps &
cette Histoire ajoûte, qu'apres la mort de Silvestre, ceux de Langres luy
anderent un successeur.

Pappole. Il est nommé le 18. Evesque de Langres; mais il ne fut pas
eux en son Siege.

pensant à un songe si extraordinaire, il en demeura to
étonné, sentit le coup du baston qui l'avoit frappé,
fut affligé d'une douleur tres sensible. Il eut horreur
boire & du manger, & eut opinion que tout cela l
estoit un signe d'une mort prochaine. Que diray-je d
vantage ? Le troisiéme jour rendant du sang par la bo
che, il rendit l'esprit en mesme temps : & de là mesm
il fut porté à Langres, où il fut ensevely. [14] Mummo
Abbé surnommé le bon, fut fait Evesque en sa plac
Plusieurs luy ont donné de grandes loüanges, par
qu'il estoit chaste, sobre, moderé, & prompt à rend
à chacun toutes sortes de bons offices, aimant la justic
la charité, & fort expeditif en toutes les choses qu'il e
treprenoit. Quand il eut receu l'Evesché, & qu'il e
connu que Lampadius avoit dissipé les biens de l'Egl
se, & qu'il s'estoit acquis des champs, des vignes,
des Serviteurs des dépoüilles des pauvres, l'ayant d
nué de tout, il luy commanda de s'oster de sa presenc
Et maintenant il vit dans une grande pauvreté gagna
sa vie de ses propres mains. Cela suffit touchant cet
matiere.

6. L'année que trépassa le Roy Sigibert, & que son fi
Childebert commença de regner apres luy, beaucoup
vertus se manifesterent au sepulchre de S. Martin, le
quelles j'ay écrites dans les livres des Miracles de
Saint : & bien que ç'ait esté d'un stile peu poly, si est-
que ie n'ay pû passer sous silence les choses que j'a
veuës de mes yeux, ou qui m'ont esté raportées par d
personnes dignes de créance. Ie diray seulement icy
qui est avenu à ceux qui ont negligé la consideratio
des merveilles de Dieu, quand apres le secours des ve

14 *Mummole*, dix-neufviéme Evesque de Langres, fut mis en la place Pappole, ayant esté le troisiéme Abbé de Reome, apres S. Iean & S. Silvest Il assista à deux Conciles de Mascon en 581. & 585. L'Abbaye de *Reome Reomans*, d'où vient *Monasterium Reomense*, mentionnée dans l'Histoi des Evesques de Langres, est aujourd'huy une Abbaye appellée *le Montier Jean*, à cause de son premier Abbé appellé S. Iean, qui eut pour successeur Silvestre, & en suitte Mummole, ses disciples. Elle est de l'Ordre de S. Beno dans l'Archidiaconé de Tonnerre, du Diocese de Langres.

celeſtes, ils ont recherché les médicaments terre-
:s. Et certes, tout ainſi que les graces d'en-haut,
donné la ſanté du corps ; ainſi la vertu de ce
it s'eſt manifeſtée par le chaſtiment des fols. Leona-
Archidiacre de Bourges perdit la veuë, par une déflu-
n qui luy tomba ſur les yeux, & qui luy engendra
cataractes. Celuy-cy ayant eu recours aux remedes
lusieurs Medecins, ne pût en façon quelconque re-
vrer la lumiere qu'il avoit perduë. Il vint à l'Egliſe
S. Martin, où s'eſtant arreſté deux ou trois mois en
ies & prieres continuelles, pour recouvrer la vuë,
ime il s'y fut rendu un jour de Feſte, pour y con-
er ces meſmes exercices de pieté, ſes yeux furent é-
rcis, & commença de voir. Il s'en retourna en ſa
ſon, & fit venir un Iuif vers luy pour luy appliquer
ventouſes ſur les épaules, afin que par ce remede il
fortifier ſes yeux. Mais la défluxion venant à tom-
plus fort ſur cette partie-là, qu'elle n'avoit fait aupa-
int, il redevint aveugle. Ce qui luy fit prendre la
lution de retourner encore à l'Egliſe de S. Martin,
quoy qu'il euſt demeuré fort long-temps, il n'y re-
iva plus la guériſon qu'il y avoit reçeuë la premiere
, dont ie puis croire que ſon peché en fut la cauſe,
1 cét Oracle de noſtre-Seigneur. [2] *On donnera à
y qui poſſede déja, & il deviendra toûjours plus opu-
. Mais à quiconque n'aura pas, on oſtera meſmes ce
l a.* Et cét autre. *Vous [3] voyez bien comme vous
z eſté guéry, ne pechez plus deſormais, de peur qu'il
ous arrive quelque choſe de pis.* Certainement ce
cre fuſt demeuré ſain, s'il n'euſt point employé le

S R LE VI. CHAP. 1 *Que cecy ſerve donc d'exemple*, &c. Aujour-
ceux qui ont recours aux Miracles, pour obtenir leur guariſon, ne s'y
pas ſi fort, qu'ils ne ſe ſervent tres-ſoigneuſement des remedes humains:
ſt ainſi que contre la morſeure des animaux enragez, on ne ſe fie pas tant
ertu de l'Eſtole de S. Hubert, ou de ſe faire toucher par les Chevaliers de
re de ce Saint, qui ſe vantent d'eſtre de ſa race, qu'on n'ait recours à la
& aux autres remedes naturels.

2 *On donnera*, &c. C'eſt dans S. Matth. 13. 12.

3 *Vous voyez bien*, &c. C'eſt dans S. Iean, 5. 14.

Iuif pour accroistre le secours de la vertu divine. L'A pôtre reprend telles sortes de personnes, quand il dit [4] *Ne vous mettez point sur un joug étranger avec l infideles : car qu'elle afinité y a-til de la Iustice av l'injustice ? Ou qui a-til de commun entre la lumie & les tenebres ? Ou quelle concorde entre Christ & B lial ? Ou quelle participation du fidelle avec l'infidelle Ou quel raport du Temple de Dieu avec les Idoles ? C vous estes le Temple de Dieu vivant. C'est pourquoy so tez du milieu d'eux, & vous en separez, a dit le Se gneur.* Que cecy serve donc d'exemple à tout fidel Chrestien en pareille rencontre, afin que quand il au merité de recevoir la Medecine celeste, il se garde bie de rechercher le secours de la Medecine terrestre.

7. Ie veux aussi raconter quels ont esté les homme qui cette année ont esté appellez de Dieu. D'entre le quels je tiens que c'estoit un tres-grand personnage, tres-agreable à Dieu, celuy qu'il voulut bien élev de [1] nostre pays en son Paradis, je veux dire S. [2] S noc Prestre, qui demeuroit en Touraine. Il avoit pr naissance en un certain lieu de Poitou appellé Theïfal Et quand il eut esté ordonné Clerc de l'Eglise de Tour il se retira dans une Cellule qu'il avoit bastie luy-me me entre de vieilles masures; & s'estant associé [3] de Mo

4 *Ne vous mettez point*, &c. Voyez la 2. Epist. aux Corinth. 6. 14.

SUR LE XVII. CHAP. 1 *De nostre païs.* De nostre Dioce parce que celuy dont il parle icy n'estoit point d'Auvergne, mais d'un li de Poictou nommé Theïfau, d'où vient qu'il l'appelle *Theïfale*, & le eitre de son païs, parce qu'il demeuroit dans son Diocese. Il a esté parlé d Theïfales sur le 18. chap. du 4 livre.

2 *S. Senoch.* L'Autheur en a écrit la vie dans son livre de la Vie des I res ; & le Martyrologe François en fait mention au 24. jour d'Octobre. S corps est reveré dans l'Eglise de la Parroisse de Loches : & il y a une au Eglise Parrochiale à trois lieuës de là dediée sous son nom, que le peuple, c parle mal, appelle S. Senou. On ignore precisément le jour de sa mort, m elle fut sous le Pontificat de S. Gregoire Evesque de Tours en la mes année que mourut S. Germain Evesque de Paris, qui fut la 576. de nostre lut. Ce saint Personnage n'estoit aagé que de 40. ans quand il mourut, ap avoir esté ordonné Diacre par S. Eufrone, predecesseur de S Gregoire.

3 *De Moines qu'il prit avec luy.* De personnes Religieuses qu'il adr en sa compagnie, pour mener une vie sainte & solitaire. Nostre Autheur dans sa vie, qu'il en avoit trois,

es qu'il prit avec luy, il repara [4] un Oratoire, qui
epuis quelque temps avoit esté démoly, & fit beaucoup
: Miracles sur les malades, dont nous avons parlé dans
Livre que nous avons écrit de sa Vie.

8. La mesme année deceda S. [1] Germain Evesque
: Paris, aux obseques duquel, le Miracle que je vay
re, confirma les vertus qu'il avoit faites pendant sa
e. Les prisonniers criants vers son corps qu'on por-
it en terre, le saint corps devint tellement appesanty
r la place, que ceux qui le portoient, ne peurent passer
tre, & je croy qu'il n'eust pas esté possible de le lever
là, si les prisonniers n'eussent esté délivrez : mais si-
t qu'ils l'eurent esté, on le leva sans peine, & les pri-
nniers qui avoient esté délivrez, accompagnerent le
ıvoy jusques à l'Eglise, où il fut ensevely. Ceux qui
ent la foy, receurent beaucoup de secours dans leurs
rmitez auprés de son sepulchre, par l'assistance de
tre Seigneur. En sorte que chacun y obtenoit facile-
nt ce qu'il demandoit à Dieu par les prieres du Saint.
outefois quelqu'un desire soigneusement s'informer
vertus que S. Germain a fait paroistre pendant sa
, qu'il lise le Livre qu'en a composé exprés [2] le Pre-
: Fortunat.

). La mesme année mourut aussi [1] le Moine Ca-

Il répara l'Oratoire Il est marqué dans sa vie, que cét Oratoire estoit
-la meia e dont s'estoit servy S. Martin.

R LE VIII. CHAP. 1 *S. Germain déceda.* Ce fut, comme je
léja dit, l'an 576. de nostre Salut, le 28. jour de May. Il fut ensevely
l'Eglise de S. Vincent qu'il avoit dediée luy mesme, comme le témoigne
egoire au 90. chap. de son livre de la gloire des Confesseurs. Et cette mes-
glise de S. Vincent fut depuis appellée S. Germain.

2 *Le Prestre Fortunat*, depuis Evesque de Poictiers, personnage versé
la connoissance des belles Lettres, & dont nous avons encore plusieurs
es, s'appelloit *Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*. Il estoit
ruise, qui se nomme encore à présent, *Marca Tarvisana*, dans l'Estat
enitiens, & de Ravenes, où il fut elevé aux belles Lettres; il vint en
e, où apres avoir esté guéry miraculeusement d'un mal qu'il eut aux
aupres du sepulchre de S. Martin, il en écrivit la vie en Vers, que nous
encore, & se retira en Poictou, où il fut ordonné Prestre, & en suite
ue de Poictiers, où il fut peu de temps pendant l'Episcopat de S. Gre-
de Tours, qui ne le nomme pourtant point Evesque, quoy qu'il parle
icide son successeur.

LE IX. CHAP. 1 *Caluppan.* Il y a simplement *reclausus*,

Iuppan, qui se renferma dans une cellule, & qui dés so[n] enfance fut toûjours tres-Religieux, & se mit au Monastere de Melite en Auvergne, où il fit paroistre beaucoup d'humilité à ses freres, comme nous l'avons écri[t] dans le Livre de sa Vie.

10. Il y eut aussi un autre Moine Reclus dans le Diocese de Bourges, appellé [1] Patrocle, qui fut honoré d[e] la dignité de Prestre, personnage d'une merveilleus[e] sainteté & religion, & d'une grande abstinence, qu[i] bien souvent, faute de prendre de la nourriture, se trouvoit affligé de diverses incommoditez. Il [2] ne beuvoi[t] ny vin, ny bierre, ny chose quelconque qui pust enyvrer. Il ne beuvoit que de l'eau dégourdie avec un pe[u] de miel, & ne mangeoit jamais de potage, son vivr[e] n'estant que de pain détrempé dans de l'eau avec un pe[u] de sel. Avec tout cela, il n'eut jamais les yeux éblouïs & estoit assidu à l'oraison. Que s'il y apportoit tant so[it] peu de relâche, c'estoit pour s'appliquer à lire ou à écrire de bonnes choses. Souvent par ses Oraisons il a donn[é] des remedes à ceux qui estoient affligez de frissons d'ampoules, & d'autres maladies : ayant aussi fait paroistre beaucoup d'autres signes de ses vertus singulieres.

Parce qu'apres s'estre jetté dans le Monastere de Melite, qui n'est plus a[u]jourd'huy, il fut ordonné Diacre & Prestre par saint Avite Evesque de Clermont, en suite dequoy il s'alla r'enfermer dans une espece de grotte, où [il] acheva saintement sa vie, ayant vescu environ cinquante ans. Il est marq[ué] dans le Martyrologe François au 3. jour de May. Voyez aussi son Histoi[re] dans la Vie des Peres, qu'a écrite S. Gregoire.

SVR LE X. CHAP. 1 *Patrocle Reclus.* Personnage d'une a[u]sterité extraordinaire, qui ayant esté ordonné Prestre par Arcade Evesque [de] Bourges, se retira en Auvergne, où il finit saintement ses jours. comme en fa[it] foy le Martyrologe François, au 19. jour de Novembre, où il en est parlé tr[es] amplement, apres ce qu'en dit icy S. Gregoire, & qui en parle encore dans s[on] livre de la vie des Peres.

2 *Il ne beuvoit point de vin.* Il en faudroit pourtant excepter celuy qu['il] faut prendre à la Messe s'il la célebroit, comme il n'y a pas lieu d'en doute[r] puis qu'il estoit Prestre, & qu'il eut en suite des Moines sous luy, desquels p[ar] consequent il estoit comme Pasteur, sous l'authorité de son Evesque: car alo[rs] on ne parloit point de Monastere exempt de la Iurisdiction Episcopale, & [S.] Gregoire n'en connoist aucun, & ne sçait rien des exemptions du Monaste[re] de S. Medard de Soissons, ny de celuy de S. Germain des Prez, lesquelles n'e-stoient pas encore en usage, comme peut-estre il a esté depuis utile aux Maisons Religieuses qu'elles le fussent, à cause que plusieurs ont abusé quelque[fois] & trop souvent de la puissance Episcopale.

qui seroient trop longs à raconter. Il portoit toûjours le cilice sur son corps mortifié. Enfin ayant vécu quatre-vingt ans il sortit de ce monde, pour aller à Iesus-Christ. Nous avons écrit un Livre de sa Vie.

XI. Et dautant que nostre Seigneur a toûjours voulu glorifier ses Prestres, je diray ce qui arriva cette année aux Iuifs en la ville de Clermont. [1] L'Evesque S. Avites ayant plusieurs fois avertis, que mettant à part le voile de la loy de Moyse, ils entendissent spirituellement les choses qu'ils lisoient, & qu'ils considerassent en la saincte Escriture Iesus-Christ Fils de Dieu vivant promis, selon l'authorité des Prophetes & des loix. Cependant il demeuroit en leur poitrine, je ne diray pas ce voile qui couvroit la face de Moyse; mais une paroy toute entiere. Comme l'Evesque prioit Dieu, que ceux-cy estant convertis à nostre-Seigneur, il luy plust de permettre que le voile de la lettre fust rompu dans leur intelligence, l'un d'entr'eux demanda d'estre baptisé le S. jour de Pasque. Et quand il fut regeneré à Dieu par le Sacrement du Baptesme, il s'en alla à la procession vestu de blanc, avec les autres qui en estoient aussi revestus, lesquels entrant par la porte de la Ville, un Iuif, par une suggestion diabolique, versa de l'huile puante sur la teste du Iuif converty. Tout le peuple ayant detestant une si vilaine action, le voulut accabler à coups de pierre; mais [2] L'Evesque les en empescha. Vn autre jour qui fut celuy que nostre Seigneur monta glorieusement aux Cieux, apres qu'il eut rachepté le genre humain, comme l'Evesque s'en alloit d'un lieu Saint à l'Eglise principale, chantant des Pseaumes, toute la

SUR LE XI. CHAP. 1 *L'Evesque S. Avite.* C'est celuy qui fut successeur de Cautin, & que nous pouvons juger qui florissoit environ l'an 578. Il travailla & reüssit beaucoup à la conversion des Iuifs de son Diocese.

2 *L'Evesque les en empescha.* Il ne permit pas que le peuple se ruast sur les Iuifs, pour les punir de leur insolence, en quoy paroist sa modération & la tendresse de sa charité, qui sçait bien que la verité Chrestienne ne se sert point d'autre glaive, que de celuy de la parole de Dieu, & du bon exemple.

troupe qui ſuivoit ſe jetta ſur la Synagogue des Iuifs, & en ayant abatu l'edifice, elle le ruina de fond en comble Vn autre jour l'Eveſque leur envoya des gens pour leur dire : *Ie ne vous contrain point par force de confeſſer le Fils de Dieu, je me contente de vous le preſcher, & de mettre du ſel de ſcience dans voſtre cœur, puiſque j'ay l'honneur d'eſtre ordonné Paſteur ſur les brebis du Seigneur. Et que le vray Paſteur, qui a ſouffert pour nous, a dit, en parlant de vous, qu'il avoit d'autres brebis qui n'eſtoient pas de ſon troupeau, leſquelles il devoit ramener, afin qu'il ne ſe fiſt qu'un ſeul troupeau & un ſeul Paſteur. C'eſt pourquoy, ſi vous voulez croire comme moy, ſoyez un troupeau, dont je ſuis le Paſteur : ſi vous voulez croire autrement que moy, retirez-vous d'icy.* Ceux-cy ayant long-temps balancé, enfin le troiſiéme jour (je croy que ce fut du conſentement de l'Eveſque) ils s'unirent enſemble, & luy manderent cecy. *Nous croyons Ieſus-Chriſt Fils de Dieu vivant, qui nous a eſté promis par les Prophetes : Et à cauſe de cela nous demandons d'eſtre lavez par le Bapteſme, pour ne demeurer pas plus long-temps dans le peché.* L'Eveſque fut ravy d'apprendre une choſe ſi agreable : & quand ils eurent celebré la veille de la nuit de la Pentecoſte, il s'en alla vers le Baptiſtere, qui eſt hors des murailles de la Ville, & toute la multitude des Iuifs s'eſtant jettée à ſes pieds, elle luy demanda le Bapteſme. L'Eveſque pleurant de joye les lava tous de l'eau, leur donna l'onction du Chreſme, & les aſſembla dans le ſein de l'Egliſe mere. Les cierges eſtoient allumez, les lampes eſtoient ardentes, & toutes les ruës éclatterent de la vive ſplendeur d'une troupe nombreuſe veſtuë de blanc Au reſte la Ville ne fut point épriſe d'une moindre allegreſſe que le fut autrefois Ieruſalem, quand elle vid deſcendre le S. Eſprit ſur les Apôtres. Il [4] y en eut plu

3 *L'Onction du Chreſme.* Ou l'Onction des Catechumenes, qui s'adminiſtre dans les Ceremonies du Bapteſme, & de la Confirmation.

4 *Il y en eut plus de cinq-cent.* Cela marque bien que la ville de Cl

cinq cent qui furent baptisez tout à la fois. Et ceux
i ne voulurent point recevoir le Baptesme, se retire-
nt à Marseille.

12. Apres toutes ces choses, Brachion Abbé du Mo-
stere de [1] Manat, passa aussi de cette vie en l'autre.
estoit Thuringien de nation, & avoit esté autrefois
eneur d'un Capitaine fameux appellé Sigivalde, dont
us avons parlé ailleurs.

13. Afin donc de retourner à nostre propos, le Roy
ilperic envoya son fils Clovis à Tours, qui apres
oir assemblé une armée entre les confins de la Tou-
ne & de l'Anjou, passa jusques à Xaintes, & se ren-
Maistre de cette Ville-là. Quant à Mummol Patrice
Roy Gontram, il passa jusques à Limoges avec une
issante armée, & combatit contre le Duc Didier,
i commandoit les troupes du Roy Chilperic, où il
dit cinq mille hommes qui furent tuez sur la place;
is Didier y en perdit vingt-quatre mille, & eut bien
la peine luy-mesme à s'en sauver. Mummol retourna
l'Auvergne, où son armée fit de grands ravages en
ers lieux, & passa ainsi jusques en Bourgogne.

4. Apres ces choses, comme Meroüée estoit rete-
par son pere en prison, on luy coupa les cheveux, &
nt esté revestu d'une robe d'Ecclesiastique, il fut or-
né Prestre, & fut mis dans un Monastere du Dio-
e du Mans, appellé [1] Aninsule, pour y apprendre la

t estoit alors fort peuplée, & qu'elle estoit beaucoup plus nombreuse en
yens qu'elle ne l'est à présent. D'ailleurs, de ce que tant de Iuifs se con-
rent tout à la fois à la Religion Chrestienne, c'est un signe bien grand
sainteté & de la grande capacité du Prelat, qui leur a presché la saine do-
e; & qu'il n'y avoit point d'usage ny de discipline dans l'Eglise, qui cho-
les bonnes mœurs ny les preceptes de la Loy, dans la vuë du Messie
empteur.

VR LE XII. CHAP. 1 *Manat*. C'est sans doute l'Abbaye de
at du Diocese de Clermont de l'Ordre de S. Benoist, laquelle fut fondée
. Menelée, qui en fut premier Abbé, où il vesquit saintement du temps
Reine Brunechilde, qui dotta ce Monastere de plusieurs revenus. L'Abbé
aion, dont il est icy parlé, estoit sans doute quelque S. Personnage qui
oit estre marqué dans le Martyrologe François, aussi bien que beaucoup
res, si l'Autheur de cét Ouvrage y eust bien pris garde. Il en est parlé
la Vie des Peres.

R LE XIV. CHAP. 1 *Aninsule*: Car il y a dans le Texte, *ad*

discipline reguliere. Ce qui ayant esté raporté à Go-tran Boson, qui faisoit alors sa demeure dans la mais de l'Eglise de S. Martin, comme nous l'avons déja d il envoya Siculfe Soudiacre, pour luy donner secret ment conseil de se retirer de cette sainte maison, lequ estant party, Gaulen son serviteur arriva d'un aut costé. Et ceux qui le menoient estant peu assistez, il f arresté sur le chemin par Gaulen, qui luy couvrit la test & l'ayant vestu d'un habit de seculier, il s'en alla à l'E glise de S. Martin, où il entra comme [2] nous y cel brions la Messe, ayant trouvé les portes ouvertes. A pres que la Messe fut dite, il nous demanda [3] le pa benit, nous faisant entendre que nous estions obligez le luy donner. [4] Ragnemode Evesque de Paris est alors avec nous, celuy-là mesme qui avoit succedé à Germain. Nous luy refusasmes ce qu'il demandoi dont il se prit à crier, & à dire, *Que nous ne le suspe dions pas justement de la Communion, puis que c'est sans le consentement des freres.* Quand il eut dit cel nous agitasmes le fait de sa cause selon les regles des C nons, & en suite du consentement de mon confrere, q estoit present, je luy donnay le pain sacré. Car j'e peur que tandis que je suspendrois un seul de la sain Communion, je ne me rendisse homicide de plusieu parce qu'il en menaçoit quelques-uns de nostre peup s'il n'eust pas esté jugé digne de communier avec no Toutefois la Touraine souffrit beaucoup de meurt pour ce sujet-là. Cependant Nisier mary de ma niepc

Monasterium quod nominatur Aninsula, que d'autres neantmoins appell *Monasterium Anisolense*, qui est aujourd'huy une Abbaye de l'Ordre de S. noist du Diocese du Mans, sur le Loir, assez proche de Vendosme, fondée S. Calais du temps du Roy Childebert.

2 *Où il entra comme nous y célebrions la Messe.* Alors l'Eglise de S. Ma ne prétendoit point d'Exemptions contre son Evesque; & il est aisé de ju de ce passage, quelle estoit l'Eglise de son siege, comme il se connoistra core facilement par d'autres qui se verront en suitte.

3 *Le Pain benit.* C'est ce qu'il appelle *Eulogias*, qui se peut prendre a pour Benediction : mais en effet, ce mot s'entend icy de la sainte Euc ristie.

4 *Ragnemode.* C'est le nom du 21. Evesque de Paris, qui fut mis e place de S. Germain en 576. Il assista au Concile de Mascon en 585.

tant une affaire d'importance en son nom, s'en alla
ouver le Roy Chilperic avec nostre Diacre, pour luy
rter la nouvelle de la fuite de Meroüée; mais si-tost
e la Reine Fredegonde les vid, elle dit, *que c'estoient
s Espions qui estoient venus, pour s'informer de ce que
isoit le Roy, & de ce qui se passoit, pour le raporter à
Meroüée.* C'est pourquoy elle commanda aussi-tost
'ils fussent dépoüillez & envoyez en exil; d'où ils fu-
nt rappellez sept mois apres. Le Roy Chilperic nous
voya donc des gens exprés, pour nous dire cecy;
*hassez cét Apostat hors de l'Eglise, ou bien je mettray
feu par tout vostre pays.* Ie luy récrivis, *Que c'estoit
e chose impossible parmy des Chrestiens: Ce qu'on
eust osé faire du temps des Heretiques.* Il mit donc une
mée sur pied, & l'envoya là. Pendant la seconde an-
e du Roy Childebert, quand Meroüée vid son pere
ns cette resolution, ayant pris avec soy le Duc Gon-
an, il luy commanda d'aller trouver Brunichilde, &
luy dire de sa part; *Ie serois bien marry que l'Egli-
de S. Martin souffrist aucune violence à mon sujet, ou
e son pays fust ruiné par mon moyen.* Puis il entra dans
Eglise, où pendant les veilles qu'il y celebra, il offrit
r le sepulchre de S. Martin les choses qu'il avoit ap-
rtées avec luy, priant le Saint de luy donner secours,
de le recevoir en sa protection, afin qu'il pust ob-
nir le Royaume. Alors le Comte Leudaste, pour avoir
eaucoup de part aux bonnes graces de Fredegonde, luy
ressa force embusches. Puis ayant trompé ses servi-
urs qui estoient sortis du Village, il les fit tous passer
fil de l'épée, dans le dessein de tuer Meroüée, s'il
eust pû rencontrer. Mais enfin Meroüée usant du con-
il de Gontran, & desirant se vanger; quand Marelei-
premier Medecin se fut retiré d'auprés du Roy, il fit
mmandement de l'arrester, & l'ayant fait battre ou-
ageusement, il luy osta son or & son argent, & les au-
es choses qu'il avoit avec soy & le chassa tout nud, &
esmes il l'eust fait tuer, s'il ne se fust point sauvé dans

vne Eglise. Ie le vis apres reveſtu: & la vie luy ayant eſté donnée, je le renvoyay à Poictiers. Meroüée publioit beaucoup de crimes de ſon pere, & de ſa maraſtre [*Fredegonde*,] leſquels, quoy qu'ils fuſſent vrays en partie, je croy pourtant que Dieu n'eut pas agreable qu'ils fuſſent publiez par le fils, comme je le connus bien auſſi par la ſuite. Et certes un jour ayant eſté convié à un feſtin qu'il faiſoit, [5] comme j'eſtois aſſis aupres de luy, il demanda inſtamment qu'on leuſt quelque choſe pour l'inſtruction de l'ame. Ayant donc pris le Livre de Salomon, i'y leus à livre ouvert ces paroles. *Les Corbeaux des valées arracheront l'œil de celuy qui regardera ſon pere de travers*. [c'eſt aux Prov. 30.17.] Comme il n'entendoit pas ce verſet, je le conſideray, comme s'il euſt eſté fait exprés à ſon ſujet. Alors il envoya ſon ſerviteur Gontram à une certaine femme devinereſſe, de laquelle il avoit connoiſſance dés le temps du Roy Charibert, afin qu'elle luy revelaſt les choſes qui luy devoient arriver. Gontram aſſeuroit auſſi qu'elle luy avoit autrefois predit, non ſeulement l'année, mais le jour & l'heure de la mort du Roy Charibert. La femme luy fit entendre cecy par des ſerviteurs. *Il doit arriver, que le Roy Chilperic mourra cette année, & que Meroüée ayant enfermé ſes freres dans des Cloiſtres, occupera le Royaume. Quant à vous, Gontram, vous tiendrez le gouvernement de tout le Royaume l'eſpace de cinq ans: & la ſixiéme année, par la faveur du peuple, vous obtiendrez un Eveſché* [6] *ſur la riviere de Loire du coſté droit: & quand vous ſerez fort vieux & chargé d'années, vous ſortirez de ce monde-cy*. Les ſerviteurs eſtant de retour, luy raconterent toutes ces choſes, dont il fut

5 *Comme j'eſtois aſſis aupres de luy*. Aupres de Meroüée fils aiſné du Roy Chilperic: car alors les Eveſques eſtoient aſſez honorez des Roys meſmes pour eſtre non ſeulement admis à leur table, mais encore pour eſtre aſſis aupres d'eux. Ce qui ne ſe feroit pas aujourd'huy de la meſme ſorte, s'ils n'eſtoient élevez à la dignité de Cardinal, laquelle eſtoit inconnuë en ce temps-là.

6 *Sur la Loire du coſté droit*. C'eſt Tours. Ce qui fait bien voir que cette grande Riviere ne paſſoit point alors du coſté du Cher, laiſſant la ville du coſté qu'eſt ſon faux-bourg de S. Syphorien, comme quelques-uns l'ont penſé.

plein de vanité, qu'on euſt dit qu'il eſtoit déja dans le
ge de l'Egliſe de Tours. Il me raporta les choſes que
viens de dire. Ie me moquay de ſa folie, & je luy
. *Il faut demander à Dieu ces choſes-là, & jamais
ne faut ajoûter de foy aux promeſſes du Diable, par-
qu'il eſt menteur dés le commencement du monde, &
perſiſte jamais dans la verité.* Il s'en alla tout confus
uprés de moy: & certainement je me moquois de
, de ce qu'il penſoit qu'il falloit croire ces choſes-là.
fin une certaine nuit apres qu'on eut celebré les Veil-
dans l'Egliſe du S. Eveſque, comme je me fus cou-
& que je me fus endormy, [7] je vis un Ange qui vo-
en l'air, & qui paſſant par deſſus l'Egliſe, dit à hau-
voix. *Helas helas! Dieu a frappé Chilperic & tous
enfans, & il n'y en aura pas un ſeul des ſiens de reſte
demeure pour gouverner le Royaume à perpetuité.*
voit alors de diverſes femmes quatre fils ſans les fil-
Et, comme ces choſes furent depuis accomplies, je
nus par là, que tout ce que les Devins avoient pre-
eſtoit faux. Comme ils eſtoient donc dans l'Egliſe
S. Martin, la Reine Fredegonde, qui avoit toûjours
oriſé Gontran Boſon, à cauſe de la mort de Theode-
t, luy manda ſecrettement; *Si vous pouvez tirer
eroüée hors de l'Egliſe pour le faire mourir, vous en
vrez de moy toutes les reconnoiſſances que vous ſçau-
 deſirer.* Gontram qui crut que ceux qui devoient
e cette execution, eſtoient là tout preſts, luy dit;
*rquoy ſommes nous icy aſſis comme des poltrons & des
ides ſans rien faire, nous cachant dans l'Egliſe com-
des gens qui n'ont point de cœur? Qu'on amene nos
vaux, nos chiens, & nos oyſeaux, & allons à la*

7 *Ie vis un Ange.* Cette viſion en ſonge de S. Gregoire eſt bien conſide-
comme la ſuite le juſtifie par les deſcendans de Chilperic, dont les Enfans
erité ont bien tenu quelque temps le Royaume apres luy: mais enfin
s la mort de S. Gregoire, il fut oſté à la poſterité de ce Roy. Toutefois
e doit entendre principalement des quatre premiers Enfans de Chilpe-
i vivoient en ce temps-là, leſquels moururent ſans laiſſer d'autres en-
apres eux, & n'eurent point de part au Royaume de leur pere.

chasse pour nous divertir à la campagne, & en de lieux spacieux. Il disoit cela pour faire sortir Me roüée de l'Eglise. Et certainement il estoit adroit mais il estoit un peu trop promp à se parjurer : ca il ne fit jamais de serment à ses amis, qu'il n'en per dist tout aussi-tost apres le souvenir. Estant donc sor tis de l'Eglise, comme nous l'avons déja dit, ils s'e allerent à une maison proche de la Ville, appellée Ioüy. Mais enfin Meroüée ne fut connu de personn Et parce que Gontram estoit alors accusé, comme no l'avons dit, de la mort de Theodebert, le Roy Chilpe ric envoya une lettre écrite au Sepulchre de S. Marti dans laquelle il y avoit écrit, *que S. Martin estoit e doute, s'il estoit permis de tirer Gontram de son Eglise, o s'il ne l'estoit pas*? Mais le Diacre Baudin, qui publ cette lettre, envoya la carte blanche avec la lettre qu' avoit apportée, sur le tombeau de S. Martin. Et apr qu'il eut attendu trois jours sans recevoir de réponse, retourna vers le Roy Chilperic, puis il envoya d'au tres gens vers Gontram, pour luy faire prester le se ment [9] qu'il ne s'en iroit point de l'Eglise sans l'e avertir. Gontram fit serment; & pour se rendre pl croyable, il donna pour servir caution de sa parole [10] parement de l'Autel, & jura qu'il ne sortiroit jamais

8 *Ioüy.* Et non pas le Plessis, quoy qu'il y ait un Plessis lez Tours : Car pourroit bien tourner ainsi *ad Iocundicensem domum*, s'il n'y avoit point Ioüy à deux ou trois lieuës de Tours.

9 *Qu'il ne s'en iroit point hors de l'Eglise.* Mais qu'est-ce de demeu dans l'Eglise sans en sortir, pendant un temps si long, que d'y estre des mois des années entieres pour la seureté de sa vie, d'où personne ne pouvoit el arraché par force, sans tomber dans l'opinion du plus grand sacrilege monde? Il ne faut pas douter que les Eglises ne fussent alors beaucoup p respectées qu'elles ne le sont à présent : & qu'il y a de l'apparence de cro que la maison des Prestres joignant les mesmes Eglises où ces Refugiez p voient habiter, estoient tenües également dignes de respect sans quoy il e esté fort indécent de coucher, de boire & de manger dans l'enceinte du Te ple, s'il n'y eust eu des réduits tout contre, pour subvenir à ces sortes de soins, & de toutes les autres necessitez. Ces maisons-là joignantes est proprement ce qu'ils appelloient *Basiliques*.

10 *Le Parement de l'Autel.* Ou les nappes, ou le tapis qui le couv pour ces paroles du Texte : *Pallam Altaris fidejussorem dedit.* Car *Pa Altaris*, est proprement un linge quarré dont on couvre l'Autel, ainsi app à la ressemblance de l'Echarpe d'une femme, qui s'appelloit anciennem

, ſans avoir un commandement expres du Roy. Me-
uée n'ajoûtant point de foy à la [11] *Phytoniſſe*, mit
ois livres ſur le Sepulchre de S. Martin ; c'eſt à dire
Pſaultier, le livre des Roys, & celuy des Evangi-
s : Et veillant toute la nuict, il pria que le S. Confeſ-
ur luy montraſt ce qui luy devoit arriver, & s'il pour-
it enfin obtenir le Royaume. Puis ayant continué
ois jours en jeûnes, en veilles, & en Oraiſons, il vint
rechef vers le ſaint Tombeau, où il ouvrit le livre des
oys, & vid ces paroles au premier verſet de la page
i'il ouvrit. [12] *Parce que vous avez abandonné le Sei-
ieur voſtre Dieu, & que vous avez marché apres des
ieux étrangers, & que vous n'avez pas fait devant
y des choſes juſtes, le Seigneur noſtre Dieu vous livre-
entre les mains de vos Ennemis.* Dans le Pſautier il
ouva ce verſet. [13] *A cauſe de leur tromperie, vous
s avez expoſez dans le peril : & vous les avez mis auſſi
s, que leur ambition leur donnoit des penſées de s'éle-
r toûjours fort haut. Mais de quelle ſorte ont-ils eſté
truits en un moment ? Leur ruine a eſté bien ſoudai-
: auſſi leur punition doit-elle eſtre imputée à leurs cri-
es qui l'ont cauſée.* Dans le Livre des Evangiles, ces
roles ſe lurent d'abord. [14] *Vous ſçaurez que dans
ux jours ſe fera la Paſque, & qu'apres cela le Fils de
homme ſera livré pour eſtre crucifié.* Meroüée confus
[15] ces réponſes ſe prit à pleurer, & pleura long-temps

lla muliebris : Ou bien de ce que l'Autel eſtoit couvert d'un tapis, com-
d'un manteau, qui s'appelle *Pallium*. On prend auſſi ſouvent *Palla Al-
is*, pour les dais & pour les courtines de ſoye de l'Autel. Toutefois Duran-
dans ſon 4. livre *de Ritibus*, au chap. 29. dit que *Pallæ ſunt mappæ quæ
untur ſuper altare.*

1 *Phytoniſſe*, pour *Pythoniſſe*. C'eſt à dire Devinereſſe, ou proprement une
me agitée de l'eſprit de Divination, comme la Sibile de Virgile tranſpor-
de l'eſprit d'Apollon, qui s'appelloit auſſi *Python*, parce qu'il avoit tué
Serpent du meſme nom.

2 *Parce que vous avez abandonné*. C'eſt au 2. Paral. 24. 20.

3 *A cauſe de la tromperie*, &c. Pſ. 72. v. 18. 19.

4 *Vous ſçaurez*. C'eſt dans S. Matth. 26. 2.

5 *Ces Réponſes*. Elles ſont certainement merveilleuſes dans le ſens pour
uel les Livres ſacrez furent conſultez, apres les prieres qui ſe firent ſur le
pulchre de S. Martin : Et quand elles ne ſeroient qu'imaginées par le S.
theur de cette Hiſtoire, elles ſeroient toûjours de grandes marques de ſon

ſur le ſepulchre du ſaint Eveſque : & prenant avec ſoy le Duc Gontram, avec cinq cent hommes ou plus, il ſortit de l'Egliſe & s'en alla. Mais, comme il paſſoit par l'Auxerrois, il fut arreſté par le Duc Erpone qui eſtoit de l'obeyſſance du Roy Gontram; d'entre les mains duquel il échappa pourtant, par je ne ſçay quel moyen, & ſe ſauva dans l'Egliſe de S. Germain. Le Roy Gontram ſe mit en colere, & condamna Erpone à ſept cent écus d'or d'amende, & luy oſta la charge qu'il avoit, luy diſant; *Vous avez retenu l'ennemy de mon frere, comme il le dit luy-meſme, ne me le deviez-vous pas amener auſſi-toſt, puis que vous aviez deliberé de faire cela. Que ſi ce n'eſtoit pas voſtre deſſein, vous ne le deviez pas ſeulement toucher, pour faire ſemblant de le retenir.* Cependant l'armée du Roy Chilperic eſtant venuë iuſques à Tours, abandonna toute la Province au pillage; il y mit le feu par tout, & la deſola entierement, ſans épargner les biens qui appartenoient à S. Martin : car les ſoldats prirent tout ce qu'ils purent attraper, ſans aucune crainte ny reſpect de Dieu & de ſes Saints. Meroüée s'arreſta prés de deux mois dans cette Egliſe, & puis il ſe retira vers la Reine Brunichilde. Mais il ne fut pas receu de ceux de l'Auſtraſie, tandis que ſon pere fit marcher une armée contre les Champenois, penſant qu'il ſe fuſt caché parmy eux. Toutefois il ne luy fit point de mal, parce qu'il ne le pût trouver.

15. Et parce que dans le meſme temps qu'Alboin entra dans l'Italie, Clotaire & Sigibert établirent en ces quartiers là les [1] Suabes, & les autres Nations voiſines : ceux qui s'en eſtoiēt retournez du temps de Sigibert & qui avoient eſté avec Alboin, ſe ſoulevérent contre

ſçavoir & de ſon jugement. Mais il eſt par tout trop ſincere, & il n'écrit que les choſes qu'il a vuës ou qu'il a ſçeuës par des témoins irreprochables, ainſi qu'il l'a dit ailleurs.

SVR LE XV. CHAP. 1 *Les Suabes.* Il y a *Suavos*; qui ſont les meſmes que les Sueves. C'eſt à dire une Nation fort populeuſe de l'Alemagne, de laquelle Tacite fait mention. Strabon dit qu'ils comprennent les Coldules, les Hermandures, & les Lombards, qui entrerent en Italie.

ıx-cy, pour les chaſſer de ce païs-là, ou pour les dé-
re entierement. Mais ils luy offrirent la troiſiéme
rtie de leur terre, & leur dirent; *Nous pouvons vi-
e enſemble ſans nous incommoder.* Mais ceux-cy ſe fâ-
ant contre eux, parce qu'ils avoient eſté auparavant
poſſeſſion de ces meſmes lieux, ne voulurent point
ndeſcendre à aucun traité de paix. Puis les Suabes
r offrirent pour la ſeconde fois la moïtié de leurs ter-
, & apres, les deux parts, ſe reſervant ſeulement la troi-
ne partie. Les autres ne voulant nullement accepter
qui leur eſtoit offert, les Suabes leur offrirent encore
t leur Beſtail, à condition qu'ils ne leur feroient point
guerre. Mais ils ne voulurent point encore enten-
à cette propoſition, & demanderent d'en venir aux
ins avec eux: & avant que d'y venir, ils delibererent
emble de quelle ſorte ils partageroient entre eux les
mes des Suabes, & voulurent ſçavoir à qui d'entre
chacune d'elle appartiendroit, apres qu'ils ſeroient
aits: car ils les tenoient déja pour vaincus. Mais le
gneur miſericordieux qui fait toûjours juſtice, fit
rner leur deſſein d'un autre coſté: car venant à ſe
quer enſemble, de vingt-ſix mille Saxons qu'il y
it, il y en eut vingt-mille de tuez: Et de ſix mille
bes qu'il y avoit, il n'y en eut que quatre-cent qua-
vingt qui perirent, le reſte eſtant demeuré victo-
x. Les Saxons qui échaperent de cette défaite, fi-
: bien ſerment de ne ſe faire point couper la barbe ny
cheveux, que premierement ils ne ſe fuſſent vangez
Suabes: mais eſtant venus à combatre pour la ſe-
de fois, il ſe fit encore une plus grande défaite, ſi
que par ce moyen la guerre ceſſa.

6. Voicy cependant ce qui ſe paſſa en Bretagne.
cliave & Bodic Comtes Bretons, ſe firent ſerment
à l'autre, que celuy d'eux deux qui demeureroit vi-
t, ſeroit le défenſeur des enfans du defunct, comme
ſiens propres. Bodic eſtant venu à deceder, laiſſa un
nommé Theodoric, que Macliave, qui s'eſtoit oublié

du ferment qu'il avoit fait à Bodic, chaſſa de ſon païs & s'empara des Eſtats de ſon pere. Theodoric fut long temps fugitif & vagabond. Mais enfin Dieu ayant pi tié de luy, il aſſembla avec ſoy une troupe de Bretons, 8 ſe ruant ſur Macliave, il le défit, & tua ſon fils avec luy qu'on appelloit Iacob, reconquit tout le païs que ſo pere avoit tenu ſous ſa domination, & laiſſa l'autre par tie à Vvaroch fils de Macliave.

17. Gontram tua de l'épée deux fils de Magna chaire, parce qu'ils avoient dit des choſes terrible contre la Reine [1] Auſtrigilde & contre ſes enfans & confiſqua tous leurs biens. Il perdit auſſi deu de ſes enfans qui moururent de maladie, dont il fut for affligé, par ce qu'il ne luy reſtoit point d'enfans. Cett année-là il ſurvint un doute pour le fait de la Paſque laquelle nous celebraſmes en pluſieurs Villes dans l Gaule le 14. des Calendes de May, c'eſt à dire le 1 d'Avril. Au lieu que les autres Villes avec toute l'Eſp gne, la celebrerent le 12. des Cal. d'Avril, c'eſt à dir le 21. de Mars. Toutefois, à ce qu'on dit, les fonds q ſe rempliſſent en Eſpagne par la permiſſion de Dieu furent remplis parmy nous le iour que nous celebraſm la Paſque.

18. A [1] Chinon, qui eſt un Bourg de Touraine, com me on y célebroit la Meſſe un jour de la glorieuſe Re ſurrection de noſtre-Seigneur, l'Egliſe qui trembla, don na de l'effroy à tout le peuple, qui s'en écria de toute force, & dit, *que l'Egliſe s'alloit abbattre*. Et pluſieur tombérent penſant s'échapper par la fuite, ayant romp les portes. En ſuite il vint vne grande mortalité ſur

SVR LE XVII. CHAP. 1 *Auſtrigilde*, ſurnommée Bobile, reconnuë pour la ſeconde femme du Roy Gonthram, de laquelle il eut de fils & deux filles qui furent Religieuſes, & les deux fils moururent jeunes.

SVR LE XVIII. CHAP. 1 *Chinon*. Car ie ne doute point q ce ne ſoit ainſi qu'il faille traduire le *Caïnone* du Latin, qui eſt maintena une ville fermée de murailles, & la ſeconde de la Province de Touraine, Chaſteau de laquelle demeuroit le Roy Charles VII. quand Ieanne d'Ar dite la Pucelle d'Orleans, le vint trouver, pour l'encourager à venir chaſ les Anglois de la ville d'Orleans.

ple par la contagion qui s'alluma. Et le Roy Gon-
m envoya des Ambaſſadeurs à ſon neveu Childe-
t, qui luy demanderent la paix, & qui le prierent de
enir voir. Childebert le vint donc trouver, avec les
ands de ſa Cour. Ils ſe virent, ſe firent grand accueil
à l'autre, & s'embraſſerent au pont, qu'on appelle
ont de pierre. Le Roy Gontram luy dit; *Mes pe-
s ſont cauſe que ie n'ay point d'Enfants: C'eſt pour-
y ie ſouhaite que mon Neveu que voicy, me tienne
de fils*. Et l'ayant fait aſſeoir ſur ſon ſiege, il luy don-
out ſon Royaume, & luy dit; *Soyons à couvert ſous
meſme bouclier, & qu'une meſme lance nous defen-
Que ſi i'avois des enfans, je vous tiendrois encore
ntmoins, comme l'un des miens, afin que l'amitié
eure ferme entre les voſtres & les miens, laquelle je
s promets dés aujourd'huy, dont j'appelle Dieu à té-
n*. Les Grands de la Cour de Childebert firent la
me promeſſe pour luy: ils mangerent & beurent en-
ble, & s'eſtant fait des preſents reciproques, ils ſe
rerent en paix, & envoyerent une Ambaſſade au
Chilperic, pour l'obliger à leur rendre ce qu'il
t empieté ſur leur Royaume. Et que s'il diferoit de
ire, il n'avoit qu'à ſe reſoudre de paroiſtre en champ
pour vuider avec l'épée tout leur differend: toute-
Chilperic n'en fit point d'eſtat, & commanda qu'on
es cirques & des barrieres à Soiſſons & à Paris pour
nner des ſpectacles au peuple.

1 Cela s'eſtant ainſi paſſé, Chilperic fut averty que
etextat Eveſque de Roüen avoit fait des preſents
uple contre ſon ſervice; c'eſt pourquoy il comman-
u'on le fiſt venir vers luy. Sur quoy ayant eſté exa-
é, il ſe trouva qu'eſtant depoſitaire des biens & des

SR LE XIX. CHAP. 1 *Pratextat*. Que l'Hiſtoire des Eveſ-
e Roüen appelle Saint, & qui fut ſucceſſeur de S Evodus 16. Eveſque de
gliſe-là, ſouſcrivit au Concile de Paris en 557. à celuy de Tours en 567.
accuſé par le Roy Chilperic devant les Eveſques aſſemblez à Paris en
77 l mourut en 589. par la violence de la Reine Fredegonde, qui le fit tuër
'Autel. C'eſt pourquoy on le met au rang des Martyrs.

richesses de la Reine Brunichilde, le Roy les luy osta & le bannit, iusques à ce qu'il fust ouy des Evesques assem blez à Paris dans l'Eglise saint Pierre, où il fut amen devant eux, à qui le Roy dit; *Ie voudrois bien sçavoir Monsieur l'Evesque, quel sujet vous avez eu de ma rier Meroüée avec sa* [3] *tante, en perdant le respect qu'i me devoit? Avés-vous ignoré ce que les saints Canon ordonnent sur ce sujet? Il y a des preuves que vous n'a vés-pas seulement commis cét excés; mais encore qu vous avés conjuré ma mort avec un fils dénaturé, à qu vous avés fait des presents. Vous avés rendu le fils en nemy de son pere. Vous avés seduit le peuple par argent pour le porter à ne me garder pas la fidelité qui m'est due Vous avés voulu mettre mon Royaume entre les main d'autruy.* Comme le Roy disoit cela, les François en fa soient de secrets murmures, & vouloient rompre le portes de l'Eglise pour en tirer l'Evesque, & le lapider Mais le Roy ne le voulut pas permettre. Et comme l'E vesque Pretextat nioit ce fait-là, il se presenta de fau témoins, qui montroient des especes de monnoye, & lu disoient; *Vous nous avez donné cecy & cel'a, pour nou obliger à promettre la foy à Meroüée.* L'Evesque ré pondit à cette accusation. *Vous dites bien vray, que vou avez souvent receu de moy des presents; mais vous sça vez bien aussi que ce n'a pas esté pour vous obliger chasser le Roy de son Trône. Car quand vous me donnie de bons chevaux, & autres choses semblables, que pou vois-je faire, sinon de vous témoigner par d'autres pre sents le ressentiment que i'en avois?* Le Roy s'estan

2 *L'Eglise de S. Pierre.* Depuis appellée sainte Genevieſve, où il est croy ble que les Rois faisoient leur demeure, comme en l'un des plus beaux e droits de la ville.

3 *Avec sa tante.* Cela n'est pas seulement défendu par les Canons, m encore par la Loy de Dieu, qui ne se doit iamais violer. En quoy il semb que Pretextat Evesque de Roüen, n'avoit pas donné une grande marque sainteté: mais quoy qu'il en soit, il ne fait point de scrupule d'user d'une a thorité, que les Papes ont crû depuis, qui leur estoit singuliere, en ces sortes dispenses-là. Et certes les Evesques d'alors, en beaucoup d'occasions semb bles, ne s'avisoient nullement de r'envoyer à Rome ces sortes de causes, qu' croyoient pouvoir bien juger par eux-mesmes.

reti

iré en son département, nous nous assemblasmes dans Sacristie de l'Eglise de S. Pierre. Et comme nous par-ns ensemble, Ætius Archidiacre de l'Eglise de Paris, es nous avoir saluez, nous dit; *Ecoutez-moy, Pre-s du Seigneur, qui estes icy assemblez, vous rendrez vostre nom recommandable, & vous y acquererez gloire immortelle, ou, (n'en doutez pas) personne vous tiendra desormais pour Prestres du Seigneur, si us ne soûtenez par vostre prudence la dignité de vos sonnes, ou vous laisserez lâchement perir vostre con-re, si vous soufrez qu'on le traite avec tant d'indi-té.* Il n'y eut pas un seul de tous les Evesques qui luy la moindre réponse: car ils craignoient tous la fureur la Reine, qui estoit le sujet de toute la querelle. mme chacun donc demeuroit sans parler, se mettant oigt sur la bouche, je pris la parole, & je leur dis; *igez-moy de m'écouter, saints Prestres du Seigneur, rincipalement vous autres, qui avez le plus de fa-iarité avec le Roy.* [4] *Conseillez-luy saintement & s l'esprit Episcopal, qu'il ne s'allume point de cole-ontre un serviteur de Dieu, de peur qu'en s'échau-t trop luy-mesme, il ne luy en arrive du mal, & qu'il erde son Royaume avec sa gloire.* Ayant parlé de orte, on ne me repliqua rien du tout: & voyant ls gardoient le silence, i'ajoûtay; *Souvenez-vous, Seigneurs, Prestres du Seigneur, de ce que dit* [5] *le phete. Si la sentinelle void les iniquitez de l'homme, e les découvre pas, elle sera coupable de l'ame qui t. Ne vous tenez donc pas oysifs; mais preschez, & tez les pechez du Roy devant ses yeux, de peur qu'il y arrive quelque mal, & que vous ne soyez coupa-pour son ame. Ne sçavez-vous pas ce qui s'est fait ostre temps? Comme* [6] *Clodomer se saisit de Sigis-*

4 *Conseillez au Roy.* Car les Evesques doivent parler aux Roys avec res-pour appaiser leur colere contre les Saints, & non pas les porter à diffi-choses que Dieu a saintement unies par l'esprit de sa charité.
5 *Le Prophete.* C'est Ezechiel 33. 6.
6 *Clodomer.* Ou Clodomire Roy d'Orleans, fils de Clovis.

mond, & le mit en prison? Et comme Avite Prestre d Dieu luy dit, ne mettez point la main sur celuy-cy, & vous obtiendrez la victoire quand vous irez en Bourgogne? Clodomer ne faisant nul estat de ce que le sain Evesque luy disoit, s'en alla, & fit mettre à mort Sigismond, sa femme & ses enfans. Puis il s'en alla en Bourgogne, où il fut défait par l'armée, & perit en cette occasion. Hé quoy! l'Empereur Maxime, comme il eu contraint le bien-heureux S. Martin de communi avec un Evesque homicide, & qu'il eut donné son consentement à un Roy impie, pour faciliter la délivranc de ceux qui estoient condamnés à la mort, ne fut-il pa chassé de son Empire par le jugement du Roy eternel, & condamné à perir d'une malheureuse mort? Comme j disois ces choses, on ne répondit pas un seul mot: ma tous demeuroient étonnez dans le silence. Toutefo deux flateurs de la compagnie (que j'ay regret de dir qu'ils fussent du nombre des Evesques) firent entendr au Roy, *qu'il n'avoit point de plus grand ennemy qu moy, où il s'agissoit de ses interests.* Aussi-tost un de Officiers accourut de la part du Roy, pour m'oblige de l'aller trouver. Et comme j'y fus, je trouvay le Ro debout auprés d'un cabinet fait de ramée, ayant à main droite l'Evesque [7] Bertrand, & à sa gauche [8] Ragnemode: devant eux, il y avoit du pain sur une tabl & diverses sortes de mets. Et si-tost que le Roy eut je té les yeux sur moy; *Monsieur l'Evesque,* me dit-i *vous devez rendre la Iustice à tout le monde, & cepen dant vous ne me la rendez pas; mais, à ce que je vo vous consentez à l'iniquité: & ce proverbe s'accomp en vous, que le corbeau n'arrachera point l'œil du co*

7 *Bertrand*, ou *Bertchramnus* Evesque de Bordeaux, qui fut celuy succeda immédiatement à Leonce. Nostre Autheur en fait souvent menti Voyez son 9. livre au chap 33. & Aimoin livre 3 chap. 26. Il est nommé Concile de Brennac en 580 & dans celuy de Mascon en 585.

8 *Ragnemode à sa gauche*. Celuy-cy Evesque de Paris, dont il a d esté parlé, quoy qu'il soit icy dans son Diocese, semble n'estre pas au de de Bertran Evesque de Bordeaux, parce que la Chaire de son Eglise n'est Metropole,

eu. Ie luy répondis. *Si quelqu'un de nous Seigneur, ...e les bornes de la Iustice,* [9] *vous avez la puissance ...e chastier : mais si vous n'y demeurez pas vous-mes... qui vous en pourra corriger? Nous vous parlons ..., & vous nous écoutez, si vous voulez ; mais si vous ...e voulez pas ; qui est-ce qui vous condamnera, sinon ...y qui a dit, qu'il est la mesme Iustice?* Le Roy me ...n colere par l'émotion que ses flateurs luy avoient ...née. *I'ay bien trouvé la Iustice avec tout le monde, ... je ne l'ay jamais pû trouver avec vous : toutefois ...ay bien ce que je feray pour vous notter parmy le ...le, afin qu'il paroisse à tout le monde que vous estes ...ste. I'assembleray tout le peuple de Tours, & je luy ...y, Criez tous contre Gregoire, & dites que c'est un ...me injuste, qui ne fait droit à personne. S'estant ... de la sorte, puis que je suis Roy, j'écouteray sa ...eur, & je luy feray entendre, que je n'ay pû trou... moy-mesme de Iustice aupres de luy ; comment y en ...veriez vous?* Ie luy dis là-dessus. *Vous ne sçavez ...si je suis injuste : mais celuy-là le sçait qui connoist ... conscience, qui connoist les secrets de mon cœur. ...nt à ce que le peuple criera contre moy, par l'outra... e vous me faites, ce ne sera rien, & tout le monde ...a que cela viendra de vous. Si bien que ce ne sera ... moy qui seray marqué par cette acclamation, ... bien plutost vous mesme qui l'aurez suscitée. Que ...-je davantage sur ce sujet? Vous avez la Loy & ...nons, examinez-les soigneusement : & alors, si ...n'observez pas ce qu'ils ordonnent,* [10] *sçachez que ...ement de Dieu est proche de vous.* Là-dessus, com-

9 *...ous avez la puissance de le punir.* Car c'est un droit Royal de punir ...ce en qui que ce soit ; & icy la pensée de S. Gregoire n'est pas que le ...ende le jugement de qui que ce soit, pour faire le procez à un Eccle... : car l'usage n'en estoit pas encor étably.

10 *...çachez que le Iugement de Dieu est proche de vous* Cette réponse de Gr...oire au Roy Chilperic, est certainement digne de la bouche d'un grand ..., puisque sans perdre le respect qui est dû à la dignité Royale, elle se ...ereusement pour la Iustice, sans apprehender la violence d'un Prince ... des menaces horribles, & qui n'a dessein que d'user de sa puissance ... vanger, quoy qu'il fasse mine en suitte de le flatter.

me si le Roy eust eu dessein de me flater (ce qu'il faist pourtant avec artifice, pensant que je ne l'entendi pas) il se tourna vers un plat qu'on avoit seruy deva luy, & me dit; *I'ay fait aprester cecy pour l'amour vous: car il ne se trouve icy quoy que ce soit que des lailles, & un peu de poix chiches.* A cela mesme co noissant sa flaterie, je luy dis. [11] *Nostre viande d estre de faire la volonté de Dieu, & non pas de nous lecter en ces sortes de delices, de peur d'enfraindre commandements. Mais vous qui reprenez la Iustice autres, promettez-nous premierement que vous ne laisserez jamais la Loy ny l'observance des Constituti Canoniques, sous quelque pretexte que ce soit, & a nous croirons que vous aimez veritablement la Iusti & que vous la suivez.* Le Roy étendant sa main dro jura par le Dieu tout-puissant, qu'il n'outrepasseroit mais sous quelque pretexte que ce fust la Loy ny saints Canons. Apres cela [12] ayant bû & mangé je retiray. Cette mesme nuit, apres qu'on eut chanté Hymnes qu'on a coutume de chanter pendant les ctturnes, j'entendis qu'on frappoit rudement à no porte, j'y envoyay un serviteur, qui me raporta c'estoient des gens de la Reine Fredegonde. Ie le entrer, ils me saluerent de la part de la Reine, & prierent que je ne fusse point contraire à ses intenti [13] me promettant d'ailleurs deux cent livres d'arg si Pretextat estoit opprimé par mon moyen: car il disoient; *Nous avons déja parole de tous les Evesq excepté de vous seul: mais il nous suffira que vou*

11 *Nostre Viande doit estre de faire la volonté de Dieu.* S'il y avoit coup d'Evesques qui eussent de telles paroles que celles là en la bouch glise & les Estats en seroient beaucoup plus heureux, la pieté plus florissa les Saints en seroient moins persécutez.

12 *Ayant bû & mangé.* Il y a de l'apparence que ce fut à la table d où estoient aussi assis les Evesques Bertrand de Bordeaux, & Regnem Paris.

13 *Me promettant deux-cent livres.* Voila de quelle sorte on corromp quefois les gens du Clergé; mais S. Gregoire n'eut garde de se laisser à de telles promesses. Rien ne fut capable de le corrompre, & sa gra nerosité le fit admirer.

nus soyez point contraire. Ie leur dy; *Si vous me don-nez mille livres d'or & d'argent, pourrois-je faire au-t chose, que ce que le Seigneur a commandé qui fust ft? Vne seule chose neantmoins veux-je bien vous pro-nttre, qui est, que je seray en cela de l'avis des autres Evesques, qui se voudront conformer aux ordonnances d Canons.* Mais eux ne comprenant pas ce que je leur dois, me remercierent, & se retirerent tout aussi-tost. I lendemain de fort bon matin quelques Evesques qui n vinrent trouver, m'apporterent un semblable man-dnent, & je leur fis aussi une semblable réponse. Et cnme nous nous fusmes encore assemblez dés le matin dns l'Eglise de saint Pierre, le Roy y assista, & nous d; *L'authorité des Canons ordonne que l'Evesque qui e apprehendé dans le larcin, soit deposé.* Nous répon-dmes à cela; *Qui estoit donc ce Prestre accusé de lar-c?* Le Roy répondit; *Vous avez vû ce qu'il ma derc-b.* Car le Roy nous avoit montré trois jours aupara-vnt deux valises remplies de joyaux de diverses especes, eimez plus de trois mille écus, avec un sac plein d'or monnoyé, où il y en avoit prés de deux mille. Et le Roy disoit, que toutes ces choses là luy avoient esté vo-lés par l'Evesque. Toutefois le Prelat répondit; *Ie croy qe vous pourrez bien vous ressouvenir, que comme la Rine Brunichilde s'en alla de Roüen, je vins trouver vtre Majesté, & je vous dis qu'elle m'avoit recom-mndé ses hardes, c'est à dire cinq coffres, & que ses sviteurs venoient souvent vers moy, afin que je les leur rndisse; mais je n'en voulus rien faire sans vostre avis. Lors Seigneur, vous me dites, ne vous embarrassez pnt de cela, & que cette femme emporte avec elle ce qi luy appartient, de peur qu'à ce sujet-là mesme, il n eust du debat entre mon neveu Childebert & moy pour c choses-là. Estant donc de retour à la Ville, je donnay v e valise aux serviteurs: car ils n'en pouvoient pas por-tr davantage. Puis estant de retour, ils demanderent l autres. Sur quoy je retournay derechef prendre avis*

de vostre Majesté, & vous me fistes ce commandemen en ces propres termes: Quittez quittez cela, [14] *Mo sieur l'Evesque, de peur qu'un tel dépost ne fust ca qu'il en vinst du scandale. Ie leur en donnay deux . tres, & deux me demeurerent de reste. Pourquoy donc chargez-vous maintenant de ce blasme? Et pourquoy reprochez-vous un larcin, puis que cela ne se doit po imputer à larcin, mais au soin que j'ay dû prendre garder un dépost, qui m'avoit esté confié:* Le Roy dit à cela; *Si ce dépost vous a esté seulement confié, po quoy avez-vous ouvert une des valises, & coupé par p ces un bord tissu d'or, lequel vous avez donné à ce qui me doivent chasser du Royaume?* L'Evesque P textat luy répondit; *Ie vous ay déja dit qu'il est vr que j'ay receu des presents qu'ils m'ont faits, & q n'ayant rien pour l'heure que je leur pusse donner, en connoissance de ce que j'avois de leur courtoisie, i'en ray quelque chose pour leur faire aussi des presents à m tour: car il me sembloit que ce qui appartenoit à M roüée mon filleul, l'ayant tenu sur les fons, estoit à m comme mon bien propre.* Le Roy Chilperic voyant q ne pouvoit convaincre l'Evesque par de telles calomni s'étonna grandement, & fut troublé en sa conscien Il se retira d'auprés de nous: & ayant appellé quelqu uns de ses flateurs, il leur dit; *I'avouë que je suis va cu par les paroles de cét Evesque, & je sçay que les c ses qu'il dit sont veritables. Mais que feray-je main nant, pour contenter la Reine?* Puis il leur dit; *Al le trouver, & dites-luy, comme de vous mesmes; V sçavez que le Roy Chilperic est plein de bonté, & q a le cœur tendre, estant facile à émouvoir par la comp sion de ceux qui souffrent. Humiliez-vous sous luy, dites seulement que vous avez commis le fait qu'on v objecte, afin qu'il n'en ait pas le dementy:* Alors n

14 *Monsieur l'Evesque.* Il y a seulement, *ô Sacerdos.* C'est à dire Pre du Seigneur, ou Evesque en cét endroit icy; mais j'ay tourné ce mot suiv nostre usage, & nos façons de parler.

us jetterons tous à ses pieds, & nous le prierons de vous rdonner; ce qu'il fera infailliblement. L'Evesque Pre-tat fut seduit par là, & promit qu'il en useroit ainsi. ous nous assemblasmes le lendemain au matin au lieu coutumé, où le Roy se trouva en personne, & dit à vesque. *Si vous avez donné des presents pour des pre-ts aux gens que vous avez dit, pourquoy les avez-vous it jurer de garder la foy à Meroüée?* L'Evesque ré-ndit. *Ie confesse que je les ay priez de faire amitié avec : Et certes j'eusses provoqué à cela, non seulement un mme, mais s'il m'eust esté possible un Ange du Ciel ur luy donner secours: Et certes, comme je l'ay dit vent, il estoit mon fils spirituel l'ayant regeneré par eaux du Baptesme.* Ce debat venant à croistre, l'E-sque Pretextat se jetta par terre, & profera ces paroles. *ypeché contre le Ciel, & devant vous ô Roy tres-mise-ordieux. Ie suis un malheureux homicide, j'ay voulu enter à vostre personne, & j'ay voulu mettre vostre en vostre place, je l'ay voulu élever sur vostre trosne.* mme il disoit ces choses, [15] le Roy se prosterna aux ds des Evesques, & leur dit: *Ecoutez, ô pieux Eves-es, écoutez un coupable qui confesse un crime atroce.* mme nous eusmes tous, en pleurant, relevé de terre Roy qui s'y estoit prosterné, il commanda que l'E-que sortist de l'Eglise: & luy se retira en son appar-ment, d'où il envoya le Livre des Canons, où il y it quatre cahiers ajoûtez de nouveau: & parmy les nstitutions Apostoliques, celles-cy y estoient distin-ment contenuës. *Que l'Evesque qui sera convaincu omicide, ou d'adultere ou de parjure, soit degradé Sacerdoce.* Ce Canon ayant esté leu en la presence Pretextat, l'Evesque Bertrand s'en estant trouvé fort nné se prit à dire; *Ecoutez nostre Confrere & Co-*

Le Roy se prosterna aux pieds des Evesques. Voila un grand respect de oyauté à la dignité Episcopale, qui ne doit pourtant pas abuser d'une hu-ation pareille, comme aussi ne le fit-elle pas en cette occasion, sans rien efois diminuer de la fermeté qu'elle doit avoir.

Evesque, puis que vous n'avez pas les bonnes graces du Roy, aussi ne pourrez-vous profiter de l'affection que nous avons pour vous, [16] *si vous n'obtenez le pardon du Roy par sa bonté.* Ces choses s'estant ainsi passées, le Roy demanda que la robe de cét Evesque fust déchirée, ou que le Pseaume 108. lequel contient les malédictions [17] d'Iscariot fust recité sur sa teste, ou qu'on prononçast un jugement contre luy, [18] pour l'exclure à perpetuité de la Communion. Alors l'Evesque Prétextat fut osté de devant nous, & fut mis en prison. Depuis comme il s'enfuit de nuict, il fut fort battu, & fut banny dans [19] une Isle de la mer, proche de la ville de Coutances.

Apres cela, le bruit courut que Meroüée s'efforçoit encore de se sauver dans l'Eglise de S. Martin. Mais le Roy Chilperic fit mettre des Gardes tout au tour, & commanda qu'on en fermast toutes les avenuës, excepté une seule, par laquelle les Ecclesiastiques entroient pour aller dire l'Office. Ce qui ne fut pas sans donner beaucoup de fascherie au peuple. Or pendant le séjour que je fis à Paris, il parut des signes au Ciel, vingt rayons qui se découvroient vers le Nort, & se levoient du costé de l'Orient, pour aller precipiter leur cheute dans l'Occident, d'entre lesquels l'un plus grand & plus haut que les autres, défaillit le premier, & les autres qui l'avoient suivy se perdirent incontinent apres. Ie croy qu'il prédisoit le trépas de Meroüée, qui se cachant comme

16 *Si vous n'obtenez le pardon du Roy.* On abandonne facilement ceux qui sont dans la mauvaise grace des Princes, si bien qu'il n'est rien de si dangereux que de l'encourir; & que comme il ne faut jamais perdre le respect qui leur est dû, aussi ne faut-il jamais abandonner Dieu pour se conserver leur amitié.

17 *D'Iscariot.* C'est à dire de Iudas Iscariot, qui fut déchû de son Apostolat par le crime de la trahison. Ce qui semble avoir esté prophetisé admirablement par le Pseaume 108.

18 *Pour l'exclure à perpetuité de la Communion.* Le Roy demandoit cela de l'assemblée des Evesques, & ne l'attendoit point d'ailleurs, comme la coutume n'en estoit pas encore introduite dans les Eglises de la Gaule.

19 *Une Isle de la Mer,* &c. Cette Isle n'est point nommée: mais celle-cy pouvoit bien estre Gerzé ou Grénezé, sur la coste de Normandie, aujourd'huy les seules Isles qui restent de la Normandie aux Roys d'Angleterre.

avoit dans la Champagne autour de Reims, faisoit en voir qu'il ne se fioit pas ouvertement aux Austrasins, & fut trahy par [20] ceux de Tarabanne, qui luy dent, que s'il venoit vers eux, ils estoient en volonté d'nvahir la domination de Chilperic son pere, & de se rendre ses sujets. Alors prenant de braves hommes au-près de luy, il les vint trouver : mais ils le surprirent dans une ambuscade, l'enfermerent dans une métairie où il s'estoit logé, & luy ayant donné des Gardes, il en fit aussi-tost avertir son pere, qui n'en eut pas plutost l'avis, qu'il y alla promptement. Meroüée se voyant enfermé dans un petit logis, & craignant de porter la peine de beaucoup de vangeances qu'on vouloit prendre de les Ennemis, fit venir son amy Gaïlene, & luy dit; *Vous & moy n'avons esté jusques icy qu'une seule ame & un seul conseil, obligez-moy de ne point souffrir qu'on me livre entre les mains de mes Ennemis; mais tuez-moy de vostre épée.* Surquoy l'autre, sans en déliberer plus long-temps, luy enfonça l'épée dans le corps. Ainsi lors que le Roy fut venu, il trouva Meroüée mort. Quelques-uns ont dit que cecy fut controuvé par les artifices de la Reine, & que Meroüée fut assassiné clandestinement par les ordres qu'elle en avoit donnez. Pour Gaïlene il fut apprehendé, & mourut d'une mort douloureuse, apres qu'on luy eut couppé les mains, les pieds, les oreilles & le nez, & qu'on luy eut fait endurer beaucoup de sortes de tourments. Grindion fut mis sur une roüe fort élevée. Gucilion, qui avoit esté Comte du Palais de Sigibert, eut la teste tranchée, & beaucoup d'autres qui estoient venus avec luy, furent executez par divers supplices. On disoit aussi alors que [21] l'Evesque Giles, & Gontram Boson avoient esté les princi-

[20] *Ceux de Tarabanne.* Nous ne sçaurions bien dire precisément quel lieu de Champagne autour de Reims, peut estre celuy-cy, dont il ne se trouve rien dans les Thresors Geographiques, si ce n'est qu'il dit *Tarabanne* pour Troüane, Eglise de la Province de Reims.

[21] *L'Evesque Giles.* Il y a de l'apparence que c'est le 20. Evesque de Reims, qui sacra Evesque S. Gregoire de Tours en 572. & qui assista au 4.

paux dans cette conjuration, parce que Gontram jouy soit privément des familiaritez de la Reine Fredegond pour avoir fait perir Theodebert, & que l'Evesque G les depuis fort long-temps, luy estoit engagé d'une aff ction toute particuliere.

20. Quand l'Empereur Iustin eut perdu l'esprit, que l'Empire estoit seulement gouverné par l'Augu Sophie sa femme, les peuples, comme nous l'avons d ja dit au Livre precedent, élurent Tibere Cesar, com me un Prince utile à la Republique, aussi estoit-il brav prudent, liberal, & charitable. Ayant distribué a pauvres une bonne partie des tresors que Iustin avo amassez, l'Imperatrice l'en reprit fort souvent, sous pr texte qu'il reduiroit enfin la Republique dans une extr me pauvreté, & luy disoit; *Ce que j'ay amassé en beauco d'années, vous le dispercez en peu de temps avec u profusion étrange. Non non*, luy répondoit-il, *il n'y aura pas moins pour cela dans nos coffres, tant que no ferons l'aumône aux pauvres, & que nous racheter les Captifs : car certainement en cecy il se trouve grand tresor, comme le dit nostre Seigneur; Amasse vous des tresors dans le Ciel, où ny la teigne, ny la roü le ne les pourront corrompre, & où les larrons ne per ront point, ny ne feront point de vol. En donnant d aux pauvres de ce que Dieu nous a donné, amassons tresors au Ciel, afin que le Seigneur nous les vueille au menter en ce siecle.* Et parce que, comme je l'ay déja c ce Prince estoit veritablement Chrestien, tandis q d'une main il secouroit les pauvres avec une certa joye, qu'il en sentoit dans le cœur, Dieu luy donnoit plus en plus des moyens d'exercer ses charitez. Et cert comme il se promenoit un iour dans son Palais, [1] il v

Synode de Paris en 573. Il en sera parlé plus amplement aux chap. 3 & 31 6. livre, & au 19. chap. du 10. livre. Voyez aussi Aimoin, livre 3. chap. 5 & 51. Et Flodoart l. 2. chap 2. Fortunat l'a aussi loüé dans ses Vers.

SVR LE XX. CHAP. 1 *Il vid par terre*, &c. Cette Histoire Tibere 2. est aussi rapportée dans le 18. livre de Paul Diacre, & dans les aut Autheurs qui ont écrit depuis S. Gregoire.

r terre une pierre de marbre, ſur laquelle une Croix noſtre Seigneur eſtoit emprainte. Ce qui luy donna jet de dire; *Seigneur, nous muniſſons noſtre front & no-e poitrine du ſigne de voſtre Croix, & cependant nous foulons icy ſous nos pieds.* Auſſi-toſt il commanda 'elle fuſt oſtée: mais on en trouva une autre deſſous, laquelle auſſi eſtoit la meſme figure de la Croix. Ce i luy ayant eſté raporté, il commanda qu'elle fuſt pa-llement oſtée. Puis il s'y en trouva encore une troi-me, qu'il fit également oſter: & au deſſous de cette rre, on trouva un grand treſor peſant plus de cent lle livres d'or, lequel eſtant oſté de là, l'Empereur encore plus abondamment des aumônes qu'il n'avoit t auparavant: & à cauſe de ſa bonne volonté, noſtre igneur ne permit pas qu'il euſt jamais faute de rien. ne paſſeray point icy ſous ſilence, ce que noſtre Sei-eur luy envoya en ſuite. [2] Narſes ce grand Capitai-d'Italie, ayant une maiſon dans une certaine Ville apporta de l'Italie force grands treſors, dans laquel-il fit creuſer une grande ciſterne, où il enferma des lions d'or & d'argent, & fit tuer tous ceux qui en uvoient avoir eu connoiſſance, un ſeul vieillard exce-: qui le ſçavoit auſſi, auquel il recommanda le ſecret. is quand Narſes fut mort, le vieillard voyant les au-nes que faiſoit l'Empereur, le vint trouver exprés r luy dire: *Ceſar, je vous declarerois volontiers une ſe d'importance, ſi j'en pouvois eſperer quelque utili-* L'Empereur luy repliqua; *Dites ce que vous vou-z: car ſi c'eſt de quelque choſe qui me ſoit utile, vous en ez voſtre part. I'ay,* luy dit-il, *un treſor caché, qui artenoit à Narſes, lequel je ne puis plus diſſimuler, nt ſur la fin de ma vie.* Alors Tibere Ceſar qui re-t cét avis avec grande joye, envoya des gens pour ouvrir ce treſor: ils ſuivirent le vieillard qui mar-

Narſes. Voyez encore cette Hiſtoire dans le 18. livre de Paul Diacre, ſervir à la ſuite de l'Hiſtoire d'Eutrope, où elle eſt auſſi amplement dé-

choit devant eux, & arriverent à la cisterne qu'ils ou vrirent, ils entrerent dedans, & ils y trouverent si gran de quantité d'or & d'argent, qu'à grande peine pût-ell estre vuidée en plusieurs jours par ceux qui emporteren le tresor, dont l'Empereur fit de grandes largesses, & le dispersa joyeusement à ceux qui en avoient besoin.

21. Cependant une sedition s'émut contre les Eves ques [1] Salone & Sagitaire, qui ayant esté élevez pa S. Nisier Evesque de Lion furent faits Diacres. Puis d temps mesme de S. Nisier, Salone fut fait Evesqu d'Embrun, & [2] Sagitaire Evesque de Gap. Mais l'u & l'autre ayant esté élevez à l'Episcopat, si-tost qu'ils virent en la puissance de tout faire à leur discretion, il commencerent d'une fureur enragée à se permettre tou te sorte de licence, à commettre des homicides & de adulteres, & mille autres méchancetez. Si bien qu'u jour [3] Victor Evesque de Tricastin, célebrant sa nais sance, ils envoyerent une troupe de gens armez d'épée & de darts, laquelle se rua sur luy, déchira ses veste mens, battit ses domestiques, & emporta les vaisselle & tous les apprests du disner, laissant l'Evesque avec u grand opprobre. Le Roy Gontram qui en fut averty fit assembler [4] un Sinode à Lion, où les Evesques estan

SUR LE XXI. CHAP. 1 *Salone*, ou Salonius, dixiéme Evesq d'Embrun, & frere de Sagitaire Evesque de Gap, fut deposé avec son frere, cause de sa vie trop licentieuse, quoy qu'il eust esté disciple de S. Nisier Eve que de Lion, en l'année 567.

2 *Sagitaire*, frere de Salone, est nommé le 6. Evesque de Gap dans la conde Narbonnoise de la Province d'Aix, & du Parlement de Grenoble.

3 *Victor*. Il se trouve nommé le 13. Evesque de S. Paul Trois-chasteaux, Tricastin dans le Dauphiné, sous la Metropole d'Arles, à deux lieuës du Po S. Esprit, qui est sur le Rhosne. Cét Evesque est nommé entre ceux qui sou crivirent au 2. Concile de Lion en 567. & souscrivit au 4 de Paris par Prestre Eusebe en 575. & au 1. de Mascon en 581.

4 *Fit assembler un Sinode à Lion*. Ce fut en l'année 567. par le comma dement du Roy Gontram, en la 6. année du Regne de ce Roy, & en la 8. Pontificat du Pape Iean III. On l'appelle le 2. Concile de Lion, où les Pe ne firent que six Canons souscrits par Philippe Evesque de Vienne, Niceti Evesque de Lion, Agricola Evesque de Chalon, Vincent Evesque de Bela Syagrius Evesque d'Autun, Æoladius Evesque de Nevers, Salonius Evesq de Geneve, Chelidonius Evesque de Mascon, Valesius Prestre, pour Syagri Evesque de Grenoble, Vincent Prestre pour Lucretius Evesque de Die, Euse Prestre pour Victor Evesque de Trois-chasteaux, Piolio Prestre pour Terri

aſemblez avec [5] le Patriarche S. Niſier, on y examina le fait de ces Prelats, qui furent trouvez coupables de tous les crimes dont ils eſtoient accuſez. C'eſt pourquoy ils y furent privez de l'honneur de l'Epiſcopat. Mais comme ils eurent connoiſſance que le Roy leur eſtoit encore favorable, ils le vinrent trouver pour luy repreſenter qu'on les avoit iniuſtement depoſez, & pour le ſupplier auſſi qu'il euſt agreable de leur permettre d'aller vers [6] le Pape de Rome. Le Roy le leur permit, & leur donna meſme des lettres de recommandation. Eſtant arrivez devant [7] le Pape Iean, ils luy remontrerent qu'ils avoient eſté chaſſez de leurs Egliſes ſans ſuiet. Le Pape Iean envoya des lettres, par leſquelles [8] il ordonnoit qu'ils fuſſent rétablis dans leurs ſieges. [9] Le Roy fit promptement executer le iugement du Pape, aprés leur avoir fait de grandes reprimandes de paroles. Mais, ce qu'il y eut de pire en cela, c'eſt qu'il ne s'en enſuivit point d'amendement. Toutefois ils demanderent la paix avec l'Eveſque Victor, luy ayant mis entre les mains les ſeditieux qu'ils avoient ſuſcitez contre luy. Mais Victor ſe reſſouvenant du precepte de noſtre Seigneur, qu'il ne faut pas rendre le mal pour le mal aux

Eveſque de Langres, Cæſarius Preſtre, pour Tetraclius Eveſque de Beſançon. Artemius Diacre pour Maximus Eveſque de Valence.

5 *Le Patriarche S. Niſier.* Il l'appelle *Patriarche*, à cauſe de ſa ſainteté & de ſa reputation ſinguliere, & non pas à cauſe de la dignité de ſon Egliſe, quoy qu'elle fuſt Metropole : Mais enfin ſa ſouſcription au 2. Concile de Lyon n'y eſt pas la premiere, comme nous le venons de voir, pour montrer que la qualité de Patriarche ne luy eſt pas donnée à cauſe de la dignité de ſon Egliſe.

6 *Le Pape de Rome.* Il y a ces propres termes, *ad Papam urbis Romanæ*, & non pas ſimplement *ad Papam*, parce qu'alors le nom de Pape n'eſtoit pas ſeulement donné au Souverain Pontife, mais encore à tous les Eveſques de chaque Egliſe.

7 *Le Pape Iean.* C'eſtoit Iean III. ſurnommé Caſtellinus, qui fut ſucceſſeur du Pape Pelage en 559.

8 *Il ordonnoit.* Il y a *reſtitui iubet.* Ce n'eſt pas à dire qu'il commandaſt au Roy que les Prelats depoſez fuſſent rétablis. On ne commande pas ainſi aux Roys; mais bien que n'ayant point de juſte cauſe de leur dépoſition, il jugeoit & meſme ordonnoit par forme de jugement, qu'ils fuſſent rétablis dans leurs ſieges.

9 *Le Roy fit promptement executer.* Le Roy ne demandoit pas mieux que de voir les Prelats r'établis ſur leurs ſieges par les voyes Canoniques, eſperant qu'ils ſeroient plus ſages à l'avenir.

Ennemis, ne leur fit aucun déplaisir, & leur donna congé d'aller où ils voudroient aller, dont pourtant il fut ensuite suspendu de la Communion, parce que les ayant accusez publiquement, il leur avoit accordé secrettement le pardon, [10] sans le conseil de ses confreres, vers lesquels il les avoit accusez. Mais par la faveur du Roy il fut rétably à la Communion. Pour Salone & Sagitaire, ils s'embarrasserent toûjours de plus en plus dans les grands crimes, dont ils avoient esté repris: & parmy les combats, comme nous l'avons déja dit cy-devant quand Mummol fit la guerre aux Lombards, ils y allerent armez, comme s'ils eussent esté des Laïques, & mirent plusieurs Ennemis à mort de leur main. Ils émurent aussi le fiel de leur bile contre quelques-uns de leurs Citoyens, qu'ils battirent cruellement à coups de baston, jusques à effusion de sang. D'où il arriva que le cry du peuple en vint aux oreilles du Roy, qui commanda qu'on les fist venir en sa presence. Mais quand ils furent arrivez, il ne les voulut point voir, qu'ils n'eussent premierement esté oüys, pour sçavoir s'ils estoient dignes d'estre presentez devant le Roy. Sagitaire boüillant de colere, prit cela en mauvaise part, comme c'estoit un homme volage & vain, & qui parmy l'abondance de ses paroles, ne sçavoit le plus souvent ce qu'il disoit, déclama contre le Roy, & fut si hardy que de dire, *Que ses enfans n'estoient pas capables de succeder au Royaume, à cause que leur mere qui estoit de la famille de Magnachaire, s'estoit mise d'elle mesme dans le lict du Roy,* sans sçavoir qu'on n'a point d'égard à la race des femmes, & que ceux-là sont appellez fils de Roy, qui sont engendrez des Roys. Le Roy qui eut avis de tous ces discours, en eut beaucoup d'indignation & leur fit oster leurs chevaux, leurs valets, & tout ce qu'ils avoient en leur puissance; & commanda qu'ils

[10] *Sans le conseil des Freres.* Ou des Evesques ou des Prestres de son Diocese. Ce qui est bien digne de remarque pour la discipline & pour la penitence publique, dans les pechez publics.

ſſent renfermez dans des Monaſteres fort éloignez
ur y faire penitence, ne leur laiſſant qu'un Clerc à
cun d'eux, & avertit les Iuges du lieu ſous de ter-
es peines, qu'ils en priſſent la garde avec des
s armez, ſi bien que perſonne n'entraſt vers
pour les viſiter. Le Roy avoit alors des enfans
vie, l'aiſné deſquels tomba malade. Ce qui obli-
les amis du Roy de le venir viſiter, & de luy dire:
le Roy nous veut denner audiance, ſes ſerviteurs luy
nt quelque choſe pour ſon ſervice. Le Roy leur ré-
dit; *Vous pouvez parler librement.* Ils luy dirent
c: *C'eſt que nous avons peur que ces Eveſques que*
s avez bannis ne ſoient innocents, & qu'à ce ſujet-là
me ayant peché à leur égard, voſtre fils ne vinſt à per-
la vie. Allez donc, leur dit le Roy, *& délivrez-*
promptement, afin qu'ils prient Dieu pour mes petits
nts. Ils s'y en allerent, & mirent les Eveſques
iberté. Puis quand ils furent ſortis des Monaſteres,
embraſſerent, parce qu'ils ne s'eſtoient point vûs
uis fort long-temps: & quand ils furent de retour
leurs Villes, ils eurent un tel remords de conſcien-
qu'il ſembloit qu'ils ne deuſſent jamais ceſſer d'en
re leurs actions de graces à Dieu, de célebrer des
es, de faire des aumônes, d'employer les jours &
uicts à lire les divines Poëſies de David, & à médi-
& à chanter des Hymnes. Mais cette ſainteté ne
dura pas long-temps, ils retournerent en arriere, re-
ent leurs mauvaiſes voyes, & paſſoient le plus ſou-
des nuicts entieres à boire & à faire grande chere:
n que tandis qu'on chantoit les Matines à l'Egli-
s beuvoient en débauche, ſans plus parler de Dieu,
e ſe ſouvenoient plus d'aucun devoir de pieté.
levoient de table avec le jour, ſe couvroient d'ha-
de molleſſe, & ſe trouvant preſſez par le ſommeil &
les fumées du vin, ils dormoient juſques [11] à trois

11 *Juſques à trois heures.* Si les heures ſe comptoient à la mode ancien-
e, mme il y a grande apparence, c'eſt à dire juſques à neuf heures du ma-
n, mme Sexte ſe prenoit à midy, & None à trois heures apres midy.

heures. Les femmes ne leur manquoient pas aussi po
se soüiller avec elles. Puis s'estant levez, ils s'en a
loient aux baings, & des baings ils s'alloient mettre
table, d'où ils ne se levoient point que vers le soir: pu
on mettoit le couvert pour le souppé, qui duroit ju
ques au jour: & c'estoit ainsi toûjours à recommence
si bien que la colere de Dieu tomba enfin sur eux, com
me nous le dirons tantost.

22. Alors [1] Vinnoche Breton qui vivoit en gran
abstinence, vint de Bretagne à Tours, desirant aller
Ierusalem. Il ne portoit point d'autre vestement que
peaux de Brebis sans laine. Ie le reçeus avec grand ho
neur, parce qu'il estoit Prestre, & que me paroissa
plein de pieté, ie le voulois obliger à s'arrester. La Rel
gieuse Ingeltrude avoit cette coutume de puiser de l'ea
du Sepulchre de S. Martin: mais cette eau ayant un jo
défailly, elle pria qu'on portast un vaisseau plein de v
sur le tombeau du Saint. La nuict estant passée, elle
apporter le vaisseau de ce lieu-là mesme en la présen
du Prestre: Et quand on le luy eut apporté, elle dit
Prestre: *Ostez ce vin de là dedans, & versez-y seul*
ment [2] *une goute d'eau benite, de laquelle il y a peu*
reste. Ce qu'il fit, & tout aussi-tost (chose merveilleu
à dire,) le vase qui n'estoit qu'à demy plein, fut enti
rement remply d'une seule goute d'eau qui fut vers
dedans. Ainsi le mesme vase ayant esté vuidé deux
trois fois, fut remply pour une seule goute d'eau be
te. Sur quoy on ne doute point que cela ne se fist par
vertu de S. Martin.

23. [1] Samson le plus jeune des enfans du Roy Chi

SUR LE XXII. CHAP. 1 *Vinnoche.* D'autres disent Vvi
chus, dont il est fait mention dans le Martyrologe François.

2 *Vne goute d'eau bénite.* Cecy marque au moins l'usage de l'eau ben
dés le temps qu'en parle icy nostre Autheur, il y a pres d'onze cent ans.

SUR LE XXIII. CHAP. 1 *Samson.* Il estoit fils de Chil
ric & de la Reine Fredegonde, & mourut en la 5. année de son aage, & n
pas de quinze ans, comme l'écrivent Messieurs de sainte Marthe: mai
peut estre une faute d'Impression: car il y a, *Lustro uno nec perfecto*, le lu
n'estant que de cinq ans.

per

ic, mourut d'une fiévre qui le ſurprit avec la diſſene: & naquit à Tournay, quand le Roy Chilperic pere y fut aſſiegé par ſon frere. Sa mere ayant peur a mort, l'éloigna d'elle, & le voulut faire perir. Mais, me elle n'en put venir à bout, en ayant eſté repriſe le Roy, elle le fit baptiſer, & fut tenu ſur les fons l'Eveſque du lieu, & mourut n'ayant pas encore acply cinq ans: Et ſa mere Fredegonde en ces joursieſme fut fort malade: mais elle revint en convaleſce.

4. Apres ces choſes, la nuict de l'onziéme jour de vembre, tandis que nous célebrions la veille de S. tin, il nous apparut un grand prodige: car nous es une Eſtoile brillante au milieu de la Lune, avec tres Eſtoiles proches qui eſtoient au deſſus & au deſ- L'Arc en Ciel qui preſage ſouvent de la pluye apt auſſi tout autour. Mais, quoy qu'il en ſoit, nous aurions dire ce que cela ſignifioit. Nous viſmes auſſi ent cette meſme année-là, que la Lune eſtoit devetoute noire, & le jour de devant Noel on entendit rands tonnerres, & nous apperceuſmes force clarue les Villageois appellent Soleils, de meſme qu'il rut le jour de devant la bataille funeſte qui ſe don- Auvergne, dont nous avons déja parlé: on nous ra pareillement que la mer ſe gonfla plus qu'elle n'a utume, & pluſieurs autres ſignes apparurent de la e ſorte.

Gontran Boſon eſtant venu à Tours avec peu ns armez, retira de force ſes filles qu'il avoit laiſſées la ſainte Egliſe, & les emmena juſques à Poitiers, ſtoit de l'obeïſſance de Childebert. Le Roy Chil- prit la ville de Poitiers, & ſes troupes en chaſſea garniſon de ſon neveu, & menerent le Comte dius en la preſence du Roy, qui le bannit, & con- ſes biens. Mais un an apres il fut rapellé en ſon où il fut remis en poſſeſſion de ſes biens. Gontran a ayant laiſſé ſes filles dans l'Egliſe de S. Hilaire,

se retira auprés du Roy Childebert.

26. La troisiéme année du regne de ce Prince, q[u]
estoit la dix-septiéme des Roys Chilperic & Gontram
comme [1] Dacco fils de Dagaric ayant quitté le Ro[y]
Chilperic, estoit devenu vagabond & couroit çà & là
il fut surpris par les ruses du Duc Dracolene qu'on ap-
pelloit [2] *Industrius*, lequel le mena lié vers le Ro[y]
Chilperic en la ville de [3] Brenne, l'ayant asseuré ave[c]
serment que le Roy luy feroit grace: mais ayant ou-
blié son serment, il fit tant auprés du Roy par les me[s]-
chantes choses qu'il dit de luy, qu'il se resolut de le fai[re]
mourir. Comme il estoit donc en prison, & connoi[s]-
sant qu'il n'en pourroit jamais échapper, [4] il deman[da]
penitence à un Prestre, sans que le Roy en fust avert[y]
& quand il l'eut receuë, il fut mis à mort. Or, comm[e]
Dracolene s'en retournoit en diligence en son pays, [en]
mesme temps, Gontran Boson s'efforçoit de retirer [ses]
filles de Poitiers. Ce qui ne fut pas plutost venu à la co[n]-
noissance de Dracolene, qu'il se jetta sur luy. Ma[is]
Gontran & ses gens qui s'estoient mis en estat de com-
batre, ayant essayé de luy resister, Gontran se resol[ut]
enfin de luy envoyer un de ses amis, pour luy dire; *Al-*
lez & dites-luy cecy de ma part; Vous sçavez q[ue]
nous avons fait alliance ensemble, vous me ferez pl[ai]-
sir de vous retirer loin des embusches que je pourr[ois]
dresser contre vous. Emportez ce que vous voudrez [de]
mes biens, je ne vous en empescheray pas, & je me co[n]-
tenteray d'aller tout nud où je veux aller avec mes fill[es]
pourvû que i'y aille. Dracolene qui estoit leger & pl[ein]

SUR LE XXVI. CHAP. 1 *Dacco fils de Dagaric*. Il y a des [edi]-
tions qui lisent, *Tacco fils de Tagaric*.

2 *Industrius*. Peut estre ce nom fut-il donné à Dracolene, parce qu'il e[stoit]
en effet industrieux : mais ie n'ay pas crû qu'il falust le traduire ainsi.

3 *Brenne*. Il y a *Brannacum*, qui est un lieu appellé Brenne dans le Di[oce]-
se de Reims aupres de Fismes, d'où la Vesle va tomber dans la riviere d'A[isne].

4 *Il demanda penitence à un Prestre*. Quelle peut estre cette Peniten[ce]
sinon la Sacramentale, pour estre purgé de ses pechez, desquels il estoit re[pen]-
tant se voyant prest de sortir de cette vie ? Et souhaiter d'estre mis en p[eni]-
tence par le jugement des Prestres, c'est pour se disposer à bien mourir,

vanité ; *Voicy*, luy dit-il, *la corde avec laquelle ont
é liez les coupables que i'ay amenez au Roy ; vous
serez aussi lié dés aujourd'huy, c'est peu de chose, &
us serez conduit au mesme lieu.* Comme il disoit ces
coses, il donna des éperons à son cheval, & le poussa
vement contre luy pour le frapper de sa lance : mais il
tteignit à faux au costé de sa cuirasse, sa lance se rom-
, & son épée tomba par terre. Gontran se voyant
peril de mort, invoqua le nom de nostre Seigneur,
la grande vertu de S. Martin : puis ayant levé la mas-
qu'il tenoit à la main, il en déchargea un grand coup
les machoires de Dracolene, qu'il renversa : &
nme ce fier ennemy demeuroit pendu aux étriers de
cheval, un des amis de Gontran acheva de le tuer
n coup de dard. Apres cela les compagnons de Dra-
ene ayant esté mis en fuite, & luy mesme ayant esté
oüillé, Gontran s'en alla delivré de l'entreprise
on avoit faite contre luy, & se retira en seureté avec
filles. Cependant Severe son beaupere fut griéve-
nt accusé devant le Roy par ses propres enfans.
nt ayant eu avis, il vint trouver le Roy avec de
nds presents, & fut en suite rencontré en chemin par
gens qui le dépouillerent, & fut envoyé en exil, où
une mauvaise fin : Et ses deux fils Burgolene & Do-
ayant esté jugez dignes de mort pour crime de leze
jesté, l'un fut accablé de l'armée qui luy tomba sur
ras, à laquelle il ne put resister, & l'autre ne s'estant
sauver par la fuite perit malheureusement, apres
on luy eut coupé les pieds & les mains. Et leurs biens,
d'eux, que de leur pere (ils en avoient beaucoup)
nt confisquez au profit du Roy.

. Apres cela les peuples de Touraine, de Poitou,
aïeux, du pays du Maine, & de l'Anjou, avec plu-
rs autres peuples, s'en allerent à l'armée en Breta-
par le commandement du Roy Chilperic : & se
erent tous en bataille contre Varoch fils de Maclia-

ve auprés de la riviere de [1] Villaine : mais Varoc
s'estant jetté de nuict sur les [2] Saxons de Baïeux, il e
défit la plus grande partie. Trois jours apres ayant fait
paix avec les Capitaines du Roy Chilperic, il donna so
fils pour ostage, s'obligea par serment au Roy [3] qu
luy seroit fidelle, & se retira dans la ville de Vann
qu'il fit fortifier, à condition que s'il en pouvoit obt
nir le gouvernement du Roy, il aboliroit toutes les co
tributions, & tout ce qui estoit dû tous les ans à ce suje
là mesme, sans que personne luy en donnast avis. L'a
mée s'éloigna en suite de ce lieu-là : & le Roy Chilpe
fit exiger [4] les Bans [*ou les amendes*] des pauvre
& de la jeunesse qui appartenoit à l'Eglise, à cau
qu'ils n'estoient pas allez à l'armée, bien que ce ne fu
pas la coutume, que ces sortes de gens-là fissent alo
aucune fonction. En suite de quoy Varoch s'estant o
blié de ses promesses, & voulant rompre ce qu'il av
fait, envoya [5] Eunius Evesque de Vannes vers le R

SVR LE XXVII. CHAP. 1 *Villaine.* Nostre Autheur l
pelle icy *Vicinoniam fluvium* : & dans le 9. chap. du 10. livre, *Vicenonia*
qui est certainement la Villaine, que Ptolemée appelle *Vidianam*, & que
sage a fait que nous appellons aujourd'huy *Vigolaniam* : est asseurémen
plus considerable des Rivieres de la Bretagne Armorique, apres la Loire.
prend sa source sur les confins du païs du Maine, d'où elle coule à Vitray
va passer en suite à Rénes ville Episcopale où le Parlement de Bretagne a
étably.

2 *Sur les Saxons de Baïeux* Qu'est ce que cela veut dire, si ce n'es
quelques Saxons qui se fussent habituez dans le païs de Baïeux, ou d'
Garnison du païs de Saxe, dans ces mesmes quartiers là, comme nou
avons vû de nostre temps plusieurs de Suisses en divers païs?

3 *Qu'il seroit fidele au Roy.* Ce lieu fait bien voir la mouvance de la
tagne de la Couronne de France.

4 *Les Bans.* C'est à dire le commandement d'aller à la guerre, le T
portant ces paroles : *Bannos jussit exigi.* Ce que nous disons encore, le
& l'arriere-ban. Ce mot vient de *Ban* en Saxon, qui signifie *statutum*,
ctum. Et le mot *Bannan* en la mesme langue signifie *statuere, edicere, pr*
mare. Ban se prend aussi pour *étendart*, d'où vient le mot *Banniere* : Et c
de *Bannum* se prend pour peine & pour amende, comme en celuy cy. l
vient que dans les Capitulaires de Charlemagne, au 96. ch. du 6. liv. il est é
Legibus componat, & insuper bannum nostrum. C'est à dire, qu'il nous
soixante sols, comme il l'interprette en suitte. Ce qui se pourroit encor
stifier par les Loix Lombardes & Saxonnes. *Vt bannum nostrum compo*
bannum soluat : bannum dominicum i. Regis persoluat. Le mot de *Ba*
prend aussi pour exil & pour proscription, d'où vient le mot de Bann
ment, mais il n'est pas question de cela en cét endroit-cy.

5 *Eunius Evesque de Vannes,* ou Eonius, qui succeda à Macliave, de

ilperic. Mais le Roy s'estant fâché contre luy, le relegua dans le bannissement.

28. En la quatriéme année du Regne de Childebert, qui fut la dix-huitiéme des Roys Gontram & Chilperic, [1] un Synode fut tenu en la ville de Châlon par le commandement du Roy Gontram, où plusieurs questions ayant esté debatuës contre les Evesques Salone & Sagitaire, on leur objecta les mesmes crimes qu'on avoit fait auparavant, & on les accusa non seulement d'adulteres; mais encore d'homicides. Les Evesquess du Synode furent d'avis de les purger par la penitence, lors qu'on y ajoûta qu'ils estoient coupables de crime de leze Majesté, & de trahison à la patrie. C'est pourquoy on fut d'avis de les deposseder de leurs Eveschez, & furent mis en prison dans l'Eglise de S. Marcel, de laquelle ils se sauvérent par la fuite, & s'en allerent comme des vagabonds en divers lieux, jusques à ce que d'autres Evesques furent mis dans les sieges desquels ils avoient esté chassez.

29. Le Roy Chilperic imposa de grands tribus par tout le Royaume, lesquels n'avoient point accoutumé d'estre mis. D'où vint que plusieurs ayant abandonné leurs Villes & leurs propres domaines, [1] se retirerent en d'autres pays, se persuadant fort aisément, qu'il valoit mieux estre étrangers hors de sa patrie, que d'y demeurer pour estre exposé à de tels dangers. Car il avoit esté

parlé au 4. chap. du 4. liv. & encore au 16. chap. de ce 5. livre. Voyez aussi chap. 30. & 41.

SUR LE XXVIII. CHAP. 1 *Vn Synode à Châlon*, connu par ...me *Concilium Cabilonense*; & comme l'appelle S. Gregoire, *apud Cauil...n Ciuitatem Synodus*: lequel fut convoqué par le Roy Gontram contre ...ne & Sagitaire Evesques d'Embrun & de Gap, en 579. qui estoit la se...e année du Pape Pelage II & la 18. des Rois Gontram & Chilperic, apres ...ces Evesques eurent esté dépoüillez de leur honneur au 2. Concile de ..., dont il a déja esté parlé; mais ils furent depuis rétablis en leurs sieges ...intervention du Pape Iean III. prédecesseur de Pelage. On ignore les ...s des Evesques qui assisterent à ce Concile.

SUR LE XXIX. CHAP. 1 *Se retirerent en d'autres païs.* C'est ... qu'en usent quelquefois les peuples, quand ils sont trop surchargez par ...impots, à quoy la bonne Politique des Princes les devroit ce semble obliger pour leur propre utilité, d'en user moderément.

ordonné que celuy qui posséderoit un heritage, donneroit [2] une barrique de vin pour chaque [3] arpent d terre. On imposoit aussi beaucoup d'autres contributions, tant sur les autres terres que sur les esclaves lesquelles il estoit impossible de payer. Le peuple de Limoges se voyant pressé d'un tel fardeau, s'assembla l premier jour de Mars, & voulut faire mourir le Referendaire Marc, qui avoit eu le commandement d'exige un tel tribut, & en eust sans doute executé le dessein, [4] l'Evesque Fereol ne l'eust delivré de ce grand danger Ce peuple assemblé s'estant saisi des livres de compte le mit au feu, dont le Roy fort fâché envoyant de ceux qu estoient les plus proches de sa personne, affligea l peuple par des pertes tres-grandes qu'il luy fit soufrir l'épouventa par des supplices terribles, & le punit d mort. On dit mesme qu'il y eut alors des Abbez & de Prestres qui furent étendus sur des pieux, où ils furen tourmentez cruellement, ayant esté calomniez par le Envoyez du Roy, comme s'ils eussent esté les satellite

2 *Vne barrique de vin.* Il y a, *amphoram vini*, qui estoit une mesur parmy les Grecs, que les Latins ont appellé *Quadrantal*, & que nous appellons un *Quartaut.* Le Quadrantal que plusieurs appelloient *Amphore*, conte noit deux vrnes, trois Modies, huit Congies, 48. Sextiers, 96. Hemines, 192 Quartes, 570. Verrées, selon le témoignage d'un Iurisconsulte appellé Volusius Maitianus. Toutefois il semble que l'Amphore fust de moindre capacit que cela, autrement un homme n'eust pas esté capable de la porter, comme est écrit dans S.Matth. 22. *Homo ampboram aquæ portans* : mais c'est une traduction de l'Interprette Latin, qui en cela mesme, ne tourne pas fort justement le *Cherámion* qui signifie proprement une bouteille de terre. Cet amphore estoit la mesme chose que les Anglois Saxons appelloient *Ambra* & *Ambrum*, C'est à dire proprement une petite tonne portative, que nous appellons *Ancé*, parce qu'elle a des ances sur les costez. Au reste *Mambra* & *Ambra* estoient la mesme chose.

3 *Arpent de terre.* Le Texte porte, *per Aripenne*, comme s'il eust dit *pe* *Arpentum* : car *Arpennis, arpennus aripenne, arpendus & arpentum*, qu nous traduisons *arpent*, est la mesme chose dans Columelle, & dans les Livres de Loix & des anciennes formules. Isidore a bien remarqué que l'origine de ce mot vient de *arando* : & Scaliger, sur les dires de Valerius Cato, écrit que *arpendium*, & *aruipennium*, ou *aruipendium*, se dit ainsi, parce qu les champs se mesuroient avec des cordes. Les Arpens, les Acres, les Iournaux, & les Stades, sont la mesme chose, selon le langage de divers païs.

4 *L'Evesque Fereol.* Il est surnommé Saint dans le Catalogue des Evesques de Limoges. L'action qui donne icy sujet de parler de luy, se passa e 580. & souscrivit au 2. Concile de Mascon en 585. où presida Priscus Evesque de Lion.

à la sedition du peuple, pour jetter au feu les rooles des tailles. D'où vint que depuis on imposa encore de plus grands tributs.

30. Les Bretons ravagerent cruellement tout le pays d'autour de Rennes, ils y mirent le feu apres y avoir fait de grands butins & force prisonniers, & le dégast s'estendit jusques au bourg de [1] Cornute. Cependant l'Evesque Eunius fut rappellé de son exil, & fut envoyé à Angers pour y trouver la subsistance de sa vie, & non pas en sa ville de Vannes. Le Duc Dippolene fut envoyé contre les Bretons, pour leur faire la guerre, & mit à feu & à sang quelques lieux de la Bretagne. Ce qui suscita dans le pays une plus grande manie que celle qu'on y avoit vû.

31. Comme ces choses se passoient dans les Gaules, Justin ayant accomply la dix-huitiéme année de son Empire, finit sa vie avec sa demence dans laquelle il estoit tombé. Et quand on l'eut ensevely, Tibere Cesar s'empara de l'Empire qu'il avoit auparavant essayé d'envahir. Le peuple l'attendant un jour, selon la coutume du lieu, quand il s'en alloit au spectacle du Cirque, afin de luy dresser des embusches pour le party de Iustinien, qui estoit alors reconnu pour neveu de Iustin. Il passa par les lieux Saints : & quand il y eut achevé son Oraison, il fit appeller le Pape de la Ville, avec les Consuls & les Prefets, & entra dans le Palais. Puis estant revestu de la pourpre avec le Diademe sur la teste, il s'en alla seoir sur le trosne Imperial, & son Empire fut confirmé par les grandes loüanges qui luy furent données. Les factieux qui l'attendoient au Cirque, ayant appris ce qui s'estoit passé en eurent de la confusion, s'en retournerent sur

SUR LE XXX. CHAP. 1 *Cornute.* Car faudroit-il traduire, ... *Cornutium vicum*, jusques au Bourg de Cornoüaille, qui est dans la Bretagne & fort éloigné de Rennes, joint que le Diocese de Cornoüaille est Quimper, & ceux de Triguier & de Leon, sont proprement les Dioceses Bretons, qui n'eussent pas ravagé leur propre païs? Cependant, je n'ay ... de connoissance de ce que peut estre à présent *Cornutius Vicus*, s'il ne ...it pas entendre de Cornoüaille, quoy que Cornoüaille soit plutost le ... d'un païs, que d'une Ville ou d'un Bourg.

leurs pas, ſans avoir rien fait, ne pouvant auſſi reſiſt à celuy qui avoit mis ſon entiere confiance en Dieu. Pe de jours en ſuite, Iuſtinien ſe preſenta pour ſe jetter au pieds de l'Empereur, & luy apporta [1] quinze cent li vres d'or, pour acquerir l'honneur de ſes bonnes gra ces. L'Empereur l'accueillit favorablement, ſelon coutume, & luy ordonna de ſe tenir au Palais. L'Impe ratrice Sophie ne ſe ſouvenant plus de la promeſſe qu'e le avoit faite autrefois à Tibere, eſſaya de luy dreſſ des embuſches. L'Empereur s'eſtant retiré à une ma ſon de la campagne, pour s'y divertir trente jours du rant pendant les Vandanges, ſelon la coutume des Em pereurs; Sophie qui avoit de l'inclination pour Iuſti nien, le voulut élever à l'Empire. Mais Tibere qui e eut avis, s'en retourna tout auſſi-toſt à Conſtantinopl & ſe ſaiſit de l'Imperatrice, qu'il dépoüilla de tous ſ treſors, & ne luy laiſſa que les choſes neceſſaires pou ſa vie: puis luy ayant oſté tous ſes gens, il luy en donn d'autres pour la ſervir, à la charge qu'ils luy ſeroient f deles, voulant bien qu'elle ſçeuſt que de tous ceux qu'e le avoit auparavant, il n'y en auroit pas un ſeul qui fu ſi hardy que d'entreprendre de l'approcher deſormai Pour Iuſtinien, il ſe contenta de luy faire des reprimai des: & depuis ce temps-là meſmes, il luy donna tant d marques de ſa bienveillance, qu'il promit ſa fille en m riage à ſon fils: & derechef, il luy témoigna qu'il ſou haitoit que ſon fils épouſaſt ſa fille. Mais tout cela n'e point d'effet. Il mena une armée puiſſante contre l Perſes pour leur faire la guerre: & apres qu'il les e vaincus, il retourna de cette expedition avec un ſi gran butin de ſa victoire, où il y avoit vingt Elephans char gez, qu'on euſt pû croire qu'il y en euſt eu ſuffiſan ment pour aſſouvir la convoitiſe humaine la plus inſ tiable.

SVR LE XXXI. CHAP. 1 *Quinze-cent livres d'or.* Ou qu ze cent mille écus d'or, comme l'écrit Paul Diacre, auſſi bien que tout le re de ce qui eſt contenu dans ce Chapitre, qu'il n'a fait que copier, dans le 18. vre de ſon Ouvrage de la ſuitte d'Eutrope.

32. Les Bretons cette année-là firent beaucoup de
ats autour des villes de Nantes & de Rennes, ils en
porterent force butin, ravagerent la campagne, van-
gerent les vignes, & emmenerent des prisonniers.
squels comme l'Evesque Felix leur eut envoyé des
s pour traiter avec eux, ils promirent bien de s'a-
nder, mais ils n'en voulurent rien faire par apres.

3. A Paris, une certaine femme fut accusée d'un
ne, qui donna sujet à l'Histoire que je diray. Plu-
rs asseuroient qu'ayant quitté son mary, elle s'estoit
ndonnée à un autre. Les parents du mary vinrent
uver le pere de cette femme, & luy dirent. *Ou ren-
vostre fille digne de son mary, ou quelle meure, de
r que son infamie ne deshonore nostre famille. Ie con-
ma fille,* leur dit le pere, *elle ne fait point de hon-
son mary, & ce que vous dites d'elle n'est point ve-
ble. Mais ce sont des inventions de gens qui luy veu-
du mal. Toutefois afin que le soupçon ne vous en
ne pas davantage d'inquietude, je purgeray son in-
ence par serment.* Les parents luy dirent. *Si elle est
ocente, faites-en le serment sur le tombeau de S. De-
Martyr. Ie le feray,* leur dit le pere. Alors la reso-
on en ayant esté prise, ils furent à [1] l'Eglise du saint
rtyr, où le pere mettant les mains sur l'Autel, jura
sa fille n'estoit point coupable. Mais au contraire
parents du mary asseurerent que le pere estoit parju-
Là-dessus ils mirent l'épée à la main, se ruérent les
sur les autres, & s'entretuerent devant l'Autel.
stoient des personnes de qualité, & des plus conside-
ies de la Cour de Chilperic. Plusieurs s'égorgerent
ç de la sorte, l'Eglise sainte fut rougie de sang hu-

R LE XXXIII. CHAP. 1 *L'Eglise de S. Denys* Est-ce
se de l'Abbaye qui est bastie à deux lieuës de Paris, ou quelqu'autre Egli-
ns la Ville, comme les Eglises de S. Denys du Pas, ou de S. Denys de la
tre? L'Abbaye n'estoit pas encore bastie, & l'Histoire dont il est icy
se passa dans la Ville. Il y a donc de l'apparence que c'est à S. Denys du
'est à dire de la Passion de ce S. Martyr, où quelques-uns tiennent qu'il
humé, qui est aujourd'huy une petite Eglise dans le Cloistre-Nostre-Da-
erriere la grande Eglise.

main, les portes y furent percées de traits & des cou d'épées qui y furent donnez, & la fureur des armes s' xerça jusques sur le sepulchre du Saint. Ce qui s'esta malaisément appaisé, l'Office de l'Eglise cessa, jusqu à ce que le Roy en fut averty. Ceux qui s'estoient ba tus, se hasterent d'aller trouver le Roy, mais [2] le R ne les voulut pas voir, & les renvoya à l'Evesque lieu, pour recevoir la Communion s'il le jugeoit à pr pos, n'estant point coupables du fait. Enfin, ceux- ayant traité de l'amende pour la faute qu'ils avoie commise, furent receus à la Communion Ecclesiast que par Ragnemode, qui estoit alors Evesque de Pari Quant à la femme, peu de jours apres ayant esté app lée en jugement, elle finit sa vie par un cordeau.

34. La cinquiéme année du Roy Childebert, il y e un grand deluge d'eau dans le païs d'Auvergne, en so que la pluye ne cessa point douze jours durant : & cert l'inondation fut si grande dans [1] la Limagne, que pl sieurs y furent empeschez de semer : & la Loire & Flavaris qu'on appelle [2] Allier, avec les Torrents les Ruisseaux qui tombent dans ce fleuve, se gonflére tellement, qu'ils ne s'estoient jamais élevez si haut. I entrainerent le bestail, renverserent les guerets, & aby merent les édifices. De la mesme sorte, le Rosne esta joint avec la Saone, ayant passé ses bords, porta grands dommages à tous ses voisins, & renversa en ce

2 *Le Roy les renvoya à l'Evesque.* C'est par un pur respect à l'Eglise, q le Roy ne juge point icy un crime commis contre les Loix, qui defendent batteries, les meurtres, & le sacrilege.

SUR LE XXXIV. CHAP. 1 *La Limagne*, que S. Gregoire a pelle icy *Limane*, & ailleurs *Limania*, dont Sidonius, qui avoit esté un au ornement de l'Auvergne, fait une si belle description dans son Epistre 21. 4. livre, & Salvian dans le 7 livre du gouvernement de Dieu, ou il l'app *la moële de la fecondité de toutes les Gaules.*

2 *Alier.* C'est *l'Elaver* des Anciens, dont Cesar fait mention, & duq nostre Autheur dit, *Flauarisque quem Elaurem vocitant.* Si bien que vo une chose singuliere au sujet de ce fleuve, qui s'appelloit aussi *Flavaris.* tombe dans la Loire, qu'il grossit presque de moitié, & prend sa source Diocese de Mande, au pié du mont de Losere dans le Givaudan. Il vien la vieille Brioude, à Issoire, de là à Clermont, & passe par la Limagne d'Au gne, puis descend à Moulins en Bourbonnois, d'où il vient tomber dans L re entre Nevers & la Charité, de l'autre costé de ces deux Villes.

s lieux les murailles de la ville de Lion. Mais quand luyes eurent cessé, les arbres refleurirent, quoy que ust au mois de Septembre. En Touraine, cette an- là mesme, on vid dés le matin devant qu'il fust jour, certaine lueur qui courut dans le Ciel, & qui s'en tomber du costé d'Orient. On entendit aussi par ce païs-là, comme le bruit d'un arbre qui tombe ; il n'y avoit pourtant pas sujet de croire que ce fust arbre, parce qu'il fut entendu à plus de cinquante es de ce lieu-là. Cette mesme année la ville de Bor- x fut fort ébranlée par un grand tremblement de , en sorte que les murailles de la ville furent en dan- le tomber : Et ainsi tout le peuple fut transi d'effroy la crainte de la mort, si bien que s'il n'eust pas pris tte, il se fust persuadé qu'il eust esté englouty avec la ville. D'où vint que plusieurs se retirerent ail- . Cette épouvante passa dans toutes les Villes voi- , & s'étendit jusques en Espagne ; mais non pas si ment. Il y eut toutefois de grosses pierres qui se dé- erent des Monts Pyrenées, lesquelles accablérent iommes & des animaux de diverses especes. Des ges autour de Bourdeaux se trouvérent aussi divi- ent attaints par les flâmes, & les maisons & les gran- avec les provisions furent en un instant devorées e feu, sans y estre animé d'aucun autre feu étran- si ce n'est par une punition divine. La ville d'Or- fut également surprise d'un pareil embrasement ; rte qu'aux plus riches mesmes, il ne demeura quoy e soit : & si quelqu'un retira quelque chose du feu, fut ravy par les voleurs. A Chartres, du sang pur ula du pain qui fut rompu, & la ville de Bourges fut gement battuë de la gresle.

. Vne furieuse peste suivit tous ces prodiges : car s que les Roys estoient divisez, & qu'ils recom- oient à se faire la guerre, une dissenterie terrible ndit par toutes les Provinces de France : & ceux n estoient tourmentez se trouvoient en mesme

temps saisis d'une grande fiévre, avec un vomissem accompagné d'une excessive douleur de reins, & d'u extreme pesanteur de teste. Ce qui se rendoit par bouche estoit jaune & verd, & plusieurs disoient c c'estoit quelque venin caché. Les gens grossiers les a pelloient *pustules des champs*. Ce qui n'est pas incroy ble: car les ventouses estant appliquées aux épaules aux jambes, il s'y élevoit des ampoules desquelles faisoit sortir du sang pourry, dont plusieurs estoient so lagez; & des herbes salutaires qui resistent à la corr ption estant prises en breuvage, donnoient un grand cours aux Malades. Cette maladie qui commença mois d'Aoust, attaqua premierement les enfans, d plusieurs moururent. [1] Nous perdismes nos deux chers petits enfans, que nous avions nourris dans nos sein, ou que nous avions portez entre nos bras: nous avions comme appastez nous-mesmes de nostre pro main, nous les avions élevez avec tous les soins q nous avoit esté possible. Mais enfin ayant essuyé les la mes de nos yeux, nous avons dit avec le bien-heure Iob; *Le Seigneur nous les avoit donnez, le Seigneur n les a ostez: Ce que le Seigneur a voulu a esté fait. Q le Nom du Seigneur soit beny dans tous les siecles.*

En ce temps-là mesme le Roy Chilperic fut grand ment malade; mais comme il revenoit en convalesce ce, son fils puisné [2] qui n'estoit point encore regen par l'eau & par le S. Esprit, tomba dans une grosse f vre; & quand on le vid à l'extremité, on le baptisa. M si-tost qu'il commença de se mieux porter, son fr Childebert se trouva surpris de la mesme maladie.

SUR LE XXXV. CHAP. 1 *Nous avons perdu nos Enfa* C'est à dire les enfants de nos proches ou de nos chers Amis: car nous n sons point que S. Gregoire eust esté marié. Quelques-uns neantmoins voulu induire de ce passage, qu'il avoit eu des enfants: mais il en faud avoir des preuves plus claires.

2 *Qui n'estoit point encore regeneré*, baptisé: Car alors on ne baptisoit toûjours les enfants qui ne font que de naistre, comme il se fait aujourd' d'ordinaire, de peur d'accident: mais l'usage en ces choses-là, non plus q beaucoup d'autres, n'a pas toûjours esté semblable.

fit que Fredegonde sa mere le voyant en danger de t, se repentit trop tard, & dit au Roy; *La Divine ricorde nous soutient long-temps en nostre peché : nous a souvent punis de fiévres & d'autres maladies le châtiment de nos offences; & cependant, nous devenons pas meilleurs, & nous perdons nos enfans. larmes des pauvres, les plaintes des veufves, les soûdes orfelins, sont causes de leur mort. Il ne nous reste une esperance pour qui nous puissions amasser des s. Nous thésaurisons, & nous ne sçavons pas pour nous amassons des thrésors :* [3] *toutes nos richesses eurent sans avoir de possesseur, & sont toutes pleines spines & de maledictions. Nos caves n'estoient-elles r'emplies de vin ? & n'avions-nous pas du bled en dance dans nos greniers ? Nos coffres n'estoient-ils pleins d'or & d'argent ? N'avions-nous pas une iné de pierreries, de bagues, & de vestements Impex ? Nous venons de perdre maintenant ce que nous ns de plus beau & de plus précieux. Venez maint, si vous m'en croyez, & brûlons tous ces rooles ins des tailles, que nous avons permis qui se fissent nos Officiers : Et qu'il suffise à nostre fisque, ce qui soit au Roy Clotaire vostre pere.* La Reine ayant é de la sorte, se frappa le sein, & fit apporter devant les Livres que Marc avoit envoyez de ses Villes : s ayant jettez au feu, elle se tourna derechef vers oy, & luy dit : *A quoy vous amusés-vous? Faites ue vous me voyés faire; afin que si nous perdons nos ns, au moins nous puissions éviter les peines eternel-* Alors le Roy sentant en son ame un remors de conce, mit tous les rooles des tailles au feu; & les ayant

3 *Toutes nos richesses demeurent sans avoir de possesseur.* Nos avares de qui n'ont ny enfants ny neveux, ou qui n'en ont que de tres-riches, & nassent continuellement des thrésors, sans avoir de valets ny de sers, & qui demeurent pauvres au milieu de leurs grandes richesses, n'ont en ce'a de raisonner si bien que Frédegonde, quoy que d'ailleurs nous en vû quelques-uns employez à de grandes Charges, où l'on peut dire cernent qu'ils faisoient honte à la dignité de leurs emplois.

brûlez, il envoya des gens exprez pour faire défe
qu'il ne s'en fist plus aucun. Apres ces choses, le f
puisné se trouvant davantage pressé du mal qui l'av
saisi, finit sa vie, & son corps fut porté avec un gra
deüil, depuis Brenne jusques à Paris, où il fut ensev
ly [4] dans l'Eglise de S. Denys. Pour Chlodobert,
fut mis [5] dans un Brancard, & fut porté à Soisson
pour y estre inhumé dans l'Eglise de S. Medard :
l'ayant mis aupres du sepulchre du Saint, ils firent d
vœux pour luy. Mais la nuict mesme, comme il est
devenu fort foible, il expira, & on l'ensevelit dans l'
glise des SS. Martyrs Crespin & Crespinian. Il y e
sur ce sujet-là un grand deüil qui fut demené par
peuple : car les hommes en gemissant, & les femm
estant vestuës de noir, comme elles ont accoutumé
l'estre aux obseques de leurs maris, assisterent de
mesme sorte à ces funerailles. En suite le Roy Chilp
ric fit plusieurs dons aux Eglises & aux fabriques d
Eglises, & force largesse au peuple.

36. En ce temps-là mesme, la Reine Austrigild
femme du Roy Gontram, ne pût resister à la grande m
ladie qu'elle eut ; mais avant que de mourir, voya
qu'elle ne pouvoit échapper la mort, comme elle est
aux abbois, elle voulut qu'il y eust des gens qui prisse
part à sa mort, & qu'au moins on fist un deüil à ses ob
ques de la mort d'autruy. Car on dit qu'en moura
elle eut une pensée comme Herode, & fit cette prie
au Roy. *J'avois encore esperance de vivre, si ie
perdois la vie par les mains des méchans Medecins :*

4 *Dans l'Eglise de S. Denys.* Ce pourroit estre S. Denys du Pas, ou sa
Denys de la Chartre, qui sont des Eglises dans Paris, quoy qu'elles paroiss
aujourd'huy fort petites ; Car cela ne se doit pas entendre de l'Eglise de sa
Denys en France, qui n'estoit pas encore bastie en ce temps là. S'il n'y av
quelque autre Eglise que celle qui fut fondée depuis par Dagobert petit
de Chilperic.

5 *Dans un Brancard* Quoy qu'il y ait *in feretro*, qui signifie proprem
un cercueil : mais il n'y a pas d'apparence qu'il se doive prendre icy pour
la, si ce n'est qu'estant demy-mort, il fut mis dans une espece de biere p
le porter au Sepulchre de S. Medard, afin de faciliter davantage, avec la prie
l'esperance du Miracle qu'on se promettoit, qu'il reviendroit à convalescen

es les breuvages qu'ils m'ont donnez me l'ont ostée, & font perdre la lumiere. Ie vous prie donc, afin que ie neure point sans estre vangée, que si-tost que j'auray ndonné la clarté, [1] *vous les fassiez tous égorger. sque ie ne puis vivre davantage, faites-moy ser- t que vous ne permettrez pas aussi qu'ils se puissent ifier apres ma mort de m'avoir tuée; mais que nos s & les leurs soient pareillement atteints de dou-*. Ayant parlé de la sorte, elle rendit son ame mal- eeuse: Et le Roy se trouvant pressé du serment qu'il t fait à sa méchante femme, accomplit ce qu'elle avoit recommandé tres injustement, apres l'ordon- ce qu'il en avoit faite. Car [2] il commanda qu'on à mort les deux Medecins, qui avoient traité sa ne pendant sa maladie. Ce qui ne fut pas fait sans é, comme plusieurs se le persuadent fort judicieu- ent.

. Nantin Comte d'Angoulesme mourut aussi de esme maladie. Mais il me faut reprendre de plus les choses qu'il a faites contre les Prestres & contre glises de Dieu. Enfin [2] Marachaire son oncle fut -temps [1] Gouverneur de cette Ville-là. Dont s'e- acquité *honorablement*, il se jetta dans l'Eglise, &

R LE XXXVI. CHAP. 1 *Vous les fassiez égorger.* Cette abominable d'Austrigilde femme de Gontram, fait bien connoistre n'avoit nulle pieté, & qu'elle n'estoit point du tout persuadée de la on Chrestienne, dont elle faisoit neantmoins une profession exterieure. *Il commanda qu'on mist à mort.* Voila une tres-méchante action d'un i qui plusieurs ont donné la qualité d'estre bon: & certes il ne devoit estre si religieux à garder un mauvais serment, ou plutost il devoit bien ler de le faire, pour plaire au desir d'une méchante femme, qui mourut te comme une Payenne desesperée, & non pas comme une Chrestienne, oit prier Dieu pour ses propres ennemis.

R LE XXXVII. CHAP. 1 *Gouverneur*, ou Comte: car efois le mot *Comes* se prend pour Gouverneur d'une Ville ou d'une nce, comme il se prend aussi pour Iuge. Ce qui paroist assez par la No- e l'Empire.

2 *Marachaire*, ou Magnachaire, que d'autres appellent Marcharius & Me- Ademaro: car tous ces noms-là ne sont que d'une mesme personne: luy que S. Gregoire de Tours, & S. Germain de Paris, substituerent en e d'Aptonius, environ l'an 574. lors que ces Prelats consacrérent l'E- Cathédrale d'Angoulesme, comme Ademar l'a marqué dans sa Chro- iq.

prit l'ordre de Clericature, d'où estant parvenu à l'E piscopat, il s'y comporta avec beaucoup de soin pour restablissement des Eglises & des maisons qui en dépen dent. Mais en la septiéme année de son Sacerdoce, l Ennemis ayant empoisonné une teste de poisson qui f servie devant luy, il en mangea sans se défier de rien & mourut ainsi miserablement bien-tost apres. Toute fois la divine clemence ne soufrit pas long-temps mort sans estre vangée : car [3] Frontonius, par l'avis qui ce crime avoit esté commis, ayant receu l'Episco pat en sa place, en jouyt à peine une année entiere apr luy, & mourut par un juste jugement de Dieu. Apr que celuy-cy fut expiré, [4] Heraclius Prestre de l'E glise de Bordeaux, qui avoit esté autrefois Ambassa deur du vieux Childebert, fut ordonné Evesque. Quan à Nantin qui voulut s'informer de la mort de son oncle, demanda le gouvernemẽt de la mesme Ville, lequel ayan obtenu, il fit beaucoup d'injures à l'Evesque: car il luy d soit; *C'est vous qui retenez chez vous les meurtriers d mon Oncle: vous recevez mesmes à vostre table des Pr stres qui sont coupables de ce crime.* Puis la haine venan à croistre, il commença d'envahir peu à peu par violen ce, les Villages qui dépendoient des Eglises, lesque Marachaire luy avoit laissez par son testament, s'effor çant de maintenir que l'Eglise ne devoit point joüir de biens de celuy que ses propres Ecclesiastiques avoien massacré. Quelques laïques ayant aussi esté tuez, ajoûta que le Prestre qui avoit esté apprehendé fust at taché contre un poteau, & que là, il fust percé d'une p que. On luy lia donc les mains derriere le dos contr un tronc d'arbre, & on essaya par cette sorte de tortur

3 *Frontonius*, n'est connu Evesque d'Angoulesme, que par ce seul t moignage de S. Gregoire.

4 *Heraclius* prit sa place de Frontonius dans l'Eglise d'Angoulesme, e viron l'an 579. Ie ne sçay si celuy cy ne seroit point cét Heraclius Prestre l'Eglise de Bourdeaux, qui fut mis par Leonce & par les Evesques suffraga de la Province, en la place d'Emeritus Evesque de Xaintes qui fut depo dont il a esté parlé au 26. chap. du livre précedent.

d'apprend

prendre de sa propre confession, s'il estoit coupa-
du fait dont il estoit interrogé. Il le nia toûjours, &
me le sang luy sortoit continuellement de la playe
l avoit receuë, il rendit l'esprit. Ce qui donna de
otion à l'Evesque, qui commanda aussi-tost qu'on
défendist l'entrée de l'Eglise. Les Prestres du Sei-
r s'estant assemblez dans la ville de Xaintes, Nan-
es supplioit que par leur moyen il pust avoir la paix
l'Evesque, promettant de rendre à l'Eglise tout ce
luy avoit injustement ravy, & de s'humilier de-
son Evesque. Quant à luy, voulant obeïr au com-
dement de ses freres, il leur accorda tout ce qu'ils
eussent pû demander: mais ayant remis la cause du
tre au jugement de Dieu tout-puissant, il receut le
te avec toute la courtoisie qu'il luy fut possible.
endant si-tost que ce Comte fut de retour à la Ville,
it au pillage toutes les maisons qu'il avoit injuste-
prises, disant; *Que l'Eglise trouve cecy desert, si el-
doit obtenir la possession.* C'est pourquoy [5] l'Eves-
s'en estant mis de rechef en colere, le suspendit de
Communion: & apres qu'il eut accomply le cours
vie, il passa de ce monde à nostre Seigneur. Et
in fut receu à la Communion de quelques autres
ques, par l'intercession, & par [6] l'entremise des
ts & de la flaterie. Mais peu de jours apres s'estant
é atteint de la mesme maladie, comme il se vit
r d'une fiévre excessive, il se prit à crier & à dire;
s; helas, je me sens brûler par l'Evesque Hera-
il me tourmente, & m'appelle en jugement, je
nois mon forfait, je me ressouvien que c'est inju-
nt que j'ay fait des injures à ce bon Prelat. Ie vou-

5 *L'Evesque s'en estant mis en colere, le suspendit de la Communion.* Si
ere n'est pas pour l'interest de Dieu, l'excommunication qui s'en en-
st pas legitime. Car il ne faut pas chercher sa gloire, ny son utilité;
gloire de Dieu, & le service de la verité.
6 *r l'entremise des présents, & de la flaterie.* Elle a toûjours beaucoup
oir sur les ames foibles: mais c'est un crime capital aux Evesques de
r emporter, pour manquer aux choses de leur devoir.

drois estre mort, pour n'estre plus si long-temps tor-menté. Comme il crioit de la sorte au fort de l'arde[ur] de sa fiévre, la force venant à luy manquer, il ren[dit] son ame malheureuse, laissant des marques indubitab[les] que cela luy estoit venu pour punition de l'offense q[u'i]l avoit commise contre le saint Evesque. Et certes si-t[ost] qu'il fut expiré, son corps devint aussi noir, que s'il e[ust] esté rosty sur les charbons. Que chacun s'estonne d[on]c de ces choses, qu'il craigne de faire de pareils outra[ge]s aux Prestres du Seigneur, parce que le Seigneur va[nge] ses serviteurs qui esperent en luy.

38. En ce temps-là mesme S. Martin Evesque de G[a]lice mourut, au grand regret de tout son peuple. [1] Il n[a]quit *aussi* dans la Pannonie: & de là estant allé en [O]rient pour visiter les Saints lieux, il s'appliqua te[lle]ment aux Lettres, qu'il n'y fut point inferieur à pers[on]ne de son temps. De là il vint en Galice, où, com[me] on y portoit des Reliques de saint Martin, il fut [f]ait Evesque de ce lieu-là: Et apres qu'il y eut vécu enuir[on] trente ans, il deceda plein de vertus. Il avoit comp[o]sé les Vers qui sont sur la porte de l'Eglise de S. Mar[tin], du costé de Midy.

39. Il y eut cette mesme année-là une grande pe[rse]cution des Chrestiens en Espagne, plusieurs desquel[s f]urent bannis, privez de leurs biens, emprisonnez, t[or]mentez par la faim, battus de verges, & meurtri[s de] divers supplices. Goisvinthe fut cause de ce crime, [le] Roy [1] Leuvigilde l'ayant épousée depuis la mort d'A-thanagilde son premier mary. Mais celle qui avoi[t es]sayé de flétrir l'humilité des serviteurs de Die[u], la vangeance divine la fit remarquer par tous les peu[ples] de la terre. Car un cataracte blanc se jetta sur l'u[n] d[e]

SVR LE XXXVIII. CHAP. 1 *Il nasquit aussi dans la [Pan]nonie.* C'est à dire en Hongrie, que les Anciens appelloient Pannoni[e, p]o[ur] faire allusion au grand S. Martin, qui avoit pris naissance dans le [mesme] pays.

SVR LE XXXIX. CHAP. 1 *Leuvigilde* ou Leuvihilde, o[u Leu]vichilde.

s yeux, & le priva de la lumiere du jour, comme elle
voit perdu celle de l'esprit. Le Roy Leuvigilde avoit
eux fils d'une autre femme, l'aisné desquels avoit épou-
la fille de Sigibert, & le puisné s'estoit marié avec la
le du Roy Chilperic. [2] Ingonde fille du Roy Sigi-
ert, fut envoyée avec un grand equipage en Espagne,
fut receuë de Goisvinthe son ayeule avec beaucoup
marques de réjoüyssance. Mais elle ne voulut pas
uffrir qu'elle perseverast long-temps dans la Religion
atholique, & luy fit toutes les caresses imaginables
ur l'obliger à se faire rebaptiser, selon l'opinion de
Heresie Arrienne. Toutefois elle y resista courageuse-
ent, & luy dit; *Il me suffit d'avoir esté une fois lavée
la tache du peché originel par l'eau salutaire du Ba-
esme, & d'avoir confessé la sainte Trinité, dans une
alité parfaite. Ie confesse librement que je croy ces
oses-là de tout mon cœur; & j'espere que jamais je ne
dementiray de la foy que j'ay une fois professée.* Gois-
nthe qui entendit cela, en fut tellement transportée
fureur, qu'elle la prit par les cheveux, la jetta par
re, & la foula aux pieds. Puis l'ayant mise tout en
g, elle commanda qu'elle fust dépoüillée, & la fit
ter dans un vivier. Mais, comme plusieurs l'asseu-
nt, elle ne se dementit jamais de nostre foy. Leuvi-
de luy donna une de ses Villes pour elle & pour son
ry, afin d'y faire leur sejour. S'y estant donc retirez,
gonde exhorta son mary de laisser la fausseté de son
resie, pour embrasser la verité de la Religion Ca-
lique. Il y resista long-temps; mais enfin il se sen-
touché des persuasions de sa femme, & s'estant
verty, il receut le nom de Iean avec le S. Chres-
. Si-tost que Leuvigilde en eut appris les nouvelles,
hercha les moyens de le faire perir. Dont le fils estant
rty, se rangea du party de l'Empereur, liant une

[2] *Ingonde*: Il est parlé de cette vertueuse Princesse, femme d'Hermini-
Prince d'Espagne, dans le 16. ch. du 9. liv. de cette Histoire, & dans le
hap. du 3. liv. d'Aimoin.

étroite amitié avec le Prefet qui commandoit les arm Imperiales en Eſpagne, pour y faire la guerre. M Leuvigilde envoya des Ambaſſadeurs à ſon fils pour l dire; *Venez me trouver, parce qu'il y a des affai importantes, pour leſquelles il faut que nous conferi enſemble.* Le Prince luy envoya cette réponſe; *Ie n'ir point, parce que vous eſtes faſché contre moy, de ce q je ſuis Catholique.* Leuvigilde donna au Prefet Lie tenant de l'Empereur trente mille écus, pour l'oblig à ne donner plus aucun ſecours à ſon fils, & fit march en meſme temps une armée contre luy. [3] Herminig de ayant appellé les Grecs à ſon ſecours, ſe mit en ca pagne contre ſon pere, & laiſſa ſa femme dans la Vil Mais comme Leuvigilde vint au devant de luy, il abandonné de ſes gens : & voyant qu'il ne pouvoit ri avancer, il ſe jetta dans une Egliſe qui eſtoit proche, envoya dire à Leuvigilde. *Que mon pere ne me vien point charger : car ce ſeroit un grand crime au fils tuer ſon pere, ou au pere de tuer ſon fils.* Leuvigilde tendant cela luy envoya ſon frere, qui luy fit ſerm que ſon pere n'abbaiſſeroit point ſa grandeur ; m qu'il vint hardiment ſe jetter à ſes pieds, & qu'il l pardonneroit tout ce qui s'eſtoit paſſé. Le P l'embraſſa ſi-toſt qu'il le vid, & l'ayant flatté paroles gracieuſes, il le mena dans ſon Camp. Mais,

3 *Herminigilde.* Il eſt honoré de la qualité de S. Martyr, ayant ſou pour la Confeſſion de la Foy Catholique, quand il ne voulut pas recevo a Communion le jour de Paſques, par les mains d'un Eveſque Arrien. Sa e eſt marquée dans le Martyrologe Romain au 13. iour d'Avril. Le Pa Gregoire a fait mention de luy au 31. chap. du 3. livre de ſes Dialogues:& ſtre S. Gregoire parle encore de luy au 43. chap. de ſon 6. livre, & au 28 c de ſon 8. liv. Il ſouffrit en l'année 584. & l'année ſuivante ſon pere Lev de mourut, ſelon la Chronique d'Iſidore. Toutefois Ado marque cette m en 583. & Marianus Scotus & Sigibert en l'année 586. mais ils ſe trom tous en cela, ſelon Gregoire, qui marque cette mort en la dixiéme anné Roy Childebert, qui tombe en l'année 588. s'il ne ſe trompe pas encore que tous les autres, dans le 28. chap. de ſon 8. livre, à quoy neantmoins i trouve pas qu'il y ait grande apparence. Toutesfois les Actes du 3. Synod Tolede, où il eſt dit qu'il fut celebré la 4. année du Regne de Reccarede, c ceſſeur de Leuvigilde, tombe en la 589. année de noſtre Seigneur. D'il paroiſt que ce Roy commença de regner en 585. que Leuvigilde mouru fut l'année d'apres, que ſon fils Herminigilde ſouffrit le martyre.

pere s'estant oublié de son serment, fit signe à ses gens : se saisir de son fils : ils le dépoüillerent de ses vestements, & le revestirent d'une méchante robe. Puis tant de retour à Tolede, il luy osta ses Domestiques, le relegua en exil avec un seul valet.

40. Apres la mort des enfans de Chilperic, le Roy ein de regret & d'ennuy, s'estoit retiré avec sa femme ndant le mois d'Octobre, [1] au Chasteau de la forest Villiers-Cotrets, quand par la persuasion de la Rei-, il envoya son fils à Brenne, de peur qu'il ne mourust cette maladie, qui regnoit fort en ce pays-là. Aussi n souffrit-il pas la moindre émotion, bien que ses res en fussent morts. Le Roy vint à [2] Cheles, qui un Village des appartenances de Paris. Quelques ırs apres il fit venir auprés de soy son fils Clovis, de mort duquel, je croy qu'il ne sera point mal à propos parler en ce lieu. Si bien que comme il estoit à Che- auprés du Roy son pere, il s'avisa de parler mal à pos de la mort de ses freres, & de dire ; *Enfin mes res n'estant plus au monde, tout le Royaume me re-rde, & me doit appartenir : toutes les Gaules me se-t enfin assujeties, & mon bonheur me promet l'Empi- universel. Ie tiens mes Ennemis entre mes mains, & i feray tout ce qu'il me plaira.* Il disoit mesme des ofes indecentes de la Reine Fredegonde sa belle me-, dont cette Princesse qui en eut avis fut touchée de inte & d'un sensible déplaisir. Quelques jours apres certain homme vint vers la Reine, & luy dit ; *Il a que la seule trahison de Clovis qui soit cause que us n'avez point d'enfans : Et certes estant devenu*

VR LE XL. CHAP. 1 *Au Chasteau de la Forest de Villiers-Cets.* Il y a simplement *in Cotia silua*, qu'on interprete par la Forest de ets ou de Reths, qui n'est pas loin de Compiegne, comme il se peut ju-ar l'Histoire de la vie de S. Medard, dont Aimoin fait aussi mention, s de la Riviere d'Aisne. Surquoy les Geographes n'ont point trouvé res authoritez qu'ils puissent cotter.

Cheles, qu'il appelle *Cala*, & marque ce lieu-là environ à cent stades de : ça esté depuis un Monastere célebre des Religieuses de l'ordre de S. oist.

amoureux d'une fille de l'une de vos femmes, il a f[...] mourir vos enfans par les artifices de la mere de cette f[...]le-là. C'est pourquoy je vous donne avis, de ne vous [...]tendre pas vous-mesme à moins que de cela, si vous [...] donnez ordre de bonne heure, puis que l'espoir par [...] moyen duquel vous deviez regner vous est osté. Alors la Reine étonnée par la crainte, & en mesme temps all[...]mée de colere, & touchée d'un déplaisir tres-sensible de la perte de ses enfans, se saisit de la fille sur laque[...] Clovis avoit arresté ses yeux, & l'ayant cruellement b[...]tuë, elle luy fit couper ses cheveux qu'elle mit en [...] toupillon, pour les élever au bout d'une perche, qu'e[...] fit planter devant le logis de Clovis. La mere de ce[...] fille ayant aussi esté mise à la gehenne, confessa des c[...]ses par la violence des tourments, qui firent croire [...] les soupçons qu'on avoit conçeus contre elle n'estoi[...] pas mal fondez. Puis la Reine ayant fait entendre to[...]tes ces choses au Roy, elle luy en demanda la vange[...]ce. Alors le Roy estant allé à la chasse, commanda [...] Clovis fust amené secrettement devant luy. Mais co[...]me il venoit, les Capitaines des Gardes Didier & [...]bon l'arresterent par les ordres du Roy, & le prin[...] par la manche. Il fut dépoüillé des ses armes & de [...] vestements, & revestu d'un méchant habit, & on [...] mena en cét estat devant la Reine, qui commanda q[...] fust mis en prison, desirant sçavoir de luy-mesme, [...] quelle en avoit oüy dire estoit vray, & qui luy en av[...] donné le conseil, ou qui l'y avoit incité, & qui estoi[...] ses amis. Clovis declara tous ceux avec lesquels il a[...] fait amitié, & nia tout le reste. Enfin trois jours ap[...] la Reine commanda qu'on le menast en prison dans [...] lieu appellé [3] Noisi au delà de la Marne, où il fut b[...]

3 *Noisy*. Il y a dans le Texte *Nocetum*, qui est une place proche de la [...]ne, assez connuë sous ce nom-là. Pour la Marne, c'est l'une des plus co[...]rables Rivieres du Royaume, laquelle perd son nom dans la Seine à une [...] au dessus de Paris, que les Anciens ont appellée *Matrona*, & qu'Ai[...] nomme *Materna*, mais c'est fort mal à propos, s'il n'y a de la faute dan[...]dition du livre de cét Autheur. La Marne prend sa source à une lieuë de [...]gres, à un endroit qu'on appelle Marnotte.

d'un coup de couteau, & mourut de sa blesseure. [4] Il t enterré au mesme lieu. Cependant il vint des gens ı Roy, qui luy dirent qu'il s'estoit tué luy-mesme de sa opre main, & que le couteau dont il s'estoit frappé toit demeuré dans sa playe. Le Roy qui fut abusé de recit, ne plaignit point son fils, qu'il avoit, pour ainsi re, livré à la mort, à la sollicitation de la Reine. Ses rviteurs furent dispercez en divers lieux : sa [5] mere t cruellement massacrée : & sa [6] sœur fut renfermée ıns un Monastere par les serviteurs de la Reine, où le demeure encore à present ayant changé d'habit. ous leurs biens furent confisquez au profit de la Reine: la femme qui avoit dit ce qui devoit arriver à Clovis, t condamnée à estre brûlée, & s'écria comme on la enoit au supplice, qu'elle n'avoit dit que des mentes. Mais tous ses discours ne luy servirent de rien. le fut attachée contre un posteau, & fut brûlée toute ve. Le Tresorier de Clovis fut retiré de Bourges par uppan Connestable du Roy, qui l'ayant mené comme ı prisonnier à la Reine, elle le fit exposer à diverses rtures. Mais enfin elle le fit délivrer des liens & de la rture à ma priere, & permit qu'il fut remis en liberté.

41. Apres ces choses [1] Elasius Evesque de Chaalons t choisi pour l'Ambassade d'Espagne, afin de travailler

4 *Il fut enterré au mesme lieu.* Ou, comme le dit Aimoin au 2. chap. de ı 3. livre, Fredegonde fit jetter le corps de Clovis fils de son mary Chilpe- dans la riviere de Marne aupres de Noisi, d'où estant retiré par un Pes- ur, on le reconnut à ses longs cheveux, lesquels en ces temps-là estoient une marques ordinaires des Princes du sang, & fut apporté dans l'Eglise de S. rmain des Prez. Sa mort écheut en l'année 583.

Sa Mere. Elle s'appelloit Andoüere, de laquelle Chilperic avoit aussi Theodebert & Meroüée, qui moururent devant luy.

Sa Sœur. Elle s'appelloit Childesinde, que d'autres appellent Basine : is il semble que Fauchet luy donne le nom de sa mere Andoüere, car S. egoire ne la nomme point. Le Monastere où cette Princesse fut renfer- e, est celuy de sainte Croix de Poictiers.

SUR LE XLI. CHAP. 1 *Elasius Evesque de Chaalons.* C'est à e de Chaalons en Champagne; car autrement il faudroit écrire de Chalon, y avoit *Cabilonensis*, & non pas *Catalaunensis Episcopus.* Cét Evesque appellé Saint dans le Catalogue des Evesques de Chaalons, dont neant- oins il ne se trouve point d'autres témoignages, que celuy cy de Gregoire de urs. Il est nommé le 17. Evesque depuis S. Memmius, qui est marqué le mier de cette Eglise-là.

aux affaires de la Reine Brunichilde; mais il fut surp
en chemin d'une grosse fiévre, qui luy fit perdre la v
& fut raporté mort en sa Ville pour y estre ensevely.
Eonius Evesque, que nous avons aussi dit cy-deva
avoir esté Ambassadeur des Bretons, n'eut pas la pe
mission de retourner chez luy; & le Roy comman
qu'il fust nourry au dépens du public dans la ville d'A
gers. Mais estant venu à Paris, comme il y célebroit
saintes solemnitez un jour de Dimanche, il poussa de
gorge une espece de hannissement, & tomba par ter
versant de sa bouche & de ses narrines une fort gran
abondance de sang. Il fut emporté de là, & revint i
continent apres en convalescence. Mais cela ne ven
que de ce qu'estant trop adonné au vin, il s'enyvroit
plus souvent, & ne se pouvoit tenir debout.

42. Mire Roy de Galice envoya des Ambassadeu
au Roy Gontram: & comme ils passerent par le Po
ctou, qui appartenoit alors au Roy Chilperic, on l
en vint donner avis, ce qui luy fit aussi-tost prendre
dessein de les faire arrester, & de les amener à Par
pour les y retenir en seureté. En ce temps-là, un lo
qui sortit du bois entra dans la ville de Poictiers, do
les portes ayant aussi-tost esté fermées, il fut mis a
abois, & tué sur la place. Quelques-uns asseurere
aussi qu'ils avoient vû tout le Ciel en feu. La riviere
Loire grossit encore davantage cette année-là, que l'a
née d'auparavant au dessous de celle de Cher, où e
s'estoit étrangement débordée. Vn vent de Midy souf
si furieusement, que des forests entieres en furent abb
tuës & des maisons furent renversées. Cét orage en
porta les hayes, & fit rouler des passants comme des p
lottes sans se pouvoir arrester, dans une espace de se
arpents de largeur, & d'une longueur incroyable. L

1 *Eonius Evesque.* L'Autheur dit icy qu'il en a parlé cy devant; mai
ne me souviens point en quel endroit, ny d'où cét Eonius estoit Evesq
quoy qu'il n'y ait pas grande apparence que ce fust de quelqu'un des E
chez de Bretagne.

qs chanterent ſouvent à l'entrée de la nuict : la Lune
t obſcurcie : on vid une Comete, qui fut ſuivie d'une
ſte furieuſe. [1] Et au bout d'un an, les Ambaſſa-
urs des Suaves ayant eu leur congé, retournerent en
ır païs.

43. [1] Maurilion Eveſque de Cahors fut fort affligé
la goutte ; mais outre les grandes douleurs que luy
uſoit l'humeur de cette fâcheuſe maladie, il ſe donnoit
core bien d'autres tourments : car ſouvent il ſe fi-
oit un fer chaud dans ſes jambes & dans ſes pieds, pour
gmenter ſa douleur : mais comme pluſieurs ſe met-
ient en peine d'avoir ſon Eveſché, il choiſit luy-meſ-
e pour ſon ſucceſſeur [2] Vrſicin, qui avoit eſté Referen-
ire, c'eſt à dire Chancelier de la Reine Vltrogote : Et
ıhaita qu'il fuſt ſacré de ſon vivant, puis il mourut
en-toſt apres. Il fut grand aumônier, fort verſé en
lecture des ſaintes Eſcritures, & de telle ſorte, qu'il
citoit bien ſouvent la ſuitte de toutes les Generations
i ſe liſent dans l'Ancien Teſtament, ſans s'y mépren-
e d'un ſeul mot, quoy qu'il ne ſoit rien de plus diffi-
e à retenir. Il fut auſſi tres-juſte en ſes jugements, &
fendoit la cauſe des pauvres de ſon Egliſe, qui eſtoient
poſez à la diſcretion des mauvais Iuges, ſuivant ce pre-
pte de Iob. *I'ay preſervé le pauvre de la main du
iſſant, & j'ay donné ſecours à l'indigent, qui n'en
cevoit de perſonne. La bouche de la vefve me beniſ-
t, quand j'eſtois l'œil des aveugles, le pied des boi-
ıx, & le pere des malades.*

Au bout d'un an, les Ambaſſadeurs des Suaves, &c. Il n'a point parlé
ques icy des Ambaſſadeurs de ces peuples-là, non plus que de l'Eveſque
ıius : Ce qui fait croire qu'il y a bien des pertes dans le corps de cette Hi-
re : & de la façon que ce Chapitre eſt écrit, en comparaiſon de beaucoup
itres, on diroit que toutes ces choſes ne ſont pas dans leur place ; mais ie
rien voulu changer.

SVR LE XLIII. CHAP. 1 *Maurilion* Il eſt nommé le 8. en-
es Eveſques de Cahors depuis S. Genou, qui en fut le premier Eveſque. Le
ine Aimoin en fait mention au 34. chap. de ſon 3. livre.

Vrſicin. Celuy-cy ſurnommé Saint, fut ſucceſſeur de Maurilion en l'E-
ché de Cahors. Surquoy il n'y a que les authoritez de S. Gregoire à ci-
Voyez ce qu'il en dira encore au 38. chapitre du 6. livre, & au 20. du 8.
e,

44. Le Roy [1] Leuvigilde envoya son Ambassad[e]
Agilave à Chilperic. Cét homme de nul esprit, [e]
sans aucune experience des affaires; mais seulement a[...]
té d'une fort mauvaise volonté contre la Religion C[a-]
tholique. S'estant trouvé obligé de passer à Tours, [en-]
treprit de nous y attaquer en des matieres de foy, [&]
d'impugner tous les dogmes que nous avons receus [de]
l'Eglise. *Les anciens Evesques*, dit-il, *ont porté [u]ne*
sentence injuste pour maintenir que le fils est égal au p[e-]
re, puis qu'il dit luy-mesme, le pere est plus grand [qu]e
moy. Il n'est donc pas juste de penser qu'il luy soit s[em-]
blable, puis que luy mesme dit qu'il est moindre que l[uy],
& qu'il est écrit qu'il fut triste jusques à la mort, o[u]
qu'il recommanda son esprit en mourant à son Pe[re],
sçachant bien que de luy-mesme il n'avoit pas la puiss[an-]
ce de le retenir. D'où il est clair comme le jour, qu'il [est]
moindre d'âge & de puissance que son pere. Sur cel[a je]
luy demanday; *s'il croyoit que Iesus-Christ fust [Fils]*
de Dieu, s'il croyoit qu'il fust la sagesse de Dieu, q[u'il]
fust la lumiere, la verité, la vie & la Iustice? Il [me]
répondit; *Ie croy que le Fils de Dieu est toutes ces c[ho-]*
ses-là. Ie luy repliquay; *Dites-moy donc, quand est[-ce]*
que le Pere a esté sans sagesse? Quand a-til esté sans [lu-]
miere? Quand a-til esté sans vie? Quand a-til esté s[ans]
verité? Quand a-til esté sans Iustice? Car comm[e le]
Pere ne peut estre sans ces choses-là, aussi ne peut-il e[stre]
sans son Fils. Toutes lesquelles choses conviennent pr[in-]
cipalement au Mystere du Nom de Nostre-Seigne[ur]

SVR LE XLIV. CHAP. 1 *Leuvigilde*, ou Leuvielde, ou [...]*vihildis*, selon les Editions diverses, qui estoit un Prince Arrien, & de[...] l'Ambassadeur passant à Tours pour aller à la Cour de Chilperic, eut une gr[ande] conference avec S. Gregoire pour des choses de la Religion, & pouvoit se [con-]vertir par les solides réponses du S. Prelat, si l'esprit de Dieu luy eust mi[s] tant de persuasions dans le cœur, de la verité de sa parole, qu'il luy donn[a] confusion. Car bien qu'il eust fait des instances assez fortes, selon les princ[ipes] de son erreur, il est certain aussi qu'il eust esté bien mal-aisé de trouver q[uel]qu'un plus capable de la refuter, que l'excellent homme, qui entreprit si [heu]reusement en cette occasion la défense de la verité. Ce qui fait bien voir [son] merite, & sa grande capacité dans les matieres Theologiques, aussi bien q[u'en] tout le reste,

Aussi le Pere ne pourroit-il estre sans avoir un Fils.
: sur ce que vous alleguez qu'il a dit; mon Pere est
us grand que moy, sçachez qu'il a dit cela pour l'hu-
'lité de la chair qu'il a prise, afin que vous connoissiez
e vous avez esté rachepté non point par la puissance,
ais par l'humilité. Car certainement vous qui dites,
on pere est plus grand que moy, il faut que vous vous
uveniez qu'il a dit ailleurs, mon Pere & moy som-
:s un. Car pour la crainte de la mort, & pour la re-
mmandation de l'esprit entre les mains du Pere, elles
doivent raporter à l'infirmité du corps, afin que com-
: il est vray Dieu, il soit aussi crû vray homme. Il me
;, Quiconque accomplit la volonté d'un autre est
indre que celuy, dont il accomplit la volonté. Et le
ls est toûjours moindre que le Pere, parce qu'il fait la
lonté du Pere, & on ne justifie point que le Pere fasse
volonté du Fils. Ie luy repartis. *Sçachez que le Pere*
dans le Fils, & que le Fils est dans le Pere, subsi-
nt toûjours dans une mesme Deïté. Car afin que vous
npreniez que le Pere fait la volonté du Fils, si la
de l'Evangile demeure en vous, écoutez ce que Ie-
: nostre Dieu dit luy-mesme, lors qu'il vint pour res-
citer Lazare. Mon Pere je vous rends graces, dit-il,
rce que vous m'avez entendu, & je sçavois bien que
us m'entendiez toûjours. Mais j'ay dit ces choses à
use de la foule qui est autour de moy, afin qu'elle croye
e vous m'avez envoyé. Il dit aussi, quand il vint à sa
ssion, ô mon Pere glorifiez-moy par devers vous-mes-
: de la gloire que j'ay euë aupres de vous, devant que
monde fust fait. A qui le Pere répondit du Ciel; je
us ay glorifié, & je vous glorifieray encore. Le Fils est
nc égal au Pere dans la Deïté, & n'est pas moindre
e luy, & n'a rien en cette qualité de moindre que luy:
certes, si vous confessez Dieu, il est necessaire que
us le confessiez dans toute son integrité, sans avoir
oin de quoy que ce soit. Que si vous niez son integrité,
us ne sçauriez croire qu'il est Dieu. Il me dit. *Il a*

*commencé d'estre appellé seulement Fils de Die,
quand il a commencé d'estre fait homme :* [2] *car este-
il, quand il n'estoit pas ?* Ie luy répondis. *Ecoutez D-
vid qui dit en la personne du Pere. Ie vous ay aujou-
d'huy engendré de mon sein devant l'aube du jour :
S. Iean l'Evangeliste. Au commencement estoit le V-
be, & le Verbe estoit par devers Dieu, & le Verbe est
Dieu. Or ce Verbe a esté fait chair, & a demeuré parm
nous, par lequel toutes choses ont esté faites. Mais po
vous autres, il n'y a pas lieu de douter, que vous ne soy
aveuglez par le venin de la préoccupation, puisque vo
n'avez point de sentiments dignes de Dieu.* Il me di
*Ne dites vous point aussi que le S. Esprit est Dieu,
qu'il est égal au Pere & au Fils ?* Ie luy répondis. *Il
a qu'une seule volonté dans tous les trois, une seule pu-
sance, une seule operation, un seul Dieu en Trinité,
trois personnes en unité. Trois personnes, mais un se
regne, une seule Majesté, une seule puissance & tou-
puissance.* Il me repartit; *Le S. Esprit que vous fai
égal au Pere & au Fils, est pourtant moindre que l'
& l'autre, parce qu'il a esté promis du Fils, & nous
sons qu'il a esté envoyé du Pere : car on ne promet po
que ce qui est sous son pouvoir, & personne n'envo
que son inferieur, comme luy-mesme la dit dans l'E-
vangile ; si je ne m'en vais point, le Paraclet ne vi
dra point : mais si je m'en vais, je l'envoyray ch
vous.* Ie luy répondis à ce discours. *Le Fils dit bien a
vant sa Passion que s'il ne retournoit victorieux à s
Pere, & s'il ne preparoit par son propre sang un h
bitacle d'homme digne de Dieu pour le monde rach
pté, le saint Esprit qui est aussi Dieu ne pourroit p*

2 *Car estoit-il quand il n'estoit pas ?* ou bien comme j'ay tourné ces pa les, *erat quando non erat*, lesquelles se lisent encore au 1. chap. du 1. livre. *y avoit un temps qui n'estoit pas*, selon le langage des Arriens, qui est u grande heresie contre le Mystere de la Trinité, comme les raisons de nos Autheur le font bien voir en ce lieu-cy. Il me semble plus naturel de ren ccey par un interrogant, sans y rien suppléer davantage, que de le tourner l'autre façon, où il faut sous-entendre de necessité le mot *tempus* : car aut ment la chose n'auroit point de sens.

ſcendre dans le cœur inſenſé, lequel eſt infecté de la
:he du peché originel : car le S. Eſprit, dit Salo-
m, fuira la choſe ſainte. Que ſi vous avez quelque
erance de la Reſurrection, donnez-vous bien de gar-
de parler contre le ſaint Eſprit, parce que ſelon la
role du Seigneur ; on ne fera point de remiſſion à ce-
qui blaſphemera contre le ſaint Eſprit, ny dans ce
:le icy, ny dans le ſiecle futur. Il dit, *c'eſt Dieu qui*
voye, & Dieu n'eſt point envoyé. A cela ie luy fis une
errogation, & ie luy demandé s'il croyoit la doctrine
; Apoſtres S. Pierre & S. Paul ? Comme il m'eut ré-
ıdu, *je la croy*, je luy ajoutay en ſuitte ; *Quand*
Apoſtre S. Pierre reprit Ananias, pour la fraude
l'heritage qu'il avoit promis, voyez ce qu'il dit ;
'où vient que vous avez menty au S. Eſprit? Car ce
t point aux hommes que vous avez menty, mais à
eu. Et S. Paul, quand il diſtingue les divers degrez
graces ſpirituelles, ne dit-il pas, un ſeul & un meſ-
eſprit opere toutes ces choſes, diviſant à chacun ſes
ıs comme il veut. Quiconque fait ce qu'il veut, n'eſt
nt reduit ſous la puiſſance d'aucun ; mais comme je
ıs l'ay dit cy-devant ; vous n'avez point de bons ſenti-
nts de la ſainte Trinité, & la mort d'Arrius Au-
ur de voſtre Hereſie, montre bien quel jugement on
t faire de la perverſité de ſa ſecte. Il répondit à cela;
: blaſphemez point contre une loy que vous n'obſervez
. Pour nous autres, bien que nous ne croyons pas ce
vous croyez, ſi eſt-ce que nous ne blaſphemons point
encontre, parce que nous n'imputons pas à crime, ſi
t l'une ou l'autre de ces loix que chacun de nous ad-
:te en ſa creance. Et certes nous diſons d'ordinaire en
:ours familiers, que ce n'eſt point une choſe perni-
ıſe à celuy qui paſſe entre les Autels des Gentils &
gliſe de Dieu, s'il les revere tous deux. Sur quoy
*:*ant la beſtiſe de cét homme ; *A ce que je voy*, luy
je donc alors, *vous nous faites connoiſtre clairement*
là, que vous eſtes défenſeur des Gentils & protecteur

des Heretiques, puis que vous soüillez ainsi les dog[illegible]
de l'Eglise, & vous nous enseignez d'adorer les or[illegible]
res des Payens. Vous feriez bien mieux, luy-dis-je [illegible]
vous estiez armé de cette foy qu'avoit Abraham aup[illegible]
du chesne de Membré, qui fit voir un belier à Isa[illegible]
qui se manifesta dans le cœur de Iacob auprés d'une p[illegible]
re, qui fit voir Dieu à Moïse dans le buisson, qu'A[illegible]
ron porta dans l'oracle qu'il avoit sur la poitrine, [illegible]
fit dancer David au son du tambour, que Salomon p[illegible]
cha dans son intelligence, & que tous les Patriarches [illegible]
les Prophetes, & la loy mesme, ont celebré dans le[illegible]
paroles & dans leurs sacrifices. Laquelle aussi nostre[illegible]
Martin qui a presidé dans la place où je suis, a por[illegible]
dans le cœur, ou la fait paroistre en ses œuvres. A[illegible]
qu'estant converty, vous crussiez en la sainte & in-
visible Trinité, & recevant la benediction que je v[illegible]
donnerois, apres avoir purgé le venin de vostre mau[illegible]
se foy, vos iniquitez fussent effacées de vostre cœ[illegible]
Mais s'estant mis en fureur, & grommelant je ne s[illegible]
quoy entre ses dents, il usa de ces paroles vers m[illegible]
comme un insensé, *que mon ame sorte plutost des li*[illegible]
de ce corps, que je reçoive la benediction d'aucun P[illegible]
stre de vostre Religion. Et pour moy je prie Dieu au[illegible]
luy dis-je, *que nostre Seigneur ne permette point* [illegible]
nous devenions si tiedes dans la sainteté de la foy & d[illegible]
Religion que nous professons, que nous vinsions à di[illegible]
buer aux chiens ce que nous avons de Saint, ou que n[illegible]
allassions semer les perles precieuses devant les po[illegible]
ceaux immondes. Là dessus quittant nostre debat, i[illegible]
leva, & se retira. Mais depuis, quand il fut de retour [illegible]
Espagne, s'estant trouvé affoibly d'une grande malad[illegible]
il fut contraint par la necessité de revenir à no[illegible]
sainte Religion.

45. Environ ce mesme temps-là, [1] le Roy Chil[illegible]

SUR LE XLV. CHAP. 1 *Le Roy Chilperic écrivit un petit* [illegible]*té.* Il y a *indiculari* : comme si ce n'eust esté qu'un memoire, ou une c[illegible] de table; mais il est bien plus juste de prendre icy ce mot là pour traité, [illegible]

écrivit un petit traité, pour montrer que la sainte
inité n'est point en la distinction des Personnes, mais
'elle se nomme seulement Dieu; affirmant que c'e-
it une chose indigne d'appeller Dieu une personne,
nme on dit d'un homme qu'il est charnel : Et main-
ıoit que celuy-là est le Pere, qui est aussi le Fils, &
e celuy-là est le S. Esprit, qui est le Pere & le Fils.
est ainsi, dit-il, *qu'il est apparu aux Prophetes &*
x Patriarches: car la loy mesme la énoncé de la sor-
: Et comme il eut commandé qu'on m'en fist lecture;
veux, me dit-il, *que vous & tous les autres Docteurs*
s Eglises, le croyez ainsi. Ie luy répondis. *Laissant*
te creance à part, Seigneur, vous n'avez qu'à suivre
cela le sentiment que les Docteurs de l'Eglise nous
t laissé depuis les Apostres, ce que S. Hilaire & Eu-
ie nous ont enseigné, ce que vous avez aussi confessé
ns le saint Baptesme. Alors le Roy se mit en colere,
me dit; *Ie sçay bien qu'en ce sujet-là mesme, Hilai-*
& Eusebe sont de puissants adversaires. Ie luy répon-
, *vous devez bien prendre garde à n'offencer ny Dieu*
ses Saints : Et certes vous devez sçavoir que le Pe-
est un autre en personne, le Fils un autre, & le saint
sprit encore un autre. Le Pere n'a point pris la chair
maine, le S. Esprit ne la pas prise, c'est le Fils; afin
e celuy qui estoit Fils de Dieu, fust aussi reconnu fils
une Vierge, pour la redemption de l'homme. Le Pere
a point souffert, le S. Esprit n'a point souffert, mais
st le Fils qui a souffert, afin que celuy-là mesme qui
oit pris la chair dans le monde fust offert pour le mon-
. *Quant à ce que vous dites des personnes, il ne le faut*
s entendre corporellement, mais spirituellement. Si
n que dans ces trois personnes, il n'y a qu'une gloire,
'une eternité, & qu'une puissance. Le Roy émû de ce
e je luy disois, me repartit; *Ie feray entendre ce que*

s'en estoit un en effet, par où il est aisé de connoistre que ce Prince n'e-
t pas destitué des connoissances de la Theologie & des bonnes Lettres,
sont si utiles à tout le monde, & si dignes du soin des plus grands Roys,

je dis à de plus habiles gens que vous, lesquels seron[t] m'asseure de mon avis. Ie luy dis hardiment. [2] *Jam[ais] un habile homme ne sera de ce sentiment là, & il faut es[tre] fol, pour suivre la pensée que vous en avez.* Sur cela Roy murmurant tout bas entre ses dents ne dit plus m[ot]. Et peu de jours apres, [3] Salvius Evesque d'Albi esta[nt] venu à la Cour, le Roy voulut qu'on luy fist le recit [de] tout ce qui s'estoit passé, & le convia mesme d'estre [de] son avis; mais il y fut si contraire, que s'il eust eu ent[re] les mains le papier où le Roy avoit écrit son petit Tr[ai]té, [4] il l'eust déchiré. Ainsi le Roy demeura en re[pos] de ce costé-là. Il avoit écrit d'autres Livres en Ve[rs] comme s'il eust voulu suivre [5] Sedulius, qu'on e[n] dit qu'il avoit pris pour modele. [6] Mais ces Vers n'e[urent] aucun raport à la mesure. Il ajoûta aussi des lettres [à] nostre Alphabeth. C'est à dire des Diphtongues *a[e]*

2 *Iamais un habile homme ne sera de cét avis là.* Cette repartie de s[aint] Gregoire au Roy Chilperic, ne seroit pas soufferte de beaucoup d'au[tres] Roys, qui ne veulent pas qu'on les contredise Mais le S. Prelat faisoit c[ela] pour l'utilité & pour le salut du Prince : en quoy il faisoit bien paroi[stre] qu'il l'aimoit davantage que les flatteurs de Cour, qui ne pensent qu'à l[eur] fortune particuliere, & nullement au service du Roy ny de l'Estat.

3 *Salvius.* Il est appellé Saint dans le Catalogue des Evesques d'Alby, son nom est marqué le septiéme Evesque depuis S. Clair, nostre Autheur fait une ample mention au 1. chapitre du 7. livre.

4 *Il l'eust déchiré.* Cecy marque bien le zele d'une vigueur Episcopa[le] contre l'impieté de l'heresie qui avoit esté condamnée en divers Concil[es] sans que la puissance Royale eust jamais esté capable de l'en dissuader, q[uoy] que d'ailleurs il y portast beaucoup de respect : mais aussi ce ne doit jam[ais] estre au préjudice de la verité de la Religion Catholique.

5 *Sedulius.* C'est Cælius Sedulius Prestre d'Escosse, qui vivoit sous Th[eo]dose le jeune, comme il est marqué dans Tritheme : Et Sigibert se trom[pe] quand il le fait plus ancien de tout un siecle : car il dit qu'il véquit sous [les] enfans du grand Constantin. Il a écrit en Prose une explication des E[pi]stres de S. Paul Mais Possevin dans son Apparat, ne croit pas que cét O[u]vrage soit de luy. Il laissa aussi 4. Livres en vers Hexametres touchant [la] Pasque, & outre cela deux Hymnes, l'une pour le jour de Noël, & l'autre p[our] le jour de l'Epiphanie, qu'on a de coutume de chanter dans l'Eglise.

6 *Ces Vers n'eurent aucun raport à la mesure.* C'est à dire qu'il y mett[oit] plus de pieds qu'il n'en faloit, ou qu'il confondoit les longues & les bref[ves]. Mais quoy qu'il en soit, cela marque toûjours l'inclination que le Roy Chil[pe]ric avoit à faire des Vers, quoy qu'un Prince ne se doit guére mesler de f[aire] quelque chose que ce puisse estre, s'il ne la fait excellemment, & sur to[ut] elle est indifferente, comme celle de faire des Vers. Il seroit neanmoi[ns à] souhaiter que nostre Historien nous en eust raporté quelques-uns de sa fa[çon], & qu'il nous eust bien fait entendre à quel usage il employoit les quatre l[et]tres Grecques qu'il avoit ajoutées à nostre Alphabeth.

Th[...]

be, *vuui*, comme les Grecs ont ω, dont les Caracte-s sont ceux-cy, Ω, Ψ, Z, Π, & envoya des lettres par utes les Villes de son Royaume, afin que les enfans ussent ainsi enseignez, & non pas que les Livres écrits longue main fussent pollis avec la Pierre ponce, & 'ils fussent retranscripts.

46. Environ ce mesme temps mourut [1] Agræcule esque de Chalon, qui fut un personnage fort poly, grandement sage, de famille Senatoriale, lequel fit usieurs beaux Edifices dans cette Ville-là, où il repa-force maisons considerables, & y bastit une Eglise tenuë de colonnes, laquelle il enrichit de marbres d'ouvrage Musaïque. Il véquit dans une grande ab-ience, & ne mangeoit point de toute la journée qu'à ppé; mais avec tant de promptitude, qu'il se levoit jours de table devant que le Soleil fust couché. Il oit peu versé aux Lettres humaines; mais il estoit ié d'une grande éloquence naturelle. Il mourut en .8. année de son Episcopat, & en la 83. de son aage, ui succeda [2] Flavius Referendaire du Roy Gon-m.

7. En ce temps-là mourut aussi [1] Dalmatius Evesq-

R LE XLVI. CHAP. 1 *Agræcule*. Il est surnommé Saint, & Evesque de Chalon, dans le Catalogue des Evesques de cette Eglise-là, is Donatian qui en fut le premier Evesque. Il fut élevé à l'Episcopat 32 & mourut l'an 580. C'est à dire en la 5 année du Regne du jeune lebert, sous le Roy Gontram. On célebre sa Feste le 17. de Mars. Il souf-au 3. Concile d'Orleans en 538. par le Prestre Avole, & se trouva en nne au 4. & 5. Conciles d'Orleans en 541. & 549. comme au 2. d'Au-ne en 549. au 2. de Paris en 555. & au 2. de Lion en 567. Aimoin en fait ion au 42. chap. de son 3 livre, & Fortunat dans les Poësies de son 3. au chap. 22. il l'appelle *de famille Senatoriale*. C'est à dire Noble, & sonnes de qualité.

2 *Flavius* Successeur d'Agræcule, dont la durée de l'Episcopat est igno-trouva au 1. Synode de Mascon en 581. au 3. de Lion en 583. au 2. de on en 585. Et encore à la Ceremonie du Baptesme du Roy Clotaire II. comme l'observe nostre Autheur au 28. ch. du 10. liv. Voyez Aimoin on 3. liv. au chap. 3. & 8.

R LE XLVII. CHAP. 1 *Dalmatius*. Il est appellé Saint, & ive nommé le 3. dans le Catalogue des Evesques de Rhodez. Il assista ncile de Clermont en 535. au 4. d'Orleans en 541. Et ce fut du temps Evesque que le Roy Sigibert érigea un Evesché, *in Arisitensi vico*, dans cese de Rhodez, dont il a esté parlé au 5. chap. de ce Livre, au sujet de eric,

que de Rhodez, perſonnage de grande ſainteté, leq[uel] s'abſteint toute ſa vie de manger de la chair, comm[e il] ne ſe laiſſa jamais vaincre aux deſirs charnels, & [fut] grand Aumonier, & plein de bonté vers tout le mon[de], perſeuerant dans l'oraiſon & dans les veilles. Il ba[stit] une Egliſe; mais à force d'en vouloir faire un ouvr[age] exquis, il la défit & la rebaſtit pluſieurs fois, & la la[issa] imparfaite. Apres ſa mort, [2] pluſieurs (comme il ar[ri]ve d'ordinaire) demandoient ſon Eveſché. Mais un P[re]ſtre appellé Tranſobade, qui avoit eſté autrefois [son] Archidiacre brûloit de ce deſir, ſe fiant ſur ce qu'il av[oit] recommandé [3] le fils de Gogon avec ſon pere, [qui] eſtoit alors Gouverneur de l'enfance du Roy. Or l['E]veſque avoit fait ſon teſtament par lequel il [4] prio[it le] Roy de conſiderer Sexene pour le mettre en ſa pla[ce], le conjurant par des ſerments terribles, de ne perme[ttre] point qu'aucun Eſtranger fut ordonné Eveſque d[e] cette Egliſe, ny aucun avare, [5] ny aucun homme [ma]rié, mais quelqu'un qui fuſt exempt de toutes ces c[ho]ſes-là, & qui s'addonnaſt ſeulement à chanter les loü[an]ges de noſtre Seigneur. Le Preſtre Tranſobade fit u[n fe]ſtin au Clergé de la Ville, pendant lequel il y eu[t un] Preſtre qui entreprit de dire des paroles inſolente[s &] impudiques contre le Prelat, & s'emporta tellen[ment]

2 *Pluſieurs demandoient ſon Eveſché.* Ce deſir ſi ordinaire aux Ec[cleſia]ſtiques d'avoir les Prelatures, fait bien juger de la grande conſiderati[on où] elles ont toûjours eſté: mais de ce que les grands Seigneurs les recherch[oient] meſme pendant la premiere Race, ne laiſſe pas lieu de douter que la pu[iſſance] & le crédit n'y fuſſent joints avec la dignité.

3 *Le fils de Gogon.* Ce lieu eſt fort difficile, & l'expreſſion en eſt équivoque, u[s]ant de ces termes. *Fidus quod filium ſuum cum Gogone, qu[i] Regis erat nutritius commendabat.* Car on diroit qu'il veut parler d[e quel]que fils qu'euſt eu Dalmatius Eveſque de Rhodez, ou tout au moins T[ranſo]bade qui avoit eſté ſon Archidiacre: mais il parle vray-ſemblablemen[t du] fils de Gogon, quoy que la conſtruction n'en ſoit pas fort élegante: o[utre qu']il n'y auroit point de ſens.

4 *Il prioit le Roy*, &c. Ce lieu fait bien voir clairement l'authori[té des] Roys de la premiere Race pour conferer les Eveſchez, dont l'uſage eſt[oit in]troduit dés le commencement. Dalmatius qui demande cette grace a[u Roy] pour ſon Succeſſeur, eſt un Saint, qui en cela meſme ne croit point f[aire] préjudice aux droicts de l'Egliſe.

5 *Ny aucun homme marié.* On élevoit donc quelquefois à l'Epiſco[pat des] gens mariez; & cela ſe faiſoit meſme aſſez ſouvent.

ntre luy, qu'il l'appella fol & insensé. Sur quoy, com-
e quelqu'un luy apportoit à boire, quand il eut pris le
erre pour l'approcher de sa bouche, sa main trembla,
le verre luy estant échappé de la main, il appuya sa
ste contre un autre qui estoit assis auprés de luy, &
ourut soudain. Si bien que de la table il fut porté au
mbeau. Apres cela le testament du Prelat ayant esté
ssé en la presence du Roy Childebert, & des Grands
sa Cour, [6] Theodose qui estoit alors Archidiacre de
Ville fut ordonné Evesque.

48. Le Roy Chilperic estant averty de tous les
ux que [1] Leudaste faisoit aux Eglises de Tours & à
it le peuple, y envoya Ansoualde, qui s'y estant
uvé à la feste de S. Martin, il mit à nostre discretion
hoix de nostre Gouverneur, si bien qu'Eunomius [2]
élu. Enfin Leudaste se voyant privé de sa charge s'ad-
ssa directement à Chilperic, & luy dit. *Iusques icy,
gneur, j'ay gardé soigneusement vostre ville de Tours:
is aujourd'huy que je suis chassé de cét employ, voyez
qu'elle sorte cette Ville sera conservée : car vous
urez s'il vous plaist que l'Evesque Gregoire se pro-
de la rendre* [3] *au fils de Sigibert.* Ce que le Roy
nt entendu, luy dit; *Cela n'est point vray; mais,
ce que vous n'en estes plus Gouverneur, vous avez
rouvé ce mensonge.* Il répondit au Roy. *Cét Eves-
dit bien encore de plus grandes choses de vous-mes-
car il ne fait point de scrupule de maintenir ouver-
ent que la Reine vostre épouse abuse des privautez*

6 *Theodose.* Il n'y a point d'autres témoignage de ce 4. Evesque de Rho-
que celuy-cy, & de l'année de sa mort, qui est marquée par S. Gregoire
9. année du Regne de Childebert, au 38 chap du 6. livre.

R LE XLVIII. CHAP. 1 *Leudaste.* Ce méchant homme,
erneur de Touraine, fut depossedé de sa Charge par l'authorité du Roy
eric, qui envoya Ansoualde en sa place, lequel remit le Gouvernement
Ville & de la Province au jugement de l'Evesque & des Citoyens, qui
t Eunomius.

2 *ut élu.* Il y a *in comitatum erigitur* Car c'est ainsi qu'on appelloit en
ps-là les Gouvernements des Villes & des Provinces, d'où sont venus
les Comtes de Tours & d'Anjou, & ainsi des autres lieux.

3 *au fils de Sigibert.* Au jeune Childebert.

que l'Evesque [4] *Bertrand prend avec elle.* Alors le Roy transporté de colere le frappa de la main, & luy donna des coups de pieds, & le fit serrer en prison. Mais avant que de mettre fin à ce Livre, je veux raconter quelque chose des actions de Leudaste : & je croy qu'il faut commencer par sa race, & dire de quel pays il estoit, & qu'elles habitudes il avoit. Il y a une Isle en Poictou appellée [5] Cracine, dans laquelle cét homme prit naissance d'un homme appellé Leocade, qui estoit serviteur d'un fermier de l'impost sur le vin. De là il fut fait garçon de cuisine dans la maison du Roy: Mais parce qu'il avoit les yeux chassieux dés sa jeunesse, & que la fumée luy estoit fort contraire, il fut osté de là & mis à la boulangerie. Toutefois au mesme tens qu'il feignoit de se trouver bien dans cét employ il quitta le service, & s'enfuit par deux ou trois fois. Enfin ayant esté rappellé autant de fois, & ne pouvant estre arresté, on luy coupa une oreille pour punition de son crime : puis ne pouvant cacher par quelque invention qu'il pust trouver une si grande marque d'infamie, il se retira auprés de la Reine Marcoüefe, que le Roy Caribert qui l'aimoit trop passionnément avoit receuë en son lict, en la place de sa sœur. Cette Princesse le receut favorablement, & luy donna le soin des plus beaux chevaux du Roy. D'où, comme il estoit fort vain, il conceut la pensée de s'élever à la charge de grand Escuyer. Quand il y eut esté receu, il méprisa tout le monde, & regarda toute la terre au dessous de soy. Il s'enfla de vanité, & s'abandonna à toute sorte de luxure, son cœur brûla d'avarice & d'ambition, & prenant en main le soin des affaires de sa Maitresse, comme s'il eust esté son Tuteur, il couroit de toutes parts pour son service. Enfin apres la mort de cette Dame,

4 *Avec l'Evesque Bertrand.* Il entend parler de Bertrand Evesque de Bordeaux, dont il sera encore parlé au 31. chap. du 7. livre, & dont aussi il fait mention au sujet de l'Evesque Pretextat.

5 *Cracine.* Le nom de cette Isle de Poictou n'est connu que de ce livre de S. Gregoire, lequel pourroit bien estre Ré ou Oleron.

ınt enrichy de ſes biens, il ſe rendit agreable au Roy haribert, par le moyen des grands préſents qu'il luy pour eſtre r'étably dans ſa Charge. Mais depuis, pour pechez du peuple, il fut fait [6] Gouverneur de ours. Ce fut là où il ſe rendit encore plus inſolent u'il n'avoit point eſté; Prenant impunément le bien s Particuliers, inſultant ſur leur miſere par des railleries inſupportables, ſe ſoüillant d'adulteres, ſemant par ıt des diſcordes, & calomniant les perſonnes les plus nocentes, pour les dépoüiller de tout : ſi bien qu'il naſſa de grands tréſors. Puis, apres la mort de Charirt, quand cette Ville-là fut venuë en la part de Sigirt, il s'alla rendre au Roy Chilperic, & tout ce qu'il oit amaſſé luy fut oſté par les ſerviteurs de Sigibert. Roy Chilperic, par le moyen de ſon fils Theodebert, vahit la ville de Tours, dans laquelle j'eſtois déja arré. Leudaſte me fut fort recommandé par Theodert, pour joüir paiſiblement du Gouvernement qu'il oit obtenu quelque temps auparavant. Il s'abbaiſſoit vant moy, & me rendoit toutes ſortes de ſoûmiſſions, ayant juré pluſieurs fois [7] ſur le Tombeau du S. eſque, *qu'il ne paſſeroit jamais dans ſa Charge les nes de la raiſon, & qu'il me ſeroit toûjours fidele, tant ır la conſervation de mes propres intereſts, que pour x de l'Egliſe.* Car il craignoit, comme il arriva des, que le Roy Sigibert ne reconquiſt cette Ville-là, ır la remettre en ſa ſujettion. Mais enfin Sigibert ınt venu à mourir, Chilperic ſucceda derechef au yaume, & Leudaſte r'entra dans ſon Gouvernent. Toutefois Meroüée eſtant venu depuis à Tours, ravit ſes biens. Et tandis que Sigibert poſſeda la

Gouverneur de Tours, ou Comte de Tours : car c'eſt ainſi qu'on appel anciennement les Gouverneurs des Villes.

Sur le tombeau du S. Eveſque. C'eſt à dire de S. Martin, lequel eſtoit cé : entre tous les autres, & le ſeul conſideré pour les ferments : car on ne ıit point de mention, ny du Sepulchre de S. Gatien premier Eveſque de rs, ou de quelques autres excellents Prelats en cette Ville-là, qui eſtoient ts en odeur de ſainteté.

ville de Tours, Leudaste se tenoit caché en Bretagn
Puis ayant repris son Gouuernement, comme nous l'a
vons déja dit, il se remplit de tant de vanité, qu'il en
troit dans la maison de l'Eglise avec des Cuirasses &
des Corsclets, portant un Carquois à sa ceinture, un
Pertuisane à la main, & un Armet en teste, ne se tenai
asseuré de personne vivante, parce qu'il haïssoit tout
monde. S'il se trouvoit assis au lieu où l'on jugeoit l
causes avec les anciens Clercs ou Laïques, & qu'il eu
vû quelqu'un demandant justice, aussi-tost il se metto
en furie, & disoit des injures outrageuses aux Citoyen
Il commandoit qu'on retirast les Prestres par la mar
che, & faisoit donner des coups de baston aux Soldat
usant par tout de tant de cruauté, qu'à peine le pour
roit-on raconter. Meroüée qui s'estoit emparé de s
biens, s'en estant allé, cét homme fit des calomnies con
tre moy, disant malicieusement que j'estois cause qu
Meroüée avoit emporté ses richesses, & que c'esto
moy qui l'avois conseillé. Mais apres qu'il m'eut fa
tous les maux qu'il me put faire, il me fit derechef se
ment sur le poële qui couvre le Tombeau de S. Ma
tin, qu'il ne me seroit jamais contraire.

49. Mais d'autant qu'il seroit trop long de dire pa
ordre toutes les infidelitez & tous les maux qu'à fai
Leudaste, venons aux calomnies & aux inventions pe
nicieuses dont il se voulut servir pour me perdre, ou fa
sons voir plutost de qu'elle sorte la vangeance divine e
tombée sur luy, pour accomplir cette parole. [1] *Qu
conque supplante sera supplanté.* Et cette autre: [2] *Ce
luy qui creuse une fosse, tombera dedans.* Apres plusieu
méchancetez qu'il fit contre moy & contre les miens
& encore apres plusieurs brigandages qu'il fit des bien
Ecclesiastiques, il associa dans ses interests [3] le Prest

SVR LE XLIX. CHAP. 1 *Quiconque supplante:* C'est dans l
remie, 9. 4.

2 *Celuy qui creuse une fosse,*&c. C'est dans l'Ecclesiaste, 10. 8.

3 *Le Prestre Riculfe.* Si c'est le mesme qu'il nomme en suite *Soudiacre*
faut qu'estant Prestre, l'Eglise luy eust pourtant donné l'employ de Soud

iculfe, qui l'égaloit en mauvaiſe volonté. Et ſe por-
à tant d'excez contre moy, qu'il dit que ie parlois mal
la Reine Fredegonde, & que j'avois avancé qu'elle
oit coupable de crime, aſſeurant que ſi mon Archi-
icre Platon, & Gallien mon amy, eſtoient mis à la
:ture, ils me convaincroient d'avoir dit ces choſes.
ors le Roy ſe trouvant émû de colere, comme nous
vons dit cy-devant, le battit à grands coups de poing
de pied, & le fit mettre en priſon : car il diſoit qu'il
oit pour témoin de toutes ces choſes un Eccleſiaſti-
e appellé Reculfe, par lequel il juſtifieroit bien aiſé-
:nt tout ce qu'il avoit dit de moy. Quant à ce Ricul-
qui eſtoit Soudiacre, c'eſtoit un homme évanté, ſem-
ible à luy, qui une année auparavant avoit tenu con-
l avec luy touchant cette affaire, pour chercher
oyen de m'offencer, s'eſtant mis ſous ſa protection.
fin Leudaſte l'ayant rencontré, il l'entendit parler :
préparerent enſemble pendant quatre mois toutes les
es & tous les artifices dont ils ſe peurent aviſer con-
moy. Enfin ce Riculfe accompagné de Leudaſte me
it trouver, pour me prier de l'excuſer. Ie le fis tres-
ontiers, & je receus publiquement en ma maiſon
ennemy caché. Quand Leudaſte s'en fut allé, il ſe
t jetter à mes pieds, & me dit; *Si vous ne me ſecou-*
promptement, je ſuis perdu. I'ay dit à la ſuggeſtion
Leudaſte ce que je ne devois point dire; envoyez-moy
intenant en d'autres Royaumes, ou ſi vous ne le fai-
je ſeray pris par les Officiers du Roy, & je ſeray con-
nné au dernier ſupplice. Ie luy répondis; *Si vous*
:z dit quelque choſe contre la raiſon, voſtre parole
ombera ſur vous. Mais de vous envoyer en quelqu'au-
Royaume, je ne le feray pas de peur de me rendre
y-meſme ſuſpect au Roy. Quelque temps apres Leu-
te l'accuſa devant le Roy, diſant qu'il avoit oüy dire

mais il y a grande apparence qu'il faut icy entendre deux Riculſes, l'un
re, & l'autre Soudiacre, & tous deux ennemis de S. Gregoire, pour favo-
les mauvaiſes intentions de Leudaſte.

d'étranges choſes au Soudiacre Riculfe, qui eſtant d
rechef reſſerré en priſon, & Leudaſte en eſtant délivr
il y fut remis, & dit en ſuite que Gallien & l'Arch
diacre Platon avoient eſté preſents le jour que l'Eve
que avoit tenu ces propos. Le Preſtre Riculfe à qui Le
daſte avoit déja promis l'Eveſché, eſtoit tellement d
venu inſolent, qu'il égaloit certainement l'orgueil &
vanité de Simon le Magicien. Il m'avoit juré plus
trois fois ſur le ſepulchre de S. Martin, qu'il ne me ma
queroit pas de parole. Et cependant le ſixiéme jo
d'apres Paſques, il laſcha des paroles outrageuſes co
tre moy avec tant de violence, qu'à peine ſe pût-il en
peſcher de me battre, ſe fiant à la trahiſon qu'il av
ourdie pour me faire perir. Le lendemain qui eſtoit
Samedy d'apres Paſques, Leudaſte vint à Tours,
faiſant ſemblant d'avoir quelqu'autre choſe à faire,
arreſta l'Archidiacre Platon & Gallien, leſque
ayant dépoüillez, il leur mit les fers aux pie
& aux mains, & commanda qu'on les menaſt à
Reine. Eſtant averty de cela dans la maiſon de m
Egliſe, j'entray dans mon Oratoire, avec le trouble &
triſteſſe dans le cœur. Ie pris le livre des Pſeaumes
David, pour y trouver quelque conſolation, & à l'o
verture du livre, ce Verſet ſe préſenta à mes yeux. *Il
leur ſervit de guide en leur donnant de l'eſperance : Ils
furent point ſaiſis de crainte, tandis que la Mer couvr
ſes Ennemis.* Cependant Leudaſte & ſes gens s'eſta
mis ſur la Riviere, ſon batteau perit ſous le pont, q
s'appuyoit ſur deux Barques, & luy-meſme ne ſe fuſt p
garentir du naufrage, non plus que ſes compagnons, s'
ne ſe fuſt ſauvé à la nage. Pour l'autre Vaiſſeau q
eſtoit attaché au batteau de Leudaſte, où eſtoient l
deux priſonniers, il fut par l'aide de Dieu élevé ſur l'ea
Les priſonniers furent menez au Roy, & pourſuivis p
une violente accuſation, pour eſtre condamnez à mor

4 *Il leur ſervit de guide.* C'eſt au 58. verſet du Pſeaume 77.

ais le Roy ayant ſongé à cette affaire, les fit délier,&
fit garder dans une priſon libre, ſans leur faire de
l. Cependant le Duc Berulfe qui eſtoit venu à Tours,
:c le Comte Eunomius, fit courir le bruit que Gon-
m ſe vouloit emparer de cette Ville:& qu'à ce ſujet
de peur que par ſa négligence il n'y arrivaſt quel-
: choſe de fâcheux, il dit qu'il falloit pourvoir aux be-
ıs de la Ville. Si bien qu'ils mirent des Gardes aux
tes, qui ſous pretexte d'en aſſeurer toutes les ave-
:s, ne faiſoient tout cela que pour me garder. Ils
:nvoyerent auſſi des gens pour me donner avis de me
rer ſecretement & ſans bruit à Clermont, en prenant
ılus beau & le meilleur des biens de mon Egliſe. Mais
ı'en voulus rien faire. Alors le Roy fit aſſembler les
:ſques de ſon Royaume pour examiner ſoigneuſe-
ıt ce fait. Par lequel Riculfe qui eſtoit dans l'ordre
ı Clericature, ayant eſté ſouvent interrogé en par-
lier, & ayant avancé pluſieurs fauſſetez contre moy
:ontre les miens, un certain Charpentier appellé
deſte, luy dit; *O malheureux que vous eſtes, de con-*
:ver toutes ces choſes contre voſtre Eveſque: il vous
bien mieux valu de vous taire, & de luy demander
don de l'injure que vous luy faites ſans ſujet, pour
nir ſa grace. Sur quoy Riculfe commença de crier
oute ſa force & de dire contre Modeſte; *Voilà ce-*
qui m'impoſe ſilence de peur que je die la verité.
là l'ennemy de la Reine qui empeſche d'informer
ıe affaire criminelle, qui concerne l'honneur de cette
ıceſſe. La Reine fut incontinent avertie de cela, on
:iſit de Modeſte, on luy preſenta la queſtion, on le
it, on luy mit les fers aux pieds & aux mains, &
: reſſerra en priſon, au milieu de deux hommes pour
.rder. Mais ſur la minuit, les Gardes s'endormi-
, le priſonnier pria noſtre Seigneur que par ſa bon-
: ſa toute-puiſſance, il luy pluſt de le viſiter & de le
oler dans ſa miſere, & de faire que celuy qui avoit
nis en priſon eſtant innocent, en fuſt delivré par le

merite des bien-heureux Evesques S. Martin & S. M
dard. Aussi-tost les liens se lascherent, les ceps se ron
pirent, la porte de la prison s'ouvrit d'elle-mesme, &
prisonnier entra la nuict dans l'Eglise de S. Medard co
me i'y célebrois la Veille en prieres. Les Evesques esta
donc assemblez [5] au bourg de Brenne, le Roy y arriv
qui les ayant saluez, & receu leur benediction, s'assit pa
my eux. Alors Bertrand E. de Bordeaux qu'on avoit a
cusé de ce crime avec la Reine, proposa le fait, & me c
que je luy avois imposé aussi biẽ qu'à la Reine. Ie le nia
& je protestay en verité, *que je n'y avois point pensé, q
je n'en avois jamais ouy parler, & que je n'estois point l'i
venteur de cette calomnie.* I'entendois cependant ho
de la maison une grande rumeur parmy le peuple, q
disoit; *Pourquoy objecte-ton de si étranges choses à
Prestre du Seigneur? Que le Roy ne s'occupe-til à qu
que chose de meilleur? Vn Evesque auroit-il jam
pû dire de semblables choses du moindre valet? Hela
helas! Seigneur Dieu, donnez secours à vostre ser
teur.* Le Roy disoit; *Le crime qu'on impute à ma fe
me tourne à mon deshonneur, si vous desirez qu'on p
duise des témoins contre cét Evesque, en voicy de to
prests. Que si vous ne jugez pas à propos de les écout
ou que vous trouviez meilleur de rejetter la preuve
l'accusation sur la foy de l'Evesque, vous n'avez qu
le dire; je me soumettray volontiers à tout ce que vous
ordonnerez.* Tous s'émerveillerent de la prudence &
la patience du Roy. Ils dirent tous alors, *qu'on ne a
voit ajoûter de foy à une personne inferieure, qui accus
l'Evesque son Superieur.* On suivit cét avis, & on

[5] *Les Evesques assemblez au village de Brenne.* Le Texte porte, a
Brennacum Villam, qui estoit un lieu dans le Diocese de Reims, où le R
se plaisoit fort: Et là le Roy Chilperic en la 19. année de son Regne, c'e
dire l'an de nostre 580. assembla un Concile au sujet de Gregoire Evesque
Tours, accusé par Leudastre, comme s'il eust calomnié la Reine Fredegon
d'avoir pris d'infames privautez avec Bertrand Evesque de Bordeaux: m
Gregoire se purgea par serment de cette outrageuse accusation: & Leud.
qui s'estoit retiré, s'estant senty coupable d'une accusation si juste, fut p
par une excommunication publique, les Evesques assemblez au Concile
Brenne ne se trouvant point nommez en quelque lieu que ce soit.

apres que les Messes auroient esté célebrées, je prou-ois mon innocence par serment sur trois Autels, & e je protesterois solemnellement que je n'avois ja-is rien dit de ce qu'on m'imputoit. Et quoy que cet- conduite fust contraire aux saints Canons, si est-ce elle fut suivie pour le respect qu'on voulut rendre au y. Ie ne me tairay point aussi sur ce propos, de ce la Reine [6] Riguntche attristée de mes douleurs, na avec toute sa famille, jusques à ce qu'un garçon fit sçavoir que j'avois accomply tout ce qui avoit ordonné. Les Evesques allérent trouver le Roy, & dirent : *Seigneur*, [7] *l'Evesque a ponctuellement i à toutes les choses qui luy ont esté commandées. aintenant que vous reste-t-il à faire, sinon que vous z privé de la Communion, avec Bertrand accusa- de son frere ? Ie n'ay rien mis en avant*, répondit Roy, *sinon ce que j'ay oüy dire.* Les Evesques luy andérent, *qui luy avoit dit cela ?* Il répondit, *qu'il oit oüy dire à Leudaste.* Ce calomniateur s'estant erceu que la chose bastoit mal pour luy, & que son isation n'estoit pas bien reçeuë, s'en estoit déja fuï. rs tous les Evesques jugerent à propos que l'Au-ir du scandale, c'est à dire celuy qui avoit diffamé la itation de la Reine, & estoit l'accusateur d'un Eves-, fust chassé de toutes les Eglises, parce qu'il s'e- absenté pour n'estre pas oüy. D'où vint qu'ils en-erent tous une Epistre souscripte de leur main, aux es Evesques qui n'avoient pas assisté au Concile, r ne le pas recevoir. Et ainsi chacun s'en retourna z soy. Leudaste ayant ouy ces choses, se retira dans lise de S. Pierre qui est à Paris. Mais si-tost qu'il ouy dire que le Roy faisoit défense par une Ordon-

[6] *La Reine Riguntche.* Elle estoit fille de Chilperic, & mariée à Leuvigilde Roy d'Espagne.

[7] *L'Evesque a ponctuellement obeï.* S. Gregoire a fait les choses qui luy nt esté ordonnées, parce que c'estoit pour sa justification dans une accu- injuste qu'on avoit faite contre luy ; & en cela mesme il ne faisoit rien e sa conscience.

nance publique, que personne de son Royaume ne le receust, & mesmement que son fils qu'il avoit laissé en sa maison estoit decedé, il vint secrettement à Tours; & ce qu'il y avoit de meilleur, il le transporta à Bourges. Enfin se voyant poursuivy par des serviteurs du Roy il s'enfuit, sa femme fut arrestée, & releguée en exil à la ville de Tournay : Et pour le Clerc Riculfe, il fut de- né à la mort. Mais ie priay le Roy de luy donner la vie, ce que j'obtins mal-aisément; toutefois ie ne le ps exempter des tourments. Et certes il n'y a nulle chose ny nul métal, qui eust pû endurer tant de coups qu'on en fit souffrir à ce miserable. Il demeura pendu à un -bre, ayant les mains liées derriere le dos, depuis neuf heures du matin jusques aux trois heures après midy qu'il fut détaché de là ; & puis quand on l'eut attaché à une poulie, on le batit à coups de baston à coups de verges, & à coups de doubles écourgées & n'estoit point battu d'un ou de deux, mais d'autant de Bourreaux qu'il en pût approcher de luy. Alors se voyant en danger de mourir, il declara la verité, & découvrit publiquement les secrets de sa trahison, disant qu'on avoit imposé ce crime à la Reine, afin qu'estant chassée du Royaume, son pere & ses freres estant tuez, [8] Clovis se pust emparer de la Couronne, L- daste du Gouvernement, & que le Prestre Riculfe, qui depuis le temps de l'Evesque S. Eufrone, estoit amy de Clovis, pust obtenir l'Evesché de Tours, ayant pro- l'Archidiaconat à Riculfe le Clerc. Pour moy, Dieu m'ayant fait la grace de retourner à Tours, j'y trouv- l'Eglise toute en trouble par le Prestre Riculfe, qui sous l'Evesque Eufrone, estant sorty de parents fort pau- vres, fut ordõné Archidiacre. Puis ayant esté élevé à la dignité de Prestre, il s'en retourna en son païs; mais tou- jours plein d'orgueil, de vanité, & de présomption. certes, comme j'estois encore aupres du Roy, celuy-ci comme s'il eust déja esté Evesque, entra impudemm-

8 *Clovis*. Il estoit fils du Roy Chilperic, & de la Reine Andoüere.

ns la maiſon de l'Egliſe, fit un memoire de l'argent 'il y avoit, & mit ſous ſa puiſſance tout ce qu'elle ſſedoit. Il enrichit de préſents les principaux du ergé, il leur départit des vignes, & leur diſtribua s prez : mais il battit les moindres à coups de baſton, ır fit pluſieurs playes de ſa main, & leur dit ; *Recon-iſſeʒ voſtre Seigneur, qui a obtenu la Victoire contre Ennemis, & qui a nettoyé la ville de Tours des Au-rgnats qui l'avoient infectée.* Le miſerable qu'il eſtoit, ſçavoit pas que tous les Preſtres qui avoient eſté or-nnez à Tours, excepté cinq Eveſques, eſtoient tous nts d'alliance & de proximité avec ceux de noſtre fa-lle : Et avoit accoutumé de dire ſouvent à ſes Amis, *e perſonne ne pouvoit plus ſeurement tromper un hom-ſage, qu'en ſe parjurant.* Mais, comme il me mé-ſoit fort encore, quand ie fus de retour, & qu'il ne me ıoit point ſalüer comme les autres Citoyens ; mais 'il uſoit meſme de menaces outrageuſes, qui n'alloient ıen moins que de me faire aſſaſſiner ; I'ordonnay par vis des Eveſques de noſtre Province, qu'il fuſt enfer-é dans un Monaſtere, où eſtant étroitement détenu, il iva par l'intervention[a] de l'Eveſque Felix, qui s'eſtoit gagé ſans ſujet dans la défenſe de cette cauſe, l'Ab-du Monaſtere s'eſtant laiſſé tromper par les faux ments qu'on luy avoit faits, que Riculfe échappa, & 'il s'alla jetter entre les bras de Felix, qui fut ıy de le recevoir, bien qu'il le deuſt avoir en exécra-n. Pour Laudaſte, il ſe retira à Bourges avec tous thréſors qu'il avoit amaſſez au dépens des Pauvres. ais peu de temps apres, ceux de Bourges, avec le Iuge ce lieu-là, ſe jetterent ſur luy, & luy ravirent tout : & tout l'argent qu'il avoit apporté, ne luy laiſſant n que ce qu'il avoit ſur le corps, & luy euſt meſme é la vie, s'il ne ſe fuſt ſauvé promptement. Puis ayant naſſé de nouvelles forces, il ſe jetta avec quelques

[a] *L'Eveſque Felix.* Il en a déja eſté parlé au 5. & 31. chap. de ce Livre : & ı ſera encore parlé au 15 chap. du 6. livre.

gens de Tours sur ceux qui luy avoient osté moyens, desquels il en mit un à mort, & recou quelque peu de ses biens, avec lesquels il retourna core à Tours peu de temps apres. Le Duc Berulfe ay eu avis de toutes ces choses, envoya de ses gens bien mez, pour se saisir de luy. Si bien que se voyant danger d'estre pris, il quitta ses biens, & se retira d l'Eglise de S. Hilaire de Poictiers. Le Duc Berulfe voya ses dépoüilles au Roy. Cependant Leudaste est sorty de l'Eglise, se jetta dans les maisons de divers p ticuliers, & fit des brigandages publics. Il fut aussi s vent surpris en adultere devant le Portique de l'Egli dont la Reine fut tellement émuë, parce que c'estoit horrible profanation d'un lieu Saint, qu'elle comman qu'il fust jetté dehors honteusement. Ce qui s'execu promptement, & se retira derechef chez ses Hostes l'avoient receu auparavant, leur ayant demandé le cret, & les ayant priez de le tenir caché.

50. Au reste, bien que j'eusse dû parler cy-devant l'entretien que [1] S. Salvie eut avec le Roy, & qu semble que l'occasion en soit échappée, si est-ce que ie croy pas faillir, si ie dis encore cy-apres à son sujet, qu'il ne m'estoit pas souvenu de dire, quand j'en parlé. Si-tost qu'il eut donc dit adieu au Roy, apres Synode dont j'ay fait mention, comme nous voulio nous en retourner chez nous, il ne voulut pas s'en r tourner, qu'apres que nous nous fusmes donnez le b ser de paix, & que nous n'eussions laissé cét homm que ie cherchay long-temps, & que ie trouvay da le Parvis de la Maison de Brenne, auquel ie dis, que m'en retournois chez nous. Alors nous estant un p éloignez pour parler ensemble. Il me dit, *Voyez-vo sur ce toict, ce que ie regarde d'icy par merveille?* A c ie répondis, *Ie voy sur ce toict, ce que le Roy comman*

SUR LE L. CHAP. 1 *S. Saluie.* C'estoit cét illustre Eves d'Alby, dont il a déja esté parlé au 45. chap. de ce livre, & dont il sera enc parlé au 1. chap. du 7. livre.

ıguéres d'y estre mis. Il me dit encore : *Ne voyez-vous* *ın autre chose ?* Non, luy dis-je ; car ie me doutois ı'il me disoit cela en riant. Puis j'ajoutay ; *Si vous* *yez quelque chose davantage, dites-le nous franche-* *ınt.* Alors tirant un profond soûpir de sa poictrine ; *voy*, dit-il, *le glaive nud de la colere divine, qui pend* *cette maison.* Ses paroles ne se trouvérent ny vai-s ny fausses : car à vingt jours de là, le Roy perdit ıx Enfans, dont nous avons déja parlé.

C'est icy que finit le cinquiéme livre, & finit en la *quiéme année du Regne de Childebert.*



LES CHAPITRES du sixiéme Livre. Lequel commence en la sixiéme année du Regne de Childebert.

xvij. *Quel*

Z





L'HISTOIRE DES FRANCOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE SIXIE'ME.

LE Roy Childebert en la sixiéme année de son Regne, ayant donc rompu la paix qu'il avoit faite avec le Roy Gontram, se reünit avec Chilperic. Et peu de temps apres Gogo[1] estant decedé, on mit Vandelin en sa place. ...ur Mummol, il se sauva du Royaume de Góntram, & s'alla renfermer dans [2] Avignon pour se mettre en

...VR LE I. CHAP. 1 *Gogo.* Il en a esté parlé au 47. chap. du liv. ...dent, où il est appellé *nourrisson du Roy*, & nous avons des Epistres de ...crites à Chamingue, à Traseric, à Pierre quil appelle *tres-heureux Pape*, ...irafulfe. Il fut Maire du Palais d'Australie. Fredegaire en parle aussi au ... & pour Vvandelin, il sera parlé de sa mort au 22. ch. du 8. liv.

2 *Avignon.* Il l'appelle *Avennicorum murorum munitionem.* Si c'est ... moins d'Avignon qu'il faut entendre ces paroles-là ; car Avignon tire ...om d'*Avenio*, & non pas d'*Avennæ*, mais il y a pourtant grande appa... qu'il ne faut point traduire cecy d'autre sorte ; & nostre Autheur en

seureté. Vn Synode d'Evesques assemblé à Lion, [a]
sujet de plusieurs differents, prononça son jugeme[n]t
contre ceux qui s'estoient montrez negligents en le[ur]s
charges. Puis [3] le Synode retourna auprés du R[oy],
pour y traiter de beaucoup de choses qui concernoi[en]t
la retraite de Mummol, avec les disputes & les qu-
relles du temps.

2. Cependant les Ambassadeurs du Roy Chilper[ic],
qui trois années auparavant estoient allez à la Cour [d]e
l'Empereur Tibere, retournerent de là; mais il est vr[ay]
que ce ne fut pas sans beaucoup de perte & de fatig[ue].
Car n'ayant osé aborder au port de Marseille, à ca[us]e
du different qui s'estoit mû entre des Roys, ils entrer[en]t
en celuy d'Agde, qui est une Ville située dans [1] [l]e
Royaume des Goths; mais devant que d'atteindre [l]e
bord, leur Navire agité par la tourmente fut jetté [e]n
pieces sur le rivage, tandis que les Ambassadeurs [s]e
voyant dans le peril avec leurs gens, prirent des ais [de]
leur vaisseau brisé, & se sauverent sur le bo[rd],
ayant perdu force monde de leurs gens, quoy qu'il y [en]
eut aussi plusieurs qui s'échapperent comme ils pur[en]t
du naufrage. Cependant ceux du pays profiterent [de]
tout ce que les vagues jetterent sur la coste; mais, qu[oy]
qu'il en soit, ils porterent au Roy Chilperic ce [qui]
s'y trouva de meilleur, & le peuple d'Agde en [re-]
cueillit beaucoup de profit de son costé. I'estois al[ors]
parti pour aller au devant du Roy, & je m'e-
stois rendu à [2] Nogent, où le Roy nous fit v[e-]

fait souvent mention, comme il en est aussi parlé dans les anciennes No[tice]s
des Eglises de la Gaule.

3 *Le Synode retourna aupres du Roy*. C'estoit pour juger en sa prés[ence]
des affaires d'Estat: car les interests de l'Eglise en ce temps-là, estoient
unis avec ceux de l'Estat. Ce n'est pourtant pas fort le métier des Ecc[lesia-]
stiques de se méler des choses seculieres. Le Pere Sirmond n'a point ma[rqué]
ce Synode dans ses Conciles de la Gaule.

SVR LE II. CHAP. 1 *Le Royaume des Goths*. Le Lan[gue-]
doc, qui avoit pris son nom de la Domination des Goths.

2 *Nogent*. Par le mot *Novigentum*, qui pourroit bien estre Noge[nt sur]
Marne, comme il se trouve encore marqué dans la vie de S. Germain. [L]
nes Manuscripts neantmoins lisent *Nonigentum*, & non pas *Novigen[tum]*

un grand bassin d'or qu'il avoit enrichy de pierreries
ı poids de cinquante livres, & nous dit; *I'ay fait ce*
ıe vous voyez, pour la gloire de la Nation des Fran-
ıs. Mais i'en feray bien d'autres si je vis. Il nous fit
ɔir aussi [4] des pieces d'or, qui pesoient une livre cha-
ne, lesquelles l'Empereur luy avoit envoyées, portant
un costé son image, avec cette inscription tout autour,
e Tibere Constantin perpetuel Auguste, & de l'autre
ı Char attelé de quatre chevaux, & un homme
onté dessus, avec ces paroles autour, *La gloire des Ro-*
ains. Et nous montra encore beaucoup d'autres cho-
; somptueuses, qu'il fit voir également aux Ambassa-
urs.

3. Enfin comme on fit sejour en ce lieu-là; [1] Giles

seroit ce point aussi *Novientum*, qui est Doüay en Anjou, ou un autre appellé de la sorte, marqué dans la vie de S. Remy?

Vn grand Bassin. Il y a, *Missorium magnum.* Qui se peut interpreter, ce semble, par bassin, ou par coffret, ou par coffre, ayant eu la pensée d'abord ce fust quelque présent qui eust esté envoyé au Roy; mais il n'y a point ɔparence. Il est fait mention d'une pareille chose dans le premier livre de istoire de Dagobert, au chap. 30. *In huius vero beneficij recompensatione lorium aureum nobilissimum ex Thesauris Gothorum quem Thuresmodus ab Ætio patricio susceperat, Regi dare promittit pensantem auri pondera ıgenta.* Ce qui donneroit lieu d'estre interpreté par un présent envoyé. redegaire dans sa Chronique qu'il écrivit par le commandement de Chil-and, le marque encore en cette sorte sur le mesme sujet: *Huius beneficij nsionem Missorium aureum nobilissimum ex Thesauris Gothorum, quem semodus Rex ab Aetio patricio susceperat Dagoberto dare promisit, pen-em auri pondus quingentos.* Il y a donc plus d'apparence de dire que *Mis-um* est un mot qui vient du Grec barbare *Minsourion* ou *Minsorion*, qui n espece de Bachot où l'on jette l'eau, dont il est parlé dans le Testament . Remy, raporté par Flodoard au 18. chap. du 1. livre. *Post conditum te-entum imo signatum occurrit sensibus meis ut basilicæ dominorū Marty-Timothei & Apollinaris.* Missorium *argenteum sex librarum deputem.* 15 chap. du 2. livre. *Ibique* Missorium *argenteum deauratum deputauit.* eroit-ce point aussi un Autel portatif, ou un Livre précieux pour célebrer esse? Mais il l'auroit appellé *Missarium* ou *Missale*, au lieu de *Mis-m.*

Des pieces d'or. C'estoient des Medaillons de grand prix, dont ie n'ay t de connoissance qu'il en soit venu jusques à nous. Et il seroit mal aisé trouver aujourd'huy quelqu'un si pesant, de quelque ancien Prince que st.

R LE III. CHAP. 1 *Giles Evesque de Reims.* Il fut élû en la de Mappinius, en l'année 572. le 4. Evesque de Reims apres S. Remy, & ı. dans l'ordre des Evesques de cette Eglise-là, dont Gregoire a encore dans le 31. chap. de ce livre, dans les 14. & 33. du 9. livre, & dans le 19. du 10. livre. Voyez aussi Aimoin dans les 50. & 51. chap. du 3. liv. Hinc-lans la vie de S. Remy, & Flodoard au 2. chap. du 1. livre. On a remar-

Evesque de Reims vint trouver le Roy Chilperic en qualité d'Ambassadeur, avec des principaux Seigneurs de la Cour de Childebert, où apres qu'on luy eut donné audiance, & qu'il eut representé; que puis que le Royaume avoit esté osté à Gontram, ils se devoient reünir & faire la paix entr'eux. Sur quoy le Roy Chilperic; *Mes pechez sont cause,* luy dit-il, *qu'il ne m'est point demeuré d'enfans, & qu'il ne me reste point à present d'autre heritier que le Roy Childebert fils de mon frere Sigibert. C'est pourquoy je veux bien qu'il herite de moy, & j'y feray tout mon possible, pourvû que tant que je vivray je possede mes Estats en paix & sans trouble.* Les Ambassadeurs le remercierent, & apres avoir souscrit à toutes ses promesses, ils retournerent vers Childebert avec de riches presents. Mais si-tost qu'ils furent partis, le Roy Chilperic y envoya pareillement [2] l'Evesque Leudovalde, avec des principaux de son Royaume, lesquels apres avoir receu les serments necessaires pour signer les articles de la paix, & confirmé de leurs suffrages le traité qui s'en fit, ils retournerent chez eux avec presents.

4. [1] Loup Gouverneur de Champagne se trouvant fatigué de longue main, par les diverses incursions qui s'estoient faites en son pays, & par des ravages continuels qui le dépoüilloient de toutes ses commoditez, & particulierement par les factions d'Vrsion & de Bertefrede, qui conspirant ensemble de le faire perir, mirent une armée sur pied qu'ils firent marcher contre luy. Mais la Reine Brunichilde s'affligeant des injustes poursuittes qu'on faisoit contre un homme qui luy estoit

qué que ce fut luy qui sacra Gregoire Evesque de Tours, en l'année 572 qui établit contre les Loix Ecclesiastiques, Promote Evesque de Chasteaudun, en l'année 57?.

2 *L'Evesque Leudoualde.* Il est marqué le dixiéme Evesque de Baïeux dans le Caralogue des Evesques de cette Eglise-là. Voyez le 13. chap. du 9. livre.

SVR LE IV. CHAP. 1 *Loup Gouverneur de Champagne.* Il a *Dux Campanensis*, qu'il ne faut pas traduire, à mon avis, en ce lieu-là, par Duc de Champagne. Cette mesme Histoire se trouve rapportée succinctement par Fredegaire au 86. chap. de son Histoire abregée des François. Et Fortunat Evesque de Poictiers célebre les loüanges de ce Personnage illustre, dans un Poëme qu'il en composa expres, où il parle aussi de son frere Magnulfe,

elle, se resolut courageusement d'aller trouver les ennemis, & de leur dire ; *Ne vous engagez point inconsidérement à commettre une action indigne de vostre courage, ne persecutez-point un innocent, & gardez-vous bien de combattre pour un seul homme, pour faire perir en un moment toutes les esperances de la Province.* Mais Ursion prenant la parole ; *Retirez-vous d'icy, Madame*, luy dit-il, *& qu'il vous suffise d'avoir tenu le Royaume sous vostre puissance, tandis que le feu Roy a véeu. Vostre fils regne maintenant, & son Royaume sera conservé par nos soins, & nullement par les vostres. Vous seriez incommodée de vous arrester icy plus long-temps, & nos chevaux vous pourroient blesser.* Mais quoy qu'il en soit, la Reine fit si bien par son addresse qu'il n'y eut point de combat. Toutefois en partant de ce lieu-là, les gens de guerre à qui elle s'addressa, se jetterent dans la maison de Loup : d'où apres qu'ils eurent ravy toutes ses richesses, qu'ils feignirent de vouloir enfermer dans les coffres du Roy, ils les emporterent chez eux-mesmes, & firent ces menaces contre Loup. *Il ne nous eschappera de sa vie, & il se peut enfin asseurer qu'il trouvera nostre colere.* Si bien que Loup voyant le danger où il estoit, mit sa femme en seureté dans [2] la ville de Lion, & luy se retira auprés du Roy Gontram, qui le receut humainement, & se tint caché en ce lieu-là, jusques à ce que Childebert fust venu en âge, pour gouverner luy mesme ses Estats.

5. Comme donc le Roy Chilperic séjournoit [1] au lieu que j'ay dit, ayant commandé qu'on fist partir le bagage, il se disposa de venir à Paris, vers qui m'estant

Dans la ville de Lion. Il y a, *infra vrbis Lugduni clauati muros* : & ...ne à Lion le surnom de *Clauatum*, parce qu'elle est entourée de montagnes qui luy servoient de défense, comme une massuë noüeuse qu'on appelle *clava*, (laquelle les Poëtes mettent entre les mains d'Hercule) le rendoit invincible & redoutable à ses Ennemis. On dit aussi *Laudunum clauvatum*, c'est à dire *Laon*, assis sur une montagne.

SVR LE V. CHAP. 1. *Au lieu que j'ay dit cy-dessus.* C'est à la Ville ou au Bourg de Nogent, marqué dans le 2. chap. laquelle il appelle *Novigentum Villam*, qui pourroit estre Nogent sur Marne.

presenté pour prendre congé de luy, un certain Iuif a-
pellé Priscus, qui avoit accoutumé de luy vendre des
bagues & [2] de petites curiositez, se trouva là davantu
Le Roy pour le carresser luy toucha la teste, & me di
*Venez Prestre du Seigneur, & touchez-le aussi de vostre
main.* Mais luy ne le voulant pas souffrir, le Roy di
*O [3] teste dure, & pour en parler veritablement, engeance
toûjours incredule, qui ne sçaurois comprendre que le fils
de Dieu a esté promis par la voix de ses Prophetes,
entendre les Mysteres de l'Eglise figurez par les Sacri-
fices.* Comme il parloit de la sorte, *Dieu n'a pas beso
d'alliance conjugale*, luy dit le Iuif, *& ne s'enrichit po
d'aucune lignée, il ne souffre point de compagnon, en
Majesté de son Regne, luy qui nous a dit par la bouc
de Moyse; [4] Voyez, voyez, comme c'est moy qui s
le Seigneur, & qu'il n'y a point d'autre Dieu que m
seul. Ie tueray, & je feray vivre, je frapperay, & je gu
riray les blesseures.* Le Roy luy dit; *Dieu a engen
son Fils de tout temps d'un sein spirituel, sans estre p
jeune que luy, ny moindre que luy en puissance, duqu
il a dit luy-mesme, [5] je vous ay engendré de mon s*

2 *De petites curiositez*, ou de jolies choses qui servent à parer les Dam
comme des bagues ou des étoffes exquises; ce qu'il appelle *Species*, & q
ne faut pas tourner comme a fait le vieux Traducteur, par *Des Epices*; Ca
n'est point cela du tout, mais des gentillesses telles que les sont les pet
choses que les Dames ont quelquefois appellé *des Bijoux*.

3 *O teste dure.* Ce discours du Roy Chilperic fait connoistre qu'il est
au moins bien persuadé de la Religion Chrestienne, & qu'il n'estoit pas ig
rant des saintes Escritures, ausquelles il fait allusion, par sa façon de par
Et par *les Mysteres de l'Eglise dans ses Sacrifices*, Que peut-il entendre
tre chose que les mesmes Mysteres sacrez qui nous sont aujourd'huy en
grande veneration?

4 *Voyez, voyez.* &c. Ce passage du 32. chap. du Deuteronome, au verset
est du Cantique de Moïse, excepté qu'on n y lit point deux fois *videte*, co
me si dans ce lieu-là Dieu vouloit dire aux Iuifs: *Vous autres qui parlez
la sorte, voyez que ie suis le seul Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que m
C'est à dire que ie n'ay point d'égal ny de compagnon de ma Divinité.* Et
qu'il ajoûte en suitte; *Je tueray & ie feray vivre*, c'est pour donner d
marques de sa divine Majesté & de sa puissance absoluë. Toutefois cela
repugne point à la pieté Chrestienne, puis qu'elle n'admet qu'un seul D
en trois Personnes qu'elle adore: &, de ce que Iesus-Christ a ressuscité
Morts, & que les Apostres en son Nom ont fait mourir Ananias & Saphir
elle s'est trouvée fort aisément persuadée de sa Divinité.

5 *Je vous ay engendré de mon sein*, &c. ou *du ventre*. C'est dans le Pse

vant l'Aube du jour. Il a donc engendré son fils devant les siecles, & la envoyé au monde dans les derniers temps. Pour le guérir de ses blesseures, comme le dit vostre Prophete, [6] *il a envoyé son Verbe & les a guéris. Et parce que vous dites qu'il n'engendre point, écoutez encore vostre Prophete qui dit, selon les paroles mesmes du Seigneur; hé quoy,* [7] *moy qui fais engendrer les autres, ne seray-je pas aussi capable d'engendrer? Car il dit cela du peuple qui regenere en luy par la foy.* A quoy le Iuif repartit; *Seroit-il possible que Dieu se fust jamais fait homme? Ou qu'il eust jamais pris naissance d'une femme? Qu'il eust esté assujetty à porter des coups? & à se voir condamner à la mort?* Le Roy là-dessus gardant le silence, & ne voyant pas qu'il eust aucune réponse à luy faire, je pris la parole & je dis; *La cause pour laquelle Dieu Fils de Dieu s'est fait homme, n'a point esté pour aucun besoin qu'il en eust, mais pour nostre propre necessité: Car s'il n'eust pris la condition humaine, il n'eust pû rachepter l'homme captif par le peché sous la servitude du Diable. Mais, pour ne vous pas confondre en cela par les Evangiles, ny par l'Apostre en qui vous ne croyez pas; & ne voulant tirer les preuves de ce que je dis, que de vos propres livres, je vous égorgeray, si je ne me trompe, de vostre propre glaive. Comme nous lisons dans les saintes Escritures, qu'autrefois David terraça le Geant Goliath. Pour vous mon-*

…09. au verset *Tecum principium* qui est un lieu fort difficile, lequel nous …s ainsi rendu ailleurs selon l'Hebreu. *Vostre Peuple au jour de la ba…se rangera volontairement aupres de vous, qui estes revestu de la splen…de vos Saints, dés le moment de vostre Conception, & de qui la Naissan…vine a paru au monde comme la rosée sortant du sein de l'Aurore, quand …meine le jour.* Cependant cela signifie que le Pere a engendré son fils …l, comme luy devant tous les siecles.

[6] *Il a envoyé son Verbe.* C'est au Pseaume 106.20. C'est à dire que par sa …e, ou par le Mystere des souffrances de son Fils, il a guéry son peuple.

[7] *Moy qui fais engendrer les autres.* C'est dans Esaye 66.9. Ce qui s'en…neantmoins de la bonté de Dieu, qui fait enfanter celles qu'il a renduës …des; ou figurément, qu'il n'empeschera pas aussi son Eglise d'engendrer: …au contraire, qu'il la fera germer. Cependant l'application que le Roy …e ce passage du Prophete, fait bien voir quelle estoit son érudition …l'intelligence des saintes Escritures.

trer donc que Dieu devoit devenir homme, écou
vostre Prophete. Il est Dieu & homme tout ensemble,
il, *mais qui le connoist?* Et ailleurs, [8] *Celuy-là est*
stre Dieu : & il n'y en a point d'autre que luy q
puisse presumer qui le soit; ayant trouvé toutes les v
de la science qu'il a donnée à Iacob son serviteur, à I
raël son bien-aimé. Puis il a esté vû en terre, & il a
versé avec les hommes. Et sur ce qu'il devoit na
d'une Vierge, écoutez pareillement vostre Proph
Voicy qu'une [9] *Vierge concevra en son ventre, &*
fantera un Fils qu'on appellera Emmanuel, ce qu'on
terprete, Dieu est avec nous. Et de ce qu'il devoit
sujet aux coups, & qu'il devoit estre attaché en C
avec des cloux, & exposé à beaucoup d'autres inju
un autre Prophete a dit; [10] *Ils ont percé mes main*
mes pieds, & se sont divisez mes vestements. Et d
chef, [11] *ils m'ont donné du fiel à manger, & m*
donné à boire du vinaigre: Et de ce que Iesus-Chr
restably dans son regne par les souffrances de la Croix
monde qui en estoit décheu, & s'estoit assujety à la
mination du Diable, le mesme David a dit; *Le*
gneur a regné par le bois, non pas qu'il n'eust regné
paravant avec son Pere; mais enfin il a pris [12] *un*
Empire sur le peuple, qu'il a voulu délivrer de la

8 *Celuy est nostre Dieu*, &c. Cette Prophetie est de Baruch au dernier fet de son 3. chap. Mais il est vray que les Iuifs ne la reçoivent pas, & selon le témoignage de S. Hierôme, ce livre ne se lit point parmy les Heb

9 *Une Vierge enfantera*. C'est dans le 7. chap. d'Esaïe, à qui cette il Prophetie fut revelée, pour estre accomplie à cinq-cent ans de là, pc future délivrance de la Maison de Iuda : car alors Iesus-Christ nâquit v blement d'une Vierge tres-pure.

10 *Ils ont percé mes mains*. C'est dans le Pseaume 20. quoy que d'au selon l'Hebreu, tournent : *Cœtus malorum cinxit me, ceu leo manus mea pedes meos*. Vatable. Cette Prophetie est certainement illustre, de la Pa de nostre Seigneur.

11 *Ils m'ont donné du fiel*. C'est au Pseaume 68. 22. qui est encore phetique de la Passion de nostre-Seigneur. Par où le S Evesque qui di contre le Iuif, fait bien voir sa grande capacité dans les matieres Theo ques, pour l'intelligence des Escritures saintes.

12 *Un dur Empire*. C'est à dire pour luy mesme, à cause de ses souf ces pour la Redemption des pecheurs, qu'il avoit choisis pour estr peuple.

ude du Diable. Ie Iuif répondit à toutes ces choses; *uelle necessité y avoit-il que Dieu prist toutes ces souf-nces ?* Ie luy repliquay; *Ie vous ay déja dit que Dieu uit creé l'homme sans peché, mais que par l'artifice serpent, ayant violé le precepte, il fut chassé du Pa-is, & exposé à tous les labeurs du monde; mais que la mort de Iesus-Christ Fils unique de Dieu, il a esté oncilié à Dieu son Pere.* Le Iuif me dit; *Dieu ne pou-t-il pas envoyer de ses Prophetes & de ses Apostres, r le ramener dans la voye de salut, sans qu'il se fust -mesme abbaissé dans l'humiliation de la chair?* Ie répondis; *Le genre humain a toûjours peché dés le mencement, sans que ny les inondations du Deluge, 'embrasement de Sodome, ny les playes d'Egypte, es miracles de la mer Rouge, & du Iourdain divisé ussent pû détourner par l'effroy du chastiment: mais toûjours resisté à la loy de Dieu, & n'a point crû Prophetes: Et non seulement il n'a point crû aux phetes; mais encore il les a tuez quand ils luy ont ché la penitence. C'est pourquoy s'il ne fust descendu mesme pour le rachepter, un autre n'en eust jamais ccomplir le Mystere. Et c'est par sa Naissance que s sommes regenerez, comme nous sommes lavez par Baptesme, guéris par ses playes, relevez par sa Re-ection, & glorifiez par son Ascension. Or qu'il ne t venir pour nous guérir de nos maladies,* vostre phete le dit par ces paroles; [13] *C'est par ses Meur-eures que nous sommes guéris.* Et ailleurs: *Il por-nos iniquitez, &* [14] *priera pour les pecheurs.* Et

C'est par ses meurtrissures. Isaïe 53.5. Nous avons trouvé nostre reme-ns sa flétrisseure: c'est à dire que sa maladie a esté nostre guérison.
Et priera pour les pecheurs. C'est dans le mesme chap. d'Isaïe, au 12. . Et certes si le Seigneur n'avoit prié pour tous les pecheurs qui sont sau-l n'y en a pas un seul d'eux tous qui revinst à resipiscence, comme saint qui pleura son peché apres la priere de son Maistre, sans quoy il ne s'en amais relevé; Et si Iesus-Christ en eust fait autant pour Iudas, & pour nde, ce perfide Disciple, & tout le monde avec luy seroit sauvé. Mais il pas voulu faire, par des secrets impenetrables de sa Sagesse. Si bien, il y a quelques hommes qu'il n'ait point voulu considerer dans la prie-il fit à Dieu son Pere dans sa Passion, il n'y aura point de salut pour eux:

derechef; *Il a esté mené à la tuerie comme la bre-*
& comme l'agneau qui n'a point de voix devant lu
qui le tond, il n'ouvrira pas seulement sa bouche. Son
jugement a esté prononcé dans son humiliation. [15] *Qui*
racontera sa generation? Son nom est le Seigneur des
armées. Et de celuy-là mesme; *(ce Iacob de qui vous*
vous glorifiez d'estre descendu dans cette benediction
qu'il donna à son fils Iuda, dit, *comme s'il eust parlé à*
Iesus-Christ mesme Fils de Dieu; Les fils de vostre pe-
re se prosterneront devant vous. [16] *Iuda est un Lionceau*
mon fils, vous estes monté du germe. Vous vous estes en-
dormy dans vostre repos comme un Lion, comme un pe-
tit lionceau. Qui le réveillera? Ses yeux sont plus beaux
que le vin, ses dents sont plus blanches que le laict. Qui
le réveillera? dit-il: & quoy qu'il eust dit luy-mesme
I'ay la puissance de laisser mon ame, & la puissance aussi
de la reprendre. Toutefois l'Apostre S. Paul a dit; Qui-
conque ne croira pas que Dieu l'a ressuscité des Morts,
ne pourra jamais estre sauvé. Comme nous disions ces
choses, & d'autres encore, jamais ce miserable hom-
n'eut le cœur touché pour croire. Alors le Roy voyant
qu'il ne disoit pas un seul mot, & qu'il n'estoit nulle-
ment touché de nos discours, s'estant tourné vers moy,
il souhaita que je luy donnasse la benediction devant
que de se retirer, & me dit, *Ie vous tiendray le mesme*
langage, ô Prestre du Seigneur, que Iacob tint à l'An-
ge quand il luy disoit, je ne vous laisseray point aller
vous ne m'ayez beny. Et disant cela, il demanda de

& s'ils ont eu mesmes de la Foy par la grace du Baptesme, elle leur dé-
infailliblement.

15 *Qui racontera sa generation?* C'est à dire la malice de ceux de s-
cle. Car icy le Prophete s'écria contre l'humeur des méchants homme-
temps que le Sauveur du monde descendit en terre pour operer la Re-
ption de tous les hommes. Cecy est encore du 53. chap. du Prophete Isai-
ajoute que le nom de cét homme de douleurs est le Seigneur des Armées
dire que sa grace sera victorieuse.

16 *Juda est un lionceau.* Cecy est dans la Genese 49. 9. d'où il n'a
point encore la Prophetie de celuy qui devoit arriver, laquelle est en
parce qu'il y a de la difficulté dans son interpretation, parlant du Scep-
Iuda. Ce que nous avons pourtant expliqué ailleurs assez intelligibleme-
d'une maniere dont personne ne s'estoit encore avisé jusques icy.

ur se laver les mains, lesquelles ayant lavées, & la
ere estant faite, [17] le pain fut seruy, nous rendismes
ces à Dieu, nous en prismes & nous en presentasmes
Roy. Puis ayant pris du vin, [18] nous fismes nos
eux & nous nous retirasmes. Le Roy monta à cheval,
etourna à Paris avec sa femme, sa fille, & toute sa fa-
le.

6. En ce temps-là dans la ville [1] de Nice, il y
it un Reclus d'une abstinence merveilleuse, appellé
Iospice, qui ceignoit sur son corps tout nud une chais-
le fer, avec un cilice qu'il portoit par dessus: il ne
ıgeoit que du pain avec fort peu de dattes: & les
rs de Caresme, il ne vivoit que de racines d'herbes
gypte, dont les Hermites usent d'ordinaire, desquel-
luy faisoient part les Marchants qui en font trafic.
mierement il humoit le boüillon dans lequel elles
ient cuites, puis il mangeoit les racines. Et certes il
eu à nostre Seigneur de faire plusieurs miracles par
homme-là. Et voicy de quelle sorte il predit la ve-
des Lombards dans les Gaules, ce qui luy fut reve-
ar le saint Esprit. *Les Lombards*, dit-il, *viendront*
s les Gaules, & ruineront sept villes de fond en com-

Le pain fut servy. C'est à dire, la table fut servie pour le disner, où le
esque se mit avec le Roy, qui luy en rendit tous les honneurs, par la civi-
ui estoit alors en usage entre les Princes de ce temps-là, qui ne tenoient
les Evesques indignes de manger à leur table avec eux. Ie ne sçay pour-
i le sens de ces paroles ne se devroit point porter plus avant, de la façon
es sont couchées.

Nous fismes nos adieux. C'est à dire, ie pris congé du Roy, pour nous
des façons de parler qui sont maintenant en usage parmy nous.

R LE VI. CHAP. 1 *Nice*. C'estoit une Ville sur les confins de
cedoine, selon Cedrenus. Il y en avoit toutefois une autre dans la Thra-
ont aussi Ammian fait mention dans son 31. livre. Et Victor d'Vtique
serue une autre en Affrique, dans la Province de Tripoli, de laquelle
onius estoit Evesque. Toutefois la *Nice* dont il est parlé en ce lieu, est
Gaule, selon le témoignage du Martyrologe Romain.

Hospitius. Ce Personnage célebre en sainteté, est marqué dans le Mar-
ge Romain au 21. jour du mois de May. *A Nice dans la Gaule, la*
le S. Hospitius Confesseur, célebre par sa grande abstinence & par l'esprit
ophetie qui luy fut donné. Nostre Autheur fait encore mention de luy
.chap. de son livre de la gloire des Confesseurs: & Paul Diacre au j. ch.
livre de son Histoire des Lombards. Sigibert le marque dans sa Chro-
en l'année 581. On tient que le corps de ce Saint est gardé dans l'Eglise
drale de Nice, où il est particulierement honoré le 15. jour d'Octobre.

ble; parce que leur malice impie s'est augmentée pro-gieusement en la presence du Seigneur, & cela vien ce qu'il n'y a personne d'éclairée, de ce qu'il n'y a p-sonne qui fasse le bien par lequel la colere de Dieu s'a-paise. Car tout le peuple est infidelle, accoutumé aux p-jures, addonné aux larcins, prompt à faire des meu-tres, & sans Iustice. [3] *On ne donne plus de Dixme pauvre n'est plus substanté. Celuy qui est nud n'est p revestu, on n'exerce plus d'hospitalité, on ne donne p suffisamment dequoy vivre à ceux qui en ont besoin. C pourquoy cette playe est tombée sur le peuple. Or je v dis maintenant, amassez tous vos moyens dans l'encei de vos murs, de peur qu'ils ne soient dissipez par Lombards, & vous-mesmes, essayez de vous mettre seureté dans les places fortes.* Comme il disoit ces ch-ses, tout le monde fut saisi d'étonnement, & chacun l ayant dit adieu, retourna chez soy, estant ravy d'adn-ration. Il dit aussi aux Moines; *Retirez-vous de ce li là, & emportez ce que vous avez avec vous. Car vo que la Nation que je vous ay predite approche.* Et co-me ils luy disoient; *Nous ne vous abandonnerons poin tres-saint Pere; Ne craignez point pour ce regard,* le repliqua-til. *Il arrivera qu'ils me feront des injures; m elles ne me nuiront point pour me donner la mort.* Si-t que les Moines se furent retirez ayant pris congé de lu les Lombards arriverent, & apres qu'ils eurent rava tout ce qu'ils rencontrerent, ils aborderent le lieu le Saint de Dieu estoit renfermé. C'estoit une tou d'où il se montra par une fenestre : Et comme ils

3 *On ne donne plus de dixmes*, ou de décimes. Il ne dit pas, *On ne pa plus*, mais, *on ne donne plus*. Pour dire que les dixmes ou décimes se payo à discrétion. Ie ne sçay s'il entend ce devoir, pour les personnes Ecclesia ques qui prétendent aujourd'huy les dixmes. Car ie n'ay point de preu bien assurée que les dixmes en ce temps-là fussent cruës de droit divin da l'Eglise, pour la subsistance de ceux qui servent aux Autels. Et certes, si c eust esté, elles appartiendroient encore toutes aux Eglises, & les Laïques n' recevroient pas une partie fort considerable comme ils font, & plusieurs S gneurs ne les auroient pas données comme ils ont fait, aux Monasteres & a Commanderies Militaires, pour les oster à d'autres. Cependant la conside tion de ce passage ne doit point estre negligée en faveur des Ecclesiastiques.

lurent entrer apres avoir tourné tout autour, n'y trouverent point d'avenuë. Alors deux hom-s de la troupe monterent ſur la tour, & décou-rent le toict, d'où l'ayant vû dans les chaiſnes, eſtu d'un Cilice, ils dirent que c'eſtoit un mal-teur, & qu'il avoit commis quelque meurtre, au ſu-de quoy il eſtoit ainſi reſſerré. Puis ayant fait venir Truchement, ils s'informerent de luy, & voulurent voir de quel crime il eſtoit accuſé, pour eſtre traité a ſorte. Il avoüa *qu'il eſtoit homicide, & capable de s les crimes imaginables.* Alors un Soldat ayant tiré pée, en voulut décharger un coup ſur ſa teſte; mais nain demeura percluſe, & ne la pût abbaiſſer. Son ée tomba par terre: ſur quoy ſes compagnons qui le ent, firent un grand cry, & demandérent doucement Saint ce qu'ils avoient à faire. Il leur impoſa le ſigne alut, & rendit la ſanté au bras perclus. Auſſi-toſt le dat ſe convertit, & s'eſtant fait couper les cheveux, il endit Moine, & obſerve encore aujourd'huy reli-uſement la vie Monaſtique. Deux Capitaines qui uterent les enſeignements du Saint homme, retour-ent ſans dommage en leur païs: & ceux qui les mé-érent périrent miſerablement. Pluſieurs d'entre qui furent ſaiſis des Démons s'écrierent, & luy di-: *Pourquoy Saint & bien-heureux homme, nous mentez-vous, comme ſi vous nous bruſliez dans lâmes?* Et ſi-toſt qu'il eut impoſé les mains ſur eux, s guérit.

Apres ces choſes, un homme du païs d'Anjou, qui, r une grande fiévre dont il ſe trouva ſaiſi, perdit la ole & l'ouye: & ſa fiévre meſme eſtant paſſée, il de-ura ſourd & muet. Alors un Diacre de cette Provin-à entreprit le voyage de Rome, [4] pour y viſiter les

Pour y viſiter les Reliques des SS. Apoſtres. Car on ne doutoit point que les Reliques des SS. Apoſtres Pierre & Paul ne fuſſent conſervées à Re, où elles attiroient la devotion de beaucoup de Peuple qui s'y rendoit s coſtez, pour en tirer du remede à diverſes maladies: d'où a pris ſon e la veneration des Reliques, quoy qu'il y ait ſujet de craindre que la

Reliques des SS. Apoſtres, & des autres Saints q
ſont, & qui la rendent ſi conſiderable ; lequel eſtant
nu vers les parents de cét homme infirme, ils le prié
de trouver bon qu'il y allaſt auſſi avec luy, ſe tenant
ſeurez, que s'il alloit au Sepulchre des bien-heureux
poſtres, il y trouveroit auſſi-toſt le remede à ſon m
S'eſtant donc mis en chemin, ils arrivérent au lieu o
Hoſpice habitoit, lequel ayant ſalué & embraſſé
Diacre luy raconta le ſujet de ſon voyage, luy dit q
alloit à Rome, & demanda quelque recommanda
vers le Saint homme à ceux qui s'eſtoient embarq
avec luy, qu'il crût eſtre de ſes amis : & comme il s
reſta encore quelques iours en ce lieu là, le S. Hom
ſentit en ſoy par eſprit la vertu de Dieu, & dit au D
cre; *Ie vous prie d'avoir agreable, que l'infirme qui*
accompagne ſe preſente devant moy. Le Diacre s'en
tout auſſi-toſt chercher cét homme, qu'il trouva p
de fiévre, & qui luy fit connoiſtre par ſigne que les o
les luy tintoient. Il l'amena vers le Saint de Dieu.
Saint le prit par les cheveux, le tira vers la feneſtre,
de l'huile benite, & tenant ſa langue de la main gau
il verſa de cette huile dans ſa bouche, & ſur le ſom
de ſa teſte, diſant : *Que vos oreilles s'ouvrent au N*
de Ieſus-Chriſt mon Seigneur : & que cette meſme v
divine qui chaſſa autrefois le Diable d'un homme ſo
& muet, vous ouvre auſſi la bouche. Puis il luy dem
da ſon nom : & celuy qui avoit auparavant la lan
liée, dit intelligiblement ; *Ie m'appelle Pir.* Le D
cre voyant cela, dont il fut émerveillé : *Ie vous re*
graces infinies, dit-il, *ô Seigneur Ieſus, qui avez d*
gné nous montrer de telles merveilles par voſtre ſervit
Ie cherchois S. Pierre, ie cherchois S. Paul, S. Laur
& tous les autres SS. Martyrs qui ont honoré Rom

ſuperſtition ne s'y ſoit meſlée de trop bonne heure Mais quoy qu'il en
quand l'uſage en eſt bien pris, le ſecours que pluſieurs en ont trouvé, s'il
point eu de fraude par les intereſts d'vne ſordide avarice, eſt une preuve
iuſtes raiſons que les Pontifes & les autres perſonnes Eccleſiaſtiques ont
de les expoſer quelquefois en public pour eſtre reverées du peuple.

ur sang, & ie les ay icy trouvez tous ensemble. Disant s choses en pleurant, par l'admiration qu'il avoit conuë d'une chose si extraordinaire, l'homme de Dieu itant de tout son pouvoir la vaine gloire, luy dit; *Si-ce, silence, mon tres-cher frere, ce n'est point moy qui s tout cela, mais celuy qui de rien à fait le monde, qui s'estant fait homme pour nous, a donné la veuë x aveugles, l'oüye aux sourds, & la parole aux ets: Celuy-là mesme qui a nettoyé les lepreux, resscité les morts & guéry toutes sortes d'infirmes.* Le acre plein de joye & de satisfaction prit congé de luy, e retira avec sa compagnie. Comme ceux-cy s'en alnt, un certain homme appellé Dominique aveugle naissance, y arriva en mesme temps, pour justifier grandeur de ce miracle. Et comme il eut demeuré x ou trois mois dans le Monastere, où il s'occupa enement en jeûnes & en Oraisons; enfin le Saint de u l'appella, & luy dit; *Voulez-vous recevoir la veuë?* ', luy dit l'aveugle, *& ma volonté estoit de connoistre ue je ne connois point, mais une seule chose sçay-je qu'elle est fort estimée. Et depuis que je suis au mon- je n'ay point merité jusques icy de voir quoy que ce* Alors le bon homme ayant mis de l'huile Sainte sur eux avec le signe de la Croix; *Que vos yeux*, luy dit- *ient ouverts au nom de Iesus-Christ nostre Redem-* r. Et tout aussi-tost ses yeux furent ouverts, & fut né des merveilles de Dieu qu'il voyoit dans ce mon- Puis une certaine femme qui se disoit elle-mesme dée de trois Demons, ayant esté amenée devant receut sa benediction avec une croix formée de la e Huile qu'il luy fit sur le front: Et l'ayant ainsi dé- e de sa possession, elle se retira. Il guérit aussi par sa diction une femme qui estoit travaillée d'un esprit onde: Et comme le jour de sa mort approchoit, il peller [5] le Superieur du Monastere, pour luy

[5] *e Superieur du Monastere.* Il y a *Præpositum*, qui se pourroit rendre om de *Provost*, ou plustost de *Prefect* ou de *Prieur*: car on ne dit gue-

dire qu'il fist apporter des ferrements pour rompre murailles, & [6] qu'il envoyast quelqu'un à l'Evesque la Ville, pour l'inviter à le venir ensevelir : *Car*, dit-*dans trois jours je sortiray de ce monde, & j'iray au pos qui m'est destiné par les promesses que le Seign m'en a faites.* Apres cela, un certain homme appe Crescens vint à la fenestre, & le voyant chargé chaisnes & plein de vermines ; [7] *Mon Maistre*, l dit-il, *comment pouvez-vous endurer tant de tourmen Est-il possible que vostre constance soit si courageuse? luy-là me conforte*, repartit-il, *pour le nom de qu souffre toutes ces choses. Mais je vous dis que tout p sentement je vais estre délivré de ces liens, & qu m'en vais en mon repos.* Quand le troisiéme jour fut nu, il se déchargea des chaisnes dont il estoit lié, & prosterna en terre pour faire son oraison. Puis ayant assez long-temps à faire sa priere avec larmes, s'est mis sur un banc, il y étendit ses pieds, éleva ses main Ciel, & quand il eut fait à Dieu ses actions de graces rendit l'esprit. Tout aussi-tost la vermine qui avoit netré dans toutes les parties de son corps saint, s'é noüit. Et quand l'Evesque Austade fut venu, il l'er velit. I'ay appris toutes ces choses de la bouche de ce que j'ay dit cy-dessus avoir esté muet & sourd, & d vré de son infirmité par les prieres du bien-heur Hospice, qui m'a raconté aussi beaucoup d'autres c ses de ses vertus. Mais [8] ce qui m'empesche d'en pa

res *Provost* d'un Monastere, pour dire le *premier*, bien qu'il se trouve em quelquefois par l'usage en quelques Eglises Collegiales. Mais tout cela est indifferent.

6 *Qu'il envoyast quelqu'un à l'Evesque de la Ville.* Les Moines temps-là ne se glorifioient point d'estre exempts de la Iurisdiction Epis le, au contraire, ils la reconnoissoient tous avec respect, & ils en implor le secours: mais l'Eglise a jugé depuis à propos d'en changer l'usage, à l' de plusieurs. Et certes il faut avoüer que les Evesques ont quelquefoi abusé de leur authorité.

7 *Mon Maistre, luy dit-il.* L'expression seroit trop forte, de tradu ce lieu là *Monsieur* ou *Monseigneur*, par le *Domine mi* du Latin ; du seroit elle peu convenable pour un Moine aussi austere que l'estoit Ho

8 *Ce qui m'empesche d'en parler davantage.* Nous n'en avons po rien de plus précis que ce qu'il en dit icy.

vantage, eſt que j'ay oüy dire que ſa vie a déja eſté ite par pluſieurs.

7. En ce temps-là mourut [1] Ferreol Eveſque d'V-, perſonnage de grande ſainteté, & plein de ſageſſe & ntelligence. Il a compoſé quelques Livres d'Epiſtres, maniere de celles de Sidonius, comme s'il euſt eu ſein de l'imiter en cela. Apres ſa mort, Albinus, de fect qu'il avoit eſté, receut l'Eveſché ſans l'aveu du y, par [2] Dinamius Gouverneur de Provence. Mais e le poſſeda pas plus de trois mois: car il mourut dant la conteſtation qui ſe fit pour ſa promotion. s Iovinus qui avoit eſté autrefois Gouverneur de vence, receut un mandement Royal pour accepter eſché. Toutefois le Diacre Marcellus fils d'un Se-ur appellé Felix, le prevint: & par le conſeil de Di-ius, il fut ordonné Eveſque par les Eveſques Pro-iaux. Mais celuy-cy ayant encore eſté chaſſé de vi-orce par Iovinus, s'eſtant renfermé dans la Ville, orça de s'y maintenir courageuſement: & voyant n'avançoit rien de ce coſté-là, [3] il vainquit à for-e preſents.

[1] Eparchius Reclus d'Angouleſme, homme de

R LE VII. CHAP. 1 *Ferreol Eveſque d'Vſez.* Ce paſſage de re au ſujet de Ferreol fils d'Anſbert le Senateur & Duc en Auſtraſie, & ilde, n'eſt point marqué dans l'Hiſtoire des Eveſques d'Vſez. Il eſtoit bonne, & Blitilde qu'il avoit épouſée eſtoit fille du Roy Clotaire I. narque auſſi qu'il eſtoit Neveu de S. Firmin, qui fut le 4. Eveſque . Il mourut en 581.

namius Gouverneur de Provence, & non pas *de la Province*, pour *Provincia*, duquel il ſera parlé plus amplement en ſuite dans le ..

vainquit à force de préſents. Ainſi la force & les préſents ſont donc z en ce temps-là pour obtenir les Eveſchez; & les perſonnes de qua-les recherchent, font bien voir en quelle conſideration ils tenoient la Epiſcopale.

R LE VIII. CHAP. 1 *Eparchius.* C'eſt celuy-là meſme pelle dans le païs S. Cibar, où il y a une Abbaye de ſon nom de l'Or-. Benoiſt. Le Martyrologe Romain fait mention de S. Cibar au 1. Iuillet. A Engouleſme la mort de S. Eparchius Abbé [C'eſt S Cibar.] s dans ſon 4. Tome, raporte les actes de ſa Vie ſur le témoignage d'un inconnu. Il déceda en l'année de noſtre-Seigneur 583. Il y eut du nom, mais long-temps auparavant, un S. Eveſque d'Auvergne, qui à Sidonius Apollinaris, ſelon le témoignage de noſtre Autheur, au du 2. livre de cette Hiſtoire.

grande sainteté, mourut aussi en ce mesme temps, Di[eu]
l'ayant voulu signaler par beaucoup de miracles, [de]
plusieurs desquels, pour en parler brievement, je me co[n]-
tenteray d'en dire peu. Il estoit de la ville de Perigueu[x];
mais depuis sa conversion s'estant mis dans les ordres [de]
Clericature, il vint à Angoulesme, où il se bastit u[ne]
Cellule, dans laquelle ayant ramassé peu de Moines, [il]
demeuroit ordinairement en perpetuelle Oraison : E[t si]
on luy presentoit de l'or ou de l'argent, il le distribu[oit]
ou pour les necessitez des Pauvres, ou pour la rede[m]-
ption des Captifs. Iamais on ne fit cuire de pain dans [le]
Monastere, tandis qu'il y vequit; mais il y en est[oit]
porté par des personnes devotes, quand la necessité [le]
pressoit : & des presents qu'elles y faisoient, il en assi[sta]
des troupes entieres de monde qui en avoient besoin. [Il]
reprima souvent par le signe de la Croix le venin de c[er]-
taines pustules malignes, chassa les Diables du corps [de]
ceux qui en estoient possedez, & meslant la douceur a[vec]
l'authorité, il commandoit plutost aux Iuges d'éparg[ner]
les Coupables, qu'il ne les en prioit. Car certainem[ent]
il avoit la parole si douce & si agreable, qu'on ne [luy]
pouvoit refuser aucune grace ou faveur qu'il eust [de]-
mandée. Or un jour comme on menoit pendre un [vo]-
leur qui estoit accusé de meurtres aussi bien que de [la]-
cins, quelqu'un luy en estant venu donner avis, il [en]-
voya un Moine pour prier le Iuge de donner la vie à [ce]
Criminel. Mais le peuple s'estant émû avec un gra[n]d
bruit, de ce que si on laissoit vivre un si méchant ho[m]-
me, il n'y auroit plus de seureté pour le pays ny pou[r le]
Iuge mesme, le Iuge ne le pût délivrer. On étendit d[onc]
le Criminel par terre, puis on le soûleva avec des p[ou]-
lies pour le foüeter, & le battre avec des bastons, & [il fut]
condamné en suite au Gibbet. Le Moine dolent de [tout]
ce qui se passoit ainsi en sa presence, le vint dire à son [Ab]-
bé. *Allez y encore,* luy dit le saint Homme, *& pre[nez]*
garde de loin à tout ce qui se passera. Mais enfin vous [con]-
noistrez que celuy qu'un homme nous a refusé, Dieu

*ccordera infailliblement par ſa bonté. Et quant à
us, ſi-toſt que vous l'aurez veu tomber, vous l'irez
endre & vous l'amenerez.* Le Religieux eſtant party
ur accomplir le commandement qui luy eſtoit fait, le
nt Abbé ſe proſterna en Oraiſon, & ſon ardente prie-
accompagnée de larmes, continua juſques à ce que la
rde dont l'on avoit pendu le Criminel vint à rompre.
: Religieux le prit ſi-toſt qu'il fut tombé, & l'amena
n en la preſence de l'Abbé. Le ſaint Homme en ren-
: graces à Dieu, & [1] commanda qu'on fiſt venir le
ge devant luy, auquel il tint ce langage. *Vous aviez
coutumé, mon tres-cher fils, de m'écouter toûjours be-
gnement; D'où vient qu'aujourd'huy vous ayez eu le
ur tellement endurcy, que vous n'avez point abſous
Criminel, pour la vie duquel je vous avois fait une
ere? Ie vous euſſe accordé ce que vous aviez
ſiré de moy, Preſtre Saint,* luy dit le Comte; *Mais
peuple s'eſtant ému contre moy, je n'ay pu faire autre-
nt, craignant la ſedition. Vous ne m'avez donc pas
uté,* luy répartit l'Abbé; *mais Dieu a bien daigné m'en-
dre, & il a donné la vie à celuy que vous aviez de-
ié à la mort. Le voilà ſain devant vous,* ajoûta-til.
ant dit ces choſes, le Comte vid proſterné à ſes pieds,
uy qu'il avoit laiſſé pour mort. I'ay appris tout cela
la bouche du Comte meſme. Mais il a fait beaucoup
utres choſes, que j'ay penſé qu'il ſeroit trop long de
orter en ce lieu. Enfin apres quarente-quatre ans de
ſture, une petite fiévre le prit qui termina ſes jours.
quand il fut mort, on le ſortit de ſa Cellule pour le

Commanda qu'on fiſt venir le Iuge devant luy. Il l'appelle *Comte*, & le
Comitem ſe doit prendre en ce lieu-là pour Iuge. Mais quelle authorité,
a le monde, avoit S. Cibar, de commander qu'on fiſt venir le Iuge en ſa
nce? Eſtoit-il haut Iuſticier, & ſa puiſſance reguliere s'étendoit-elle juſ-
ſur les Miniſtres & les Officiers du Prince, ou de la Republique? Il y a
: de l'apparence que cecy ſe doit entendre d'un commandement fait à
qu'un de ſes Moines, pour aller inviter le Comte de venir au Monaſtere.
s il n'eſt pas moins étrange qu'un autre Religieux ne ſoit point empeſché
e Magiſtrat ou par la multitude, de ſe ſaiſir d'un criminel échappé de la
nce à la vuë de tout le monde, pour eſtre mené à ſon Abbé.

mettre au tombeau: & un grand concours de ceux qu avoit guéris, se trouva, comme nous l'avons déja dit a ses funerailles.

9. Domnole [1] Evesque du Mans devint malad Il avoit esté Pasteur d'un troupeau de Moines dans l'Eglise de saint Laurent à Paris, du temps du Roy Cl taire. Mais dautant que pendant la vie de Childeb l'ancien, il fut toûjours fidelle au Roy Clotaire, qu'il avoit souvent caché les Residents qu'il envoyo pour observer les choses qui se passoient, le Roy n'a tendoit que le temps & un siege vacant, [3] pour luy do ner un Evesché. Celuy d'Avignon estant donc venu vacquer, il avoit deliberé de le luy donner, & se pr posoit d'en disposer en sa faveur. Mais saint Domno entendant cela, s'en alla en [4] l'Eglise de saint Ma tin Evesque, où le Roy estoit venu pour faire priere. Et passant là toute la nuict en veilles, il fit ente dre au Roy, par le moyen de quelques Grands de Cour, qu'il luy plust de ne l'éloigner point d'auprés luy, comme un miserable Captif, & qu'il ne souffr point que sa simplicité fust traversée parmy des Sen teurs Sophistes, & des Iuges Philosophes, le pouva asseurer que ce lieu-là luy seroit plutost une peine po exercer son humilité, qu'une recompense d'honneur. Roy voulant l'obliger, quand [5] Innocent Evesque

SVR LE IX. CHAP. 1 *Domnole Evesque du Mans.* Il est n qué le neufiéme, avec la qualité de Saint, dans l'Histoire des Evesques Mans. Il se trouva au 2. Concile de Tours en 567. Sa Feste est marquée d le Martyrologe au 16. de May.

2 *L'Eglise de S. Laurent à Paris.* Est-ce la mesme Eglise pour un M nastere, où est aujourd'huy la Parroisse de S. Laurent ? il n'en r point de vestiges, si ce n'est au lieu où est à présent l'Hospital de S. Lazar

3 *Pour luy donner un Evesché.* Car les Rois disposoient alors absolum des Eveschez, pour les conferer à qui bon leur sembloit, & ne les donno qu'à leurs amis, ou aux personnes de qualité, qu'ils vouloient récompe de leurs services. Ce qui estoit, à vray dire, une voye assez étrange, p arriver à l'Episcopat, où les interests mondains ont souvent plus part, que la science, la bonne vie, & la discipline Ecclesiastique.

4 *L'Eglise de S. Martin.* Seroit-ce l'Eglise de S. Martin des Champs Paris, qui a esté depuis un illustre Prieuré dépendant de l'Abbaye de C fondée long-temps apres ?

5 *Innocent Evesque du Mans,* &c. Le sieur Anthoine le Couruaisie

ans fut decedé, il le destina en sa place pour exercer l'Episcopat. Il ne fut donc pas plutost élevé à cette dignité, qu'il s'y comporta si bien, qu'il y donna des marques d'une grande sainteté, ayant redressé les pas d'un boiteux, & rendu la veuë à un aveugle. Mais enfin ayant esté 22. ans Evesque, & se voyant affligé de la pierre & d'une grande jaunisse, il élut en son lieu l'Abbé Therlphe, à quoy le Roy consentit: mais quelque temps apres ayant changé d'avis, il transfera cette élection en faveur de [6] Badegisile, Maire du Palais, qui estant tonsuré, monta par les degrez de la Clericature: & quarante jours apres la mort de Domnole, Badegisile s'assit en son siege.

10. Pendant ces jours-là [1] l'Eglise de saint Martin fut forcée par des voleurs, qui ayant mis contre une fenestre [2] un treillis qui estoit sur le tombeau d'un mort, s'en servirent pour y atteindre, rompirent les vitres de la fenestre, & quand ils furent entrez dans l'Eglise, ils

...rteilles, qui a fait l'Histoire des Evesques du Mans, n'allegue ...t ce lieu de saint Gregoire, comme s'il ne valoit pas la peine d'estre ..., non plus que Messieurs de sainte Marthe, dans leur livre, *de Gallia Christiana*, lesquels luy donnent la qualité de Saint, & marquent qu'il se ...va au 4. Concile d'Orleans en 541. Ce fut luy qui fonda l'Abbaye du ... qui est un Monastere de femmes proche la ville, du costé de la Riviere ...arte, où il assembla des Religieuses sous la conduite d'une sainte fille ...llée Adrechilde, qu'il fit venir expres du Monastere de sainte Marie de ...ons.

6 *Badegisile Maire du Palais* du Roy Clotaire, dont il sera parlé au 39. ... du 8. livre de cette Histoire, pour y faire connoistre plus particulierement quelle estoit la vie de ce méchant Evesque, qui n'estant qu'homme de ...r, n'avoit nullement les qualitez Episcopales. En quoy beaucoup d'autres ...essemblent. Voyez aussi le 5. chap. du 10. livre.

SUR LE X. CHAP. 1 *L'Eglise de S. Martin.* C'est à dire l'Eglise de S. Martin de Tours, & non pas d'ailleurs, comme il est aisé de le ..., par le Sepulchre du Saint, lequel a toûjours esté en veneration par toute l'Eglise.

2 *Vn treillis qui estoit sur un tombeau.* Ce lieu n'est pas si difficile que quelques-uns l'ont crû, pour prendre icy justement le sens de ces paroles: *Posito ad fenestram absidæ cancellum, qui super tumulum cuiusdam defuncti erat:* Et ce qui est en suitte. On dit *absis absidis*, & *absida absidæ*. Comme *Cassis* & *Cassida*, *Parapsis* & *Parapsida*. Quant au mot *Absis* ou *Absida*, il signifie une voute, ou une arcade qui se courbe en arc. ...vient que les Arcs triomphaux des Empereurs estoient appellez par les ...s *Absidas*, comme l'a bien remarqué Rhodiginus, au chap. 10. de son 28. ... On prend aussi quelquefois ce mot pour une viz, & quelquefois pour ...ges élevez des Evesques, & pour le Chœur d'une Eglise.

y déroberent [3] forces pieces d'or & d'argent, avec des chappes & des ornements de soye, [4] n'ayant point de crainte de mettre le pied sur le saint Sepulchre, duqu à peine [5] nous osons approcher nostre bouche: mais la v tu du Saint voulut faire connoistre cette temerité par jugement terrible. Car ces gens-cy ayant commis tel crime, comme ils se furent retirez à Bordeaux, debat estant survenu entr'eux, il y en eut un qui tua l'a tre. Par ce moyen le fait s'estant averé, on trouva larcin dans leur hostellerie, d'où l'on prit les piec d'argent, & les vestements sacrez qui avoient esté v lez. Dont le Roy Chilperic ayant esté averty, il con manda aussi-tost que ces gens-là fussent liez & amen en sa presence. Pour moy [6] ayant apprehension, qu' ne fist mourir ces pauvres gens là au sujet de celuy q vivant en corps avoit souvent prié, pour épargner la v des méchants, j'en écrivis au Roy pour le prier aus qu'ils ne fussent point mis à mort par son jugemen, [7] puis que nous n'en estions point les accusateurs, à q

3 *Forces pieces d'or & d'argent.* C'est à dire vray-semblablement des V seaux sacrez, des Lampes, ou des Reliquaires. Si c'estoit alors l'usage de r fermer dans des Chasses les Reliques des Saints.

4 *Des Poëles, des Chappes de soye.* Il y a, *Palliorum Hollosericorum.* Qu un mot general, pour toutes sortes de vestements Sacerdotaux.

5 *Duquel à peine nous osons approcher nostre bouche.* Cela marque la re rence que le S. Autheur portoit au Tombeau de son glorieux Predecess dont l'Eglise n'avoit garde de prétendre des exemptions de la Iurisdict Episcopale, puis qu'au contraire, elle se glorifioit d'y estre soûmise ; Et il grande apparence qu'elle estoit alors la Cathédrale des Evesques de Tours; a l'Autheur en parle-t-il comme de l'Eglise de son Siege.

6 *Ayant appréhension que ces gens-cy ne mourussent.* Voila une cha bien Chrestienne, quelque profanation que des voleurs eussent fait des V seaux sacrez, & peut-estre des Ciboires, où se garde le S. Sacrement. Ie pe qu'il y en a peu aujourd'huy qui en voulussent faire autant, parce qu'il f avoüer que beaucoup de gens en pareilles occasions sont transportez d'un vehément pour la Religion, de qui les maximes n'éxigent pourtant pa vangeance du sang, de quelque façon que ce soit. Ecrivant cecy au mois Novembre de l'année 1665. j'apprens qu'on fait à Paris de grandes perqu tions pour punir des Brigands qui ont volé dans l'Eglise de la Parroisse d Sulpice, toutes les Lampes, les Chasses & les Ciboires d'or & d'argent, s avoir laissé les Reliques des Saints, ny les Hosties consacrées.

7 *Puisque nous n'en estions point les accusateurs.* Cecy marque bien l' terest particulier que S. Gregoire prenoit dans l'Eglise de S. Martin de To C'est pourquoy il adjoûte en suite *que la poursuitte de cette affaire luy app tenoit.* Ce qu'il n'eust pas dit, si cette Eglise eust esté seulement gouver par un Abbé ou par un Doyen.

ɔourſuite de cette affaire devoit ſeulement apparte-
. Ce que le Roy ayant receu benignement, il leur
ına la vie, & r'aſſemblant les pieces dérobées qui
ɔient rompuës, ou diſpercées en divers endroits, el-
furent renduës au lieu Saint.

ɪɪ. A Marſeille, Dinamius Gouverneur de Pro-
ıce commença de dreſſer de grandes embuſches à
'Eveſque Theodore. Mais ce Prelat s'eſtant mis en
oir de venir promptement trouver le Roy, fut arre-
par le Gouverneur au milieu de la Ville, & fut
ntmoins élargy en ſuite apres avoir eſté fort mal trai-
A quoy les Eccleſiaſtiques de Marſeille s'eſtoient
ıts avec Dinamius, pour le chaſſer de ſon Eveſché.
is comme Theodore eſſayoit de ſe retirer auprés du
y Childebert, le Roy Gontram le fit arreſter avec
inus qui avoit eſté Prefect. Dont les Eccleſiaſtiques
Marſeille eurent une joye indicible: mais ſur tout,
nd on leur dit qu'il ſeroit banny pour toûjours, ſi
ı qu'ils ſe mirent en poſſeſſion de la maiſon Epiſco-
:, & de toutes celles qui dépendoient de l'Egliſe. Ils
ıt un Inventaire de ſes meubles, ouvrirent ſes ar-
res, pillerent ſes coffres, & ravagerent tout ce qui
pouvoit appartenir, comme ſi déja il euſt eſté mort.
is leur fureur ne s'eſtant pas contentée de cela, ils
oſerent divers crimes à leur Eveſque, leſquels, avec
le de Dieu, ſe trouverent faux. Cependant Childe-
ayant fait la paix avec Chilperic, envoya des Am-
ádeurs à Gontram, pour le convier à luy rendre [2] la
tié de Marſeille qu'il luy avoit donnée depuis la
t de ſon pere, & que s'il ne le vouloit pas, il connoi-
it la perte qu'il feroit par une detention de cette qua-

R LE XI. CHAP. I *L'Eveſque Theodore.* C'eſt le nom de
éme Eveſque de Marſeille.

La moitié de Marſeille. C'eſt une choſe aſſez ſinguliere, qu'une ville
ıve partagée entre deux Roys. Cependant tout cecy fait bien voir que
:ille & toute la Provence eſtoient du Royaume des François, & qu'ainſi
e en eſt bien acquis de droit aux Roys de la ſeconde & de la troiſiéme
qui ont ſuccedé à ceux de la premiere.

lité. Mais Gontram, bien loin de rendre la part qu
luy demandoit, fit fermer tous les passages, pour en e
pescher les avenuës à qui que ce fust de ce costé-là. C
debert voyant ce refus, envoya tout aussi-tost à M
seille Gondolphe de maison Senatoriale, qu'il avoit e
de l'ordre de ses domestiques pour le faire Duc. Mais
Gondolphe n'osant passer sur les terres de l'obeyssa
de Gontram, vint à Tours, où je le receus avec tou
les civilitez qu'il me fut possible, & je le reconnus p
estre oncle de ma mere. Puis l'ayant retenu cinq jo
auprés de moy, & luy ayant fourny toutes les ch
necessaires, je le laissay aller. Mais quand il voulut
trer dans Marseille, Dinamius luy fit fermer les por
Et l'Evesque mesme qui estoit venu avec Gondolfe
pût estre receu dans son Eglise. Dinamius avec tout
Clergé de la Ville, luy en fit aussi fermer l'entrée; mai
voulut bien faire connoistre qu'il méprisoit l'un & l'
tre. Enfin ayant esté appellé pour conferer avec le C
pitaine, il vint à l'Eglise de S. Estienne qui est proche
la Ville. Les portiers qui gardoient l'entrée de la sai
maison, en devoient fermer les portes, si-tost que Di
mius y seroit entré, de peur que les Gardes qui le
voient ny missent le pied apres luy. Dont Dinamius
s'estant pas defié, comme ils parloient ensemble de
verses choses auprés de l'Autel, ils s'en retirerent t
soit peu pour aller au parloir, où l'on reçoit les comp
ments de ceux qui arrivent, & parlerent fort aigrem
à Dinamius qui entroit avec eux, & qui n'estoit pas
vy de ses Gardes, lesquels ayant mesmes contraints
se retirer, parce qu'ils menoient du bruit tout aut
avec leurs armes, le Duc assembla les principaux
toyens avec l'Evesque, pour le faire entrer seurem
dans la Ville. Alors Dinamius ne se voyant pas le p
fort, fit ses excuses de tout ce qui s'estoit passé. Il fit m
me force presents au Duc, & luy presta le serment, disa
Que desormais il seroit fidelle à l'Evesque & au Roy
s'estant revestu des enseignes de sa dignité, il re

ornements qu'on luy avoit oſtez. Alors les portes de Ville & de l'Egliſe furent ouvertes, & le Duc & l'E-ſque y entrerent enſemble avec des acclamations de ianges, & toutes les marques honorables qu'il fut ſible de leur donner. Les gens du Clergé qui s'eſtoient barraſſez dans cette mauvaiſe affaire, dont [3] l'Ab-Anaſtaſe eſtoit le Chef avec le Preſtre Procule, ſe irerent dans la maiſon de Dinamius, qu'ils prierent 'il euſt agreable qu'ils cherchaſſent leur ſeureté chez , puis qu'ils avoient eſté ſollicitez par luy, à faire la ition où ils s'eſtoient jettez. Pluſieurs de ceux-là ntmoins furent élargis à caution; mais on leur fit nmandement d'aller trouver le Roy. Cependant ndolfe ayant remis la Ville dans l'obeyſſance Childebert, & reſtably l Eveſque en ſon Siege, urna aupres du Roy Childebert. Mais Dinamius liant la foy qu'il avoit promiſe au Roy Chil-ert, envoya des gens expres à Gontram, pour donner avis qu'il perdoit la part qu'il avoit dans la e de Marſeille, par la faction de l'Eveſque, & que ais il ne la conſerveroit dans ſon obeïſſance, s'il ne naſſoit. Si bien que le Roy Gontram emû de colere, nmanda [4] contre tout droit de Religiõ, que le Ponti-e Dieu ſuprême fuſt lié comme un criminel, & qu'il amené en ſa préſence: *Car ie veux*, dit le Roy, *'l ſoit relegué au banniſſement, comme l'ennemy de re Eſtat, afin que deſormais il ne nous puiſſe plus*

L'Abbé Anaſtaſe. Il eſtoit chef de la ſédition que fit le Clergé de Mar-contre l'Eveſque Theodore, & ſe trouve nommé devant le Preſtre Pro. Et quoy qu'Abbé, fuſt un tiltre de Superieur de Monaſtere, ſi eſt ce qu'e. de l'ordre du Clergé, l'ancien uſage de l'Egliſe vouloit qu'on nommaſt urs les Abbez devant les autres Preſtres du Dioceſe, & meſme devant de l'Egliſe Cathedrale, ſoit qu'ils fuſſent employez au ſervice de l'Eveſ-ou qu'ils euſſent d'autres dignitez conſiderables dans la Ville. Ce qui ifie encore par les ſouſcriptions de divers Conciles, & particulierement ncile d'Auxerre, en l'an 578. de noſtre Seigneur, qui eſtoit la 17. année gne de Chilperic.

4 *Contre tout droit de Religion.* Pour dire que les Eveſques eſtant perſon-crées, ſont inviolables, & qu'il y a peu de cas, auſquels il fuſt permis de de mettre un Eveſque en priſon, & bien moins de l'interdire ou de le r de ſon Egliſe, pour des cauſes legeres,

nuire. L'Evesque qui ne manqua pas de s'en défier, sç[a]voit bien aussi qu'il n'estoit pas facile de le tirer hors [de] la Ville ; mais il arriva qu'un jour de Feste de la Déd[i]cace d'un Oratoire qui estoit au faux-bourg ; comm[e] il sortoit de la Ville pour aller faire la Ceremonie, d[es] gens armez sortirent avec un grand bruit d'un lieu où [ils] s'estoient mis en embuscade, s'attrouperent autour du Evesque ; & l'ayant jetté de son cheval en bas, ils ch[as]sérent tous ceux de sa suite, garotérent ses gens, batire[nt] ses Prestres, & l'ayant mis sur un méchant cheval, sa[ns] souffrir qu'il fust suivy d'aucun de ses gens, ils le m[e]nérent ainsi au Roy. Et comme ils passérent par la V[il]le d'Aix, [5] Piencus Evesque du lieu fut sensibleme[nt] touché des traverses qu'ils donnoient à son confrere. [Et] luy ayant donné des Ecclesiastiques pour le servir, av[ec] les choses necessaires pour la vie, il leur permit de s'[en] aller. Cependant le Clergé de Marseille fit encore ouv[rir] les maisons de l'Eglise, chercha dans les lieux les p[lus] secrets, fit inventaire de tout, & quelques-uns prir[ent] une partie des meubles, qu'ils emporterent chez eux. [E]t quant à l'Evesque, il fut amené au Roy, où n'ay[ant] point esté trouvé coupable, on luy permit de retourn[er] en sa Ville, où il fut receu des Citoyens avec beauco[up] d'applaudissements. Vne grande inimitié s'accreut de[puis] entre le Roy Gontram, & le Roy Childebert son N[e]veu : & leur alliance s'estant venuë à rompre, ils se dr[es]sérent des piéges reciproquement l'un à l'autre.

12 Le Roy Chilperic voyant que la discorde s'all[u]moit de plus en plus entre son frere & son neveu, fit v[e]nir Didier qui commandoit les troupes, & luy ordon[na] de faire quelque niche à son frere. Didier fit donc ma[r]cher l'armée ; Il mit en fuite le Capitaine Regnovald, prit la ville de Perigueux, de laquelle ayant receu le s[er]ment de fidelité, il continua sa route vers Agen. [1]

5 *Piencus Evesque d'Aix*. Messieurs de sainte Marthe le nomment P[...]tius, & ne citent point ce passage de S. Gregoire. Aimoin en fait mention [...] 46. chap. de son 3. livre.

SVR LE XII. CHAP. 1 *Agen*. L'Autheur l'appelle *Aginnu[m]*,

nme de Regnoüalde, qui apprit que ces Villes s'e-ient renduës en la puissance de Chilperic, quand les orts de son mary eurent esté repoussez, & qu'il eut é contraint de fuïr, elle se retira dans l'Eglise de saint ıpraise Martyr. Mais ayant esté tirée de là, dépoüil-:de tous ses biens, & dénuée de tout secours de ses mestiques, qui luy furent ostez, on luy permit d'aller Tolose sous bonne caution. Et si-tost qu'elle y fut, elle oisit l'Eglise de S. Saturnin, pour y faire séjour. Ce-ndant Didier assujettit à Chilperic toutes les Villes ces quartiers-là, qui appartenoient à Gontram. Et Be-lfe qui commandoit des troupes, ayant sçeu que le ıple de Berry murmuroit de ce que Didier se jettoit ·les marches de Touraine, fit marcher son Armée de costé-là, & s'en alla camper sur les avenuës de :te Province. Les [2] Bourgs d'Isay & de Borray, de Iurisdiction de Tours, furent ravagez. Mais depuis, ıx qui ne se peurent trouver à ce siege, furent cruelle-:nt condamnez, & [3] Bladaste qui commandoit les oupes, se retira en Gascogne. où il perdit la plus ınde partie de son Armée.

13. Loup, Citoyen de Tours, ayant perdu sa fem-: & ses enfants, se voulut faire Prestre; Mais son re Ambroise, qui craignit qu'il ne laissast sa succes-

t les peuples s'appelloient autrefois *Garites*, dans la Gaule Aquitanique. one l'appelle *Aginum*: mais Antonin l'appelle *Aginnum*, apres Ptole-:. Et le livre des Provinces la nomme *Agennum*.

Les Bourgs d'Isay & de Bourray, ou *Berei*. Ces lieux sont mainte-t peu connus, s'ils sont encore en estre. Il y a, *pagi Isiodorensis & Berra-sis*, que j'ay tournez. Isay & Bourray, qui sont des lieux de la Province Touraine, sur la frontiere, sans neantmoins que ie voulusse affirmer que ce :nt les mesmes dont j'ay parlé.

Bladaste. Il n'a point encore esté parlé de ce Capitaine: & l'Autheur it point icy de quel Roy il commandoit les Troupes. C'est à la verité chose étrange, comme cét Autheur passe d'un sujet à un autre, sans prépa-le Lecteur à ses transitions, ausquelles il ne s'attend point. Ce qui donne t de croire qu'il y a des lieux perdus dans la contenture de cette Hi-re.

VR LE XIII. CHAP. 1 *Loup Citoyen de Tours*. Cette Hi-re d'un particulier est peu considerable dans un corps d'Histoire generale e 'estat des François: & neantmoins de ce que S. Gregoire en a bien vou-crire un Chapitre exprez, il y a grande apparence que ce Loup & son frere ıent du mérite, & qu'ils estoient connus.

ſion à l'Egliſe, s'il entroit dans les ordres de la Cleri- ture, s'imagina que le meilleur ſeroit de luy cherch une autre femme, & de fait en ayant trouvé une, il reſta le jour qu'ils devoient faire les fiançailles, puis s'en allerent enſemble au Chaſteau de Chinon, où avoient une maiſon. Mais la femme d'Ambroiſe estoit une femme de mauvaiſe vie, & qui en aimoit autre, hayſſoit ſon mary, & luy dreſſa des embuſc mortelles. Les deux freres ſoupperent enſemble, & b rent toute la nuict avec excez, puis eſtant étourdis fumées du vin, ils s'allerent coucher dans un meſ lict. Et comme ils eſtoient endormis, le Ruffien de femme d'Ambroiſe entra dans la chambre, tout le m de eſtant couché & aſſoupy par le vin. Puis ayant al mé un brandon de paille pour voir ce qu'il feroit, il t un coutelas, & en frappa Ambroiſe par la teſte, en ſo que le glaive luy fendit le crane juſques aux yeux. ce coup qui fit un grand bruit, Loup s'éveilla, & voyant trempé dans le ſang, il s'écria de toute force; *Helas, helas; ô ſecours, mon frere tué.* Le Ruffien qui s'en alloit ayant fait ſon cou, n'eut pas plutoſt oüy ce cry, qu'il retourna au lict, & taqua Loup, qui faiſant de la réſiſtance, il le chargea pluſieurs playes, & luy ayant fait une bleſſure mortel, il le laiſſa demy mort, dont pas-un ſeul de la famille s'apperceut. Mais quand il fut jour, tout le monde étonné d'un ſi horrible attentat. Toutefois Loup fut e core trouvé vivant. Il raconta la choſe comme elle s ſtoit paſſée, & rendit l'eſprit. La femme impudique prit pas beaucoup de temps pour pleurer ce deſaſtr mais peu de jours apres elle ſe joignit avec ſon galan & s'en allérent enſemble.

14. En [1] la 7. année du Regne de Childebert, & la 21. de Chilperic & de Gontram, il y eut abondan

SUR LE XIV. CHAP. 1 *La 7. année du Regne de Childeb* C'eſt à dire, environ l'an de noſtre Seigneur 579.

ıt des pluyes avec des tonnerres & de grands éclairs nois de Ianvier, & l'on [2] vid des fleurs ſur les ar- ;. Il apparut une Eſtoile que nous avons cy-devant ellé pluſieurs fois [3] Comete. Elle avoit tout au- r une grande noirceur : & paroiſſoit comme enfon- dans un trou, en ſorte neantmoins qu'elle reluiſoit, ıme parmy des tenebres, avec une lumiere étince- e, & une chevelure éparſe. Il en ſortoit auſſi un ɔn d'une merveilleuſe grandeur, lequel paroiſſoit ıme on voit de loin la groſſe fumée d'un embraſe- ıt. Et eſtoit veuë du coſté d'Occident vers la premie- eure de la nuict. A Soiſſons, le ſaint jour de Paſ- s, le [4] Ciel parut tout en feu. Mais de telle ſorte pour- qu'on y vid deux embraſements, l'un plus grand autre moindre : mais deux heures apres, ces deux ·raſements ſe joignirent enſemble ; puis s'eſtant allu- comme un grand flambeau ils s'évanoüirent. Au- de Paris il tomba d'une nuée [5] du vray ſang qui

[2] *On vid des fleurs ſur des Arbres.* C'eſtoit au mois de Ianvier, apres de es pluyes accompagnées de tonnerres & d'éclairs. Nous en avons vû ·ochantes de cela : mais une ſaiſon ſi avancée n'eſt pas de bon augure.

[3] *omete.* La deſcription qu'en fait icy l'Autheur eſt bien ſinguliere, & ıe relation ſi exacte, il y auroit bien des conſiderations à faire, ſi d'ail- l nous euſt dit en quelle élevation elle paroiſſoit, quel pouvoit eſtre ſon cement, & combien de temps elle parut ſur l'Horiſon. Les dernieres que viſmes aux années 1664 & 1665. ne nous parurent pas de la meſme ſor- de toutes les choſes merveilleuſes qui tombent ſur nos ſens, & qui ſont les à comprendre, ie ne croy pas qu'il y en ait de plus admirable, ny es veritables cauſes ſoient plus ignorées. Celle-cy paroiſt comme une e enfoncée dans un lieu obſcur, d'où elle étincelle neantmoins, & du ı de ſa chevelure elle pouſſe un rayon éclatant, ſeroit-ce une matiere zée ? ou ſe verroit-elle dans une profondeur de Chaos ; c'eſt à dire dans ɔyſme de matiere Celeſte qui ne reſiſte point à la lumiere, & qui n'eſt ſſi capable de la ſouſtenir d'elle-meſme, parce que nous avons ſujet de qu'elle eſt tout à fait diaphane, & plus tranſparente que l'air groſſier toure la terre, ſi chaque corps lumineux que nous voyons dans le Ciel, ɔoint auſſi quelque terre comme la noſtre, entourée d'un air auſſi groſ- ı quelque Soleil, comme celuy qui nous donne le jour ? Car tout cela, qu'il tombe en quelque ſorte ſur nos ſens, n'en eſt pourtant pas bien :.

[4] *Le Ciel parut tout en feu.* Et ce qui ſuit, fait croire que ce n'eſtoit méteore ſublunaire, & meſme dans la moyenne region de l'air, quoy en arrive peu de ſemblables.

[5] *Du vray ſang.* Qui le peut ſçavoir, ou qui le peut croire ſans l'avoir Noſtre Autheur ne dit pas en avoir eſté témoin oculaire. On n'a point

tacha des habits, dont ceux qui les portoient eurent d'horreur, qu'ils les quitterent tout auſſi-toſt. Et le circuit de la Ville, ce prodige parut en trois l divers. Au territoire de Senlis, la maiſon d'un cer homme parut toute arrouſée de ſang le matin quan ſe leva. Auſſi y eut-il cette année-là une grande mo lité qu'apporterent diverſes maladies de tumeurs & puſtules malignes qui affecterent les corps, dont le t perament ſe corrompoit en un inſtant. Pluſieurs ne moins qui furent ſoigneux de s'appliquer des remede réchapperent. Nous ouïſmes dire auſſi qu'à Narbo cette meſme année là, il y eut un mal qui venoit aines, dont l'on n'avoit point de repos, ſi-toſt qu'o eſtoit atteint.

15. Felix [1] Eveſque de Nantes eſtant tombé cette maladie, dont il fut grandement affligé, fit ap ler auprés de ſoy tous les Eveſques voiſins, & les tous de confirmer par leurs ſignatures, le conſenten qu'il avoit donné à Burgondiã ſon neveu d'eſtre fait E que de Nantes apres luy : ce qu'ils firent *volontiers*, me l'envoyerent. Alors Burgondian avoit pres de vi cinq ans. Il me pria d'aller à Nantes pour le conſa Eveſque en la place de ſon Oncle qui eſtoit encore vant, quand il ſeroit tonſuré. Ce que ie refuſay de fa parce que [3] ie ne vis pas que cela fuſt conforme Canons. Toutefois ie luy donnay ce conſeil : [4] *A*

vû de tels prodiges depuis pluſieurs ſiecles autour de Paris, où l'air eſt mement temperé, & où il ſemble que le Ciel ne verſe que de benign fluences.

SVR LE XV. CHAP. 1 *Felix Eveſque de Nantes.* Il eſt mé le 16 des Eveſques de cette Egliſe là, environ l'année 567. Il fut él la dignité Epiſcopale eſtant marié. Voyez ce qu'en écrit noſtre Autheur a chap de ſon livre de la Gloire des Confeſſeurs.

2 *Ils me l'envoyerent.* Et ce qui ſuit, fait voir que les Eveſques de tagne, & ceux du voiſinage de Nantes, tels que les Eveſques du Ma d'Angers, reconnoiſſent celuy de Tours pour Metropolitain, ayant un riſdiction au deſſus d'eux en cette qualité.

3 *Parce que ie ne vis pas que cela fuſt conforme aux Canons.* Les Ca eſtoient donc la Regle de la diſcipline Eccleſiaſtique, comme ils le devr eſtre encore, auſquels tous les ſaints Pontifes ont reconnu qu'ils eſtoien lément ſoûmis.

4 *Mon fils.* Cette façon de parler d'un Eveſque, à un homme pr

f

, luy dis-je, *nous trouvons écrit dans les saints Ca-*
ns, que nul ne sçauroit estre promû à l'Episcopat,
l n'a premierement passé, selon les regles, par tous les
rez Ecclesiastiques. Cependant, mon tres-cher Fils,
urnez aupres de vostre Oncle, & suppliez-le, que puis
il vous a élu, il vous donne aussi la tonsure Clerica-
& quand vous aurez l'honneur d'estre Prestre, ren-
-vous assidu à l'Eglise : Et s'il plaist à Dieu que
re Oncle meure, [6] *vous pourrez aisément apres*
monter à l'Episcopat. Mais Burgondion estant de
ur témoigna de se soucier peu d'accomplir le con-
qui luy avoit esté donné, parce qu'il sembloit que
esque Felix se portoit un peu mieux de son indispo-
n. Et depuis que sa fiévre fut passée, il luy vint des
oules aux jambes : ce qui fut cause qu'on y mit un
plasme de cantarides, qui fut toutefois si violent,
la gangrenne s'y mit, dont il mourut en la 33. an-
de son Episcopat, estant âgé de 70. ans. Auquel [7]
nichius son Cousin germain succeda par l'ordre du

.

. Pappolene ayant appris la nouvelle de la mort de
, reprit sa niéce de laquelle il avoit esté separé, car
l'avoit fiancée quelque temps auparavant ; mais

Episcopat, est beaucoup plus décente, & marque bien davantage la di-
'un Prelat, que d'user du terme de Monsieur, comme on fait à pré-
-il n'y en a guéres d'autres que le Pontife Romain, qui l'ait conser-
ssi est il le Metropolitain des Metropolitains, & le Primat des Pri-

il n'a passé par tous les degrez Ecclesiastiques. C'est à dire par tous
res sacrez, selon les Ordonnances des SS. Canons, par une judicieu-
pline de l'Eglise ; ce qui ne s'estoit pas toûjours pratiqué de la sorte,
ecy le fait bien connoistre. Mais depuis que l'ordonnance en fut fai-
t esté un crime de la violer. Cependant le Neveu de l'Evesque de
proposé à la succession de son Oncle, en estoit si mal informé, qu'il
a tout d'un coup la Promotion a l'Episcopat.
us pourrez aisément monter à l'Episcopat. Non pas de vous mesme,
es que vous aurez esté sacré Evêque, selon les formes accoutumées,
e Metropolitain. Mais la modestie de S. Gregoire fait qu'il parle de
u Neveu de l'Evesque de Nantes.
nnichius succeda par l'ordre du Rey. C'est à dire du Roy des Fran-
ur montrer que la Bretagne faisoit partie de son Royaume. Pour Non-
successeur de Felix, il en sera encore parlé au 43. chap. du 8. livre.
. LE XVI. CHAP. 1 *Il l'aveit fiancée.* Il luy avoit donné sa
: sa foy de futur Mariage, *desponsatam eam habuerat.* Pour montrer

parce que l'Evesque Felix ne voulut pas approuver ce alliance, Pappolene, assisté de force gens armez, vi enlever la fille de l'Oratoire où elle estoit, & luy se sa va dans l'Eglise de saint Aubin. Dont l'Evesque Fe fut tellement outré, qu'il separa sa niéce d'avec son m ry, qui l'avoit surprise par ses ruses, & luy ayant fait pre dre d'autres habits, il l'enferma dans un Monastere la ville de [2] Basas. Mais elle envoya secrettement es gens à son Amant, pour le convier à la tirer de là, fit ce qu'elle voulut & la prit à femme, avec la perm sion du Roy, dont il eut Sauve-garde, & se soucia f peu des menaces de ses parents.

17. Cette mesme année, le [1] Roy Chilperic baptiser plusieurs Iuifs, dont il voulut tenir un assez nombre sur les fons sacrez. Toutefois quelques- d'entr'eux ne furent baptisez que de corps, & nu ment du cœur, si bien qu'ayant esté infidelles à Di ils retournerent à leur premiere perfidie, en sorte q paroissoient garder le jour du Sabbath, & observe Dimanche en mesme temps. Mais Prisque ne pût mais se laisser fléchir par aucune raison pour connoi

que le mot *desponsata* signifie *fiancée*, comme nous lisons dans l'Evangi S. Matthieu, *Virgo desponsata*. Pour dire que la sainte Vierge avoit esté mise à Ioseph, laquelle depuis estant toûjours demeurée Vierge, il receut sa femme. Ce que ie marque exprez, contre la fausse capacité de quelques qui ont trouvé à redire à cette sorte de Version, laquelle est neantmoins f forme à la pieté & à la doctrine des SS. Peres, & de tous ceux qui enter le Grec & le Latin. Cependant d'autres ne m'ont pas voulu suivre dans Version, & ont mieux aimé tourner, *Marie sa Mere ayant épousé Ioseph* que ce soit ny bien parlé, ny qu'il m'ait esté possible d'entrer en cela da sentiment, parce que la suite fait voir le contraire, comme ie le justi en quelque autre lieu.

2 *Basas*. Est une Ville Episcopale de la Province Narbonnoise, la Paulin appelle Sablonneuse, *Arenosas*, *Vasatas* ou *Vassatas*. Cette Vill pas loin de Bordeaux, quoy qu'elle ne soit pas de sa Province.

SVR LE XVII. CHAP. 1 *Le Roy Chilperic fit baptise sieurs Iuifs*. C'est à dire qu'il y employa son authorité absoluë. En q fut cause d'une grande profanation, parce que plusieurs firent sembl croire ce qu'ils ne croyoient nullement, & receurent ainsi le S. Sacrem Baptesme avec peché, parce qu'il ne faut pas mesme faire le bien co conscience. Et ceux qui violentent les foibles ou leurs inferieurs pour de la sorte, pechent encore plus grievement. Ce qui ne reçoit point d culté dans la liberté Evangelique ; c'est à dire aux lieux où la doctrine vangile est professée librement.

verité. Dont le Roy fut ſi courroucé, qu'il fit mettre Iuif en priſon, afin qu'il le puſt au moins faire croire dépit qu'il en euſt, s'il ne vouloit pas croire de ſa nne volonté. Mais Priſque ayant fait des preſents au oy, il luy demanda du temps, & le pria de trouver ń auparavant que ſon fils épouſaſt une certaine Iuifve Marſeille, promettant frauduleuſement au Roy qu'il compliroit en ſuite ce qu'il luy avoit ordonné. Cendant il ſurvint un debat entre cét homme-là & Phaes, qui de Iuif s'eſtoit converty, & eſtoit honoré de qualité de filieul du Roy. Et comme un jour de Sabh, Priſque vétu de la robe qu'il devoit porter pēdant priere, ſans avoir la main armée de quoy que ce ſoit, nt au ſaint lieu pour accomplir toutes choſes ſelon la de Moyſe, Phatires ſurvenant inopinément l'égor ſur le champ avec ſes compagnons qui eſtoient avec : & ſe retira tout auſſi-toſt dans l'Egliſe de ſaint Iu avec ſes gens, qui eſtoient proches pour garder les nuës. Mais comme ils eſtoient la dedans, ils apprit que le Roy avoit commandé qu'on les en fiſt ſortir, r les faire mourir comme des malfaicteurs, [1] ayant ntmoins donné la vie à leur Maiſtre: & l'un d'eux ée à la main, ſon Maiſtre s'eſtant déja ſauvé, tua ſes pagnons: & quand il fut ſorty de l'Egliſe l'épée à la n, le peuple s'eſtant jetté ſur luy, il fut maſſacré llement. Tandis que Phatires ayant pris congé du ſe retira auprés de Gontram, d'où il eſtoit venu. s peu de jours apres il fut auſſi tué par les parents riſque.

. Les Ambaſſadeurs du Roy Chilperic, c'eſt à Anſoalde & Domigiſile, qui furent euvoyez en Eſe pour faire accomplir les choſes qui luy avoient promiſes, retournerent apres s'eſtre acquitez de

[1] *Ayant donné la vie à leur Maiſtre.* Cette indulgence du Roy à Pha'eſt pas tant ſelon la juſtice, que ſelon la cōnivance de la trahiſon qu'il ommiſe, allant égorger Priſque & ſes Compagnons, parce qu'il ne s'es voulu convertir, & que Dieu ne luy avoit pas encore touché le our faire une ſi bonne action.

leurs charges. Alors le Roy Leuvigilde eſtoit dans l'a-mée qu'il avoit miſe ſur pied contre ſon fils Hermenig-de, auquel il avoit oſté la [1] ville de Mersda. Car nous avons cy-devant raporté de qu'elle ſorte il fit alliance avec les Capitaines de l'Empereur Tibere. Ce qui t cauſe que les Ambaſſadeurs furent ſi long-temps à -tourner de ces quartiers-là. Dés que je le vis, ſe fus ſ-gneux d'apprendre d'eux, de quelle ſorte la foy de Ieſ-Chriſt eſtoit fervente parmy le peu de Chreſtiens eſtoient reſtez en ce lieu là. Sur quoy Anſoalde me d, *Les Chreſtiens qui ſont maintenant en Eſpagne, c-ſervent la foy Catholique dans toute ſon integrité. M le Roy s'efforce aujourd'huy de la détruire par de n-velles inventions, faiſant ſemblant d'eſtre devot au-pulchre des Martyrs, où il vient faire ſes prieres : ce ne feint point d'avoüer que Ieſus-Chriſt eſt Fils de D égal à ſon Pere, mais il dit qu'il ne peut croire que le Eſprit ſoit Dieu; puiſque cela ne ſe lit point dans les vres ſacrez*. Helas, bon Dieu, quelle méchante opi eſt-ce là! Que ce ſentiment là eſt pernicieux, & que c penſée eſt abominable! Où eſt-ce donc que le Seign a dit; *Le S. Eſprit eſt Dieu?* S. Pierre l'a dit à Anan *Quel deſſein avez-vous eu de tenter le S. Eſprit?* [2] *V n'avez point menty aux hommes, mais à Dieu.* N'eſ pas auſſi dans les ſaintes Eſcritures, où ſaint Paul de rant quels ſont les dons myſtiques, en parle en cette te; *Vn ſeul & un meſme Eſprit* [3] *opere toutes ces ſes, les diſtribuant à chacun comme il veut.* Et certe ne voit pas qu'il y euſt ſujet de dire que quiconque

SVR LE XVIII. CHAP. 1 *La Ville de Merſda.* C'e Ville du Portugal. *Auguſta Emerita*, ou ſimplement *Emerita*, comm pelle icy noſtre Autheur. Toutefois Higynus la met dans la Province que. Elle fut faite Colonie du temps d'Auguſte, c'eſt pourquoy elle nom d'*Auguſta*. Quelques-uns la prennent pour *Medina del Rio S* Mais il vaut mieux la prendre comme Varrerius & Ville-neufve, pour M

2 *Vous n'avez point menty aux hommes*, &c. C'eſt dans le livr Actes, 5. 9. Qui eſt une preuve tirée des ſaintes Eſcritures, pour montr l'Eſprit eſt Dieu.

3 *Opere toutes ces choſes.* C'eſt en la premiere aux Corinthiens, 12. quoy il ſeroit mal aiſé de répondre,

qu'il veut soit sujet à quelqu'un. Quand Ansoalde fut presenté à Chilperic, pour luy rendre compte de ı employ, il vint une Ambassade des Espagnols, laelle estant allée de Chilperic à Childebert, s'en reırna en Espagne.

). Chilperic avoit mis des Gardes à [1] un pont des aveès de Paris, pour en fermer le passage aux factieux, & pescher les troubles que des Ennemis du Royaume son frere y eussent pû apporter. Ce fut là mesme que main basse Asclepius, une nuict qu'il y fut envoyé le Capitaine, dont il a déja esté parlé. Il tua tous Gardes, & ravagea impitoyablement tout le Bourg i est proche du pont. Chilperic ayant eu avis de ces ıses, manda aux Comtes, aux Capitaines, & aux aus Officiers, qu'ils assemblassent des troupes en corps rmée, & qu'ils se jettassent dans le Royaume de son re. Mais il en fut empesché par le conseil des gens de ı, qui luy dirent *de n'en rien faire. Ces gens là ne t rien qui vaille, mais quant à vous, ne faites rien bien à propos. Envoyez des Ambassadeurs à vostre re. Que s'il veut reparer l'injure qui vous a esté faite, cherchez point les moyens de vous en vanger, & s'il e veut pas, vous verrez en suite ce que vous aurez aire.* Cét avis luy plut, il fit commandement à son ıée de ne point marcher, & envoya une Ambassade n frere, qui luy fit raison de toutes choses, & gagna erement son amitié.

o. Cette mesme année mourut [1] Chrodinus, perıage d'une extreme bonté & pieté, & fort grand Au-

R LE XIX. CHAP. 1 *Au Pont de Paris.* Car ie ne sçaurois re autrement, *apud Pontem Vrbiensem Civitatis Parisiacæ.* Prenant t *Pontem Vrbiensem*, pour le Pont de la Ville, ne sçachant point d'ailqu'il y ait d'autre Pont aux environs de Paris, dont l'appellation pûst r au mot *Vrbiensem*: si ce n'est que les Ponts de S. Clou, & de Nuilly Corbeil, sur la Seine, ou celuy de Charenton sur la Marne, ou Pon- ou le Pont Antoni, se fussent anciennemenr appellez de la sorte. Mais ıt cela, il seroit bien difficile de rien affirmer positivement.

R LE XX. CHAP. 1 *Chrodinus.* Il y a un éloge de luy en composé par Fortunat Evesque de Poictiers.

mosnier. Il estoit soigneux de nourrir les pauvres, p
digue pour enrichir les Eglises, & le pere nourricier
Ecclesiastiques. Il a souvent basty des Villages enti
qu'il avoit fondez : il leur donnoit des vignes & des t
res labourables : traittoit splendidement les pauvres
vesques, leur donnoit des fonds avec de l'argent,
tapisseries, des meubles, & des gens pour les serv
disant ; *Que ces choses soient pour l'Eglise, afin que t
dis que les pauvres sont repus, ils obtiennent de D
pour moy le pardon de mes pechez.* Nous avons oüy d
bien d'autres choses de luy qu'il seroit trop long de
conter icy. Il mourut âgé de 70 ans.

21. Il parut encore des signes cette mesme année.
La Lune souffrit une Eclypse. Dans le territoire
Tours, [2] il découla du sang d'un pain qu'on av
rompu. Les murailles de la ville de Soissons tomber
en ruine. A Angers la terre trembla. A Bordeaux,
Loups entrerent dans la Ville qui dévorerent des chie
sans craindre quelque homme que ce fust. On vid
feu courir par le Ciel : & la ville de Bazas fut brûl
sans que les Eglises ny les maisons Ecclesiastiques f
sent épargnées de l'embrasement : & nous sçavons q
[3] le Ministere des choses sacrées en fut entierem
osté.

22. Le Roy Chilperic ayant envahy des Villes
son frere, ordonna de nouveaux [1] Comtes, & fit co

SVR LE XXI. CHAP. 1 *La Lune souffrit une Eclypse.* Ce n'est
un signe fort considerable, puis qu'il n'y a gué es d'années qu'il n'en arrive
semblables. Ce qui fait voir que l'Autheur n'estoit pas fort versé aux conn
sances de l'Astronomie. Du moins ne devoit-il pas avoir observé une E
pse de Lune, pour un signe qui fust donné aux hommes, de quelque ch
extraordinaire.

2 *Il découla du sang.* Il ne l'avoit pas vû sans doute, car il ne se fust
oublié de le dire : mais il en écrit la merveille sur la foy d'autruy. Cep
dant les hommes sont fort sujets à mentir, & se trompent fort facilement
ces sortes d'avantures extraordinaires. On a fait de pareils contes de q
ques Hosties profanées par les Heretiques, ou par les Iuifs. Mais tout cel
un peu suspect.

3 *Le Ministere des choses sacrées.* Est-ce que le Service divin y fut
spendu ? ou les choses sacrées y furent-elles consumées par le feu ?

SVR LE XXII. CHAP. 1 *De nouveaux Comtes,* De n

r ndement qu'on luy apportaſt toutes les contribu-
t ns des Villes, ce que nous ſçavons avoir eſté accom-
p de la ſorte. En ce temps-là meſme deux hommes fu-
r nt arreſtez par Nonnichius Comte de Limoges, leſ-
q els portoient des lettres de la part de [2] Charterius
E eſque de Perigueux, où eſtoient contenues des choſes
f t outrageuſes contre le Roy : & entr'autres, comme
ſ ans la dignité de grand Preſtre qu'il avoit, il ſe fuſt
p int d'eſtre deſcendu de Paradis dans les Enfers, pour
a oir paſſé du Royaume de Gontram en celuy de Chil-
p ic. Le Comte envoya ſeurement ces lettres au Roy,
a ec les deux hommes qui les avoient apportées. Mais
l Roy ſouffrit cela patiemment, & cependant il ne laiſ-
ſa pas d'envoyer des gens exprés pour amener l'Eveſque
e ſa preſence, afin de connoiſtre la verité & s'éclaircir
d toutes choſes avec luy de vive voix. L'Eveſque eſtant
v nu, le Roy luy repreſenta ces hommes avec les let-
t s qu'ils avoient apportées. Il luy demanda ſi elles
e oient venuës de ſa part ? Il le nia, les hommes furent
i errogez de qui c'eſtoit qu'ils les avoient receuës. Ils
d ent que c'eſtoit du Diacre Frontonius. On queſtionna
l' veſque ſur le fait de ce Diacre, il répondit que c'e-
ſt t ſon ennemy capital, & qu'il n'y avoit pas lieu de
d ter que ce ne fuſſent là des preuves évidentes de ſa
m chanceté, ayant intenté pluſieurs fois des cauſes tres
i iſtes contre luy. On amena le Diacre ſans delay. Il
fu interrogé par le Roy, & confeſſa au ſujet de l'Eveſ-
q , *qu'il eſtoit vray qu'il avoit écrit cette lettre ; mais*
q c'eſtoit par le commandement qu'il luy en avoit fait.
L veſque s'écriant là deſſus, que ce mauvais homme
a it ſouvent cherché des inventions pour luy oſter l'E-
pi opat, le [3] Roy fut touché de compaſſion pour l'un

ve x Gouverneurs ou Lieutenants generaux, ou autres Officiers, pour con-
ter les peuples en leur devoir.

[2] *Charterius Eveſque de Perigueux.* C'eſt le 6. qui ſe trouve nommé en les Eveſques de Perigueux, lequel ſouſcrivit au 2. Concile de Maſcon, en 5.

[3] *Le Roy touché de compaſſion.* Et ce qui ſuit, marque à mon avis la plus bel action que ſçauroit faire un Roy Tres-Chrellien, où Chilperic ne fait

& pour l'autre, & recommanda cette affaire à Dieu sans les vouloir inquieter davantage; mais il conjur l'Evesque de traitter benignement son Diacre, & luy de manda pour soy mesme l'intercession de ses prieres ve Dieu. Et ainsi ce Prelat fut renvoyé en sa Ville avc honneur. Mais deux mois apres le Comte Nonnichi qui avoit divulgué ce scandale, mourut d'une grand perte de sang; & tous ses biens, parce qu'il mourut san enfans, furent pris par le Roy qui les distribua à diver ses personnes.

23. Enfin il naquit encores un fils à Chilperic apre la mort de plusieurs autres qu'il avoit eus auparavan Au sujet de quoy, il fit commandement qu'on ouvri toutes les prisons, & qu'on élargist les prisonniers, & fit une remise generale de tous les deniers qui luy estoie dubs par ceux qui n'avoient pas payé. Mais depuis l'en fant luy porta beaucoup de prejudice, & fit une grand trahison contre luy.

24. Au reste, de nouvelles guerres s'allumérent en core contre [1] l'Evesque Theodore. Car Gondebaul qui se disoit fils du Roy Clotaire, vint de Constantino ple à Marseille, de l'origine duquel ie veux bien di quelque chose succinctement. Celuy-cy estoit nay da les Gaules, & élevé avec grand soin, comme c'est la co tume des Roys de ces lieux-là. [2] Il porta les cheveu longs, qui luy pendoient par derriere, fut instruit da les Lettres, & fut presenté par sa mere au Roy Childe bert, à qui elle dit; *Voila vostre Neveu, puis qu'il est fi*

pas moins paroistre de prudence politique que de pieté. Car le plus grand cret d'un Prince offencé pour gagner les cœurs de tout le monde, & se fai en quelque sorte adorer, c'est de pardonner facilement les offences qui r gardent sa personne.

SVR LE XXIV. CHAP. 1 *L'Evesque Theodore* C'est à di celuy de Marseille, dont il a este parlé au chap. 11.

2 *Il porta les cheveux longs.* C'estoit anciennement une marque de Ro auté parmy les François, mais aujourd'huy tout le monde use indifferen ment de cette prérogative? & il n'est pas jusques aux tonsurez, qui ne lai sent croistre quelquefois leurs cheveux avec excez. Et plusieurs de nos Mo nes qui ne sont pas reformez, les portent aussi longs que sçauroient faire d Cadets du Regiment des Gardes.

Roy Clotaire; mais comme il est si odieux à son pere, il ne le veut pas voir, vous le recevrez, s'il vous plaist, ce qu'il est de vostre sang. Childebert n'ayant point ils, le receut donc, & le retint aupres de soy. Ce qui nt r'aporté à Clotaire, ce Prince envoya des Ambassurs à son frere, par lesquels il le prioit de luy en-er cét enfant. Childebert le luy envoya tout aussi-: Et dés que Clotaire le vid, il luy fit couper les che-x, voulant dire par là qu'il ne l'avoit point engen- Mais apres la mort du Roy Clotaire, il fut receu Roy Charibert. Toutefois Sigibert l'ayant attiré res de soy, luy fit encore couper les cheveux, & l'en-a en [3] la ville d'Agrippine, qu'on appelle aujour-iy Cologne. Celuy-cy s'estant échappé de ce lieu-c s'estant laissé croistre encore les cheveux, s'en alla Narses qui commandoit alors en l'Italie, où s'e-t marié, il eut deux enfans, & s'en alla à Constan-ple. De là (comme on en a fait le recit) apres plu-s années, ayant esté convié par un certain person-de venir dans les Gaules, il aborda Marseille, où [4] receu par l'Evesque Theodore, qui l'assista de che-t, & s'en alla trouver le Duc Mummol pour faire al-e avec luy. Mummol estoit en Avignon, com-ous l'avons déja dit. Et le Duc Gontran qui com-doit alors en ces quartiers-là, se saisit de l'Evesque odore, & le mit pour ce sujet là mesme en prison, ant sçavoir de luy, pourquoy il avoit receu un E-ger dans le païs, & s'il vouloit assujettir le Royaume rançois à la domination de l'Empire. Mais luy, à ce dit, fit voir pour sa défẽse, une Lettre souscripte de la de ceux qui avoiẽt plus d'authorité que Childebert,

3 *a Ville d'Agrippine.* Il ajoute en suite, *qu'on appelle Cologne.* Qui fut olonie des Vbiens, sur les rives du Rhin, où nâquit Agrippine mere de .

4 *Il fut receu par l'Evesque Theodore.* Le credit des Evesques dans leur toit si grand, qu'il ne faut pas s'étonner si les Rois s'estoient attribuez rité toute entiere, de les instaler dans leurs sieges, afin qu'ils fussent t plus acquis à leur service, qu'ils leur en estoient obligez.

disant: *Ie n'ay rien fait de moy-mesme, & ie n'ay su[...] que les ordres qui m'ont esté donnez de nos Maistres [...] de nos Anciens.* Le Prestre du Seigneur estoit d[...] gardé dans une petite cellule, sans qu'il luy fust per[...] d'approcher seulement de l'Eglise. Mais une cert[...] nuict, comme il estoit attentif à la priere, sa cellule [...] remplie d'une si grande splendeur, que le Comte qu[...] gardoit en fut saisi de grande frayeur. Et l'on vid pa[...] stre sur luy un Globe de lumiere l'espace de deux h[...] res entieres. Le lendemain, le Comte en fit le réc[...] tous ceux qui se trouvérent aupres de luy. Il fut m[...] en suite au Roy Gontram avec [5] l'Evesque Epiph[...] qui fuyant alors la persécution des Lombards, s'e[...] arresté à Marseille, parce qu'il estoit complice du n[...] me fait. Ayant donc esté l'un & l'autre examinez [...] le Roy, ils ne furent trouvez coupables d'aucun cri[...] Le Roy neantmoins ordonna qu'ils fussent tenus se[...] ment en prison, où l'Evesque Epiphane mourut, a[...] avoir souffert plusieurs tourments. Pour Gondebau[...] se retira dans une Isle de la Mer, attendant quel su[...] pourroit avoir cette affaire. Cependant le Duc G[...] thran partagea les biens de Gondebaud, avec le Lie[...] nant General qui commandoit les Armées du Roy G[...] tram; & emporta, dit-on, avec soy à Clermont, [...] somme prodigieuse d'or & d'argent, avec le reste de[...] tes ses grandes richesses.

25. En la huitiéme année du Roy Childebert, le [...] de devant les Calendes de Février, qui estoit un Dim[...] che, comme la cloche eut sonné à Tours pour M[...] nes, & que le peuple se fut levé pour aller à l'Eglise, [...] grosse boule de feu tomba du Ciel avec de la pluye [...] courut un grand espace au milieu de l'air, faisant u[...] grande clarté, qu'on y eust discerné toutes choses c[...] me en plein jour: puis estant remontée dans le nuage [...] couvroit le Ciel, elle fut suivie d'une nuict obsc[...]

5 *L'Evesque Epiphane.* C'estoit quelque Evesque d'Italie, dont [...] est ignoré.

Eaux crurent extraordinairement, & la Seine & la
ne firent une si grande inondation autour de Paris,
ntre la Ville & [1] l'Eglise de S. Laurent, les débor-
ns de l'une & de l'autre se joignirent ensemble.

Le Duc Gontran estant de retour à Clermont
tout le butin & toutes les richesses que nous avons
quées cy-devant, s'en alla vers le Roy Childebert.
, comme il revenoit de là, avec sa femme & ses en-
, il fut arresté par le Roy Gontram, qui luy dit;
*à vostre sollicitation, & par vos bon avis, que Gon-
ud est entré dans la Gaule: & pour cela mesme, vous
il y a quelques années à Constantinople. Ce n'est
moy*, luy répondit le Duc, *ie n'ay point commis
faute là. C'est Mummol vostre Capitaine General,
a si bien receu en Avignon, où il le retient encore
s de soy. Mais trouvez bon que ie vous l'ameine
nt vous; ie suis asseuré que vous me purgerez vous-
es du crime que vous m'imputez.* Le Roy luy dit:
*vous laisseray pourtant point aller, sans vous punir
action si lâche & si perfide.* Le Duc se voyant me-
par là d'une mort honteuse & prochaine, *Voila
ils*, dit-il au Roy, *recevez-le de grace, & pre-
e pour ostage de la parole que ie donne au Roy mon
eur. Si ie ne luy ameine point Mummol, ie consens
non fils perisse.* Le Roy luy donna congé, & re-
on fils. Cependant le Duc assembla force gens de
ergne, & du païs de Velay, pour aller à main
en Avignon. Mais, par les ruses de Mummol, de
ants batteaux furent tenus tout prests sur le Rhô-
i bien que le Duc & ses gents s'y estant embar-
à la bonne foy pour descendre; dés qu'ils furent
lieu du fleuve, les méchants batteaux venant à se

LE XXV. CHAP. 1 *L'Eglise de S. Laurent.* C'est une
e de Paris dans le faux-bourg de S. Martin, proche l'Hospital de S.
Si bien que l'inondation de la Seine & de la Marne dont il est icy
oya tout l'espace où est maintenant le faux-bourg, avec une partie de
vers S. Nicolas des Champs, qui n'estoit pas alors dans la Ville. C'est
y on l'appelle encore S. Nicolas des Champs.

remplir d'eau, coulérent à fonds. Et de ceux qui se tro vérent dans le péril, il y en eut qui se sauvérent à la r ge, d'autres se servant du débris des vaisseaux éssa rent de gagner la rive : mais plusieurs qui eurent mo d'addresse perirent dans la riuiere. Le Duc arriva nea moins comme il put en Avignon. Et [1] quand il y entré, Mummol s'apperceut qu'il y avoit un petit co de la Ville qui n'estoit point deffendu de l'eau du Rh ne : mais en ayant tiré une partie par le moyen d'un c nal, afin que toute la place en fust entourée ; il y creuser encore tout autour d'espace en espace des fos fort profondes, lesquelles il remplit de l'eau qu'il fit p ser par dessus, pour joüer un stratagesme. Là le D estant survenu, Mummol s'écria du haut de la mur le. *Si la confiance est toute entiere*, dit-il, *qu'il vien d'un costé, & je seray de l'autre, la riviere entre-de* Se trouvant donc en ce lieu-là pour conferer ensemb le Duc qui estoit à l'opposite (car un bras de la rivi estoit entre-deux ; *S'il m'estoit permis*, dit-il, *je pa rois volontiers de vostre costé, ayant quelque chose d'i portance à vous dire en secret. Venez*, luy répondit Mu mol, *& ne craignez rien.* Le Duc se mit donc à pa avec l'un de ses amis, mais cét amy qui estoit ar d'une cuirasse fort pesante, s'estant engagé le premier passage, n'eut pas plutost mis le pied sur la fosse couv te, & remplie par dessous de l'eau du fleuve, qu'il perdit, & ne parut jamais depuis. Pour le Duc s'est aussi precipité dans la mesme eau, comme il n'estoit armé si pesamment que son amy, il fut porté par la rap té de l'eau, où l'un de ses gens luy tendit une halleba

SVR LE XXVI. CHAP. 1 *Quand il y fut entré.* Et c suit, fait une description assez exacte de la ruse de Mummol ; mais il s'y contre neantmoins des circonstances assez difficiles à concevoir : Et sçay pas, comme on doit s'imaginer, le labeur que fit Mummol en gnon, quand il sçeut que le Duc Gontchram y estoit entré, ny de quelle les fosses qu'il avoit faites le pouvoient tromper. Il faut croire que le s'y engagea avec son amy, duquel il est parlé en ce lieu, l'un & l'autre e à cheval, croyant passer facilement à gué un bras de la Riviere, dont l'ea roissoit fort basse.

il empoigna, & l'attira sur le bord. D'où s'estant dit ce injures l'un à l'autre, ils se retirerent chacun de r costé. Cependant comme le Duc tenoit le siege de- it Avignon avec l'armée du Roy Gontram, on en ına l'avis au Roy Childebert, qui se mit en colere ce qu'une telle entreprise se faisoit sans ses ordres, & əescha soudain Gondolphe pour y aller, lequel fit le- le siege, & amena Mummol en Auvergne, d'où il ourna peu de jours apres en Avignon.

.7. Le Roy Chilperic s'en alla le jour de devant ques à Paris: & pour s'exempter de la malediction, estoit portée dans l'accord qui se fit entre luy & frere, que nul d'eux n'entreroit dans Paris sans la onté de l'autre, il entra dans la Ville, [1] faisant por- devant soy les Reliques de plusieurs Saints, & il y ebra en grande joye le jour de la feste de Pasques. Il t aussi baptiser son fils que [2] Ragnemode Evesque Paris tint sur les fons, & voulut qu'il fust appellé [3] eodoric.

8. Marc [1] le Referendaire, dont nous avons fait devant mention, apres qu'il eut amassé beaucoup de ors par des voyes iniques, se sentit en un instant frap- l'une douleur de costé: Et pour faire penitence de ses hez, il se fit couper les cheveux, puis estant mort [2] biens furent confisquez: car il en avoit amassé avec

R LE XXVII. CHAP. 1 *Faisant porter devant soy toutes les ues de plusieurs Saints.* Ce qui n'aidoit pas peu à orner la pompe d'une e magnifique, à cause des Chasses précieuses qui les contenoient, les- es estoient portées en grande Ceremonie. D'où il est aisé de voir que cet- tume dans l'Eglise d'honorer les Reliques des Saints, est d'une haute uité.

Ragnemode Evesque de Paris. Il a déja esté parlé de luy sur le 14. chap. livre: & il en sera encore parlé au 16. chap. du 7. livre, & au 6. chap. du re.

Theodoric. Qu'on a dit par corruption *Thierri.* Ce nom portant la ne signification que Theodore, ou Theodose. C'est à dire, *donné de* , ou *Dieu-donné.*

R LE XXVIII. CHAP. 1 *Marc le Referendaire.* C'est à dire ancelier, car il avoit cette qualité là sous le Roy Chilperic, dont il a esté au 29. chap. du 5. livre.

Ses biens furent confisquez. C'est la moindre punition qui se puisse faire la mort, aux personnes de la qualité de ce Referendaire, qui préferent

excez, eſtant comblé d'or, d'argent, & de meubles p
cieux, dont il ne remporta rien avec ſoy que du dé
ment pour ſon ame.

29. Les Ambaſſadeurs qui retournerent d'Eſpag
n'en raporterent rien de bien aſſeuré, parce que L
vigilde eſtoit dans ſon armée pour faire la guerre à
fils aiſné. Or dans le Monaſtere de [1] ſainte Radeg
de, il y avoit une fille appellée Diſciole, niéce de [2]
Salvie Eveſque d'Alby, laquelle mourut de la ſ
que je vay dire? Quand elle tomba malade, les au
ſœurs demeurerent aſſiduës auprés d'elle pour la ſer
Mais quand le jour fut venu que ſon ame devoit qui
ſon corps, elle dit à ſes ſœurs environ les neuf heur
Je me ſens beaucoup ſoulagée, & il me ſemble que je n
plus de ſujet de me plaindre, ny de rien exiger de
ſoins, il n'eſt plus neceſſaire de vous donner tant de p
nes autour de moy; mais retirez-vous tant ſoit peu
que je repoſe. Ses ſœurs ſe retirerent pour quelques m
ments de ſa cellule. Puis elles retournerent incontin
apres. Enfin ſe tenant debout autour d'elle, elles att
doient qu'elle leur diſt quelque choſe: mais la bonne
le étendant ſes mains pour demander la benediction
ne ſçay qui; *Beniſſez-moy*, dit-elle, *ſerviteur du gr*
Dieu: car c'eſt déja pour la troiſiéme fois, que vous a

leurs intereſts à la Iuſtice, ou de qui l'avarice ne ſe peut jamais aſſouvir,
qu'ils ne joüiſſent preſque point de leurs tréſors amaſſez. De pluſieurs
quels on peut dire avec verité, qu'ils ſont indigents au milieu de leur a
dance, dont nous avons vû depuis peu dans Paris des exemples terrible.

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Sainte Radegonde*. Il eſt fait
tion de cette Sainte Reine de France dans le Martyrologe Romain, au 13.
d'Aouſt, en cette ſorte. *A Poictiers ſainte Radegonde Reine, dont la v*
toute éclatante de Miracles & de Vertus. Le Venerable Bede en parle:
Et le Poëte Venantius Fortunatus a écrit dans un ſeul livre les belles a
de cette ſainte Dame. Et dans un autre livre, une Religieuſe appellée Ba
mine, en a fait autant. S. Gregoire qui la mit au tombeau, l'a celebrée au
divers endroits de ſon Hiſtoire, & dans ce chapitre; & a parlé d
Miracles dans ſon livre de la gloire des Confeſſeurs, au chap. 106. Sigib
marque dans ſa Chronique, ſous l'année 557.

2 *S. Salvius Eveſque d'Alby*. Il eſt auſſi marqué dans le Martyr
Romain au 10. jour de Septembre: & noſtre Autheur a parlé de luy au
50. de ſon 5. livre, & au 1. chap. de ſon 7. livre. Il mourut en la 576. a
de noſtre ſalut.

ourd'huy pris beaucoup de peine pour moy. Et pour-y, ô saint de Dieu, avez-vous souffert tant d'inju- pour une femmelette infirme? Et comme ses sœurs luy iandoient à qui elle addressoit ces paroles, elle n'en pas un seul mot: Mais apres quelque intervale, elle ssa une grande voix avec un ris qui la prit, & rendit il l'esprit. Cependant un certain Energumene, qui it venu se purifier en ce lieu là pour la gloire de la oix, ayant empoigné ses cheveux se jetta rudement erre, comme s'il eust voulu se casser la teste, disant; *malheur, ha malheur, malheur pour nous, de ce nous avons souffert une si grande perte. Qu'il nous esté pour le moins permis de nous enquerir pourquoy ne de cette Religieuse a esté ostée de nostre puissance.* C mme ceux qui estoient presents se furent enquis du de ces paroles, l'Energumene répondit; *L'Ange ichel a receu l'ame de cette fille, & la portée au Ciel, nostre Prince que vous autres appellez le Diable n'y oint eu de part.* Puis son corps ayant esté lavé, parut ement d'une blancheur de neige, que l'Abbesse ne trouver un linceul dans son coffre pour l'ensevelir, la pust égaler en blancheur, elle fut neantmoins re- uë de linges blancs, & receut l'honneur de la sepul- . Vne autre Religieuse du mesme Monastere, eut vision qu'elle dit à ses Sœurs. S'estant imaginée elle faisoit quelque chemin, & souhaitoit d'arriver e certaine fontaine d'eau vive; mais que ne sçachant bien la route qu'elle devoit tenir, elle rencontra lqu'un qui luy dit; *Si vous desirez aller à la fon- e vive, je marcheray devant vous pour vous l'ensei- r.* Luy ayant rendu graces de sa civilité, elle eut de oye de le suivre. Mais enfin apres avoir marché lque temps, ils arriverent à une grande fontaine, t les eaux estoient resplandissantes comme de l'or, & herbes qui estoient autour, reluisoient comme des rreries avec des couleurs diverses. Et là, le person- e qu'elle avoit vû, luy dit; *Voilà cette fontaine*

vive que vous cherchiez avec tant d'empressement, souvissez-vous maintenant au courant de ses eaux, qu'elles deviennent en vous fontaine d'eau vive, rej lissantes à la vie eternelle. Comme elle beuvoit ces eaux, l'Abbesse venoit d'un autre costé, qui la vestit d'une veste Royale; laquelle enrichie d'or & pierreries, éclattoit de tant de lumiere, qu'à pein pouvoit-elle regarder, lors que l'Abbesse luy dit, *M fille, vostre Espoux vous envoye ce present.* Quan Religieuse eut vû une chose si merveilleuse, elle en le cœur saisi: & apres quelques jours elle pria l'Abb se, qu'elle eust la bonté de luy preparer une cellule d laquelle elle pust demeurer enfermée. Et quand ce cellule eut esté achevée en peu de temps. *Voilà*, luy elle, *la cellule que vous demandez, que desirez-v davantage?* La Religieuse luy demanda la permiss d'y estre renfermée. Ce que luy ayant esté accordé, t tes les Vierges assemblées avec une sainte joye, & lampes allumées en leurs mains, sainte Radegonde la nant par la main, la mena jusques au lieu qui luy est destiné. Et ainsi ayant pris congé de toute la compag apres avoir baisé ses compagnes les unes apres les autr
[3] elle fut renfermée dans la cellule, dont la porte ay esté murée, elle y passa saintement ses jours en prie & en lectures *de Livres Saints.*

30. Cette année passa de ce siecle en l'autre [1] l'E pereur Tibere, laissant à tous les peuples un gr deüil de sa mort: car c'estoit un Prince d'une bo

3 *Elle fut r'enfermée dans la Cellule.* Cette sorte de retraitte du mo pour achever sa vie dans une perpetuelle solitude, n'est plus maintenan usage. Et, des saintes Religieuses qui font profession d'une vie austere, se rendre agreable à leur celeste Espoux; il n'y en a guéres aujourd'huy en approchent davantage que celles d'un Monastere illustre dans le Dio de Paris, dont le silence, la modestie, l'obeyssance raisonnable, & la p té, sont en exemple & en admiration à toute l'Eglise.

SUR LE XXX. CHAP. 1 *L'Empereur Tibere* Il estoit de Th & commença de regner seul en 528 Il regna 3. ans & dix mois depu mort de Iustin, & mourut de maladie le 14. jour d'Aoust de l'année ayant donné sa fille Coustantine pour femme à Maurice qui fut son succes & qui avoit pris naissance dans la Capadoce.

mpareille, prompt à faire des aumosnes, juste dans jugements, & parfaitement judicieux, ne méprisant i que ce soit, mais embrassant & cherissant tout le nde par une bonne volonté, comme il estoit aimé de ite la terre. Enfin quand il se vid malade, sans espe-ice de relever de sa maladie, il appella l'Imperatrice hie pour luy dire; *Ie sens bien que la fin de ma vie roche. Ie feray maintenant le choix par vostre con-, si vous le trouvez bon, de celuy qui doit gouver- la Republique apres moy.* L'Imperatrice jetta les x sur un certain Maurice, disant; *Cét homme là est brave, il a beaucoup de cœur & de prudence, & s n'ignorez pas qu'il n'ait combattu plusieurs fois re les ennemis de l'Estat, desquels il a toûjours esté orieux*: Car elle disoit cela dans le dessein que si Ti-: venoit à mourir, elle épouseroit Maurice. Mais ere ayant connu l'intention de l'Imperatrice tou-it l'élection de Maurice, il voulut que sa fille fust e des ornements de l'Empire: & ayant fait appeller irice, il luy dit; *Vous estes élû à l'Empire du con-ment de l'Imperatrice Sophie: & afin que vous y afermy davantage, je vous donneray ma fille pour e.* Puis ayant fait venir la Princesse, il la luy don-& luy dit; *Que mon Empire vous soit donné avec fille, que vous recevrez de ma main, en vous sou-nt toûjours d'aimer l'équité, & de vous plaire à e la Iustice à tout le monde.* Maurice épousa la cesse, il la mena en sa maison: & quand la solem-les nopces eut esté célebrée, Tibere mourut. En Maurice orné du Diadême & du manteau de pour-'en alla au Cirque: & apres les acclamations de ge en son honneur, & que les largesses eurent esté au peuple, il fut confirmé sur le trosne de l'Empire.

Enfin le Roy Chilperic, receut les Ambassa-qui luy furent envoyez de Childebert son neveu, e lesquels le premier fut · [1] Gilles Evesque de

E XXXI. CHAP. 1 *Giles Evesque de Reims.* On n'appel-

Reims, lesquels ayant esté admis auprés du Roy, qua[nd] le congé de parler leur eut esté donné, parlerent en c[et]te sorte. *Vostre neveu, nostre souverain Seigneur, v[ous] demande que cette mesme paix que vous avez faite a[vec] luy soit conservée inviolable: mais de la pouvoir es[pe]rer avec vostre frere, c'est presque une chose impossib[le], parce que depuis la mort de son pere, il luy a osté la p[ar]tie de Marseille qui luy appartenoit, & retient les [fu]gitifs de son Royaume, s'opiniastrant à ne les luy v[ou]loir point renvoyer. Childebert vostre neveu veut a[vec] leur conserver la bonne intelligence qui a esté jusq[ues] icy entre vous.* Sur cela il répondit; *Mon frere est c[ou]pable en beaucoup de choses. Car* [2] *si mon fils Chi[lde]bert s'informe soigneusement de tout ce qui s'est passé [il] connoistra évidemment que c'est par sa connivence [que] son pere a esté tué.* Comme il disoit ces choses, G[illes] Evesque de Reims luy répliqua. *Si vous demeurez [unis] avec vostre neveu, & que luy se conserve en bonne [in]telligence avec vous, quand vous aurez mis ensem[ble] une armée sur pied, vous en tirerez raison beaucoup [plus] promptement.* Ils confirmerent leur traité par serm[ent,] se donnerent reciproquement des ostages, & les [Am]bassadeurs se retirerent. Chilperic se confiant donc [aux] promesses qui luy furent faites, ayant levé une ar[mée] dans ses Estats, vint à Paris avec ses troupes, où [il se]journa quelque temps au grand préjudice des Hab[itans] du plat pays. Cependant le Duc Berulphe accomp[agné] des Tourangeaux, des Poictevins, des Angevins [&] des Nantois, vint jusques sur les limites du B[erry]. D'autre costé Didier & Bladaste, vinrent aussi [avec] toutes les troupes de la Province qui leur estoit [...]

[...]loit point encore alors *Archevesques*, les Prelats des Eglises Metro[polit]aines comme on a fait depuis, & il ne se lit point icy ny ailleurs, que [le suc]cesseur de S. Remy ait sacré aucun Roy de la race de Clovis.

2 *Si mon fils Childebert.* Chilperic appelle *son fils* Childebert [son ne]veu, soit qu'il veüille insinuër par là qu'il luy voulust tenir lieu de p[ere, ou] qu'il fust son filieul, l'ayant tenu sur les Fons, ou que ce fust une [marque] d'amitié.

ise, & assiegerent Bourges, faisant un grand dégast
r tous les lieux où ils s'épandoient. Quant à Chilpe-
:, il fit passer son armée au travers de Paris, & y passa
y-mesme pour venir gagner [3] le Chasteau de Me-
n, mettant le feu par tout, & desolant toute la route
il passoit. Et quoy que l'armée de son Neveu ne le
t pas venu joindre, si est-ce que ses Ducs & ses Am-
sadeurs estoient avec luy, & leur envoya dire qu'ils
rassent dans Bourges: *Et quand vous serez prés de*
Ville, leur dit-il, *exigez des Habitans en vostre nom*
serment de fidelité. Ceux de Bourges s'avancerent
s le Chasteau de Mehun avec quinze mille comba-
s, & là, ils donnerent hardiment dans les troupes de
lier. La journée fut sanglante, & il y eut de part &
itre plus de sept mille hommes défaits. Les Capitai-
avec le reste du peuple se retirerent dans la Ville,
ant & desolant tout le plat pays. Et certes le ravage
t tel, qu'il n'y a point de memoire d'homme qui en
oüy parler d'un plus grand, en sorte qu'il n'y de-
ira ny maison, ny vigne, ny arbres quelconques;
s tout fut renversé & abbatu par le pied, sans épar-
: mesmes les Eglises, dont l'on enleva tous les meu-
sacrez, & n'éviterent point la fureur des flâmes.
endant le Roy Gontram vint avec son armée con-
on frere, mettant toute son esperance au jugement
Dieu. Vn jour sur le soir il fit marcher ses troupes
re celles de son frere, desquelles il tailla en pieces
bonne partie. Et le lendemain de fort bon matin,
mbassadeurs s'estant trouvez ensemble, traiterent
paix, & se promirent les uns aux autres, que tous
restres & les Anciens du peuple jugeroient si quel-
n avoit passé les bornes, & que si cela se trouvoit,
rty qui auroit excedé cederoit son usurpation à l'au-
Et ainsi chacun se retira en son pays.
Toutefois Chilperic ne pouvant empescher son armée

[3] *Chasteau de Mehun*. C'est à dire Mehun sur Yevre, à quatre lieuës
urges, qu'il appelle *Mecledonense Castrum*, ou *Medolonense*, selon quel-
editions.

de picorer en marchant, il tua de l'épée [4] le Com
de Roüen : & retourna ainsi à Paris, laissant tout le bu
tin qu'il avoit pris, & donnant liberté à tous les priso
niers. Quant à ceux qui assiegeoient Bourges, ayant re
ceu commandement de se retirer chacun chez eux, i
emporterent tant de butin, qu'on crut que le pays d'o
ils sortoient en seroit entierement depeuplé d'homm
& de bestail. Au reste l'armée de Didier & de Bladast
ayant pris sa route par la Touraine, y fit tant de d
gast par les embrazemens, le pillage, & les meurtre
qu'on n'a pas accoutumé d'en faire davantage contre l
plus mortels Ennemis. Car ils emmenerent des priso
niers, à plusieurs desquels ils donnerent congé apres l
avoir dépoüillez. Ce ravage fut suivy d'une si furieu
maladie sur le bestail, qu'à peine y en demeura-t-il
reste : & c'estoit une chose étrange d'y trouver une v
che, ou quelque miserable cheval. Mais tandis que c
choses se passoient, le Roy Childebert demeuroit
repos avec son armée. Toutefois une certaine nuict, l'a
mée s'estant émuë, le menu peuple émut aussi un gra
murmure contre Giles Evesque de Reims, & cont
les Capitaines qui commandoient l'armée du Roy,
s'écria tant qu'il pût; *Qu'on éloigne de la presence*
Roy ceux qui vendent son Royaume, ils assujettissent
Villes à la domination des autres, & soumettent son p
ple à la domination d'un Estranger. Comme ils faisoi
de telles clameurs, le matin estant venu, ils prirent
armes, & coururent à la tente du Roy pour se saisir
la personne de l'Evesque, & des Anciens qui estoient
pour les opprimer, les assommer de coups, & les met
en pieces. L'Evesque s'estant bien-tost apperceu de
tumulte, se sauva comme il put à la fuite, il monta à c
val, & se retira bien viste à sa Ville. Le Peuple éleva
grandes clameurs, [5] & jetta des pierres apres luy, s

4 *Le Comte de Roüen.* Le Gouverneur de la Ville de Roüen.
5 *Le peuple jetta des pierres apres luy.* Apres Giles Evesque de Reim
avoit esté cause de la guerre par ses mauvais conseils. Les Evesques q

s'épargner les injures. Il luy vint bien à propos que
c ıx-cy n'avoient point de chevaux prés pour luy ser-
i : les talons. Mais il eſt vray auſſi qu'il ſe ſauva tout
ſ ıl, car les chevaux de ceux de ſa ſuite eſtant fort fati-
g ez, ne ſe trouverent point en eſtat de l'accompagner :
a ſſi ſa frayeur fut-elle ſi grande, qu'une de ſes bottines
s ſtant détachée de l'une de ſes jambes, il n'eut pas ſeu-
l ıent le loiſir de la ramaſſer. Et ainſi ſe rendant encore
h ıreuſement aux portes de ſa Ville, il s'y renferma
t n promptement.

32. Peu de mois auparavant Leudaſte eſtoit venu à
T urs par les ordres du Roy pour y prendre une fem-
n , & y établir ſa demeure. Là, il nous apporta une
l ttre ſouſcrite de la main de quelques Eveſques, afin
q : nous le receuſſions à la communion. Mais d'autant
q : nous ne viſmes point de lettres de la Reine, au ſu-
j de laquelle il avoit eſté excommunié, [1] je diferay
d e recevoir. *Car la Reine m'aura fait l'honneur de
m crire*, dis-je alors, *& ſi cela eſt, je le recevray tout
a ſi-toſt*. Cependant je luy écrivis, & je luy envoyay
n lettre exprés, à laquelle elle me fit cette réponſe.
*M'eſtant trouvée preſſée de force perſonnes que je n'ay
p refuſer, je n'ay pû faire autrement que de luy per-
m tre de s'en aller ; mais je vous prie à cette heure, &
je ſouhaite de tout mon cœur, que vous ne le trouviez
p digne qu'il reçoive voſtre paix, n'y qu'il participe à
v re Communion, juſques à ce que j'aye conſideré plus
m rement de quelle ſorte je m'y dois comporter.* Ce-
pe dant comme je reliſois cette lettre, j'eus grand peur
qu on ne le vint tuer : & pour ne rien diſſimuler en cette
af re, ayant fait venir ſon beau-pere, je voulus bien
lu en faire part, le conjurant de ſe tenir ſur ſes gardes,

me nt de choſes ſemblables, au lieu de ſuivre les Regles de leur Profeſſion,
ſer nt dignes d'un pareil traitement.

SUR LE XXXII. CHAP. 1 *Je differay de le recevoir.* De
luy onner l'abſolution pour le recevoir à la Communion des fideles, parce-
que Leudaſte dont il eſt icy parlé, eſtoit excommunié, pour avoir offencé la
Reine Fredegonde femme de Chilperic.

attendant que les ressentiments seroient adoucis. Ma cét homme prenant malignement les choses que je lu disois avec simplicité dans la seule vuë de Dieu, par qu'il estoit encore plein d'inimitié contre moy, ne vo lut rien faire de ce que je luy ordonnois. Le prover neantmoins que j'ay oüy dire à un bon vieillard fut a compli.

[2] *Donne toûjours à l'Ennemy*
Bon conseil comme à l'Amy.
Parce que si l'Amy le prise,
Le fol Ennemy le méprise.

Ayant donc méprisé ce conseil, il s'en alla trouver Roy qui estoit alors dans le camp de Mehun avec so armée, & conjura le peuple que par son intercession, pust avoir l'honneur de parler au Roy, & de se jetter ses pieds. Le Roy accorda au peuple l'effet de sa prier & permit à Leudaste de le voir. Il se jetta donc aux pie du Roy, & luy demanda pardon. *Prenez garde à vo Leudaste*, luy dit le Roy, *& donnez vous un peu de p tience jusques à ce que j'aye veu la Reine, & que je sç che d'elle comme vous pourrez rentrer en ses bonnes gr ces, parce que vous l'avez grandement offencée.* Ma Leudaste, comme il estoit imprudent & leger, se fiant cela mesme qu'il avoit eu l'honneur d'estre admis en presence du Roy, & de luy faire la reverence; Le Ro estant party pour Paris, & s'y estant rendu un jour Dimanche, Leudaste qui avoit suivy la Cour, se vi jetter dans l'Eglise aux pieds de la Reyne, & luy d manda pardon; mais la Reine se dépitant en elle-me me, & ne pouvant souffrir une vuë si odieuse, que lu estoit celle de Leudaste, le rejetta de sa presence, & d

2 *Donne toûjours à l'Ennemy.* I'ay rendu ce Proverbe en nostre lang de l'air que les Proverbes y doivent estre mis: c'est en petits vers avec rimes faciles. Celuy cy n'est pas des moindres qui se puissent considerer d' tre les Anciens, pour l'instruction de ceux qui veulent bien vivre. Les pa les du Texte sont celles cy.

Amico inimicóque bonum semper prabe consilium,
Quia amicus accipit, inimicus spernit.

pleurant; *Parce que je n'ay point d'enfans qui me ngent de l'offence qu'on ma faite, je la remets toute enre à vostre Iustice, ô mon Seigneur Iesus:* Et puis se tant aux pieds du Roy, elle ajoûta. *Ie suis bien malureuse de voir mon Ennemy devant moy, & de n'avoir int de pouvoir sur luy.* Alors ayant esté chassé du lieu int, on célebra la solennité des Messes. Et quand le oy & la Reine furent sortis de l'Eglise, Leudaste les vit jusques à la place, sans penser à ce qui luy devoit river: Et regardant de tous costez les maisons des archands, & considerant [3] toutes leurs belles marandises, il soupese l'argent, & regarde avec admiran cent choses diverses qui plaisent aux yeux, disant, chepteray ces choses là, & celles-cy encore, parce e j'ay Dieu mercy de l'or & de l'argent. Comme il ntretenoit de la sorte, des [4] gens de la Reine se vouent saisir de luy; mais il mit l'épée à la main, & sit qu'il en eust blessé l'un d'eux, tous les autres s'alnérent de colere, & avec des épées & des rondaches 'ils prirent, ils se jetterent sur luy. Et quelqu'un luy chargea un si grand coup sur la teste, qu'il luy en abit une partie avec les cheveux & la peau: ce qui ne npescha pas pourtant de fuïr. Il voulut se sauver [5] costé du pont de la Ville, où comme il couroit de

Toutes les belles Marchandises. Et le reste, fait bien voir que deslors s'estoit une Ville opulente, & remplie de riches Marchands qui tenoient boutiques ouvertes sur les ruës, comme nous les voyons aujourd'huy.

Vn des gens de la Reine. Des Archers ou des Soldats de ses gardes, ou Valets de pied, qui voulurent se saisir de Leudaste: mais il se défendit ord contre eux l'espée à la main; en quoy il fit bien paroistre qu'il estoit ant. Mais il y a sujet de s'étonner, qu'estant fort riche & de grande auité dans la Cour, il fust seul à pied dans les ruës.

Du costé du Pont de la Ville. Car il est croyable qu'il n'y en avoit alors n seul à Paris, encore estoit-il de bois, comme il paroist assez dans la ription qui s'en fait en suite. Cela n'empesche pas pourtant que la Ville ust alors plus considerable que les autres Villes du Royaume, comme il est de le juger, de l'étonnement de Leudaste. Et quand le Pont de bois du- il est icy parlé, auroit esté au mesme lieu où est à présent le petit Pont, où ont Nostre-Dame, ce n'est pas à dire pour cela que la sainte Eglise d'où t sorty Leudaste, fust au mesme lieu où est à présent l'Eglise de Nostre- ie. Il y avoit alors plusieurs Eglises dans Paris, & le surnom de *Sainte* ne que pas plus l'Eglise Cathédrale qu'une autre Eglise. Ioint qu'il n'y a

toute sa force, son pied ayant glissé entre deux ais de pont, il se cassa la jambe & on le prit, on luy lia l mains derriere le dos, & fut mis en prison. Le Roy vo lut le faire penser, afin qu'estant guéry de ses blesseur on luy pust faire souffrir un long tourment. Il fut me à un Village du Domaine du Roy; mais là ses play estant venuës à se corrompre, & sa vie se trouvant r duite à l'extremité, il fut jetté à la renverse par le co mandement de la Reine, on luy mit un levier sur le ch gnon du col, & d'un autre on luy serra le gozier, & nit ainsi ses jours, estant justement puny de la perfid qu'il avoit exercée toute sa vie.

33. En la 9. [1] année du regne de Childebert, Roy Gontram rendit à son neveu la partie de Marsei le, qui luy appartenoit. Les Ambassadeurs du Prin Chilperic à leur retour d'Espagne, raconterent que [2] Province Carpitaine dans la Taragonese, avoit es tellement ravagée par les Sauterelles, qu'il n'y est resté ny fruits, ny feüilles aux arbres & aux vignes, que rien ne parut de vert sur la terre. Ils disoient au que les inimitiez augmenterent grandement entre Le vigilde & son fils, & que la peste faisoit un étrange d gast dans son pays. Mais elle fut encore bien plus cru le autour de Narbonne, & encore plus la troisiéme a

point de necessité de croire, par la contexture du discours, que le jour Leudaste fut rencontré sur le Pont de bois par les Valets de pied de la Rei fust le mesme qu'on le fit sortir de l'Eglise où estoient le Roy & la Reine que c'estoit un Dimanche, & qu'il paroist icy qu'il s'estoit arresté à voir Marchandises curieuses dans les boutiques, lesquelles ne s'étalent pas les manches: & puis les Roys qui demeuroient alors aupres de sainte Genev ve, où estoit l'Eglise de S. Pierre, ne viennent pas d'ordinaire de si loin à Messe, soit que la Cathédrale fust dans l'Isle où elle est à présent, soit qu' fust à S. Marceau, selon la pensée de quelques sçavants Hommes de no temps.

SUR LE XXXIII. CHAP. 1 *En la 9. année du Roy Chil bert*. C'est en la 585. de nostre Salut.

2 *La Province Carpitaine*. Ptolemée en fait mention, aussi bien que S bon, dans la partie de l'Espagne, que nous appellons Taraconese. Mais Vi neufve & Moralis tiennent que c'est proprement le Royaume de Tolede Stephanus l'établit le long de l'Hebre, & par consequent assez proche de raconne. C'est pourquoy nous avons ajoûté au Texte, *dans la Taraconese*, est une partie plus connuë que la Province Carpitaine.

e, à cause du séjour qu'elle y avoit fait. Si bien que peuples qui avoient pris la fuite pour s'en garentir ant de retour, en furent encore furieusement attaquez, nt plusieurs moururent. Mais sur tout la ville d'Alby fut grandement travaillée. En ce temps-là mesme, vid du costé de la Ville beaucoup de rayons qui reluisent d'une grande clarté, lesquels venant à se reünir, separoient derechef, & enfin s'évanoüirent. Mais le el vers le Septentrion parut si resplendissant, qu'on t dit que le jour se levoit de ce costé là.

4. Des Ambassadeurs vinrent encore de l'Espage, qui apporterent des presents pour obtenir du Roy Chilperic, qu'il eust agreable de donner sa fille en mariage au [1] fils du Roy Leuvigilde selon le traitté qui avoit esté fait auparavant. Enfin le Roy y donna son consentement, & toutes les choses ayant esté resoluës pour cela, l'Ambassadeur s'en retourna. Mais le Roy Chilperic estant party de Paris pour aller à Soissons, il survint un nouveau sujet de deüil : car son fils qu'il avoit fait baptiser l'année d'auparavant, mourut d'une dysenterie qui le surprit. Dont cette splendeur qui tomba d'une nuée l'année précedente, de laquelle nous avons cy-devant parlé, avoit esté un funeste presage. Ce qui obligea la Cour de retourner en grand deüil à Paris, où l'on ensevelit l'Enfant Royal, & l'on envoya apres l'Ambassadeur afin qu'il retournast : car le Roy vouloit prolonger ce qui avoit esté accordé à cause du deüil qui estoit en sa maison, durant lequel il n'estoit pas bien seant de célebrer des nopces. Car il vouloit envoyer en Espagne une autre fille qu'il avoit euë d'Audovere au lieu de la premiere, laquelle il avoit mise dans le Monastere de Poictiers. Mais celle-cy n'y voulut jamais consentir, principalement à cause de la resi-

SUR LE XXXIV. CHAP. 1 *Au fils du Roy Leuuigilde*, ou Leuvigilde, qui eut deux fils de Theodaste fille de Severian Duc de Carthagene, & sœur de S. Leandre & de S. Isidore ; sçavoir Hermenigilde & Reccarede, le premier qui avoit épousé Ingunde fille de Sigibert Roy de Mets, & le second pour lequel on parloit de donner la fille de Chilperic.

ſtance qu'y apportoit ſainte Radegonde, diſant, q
c'eſtoit une choſe indigne qu'une fille dédiée à Ieſ
Chriſt, retournaſt encore aux delices du monde.

35. Tandis que ces choſes ſe paſſoient, on vint d
à la Reine que ſon enfant qui eſtoit mort, avoit e
enſorcelé par des charmes & des malefices, dont le P
fect Mummol que la Reine hayſſoit de longue m
eſtoit coupable. Le ſoupçon qu'on en eut n'eſtant for
ſur autre choſe, que ſur ce que Mummol eſtant un j
à table, comme un Gentil-homme de la maiſon du R
ſe plaignoit d'un enfant qu'il aimoit cherement, q
avoit la diſſenterie, Mummol luy dit; *I'ay une he
ſur moy, de laquelle ſi quelqu'un qui ſeroit atteint de c
te maladie avoit bû le jus, il en guériroit incontine
quelque deſeſperée que puſt eſtre ſa ſanté.* Ce q
ayant eſté rapporté à la Reine, elle s'en tranſporta av
plus d'ardeur. Cependant elle fit prendre quelques fe
mes à Paris qu'elle fit appliquer à la torture, & les co
traignit à coups de foüet de dire ce qu'elles ſçavoient
cette affaire là. [1] Ces femmes confeſſerent qu'el
eſtoient ſorcieres, & qu'elles eſtoient coupables de
mort de pluſieurs perſonnes, ajoûtant à cela, ce que
ne tiens point du tout croyable, ny ſouffrir qu'il ſ
crû, *Madame,* direnr-elles, *il eſt vray que n
avons livré voſtre fils pour la vie du Prefet Mumm*
Alors la Reine ayant fait endurer à ces miſerables fe
mes des tourments rigoureux, elle en fit égorger
unes, fit brûler les autres, & en fit rompre quelqu
unes ſur la roüe: puis elle s'en alla à [2] Compiegne av
le Roy. Et là, pour décharger ſon cœur, elle conta
Roy tout ce qu'elle avoit oüy dire du Prefet. Le R

SVR LE XXXV. CHAP. 1 *Ces femmes confeſſérent qu'
eſtoient Sorcieres.* Les tourments font quelquefois avoüer des choſes qu
ſont pas: & les perſonnes enclines à mal faire, ſe perſuadent quelquefois
choſes d'elles-meſmes, qui ne ſont véritables que dans leur imagination.

2 *Compiegne.* Car ie ne doute point que ce ne ſoit ainſi qu'il faille t
ner, *Compendium Villam*, quoy que quelques-uns ayent crû que Compi
fut baſty par Charles le Chauve, qui luy donna le nom de Compiegne, a
luy de *Carolopolis.*

oya des gens exprés pour le faire venir, qui luy mi-
: les fers aux pieds & le tourmenterent cruellement.
e pendirent à une traisne ayant les mains liées derrie-
e dos, & l'interrogerent de la connoissance qu'il pou-
: avoir du malefice qui s'estoit passé. Mais il n'en
fessa rien du tout, quoy que d'ailleurs il dit
ı qu'il avoit souvent receu de ces femmes qu'on
ısoit de sortilege, des onguents & des breuvages pour
uerir les bonnes graces du Roy & de la Reine. Et
nd il fut osté de la torture, il appella un Sergent pour
dire; *Va trouver le Roy mon Seigneur, & dy luy*
je ne sens point de douleur de tous les maux qu'on
fait. Le Roy surpris d'une chose si étrange, dit.
ːst-il donc pas veritable qu'il [3] *est sorcier, puis qu'il*
insensible à tant de supplices? Alors on l'estendit
: des poulies, & fut battu si long-temps de triples
urgées, que les Bourreaux s'en lasserent. Apres ce-
ı luy ficha des morceaux de bois aiguisez sous les on-
des pieds & des mains. Et comme on estoit en déli-
ıtion si on luy trancheroit la teste, & que déja l'épée
it preste à y tomber, la Reine impetra sa grace, &
donna la vie. Mais la misere qui le suivit apres tant
ıpplices, ne fut pas moindre que la mort. Il fut mis
s un chariot, & envoyé à Bordeaux d'où il estoit,
:s qu'on luy eut osté tous ses biens. Toutefois son
; s'émut de telle sorte en chemin, qu'à peine pût-il ar-
r au lieu où il estoit ordonné d'aller, & mourut peu de
'sapres. En suite de quoy la Reine ayant pris toutes
hardes de son fils qui estoit mort, c'est à dire ses
ıx vestements de soye & de laine fine avec tous ses
ıux, & tout ce qu'elle en put trouver, elle les fit brû-
quoy qu'il y en eust tout au moins, à ce qu'on dit,
ıarge de quatre chariots. Elle fit fondre l'or & l'ar-

3 *Il est Sorcier, puis qu'il est insensible*, &c. Ie ne sçay si cette conséquen-
bien necessaire; mais que toute cette Narration persuade fort un hom-
: bon sens, que Mummol fust convaincu pour cela de sortilege, il n'y a
: d'apparence. Sans mentir, les hommes sont bien aveugles, & l'ignorance
titieuse est d'ordinaire accompagnée de grande cruauté!

gent qui en reſtoit, afin qu'il ne puſt rien demeurer e-
tier, qui luy puſt renouveller le deüil quelle avoit d[e la]
mort de ſon fils.

36.[1] Ætherius Eveſque de Lizieux, dont nous av[ons]
parlé cy-devant, fut chaſſé de la Ville, où il av[oit]
eſté receu, de la ſorte que je le diray. Il y eut [un]
Clerc de la ville du Mans extrémement enclin à [la]
luxure, amoureux des femmes & de la bonne che[re],
& adonné à toute ſorte d'impureté. Il abuſoit ſouv[ent]
d'une femme débauchée comme luy : mais pour s['en]
ſervir plus commodément, il luy coupa les cheveux ;
l'ayant habillée en homme, il la mena dans une au[tre]
Ville, pour oſter tout ſoupçon d'adultere, quand il
roit parmy des gens inconnus. Cette femme eſtoit po[ur]-
tant d'une honneſte famille, & ſortie d'honneſtes ge[ns].
Mais ſes parents ayant connu long-temps apres la [vie]
qu'elle avoit menée, pour vanger cét opprobre, l'al[le]-
rent chercher : ils trouvérent le Clerc, qu'ils mirent [en]
priſon, & firent brûler la femme. Mais la faim exec[ra]-
ble de l'or, *comme l'écrit le Poëte*, les contraignit [de]
concevoir des penſées honteuſes, & de vendre le Cl[erc]
pour de l'argent, avec cette imagination, ou qu'il
trouveroit quelqu'un pour le rachepter, ou qu'il ſer[oit]
condamné à la mort. Ce qui ayant eſté raporté à l'Ev[eſ]-
que Ætherius, il en fut touché de pitié, & donna vi[ngt]
pieces d'or, pour le retirer du péril éminent de la m[ort]
où il eſtoit expoſé. Apres qu'on luy eut ſauvé la vie
ſe voulut faire connoiſtre[2] en qualité de Docteur, & d[it à]
l'Eveſque, que s'il luy donnoit des enfants en charg[e],
il les inſtruiroit parfaitement dans les Lettres. L'[E]-
veſque receut cét avis avec joye, il fit aſſembler les [en]-

1 SVR LE XXXVII. CHAP. *Ætherius dont nous avons parlé c[y-de]-vant.* Ce qu'il en a donc dit n'eſt pas venu juſques à nous : ce qui fait cr[oire] qu'il y a des pertes dans la ſuitte de cette Hiſtoire Cét Ætherius qui eſt [mar]-qué le ſecond Eveſque de Lizieux, n'eſt connu que par ce ſeul paſſage de [Gre]-goire.

2 *En qualité de Docteur.* Y avoit-il donc dés ces temps des hommes [de] Lettres honorez de la qualité de Docteur. Il ſemble que ce paſſage en faſſe [foy], ce qui eſt bien digne de remarque,

s de la Ville, & les mit ſous ſa diſcipline. Enfin,com- il eſtoit honoré des Citoyens, & que l'Eveſque luy donné des terres & des vignes pour luy aider à vi- ; & que meſme il ſe trouva ſouvent invité de fré- enter les Maiſons des parents des enfants qu'il enſei- oit, il retourna à ſon vomiſſement : & ne ſe ſouve- it plus de l'injure que ſon vice luy avoit attirée, il çeut la penſée d'abuſer de la mere de l'un des petits ants qu'il inſtruiſoit, & fut meſme ſi effronté, qu'il déclara ſa paſſion. Mais cette femme qui eſtoit hon- te l'ayant declaré à ſon Mary, ſes parents firent au erc un fort rude traitement, juſques à le vouloir aſ- mer. Toutefois l'Eveſque fut encore touché de npaſſion pour luy, & l'ayant chaſtié doucement, il élivra d'une ſi mauvaiſe affaire, & le rétablit en hon- ır. Cependant un eſprit de travers ne ſe peut jamais hir par la bonté. Il devint ennemy de ſon bien-fai- ur, qui l'avoit délivré tant de fois du péril. Il ſe joi- t avec l'Archidiacre de la Ville, & ſe vantant inſo- ment qu'il eſtoit digne de l'Epiſcopat, il entreprit de r l'Eveſque, & loüa un Clerc auſſi méchant que luy ır luy donner un coup de hache. Ils coururent çà & conférerent enſemble de leur mauvais deſſein, firent amitiez ſecrettes entre eux, & ſe promirent des ré- npenſes reciproques, à condition que ſi l'Eveſque uroit, il ſuccederoit en ſa place. Mais la Miſericor- divine devança leur trahiſon, & par une prompte é, elle reprima la cruauté de ces hommes barbares. jour que l'Eveſque avoit pris des gens de travail r labourer un champ, le Clerc que je viens de dire, uivit pas à pas avec une hache à la main pour l'aſſom- r, ſans que l'Eveſque s'en défiaſt le moins du mon- Mais enfin s'eſtant apperceu qu'il avoit mauvais ein ; *Pourquoy*, luy dit-il, *affectez-vous ſi fort de ſuivre avec cette hache ?* Cette homme que la ter- r ſaiſit en un inſtant, ſe jetta par terre embraſſant genoux du Prelat, & luy dit ; *Ayez bon courage,*

Prestre du Seigneur, je veux bien vous donner a[...] que je suis envoyé par l'Archidiacre & par le Pr[...] pteur, pour vous tuer de cette hache, & qu'ayant [...] plusieurs fois dessein de vous donner le coup, comm[...] levois mon bras pour une execution si funeste, mes y[...] se couvroient en un instant de tenebres, mes orei[...] estoient comme étoupées, & tout le corps me trembloi[...] frayeur, mes mains n'avoient plus aussi de force, & [...] ne pouvois accomplir ce que je desirois. Mais dés le [...] ment que j'avois retiré ma main, je ne sentois plus [...] mal. I'ay donc connu que le Seigneur est avec vo[...] n'ayant point esté du tout en mon pouvoir de vous nu[...]

Tandis qu'il parloit de la sorte, l'Evesque fondoit [...] larmes, & recommanda le silence au Clerc, puis il [...] tourna en son logis, soupa & s'alla coucher en un l[...] où il y avoit plusieurs licts pour des Prestres autour [...] sien, lesquels enfin se défiant de celuy qui estoit attil[...] pour commettre le parricide, entreprenant d'ache[...] le crime par eux-mesmes, ils chercherent en leur [...] prit les moyens de le tuer sans bruit & sans scanda[...] ou de luy imputer tels crimes, qu'il pust estre degr[...] du Sacerdoce. Comme tout le monde estoit donc [...] dormy, ils se jetterent environ la minuict dans [...] chambre d'Ætherius, faisant un bruit terrible, de[...] qu'ils disoient en avoir vû sortir une femme de mauv[...] se vie, qu'ils l'avoient laissée aller, pour courir vers l'[...] vesque. Et certainement cette déliberation fut un co[...] seil diabolique, pour imposer un crime tel que l'adul[...] tre, à un Prestre qui avoit pres de 70. ans. Aussi-t[...] le [3] méchant Clerc, dont il a déja esté tant de fois pa[...] lé, s'estant joint avec eux, il lia les mains du Prela[...] qui l'avoit si souvent retiré des chaisnes, & le mit en p[...] son, dont il l'avoit retiré. Mais Ætherius connoiss[...]

3 *Le méchant Clerc.* Il employe le mot de *Clerc* pour celuy de Prestr[...] en d'autres il employe celuy de *Prestre* pour dire Evesque Au reste cette [...] stoire fait bien voir que de tout temps il y a eu de mauvais Ecclesiastiqu[...] comme il y en a toûjours eu aussi de tres honnestes & de tres vertueux.

ses Ennemis s'estoient acquis tant de puissance sur pour le faire perir, l'ayant mis dans les fers, il im-ra la misericorde de Dieu avec larmes. Aussi-tost x qui le gardoient s'endormirent, ses chaisnes furent npuës divinement; & celuy qui avoit si souvent déli-les coupables sortit de la prison, & se retira au yaume de Gontram. Cependant les barbares Eccle-iques qui le vouloient faire perir, s'estant r'alliez en e liberté, se hastérent d'aller trouver le Roy Chil-c pour luy demander l'Evesché, mettant en avant ucoup de crimes contre leur Evesque. A quoy ils itoient. [4] *Seigneur plein de gloire, vous connoi-z la verité de ce que nous vous disons, puisque dans rainte qu'il a de la mort, pour ses crimes, il a passé s les Estats du Roy vostre frere.* Chilperic n'y voulut trop ajoûter de foy, & leur commanda de retour-en leur Ville. Tandis que ces choses se passoient, les oyens du lieu s'affligeant de l'absence de leur Pasteur, çachant bien aussi, qu'en tout ce qui s'estoit fait l'en-& l'avarice y avoient eu la meilleure part, ils se sai-nt de l'Archidiacre & de son satellite, les chargeant jures & de reproches, & s'en allérent vers le Roy, r luy redemander leur Evesque. Le Roy dépescha r ce sujet des Ambassadeurs vers le Roy son frere, r l'asseurer qu'il n'avoit trouvé aucun crime dans vesque accusé. Alors le Roy Gontram, comme il it debonnaire, & facile à compatir aux afflictions itruy, luy fit force présents, luy donnant aussi des res de faveur addressantes à tous les Evesques de Royaume, pour luy subvenir dans tous ses besoins, me à un étranger dans la vuë de Dieu. Alors al-par les Villes de ce Royaume, il receut tant d'assi-ce & de présents des Prestres du Seigneur, tant en

Seigneur plein de gloire. Je traduis ainsi *Rex gloriosissime*, parce qu'il se-assez indécent de dire *Roy tres glorieux*, dans une harangue directe, & me de *Sire* n'est pas bien en usage parmy les Anciens, mais bien celuy *eigneur.* Chacun neantmoins peut user de ces sortes d'expressions, com-l le juge à propos.

vestements, qu'en or, & meubles précieux, qu'à pe
eust-il pû les emporter à sa Ville. Si bien que ce c
dit l'Apostre fut accomply en luy, [5] *Qu'à ceux qui*
ment Dieu, toutes choses viennent à bien. Sa peregri-
tion luy apporta des richesses, & son exil luy procu
de grands biens. Puis enfin retournant à son Evesc
il fut receu de ses Citoyens avec tant d'honneur, qu
en pleuroient de joye, & benirent Dieu qui avoit ren
à son Eglise un Prestre si vertueux.

37. Lupentius Abbé de l'Eglise du Martyr [1] sa
Privat, à [2] Lodesve, fut mandé de la Reine Brunich
de, pour l'aller trouver. Il y vint donc, parce qu
avoit esté accusé, ainsi qu'on dit, par Innocent Co
te de cette Ville-là, pour avoir avancé des paroles
jurieuses contre l'honneur & la réputation de la Rei
Mais la chose ayant esté bien examinée, & ne s'y est
point trouvé de crime de leze Majesté, il fut renvo
Toutefois s'estant mis en chemin pour se retirer,
Comte mit encore la main sur luy & l'envoya à [3] Po
ticon, où il l'affligea de plusieurs tourments. Puis l'ay
laissé aller, comme il eut tendu son pavillon sur les
ves de l'Aisne, son impitoyable Ennemy l'attaqua
rechef, & l'ayant accablé de force, il luy trancha
teste qu'il mit dans un sac avec des pierres, & la je
dans la riviere, où il roula aussi le corps qu'il avoit
taché à de grosses pierres. Mais peu de jours apres
apparut à des Bergers qui le tirerent de là, & luy ren
rent les honneurs de la sepulture. Mais comme on p

5 *A ceux qui aiment Dieu.* C'est dans l'Epistre aux Romains. 8. 28.

SUR LE XXXVII. CHAP. 1 *S. Privat Martyr.* Il en a
parlé au 34. chap. du 1. livre de cette Histoire : & le Martyrologe Romai
fait mention au 21. d'Aoust, où il est aussi marqué pour Evesque, qui sou
dans la persécution de Valerian & de Gallien. Vincent de Beauvais en a
crit le Martyre au 75. chap. de son 1. livre du Miroir Historial.

2 *Lodesve.* C'est ce qu'il appelle *Urbis Gabalitanæ*, que Boldus prend
pour Givaudan ; mais Vignier & d'autres affirment que c'est Lodesve,
Episcopale du Languedoc, dans la Province de Narbonne.

3 *Ponticon.* C'est vers Montereau sur l'Yonne, que les Anciens appell
Icaunam, & non pas *Ionam*. Il est parlé de Pontigon au 23. chap. du 4. li
& Odoranus de Sens écrit qu'il fut tenu un Synode à ce Pont, sous Loü
Begue ; & Gillebert en parle dans la Vie de S. Romain,

par

oit toutes les choſes neceſſaires pour les funerailles, ju'on ignoroit qui ſe pourroit eſtre, de ce que prinilement la teſte ayant eſté ſeparée du corps ne ſe trout point du tout, à la meſme heure une Aigle qui ſurt inopinément ayant ſoulevé le ſac du fond de la rire, le laiſſa ſur le bord. Ceux qui eſtoient preſents furent émerveillez: & ayant pris le ſac pour l'ou-, & voir ce qu'il contenoit, ils y trouvérent la teſte t ils eſtoient en peine, laquelle fut inhumée avec le e du corps. Là, on dit qu'on voit maintenant paroi- une certaine lumiere, qui marque quelque choſe de n: & ſi quelque infirme ayant la foy s'approche de ombeau où il faſſe ſes prieres, il y reçoit la ſanté.

8. [1] Theodoſe Eveſque de Rodez, qui avoit ſucé à S. Dalmatius, acheva le cours de ſa vie. Il y eut ette Egliſe pour la ſucceſſion du ſiege tant de queſ & de ſcandales, qu'elle fut preſque dénuée des s ſacrez, & de toutes les autres choſes neceſſaires r le ſervice divin. Mais le Preſtre Tranſobade en fut erement rejetté, & [2] Innocent Comte de Lodéve élû par l'aſſiſtance de la Reine Brunichilde. Il ne pas plutoſt parvenu à cette dignité, qu'il entreprit raverſer [3] Vrſicin Eveſque de Cahors, luy diſant retenoit des Parroiſſes du Dioceſe de Rodez. D'où riva que l'affaire traiſnant en longueur, fut remiſe ugement des [4] Metropolitains & des Eveſques

R LE XXXVIII. CHAP. 1 *Theodoſe Eveſque de Rodez.* connu que par le témoignage de S. Gregoire, qui en a fait mention au liécedent.

2 *nnocent Comte de Lodeve fut élu*, quoy que les Roys donnaſſent alors eſchez, ce n'eſtoit d'ordinaire que conjointement, ou apres l'élection faiſoit le Clergé, dont nous avons parlé ſuffiſamment ailleurs. Mais u'il en ſoit, apres ce que nous avons lû cy-devant de la cruauté du de Lodeve, je ne croy pas que l'élection pour l'Eveſché de Rhodez mber ſur un plus mauvais ſujet. Ce qui fait bien voir la corruption de ps-là, & qu'il y avoit ſouvent beaucoup de choſes à deſirer pour les tions Epiſcopales.

3 *rſicin Eveſque de Cahors.* Il en a eſté parlé ſur le 41. chap. du 5. livre. auſſi le 20. chap du 8. livre.

4 *Des Metropolitains.* C'eſt à dire de Bourges, & peut-eſtre de Bor- qui ſont les deux principales Metropoles de l'Aquitaine: & les Egliſes ors & de Rodez ſont de la Metropole de Bourges.

Provinciaux, dans un Synode qui fut tenu à Cle
mont, où il fut dit que les Parroiſſes, qu'il n'y avoit poi
de memoire, qui euſſent appartenu à l'Egliſe de Rode
ſeroiẽt retenuës par celle de Cahors. Ce qui fut fait ain

39. Remy [1] Eveſque de Bourges deceda pareil
ment. Et apres ſa mort une grande partie de la Ville f
brûlée, & ce qu'il y eut de reſte de la cruauté des Enn
mis perit par les flames. Apres ces choſes [2] Sulpi
fut élû à l'Epiſcopat avec la faveur du Roy Gontran
qui dit, au ſujet de pluſieurs qui aſpiroient à cette d
gnité. *Ce n'eſt pas la coutume de noſtre principauté*
vendre le [3] *Sacerdoce à prix d'argent. Auſſi n'eſt*
point à vous de l'acquerir par quelque recompenſe q
ce puiſſe eſtre, de peur que nous meſmes ne fuſſions tax
d'y avoir fait un gain deshonneſte, & que vous auſſi
vous rendiſſiez dignes en cela d'eſtre comparez à S
mon le Magicien. Mais, ſelon la ſageſſe de Dieu, q
a prévû toutes choſes, Sulpice ſera voſtre Eveſque.
ainſi Sulpice ayant paſſé par tous les ordres de la C
ricature, fut élevé à la dignité Epiſcopale de ce
Egliſe. C'eſt un perſonnage de fort noble extraction
de famille des premiers [4] Senateurs des Gaules. B
inſtruit aux belles lettres, & à toutes les regles de l'é
quence & de la Poëſie, en quoy il n'eſt inferieu
perſonne. [5] Il aſſembla le Synode à Clermont, p

SVR LE XXXIX. CHAP. 1 *Remy Eveſque de Bourges.*
ne diſoit point alors Archeveſque des Egliſes Metropoles, comme on a
depuis, ainſi que nous l'avons deja remarqué au ſujet de Giles Eveſque
non pas Archeveſque de Reims. D'autres appellent ce Remy *Remedius*
non pas *Remigius*, qui eſt le 23. Eveſque de Bourges. Il ſe trouva au C
cile de Maſcon en 581.

2 *Sulpice.* C'eſt le 24. Eveſque de Bourges, en 585. & 588.

3 *Le Sacerdoce.* Le Pontificat, ou l'Epiſcopat.

4 *Des Senateurs.* C'eſt à dire de l'ordre de la premiere Nobleſſe : ca
nateur ne ſe prend pas toûjours pour un homme reveſtu d'une Charg
Magiſtrature.

5 *Il aſſembla le Synode de Clermont.* Il pourroit eſtre appellé le 3. Co
de ce lieu-là, au ſujet de quelques Parroiſſes du Dioceſe de Rodez, qu
veſque de Cahors avoit uſurpées. Ce fut en l'année de noſtre Salut 588.
à dire en la 27. année du Regne de Gontram, la 13. de celuy de Childebe
la 4. de Clotaire le jeune, ſelon la remarque de Iacques Sirmond, ſans
s'en trouve ailleurs quelque autre témoignage que ce puiſſe eſtre,

fait des Parroiſſes du Dioceſe de Cahors.

40. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne nommé Oppile, ap-rtoit force preſents au Roy Chilperic: car le Roy Ɛſpagne avoit peur que Childebert n'envoyaſt une née contre luy, pour vanger l'injure faite à ſa ſœur, rce que Leuvigilde qui avoit pris en guerre ſon fils ɛrminigilde, qui avoit épouſé [1] la ſœur de Childe-t, l'avoit mis en priſon, ayant laiſſé ſa femme entre mains des Grecs. Cét Ambaſſadeur eſtant donc ar-é à Tours le S. jour de Paſques, nous fuſmes ſoigneux ous informer de luy, s'il eſtoit de noſtre Religion. ne répondit; *Qu'il croyoit ce que les Catholiques vent croire.* De là, venant à l'Egliſe avec nous, [2] il ſta, comme nous, à la ſolemnité des Meſſes. Mais 'y receut point pour cela le baiſer de paix avec les tres, ny ſa devotion ny ſon zele [3] ne le firent point ticiper à nos Sacrifices. Et ainſi nous connuſmes que toit un menſonge ce qu'il nous avoit dit qu'il eſtoit :holique. Cela toutefois ne l'empeſcha pas de ſe trou- au banquet où il fut invité. Et comme j'eus grand de m'informer de luy quelle eſtoit ſa creance, il me ondit; *Ie croy le Pere, & le Fils, & le S. Eſprit, d'une meſme vertu.* Ie luy dis; *Si vous croyez ces ſes, comme vous le dites, qui vous a pû empeſcher e participer aux Sacrifices que nous avons offerts?*

R LE XL. CHAP. 1 *La Sœur de Childebert.* Elle s'appelloit ıde, fille de Sigibert Roy de Mets, qui convertit ſon mary Arrien à la foy olique, au ſujet dequoy Hermenigılde mary d'Ingonde, ſouffrit de gran-erſécutions de ſon Pere, le Roy Leuvigilde.

l aſſiſta comme nous à la ſolemnité des Meſſes. Les Arriens n'eſtoient heretiques pour cela, & gardoient la celebrite des Meſſes comme nous. n qu'alors en cela toute l'Egliſe eſtoit uniforme.

Ne le firent point participer à nos Sacrifices. A la Communion de Euchariſtie avec les autres fideles, pour montrer qu'il n'y avoit point d'u-parfaite entre les Catholiques & les Arriens; car la participation de uariſtie eſt certainement vn Myſtere d'union, tous les veritables Chre-devant ſe nourrir d'un meſme pain, & participer d'une meſme coupe, ontrer l'union dans les dogmes de la Foy.

De participer aux Sacrifices, &c. Parce que la coutume eſtoit alors, iniſtrer le Sacrement de l'Euchariſtie à tous les aſſiſtans, ſans en exce-ı ſeul de tous ceux qui ſe preſentoient à la Table, s'ils n'eſtoient ſoüil-quelque crime notoire. Ce qui s'appelloit donc, *participer aux Sacri-*

Il me répliqua, *Que c'estoit au sujet de ce que nous* *répondions pas bien touchant sa gloire : car selon l'Ap* *stre*, ajoûta-til, *nous disons gloire soit à Dieu le Pe* *par le Fils, & vous dites vous autres, gloire soit* *Pere, & au Fils, & au S. Esprit, vu que tous les D* *cteurs de l'Eglise enseignent que le Pere a esté annon* *au monde par le Fils, comme le dit mesme S. Paul.* *A Dieu seul immortel, Roy des siecles & invisibl* *soit honneur & gloire aux siecles des siecles, par Iesi* *Christ nostre Seigneur.* Ie luy répondis. *Il n'y a point* *Catholique qui ignore, si je ne me trompe, que le P* *a esté annoncé au monde par le Fils : mais il a fait c* *noistre le Pere au monde de telle sorte, qu'il a fait a* *connoistre par ses vertus qu'il estoit Dieu luy-mesme.* *ça esté une necessité à Dieu le Pere, d'envoyer son Fils* *terre pour le faire connoistre Dieu. Afin que puis q* *le monde n'avoit pas crû aux Patriarches, ny aux P* *phetes, ny à luy-mesme qui avoit donné la Loy, il p* *au moins ajoûter foy au Fils. C'est pourquoy il a esté* *cessaire, que sous la signification des noms des personn* *la gloire fust renduë à Dieu. Nous disons donc gloir* *Dieu le Pere, qui a envoyé son Fils : gloire à Dieu* *Fils, qui a rachepté le monde par son Sang: gloire à D* *le S. Esprit, qui sanctifie l'homme qui a esté déja r* *chepté. Mais vous qui dittes ; gloire au Pere par le Fi* *vous ostez la gloire au Fils, comme s'il n'estoit pas* *gne de gloire avec son Pere, parce que c'est luy qui la* *blié dans le monde. Le Fils a donc annoncé le Pere*

fices qu'on avoit offerts. C'est à dire au Sacrement du Corps & du San nostre-Seigneur Iesus-Christ, que le Prestre avoit offert en Sacrifice prop toire au Pere Eternel, pour la Redemption des pechez, ne faisant avec Ie Christ mesme en cette action, qu'un mesme Ministere, parce que Iesus C à la dextre de son Pere s'y offre continuellement luy mesme pour le salu tous les hommes, apres avoir esté une fois seulement immolé sur la Cr C'est pourquoy le S. Sacrifice de la Messe est un Sacrifice & de Commé ration & d'Oblation, avec la réelle présence du Corps & du Sang de no Seigneur, qui nous sont donnez en viande & en breuvage pour la nourri de nostre ame à la Vie eternelle, comme le pain materiel, & le vin sorty la vigne, nous sont donnez pour la nourriture du corps à la vie temporell qui est un grand Sacrement, dont personne ne sçauroit disconvenir,

5 *A Dieu seul*, &c. C'est dans la 1. à Timothée. 1.17.

nde, comme nous l'avons déja dit, mais plusieurs ne
nt pas crû, comme le dit S. Iean l'Evangeliste. [6] *Il*
venu chez soy, & les siens ne l'ont point receu. Mais
ous ceux qui l'ont receu, il a donné le pouvoir d'estre
ts enfans de Dieu, c'est à dire à ceux qui croyent en
nom. Mais vous qui derogez à la doctrine de S. Paul,
qui ne comprenez pas son sens, prenez garde comme il
rle adroittement & justement, ainsi qu'il est facile de
ntendre. Considerez, je vous prie, de quelle sorte il
sche la seine doctrine parmy les Nations incredules,
n qu'il ne paroisse point qu'il impose à qui que ce soit
fardeau pesant, comme il dit à quelques-uns. Ie [7]
is ay nourris de laict, & non point de viande solide, à
ise que vous n'en aviez pas la force, comme vous ne
vez pas encore maintenant. Car la viande solide est
ir les parfaits: mais à d'autres il dit, je ne vous ay
n presché, sinon Iesus-Christ, & Iesus-Christ cruci-
Que nous demandez-vous maintenant davantage,
is qui estes Heretique? Parce que S. Paul à seule-
nt presché Iesus-Christ crucifié, doutez-vous pour
ı qu'il soit ressuscité? Prenez garde plutost à sa
onspection, & voyez son addresse, il disoit à d'au-
qu'il voyoit estre plus robustes en la foy, [8] *bien que*
s ayons connu, dit-il, *Iesus-Christ crucifié, si est-ce*
nous ne le connoissons plus maintenant. Niez donc à
e heure, vous qui accusez S. Paul, niez donc si
s n'avez entierement perdu le jugement, qu'il n'a
aussi esté crucifié. Mais, je vous prie, quittez cet-
pinion, & prenez un meilleur conseil. Essuyez vos

Il est venu chez soy. Iean 1. 11. C'est à dire dans l'Eglise qu'il avoit
de ceux qu'il avoit choisis d'entre les enfants des hommes, pour estre son
e bien aimé.
Ie vous ay nourris de laict. C'est dans la 1 aux Corinth. 3. 2. parce qu'il
pas toûjours expédient de manifester les veritez Evangeliques à toutes
; de personnes. Et c'est pourquoy mesme on fait si souvent des persécu-
à ceux qui publient des veritez qu'on ne veut pas écouter, quelques
rtantes qu'elles soient.
Bien que nous ayons connu Iesus-Christ crucifié. C'est dans la 2. aux Co-
. 5. 16.

yeux chassieux, & ouvrez-les pour la lumiere de la pr dication Apostolique. Car S. Paul, selon les homme parloit selon leur petite portée, pour les élever de le bassesse aux choses sublimes de la foy, comme il dit a leurs, [9] *Ie me suis fait toutes choses à tous, afin qu' toutes sortes je les gagnasse tous. Hé quoy l'homme mo tel ne donnera-til pas gloire au Fils, que le Pere, n pas pour une fois; mais par deux ou trois fois a glori du haut des Cieux? Escoutez sa parole qu'il fit ente dre du Ciel, quand le Fils fut baptisé par S. Iean, que le S. Esprit descendit visiblement d'enhaut.* [10] *C luy-cy est mon fils bien-aimé,* [11] *auquel j'ay pris m bon plaisir. Certes si vous avez les oreilles étouppées telle sorte que vous n'entendiez point ces choses, croy aux Apostres de ce qu'ils ont oüy sur la montagne, qua Iesus transfiguré en gloire parloit avec Moyse & H lie: car le Pere dit ces paroles du milieu d'une nuée re plendissante. C'est icy mon Fils bien-aimé, écoutez-* *L'Heretique* répondit à toutes ces choses. *Ie ne v point dans toutes ces preuves, que le Pere y parle façon quelconque de la gloire du Fils, & il y fait v seulement qu'il est le Fils.* Ie luy répartis. *Si vous p nez donc ces choses de la sorte, je vous allegueray autre témoignage, par lequel le Pere rend son Fils g rieux. Comme le Seigneur approchoit du temps de passion, ayant dit ces paroles, Mon Pere glorifiez v stre fils, afin que vostre Fils vous glorifie aussi. Qu'est que le Pere luy répondit du Ciel? Ne luy dit-il p je* [12] *l'ay glorifié, & je le glorifieray derechef. Car v là que le Pere le glorifie de sa propre voix, & vous f tes quant à vous tout ce qui vous est possible pour luy o sa gloire? Vous montrez bien sa volonté, mais vous luy laissez point de puissance. Toutefois puis que v*

9 *Ie me suis fait toutes choses à tous* C'est en la 1. aux Corinth. 9.23
10 *Celuy cy est mon fils.* Marc.9.6.
11 *Auquel i'ay pris mon bon plaisir.* Matt. 3.17.
12 *Je l'ay glorifié.* C'est dans S.Iean,12.28.

ez mis l'Apostre en avant, écoutez ce qu'il dit, ou itost ce que dit Iesus-Christ par sa bouche. Que tou- langue confesse que [13] *Iesus-Christ est le Seigneur en gloire de Dieu le Pere. Que si sa gloire est commune ec le Pere, & qu'il demeure dans la mesme gloire 'est maintenant le Pere, comment est-il possible que us le deshonoriez comme s'il estoit sans gloire? ou urquoy la gloire ne luy sera-t-elle pas renduë entre les mmes, puis qu'il regne dans le Ciel avec une pareille ire que son Pere? Confessons donc que Iesus-Christ ls de Dieu est vray Dieu. Et partant que comme la ité est une, aussi la gloire sera-telle une de la mesme te.* Là dessus cessant de parler davantage, [14] nous smes fin aussi à la dispute. L'Ambassadeur alla trouver Roy Chilperic, auquel il porta les presents du oy d'Espagne, & puis il retourna en son pays.

41. Le Roy Chilperic ayant sçeu que son frere Gon- m avoit fait la paix avec son neveu Childebert, & e tous deux ensemble luy vouloient oster les Villes 'il leur avoit enlevées de force, il se retira avec tous tresors à Cambray; Il y emporta tout ce qu'il avoit meilleur. Et manda aux Ducs & aux Comtes des Vil- qu'ils en asseurassent les murs, & qu'ils les tinssent biẽ nies, pour y renfermer leurs femmes & leurs enfans ec leur biens, & que si la necessité le requeroit, ils y istassent valeureusement, s'il arrivoit qu'ils y fussent aquez. A quoy il ajoûta encore. *Que si vous y perdez elque chose quand nous en tirerons la vengeance, vous profiterez au double*: sans sçavoir que le don des Vi- ires est en la main de Dieu. Puis il fit avancer ses upes à grandes journées, & commanda tout aussi-

Iesus-Christ est Seigneur, &c. C'est dans l'Epistre aux Philipp. 2.11.

Nous mismes fin à la dispute. Et certes une plus longue contention st pas esté de bonne grace; comme aussi ne se pouvoit il rien ajoûter bonnes raisons de S.Gregoire, pour essayer de convertir l'Ambassadeur en, tant elles sont complettes & puissantes, tirées de l'authorité des sain- Escritures, dans l'intelligence desquelles cét illustre Evesque estoit parfai- ent versé.

toſt qu'elle s'arreſtaſſent, & leur preſcrivit certaines mites. Cependant il luy naquit un Fils qu'il fit élever à Victry. *De peur*, diſoit-il, *que s'il eſtoit vû en publ il ne luy en arrivaſt du mal, & qu'il vint à mourir.*

42. Pour le Roy Childebert il alla en Italie; do les Lombards ayant eſté avertis, dans l'apprehenſi qu'ils eurent de ſon armée, [1] ils ſe rangerent ſous protection, & luy firent force preſents, avec proteſt tion de ſe rendre ſes ſujets, & d'eſtre toûjours fidell à ſon ſervice. Le Roy ayant donc fait avec eux tout qu'il voulut, il retourna dans les Gaules, & fit tourn ſon armée du coſté de l'Eſpagne. Toutefois ayant cha gé de deſſein, il luy commanda de demeurer: & av receu quelques années auparavant cinquante mille éc de l'Empereur Maurice, pour chaſſer les Lombards l'Italie. Mais l'Empereur ayant appris qu'il s'eſtoit a lié avec eux par un traité de paix, il redemanda l'arge qu'il avoit donné. Surquoy Childebert ne luy fit poi de réponſe, & s'en mit peu en peine, parce qu'il s'a ſeuroit au beſoin du ſecours de ſes confederez.

43. Il y eut auſſi de nouveaux troubles qui s'émure dans la Gallice, dont il ſera parlé en ſuitte. Comme H minigilde eſtoit donc odieux à ſon pere, ainſi que no l'avons déja dit; & s'eſtant retiré dans une Ville l'Eſpagne avec ſa femme, attendant le ſecours de l'Er pereur, & de Miron Roy de Gallice, à quoy il ſe fioi eut advis que ſon pere venoit à luy avec une armée; qui l'obligea de ſonger par quel moyen il le pourroit r pouſſer, [1] ou le vaincre, ſans ſçavoir que le Iugeme

SVR LE XLI. CHAP. 1 *A Victri.* I'ay ainſi rendu *in v Victoriacenſe*: car il n'y a pas lieu de douter que ce ne ſoit le Vitri en P thois. Il a eſté parlé du Chaſteau de Vitri, dans le 14. chap. du 3. livre. *ctoriaci Caſtri.*

SVR LE XLII. CHAP. 1 *Ils ſe rangérent ſous ſa protection.* ſe ſoûmirent à ſon pouvoir: car alors les armes des François eſtoient red tables par toute la Terre: Et les Roys de cette belliqueuſe Nation ne ſe noient point inferieurs aux Empereurs de l'Orient, auſquels ils ont ſouv donné de l'effroy.

SVR LE XLIII. CHAP. 1 *Ou le vaincre*, C'eſt pour ado

n alloit tomber ſur luy, pour avoir conçeu de telles ſées contre ſon pere, [2] quoy qu'il fuſt heretique. ant donc tenu un Conſeil de guerre pour ſçavoir ce l avoit à faire, de pluſieurs milliers d'hommes qu'il it à ſon ſervice, il en choiſit trois-cent bien armez, l enferma dans le Chaſteau d'Oſſer, où par une gra- ivine, il y a des fontaines qui ſont toûjours pleines u : & crût que ſi davanture ſon pere les venoit atta- r en ce lieu-là, il en ſeroit effrayé d'abord, ou que s'y nt laſſé, il ſeroit en ſuite facile de le vaincre par des upes beaucoup plus nombreuſes. Enfin le Roy Leu- lde s'eſtant apperceu de ces ruſes, ſe travailla fort, des penſées diverſes qui luy vinrent en l'eſprit. *Si 'en vais-là*, dit-il, *avec toute mon armée, ſi elle eſt aſſée en pelotons, elle ſera infalliblement mal traitée les armes offencives de nos Ennemis. Et ſi i'y vais auſſi peu d hommes, il ne me ſera pas poſsible de ſur- ter, des gens fort aguéris. Ie ſuis neantmoins réſolu aller avec toutes mes forces.* Et s'approchant de la e, il battit les gens qui eſtoient dedans, & bruſla le ſteau, comme il a eſté dit auparavant. Ayant obtenu Victoire, il eut avis que le Roy Miron avoit des pes toutes preſtes pour le venir charger. Il le vint attaquer le premier, il l'aſſiegea, & l'obligea par e à luy faire ſerment, qu'il luy ſeroit fidele à l'ave- Et ainſi s'eſtant fait des préſents l'un à l'autre, cha- s'en retourna chez ſoy. Mais peu de jours apres que on fut de retour en ſon païs, il tomba malade, & rut, à cauſe des mauvaiſes eaux d'Eſpagne qu'il t beuës, & des incommoditez de l'air. Apres ſa t ſon fils Euric rechercha l'amitié du Roy Leuvi- de : & luy ayant preſté le ſerment comme avoit fait

ſſion *de tuër*, qui eſt certainement trop rude d'un fils vers ſon pere, lequel il ne prétendoit que ſe deffendre. Le Texte porte neantmoins *ecaret*. C'eſt à dire mettre à mort.

2 *Quoy qu'il fuſt heretique*. Car un fils Catholique n'eſt pas moins tenu dre honneur à ſon pere heretique, que s'il ne l'eſtoit pas, ſelon la pen- -juſte de noſtre Autheur, qui eſt toûjours dans les bons ſentiments,

ſon pere,il obtint le Royaume de Gallice. Cette meſ[me] année, ſon couſin Auduca, qui avoit épouſé ſa ſœu[r] vint contre luy avec ſon armée : Il le prit, le fit ton[dre]rer pour eſtre Clerc, & l'obligea de prendre l'ordre [de] Diaconat, ou de la Preſtriſe : Et n'ayant point fait [de] ſcrupule d'épouſer la femme de ſon beau-frere, il occ[u]pa le Royaume de Gallice. Quant à Leuvichilde, il p[rit] Herminigilde ſon fils, le mena juſques à Tolede, & [le] condamna au banniſſement. Il ne pût neantmoins re[ti]rer ſa femme d'entre les mains des Grecs.

44. Les Saulterelles qui avoient ravagé la Provi[nce] Carpitaine, pendant cinq années de ſuite, s'aſſemb[lé]rent toutes par monceaux, & ſe jettérent dans la Pr[o]vince voiſine, en l'eſpace de cent-cinquante milles [de] longueur, & de cent milles de largeur. Pluſieurs prodi[ges] parurent auſſi dans la Gaule cette année-là ; & il y [eut] de grands dégats parmy le peuple. On vid des Ro[ſes] au mois de Ianvier, & un grand cercle autour du Sol[eil] mélangé de diverſes couleurs, comme on void quelq[ue]fois paroiſtre l'Arc en Ciel, quand la pluye a ceſſé. [La] gelée gaſta toutes les vignes. Et une tempeſte furie[uſe] avec de la greſle, acheva de tout perdre en beauc[oup] de lieux, ſi bien qu'il n'y eut que fort peu de fruit, [&] fort petit en quelques vignobles ; mais en d'autres [il] n'y eut rien du tout. Ce qui fit que les hommes qui [fu]rurent irritez contre Dieu meſme, oſtoient les plans [des] vignes, & y faiſoient entrer le beſtail, faiſant de m[al]heureuſes prieres, en l'eſtat déplorable où ils ſe voyoi[ent] diſant imprudemment, que jamais il ne puiſſe naiſtre [de] bois dans ces vignes. Quant aux arbres qui avoient p[ro]duit des fruits au mois de Iuillet, en pouſſérent enc[ore] d'autres au mois de Septembre. La maladie s'acha[rna] tellement ſur le beſtail, qu'à grand peine y en demeu[ra]

SVR LE XLIV. CHAP. 1 *La Province Carpitaine.* Il en a [eſté] parlé ſur le chap.33. de ce livre. Et il y en a qui la prennent pour le Ro[yau]me de Tolede.

2 *Sauterelles.* On les appelle *Langouſtes*, du mot *Locuſta*, que d'a[utres] nomment Saulterеaux, qui furent autrefois un des fleaux de l'Egypte.

quelque chose de reste.

5. Or sur les premiers jours de Septembre, il ar-
une grande Ambassade des Goths au Roy Chilpe-
qui estant de retour à Paris, commanda qu'on enle-
plusieurs familles des Maisons du Domaine, &
n les mit en des Chariots pour les faire partir ; &
s'il y en avoit quelques-uns qui pleurassent, ne vou-
point marcher, qu'on les envoyast en prison, parce
vouloit que ce train accompagnast sa fille. Mais on
qu'il y en eût plusieurs qui s'étranglerent de deses-
, se voyant arracher d'entre les bras de leurs pa-
s. Et certes, le fils estoit separé de son pere, la mere
t separée de sa fille, & les uns & les autres qui s'en
ent avec regret, faisoient de grandes imprécations
re ceux qui estoient cause de leur éloignement.
n les plaintes furent telles dans Paris, qu'on les eust
omparer au deüil d'Egypte. Plusieurs qui estoient
meilleures naissances, lesquels on contraignoit de
r avec les autres, faisoient leurs testaments, comme
eussent esté pres d'estre ensevelis. Ils donnoient
s biens aux Eglises, & prioient, que si-tost qu'on
roit que la Princesse seroit entrée en Espagne, on dé-
ât leurs testamens, pour les accõplir, comme si déja
'eussent plus esté du monde. Cependant les Am-
deurs du Roy Childebert vinrent à Paris, pour dire
Roy Chilperic, qu'il ne démembrast point de son
aume les villes de son pere, ou qu'il ne fist aucun pré-
à sa fille, des thrésors qui luy avoient apartenu,
le ses Esclaves, ny de ses chevaux, ny de ses
fs, ny de chose quelconque. Le bruit a couru,
n tua secrettement un de ces Ambassadeurs. Mais
a jamais pû sçavoir qui fit le coup, bien qu'on en
oupçonné le Roy. Au reste, Chilperic ayant pro-
qu'il ne toucheroit pas mesmes à aucunes de toutes
hoses-là, il assembla les plus gens de biens des Fran-
& de ses autres sujets, pour preudre leurs avis. Il
ra les nopces de sa fille, il la mit entre les mains

des Ambaſſadeurs des Goths, & luy donna de gra biens. A quoy ſa Mere ajouta encore force or & fo argent, avec de riches veſtements; de ſorte que le R meſme voyant tant de magnificence, crût qu'il ne eſtoit rien demeuré de reſte. C'eſt pourquoy la Reine ſtant apperçeuë qu'il en eſtoit touché, ſe tourna vers s François, & leur dit. *Ne vous imaginez-pas, M ſieurs, qu'il y ait icy quelque choſe des tréſors des R nos prédeceſſeurs. Tout ce que vous voyez icy eſt mon propre, pour m'avoir eſté liberalement don & noſtre glorieux Roy m'a fait de grands Préſe I'en ay auſſi amaſſé beaucoup par mon induſtr auſſi bien que du revenu des maiſons qui m'ont eſté d nées pour mon apanage, ſans parler de tant de belles c ſes dont vous m'avez vous-meſmes enrichie, & qui f maintenant partie de ce que vous voyez: Car ie vous p aſſeurer qu'il n'y a rien icy des thréſors publics.* Et a l'eſprit du Roy fut abuſé. Et certes la multitude de m bles & de hardes précieuſes d'or & d'argent eſtoit ſi no breuſe, qu'il y en avoit la charge de plus de cinqua Chariots. Auſſi les François firent-ils beaucoup de p ſents à la fille du Roy. Les uns luy donnoient de l' les autres de l'argent, quelques-uns des Chevaux, pluſieurs des veſtements exquis. La Princeſſe ayant ſes adieux, apres beaucoup de larmes verſées, & de b ſers donnez, comme elle ſortoit de la porte, un des eſſi de ſon Carroſſe ſe rompit, dont chacun dit que ce part ſe faiſoit à mauvaiſe heure. Ce qui fut pris quelques-uns, pour un préſage de ce qui devoit arriv Enfin elle partit, & [1] fit dreſſer ſes Tentes à h

SVR LE XLV. CHAP. 1 *Elle fit dreſſer ſes tentes à huit l de Paris.* Il faloit que ce fuſt vers Chaſtres ou Linas, qui ſont environ distance-là de Paris, ſur le chemin d'Orleans qui mene en Poictou, & en Eſpagne: & n'eſt pas croyable que ces lieux là euſſent alors des habitati comme ils en ont eu depuis: car ſi cela euſt eſté, peut-eſtre qu'on ſe fuſt d'y dreſſer des Tentes pour le logement de la Reine d'Eſpagne, fille du Chilperic: mais alors les Princes n'alloient guéres par païs, qu'en équi de guerre, & campoient en marchant, comme pourroient faire encore auj d'huy les Polonois. On pourroit auſſi entendre, *faire dreſſer ſes tentes,* faire porter ſa chambre, c'eſt à dire les meubles de la Chambre des R comme il ſe pratique encore à préſent, parce que les meubles des particu

ès de Paris. Alors il y eut cinquante hommes du
a qui se levérent la nuict, & qui prenant cent Che-
x des meilleurs de l'Escurie, & autant de brides
, se sauvérent vers le Roy Childebert. Et tout le
du chemin [2] quand quelqu'un se pouvoit écar-
il n'y manquoit jamais, emportant avec soy tout
u'il pouvoit attraper. Les grands apprests qu'il fa-
aire sur la route, pour les dépences necessaires, fu-
administrez par les Villes: car le Roy ne voulut
qu'il y fust rien pris de ses coffres; mais seulement
'imposition qu'il mit sur les pauvres Villages. Et
ant que le Roy eut soupçon que le Roy son Neveu
roit dresser en chemin quelque embusche à la Prin-
, il ordonna qu'elle seroit escortée de Troupes aussi
breuses qu'une Armée. Or il y avoit avec elle for-
rsonnes de qualité, le Duc Bobo fils de Mummole-
ec sa femme, qui estoit comme [3] le Paranymphe,
à dire l'Orateur qui devoit parler en public, &
les compliments à ceux qui viendroient salüer la
e. Domogisile & Ansoalde, Vvaddo [4] Grand Mai-
d'Hostel, qui avoit autrefois esté [5] Gouverneur

t pas assez propres, ny assez commodes pour servir à de si grands
urs. On ne sçauroit toutefois expliquer bien naturellement, *Tentoria*
ecepit, dans un autre sens, que dans le premier que j'ay donné.

2 *uand quelqu'un se pouoit écarter.* Et ce qui suit, aussi bien que beau-
e choses qui précedent, font bien connoistre l'étrange aversion qu'a-
les François d'aller en Espagne pour y demeurer, quoy que ce fust au-
la Reine; ce qui donne sujet de croire, qu'ils pensoient quitter un
n païs, pour aller en un fort mauvais, ou que deslors l'aversion estoit
e entre les François & les Espagnols, à quoy la difference des coutu-
ssi bien que de la Religion, pouvoit beaucoup contribuer.

3 *e Paranymphe.* I'ay bien voulu expliquer dans le Texte mesme, ce
to t, parce que le mot de *Paranymphe* n'est pas entendu de tout le
. Il se pourroit prendre aussi en cét endroit pour Maistre des Cere-
, comme il en faut aupres des personnes Royales, quoy que ce ne soit
ropre signification du mot.

4 *rand Maistre d'Hostel.* Ou simplement *Grand Maistre*, comme on
ujourd'huy, ou Maire du Palais.

5 *ouverneur de Saintonge.* Ou qui avoit exercé la charge de Comte en
ge, pour ces paroles: *qui olim Santonicum rexerat comitatum*: Car
estoit autant que Gouvernement, s'il n'estoit mesme quelque chose
parce que les Comtes Gouverneurs rendoient aussi la Iustice, comme
i, sous les Empereurs, portoient les tiltres de Présidents & de Pro-
.

de Saintonge. Le reſte eſtoit de plus de quatre m personnes. Pour les autres Ducs & Gentils-homn de la chambre qui partirent avec elle pour l'accom gner, ils ne furent que juſques à Poictiers,& retour rent de là. Les autres continuérent le chemin le p avant qu'ils peurent. Mais, pour en dire la verité, to la route en fut tellement ruinée, qu'à peine le pourro on croire. Car les Maiſons des pauvres Vilageois du p païs en furent dépoüillées : on coupa les ſepts des gnes, pour en emporter les raiſins, on emmenoit le ſtail, & on ne laiſſoit rien dans les logis de tout ce qui pouvoit trouver d'vtile ; ſi bien que ce que dit le P phete Ioël fut accomply : [6] *La Chenille a brout que la Sauterelle a laiſſé ; & ce que la Chenille n'a mangé, le Hanneton l'a conſumé, & ce que le Han ton n'a pas conſumé, la roüille l'a rongé.* Et certes ce preſque la meſme choſe : de ſorte que la greſle achev reſte de la gelée, la ſeichereſſe perdit le reſte de la gr le, & l'hoſtilité ravagea le reſte de l'horrible ſeic reſſe.

46. Tandis qu'un tel brigandage s'exerçoit le l de la route qui fut priſe pour le voyage d'Eſpagne, C peric le Neron & l'Herode cruel de noſtre ſiecle, à [1] Chelles, qui eſt à trois lieuës de Paris, pour divertir à la Chaſſe. Or un jour qu'il retournoit de exercice, (c'eſtoit ſur le ſoir bien tard, car la nuict e déja obſcure) comme quelqu'un luy aidoit à deſcen de cheval, & qu'il appuyoit ſa main ſur l'eſpaule d Valet de pied, un homme auquel on ne s'atten point, le frappa d'un couteau ſous l'aiſſelle, & ay

6 *La chenille a brouté*, &c. Ioël 1. 4.

SVR LE XLVI. CHAP. 1 *A Chelles à trois lieuës de P* pour ces paroles du Texte. *Ad Villam Calenſem quæ diſtat ab vrbe Pa ca, quaſi centum ſtadiis.* Ce que ie n'ay pas voulu rendre mot pour m parce que la diſtance des Stades n'eſt pas aujourd'huy bien connuë ; & j ſuis contenté de les exprimer, par la véritable diſtance que l'on compte à ſent de Paris à Chelles. Ce lieu qui n'eſtoit alors qu'un Village, eſt à ſent une petite Ville, où il y a une célebre Abbaye de Filles de l'Ordre Benoiſt.

ublé ſon coup, il luy perça le ventre. Auſſi-toſt le découla abondamment par la bouche & par ſa e, & expira ſur la place, [2] finiſſant ainſi ſes jours, avoit paſſez apres avoir commis beaucoup d'injus. Or la Narration des choſes que nous avons es, apprend aſſez quelles ont eſté les mauvaiſes in-tions de ce Prince. Il a ſouvent fait le dégaſt en eurs Provinces qu'il avoit ruinées par les incendies, non ſeulement il n'avoit point de regret ; mais il en mesmes de la joye, comme autrefois Neron, quand antoit des Vers Tragiques, pendant que les flâmes roient ſon propre Palais. Fort ſouvent il a fait mou-es hommes pour en avoir les biens. Et [3] peu de nnes Eccleſiaſtiques de ſon temps ont pû obtenir Eveſchez dans ſes Eſtats. Il aimoit grandement la ne chere ; ſon ventre, s'il faut ainſi dire, eſtoit ſon , & maintenoit hardiment qu'il n'y avoit perſonne onde plus ſage ny plus prudent que luy. Il com-deux livres de Poëſies, voulant imiter en quelque Sedulius. Mais quoy qu'il en ſoit, ſes Vers eſtoient es, & [4] n'avoient point de pieds capables de les nir ; parmy leſquels, comme il n'y entendoit rien, il ployoit des ſyllabes brefves pour des longues, &

2 *Il finit ainſi ſes jours.* L'Autheur ne dit point icy le ſujet de la mort lperic : mais il a voulu epargner ſans doute l'honneur de Fredegonde, tient avoir eſté coupable de ce crime, pour la crainte qu'elle eut que ſe vangeroit à ſes dépens, des privautez que prenoit avec elle un cer-gneur appellé Landry, dont il s'eſtoit apperceu, quand la Reine ſe devant un miroir, lors que le Roy luy donna par derriere un petit coup eſte, d'une baguette qu'il tenoit à la main ; & que la Reine luy dit, pen-e ce fuſt ſon Amant : *Landry, ce n'eſt pas la marque d'un galland hom-frapper par derriere*, dont elle rougit en ſuite, quand elle eut apperceu qui ſe retira, ſans faire ſemblant de rien. Au raport d'Aimoin, au 56. lu 3. livre.

3 *Peu de perſonnes Eccleſiaſtiques.* Peu de gens qui fuſſent promus aux de l'Egliſe, ou qui fuſſent de veritables Eccleſiaſtiques, par des d'une bonne vie, voulant dire que Chilperic ne donnoit les Eveſchez Royaume qu'à des perſonnes ſeculieres, ou qui n'avoient nul gouſt s Eccleſiaſtiques, comme il ne ſe voit que trop de gens aſpirer aux z de l'Egliſe, qui n'en ont pas la moindre teinture.

4 *N'avoient point de pieds.* Il fait alluſion aux meſures des Vers, qu'on pieds ; ſi bien que la Poëſie Latine de Chilperic eſtoit auſſi mauvaiſe humeur.

des longues pour des brefves. Il fit aussi d'autres peti
Oeuvres, ou des Hymnes ou des Motets pour des M
ses,toutes choses indignes de recevoir aucune estime.
haïssoit les causes des pauvres : il outrageoit continu
lement de blasphemes les Prestres du Seigneur : &
mais, quand il estoit en son particulier, il ne se div
tissoit mieux, qu'en faisant des railleries des Evesq
des Eglises. Il appelloit celuy-cy volage, celuy-là
gueilleux, l'un comblé de biens, l'autre plein de luxu
Il asseuroit, que tel se portoit trop haut, & que tel a
tre estoit enflé de vanité, n'ayant rien en plus gran
aversion que les Eglises,& disant fort souvent : *Nos c
fres demeurent vuides, tandis que les richesses que n
devrions avoir, sont transportées aux Eglises. Il n'y
que* [5] *les seuls Evesques aujourd'huy qui soient des Ro
Nostre gloire diminuë, & nostre honneur périt à me
re qu'il est transferé aux Evesques des Villes.* Se cōpo
tant donc toûjours de la sorte, il a rompu fort souv
des Testaments, où il y avoit des clauses avantage
aux Eglises, & n'a pas traité plus favorablement
dernieres Ordonnances de son pere : Car s'estant p
suadé qu'il ne se trouveroit personne qui les voulust
vre, de peur de luy déplaire, il les a souvent foulées a
pieds. Pour ce qui est de sa luxure & de sa passion
frenée dans toute sorte d'impureté, il n'y a personne q
s'en pûst [6] tant imaginer, qu'il y avoit pris de licence. Il
cherchoit toujours de nouvelles inventions pour af
ger le peuple. Et s'il rencontroit de son temps des p
sonnes coupables de quelques crimes, il leur faisoit ar
cher les yeux ; & dans les Ordonnances qu'il envoy

5 *Les seuls Evesques sont des Roys.* Voila les discours que les rich
superflües attirent contre les Ecclesiastiques. Et quoy que Chilperic dise
odieusement, il ne laisse pas de s'y rencontrer de la verité, dont nous ne v
que trop d'exemples en quelques Evesques étrangers, qui se g'orifient d
tage de leurs principautez seculieres, que de la puissance légitime de leu
ractere.

6 *Qui s'en pûst tant imaginer*, &c. On ne sçauroit aller plus loin, pui
cela comprend tout ; en suite de quoy il ne faut pas s'étonner, si le reste
vie de Chilperic estoit pleine d'impieté.

Iuges pour ſon vtilité, il y ajoutoit toûjours: *Si quel-un mépriſe nos Ordonnances, qu'on le puniſſe en luy achant les yeux.* Il n'aima jamais perſonne ſincere-nt, & jamais auſſi il n'a eſté aimé de qui que ce ſoit. ſt pourquoy, dés le moment qu'il fut expiré tout le nde l'abandonna juſques à ſes propres domeſtiques. utefois [7] Malulfe Eveſque de Senlis, qui eſtoit dans ente depuis trois jours, & ne l'avoit pû ſeulement , ſi-toſt qu'il oüyt dire qu'il avoit eſté tué, il accou-au lieu où le meurtre avoit eſté commis, il lava ſon ps, & le réveſtit de ſes plus beaux veſtements. Puis nt paſſé la nuict en [8] chantant des Hymnes, il le fit tre dans un batteau, & l'amena pour eſtre enſevely l'Egliſe de S. Vincent à Paris. La Reine Frede-de ayant eſté laiſſée dans cette meſme Egliſe.

7 *Malulfe Eveſque de Senlis.* N'eſt connu que par ce ſeul témoignage egoire, & de ceux qui l'ont ſuivy, en l'année 584.

L'Egliſe de S. Vincent. C'eſt aujourd'huy S. Germain Deſprez, où ric fut inhumé en l'année 584. de noſtre Seigneur, & en la 9. année du de Childebert neveu de Chilperic.



LES CHAPITRE

du septiéme Livre.



L'HISTOIRE DES FRANCOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE SEPTIE'ME.

1. BIen que ce soit mon dessein de [1] continu la suite de l'Histoire, selon l'ordre que me suis prescrit dans les Livres preceden si est-ce qu'une juste devotion me deman d'en interrompre un peu le fil, pour dire quelque ch se de la mort de S. Salvie Evesque, qui est decedé l'a

1 *De continuer le dessin de l'Histoire*, & ce qui suit, se pouvoit ren plus simplement, selon le propre sens des paroles; mais il n'eust pas esté r juste dans le dessin de l'Autheur, ny de si bonne grace: car enfin il ne dit tre chose, sinon. *Ie continueray l'Histoire, dont j'ay suivy l'ordre dans le vres précedents.* Cependant cét ordre n'est pas si précis, qu'il ne soit sou interrompu par des digressions semblables à celle-cy, pour dire quelque ch de la mort de S. Salvie Evesque d'Alby, dont il a déja esté parlé aux 45. & chap. du 5. livre, & au 29. chap. du 6. livre. Il en est aussi fait mention dan Martyrologe Romain au dixiéme jour de Septembre, qui fut celuy d mort en 586.

e que i'écris cecy. Il avoit demeuré long-temps en ha-
t seculier, ainsi qu'il avoit accoutumé de le dire,
erçant avec les Iuges de ce siecle, les causes
i naissent des débats du monde, sans neant-
oins s'engager jamais dans ses concupiscences, où le
ur & l'esprit des jeunes gens s'embarrassent si facile-
nt. Enfin comme la sainte odeur des inspirations di-
es eut penetré le fonds de son ame, ayant laissé la mi-
e seculiere, il se retira dans un Monastere, & con-
t bien qu'il valoit mieux estre pauvre avec la
inte de Dieu, que de travailler dans le monde à s'ac-
erir un gain perissable. Il demeura plusieurs années
s ce Monastere, où il observa religieusement la Re-
qui avoit esté instituée par les Peres. Depuis ayant
ncé en connoissance avec l'âge, & l'Abbé du Mona-
e estant venu à mourir, il prit la charge de nourrir
roupeau *en la crainte de Dieu*. Mais celuy qui se de-
t rendre plus populaire & plus familier que les au-
à ses freres, pour leur correction, ne fut pas plutost
oré de la charge de laquelle il ne put se dispenser,
il se rendit encore plus solitaire qu'il n'avoit esté au-
avant, & chercha mesme pour cela une cellule plus
rée que celle qu'il avoit occupée jusques là, où neant-
ns à cause de sa trop grande abstinence, comme il le
it luy-mesme, il avoit changé plus de neuf fois de
. Enfin pendant l'honneur de son administration,
is qu'il s'addonnoit à l'Oraison & à la lecture, de-
rant toûjours dans cette grande abstinence, il rou-
d'ordinaire cette pensée en son esprit, qu'il luy vau-
t beaucoup mieux, s'il demeuroit caché entre les so-
res, que si devant le peuple il portoit la qualité
bbé. Il s'enferma donc dans sa cellule, ayant dit
u à ses freres; & ses freres luy ayant rendu le mes-
levoir, il demeura dans cette closture avec toute
tinence imaginable, s'estudiant de telle sorte par les
oirs de la charité, que s'il venoit au Monastere quel-
étranger, il prioit Dieu pour luy, & départoit à

plusieurs des benedictions dans une si grande plenitu
de grace, que les Infirmes se retiroient d'auprés de l
avec la santé. Or un jour il se trouva tellement extenn
d'une grosse fiévre qui le prit, qu'il faillit à en perdre
respiration. Mais tout d'un coup une grande lumie
remplit sa petite cellule, qui en fut toute ébranlée,
au mesme temps le saint Homme leva ses mains au Ci
& rendit l'esprit. Aussi-tost les Religieux firent
grands cris avec la mere du defunct. Ils tirerent l
corps de la cellule où il venoit d'expirer : & l'ayant la
& revestu de ses habits, ils le mirent dans la bierre,
passérent la nuict en deüil & en psalmodie. Mais le m
tin estant venu, & toutes choses estant preparées pc
les funerailles, le corps commença tant soit peu à
mouvoir dans son cercueil. Les lévres du trepassé dev
rent vermeilles, [2] le saint personnage se leua de lu
mesme, comme s'il se fust reveillé d'un profond so
meil, ses yeux s'ouvrirent : & levant ses mains en hau
O Seigneur misericordieux, dit-il, *que m'avez-v*
fait de me renvoyer en ce lieu d'obscurité, puis que vo
misericorde me valoit beaucoup mieux dans le Ciel, q
la vie corrompuë de ce monde? Comme ses Amis estoi
émerveillez, & qu'ils luy demandoient quel prod
c'estoit là ? Il ne leur répondit rien. Mais se levant
cercueil sans aucun mal, pour les douleurs qu'il av
souffertes pendant sa maladie, il demeura trois jours s
boire ny sans manger : & le troisiéme jour ayant fait
sembler ses Religieux, & sa mere avec eux, il leur d
Ecoutez, mes bien-aimez, & entendez ce que je v
veux dire, parce que tout ce que vous voyez dans
monde, n'est à bien parler qu'une espece de neant;

2 *Le S. Personnage se leva de luy-mesme.* C'est à dire, qu'il ressuscita,
pas à la verité de luy-mesme, mais par une vertu divine qui luy fut d
née d'enhaut. Si l'Autheur de cette Histoire est bien informé de ce fait
qu'il en ait esté bien persuadé, comme il n'y a pas lieu d'en douter, il
grande raison d'interrompre le fil de sa Narration, pour en instruire la p
rité, parce que le plus grand Miracle de tous les Miracles, est celuy de la
surrection des morts.

tes les choses, comme la bien dit Salomon, ne sont q; vanité. Si bien que celuy-là est heureux, qui se comporte dans le siecle de telle sorte, qu'il merite un jour d'voir la gloire de Dieu dans le Ciel. Comme il parlt ainsi, un doute luy vint en l'esprit s'il continueroit sa discours, ou s'il demeureroit dans le silence, lors que si amis voyant qu'il ne disoit plus mot, le priérent de parler & de leur dire ce qu'il avoit veu. *Quand*, dit-il, *us me vistes il y a quatre jours privé de vie, lors que la cellule où j'estois trembla si fort*, je fus pris par deux Anges qui me porterent au Ciel, en sorte que non seulement je voyois sous mes pieds ce monde terrestre; mais encore les nuages, le Soleil, la Lune & les Astres. Puis aiant esté introduit par une porte plus resplendissante que la lumiere qui nous éclaire icy bas, je me vis dans une habitation merveilleuse, où tout le pavé estoit composé de l'or & de l'argent épuré. Il y avoit une clarté ineffable dans une amplitude qui ne se peut exprimer, qu'une multitude de tout sexe occupoit: mais si étenduë en long & en large, que le bout ne s'en pouvoit découvrir. Et tandis que ces Anges, pour me donner passage, faisoient écarter ceux qui se pressoient autour de moy, nous arrivasmes en un lieu, lequel déja nous avions contemplé de loin, surmonté d'une nuée plus reluisante que toute clarté imaginable, & dans lequel on n'eust pû voir ny Soleil, ny Lune, ny Estoiles: car il estoit resplendissant d'une lumiere naturelle infiniment plus brillante que toutes ces choses-là: Et de cette nuée admirable, sortoit une voix comme le son d'une grande abondance d'eaux. Là pareillement, plusieurs hommes en habits de Prestres & de personnes seculieres, me saluérent humblement, bien que ie fusse pecheur. Les Anges me dirent que c'estoient des Martyrs & des Confesseurs, lesquels nous honorons d'un service suprême. Estant donc en ce lieu-là, où l'on m'avoit commandé de me tenir debout, une odeur d'vne suavité nompareille vint à se répandre sur moy: En sorte qu'estant ainsi repû de cette

ſuavité, ie ne me ſoucie point encore ny de boire ny d
manger. Puis j'entendis une voix qui dit ; que cét hom
me-là retourne dans le ſiecle, parce qu'il eſt neceſſai
à nos Egliſes. On entendoit bien la voix, mais on n
pouvoit nullement diſcerner celuy qui parloit. Alo
m'eſtant proſterné contre le pavé, [3] ie dis avec larme
*Helas, helas, Seigneur pourquoy m'avez-vous montr
ces choſes, ſi j'en devois eſtre ſi-toſt fruſtré? Vous me re
jettez donc ainſi de devant voſtre face, pour me faire re
tourner au monde fragile, & peut-eſtre encore pour n
revenir jamais icy. O Seigneur, ne retirez point de gra
ce de moy voſtre miſericorde, & trouvez-bon, s'il vou
plaiſt, que ie demeure icy, de peur que ſi ie m'en retir
tant ſoit peu, ie vinſes à perir.* Alors la voix qui parlo
à moy, me dit ; *Va en paix : car je ſuis ton Gardien
juſques à ce que je te rameine en ce lieu.* Diſant cela, j
me trouvay delaiſſé de ceux qui m'avoient accompagn
& deſcendant avec les larmes aux yeux, je reſſortis pa
la meſme porte que j'eſtois entré. Comme il diſoit ce
choſes, ceux qui eſtoient là preſents en furent émerveil
lez. Puis le Saint de Dieu leur dit encore en pleuran
*Ha! malheur à moy, qui ay eſté ſi hardy que de reve
ler ces choſes : car voilà cette douce odeur de ſuavité qu
j'avois priſe dans le lieu Saint, laquelle ſe retire d
moy, ayant eſté cauſe que j'ay eſté ces trois jours-cy ſan
boire ny ſans manger ; & d'ailleurs je ſens ma langue a
terée, & qu'elle s'eſt enflée de telle ſorte, qu'il me ſem
ble que ma bouche en eſt toute remplie. Ie ſçay auſſi qu'i
n'a pas eſté agreable au Seigneur mon Dieu que je diſſ
ces choſes, leſquelles devoient demeurer cachées. Mai
vous ſçavez, Seigneur, que j'ay fait cela en ſim
plicité de cœur, & non point par vanité. Et je vou
prie de me le pardonner, & de ne me point delaiſſer, ſ*

3 *Ie dis avec larmes.* Il ne devroit pourtant pas y avoir de larmes au Cie
comme il n'y a point de douleur. Mais toute cette Narration ne paroiſt eſt
autre choſe qu'une viſion de celles que Dieu dõne comme il luy plaiſt à ce
qu'il aime. Quoy qu'il en ſoit, celle-cy eſt la plus douce & la plus diverti
ſante qui ſe puiſſe lire dans les écrits des Ss. Peres, où il s'en trouve beaucou

vostre promesse. Il se teut apres cela, & prit de l'ali-
t & but. Pour moy écrivant ces choses, je crains
qu'elles ne paroissent incroyables à ceux qui les li-
, suivant ce que Saluste écrit dans son Histoire,
parle de la vertu & de la gloire des gens de bien.
ue chacun se persuade qui se fait aisement s'écoute
ntiers; mais les choses qui sont difficiles à croire,
tenuës pour fausses, ou se croyent malaisement.
s j'appelle Dieu tout puissant à témoin, que [4] j'ay
raconter à luy-mesme toutes les choses que j'ay
. Or long-temps apres, ce saint Homme ayant esté
de sa Cellule fut élû pour l'Episcopat, & receut
cét effet les ordres sacrez malgré qu'il en eut. C'e-
donc (cõme je me le persuade) en la dixiéme année
n administration Episcopale, que la peste s'estant
ıée dans la ville d'Alby, où elle avoit tué une bon-
rtie du peuple, comme il y estoit demeuré peu de
ʒens de reste, le saint Homme, comme un bon
ur, ne voulut pourtant point s'éloigner de ce lieu-
ais il exhortoit sans cesse ceux qui estoient demeu-
'une moisson si funeste, de s'appliquer à l'Oraison,
:severer dans les veilles, & de faire toûjours de
:s œuvres, leur disant; *Faites ces choses, afin que*
eu veut que vous sortiez de ce monde, vous puis-
ntrer non point en jugement; mais au repos perpe-
Or, comme c'est ma pensée, le Seigneur luy ayant
é le temps de son rapel, il se fit soy-mesme son cer-
, il se leva le corps, prit ses vestements de mort
cét estat, ayant toujours ses yeux levez au Ciel, il
à Dieu son esprit bien-heureux. Ce fut un person-
e grande sainteté, & de nulle convoitise, n'ayant
voulu posseder de richesses. Que s'il estoit quel-

y oüy raconter à luy mesme toutes les choses que j'ay dites. Apres
storien pouvoit bien consigner ces choses sur le papier, & si elles ne
croyables d'elles mesmes, il n'y a pas lieu de douter qu'elles ne luy
é ainsi recitées, puis qu'il l'assure avec serment. Et qu'il n'y a pas
ce qu'un si honneste homme eust rien voulu imposer à ceux de son
à toute la posterité.

quefois contraint de prendre de l'argent, c'estoit p
le distribuer aux pauvres tout aussi-tost. De son tem
comme le Patrice Mummol eut emmené plusieurs C
ptifs de cette Ville-là, il les suivit, & les rachepta. D
luy avoit acquis tant de graces avec ce peuple, que ce
là mesme qui avoient emmené les Prisonniers, luy qu
toient d'abord une partie de la rançon, & puis ils luy d
noient le reste. Ainsi il mit en liberté les Prisonniers
son païs. Enfin j'ay oüy dire beaucoup de choses f
bonnes de cét excellent homme; mais j'en passe be
coup sous silence, ayant à reprendre la suitte de no
Histoire.

2. Chilperic [1] ayant trouvé la mort qu'il a
cherchée si long-temps, ceux d'Orleans & ceux
Blois se joignirent ensemble [2] pour se jetter sur les
nois, lesquels ayant esté battus plutost qu'ils n'y eu
pensé, leurs maisons & leurs provisions furent brusl
sans épargner les gros meubles qui ne se peuvent pas
cilement remuer. Ils emmenerent le bestail, & em
terent tous les meubles portatifs. Cependant les Du
s'estant liguez avec les Chartrains, les suivirent à la
ste, & les traiterent de la mesme sorte qu'ils l'avo
esté d'eux, sans rien laisser, ny dans les maisons, ny l
des maisons, ny de tout ce qui appartenoit aux mais
Mais comme ils eurent du débat entr'eux, & qu
Orleanois eurent pris les armes pour les combattre
Comtes s'estant entremis de leur differend, ils en
rent à un Traité, par lequel il fut arresté qu'au jou
la premiere audience, le party qui s'estoit injuster
declaré contre l'autre, s'accorderoit avec luy, selon
tes les regles de la Iustice. Et ainsi on mit bas les ar
& chacun s'absteint de se faire plus long-tẽps la gu

SUR LE II. CHAP. 1 *Ayant trouvé la mort* Il y a de l'ap
ce qu'il veüille dire que Chilperic trouve la mort pour luy, qu'il avoi
chée si long-temps pour les autres.

2 *Pour se jetter sur les Dunois.* Sur les peuples de Chasteaudun, sa
le sujet pour lequel ceux d'Orleans & de Blois se jettent ainsi sur eu
les opprimer.

Vaast surnommé Avon qui avoit tué [1] Loup &
proise il y a déja quelques années, pour l'amour de
mme d'Ambroise, & qui avoit épousé cette femme
estoit, à ce qu'on disoit, sa cousine, apres que son
ar fut mort, tandis qu'il commettoit beaucoup de
es autour de Poictiers, ayant fait alliance en cer-
lieu avec Childeric Saxon, ils vinrent à se querel-
Et pendant le débat, un des gens de Childeric don-
une hallebarde dans le corps d'Avon, qui estant
erre fut encore blessé de plusieurs coups, qui luy fi-
perdre la vie avec le sang. Ainsi la Majesté divine
angeresse du sang innocent qu'il avoit répandu. Ce
rable homme là, d'ailleurs ayant commis souvent
ols, des homicides, & des adulteres, dont je pense
e meilleur sera de s'abstenir de parler. Ce Saxon
sfois acquit à ses enfans du profit, & de grands avan-
de sa mort.

Cependant la Reine Fredegonde estant vefve
à Paris, où elle renferma ses tresors, & [1] se re-
lans l'Eglise, où l'Evesque Ragnemode prit soin de
s les choses qui luy estoient necessaires : & pour
tres meubles precieux qu'elle avoit à Chelles, en-
squels estoit ce coffret d'or, que naguéres elle avoit
uire, les Tresoriers les enleverent & les porterent
igence au Roy Childebert, qui pour lors demeu-
Meaux.

5. La Reine Fredegonde, par l'avis de son conseil,
ya des Ambassadeurs au Roy Gontram, pour luy
e sa part en ces propres termes; *Que Monseigneur
e prendre possession du Royaume de son frere : car je
n'un petit enfant que je desire mettre entre ses bras,
y-mesme je me soumets à son authorité.* Or le Roy

LE III. CHAP. 1 *Loup & Ambroise.* Voyez l'Histoire
ort de ces deux hommes là, dans le 13. chap du 6. livre.

LE IV. CHAP. 1 *Et se retira dans l'Eglise* Je ne doute
ue cette façon de parler ne s'entende, ou de la maison Episcopale, ou
ques autres maisons qui appartenoient à l'Eglise de Paris. Mais de
précisément où elle estoit située, ce lieu ne le fait point voir.

Gontram ayant appris la nouvelle de la mort de son fr
re, en pleura amerement. Mais enfin ayant moderé s
deüil, il fit marcher son armée du costé de Paris:
comme luy-mesme eut esté receu dans la Ville, le R
Childebert son neveu y arriva d'un autre costé.

6. Mais comme les Parisiens ne le voulurent pas r
cevoir, Childebert envoya des Ambassadeurs à *son O
cle* Gontram pour luy dire en son nom. *Ie sçay mon
tres-cher pere que vostre pieté n'ignore pas de quelle s
te le party ennemy nous a fait de tort, & causé de tro
bles à tous deux jusques à present, si bien que ny vous
moy n'en avons pû tirer jusques icy aucune justice. C
pourquoy je vous supplie tres-humblement de trouver b
que les traittez de paix & d'accommodement que n
avions fait entre nous apres la mort de mon pere, soi
ponctuellement observez.* Le Roy Gontram dit aux A
bassadeurs. [2] *Vrayement vous nous en voudriez b
faire accroire, ne disant jamais un seul mot de veri
& ne gardant point vos promesses, vous ne m'avez po
tenu jusques icy toutes celles que vous m'aviez fait
vous avez conclu un nouveau traité avec Chilperic p
me chasser de mon Royaume, & pour partager mes V
les entre vous: Voicy les traitez & les souscriptions
vostre main, par lesquelles vous avez ratifié ce compl
Avec quel front maintenant me pouvez-vous dem
der que je reçoive en ma protection mon neveu Chil
bert, que vous avez essayé de rendre mon ennemy
tant que vous l'avez pû?* A quoy les Ambassadeu
répondirent. *Si la colere vous préoccupe de telle sor
qu'il ne vous reste point de volonté pour accorder auc
chose à vostre propre sang, de ce que vous luy aviez p*

SVR LE VI. CHAP. 1 *Mon tres-chere Pere.* C'est ainsi
Childebert appelle par respect le Roy Gontram son Oncle: voulant dire
qu'il luy tiendroit toûjours lieu de pere

2 *Vraiment vous nous en voudriez bien faire accroire.* I'ay choisi cette
pression à dessein, pour ces paroles du Texte: *ô miseri & semper perfidi,*
sont trop rudes, & de trop mauvaise grace si l'on les tournoit simpleme
mal-heureux & toûjours perfides: car il est bon d'adoucir quelquefois
choses-là, quand on ne corrompt point le sens.

, pour le moins ne luy ostez-point ce qui luy appartient droit du Royaume de Charibert. Le Roy leur dit. *icy les traitez qui ont esté faits entre nous, lesquels tent expressément que si quelqu'un entre dans Paris s la volonté de son frere, il en perdra la part qui luy rroit appartenir, & que le Martyr S.* [3] *Polieucte, c les Confesseurs S. Hilaire & S. Martin en seroit uge & le Remunerateur. En suite de quoy Sigibert frere entra dans cette Ville, qui estant venu à mou- par un juste jugement de Dieu, en a perdu aussi sa t. Chilperic en a fait autant, & ne s'en est pas bien ivé. Ainsi par ces infractions, ils y ont tous deux du leur part. Et partant, comme ils ont manqué de , & qu'ils sont morts tous deux par le jugement de u, & par l'effet des maledictions des traitez, je pen- que je ne doy point faire de scrupule de m'assujetir le Royaume de Charibert avec tous ses biens, la estant de mon costé: Et d'oresnavant je n'en relas- ray rien à qui que ce soit, sinon de ma bonne & fran- volonté. Vous n'avez donc plus qu'à vous retirer y, puis que vous estes toûjours menteurs & perfides, e veux bien que vous rapportiez à vostre Roy tout ce je vous dis icy.*

. Ces Ambassadeurs estant partis, il en revint d'au- de Childebert à Gontram, qui demandérent aussi ire la reverence à la Reine Fredegonde, disant au au nom de Childebert. *Rendez-moy donc s'il vous st l'homicide qui a meurtry ma tante, & qui a tué*

3 *e Martyr S. Polieucte*, que le Texte nomme *Polioctus Martyr*, se e marqué deux fois dans le Martyrologe Romain au 13. jour de Février, 21. de May : Dans le premier lieu avec cét éloge : *A Melite en Armenie, lieucte Martyr, qui dans la persécution de Decius souffrit de grands tour- , & obtint la Couronne du Martyre.* Et dans le second: *A Cesarée Ville ppadoce, le jour de la naissance des Ss. Martyrs, Polieucte, Victorius, &* t, si toutefois celuy-cy est le mesme que celuy qui est marqué au 13. de r. Quoy qu'il en soit l'Autheur fait aussi mention de S. Polieucte Mar- 103. chap. de son livre de la gloire des Martyrs, lequel est le mesme sans que celuy qu'il nomme dans cette Histoire. Mais de ce qu'il y est ap- lutost qu'un autre en jugement avec S. Hilaire & S. Martin, deux illu- onfesseurs de l'Eglise Gallicane, il n'est pas bien facile de le deviner,

mon Pere & mon Oncle, & qui a fait passer mes (*cou-*
sins germains au fil de l'épée. Gontram répondit; *N*
ordonnons tout ce que nous jugeons à propos, & nou
faisons point de traitez que ceux qu'il faut faire. C
avoit pris Fredegonde en sa protection, & l'ayant s
vent invitée en festin, il luy avoit promis plusieurs
qu'il seroit son deffenseur. Or un jour qu'ils mangeo
ensemble la Reine se leva de table, & demandant c
gé au Roy de se retirer, le Roy qui pour l'a ret
luy dit; vous n'avez pas assez disné, & vous mang
bien encore un morceau. *Excusez-moy*, luy dit la R
ne, *je me trouve pressée pour accoucher selon la cout*
ordinaire de toutes les femmes. Monsieur, vous t
verez bon, s'il vous plaist que je me leve. Le Roy
étonné de ce discours, sçachant bien qu'il [1] n'y a
que quatre mois qu'elle avoit mis un autre fils au m
de. Il luy permit toutefois de se retirer, tandis qu
principaux de la Cour de Chilperic, tels qu'Ansou
& les autres de son Royaume, s'assemblerent po
rendre auprés de son fils, qui estoit, comme nous l'a
déja dit, un enfant de quatre mois, lequel ils appell
Clotaire, & demanderent le serment d'obeïssance
fidelité pour le Roy Gontram & pour son neveu
taire, par toutes les Villes qui avoient esté de l'obe
ce de Chilperic. Cependant le Roy Gontram re

SUR LE VII. CHAP. 1 *Il n'y avoit que quatre mois* *avoit mis une autre fils au monde.* Cét autre fils fut Clotaire, qui de surnommé le Grand, parce qu'en effet il fit beaucoup de choses qui l rent recommandable. Mais qui peut estre ce second enfant de Fred quatre mois apres en avoir mis un autre au monde? la superfetatio roit bien considerable. Je ne voy pas encore que l'Historien s'en expli clairement. Mais il y a grande apparence que cecy n'est qu'un artifi Reine, pour faire croire à Gontram qu'elle estoit preste d'accoucher, manifester le fruit de ses premieres couches, qu'elle croyoit possible inconnu, parce que le feu Roy Chilperic, aussi bien que Fredegonde, a été de le dissimuler pour le conserver pendant son bas aage, de peur Sorciers ou autres personnes malignes ne le fissent perir, comme il qu'on avoit fait mourir le jeune Theodoric. C'est pourquoy il avoi né que celuy cy fust nourry au Chasteau de Victri, s'il faut ainsi trad *ctoriacum Castrum*, ou *Victoriacensis villa*, marquée dans le 41. cha vre precedent.

la Iuſtice, toutes les choſes que ceux qui devoient fidelles au Roy Chilperic, luy avoient injuſte- ſouſtraites. Il fit auſſi beaucoup de largeſſes aux ſes, & leur reſtablit les droits que les Teſtaments funćts leurs avoient acquis, leſquels le Roy Chil- avoit abolis : & ſe montrant debonnaire à tous, il luſieurs aumoſnes aux pauvres.

Mais parce qu'il ne ſe fioit pas à tous ceux par- eſquels il eſtoit venu, il prit des gardes pour la ſeu- de ſa perſonne, & n'alloit jamais à l'Egliſe ou en que autre lieu que ce fuſt, qu'il n'en euſt au- de ſoy. D'où il arriva qu'un certain jour de Di- che,[1] apres que le Diacre euſt impoſé ſilence au le pour écouter la Meſſe, le Roy ſe tournant vers ſme peuple, leur dit : *Ie vous conjure tous tant que eſtes, hommes & femmes, que vous me conſerviez nne volonté une foy inviolable, & que vous ne me z point aſsaſſiner comme vous fiſtes dernierement reres; qu'il me ſoit permis au moins pour trois ans ver mes Neveux, qui ſont mes Enfants adoptifs, de qu'il n'arrive (ce que la Divine bonté ne permette que vous periſsiez vous-meſmes avec ces petits En-, ſi ie n'eſtois plus : vû qu'il n'y en a aucun de noſtre qui ſoit aſsez robuſte, pour eſtre capable de vous dé- e.* Ayant parlé de la ſorte, tout le peuple fit ſa prie- Dieu pour la ſanté du Roy.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient, Rigunte fille oy Chilperic vint à Toloſe avec toutes les richeſ- que nous avons marquées cy-devant. Mais ſe

LE VIII. CHAP. 1 *Apres que le Diacre eut imposé ſilence.* une formule de la Liturgie qui eſtoit alors en uſage, & qui n'y eſt plus ant, mais qui s'y devroit au moins rétablir pour les Meſſes ſolennel- l'eſtoient toutes anciennement dans les Egliſes où l'on n'en diſoit aine qu'une ſeule : ce qui concilioit beaucoup plus de reſpect à ce ſa- tere, qu'il ne s'y en eſt conſervé depuis, parce que la choſe eſtant ſi iée qu'elle l'eſt, la reverence y eſt auſſi bien moindre. Il ne faut pas pourtant, qu'il n'y ait de bonnes raiſons pour approuver la fréquence ſes, & encore des Meſſes privées, par des Preſtres qui n'ont point de Egliſe.

LE IX. CHAP. 1 *Que nous avons marquées cy-devant.*

voyant proche des limites du pays des Goths, elle ch
cha des pretextes pour aller plus lentement, & ceux
sa suite luy conseilloient mesme de n'aller pas plus ava
parce qu'aussi bien ils estoient fatiguez de la longu
du chemin, & disoient que leurs habits estoient sale
déchirez, outre que les chevaux & l'attirail des chari
& des carosses estoient en mauvais estat, qu'il falloit
peu de loisir pour les refaire, & qu'en suite ils se rem
troient en chemin, pour achever le voyage commo
ment, & se faire voir lestes au Prince qui devoit re
voir son Epouse avec magnificence, de peur que s
estoient mal propres ou parussent trop fatiguez, il
rendissent ridicules à la Nation des Goths. Ces cau
les ayant donc retardez de la sorte, le Duc Didier app
les nouvelles de la mort de Chilperic, ce qui l'ob
gea d'assembler ses troupes & d'entrer dans Tolose,
il prit tous les tresors de la Reine, dont il crut qu'i
pouvoit accommoder, & les mit sous une bonne
seure garde, dans une certaine maison où [2] il app
qua le sceau, ordonnant à la Reine de se passer de peu
chose, & de vivre étroitement jusques à ce qu'il fust
retour.

10. Didier s'en alla vers Mummol, avec leque
avoit fait alliance deux années auparavant. Alors Mu
mol demeuroit en Avigon avec Gondebaud, dont n
avons parlé [1] au Livre précedent, qui s'estant jo
avec eux, vint à Limoges & à [2] Brive de Courette,
repose le corps de [3] S. Martin, disciple, comme on

C'est au chap. 45. du livre précedent, où le nom de la Princesse fille de C
peric, qu'on envoyoit en Espagne pour le Prince fils du Roy Leuvichi
n'est pourtant point marqué, comme il l'est icy.

2 *Où il appliqua le sceau.* Cela se doit entendre du sceau du Roy.

SUR LE X. CHAP. 1 *Au livre précedent.* C'est aux chap
24. & 26.

2 *Brive de Courette.* Il y a, *Brivam Curretiam Vicum*, qui n'est gu
connuë que de ce passage de Gregoire, que les uns disent estre en Auver
& les autres que c'est Bruine en Limosin. I'ay tourné *Brive de Cour*
pour le *Curretia* du Latin : mais ne pouvant affirmer positivement ce qu
peut estre, ie me suis contenté d'y donner une composition & une termi
son Françoise, jusques à ce que nous en soyons mieux informez.

3 *S. Martin disciple du grand S. Martin.* L'Autheur en parle encore

nostre S. Martin. Et là, Gondebaud [4] ayant esté
vé sur le bouclier, fut proclamé Roy. Mais comme
luy eut fait faire trois tours estant debout sur ce bou-
er, on dit qui se laissa tomber, & de telle sorte qu'à
ine ceux qui estoient auprés, le purent soutenir, & s'en
a en suite faire une ronde par toutes les Villes qui
oient autour. Rigunthe demeuroit à Tolose dans l'E-
se de sainte Marie, où la femme de Ragnovalde, [5]
nt nous avons parlé cy-devant, s'estoit refugiée, crai-
ant la colere de Chilperic. Pour Ragnovalde estant
retour d'Espagne, il recouvra sa femme & fut remis
la possession de ses biens : car il estoit allé Ambassa-
ır en Espagne, où il avoit esté envoyé par le Roy
ntram. En ce temps-là mesme l'Eglise de S. Martin
Brive fut entierement brûlée par les ennemis, en
te que le Rétable de l'Autel & les colomnes de mar-
de diverse espece, ne purent éviter la fureur des
nes. Mais enfin elle fut depuis si bien reparée par [6]
vesque Ferreol, qu'on eust dit qu'elle n'avoit point
ffert de dommage. Ceux du pays admirent & revé-
t fort ce Saint, par ce qu'ils éprouvent souvent ses
tus.

ı. C'estoit au dixiéme mois quand ces choses se pas-
nt. Et lors apparurent aux ceps des vignes des sar-
ıts nouveaux avec des raisins formez & des fleurs
arbres : une espece de grand flambeau courut dans
iel, dont la terre fut éclairée en divers lieux avant
l fust jour. On y vid aussi des Rayons extraordinai-

chap. de son livre de la gloire des Confesseurs, & se trouve marqué dans
rtyrologe Romain, au 7 Decembre: *A Saintes dans la Gaule, S. Mar-
bbé, au Tombeau duquel se fait grand nombre de Miracles*. Bede, Vsuard
, ne l'ont pas aussi obmis dans leurs Catalogues.

Ayant esté elevé sur le bouclier. C'estoit la forme pour élever quel-
à la Royauté.

Dont nous avons parlé. Ie ne sçay donc pas en quel endroit. Ce qui
sujet de croire, qu'il y a bien des choses perduës dans la suite de cette
ire.

6 *L'Evesque Ferreol.* Il estoit Evesque de Limoges comme il se voit par
chap du 5. livre : & de ce qu'il fit reparer si soigneusement l'Eglise de
c'est une marque qu'elle estoit de son Diocese. Ne seroit-ce donc point
la gaillarde, qui est dans le Diocese de Limoges ?

res : Et du costé du Septentrion l'espace de deux heures fut veuë une colomne de feu, qui paroissoit suspenduë au Ciel avec une grande Estoile au dessus. La terre trembla en Anjou : & beaucoup d'autres signes apparurent, lesquels, comme je pense, [1] furent des presages de la mort de Gondebaud.

12. Le Roy Gontram envoya ses Comtes pour prendre possession des Villes que son frere Sigibert avoit autrefois receuës du Royaume de Charibert son frere, afin que recevant en ce lieu là les serments de fidelité ils les assujettissent à sa domination. Quant aux Tourangeaux & aux Poictevins, ils furent en déliberation de se rendre à Childebert fils de Sigibert. Mais ceux de Bourges s'en estant émus, se résolurent de l'empescher ou de leur declarer la guerre, & mirent le feu en divers lieux de la Province de Touraine. Dont [1] l'Eglise de Mareüil dans les confins de la Province, où il y avoit des Reliques de S. Martin, fut entierement brûlée. Mais la vertu du Saint empescha que dans un si furieux embrazement, les Chappes qui avoient esté mises sur l'Autel ne furent point brûlées. Et non seulement ces Chappes furent épargnées par le feu ; mais encore des fleurs & des herbes menuës qu'on avoit mises sur le mesme Autel. Quand ceux du pays virent tant de ravages, ils envoyérent des deputez, pour dire qu'il valoit mieux se soumettre pour un temps au Roy Gontran que de voir tout perir par le fer & le feu.

13. Aussi-tost apres la mort de Chilperic, le D[uc] Gararic vint à Limoges, où il receut les serments de [...]

[1] SUR LE XI. CHAP. 1 *Furent des presages de la mort de G[on]debaud.* Les hommes valent bien la peine que la Nature se trouble pour [leur] donner des presages de leur vie ou de leur mort ! C'est à mon avis un er[reur] du vulgaire de se le persuader, & je m'estonne qu'un personnage du me[rite] de S. Gregoire le puisse croire.

SUR LE XII. CHAP. 1 *L'Eglise de Mareüil.* Car c'est ainsi [que] je traduits, & qu'il faut traduire *Marojalensem Ecclesiam*, qui est sur [les] confins du Diocese de Tours, joignant la Comté de S Aignan à present [...]ché, cette Eglise dédiée en l'honneur de S. Martin, laquelle est du nom[bre] de celles qui sont au patronnage de l'Abbaye de Villeloin, où il y a un Pr[ieu]ré dépendant de cette mesme Abbaye de l'Ordre de S. Benoist.

lelité au nom de Childebert. De là il fut à Poictiers, ıù il fut receu des Citoyens, & s'y arresta. Mais ayant ppris les miseres que souffroient les Tourangeaux, il ıous envoya des gens expres, pour nous conjurer, & e vous donner avis en mesme temps, que pour nostre ropre bien, nous ne fussions pas si mal advisez, que de ous ranger du party de Gontram: Mais bien plutost ue nous nous souvinsions du feu Roy Sigibert, pere de Childebert. Nous écrivimes à l'Evesque & aux Citoyens de Poictiers. Que si eux-mesmes ne se souıettoient pour un temps au Roy Gontram, ils souffriɔient autant de maux, que ceux que nous avions soufɛrts, leur donnant asseurance d'ailleurs, que Gontram stoit maintenant pere, ou comme s'il eust esté le pere es deux enfans de Sigibert & de Chilperic, parce qu'il s avoit adoptez: & qu'ainsi il tenoit la Principauté du Royaume, comme autrefois l'avoit fait le Roy Clotai: son pere. Comme ils n'adherérent pas à toutes ces raiıns-là, Gararic sortit de la Ville, comme s'il eust vou- se mettre en campagne avec une armée, laissant dans ville en sa place Eberon Gentil'homme de la Cham-e du Roy Childebert. Cependant Sichaire avec Vvilchaire Comte d'Orleans, qui lors avoit pris la ville : Tours en sa garde, mena une armée contre les Poievins, les troupes de Touraine d'un costé, & celles de erry de l'autre, pour faire le dégast par tout. Comme approchérent donc les limites du Poictou, & qu'ils mmençoient de brûler les maisons, les Poictevins ır envoyerent des personnes considerables, pour leur re: *Nous vous supplions seulement de vous arrester à ccord qui s'est fait entre les Roys Gontram & Childe-rt: que s'il est convenu que le Roy Gontram possede : lieux-cy, nous n'y resisterons nullement. Mais si cela st pas aussi, nous reconoistrons pour nostre Seigneur sourain, celuy auquel nous devons l'entiere obeissance.* Ils pődirent à ce discours; *Cela ne nous regarde point: & us n'avős besoin que d'accőplir les Commandemens du*

Prince à qui nous devons obeïr. Que si vous n'en voulez pas faire autant, nous vous declarerons la guerre, & nous continuerons ce que nous avons commencé. Car il n'y alloit de rien moins que de brûler & de mettre tout au pillage, & à faire des prisonniers. Les Poictevins ayant donc chassé ceux qui tenoient le party de Childebert, prestérent le serment au Roy Gontram, lequel ils ne gardérent pas long-temps.

14. Quand l'Edit fut publié, [1] l'Evesque Gilles Gontran Boson, Sigivalde & plusieurs autres furent envoyez par le Roy Childebert au Roy Gontram, & quand ils eurent esté admis à son audience, l'Evesque luy dit; *Nous rendons graces à Dieu tout-puissant, ô Roy tres-debonnaire, de ce qu'apres beaucoup de travaux, il vous a rendu à vos Provinces & à tout le Royaume.* Le Roy luy répondit; *Il est bien digne veritablement que nous luy rendions graces, de ce qu'il a bien voulu faire toutes ces choses par sa misericorde, puis qu'il est le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs. Car ce n'est pas vous certainement qu'il en faut remercier, qui par vostre conseil trompeur & par vos parjures, fustes cause l'année passée que mes Provinces furent brûlées; qui n'avez jamais tenu vostre parole à qui que ce soit, vous de qui la tromperie s'est semée en tous lieux, & qui n'avez pas fait paroistre que vous eussiez les qualitez d'un Evesque, mais bien celles d'ennemy de nostre Estat.* L'Evesque outré de déplaisir d'un reproche si amer n'eut rien à repartir. Mais l'un des autres Ambassadeurs dit; *Childebert vostre neveu vous supplie de luy rendre les Villes que son pere avoit.* Le Roy répondit; *Je vous ay déja dit cy-devant que les accords qui se sont faits entre nous, me les ont données. C'est pourquoy je ne les rendray point.* Puis un autre des Ambassadeurs prenant

SVR LE XIV. CHAP. 1 *L'Evesque Giles.* Il estoit Evesque de Reims, comme il a esté dit cy-devant, & nous avons déja remarqué que les Evesques des Eglises Metropoles ne s'appelloient point encore alors Archevesques: car en effet ce nom là n'a esté admis dans l'Eglise Gallicane & mesme dans tout l'Occident, qu'environ le temps de Charles-Magne,

a parole. *Vostre neveu vous prie d'avoir agreable de luy rendre Fredegonde qui a fait des maux incroyables, & par [2] les artifices de laquelle tant de Roys ont esté tuez, afin qu'il vange la mort de son pere, de son oncle & de ses cousins.* Le Roy fit cette réponse; *On ne sçauroit la livrer en sa puissance*, luy dit-il, [3] *parce qu'elle a un fils Roy. Mais je ne croy nullement que les choses que vous avancez contre elle contiennent un mot de verité.* Apres ces Ambassadeurs Gontran Boson, comme s'il eust eu quelque pensée à suggerer au Roy s'approcha de luy. Et parce qu'il luy avoit fait entendre que Gondebaud avoit esté élevé à la dignité Royale, le Roy anticipant ce qu'il vouloit dire. *O Ennemis de vostre pays & de nostre Royaume*, dit-il, *qui pour cela mesme as fait cy-devant des entreprises contre l'Orient, pour élever sur nostre trosne un certain Bellomer*, (car le Roy appelloit ainsi Gondebaud) *tu as esté toûjours perfide, & jamais tu n'as gardé les choses que tu avois promises.* Boson prenant la parole, *Vous estes*, luy dit-il, *Seigneur & Roy, assis sur le trosne Royal, & pas un seul n'oseroit répondre un mot aux choses que vous dites. Mais quoy qu'il en soit, je vous proteste que je suis innocent de ce que vous m'accusez. Que si quelqu'un qui soit mon pareil, me charge secrettement de ce crime, qu'il paroisse tout à cette heure devant tout le monde, & qu'il parle ouvertement. Quant à vous ô Roy plein de bonté, remettez toute cette affaire au jugement de Dieu, afin que tout se decide par les armes, quand nous combattons en plain champ l'un contre l'autre.* Là-dessus qui que ce soit ne dit pas un seul mot. Sur quoy le Roy voyant que tout le monde avoit la bouche fermée, prit

2 *Par les artifices de laquelle*, de Fredegonde. Il insinuë icy par la bouche de l'Ambassadeur de Childebert, que la Reine Fredegonde avoit fait assiner son mary, dont il n'a pourtant rien dit au lieu où il a parlé de la mort Chilperic.

Parce qu'elle à un fils Roy. Cette raison est certainement digne de la bouche du Roy, en faveur des Reines meres des Roys, qui ne sont justiciables de quelques-autres Princes que ce puisse estre au monde.

ainsi la parole; *Le fait dont il s'agit doit icy enflamme le cœur de tout le monde, pour chasser hors de nos limites un Estranger, de qui le pere a esté un Musnier & a cardé de la laine.* Et quoy qu'il se pust faire qu'un seu homme auroit esté de deux métiers, si est-ce que pou trouver à redire au discours du Roy, un des Ambassadeurs répondit; *A ce compte-là donc, cét homme, comme vous le dites si affirmativement, a eu deux peres à la fois, l'un Cardeur de laine & l'autre Musnier. Ha qu'il ne vous arrive point, ô grand Roy, de parler d vostre vie si mal à propos: car on n'oüyt jamais parle qu'un seul homme, si l'on en excepte le Pere spirituel puisse avoir deux peres à la fois qui l'ayent engendr* Puis comme force gens se prirent à rire, un autre de Ambassadeurs fit ce beau compliment. *Nous prenon congé de vous grand Prince, & nous vous disons adieu Et puis que vous n'avez pas voulu rendre les Villes d vostre neveu, nous sçavons que la coignée qui a brisé l teste à vos freres est encore entiere, elle n'arrestera peu estre pas long-temps à s'aller planter dans vostre cervea* Et ainsi les Ambassadeurs se retirérent avec scandal Cependant le Roy qui se trouva emû d'une si grande i solence, commanda qu'on leur jettast du fumier sur teste, de la paille & du foin pourry, & de la bouë pua te des ruës, au sujet de quoy se tenant grandement o fencez, ils se retirerent avec opprobre, & avec les pl grandes injures qu'on leur put faire.

15. La Reine Fredegonde demeuroit [1] dans l'E glise de Paris, quand Leonard l'un de ses domestiqu vint de Tolose, & luy raconta les causes des outrag qu'avoit receus sa fille, & des injures qui luy avoie esté faites. *Madame*, dit-il, *j'ay esté par vostre com mandement avec la Reine Rigunthe. Mais quand j'*

SVR LE XXV. CHAP. 1 *Dans l'Eglise de Paris.* C'est à d dans une maison appartenant à l'Eglise de Paris, & j'ay opinion que c'es maison Episcopale. Mais où estoit alors cette maison, & cette Eglise qui est la Cathedrale? Cela n'est point marqué precisément par les Historiens,

ũ le mauvais traitement qui luy a eſté fait, & de quelle ſorte on l'a dépoüillée de ſes tréſors, & de tout ce qu'elle avoit, je me ſuis échappé comme j'ay pû d'un ſi grand deſordre, pour vous en apporter la mauvaiſe nouvelle. La Reine entendant ces choſes s'en émut furieuſement, & commanda que cét homme fuſt dépoüillé dans l'Egliſe meſme; & qu'on luy oſtaſt ſes veſtements, & le baudrier qu'il avoit receu des faveurs du Roy Chilperic, & le fit retirer de ſa preſence. Elle voulut auſſi qu'on battiſt outrageuſement, qu'on dépoüillaſt, & qu'on miſt en chemiſe tous les Officiers de cuiſine, ceux de la credence, & tous les autres du voyage, qu'elle put connoiſtre qui eſtoient de retour, & s'efforça tout de meſme de perdre Nectaire frere de l'Eveſque [2] Baudegiſile, par des accuſations étranges qu'elle fit de luy au Roy, pour luy perſuader qu'il avoit ravy beaucoup de choſes du tréſor du feu Roy. Elle mettoit auſſi en avant qu'il avoit enlevé des magazins, force cuirs & grande quantité de pieces de vin, & prioit le Roy qu'il fuſt mis dans un cachot. Mais la patience du Roy & le ſecours qu'il receut de ſon frere, ne permirent pas que cela fuſt executé. Cette Princeſſe commettant beaucoup de mauvaiſes choſes de cette nature, n'avoit point la crainte de Dieu dans ſon Egliſe, où elle s'eſtoit refugiée pour implorer ſon ſecours. Elle avoit alors auprés d'elle un Iuge appellé Audon, qui dés le temps du feu Roy avoit adheré à toutes ſes malices. Et certes cét homme avec le Prefect Mummol, avoit contraint beaucoup de François de payer un tribut aux coffres du Roy, quoy qu'ils euſſent exempts de toute charge dés le temps du Roy Childebert l'ancien. [3] Il fut tellement dépoüillé & dénué de toutes choſes depuis la mort du Roy *Chilperic*,

2 *Baudegiſile Eveſque.* N'eſt-ce point Baldegiſile Eveſque du Mans duquel il a déja eſté parlé?

3 *Il fut tellement dépoüillé*, & ce qui ſuit ne ſe doit entendre, ce me ſemble, que du mauuais Iuge d'Audon, qui s'eſtoit retiré dans l'Egliſe avec la Reine Fredegonde, mais je ne voudrois pas pourtant l'affirmer abſolument.

qu'il ne luy resta chose quelconque que ce qu'il put en porter sur soy : car on brûla ses maisons, & on luy a roit aussi peut-estre osté la vie, s'il ne se fust retiré da l'Eglise avec la Reine.

16. Elle receut à grand' peine l'Evesque Pretexta que ceux de Roüen, qui depuis la mort du Roy avoie demandé qu'il fust rappellé de son exil, rétablirent da leur Ville une grande joye à son siege, en luy do nant force loüanges. A son retour, il vint donc à Pari & se presenta devant le Roy Gontram, avec prier qu'il examinast luy-mesme sa cause : car la Reine mai tenoit qu'il ne le falloit pas recevoir, ayant esté deposé l'Office sacerdotal par le jugement de cinquante-ci Evesques. Et, [1] comme le Roy pour ce sujet là mesm voulut assembler un Synode, Ragnemode Evesque Paris rendit cette réponse pour tous les autres. *Vo sçaurez, s'il vous plaist, que la penitence luy fut enjoi te par les Evesques, & qu'il ne fut point entiereme exclus de l'Episcopat.* Et ainsi [2] Pretextat ayant e receu du Roy & admis à sa table, retourna dans Ville.

17. Promote, [1] qui par l'ordonnance du Roy S gibert avoit esté institué Evesque de Chasteaudun, qui depuis la mort de ce Roy, en avoit esté depossed parce que Chasteaudun estoit du Diocese de Chartre

SVR LE XVI. CHAP. 1. *Comme le Roy voulut assembler un Syno* Car le droit d'assembler les Synodes ou les Conciles, appartient aux Sou rains dans leurs Estats Et sans la permission des Princes, il n'est pas loisi de faire des assemblées generales de quelque ordre que ce puisse estre, pour quelque sujet que ce soit, & sur tout dans les Estats des Princes Ch stiens, qui sont presumez favoriser toûjours les interests de la Religion d ils font profession.

2 *Pretextat ayant esté receu du Roy.* Il faut que les Prelats soient ag bles aux Princes, pour estre introduits aux fonctions de leurs charges : & c pour cela mesme qu'il reçoit encore aujourd'huy le serment de fidelité.

SVR LE XVII. CHAP. 1 *Promote Evesque de Chasteaudun.* ce personnage avoit donc esté promu de l'authorité du Roy Sigibert, que l'Histoire nous apprenne pour quel sujet le Roy avoit estably une Eg Episcopale à Chasteaudun. Cependant il est fort à remarquer que des Egli de cette qualité s'establissent de l'authorité pure des Roys, sans qu'il nous ste des marques qu'on s'en soit plaint.

is que le jugement qui fut rendu contre luy, le laissast jüyr [2] d'autre puissance que de celle de Prestre, vint ouver le Roy pour le prier qu'il [3] receust encore l'ordination de l'Episcopat en ce lieu là. Mais [4] Pappole vesque de Chartres s'y estant opposé, parce que cette ace estoit de son Diocese, luy ayant montré principament pour cét effet le jugement des Evesques, il ne put n gagner auprés du Roy sinon, qu'il joüyroit de son opre domaine qu'il avoit autour du Chasteau, ou il urroit mesme demeurer avec sa mere qui estoit encore vante.

18. Comme le Roy séjournoit à Paris, il y vint un rtain pauvre qui luy dit; *Seigneur, donnez-moy s'il us plaist audiance. Vous sçavez que Faraulfe cy-devant Officier de la Chambre du feu Roy vostre frere, erche les moyens & les occasions de vous tuer: car j'ay y le conseil qu'il a pris là-dessus, & que quand vous ez à l'Eglise pour prier Dieu à l'heure de Matines,*

D'autre puissance que de celle du Prestre. Cependant ayant esté Eves de Chalteaudun, il n'y a pas lieu de douter qu'il n'en eust receu l'Ordion: Et si la chose est ainsi, comment est-ce que par le jugement qui fut lu à son sujet, on ne luy laisse que la fonction de Prestre? si le Caractere copal est indeleble, se peut-il faire qu'il n'en ait pas conservé la digni- Mais il faut aussi avoüer que la disposition de toutes choses changent souvent selon la diversité des temps: & ce qui se pratique en un temps, t pas toûjours en usage dans un autre.

Pour le prier qu'il receust encore l'Ordination de l'Episcopat. Ou simnent, *qu'il receust l'Ordination de l'Episcopat*: A quoy ie n'ay ajoûté le *encore*, que pour marquer que Promote ayant esté Evesque, & l'ayant plus de huit ou neuf ans (ce qui se peut juger du temps de la mort du Sigibert, qui l'éleva à cette dignité) il n'est pas croyable qu'il n'en eust receu l'Ordination: & que s'il la demanda depuis au Roy Gontram, ce pour estre rétably une seconde fois dans son Evesché. *Ordination* se pou- prendre en cét endroit là, pour nouvelle installation. Ce qu'il eust peut- bien obtenu du Roy, si l'Evesque de Chartres ne s'y fust opposé: celuy-cy, plus que beaucoup d'autres, n'ayant rien voulu diminuër de l'étenduë de Diocese; comme si c'estoit une chose si avantageuse à un Pasteur, d'avoir roupeau si nombreux, puis que plus on a de gens sous sa conduite, & plus st responsable à Dieu des soins qu'il en faut avoir Et certes du Diocese de rtres, qui est l'un des plus grands du Royaume, il s'en pourroit faire trois quatre, à Blois, à Vendosme, à Dreux, & à Chasteaudun, afin que les bes de l'Eglise en fussent encore mieux administrez, pourvû que les Eves- voulussent toûjours s'acquiter dignement de leur devoir.

Pappole. Il sera encore parlé de cét Evesque de Chartres au 10. chap. du vre, comme il en est aussi fait mention dans la Vie de S. Betaire Evesque de hartres.

il vous blesseroit d'un cousteau, ou vous perceroit le v
tre d'une halebarde. Le Roy étonné de cét avis, l'e
voya incontinent appeller, il vint devant le Roy, & n
ce que le pauvre avoit dit de luy. Cependant le Roy
peur & fit redoubler ses Gardes, & n'alloit jamais a
lieux Saints, qu'il ne fut bien entouré de gens arm
Mais à peu de temps de là Faraulfe mourut.

19. Or il s'éleva une grande clameur contre c
qui avoient esté en authorité avec le Roy Chilper
parce qu'ils avoient usurpé des maisons à la campa
& des Villages entiers, qui ne leurs appartenoient p
Et le Roy leur commanda de restituer ce qu'ils avoi
ravy injustement, comme nous l'avons montré cy-d
sus. Puis il ordonna que la Reine Fredegonde se reti
roit à [1] Rueil, qui est un bourg du Diocese de Roü
Et là toutes les personnes les plus qualifiées du regne
Chilperic l'accompagnérent, & prenant congé d'e
ils la laissérent avec [2] l'Evesque Melaine qui avoit e
chassé de Roüen, & s'en retournérent auprés de son f
luy promettant qu'ils auroient toûjours beaucoup
soin de son élevation.

20. Apres que la Reine Fredegonde s'en fut al
au lieu que je viens de dire, elle ressentit beaucoup
déplaisir de ce que sa puissance luy estoit ostée en par
& se tenant meilleure que Brunichilde, elle envoya
crettement un Ecclesiastique qui luy estoit famili
pour l'amuser par des artifices subtils, & la tuer en t
hison quand l'occasion s'en offriroit à propos, apres q
se seroit insinué doucement à son service, & qu'elle
roit mis sa confiance en luy. Cét Ecclesiastique ay
donc l'effronterie de se presenter à Brunichilde avec
esprit double, luy dit artificieusement, *Madame je*

SUR LE XIX. CHAP. 1 *A Rueil.* Le Texte porte, *ad Ro*
densem, qui est un Bourg du Diocese de Roüen, proche du lieu où la ri
d'Evre tombe dans la Seine.

2 *L'Evesque Melaine*, ou Melantie, qui fut chassé de Roüen. Il en
encore parlé au 31. chap. du 8. livre. Il envahît l'Eglise de Roüen apres Pr
tat, en 582.

is échappé comme j'ay pû de la presence de la Reine edegonde, pour venir implorer vostre secours. Il se idit aussi d'abord complaisant à tout le monde, avec exterieur doux & humble, & sur tout obeïssant, falier & prompt à faire tous les commandements de la eine. Mais peu de temps apres, on oüyt dire qu'il avoit é envoyé pour faire quelque trahison. Si bien 'ayant esté garroté & battu, jusques à ce qu'il eust déivert le secret, on luy permit de retourner auprés de Maistresse. Et luy découvrant ce qui s'estoit passé, mais ec regret de n'avoir pû effectuer ce qui luy avoit esté nmandé, [1] elle luy fit couper les pieds & les mains.

ii. Ces choses s'estant passées de la sorte, si-tost que Roy Gontram fut de retour à [1] Chalon, comme il ulut informer de la mort de son frere, la Reine en reta le crime tout entier sur Eberulfe Gentilhomme de Chambre (car elle l'avoit conjuré qu'apres la mort Roy, il demeureroit avec elle; mais elle n'en pust rien tenir.) De là, l'inimitié venant à croistre, la Reine ura que le Roy avoit esté tué de sa main, & qu'il oit mesme enlevé beaucoup de ses trésors qu'il avoit nsportez à Tours. De sorte que si le Roy vouloit van- la mort de son frere, il pouvoit bien croire qu'il en oit la principale cause. Alors le Roy fit serment aux gneurs de sa Cour, qu'il n'extermineroit pas seulent cét homme là, mais tous ceux de sa race jusques à neufiéme generation, afin que par la mort rigoureu-

ур le XX. Chap. 1 *Elle luy fit couper les pieds & les mains.* a vn Ecclesiastique bien recompensé par une grande Reine, d'un crime i n'avoit pû commettre, comme il en avoit l'intention. Il faut avoüer l n'y a point de gens au monde plus corrompus ny plus abominables que foines ou les Prestres, quand ils se portent au mal, dont la raison est bien e, puisque leur profession qui leur devroit servir de remede au vice, l'augtent terriblement par le mépris qu'ils font de leur devoir. Tous les sieen ont produit de semblables : ce qui fait bien voir l'importance qu'il y a e promouvoir pas indifferemment aux Ordres sacrez toutes sortes de onnes.

vr le XXI. Chap. 1 *Chalon.* C'est à dire Chalon sur Saoour le *Cabilonum* du Latin : car si c'estoit *Catalaunum*, il faudroit écrihaalons, & non pas *Chalon.* Ce que j'observe à dessein, parce que plus s'y méprennent grandement,

ſe de ces gens là, il puſt enfin abollir l'inique coutu[me]
de tuer les Roys. Ce qu'Eberulfe ayant connu, il che[r]
cha ſa ſeureté dans l'Egliſe de S. Martin, dont il av[oit]
ſouvent envahy les biens. Alors ayant pris occaſion [de]
là de le faire garder, ceux d'Orleans & de Blois venoie[nt]
alternativement faire le guet autour de luy, puis au b[out]
de quinze jours, ils s'en retournoient avec un grand b[u]
tin, emmenant le beſtail & tout ce qu'ils pouvoient a[t]
traper. Mais ceux qui avoient emmené les chevaux [de]
S. Martin, ayant pris querelle enſemble, ſe percére[nt]
les uns les autres des pertuiſanes qu'ils tenoient à [la]
main. Deux qui avoient pris des mules, venant à la m[ai]
ſon d'un voiſin, luy demandérent à boire: mais comm[e]
cét homme refuſa de leur en donner, ils levérent le[ur]
pertuiſane pour luy en donner au travers du corps. To[u]
tefois cét homme ayant mis l'épée à la main les tua t[ous]
deux: & les chevaux de S. Martin furent reſtituez. [Au]
reſte ceux d'Orleans firent alors tant de mal en ce li[eu]
là, qu'il ne ſeroit pas poſſible de l'exprimer.

22. Or tandis que ces choſes ſe paſſoient, on diſt[ri]
bua les biens d'Eberulfe à diverſes perſonnes, ſon [or]
ſon argent, & les meilleures choſes qu'il avoit, leſqu[el]
les furent premierement expoſées en public. Ce qui
avoit eſté mis ſecretement en dépoſt fut auſſi divulg[ué]
& on ravit ſes chevaux & tout ſon beſtail. La mai[ſon]
dans l'enclos des murs de la Ville qu'il avoit priſe ſu[r le]
domaine de l'Egliſe, & qui eſtoit remplie de bleds, [de]
vin, de cuirs, & de beaucoup d'autres choſes fut pill[ée]
& rien n'y demeura que les quatre murailles. Il en
de grands ſoupçons contre moy, quoy que j'euſſe to[u]
jours agy fidellement & avec ſoin, en tout ce qui po[u]
voit eſtre de ſes intereſts: & me promettoit ſouvent, q[ue]
ſi jamais il rentroit aux bonnes graces du Roy, il ſe va[n]
geroit ſur moy de tous les maux qu'on luy faiſoit ſouff[rir.]
Mais Dieu ſçait, que je l'ay ſervy ſincerement, & q[ue]
je luy ay rendu tous les bons offices qui m'ont eſté po[ſſi]
bles. Et bien qu'il m'euſt dreſſé beaucoup d'emb[uſ-]

es, [1] au ſujet des biens de S. Martin dont il voulut ofiter. Si eſt-ce que je mettois volontiers toutes ces oſes en oubly, parce que j'avois tenu ſon fils ſur les ts. Mais je croy que ce fut un grand empeſchement à miſerable, de ce qu'il ne rendit aucune reverence [2] S. Prelat. Car il a commis ſouvent des meurtres deſſous du Parvis qui eſtoit aux pieds du Saint, s'a-ndonnant ſans ceſſe aux excez de l'yvrongnerie & [3] la vanité. Il battit auſſi de pluſieurs coups de poing un eſtre qui n'avoit pas eſté aſſez prompt de luy donner vin, quoy qu'il euſt déja bû avec excez. Il le battit lement ſur un banc, qu'il luy fit preſque rendre l'ame, peut-eſtre meſme qu'il fuſt mort, ſi on ne l'euſt omptement ſecouru avec des ventouſes. Car pour la ainte qu'il avoit du Roy, il demeuroit alors au logis l'Egliſe, deſtiné pour recevoir les viſites. Or comme Preſtre qui portoit les clefs de la porte ſe fut retiré es l'avoir fermée, il y avoit des filles qui entroient cette porte du parloir, avec des garçons qui regar-ent les peintures des murailles, & cherchoient les nements du ſepulchre du Saint. Ce qui eſtoit grande-nt pernicieux [4] aux perſonnes Religieuſes. Le Pre-e ayant reconnu cela, mit les clefs ſur la porte, & ſta les ſerrures en dedans. A quoy cét homme remply

VR LE XXII. CHAP. 1 *Au ſujet des biens de S. Martin.* Cecy voir l'intereſt que S. Gregoire Eveſque de Tours prenoit aux biens de l'E-de S. Martin. Ce qui juſtifie qu'elle eſtoit non ſeulement ſous ſa Iuriſ-ion, mais encore qu'elle eſtoit ſon Egliſe Cathedrale : Et certes il n'en ime preſque jamais d'autres que celle-là dans ſa Ville, pour ſervir d'azile ux qui eſtoient perſécutez. Il ne fait point connoiſtre auſſi en pas un en-t, qu'elle fuſt ſervie par des Moines ſous la conduite d'un Abbé Reli-x, ny par des Chanoines Reguliers, mais par des gens du Clergé, qui ent entierement ſoûmis à la Iuriſdiction Epiſcopale, quoy qu'il y euſt un rieur au deſſous de l'Eveſque, qui s'appelloit Abbé.

2 *Au S. Prelat.* C'eſt à dire à S. Martin, de l'Egliſe duquel Eberulfe avoit les biens inſolemment.

3 *Et de la vanité.* C'eſt dire des vains plaiſirs de la chair, qui paſſent me le vent, ou comme un ſonge, ne laiſſant qu'un dédain fâcheux, apres s ſont conſommez : & c'eſt des deſirs qui les devancent, que David a que *le deſir des pecheurs périra.*

4 *Aux perſonnes Religieuſes.* Soit que l'Egliſe de S. Martin fuſt ſervie les Religieux, ou par de bons Preſtres, & des gens de ſainte vie, qui perſonnes Religieuſes.

de vin apres ſouppé prit bien garde. [5] Et comme no
chantions des Pſeaumes dans l'Egliſe pour faire noſt
priere ſur l'entrée de la nuict, il ſe jetta dedans av
beaucoup de furie, me donna force maledictions, & r
dit une infinité d'injures, de ce que je le voulois, diſo
il entr'autres choſes, éloigner des franges de la robe
ſaint Eveſque. I'eſtois eſtonné d'une manie ſi extraor
naire, & ne pouvant deviner quelle rage l'avoit ſai
je m'efforçay de l'adoucir par de douces paroles; m
ne le pouvant vaincre par là, je me reſolus de me tai
& voyant que je ne luy diſois plus rien, il ſe tourna v
le Preſtre, pour médire de luy en ſa préſence: car il
taxa outrageuſement, & me chargea de divers opp
bres. Mais nous crûmes en verité qu'il eſtoit agité
le Démon, & nous ſortiſmes de l'Egliſe du Saint, po
finir le ſcandale & nos veilles, avec un déplaiſir ext
me de ce qu'il avoit excité une ſi grande conteſtati
ſans aucune reverēce, devāt le S. Sepulchre. En ces jo
là, ie vis en ſonge ce que ie luy racontay dans l'Egli
Il me ſembloit, luy dis-je, *que je célebrois la ſai
Meſſe dans cette Egliſe.* Les Ornements de ſ
eſtoient déja preparez ſur l'Autel, lors que je vis ent
ſubittement le Roy Gontram, qui éleva ſa voix p
faire entendre à tout le monde; *Tirez dehors l'Enne
de noſtre maiſon, arrachez ce meurtrier du S. A
de Dieu.* Entendant ces choſes je me tournay vers vo
& je vous dis ce me ſemble; *Prenez malheureux
vous eſtes,* [6] *prenez le voile de l'Autel dont les off*

5 *Comme nous chantions des Pſeaumes dans l'Egliſe.* Les Pſeaumes
ſe chantoient la nuict à Matines dans l'Egliſe de S. Martin, qui eſtoit cel
Siege de l'Eveſque de Tours.

6 *Prenez le voile de l'Autel.* Le petit voile qu'on met aujourd'huy
le Calice, quand on célebre les Ss. Myſteres, ſeroit-il bien en la place de c
qui couvroit alors les offrandes ſacrées? Cela pourroit bien eſtre. Mais
choſe eſt ainſi, il y a grande apparence que ce voile s'eſt racourcy à me
que les Offrandes ſe ſont diminuées: ie parle pour la maſſe des pains
eſtoient offerts, & non pas de la ſubſtance Divine dans le Sacrement, q
contiennent apres la Conſécration: car celle-là ſans doute eſt auſſi gra
dans une petite quantité, que dans la plus étenduë ou la plus nombreuſe q
ſe puiſſe imaginer: Elle n'a point de quantité, & n'occupe point de lieu,
me les eſpeces du pain & du vin, leſquelles ſe peuvent diviſer,

ſont couvertes, de peur que vous ne ſoyez chaſſé d'icy. quand vous penſaſtes le toucher, vous le laiſſiez tout ſi-toſt échapper, & vous n'aviez pas la force de le reir. Alors étendant mes mains je joignois, m'eſtoit-il s, mon eſtomach contre celuy du Roy, & je luy dis; *chaſſez point cét homme de la ſainte Egliſe, de peur vous ne mettiez voſtre propre vie en danger, ou le S. Eveſque ne vous extermine par ſa vertu. Ne us tuez pas de voſtre propre épée : car ſi vous faites i, vous ſerez privé de la vie preſente & de la vie rnelle.* Mais comme le Roy me reſiſtoit, vous laiſes échapper le voile, & vous veniez apres moy, nd je vous faſché fort pour ne le vous pas permet- Et retournant à l'Autel pour reprendre le Voile, is le laiſſiez échapper tout auſſi-toſt. Comme vous repriſtes donc à diverſes fois, & vous le teniez toûrs lâchement, tandis que ie reſiſtois vigoureuſement Roy, ie me ſuis éveillé avec effroy, ne ſçachant pas ce ce ſonge pouvoit ſignifier. Comme ie luy racontois c ces choſes; *Le ſonge que vous avez vû*, me dit-il, *ien véritable, & ſe raporte juſtement à la penſée que euë.* Ie luy demandé; *Quelle penſée vous eſt donc uë en l'eſprit? I'ay pris réſolution*, me dit-il, *que ſi Roy me vouloit tirer de ce lieu, que ie tiendrois d'une in les voiles de l'Autel, & de l'autre mon épée nuë r vous tuër, & en ſuite tous les Preſtres qui ſe préſenient devant moy : & apres cela ie n'auray point de et de mourir, quand je me ſeray vangé de tous les ſtres de l'Egliſe de ce Saint.* Entendant ces choſes, tois émerveillé de ce que vouloit dire, que le Diable parloit ainſi par la bouche de cét homme : car, pour lire la verité, il n'eut jamais de crainte de Dieu. Et es, quand il eſtoit en liberté, il envoyoit paiſtre chevaux & tout ſon beſtail dans les bleds des pauvres lageois, & les jettoit dans leurs vignes pour les faire uter. Que ſi ces beſtes eſtoient chaſſées par ceux qui receveoient le dommage, auſſi-toſt ils eſtoient battus

& assommez de coups par les siens : & reconnoiss bien luy-mesme quand il estoit affligé, qu'il avoit à verité injustement ravy les choses qui appartenoient l'Eglise du saint Evesque. Enfin l'année derniere il proposer dans une legere assemblée de quelques Hab tans, s'ils ne trouveroient pas bon qu'on luy vend quelques heritages de ce sacré Domaine : & sous prete te d'achapt, il s'en empara de son authorité privée sa rien payer, [7] s'estant fait donner encore une partie baudrier d'or du Saint. Cét homme fit toutes ces chos & beaucoup d'autres semblables, par des méchancet noires jusques à la fin de sa vie, [8] dont nous parlero ensuite.

23. En cette mesme année Armentaire Iuif, av un compagnon de sa Secte & deux Chrestiens, vinre à Tours pour exiger les droits & les gages, qu'Injuri sus [1] Lieutenant du Vicaire, & Eunomius Lieutena du Comte, luy avoient baillez en dépost pour les co tributions publiques. Ces gens ayant esté interpellez payer, le Iuif accepta une promesse de l'interest de l'a gent qui estoit dub, ceux-cy l'ayant en outre asseu que quand il viendroit chez eux, ils payeroient ce q estoit dub, & qu'ils luy feroient encore des presents. comme il s'en alloit, il fut receu en la maison d'Injuri sus qui le traita en festin. Puis à la sortie de table, co me la nuict approchoit, ils se retirerent pour aller au part. Alors, ainsi qu'on l'a raconté, les Iuifs & les de Chrestiens furent tuez par les gens d'Injuriosus,

7 *S'estant fait donner encore une partie du Baudrier d'or.* Ie ne sçau dire ce que cela pourroit estre, sinon que l'Image de S. Martin representé Cavalier, fust ornée d'une partie d'un Baudrier d'or, duquel l'impitoyable ran dont il est icy parlé, se voulut enrichir, ayant voulu faire accroire c avoit acheptè trop cherement quelques terres du Domaine du Saint, quoy q n'en eust rien payé du tout.

8 *Dont nous parlerons en suitte.* Ce sera au chapitre 29.

SVR LE XXIII. CHAP. 1 *Lieutenant du Vicaire.* Com pourroit estre aujourd'huy *Lieutenant* du Bailly, le nom de *Vicaire* estan tiltre de charge & de dignité, telles qu'il y en avoit dans le gouvernemen l'Empire. Le mot de *Comte* qui est en suite, est un peu plus récent dans l gnification, qu'il est icy employé pour une autre Charge de Iudicature.

rent jettez dans un puy qui estoit proche de sa maison. Les parents de ces gens cy ayant eu nouvelles d'un cident si tragique vinrent à Tours, & par l'indice ie certaines gens leur donnérent, ils trouvérent le iits, d'où ils tirérent les corps de ceux qui avoient esté assacrez, sans qu'Injuriosus voulust jamais demeur d'accord, qu'il eust esté coupable d'une si noire tion. Il fut neantmoins appellé en Iugement; mais int seulement, comme nous l'avons déja dit, qu'il st aucune part au crime dont il estoit soupçonné : & s gens-cy n'ayant point aussi de preuves pour le convincre, on jugea qu'il se purgeroit par serment. Mais parties n'y voulant point acquiescer, ils en appelent au Roy Childebert. Toutefois ny l'argent, ny les ges pour la seureté de ce qui estoit dub au Iuif assassi-, ne furent point trouvez. Et plusieurs personnes dint alors que le Tribun Medard avoit trempé dans ce fait, parce qu'il avoit aussi emprunté de l'argent du f. Cependant Injuriosus comparut devant le Roy ildebert, & y demeura trois jours jusques à Soleil iché. Mais comme ses Accusateurs ne se trouvérent nt à l'assignation, & qu'il ne fut poursuivy d'aucun ir raison de ce meurtre, il s'en retourna chez luy.

.4. En [1] la dixiéme année du Roy Childebert, le y Gontram mit force troupes sur pied qu'il avoit les en son Royaume, & en fit une grosse armée, dont la s grãde partie avec les troupes Orleanoises & celles de ry marcha du costé de Poictiers, parce que là, on luy it faussé la foy qu'on luy avoit promise. Ils envoyet neantmoins sçavoir auparavant s'ils seroient oüis ou . Mais l'Evesque du lieu appellé, [2] Méroüée, receut rudement les gens qu'on avoit envoyez pour parler ccommodement, si bien qu'ils entrerent dans le pays,

vr le XXIV. Chap. 1 *En la dixiéme année du Regne de ebert.* C'est à dire en l'an 586. de nostre Salut.

eroüée ou *Maroüée* Evesque de Poictiers, célebre par beaucoup de choi se trouvent écrites de luy dans cette Histoire. Voyez les 23. & 30. chap. ivre, & le 106. chap. du livre de la gloire des Confesseurs.

où ils firent toutes sortes d'actes d'hostilité, pillant &
brûlant tout ce qui se rencontroit, sans épargner la Tou
raine par où ils passerent, quoy que ceux de la Provinc
avoient presté le serment, en sorte que les Eglises mes
mes ne s'exempterent pas du pillage ny du feu. Ce qu
ne se fit que trop souvent, jusques à ce qu'on s'en all
plaindre au Roy. Quand l'armée s'approcha de Poi
ctiers, & que ceux de la Ville connurent que la plu
grande partie de la Province avoit esté ravagée, ils fu
rent d'avis alors d'envoyer des Deputez au Roy Gon
tram, pour l'asseurer qu'ils luy seroient fidelles. Ma
quand l'armée eut esté receuë dans la Ville, les Habitan
se jetterent sur l'Evesque, disant qu'il estoit infidell
Mais l'Evesque se voyant pressé, fit briser un Cali
d'or massif qu'il avoit pour la célebration des sacrez m
steres, & l'ayant fait battre en monnoye, il la distri
bua pour se rachepter soy-mesme, & pour rachepter s
peuple avec luy.

25. Ils assiegérent en sa maison Marileïse, q
avoit esté le premier Medecin de la maison du R
Chilperic: & quoy que déja il eust esté fort mal me
par le Duc Gararic, il fut encore dépoüillé par ces ge
cy, en sorte qu'il ne luy resta plus rien du tout de qu
subsister: car ils prirent ses chevaux, & luy empor
rent meubles & argent, l'assujetissant en sa personn
la puissance Ecclesiastique, comme ils y avoient as
jety son pere, qui eut l'intendance du revenu
Moulins de l'Eglise, & comme ils traitérent de la m
me sorte son frere, ses cousins & ses autres parents, [1]
furent renvoyez pour servir à la cuisine & à la boul
gerie de leurs Maistres.

26. Gondebaud, *dont il a esté parlé déja plusie*
fois, voulut aller à Poictiers. Mais il craignit de n'y e
pas bien venu: car il avoit appris qu'une armée le ver

SVR LE XXV. CHAP. 1 *Qui furent renvoyez.* Cela donn
jet de croire que Marileise & les gens dont il est parlé en cét endroit, est
nez dans la servitude des Terres de l'Eglise.

ıveſtir, tandis que dans les Villes qui avoient appar-enu au Roy Sigibert, il recevoit le ſerment de fidelité u nom du Roy Childebert, & que dans les autres Vil-:s qui avoient appartenu au Roy Gontram & au Roy ;hilperic, il le recevoit en ſon propre nom. Cependant ›utes ces Villes juroient de luy eſtre fidelles. Apres il ınt à Angouleſme, où dés qu'il eut receu de pareils ſer-ıents, & fait des donatifs aux principaux de la Ville, vint à Perigueux, dont il traitta fort mal [1] l'Eveſque, ı'il chargea d'injures, parce qu'il ne l'avoit pas voulu cevoir.

27. De là, Gondebaud prit la route de Toloſe, & ıvoya des Meſſagers à [1] Magnulfe Eveſque de la Ville, ›ur le convier à le bien recevoir. Mais cét Eveſque ayant pas oublié l'injure qu'il avoit autrefois receuë Sigulfe, qu'il avoit voulu élever à la Royauté, dit à ; Citoyens : *Nous ſçavons que Gontram eſt Roy, & us ne pouvons pas ignorer auſſi que Childebert ne ſoit ›y. Mais pour celuy qui ſe preſente à nous maintenant, us ne ſçavons d'où il eſt. Tenez-vous donc tout preſts ; ſi le Duc Didier veut attirer ſur nous cette tempeſte, 'il periſſe de la meſme ſorte que perit autrefois Si-lfe, & qu'il ſerve d'exemple à tout le monde, afin e deſormais il n'y ait point d'étranger qui entreprenne pünément d'envahir le Royaume des François.* Les ›loſains ſe preparoient donc à la reſiſtance, & fai-ent paroiſtre qu'ils eſtoient bien reſolus à la guerre : is quand ils virent Gondebaud arriver avec une puiſ-te armée, ſans ſe voir capables de ſoutenir ſon effort, e receurent malgré qu'il en euſſent. Puis comme l'E-

VR LE XXVI. CHAP. 1 *L'Eveſque.* C'eſt l'Eveſque de Pe-:ux qu'il ne nomme point : mais il y a de l'apparence que ce ſoit Saffa- qui viuoit en 589. dont il ſera parlé au 41. chap. du 9. livre, & ſeroit igno-mme ſon prédeceſſeur Cartherius, ſi Gregoire n'en avoit point fait de tion.

VR LE XXVII. CHAP. 1 *Magnulfe Eveſque de Toloſe*, qui it en l'année 585. n'eſt connu que de ce qu'en a écrit S. Gregoire. Le /ais traitement qu'on luy fit, eſt bien indigne d'une perſonne de ſa qua-

vesque dans un festin qui fut preparé à Gondebaud dan
la maison de l'Eglise, se trouva auprés de luy assis à ta
ble, il luy dit. *Vous nous asseurez que vous estes le fil
du Roy Clotaire ; mais nous ne sçavons pas quant
nous, si la chose est veritable ou non, & nous ne sçau
rions croire que vous puissiez maintenir ce que vous ave
entrepris.* Gondebaud luy repartit ; *Ie suis fils du Ro
Clotaire, & presentement je desire de me mettre en pos
session de la part de son Royaume qui m'appartient :
m'en iray d'icy promptement vers Paris pour y establi
mon siege.* L'Evesque luy répondit ; *Est-il donc vray qu'
n'y ait pas un seul homme de reste de la race des Fran
çois, si vous accomplissez ce que vous dites ?* Parm
ces contestations, Mummol entendant ce discours, le
va la main, & donna un soufflet à l'Evesque, disant
*N'avez-vous point de honte d'estre si lasche & si fou to
ensemble, que de parler si sottement à un grand Roy ?* I
Duc Didier ayant appris que l'Evesque avoit tenu u
tel discours, s'en fascha aussi de telle sorte, qu'il mit l
mains sur luy, jusques à le frapper de la hampe d'u
hallebarde, & luy donna des coups de poing, le foula a
pieds, & l'ayant fait garroter, on le jugea digne d'est
banny & de perdre tous ses biens, où ceux de l'Eglise f
rent enveloppez. Et pour Vvaddo qui estoit Maire
Palais de la Reine Rigunthe, il se joignit avec eu
mais les autres qui estoient en la compagnie prirent
fuite.

28. Au reste il y avoit déja quelques jours que l'a
mée estoit sortie de Poictiers pour suivre Gondebau
& beaucoup de gens de la Ville de Tours se mirent à
queuë pour picorer. Mais les Poictevins se ietterent f
l'arriere garde, où ils en tuérent quelques-uns, & pl
sieurs autres retournérent ayant esté devalisez. Les tro
pes aussi qui s'estoient jointes à l'armée, la quittérer
si bien qu'elle se trouva fort diminuée quand elle fut f
les rives de la Dordone où elle fit halte, pour attend
des nouvelles de Gondebaud, avec lequel s'estoi

lliez le Duc Didier, Bladaſte & Vaddo, Maire du Pa-ais de la Reine Rigunthe. Au reſte [1] l'Eveſque Sagi-aire & Mummol eſtoient les principaux de ſes Amis. ;agitaire qui avoit déja receu la promeſſe de l'Eveſ-:hé de Toloſe.

29. Les choſes ſe comportant de la ſorte, le Roy Gontram envoya un certain perſonnage à Tours appel-é Claude, & luy dit; *Si vous allez donc à Tours, & i vous tirez Eberulfe de l'Egliſe, ou que vous le uiez de l'épée, ou que vous me l'ameniez pieds & poings iez, je ſçauray bien vous recompenſer. Mais je vous ecommande bien, ſur toutes choſes, de ne faire point l'outrage ny de violence à la ſainte Egliſe.* Toutefois comme cét homme eſtoit plein de vanité & d'avarice, il it une courſe vers Paris: car ſa femme eſtoit de Meaux, qui n'eſt pas loin de là: & commença de ſonger en ſoy-meſme s'il iroit voir auſſi la Reine Fredegonde: *Car enfin*, diſoit-il à par ſoy, *ſi je voy cette Princeſſe, j'en pourray tirer quelque preſent, parce qu'elle eſt ennemie capitale de celuy vers lequel je ſuis en-voyé.* Il crut donc que le meilleur pour luy ſeroit de luy aller faire la reverence, s'en promettant quel-que gratification conſidérable. Mais, pour en dire la verité, il n'en tira que de belles promeſſes, au cas qu'il tiraſt Eberulfe hors de l'Egliſe, & qu'il le tuaſt; & que l'ayant ſurpris artificieuſement, il le miſt dans les chaiſ-nes, ou qu'il l'aſſaſſinaſt meſme juſques dans le parvis de l'Egliſe. Eſtant de retour à Chaſteaudun, il ſollicita le Comte de luy donner trois-cent hommes pour luy ai-der à garder les portes de Tours; mais c'eſtoit en effet pour luy aider à tirer plus aiſément Eberulfe du lieu où il eſtoit, & le faire périr. Tandis que le Comte inſtrui-

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *L'Eveſque Sagitaire.* C'eſt à dire cét Eveſque de Gap, frere de Solonius Eveſque d'Embrun, dont il a eſté parlé cy-devant en pluſieurs endroits, & qui fut depoſé de ſon Siege avec ſon frere, à cauſe de ſes vices; mais qui fut rétably en ſuite par l'indulgence du Roy Gontram, qui adhéra aux recommendations que luy en fit le Pape Jean III.

ſoit ces hommes de ce qu'ils avoient à faire, Claude s'a-chemina vers Tours. Et comme il eſtoit en chemin, il ſe mit à conſiderer les préſages de ſon voyage, ſelon la coutume des Barbares, & dit qu'ils luy eſtoient contrai-res. Puis il s'enquit de pluſieurs perſonnes, ſi la vertu de S. Martin ſe manifeſtoit dans le préſent aux hommes per-fides? Ou ſi quelqu'un qui fait injure à ceux qui eſpe-rent en luy, en reçoivent tout auſſi-toſt la punition. Ayant donc negligé, comme nous l'avons dit, les hom-mes qui devoient venir pour luy tenir main forte, il en-tra dans l'Egliſe de S. Martin, où tout auſſi-toſt il abor-da le mal-heureux Eberulfe, luy fit de grands ſerments & luy jura par toutes les choſes ſacrées, & par la vertu meſme du ſaint Prélat, en la préſence duquel ils eſtoient, qu'il n'y auroit perſonne au monde qui luy ſeroit ja-mais plus fidele que luy dans tous ſes intereſts, ny qui le défendiſt jamais avec plus de zele devant le Roy: Car le miſerable s'eſtoit imaginé, que s'il ne le trompoit en ſe parjurant hardiment, il ne le vaincroit jamais. Eberul-fe voyant qu'il luy faiſoit de ſi belles promeſſes, avec ſerment juſques dans l'Egliſe, dans le Porche, & dans tous les lieux venerables du Parvis, crût miſérablement à cét infidele parjure. Or le jour ſuivant, comme j'e-ſtois allé à une Métairie à pres de trente-mille de la Ville, il fut invité à un feſtin de l'Egliſe ſainte avec luy & avec d'autres Citoyens: là, Claude luy vouloit don-ner le coup, ſi ſes gens euſſent eſté un peu plus loin. Tou-tefois Eberulfe qui eſtoit vain & fort étourdy, ne s'en apperçut nullement. Mais quand le feſtin fut finy, Ebe-rulfe & Claude s'allérent promener dans la Cour du lo-gis de l'Egliſe, ſe donnant réciproquement des paroles de confiance & d'amitié. Ainſi s'entretenant de la ſorte Claude dit à Eberulfe: *Je ſerois ravy d'aller boire dans voſtre appartement, s'il y avoit d'excellent vin, ou que vous fuſſiez en belle humeur, ou aſſez brave pour en taſter une petite goute avec nous.* Eberulfe qui ne deman-doit pas mieux, eut grande joye de l'oüir parler de la ſor-

e, & luy dit : *Vous trouverez de ce costé là tout ce que vous sçauriez souhaiter dans ma Chambre,* [1] *si Monseigneur se veut donner seulement la peine d'entrer sous vostre petit toict.* Et envoya de ses valets les uns apres les autres, pour chercher des meilleurs vins qui se peussent trouver, tels par exemple que [2] des Laticins & des Gazitins. Alors Claude le voyant seul abandonné de ses domestiques, leva sa main du costé de l'Eglise, & se prit à dire ; O bien-heureux [3] S. Martin, faites-moy la grace que ie puisse bien-tost voir ma femme : Car le miserable se voyoit en grand danger & en grande perplexité, ayant d'un costé la pensée de tuër Eberulfe dans le Parvis de l'Eglise, & craignoit d'un autre la vertu du S. Evesque. Aussi-tost un des serviteurs de Claude, qui estoit le plus robuste, embrasse Eberulfe par derriere, le serre étroitement, & l'ayant jetté par terre à la renverse, il se mit en estat de l'égorger. Claude cependant tira son épée de son baudrier, dont il luy porta un coup. Tandis que pour se mettre aussi en estat de se défendre & de fraper, Eberulfe avoit déja tiré la sienne de sa ceinture. Et comme Claude ayant levé le bras luy eut enfoncé sa lame dans la poictrine, Eberulfe luy planta sa dague sous l'aisselle, puis l'ayant retirée, il redoubla un autre coup qui luy coupa le poulce. Là dessus les Serviteurs de Claude se ruérent l'épée à la main sur Eberulfe, & le percérent de divers coups. Il échappa toutefois de

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Si mon Seigneur*, & ce qui suit. Eberulfe pense dire galamment ces paroles à Claude qu'il croyoit son Amy, & qui n'épioit que l'occasion de le tuër en trahison. Il y fait aussi allusion à cette parole de l'Evangile : *Domine non sum dignus.*

2 *Des Laticins & des Gazitins.* Ce sont des noms de vins, qui estoient recommendables alors en Touraine, & qui n'y sont plus maintenant connus, non plus qu'en quelque autre lieu que ie sçache ; & il ne me vient point de nom de ce païs-là en memoire, lequel approche de ces deux mots.

3 *Saint Martin, faites moy la grace.* La faveur que Claude implore du S. pour un mauvais dessein, n'est pas selon la science qu'un vray fidele doit avoir de sa Religion, qui ne veut pas qu'on demande la grace à d'autres qu'à Dieu, mais bien la grace de Dieu par l'intercession des Saints : encore faut-il lever principalement ses mains & son cœur à Dieu, & puis implorer l'assistance des Saints vers Dieu tout-puissant, par Iesus-Christ, qui est la forme que l'Eglise observe en toutes ses Oraisons.

leurs mains à demy mort ; mais ils le frappérent si rude ment sur la teste, qu'ils luy enfoncérent la cervelle, & tomba mort sur la place : n'ayant pas merité d'estre sau vé par celuy, de qui iamais il n'avoit sceu implorer l secours par de fidelles prieres. Claude épouvanté de so action, se retira dans [4] la Cellule de l'Abbé pour lu demander sa protection, quoy qu'il ne luy eust port aucun respect : & l'ayant trouvé qu'il ne s'en émouvoi pas davantage, il luy dit ; *Vn grand crime vient d'estr icy commis tout à l'heure, & si vous ne nous assistez a vostre secours, nous sommes perdus.* Comme il disoi cela, les Serviteurs d'Eberulfe se jettérent dans le logi l'épée à la main ; mais ayant trouvé la porte de la cham bre fermée par derriere, ils rompirent les vitres, & pou sant de grands coups de hallebardes par les fenestres, il transpercerent Claude qui estoit déja demy mort, tandi que ses gens ne pouvant plus faire de resistance, se ca chérent derriere la porte & sous les licts. L'Abbé mesm fut à peine retiré vivant de ce tumulte par deux Clerc qui le prirent entre leurs bras. Et les portes estant ou vertes, une foule de gens armez entra par tout. [5] Quel ques-uns des Donnez de l'Eglise, & des autres Pauvre qui estoiēt nourris à ses dépens, s'efforcérent d'abbatre l chambre & d'y mettre tout par terre pour l'énormité d crime qu'on y avoit commis. Mais les Energumenes &

4 *La Cellule de l'Abbé.* Il y avoit donc alors un Abbé dans l'Eglise de Martin de Tours, dont voicy le premier témoignage qui s'en trouve, sans to tefois qu'il parroisse que ce fust un Abbé de Moines : car par toute l'Histoi il n'est fait mention que de Clercs, soit Reguliers ou Seculiers, comme o parle à présent. Mais quoy qu'il en soit, cét Abbé tres-modeste estoit si éloign de prétendre à aucune exemption de la Iurisdiction Episcopale ; qu'au con traire, il paroist qu'il a toûjours fait gloire de luy estre parfaitement soûmis, & que l'Evesque de Tours résidoit dans l'Eglise de S. Martin, comme dans so Eglise Cathédrale. Aussi les Evesques n'abusoient-ils point alors de ceux qu leurs estoient soûmis, & n'éxigeoient rien d'eux que de raisonnable & de con forme aux Canons & aux Regles prescrites par la parole de Dieu.

5 *Quelques uns des Donnez de l'Eglise.* Il y a : *Nonnulli etiam matric lariorum & reliquorum pauperum* Que ie n'ay pû deviner ce que c'estoit sinon des gens enroolez au nombre de ceux qui sont employez pour toute le vie au service de l'Eglise, tels que sont les Oblats, les Freres laïques, & les do nez des Monasteres.

vers autres Indigents, s'en allérent là mesme avec des
erres & des bastons pour vanger la violence qui avoit
té faite à l'Eglise, supportant avec indignation qu'on
eust commis des abominations qui ne s'y estoient ja-
aìs faites. Que diray-je de plus? On tira de là ceux qui
en estoient fuys, & qui s'estoiẽt cachez, & on les massa-
a cruellement, dont le pavé de la chambre fut rougy
: sang. On en tira les morts, lesquels on laissa nuds sur
terre. Puis la nuict suivante ceux qui les avoient tuez
sauvérent, apres qu'ils se furent saisis des dépoüilles.
ais enfin la vangeance de Dieu se manifesta tout in-
ntinent sur ces sacrileges, parce qu'ils avoient soüillé
saint parvis de sang humain, & qu'ils l'avoient pro-
ıé. Aussi le crime de celuy-là ne fut-il pas petit, à qui
saint Evesque permit de faire des choses semblables.
: Roy s'en mit en grand colere; mais quand il en
ıut la raison, il s'appaisa tout incontinent. Et à ceux
i luy avoient esté fidelles, il laissa tous les biens de ce
serable, meubles & immeubles qui luy avoient esté
ssez de ses Ancestres: Et ceux-cy laissérent sa fem-
: dépoüillée de toutes choses dans l'Eglise sainte. Et
ur les corps de Claude & de ceux qui l'avoient as-
é, leurs Parents les emportérent en leurs pays pour
enseveler.

ıo. Gondebaud envoya vers ses amis deux Ambassa-
ırs qui estoient dans l'ordre de la Clericature, l'un
quels [1] Abbé de Cahors cacha les lettres qu'il por-
t dans une tablette creuse, & mit de la cire par dessus:

VR LE XXX. CHAP. 1 *Abbé de la Ville de Cahors.* Il n'im-
e pas au sujet d'une Ambassade, de sçavoir si l'Abbé dont il est icy parlé,
ın Abbé de Moines, ou un Chef de quelque autre Compagnie, soit Reli-
se soit Ecclesiastique: mais pourtant il seroit assez curieux par occasion
ı sçavoir la verité. Ie ne pense pas neantmoins qu'il y ait d'Abbaye de
gieux dans la ville de Cahors, mais bien dans le Diocese: Et quand il y en
ıit eu autrefois, ce n'est pas à dire qu'il y en ait encore à présent; mais
y qu'il en soit, il est incertain de quelle sorte il faut icy entendre la quali-
Abbé, qui pourroit estre aussi tost donnée à un Chef de personnes Eccle-
iques ou Clericales, que de Moines, puis qu'il est icy marqué *inter Cleri-*
Et que d'ailleurs ce n'est pas trop l'employ d'un Solitaire de sortir de sa
ule, pour accepter une charge d'Ambassadeur.

mais il fut attrappé par les gens du Roy Gontram,
lettres furent interceptées, & le Porteur qui fut me
en la presence du Roy fut bien battu, & en suite renfe
mé dans une prison.

31. Alors Gondebaud estoit dans la ville de Bo
deaux, où il estoit fort aimé de l'Evesque [1] Bertrand.
comme il s'informoit en ce lieu là de ce qui luy pourr
donner du secours dans ses mauvaises affaires, un ce
tain homme luy raconta qu'un [2] Roy dans l'Orie
avoit pris le poulce de S. Serge Martyr, & qu'il l'av
inseré, s'il faut ainsi dire, en son bras droit: & que qua
il avoit besoin de chasser les ennemis, se confiant en c
te sainte Relique, il ne faisoit que hausser son bras dro
& que tout incontinent, quelque multitude d'enner
que ce pust estre, prenoit la fuite comme si elle eust e
accablée de la vertu du S. Martyr. Gondebaud ente
dant ce recit, ne voulut rien negliger pour apprendre
quelqu'un, en quelque lieu que ce fust, n'auroit po
des Reliques du saint Martyr, & qu'il [3] essayeroit
les meriter par tous les bons offices qu'on pourroit s'im
giner. Cependant un Marchant appellé Eufron fut d
nõcé par l'Evesque Bertrand, à cause d'une inimitié qu
avoit conceuë contre luy, parce qu'il l'avoit autref
tondu mal-gré qu'il en eust, abbohiant apres ses fac
tez: mais le Marchand ayant fait peu d'estat de luy,
s'estant retiré dans une autre Ville, il y laissa croistre
cheveux: & quand ils furent crus, il revint à Bordea

SUR LE XXXI. CHAP. 1 *Bertrand Evesque de Bordeaux.* I
en a déja esté parlé aux chap. 19. 48. & 49. du 5. livre, & il en sera encore
mention aux 2. 7 & 20. chap. du 8. livre, & au 33. du 9. livre. Lequel Evesqu
méloit de beaucoup d'affaires seculieres, dont la charge Episcopale le pou
bien justement dispenser.

2 *Un Roy dans l'Orient.* Celuy qui fait ce conte, auquel il est mal-aisé
joûter foy, ne devoit pas oublier le nom de ce Roy, ny le temps qu'il a v
pour le rendre plus croyable.

3 *Essayeroit de les mériter.* Cecy marque bien la superstition de Gon
baud, & de quelle sorte les Princes de ce temps-là estoient persuadez d
vertu des Reliques des Saints, qu'ils réveroient principalement pour les i
rests de leur ambition ou de leur vanité, qui sont d'ordinaire les plus p
sants motifs de la pieté des Grands, & des personnes mondaines.

Evesque dit donc au Roy Gondebaud : *Il y a icy un tain Marchand Syrien, on l'appelle Eufron, lequel ant fait une Eglise de sa maison, y a mis des Reliques ce Saint. En suite de quoy, c'est la verité qu'il en a vû isieurs Miracles qui ont esté faits par la vertu admi-le du Martyr. Et certes, un jour qu'une grande par- de la ville de Bordeaux fut devorée par les flâmes, te Maison qui estoit en ce quartier-là, quoy qu'elle en environnée, n'en fut pourtant point endommagée.* 'eut pas plutost achevé ce discours, qu'il s'en alla tout si-tost avec Mummol en la maison du Syrien, lequel nt obsedé de tous costez, il luy ordonna pressamment uy faire voir les saintes Reliques. Le Marchand nia bord qu'il en eust aucune : mais songeant à part soy, c'estoit un piége qu'on luy tendoit à dessein de le dre, il luy dit enfin ; *N'affligez point un Vieillard, ne faites point d'injure au Saint ; mais recevez de cent écus que ie vous offre de bon cœur, & vous reti-*. L'autre insistant qu'il luy fist voir les saintes Reli-s, le Syrien luy présenta deux-cent écus d'or, mais 'obtint point de luy pour cela, qu'il se retirast de sa son, s'il ne luy montroit les Reliques. Alors Mum- commanda qu'on dressast une échelle contre la mu-le : car ces Reliques r'enfermées dans vne Chasse, ient élevées fort haut au dessus de l'Autel. Il com-nda à un Diacre d'y monter, qui pensant prendre la asse, se trouva saisi d'un si grand tremblement, qu'à ne pût-on croire qu'il redescendist de-là vivant. Il en cendit pourtant, ayant pris la Chasse qui pendoit à la raille, & l'apporta en bas avec grande frayeur. Mum- ayant foüillé dedans, y trouva l'os du doigt du Saint, l ne craignit point de couper avec un cousteau : car ant frappé d'un couteau, & le Diacre d'un autre, l'os ompit enfin à grand'peine apres plusieurs coups, & se agea en trois ; mais les pieces qui s'écarterent en sau- çà & là, ne se peurent trouver. Ie croy qu'il ne fut agréable au Martyr, que ses Reliques fussent trai-

tées de la sorte. Alors Eufron versant abondamment d
larmes, tous ceux qui estoient dans la maison se prost
nérent en terre pour prier Dieu, qu'il luy plust de m
nifester le sacré trésor qu'il avoit caché aux yeux d
hommes. Si bien qu'apres la priere les parcelles fur
trouvées, l'une desquelles ayant esté prise par Mumm
il l'emporta ; mais non pas (comme je le puis croir
avec la bonne grace du Martyr, ainsi que la suite le
bien connoistre. Cependant comme ils estoient à B
deaux, & qu'ils y firent séjour, ils commandérent qu
ordonnast [4] Evesque d'Aqs le Prestre Faustian: car
puis quelques jours l'Evesque de ce lieu-là estoit de
dé. Et Nicetius qui en estoit Comte, & frere de [5] R
stic Evesque de Frejus, avoit receu ordre de Chilpe
qu'ayant la tonsure, il fust fait Evesque de ce lieu
Mais Gondebaud s'efforçant d'aneantir les ordonn
ces de Chilperic, ayant fait une assemblée d'Evesq
commanda que Nicetius fust beny. Or l'Evesque B
trand qui estoit Metropolitain, songeant à ce qui po
roit arriver, enjoignit à Palladius Evesque de Xai
de le benir, s'excusant pour luy d'en faire la cere
nie en ce temps-là, parce qu'il avoit mal aux yeu
Orestes Evesque de Basas se trouva à cette ordinati
quoy que depuis il le nia devant le Roy.

32. Apres cela Gondebaud envoya derechef d
Ambassadeurs au Roy, [1] avec des Verges sacrées

4 *Faustian Evesque d'Acqs.* Et non pas d'Aix, connu par ce seul pa
de Gregoire.

5 *Rustic Evesque de Frejus.* Connu par ce seul passage de Gregoir
quel n'a pas esté cité par les Autheurs de *Gallia Christiana.*

6 *Orestes Evesque de Basas* Il assista au 2. Concile de Mascon en 5
nostre Autheur en parlera encore au 20. chap. du 8. livre.

SUR LE XXXII. CHAP. 1 *Avec des Verges sacrées.*
pourtant *consacrées* dans le Texte ; mais l'Autheur a usé du mot *conse*
Virgis, parce qu'il y en avoit deux, autant que d'Ambassadeurs de Gõde
dont il est parlé en cét endroit. Ces Verges sacrées estoient des espe
Sceptres, tels qu'en portent les Hérauts ou les Roys d'Armes, qui se d
toûjours considerer pour des personnes sacrées, quand ils sont dans leu
ction. Si bien que ce seroit violer le droit des Gens, si on leur faisoit i
quand ils sont en cét estat : & alors leur dignité est si relevée, en repré
leur Maistre, qu'ils ne sont obligez de saluer qui que ce soit, & ne doive

la coutume des François, afin qu'on ne mist point la in sur eux; mais qu'ils peussent retourner seurement es leur legation avec la réponse qu'on leur feroit. iis ces gens-cy malavisez avant que d'estre arrivez en resence du Roy, expliquérent le sujet de leur Ambade à plusieurs qui s'en voulurent enquerir. Si bien le bruit en vint aux oreilles du Roy, qui les fit pren- quand ils y pensoient le moins, & les fit amener de- it luy. Alors on leur demanda ce qu'ils cherchoient, ii on les addressoit, & qui les avoit envoyez. Ils ne érent pas nier, & firent cette réponse. *Gondebaud vint il y a quelque temps de l'Orient, & qui se dit fils vostre pere le Roy Clotaire, nous a envoyez pour us dire qu'il doit recevoir une partie de son Royaume. que si vous ne luy en faites raison, vous ne trouverez nt mauvais qu'il entre en ces quartiers avec une puis- te armée. Car tous les braves gens de la Province Gaules, qui est au delà de la* [2] *Dordonne, sont li- z avec luy. Il nous oblige donc de vous porter cette ole; Quand nous en serons venus aux mains dans une aille rangée, Dieu jugera si je suis fils de Clotaire non.* Alors le Roy s'allumant de couroux, comman- qu'on les mist à la torture, en les étendant avec des lies, & leur donnant des coups de foüet, atten- t qu'on pust connoistre s'ils disoient la verité, & n'y avoit point de fraude cachée dans leur cœur, s la qualité qu'ils avoient prise d'Ambassadeurs. Puis

ne lever la toque aux Magistrats assis sur leurs Tribunaux, quand ils sont leur habit envoyez de la part du Roy. Non plus que les Soldats ction ne levent pas le chapeau en la présence du Prince, quand il passe en eux. C'est pourquoy un premier Président d'une Cour souveraine se- pa fort il y a quelques années, quand il voulut exiger d'un Héraut, qu'il st les Iuges entrant dans la Chambre où ils estoient assemblez, parce que éraut leur fut envoyé de la part du Roy.

[2] *La Dordone*, ou *la Dordogne*, que nostre Autheur appelle *Doroniam*, & l'autres nomment *Duranum*, qui est un fleuve considerable de la Gaule tanique, lequel se va décharger dans la Garonne. Toutefois Aimoin, res luy plusieurs autres, l'ont appellé *Dordonia*, qui s'appelle ainsi, pour r d'une montagne qui se nomme Dor, sur les confins de l'Auvergne, & e fontaine qui porte le nom de *Donia*.

ils avoüérent par la violence des tourments, que sa ni
ce, c'est à dire la fille du Roy Chilperic avoit esté ba
nie avec [3] Magnulfe Evesque de Tolose, qui luy av
rendu tous les trésors que Gondebaud avoit pris, & qu
estoit demandé pour Roy par toutes les personnes
qualité des Estats du Roy Childebert ; mais sur tout p
Gontran Boson, qui estant allé il y a quelques ann
à Constantinople, l'avoit invité de venir dans
Gaules.

33. Apres que les Ambassadeurs de Gondebaud e
rent esté si mal traitez, & qu'ils eurent esté mis en p
son, le Roy manda à son neveu Childebert de le ve
trouver, afin qu'estant joints ensemble, ils pussent e
tendre parler ces gens-là. Childebert partit aussi-to
& quand les deux Roys se virent ensemble,
les interrogérent, & ces gens-là reïterérent la m
me chose qu'ils avoient déja dites au Roy Gontra
quand il estoit seul : ils asseuroient aussi constamment
que nous avons déja dit cy-devant, qui estoit venu à
connoissance des Anciens, & de beaucoup de Seigne
du Royaume de Childebert ; ce qui fit aprehender
quelques-uns des principaux qu'on ne crust qu'
avoient connivé à cette faction. Apres cela le Roy Go
tram [1] ayant mis une Iaveline entre les mains de Chi
debert, luy dit ; *Cecy vous sera un signe que je mets to
mon Royaume entre vos mains. Allez donc maint
nant, & assujetissez sous vostre domination toutes m
Villes, que je desire qui soiët les vostres propres. Car aya
offencé Dieu, il ne m'est rien demeuré de ma race q
vous seul, qui estes le fils de mon frere. Vous estes le se
heritier de mon Royaume, & je desire que tous les autr
en soient frustrez.* Alors il se retira en particulier av

3 *Magnulfe Evesque de Tolose.* Il en est parlé au 27. chap.

SUR LE XXXIII. CHAP. 1 *Ayant mis une Iaveline.* C'est une marque de puissance telle que pourroit estre un Sceptre qui est le bast Royal, dont Gontram se voulut servir dans l'adoption qu'il fit dans ses Est de Childebert son neveu, qui est une des belles choses, à mon avis, qui n reste de l'antiquité, avec les paroles dont se sert icy le Roy.

eune Prince, & le pria tres instamment qu'il ne fist
noistre à personne quelconque ce qu'ils avoient dit
secret. Puis il luy marqua ceux qu'il devoit appeller
n conseil, & ceux qu'il en devoit éloigner, ceux aus-
els il se devoit ouvrir, & ceux qu'il devoit éviter: ceux
'il devoit honorer de presents & de marques singulie-
d'estime, & ceux qu'il devoit interdire, & deposse-
: de leurs charges & de leurs employs. Il luy recom-
nda aussi de ne se fier nullement à Giles Evesque de
eims, qui avoit toûjours esté son ennemy, & qu'il ne
retinst point auprés de soy, parce que c'estoit un es-
t dangereux, & qu'il avoit souvent esté parjure à son
e. Puis, afin de noüer davantage leur union, ils se
itérent en festin, & le Roy Gontram dit aux princi-
ıx Officiers de l'armée; *Vous voyez bien, valeu-*
se milice, que mon fils Childebert est maintenant
nme parfait, gardez-vous bien de le prendre
ormais pour vn enfant. N'usez plus desormais
rtifices, *ny d'entreprises fâcheuses à son égard,*
ce qu'il est vostre Roy, & que vous luy devez
te sorte de service. Leur ayant dit ces choses & au-
s semblables, ils se festoyérent & se réjoüirent en-
ıble trois jours durant, donnérent à plusieurs des
rques de leur liberalité, leur firent de grands présens,
se separérent en parfaite intelligence. Le Roy Gon-
m rendit à Childebert toutes les Villes qui avoient
partenu à Sigibert son pere; mais il le conjura de ne
retirer point vers sa mere, de peur qu'estant là, il ne
uvast des prétextes d'écrire à Gondebaud, ou de re-
voir des lettres de sa part.

34. Gondebaud ayant donc appris qu'une armée
ssante luy venoit tomber sur les bras, fut abandon-
du Duc Didier, & passa la Garonne avec l'Evesque
gittaire, les Ducs Mummol, & Bladaste, & Vvad-
Maire du Palais de la Reine Rigunthe, pour se ren-
e dans le païs de Comminges, dont la Ville *principale*
assise sur le sommet d'une montagne qui n'en a point

d'autres dans ſon voiſinage. Vne groſſe fontaine rejailli au pied de cette montagne, environnée d'une forte tour où ceux de la Ville ſe rendent par une gallerie ſouterrai ne pour y aller boire & puiſer de l'eau abondamment ſa ſource ſans eſtre découverts. Gondebaud fit ſon en trée en cette Ville-là vers le commencement du Care me, & parla ainſi à ſes Citoyens. *Vous ſçaurez, & av vous, tous ceux qui appartiennent au Royaume de Chi debert que j'ay eſté elû Roy, & que je meine avec m un puiſſant ſecours; mais d'autant que mon frere le Ro Gontram fait marcher contre moy des troupes, il fa que vous renfermiez des munitions & des vivres ave vous dans l'enceinte de vos murailles, de peur que ta dis que la bonté de Dieu augmente nos forces, vous n vinſiez à perir de la derniere neceſſité.* Ils crurent c qu'il diſoit, mirent dans la Ville tout ce qu'ils purent & ſe preparérent à la defenſe. En ce temps-là meſme, l Roy Gontram envoya des lettres à Gondebaud, au no de la Reine Brunichilde, par leſquelles il luy mando qu'il avoit caſſé ſon armée & licentié les troupes; q pour luy qui eſtoit le plus éloigné, il s'en alloit paſſ l'Hiver à Bordeaux. Mais il avoit écrit cela fraudu leuſement, afin qu'il connuſt par là ce qu'il pourroit fa re. Gondebaud qui faiſoit donc eſtat de demeurer da le païs de Cominge; parla ainſi aux Habitans de la Vi le. *Enfin l'armée approche de nous, ſortez de vos m railles pour les empeſcher de paſſer outre.* Ils ſortire donc dans l'opinion qu'ils eurent qu'on leur parloit ſi cerement. Cependant Gondebaud & les Siens gagn rent les portes de la Ville, & les fermérent au pe ple & à l'Eveſque du lieu, s'eſtant appropriez, comm par un droit de conqueſte, tout ce qu'ils y avoie trouvé. Et là dedans il fut trouvé une ſi granc

SVR LE XXXIV. CHAP. I *Vers le commencement du C reſme* Voila donc l'uſage du Careſme dés ce temps-là lequel eſtoit bien p tiqué dans l'Egliſe de plus longue main: mais il y a plaiſir, & c'eſt meſme grand bien de conſiderer de temps en temps la diſcipline de l'Egliſe, & Tradition des choſes de la Doctrine,

quanti

uantité de bleds & de vin, que s'ils se fussent resolus y tenir bon, les vivres ne leurs eussent pas manqué lusieurs années de suite.

35. Les Capitaines du Roy Gontram eurent nou- elles en ce temps-là que Gondebaud estoit campé sur s rives de Garonne la riviere entre-deux avec force oupes ennemies, & qu'il s'estoit enrichy des trésors 1'il avoit pris à la Reine Rigunthe. Alors ayant fait fort pour passer la riviere à gué, ils la traversérent à ieval à la nage; mais quelques-uns y perirent aussi par violence de l'eau. Les autres qui gagnérẽt la rive cher- iérent Gondebaud, & trouvérent des chameaux char- z d'or & d'argẽt, avec des chevaux harassez pour la lõ- ieur du chemin. Mais comme il eut appris que Gonde- ud estoit à Comminges, ayant laissé derriere les cha- ɔts & tout le bagage avec le menu peuple, les plus vail- is qui avoient déja passé la Garonne se resolurent de suivre. Allant donc apres à grandes journées, ils vin- it à l'Eglise de [1] S. Vincent qui est proche de la ville Agen, où l'on dit que ce saint Martyr acheva son glo- ux combat pour le nom de Iesus-Christ, laquelle ils uvérent remplie de diverses richesses des gens du is. Car ces bonnes gens avoient esperé que l'Eglise un tel Martyr ne seroit jamais pillée par des Chre- ens, & dont les portes aussi estoient toûjours tres- gneusement fermées. L'armée qui s'en approcha ic en peu de temps, ne les pouvant ouvrir, y mit le . Et quand les portes en eurent esté brûlées, les sol- s emportérent tous les meubles & toutes les riches-

VR LE XXXV. CHAP. 1 *S Vincent* Ce n'est pas ce fameux Le- Espagnol, mais un autre S. Vincent aussi Levite & Martyr de la ville gen, dont il est parlé dans le Martyrologe Romain au 9 de Iuin. *A Agen s la Gaule la Passion de S. Vincent Levite & Martyr*, & Bede, Vsuard, lo & plusieurs autres, en ont également fait mention, mais principalement re S. Autheur, dans le 105. chap. de son livre de la gloire des Martyrs : & à ce saint Martyr à qui les Peres du Concile de Chalon firent des prieres : la vie du Roy Clovis, comme il paroist par les Actes de ce Concile au . 1. Venantius Fortunatus a fait aussi une Epigramme élegante de l'Eglise, : Saint, & des Miracles qui s'y faisoient continuellement.

ſes qui eſtoient dedans avec les Vaſes ſacrez. Mais la vangeance divine y donna l'épouvante à pluſieurs, dont quelques-uns eurent les mains brûlées, qui en faiſoient ſortir de groſſes fumées comme il s'en éleve d'un embraſement. D'autres ſe trouvant ſaiſis du Demon, comme des Poſſedez pouſſoient des cris enragez, proferant le nom du Martyr, & beaucoup qui ſe retiroient de la preſſe, ſe bleſſoient de leurs propres armes. Pour le reſte de la moindre ſoldateſque, la grande crainte l'empeſcha de paſſer plus avant. Que diray-je davantage ? on s'aſſembla autour [2] de Comminge (car c'eſt ainſ que nous avons nommé la Ville de ce païs-là) & tout l Corps de l'armée campa dans la plaine qui eſt un peu au deſſous, où les tentes furent dreſſées. Toute la Contré d'alentour fut ravagée : mais quelques gens de l'armé qui s'eſtoient un peu trop écartez pour aſſouvir un paſſion d'avarice, furent égorgez par les Païſants.

36. Pluſieurs ſe cachoient au travers des Collines & ſe faiſoient entendre ſouvent à Gondebaud pour l charger d'injures ; *N'eſtes-vous point ce Peintre*, lu diſoient-ils, *qui du temps du Roy Clotaire* [1] *barboüil liez les parois des chambres & des Oratoires ? N'eſte vous point celuy que ceux du païs ont appellé ſi ſouven Ballomer ? N'eſtes-vous point celuy-là meſme qui pour c preſomptions que vous mettez en avant, fuſtes ſi ſou vent tondu par le commandement des Roys des Françoi & qui enfin fuſtes relegué dans le banniſſement ? Ma dites nous un peu, le plus malheureux de tous les hom mes, qui vous a donc amené en ces quartiers ? Qui vo*

2 *Comminges*. La Ville Epiſcopale de ce païs-là s'appelle aujourd'huy Bertrand, & Comminges qui eſtoit le *Convenna* des Anciens, eſtoit le n du païs & des peuples, dans la Gaule Aquitanique au pied des Pyrenées.

SUR LE XXXVI. CHAP. 1 *Barboüilliez*. On rend ainſi le m *Caraxabas*, qui ne ſe trouve pas dans le Calepin, & qui ne ſe tourne tant par ſa propre ſignification qui n'eſt pas fort connuë, que par la conſide tion du lieu où il ſe trouve employé. Le mot *Charaxare, Charaxator, & C raxatura*, vient d'un mot grec qui ſignifie *je grave, je marque, je peins, j'éc* Sur quoy on cite d'ordinaire ce paſſage de Gregoire, & celuy du 19. chap. 8. livre.

inspiré tant de hardiesse, que d'ozer seulement toucher
s limites des païs de nos Seigneurs & de nos Roys? Si
ous y avez esté appellé par quelqu'un, dites-le nous
'airement. Cependant voyez la mort devant vos yeux.
'ous pouvez bien voir aussi la fosse de vostre malheur,
ue vous avez si long-temps cherchée. Dites-nous les
ns aprés les autres les noms de vos Bandoliers, ou fai-
s-nous connoistre un peu, par qui vous avez esté in-
'té de venir. Comme il entendoit toutes ces choses, se
nant debout tout contre la porte; *Personne,* répon-
t-il, *ne sçauroit ignorer que mon pere Clotaire n'eust*
ersion de moy. Et de ce que j'ay eu les cheveux coupez
r ses ordres, & depuis par les ordres de mes freres,
'st une marque de l'outrage qu'ils m'ont voulu faire,
ns que je leur en eusse donné de sujet: mais cela mesme
t cause que je me joignis avec Narses Prefect d'Italie,
qu'ayant pris femme en ces quartiers-là, j'en ay eu
ux fils, lesquels ayant pris avec moy, quand leur
re fut morte, je m'en allay à Constantinople, où je
receu tres-humainement par les Empereurs, & j'y
vécu jusques icy. Cependant il y a quelques années
e Gontran Boson estant aussi allé à Constantinople, &
e le voyant en ce lieu-là, comme je m'informois soi-
'usement des affaires de mes freres, j'appris de luy
: nostre famille estoit fort diminuée, & qu'il n'en re-
t pas un seul de nostre race que Gontram mon frere,
Childebert fils de mon frere Sigibert, car j'ay appris
: les enfans du Roy Chilperic moururent avec luy, &
il n'y en a plus qu'un petit de reste, qui est encore au
ceau. Pour Gontram mon frere, il n'a point eu de
& Childebert nostre neveu n'a point encore de force.
ors Gontran Boson qui me fit entendre soigneusement
tes ces choses m'invita de venir, lors qu'il me dit;
nez, puis que vous en estes invité par tous les Princi-
x du Royaume de Childebert, & ne vous imaginez
qu'il y eust qui que ce soit qui osast en murmurer
tre vous: car nous sçavons tous que vous estes fils de

Clotaire, & il n'y a personne de reste dans toutes les Gau les qui puisse gouverner le Royaume, si vous ny venez. Là-dessus luy ayant fait beaucoup de presents, je re ceus de luy le serment de fidelité en douze lieux Saints pour me persuader que je pouvois venir dans le Royaum en toute seureté. Ie vins donc à Marseille, où l'Eves que me receut fort courtoisement, car les Seigneurs d Royaume de mon neveu luy en avoient écrit. De là, j m'en allé en Avignon, sous le bon plaisir du Patric Mummol. Cependant Gontran Boson ne se souvenan plus de son serment ny de ses promesses m'a enlevé me trésors, & s'en est rendu possesseur. Reconnoissez-don maintenant que je suis Roy à pareil tiltre que mon fre Gontram. Toutesfois si vous avez conceu tant de hair contre moy, ou que je sois mené devant vostre Roy, n'y auray point de repugnance: & s'il ne me reconnoi pas pour son frere, qu'il fasse de moy ce qu'il luy plair ou qu'il me soit permis de m'en retourner d'où je su venu, je suis tout prest de partir, & je ne suis pas d'h meur à faire jamais de tort à qui que ce soit. Toutefoi afin que vous ne doutiez nullement de la verité de tout que je vous dis, informez-vous-en encore plus partic lierement, & de Radegonde qui est à Poictiers, & d'I getrude qui demeure à Tours. Car elles vous affirmero que les choses que je vous dis sont indubitables. Penda qu'il tenoit ces propos, plusieurs luy faisoient des repr ches outrageux, & luy disoient des injures.

37. Il y avoit déja quinze jours que la Ville est assiegée, quand Leudegile prepara de nouvelles mach nes pour en détruire toutes les fortifications: car chariots qu'il avoit entre-meslez avec les Beliers, estoie tissus d'ais & de grosses membrures, & mesmes de d'asnes sous lesquels ils faisoient leurs approches, po forcer le rampart & la contr'escarpe. Quand ils fure proches, ceux de la Ville leurs ruérent tant de cou de pierre, qu'ils renverserent tous ceux qui s'efforçoie de monter sur la muraille. Ils jettoient sur les Assailla

es couppes enduittes de poix & de graiſſe, qui vomiſ-
oient le feu qu'elles portoient avec elles. Ils en jettoient
l'autres remplies de pierres : mais enfin la nuict qui
urvint fit ceſſer l'attaque, & contraignit les Aſſaillans
e ſe retirer au quartier. Gondebaud avoit avec luy
Chariulfe, qui eſtoit un homme fort riche & fort puiſ-
ant, & qui par le moyen de ſes magazins de vivres &
e munitions, avoit fourny la Ville de toutes les choſes
eceſſaires. Mais d'un autre coſté Bladaſte conſiderant
eſtat des affaires, & craignant que ſi Leudegiſile em-
ortoit la victoire, il les feroit tous paſſer au fil de l'épée,
it le feu à la maiſon qui joignoit l'Egliſe, & tandis que
out le monde accouroit pour l'eſteindre, il ſe retira &
rit la fuite. Puis dés qu'il fut jour l'armée Royale re-
ommença l'attaque, & fit des fagots & des faſcines
our combler le foſſé qui eſtoit du coſté d'Orient; mais
ela ne put incommoder les Ennemis en façon quelcon-
ue. Pour [1] l'Eveſque Sagittaire, il faiſoit ſouvent la
onde autour des murailles, eſtant armé de toutes pie-
es, & rua fort ſouvent auſſi du haut de la muraille des
ierres de ſa main contre les Ennemis.

38. Enfin ceux qui aſſiegeoient la Ville, voyant qu'ils
'y pouvoient rien gagner, envoyérent ſecrettement des
ens vers Mummol pour luy dire cecy. *Reconnoiſſez
oſtre Seigneur legitime, & ceſſez enfin de perſeverer
ans voſtre malice : car, dites-nous un peu, quelle rage
ous poſſede, de vous eſtre allié comme vous avez fait
vec un homme inconnu? D'ailleurs voſtre femme eſt
éja priſonniere, & peut-eſtre que vos enfans ont déja
ſté paſſez au fil de l'épée. Où vous precipitez-vous?
Que penſez-vous faire, ſinon de vous perdre entierement*

SUR LE XXXVII. CHAP. 1. *L'Eveſque Sagitaire faiſoit la ronde.*
ne falloit plus que ces dernieres actions de la vie de ce Prelat, pour juſtifier
 folie & ſon extravagance : & ſi des gens de ſon humeur, dans la qualité
u'il avoit, ne ſont depoſables de leurs ſieges, il n'y en a point qui ne s'y puiſ-
ent maintenir. Et le Pape qui le rétablit apres ſa depoſition qui avoit eſté ſi
uſte, ne fit pas en cela une action digne de la ſageſſe & de l'infaillibilité de
on ſiége, ſelon la penſée de quelques-uns.

au lieu de vous sauver? Quand il eut receu cét avis, il y fit cette réponse, *Maintenant à ce que je voy, nostre empire va finir, & nostre patience est about. Vne seule chose neantmoins me reste, si je me voyois asseuré de la vie, de vous pouvoir exempter d'un grand labeur.* Quand les Envoyez se furent retirez; l'Evesque Sagitaire s'en alla vers l'Eglise avec Mummol, Chariulfe & Vvaddo. Et là, ils se firent serments les uns aux autres, que s'ils pouvoient estre asseurez des promesses de la vie, ils abandonneroient volontiers l'amitié de Gondebaud, & le livreroient aux Ennemis. Si bien que quand les Envoyez furent de retour, ils leurs promirent qu'ils seroient asseurez de la vie, sur quoy Mummol prenant la parole. *Nous n'en demandons pas davantage,* dit-il, *que cela seulement se fasse, je vous le livreray en main propre, & je m'en iray tout aussi-tost rendre mes devoirs & mes obeïssances au Roy mon Seigneur.* Ils luy promirent donc que s'il faisoit ce qu'il disoit, ils le recevroient civilement, & que s'ils n'avoient pas le pouvoir de faire accepter ses excuses au Roy, ils le mettroient dans l'Eglise, de peur qu'on ne le voulust punir par la perte de la vie. Ils leurs firent donc ces promesses avec serment & puis s'estant retirez; Mummol avec l'Evesque Sagitaire & Vvaddo vinrent trouver Gondebaud, & tous ensemble luy dirent; *Vous sçavez les serments de fidelité que nous vous avons donnez. Recevez donc maintenant de nous un conseil salutaire. Retirez-vous de cette Ville, & allez vous presenter à vostre frere, comme vous en avez tant de fois cherché l'occasion. Nous venons de parler à ces hommes que vous avez vûs: ils nous ont dit; que le Roy ne veut pas perdre l'assistance qu'il se promet de vous, parce qu'en effet il reste peu de personnes de vostre famille.* Mais Gondebaud ayant bien connu leur ruse, leur dit avec larmes. *C'est à vostre sollicitation que je suis venu en ces quartiers, quelque chose du grand nombre d'or & d'argent que j'avois apporté avec moy & de diverses especes, est demeuré en Avi*

mon, Gontran Boson en a pris une partie : & pour moy mettant apres Dieu toute mon esperance en vous, je me suis arresté à vos conseils, & je n'ay point eu d'ambition de regner que par vostre moyen. Que la chose que vous me proposez maintenant, soit au jugement de Dieu, si vous ne me dites pas la verité : car enfin j'espere qu'il jugera ma cause. Comme il parloit de la sorte, Mummol luy répondit. *Nous ne vous disons point de mensonge. Mais voilà de braves hommes à la porte qui attendent vostre venuë. Quittez, si vous m'en croyez, mon baudrier d'or dont vous estes ceint, de peur qu'il ne paroisse que vous ayez trop de fierté : mais prenez vostre espée & me rendez la mienne.* Gondebaud luy repliqua; *Je ne prens pas ce que vous me dites en fort bonne part, il faudroit que je vous rendisse toutes les choses desquelles vous m'avez assisté par amitié, & que je m'en visse privé tout d'un coup?* Mummol luy protestoit toûjours qu'il ne luy seroit point fait de mal. Quand ils furent donc hors des portes, il fut receu par Ollon Comte de Bourges & par Bozon. Et Mummol estant rentré dans la Ville avec ses gardes, en fit refermer la porte ; tandis que Gondebaud se voyant livré entre les mains de ses ennemis, leva les siennes & ses yeux au Ciel, & dit ces paroles. *O Iuge eternel, qui estes la veritable vangeance des innocents, Dieu de qui toute Iustice procede, à qui le mensonge n'est point agreable, en qui nulle fraude ne se rencontre, nulle malice n'habite, je vous recommande la défense de ma cause, vous suppliant en toute humilité qu'il vous plaise d'estre promptement le vangeur des traistres qui m'ont livré entre les mains de mes Ennemis.* Apres cette priere, [1] s'estant muny du signe de la Croix de nostre Seigneur, il commença de marcher avec ceux que j'ay déja dit. Et si-tost qu'ils fu-

SVR LE XXXVIII. CHAP. 1 *S'estant muny du signe de la Croix.* Cela fait voir l'usage des Chrestiens d'alors, pour le signe de la Croix, comme il se pratique encore aujourd'huy assez souvent, par ceux qui se trouvent surpris de quelque frayeur, ou qui se voyent réduits en quelque grand peril.

rent éloignez de la porte, comme il y a tout autour de Ville une vallée panchante en precipice, il fut poussé pa Ollon qui le fit tomber, s'écriant en mesme temps *Voilà vostre Ballomer, qui se vante d'estre frere & fils d Roy.* Et luy lançant une Iaveline, il le voulut outreper cer, mais le hardillon de la cuirasse retint le coup, q ne luy fit point de mal. Toutefois quand il fut relev comme il s'efforçoit de monter la montagne, Boson lu jetta une grosse pierre sur la teste qui l'abbatit & l'a somma. Toutes les troupes de soldats y arrivérent, & transpercérent à coups de pique, luy liérent les pieds cordes, & le traisnérent par tout le camp: & luy ayan arraché les cheveux & la barbe, ils le laissérent san l'ensevelir en la mesme place où il fut tué. La nuict su vante, les Principaux de l'armée entrérent dans la Vill où ils pillérent tous les trésors qu'il y avoit, sans y épa gner mesmes les choses qui pouvoient appartenir au se vice de l'Eglise, lesquelles ils vollérent clandestinemen Et sitost que le jour parut, on ouvrit toutes les port de la Ville pour y faire entrer l'armée, qui passa tout a fil de l'épée, & [2] massacra les Prestres auprés des A tels, avec les autres Ecclesiastiques employez au min stere des choses Saintes. Apres qu'ils eurent donc to tué, en sorte qu'il n'y resta aucun, comme dit la sain Escriture, qui fist de l'eau contre la muraille, [3] i brûlérent toute la Ville avec les Eglises & les autr edifices, sans y rien laisser que la terre toute nuë.

2 *Massacra les Prestres,* &c. Car les Soldats qui ont les armes à la ma au sac d'une Ville, y exercent toute sorte de violence, sans épargner les pe sonnes sacrées, de quelque Religion qu'ils soient, & la fureur soldatesque regarde ny Dieu ny les hommes; & ce que des enragez font de la sorte, ne doit point, ce me semble, imputer à la diversité de créance, comme on la f souvent avec un peu trop d'animosité; mais bien à la manie qui possede d furieux, qui pensent que nulle licence ne leur soit interditte. De là vient q des Soldats Catholiques pillent & renversent quelquefois les Eglises, aussi bi que les Soldats héretiques.

3 *Ils brûlerent toute la Ville.* C'est à dire la ville de Comminges, qui r peut-estre point esté rebastie depuis, si ce n'est que la petite ville de S. B trand, où est le siége de l'Evesque, ne l'ait esté en la place, si elle se trouve v ritablement édifiée au mesme lieu.

9. Leudegisile retournant au camp avec Mummol,
itaire, Chariulfe & Vvaddo, envoya secrettement
Messagers au Roy, pour sçavoir ce qu'il voudroit
on fist de ces personnages-là. Le Roy commanda
on les fist mourir (qu'ils fussent jugez à mort.)
utefois Vvaddo & Chariulfe se retirérent d'avec
ayant donné leurs enfans en ostage. Mais le bruit
nt couru de leur mort, Mummol qui en fut tout auf-
ost averty, prit ses armes, & s'en alla au logis de
idegisile, qui dés le moment qu'il le vid; *Pourquoy,*
dit-il, *venez-vous icy comme un fugitif?* Mummol
repartit, *A ce que je voy, rien ne s'observe de ce qui*
s a esté promis. Et je suis en danger de mort. Ie sor-
y dehors, luy dit Leudegisile, *& j'appaiseray tou-*
choses. Mais quand il fut sorty, la maison fut tout
i-tost assiegée par son commandement pour le tuer,
mmol qui s'estoit renfermé dedans, s'y défendit
qu'il put, contre ceux qui l'attaquoient. Mais en-
apres leur avoir long-temps resisté, il se presenta à
orte pour sortir, lors que deux soldats le tuérent à
ps de piques qui luy percérent les costez de part en
. Quand l'Evesque vid un tel spectacle, qui le saisit
rayeur, l'un de ceux qui estoient là presents, luy dit;
ardez, Monsieur l'Evesque, les choses qui se
ent, regardez-les de vos propres yeux: & vous cou-
nt la teste de peur d'estre connu sauvez-vous dans les
pour vous cacher tant soit peu, & laisser passer les
niers mouvements de la colere. L'Evesque prenant
conseil, se couvrit la teste; mais comme il pensoit
, un certain homme qui mit l'épée à la main luy ab-
t la teste avec son capuchon. En suite chacun retour-
hez soy, & fit de grands butins par le chemin avec
icoup de meurtres.

Cependant Fredegonde envoya [1] Cupane à Tolose

VR LE XXXIX. CHAP. 1 *Cupane.* Ceux qui prennent ce
là pour une Ville proche de Tolose, se trompent grandement, & n'ont
is garde à la construction des paroles.

pour en retirer sa fille de quelque façon que ce p
estre. Mais plusieurs disoient qu'on ne l'avoit envo
là, que pour luy amener Gondebaud envie, apres l'av
attiré par beaucoup de promesses. Mais, comme il
fut pas en son pouvoir d'executer cét ordre, il se fa
contenter de retirer Rigunthe de ce lieu-là, non tou
fois sans beaucoup de fatigues & de mauvais trai
ments.

40. Le Duc Leudegisile revint auprés du Roy av
tous les trésors que nous avons marquez cy-devan
lesquels depuis le Roy distribua aux [1] pauvres & a
Eglises. Et quand la femme de Mummol fut aussi
restée, le Roy s'enquit d'elle de ce qu'estoient dever
les grands biens qu'ils avoient amassez. Mais cette fe
me ayant appris qu'on avoit fait mourir son mary,
que toute sa vaine grandeur estoit aneantie, elle déco
vrit toutes choses, & dit qu'il y avoit encore beauco
d'or & d'argent en Avignon, [2] qui n'estoient pas v
nus à la connoissance du Roy. Aussi-tost le Roy e
voya des gens exprés pour en apporter les richess
avec le secours d'un serviteur de Mummol qui avoit
secret de son Maistre, parce qu'il s'y fioit grandeme
Ces gens s'y en allérent donc, & en apportérent to
ce qu'ils trouvérent dans cette Ville-là. On dit qu'i
avoit deux cent cinquante [3] talents d'argent, & p

SVR LE XL. CHAP. 1 *Il distribua les Thrésors aux pauvre aux Eglises.* C'est peut estre à dessein, qu'il nomme icy les pauvres dev les Eglises, pour la distribution des Thrésors que Mummol avoit injustem amassez : parce qu'en effet, les pauvres en ont plus de besoin que les Egli outre que c'est au peuple, appauvry par la concussion des mauvais Offic sous l'authorité d'un bon Roy, à qui se doit faire la restitution des biens luy ont esté ravis.

2 *Qui n'estoient pas venus à la connoissance du Roy.* Car c'est la ruse ceux qui se sont enrichis de tous les peuples, de cacher une bonne partie Thrésors qu'ils ont volez, ou du moins acquis par de mauvaises voyes. là vient que le Roy mesme avec toute sa puissance, & toutes les perquisiti soigneuses qu'il en sçauroit faire par ses Officiers fideles, n'en sçauroit le souvent découvrir le prodigieux amas ; & il est fort croyable, qu'une bo partie s'est perduë pour toûjours, ou du moins est fort égarée, par la m des pauvres proprietaires, qui n'en ont point revelé le secret.

3 *Talents d'argent.* Ils revenoient à la valeur de six cents écus de no monnoye la piece,

:rente talents d'or : mais il avoit acquis ces choses-là, si qu'on dit d'un ancien trésor qu'il avoit trouvé ; le-el le Roy ayant partagé avec le Roy Childebert son reu, [4] donna aux pauvres la plus grande partie de qui luy estoit échû, & ne laissa rien à la femme du unct, que le bien qu'elle avoit eu de ses parents.

41. Alors fut amené au Roy pour une chose singu-re, un homme d'une prodigieuse stature, domesti-e de Mummol, [1] plus haut de deux ou de trois ds que les plus grands hommes qui se voyent, qui oit Charpentier, lequel mourut bien-tost apres.

42. Apres tout cela il y eut un Edict publié par les ges, contre ceux qui avoient esté paresseux d'aller à te expedition, pour estre condamnez à l'amende. Le mte de Bourges envoya aussi de ses soldats pour dé-iiller de telles gens que cela qui estoient en ce pays-dans une maison de S. Martin : mais l'Oeconome cette maison les repoussa courageusement, & leur dit; *hommes-là appartiennent à S. Martin, ne leur tes point de mal :* car ils n'avoient point accoutumé se trouver en de telles expeditions. Les autres luy ondirent ; *Nous n'avons rien à déméler avec vostre artin, que vous nous alleguez toûjours en toutes sor-de rencontres ; mais vous & eux, aussi bien que vous, erez l'amende pour avoir negligé le commandement Roy.* Et disant cela, il entra dans la cour du logis ; s soudain se trouvant saisi d'une grande douleur, il ıba par terre, & se tournant vers l'Intendant, il luy en pleurant; *Ie vous supplie de faire sur moy le signe a Croix, & d'invoquer le nom de S. Martin : car je*

Donna aux pauvres, &c. Cette liberalité de Gontram au pauvre peu-ui avoit esté ruiné par les guerres, est un effet illustre de sa Iustice, & de ınde pieté : car enfin, si les Roys puissants ne font du bien aux pauvres ıes qui en ont besoin, de qui en pourront-ils esperer ?

VR LE XLI. CHAP. 1 *Plus haut de deux ou trois pieds*, &c. une hauteur bien remarquable, de passer seulement d'un demy pied l'un lus grands hommes qui se voyent : A plus forte raison de le passer de ou trois pieds. Ce qui se voit rarement ; mais qui n'est pas sans exem-omme il se justifie par l'Escriture sainte, & par des Histoires diverses.

connoy maintenant que sa vertu à un grand pouvoir. certes quand je suis entré dans la court de cette mais i'y ay vû un venerable vieillard qui me montroit un bre qu'il tenoit en sa main, lequel aussi-tost a dilaté branches dont il a ombragé toute la court: & de cét bre un rameau m'est venu toucher, qui m'a tellem étourdy, que j'en suis tombé par terre. Puis il faisoit si à ses gens de le tirer de la court, dont il les prioit me de se haster. Et quand il en fut retiré, [1] il invoqua bon cœur le nom de S. Martin, dont il commença se mieux porter, & puis fut entierement guéry.

43. Pour Didier, il se mit en seureté avec tout qu'il avoit au dessous des fortifications du Camp: Vvaddo Maire du Palais de Rigunthe, se re aupres de la Reine Brunichilde, de laquelle il fut b receu, puis qu'elle luy fit des présents, & luy donna marques de son estime, quand il prit congé d'elle. C riulfe eut recours à l'Eglise de S. Martin, où il alla é blir sa demeure.

44. Il y eut alors une Femme qu'on disoit avoir prit de Phyton, & qui faisoit un grand profit à ses M stres pour deviner, & acquit tellement leur bien-v lance, qu'ils l'affranchirent de toute servitude, & la rent en pleine liberté, pour faire tout ce qu'elle v droit. Et certes, si quelqu'un avoit fait un larcin quelque autre mal que ce pust-estre, aussi-tost c Femme, si elle en estoit consultée, déclaroit où le lar

SUR LE XLII. CHAP. 1 *Il invoqua de bon cœur le nom Martin.* Cét exemple avec beaucoup d'autres qui se lisent dans cét O ge, authorise bien l'usage de l'invocation des Saints, lequel a donc esté dans l'Eglise de fort longue main, quoy que le plus seur est d'invoq Nom de Dieu dans tous ses besoins: Mais cecy justifie qu'il ne faut pas faner le nom des Saints, de qui l'intercession est salutaire par Iesus-C nostre Seigneur.

SUR LE XLIV. CHAP. 1 *Une femme qui disoit avoir l'esp Phithon.* C'est ainsi qu'il se lit dans le Texte, & non pas *Python*, comm trouve en divers endroits des saintes Escritures. Toutefois on voit bie l'Autheur y fait icy allusion, & sur tout à ce qui se lit au livre des Acte 16. dont il a tiré les paroles mot pour mot. *Python* est un nom que les I ont donné à leur Apollon, parce qu'il présidoit au Génie des Poëtes, *Vaticinateurs*, ou devins du Paganisme.

estoit allé, chez qui le vol estoit recelé, ou ce qu'il it devenu. Elle amassoit tous les jours grande quan- d'or & d'argent, & paroissoit toûjours si bien vestuë public, qu'on eust dit qu'il y avoit quelque chose de in. Mais quand on eut donné avis de ces choses à [2] eric Evesque de Verdun, il envoya des gens se saisir le; & quand elle eut esté amenée devant luy, suivant qui est écrit au livre des Actes des Apostres, il con- que l'esprit immonde de Phiton estoit en elle. Sur- oy l'ayant [3] exorcisée, & mis de l'huile Sainte sur front, le Diable s'écria, & déclara ouvertement Prestre ce que s'estoit; mais le Prestre ne l'ayant faire sortir, il donna congé à la femme de s'en aller, uelle se retira vers la Reine Fredegonde, où elle se long-temps, voyant qu'elle ne pouvoit demeurer s le Diocese de Verdun.

45. Cette année là [1] une extreme famine affligea

Ageric Evesque de Verdun. Il est marqué au nombre des Saints dans artyrologe Romain, au 1. jour de Decembre, avec ces mots. *A Verdun lgeric Evesque*, aussi bien que dans la Chronique d'Ado, en ce mesme . Et non seulement nostre S. Gregoire en fait mention en ce lieu; mais re aux 8. 10. 12, & 23. chap. du 9. livre. Il y a aussi deux Epigrammes de unat en sa loüange dans son 3. livre, lesquelles sont la 29. & la 30. & s deux de plus de vingt vers chacun. Sigibert dans sa Chronique l'a qué en l'année 549.

L'ayant exorcisée. Voicy donc un exemple illustre de la puissance des cismes de l'Eglise, & des Saintes huiles, que l'Evesque met sur le front d'u- ossedée. On pratique encore aujourd'huy ces exorcismes prononcez par uche des Prestres, quoy qu'il suffisoit au commencement qu'ils le fussent a bouche des Exorcistes qui composoient le second ordre des Mineures, à dire des moindres Officiers de la Clericature. Mais aujourd'huy les les de ceux qu'on tient estre possedez sont si opiniastres, qu'à peine obeïs- ils à l'authorité des Pontifes : ou bien il est à craindre qu'il n'y ait quel- ois beaucoup d'imposture qui s'y mesle. Ce qui altere merveilleusement éance de plusieurs personnes en ces choses là, dont il ne faut pas autrement er, puis que nous lisons dans les saintes Escritures mesmes qu'il y avoit ossedez, & que le Seigneur Iesus estant au monde, en a guéry plusieurs, ques-uns desquels l'ont esté, où il y avoit des Légions de Diables.

R LE XLV. CHAP. 1 *Une extreme famine.* Dont il fait en une briefve description, qui montre bien à la verité une grande calami- ais il faut avoüer que nous en avons vû de bien plus grandes de nos jours uelques Provinces de France, où les pauvres Païsans se trouvérent ré- s non seulement à manger des racines de fugere, mais des chairs de be- mortes qu'ils trouvoient parmy les champs, dont des Loups affamez se nt à peine repus; si bien qu'il y mourut un quart du peuple qui se trouva it à la derniere extremité, en l'année 1662, & quelques autres années au- vant.

presque toute la Gaule : car plusieurs mangeoient d
pepins de raisin & des fleurs d'avelines ; quelques-u
de la racine de fugere qu'ils faisoient desseicher, & pu
la broyoient en poudre , où ils méslérent un peu de f
rine dont ils faisoient du pain. Plusieurs aussi en fa
soient autant de l'herbe de bleds en verd. Beaucoup q
n'avoient point de farine, ramassoient toutes sort
d'herbes pour les manger, dont ils devenoient enfle
& d'autres en furent tellement extenuez, qu'ils mo
roient en foule. Au reste les Marchands qui ne che
chent que leur profit, dépoüillérent le peuple de to
ce qu'il avoit pour vivre, si bien qu'à peine un boisse
de bled ou un demy septier de vin, se donnoit pour tro
fois autant que la valeur de son juste prix. Et les pauvr
se soumettoient à quelque service que ce pust estre po
un morceau de pain.

46. Durant ce temps-là [1] Christofle l'un de c
Marchands de bled & de vin s'en alla à Orleans, aya
appris qu'on y avoit amené force vin : il en achepta u
assez bonne quantité, & l'ayant mis sur l'eau pour
faire baisser, apres qu'il eut touché beaucoup d'arge
de son beau-pere, il se mit en chemin par terre à chev
accompagné de deux valets Saxons, qui haïssoient le
Maistre de longue main, & l'avoient quitté plusieu
fois pour estre difficile à servir, & qu'il les battoit qu
quelques-fois outrageusement. Comme ils furent venu
à un certain bois, leur Maistre marchant devant eu
l'un de ces garçons jetta contre luy une Iaveline, do
il le perça de part en part, lequel estant tombé par te
re de ce coup, l'autre d'un coutelas qu'il avoit luy ha
cha la teste, & ainsi il fut mis en pieces par l'un & p
l'autre & laissé sans vie. Apres que les meurtriers se fu
rent munis de son argent & qu'ils eurent pris la fuit

SUR LE XLVI. CHAP. 1 *Christofle.* L'Histoire de ce Ma
chand qui estoit allé achepter du vin à Orleans, & qui fut à son retour t
en chemin dans une forest par ses propres Valets qu'il avoit battus, est si p
considérable en cét endroit, qu'elle n'y sert de rien du tout.

frere de Christofle ayant ensevely son corps, envoya gens apres les Assassinateurs, dont ils attrapérent le s jeune qu'ils liérent de corde, & laissérent échapper lus vieux qui estoit chargé de l'argent.. Et comme ils retournoient, & que le prisonnier n'estoit pas lié étroitement, ce garçon meurtrier empoigna une eline de laquelle il tua l'un de ces gens qui l'emmeent: mais ayant esté amené à Tours par les autres, il y tourmenté de divers supplices & mis en pieces, & pendu à un Gibbet apres sa mort.

7. Alors s'émeurent de [1] grands débats entre Citoyens de Tours : car un jour pendant que [2] aire fils de Iean célebroit la feste de Noël [3] à nt-Louys, avec Austregisile & les autres gens Bourg. [4] Le Prestre du lieu envoya un servir pour inuiter quelques personnes à venir disner z luy. Mais ce garçon arrivant au lieu où il it envoyé, fut frapé d'un couteau par l'un des tez, dont il mourut au mesme instant. Ce que Sie qui estoit amy du Prestre ayant appris, entra s l'Eglise les armes à la main, où il attendit Austree, qui en fut averty, & qui se mit aussi en estat c l'espée de l'aller attaquer. De là chacun se trouva lé dans la broüillerie: & comme ils se furent bien tez, Sicaire fut retiré entre les Clercs, & s'enfuit en

r le XLVII. Chap. 1 *De grands debats.* Il y a *Guerres es.* Mais c'est un peu trop, pour des Citoyens d'une Ville ; selon nos eres de parler.

Sicaire fils de Iean. Sans marquer ces gens là par aucune autre quale satisfait pas beaucoup aujourd'huy ceux qui sont touchez de la curioe l'Histoire.

A Mont-Louys. C'est ainsi que j'ay traduit par conjecture, *Montalo ensem vicum* : parce que Mont-Loüis en approche, & que ce lieu est ases de Tours, à deux lieuës au dessus de la ville. Ie ne voudrois pourtant sseurer que cette conjecture fust si certaine, qu'on n'en pûst prendre une eure, si l'on avoit plus de lumiere pour cela : car il est vray que *Montalo nsis vicus*, qui n'est connu que de Gregoire de Tours, pourroit bien aussi ou les Montils lez Tours, dans la Parroisse de nostre-Dame de la e, ou quelque autre approchant de ce nom là, dont ie ne sçaurois rien ier positivement.

4 *Le Prestre*, C'est à dire le Curé du Village,

ſon village, ayant laiſſé dans la maiſon du Preſtre av
ſon argent & ſes habits, quatre Valets qui furent ble
ſez. Mais comme il ſe retiroit, Auſtregiſile ſe jetta
derechef ſur luy, tua ſes gens, & emporta l'or & l'a
gent, & tout ce qu'il pût trouver. Puis eſtant appell
en jugement devant le Magiſtrat de la Ville, & qu'il f
ordonné qu'Auſtregiſile qui eſtoit meurtrier, & q
avoit tué les Valets ſans les crier, quand il emporta to
tes les hardes, fut condamné à ſubir les peines porté
par les Loix. Et peu de jours apres, Sicaire ayant ſç
que les choſes qu'Auſtregiſile avoit priſes eſtoient ret
nues par Auon & ſon fils, & par ſon frere Eberulfe
Sans ſe ſoucier de l'ordonnance, il ſe joignit avec Audi
& pendant une ſédition qui s'éleva la nuict, il ſe jet
ſur eux avec des gens armez, rompit le logis où ils do
moient, tua le pere avec ſon frere & ſon fils, empor
leurs meubles, & emmena tout ſon beſtail, ayant t
tous les ſerviteurs. Quand j'entendis cela, j'en fus gra
dement touché; & le Iuge ordinaire & moy, envoyâm
à la meſme heure vers eux, pour les obliger à compar
ſtre devant nous, afin qu'ayant receu nos ordres, ils ſe
tiraſſent en paix, de peur que le debat ne vint à s'écha
fer davantage. Eſtant donc venus à noſtre mandemer
en la préſence des Bourgeois de la Ville, ie leur dis: *G
deZ-vous bien, mes Amis, de vous broüiller davan
ge, de peur que le mal ne vinſt a s'étendre plus loin. No
avons perdu des enfans de l'Egliſe, & nous craign
d'en perdre encore d'autres. Demeurez en paix, ie vo
prie, & que celuy qui a fait le mal taſche de ſ
redimer, & d'en faire raiſon par amitié, afin q
vous ſoyez tous enfans paiſibles, & dignes de joi
du Royaume de Dieu, par la grace toute-puiſſa
de ſon Fils, qui dit, bien-heureux ſont les pacifiqu
parce que le Royaume des Cieux leur ſera don
Que ſi celuy qui ſera obligé de faire raiſon de l'inj
n'a pas moyen de le faire, on luy ſubviendra de l'
gent de l'Egliſe, de peur que l'ame d'un ſeul hom*

vint à se perdre. Disant cela, [5] j'offris de l'argent
: l'Eglise. Mais le party de Chramnysinde, qui de-
andoit qu'on luy fist Iustice sur la mort de son pere,
: son frere & de son oncle, ne le voulut point rece-
›ir. Cependant Sicaire prit son chemin vers le Roy,
s'en alla pour cela mesme à Poictiers où estoit sa fem-
e. Et comme il estoit en chemin ayant dit à son Val-
:, *qu'il prist garde à ce qu'il faisoit*, & qu'il luy eut
›nné un coup de baguette sur la teste, le Vallet tira
:pée, & en blessa son Maistre, qui du coup estant
›mbé à terre, ses Amis accoururent qui prirent
Serviteur, le battirent impitoyablement, luy cou-
rent les mains & les pieds, & le pendirent à
Gibbet. Aussi-tost le bruit courut à Tours que Si-
ıire estoit mort, dont Chramnysinde ayant esté aver-
, prit de ses Amis & de ses proches & vint à son logis,
il dépoüilla & tua quelques-uns de ses domestiques,
brûla toutes les maisons des autres qui estoient dans
ı voisinage à la campagne, emmena son bestail & em-
rta tout ce qu'il put. Alors les deux Parties qui
oient en different, furent ajournées à comparoistre à
Ville devant le Iuge, où chacune dit ses raisons, &
ordonné, que celle des deux qui avoit refusé d'en ve-
premierement à un accord, & avoit mis le feu aux
ıisons, perdroit la moitié du prix qui luy avoit esté ad-
gé. Ce qui fut fait contre les loix pour les rendre bons
nis, & afin que Sicaire rendist la moitié de ce qui
avoit esté accordé. Alors l'Eglise compta la somme
i avoit esté arbitrée, moyennant une caution. Ainsi les
ıx Parties furent pacifiées, se jurant l'une à l'autre
elles ne se plaindroient nullement, si bien que par ce
yen le débat qui s'estoit emû entr'elles fut entiere-
nt assoupy.

[5] *I'offris de l'argent de l'Eglise.* S. Gregoire qui dit cela de luy mesme,
fa bien paroistre la sainteté de son zele, & enseigne à toute la posterité par
s exemple, de quelle sorte les Prelats doivent user des biens de l'Eglise,

LES CHAPITRES du huitiéme Livre.



L'HISTOIRE DES FRANÇOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE HVITIE'ME.

1. LE Roy Gontram en la 24. année de s Regne, partit de Chalon pour venir à N vers. D'où il fut convié d'aller à Pari pour y tenir ſur les fons le fils de Chilper qu'on [1] appelloit déja Clotaire. Toutefois eſtant p ty de Nevers, il vint à Orleans, où il ſe rendit ſi ho neſte & affable à ſes Citoyens, qu'il leur permettoit l'inviter à manger chez eux, & y alloit quelquesf

SVR LE I. CHAP. 1 *Qu'on appelloit déja Clotaire.* Car alors n'attendoit pas toûjours que le Sacrement de Bapteſme fuſt adminiſtré enfans pour leur donner le nom. Auſſi la formule de cette adminiſtra n'exige telle autre choſe, ſinon que le Miniſtre demande au Parrain, cóme nomme l'enfant, afin de luy determiner les paroles de ce venerable Sa ment, avec l'immerſion ou l'aſperſion de l'eau. Clotaire eſtoit le nom l'Ayeul de l'enfant,

'endre ses repas. Il recevoit des presents de leurs mains: leur donnoit aussi souvent des marques de ses liberaez. Le jour qu'il vint à Orleans fut celuy de la feste S. Martin, c'est à dire [2] le 4. jour des Nones du nquiéme. mois. Vne grande foule de peuple vint au evant de luy avec ses Estendarts & ses Enseignes déoyées, chantant ses loüanges [3] les uns en langue yriaque, & les autres en Langue Latine, sans y ouier les Iuifs en leur maniere diverse, qui disoient; *ive le Roy, que son Regne se dilatte sur les peuples s années innombrables.* Pour les Iuifs qui vouloient en aussi paroistre prendre beaucoup de part en ces üanges, disoient tous; *Que toutes les Nations vous dorent, qu'elles fléchissent toutes le genoû devant vous, qu'elles vous soient assujeties.* D'où il arriva que les lesses ayant esté célebrées, comme le Roy invité en stin, dit estant à Table; *Malheur à la Nation Iuif qui est méchante & perfide, & qui mene une vie plei de ruses & d'artifices! Et c'est pour cela mesme,* ajoû-til, *qu'ils ont aujourd'huy fait des acclamations flauses à ma loüange, disant que toutes les Nations m'arent, comme si j'estois le Seigneur de toutes les Naons, afin que je releve leur* [4] *Synagogue, qui depuis*

2 *Le quatriéme jour des Nones du 5. Mois.* C'est à dire le 4. jour de illet qu'on célebre dans l'Eglise une feste de S. Martin, qu'on appelle la ranslation du corps de ce Saint. Si bien que cette Translation estoit donc ors connuë, puis qu'il s'en faisoit une feste solemnelle.

3 *Les uns en Langue Syriaque, & les autres en Langue Latine.* Ce passage illustre en son espece, fait voir que la Langue Latine estoit alors la Langue ılgaire à Orleans, & par toute la France: car s'il y en eust eu quelqu'autre, e eust esté icy marquée infailliblement. Et puis, comment est-ce que le peue eust crié *Vive le Roy*, & chanté ses loüanges dans une Langue qui ne luy st pas esté familiere? Le plus grand nombre donc parloit Latin, & quelquess se servoient de la Langue Syriaque, parce qu'il y avoit alors beaucoup de ifs dans le Royaume.

4 *Synagogue ruinée par les Chrestiens.* C'est à dire le Temple ou la maion dans laquelle les Iuifs faisoient leur assemblée pour leur Liturgie, renversée ır les Chrestiens, qui en cela, donnent l'exemple aux Heretiques de renverr les Eglises. Ce qui se devroit, à mon avis, rarement pratiquer de la sorte, ırce que les Edifices sont innocents, & qu'il suffit de leur changer d'usage ır les voyes de la doctrine & de la vraye pieté, sans rien détruire, comme les emiers Chrestiens en ont vsé, quand ils ont converty les Temples des Idos en Eglises consacrées pour le Culte du vray Dieu.

quelque temps a esté ruinée par les Chrestiens, ce que je ne feray pourtant jamais, parce que le Seigneur me le défend. O Roy orné d'une prudence admirable! il comprit de la mesme sorte la ruse des Heretiques, ce qui luy servit, afin qu'ils ne pussent aucunement luy oster, ce qu'ils luy eussent dub par apres restituer. Car le Roy, par le moyen du festin avoit déja parlé aux Evesques, qui estoient presents; *Ie vous prie que demain je reçoive vostre benediction en ma maison, afin que vostre arrivée me soit salutaire, en me conservant la santé du corps & de l'esprit, quand les paroles de vos benedictions découleront sur moy, qui les recevray en toute humilité.* Apres qu'il eut dit ces choses, nous rendismes tous graces sur la fin du repas en nous levant de table.

2. Le lendemain au matin, tandis que le Roy visitoit [1] les lieux Saints pour faire ses prieres, il vint en nostre logis où estoit l'Eglise de [2] S. Avite, duquel nous avons fait mention dans nostre Livre des Miracles. Ie me levay avec grande joye, je l'avouë, pour aller à sa rencontre; & je le suppliay tres-humblement, *qu'il daignast* [3] *venir prendre en ma maison les benedictions de S. Martin.* Ce que ne m'ayant pas refusé, il eut assez de bonté pour entrer en mon logis où il prit de nostre vin, à la priere que nous luy en fismes, & se mit gayement à table. Alors Bertraud Evesque de Bordeaux

SVR LE II. CHAP. 1 *Les lieux Saints*, ou les lieux dans lesquels on reveroit les Saints, car il y a *loca Sanctorum*, qu'il seroit à souhaiter que l'Autheur eust nommez, pour connoistre ce qui en pourroit encore estre resté à present.

2 *S. Avite*, ou, comme dit le peuple *S. Avi*, est marqué dans le Martyrologe Romain au 17. de Iuin. *A Orleans S. Avitus Prestre & Confesseur.* Vsuard, Ado, & les autres qui sont plus recents, le marquent aussi au mesme jour; & dans Bede on lit *Vitus* pour *Avitus*. Nostre Autheur en fait mention au 6. ch. du 3. livre de cette Histoire, aussi bien que d'un autre Avitus Abbé & Confesseur, dans les 99. ch. du liv. de la Gloire des Confesseurs. Voyez la Chronique de Sigibert en l'année 495. il vivoit du temps d'un autre S. Avitus Evesque de Vienne.

3 *Qu'il daignast venir prendre en ma maison les benedictions de S. Martin.* Pour dire que la maison de l'Evesque de Tours appartenoit donc à l'Eglise de S. Martin, & qu'ainsi cette Eglise estoit la Cathedrale de cet Evesque, autrement il n'eust pas convié le Roy d'y venir prendre les benedictions de S. Martin.

loit fort aux mauvaiſes graces du Roy, auſſi bien ue [4] Pallade Eveſque de Xaintes, parce qu'il avoit eceu Gondebaud, comme nous l'avons marqué cy-deant. Et l'Eveſque Pallade s'eſtoit attiré ſa colere, par qu'il luy avoit fait fort ſouvent des tromperies. Et ertes ils avoient eſté ſeparez de l'aſſemblée des autres veſques & des Principaux de la Cour peu de temps auravant, parce qu'ils avoient receu Gondebaud chez ıx, & qu'ils avoient ſacré [5] Fauſtinian Eveſque Acqs, par un fort leger commandement de Gondeaud. Mais l'Eveſque Pallade pour rendre innocent à t égard Bertrand [6] ſon Metropolitain, rejetta ſeuleent ſur ſoy-meſme toute la cauſe de ſon ordination, ſant ; *Les yeux de mon Metropolitain eſtoient preſſez une douleur violente, & moy qui eſtois denué de toute ſiſtance, mépriſé de tout le monde, je fus attiray de y en ce lieu-là malgré que j'en euſſe. Ie n'ay pû faire utre choſe, ſinon de recevoir le commandement de ce-y qui m'aſſeuroit qu'il avoit la puiſſance abſoluë ſur utes les Provinces des Gaules.* Quand ces choſes eunt eſté raportées au Roy, il en parut fort emû de core, en ſorte qu'à grand peine on pût obtenir de luy [7] ı'il appellaſt au feſtin ces deux Eveſques, qu'il n'avoit int encore vûs. Et certes ſi-toſt que le Roy vid Berand, il demanda ; *Qui eſt celuy-là ?* Car il y avoit

4 *Pallade Eveſque de Xaintes.* L'Hiſtoire des Eveſques de Xaintes l'aple *Saint Palais.* Il eſt marqué en divers lieux de cette Hiſtoire.
5 *Fauſtinian Eveſque d'Acqs.* Il en a déja parlé au Livre precedent.
6 *Son Metropolitain.* Car on ne diſoit point encore *Archeveſque* en ce nps là, & Xaintes eſt de la Metropole de Bordeaux, mais d'Acqs n'en eſt , c'eſt de la Province d'Auche.
7 *Qu'il appellaſt au feſtin.* Car les Eveſques eſtoient appellez aux feſtins Roys, tenant le premier rang entre les Grands du Royaume. Et en ce temps-es Cardinaux qui ſont aujourd'huy ſi conſiderables, & que les Roys honot d'une qualité ſinguliere, comme s'ils avoient part à la gloire de leur ſang, ſtoient pas ſeulement connus. Auſſi n'en eſt-il point fait de mention dans ıte l'Hiſtoire : Et les Egliſes, auſſi bien que les Eſtats ſe ſont toûjours paſs fort aiſément de leur Miniſtere, qui n'eſt nullement d'inſtitution divine, qui ne ſe peut pas dire de l'ordre des Eveſques, non plus que de l'ordre des eſtres, & des Diacres. Quoy qu'il y en ait de ces trois Colleges là, ſur leſquels r dignité nouvelle a eſté établie, pour la magnificence de l'Egliſe Roıine,

long-temps qu'il ne l'avoit vû, on luy dit; *C'est Ber trand Evesque de la ville de Bordeaux.* Le Roy luy dit *Ie vous remercie de ce que vous avez si bien gardé la fo à vostre parenté : car vous deviez sçavoir, mon tre cher pere, que vous estiez de nos parents du costé de m mere, & vous ne deviez pas introduire une peste étran gere dans vostre Nation.* Quand Bertrand eut oüy ce choses & autres semblables, le Roy s'estant tourné d costé de Pallade, luy tint ce discours. *Nous n'avons pa aussi trop de sujet de vous remercier, Monsieur l'Eve que de Xaintes, car par trois fois vous m'avez manqu de foy, qui est un reproche bien fascheux à faire d'u Evesque, quand vous me donnastes de petits avis plein de tromperie où il n'y avoit pas un seul mot de verit Vous vous excusiez vers moy par vos lettres, & vous in vitiez mon frere par d'autres lettres à user vers moy d supercherie. Mais Dieu a esté le Iuge de ma cause. I me suis toûjours comporté envers vous,* [8] *comme enver les Peres de l'Eglise, & vous avez toûjours esté fort pe sinceres à mon égard.* Puis il dit aux Evesques [9] Ni caise & Antidius; *Dites-moy,* [10] *Peres tres-Saints, c que vous avez fait pour l'utilité de la Province, o pour la prosperité de nostre Regne.* Comme ceux-cy n luy eurent point aussi fait de réponse, le Roy se lav les mains : Et [11] quand il eut receu la benediction de

8 *Comme envers les Peres de l'Eglise.* C'est ainsi que les premiers Roy Chrestiens consideroient les Evesques de l'Eglise Catholique, de laquelle i sont veritablement les Peres, comme ils en sont les Pasteurs, & les membre principaux. C'est pourquoy il est fort à souhaiter que leur vie soit sainte, & qu'ils servent d'exemple de pieté & de toutes sortes de vertus Chrestiennes aux fideles qui composent le Troupeau de leur Bergerie.

9 *Nicaise & Antidius Evesques.* Ie croy que Nicaise estoit Evesqu d'Angoulesme, dont il sera parlé au 41. chap. du 9. livre. Mais ie ne sçay poin quelle estoit l'Eglise d'Antidius.

10 *Peres tres Saints.* Quoy que le Roy Gontram employe ces paroles par un espece d'Ironie, pour faire des reproches aux Evesques Nicaise & Antidius, est-ce qu'elles estoient en usage pour les Prelats de l'Eglise. Si bien que c n'estoit pas seulement au Pape à qui l'on donnoit la qualité *de Pere saint* comme on la luy donne encore à present, & qu'on ne la donne plus qu' luy seul.

11 *Quand il eut receu la benediction des Evesques,* ou *quand les Evesque eurent donné la benediction.* Mais les paroles du Texte portent, *Rex accept à Sacerdotibus benedictione,* Ce qui est toûjours bien digne de remarque

vesques, il s'assit à table d'un visage joyeux & d'une esence gaye, [12] comme s'il n'eust dit aucune chose mépris qu'on avoit fait de luy.

3. Sur le milieu du festin, le Roy [1] commanda ue je fisse chanter mon Diacre, qui le jour precedent oit chanté à la Messe le Pseaume qu'on appelle *Resnsoire*, parce qu'il se chante avec des Respõs. Et [2] come il l'eut mis sur le ton qu'il falloit, le Roy me fit enre commandement d'ordonner, [3] que tous les Pre-

qu'un Evesque pour tous donnast cette benediction, soit que tous les esques ensemble la donnassent au Roy, & à la Table, ou proférant tous les smes paroles à la fois, ou faisant tous ensemble le signe de la Croix sur la sonne Royale & sur les viandes servies, si c'estoit alors la forme de faire les edictions, sans que l'Evesque Diocesain soit icy marqué avoir plus de rogative que les autres en cette rencontre.

12 *Comme s'il n'eust dit aucune chose du mépris qu'on avoit fait de luy.* y marque bien la bonté de l'esprit du Roy. Et ceux qui tiennent un peu bares les Princes de la premiere Race, sur ce qu'ils ont appris qu'ils n'enoient pas facilement des injures, & qu'ils estoient un peu trop indulgens à s passions, n'ont pas, à mon avis, assez consulté les secrets de l'Hire.

SVR LE III. CHAP. 1 *Le Roy commanda que ie fisse chanter mon cre*, ou que j'ordonnasse à mon Diacre de chanter, *Canere iuberem.* Ce fait voir l'honnesteté du Roy, qui ne commande pas luy-mesme au Diade chanter; mais qui le luy fait commander par son Evesque. D'ailleurs, t une chose assez digne de remarque, qu'un Roy fasse chanter des Pseau- & des Hymnes de l'Eglise au milieu d'un festin, & qu'il se souvienne de belle voix du Diacre de l'Evesque de Tours, qui avoit si bien chanté le aume Responsoire de la Messe où le Roy avoit assisté le jour d'auparavant. is comment est ce que les Chantres d'Orleans n'estoient point employez célebration de cette Messe? Ou plutost, comment se rencontre t-il que s tout ce festin, ny dans toutes les Ceremonies de l'Eglise, l'Evesque d'Orns ne se trouve point nommé, puisque tout cela se passoit dans sa Ville? Il grand sujet de croire qu'on ne regardoit pas plus à l'Evesque du lieu, un autre Evesque du Royaume, en ces sortes de Ceremonies generales, n'estoit le plus digne, ou que cét Evesque rendoit volontiers à un autre onneurs de son Eglise. Mais cela n'est pas marqué, non plus qu'il n'est dit icy de l'Evesque de Sens, qui estoit le Metroplitain de celuy d'Orns.

Comme il l'eut mis sur le ton qu'il faloit. Ou, comme il chantoit ce aume: mais il a falu varier la phrase pour l'élegance du stile, & pour ne ter pas plusieurs fois un mesme mot, qui auroit esté de mauvaise grace.

Que tous les Prestres qui estoient présents chantassent. Il y a, *vt omnes eraotes qui aderant*, qui se pourroit interpreter des Evesques, aussi bien des Prestres, parce que, selon le stile de nostre Autheur, *Sacerdotes* se prend rdinaire pour Evesques, & non pas pour simples Prestres, qu'il appelle jours *Presbyteros*. Cependant ie n'ay osé rendre icy le mot *Sacerdotes* par esque, & peut estre aussi qu'il ne le faut pas; parce que ce sereit possible un trop, d'éxiger d'un Evesque qu'il commandast à ses confreres de chanjoint que ceux qui sont assis à table en un festin, n'y sont pas pour chan-

ſtres qui eſtoient preſents chantaſſent devant luy, &
4 que je diſtribuaſſe à chacun ſon rang & ſon Office
je le fis par obeïſſance, & chacun s'acquita de ce devoi
le mieux qu'il luy fut poſſible. Cependant comme o
ſeruoit des plats ſur la table, le Roy me dit, *Tout
cette argenterie que vous voyez appartenoit au traiſtr
& au perfide Mummol; mais maintenant, graces
Dieu, elle nous eſt venuë. I'en ay fait mettre en piece
quinze plats, tels que ce grand baſſin que vous voyez
ſi bien que c'eſt le ſeul qui m'en reſte avec un* [5] *autr
grand baſſin de cent ſoixante & dix livres peſant; ma
qu'eſt-il beſoin que j'en retienne dauantage qu'il n
m'en faut pour mon uſage ordinaire? Ie n'ay poin
d autre fils (& c'eſt ce qui eſt de plus faſcheux) qu
mon neveu Childebert, à qui les threſors que ſon per
luy a laiſſez doiuent ſuffire, avec ce que ie luy ay lai
ſé meſme des threſors de ce miſerable homme, leſ
quels ſe ſont trouvez en Avignon apres ſa mort
pour le reſte ie veux qu'il ſoit employé aux beſoins d
pauvres & des Egliſes.*

4. *Ie vous prie ſeulement d'vne choſe,* [1] *Preſtre*

ter, mais pour manger & pour écouter. Il faloit donc icy traduire *Sacerd
tes* par *Preſtres*, & non pas par *Eveſques*.

4 *Que je diſtribuaſſe à chacun ſon rang.* Cecy fait préſumer que l'Eveſq
de Tours eſtoit conſideré du Roy entre tous les autres Prélats, puis qu'il s'a
dreſſe toûjours à luy pour les choſes qu'il deſire, & que d'ailleurs il eſtoit ve
ſé principalement aux connoiſſances de la Muſique, puis qu'il diſtribuë
rang & l'Office à chacun des Chantres, ou qu'il eſtoit aſſis le plus proche
la perſonne du Roy, comme peut-eſtre le plus ancien, ou comme le Prélat
plus honnoré.

5 *Vn grand baſſin de 170. livres.* Chaque livre peſant deux marcs, ſel
noſtre façon de peſer l'argent. Si bien que le grand baſſin dont il eſt icy pa
lé peſoit 340 marcs. Ce qui fait bien voir la magnificence & l'opulence
ce temps-là, & que ce n'eſt pas d'aujourd'huy que le luxe s'eſt montré parm
les perſonnes privées, puis qu'un ſeul Mummol pendant la premiere Race d
nos Roys, il y a plus de mille ans, avoit tant de vaiſſelle d'argent, ſans parl
de plus de trente talents d'or, & de tant d'autres meubles précieux. Leudaſte
Leuvigilde, Ebrulfe, & tant d'autres, n'en auoient peut eſtre guéres moins

6 *Aux beſoins des pauvres & des Egliſes.* Il affecte encore icy de nom
mer les pauvres devant les Egliſes, pour la diſtribution d'une partie des tr
ſors de Mummol: parce que la neceſſité des pauvres preſſe davantage, q
l'ornement des Egliſes.

SVR LE IV. CHAP. 1 *Preſtres du Seigneur.* Il parle aux Eve
ques, qu'il appelle *Sacerdotes Domini*, ſelon le ſtile d'alors, & preſque de to

e *Seigneur, que vous imploriez la misericorde du*
igneur pour mon fils Childebert: car il est sage & vti-
l à l'Estat, & tel en verité, qu'à peine s'en pourroit-
i trouuer vn plus addroit, ny vn plus brave que luy
e tre plusieurs qui seroient plus avancez en âge, par-
c que si Dieu le donne aux Provinces de nos Gau-
l, il y a de l'esperance que nostre Nation, qui est
p sque aneantie, se pourra relever, ce que je ne doute
p nt du tout qu'il ne se fasse par sa misericorde, sui-
nt le bon presage qui parut en sa naissance: car le
S jour de Pasques, mon frere Sigibert estant à l'E-
g se, & le Diacre y marchant tenant le S. livre des
angiles à la main, quelqu'un arriva en mesme temps
p ir annoncer une nouvelle au Roy, & à la mesme
h ure fut ouïe une mesme voix du Diacre chantant
l' vangile, & de celuy qui apportoit une nouvelle
q direnṭ tous deux ces paroles. Vn fils vous est né.
D'où il arriva que [3] *tout le peuple en cette double an-*
tiation, se prit à crier tout d'une voix, Gloire à
Dieu tout-puissant. *Il reçeut aussi le Baptesme le*
it jour de la Pentecoste, & fut élevé à la Royauté
e our de Noël; si bien qu'avec l'aide de Dieu, si vous
istez de vos prieres, il pourra heureusement re-
r. Si tost que le Roy eut cessé de parler, [4] tout

ciens Conciles, pour dire Evesques.
Vn fils vous est né. Ces paroles font allusion à celles de S. Luc. 2. 11. Le
ager parlant au Roy de la naissance de son fils, & l'Evangeliste parlant
asteurs de la naissance de Iesus-Christ.
3 *Tout le peuple se prit à crier,* &c. Si le peuple n'eust point entendu ce
soit le Diacre dans le livre des Evangiles, & que le Messager qui vint
ter au Roy Sigibert la nouvelle de la naissance de son fils, n'eust point
Latin, tout ce mesme peuple ne se fust pas écrié comme il fit, *Gloria Deo*
potenti. La langue Latine estoit donc alors la langue du peuple dans la
: C'est pourquoy il entẽdoit le sens des paroles de l'Evangile, & de celles
direnṭ tout haut au Roy, & la Liturgie se célebroit en langue entenduë,
ue les Pasteurs fissent alors difficulté de manifester à tout le peuple l'in-
ence des paroles des saintes Escritures. Cette remarque, à mon avis, mé-
en d'estre un peu considerée, quand ce ne seroit que pour justifier da-
ge ce que nous avons écrit ailleurs touchant les Traductions des Livres
en langue vulgaire.
4 *Tout le monde se mit en prieres.* C'est une chose assez rare, & il ne se
ien de plus beau, qu'au milieu d'un festin Royal chacun se mette en
pour implorer le secours d'enhaut pour la prosperité des deux Roys,

le monde se mit en prieres, pour demander à Die
que par sa misericorde il conservast l'un & l'autre Ro
Puis le Roy adjousta; *& de ce que sa mere Brunichil*
me fait oüir des menaces [5] *qu'elle me fera perir,*
n'en ay point de peur, parce que le Seigneur qui m
retiré de mes Ennemis, me delivrera bien aussi
toutes les embuches qu'elle me pourroit dresser.

5. Il dit aussi alors beaucoup de choses contre Theodore, protestant que s'il venoit au Synode on banniroit une seconde fois. *Car je sçay*, disoit le Ro *que c'est à cause de telles gens, que* [2] *cette femme fait tuer mon frere Chilperic: & je ne merite pas d'est homme ou qu'on me tienne pour avoir du cœur, si cet année-cy ie n'ay pas le pouvoir de vanger sa mort.* S quoy je pris la liberté de luy dire; *mais qui a pû tu Chilperic, si non sa propre iniquité & vostre priere Dieu? Car il a dressé plusieurs embusches contre vost justice, lesquelles ont esté sans doute la cause de sa mo ce que (permettez moy de vous le dire) j'ay vû par vision d'un songe, qui me le fit paroistre en teste ra parce qu'il me sembloit que vous luy aviez couppé cheveux, comme si vous eussiez voulu qu'on l'eust donné Evesque, & puis qu'on l'eust mis sur une Cha sans tapy, & enduite seulement d'une couleur sombr avec des lampes & des chandelles de cire allumées, qu portoit devant luy.* Quand j'eus fait le recit de mon so

l'un présent & l'autre absent. Ce qui ne ressent nullement la barbarie du cle, ny de la Nation, dont quelques envieux ou jaloux de sa gloire l'ont voulu charger.

5 *Qu'elle me fera perir.* Brunichilde menaçoit le Roy Gontram d faire mourir: mais de telles menaces ne sont pas moins imprudentes, qu' ont de temerité: Et la Reine Brunichilde ou Brunehaut se mettoit elle me en grand danger de sa vie, de parler de la sorte du Roy d'Orleans son b frere. Mais le Roy Gontram qui estoit parfaitement sage, épargnoit vne R fille de Roy, & mere du Roy Childebert.

SUR LE V. CHAP. 1 *Theodore.* Il estoit Evesque de Marse dont il a esté parlé cy-devant plusieurs fois.

2 *Cette femme a fait tuër mon frere* Le Roy attribuë donc la cause mort de Chilperic son frere, à la Reine Brunechilde sa belle-sœur, & no à Fredegonde. Et charge encore de ce crime les conseils ou les conniv de l'Evesque Theodore, & d'autres personnes semblables. Ce qui n' pourtant pas bien averé.

le Roy me dit; *j'ay eû aussi une autre vision qui m'a it connoistre sa mort. Il m'a semblé qu'il estoit ame- devant moy par trois Evesques, lié de chaisnes, l'un squels estoit* [3] *Tetricus, le second Agricola, & le isiéme Nisier de Lion, ausquels deux autres di- ent; nous vous supplions de le delier, & de luy donner ngé, quand vous l'aurez chastié. A qui l'Evesque tricus répondit amerement; il n'en sera pas ainsi; is il sera jetté au feu pour ses crimes. Et comme ils furent ainsi debatus assez long-temps de paroles,* [4] *vis de loin un chaudron qui bouilloit sur le feu, & tout 'instant, comme j'estois tout en larmes, je vis prendre malheureux Chilperic à qui l'on avoit rompu bras & nbes, lequel fut jetté dans le Chaudron, & devoré en instant par la violence du feu, dans les eaux boüil- ntes, en sorte qu'il n'en demeura pas la moindre chose reste.* Le festin s'acheva parmy de tels recits, & nous us levasmes de table.

6. Le lendemain le Roy fut à la Chasse, d'où estant retour, nous luy presentasmes [1] Garachaire Comte Bordeaux, & Bladaste, lesquels, comme nous l'avons cy-devant, s'estoient refugiez dans l'Eglise de S. artin, parce qu'ils s'estoient alliez avec Gondebaud. ais comme je vis que je n'avois rien pû obtenir aupa- vant en leur faveur, je me servis de ce langage; [2] *que*

Tetricus & Agricola. Il ne dit pas de quelles Villes ces personnages oient Evesques; mais le premier l'avoit esté de Treves, ou de Langres.

Ie vis de loin un chaudron. Cette vision est bien terrible & bien singu- e pour l'estat de l'ame de Chilperic apres sa mort, ayant d'ailleurs tant de ort à l'autre vision qu'eut l'Evesque Gregoire. Ce qui doit donner beau- p de frayeur aux Princes & à tous les Grands, qui boivent l'iniquité com- l'eau.

SVR LE VI. CHAP. 1 *Garachaire Comte de Bordeaux.* Il n'en oint esté parlé jusques icy, quoy que l'Autheur ajoûte, *comme nous l'avons cy-devant.* Ce qui donne sujet de croire qu'il y a des lacunes dans le ps de cette Histoire.

2 *Que vostre Puissance m'écoute.* On ne disoit point encore alors en lant aux Roys, *Vostre Majesté.* Et ce lieu porte, *Tua Potestas*, qui n'est pas moindre expression, que s'il eust dit, *Maiestas tua.* Le mot de *Sire* n'est aussi d'une fort haute antiquité; & celuy de *Seigneur* que ie substitue lquefois en la place le vaut bien, puisque d'ailleurs il conserve davantage aractere de l'antiquité.

voſtre puiſſance m'écoute, grand Roy, je ſuis envoyé ver vous en forme d'Ambaßade[3] *de la part de mon Seigneur. Que diray-je donc à celuy qui m'a envoyé puis que vous ne voulez point me rendre réponſe?* le Roy qui s'eſtonna de cette nouvelle façon de parler, me dit; *que je ſçache donc un peu qui eſt celuy que vous appellez voſtre Seigneur, qui vous a envoyé?* A qui je répondis en ſouriant; *C'eſt le bien-heureux S. Martin*, luy diſ-je, *qui m'a envoyé.* Tout auſſi-toſt le Roy commanda que ces hommes-là luy fuſſent repreſentez. Mais quand ils furent devant luy, il leur reprocha beaucoup de perfidies & de parjures, [4] les appellant ſouvent *de fins Renards*, & cependant il les rétablit en ſes bonnes graces, & leur fit rendre ce qui leur avoit eſté oſté.

7. Le Dimanche ſuivant, le Roy vint à l'Egliſe pour y aſſiſter à la Meſſe. Et nos Freres & [1] nos Co-Eveſques qui eſtoient preſents [2] accorderent à l'Eveſque Pallade le pouvoir de Celebrer ce jour-là, & de faire les Ceremonies ſacrées. Mais comme il commençoit la Prophetie, le Roy demanda, *qui eſtoit celuy-là?* Et comme on luy eut dit, que c'eſtoit l'Eveſque Pallade qui avoit commencé, auſſi-toſt l'émotion qui le prit luy mit ces paroles en la bouche; *quoy? Celuy qui m'a*

3 *De la part de mon Seigneur.* L'Eveſque Gregoire appelle ainſi S. Martin, qui l'avoit precedé ſur la Chaire Epiſcopale de Tours, qu'il occupoit avec beaucoup de mérite: car alors les Eveſques de cette Egliſe tenoient à grande gloire d'eſtre ſucceſſeurs à l'Epiſcopat d'un ſi grand Saint, que l'Egliſe univerſelle a reveré comme le Patron & l'exemplaire de tous les autres Eveſques. Ce qu'il eſt aiſé de juger par ſa Feſte, qui ſe célebre par toute la Chreſtienté.

4 *Il les appella des fins Renards.* C'eſt à cauſe qu'ils s'eſtoient ſervis de l'entremiſe de l'Eveſque de Tours, que le Roy conſideroit beaucoup pour ſon mérite & pour ſa vertu.

SVR LE VII. CHAP. 1 *Nos Co Eveſques.* Il pourroit bien eſtre que ce ſeroit les meſmes, qu'il appelle auſſi ſes freres; mais ie ne le voudrois pas aſſeurer poſitivement. *Co Eveſques* traduit *Conſacerdotes*, parce que c'eſt indubitablement la meſme choſe en cét endroit.

2 *Accordérent à Pallade le pouvoir de célebrer.* L'Eveſque d'Orleans ne ſe meſle-t-il point de cette permiſſion que donnent les Eveſques de dehors de célebrer en ſon Egliſe? Ou ce Siege là eſtoit-il vacant? Mais quand il l'auroit eſté, ce que ie ne puis croire, parce qu'alors les Sieges eſtoient incontinent remplis, le Clergé d'Orleans euſt dû eſtre appellé pour authoriſer cette permiſſion, du moins ſelon l'uſage qui s'obſerve à préſent.

jours esté infidelle & perfide annoncera maintenant peuple devant moy les paroles Sacrées ? [3] Ie sortiray cette Eglise, pour n'y pas entendre prescher n Ennemy. Et disant cela, il sortoit de l'Eglise, und les Evesques se trouvant troublez de l'humilia- n de leur confrere, dirent au Roy; *Nous l'avons vû oir à vostre table, &* [4] *comme vous avez receu la ediction de sa main. Pourquoy donc le Roy le mépri- il maintenant? Si nous eussions crû que vous eussiez de luy tant d'aversion,* [5] *nous en eußions choisi quel- autre qui se fust acquité de ce devoir. Mais il ache- a, si vous le permettez, ce qu'il a commencé: & apres, si vous mettez quelque chose en avant contre , il sera definy par les censures Ecclesiastiques.* Ce- dant l'Evesque Pallade s'estoit déja retiré dans la Sa- tie en grande humilité. Alors le Roy commanda il fust rappellé, & ainsi l'Evesque de Xaintes ache- e qu'il avoit commencé. En suite Pallade & Ber- d furent encore inuitez à la table du Roy avec les es Evesques, où s'estant émus l'un contre l'autre, [6] firent de grands reproches d'adultere & de forni- on, où quelques parjures & faux serments ne furent

3 *Ie sortiray de cette Eglise.* Le Roy qui dit cecy, n'use point de sa puis- pour fermer la bouche au Prélat qui alloit annoncer au peuple les paro- crées en sa présence : mais il dit qu'il sortira de l'Eglise. Ce qui ne mar- as moins sa prudence & sa pieté, que son ressentiment.

4 *Comme vous avez receu la benediction de sa main.* C'est à dire quand il ent à table, apres que tous les Evesques luy eurent donné leur benedi- dans le sens que j'ay marqué, que tous les Evesques donnérent en- e leur benediction au Roy.

5 *ous en eussions choisi quelque autre.* Tous les Evesques choisirent donc de Saintes pour officier ; & ce ne fut ny l'Evesque d'Orleans, ny son opolitain l'Evesque de Sens, ou quelque autre Evesque comprovincial, e celuy de Paris, ou de Chartres, ou de Troyes, ou d'Auxerre, ou de Ne- ou de Meaux.

6 *Ils se firent de grands reproches d'adultere*, &c. Deux Evesques d'une e Province, l'un Suffragant & l'autre Metropolitain, se quereller de la i table en la présence du Roy, apres la célebration des divins Mysteres, e chose assez indécente, pour ne dire pas digne d'un chastiment exem- , quand les reproches auroient esté mal fondez. Cependant, ny les au- vesques présents, ny le Roy mesme, n'en disent pas un seul mot, quel- ins s'estant contentez d'en rire, comme s'il y en eust eu sujet, quand ns perdent le respect, pour se dire des injures atroces.

pas oubliez, dont plusieurs se sourirent; mais quelque uns plus serieux, & qui avoient de meilleurs sentiment soupirérent de ce que la zizanie du Diable s'estoit s mée & avoit crû de la sorte entre les Prestres du Se gneur. Et quand ils se retirérent de la presence du Roy ils donnérent des cautions, & toutes les asseuranc possibles, pour se representer en estat quand ils vie droient au Synode prochain [7] le dixiéme jour des Ca lendes du neufiéme mois.

8. Alors apparurent des Signes, c'est à dire [1] d Rayons vers le Septentrion, comme il en paroist fo souvent. On vid aussi une lueur courir par le Ciel, on vid des fleurs aux Arbres au mois de Iuillet.

9. Le Roy vint à Paris, & parla en cette sorte tout le monde. *On m'a dit que mon frere Chilperic mourant a laissé un fils, duquel ceux qui l'ont élev ont desiré par les prieres de sa mere, que je le tinse s les fons le jour de la feste de Noël, & ne sont pas venu Ils m'ont prié ensuitte que ce fust à Pasques; mais c pendant l'enfant ne fut point apporté ce jour là. Pu pour la troisiéme fois, ils m'ont encore supplié que ce fu à [1] la feste de S. Iean, & ne sont non plus venus jour-là que les autres. Ils m'ont donc fait venir du li où j'estois par une saison infertile & incommode. M voicy, & on cache l'enfant qu'on ne me fait point vo D'où vient, autant que je le puis comprendre, qu n'est rien de tout ce qu'on nous a promis; mais que l'E*

7 *Le jour des Cal. du 9. mois.* C'est le 23. jour d'Octobre.

SVR LE VIII. CHAP. 1 *Des rayons vers le Septentri* C'estoit donc une chose fort ordinaire du temps de nostre Autheur, com il l'a observé en divers endroits : & ie ne pense pas que de nos jours il en guére esté vû de semblable, du moins n'en ay je rien oüy dire à ceux qui marquent soigneusement les signes qui paroissent de temps en temps, s n'est par fois des exhalaisons qui s'embrasent dans la secōde région de l'.

SVR LE IX. CHAP. 1 *A la Feste de S. Iean.* C'est à dire au de Iuin, que la Feste de la Nativité de S. Iean est celebrée, & qui l'estoit d alors : car beaucoup d'autres grandes Festes que nous avons aujourd'huy, stoient pas encore instituées en ce temps-là, telles que les Festes de l'Ass ption, de la Nativité, & de la Conception de la Vierge, & celle là de tous Saints.

nt appartient à [2] quelqu'un de nos Vassaux : car, l estoit de nostre race, on me l'auroit infailliblement porté. Ie veux donc bien que vous sçachiez que je ne reconnoistray point pour estre du sang Royal, si on ne m'en asseure par des preuves indubitables, La Reine ant esté avertie de cela, assembla des gens de son oyaume, c'est à dire trois Evesques & trois cent personnages de vie sans reproche, qui asseurérent par serment que cét enfant avoit esté engendré par le Roy Chilperic. Et ainsi le soupçon fut levé de l'esprit du Roy.

o. Enfin comme on regrettoit encore souvent la mort de Méroüée & de Clovis, & qu'on ne sçavoit pas où ceux qui les avoient tuez avoient jetté leurs corps, un homme vint trouver le Roy qui luy dit; si on ne me a point de déplaisir, je montreray où l'on a mis le corps de Clovis. Le Roy jura qu'on ne luy feroit point de mal, & qu'on luy feroit du bien. Alors cét homme prenant la parole; *La raison de ce qui s'est passé,* dit-il au Roy, *justifiera la verité de mes paroles. Et certes quand Clovis fut tué, son corps fut ensevely sous l'égoust d'un certain Oratoire; mais la Reine qui eut appréhension que si on le trouvoit un jour, on l'enseveliroit avec honneur, elle le fit jetter au fonds de la Marne. Alors ayant jetté quelques filets dans l'eau pour prendre du poisson, je le trouvay dans les mesmes filets. Mais comme je ne sçavois pas d'abord qui c'estoit, je reconnus ensuite que c'estoit Clovis* [1] *par sa longue chevelure. Si*

2 *A quelqu'un de nos Vassaux* Les propres termes sont, *ex Leudibus* ... Qui se prennent icy pour Vassaux.

...R LE X. CHAP. 1 *Par sa longue chevelure.* Car il n'y avoit que les Roys & les Princes du sang Royal qui portoient les cheveux fort longs: pour les autres Seigneurs, bien que leurs cheveux ne fussent pas tout à fait courts, si est-ce qu'ils n'estoient pas aussi fort longs; mais les personnes Ecclesiastiques, & mesmes les Evesques, les devoient porter fort courts. C'est pourquoy nous lisons dans l'Histoire du songe de l'Evesque Gregoire, au sujet du ... de la mort de Chilperic, dans le 5. chap. de ce livre, *Qu'il l'avoit veu ... re en teste rase, comme s'il luy eust coupé les cheveux pour le faire Evesque* ... ce qui fait bien voir que les Evesques avoient donc en ce temps-là les cheveux fort courts, puis qu'il paroissoit que leur teste estoit rasée Cette cou-

bien que l'ayant chargé sur mes épaules, je le portay a bord, & là, ie l'enterray & luy fis un tombeau d'un ga zon que ie mis par deßus. Voilà de la sorte qu'il a est conservé, & vous en ferez ce qu'il vous plaira. Sur cé avis, le Roy feignit d'aller à la chasse, il fit découvri le tombeau, où il trouva le corps entier, que la corrup tion n'avoit point encore gasté, à la reserve d'une parti des cheveux de derriere qui estoiēt tombez, car pour l reste, les longues tresses cordonnées s'y voyoient encor tout entieres On reconnut donc que c'estoit veritable ment le corps de celuy dont le Roy estoit si fort en pein Et quand le Roy eut convoqué le Clergé & le peupl avec [2] l'Evesque de la Ville, il le fit porter accomp gné de cierges allumez en l'Eglise de S. Vincent, où est inhumé, le Roy n'ayant pas moins de regret de mort de ses Neveux, qu'il avoit témoigné de ressent ments pour celle de ses propres Enfans. Depuis il envoy Pappole Evesque de Chartres, pour faire perquisitic du corps de Meroüée, lequel ayant esté trouvé [3] il fit aussi ensevelir auprés du tombeau de Clovis.

II. Vn des [1] Archers de la Garde qui sont comm à la porte, accusa un de ses camarades, & dit au Ro qu'il auoit pris de l'argent pour attenter à sa vie. Ma

tume a bien depuis changé, à la reserve d'une grande Couronne sur le haut la teste, qui se cache sous une calotte, laquelle s'appuye sur des cheveux turels ou empruntez, pour garder la bien-séance qui se doit toûjours ob ver principalement, entre les personnes de qualité.

2 *Avec l'Evesque de la Ville.* C'est à dire l'Evesque de Paris, qui est assisté de son Clergé & du peuple de sa Ville, porta le corps du Prince Clo dans l'Eglise de S. Vincent, qu'on appelle aujourd'huy S. Germain des Pr laquelle ne se prétendoit point alors exempte de la jurisdiction Episcopa quoy qu'elle se soit glorifiée depuis, des privileges qu'elle dit avoir obtenus S. Germain, prédecesseur de Ragnemode, qui estoit alors Evesque de Pari

3 *Il le fit ensevelir aupres du tombeau de Clovis.* C'est à dire dans l'Eg de S. Vincent, où ces tombeaux ne paroissent plus, tant l'on a esté peu gneux de conserver la mémoire & la réverence qui est duë aux Sepulcl des Roys, aupres desquels neantmoins sont restez ceux de Childebert, de C rebert, de Chilperic, & de Fredegonde.

SUR LE XI. CHAP. 1 *Vn des Archers de la garde comm la porte.* Ou simplement un Garde de la porte, ou un Officier de la garde la porte. Ce qui se peut juger de ce qui est dit en suite, *Que l'Accusé e fort aimé du Roy.*

homme qui fut mis à la torture, n'en voulut jamais n avoüer par la violence des tourments. Aussi plu- urs eurent-ils opinion que la pure envie avoit suggeré te accusation, parce qu'il estoit fort aimé du Roy. Ansoualde sur je ne sçay quel soupçon qu'il eut, etira de la Cour sans dire adieu. Et le Roy estant de our à Chalon, commanda que [3] Boante qui luy it tousiours esté déloyal fust mis à mort, apres avoir assiegé dans sa propre maison, laquelle fut forcée à n, & luy, fut tué par les gens de guerre.

2. Enfin comme le Roy eut grand dessein de pour- re l'Evesque Theodore, & de le pousser à bout; la e de Marseille ayant déja esté remise en l'obeïssance Roy Childebert, il y envoya Rothaire comme Gou- neur, en qualité de Duc, sous le Roy Childebert, r juger tous les differents : Mais s'estant emancipé lelà du pouvoir qui luy fut donné, il assiegea l'Eves- , luy demanda des répondans de ses actions, & le fit duire au lieu où estoit le Roy Gontram, pour estre ié de là au Synode qui se devoit tenir à Mascon, me s'il eust dub estre condamné par les Evesques. s la vangeance divine qui ne manque jamais à dé- re ses Serviteurs de la gueule des chiens enragez, ne défaillit pas aussi. Car si-tost que l'Evesque fut sor- e la Ville, il remit les biens de l'Eglise, desquels il a une partie pour soy, & serra l'autre en lieu seur l cacheta de son sceau. Quand il eut fait cela, une ma- violente accueillit ses domestiques, & les fit mou- ar la fiévre. Son fils mesme mourut de cette mala- lequel il ensevelit au Faux-bourg de Marseille, dont saisi d'un regret extreme. Au reste la playe de sa on fut telle, qu'estant sorty de Marseille, à peine on croire qu'il retourneroit jamais en son pays. Ce-

2 *Ansoualde*. Cét Ansoualde estoit personne de qualité, dont il a esté par- eurs fois dans cette Histoire.

3 *Boante*. Le nom de celuy-cy n'est point connu ailleurs dans toute cet- oire. Et les crimes de son infidelité nous sont aussi peu connus que onne.

pendant l'Evesque Theodore fut retenu par le Roy Gc
tram qui ne luy fit point de mal. Aussi Theodore est
un personnage de grande sainteté, persevérant da
l'Oraison, & duquel Magneric Evesque de Treves m
fait un tel recit. *Il y a quelques années*, me dit-il, *q
comme il estoit conduit avec seure garde devant le R
Childebert, lors qu'il venoit en quelque Ville que ce fu
on ne luy permettoit jamais d'y voir ny l'Evesque,
aucun des Citoyens.* Et quand il vint à Treves, on av
tit l'Evesque de la Ville qu'on l'amenoit en batteau, s
qu'on luy permist de voir qui que ce soit. L'Evesque
en fut sensiblement touché, se hasta de l'aller visiter,
le trouva sur le bord de la riviere auprés de ses Gar
qui estoient autour de luy, ausquels il demanda; *Po
quoy ils estoient si cruels que d'empescher qu'un frere
vist son frere.* Mais enfin luy ayant esté permis de le v
un moment, il l'embrassa, & l'ayant assisté d'un hal
il prit congé de luy & se retira. Puis venant à l'Eg
de S. Maximin, il se prosterna sur son sepulchre, ay
en memoire ce que dit l'Apostre S. Iacques; *Priez
uns pour les autres, afin que vous soyez sauvez.*
quand il eut prié Dieu long-temps avec larmes, p
obtenir de sa bonté qu'il assistast son frere, il sortit
hors, & rencontra une femme tourmentée de l'es
malin, laquelle se prit à crier au Prestre du Seigneu
à luy dire; *O scelerat vieilly dans les jours, qui fais
Oraisons continuelles au Seigneur pour Theodore no
Ennemy! Nous cherchons tous les jours des invent
pour le faire chasser de la Gaule, parce qu'il nous
tous les jours en combustion, & tu ne cesses point de p
Dieu pour luy?* [1] *Il t'eust bien mieux valu recherc*

SVR LE XII. CHAP. 1 *Il t'eust bien mieux valu recherch
biens de ton Eglise?* Beaucoup de successeurs de Magneric Evesque de Tr
ont mieux suivy qu'il n'a pas fait, les bons avis qu'on luy donne icy, pc
temporel de son Eglise; mais il s'en faut beaucoup qu'ils n'ayent tous
Saints ny si vertueux que luy, qui n'a eu garde aussi d'elever sa puissance
porelle au dessus de sa dignité spirituelle, & qui s'est davantage signalé p
Ministere dans l'humilité Episcopale, que d'autres n'ont pas fait par leu
mination seculiere, avec l'orgueil de la puissance mondaine: car, pour e

gneusement les biens égarez de ton Eglise, afin qu'il se perdist rien du bien des pauvres, que de t'amuser à er avec tant de devotion pour cét homme-là. Puis elle ûtoit; *Malheur à nous qui ne sçaurions venir à t de cét homme.* Et bien qu'il ne faille point ajoûter foy aux Diables, toutefois il parut alors du discours cé du Demon, de quel merite estoit ce vertueux esque. Mais retournons à nostre propos, & reprenons il de nostre narration.

13. Le Roy envoya des Ambassadeurs à son neveu ildebert, qui demeuroit au [1] Chasteau de Conflens, uel prend son nom du confluent des eaux de la Mo- e & du Rhin, où ces deux Rivieres se joignent en- ble. Et parce qu'il avoit esté accordé qu'on s'assem- roit à Troyes en Champagne pour la commodité des x Royaumes, & que cela ne fut pas approuvé par les esques du Royaume de Childebert; l'Ambassadeur ix présenta ses lettres au Roy, & luy dit: *Seigneur, le y vostre Oncle sera bien-aise d'apprendre de vous- me, qui vous a pû obliger de vous retracter de vostre messe au sujet des Evesques de vostre Royaume, pour ieu où vous aviez ordonné qu'ils s'assembleroient. y a-t-il point quelques méchants hommes qui veillent er de la discorde entre vous deux?* Là dessus, com- le Roy gardoit le silence, ie pris la parole pour faire e réponse: *Ce n'est pas merveille si la zizanie est se- entre les peuples; mais il ne seroit pas facile de faire prendre racine: Car personne n'ignore que le Childebert n'a point aujourd'huy d'autre Pere, que Oncle frere de son Pere: & que le Roy Gontram n'a t aussi d'autre fils que son neveu Childebert fils de son*

inement, la grandeur d'un Evesque ne consiste nullement aux richesses orelles, ny aux tiltres specieux d'une dignité nouvelle, mais aux quali- e l'ame, qui le rendent agréable à Dieu & aux hommes.

VR LE XIII. CHAP. 1 *Au Chasteau de Conflens.* On l'ap- aujourd'huy *Coblens* ou *Cobolentz* dans le Diocese de Treves. Mais ie y pû traduire autrement que *Conflens*, à cause de l'origine du mot, dont parlé en suite, aussi bien que dans Ammian Marcellin.

frere, suivant ce que nous en avons oüy dire à luy-mesm cette presente année. Qu'à Dieu ne plaise donc que discorde prenne racine entre eux, au lieu de se défend & de s'entre-aimer mutuellement. Alors ayant fait a peller en secret l'Ambassadeur Felix, pour conferer av luy en particulier, le Roy Childebert le pria de dire Roy, *qu'il le supplioit tres-humblement, comme s Pere & son Seigneur, qu'il ne fist point de déplaisir l'Evesque Theodore: Car s'il luy en faisoit,* ajouta-t-*il y auroit aussi-tost de la discorde entre nous, quoy q nostre propre interest nous porte à demeurer toujours paix, pour conserver l'amitié & la bonne intelligen* L'Ambassadeur ayant eu pareille réponse, au sujet d autres choses meslées dans sa negotiation, prit congé, s'en alla.

14. Comme nous estions donc aupres du Roy [1] Chasteau de Coblens, où nous fusmes retenus pour festin du Prince jusques à la nuit toute noire; si-tost q nous fusmes levez de table, nous vinsmes au bord la Riviere, où nous trouvâmes un batteau tout pr qui nous attendoit. Nous nous y embarquâmes; m une foule de toute sorte de gens y entra aussi, qui ch gea tellement le batteau, qu'elle faillit à nous faire pér mais Dieu nous secourut par une espece de Miracl car le batteau enfoncé dans l'eau jusques au bord, pût neantmoins jamais perir, ayant sur nous des R liques de S. Martin, & d'autres Saints, par la vertu d quelles nous croyons que nous fûmes sauvez. Mais n stre batteau estant retourné au bord d'où nous estio partis, fut déchargé de l'eau & des hommes qui estoi entrez dedans; & quand nous en eusmes chassé tous gens qui nous estoient inconnus, nous navigeâmes co modément: & nous partismes dés le lendemain q nous eusmes pris congé du Roy.

15. En continuant nostre voyage, nous arrivâm au [1] Chasteau de l'Espau, où ayant fait rencontre

SUR LE XV. CHAP. 1 *Au Chasteau de l'Espau*, Ce lieu q

cre Vvlfilaic, qui nous mena dans ſon Monaſtere, ous y receut le plus civilement du monde. Ce Moere eſt à prés de huit milles du Chaſteau de l'Eſpau, le haut d'une Montagne, où il a baſty une grande iſe, qu'il a ornée des Reliques de S. Martin, & de lques autres Saints. Comme nous demeurâmes donc lque temps aupres de luy, nous le priâmes de nous quelque choſe du bon-heur de ſa converſion, ou de lle ſorte il eſtoit parvenu à l'ordre de Clericature, ce qu'il eſtoit Lombard. Mais il eut de la peine à s le dire, de peur d'en concevoir de la vaine gloire, ce il vouloit toûjours éviter. Ie le conjuray neantmoins rt, & par les termes les plus preſſants dont ie me aviſer, l'aſſeurant d'ailleurs que les choſes qu'il me it ne ſeroient point divulguées, pourvû qu'il ne me aaſt rien des choſes que ie luy demanderois. Enfin s avoir beaucoup reſiſté, ſe trouvant vaincu par prieres & par les conjurations que ie luy en fai, il me dit; Quand ie n'eſtois encore qu'un Enfant, ſeule prononciation du nom de S. Martin, ſans ſça ſi ce Saint eſtoit Martyr ou Confeſſeur, ou ce qu'il t fait de bien dans le monde, ou quelle Région avoit ité de l'enſevelir, ie célebrois déja des veilles en honneur; & s'il me venoit quelque piece d'argent e les mains, j'en faiſois l'aumoſne. Puis eſtant de plus grand, ie m'appliquay à l'étude des Lettres; appris plutoſt à croire, que ie n'euſſe ſçeu lire les es que j'avois écrites. Delà m'eſtant rangé ſous la ipline de l'Abbé Aredius, ie fus inſtruit par les s qu'il prenoit de moy, & ie m'en allay avec luy à liſe de S. Martin : & ie retournay en ſa compagnie, s qu'il ſe fut muny d'un peu de pouſſiere qu'il avoit en benediction ſur le tombeau de ce Saint, laquelle t miſe dans une petite boëte, [2] il la pendit à mon

oire appelle *Epoſium Caſtrum*, n'eſt guére connu que de luy ſeul, & ne uve point marqué ailleurs dans les anciens Autheurs.

[2] *Il la pendit à mon col.* Cet excez de devotion aux Reliques des Saints,

col : Et quand nous fusmes arrivez au Monastere q
est en Limosin, comme il eut repris cette boëte pour
mettre dans son Oratoire, il trouva que la poussi
qu'on y avoit mise s'y estoit tellement multipliée, c
non seulement elle r'emplissoit toute la boëte, mais q
force de s'y estre gonflée, elle passoit au travers d
jointures. Par la lumiere de ce Miracle mon esprit s'e
flâma davantage, [3] à mettre toute mon esperance
la vertu de ce Saint. Puis ie m'en vins en la Province
Treves, où j'édifiay par mon propre labeur cette d
meure que vous voyez sur cette Montagne. I'y trouv
neantmoins un simulachre de Diane, que le peuple i
fidele y adoroit comme une Divinité. I'y élevay au
une Colomne, sur laquelle je me tenois debout les pie
nuds, ce qui me causoit aux pieds les douleurs extr
mes. Si bien que quand l'Hyver approchoit, j'est
tellement brûlé de la rigueur du froid, s'il faut ainsi d
re, que souvent les ongles des pieds me tomboient,
l'eau se congeloit sur les poils de ma barbe en façon
chandelles. (Car on dit que fort souvent en ces qua
tiers-là l'Hyver est extreme.) Mais comme nous l
demandions soigneusement quelle viande il mangeo
& quel breuvage il prenoit, & de quelle sorte il av

est plutost à mon avis une marque d'un zele indiscret, que d'une pieté
consommée. Car enfin, de ces choses-là, nous n'avons aucun precepte
nous y oblige, & peut estre qu'il ne feroit pas seur de l'imiter, quoy que
Anciens, qui en usoient de la sorte, ne s'en doivent pas aussi absolum
blâmer, parce qu'ils pouvoient avoir des lumieres en ces choses-là, que n
n'avons pas à présent : & des abus qui en sont provenus, nous apprenons q
en faut user avec beaucoup de prudence & de discretion, & cependant c
server toûjours aux Reliques le respect qui leur est dû, lesquelles ne sçauroi
estre mieux conservées que dans les Autels, ou dans leurs vénerables to
beaux.

3 *A mettre toute mon esperance dans la vertu de ce Saint.* N'est-ce pa
encore un peu trop, de dire qu'on mette toute son esperance en la vertu
Saint ? Dieu n'en seroit-il point jaloux ? Cependant j'admire en cela la
votion des Anciens, qui se permet des expressions si hardies. Ie ne voud
pas non plus qu'elle fust prise en exemple de tous ceux qui consacrent l
vie à la pieté : car enfin il semble que la vertu des Saints peut bien estre h
norée ; mais qu'il n'y faut pas mettre toute son esperance, puisque nostre
perance est une Vertu Théologale, comme la Foy, qui ne regarde que D
seul.

atu les Idoles que le peuple adoroit sur cette Monta-
; il nous dit, mon breuvage & mon aliment estoit
peu de pain & quelques herbages, & un peu d'eau.
comme le peuple des Villages voisins s'accoutuma de
ir vers moy, je leur preschois continuellement que
ne n'estoit qu'une Idole, & que le Culte dont ils
noroient n'estoit rien du tout. Que les Cantiques
mes qu'ils chantoient en leurs festins estoient indi-
s d'elle; mais que c'estoit au Dieu tout-puissant qui
it le Ciel & la terre, qu'il falloit offrir un sacrifice
oüange. Ie priois aussi Dieu fort souvent qu'il luy
t de détruire l'Idole, & de retirer ce peuple de son
ur. Enfin la Misericorde divine fléchit le cœur de
personnes rustiques, pour leur faire prester l'oreille
paroles de ma bouche, afin qu'ayant abandonné le
e des Idoles, ils suivissent le Seigneur. Alors j'assem-
quelques-uns d'entr'eux, afin qu'avec leur assistan-
je peusse abbatre cette grande Idole, que je ne pou-
renverser par mes propres forces: car pour les au-
petites plus aisées à rompre, il les avoit déja brisées.
lieurs donc qui vinrent autour de cette statuë de
ne, commencérent à la tirer avec des cordes dont
a liérent. Mais avec tout cela leur travail estoit inu-
. Alors je courus à l'Eglise où je me prosternay en
e pour implorer la misericorde divine avec larmes,
u'il plust à la vertu celeste de détruire & de briser ce
la force ny l'industrie humaine n'avoit pû abbatre.
ant fait ma priere, je sortis de l'Eglise, & je revins
uver mes Ouvriers. Et puis si-tost que j'eus mis moy-
me la main à la corde, & que nous eusmes commen-
e tirer, l'Idole tomba par terre, [4] laquelle je rom-

Laquelle ie rompis. Il pouvoit suffire d'oster le culte à l'Idole, sans
tant d'efforts pour l'abbatre & la rompre: car les Idoles, ou ce qui
nble aux Idoles, quand on n'y met plus de confiance, sont la convi-
entiere, & la confusion mesme de ceux qui les ont adorées: Et si le Dia-
ont il est icy parlé n'eust point rompu la statuë de Diane, il luy eust esté
aisé de persuader, qu'il eust détourné le peuple rustique de son culte su-
itieux,

pis à grands coups de marteau, & je la mis en pouc
A cette mesme heure estant allé prendre mon rep
je me vis le corps tellement remply de pustules,
j'en avois depuis le sommet de la teste jusques à
plante des pieds, & tellement pressées les unes
prés des autres, qu'il n'y avoit pas une place n
pour y appuyer le bout du doigt. Et quand ie
entré dans l'Eglise, & que ie m'y vis seul, ie
dépoüillé tout nud devant le saint Autel: car j'av
là [5] une Phiole pleine de sainte Huile, que j'avois
portée de l'Eglise de S. Martin, de laquelle ie me frot
par tout de mes propres mains, & puis ie m'endor
d'un profond sommeil, lequel me dura jusques à la
nuict que ie me réveillé, & m'estant levé debout, ie
trouvay le corps aussi sain que ie l'eus de ma vie,
comme s'il n'y eust jamais eu d'ulcere, quoy qu'en e
il y en eust eu n'aguéres une quantité prodigieuse
que ie reconnus m'avoir esté causé par l'envie de l'en
my malin. Et d'autant qu'il s'efforce toûjours de n
à ceux qui cherchent Dieu, des Evesques survinrent
mesme temps, qui me devoient sans doute exhorte
poursuivre de plus en plus ce que j'avois commencé
à m'efforcer d'atteindre au but où j'aspirois. Cep
dant ils me dirent; le chemin que vous suivez est ra
teux, & vous n'avez pas l'ame assez noble pour espe
jamais d'estre comparé à [6] Simeon d'Antioche,

5 *Une phiole pleine de sainte huile.* Il y a, *Ampullam cum oleo plen* qui est ce qu'on appelle aujourd'huy sainte Ampoule, pour dire une Pl d'huile sainte. On tient qu'il y en a encore une pareille dans l'Abbay Mairmontier, de laquelle le Roy Henry IV. fut sacré dans l'Eglise de C tres.

6 *Symeon d'Antioche.* C'est Symeon le Stilite, qui véquit si long t sur une Colomne, lequel est marqué dans le Martyrologe Romain le 5. de Ianvier. *A Antioche S. Simeon Moine, qui véquit plusieurs années,* *nant debout sur une Colomne, au sujet duquoy il fut appellé Stylite, dont la* *& la conversation furent admirables.* Il est vray que tous les Latins me la Feste en ce jour là, mais les Grecs la mettent au 24. de May, comme voit dans leur Menologe. Théodoret Evesque de Cyre en a écrit beau d'actions mémorables dans son livre des SS. Peres, au chap. 26. Eva dans les 13. & 14. chap. de son 1. livre. Nicephore au 51. chap. de son 14. l Mais Metaphraste en avoit écrit plus de choses que pas un autre, lesquell

neura ſur une Colomne. Ce lieu où vous eſtes ne ffre pas que vous puiſſiez vous donner un tel tournt. Deſcendez-en donc, & venez demeurer avec les res que vous avez aſſemblez. A ce diſcours, ie me poſois de deſcendre, ie l'avoüe, parce [7] qu'on impuà crime de n'écouter pas les Eveſques, & ie m'en al avec eux, & mangeois comme eux, lors qu'un Eveſ pour éprouver mes ſentiments, envoya des Manœus au Village où ie demeurois, avec des Cizeaux, des rteaux, & des Coignées, pour mettre en pieces la Cone ſur laquelle j'avois accoutumé de me tenir. Le demain quand ie m'en retournay, ie trouvay tout verſé, dont ie pleuray amérement : mais ie n'eus garde redreſſer ce qu'ils avoient détruit, de peur qu'on cruſt que ie ne vouluſſe pas obeïr aux Commandents des Eveſques. Auſſi eſt-ce depuis ce temps-là ie me ſuis contenté d'habiter avec mes freres, com ie m'en contente bien encore à préſent.

6. Ie le priay de m'apprendre quelque choſe des racles que S. Martin avoit faits en ce lieu-là, il me Il y avoit un Enfant d'un certain François, noble naiſſance, qui eſtoit ſourd & muet. Il fut amené par parents en cette Egliſe. Ie commanday qu'il s'en al repoſer avec mon Diacre, & un autre ſerviteur, en petit lict, qui eſtoit dans un coin du Temple. Il vait tout le jour en Oraiſon, & dormoit la nuict dans e Egliſe, comme nous l'avons déja dit, quand, par grace particuliere, comme j'eſtois auſſi endormy, S. rtin m'apparut en viſion, qui me dit ; *Faites ſortir gneau de l'Egliſe, parce qu'il eſt parfaitement gué-*

ouvent plus. Voyez auſſi Suidas Cedrenus, Michel Glycas. Noſtre S. Gre en a parlé dans le 26. chap. de ſon livre de la gloire des Confeſſeurs. Il it du temps de l'Empereur Valens, & mourut la meſme année que fut ce le grand Concile de Conſtantinople, Syagrius & Eucharius eſtant Con C'eſt à dire l'annee de noſtre Seigneur 381. Il y en a eu trois du meſme .

7 *On impute à crime de n'écouter pas les Eveſques.* Cela ſe fait bien en ,& ſe fait juſtement, quand les Eveſques ne nous ordonnent rien contre role de Dieu, ny contre les devoirs de noſtre conſcience.

ry. Et le matin estant venu, comme je pensois en moy mesme ce que ce songe pouvoit signifier, l'enfant vi[nt] vers moy, & poussant sa voix, [1] il rendit graces à Die[u]. Puis se tournant encore vers moy, il me dit; *Je ren[ds] graces à Dieu tout-puissant, de ce qu'il m'a rendu [la] parole & l'ouye:* Et de ce moment ayant esté guéry, [il] retourna en sa maison. Vn autre qui s'estant trouvé pl[u]sieurs fois embarrassé dans de mauvaises affaires de v[ol] & de crimes, faisoit continuellement de faux sermen[s] & se parjuroit à toute heure. Or comme quelques-u[ns] le reprirent un jour de larcin; je m'en iray dans l'Egli[se] de S. Martin, dit-il, & là m'estant purgé par serment, [je] seray crû innocent. Il commençoit donc d'entrer da[ns] l'Eglise; mais dés la porte une coignée qu'il portoit l[uy] échappa de la main, & luy tomba aussi par terre, se trou[]vant saisi d'un si grand mal de cœur, que ce miserab[le] confessa luy-mesme ses crimes dont il se venoit excus[er] par un faux serment. Vn autre encore qui estoit accu[sé] d'avoir mis le feu dans la maison de son voisin, dit [à] ceux qui le chargeoient de ce crime; *je m'en iray da[ns] l'Eglise de S. Martin, & je me purgeray de ce cri[me] par serment.* Or c'estoit une chose sçeuë de tout le mo[n]de, qu'il avoit brûlé cette maison. Comme il alloit do[nc] dans l'Eglise pour faire son serment, je me tournay ve[rs] luy; *Si est-ce*, luy dis-je, *que de la façon que vos voisi[ns] en parlent, il sera bien difficile que vous passiez po[ur] innocent. Toutefois Dieu est par tout, & sa vertu [se] trouve dedans aussi bien que dehors. Que si neantmo[ins] vostre confiance est si vaine, que vous oziez esperer q[ue] Dieu ou les Saints ne prendront point vangeance des pa[r]jures; voicy bien le Temple saint, jurez dehors cont[re] la verité tant que vous voudrez, mais il ne vous sera j[amais]*

SVR LE XVI. CHAP. 1. *Il rendit graces à Dieu.* C'est un [en]fant sourd & muet, qui recouvre en mesme temps la parole & l'oüye. C'e[st] dire qu'il avoit eu donc auparavant l'usage de l'oüye & de la parole, [sans] quoy il y auroit eu deux Miracles à la fois, de parler & d'oüir, & de parler [un] langage qu'il n'avoit jamais oüy. Ce qui ne seroit pas moins étonnant, [que] de recouvrer la parole.

nis permis de fouler aux pieds le sacré seüil de la por-
e Luy, au contraire, levant ses mains vers le Ciel,
nonça de bouche un tel serment; *Par le Dieu tout-*
issant, & par la vertu de son bien-heureux Evesque
S. Martin, je proteste que ce n'est point moy qui ay fait
embrazement. Mais il n'eut pas plutost achevé son
jure, que se retirant de là, il se vit entouré d'une es-
e de feu, & tombant par terre, il s'écria qu'il estoit
lé par le saint Prelat. Car ce miserable avoüant son
me; *J'atteste Dieu*, dit-il, *que j'ay vû du feu tomber*
Ciel, & que je me sens brûler d'une ardeur vehe-
nte qui s'allume autour de moy: Et rendit l'ame en
lant de la sorte. Cecy fut un enseignement à plusieurs,
ır n'oser plus se parjurer en ce lieu-là. Ce Diacre
ıs raporta beaucoup d'autres choses des vertus de ce
Snt, dont j'ay estimé que le recit seroit trop long.

7. Pendant le séjour que nous fismes en ce lieu-là,
ıs vismes durant deux nuicts des signes au Ciel, c'est
ire des rayons vers le Septentrion, lesquels paroif-
ent si lumineux, qu'il ne s'en estoit point veu de tels
aparavant: Et de part & d'autre vers l'Orient & l'Oc-
cient, [1] on vid des Nuées de couleur de sang. Et la
isiéme nuict environ les deux heures, ces Rayons de
niere nous apparurent, mais comme nous les conside-
ns avec étonnement, il s'en éleua d'autres semblables
quatre parties du monde, & nous en vismes le Ciel
t couvert. Vn nuage lumineux nous parut aussi au
ieu du Ciel, vers lequel tous ces Rayons venoient à
oindre en forme de pavillon. Lequel depuis le bas,
il commençoit de larges replis, il alloit toûjours en
etressissant par le haut, & se joignoit au sommet com-
un Capuchon qui se met sur la teste. Il y avoit aussi
[2] d'autres nuages sur le milieu des Rayons qui brilloient

VR LE XVII. CHAP. 1 *On vid des nuées de couleur de sang:*
Soleils Levant & Couchant peuvent exprimer ces couleurs-là dans les
ges, sans qu'il y ait tant de sujet de s'en émerveiller.

D'autres nuages sur le milieu des Rayons, Ie croy que tout cela présa-

comme des Esclairs. Lequel signe nous jetta une gran crainte dans le cœur : car nous pensions qu'il allast ton ber du Ciel sur nous quelque grande playe.

18. Le Roy Childebert qui redemandoit l'or qui l avoit esté promis l'année d'auparavant par les Envoy de l'Empereur, fit marcher son armée du costé de l'It lie : car le bruit couroit qu'on avoit transporté à Co: stantinople sa sœur Ingonde. Mais les Ducs qu'on avoit envoyez estant de retour, eurent débat ensemb & s'en retournérent sans avoir rien fait. Et le D Vvintrion fut chassé par ses propres Habitans, & f privé de son Duché, comme il l'eust esté pareilleme de la vie, s'il ne se fust sauvé par la fuite. Mais depuis peuple estant appaisé, il rentra dans son Duché. Nic tius fut aussi depossedé de son Comté d'Auvergne, p des troupes qu'Eulalius envoya contre luy : mais il o tint du Roy un Duché par de grands presents qu'il f Et ainsi il fut étably Duc dans les villes de Clermon de Rodez & d'Vzez : Et bien qu'il fust encore jeu d'âge, on peut dire neantmoins qu'il estoit fort avis & qu'il avoit l'esprit excellent. Il pacifia toute l'Auve gne, & tous les pays qui furent soumis à sa jurisdictio Pour Childeric qui estoit Saxon, estant tombé dans disgrace de Gontram pour l'avoir offencé, pour le m me sujet que nous avons dit cy-devant, que d'autres refugiérent dans l'Eglise de S. Martin, il s'y retira to de mesme pour se mettre en seureté, laissant sa femn dans les pays de l'obeïssance du Roy, dont nous avo déja parlé. Le Roy l'avoit conjuré qu'il ne vist qui q ce soit, s'il ne s'estoit premierement remis aux bonn graces de son Prince. Vers lequel, apres que nous eu mes envoyé plusieurs fois pour obtenir quelque cho en sa faveur, il nous fut enfin accordé qu'on luy re droit sa femme, & qu'il demeureroit au deça

geoit de grandes pluyes. Mais nostre S. Evesque en appréhende bien d'aut suittes, & semble ne vouloir pas que ces Méteores soient produits par causes naturelles.

viere de Loire. Mais qu'il ne fust pas si hardy d'aller trouver le Roy Childebert. Toutefois nd sa femme luy eut esté renduë il s'en alla rouver secrettement, & receut de luy la puis- e Ducale sur les villes de l'obeïssance de Childe- , lesquelles sont de l'autre costé de la Garonne. nt au Roy Gontram, voulant prendre la charge du vernement de son neveu Clotaire, fils de Chilperic frere, il ordonna que Theodulfe seroit Comte d'An- : mais celuy-cy ayant esté introduit dans la Ville, il ut chassé honteusement par les Citoyens, & princi- ment par Domigisile, qui ne le voulut pas reconnoï- . Si bien qu'ayant eu recours au Roy pour implorer rotection, le Roy luy donna des Lettres de cachet r le faire obeir; & quand il fut mis dans la Ville par uc Sigulfe, il en eut le Gouvernement. Gondebaud nt le Comté de Meaux au dessus de Guerpin: il fut oduit dans la Ville, & commença dabord à y iuger causes. Puis visitant tous les lieux d'alentour, pour ercer les fonctions de sa charge, il fut tué par Guer- dans un certain Village: Au suiet de quoy ses pa- s s'estant assemblez, se ruérent sur Guerpin & le ent dans une maison qui menaçoit de ruine où il oit retiré. Ainsi la mort fit perdre la Comté de l'un e l'autre.

9. L'Abbé Dagulfe ayant esté souvent repris pour rimes de larcins, de meurtres, & d'adulteres, qui r ses grandes dissolutions se permettoit toutes sortes icences; un jour estant tombé dans ce crime avec mme de l'un de ses voisins, comme il cherchoit di- moyens pour faire périr le mary de cette femme s l'enceinte de son Monastére; Enfin apres beau- p de contestations, il luy dit, que s'il approchoit de mme, il seroit puny. Cét homme estant un jour sorty a petite maison, Dagulfe y vint la nuict avec [1] un

R LE XIX. CHAP. 1 *Avec un Clerc.* C'est à dire une per- dans les Ordres Ecclesiastiques, soit qu'il fust Prestre, ou qu'il fust leu-

Clerc, où apres qu'ils eurent fait une longue débauch & qu'ils se furent mesme enyvrez, ils se couchérei tous dans un mesme lict ; mais comme ils y estoient ei dormis, le mary qui y survint alluma de la paille : ; avec une coignée il les tua tous deux. Que ce recit serv d'enseignement aux Clercs, [2] pour n'abuser pas d femmes d'autruy contre les ordonnances des Canon puis que cela mesme est si expressément défendu par l loy Canonique, & par toutes les saintes Escritures, sai parler icy des femmes publiques [3] de l'abus desquell on ne peut pas dire absolument que ce soit un crime.

20. Cependant le jour qu'on avoit pris pour tenir Concile estant venu, [1] les Evesques s'assemblérent Mascon par le commandement du Roy Gontram, [2] Fa stinian qui avoit esté ordonné Evesque d'Acqs, fut d possedé de son Evesché à condition que Bertrand, Orest ou Pallade [3] qui l'avoient beny, le nourriroient p

lement promeu aux Ordres inferieurs. Il ne dit pas pourtant que ce Clerc fi Religieux, quoy qu'il appelle Monastere la maison de l'Abbé Dagulfe, dont est icy parlé : Et puis en ce temps-là rarement y avoit-il des Prestres dan Monasteres, excepté l'Abbé. Il y a donc de l'apparence que cecy se devr plutost entendre d'un Monastere de Reguliers, que de ceux qu'on appell Moines, tels que le sont ceux de l'Ordre de S. Benoist.

2 *Pour n'abuser pas des femmes d'autruy.* Comme si on pouvoit abu des autres femmes qui n'appartiennent point au prochain. Ce n'est pas po tant que ce ne fust un peché ; mais au moins, n'est-ce pas un crime contre Loix Divines & humaines, selon le raisonnement qu'il en fait icy, ayant éga seulement à l'usage de ceux de l'Ancien Testament, qui ne faisoient pas gra scrupule de se servir des femmes publiques, ou de celles qui n'estant po mariées, estoient de condition servile.

3 *De l'abus desquelles on ne peut pas dire que ce soit un crime.* Il y a d le Texte, *Præter has fœminas de quibus crimen non potest æstimari.* Si est que si les anciẽs Moines, ou Clercs Reguliers ou non Reguliers eussent fai Vœu, du moins tacite, de garder la chasteté, ils auroient commis un crime violant ce Vœu : mais il y a grande apparence qu'ils n'en faisoient point tout : Et les premiers Moines qui ont fait des Vœux se sont contentez de luy de la stabilité. Ce n'est pas aussi que toute l'Eglise ne soit aujourd'h persuadée, que la simple fornication ne soit un peché mortel. Cependant passage icy du livre d'un S. Evesque, est bien digne de remarque, mais enc plus digne d'estre entendu, comme il le faut entendre, ayant égard seulem comme ie l'ay déja dit, à l'usage de l'Ancien Testament.

SVR LE XI. CHAP. 1 *Les Evesques s'assemblérent à Masc* Ce fut en l'année 585.

2 *Faustinian Evesque d'Acqs* Voyez le 2. chap. de ce livre.

3 *Qui l'avoient beny.* Il ne dit pas *sacré*, selon l'usage d'apresent, mais *be* qui est le terme dont on se sert pour la céremonie de ceux qui sont élevez

ır, & luy donneroient toutes les années cent écus d'or. Nicetius qui avoit auparavant commandé dans la lle par le pouvoir que le Roy Chilperic luy en avoit nné, de Laïque qu'il estoit, receut l'Evesché. [4] Vrin Evesque de Cahors fut excommunié, parce qu'il fessa publiquement qu'il avoit receu Gondebaud, & uy ordonna une penitence de trois ans, sans se couny la barbe ny les cheveux, & à la charge encore il s'abstint de vin & de chair, de célebrer la Messe, conferer les Ordres sacrez, de benir les Eglises & resme, & de donner la benediction. Il ne laissa pas rtant de manier la police de l'Eglise pour son utilité me il avoit accoutumé, & de procurer son bien & profit en toutes choses, autant qu'il en avoit le pou. Il y eut un Evesque dans ce Synode qui disoit, [5] que mme ne pouvoit pas estre appellée *homme*. Toute-ayant esté plainement satisfait de ce doute par les au-Evesques, il garda le silence, & s'abstint d'en par-avantage; ne pouvant d'ailleurs resister à cette au-ité de l'ancien Testament, qui nous enseigne, *qu'au nencement Dieu crea l'homme, & qu'il les crea & femelle, & qu'il appella leur nom Adam,* à dire *terrestre* : & qu'ainsi il donna le nom *d'homme* la femme, aussi bien qu'à l'homme. Et c'est pour mesme que le Seigneur Iesus-Christ est appellé *fils homme*, pour estre fils d'une Vierge, c'est à dire femme Vierge. A laquelle quand il voulut chan-eau en vin, il dit; *Femme que cela m'importe-til,*

Abbatiale, soit Reguliere ou non Reguliere, apres qu'on a esté promû dre Ecclesiastiques.

sicin Evesque de Cahors. Il en a déja esté parlé au 42. chap. du 5 liv. .du 6. liv. Il assista au 2. Concile de Clermont en 585. avec Theodore de Marseille.

soit que la femme ne pouvoit pas estre appellé homme. Il ne nomme Evesque qui avoit cette opinion, pour épargner sans doute sa réputarce qu'elle n'est pas moins ridicule, que si l'on disoit qu'une perdrix n'est pas une perdrix, ou que la chatte & la chienne ne sont pas de ou de l'espece des chats & des chiens, quoy qu'il soit vray de dire nelle n'est pas masle, comme le masle n'est pas femelle; mais cela che point du tout le nom de l'espece.

ou à vous-mesmes? Et le reste. Cette dispute fut don terminée par l'authorité de ces témoignages & de plu sieurs autres. Pretextat Evesque de Roüen recita de vant les Evesques, les Oraisons qu'il avoit composée pendant son bannissement, lesquelles plûrent à la verit à quelques-uns; mais parce qu'elles estoient faites san Art, elles furent *judicieusement* reprises par quelqu autres. Le stile neantmoins en quelques endroits en esto Ecclesiastique & assez raisonnable. Cependant il arriv un grand massacre entre les serviteurs de l'Evesque Pr que, & ceux du Duc Leudegisile. Toutefois l'Evesq Prisque pour achepter la paix, offrit beaucoup d'a gent. Cependant le Roy Gontram devint si malade, q plusieurs eurent opinion qu'il n'en pourroit relever: (que ie puis croire qui arriva, par une Providence Dieu toute speciale: Car il avoit formé la résoluti en son esprit, de releguer plusieurs Evesques dans le ba nissement. Mais enfin l'Evesque Theodore retourna sa Ville, où il fut receu avec joye, & favorisé de to le peuple.

21. Pendant la tenuë de ce Concile, le Roy Chil bert r'allia tous ses gens autour de soy dans un vill appellé [1] Belsonanc, au milieu de la forest d'Arden Et là mesme, la Reine Brunichilde se vint plaindre plus grands Seigneurs de la Cour, pour le sujet de sa Ingunde, qui estoit encore retenuë en Afrique: mais en receut peu de satisfaction. Alors fut agitée la ca de Bozon Gontram. Peu de jours auparavant la par te de sa femme estoit morte sans Enfants, laquelle a

6 *L'Evesque Prisque.* Il estoit Evesque de Lion, & présida au Con Mascon en 585. où assistérent les Metropolitains de Vienne, de Roüe Bordeaux, de Sens, de Bourges, & d'Auch, avec leurs Comprovinciaux.

SUR LE XXI. CHAP. 1 *Belsonanc*, ou *Belsonancum.* Il pas un seul des Anciens que ie sçache qui ait fait mention de ce lieu ou village au milieu de la forest d'Ardenne, que S. Gregoire dans ce seul de son Histoire. Ne seroit-ce point *Bastonach*, que ceux du païs ap *Bastoigne*, selon la conjecture d'Abraham Ortelius, dans son Thréso graphique?

eé ensevelie à Metz, avec des joyaux, & des robes de gand prix. Et bien-tost apres vint la Feste de S. Remy, l quelle se celebre au commencemenr du mois d'Octo-bre. Plusieurs estant sortis de la Ville avec l'Evesque, & principalement les Anciens avec le Duc, les gens de B son Gontran vinrent à l'Eglise où cette femme estoit inhumée : Et si-tost qu'ils y furent entrez, ils en fermerent les portes sur eux, découvrirent le Sepulchre, & e porterent les bagues & tous les riches vestements q on avoit mis au tour du corps de la defuncte, avec t ce qu'il peurent trouver qui valust la peine d'estre p s. Les Moines de l'Eglise s'en estant doutez, vinrent n à la porte pour s'opposer à cet enlevement; mais on e empescha d'entrer, dont ils se furent plaindre à l'Evesque & au Duc. Cependant les gens de Bozon s'e-tant chargez de toutes ces choses monterent à cheval, & prirent la fuitte. Mais craignant, s'ils estoient attrapez, d'estre punis de divers supplices, ils retournerent à l'Eglise, & mirent bien leur vol sur l'Autel ; mais ils n'erent sortir dehors, disant à haute voix, *que c'estoit B son qui les avoit envoyez*. Cependant si-tost que C ldebert fut arrivé avec les plus apparents de sa Cour au Village que j'ay déja nommé, selon l'ordre qui en avoit esté donné, & que Gontran ayant esté sommé de répondre au sujet de ses gens, demeura muet, & qu'il s'estoit mesme evadé sans dire mot, on luy osta tout e qu'il avoit eu en don des confiscations, qui furent s en Auvergne : & fut encore obligé d'abandonner heureusement tous les biens de divers particuliers qu'il avoit injustement usurpez.

2. Cette année mourut Laban [1] Evesque d'Eluse, auquel succeda Didier de Laïque qu'il estoit aupara-

1 *La Feste de S. Remy*. Elle arrive veritablement au commencement d'Ob , puisque c'est le 1. jour, quoy que ce Saint mourut le jour des Ides de avr, comme l'a mesme observé le Martyrologe Romain, qui ajoûte que F e se célebre le jour de la Translation de son corps, le 1. d'Octobre.

S LE XXII. CHAP. I *Laban Evesque d'Eluze*. Qu'il appel- *Hosensis Episcopus*. Cét Evesché estoit dans la Province d'Auch, & est aintenant rangé dans le Diocese du Metropolitain.

vant, quoy que le [2] Roy eust promis qu'il n'ordon roit plus d'Evesque qui fust tiré de personnes Laïqu Mais à quoy est-ce que [3] l'excecrable faim des rich ses ne porte point le cœur des hommes? Bertrand est de retour du Synode, tomba malade d'une fiévre, luy paroissant considerable, l'obligea d'appeller le D cre Vvaldon, à qui le nom de Bertrand avoit esté dor au Baptesme, & il luy laissa toute la charge de l'E copat, [4] le fit son Executeur Testamentaire, & laissa le soin de la distribution de ses biens-faits, à c qui avoient merité de luy des reconnoissances pour bons services qu'ils luy avoient rendus. Et quanc Diacre se fut retiré, l'Evesque Bertrand rendit l'esp Puis quand le Diacre fut de retour, il courut prom ment trouver le Roy avec des presents, & le conser ment des Citoyens *de Bourdeaux*; mais il n'y ga rien. Le Roy donna son Brevet par lequel il ordo que Gondegisile, Comte de Saintes surnommé Do seroit fait Evesque. Et la chose se fit ainsi. Or d tant que plusieurs du Clergé de Saintes, [5] ayant c senty à l'Evesque Bertrand, avant le Synode s'esto

2 *Le Roy promit qu'il n'ordonneroit plus d'Evesque qui fust tiré des ques*. Il y a. *se numquam ex Laïcis Episcopum ordinaturum*. Ce qui ne f pas entendre, que les Roys donnassent les Ordres aux Evesques, mais faisoient le choix des personnes, pour estre ordonnez & instituez da Prelatures. On peut aussi juger de ce passage, que les Roys ont souvent tout d'un coup à la dignité Episcopale des personnes Laïques; mais qu ils ont eux-mesmes jugé qu'il n'estoit pas à propos ny utile à l'Eglise d'e ainsi. Et certes il seroit bon de tirer toûjours les Evesques d'entre les p nes Ecclesiastiques, qui eussent donné des marques solides de leur doctr de leur pieté.

3 *L'execrable faim des Richesses*. De ces paroles qui font allusion à de Virgile dans son 3. livre de l'Eneide, il est aisé de voir que l'Autheu veut faire croire que l'appetit de l'or avoit mesme corrompu le cœur du ce, pour se laisser fléchir par les présents à donner des Eveschez, & q cette abominable voye, plusieurs estoient parvenus à cette dignité: Où avoüer aussi, qu'il s'est peut-estre meslé trop de temporalité.

4 *Le fit son Executeur Testmentaire*. Les Evesques aussi bien que l sonnes Laïques, faisoient donc des Testaments, & disposoient de leur bi faveur de leurs amis.

5 *Ayant consenty à l'Evesque Bertrand*. C'est à dire, ayant aban les interests de leur propre Evesque, qui estoit celuy de Xaintes, pour a aux volontez de Bertrand Evesque de Bourdeaux, qui estoit leur Metr tain. Ce qui fait voir l'authorité des Metropolitains, au dessus des Ev Provinciaux,

p.mis la licence d'écrire quelques memoires contre l.r Evesque Pallade afin de l'humilier. Quand l'Evesce Bertrand fut decedé, Pallade se saisit d'eux tout aſſi-toſt, les fit battre outrageusement, & les dép.uilla de leurs biens. En ce temps mourut auſſi Vvandin qui avoit eſté [6] Gouverneur de la personne du R.oy Childebert : mais personne ne fut mis en sa place, à.use que la Reine Mere voulut mesme prendre le soin d.l'education de son fils. Et tout ce qui luy pouvoit app.tenir de droit fut remis aux coffres du Roy. Le Duc B.degisile mourut auſſi fort aagé en ce mesme temps. mais rien de tous ses biens ne fut diminué au droit de ses Enfants. L'Evesque Fabius fut mis en la place de Fauſte Evesque d'Auch: & apres S. Salvie, qui mourut cette mesme année, [8] Desiderat fut élevé en sa place à l'Evesché d'Alby.

.3. Les pluyes furent si grandes, & les Rivieres .urent de telle sorte cette mesme année-là, qu'il en .va plusieurs naufrages, & toutes déborderent si étran.ment, que tous les prez en furent couverts, & les b.ds du voisinage en furent perdus. Et certes tous les m.s du Printemps & de l'Eſté, furent si pluvieux, qu'on eust pris pour des mois de l'Hyver.

4. Il y eut auſſi [1] deux Isles de la Mer, qui fur.t divinement brûlées du feu du Ciel, où il dura sept .rs de suite consumant les hommes & les bestes, à la .rve de ceux qui se noyerent dans la Mer, où ils s'e.ent jettez pour se sauver; mais la Mer en suite ense.t tout ce qui avoit eſté reduit en cendres. Auſſi plu.rs disoient-ils que les signes dont nous avons parlé .levant, lesquels nous vismes pendant le mois d'O-

6 *Gouverneur de la personne du Roy*. Pour le mot, *Nutritor Regis*, lequel .peut entendre d'autre sorte en ce lieu-là.

7 *Fauſte Evesque d'Auch.* Souscrivit au 2. Concile de Mascon, en 585.

8 *Desiderat Evesque d'Alby.* Successeur de S. Saluie, en 586. seulement .u par ce témoignage de Gregoire.

.R LE XXIV. CHAP. 1 *Deux Isles dans la Mer.* Il ne dit .oint ny le nom de ces Isles, ny dans quelle Mer elles estoient. Ce qui peut pa.r pour une étrange negligence à un bon Hiſtorien, qui devroit eſtre ee

ctobre, comme si le Ciel eust esté tout en feu, ne nou paroissoit de la sorte que par la lueur de cet horrible embrasement.

25. Dans une autre Isle proche de Vennes, il y avoi un grand Estang plein de poisson, [1] dont l'eau fut convertie en sang de la hauteur d'une brasse. Ainsi l'espac de plusieurs jours, il s'y assembla une multitude incroyable de chiens & d'oyseaux, qui leichoient & humoier ce sang, & s'en retournoient le soir apres s'en estre bie saoulez.

26. Ennodius fut établi Duc en Touraine & en Poictou : & [1] Berulfe qui avoit auparavant gouvern les Villes de Tours & de Poitiers, fut soupçonné du cr me de peculat, pour avoir volé les coffres du Roy Sigi bert en cachete, avec son compagnon Arnegisile. C Berulfe qui avoit desiré le Duché sur ces deux Villes, fi aprehendé & mis en prison, avec un de ses satelites pa le Duc Rauchinque : & tout aussi-tost on envoya de gens dans leurs maisons qui ravagerent tout, c'est dire beaucoup de choses qui estoient de son propre; ma beaucoup aussi qui avoient esté prises d'ailleur Tout cela fut incontinent porté au Roy Childebert. I chose en estant venuë là, qu'il falloit qu'ils eussent teste tranchée, on leur donna la vie à la priere des Eve ques, & furent remis en liberté : mais chose quelcor que ne leur fut restitué de tout ce qu'on leur avoit pris

27. Cependant le Duc Didier fut trouver le Ro Gontram avec quelques Evesques, & l'Abbé Aredi & Antistius. Mais le Roy qui le voulut mal recevoir, luy faire mesme quelque mauvais traitement, fut vai cu par la priere des Prelats, & le receut en ses bonn graces. Là, se trouva en mesme temps Eulalie, qui s

semble mieux informé d'une chose de cette qualité, ou de n'en rien dire tout.

SVR LE XXV. CHAP. 1 *Dont l'eau fut convertie en sang.* ne se lit rien de plus prodigieux dans toute l'Histoire, depuis les fleaux de l gypte.

SVR LE XXVI. CHAP. 1 *Berulfe.* C'est le mesme qu'Ebe se, dont il a déja esté parlé.

toit rendu expres au sujet de sa femme qui l'avoit qui- avec un étrange mépris pour suivre Didier : mais la ose ayant esté tournée en raillerie, la confusion qu'il receut l'empescha de parler : Et Didier, ayant té honoré de presents & de faveurs du Roy, s'en re- urna avec ses bonnes graces.

28. Au reste, Ingunde qui avoit esté delaissée de son ary, avec l'armée de l'Empereur, comme on la menoit e Prince avec son fils, qui estoit encore fort petit, mou- t en Affrique, où elle est inhumée : & son mary [1] Her- nigilde, fut mis à mort par son pere Leuvigilde, dont Roy Gontram fut tellement indigné, qu'il se disposa mener une armée en Espagne pour en tirer la raison, res neantmoins qu'il auroit assujetty à son pouvoir ute [2] la Septimanie, qui est dans les limites des Gau- , & qu'en suite il iroit plus loin. Et comme on faisoit

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Herminigilde fut mis à mort par pere Leuvigilde.* Ou bien, Leuvigilde fit mourir son fils Herminigilde, avoit esté le mary de la Princesse Ingunde. Le Martyrologe Romain mar- cette mort au 13. jour d'Avril, en cette sorte. *A Seville en Espagne saint rminigilde fils de Leuvigilde Arrien, Roy des Vvisigoths, qui fut jetté en son pour la Foy Catholique ; & qui n'ayant pas voulu recevoir la Com- nion un jour de Pasques de la main d'un Evesque Arrien, fut tué d'une he par le commandement de son perfide pere : Mais pour un Royaume de erre qu'il perdit, il receut celuy du Ciel, où il entra glorieux en qualité de & de Martyr.* S. Gregoire Pape a décrit son Martyre dans le 31. chap. du vre de ses Dialogues : Et tout ce qui a precedé sa mort se peut lire dans e Histoire, au 38 chap. du 5. livre au 43. du 6. & en celuy-cy. Il souffrit l'an nostre-Seigneur 584. Et l'année suivante, comme l'écrit Isidore dans sa ronique, son pere Leuvigilde mourut. Toutefois Ado met la mort de S. rminigilde en l'année 583. Marianus Scotus & Sigibert la raportent en née 586. En quoy il est certain que ces Autheurs se trompent : mais peut- e encore plus que ceux-là nostre saint Autheur, qui la marque dans ce chap. a 10. année du Roy Childebert, qui est l'année de nostre-Seigneur 588: quoy il y a sujet de s'étonner qu'un si excellent homme, & qui vivoit au sme temps, s'y est pû tromper de la sorte, si ce n'est qu'on peut dire qu'il pas écrit précisement que ce fust en la 10. année de Childebert ; mais que tant souvenu d'en parler, apres s'estre oublié de la marquer en son lieu, il a ce qui s'en trouve écrit dans ce Chapitre.

La Septimanie. C'est proprement le Languedoc, qui fut appellé *Septe- nie.* du nom de la septiéme Legion des Romains, qui fut établie en ces rtiers-là. On l'a depuis appellée Gotthicane, & encore depuis *Ocitane*, qui e Languedoc, laquelle Province faisoit partie de la Gaule Narbonnoise, t la Ville de Narbonne estoit Capitale. Pline & Mela écrivent neant- ns que la ville Capitale des Septimans s'appelloit *Blitera.* Ie ne sçay si e seroit point Beziers.

marcher l'armée de ce costé-là, un memoire fut trouv par ie ne sçay quels Païsans, lequel fut apporté au Roy Gontram, qui se le fit lire; & là se trouva, comme si Leuvigilde eust écrit à Fredegonde, qu'elle empeschast de tout son pouvoir que l'armée marchast de ce costé-là s'exprimant ainsi. *Hastez-vous de faire perir nos Ennemis, c'est à dire Childebert & sa Mere; mais traitez de la paix avec le Roy Gontram, & acheptez-la mesme à quelque prix que ce soit: & si vous avez moins d'argent qu'il ne faut pour une affaire de telle importance, nous vous en envoyerons secrettement, pourvû que vous fassiez ce que nous desirons. Et quand nous nous serons vangez de nos Ennemis, reconnoissez par des bien-faits l'Evesque Amelius, & Leube, qui est une fort honneste Dame parce qu'elle a facilité avec cét Evesque, le passage à ceux que ie vous ay envoyez.* Leube estoit la belle-mere du Duc Bladaste.

29. Bien que ces choses eussent esté portées au Roy Gontram, & qu'elles fussent venuës à la connoissance de son neveu Childebert, toutesfois Fredegonde fit faire deux couteaux avec des gravures profondes, pour y faire tenir le poison qu'elle y vouloit mettre, afin que si leur atteinte mortelle ne couppoit pas les veines & les arteres qui conservent la vie, le poison achevast promptement ce que la playe n'auroit pû faire, lesquels couteaux elle mit [1] entre les mains de deux Clercs, avec de tels ordres: *Prenez ces cousteaux*, leur dit-elle, *et rendez-vous le plutost qu'il vous sera possible auprès du Roy Childebert, feignant que vous estes des mendians. Et comme vous vous serez jettez à ses pieds pour luy demander l'aumosne, vous luy en donnerez de chaque costé, afin que Brunichilde qui tire son orgueil de luy, tombe par s*

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Entre les mains de deux Clercs.* C'est à dire de deux personnes d'Eglise, soit qu'ils fussent Reguliers ou non Reguliers, compris dans les Ordres de la Clericature. Mais est il possible que deux personnes de cette qualité se dévoüent ensemble, pour commettre un crime aussi atroce que l'est celuy de massacrer un Roy? Cependant il s'en est vû quelquefois des exemples bien funestes, par la corruption d'esprit causée par une nouvelle doctrine, qui s'est quelquefois enseignée publiquement,

..ute, & qu'elle me soit assujettie. Que s'il y a tant de g.des autour de cét Enfant, que vous n'en puissiez ap-r.cher, tuez au moins cette femme, qui m'est ennemie d.larée. Et pour une action si hardie & si considéra-b., voicy la récompense que vous en recevrez. Si vous y d.meurez vous-mesmes, & que vous soyez tuez dans u. si genereuse entreprise, ie feray beaucoup de bien à v. parents, ie les enrichiray de présents, & ie les ren-d.y les premiers de mon Royaume. Mais ostez toute c.inte de vostre cœur, & ne tremblez nullement : Tous l. hommes en peuvent bien faire autant, & il n'y en a . un seul qui se puisse exempter de la mort. Armez-v.s de vaillance, & considerez que bien souvent les p.s braves succombent à la guerre par le sort des a.nes, d'où il est arrivé que les parents ont esté en-n.lis, & qu'ils sont comblez de biens. Comme c.te femme parloit de la sorte, les Clercs commen-c.ent à trembler, croyant qu'il estoit fort difficile d.ccomplir ce commandement; Mais Fredegonde les v.ant balancer dans l'incertitude, [2] elle leur fit avaler u. breuvage, pour les encourager d'aller où elle avoit r.olu de les envoyer. Par ce moyen elle accrut leur c.urage, & ces gens-là luy promirent d'accomplir tout c. qu'elle leur avoit ordonné. Toutefois elle leur en-c.argea fort de prendre le petit Vase où estoit le breuva-g. & leur dit. *Le iour que vous ferez ce que ie vous c.mmande, vous le prendrez dés le matin, & vous au-r., pour cette action du courage & de la fermeté de reste.* E.e les fit partir, apres les avoir instruits de la sorte. C.mme ils se furent mis en chemin, & qu'ils appro-c.oient de Soissons, ils furent arrestez par le Duc Rau-

Elle leur fit avaler un breuvage pour les encourager. Estoit-ce un breu-u. de Medée ou de Circé, qui luy pouvoit avoir donné ce secret? Y avoit-. la Magie? Quoy qu'il en soit, les mal-heureux Ecclesiastiques achevent d. perdre la raison, quand ils ont vuidé la coupe qui leur fut presentée : & f. les belles promesses qu'on leur avoit faites, ils entreprirent de commettre u. grand crime, dont la seule pensée de leur condition les devoit détourner, q.nd d'ailleurs ils auroient esté peu persuadez des punitions eternelles que l. méchans doivent craindre en l'autre vie.

chingue, qui les fit interroger ; & quand ils eurent d
claré le fait, on les mit en priſon. Mais peu de jou
apres Fredegonde, ſe tenant aſſeurée qu'on avoit exec
té les choſes qu'elle avoit ordonné, envoya un valet e
pres pour apprendre quel bruit couroit parmy le pe
ple, ou s'il trouveroit quelqu'un qui luy diſt q
Childebert avoit eſté tué. Le valet de pied fut à Soi
ſons, où il apprit que les Clercs avoient eſté mis en pr
ſon : Et comme il voulut en approcher de plus pres po
en ſçavoir des nouvelles plus aſſeurées, & qu'il eut me
mes commencé de parler aux Gardes, il fut auſſi pri
Et luy & les deux Clercs furent menez au Roy Child
bert où ils furent interrogez, & ne pouvant diſſimul
la verité, ils déclarerent qu'ils avoient eſté envoy
par Fredegonde pour le tuer. *La Reine*, dirent-il
nous a commandé, que nous contrefiſſions les gueux,
que comme nous ſerions par terre à vos pieds, faigna
de vous demander l'aumoſne nous vous donnaſſions de c
couteaux dans le corps, & que ſi le coup n'eſtoit pas aſſe
profond que nous puſſions croire au moins que le poiſ
dont ils ſont infectez, ne manqueroit pas de vous fai
mourir promptement. Apres cette confeſſion, ils fure
tourmentez de divers ſupplices; on leur coupa les main
les oreilles & le nez, & perirent de divers genres
mort.

30. Le Roy Gontram fit donc marcher ſon arm
du coſté de l'Eſpagne, & dit à ſes Lieutenants ; *Aſſi*
jettiſſez premierement ſous noſtre authorité la Provin
Septimane, Frontiere de nos Gaules : car c'eſt une cho
honteuſe pour nous, que les limites du païs des Goths
s'eſtendent ſi avant de noſtre coſté. Alors toutes les tro
pes du Royaume avancerent de ce coſté là. Tous l
peuples qui ſont au de là du Roſne, de la Saone & de
Seine, s'eſtant joints avec les Bourguignons, ravagere
toutes les Rives de la Saone & du Roſne, dont ils pi
rent tous les bleds & les fruits de la terre, & emm
nerent tout le beſtail, à quoy ils adjoutoient les mal

es, les incendies, & le pillage qu'ils faisoient dans leur propre pays, sans épargner les Eglises qu'ils dépoüilloient, & tuoient mesmes les Ecclesiastiques avec leurs Evesques, aussi bien que le reste du peuple aupres des Autels sacrez, jusques à la ville de Nismes. Les peuples de Berry, de Xaintonge, du Perigort & de l'Angoumois, n'en firent pas moins avec le peuple de toutes les Villes qui estoient de l'obeïssance du Roy, que j'ay déja nommé, jusques à Carcassone, qui leur ouvrit ses portes, sans y apporter la moindre resistance. Mais quand les gens de guerre y furent entrez, il y eut je ne sçay quelle émotion du peuple. Terentiol qui avoit esté Comte de Limoges, fut frapé du haut de la muraille d'un coup de pierre, dont il mourut, & on luy couppa la teste qui fut portée dans la Ville, usant en cela de quelque vengeance contre les Ennemis qui estoient entrez. Tout le peuple en fut tellement épouvanté, qu'ayant pris la resolution de rentrer dans ses propres domaines, il abandonna tout le reste avec le butin qu'il avoit fait en chemin. Les Goths mesmes ayant dressé des ambuscades, y attrapérent plusieurs de ceux qu'ils avoient dépoüillez. De là ils tombérent entre les mains des Tolosains, ausquels ils avoient fait beaucoup de maux passant en leur pays, & les pillérent & les battirent si rudement, qu'à peine peurent-ils retourner chez eux. Quant à ceux qui avoient attaqué Nismes, apres qu'ils eurent fait le degast par toute la Province, où ils brûlérent les maisons, les bleds qui estoient sur la terre, les oliviers, & les vignes, ne pouvant nuire à ceux qui s'estoient renfermez dans leurs murailles, s'en allérent attaquer d'autres Villes, parce qu'elles estoient bien munies de bleds, & de toutes les autres choses necessaires à la vie : mais apres en avoir pillé & ruiné les Faux-bourgs, ils ne purent avec tous leurs efforts entrer dans les Villes. Alors le Duc Nicetius qui estoit venu à cette expedition à la teste des Auvergnats, se trouva bien aussi avec les autres aux sieges des Villes; mais comme il avoit moins de

valeur, il s'avança vers un certain Chasteau, où il donna sa parole à ceux de dedans, qu'il ne leur feroit point de déplaisir. Ils le crurent trop legerement, & l'ayant receu dedans avec ses troupes, comme des gens pacifiques, on ne leur tint point parole; toutes leurs munitions furent prises, & furent tous mis en captivité. Puis ayant pris conseil ensemble, chacun se retira chez soy. Mais ce fut parmy tant de desordres, de meurtres, & de brigandages dans leur propre païs, qu'il seroit trop long d'en raconter le détail. Il est vray cependant, que toutes les Maisons de la Province ayant esté brûlées, la disette & la famine y furent en suite si terribles, qu'on mouroit de faim par tous les chemins. Quelques-uns se noyérent passant les rivieres, & plusieurs furent tuez dans les séditions. Aussi disoit-on qu'il en fut défait plus de cinq mille en ce voyage: & toutefois l'exemple de la miserable mort de tous ces gens-là, ne servit de rien à ceux qui restérent, pour les contenir dans leur devoir. Alors les Eglises de l'Auvergne qui estoient proches du grand chemin, demeurérent sans estre servies. Et on peut dire qu'il n'y eut point de bornes à la licence de mal faire, jusques à ce que chacun fut de retour en sa maison. Et certes le Roy Gontram s'en trouva saisi d'une douleur tres-sensible, parce que c'estoit un mal sans remede. Et les Ducs qui avoient commandé l'Armée se retirérent en l'Eglise de S. Symphorien Martyr, où le Roy arrivant pour se trouver à la solennité de sa Feste, ils furent tous amenez en sa présence, à condition qu'il leur donneroit audiance une autre fois. Puis ayant assemblé quatre Evesques, avec d'autres personnes de qualité des plus considerables qui fussent entre les Laïques, il voulut entendre les Ducs qui avoient commandé l'armée, afin d'examiner leurs raisons, & leur dit; *Comment pourrions-nous aujourd'huy gagner la Victoire, puisque nous ne sçaurions conserver ce que nos peres nous ont acquis? Car ayant basty des Eglises, & mis en Dieu toute leur esperance, honorant les Martyrs*

creverant les Evesques, il ne faut pas s'étonner s'ils ot remporté des Victoires signalées, & si, avec l'assi-stance de Dieu, ils ont plusieurs fois à la pointe de l'pée, & sous le couvert du Bouclier assujety des Na-tns ennemies, & dompté les Rebelles. Mais nous au-ts, bien loin de craindre Dieu, nous ravageons les cho-s sacrées qui luy appartiennent, nous tuons les Mini-stes, & nous tournons en risée les Reliques de ses Saints. Crtes il n'est pas possible que la victoire s'obtienne, où d choses semblables se commettent. Et c'est pour celà msme que nos bras n'ont plus de vigueur, nos épées sont fbles, & nos boucliers ne sont plus capables de nous dé-fdre, comme ils avoient accoutumé. Si donc ce mal-hur se doit attribuer à ma faute, que Dieu le fasse tom-br sur ma teste. Mais si c'est vous aussi qui méprisant l ordres de vostre Prince, ne faites pas les choses que je vus ay commandées, certes la hache tombera sur vostre tte, & ce sera un enseignement à toute l'armée, s'il y en a un seul des Principaux qui fasse exemple aux autres. C'est donc à nous de voir ce que nous avons à faire sur c sujet. Et si quelqu'un est d'avis qu'on fasse la justice, qe chacun suive son sentiment. Mais si quelqu'un aussi l méprise, que la vangeance publique tombe tout à cup sur sa teste. Car certainement il vaut beaucoup mieux que peu d'opiniastres perissent, que si la colere de Dieu s'alloit décharger sur toute une Province qui n'est pint coupable. Le Roy ayant fait ce discours, les Ducs qi avoient commandé l'armée, y firent cette réponse. *Il ne seroit pas difficile, ô tres excellent Prince, de par-ler dignement de vostre magnanimité, ny des excez de vstre bonté, ny de la crainte de Dieu que vous avez, ny de l'amour que vous portez aux Eglises, ny de la reverence que vous rendez aux Prestres, ny de la chari-té que vous avez pour les pauvres, ny du soin que vous prenez pour tous les necessiteux: mais, parce qu'il n'y a rien que de juste & de sincere en toutes les choses que vo-stre gloire produit, est-il en nostre pouvoir d'empescher*

que tout voſtre peuple ne ſoit tombé dans le vice? N que tout ce qu'il y a de mal au monde, ne ſoit agreab à tous les hommes de la terre? Il n'y en a pas un ſeul q craigne le Roy, pas un ſeul qui reſpecte [1] *la puiſſan Ducale, pas un ſeul qui conſidere* [2] *l'authorité de Con te. Que ſi davanture quelqu'un en conçoit du déplaiſi ou qu'il s'efforce de corriger tous ces défaux, pour vo faire joüyr d'une plus longue vie, auſſi-toſt il s'en tro vera de la lie de peuple qui émouveront des ſeditions des tumultes, & chacun s'émeut de telle ſorte contre Anciens, qu'à grand peine ſe peuvent-ils exempt qu'une jeuneſſe emportée, ne les expoſe le plus ſouve au danger de ſe perdre, s'ils ne ſont eux-meſmes fort m derez.* Sur cela, le Roy prenant la parole; *Si quelqu'u* dit-il, *ſuit la juſtice, qu'il vive heureux: & ſi que qu'un ne reçoit pas l'authorité des loix, ou qu'il rejet noſtre commandement, qu'il periſſe preſentement pour ne nous donner pas lieu d'eſtre trop long-tem occupez à chaſtier une telle inſolence.* Comme diſoit ces choſes, on luy vint apporter la nouve le, que Ricarede fils de Leuvielde eſtoit ſorty d'Eſp gne, & qu'il s'eſtoit emparé du Chaſteau de [3] Ca dore, qu'il avoit ravagé la plus grande partie du terr toire Toloſain, & qu'il en avoit emmené des priſonnier

SVR LE XXX. CHAP. 1 *La puiſſance Ducale.* Ou, comm le porte le Texte à la lettre, *qui reſpecte le Duc* Ce qui ſe doit entẽdre ou d' Gouverneur de grandes Provinces, ou d'un General d'armée; d'où les D qui ſont venus depuis, ont auſſi tiré leur nom & leur qualité.

2 *L'authorité de Comte.* Ou ſimplement, *qui honore le Comte.* C'eſt à d celuy qui commande à une Ville ou dans une petite Province, ſous l'author du Roy, pour le fait de la Police & de la Iuſtice, auſſi bien que pour les mes. Mais quoy qu'il en ſoit, toutes ces qualitez de Comte & de Duc n ſtoient point perpetuelles dans les familles, comme elles le ſont à préſent, n'eſtoient pas meſme toûjours à vie: mais ſeulement pour un certain temp ſelon le bon plaiſir du Roy, qui les établiſſoit & les revoquoit quand il vo loit. Ils tenoient auſſi lieu de Gouverneurs & de Capitaines dans les Prov ces & dans les places, auſſi bien que de Lieutenans generaux, de Colonels, de Chefs dans les armées.

3 *Le Chaſteau de Capdore.* C'eſt le nom d'un Chaſteau ou d'une place f te, qu'il appelle *Caput Arietis Caſtra*, ou *Caſtrum*, dont Ortelius ne f point de mention dans ſon Thréſor Geographique, l'un des meilleurs des plus utiles Ouvrages qui ayent eſté faits de ſon ſiecle, s'il n'y avoit enc bien des choſes à deſirer.

qu'il estoit entré dans [4] Vgerne Chasteau de la Ville d'Arles: qu'il en avoit emporté tout ce qui estoit dedans, & que tout ce qu'il y avoit trouvé de gens, il les avoit mis à la cadene, & qu'il s'estoit retiré à Nismes, où il estoit bien résolu de tenir bon. Si-tost que le Roy eut receu cét avis, il mit le Duc Leudegisile en la place de Calumniose surnommé Ægilan, & luy donna en charge toute la Province d'Arles, avec quatre milles hommes, pour garder les frontieres. Nicetius Duc d'Auvergne partit aussi avec des troupes considerables, pour asseurer toutes les frontieres du païs.

XXXI. Tandis que ces choses se passoient, Fredegonde qui demeuroit à Roüen, eut des paroles fort aigres avec l'Evesque Pretextat, luy disant, que le temps viendroit qu'il iroit revisiter le lieu où il avoit esté banny. Mais il luy répondit : [1] *I'ay toûjours esté Evesque, & dans mon bannissement & hors de mon bannissement. Ie le suis, & je le seray encore: Car vous ne joüirez pas toûjours de la puissance Royale. Nous avons esté rappellez, par la grace de Dieu au Royaume, du bannissement où nous estions: mais quant à vous Madame, de ce Royaume temporel où vous estes maintenant, vous serez precipitée au fond de l'abysme: & certes il vous eust bien mieux valu d'abandonner la folie du monde & la malice des hommes, pour vous appliquer à des choses meilleures, que de demeurer dans la vanité où vous estes toûjours si attachée, avec cette boüillante ardeur que vous avez, laquelle vous donne des transports si véhements, afin que vous pussiez contempler les biens de la vie eternelle, essayant de bien élever le petit enfant que vous avez engendré, jusques à ce qu'il fust parvenu à un âge*

[4] *Vgerne Chasteau de la Ville d'Arles.* Lequel n'est conneu entre tous les Anciens, que par ce lieu de nostre Autheur.

SVR LE XXXI. CHAP. 1 *I'ay toûjours esté Evesque dans mon bannissement.* Il parle de la sorte, parce qu'il n'avoit pas esté deposé; & qu'en ce temps-là, quand un Evesque estoit privé justement de son Evesché, & qu'il n'avoit plus d'Eglise à gouverner, il n'estoit plus censé au nombre des Prelats, comme nous l'avons fait voir cy-devant,

raisonnable. Ces paroles choquérẽt si fort cette fẽme pl
ne de fiel, qu'elle se retira de sa présence. Or cõme
vint le jour de Pasques, le grand Prestre estãt allé de bo
ne heure à l'Eglise pour y Officier, ayant commencé l
Antiennes qui s'y chantent, selon l'ordre qu'elles
doivent dire parmy la Psalmodie, sur le point qu'il s'a
puyoit sur sa chaise en chantant, un cruel meurtrier q
tira le couteau de son baudrier, en frappa l'Evesque so
l'aisselle. Luy, s'estant pris à crier, afin que les Ecclesi
stiques présents vinssent à son secours; il n'y en e
pourtant pas un seul de tant de gens qu'il y avoit alo
dans l'Eglise, qui accourust pour le secourir. Cependa
il étendit ses mains pleines de sang sur l'Autel, pour fa
re sa priere; & apres qu'il y eut rendu graces à Dieu,
fut porté en sa chambre, entre les mains de ses fidel
domestiques, & mis sur son lict. Aussi-tost Fredego
de le vint visiter avec le Duc Beppolene & Ansoüald
& luy dit; *Il ne falloit pas sans mentir, ô Prestre sain*
que ces choses se passassent de la sorte dans l'Eglis
pendant que vou y faisiez le service divin pour nous
pour tout le reste du peuple. Mais plust à Dieu qu'
nous dist celuy qui a commis un si grand attentat, po
luy faire ressentir les supplices dignes de son crime. Ma
le Prestre de Dieu sçachant qu'elle disoit cela fraud
leusement, *qui auroit fait une action si noire que cell*
là, luy repartit-il, *sinon la personne qui a fait assass*
ner les Roys, qui a répandu souvent le sang innocent,
qui a commis divers crimes dans ce Royaume? Cet
femme luy dit; *Nous avons chez nous de tres-habil*
Medecins qui pourront guérir vostre blesseure, permett
seulement qu'ils vous voyent & qu'ils s'approchent
vous. Il n'est pas necessaire de cela, Madame, lu
repliqua-til, *Enfin l'heure est venuë qu'il plaist à Di*
de m'appeller de ce monde. Mais vous qui estes verit
blement Princesse, pour avoir donné l'invention de to
ces crimes, vous serez maudite dés ce monde icy,
Dieu sera le vangeur du sang que vous avez répan

ux dépends de vostre teste. Comme Fredegonde se retirit, ce Pontife [2] ayant mis ordre à toute sa maison, rendit l'sprit, & [3] Romachaire Evesque de Coutances vint prés pour l'ensevelir. Alors un grand deüil saisit tout l peuple de Roüen, mais principalement [4] tous les eüx François qui demeuroient en ce lieu là, d'entre l'quels un Ancien estant venu trouver Fredegonde, n feignit point de luy dire, *qu'elle avoit fait beaucoup mal depuis qu'elle estoit au monde. Mais vous n'en ssiez pas encore fait assez*, luy ajoûta-til, *si vous ussiez commandé qu'on tuast le grand Prestre du Seigeur. Que Dieu soit bien-tost le vangeur du sang innoct, & tous tant que nous sommes, n'en doutez point adame, nous rechercherons l'origine de ce forfait, n qu'il ne vous soit pas permis au moins d'exercer davntage tant de cruautez*. Comme il se retiroit de la pésence de la Reine en parlant de la sorte, elle l'envoya nvier de se trouver chez elle à un festin qui estoit tout paré; mais cet hõme refusant d'y aller, elle le fit prier ore que s'il ne vouloit pas estre du festin, qu au moins ust un coup avant que de partir, afin qu'on ne pust dire il se fust retiré de la maison Royale sans prendre elque chose. Si bien qu'ayant receu la coupe qui luy

Ayant mis ordre à toute sa maison. C'est à dire, à toutes les affaires de aison, qu'il abandonnoit en sortant de cette vie, quoy que si l'usage d'aeust esté, comme il est à présent, il eust esté meilleur de marquer, *apres qu'il eceu ses Sacremens*. C'est à dire, apres qu'il se fust confesse, qu'il eut Comié, & qu'il eust receu l'Extreme-onction : mais jamais nostre Autheur, ny coup d'autres Anciens que j'ay leus avec assez de soin, ne se sont arreà marquer ces circonstances-là, non pas mesmes des plus Ss. Personnages uels ils ont fait mention. Surquoy il ne faut r'appeller sa memoire, que 'Histoire de leur trépas, & sur les descriptions de la mort de plusieurs s, Princes, & grands Seigneurs, qui se trouvent en divers lieux de cét rage, à la reserve d'un seul, qui demanda d'estre mis en penitence au lict mort.

Romachaire Evesque de Coutances Il a esté obmis dans le Catalogue des ques de cette Eglise-là, & pouvoit estre marqué entre Gramatius & Maxi, dans le livre des Evesques.

Tous les vieux François. Il distingue icy les Citoyens & le peuple de en d'avec les vieux François, qui avoient étably leur demeure en cette -là : car les François s'estoient dispersez par toute la Gaule, & habiht indifferemment les Villes & la Campagne, parmy les anciens origis du païs,

fut presentée, il avalla de [5] l'absinthe meslée dans vin avec du miel, [6] selon la coutume des Barbares mais ce breuvage estoit empoisonné. Si-tost donc qu cét homme l'eut bû, il sentit dans son estomac une dou leur aiguë, & telle que si on luy eust déchiré les entrai les; si bien qu'en se tournant du costé de ses Amis, s'écria, *Fuyez ô malheureux, fuyez le mal que je n' pû éviter, si vous ne voulez qu'on vous fasse perir av moy*. Ceux donc qui estoient là presents, se retirére bien viste sans boire: & celuy qui avoit bû perdit in continent la vuë, on le mit à cheval, & ne fut pas élo gné de là de [7] trois stades, qu'il tomba mort à terre. Apr cela l'Evesque [8] Leudovalde écrivit des lettres à tous l autres Evesques, pour avoir leur avis là-dessus: Et leur conseil, il ferma toutes les Eglises de Roüen, po empescher le peuple d'y entrer & d'y assister au servi divin, jusques à ce que par une diligente perquisition eust découvert qui estoit l'autheur du crime qui av esté commis. On en arresta quelques-uns qui furent a pliquez à la torture, & qui par la violence des tou ments avoüérent que cela s'estoit fait par le conseil Fredegonde. Mais elle s'en défendit si bien, qu'on n' put tirer de vangeance. On disoit aussi que certai meurtriers estoient venus pour assassiner Leudovald à cause de la soigneuse perquisition qu'il faisoit de l'A theur de ce crime. Mais la bonne garde que ses Amis rent autour de luy, empescha qu'on ne luy put faire mal. Cependant ces choses ayant esté raportées au R Gontram, & comme une femme estoit chargée du soi

5 *L'Absinthe meslée dans le vin avec du miel*, ou meslée avec le vin & miel, qui n'estoit pas un breuvage des-agréable à ceux qui l'avoient acco mé, & qui estoit mesme stomachal, & propre à rafraichir.

6 *Selon la coutume des Barbares*. C'est à dire des Alemands un peu é gnez, & de tous les peuples du Septentrion.

7 *Trois stades* Une stade est de 125. pas, & il faut 8. stades à un d'Italie, & 24 stades à une lieuë de France.

8 *Leudovalde Evesque*. Il paroist par le 3. chap. du 5. livre, qu'il e Prelat d'une Eglise du Royaume de Chilperic, & par le 13. chap. du 9. il est appellé Evesque de Bayeux. Ce lieu n'est pas cité dans l'Histoire Evesques de cette Eglise-là, où il est marqué le 10.

çu du crime, le Roy envoya trois Evesques à l'enfant, qu'on disoit estre fils de Chilperic, lequel s'appelloit Claire, comme nous l'avons déja dit, c'est à dire [9] Artheme Evesque de Sens, [10] Verane Evesque de Chalon, [11] Agrece Evesque de Troyes, afin qu'avec ces Prelats qui avoient soin de l'éducation de l'enfant, ils recherchassent celuy qui avoit commis le crime, & qu'il fust representé devant luy. Ce que les Evesques ayant fait entendre au peuple, les Anciens répondirent; *Ces actions nous déplaisent infiniment, & plus nous y faisons de réflection, & plus nous en desirons la vangeance. Mais il ne se peut faire que si quelqu'un d'entre nous est trouvé coupable, il soit mené devant vostre Roy, puis que nous pouvons bien de nous-mesmes par le privilege d'une puissance Royale, chastier les crimes de ceux qui nous appartiennent.* Alors [12] les Prestres dirent. *Nous voulons bien que vous sçachiez, que si la personne qui a commis une telle action ne nous est icy representée; nostre Roy viendra avec main armée, & desolera toute vostre Province, parce qu'il est de notorieté publique, que celle-là mesme a tué de l'épée un Evesque, laquelle par ses malefices, a commandé qu'on fist perir [13] un François.* Ayant dit cela ils se retirérent, sans avoir eu aucune réponse pertinente. Mais non pas sans que de leur part, ils n'eussent conjuré le peuple, que [14] Melan-

9 *Artheme Evesque de Sens.* Il est surnommé Saint dans le Catalogue des Archevesques de Sens, en 585.

10 *Verane Evesq. de Chalon.* Il souscrivit au 2. Concile de Mascon, en 585.

11 *Agrece Evesque de Troyes.* N'est connu que par ce témoignage de Gregoire, & marqué le 13. dans le Catalogue des Evesques de Troyes.

12 *Les Prestres.* C'est à dire les Evesques de Sens, de Chalon, & de Troyes.

13 *Un François.* C'est à dire ce François qui fut empoisonné par la trahison de Fredegonde. Ce qui agravoit d'autant plus le crime, que les François estoient beaucoup plus considerables dans l'Estat que les anciens originaires du pays, qui avoient esté assujetis par les armes victorieuses de la belliqueuse nation des François.

14 *Melantius.* Celuy-cy subrogé en la place de Pretextat, n'y est pas maintenu par les Evesques qui furent envoyez à Roüen par le Roy Gontran, mais bien au contraire, il est empesché de faire les fonctions Episcopales dans l'Eglise de cette Ville-là: Estoit-il donc déja ordonné Evesque? Il semble que le texte donne sujet de le croire ainsi.

tius qui avoit déja esté mis en la place de Pretextat, fist dans cette Eglise-là aucune fonction Episcopale.

32. Plusieurs maux se firent en ce temps-là. Domnole vefve de Burgolene, & fille [1] de Victorius Evesque de Renes, laquelle Nectaire avoit épousée, avoi quelque prétention touchant certaines vignes avec Bobolene [2] Referendaire de Fredegonde. Cét homm ayant appris qu'elle estoit venu voir ces vignes, luy envoya des personnes exprés pour l'a conjurer de ne s'e mettre point en possession. Ce que Domnole ayant méprisé, parce qu'elle disoit que c'estoit un bien qu'ell avoit eu de son pere, elle entra dedans. Surquoy Bobolene ayant excité une sedition, il se vint jetter sur ell avec des gens armez, & vandangea la vigne apres qu'i eut tué cette femme, ravit tout ce qui luy appartenoit & fit passer au fil de l'épée tous ceux qui estoient ave elle, hommes & femmes, & il n'en demeura pas un seu que ceux qui se peurent sauver à la fuite, pour en alle dire des nouvelles.

33. Pendant ces jours-là, il y eut une femme dan Paris qui disoit au peuple; *Fuyez hors d'icy, & sçache que toute la Ville sera bien-tost brûlée.* En quoy s'estan exposée à la risée de plusieurs, parce qu'on se persuadoi qu'elle ne disoit cela que par un presage de sortilege, o que par la vaine conjecture d'un songe qu'elle avoit fai ou bien par la suggestion du Diable qui rode autour de gens à l'heure de Midy, elle parla ainsi. *La chose n'e va pas comme vous le dites: car je vous parle avec veri té. I'ay vû un homme qui venoit de l'Eglise de S. Vin*

SVR LE XXXII. CHAP. 1 *Victorius Evesque de Rennes.* lieu est marqué dans son Histoire, où il est nommé le 10. Il est croyable q Domnole sa fille dont il est icy parlé ne luy estoit pas venuë pendant s Episcopat, quoy qu'il n'est pas sans exemple dans l'Eglise de Rennes q long-temps depuis Victorius, des Evesques ne s'y soient mariez, témoin l'H stoire rapportée par Augustin du Pas Dominicain dans son Histoire de Br tagne, au commencement de la Genealogie qu'il y écrit de la maison Rougé.

2 *Referendaire de Fredegonde.* Son Maistre des Requestes ou son Chanc lier, comme les Reines ont encore aujourd'huy auprés d'elles des person de cette qualité.

nt, & que d'un cierge qu'il tenoit à la main dont il toit éclairé, mettoit le feu dans les maisons des Marchands, & les faisoit brûler les unes apres les autres. nfin apres la troisiéme nuict que cette femme eut dit la, sur le soir apres soleil couché, un Citoyen ayant lumé de la chandelle pour entrer dans sa dépence, & ayant pris tout ce qui luy faisoit besoin, il en ressortit, laissa sa chandelle auprés d'une cuvette d'huile. Sa aison estoit la premiere auprés de la [1] porte de la ille du costé de Midy. De là le feu prit à cette maison, de cette maison il passa aux autres, & venant à tomer sur la prison, dont elle fut menacée d'une ruine enere, S. Germain apparut aux prisonniers: & apres 'il eut brisé leurs chaisnes & la poutre où ils estoient tachez, il ouvrit la porte de la prison & relascha les isonniers, qui estant sortis sans aucune lésion, s'en érent à [2] l'Eglise de S. Vincent où est le sepulchre saint Evesque. Comme donc la flamme estoit portée tous costez par le vent qu'il faisoit, l'embrazement i s'augmentoit avec furie, commença de s'approcher de l'autre porte de la Ville, où il y avoit un Oratoi- de S. Martin, lequel y fut basty en memoire du micle que ce Saint avoit fait en ce lieu-là, quand il y gué-

VR LE XXXIII. CHAP. 1 *La porte de la Ville du costé de dy.* Telle que pourroit estre à present la porte de S. Iacques, qui est du té de Midy, ou la porte qui pouvoit estre alors à Paris de ce costé là; car e faut pas douter que la ville de Paris ne fust alors moins étenduë qu'elle st à present.

. *L'Eglise de S. Vincent.* Aujourd'huy S. Germain des prez, où nous apnons de ce passage que ce S. Evesque est inhumé, par ce qu'il y avoit beaup de devotion; mais non pas pour l'avoir exemptée de sa jurisdiction iscopale, ny de celle de ses successeurs Evesques de Paris, comme un céle- Docteur de nostre temps l'a bien iustifié en quelqués-vns de ses Livres, lesels sont aujourd'huy de si grande utilité à toute l'Eglise, comme ils sont plis de beaucoup d'érudition.

L'autre porte de la Ville. Où pourroit estre à present la porte S. Martin costé de Septentrion, si la ville de Paris estoit alors aussi étenduë qu'elle t aujourd'huy, dont ce passage donneroit sujet de croire qu'elle en approit beaucoup, par l'Oratoire de S. Martin qu'il dit estre tout auprés. Or Oratoire est à present une grande Eglise, où l'on a depuis fondé un celebre nastere de l'Ordre de S. Benoist de la Congregation de Cluny, joignant glise de la parroisse de S. Nicolas des Champs, laquelle dépend de saint rtin, sous la Iurisdiction de Monsieur l'Evesque de Paris.

rit un Lépreux en le baiſant. Vn homme qui avoit ajuſté le toict de cét Oratoire avec des faſcines entre-tiſſuës les unes dans les autres, ſe confiant en Dieu, & ne ſe défiant point de la vertu de S. Martin, ſe retira là dedans, où il ſerra auſſi tout ce qu'il avoit de biens & de commoditez, & dit dans la ſincerité de ſon cœur; *Ie croy, & ma foy ne me trompera pas, que celuy qui a ſouvent commandé aux embrazements, & qui a nettoyé en ce meſme lieu par un baiſer la peau d'un Lépreux, en repouſſera le feu dont il eſt menacé.* Comme l'embrazement s'en approchoit donc avec furie, roulant de gros boulets de flammes, ce torrent impetueux n'eut pas plûtoſt attaint la paroy de l'Oratoire, que tout auſſi-toſt il vint à s'accoiſſer. Cependant le peuple crioit à l'homme & à la femme qui s'eſtoient renfermez là-dedans; *Fuyez miſerables que vous eſtes, ſortez pour échapper le feu qui va tomber ſur vous, le voylà qu'il ſe groſſit déja en forme d'un nuage épais pour aller crever ſur vos teſtes. Haſtez-vous de ſortir de l'Oratoire, de peur d'y eſtre brûlez tout vifs.* Mais ces bonnes gens perſéverant dans leurs prieres, ne s'émurent jamais de toutes ces clameurs, ny meſme la femme ne ſe détourna jamais de la feneſtre, par laquelle on euſt dit que les flammes entroient avec furie, parce qu'elle s'eſtoit fortifiée de la ferme eſperance qu'elle avoit miſe en la vertu du ſaint Eveſque. Et certes elle fut ſi puiſſante, que non ſeulement elle conſerva l'Oratoire, avec la maiſon de ſon fidelle Concierge; mais encore les autres maiſons qui eſtoient tout autour. Là donc le feu s'arreſta, lequel avoit commencé ſa furie de l'un des coſtez du Pont: & de l'autre coſté il embraza tout ce qu'il rencontroit avec tant de vehémence, que [4] la riviere ſeule fut capable

4 *La riviere ſeule fut capable de l'arreſter*: car la riviere de Seine paſſe au milieu de la Ville: & ſi le Pont qui eſtoit entre-deux euſt eſté couvert de maiſons, comme l'eſt aujourd'huy le Pont Noſtre Dame, il n'eſt pas croyable que l'embrazement n'euſt paſſé d'une partie de la Ville en l'autre. Mais de ce que l'embrazement dont il eſt icy parlé fut ſi grand, que preſque toute la vie fut brûlée, il eſt aiſé de ſe perſuader qu'ayant eſté long-temps depuis

à l'arrester. Toutefois les Eglises & les maisons qui estoient de leur dépendance ne furent point brûlées. Car on disoit que [5] cette Ville avoit esté presque consacrée de toute antiquité, afin que le feu ny pust prévaloir, pour y brûler toutes choses entierement, & qu'on [6] n'y avoit jamais vû de serpents, ny [7] de loirs. Et on dit qu'il n'y a pas long-temps, que comme on nettoyoit une fosse autour de l'une des arches du Pont, & que l'on en ostoit la bouë, dont elle estoit comblée, on y trouva un serpent & un loir d'airain, lesquels ayant esté ostez, on y a vû depuis une infinité de loirs & de serpents, & les embrazements s'y sont allumez, ce qui ne s'y estoit point vû auparavant.

34. Or dautant que le Prince des tenebres trouve mille inventions de nuire, je veux bien declarer icy ce que j'ay appris qu'il a fait depuis quelques années pour seduire les esprits de ceux qui se sont renfermez dans leur cellule, pour se consacrer entierement à Dieu, *en contemplant ses merveilles.* Vennoc Breton [1] honoré de la dignité de Prestre, de qui nous avons fait mention dans

se rétablir, son étenduë fut fort racourcie. Mais enfin que depuis, elle est encore bien allée au delà des bornes qu'elle avoit auparavant. Ce qui peut concilier toutes les difficultez qui se pourroient former sur ce sujet,

5 *Cette Ville avoit esté presque consacrée de toute antiquité.* Cette opinion qu'on avoit de Paris, marque bien sa prérogative par dessus les autres Villes du Royaume; mais quoy qu'il en soit, cela fait bien voir en quelle reputation elle estoit dés le temps que nostre Autheur écrivoit son Histoire.

6 *On n'y avoit jamais vû de serpents ny de loirs.* Ie ne sçaurois pas bien dire ce qu'on en doit croire encore à présent; mais il est bien vray qu'apres y avoir demeuré plus de 55. ans, je n'y en ay jamais vû aucun qui s'y fust engendré, comme il s'en voit ailleurs. Toutefois la suite fait voir que depuis qu'on y eut trouvé dans une casemate du Pont un serpent & un loir d'airain, & qu'on les eut ostez de là, il s'y trouva une infinité de ces vilains animaux, ce qui se pourroit donc attribuer à quelques charmes, dont la connoissance n'est encore beaucoup plus inconnuë, que l'effet de la merueille dont il est icy parlé.

7 *Loirs*, Le loir est une espece d'animal assez semblable au Rat; mais un peu plus grand. Le vulguaire l'appelle *un Rat velu*, & d'autres *loirot* ou *liron.*

SUR LE XXXIV. CHAP. 1 *Honoré de la dignité de Prestre.* Celuy-cy s'estant renfermé pour toûjours dans une solitude tres austere, avoit quitté les fonctions de son ordre, pour vaquer à la vie contemplative: & c'est une chose étrange que ces bons Anachorettes qui estoient si long-temps retirez de la conversation des hommes, ne faisoient point de scrupule de passer une longue vie sans l'usage des Sacrements; mais aussi n'y en avoit-il point

un autre Livre, se determina à garder une si grande abstinence, & en toutes choses, que pour tout vestement, il ne portoit qu'une robe de peaux, & ne prenoit pour sa nourriture que des herbes sauvages sans estre cuites, & se contentoit d'approcher seulement de sa bouche un vaisseau où il y avoit du vin, pour n'en prendre que fort peu du bout des lévres, s'il en prenoit mesme pour en boire. Mais comme plusieurs qui conceurent pour luy une grande estime à cause de son austerité, luy eurent apporté fort souvent des bouteilles pleines de vin, il apprit à l'avaller, & qui pis est à en boire avec tant d'excez, qu'il en paroissoit étourdy. D'où vint qu'à force d'en prendre, il en perdoit le jugement, & fut saisi du Diable qui le tourmenta furieusement, & de telle sorte que prenant un couteau, ou un dart, ou une pierre, ou quelque baston qu'il pust rencontrer, il couroit apres les hommes d'une fureur insensée. Si bien qu'on fut contraint de l'enchaisner & de le garder dans sa cellule comme un maniaque, où il demeura de la sorte l'espace de deux ans, & puis rendit l'esprit. Vn autre appellé Anatole de la ville de Bordeaux enfant, ainsi qu'on dit, de douze ans, serviteur d'un certain Marchand, demanda qu'on luy permist d'estre renfermé pour toute sa vie. Mais son Maistre ayant resisté long-temps à cette pensée, croyant que l'ardeur de ce zele s'amortiroit, & qu'en l'âge où il estoit il ne pouvoit accomplir le dessein qu'il s'estoit proposé, enfin se trouvant vaincu par ses prieres, il luy accorda ce qu'il demandoit, & luy donna congé de faire ce qu'il voudroit. Or il y avoit là une grotte antique d'un ouvrage exquis, au coin de laquelle, il y avoit une chambrette fermée de pierres carrées, dans laquelle un homme à grand' peine se fust pû tenir de-

alors de precepte, comme nous en avons à présent de nous confesser & de nous Communier, au moins une fois l'année au temps de Pasques: car si cela eust esté, ny S. Paul qu'on appelle premier Hermite, ny S. Antoine ny tant d'autres, dont l'Histoire se lit dans la vie des Peres, n'auroient pas esté de si grands Saints que nous les tenons.

t. Là dedans neantmoins entra ce jeune garçon, & demeura l'eſpace de huict ans ou davantage, ſe con-tant de bien peu de choſes pour vivre, & de boire peu, adonné aux veilles & aſſidu à la priere. Apres cela, il ſe trouva ſaiſi d'une grande frayeur, & fit grands cris en ſe donnant beaucoup de tourments. ù il arriva (je croy bien que ce fut par l'ayde du ble) qu'il oſta les pierres quarrées deſquelles il it renfermé, renverſa le mur de la cellule, & faiſoit grands cris en joignant ſes mains, & diſant; qu'il it brûlé par les Saints de Dieu. Et apres avoir eſté g-temps agité de la ſorte, prononçant ſouvent le nom . Martin, & diſant qu'il eſtoit plus tourmenté de que de tous les autres Saints, il fut amené à Tours. là, le malin Eſprit fut arreſté, à cauſe, comme je , de la vertu & de la grandeur du Saint, ſans luy ir laiſſé aucune indiſpoſition : & l'eſpace d'une an- qu'il demeura là, il ne ſouffrit aucun mal. Mais nt de retour en ſa grotte, le mal qui l'avoit quitté le rit.

5. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne envoyez au Roy ntram, le vinrent trouver où il eſtoit, avec de grands ſents pour luy demander la paix. Mais on ne leur fit t de réponſe certaine : car l'année précedente, com-'armée Royale eut aſſujety la Septimanie, les Na-s qui avoient paſſé de la Gaule dans la Galice, fu- pillées par les ordres du Roy Leuvielde : les biens urent ravis, & les hommes qui eſtoient dedans fu- battus ou tuez, & quelques-uns furent mis dans la itude, fort peu d'exceptez qui ſe ſauvérent dans des ifs, & qui vinrent dire en leur pays comme les cho-'eſtoient paſſées.

6. Dans la Cour de Childebert, Magnovalde fut à mort par le commandement du Roy pour des cau-ſecrettes : & voicy de qu'elle ſorte le Roy eſtant à ts où il regardoit par plaiſir au deſſous du Palais, e une meute de chiens, qui donnoit bien de la peine

à un pauvre Animal, Magnovalde y fut appellé, qui n
sçachant pas ce qu'on vouloit faire de luy, se prit à ri
comme les autres, quand il eut jetté les yeux sur la best
Cependant celuy qui l'avoit appellé à ce spectacle, l
voyant fort attentif, luy déchargea un grand coup
coignée sur la teste, qui la luy mit en deux, & l'abbat
à ses pieds: Estant mort sur la place, son corps fut jet
par la fenestre, & fut inhumé par les Siens. Tout aussi
tost ses biens furent saisis & confisquez. Quelques-u
eurent opinion que la cause de sa mort fut, de ce qu'
pres la mort de son frere il avoit tué sa femme, apr
l'avoir tourmentée cruellement, pour mettre la femm
de son frere en sa place.

37. Apres ces choses, il naquit un fils à Childeber
qui fut tenu sur les fons par [1] Magneric Evesque
Treves, & qui fut nommé Theodebert, dont le R
Gontram eut tant de joye, qu'il envoya tout aussi-t
des Ambassadeurs à Childebert avec de grands présen
pour l'en feliciter, & pour luy faire porter cette paro
Ce sera par celuy-cy que Dieu relevera le Royaume
François, par la pure bonté de sa Majesté supreme,
le pere vit pour cét enfant, & si cét enfant vit pour
pere.

38. Enfin l'onziéme année du Regne de Childebe
il vint encore des Ambassadeurs d'Espagne pour d
mander la paix. Mais n'ayant rien obtenu de certain,
retournérent en leurs pays. Pour Richarede fils de Le
vielde, il vint jusques à Narbonne, fit le dégast en pl
sieurs Provinces, & s'en retourna chargé de butin.

39. Cette année plusieurs Evesques moururen
Badegisile [1] Evesque du Mans, homme fort cruel au p

SUR LE XXXVII. CHAP. 1 *Magneric Evesque de Tre*
C'est un Saint marqué le 49. Evesque de Treves, dans l'Histoire des Eves
de cette Eglise là, où ce témoignage de Gregoire n'est pas oublié.

SUR LE XXXIX CHAP I. *Badegisile Evesque du Mans.*
Evesque qui avoit esté Maire du Palais de Clotaire, l'un des plus méch
hommes du monde, paroist icy marié: & vray-semblablement sa piet
luy ostoit pas l'usage de sa femme, qui ne valoit pas mieux que luy, si l'e
luy prenoit de s'en servir. Il a déja esté parlé de luy.

l, raviſſant injuſtement les biens de diverſes perſon-
e. Mais à ſon mauvais naturel, ſa femme encore plus
relle que luy ajoûtoit beaucoup d'inhumanité, & l'in-
itit & le preſſoit meſme par ſes abominables conſeils
commettre des crimes énormes, & ne ſe paſſoit pas un
e jour, ny un ſeul moment qu'il n'appliquaſt ſon eſ-
r, ou à chercher les moyens de piller les Citoyens,
u leur ſuſciter des querelles. Tous les jours il s'exer-
c en des cauſes de chicane avec les Iuges, ou dans les
xercices de la milice ſeculiere: il uſoit de cruauté vers
ins, faiſoit donner des coups de baſton aux autres,
en battoit meſmes pluſieurs de ſes propres mains, te-
at d'ordinaire de tels propos; *Hé quoy, parce qu'on*
fait d'Egliſe, je ne me vangerois pas des injures
n me fait? Mais que diray-je du reſte, puis qu'il
pargnoit pas meſmes ſes propres freres, qu'il dé-
oüilloit encore plus que les autres? Et certes ils ne
erent jamais avoir de Iuſtice contre luy pour les
ns de leur pere ny de leur mere. Enfin ayant achevé
cinquiéme année de ſon Epiſcopat, & ſur le point
il entroit dans ſa ſixiéme, comme il eut fait preparer
grand feſtin pour ceux de ſa Ville, avec une allegreſ-
e émeſurée, s'eſtant trouvé ſaiſi de la fiévre, il finit ſa
i par une mort ſoudaine, avec l'année qu'il ne faiſoit
u de commencer; & [2] Bertrand Archidiacre de Pa-
is fut mis en ſa place. Mais il eut beaucoup de choſes à
demeſler avec la véfve du defunct, parce qu'elle vouloit
etenir comme propres, les choſes qui avoient eſté don-
és à l'Egliſe, du temps de ſon mary l'Eveſque Bade-
ile, diſant; *Ce ſont gages de Milice, qui apparte-*
oient à mon mary: Mais quoy qu'il en ſoit, elle ren-
it toutes ces choſes-là malgré qu'elle en euſt: car ſa
malice ne ſe peut exprimer, ſi bien que ſouvent elle cou-
o aux hommes les parties honteuſes, avec la peau du
ventre, & brûloit les parties ſecrettes des femmes avec

2 *Bertrand Eveſque du Mans*. Il eſt marqué l'onziéme dans le Catalogue
Eveſques du Mans, avec les ſeuls témoignages de Gregoire,

des lames de fer rougies dans le feu. Elle en fit enc beaucoup d'autres, que j'ay crû devoir passer sous sile ce. [3] Sabaudus Evesque d'Arles mourut en ce mesr temps, & [4] Licerius Referendaire du Roy Gontra fut mis en sa place. Alors une violente & dangere maladie, dépeupla presque toute la Province. [5] Eva tius Evesque de Vienne mourut aussi, & apres sa mor Virus Prestre du nombre des Senateurs fut élevé s son siege, par l'élection du Roy. Beaucoup d'aut Evesques sortirent encore de ce monde cette mesr année-là, dont je me suis bien voulu abstenir de parle parce que chacun [7] a laissé de soy des memoires su fisants dans sa Ville.

40. Il y eut dans celle de Tours un certain ho me appellé Pelage, addonné à toute sorte de malic sans craindre aucun juge, à cause qu'il avoit sous sa pu sance les gardes des bestes confisquées, & croyoit q pour cela mesme tout luy estoit permis, les vols, les i vasions, les massacres, & beaucoup d'autres crim qu'il commettoit impunément sur les rivieres & sur terre. Ce que je luy ay voulu défendre bien des foi & l'ayant fait venir devant moy, je luy ay parlé tant par menaces, & tantost par de douces paroles, qu s'abstint de cette humeur noire qui le travailloit si fo luy mesme, & qui le rendoit odieux à toute la ter mais plus je luy en disois & plus j'encourois sa hai sans aucune esperance d'amandement, suivant ce pr verbe de la sagesse de Salomon ; *Repren le fol, il payra de haine*. Mais pour en dire la verité, ce n'est pas seulement contre moy, à qui ce miserable en vo

3 *Sabaudus Evesque d'Arles.* Il est marqué le 21. dans le Catalogue Archevesques d'Arles, en 585.

4 *Licerius Evesque d'Arles.* Il succeda à Sabaude, en 586.

5 *Evantius.* } Les 26 & 27. Evesques de Vienne. Le second appellé
6 *Virus.* } ius & non pas Virus, par Addo en 586.

7 *A laissé de soy des memoires suffisants.* Ses memoires ont donc perdus, parce qu'on n'en a rien pû colliger, pour l'Histoire que Claude, bert, Louys, & Scevole de sainte Marthe, & quelques autres, se sont effor d'en escrire.

, c'estoit à tous les gens d'Eglise, qu'il dépoüil- & battoit le plus souvent de telle sorte, qu'il les oit pour morts, s'informant d'eux de ce qu'il y t à faire pour porter préjudice [1] à l'Eglise de saint tin. D'où il arriva un jour que de nos gens reve- des champs, & [2] apportoient des chastagnes dans panniers, il les battit cruellement, les foula aux s & prit leurs panniers. Cela m'ayant esté asseuré onne sorte, je le suspendis de la Communion, [3] -pas comme vangeur de mes propres interests dans ure qui m'estoit faite; mais afin que je le peusse ra- er plus aisément à luy-mesme, & l'obliger à se cor- r de ses vices. Il choisit douze hommes avec lesquels e vint trouver, pour se justifier par leur témoigna-

R LE XL. CHAP. 1 *Pour porter préjudice à l'Eglise de S. in.* Nostre Autheur parle toûjours de cette Eglise, comme y prenant rticulier interest. Ce qui donne encore sujet de croire, que c'estoit veri- nent l'Eglise de son siege.

Apportoient des chastagnes dans des panniers. Il y a, *atque Echinum is deferentibus*, que j'ay traduit *Chastagnes* en pluriel, parce que *Echi-* ignifie proprement cette écorce épineuse qui entoure les chastagnes, ou n animal qu'on appelle Herisson, pour estre couvert d'une peau épineu- nme les chastagnes, laquelle se herisse, & pique de tous costez ceux qui roient y toucher. Mais ie ne voudrois pas asseurer que le mot *Echinum* pust prendre icy dans une autre signification, puis qu'il y joint ces paro- *Vasis deferentibus*, que j'ay bien traduit *dans des* panniers, prenant t *Echinum* pour *Chastagnes*, qui se portent plutost dans des panniers, ans des Vases, lesquels sont plus propres à contenir des choses liquides, es choses seiches. C'est pourquoy ie ne voudrois pas empescher qu'on st croire que le mot *Echinum* ne se pûst entendre en ce lieu-là pour de e de chastagne, ou pour quelque autre chose de semblable : mais quoy en soit, il est assez indifferent, d'expliquer ce lieu par Cha- es, ou par de l'huile de Chastagnes, contenuës dans des panniers, ou des bouteilles, ou d'autres vases de quelque matiere que ce soit. *Echi-* u *Echinum* est aussi une espece de vaisseau d'airain, tel que sont ou pour- t estre des cuvettes ou des bachots de cuivre, qu'on met d'ordinaire au- 'un buffet, pour y jetter les rinseures des verres, ou l'eau dont on se la- mains, qui pourroit bien estre ce que veut dire icy nostre Autheur, ne la suite le semble faire croire : mais comme la chose est incertaine, & lle importance, ie ne me suis pas voulu donner la peine de changer, que i'incline plus à la derniere pensée, qu'aux deux opinions que j'ay es dans la version.

3 *Non pas comme vangeur de mes propres interets.* Car la suspension des ments ne se doit pas infliger par ce motif là qui seroit vicieux; mais par du devoir d'un Chrestien, qui ne peut estre admis raisonnablement à la munion, si estant enclin à quelque vilain vice à la veuë de tout le mon- ne donne des marques à l'Eglise de sa resipiscence & de son amende-

ge & se parjurer devant moy; mais comme je ne vo lus point recevoir son serment, il me pressa neantmo de telle sorte, & par l'entremise mesme de nos Citoye qu'apres les avoir tous fait retirer excepté luy, je le jurer seul, & commanday qu'il fust receu à la Comm nion. C'estoit alors [4] le premier mois de l'année: m comme ce vint au cinquiéme mois qu'on a de coutu de faucher les prez, il fit mettre la faulx dans [5] cel des Religieuses qui joignoit le sien. Toutefois, si-t qu'il en eut fait l'entreprise, la fiévre le saisit & déc le troisieme jour. Il avoit destiné son tombeau dans l'Eglise de S. Martin de Cande, où ses gens estant al pour l'ouvrir afin d'y mettre le corps du defunct, ils trouvérent tout brisé. Ainsi on ne l'ensevelit pas o avoit eu dessein d'estre mis; mais bien dans le por de l'Eglise, & les panniers des chastagnes, pour lesq il s'estoit parjuré, furent rapportez apres la mort, lieu de sa dépence où il les avoit mis. Or la vertu d sainte Marie fut bien manifestée en cette occasion, d l'Eglise de laquelle ce miserable homme avoit fait faux serment.

41. Comme le bruit couroit par toute la terre l'Evesque Pretextat avoit esté tué par Fredegonde, c femme pour se purger du soupçon de ce crime, fit pr

4 *Le premier mois de l'année.* C'est à dire le mois de Mars, par lequel née commençoit en ce temps-là, selon l'usage des Romains, qui contoient mois depuis celuy de Mars, comme les noms de quelques-uns le font con stre assez.

5 *Le Pré des Religieuses.* Ne seroit-ce point de celles de saint Pier Puellier, qui est aujourd'huy une Parroisse & une Eglise Collegiale de la de Tours? Car c'estoit alors un Monastere de Filles, d'où vient qu'il s'ap *Puellier*, c'est à dire *Puellarum*, assez proche de S. Martin, où mouru Reine de France appellee Ingunde. Ou seroit ce l'ancien Monastere de ligieuses de nostre-Dame de Beaumont, dans le territoire de S. Martin? La miere opinion semble neantmoins plus probable que la seconde, n'ayant de preuves que le Monastere de Beaumont fust d'une si haute antiquite celuy de S. Pierre le Puellier, que le peuple appelle *S. Pierre le Pillier*.

6 *L'Eglise S. Martin de Cande.* C'est maintenant une Eglise Colleg l'extremité du Diocese de Tours, joignant celuy d'Angers, où mourut Martin?

7 *L'Eglise de sainte Marie.* Ie ne sçay si c'est de l'Eglise de nostre-D de Beaumont, ou de nostre-Dame de la Riche, du faux-bourg de Tours, il veut icy parler.

un garçon qu'elle dit avoir fait le coup, & le fit re outrageusement, disant ; *C'est toy, méchant, as attiré sur moy ce blaspheme, en donnant de l'é- dans le corps de Pretextat Evesque de Roüen.* Puis le livra au neveu de cét Evesque, qui l'ayant mis ustice, il declara toute l'affaire & dit ; *I'ay receu écus de la Reine Fredegonde pour faire ce coup là, uante de l'Evesque Meletius, & cinquante encore Archidiacre de la Ville, avec promesse que je se- affranchy, & que ma femme seroit affranchie aussi que moy.* Sur cette parole, le neveu de l'Evesque l'épée, & mit en pieces le Criminel. Et Fredegonde lit [1] Melantius sur le siege Episcopal, où elle l'a- auparavant destiné.

2. Le Duc Beppolene se voyant fort mal traité par egonde, & qu'on ne luy rendoit pas l'honneur qu'il oit luy estre dû, selon sa condition, se retira aupres oy Gontram, de qui ayant receu la puissance Ducale es Villes qui estoient de la Iurisdiction de Clotaire fils oy Chilperic, il s'y en alla avec grande puissan- Mais [1] il ne fut pas receu du peuple de Renes : enant à Angers, il y fit de grands maux. En sorte ravagea les bleds, les foins, le vin, & tout ce qu'il oit trouver aux maisons des Citoyens où il arri- desquelles, sans attendre les clefs, il rompoit & en- oit les portes, & battit beaucoup des habitans du qu'il fouloit aux pieds. Il intimida aussi d'abord igisile ; mais il s'accommoda depuis avec luy : Et

R LE XLI. CHAP. 1 *Fredegonde établit Melantius Eves-* a puissance de mettre les Evesques dans l'Eglise, estoit alors si peu con- à l'authorité Royale, que les Reines mesmes en disposoient quelquefois solument que les Roys, quoy qu'à vray dire, ce fut une tolérance dé- le ; parce qu'outre le mauvais choix, ce n'estoit pas toûjours avec le tement du Clergé & du peuple. Melantius est marqué dans la suitte de oire des Evesques de Roüen.

R LE XLII. CHAP. 1 *Il ne fut pas receu du peuple de Rennes.* dire pour le Roy Clotaire, qui avoit donc la ville de Renes dans l'é- de son Royaume : ainsi il n'y a pas lieu de douter que la Bretagne ne des Provinces de la Gaule, assujetie à la domination des François,

comme il vint un jour à la Ville, où il voulut man
avec diverſes perſonnes dans un logis où il y avoit tı
étages, le pilier qui ſoûtenoit la maiſon eſtant ven
rompre tout d'un coup, il s'y fit vn fracas terrible qu
mit en grand danger, ſi bien qu'à peine s'en pût-il ſ
ver pluſieurs de ceux qui eſtoient avec luy, s'eſtant tr
vez fort bleſſez. Cét accident toutefois ne ſervit de r
pour luy faire changer de façon de vivre: & perſév
toûjours dans ſa mauvaiſe humeur, tandis que Fre
gonde luy fit recevoir de grands dommages, pour
biens qu'il avoit dans les Provinces de l'obeïſſance
ſon fils. Ayant voulu retourner à Renes pour en aſ
jettir le peuple au Roy Gontram, il y laiſſa ſon fi
que ceux de Renes qui eſtoient aſſiegez, tuërent en
ſortie, avec pluſieurs perſonnes de qualité. On vid a
pluſieurs ſignes cette année-là. Il y eut des Arbre
mois de Septembre [2] qui portérent des fleurs: M
pluſieurs qui avoient auparavant porté des fruicts,
donnérent encore de nouveaux, qui furent conſervez
les meſmes Arbres juſques à Noël. On vid un éc
courir par le Ciel, en forme de ſerpent.

43. En la douziéme année du Roy Childebert,
cetius du païs d'Auvergne, fut étably Gouverneur d
Province de Marſeille, & des autres Villes [1] en
quartiers-là, qui appartenoient au Royaume du me
Childebert. Cependant le Roy Gontram deſtina A
ſtius pour Gouverneur d'Angers, où il apportoit
grands dommages à ceux qui avoient trempé au cr
de Domnole femme de Nectaire; & ayant confiſqué
biens de Beppolene, parce qu'il en avoit eſté le chef
s'en alla à Nantes, où il entreprit fort l'Evel

2 *Qui portérent des fleurs.* Les Orangers en portent preſque to
mois, & il s'en voit beaucoup au 7. mois, qui eſt celuy de Septembre.

SVR LE XLIII. CHAP. 1 *En ces quartiers là.* C'eſt à dire
Provence, qui eſtoit une Province de l'obeïſſance de Childebert. ſi bien
ne peut pas dire qu'elle n'euſt pas eſté dés le commencement ſous la do
tion des François: & qu'ainſi, auſſi bien que la Bretagne Armorique
eſtoit de l'ancien Domaine des Roys Tres-Chreſtiens.

2 Nonnic

Ionnichius, parceque son fils s'en estoit aussi meslé, u'il estimoit à propos qu'il en fust chastié selon son ite. Mais le jeune homme pressé par sa conscience 'accusoit, se refugia vers Clotaire fils de Chilperic, nteстius ayant receu des cautions de l'Evesque, pour liger à comparoistre devant le Roy, s'en alla à Xain- Or il courut un bruit en ce temps-là, que Frede- de avoit envoyé secrettement des gens en Espagne, ue ces mesmes gens-là avoient esté receus par Pal- Evesque de Xaintes, qui leur avoit déja donné les ges : que c'estoit pendant le saint temps de Caresque l'Evesque s'estoit retiré en un Isle de la mer y faire sa priere. Mais que comme il estoit attendu le peuple en son Eglise pour le jour de la Cene, & n effet, il estoit déja en chemin pour s'y trouver se- a coutume, il y fut attendu par Antistius, qui, sans dre que la verité du fait luy eust esté plus connuë, dit ; *Vous n'entrerez point dans la Ville ; mais serez banny, parce que vous avez receu chez vous Envoyez de la Reine, ennemie du Roy nostre Sou- in Seigneur.* A quoy l'Evesque, *Ie ne sçay pas*, luy , *ce que vous me voulez dire : Mais parce que les Iours saints, allons à la Ville ; & quand les nitez seront passées, vous m'objecterez tout ce que voudrez, & ie vous y feray raison. Mais tou- t ce que vous me venez de dire, je vous asseure n'en est rien du tout.* Luy repartit Antistius, *Si que vous ne toucherez point le seüil de la porte de Eglise, parce qu'en cecy, vous vous estes montré in- e au Roy nostre souverain Seigneur.* Enfin l'Evesque tenu en chemin, la maison Episcopale fut mise en in- ire, ses biens furent dissipez, les Citoyens ne peu- obtenir de cét homme qu'au moins la solemnité de ues se célebrast. Et comme ceux-cy luy deman-

onnichius Evesque de Nantes. Cét Evesque marié comme beaucoup s de son temps, est marqué le 17. Evesque de cette Eglise là, seulement par ce témoignage de Gregoire.

doient instamment ce qu'il ne leur voulut pas accord
enfin la playe qui estoit cachée dans le sein, se déco
vrit par ces paroles d'Antestius ; *Si Monsieur l'Ev*
que, dit-il au peuple, *me veut vendre la maison q*
chacun sçait qu'il a dans le Berry, je feray ce que vo
voudrez, sinon, je vous asseure qu'il ne sortira point
mes mains, que pour estre relegué au bannisseme
L'Evesque n'osa rien refuser. Il écrivit & souscri
l'acte de la vendition de sa terre, & en livra la poss
sion. Et ainsi ayant fourny caution pour se presenter
vant le Roy, [3] toutes les fois qu'il le faudroit, il l
fut permis d'entrer dans sa Ville. Et quand les sai
Iours furent passez, Pallade se vint presenter au Ro
où se trouva pareillement Antestius. Mais il ne luy
pas possible de justifier aucune chose qu'il mettoit
avant contre l'Evesque. Si bien que l'Evesque eut or
de se retirer en sa Ville, & d'attendre le prochain S
node, pour voir si davanture on auroit plus de lumie
pour connoistre la verité des choses qui luy estoient o
jectées. L'Evesque Nonnichius s'y trouva tout de m
me, auquel on fit force présents, en luy donnant con

44. Fredegonde envoya, comme au nom de
fils, des Ambassadeurs au Roy Gontram, lesquels ay
fait entendre les raisons de leur Ambassade, & obt
réponse, prirent congé & se retirérent. Mais je ne sç
rois dire pour quel sujet ils s'arrestérent encore quel
peu de temps en leur logis. Cependant dés le lendem
matin comme [1] le Roy alloit à Matines, avec un fl
beau de cire devant luy, on vid un homme au coin d

3 *Toutes les fois qu'il le faudroit.* Ou, *toutefois & quantes*, par une f
de parler du Palais, laquelle se peut bien expliquer en ce lieu-cy, pour c
quand on voudra, ou *quand il sera temps que i'y seray obligé* : tous les te
de la langue pour s'exprimer estant bons, pourvû qu'ils soient bien empl
& bien mis en leur lieu.

SUR LE XLIV. CHAP. 1 *Comme le Roy alloit à Matine*
seroit une chose bien rare à présent, de voir des Roys se lever si matin
aller à Matines, sans autre suite que d'un Valet de pied, qui porterc
flambeau devant luy. Cependant, cela fait voir quelle estoit la pieté du
& quel estoit l'usage de ce temps là, parmy beaucoup de marques de gra
& de magnificence en diverses occasions.

toire qui y sommeilloit, comme s'il eust esté yvre,
at l'épée au costé, & une hallebarde appuyée contre
uraille. Le Roy qui le vid en cét estat, dit d'un
élevé, *que ce n'estoit pas sans dessein, qu'un homme
choisi un tel lieu que celuy-là, pour se reposer &
dormir la nuict.* On se saisit donc de luy, on le lia
ordes, & on l'interrogea pour apprendre de luy-
ne ce que ces choses-là vouloient dire. Et tout aussi-
ayant esté appliqué à la question, *Il déclara qu'il
t esté envoyé en ce lieu-là mesme par les Ambassa-
s qui estoient venus pour tuer le Roy.* Enfin les Am-
deurs de Fredegonde ayant aussi esté apprehendez,
nfesserent rien des choses qui leur furent deman-
sur ce sujet là; mais ils dirent, *qu'ils n'avoient
esté envoyez pour autre raison, que pour celle
s avoient déja dite.* Alors l'homme que j'ay mar-
yant esté tourmenté de divers supplices, fut mis en
n, & les Ambassadeurs furent bannis en divers
: car il parut clairement que le sujet de leur Am-
de n'estoit qu'une ruse de Fredegonde, pour faire
iner le Roy. Mais la bonté de nostre Seigneur dé-
a ce coup. On tient que le vieux Baddon estoit du
re de ces gens-là.

. Les Ambassadeurs d'Espagne estant venus fort
nt vers le Roy Gontram, sans avoir rien pû obte-
ur la paix qu'ils demandoient; la mauvaise intel-
ce entre les deux Couronnes en augmenta beau-
Cependant le Roy Gontram rendit la ville d'Al-
on neveu Childebert. Ce que le Duc Didier ayant
, parce qu'il avoit amassé la meilleure partie de
en en ces quartiers-là, il craignit qu'on ne voulust
ger de luy, à cause de l'ancienne inimitié qui s'e-
toûjours conservée, depuis le jour qu'il battit si
sement l'armée du feu Roy Sigibert, & fit mar-
es troupes avec sa femme Tetrade qu'il avoit ra-
Eulalie Comte d'Auvergne, afin de se retirer dans
s Tolosain, où il portoit tous ses biens, se délibe-

rant d'aller attaquer les Goths, apres qu'il eut partag ſes biens entre ſa femme & ſes enfans, & qu'il eut pri avec ſoy le Comte Auſtrovalde, pour tirer du coſté d Carcáſſonne. Mais les Citoyens de cette Ville ayar eu avis de ſes approches, ſe tinrent ſur leur garde, com me s'ils euſſent voulu tenir bon contre luy. En eſtar donc venus aux mains, les Goths furent mis en dérout & prirent la fuitte. Mais Didier & Auſtrovalde les ſe rérent de ſi prés, qu'ils en taillérent pluſieurs en piece Et le reſte s'eſtant ſauvé comme il put à la fuitte, Di dier accompagné de peu de gens entra dans la Ville car les chevaux de ſes compagnons ſe trouvérent telle ment harraſſez, qu'ils demeurérent derriere, & ny pe rent arriver ſi-toſt que luy:mais il ny fut pas bien avan que les Citoyens s'eſtant preſſez autour de luy, le ma ſacrérent avec ceux qui l'avoient ſuivy; de ſorte qu peine en reſta-til un ſeul qui en puſt dire des nouvell ou raporter la choſe comme elle s'eſtoit paſſée. Cepe dant Auſtrovalde qui eut avis que Didier eſtoit mort, retira vers le Roy, qui le fit Duc tout auſſi-toſt en place du defunct.

46. Apres ces choſes Leuvielde Roy d'Eſpag tomba malade. Et ce meſme temps-là, comme quelque uns nous l'ont aſſeuré, il fit penitence de ſon Hereſi conjura ſes Sujets, qu'il n'y en euſt pas un ſeul d'entr'e qui en fiſt profeſſion, & paſſa dans la creance Catho que. Il employe ſept [1] jours entiers à verſer des larm pour les pechez qu'il avoit commis contre Dieu, da les mauvais deſſeins qu'il avoit eus, & rendit l'eſpr Richarede ſon fils regna en ſa place.

SVR LE XLVI. CHAP. 1 *Sept jours entiers à verſer des mes.* Furent un grand témoignage de la penitence de Leuvielde Roy d'E gne, qui d'Arrien ſe convertit à la Religion Catholique, pendant la mal dont il mourut, ſans que l'Hiſtorien remarque icy non plus qu'en d'au lieux, pour des ſujets ſemblables, qu'il euſt eſté oüy d'un Preſtre en Co ſion, pour recevoir l'abſolution de ſes pechez, ny qu'il euſt receu la ſainte chariſtie comme viatique, ny le Sacrement de l'Extreme-Onction, leſqu choſes ſe demandent par les fideles mourants, & que les Preſtres dans la rité de l'Egliſe, leur adminiſtrent avec tant de ſoin.



ES CHAPITRES
du neufiéme Livre.



L'HISTOIRE DES FRANCOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE NEVFIE'ME.

APres la mort de Leuvielde Roy d'Espagne, son fils Ricarede fit alliance avec [1] Goisinthe vefve de son pere, & la receut comme sa mere. Elle l'estoit de la Reine [B]runichilde mere du jeune Childebert, & Ricarede fils [de] Leuvielde estoit d'un autre lict. Enfin ce Roy ayant [pr]is conseil de sa belle mere, envoya des Ambassadeurs [au] Roy Gontram & à Childebert neveu de Gontram, [po]ur leur dire, *qu'il seroit ravy qu'ils eussent la paix [en]semble, & de faire alliance avec eux, afin qu'estant*

SVR LE I. CHAP. I *Goisinthe.* Cette Princesse mere de Bru[ni]childe, & veufve de Leuvielde, devoit avoir un grand aage quand son ma[ry] mourut, puisque sa fille la Reine Brunichilde n'estoit plus jeune, ayant des [en]fans mariez qui en avoient d'autres.

assisté de leurs secours, quand la necessité l'exigeroi
ils se peussent aider mutuellement, & se donner da
les rencontres à pareille condition, des marques de le
amitié & de leur bonne intelligence. Les Ambassadeu
qui furent donc envoyez au Roy Gontram, ayant
commandement de s'arrester [2] à Mascon : Et de là
Roy, par des hommes qu'il y avoit envoyez exprés
apprit les causes pour lesquelles ils avoient esté envoy
vers luy, c'est pourquoy il ne leur voulut point donn
d'audience, dont peu de temps apres il s'engendra u
si grande inimitié entre ces Couronnes, que le Roy
permit à aucun de son Royaume d'aller aux Villes de
[3] Septimane. (*C'est ainsi qu'on appelloit alors le La*
guedoc) mais les Ambassadeurs qui furent envoyez
Roy Childebert, [4] en furent receus avec beauco
de marques d'amitié, & luy firent des présents qui fu
rent agreables, puis en ayant aussi receu du Roy av
des asseurances de la paix, ils s'en retournérent de cet
Cour là fort satisfaits.

2. Cette année sortit de ce monde [1] la bien-heu
reuse Radegonde, qui laissa un grand deüil dans le M

2 *A Mascon.* C'est une ville Episcopale de la Province de Lion, situ
sur la Saone, au dessous de Chalon, que nostre Autheur appelle *Matascen*
oppidum. D'autres la nomment *Matissana Civitas* : & d'autres encore *M*
stico : mais sa dénomination la plus connuë est *Matisco*, ou *Matiscena*, q
Cesar dit estre une ville des Æduens, dans la Gaule Celtique.

3 *De la Septimane.* C'est à dire du Languedoc, que ie ne puis nomm
de la sorte dans le Texte, parce que le nom n'en estoit pas encore donné à
Province qui le porte aujourd'huy. Ce qui ne m'a pas empesché neantmoi
de l'y marquer en caracteres differents.

4 *En furent receus avec beaucoup de marques d'amitié.* Dont il ne fa
pas s'etonner, parce que le Roy Childebert fils de Brunichilde, estoit par co
sequent petit fils de Goisinthe, belle mere de Richarde.

SUR LE II. CHAP. 1 *La bien-heureuse Radegonde.* Cette sai
Reine de France est marquée dans le Martyrol. au 13. jour du mois d'Aou
avec cét eloge. *A Poictiers sainte Radegonde Reine, dont la vie a éclaté*
miracles & en vertus. Ses belles actions ont esté décrites dans un livre enti
par Venantius Fortunatus, & dans un autre encore, par une Moniale appell
Bandonine, lesquels sont raportez tout du long dans le 4. Tome de Suri
Et nostre S. Evesque qui vivoit de son temps, & qui ensevelit son corps, co
me il est dit icy, raporte une Epistre des Evesques, laquelle luy est address
au 39. chap. de ce livre, & parle encore d'elle dans le 106. chap. de son liv
de la gloire des Confesseurs. Il ne dit pourtant rien des dernieres actions

nstere qu'elle avoit fondé : & je me trouvay présent pur l'ensevelir apres sa mort, qui fut le 13. jour du mois d'Aoust ; & fut inhumée trois jours apres. Quant aux miracles qui parurent en ce lieu-là le jour de son decez, & de quelle sorte elle fut ensevelie, je me suis estudié de l'écrire amplement dans mon Livre des Miracles.

3. Cependant arriva la feste de [1] S. Marcel laquelle ce célebre à Chalon le septiéme mois, où se trouva le Roy Gontram. Mais apres que les services de la solemnité eurent esté achevez, comme le Roy s'approchoit du S. Autel pour recevoir la Communion, il s'y presenta un certain homme, qui faisoit mine de luy vouloir dire quelque chose en secret ; mais, comme il se pressoit pour joindre le Roy, un couteau luy tomba de la main. On se saisit de luy tout aussi-tost, & un autre couteau dégainé se trouva encore en sa main. On le tira soudain hors de l'Eglise, on le lia de cordes : & dés qu'il fut appliqué à la question, il confessa qu'il avoit esté envoyé pour tuer le Roy. disant ces paroles ; [2] *Celuy qui m'a envoyé ma parlé en cette sorte, parce que le Roy sçait bien qu'il est hay de plusieurs, il a toûjours*

aie, ne l'ayant pas vuë expirer : mais s'estant seulement trouvé présent pour ensevelir son corps en l'absence de Meroüée Evesque de Poictiers. Sigibert l'a marquée en l'année 557. mais elle mourut en la 590. année de nostre Salut, qui fut la 12. du Regne du jeune Childebert.

SVR LE III. CHAP. 1 *S. Marcel*. Ce Saint est marqué dans le Martyrologe au 4. de Septembre, avec cét éloge. *A Chalon S. Marcel Martyr sous l'Empereur Antonin, qui ayant esté invité à un festin profane, par le Président Prisque, duquel festin il avoit en detestation les viandes qu'on avoit servies, comme il reprenoit librement tous ceux qui estoient présents, de ce qu'ils servoient aux Idoles, fut apprehendé par le mesme Président, qui fit exercer sur luy des cruautez inoüies, le fit enfoüir en terre jusques à la ceinture : Et apres que le Saint eut persiveré trois jours entiers à chanter les loüanges de Dieu, il luy rendit son esprit plein d'innocence & de pureté.* Nostre S. Autheur en parle au 53. chap. de son livre de la gloire des Martyrs, comme il en est fait aussi mention dans la fondation de son Eglise à Chalon par le Roy Gontram, au chap. 1. du livre de Fredegaire.

2 *Celuy qui m'a envoyé*. Il ne le nomme point, & ie m'étonne fort qu'on ne en fust pas informé davantage, outre que son discours est entortillé, & plein d'obscurité Cependant c'est une chose admirable, que le Roy ne vueille pas qu'on fasse mourir un homme qui avoit attenté à sa vie, non plus que ceux qui avoient esté autheurs de la conspiration.

peur d'estre tué. C'est pourquoy il a ordonné à ses ge de se tenir toûjours autour de luy; Si bien qu'il n'y pas moyen de l'approcher avec des couteaux pour le tu que dans l'Eglise, où il pense estre en seureté, & là, paroist qu'il n'a peur de rien, Ceux desquels cét homm avoit parlé ayant aussi esté apprehendez, & quelque uns d'eux tuez à la chaude, le Roy voulut que celuy-c apres avoir esté chargé de plusieurs coups, se retirast vie, parce qu'il crut que ce seroit faire un crime, massacrer quelqu'un qui avoit esté tiré hors de l'Eglis

4. Cette année il naquit un autre fils au Roy Chi debert, à qui [1] Veran Evesque de Chalon, qui l'avo tenu sur les fons, donna le nom de Theodoric. Alors Pontife recommandable par beaucoup de grandes ve tus, & assisté de la grace de Dieu avoit rendu la santé un grand nombre d'infirmes par le signe de la Croix.

5. Plusieurs prodiges parurent en suite. Dans l maisons de diverses personnes, [1] les vaissellles se trou vérent marquées de je ne sçay quels caracteres, qu n'y eut moyen quelconque d'éfacer, ny mesme d'arr cher du lieu où ils estoient empraints. Ce prodige avo commencé autour de la ville de Chartres, & par le pa d'Orleans, & s'estendit jusques à Bordeaux, sans en e cepter aucune Ville qui fust entre-deux. Au huitiém mois, la vandange estant achevée, nous vismes dans l vignes des pampres nouveaux qui avoient déja des ra

SVR LE XLIV. CHAP. 1 *Veran Evesque de Chalon.* Il y a l'apparence que celuy cy est le mesme dont il est fait mention dans le Mar rologe, au 19. jour d'Octobre. *Dans le territoire d'Orleans la mort de S. V ran Evesque,* non pas que ce saint eust esté Evesque d'Orleans, comme il s'en trouve point de ce nom là dans le Catalogue des Evesques de cette E se: mais parce que la Ville de Chalon dont il estoit Evesque, estoit Royaume d'Orleans du temps de Gontram, qui portoit le tiltre de Roy François à Orleans, & qui demeuroit alors à Chalon, où il mourut quelq années apres. Si bien qu'au lieu de lire dans le Martyrologe. *In territ Aurelianensi.* Il faut lire ou entendre: *In Regno Aurelianensi.* No Autheur a deja parlé de Veran Evesque de Chalon, au 31. chap. de son 3 liv

SVR LE V. CHAP. 1 *Les Vaissellles se trouvérent marqu* Les propres paroles sont, *Vasa caraxata sunt* Ie croy que c'est à dire m quées, ou gravées, ou grifonnées, comme en deux autres endroits cy-deva le mesme mot *caraxare,* ou *caraxabat* se trouve employé.

ſes formez. Il y eut de nouvelles feüilles aux arbres, & l'on y vid de nouveaux fruits. Il parut des rayons vers le Nort. Quelques-uns maintenoient qu'ils avoient vû des ſerpents tomber d'une nuée: d'autres aſſeuroient qu'un vilage entier avec ſes maiſons & ſes habitans, estoit abiſmé, qu'il avoit diſparu en un inſtant: & qu'on avoit vû beaucoup d'autres Signes, qui préſagent d'ordinaire ou la mort d'un Roy, ou la ruine totale d'un pays. La vandange fut petite cette année-là, les eaux furent grandes & les pluyes abondantes, & l'on vid par tout de grands débordements de rivieres.

6. Il y eut cette année-là dans la ville de Tours un homme Didier, qui ſe diſoit eſtre un grand perſonnage, & qui ſe glorifioit de pouvoir faire pluſieurs merveilles, ayant diſoit-il une étroite communication avec les Apoſtres S. Pierre & S. Paul, par le moyen de certains Meſſagers qu'ils s'envoyoient reciproquement, vers lesquels, parce que je n'eſtois pas preſent, le peuple ruſtique le venoit voir en foule, & l'un amenoit des aveugles & des infirmes pour les guerir, leſquels il ne guériſſoit pas veritablement par ſa ſainteté, car il ne les guériſſoit point du tout; mais il les abuſoit par l'erreur d'une fauſſe magie, en ſorte que ceux qui eſtoient paralytiques, ou travaillez de quelque debilité de membres, il les faiſoit étendre à force de bras, afin que ceux qu'il ne pouvoit guérir par une grace divine, il les puſt remettre ſur pied par quelque induſtrie. Ses valets prenoient ces pauvres gens, les uns par les mains, les autres par les pieds, & les tirant ainſi de part & d'autres, on euſt dit qu'ils alloient rompre leurs nerfs, & au lieu de les guérir, il les renvoyoit bien ſouvent plus malades qu'ils n'eſtoient auparavant ou demy morts, & il s'en trouva meſmes quelques-uns qui moururent dans un ſi grand ſupplice. Au reſte ce miſerable fut ſi plein d'orgueil & de vanité, qu'il diſoit que S. Martin avoit moins de pouvoir que luy, & ne ſe tenoit point inferieur aux Apoſtres. Et certes ce n'eſtoit point de merueilles qu'il

se dist égal aux Apostres, puis que l'Autheur des mi-chancetez les plus noires, desquels celles-cy proceden ozera bien mesme se vanter à la fin des siecles qu'il se le Christ. Or touchant cét homme-cy, on trouva, com-me nous l'avons déja dit, qu'il estoit imbu de l'erre de la noire Magie, parce que, selon ce qu'en ont rapor-té affirmativement ceux qui l'ont vû, lors que quel-qu'un parloit de luy d'assez loin, & qu'il en disoit d mal en secret, aussi-tost il le leur reprochoit en presen de plusieurs personnes, & disoit; *Ie sçay bien qu'il a d de moy cecy & cela, toutes choses indignes de la sainte que je professe.* Comment l'eust-il pû connoistre q par l'aide du Demon? Il portoit un capuchon & une ro-be de poils de chevres: & devant le monde, il s'abste-noit de boire & de manger: mais en cachette, quand estoit retiré en son logis, il aimoit tellement à se rempl le ventre, qu'il n'y avoit point de serviteur qui luy e pust assez presenter. Mais sa tromperie ayant esté dé-couverte, & par les nostres mesmes qui le surprirent su le fait, il fut chassé hors de la Ville, & nous n'avor point veu depuis où il estoit allé. Il disoit qu'il estoit d Bordeaux. Il y eut un autre grand seducteur sept anné auparavãt, qui en trompa aussi plusieurs par ses artifice Il estoit vestu [1] d'une robe sans manches, & d'une espe de lynseul par dessus, portant une Croix à laquelle estoi attachées de petites ampoules, qu'il disoit estre rem-plies de sainte Huile, & vouloit faire accroire qu'il ve-noit d'Espagne, d'où il avoit apporté des Reliques d bien-heureux Martyrs S. Vincent Levite & S. Feli Mais sur le soir, [2] estant venu dans l'Eglise de S. Ma-tin de Tours, comme nous estions à table pour prend

SVR LE VI. CHAP. 1 *Il estoit vestu d'une robe sans manch* C'est ainsi, à mon advis, qu'il faut traduire, *Colobio indutus*, qui est mot de la basse Latinité, lequel signifie une espece de Dalmatique, qui est u robe sans manche, ou Hocqueton de Herault.

2 *Estant venu dans l'Eglise de S. Martin.* Et ce qui suit, montre clai ment comme l'Evesque Gregoire demeuroit dans la maison de l'Eglise de Martin, qui estoit proprement son Eglise, comme ie ne voy plus qu'il y ait li d'en douter.

..re repas, il nous fit dire par quelqu'un qu'il envoya ..rés; *Qu'on vienne au devant des ſaintes Reliques.* ..quel nous fiſmes dire, parce que l'heure eſtoit déja ..ée, *Qu'on mette repoſer les ſaintes Reliques ſur* ..*Autel, juſques à demain matin que nous irons au de-*..*t d'elles.* Mais cét homme là, dés que le jour com-..ıça de poindre, vint avec ſa Croix, ſans nous atten-..., & ſe trouva tout incontinent [3] dans noſtre cellu-.. ..e fus étonné quand je le vis, & admirant ſa legereté, ..ıy demanday, *Ce que c'eſtoit que cela.* Il me répon-.. fierement d'un ton élevé; *Vous nous deviez faire* .. *meilleure reception, & venir au devant de nous.* ..*ais cecy viendra aux oreilles du Roy Chilperic, qui* ..*gera certainement le mépris que vous faites de moy.* ..s s'eſtant avancé vers l'Oratoire ſans me regarder, ..t à part ſoy un premier Chapitre, un ſecond en ſuit-..c un troiſiéme, fit ſa priere, & l'acheva ſeul, puis ..nt derechef élevé ſa voix, il s'en alla. Il avoit la pa-.. ruſtique, la langue graſſe & platte, & pleine de ..e & de ſalleté, dont il ne ſortoit aucun propos honne-.. ..ny raiſonnable. Il nous quitta donc de la ſorte, & ..droit à Paris, où il arriva au temps qu'on y céle-..it les [4] Rogations publiques, leſquelles ſe font de-..t l'Aſcenſion de Noſtre-Seigneur. L'Eveſque Ra-..mode y menoit la Proceſſion autour des lieux Saints, .. que celuy-cy paroiſſant avec ſa Croix & ſon habil-..ent extraordinaire, que le peuple n'avoit pas accou-..ıé de voir, accompagné de perſonnes ramaſſées, & .. Villageoiſes qui s'eſtoient jointes à ſa ſuite, pour fai-

Dans ma Cellule. C'eſt à dire dans la petite chambre de l'Eveſque, qui ..oit en effet qu'une cellule aupres de l'Egliſe de S. Martin, où logeoit ce ..at, & non pas dans un grand Palais, menant une vie tout à fait religieuſe, ..me les ſaints Moines de ce temps-là, qui n'habitoient que des Cellules, .. la direction d'un Abbé, ainſi que nous avons remarqué cy-devant, qu'il .. avoit un dans l'Egliſe de S. Martin, quoy qu'il ne s'y liſe pas que ce fuſſent ..Moines; mais bien des Clercs. C'eſt à dire des perſonnes qui eſtoient ..orez des Ordres de la Clericature.

Les Rogations publiques. Leſquelles furent inſtituées par S. Mamert ..que de Vienne; & depuis receuës de toute l'Egliſe, environ l'an 396, .. 20. comme nous l'avons remarqué ailleurs.

re leurs Rogations à part, alloit aussi autour des Sain lieux. Dont l'Evesque s'estant apperceu, envoya so Archidiacre pour dire à cet homme là; *Si vous av des Reliques de Saints à nous montrer, mettez-les po un peu de temps sur l'Autel, & célebrez avec nous l bons jours, & quand la solemnité sera passée, vous r prendrez vostre chemin.* Mais cét homme faisant p d'estat de ce que l'Archidiacre avoit dit, entreprit l'l vesque mesme en personne par des injures atroces. L'l vesque qui comprit bien-tost que c'estoit un imposteu le fit renfermer dans une cellule. Et apres avoir exami tout ce qu'il portoit; il luy trouva un grand sac to plein de racines de diverses herbes, avec des dents Taulpe, des ossements de Rats, & des ongles & de graisse d'Ours. Et voyant que ces choses n'estoiẽt que d fatras pour faire du mal, il les fit toutes jetter dans la r viere, & luy ayant osté sa Croix, il le chassa hors de Pa ris. Toutefois cét homme là mesme ayant fait une aut Croix, recommença à faire la mesme chose qu'il avo faite auparavant. Mais l'Archidiacre se saisit de luy l le fit mettre en prison. I'arrivay à Paris en ce temps-l où je m'estois logé auprés de [5] l'Eglise de S. Iulie Martyr. La nuict suivante, ce miserable s'estant sau d'entre les mains de ceux qui le gardoient peu soigne sement, s'enfuit avec ses chaisnes dans l'Eglise de Saint, & tomba sur le pavé au mesme lieu ou j'avo accoutumé de me tenir debout: & là, se trouvant a cablé d'un assoupissement que luy avoient causé les fu mées du vin qu'il avoit pris, il s'endormit profond ment. Moy, sans sçavoir rien de cela m'estant levé nuict, pour rendre graces à Dieu, je rencontray à m pieds cét homme endormy, duquel il sortoit une si gra

5 *L'Eglise de S. Iulien Martyr.* Il y a dans Paris deux Eglises de S. I lien, l'une dans la ruë de S. Martin appellée *S. Iulien des Menetriers*, & l'a tre dans la ruë Gualande, en la Parroisse de S. Severin, appellée *S. Julien pauvre*, ou *S. Iulien le vieux*, qui est une petite Eglise sombre, & ce dont parle icy S Gregoire, aupres de laquelle il s'estoit logé. Il y avoit a trefois des Religieux.

uanteur, qu'elle ſurpaſſoit toute celle des cloaques
es latrines les plus infectes, ſi bien que pour une
nteur ſi étrange, il ne nous fut pas poſſible d'entrer
avant: mais enfin un des Clercs de l'Egliſe s'eſtant
lu d'en approcher en ſe bouchant le nez, s'efforça
de l'éveiller & n'en put venir à bout, tant ce miſe-
le homme eſtoit aſſoupy pour s'eſtre noyé dans le
Toutefois quatre autres Eccleſiaſtiques eſtant ve-
pour l'oſter de là, le ſoulevérent à force de bras, &
térent en un coin de l'Egliſe. Ils arroſérent & né-
rent les pavez, & y ſemérent des herbes odorantes.
uite de quoy nous rentraſmes dans l'Egliſe, pour y
ver noſtre priere. Mais quoy qu'il en ſoit, jamais
re chant dans la Pſalmodie que nous y fiſmes, ne
apable de l'éveiller, & ne ſe réveilla point en effet,
ues à ce qu'il fuſt grand jour. Apres tout cela neant-
s, je le remis entre les mains de l'Eveſque de Paris,
iſant ſes excuſes. Enfin les Eveſques s'eſtant aſſem-
, comme on vint à parler à table de ces choſes là,
ordonnaſmes tous que pour aviſer à la punition
luy faloit donner, il fuſt amené en noſtre preſence,
ſtant debout, [6] Amelius Eveſque de la ville d'O-
a jetta les yeux ſur luy & le reconnut, parce qu'il
it ſervy, & qu'il s'en eſtoit fuy pour ſortir de ſa
ance. Et ainſi [7] apres l'avoir excuſé, & receu en

6 *melins Eveſque de la ville d'Oleron.* C'eſt ainſi que j'ay rendu, *Beor-*
vrbis Epiſcopum : parce qu'il ſe trouve que *Beorra* eſt une ville de la
npopulane, ou de la Province d'Auch, qu'vn vieux dénombrement des
nces de la Gaule, lequel s'eſt tiré de deux manuſcripts fort anciens qui
ans la Bibliotheque de M. de Thou, où elle eſt nommée *Civitas Elo-*
ium Gurba Beorra. ou *Gurbabitoras*, *turba Biora*, qui pourroît bien
auſſi Tarbe dans la Bigorre ; mais la premiere opinion me ſemble la
robable. Abraham Ortelius ne fait point de mention de cette ville là,
ſon Threſor Geographiqne.

7 *Apres l'avoir excuſé.* C'eſt une choſe admirable, que la douceur de
de l'Egliſe, pour ceux qui ſçavent bien l'uſage de ſa diſcipline. Si quel-
a jamais eſté puniſſable pour avoir eſté impoſteur, celuy que l'Autheur
e Hiſtoire, & les autres Prelats aſſemblez dans Paris excuſent avec tant
rité, n'euſt jamais dû éviter le chaſtiment de ſon crime ; mais l'Egliſe
juge bien autrement de ces choſes là, que les perſonnes ſeculieres. Ce-
t il eſt arrivé de noſtre temps, que des Preſtres qui font profeſſion
vie Religieuſe, s'ils en euſſent eſté crûs dans la vehemence de leur paſ-

tre les gens de sa suite, il le remena en son pays. Il y plusieurs imposteurs de la sorte, qui ne s'occupent qu' seduire le peuple, desquels, si je ne me trompe, nostr Seigneur a dit dans son Evangile, [8] *qu'il y aura dan les derniers temps de faux Christs & de faux Prophe tes qui s'éleveront & qui donneront de grands signes e feront des prodiges, pour seduire mesmes les Elûs s' estoit possible.* C'est assez pour ce sujet. Reprenons le f de nostre discours.

7. Tandis qu'Ennodius administroit la puissanc Ducale sur [1] les villes de Tours & de Poictiers, il receut encore sur les villes de Loudun & de Biern Mais les Comtes de Tours & de Poictiers qui furen trouver le Roy Childebert pour s'en plaindre, le firen Toutefois ayant eu avis de cela, il se rendit tout auss tost dans ces Villes-là mesmes, où tandis qu'il y fut, receut commandement d'en sortir. Et ainsi n'ayan plus de charge, il retourna en sa maison pour y vivre e particulier. Cependant les Gascons descendirent de montagnes dans la plaine, & ravagérent les vignes e les champs, mettant le feu aux maisons, emmenant l bestail, & faisant des prisonniers. Le Duc Austrovalde mit souvent en campagne contre eux, mais il en tir une bien petite vangeance. Pour les Goths se voulan ressentir du dégast que l'armée du Roy Gontram avo

sion, on auroit egorgé des Saints, pour n'avoir point voulu trahir leur conscie ce en desobeïssant à Dieu qui deffend de pecher, de quelque maniere que soit, & qui ne veut pas qu'on juge mal du prochain.

8 *Il y aura dans les derniers temps*, &c. Matth. 12. 44.

SUR LE VII. CHAP. 1 *Sur les Villes de Loudun & de Bien* On traduit cecy par conjecture, pour ces termes: *Vici Iuliensis, atque Bena na urbium*. Pour le premier, il est aisé d'en demeurer d'accord: car enfin il a de sçavants hommes qui ont reconnu que le *Vicus Iuliensis* estoit Lo dun: mais pour le second qu'il appelle *Benarna*, si ce n'est *Bierne*, pour lieu qui s'appelle aujourd'huy *Hostiensis*, selon la pensée de Ioseph Scaliger ne le sçaurois deviner, si ce n'est un Chasteau proche de Loudun appellé T nay. Antonin fait mention de *Bencharnum* dans la Gaule Aquitaniq Nous n'avons point de mesure à prendre par la lecture de tous nos livres, p connoistre bien precisément beaucoup de lieux que nous trouvons marq dans cét Ouvrage, & ailleurs, parce qu'il y en a veritablement qui ont e ruinez, & que d'autres ont tellement changé, qu'on n'y sçauroit presque r connoistre,

fa

l'année précedente dans leur Province. Ils se jetté-
t dans celle d'Arles, qu'ils pillérent & en emmené-
t des prisonniers jusques à cinq lieuës à la ronde : &
es y avoir pris le seul Chasteau [2] d'Orgon, & ra-
é tout ce qui estoit dans la place, sans qu'aucun y fist
esistance, ils retournérent chez eux.

. Gontran Boson qui estoit aux mauvaises graces
a Reine, commença de briguer la faveur des Eves-
s & des Grands de la Cour, pour obtenir son pardon
me un miserable, dont au commencement il s'estoit
soucié : car pendant la jeunesse du Roy Childebert,
ença plusieurs fois la Reine Brunichilde de paro-
utrageuses, & soutenoit insolemment tout ce que
nnemis disoient contre elle, en perdant le respect
luy devoit. Mais enfin le Roy, pour vanger sa me-
s injures qu'il luy avoit faites, commanda qu'il fust
suivy, & qu'on le mist à mort. Se voyant donc en
de perdre la vie, il se sauva dans l'Eglise de Ver-
, essayant d'obtenir son pardon par la faveur d'Age-
vesque du lieu & Parrain du Roy, pour luy de-
der sa grace. A qui le Roy ne pouvant bonnement
user, luy dit ; *Qu'il se presente donc devant nous :
uand il aura fourny sa caution en la presence de mon
e, nous ferons tout ce qui sera ordonné par le juge-
du procez.* Alors ayant esté amené tout desarmé
nt le Roy par l'Evesque qui le tenoit par la man-
il se jetta par terre à ses pieds, & luy dit ; *I'ay
é contre vous, & contre la Reine vostre mere, non
ment pour n'avoir pas obey à vos commandements:
pour avoir agy contre vos intentions, & contre l'uti-
ublique. Ie vous supplie pourtant aujourd'huy de
pardonner, & de ne vous souvenir plus de ce que
fait contre vostre service.* Le Roy le fit relever de
, & le mit entre les mains de l'Evesque, luy di-

[2] *rgon*, pour le mot *Vgernum*, qui est d ns le Texte. Il a déja esté par
cette place dans le livre précedent, où elle est appellée le Chasteau
ll.

sant ; [1] *Saint Prestre, je vous le donne, jusques à qu'il vienne en la presence du Roy Gontram*; & luy con manda de se retirer.

9. Apres cela Rochingue se joignit avec les princ paux du Royaume de Clotaire fils de Chilperic, fe gnant qu'il vouloit traiter des affaires de la paix, po asseurer les Frontieres de l'un & de l'autre Royaum contre les incursions des gens de guerre, ils en prire conseil ensemble, & résolurent enfin, qu'ayant mis mort le Roy Childebert, Rochingue avec Theodobe son fils aisné, tiendroit le Royaume de Champagn & qu'Vrcion & Bertefrede ayant retiré auprés d'eux plus jeune de ses enfans, qui ne faisoit que de naistr & qu'on avoit nommé Theodoric, apres qu'ils auroie chassé le Roy Gontram, tiendroit le reste du Roya me. Ayant aussi medité beaucoup de choses contre Reine Brunichilde, pour la rendre méprisable, & nulle consideration, comme ils avoient fait dans le co mencement qu'elle fut vefve. Rochingue qui se vid él vé à une grande puissance, & qui se vantoit déja, faut que je le die, de parvenir à la Royauté, se mit estat de venir trouver le Roy Childebert, afin qu'il pu achever le dessein qu'il s'estoit proposé; mais la bo de Dieu, fit que les discours qu'il avoit tenus, vinr premierement aux oreilles du Roy Gontram, qui donna tout aussi-tost connoissance au Roy Childebe par des Messagers qu'il luy envoya secrettement, p luy dire ; *Qu'il se hastast de le venir trouver promp ment, afin qu'ils se vissent ensemble pour parler de c ses tres importantes.* Childebert s'estant informé d gemment, si l'avis qu'on luy avoit donné estoit b fondé ; quand la verité luy en fut connuë, il fit ve Rochingue, lequel estant arrivé, avant que le Roy e donné ordre qu'on l'amenast devant luy, plusieurs l

SVR LE VIII. CHAP. 1 *Saint Prestre.* Le Roy parle ainsi à vesque de Verdun, qui estoit veritablement Saint, duquel il a déja est mention.

t:s de cachet furent envoyées par des courriers, pour f.re saisir ses biens de tous costez. Cependant le Roy cmmanda qu'on le menast en une chambre : & là, qand il eut conferé avec luy de choses & autres, il luy cmmanda de sortir : mais dés qu'il eut fait un pas hors dla chambre, deux Huissiers luy donnérent le croc en jnbe : il tomba sur le seüil de la porte, en sorte qu'une prtie de son corps estoit dans la chambre, & l'autre par- ti estoit dehors. Aussi-tost ceux qui avoient eu com- mndement de faire l'execution, se jettérent sur luy avec l'pée nuë, & luy hachérent la teste si menu, que tou- te les parties du crasne en estoient confonduës avec la cvelle. Si bien que sa mort fut soudaine. On le dé- pillla, & son corps ayant esté jetté par la fenestre, il fu ensevely. C'estoit un esprit volage qui avoit une am- bion démesurée, & qui abboyoit incessamment apres le biens d'autruy, [1] n'en pouvant jamais avoir assez, mis devenu fort superbe par l'abondance de ses riches- se Si bien que peu de temps devant sa mort, il se van- ta d'estre fils du Roy Clotaire. On luy trouva grande qantité d'or. Si-tost qu'on l'eut expedié, un de ses gs en porta la nouvelle à sa femme. Alors elle passoit à cheval dans une place de la ville de Soissons, parée d'abits somptueux, & toute éclatante de pierreries en- tre plusieurs gens de livrée qui marchoient devant elle & qui alloient apres, vers [2] l'Eglise de S. Crespin & de S. Crespinian, pour y assister à la Messe : car ce jour

r LE IX. CHAP. 1 *N'en pouvant jamais avoir assez.* Telle estoit l'humeur de cét avare insatiable. Et nous avons vû de nostre temps assez de harpingues, qui n'estoient pas plus moderez que celuy-cy : mais enfin le lieux successeur de Childebert a bien trouvé les moyens dans l'ordre de la justice d'en chastier du moins quelques-uns : car enfin il faut avoüer qu'il y en toûjours de privilegiez, lesquels ne font de petite part de leurs grands thresors, qu'à fort peu de personnes, qui ne l'ont pas toûjours plus merité que beaucoup d'autres : mais tout le monde n'est pas également heureux ; & le plus hardy ou le plus temeraire est fort souvent le plus caressé des faveurs de la fortune, tandis que des vertueux sont abandonnez, ou qu'ils sont ensevelis dans la poussiere, quoy qu'ils ne seroient peut-estre pas inutiles, s'ils estoient un peu plus connus.

2 *L'Eglise de S. Crespin & de S. Crespinian.* C'a esté depuis une Abbaye célebre de l'Ordre de S. Benoist. Et la Feste de S. Crespin tombeau 15. jour

là estoit la feste de ces bien-heureux Martyrs. Mai ayant vû le Messager qui luy portoit une si fascheus nouvelle, elle quitta son premier dessein, tourna d'u autre costé : & apres avoir jetté par terre tous les riche ornements qu'elle portoit, elle se retira dans l'Eglise de S. Medard Evesque, croyant qu'elle y seroit en seu reté, sous la protection du S. Confesseur. Ceux qui fu rent envoyez du Roy pour faire recherche des biens d la confiscation, trouvérent plus d'argent dans ses cof fres, qu'ils n'en eussent pû trouver dans les thrésors d l'Epargne, & presentérent le tout au Roy. Le mesm jour que cét homme fut tué, il y avoit aupres du Ro force gens de Touraine & de Poictou, de qui on avoi pris une telle résolution, que s'ils eussent pû accompli leur mauvais dessein, ils eussent dit, Ceux-cy estant ap pliquez à la torture; Il y en a certainement quelqu'un d ces gens-là qui ont tué le Roy. Puis les ayant execute & fait mourir de divers supplices, ils se fussent glorifie d'estre les vangeurs de la mort du Roy. Mais Die

du mois d'Octobre, comme il est marqué dans le Martyrologe. *A Soisso dans la Gaule, les saints Martyrs Crespin & Crespinian nobles Romains q pendant la persécution de Diocletien eurent la teste tranchée, apres avo souffert des tourments énormes sous le Président Rictouare, & remportére ainsi glorieusement la Couronne du Martyre. Leurs corps ont esté depuis po tez à Rome, où ils furent honorablement inhumez dans l'Eglise de S. Lauren* Nostre Autheur fait encore mention de l'Eglise de ces saints Martyrs, au 3 chap. du 5. livre, sur la fin.

3 *L'Eglise de S. Medard Evesque.* Le peuple l'appelle aujourd'huy sai Mart ? Et c'est là mesme que les Roys de Soissons ont fondé une grande A baye de l'Ordre de S. Benoist, laquelle se glorifie de beaucoup de privileg inutiles, que ceux qui sont versez dans la connoissance de ces sortes de m tieres luy contestent bien justement, & ne demeurent nullement d'accord son exemption pretenduë de la Iurisdiction Episcopale, laquelle on dit qui l fut accordée par le Pape S. Gregoire, dont neantmoins S. Gregoire de Tour qui estoit du mesme temps, ne dit pas un seul mot, & n'avoit garde d'en p ler, si c'est une chose supposée, comme il y a grande apparence qu'elle le soi parce qu'il n'y avoit point alors de telles exemptions dans l'Eglise, & q les Papes ne se méloient guéres du gouvernement particulier de celles de Fra ce, qui avoient certainement un autre usage en ce temps là pour la disciplin qu'elles n'ont pas à présent. *Saint Medard* fut Evesque de Soissons, frere S. Gildart Evesque de Roüen, qui naquirent, furent sacrez Evesques, & mo rurent tous deux en mesme jour, selon la remarque du Martyrologe, au 8. jo de Iuin ; c'est à dire selon Sigibert, en la 556. année de nostre Salut. Nost Autheur en a fait mention au 19. chap. de son 4. livre de l'Histoire, & dans 95. chap. de son livre de la gloire des Confesseurs.

tout-puissant dissipa leurs conseils, parce qu'ils estoient
iustes, & accomplit ce qui est écrit : [4] *Vous tomberez*
dans la fosse que vous avez creusée pour vostre frere.
Toutefois Magnoualde fut fait Duc en la place de Ro-
chingue. Cependant Vrsion & Bertefrede se persuadant
que Rochingue auroit bien employé son temps, & qu'il
auroit eu de reste pour effectuer le dessein qu'ils s'e-
stoient proposé, amenoient avec eux une armée entiere
qu'ils avoient mise sur pied. Mais ayant eu avis que Ro-
chingue avoit esté executé, ils ajoutérent de nouvelles
recruës à leurs troupes, & enfermérent leurs biens dans
le Chasteau de Vabres, qui est proche du village
d'Vrsion. Ils s'y fortifiérent pour asseurer leur vie, à
cause qu'ils se sentoient coupables du mauvais conseil
qu'ils avoient donné, & qu'on avoit suivy ; faisant leur
compte, que si le Roy Childebert vouloit entreprendre
quelque chose contre eux, ils se deffendroient vigoureu-
sement contre luy, & contre toute son armée : Car Vr-
sion estoit le Chef & la cause originale de tous ses maux.
Cependant la Reine Brunichilde manda cecy à Berte-
frede : *Separez-vous d'avec mon ennemy, & ie vous ré-*
ponds de vostre vie : autrement asseurez-vous que vous pe-
rirez avec luy. Car la Reine avoit tenu sa fille sur les
fonts, c'est pourquoy elle le voulut épargner. Il luy fit
cette réponse : *Si ie ne suis separé de luy par la mort, ie*
ne l'abandonneray jamais.

10. Comme ces choses se passoient, le Roy Gontram
fit entendre à son neveu Childebert, qu'il vinst sans de-
lay ; *Afin,* luy dit-il, *que ie vous puisse voir bien-tost, &*
vous dire une chose tres-importante pour vostre interest
& le mien, puis qu'il y va de nostre vie, & de l'vtilité
publique. Apres cét avis, Childebert ne délibera pas
plus long-temps à se rendre aupres de son oncle, avec sa
mere, sa sœur, & sa femme, où se trouvérent aussi Ma-

Vous tomberez dans la fosse. C'est dans l'Ecclesiastique. 27.29.
Le Chasteau de Vabres. C'est aujourd'huy une ville Episcopale dans la
Province de Bourges, sous le Parlement de Languedoc, son Diocese est divisé
de celuy de Rodez.

gneric Evesque de Treves, & Gontran Boson, leque Ageric Evesque de Verdun avoit pris sur sa foy. Mai ce Prelat ne s'y osa trouver, parce qu'on avoit arrest qu'il se présenteroit devant les Roys, sans autre deffen-seur, que de son entiere confiance à ses bontez; afin qu si le Roy ordonnoit qu'il mourust, il ne fust point ex-cusé par l'Evesque : & que si le Roy luy donnoit la vie il s'en iroit apres où il voudroit. Mais quand les deu Roys furent ensemble, il se trouva par la déliberation d leur conseil, qu'il devoit estre mis à mort, pour estr coupable de diverses faussetez. Dont ayant esté averty il courut au logis de l'Evesque Magneric : Et quand le portes eurent esté fermées, apres que les Ecclesiastique & tous les domestiques furent sortis, il dit à ce Prelat s voyant seul aupres de luy : *Ie sçay, ô bien-heureu Evesque, que vous estes grandement honoré des Roys; i me viens jetter entre vos bras, afin que vous me sauvie la vie. Ceux qui me cherchent pour m'égorger, sont vostre porte, afin que vous sçachiez, que si vous ne m délivrez pas de leurs mains, ie vous tueray vous-mesme & apres cela ie ne craindray point de mourir. Et certe ne doutez pas que nous ne mourions tous deux ensemble ou que ie ne vive avec vous. O Saint Prestre, ie sçay qu vous estes le pere commun au Roy & à son fils; & ie sça aussi que tout ce que vous leur demanderez, vous l'ob tiendrez infailliblement, & le Roy ne pourra refuser vostre Sainteté, quoy que ce soit que vous puissiez desire de luy. Impetrez donc pour moy le pardon, ou bien resol vons-nous tous deux de mourir ensemble.* Il disoit cel tenant l'épée nuë à la main. L'Evesque se trouvan troublé de ce discours. *Et comment feray-je,* luy dit-il, vous me retenez icy? laissez-moy donc aller, afin q j'implore la misericorde du Roy, peut-estre qu'il aura p tié de vous. *Non, non,* luy repartit Boson, *mais envoyez y* [1] *des Abbez, & des gens en qui vous puissiez vou*

SVR LE X. CHAP. 1 *Envoyez-y des Abbez* L'Evesque de Trev dont il est icy parlé, avoit donc mené des Abbez avec luy; mais c'est à di

fier. Toutefois ces choses ne furent point raportées Roy comme elles estoient ; mais on luy dit, *que Bo- estoit maintenu par l'Evesque.* D'où il arriva que le Roy s'en estant mis en colere, dit *que si l'Evesque ne uloit point sortir de là dedans, qu'on le fist perir avec utheur de la perfidie, qu'on avoit jugé digne de mort.* Evesque ayant appris cette Sentence, envoya des Mes- ers au Roy, qui luy ayant raporté la verité du fait, le y dit ; *Mettez le feu dans la maison, & si l'Evesque n veut point sortir, qu'ils soient brûlez ensemble.* Les clesiastiques qui en furent avertis rompirent la por- & tirérent le Prestre dehors. Alors le miserable qui id entouré de flames, veint à la porte l'épée à la main; is dés qu'il pensa franchir le seüil, il y fut arresté tout rt, & un homme luy lança une javeline à la teste, qui blessa fort au front, dont il fut étourdy. Et comme s'il t perdu le jugement, essayant d'enfoncer son épée, il trouva tellement percé de coups de picques de ceux l'assaillirent de toutes parts, qu'il ne pût tomber à re. [2] Peu de gens qui estoient avec luy furent aussi z, & furent tous exposez ensemble sur un mesme mp : Mais à peine pût-on obtenir des Princes, que rs corps fussent inhumez. Cét homme fut plein de ereté dans toutes ses actions, brûlant d'avarice, &

personnes Ecclesiastiques de qualité, qui portoient le tiltre d'Abbez, com- l s'en voit encore plusieurs à présent qui sont à la suite des grands Pre- Ce qui sert encore à nous faire comprendre de quelle sorte il faut expli- le mesme tiltre d'*Abbé*, lequel se lit dans le 7. livre, où il est parlé de la ence que fit Eberulfe dans l'Eglise de S. Martin de Tours, d'où un Abbé mporté de sa Cellule par des Clercs ; car il y a sujet de croire que cette se n'estoit point alors une Abbaye de Moines, puis qu'elle estoit servie des personnes Clericales, c'est à dire par des gens qui estoient promûs aux res de la Clericature. Ce qui n'estoit pas vray des Moines qui estoient r l'ordinaire des personnes laïques, sous la conduite d'un Abbé qui pou- bien estre Prestre, & qui l'estoit mesme le plus souvent, estant non seule- t le Superieur, mais encore le Pasteur d'un troupeau qui luy estoit com- sous l'authorité Episcopale.

Peu de gens furent aussi tuez. Il ne paroist point de Boureau dans tou- es executions ; & les Criminels d'Estat ne sont point jugez sur la sellette Chambres assemblées, mais seulement de la propre bouche des Roys qui la puissance de la Iustice, & qui la communiquent quand il leur plaist à Officiers versez, comme ils le doivent estre, aux connoissances des Loix, oy les Roys ne s'appliquent pas toûjours.

passionné demesurément de s'approprier le bien d'au-truy, faisant des serments de cordialité à toute la terre, & ne tenant jamais une seule de ses paroles. On bannit sa femme avec ses enfants, & ses biens furent confisque[z]. On trouva dans ses coffres & dans ses cabinets force o[r] & argent, & meubles précieux. Et il y en eut mesm[e] qu'il avoit enfoüys en terre, pour n'exposer pas à la vu[e] de tout le monde, ny de ses propres yeux, des richesses qu[i] ne servoient qu'à faire éclater davantage contre sa pro-pre conscience l'excez de son injustice, lesquelles ne fu-rent pas si bien cachées, qu'on ne les découvrist enfin a[u] lieu où elles estoient. Il employa souvent à son secou[rs] les Devins, & les vaines superstitions de la Magie, pou[r] connoistre les choses qui luy pouvoient arriver : mais [la] confusion luy en demeura toute entiere, & s'y tromp[a] lourdement.

11. Le Roy Gontram confirma la paix avec son ne-veu, & avec les Reines qui estoient venuës avec luy : & apres qu'ils se furent fait des présents reciproques, & qu[e] les traitez de paix eurent esté signez, ils mangérent en-semble. Puis le Roy Gontram pour loüer Dieu prit [la] parole, & dit : *Je vous rends graces, ô Dieu tout-puis-sant, qui avez eu la bonté de me faire voir des enfants [de] mon fils Childebert : d'où ie puis croire que ie n'ay p[as] esté entierement abandonné de* [1] *vostre Majesté, m'ayan[t] fait* [2] *voir des enfants de mon fils.* Alors le Roy Chil-debert receut avec joye Dynamie & le Duc Loup, q[ui] luy furent rendus, & redonna Cahors à la Reine Brun-childe. Et ainsi la paix estant confirmée avec de grand[es] démonstrations de joye de part & d'autre, les Roy[s]

SVR LE XI. CHAP. 1 *Vostre Majesté.* Les premiers Ro[ys] Chrestiens ne se servoient jamais de ce terme qu'en parlant à Dieu; & de qu[el]ques paroles flateuses qu'on voulust user pour leur plaire, ie n'ay point rem[ar]qué jusques icy qu'on se fust servy de ce mot qui à présent est si commun po[ur] tous les Roys de la Terre, à quelques-uns desquels on rend presque des ho[n]neurs divins, éxigeant de leurs subjets ou de leurs Domestiques, qu'ils les s[er]vent à genoux.

2 *M'ayant fait voir des enfants de mon fils.* De Childebert neveu de Go[n]tram, qu'il appelloit son fils par bonne amitié. Cette repetition, *de voir des e[n]fans de mon fils*, est tout à fait tendre, & ne se fait pas inutilement.

dirent encore plus d'une fois leurs actions de graces ieu, apres avoir souscrit les traitez d'alliance, & s'e- t fait des présents reciproques, ils se donnérent des ers mutuels, & chacun se retira dans sa Ville.

2. Le Roy Childebert ayant fait assembler un gros mée, le fit marcher vers le lieu où estoient r'enfer- Vrsion & Bertefrede, dans le païs de Vabres, au l d'une haute Montagne, sur le haut de laquelle il y it une Eglise bastie en l'honneur de S. Martin ; & disoit que de toute Antiquité, là mesmes il y avoit eu Chasteau, lequel n'estoit point fortifié d'industrie aine, mais de la seule nature. Bertefrede & Vrsion toient r'enfermez dans cette Eglise, avec leurs biens, s femmes & leur famille. Le Roy Childebert fit c marcher son armée de ce costé là, comme nous ons déja dit. Les troupes estant en chemin, devant elles arrivassent aupres d'eux, en quelque lieu qu'el- trouvassent de leurs Métairies ou de leurs biens, elles mettoient au pillage, ou les faisoient brûler. Et quand s furent proches, elles montérent courageusement le g des routes, & assiégerent l'Eglise de tous costez. El- estoient commandées par Godegisile gendre du Duc up : mais comme elles ne pûrent les tirer de l'Eglise, s s'efforcérent d'y mettre le feu. Ce qui obligea Vr- de sortir dehors l'épée à la main, dont il fit un si nd carnage de ceux qui estoient à la porte, que pas-un de tous ceux qui se rencontrérent devant luy n'en échapper. Là fut tué Trudulphe Comte du Palais yal, avec plusieurs de l'armée : Et quand il ne se pré- ta plus personne devant luy, il receut un coup à la sse, duquel estant affoibly, il se laissa tomber, & fi- ainsi sa vie parmy beaucoup d'autres qui tombérent c luy. Ce que Godegisile ayant apperceu, il éleva sa x pour dire ; *Faisons maintenant la paix, le plus nd Ennemy des Roys nos Seigneurs est mort : qu'on ste donc point la vie à Bertefrede.* Comme il disoit a, & que tout le monde estoit ardent à piller les biens

qui eſtoient amaſſez dans l'Egliſe, Berthefrede monta cheval, & ſe retira en la ville de Verdun; & là penſa bien eſtre en ſeureté dans l'Oratoire qui eſtoit da la [1] Maiſon de l'Egliſe, vû principalement que l'Eve que Ageric demeuroit dans cette Maiſon-là. Mais com me on eut donné avis au Roy Childebert que Berth frede s'en eſtoit fuy, le Roy dit avec douleur : *Si celu cy à échapé la mort, Godegiſile ne ſortira pas de meſn d'entre mes mains.* Toutefois le Roy ne ſçavoit pas qu fuſt entré dans la Maiſon de l'Egliſe : il eut opinion ſe lement qu'il s'eſtoit retiré en quelqu'autre païs. Alo Godegiſile qui eut peur, fit derechef marcher les tro pes, & aſſiégea la Maiſon de l'Egliſe. Mais comme l'E veſque ne crût pas qu'il puſt rendre Berthefrede, qu'il s'efforça de le deffendre; les ſoldats de Godegiſi montérent ſur la Maiſon, & l'aſſommérent à coups thuile, & par la chute des autres materiaux dont l'Or toire eſtoit couvert; & perit ainſi là dedans avec tro ſerviteurs qu'il avoit. L'Eveſque eut grand déplaiſir ce que non ſeulement il ne le pût deffendre; mais enco de ce qu'il vid que le lieu où il avoit accoutumé de pri Dieu, & dans lequel il y avoit des Reliques des Saint avoit eſté profané par le ſang humain qu'on y avoit r pandu. Le Roy Childebert pour le conſoler l'envoy viſiter avec des préſents : mais l'Eveſque ne voul point recevoir cette conſolation. Pluſieurs en ce temp là meſme ſe retirérent en d'autres païs, par la crain qu'ils eurent du Roy : & quelques-uns [2] depoſſedez

SVR LE XII. CHAP 1 *La Maiſon de l'Egliſe.* C'eſt à d celle de l'Eveſque, que nos Prelats appellent maintenant l'Hoſtel ou Pal Epiſcopal, qui eſt un nom beaucoup plus magnifique que celuy de Maiſon l'Egliſe, ou de Maiſon Eccleſiaſtique : ce qui eſt le Preſbytere dans les Parro ſes où habitent les Curez.

2 *Depoſſedez de la puiſſance Ducale* Ie veux que cette puiſſance fuſt co parable à celle des Gouverneurs des Provinces, ou de quelques Villes co derables, ſi eſt-ce que ie n'ay pas crû devoir traduire autrement, *nonnull primatu ducatus remotis* : parce qu'il ſemble que les Ducs pendant la p miere Race, avoient plus d'authorité aux lieux où ils eſtoient établis, que n' ont pas aujourd'huy les Gouverneurs. Il en eſt de meſme des Comte à proportion, qui ſont toutes qualitez qu'ont empruntées de ceux-là, les D

pissance Ducale, en virent d'autres qui furent mis ur place.

Gondram fit venir en sa présence Baddon que avons dit cy-devant avoir esté mis en prison pour e de leze-Majesté; & l'envoyant à Paris, il dit; *si Fredegonde le trouvoit innocent apres l'avoir fait par des gens capables, & qu'il le fust véritablement ime qu'on luy avoit imposé, on luy donneroit congé, n iroit où il voudroit.* Mais quand il fut arrivé à s, il ne s'y trouva personne du costé de Fredegonde e pust declarer innocent. Alors ayant esté lié & mis les chaisnes, il fut gardé étroitement, & r'amené à on. Mais depuis par l'entremise de ceux qui alloient noient, & sur tout par le moyen de [1] Leudovalde que de Bayeux, il fut r'envoyé chez luy. La dyssen- fut fort grande à Metz. Et comme j'allois au de- du Roy, ie rencontray en mon chemin Vviliulfe yen de Poictiers, qui avoit la fiévre. Ie le fis con- à Reims, d'où estant party fort extenué, il se ren- *petites journées* à Paris, avec le fils de sa femme: & avoir fait son Testament, il mourut dans une mai- e la Campagne appellée [2] Rigojal. L'enfant qui aupres de luy s'estant aussi trouvé frappé de la e maladie, mourut au mesme lieu: & tous deux t esté portez à Poictiers, furent mis dans un mes- ombeau. La femme de Vviliulfe se maria pour la éme fois, & épousa le fils du Duc Beppoline, qui voit quitté deux vivantes ainsi qu'on le disoit com-

Comtes que nous avons à présent, quoy que leur puissance & leur exer- e soient pas entierement semblables, Ce seroit aussi fort mal traduire le *ux*, de ces temps-là, par celuy de *Capitaine*, comme nous le prenons d'huy: car certainement ce n'est point la mesme chose. Ce qui sera aisé er par tous ceux qui sont un peu versez dans la connoissance des livres oyen aage, & particulierement de ceux-cy que nous avons entre les .

R LE XIII. CHAP. 1 *Leudovalde Evesque de Bayeux.* Il éja esté parlé.

2 *Rigojal.* Le Texte porte *apud Villam Rigolajensem*, qui n'est pas un présent fort connu, & qui ne l'est point que ie sçache dans aucun autre es Anciens, que dans celuy-cy.

munément : car c'estoit un volage qui n'aymoit que plaisirs, & qui brûlant d'une ardeur excessive pour femmes qu'il trouvoit à son gré, laissoit la sienne le time pour caresser des servantes, & pour courir au ch ge, il abhorroit toûjours les alliances legitimes. Il en de mesme à la seconde & à celle-cy qui fut la troisiém ignorant que la corruption ne possedera jamais [3] ce n'est point corrompu.

14. Gilles [1] Evesque de Reims, suspect du mes crime de leze-Majesté que ceux que nous avons dit c dessus, qui pour cela mesme furent executez à mort, v avec de grands présents trouver le Roy Childebert, p luy demander pardon, ayant premierement receu le s ment dans [2] l'Eglise de S. Remy, qu'on ne luy fer

3 *Ce qui n'est point corrompu* : ou l'incorruption. C'est à dire le Ciel & Vie eternelle, qui n'est promise qu'à ceux qui sont purs. On puniroit auj d'huy exemplairement un homme qui en feroit autant que le fils du Duc B polene, qui eut trois femmes à la fois, si la qualité de fils de Duc ou de l mesme, ne l'en exemptoit, comme il est quelquefois arrivé de nostre temp des personnes de mesme qualité.

SUR LE XIV. *Giles Evesque de Reims.* Si celuy-cy, dont il a esté parlé plusieurs fois, pour ses factions & pour son infidelité, eust eu l'h neur de sacrer le Roy Childebert, ou quelques autres Roys de sa race, selo privilege prétendu par ses successeurs de sacrer les Roys, selon l'usage qu tiennent avoir esté introduit dans le Royaume depuis Clovis I. Roy Ch stien, il s'en seroit infailliblement prévalu dans l'occasion qui l'oblige icy venir à la Cour pour se justifier ; mais il n'avoit garde de le faire pour ce puis qu'il ne se trouve point de preuve, ny dans tout le corps de cette stoire, ny ailleurs, d'Autheurs contemporains, qu'aucun de la prem Race de nos Roys ait esté sacré plutost à Reims, qu'en quelque autre Eglis leur Royaume que ce soit, parce qu'en effet l'usage n'en estoit pas encore troduit, & ne l'a esté que depuis Pepin, qui fut sacré à saint Den comme il n'y a pas aussi lieu d'en douter. Ce qui ne fait point de à la dignité Royale, ny à l'excellence des Roys de France, qui ne laissent pour cela de tirer leur prérogative du Ciel, qui les a favorisez entre tous les tres Roys, & qui leur a conservé depuis tant de siecles des païs si riches si ét dus, si populeux, & si florissants.

2 *L'Eglise de S. Remy.* Cette Eglise dans la ville de Reims, est maintena une grande Abbaye de l'Ordre de S. Benoist, où les Religieux gardent la sa Ampoule qui descendit miraculeusement du Ciel, quand S Remy sacra le l Clovis, apres l'avoir baptisé. Ce qu'ils ont appris non pas à la verité nostre S. Autheur assez enclin à honorer la dignité des Eglises, & mes à raconter des merveilles qui leur peuvent donner quelque recommendati il n'en a pas dit un seul mot ; mais ils l'ont appris sans doute ne ancienne Tradition, & sont persuadez que ce joyau a esté r dans l'Eglise de saint Remy dés le temps de nos premiers Roys, parler du témoignage d'Hincmar Archevesque de Rheims, qui vi en l'année 850. lequel en peut bien estre crû, pour établir à son

n déplaisir par le chemin. Puis ayant esté bien re-
u Roy, il s'en retourna paisiblement. Il fit aussi sa
avec le Duc Loup, qui par ses pratiques avoit esté
é [3] du Duché de Champagne. D'où il arriva
le Roy Gontram se trouva grandement offencé,
e que Loup avoit promis qu'il ne feroit jamais la
avec luy, pour estre ennemy declaré du Roy.

En Espagne le Roy Ricarede touché de la main
ieu par la douceur de sa misericorde, ayant fait as-
ler les Evesques de sa créance, leur dit ; *D'où vient*
perpetuel scandale se fomente & s'accroist entre
& les Evesques qui se disent Catholiques ? Et que
-cy font voir beaucoup de signes par leur foy, & que
autres ne pouvez rien faire de semblable ? C'est
quoy je souhaite que vous puissiez conferer ensem-
& qu'ayant examiné soigneusement les raisons de
e créance, vous connoissiez la verité de ce qui se doit
e, & que ceux-cy en ayant appris de vous les bon-
aisons, se rangent dans vostre sentiment, ou bien
vous, reconnoissant la verité de leur costé, vous ayez
reil soin de l'embrasser. Il se fit donc une grande
nblée d'Evesques, de l'un & de l'autre party. Les
tiques proposérent les choses que nous avons écri-
qu'ils ont accoûtumé d'alleguer. Et les Evesques

prérogative au dessus de toutes les autres, lesquelles toutefois n'en
pas toûjours demeurées d'accord. Ce qui n'empesche pas pour-
e l'Huile sainte conservée à Reims dans l'Eglise de saint Remy, de
e temps qu'elle y ait esté mise ne soit tres-vénerable, estant venuë de-
nt de siecles jusques à nous. Car en effet, il y paroist qu'elle y soit con-
de temps immémorial. Et quelques raisons que l'on pust alle-
r ce sujet pour agiter de belles questions, ie tiens qu'il est tres utile, &
necessaire, de conserver les anciennes coutumes, sans y rien changer.
our toutes les précautions que ie puis prendre aux choses que i'écrits,
oute point que des Esprits incommodes, & qui se plaisent à quereller
monde, ne cherchent en tout cecy des pretextes pour troubler nostre
ou diminuer tout au moins quelque chose de la petite gloire que j'ose
mettre de cét Ouvrage, que j'ay composé sous le Regne glorieux du fa-
successeur de Clovis, qui porte sa Couronne & le Sceptre de Charlema-
S. Loüis, & de Henry le Grand, ayant receu comme eux l'onction
l'uile descenduë du Ciel.

u Duché de Champagne. C'est ainsi qu'on appelloit alors le Gouver-
t de cette Province.

de noſtre Religion répondirent pareillement les ch qui convainquent entierement l'erreur des Adver res, comme nous l'avons démontré dans les livres p cedents: Et parce que le Roy avoit dit principalem que les Eveſques des Heretiques ne faiſoient point miracles pour la guériſon des malades, & qu'il repli de memoire, comme du temps de ſon pere; Vn Eveſ ſe vantoit de rendre la lumiere aux aveugles par foy qui ne fuſt pas ortodoxe, & qu'ayant touché aveugle qui ne devoit jamais eſtre éclairé, il s'en ret na tout confus (ce que nous avons écrit plus amplem dans noſtre livre des Miracles,) il appella aupres de les Preſtres du Seigneur, deſquels ayant bien exam la doctrine, il connut qu'un Dieu devoit eſtre rev ſous la diſtinction des trois Perſonnes, du Pere, du & du S. Eſprit, & que le Fils n'eſt pas moindre que Pere & le S. Eſprit, & que le S. Eſprit n'eſt pas moin que le Pere & le Fils; mais qu'il faut confeſſer que c te Trinité dans une meſme égalité & toute-puiſſan eſt le vray Dieu. Alors Ricarede comprenant la ve de cette Doctrine, ne s'eſtant plus arreſté à former diſputes ſur ce ſujet, ſe ſoûmit à la loy Catholique, ayant receu la benediction [1] avec le ſigne de la Cr & l'Onction du Chreſme, il crut que Ieſus-Chriſt eſ Fils de Dieu égal avec luy & avec le S. Eſprit, [2] gnant aux ſiecles des ſiecles. Puis il envoya des gens la Province de Narbonne, pour donner avis à ceux ce païs-là de l'action qu'il avoit faite, & qu'ils fuſſ

SVR LE XV. CHAP. 1 *Le ſigne de la Croix & l'Onctio Chreſme.* Il parle icy du Sacrement de Confirmation qui fut conferé au Ricarede, apres qu'il eut eſté inſtruit, & qu'il ſe fut converty de l'erreur rienne à la Foy Catholique: Car ſans inſtruction, il ne ſe fait point de c gement d'opinion; & ceux qui veulent que des gens paſſent d'un ſentim un autre ſans eſtre inſtruits, du moins exterieurement, comme ils s'en quelquefois expliquez, ſe trompent grandement: Car le bien meſme aux ſes de la Religion, ne ſe doit jamais faire ſans Foy, ny contre ſa propre ſcience.

2 *Regnant aux ſiecles des ſiecles.* C'eſt à dire que le Regne de Ieſus-C n'aura jamais de fin, comme il n'a point eu de commencement, entant Verbe fils eternel du Pere.

its de Communion enſemble par une ſemblable
ance. Car il y avoit alors un Eveſque de la ſecte Ar-
ne appellé [1] Athalocus, qui troubloit de telle ſorte
Egliſes de Dieu par de vaines propoſitions, & de
ſſes interpretations des Eſcritures, qu'on euſt pû
re qu'il eſtoit Arrius meſme, que l'Hiſtorien Eu-
a raconté qu'il avoit vuidé ſes entrailles dans le
ait. Mais comme cét homme ne voulut jamais per-
tre au peuple de ſa Secte d'adjouter foy à ce qui luy
it mandé par Ricarede, & que la flatterie de fort
de perſonnes pouvoit luy faire croire qu'il n'y en
it que quelques-uns de ſon ſentiment, il en fut neant-
ins émû de telle ſorte, qu'eſtant r'entré dans ſa cham-
, il pancha ſa teſte ſur ſon lict, & y rendit l'eſprit,
c la méchante doctrine qui le poſſedoit: Ainſi le peu-
Heretique, qui demeuroit en cette Province-là,
feſſa la Trinité indiviſible, & ſe retira de l'erreur.

6. Apres cela, Ricarede envoya une Ambaſſade
hildebert pour avoir la paix, & luy témoigner que
me ils eſtoient unis par la foy, il ſouhaitoit qu'ils le
ent encore par le lien de la charité. Mais ils furent
ettez par le Roy Gontram, qui dit; *Qu'elle foy me
vent promettre, ou comment dois-je croire ceux-là,
ont livré ma niepce Ingonde en captivité, & de qui
artifices ont fait mourir ſon mary, & qui ont ſi bien
qu'elle meſme eſt décedée en un païs étranger? Ie ne
oy donc point l'Ambaſſade de Ricarede, juſques à ce
Dieu me vange de mes Ennemis.* Les Ambaſſadeurs
nt oüy ces choſes, s'en allérent trouver Childebert,
les écouta ſur les propoſitions qu'ils avoient à luy
e pour la paix. Ils luy dirent; *Voſtre frere Rica-
e noſtre ſouverain Seigneur, ſe veut purger devant
us du crime qui luy eſt imputé, comme s'il eſtoit cou-*

[1] *Athalocus Eveſque Arrien.* Il y a de l'apparence que le ſiége de ſon
Egliſe dans la Gaule Narbonnoiſe, eſtoit Narbonne meſme. Ce qu'il faudra
neantmoins examiner plus ſoigneuſement. Et depuis j'ay trouvé qu'il eſt
ſeulement marqué au nombre des Eveſques de Narbonne.

pable de la mort de vostre sœur. Au sujet de quoy, il ra tel serment que vous voudrez, ou vous satisfera à le condition qu'il vous plaira. Et vous offrant dix m. écus pour l'estime qu'il fait de vos bonnes graces, il mande vostre amitié afin d'avoir vostre secours, qu il sera necessaire, & que vous usiez aussi de son pouv dans les occasions quand vous en aurez besoin. Ay parlé de la sorte, le Roy Childebert & sa Mere pi mirent *d'accepter les conditions de la paix, & qu conserveroient toûjours avec eux une bonne amitié, une intelligence parfaite.* Et s'estant fait des presents part & d'autre, les Ambassadeurs adjoutérent. *No souverain Seigneur nous a aussi commandé de vous p ter parole pour Madame vostre fille ou vostre sa Chlodosinde, si vous avez agréable de la luy don pour femme, afin que par son moyen, la paix qui s proposée entre vous se confirme encore davantage, p estre conservée inviolablement.* Ils répondirent : *P cela nostre promesse ne sçauroit estre valable, si elle ne fait par le conseil du Roy Gontram vostre Oncle; & c tes sans cela nous n'osons pas nous y engager : car n luy avons donné parole, que dans les causes majeures dans les affaires qui sont dans la derniere importan nous n'y résoudrions rien du tout sans sa participati* Apres cette réponse, les Ambassadeurs prirent congé. se retirérent en leurs païs.

17. Cette année-là, il y eut de fort grande pluyes Prin-temps, & comme les Arbres & les Vignes eur commencé de porter des feüilles, la neige qui tom couvrit toute la terre, & en suitte la gelée gasta les V gnes, & ruina entierement l'esperance des fruits : certes la rigueur du froid fut telle, que les hirondelles les autres Oiseaux de passage, n'y purent resister. I eut aussi cela de bien admirable, que là où la gelée n voit jamais porté de dommage, elle gasta tout, & n' fit aucun à ce qu'elle a de coûtume de gaster.

18. Les Bretons se jetterent dans le païs Nantois,

firent des brigandages, désolerent les Villages, & menerent des prisonniers. Ce qui estant raporté au Ry Gontram, il fit tout aussi-tost marcher des trou- de ce costé-là, & leur envoya dire *qu'ils reparassent ort qu'ils avoient fait, ou qu'ils apprendroient leur oir à leurs dépens, & que l'épée tireroit raison de insolence.* La crainte leur fit promettre qu'ils re- eroient le mal qu'ils avoient fait. Sur cette réponse Roy leur envoya en Ambassade [1] Namatius Evesq d'Orleans, & [2] Bertrand Evesque du Mans, avec Comtes & d'autres personnes de qualité. Il y eut i du Royaume de Clotaire fils de Chilperic des per- nes considerables, qui estant allez à Nantes confe- nt avec Vvaroc & Vidimacle, & leur dirent tout ue le Roy leur avoit ordonné de dire. Ils répondi- ; *Nous sçavons que ces Villes appartiennent aux En- du Roy Clotaire, & que [3] nous devons estre com- au nombre de ses subjets. C'est pourquoy nous ne s point de difficulté d'entendre à quelque accommo- ent qu'on puisse desirer de nous.* Puis ayant fourny cautions suffisantes, & souscrit l'engagement qu'ils noient de leur parole & de leur foy, ils promirent de r à Gontram & à Clotaire mille écus chacun pour tification de leur accommodement; & qu'ils ne sor- ent jamais de leur pays, pour faire des incursions les limites de ces Villes-là. Cét accort ayant esté passé; les Envoyez retournerent à la Cour, & di- au Roy ce qu'ils avoient fait. Cependant l'Eves- Namatius, s'estant arresté autour de Nantes, pour

R LE XVIII. CHAP. 1 *Namatius Evesque d'Orleans.* Il aux deux Conciles de Mascon, en 581. & 585.
Bertrand Evesque du Mans Il a déja esté parlé de luy au 8. livre.
Nous devons estre compris au nombre de leurs Subjets. C'est à dire des du Roy Clotaire premier fils de Clovis, & pere de Gontram, de Chil- de Sigibert. Les Bretons qui parlent de la sorte pour tous ceux de ovince, font bien voir comme ils estoient Subjets des Roys de France; insi on ne sçauroit douter que cette Province ne fust originairement e du Royaume Tres-Chrestien, dont l'étendue estoit encore plus gran- e temps-là, qu'elle n'est à présent.

retirer les Villages, & les maiſons que ſes parents avoie
autresfois perduës, fut affligé de trois froncles d'une na
ture maligne qui luy vinrent à la teſte. Dont s'eſta
trouvé fort ennuyé pour l'incommodité que cela lu
donnoit, & voulant ſe retirer en ſa Ville, ſa malad
augmenta en Anjou, où il rendit l'eſprit. Mais ſon cor
fut porté à Orleans, où il fut enſevely dans [4] l'Egli
de S. Aignan Confeſſeur. [5] Auſtrin fils d'un Berg
fut aſſis ſur la Chaire apres luy. Pour Vvaroc s'eſta
oublié du ſerment qu'il avoit fait, & des garands qu
avoit donnez de ſa parole, ne ſe ſoucia pas beaucoup
garder ſes promeſſes; il ſe mit en poſſeſſion des Vign
du pays Nantois, & en amaſſa la vandange, de laque
il fit tranſporter les vins à Vannes. Ce qui renouve
le couroux de Gontram, qui avoit bien commandé l
troupes de marcher de ce coſté là; mais tout incontine
il les empeſcha de partir.

19. Les debats que nous avons dit cy-devant av
eſté ſi rudes contre les Citoyens de Tours, leſquels f
rent enfin terminez, ſe r'alumerent encore plus furie
qu'ils n'avoient eſté auparavant: car Sichaire, apres
mort des parents de Chramiſinde, ayant contracté av
luy une grande amitié, il s'entre-aimerent de telle ſo
te, que ſouvent ils prenoient leurs repas enſemble,
couchoient dans un meſme lit. Or un jour Chramiſin
appreſta un ſoupper auquel il invita Sichaire, qui ſe r
donc à table avec luy: mais ſur la fin du repas Sicha
apres avoir trop bû, s'emporta, dit-on, d'une ſi étrar

4 *L'Eglise de S. Aignan Confeſſeur.* Elle eſt Collegiale, & la plus co
dérable d'Orleans apres la Cathédrale, ſi elle ne l'eſtoit point elle meſme
trefois au lieu de ſainte Croix, puiſque l'Eveſque Namatius y fut enterré,
bien que quelques autres de ſes prédeceſſeurs. Elle ne prétendoit point
alors d'exemption de la Iuriſdiction Epiſcopale, comme elle fait à préſen
qui certainement eſt une choſe pitoyable, & qui ouvre la porte au ſchiſm
déja meſme ces ſortes d'exemptions inutiles, je ne veux pas dire pernicie
ne ſont point une eſpece de ſchiſme, quoy qu'il faille avoüer que des Eveſ
ont abuſé quelquefois de leur puiſſance legitime.

5 *Auſtrin fut mis en ſa place.* C'eſt à dire qu'il fut Eveſque d'Orlean
la place de Namatius, Il en eſt parlé au 1. chap. du 4. livre de l'Hiſtoire c
moin.

rte, qu'il offença Chramisinde de paroles injurieuses ; *ous me devez*, dit-il, *de grands remerciements, mon erfrere, de ce que j'ay tué vos parents, pour lesquels antreceu la récompense qui m'en avoit esté promise, us avez maintenant chez vous de l'or & de l'argent abondance : Et certes, n'en faites point le fin, vous riez aujourd'huy tout nud, & peut-estre réduit dans la rniere indigence, si cela mesme n'avoit un peu rétably desordre de vos affaires.* Chramisinde ne pût oüir ce scours de Sichaire, sans le trouver fort mauvais, & dit son cœur, *si je ne vange la mort de mes parents, je erite de perdre le nom d'homme, & d'estre appellé une mme & la plus lasche qui soit au monde* : & tout aussitost ayant éteint les chandelles, il luy fendit la teste d'une gue qu'il tenoit à la main, & de ce coup tombant par rre, il ne poussa qu'une voix débile en mourant. Les ns qui estoient venus avec luy évaderent. Chramide dépoüilla le corps & le pendit à un tronc d'arbre nté dans une haye, & monta sur les chevaux du dént pour aller trouver le Roy. Il apprit qu'il estoit dans e Eglise où il entra : & s'estant jetté à ses pieds, il luy . *Ie vous demande la vie ! ô glorieux Roy, je vous la mande, parce que j'ay tué des hommes, qui apres avoir assiné mes parents en trahison, ont dissipé tous leurs ens* : puis quand il luy eut exposé par ordre tout ce qui stoit passé, & que la Reine Brunichilde eut pris cela criminel, parce que Sichaire qui s'estoit fié en sa pale avoit esté tué de la sorte, voyant bien qu'elle s'en ettoit en colere, & qu'elle luy seroit fort contraire, il retira en un bourg du Berry appellé [1] Besage, où de-

VR LE XIX. CHAP. 1 *Besage* ou Bosage, comme parle comnément le peuple du Païs, dans le Diocese de Bourges, aupres du Breüil e e, si c'est ainsi qu'il faut traduire *Vosagensem territorij Biturici pagum*, it il n'y a que Gregoire de Tours d'entre les anciens Autheurs, qui en e mention. Si bien que ce n'est que par conjecture que je tourne ainsi ces oles : *Il se retira en un Bourg du Berry appellé Besage* L'V consonne se ngeant souvent en B. dans la prononciation des mots anciens, selon l'usaqu'on en avoit pris de la langue Grecque, qui prononce le B. par V. com *Vita*, pour *Bita*. D'ailleurs, Besage sur les frontiéres du Berry est un urg considérable, duquel le nom ayant beaucoup de raport avec celuy de

meuroient ses parents, parce que c'estoit dans le Royau me du Roy Gontram. Pour Tranquille femme de Si chaire, ayant laissé ses Enfans & tous les biens de so mary, elle se retira vers ses parents entre Tours & Poictiers en un lieu appellé [2] *Mauriope*, où elle se ma ria. Or Sichaire, quand il mourut avoit pres de qua rante ans : il avoit l'esprit leger; estoit sujet au vin, & dangereux quand il avoit beu, parce qu'il estoit querel leux, & tuoit mesmes ceux qu'il avoit offencez. Chra misinde retourna vers le Roy, où il fut jugé qu'il mon treroit par des preuves asseurées que Sichaire avoit tu ses parents : ce qu'il fit. Mais dautant, (comme nou l'avons déja dit) que la Reine Brunichilde avoit pr Sichaire sur sa parole, elle voulut que ses biens fusse confisquez; mais depuis ils furent rendus par Flavia domestique, qui les avoit eus. Et il obtint une lett de la Reine, qui luy servit de passe-port allant à Agen apres que la Reine luy eut fait rendre ses biens qu'c avoit confisquez.

20. Cette année qui fut [1] la 13. du Roy Childe bert, comme nous fusmes venus au devant de luy ju ques à Metz, nous receusmes le commandement d'a ler en Ambassade vers le Roy Gontram, que nous trou vasmes à Chalon, & nous luy dismes; *Grand Roy, vo stre neveu Childebert qui est un Prince comblé de gloir m'a commandé de vous venir salüer de sa part, & vo rend des graces infinies de ce que par vostre pieté, vo luy donnez continuellement de bons conseils, pour fai des choses agreables à Dieu & à vous, & utiles au p blic. Touchant les traitez que vous avez faits ensen*

Vosagensem pagum, il y a grand sujet de croire que ce soit la mesme cho Ortelius ne l'a point du tout interpreté dans son Thrésor Geographique, & contente de le nommer simplement sous l'authorité de Gregoire de Tours

2 *Mauriope*. C'est un lieu qui ne se trouve point nommé ailleurs que da ce Livre, où l'Autheur écrit, *Mauriopem vicum expetiit*. Ce que ie ne puis tout interpreter, pour n'en avoir aucune connoissance : car ie n'oserois d que ce fust *Mirebeau*. Mais quoy qu'il en soit, la chose est de peu d'i portance.

SUR LE XX. CHAP. 1 *La 13. annee du Roy Childebert*, C'es dire, la 588, de nostre-Seigneur,

ie, il vous promet de les accomplir tous, & de n'enfrainре pas un seul article de ceux qui ont esté accordez entre vous. Le Roy répondit; *Ie ne vous en diray pas autant; & certes je n'ay pas sujet icy d'employer des remerciments, puis qu'on ne m'a pas tenu parole, & qu'on a rompu les promesses qui m'avoient esté faites. On ne m'a pas rendu la part qui m'appartient dans la ville de Senlis. On n'a pas trouvé bon que je disposasse à ma volonté des hommes que j'avois dessein de transporter ailleurs pour le bien de mes affaires, parce qu'ils m'étoient ennemis; Comment pouvez vous dire que mon tres-cher Neveu, ne veut rien du tout changer en tout ce qui a esté résolu entre nous, & redigé par écrit?* A cela je répondis. *Il ne veut rien faire contre les accords qui ont esté conclus; mais bien au contraire, il les veut accomplir tout du long, ensorte que si présentement vous avez agréable d'envoyer quelqu'un pour faire le partage de Senlis, il n'y a rien en cela qui vous puisse retarder: car tout aussi-tost vous recevrez ce qui vous appartient. Quant aux hommes dont il vous a plu aussi me parler, il ne faut que mettre leurs noms par écrit, & ainsi on accomplira ponctuellement tout ce qui a esté promis.* Comme nous parlions de toutes ces choses, le Roy commanda qu'on leust le Traité devant tous les Assistants, duquel voicy la teneur.

LE TRAITE' ENTRE LES DEUX *Roys.*

NOs tres-excellents Seigneurs, les deux Roys Gontram & Childebert, & nostre glorieuse Dame la Reine Brunichilde, s'estant au nom de Iesus-Christ, & par une bonne & sincere amitié transportez à Andely, pour terminer tout sujet de trouble entr'eux, ont arresté dans leur conseil, & sont demeurez d'accord qu'ils auroient agreable ce qui s'en suit, par l'entremise & les bons avis des Prelats, & des Grands du Royau-

me, moyennant la grace de Dieu, & le soin que chacu
rendra de son costé de conserver le lien de la charité
Que tant qu'il plaira à Dieu tout-puissant qu'ils joüi
sent de la vie presente, ils conserveront entr'eux un
foy & un amitié pure & sincere. Semblablement que l
Roy Gontram, parce qu'il fut dit que selon l'accor
qui fut passé entre luy & le feu Roy Sigibert de bonn
memoire, il luy seroit restitué toute la portion qui esto
du Royaume de Charibert, laquelle il avoit acquise, &
que pour la portion de Childebert que son pere avo
possedée, il la vouloit repeter, il a esté deliberé & arre
sté entr'eux, que dans cette troisiéme portion de la vill
de Paris, avec les ressorts dependants, & les peupl
qui y sont contenus, laquelle portion tirée du Royaum
de Charibert, estoit attribuée par un accord signé,
la domination de Sigibert, avec les Chasteaux [2] d
Chasteaudun & de Vendosme, & tout ce que le susd
Roy avoit receu en chemin faisant, des lieux & des er
virons d'Estampes & de Chartres, avec les enclaves &
le peuple, & aussi tout ce qu'il a tenu auparavant d
Royaume de Charibert, le Roy Sigibert estant encor
vivant, & que les choses susdites ayent à demeurer per
petuellement fermes & stables : & que sous mesme con
dition, le Roy Childebert des à présent, comme d
lors, mette sous sa puissance & sous sa domination, [3] l
villes de Meaux, deux parties de Senlis, Tours, Poi

2 *Chasteaudun & Vendosme.* Les propres termes sont, *Cum Castellis Di
no & Vindocino.* C'est à dire les Chasteaux Dunois, & de Vendosme. C
Chasteaudun est un mot composé de deux termes, que l'usage nous empesc
maintenant de séparer, pour faire entendre ce qu'on veut dire. Si bien q
si nous disions aujourd'huy, les Chasteaux de Dun & de Vendosme, nous
rions peu entendus. *Dun* est un vieux mot Gaulois qui signifie lieu elev
comme aussi Chasteau-Dun, est-il situé sur une coste elevée aupres de la rivi
re du Loir, sur laquelle Vendosme est aussi assis, la Ville en bas, où il y
maintenant une fort belle Abbaye de Benedictins, & le Chasteau en haut
peu eloigné de la ville, qui porte le tiltre de Duché, dont elle fut honorée pc
la branche Royale qui regne à présent ; car Antoine de Bourbon bisayeul
nostre Roy, & le pere d'Antoine, estoient Ducs de Vendosme.

3 *Les Villes de Meaux*, &c. Il nomme icy quelques Villes échuës en par
ge au Roy Gontram, de la succession du Roy Charibert son frere, lesquelles s
sont éloignées les unes des autres.

ers, Avranches, [4] Loudun, [5] Conserans, [6] Lor- & Albi ; avec leurs appartenances & dépendances. ais le tout à condition, que celuy des deux Roys, que ieu voudra qu'il survive à l'autre, recevra en sa puis- ce son Royaume tout entier en cas qu'il decede sans fans, pour le laisser avec l'aide de Dieu à sa posterité. a esté specialement convenu, qu'il sera inviolable- ent observé en toutes choses, que tout ce que le Roy ontram a donné à sa fille Clotilde, ou qu'il luy don- ra, si Dieu plaist à l'avenir sur tous ses biens, & meu- s, tant aux champs qu'à la Ville, ou pour tous ses venus, au droit, & en la possession des choses dont il iit, luy demeurera ferme, & sans contestation au- ne. Et s'il veut donner quelque chose des terres du maine, des bagues & des joyaux de la Couronne, ou utres choses semblables, à qui que ce puisse estre qu'il juge à propos à perpetuité, il le pourra faire à sa vo- té, sans qu'aucun en quelque temps que ce soit y isse jamais trouver rien à redire, ou y apporter du uble & de l'empeschement : mais qu'elle le possede erpetuité sous la protection & sauve-garde du Roy ildebert seurement avec toutes les choses dont elle se uvera saisie au jour du decez de son pere, en tout hon-

Loudun. Ie ne sçaurois dire d'où ce nom peut estre derivé, pour la vil- u'il appelle icy *Vico Iuli*, & qu'il nomme *Vicus Iuliensis*, au 7. chap. de vre : Car d'ailleurs Loudun se nomme en Latin *Loujodunum*, par Idace Fredegaire, bien que Salomon Maigret, qu'on appelle Macrin, excellent Poë- e son temps, voulant honorer la Ville de sa naissance du nom d'un grand ce tel que Iules Cesar, l'appelle *Juliodinum*, comme s'il en eust esté le lateur.

Conserans : Car on ne peut pas traduire autrement *Consoranis*, dont les les sont appellez *Consorani*, dans la Notice de l'Empire, quoy qu'il y ait Manuscripts où l'on lit, *Consantanorum Civitatem*. Cette Ville est dans la empopulane, c'est à dire dans la Province d'Auch. Pline au 4. chap. de 3. livre, écrit *Consuareni*, qui sont peuples de la Gaule Narbonnoise, les- s Iean Pold appelle *Coserans*. Il y a des Editions de Gregoire de Tours, portent *Seranni*, selon le manuscript tiré de la Bibliotheque de Laurent nel, de l'année 1610.

Lorde C'est pour le *Lapurdo* du Latin, & que le livre de l'une & de re Notice appelle *Lapurdum*, pour une ville de la Novempopulane, dans aule Aquitanique, laquelle Ioseph Scaliger écrit sur Ausone, qui s'appelle ésent *Lorda*, & que Bellefo: est nomme *Lourde*, au lieu de *Lorde*.

neur, preéminences & dignitez. Et par meſme condi-tion, le Roy Gontram promet, que ſi (comme la fra-gilité humaine le porte, ce que la divine miſericorde n permette pas, & ce qu'il ne deſire point auſſi de voir) i arrive que luy vivant, le Roy Childebert vienne à dé-ceder, que comme un pere pieux & plein de bonté, i reçoive ſous ſa protection Theodebert & Theodoric, & autres ſes Enfans, ſi Dieu luy en donne, en ſorte qu'il poſſedent le Royaume de leur pere en toute aſſeurance & qu'il veüille prendre en ſa garde & defenſe d'une affe-ction ſincere, en tout honneur, ſelon leur dignité, l Reine Brunichilde mere du Roy Childebert, & Clo-doſuinde ſa fille & ſœur du Roy, tant qu'elle ſera dan le Royaume, & auſſi la Reine Faïleube épouſe du Roy comme ſa bonne ſœur, & ſes filles, avec tous leurs biens toutes leurs Villes, leurs Terres & leurs Rentes tous leurs Tiltres, toutes les facultez, & tous leur Subjets, Vaſſaux, & Tenanciers, tant préſents qu'ave-nir, pour les poſſeder ſeurement & paiſiblement. Que elles deſirent donner à quelqu'un portion de leurs biens domaines, héritages, droicts, meubles, & de ce qui e dépend, elles le pourront faire, ſelon leur bon plaiſir ; & que ce Traité demeure toûjours ferme & permanent ſans que leur volonté puiſſe jamais eſtre troublée, n inquietée par qui que ce ſoit. Touchant les villes de Bo-deaux, de Limoges, & de Cahors, & celles de Bearn & de Bigorre, leſquelles il eſt certain que Gaïleſuinc ſœur de la Reine Brunichilde, acquit venant en Franc tant en tiltre de doüaire, qu'en qualité de [7] Morganeg-be (c'eſt à dire de donation faite le matin) du lende-

7 *Morganegibe.* Il y a dans la Texte, *in Morganegiba*, ou ſelon d'au-tres Editions, *Morganghiba*, qui eſt ſans doute un mot Gaulois, ou de la lan-gue originale des François, que nous n'entendrions nullement, ſi l'Authe ne nous l'expliquoit en ſuite. Voyez Cujas ſur les Feudes, tiltre de Matri ad Marguebam. *Morganiba* ou *Margengeba*, en la langue des anciens Bou-guignons ; Alemans, Ripuaires, ou Margigap, en la langue des Lombard *Margin* en vieux Alleman ſignifie *Matin* & *Gab*, donation : ſi bien que c' proprement à dire une donation faite au matin, quand on épouſoit une fe-me. Sur quoy on cite ce paſſage de Gregoire.

ain des Nopces, dont aussi, par le jugement de nostre lorieux Seigneur le Roy Gontram, on sçait que la eine Brunichilde a fait acquisition durant la vie des oys de France, Chilperic & Sigibert. Estant demeuez d'acord que la Reine recevra en proprieté la ville de ahors, avec toutes les dépendances qui sont autour, tout le peuple qu'elle contient: & que le Roy Gonam pendant sa vie, possedera les autres Villes menonnées cy-dessus, à condition qu'apres sa mort elles etournéront en la puissance de la Reine Brunichilde & e ses hoirs & ayans cause, avec toute leur proprieté, & u'elle ne sera point redemandée de la Reine Brunihilde, ny du Roy Childebert son fils, ny de ses enfans, ar quelque subtilité ou quelque interpretation fraudueuse que ce soit, ny par aucune prescription ou laps de emps que ce soit pendant la vie du Roy Gontram. Il a sté pareillement accordé, que le Roy Childebert tienra entierement en sa domination la ville de Senlis: Et our recompence du tiers de cette Ville-là mesme qui ppartient au Roy Gontram, il prendra le tiers qui apartient au Roy Childebert au [8] pays de Rossonte. l a esté aussi convenu, suivant ce qui avoit esté accordé ntre feu de bonne memoire le Roy Sigibert & le Roy ontram, que tous les Vassaux libres, qui apres la nort du feu Roy Clotaire, firent premierement servie au Roy Gontram, pourront estre transportez du lieu ù ils sont à present, s'ils sont convaincus d'avoir emrassé quelqu'autre party. Comme, en pareil cas, ceux qui auront baillé premierement leur foy au Roy Sigiert, & puis seroient tournez d'un autre costé. Semblalement tout ce que les susdits Roys auront donné jutement aux Eglises, à leurs Vassaux & Sujets, leur sea conservé: Tout ce que leurs Vassaux possedent loya-

8 *Au païs de Rossonte.* D'autres lisent Rozunte, *In Rossetensi*, que quelques-uns interpretent *Roannois*; mais ie n'y vois point de necessité. Ce lieu 'est connu que par ce seul témoignage, & Ortelius l'a obmis dans son Thréor Geographique,

lement dans les deux Royaumes, leur sera également conservé, & ils en pourront joüir sans contredit. Si aucune chose a esté dérobée ou ravie pendant les differents de la succession du Royaume, elle pourra estre demandée en Iustice selon les loix. Chacun joüyra de ce qui luy a esté donné par les Roys precedents, jusques au trépas du Roy Clotaire, & dés à present mesme sera restitué ce qui en aura esté pris. Et afin que cette alliance demeure ferme, il a esté accordé que les Sujets des deux Roys pourront aller & venir par les deux Royaumes, tant pour les affaires publiques, que pour les leur en particulier, sans qu'on leur puisse dénier le passage. Semblablement aucun ne pourra solliciter de changer de demeure [9] les Vassaux liges de l'autre, ny les recevoir quand bien ils voudroient passer d'eux-mesmes à leur service. Que s'il convient à l'une des Parties de s'addresser à l'autre pour avoir restitution de quelque chose perduë, on luy rendra bonne justice, selon la qualité du fait. On a encore jugé à propos d'adjoûter au present Traité, que si l'une des Parties vouloit faire quelque chose à l'encontre de l'autre, par subtilité ou autrement en quelque temps que ce soit, il décherra de tous les avantages qu'il s'estoit acquis, tant par les Traitez precedens, que par celuy-cy : & tous ces mesmes avantages retourneront au profit de celuy, qui aura gardé inviolablement tous les points de cette convention, lesquels ont esté accordez : & demeurera, pour ce regard, absous de tous les serments qu'il aura faits. Et, pour plus grande seureté des choses susdites, les Parties jurent par le nom de Dieu tout-puissant, par l'inseparable Trinité, par toutes les choses Divines, & par l'épouvantable jour du Iugement, de garder à perpetuité le contenu cy-dessus, sans aucune fraude, ny sans dessein de tromper. [10] Ce Traité fait le 28. jour de No-

9 *Les Vassaux liges.* C'est ainsi qu'il faut interpreter *Leudes.* Il y en avoit de francs & de serfs.

10 *Ce Traité fait le 28. de Novembre, en la 26. année de Gontram.* C'est

mbre, en la 26. année du Regne du Roy Gontram, la 12. du Regne de Childebert.

Apres que tous les Articles de ce Traité eurent esté lus, le Roy dit; *Je veux que Dieu me frappe de son gement, si je corromps la moindre chose de tout ce i est contenu dans cét accort.* Et puis se tournant du coté de Felix qui estoit employé avec nous. *Hé bien, Fe-x*, luy dit-il, *que vous en semble? Avez-vous bien it l'accord entre ma sœur Brunichilde, & Fredegon- ennemie de Dieu & des hommes?* Felix ayant nié de en estre jamais meslé, je pris la parole, & je dis; *Que Roy ne doute nullement que les mesmes amitiez ne se nservent entr'elles, estant liées d'un nœud si ferme i'elles le sont depuis plusieurs années. Et certes la hai- qui est entr'elles est trop bien enracinée pour se dépren-e facilement, ou plustost pour ne pas s'augmenter toû-urs de plus en plus. Mais plust à Dieu, Seigneur, que us eussiez un peu moins d'amitié pour elle que vous en avez. Car en verité, comme nous nous en sommes uvent apperceus, vous recevez son Ambassade bien*

ire le 4. jour des Calendes du mois de Decembre, en l'an 591. de nostre lut. Cette piece est tout à fait considérable, puis que c'est l'une des plus ra- & des plus singulieres qui nous soient restées de l'antiquité, estant la seule tant d'autres passées en ce temps là, qui nous soit demeurée entiere, selon remarque de Claude Faulchet, dans son livre des Antiquitez Françoises. Et tes, dit il, l'on y peut apprendre beaucoup de choses tres curieuses, tant ur le doüaire des Reines, que pour le partage des Roys, & autres particu-itez dignes d'estre écrites, & laissées à la posterité pour servir d'exemple; bien qu'il y a lieu de s'étonner au mesme endroit, que les Historiens qui nt venus depuis Gregoire, n'ayent pas eu le soin de transcrire ce Traité tout long, au lieu d'en faire de petits extraicts, ou de n'en parler qu'en passant, mme s'ils nous pouvoient donner quelque chose de meilleur. Mais ie m'é-nne bien davantage, qu'il se trouve des personnes d'érudition qui sont tel-ment prévenus d'une mauvaise opinion contre l'Autheur de cette Histoire, e si ie les en eusse voulu croire, ie n'aurois pas seulement essayé d'en inter-eter un Chapitre ou deux. Et cependant, tout m'a semblé si considérable, & ulieurs lieux, avec des pensées si judicieuses, & un stile si concis, pour dire aucoup de choses en peu de paroles, que ie serois à cette heure bien fâché ne l'avoir pas entrepris tout entier, parce qu'outre le profit qu'on y peut re, j'y ay trouvé moy-mesme un plaisir singulier: & ie n'ay jamais com-sé d'ouvrage dont ie me sois promis plus de satisfaction que de celuy cy, l y a lieu de s'en promettre jamais, pour des choses semblables, qui se font ur l'utilité publique, & pour la gloire de la Nation, quand elles ne sont pas mandées.

plus favorablement que la nostre. Le Roy me reparti *Sçachez, Prestre du Seigneur, que je reçois son Ambassade de telle sorte, que pour cela je ne diminuë rie de l'affection que je porte à mon neveu le Roy Childebert : Ie ne sçaurois lier une amitié fort étroite avec un personne, de la part de qui me viennent souvent des Ge pour m'oster la vie.* Comme il eut parlé de la sorte, Felix dit au Roy ; *Ie croy, Seigneur, qu'il est venu à vostre connoissance, que Ricarede a envoyé une Ambassade à vostre Neveu, pour luy demander Clodosuina vostre niéce fille de vostre frere en mariage : mais il n luy en a rien voulu promettre sans avoir pris vostre conseil.* Le Roy luy repartit, *Ie ne pense pas que ce fu bien fait de permettre à ma niéce d'aller en un lieu, o l'on a fait mourir ma sœur : Et certes il n'est pas juste a croire que cela me pust estre agreable, puis qu'il sero capable de m'empescher de tirer vangeance de la mo de ma niéce Ingonde.* Felix répondit: *Ils se veulent fo excuser de cela, soit par serments, ou par quelques au tres moyens qu'il vous plairoit d'ordonner. Donnez-lu seulement vostre consentement pour épouser Clodosuinde comme il vous le demande.* Là-dessus le Roy dit: *Si mo Neveu veut tenir les choses qui ont esté promises dans Traité, je feray de mon costé tout ce qu'il voudra.* Comme nous luy promismes qu'il accompliroit toutes chose à quoy sa parole & le Traité le pouvoient obliger, Feli ajoûta: *Il supplie aussi vostre pieté que vous luy donnie secours contre les Lombards, afin qu'estant chassez de l'Italie, la part que son pere s'estoit acquise de son viva en ce pays-là, luy pust revenir, & que le reste, par vostre assistance & la sienne, pust estre restitué à l'Empereur.* Le Roy repliqua : *Ie ne sçaurois envoyer mon armée en Italie pour la faire perir de gayeté de cœur. La peste y est si furieuse, qu'elle ravage tout.* Ie pris la parole, *Vous avez fait entendre au Roy vostre Neveu* luy dis-je, *que tous les Evesques de son Royaume eussent à se trouver ensemble, parce qu'il y a beaucoup*

ofes importantes qu'il faut examiner. Mais, ſelon la utume des Canons, voſtre glorieux Neveu jugeoit à opos, que [11] *chaque Metropolitain s'aſſemblaſt avec Comprovinciaux : & qu'alors les choſes qui ne ſe ſe-ient pas faites raiſonnablement en chaque Province, mandaſſent par une aſſemblée plus nõbreuſe des Eveſ-es. Car quel beſoin y a-t-il qu'une ſi grande multitude ſſemble à la fois? La foy de l'Egliſe n'eſt point en pe-l, il ne s'éleve point d'Hereſie nouvelle.* [12] *Quelle ne-ſſité y a-t-il donc que tant d'Eveſques s'aſſemblent?* e Roy nous dit. *Il y a beaucoup de choſes à conſiderer, uchant les malverſations auſquelles il faut eſſayer apporter du remede, ſoit pour les inceſtes, ſoit pour di-rſes affaires qui ſe ſont paſſées entre-nous. Mais prin-palement la cauſe de Dieu qui eſt la plus grande de utes, pour informer, comme vous y eſtes obligez, pour-oy l'Eveſque Pretextat a eſté tué dans l'Egliſe. Il eſt ſſi fort juſte de faire une diligente perquiſition de ceux i ont eſté accuſez des vices d'impureté, afin qu'ils ent chaſtiez s'ils ſe trouvent coupables, ou qu'on leur*

11 *Chaque Metropolitain.* Lequel s'appelle aujourd'huy Archeveſque, s les Metropolitains de France, eſtant d'une haute antiquité, à la reſerve de loſe & de Paris : ce dernier qui fut fait de noſtre temps d'une maniere te nouvelle, en retranchant la moitié des Dioceſes de la Province de Sens, ieu de l'établir comme on avoit fait auparavant la Métropole de Toloſe, créant de nouvelles Egliſes tout autour. Les Egliſes Métropoles ont eſté blies dans les Villes Capitales des Provinces, ſelon le rang & la dignité elles tenoient dans le dénombrement des Villes de l'Empire. Et ſi dans le mmencement Paris euſt eſté une Ville auſſi conſidérable qu'elle l'a eſté de-s, il ne faut pas douter qu'elle euſt eſté non ſeulement Métropole, mais remiere de toutes les Métropoles du Royaume, veu ſa grandeur, ſa puiſ-ce, ſes honneurs, & la gloire qu'elle a d'eſtre le Thrône de la Royauté; ce a preſque toûjours attribué le rang & la dignité aux premiers Eveſques de gliſe, & ce qui a fait les Patriarches & les Primats, parce que ſans cela illeurs tous les Eveſques ſont égaux, & ceux de Nole & d'Vgube, ou d'I-le, le ſont autant que ceux de Lion, de Paris, de Tolede, de Magdebourg, de Majance.

2 *Quelle neceſſité y a t-il donc, que tant d'Eveſques s'aſſemblent?* Il y en ien encore moins le plus ſouvent pour nos aſſemblées du Clergé, de cinq cinq ans, leſquelles ne ſont ny Synodales, ny pour des matieres de grande portance, puiſque pour l'ordinaire il ne s'y agit que du plus ou du moins finance, que le Roy demande aux Preſtres ſur leurs Benefices, pour luy ai-r à ſoûtenir le poids des affaires, & à conſerver le grand corps de l'Eſtat, où ont eux-meſmes tant d'intereſt.

oste entierement le soupçon du crime s'ils sont innocent
Alors il commanda que [13] le Synode fust prolongé jus-
ques aux Calendes du quatriéme mois. Apres ces pro-
pos tenus de part & d'autre, nous allâmes à l'Eglise. Ca
ce jour-là mesme estoit la solemnité de la Resurrectio
de nostre-Seigneur. Puis quand la Messe fut dite, l
Roy nous invita de manger à sa table, qui ne fut pa
moins couverte de plats, que son opulence fut accom
pagnée de joye. Car le Roy qui s'y entretint de Dieu, d
l'édification des Eglises, & de la deffense des pauvres
rioit par fois des jolies choses qui s'y disoient avec es
prit, ajoutant aussi quelques bons mots, dont il croyo
que nous peussions estre réjoüis. Car il disoit à ce pro
pos : *Dieu veüille que mon Neveu me garde ses promes
ses ; & certes toutes les choses qui sont à moy sont à lu
Toutefois s'il se trouve scandalisé de ce que ie reçois l
Ambassadeurs de mon Neveu Clotaire, suis-je fou, pou
ne pouvoir ménager parmy eux les choses de telle sorte
qu'il n'y ait point de scandale ? car ie sçay que cela
peut plustost racourcir, que de l'alonger. Ie donneray
Clotaire, si ie le reconnois pour mon Neveu, ou deux o
trois Villes en quelque quartier, afin qu'il ne semble p
que ie le veüille éloigner de la succeßion de mon Roya
me, & que ie luy veüille donner chez moy de l'inquiétud*
Ayant dit ces choses & plusieurs autres, il nous comb
de bien-faits, & de paroles tres-obligeantes, & nous do
na congé, nous recommandant toûjours bien fort, d
dire au Roy Childebert de sa part, qu'il eust bien so
de sa santé.

21. Le Roy, comme nous l'avons déja dit, faisoit d
grandes aumosnes, & se mortifioit volontiers par les ve
les & les jeûnes. Alors on disoit que Marseille esto
fort affligée de la peste, & que cette maladie s'esto
étenduë en peu de temps jusques à un bourg du Dioce

13 *Il commanda que le Synode fust prolongé jusques au Cal. du 4. mo*
C'est à dire qu'il fust remis au 1. jour de Iuin, qui est le quatriéme mois.
qui fait bien voir l'authorité des Roys pour ordonner & indiquer les Sy
des, où beaucoup d'affaires seculieres de l'Estat, se traitoient avec des cau
de matieres purement Ecclesiastiques,

Lion, appellé *Octave* : mais le Roy, comme s'il euſt
é quelque bon Eveſque, cherchant les veritables re-
edes par leſquels ſe pouvoient guérir les playes d'un
uple pecheur, ordonna que tout le monde s'aſſemble-
t dans l'Egliſe, & qu'il célebreroit [1] des Rogations
ec grande devotion, & que pendant ce temps-là, il ne
roit d'autre choſe que de pain d'orge, & d'eau toute
re, & commanda auſſi que chacun aſſiſtaſt aux veil-
pour la priere. Ce qui fut fait. Il fit diſtribuer des au-
ſnes plus largement que de coutume pendant trois
urs. D'ailleurs il eut tant de crainte qu'il ne tombaſt
elque affliction ſur ſon peuple, qu'on euſt dit alors
'il n'euſt pas eſté ſeulement Roy, mais auſſi grand
eſtre du Seigneur, mettant toute ſon eſperance en ſa
ſericorde, & ne voulant point avoir d'autres penſées
e les ſiennes, afin d'y conformer tous ſes deſſeins
s l'integrité d'une foy parfaite. On diſoit meſme que
s l'opinion de tous les fideles c'eſtoit une choſe con-
nte, qu'une certaine femme dont le fils eſtoit fort tra-
llé d'une fiévre quarte, vint parmy la foule du peu-
, juſques aupres de la perſonne du Roy, & que là par
riere, ayant arraché quelque broderie ou paſſement
l'habit Royal, elle le fit tremper dans de l'eau, &
ina de cette eau à boire à ſon fils, qui en fut tout in-
tinent guéry ; Dont pour mon particulier ie ne dou-
nullement, ayant ſouvent ouy [2] des Poſſedez invo-
er ſon nom, & confeſſer leurs pechez, par la force de
vertu.

VR LE XXI. CHAP. 1 *Le Roy ordonna des Rogations.* C'eſt
e des prieres publiques, telles qu'il s'en fait tous les ans aux Rogations,
des Proceſſions ſolemnelles. Ce qui marque bien la grande devotion du
Gontram, & qu'il euſt eſté auſſi propre pour le moins à porter la Mitre, ſi
euſt eſté en uſage de ce temps-là, que la Couronne. Mais il eſt vray que
ignité Royale en beaucoup de choſes, approche fort de la Pontificale: C'eſt
quoy les Empereurs Payens meſmes, ont preſque tous pris la qualité de
erains Pontifes, ne voulant pas eſtre moins Souverains dans la Religion,
dans le Gouvernement Politique.

Des Poſſedez invoquer ſon nom. C'eſt à dire le nom du Roy Gontram,
eſt une choſe aſſez ſinguliere ; mais qui ne l'eſt pourtant pas davantage,
la perſuaſion du Miracle qu'a l'Autheur de cette Hiſtoire, avec toutes les
ieres d'eſprit que Dieu luy avoit données, puis qu'il ne laiſſe pas la moins

22. Mais nous reprendrons un peu de plus haut le raiſons pour leſquelles il eſt croyable que la ville d Marſeille fut ſi fort affligée de la maladie de peſte, don nous avons déja parlé. Pendant ces jours-là, l'Eveſqu Theodore eſtoit allé trouver le Roy pour luy faire e quelque ſorte des raports contre le Patrice Nicetiu: Mais, comme il ne fut point écouté du Roy Childeber ſur ce fait-là, il ſe réſolut de retourner chez luy. Cepen dant un Navire Marchand d'Eſpagne eſtoit entré, com me il avoit de coutume, dans le Port de Marſeille, où apporta malicieuſement la ſource & l'origine de ce ma Pluſieurs y eſtant venus achepter des Marchandiſes auſſi-toſt une maiſon où il y avoit huit perſonnes, fu depeuplée, par le ravage qu'y fit cette cruelle maladie. I eſt vray que ce funeſte embraſement de peſte ne s'éten dit pas tout à coup par toutes les maiſons : mais apre quelque eſpace de temps, comme ſi un feu ſe fuſt allum dans une moiſſon, toute la ville en un inſtant ſe trouv frappée de la violence d'un feu ſi dangereux. Toutefoi l'Eveſque approcha du lieu, & s'arreſta dans [1] l'Egliſ de S. Victor, avec peu de gens que la maladie avoit é pargnez. Là, faiſant des prieres & des veilles pour le malades de toute la Ville, il implora la miſericorde d Dieu avec tant de perſeverance, qu'enfin le mal ceſſa, & le Peuple fut quelque temps en repos. Mais deux mo apres, cette playe ſe renouvela ſi furieuſement, quand l

dre opinion du monde, qu'il en euſt ſeulement douté.

SVR LE XXII. CHAP. 1 *L'Egliſe de S. Victor.* C'eſt à pr ſent une Abbaye conſidérable de l'Ordre de S. Benoiſt, à Marſeille, de laquel un Pape eſt ſorty : Et du S. dont elle porte le nom, le Martyrologe en marq la Feſte au 21 jour de Iuillet, avec cét éloge. *A Marſeille, S Victor, qui eſta Soldat & ne voulant ny combattre pour les Idoles, ny fléchir le genou deva elles, fut premierement jetté en priſon, où il fut viſité par un Ange, puis aya eſté tourmenté de divers ſupplices, il acheva ſon martyre par une meule Moulin, ſous laquelle il fut broyé.* Gregoire en parle dans le 77. chap. de ſc livre de la gloire des Martyrs : & Venantius Fortunatus le nomme par Vers de ſon 7. livre.

Maſſilia Victor Martyr ab vrbe venit.

Il ſouffrit ſous la perſécution de Diocletien & de Maximien. Et pluſieurs a tres ſaints Martyrs & Confeſſeurs du meſme nom, ont fleury en divers tem dans l'Egliſe.

uple crut qu'il pourroit retourner en seureté dans la
ille, qu'il y mourut à tas, & que cette Ville fut encore
puis affligée plusieurs fois de la mesme maladie.

23. Ageric Evesque de Verdun estant devenu mala-
, pour le déplaisir qu'il eut de la mort de Gontran
son, pour lequel il avoit esté garand, & de ce que
ur augmenter sa douleur, Berthefrede avoit encore
é tué dans l'Oratoire de la Maison de son Eglise ;
is sur tout que voyant tous les jours autour de luy,
enfans de Boson, il ne pouvoit s'empescher de pleu-
r & de dire incessamment ; *Mes enfans vous estes or-
elins, pour la haine qu'on me porte.* Apres qu'une af-
ction si sensible eut achevé de le miner, & qu'il eut
gmenté les accez de sa fiévre, il termina ses jours, &
mis au tombeau. En suite de quoy [1] l'Abbé Buc-
ovalde qui estoit à luy courut pour son Evesché ; mais
ne pût rien obtenir. Car [2] l'authorité Royale avec
consentement du peuple, deceta que le Referendai-
r [3] Charimer seroit ordonné Evesque, & que Buc-
ovalde seroit exclus. On disoit que cét homme estoit
solent & superbe, & que pour cela mesme, il fut ap-
llé par quelques-uns [4] *forte bouche.* [5] Licerius Eves-

VR LE XXIII. CHAP. 1 *L'Abbé Bucciovalde.* Domestique.
plutost Ecclesiastique de la suite d'Ageric Evesque de Verdun, n'estoit
nt dú tout un Abbé de Moines, mais un Chef de personnes Clericales, qu'on
elle aujourd'huy Ecclesiastiques seculiers, tels que pourroient estre les Cha-
nes, sous des Doyens d'Eglises Cathédrales ou Collégiales : car il ne faut
douter que le nom de Doyen, ou de Thrésorier, ou de Prevost, ne soit
ucoup plus nouveau dans les Eglises de cette qualité, que celuy d'Abbé, le-
l à la verité estoit pris des Congregations Regulieres & Monastiques, pour
e transporte aux Superieurs des Clercs, sous l'authorité Episcopale. D'où
nt que dans les Conciles, & autres assemblées Ecclesiastiques, les Abbez
t nommez incontinent apres les Evesques, soit que ces Abbez fussent Re-
iers, soit qu'ils fussent Seculiers, comme on parle à présent.

2 *L'authorité Royale décerna*, &c. Cecy fait voir la puissance Royale
r l'institution de l'Evesché de Verdun, comme elle l'avoit pour les autres
eschez du Royaume, à quoy le Pape ne trouve rien à redire : si bien que ce
st pas une nouueauté aux Roys de France, d'user d'une possession acquise
si longue main.

3 *Charimer*, ou Charineres, onziéme Evesque de Verdun, connu seulement
cette authorité de Gregoire.

4 *Forte bouche.* Ou, comme le Latin le porte, *Buccus validus*, comm
us dirions *forte gueule*, faisant allusion au nom de l'Abbé Bucciovaldus

que d'Arles mourut aussi en ce temps-là, auquel fut sub stitué [6] Virgile Abbé d'Autun, par la sollicitatio de [7] l'Evesque Syagrius.

24. Deotheric [1] Evesque de Vence, mourut aussi en ce temps-là, & en sa place on mit [2] Fronimius qu estoit de la ville de Bourges; mais pour je ne sçay que sujet il se retira dans la Septimanie, *qui est aujourd'hu Languedoc :* où depuis la mort du Roy Athanaelde, i fut receu avec magnificence de son successeur Leuvane & fut ordonné Evesque d'Agde. Apres la mort de Leu vane, lors que Leuvielde estoit obstiné en la perfidie d sa damnable Heresie, & qu'Ingonde fille du Roy Sigi bert fut menée en Espagne pour y estre mariée, comm nous l'avons dit cy-devant : car Leuvielde avoit oü dire que cét Evesque luy avoit donné conseil de se don ner bien de garde de se laisser empoisonner du venin d la creance heretique. C'est pourquoy il luy donna toû jours beaucoup de traverses, & luy tendit incessammen des pieges, jusques à ce qu'il l'eust chassé de son Eves ché : & comme il se vid denué de toutes sortes d'artifi ces pour le perdre, enfin il envoya un homme expré pour l'égorger avec l'épée. Dont ayant eu avis, il quit ta la ville d'Agde, & vint dans une Province de la Gau le, où plusieurs Evesques le receurent courtoisement, & apres qu'ils luy eurent fait mesme des présents, il vin

qui vient de *Bucca*, qui signifie bouche, & non pas de *Bouc*, selon la pensée d Fauchet.

5 *Licerius*, le 22. Evesque d'Arles, en 586.

6 *Virgile Abbé d'Autun.* C'est a dire Abbé de Clercs, comme un Doye d'Eglise Cathédrale. Depuis Evesque d'Arles, apres Licerius, en 588.

7 *L'Evesque Syagrius.* C'est à dire Evesque d'Autun. Celuy-là mesme qui le Pape S. Gregoire envoya le *Pallium*, environ l'an 591. ayant esté fait environ l'an 567. Il porte la qualité de Saint.

SUR LE XXIV. CHAP. 1 *Deotherie Evesque de Vence.* Ou selon d'autres Editions, *Deuterius*, ou *Deutericus*, au lieu de Deothericus. I traduis, *Vinciensis Episcopus*, par Evesque de Vence: car il n'y a point d'ap parence de tourner ce mot d'une autre sorte : Et cela estant ainsi, l'Evesché d Vence dans la Province d'Embrun est ancien, comme le sont les autres Egl ses Episcopales de Provence.

2 *Fronimius Evesque d'Agde.* Connu par ce seul lieu de Gregoire. Il e aussi nommé entre les Evesques de Vence, aussi bien que Deuterius, le 7. Eve que de cette Eglise-là, depuis S. Eusebe qui en fut le premier Evesque.

ouver le Roy Childebert, & s'ouvrit ainsi le chemin à la dignité Pontificale de la Ville que j'ay déja nommée, par la bienveillance du Roy, neuf ans apres qu'il eut esté chassé de l'Eglise d'Agde. Cette année les Bretons firent de grands brigandages dans les Dioceses de Nantes & de Renes, vandangeant les vignes, gastant les terres cultivées, & emmenant les gens de la campagne prisonniers, sans rien garder des promesses qu'ils avoient faites auparavant : mais bien éloignez de les garder, ils anticipérent mesmes sur la Seigneurie & sur les droicts des Roys.

25. Or bien que le Roy Childebert eust accordé sa sœur pour femme au Roy des Lombards, à la priere de ses Ambassadeurs, qui luy firent pour cela de grands presents, si est-ce qu'il la promit encore aux Ambassadeurs des Goths, parce qu'il avoit appris que cette Nation s'estoit convertie à la foy Catholique. Puis il envoya une Ambassade à l'Empereur, pour reparer le refus qu'il avoit fait auparavant, & s'offrit à luy pour faire la guerre aux Lombards, & les chasser d'Italie par le conseil qu'il luy en avoit donné. Il fit donc marcher son armée pour faire la conqueste de ce pays-là. Ses Capitaines y arrivérent avec leurs troupes, & en vinrent tout aussi-tost aux mains. Mais les nostres ayant esté mis en déroute, plusieurs y furent tuez sur la place, quelques-uns furent faits prisonniers, & beaucoup s'estant sauvez à la fuite, se retirérent à peine en leur pays. Et certes la défaite des François y fut si grande, qu'il n'y a point de mémoire qu'il y en ait jamais eu de pareille.

26. La Reine Ingoberge vefve du Roy Charibert, mourut en [1] la 14. année du Regne de Childebert. Cette Dame fut tres-prudente, & mena toûjours une vie fort religieuse, nullement paresseuse pour se trouver aux Veilles, à l'Oraison, ou à faire des œuvres de charité vers les pauvres, à qui elle faisoit toûjours des au-

SUR LE XXVI. CHAP. 1 *La 14. année du Roy Childebert.* Et la 593. de nostre Seigneur.

mosnes. Ie puis croire qu'elle fut inspirée de Dieu pou
me faire avertir que je luy aidasse à ce qu'elle avoit de
stiné de sa derniere volonté pour le remede de son ame
En sorte toutefois que quand je fus arrivé, elle avoi
écrit elle mesme ce que par le conseil qu'elle avoit pris
elle s'estoit resoluë de faire. I'y vins, je le confesse, &
je trouvay une personne qui avoit la crainte de Die
gravée dans le cœur. Cette Dame m'ayant receu for
courtoisement, fit appeller un Notaire, & m'ayant de
mandé conseil sur le dessein qu'elle avoit pris, elle legu
quelque chose à l'Eglise de Tours & à la Basilique d
S. Martin, & quelque chose encore à l'Eglise du Man
& peu de mois apres, une grosse maladie l'ayant saisi
promptement, elle [2] sortit du monde, apres avoir
emancipé plusieurs personnes de condition servile par se
lettres d'affranchissement, [4] en la soixante & dixiém
année de son âge, comme j'en ay la creance : & laiss
une fille unique, qu'un fils d'un certain Roy du pays d
Kent en Angleterre prit en mariage.

27. Le Duc Amalon ayant envoyé sa femme en un
autre maison qu'il avoit à la campagne, sous pretext
qu'elle y estoit necessaire pour des affaires domestique
devint amoureux d'une fille de condition libre. Et sur
soir fort tard apres qu'il eut bien bû, il envoya de s
gens pour enlever cette fille & l'amener en son lict. Ma
comme elle n'y voulut jamais consentir, & qu'elle fi

2 *Ingoberge sortit du monde*. Ce fut apres avoir donné ordre à toutes
affaires : mais ayant fait venir aupres d'elle l'Evesque de Tours pendant
maladie, on pourroit croire que sçauroit esté pour luy faire une confession e
cte de tous les deportemens de sa vie, qui bien que tres-vertueuse, ne laisse
de donner toûjours par l'infirmité humaine quelque matiere de confessio
mais, quoy qu'il en soit, il n'en est icy fait aucune mention, non plus que d
sainte Communion, & du Sacrement de l'Extreme Onction, lequel s'admi
stre aux malades, dont nostre Autheur qui écrit tant de Miracles des R
ques, & de la confiance que les fideles de son temps avoient en la vertu
Saints, ne dit jamais un seul mot, dont il y a sujet de s'étonner.

3 *Emancipé plusieurs personnes de condition servile*. Ou, donné la libe
à plusieurs personnes serviles : Car en ce temps-là, il y en avoit encore p
sieurs qui estoient dans la servitude. Mais depuis, & fort long-temps ap
l'usage en a esté entierement aboly.

4 *En la 70 année de son aage*. Le Président Fauchet a leu 90, mais c
en quelque mauvaise Edition.

nenée par violence dans sa maison, ils luy donnerent nt de souflets, que le sang luy en découloit par le nez. 'où il arriva que le lict mesme du Duc en fut tout empé : mais cét homme violent l'ayant aussi frappée y-mesme de plusieurs coups de la main, il la prit en- e ses bras : & tout aussi-tost se trouvant pressé par le mmeil il s'endormit, tandis que cette Fille étendant sa ain par derriere la teste du Duc, rencontra son épée, & ayant tirée du fourreau, elle en déchargea un grand up sur sa teste, dont le Duc s'estant éveillé, il poussa n grand cry qui fit que ses gens accoururent. Et qui oyant ruisseler le sang de la blessure de leur Maistre, mme ils la voulurent tuer, Amalon s'écria ; *Non non,* t-il, *ne luy faites point de mal. I'ay peché voulant at- nter à sa chasteté pour la violer. Elle n'a eu soin que conserver sa pudicité, il ne faut point qu'elle perisse.* isant cela il rendit l'esprit. Mais tandis que toute la mille & tous les domestiques versoient des pleurs sur y, la fille assistée du secours de Dieu se sauva du logis, vint toute la nuict à Chalon, qui estoit à prés de 35. ille de ce lieu-là, & entra dans l'Eglise de S. Marcel, ù elle se vint jetter aux pieds du Roy, à qui elle dé- ara tout ce qu'elle avoit souffert. Alors le Roy plein miscricorde, luy donna non seulement la vie ; mais luy donna encore une Sauvegarde, & fit connoistre à ut le monde qu'il la prenoit en sa protection, de peur ue les parents du deffunt ne vinssent à luy faire quelque éplaisir. Mais enfin nous avons sceu que par une grace e Dieu toute particuliere, la pureté d'une personne si haste, ne luy fut point enleuée par la violence de son uel Ravisseur.

28. La [1] Reine Brunichilde fit faire un bouclier e pur or, d'une merveilleuse grandeur enrichy de pier-

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Brunichilde*. Ou selon d'autres anuscripts, *Brunieldis*, au lieu de *Brunichildis*, que Fauchet & beaucoup utres tournent *Brunehault*. Mais cette prononciation est trop populaire & op grossiere, laquelle d'ailleurs ne rend pas assez justement le caractere du om Gottique, où ie n'ay pas crû qu'il falust rien changer.

reries, avec [2] deux tasses façon de bois qu'on appel vulgairement *Bacchines*, lesquelles estoient pareille ment d'or enrichies de pierreries, & les envoya au Ro d'Espagne pour present par Ebregisile, qui avoit es souvent envoyé en ce pays-là en qualité d'Ambassadeu Mais quand il fut party, on fit entendre au Roy Gon tram, que la Reine Brunichilde envoyoit des presen aux enfants de Gondebaud. C'est pourquoy il comman da qu'on mist des gardes sur tous les grands chemins d son Royaume, si bien qu'il n'y passoit personne qui n fust foüillé par tout jusques dans les souliers, pour vo s'il ne se trouveroit point quelqu'un qui portast des let tres cachées. Ebregisile arrivant à Paris avec le bou clier & les tasses, y fut arresté par le Duc Ebrachaire & mené au Roy Gontram. A qui le Roy dit; *Ne vou suffit-il pas, miserable homme que vous estes, que pa un conseil insolent, vous ayez fait venir Bellomer; qu vous appelliez Gondebaud pour le marier, lequel me armes ont subjugué, apres qui l'eut l'audace de voulo assujetir la puissance de mon Royaume sous sa domina tion: & aujourd'huy vous portez encore des presents à ses enfans, pour les attirer chez nous si vous pouvez pour m'égorger? Vous n'irez donc pas où vous pensie aller, Ebregisile; mais vous mourrez sans remission parce que vostre Ambassade est contraire au bien de no stre Nation.* Il nia qu'il fust envoyé pour cela en qua lité d'Ambassadeur; mais il dit, *qu'il n'avoit autr dessein que d'aller vers* [3] *Ricarede, qui devoit épou*

2 *Deux Tasses façon de bois.* Ou plutost, deux grands Bassins ou Cuve tes. Toutefois le mot *Bacchines* ou *Bacchinon*, qu'il donne à ces sortes d vaisseaux, pourroient faire croire que ce seroient plutost des Tasses que d Bassins, pour estre un meuble destiné au service de Bacchus, à quoy il semb que ce mot fasse allusion. Il est vray aussi que nous appellons *Bachots* c grandes Cuvettes qu'on met aupres des Buffets, pour recevoir l'eau dont o rinse les verres, ou de laquelle on s'est lavé les mains. D'ailleurs, on appel *Bachoües* ces hottes d'ozier serré, desquelles on se sert en beaucoup de lieu pour porter la vandange foulée, à quoy le mot *Bacchinon* semble avoir aus beaucoup de raport, & les Alemans appellent cela *Becken*.

3 *Ricarede.* C'est fort mal nommer ce Roy d'Espagne, de l'appeller *Ri chard*, comme l'appelle toûjours Fauchet, parce que *Richardus* n'est pas

r [4] *Clodosuinde sœur du Roy Childebert, auquel portoit ces presents.* Le Roy crut ce qu'il luy avoit dit, luy donna congé: Il s'en alla donc son grand chemin ec ses presents, jusques au lieu où il avoit charge aller.

29. Le Roy Childebert ayant esté invité par [1] Sibert Evesque de Momoce, de venir célebrer le jour Pasques en sa Ville, se resolut d'y aller. Alors Theobert son fils aisné, fut griévement tourmenté d'un al de gorge; mais il en fut bien-tost guéry. Cependant Roy Childebert fit marcher son armée en Italie pour ire la guerre aux Lombards. Mais les Lombards qui demandoient que la paix, luy envoyérent des Amssadeurs avec des presents, pour luy dire; *Conservons amitié entre nous, & demeurons en bonne intelligence, in que nous ne perissions pas miserablement sans necesté. Nous vous offrons aussi un tribut, pour éviter un rage qui ne peut faire que du mal. Et d'ailleurs, quand sera necessaire, nous ne serons point paresseux à vous onner secours, quand vous aurez à combatre vos Enneis.* Le Roy Childebert ayant entendu ces propositions, envoya des Ambassadeurs au Roy Gontram, our luy faire entendre les offres qu'on luy faisoit. Gonram ne voulut point s'opposer à un si bon dessein, & onseilla fort à son Neveu, de souscrire aux conditions e la paix. Le Roy Childebert fit donc arrester son arée, & envoya des Ambassadeurs aux Lombards, our leur dire que s'ils tenoient ce qu'ils avoient pro-

esme chose que *Richaredus*: & puis Richard est plutost un nom d'Anglerre que d'Espagne.

4 *Clodosuinde*, & non pas *Chlodosuide*, parce qu'il est bon, tant que l'on eut, d'adoucir la prononciation de ces vieux noms François, qui retenoient ncore beaucoup de choses de la prononciation Germanique.

SUR LE XXIX. CHAP. 1 *Sigibert Evesque de Momoce.* Il y des Editions qui portent, *Sigismundo Momociacensis oppidi Sacerdote.* Mais uelle ville puisse estre que *Momociacum.* Elle n'est connuë que par ce seul assage de Gregoire. Seroit ce Mayance, selon la conjecture de Fauchet? Il y a eu de raport d'un nom à l'autre; cependant à l'oüir parler, on diroit qu'il en t fort asseuré. Ce n'est pas aussi Monmorancy, comme un autre l'a crû. Il n'y it jamais d'Evesché en ce lieu-là.

mis, l'armée retourneroit sur ses pas, sinon qu'elle con-tinueroit sa route dans la resolution qui avoit esté pris[e] Mais tout ce qui fut proposé ne fut point accomply, [c]les Lombards plus asseurez qu'ils n'avoient esté aupa-ravant, n'en firent point d'estat.

30. Le Roy Childebert invité par [1] Maroüé[e] Evesque de Poictiers d'envoyer en Poictou, pour fai[re] un nouveau papier censif des tributs imposez sur le peu-ple, y envoya [2] Florentian grand Maistre de sa mai-son, & Romulfe Comte de son Palais, pour travaill[er] à cette affaire, afin que le Peuple taxé pour le Censif payast le tribut qu'il avoit accoutumé de payer durant l[a] vie de son pere, pour en tenir compte & passer de nou-veaux tiltres de ce que chacun estoit tenu de contribue[r] car plusieurs des contribuables de ce temps-là estoien[t] decedez, c'est pourquoy la charge de ce tribut esto[it] tombée sur les vefves, sur les orphelins & sur les person-nes foibles. Ce qui ayant esté soigneusement recherch[é] par les Commissaires, ils soulagerent les pauvres & le[s] foibles, qui sans cela, eussent esté tenus de payer leu[r] impost. De là, ils vinrent à Tours, où ils voulurent faire la mesme chose, & dirent qu'ils avoient un livr[e] de Registre entre les mains, par lequel il parroissoit qu[e] du temps des Roys precedents, le Peuple y estoit ten[u] & l'avoit payé. Ie répondis. *Il est certain que du temp[s] du Roy Clotaire, la ville de Tours fut bien décrite com-me toutes les autres Villes pour estre mise dans le dénom-brement, & que les livres des Registres en furent porte[z] au Roy: Mais il est vray aussi que par la crainte qu'i[l] eut de la puissance de S. Martin, ces Livres furent brû[lez]*

SVR LE XXX. CHAP. 1 *Marouée Evesque de Poictiers.* Il [a] déja esté parlé de luy sur le 24. chap. du 7. livre.

2 *Florentian grand Maistre de sa Maison*, qu'il appelle, *Majorem Do-mus Regiæ*. comme il nomme en suite Romulfe, *Palatii sui Comitem*. Si bie[n] qu'il y a de la difference entre ces deux Charges, lesquelles estoient fort con-sidérables l'une possible pour exercer les fonctions de grand Maistre d'Hoste[l] & l'autre celle de Iuge ou de grand Prevost de l'Hostel: car ie ne voudro[is] pas encore asseurer que ce ne fust quelque chose de plus. Sur quoy nous n'a-vons pas aujourd'huy des noms qui puissent marquer precisément la differen-ce de tous ces tiltres, & de toutes ces qualitez.

la. Apres la mort du Roy Clotaire, le peuple de cette Ville-là fit serment au Roy Charibert: & pareillement le Roy jura solemnellement qu'il n'establiroit aucune loy ny coutume nouvelle sur le peuple, mais qu'il le maintiendroit au mesme estat qu'il estoit sous son pere, sans le charger d'aucune ordonnance qui fust à son prejudice. Gaïson qui estoit Comte en ce temps-là, ayant pris le Livre des Articles, lequel nous avons dit, que les anciens Commissaires avoient écrit, il commença de lever le tribut: mais ayant esté empesché d'en continuer l'entreprise par l'Evesque Eufrone, parce qu'il ne voulut pas souffrir une telle exaction, il vint trouver le Roy, pour luy montrer le livre des Taxes, où le dénombrement de ce que chacun devoit porter estoit écrit, mais le Roy soupirant dans la crainte qu'il eut de la vertu de S. Martin, le jetta [3] au feu: & tous les écus d'or qui avoient esté exigez sur le peuple, il les envoya promptement à l'Eglise du Saint, protestant que pas un seul homme du peuple de Touraine ne payeroit plus aucune aide ny contribution publique. Apres la mort de ce Prince, le Roy Sigebert eut cette Ville sous sa domination, & ne fit exiger aucune redevance ou capitation, ny mesmes le Roy Childebert jusques à l'année presente, qui est la 14. de son regne, n'en a rien exigé depuis la mort de son pere, & ne l'a point chargée du fardeau de quelque imposition que ce soit. Or maintenant c'est à vous de voir par la puissance que vous avez, si vous en voulez lever ou non. Mais prenez bien garde à ne vous porter point de dommage à vous-mesmes, si vous estes enfin resolu de faire quelque chose contre vostre serment. Comme j'eus dit ces choses; *Voilà le livre que nous avons entre nos mains*, me répondirent-ils, *par lequel il paroist assez que la taxe a esté imposée sur ce peuple.* Ie leur dis; *Ce livre n'a pas esté apporté du trésor du Roy, ny n'a point*

[3] *Jetta le Registre au feu.* C'est à dire le Roole des tailles du païs de Touraine, pour le respect que le Roy portoit à S. Martin: Mais depuis ce temps-là les choses ont bien changé.

esté mis en usage pendant une si grande suite d'années. Il ne faut pas s'étonner, si pour la haine qu'on a portée aux Citoyens de cette Ville, il a esté reservé dans la maison de quelqu'un qui leur a voulu du mal. Dieu asoira son jugement par ceux, qui pour dépoüiller nos Citoyens, ont mit ce livre en évidence, lequel avoit esté tenu caché si long-temps. Tandis que ces choses estoient en ces termes, le fils d'Audin qui avoit produit ce livre, fut ce mesme jour saisi d'une fiévre, qui l'emporta trois jours aprés. Nous envoyasmes en suite supplier le Roy, qu'il luy plust de declarer quelle pouvoit estre en cela son intention, & de nous le faire sçavoir. On nous dépescha aussitost des patentes, par lesquelles le peuple de Tours fut affranchy de toutes tailles & imposts, avec deffences expresses de ne le plus inquieter au sujet des subsides, pour la reverence de S. Martin. Ces choses ayant esté reluës tout du long, ceux qu'on avoit deputez pour les bien examiner, s'en retournérent en leurs pays.

31. Le Roy Gontram fit marcher son armée dans la Septimanie (*qui est aujourd'huy le Languedoc.*) Le Duc Astrovalde estant arrivé le premier à Carcassone en avoit receu le serment de fidelité, & avoit assujetty les Peuples à la domination Royale, tandis que le Roy donna charge à Boson d'aller avec Antestius sommer & contraindre les autres Villes à se rendre. Boson s'avança d'une maniere fiere & pleine d'arrogance, avec tout le mépris qu'on sçauroit s'imaginer qu'il fit du Duc Astrovalde, par ce qu'il avoit esté si temeraire que d'entrer sans luy dans la ville de Carcassone, vers laquelle il s'avança donc avec les troupes de Xaintonge, de Perigort, & des Provinces de Bordeaux, d'Agen, & de Tolose. Mais comme il se montroit par tout si superbe, les Goths en ayant esté avertis, luy dressérent une ambuscade. Il campa le long d'une petite riuiere proche la Ville : où s'estant amusé à se réjoüir & à faire grand chere, en faisant des railleries des Goths, comme de gens ridicules qu'il traitoit du dernier mépris, les Goths

-ettérent sur luy lors qu'il y pensoit le moins au milieu
-repas. Les gens de Boson s'estant mis à crier, donné-
-t l'allarme au camp, & se levérent brusquement con-
-eux. Mais les Goths ayant fait vn peu de resistance,
-ent semblant de fuïr, pour obliger les soldats de Bo-
-à les poursuiure, à quoy ils ne manquerent pas, &
-nnerent sans y penser dans l'embuscade des Goths, qui
-everent soudain, les enfermerent au milieu d'eux, &
-firent vn tel carnage, qu'il en échappa bien peu: &
-x qui se sauuerent à grand' peine, quoy qu'ils fus-
-t bien montez, ne songerent qu'à la fuitte, & laisse-
-t tout le bagage au milieu de la plaine, sans rien em-
-rter avec eux, ayant le cœur si serré par la peur, qu'ils
-urent qu'ils ne pourroient rien faire de mieux, que
-s'empescher de perdre la vie. Les Goths qui les suivi-
-t de pres, trouvérent toutes leurs hardes & muni-
-ns dispersées à l'abandon, lesquelles ils pillérent, &
-rent tout à sac, emmenant prisonniers tous les gens
-nfanterie. Il y fut défait prés de cinq mille hommes,
-plus de deux mille y furent faits prisonniers. Tou-
-ois plusieurs furent relâchez, qui retournérent en
-r païs.

32. Le Roy s'estant ému de grande colere, com-
-nda qu'on fermast tous les passages de son Royau-
-, pour empescher d'y entrer qui que ce fust du Roy-
-me de Childebert. *Parce*, dit-il, *que sa méchanceté,
-i a fait alliance avec le Roy d'Espagne, est cause que
-n Armée a esté taillée en pieces; & ce voyage aussi est
-use que ces Villes-là ne se sont point soûmises à mon
-issance.* Il survint encore à cela un autre sujet d'ai-
-eur, de ce que le Roy Childebert vouloit envoyer son
-s aisné Theodebert à Soissons, ce qui donnoit du soup-
-n au Roy Gontram, qui disoit: *Mon Neveu n'en-
-ye son fils à Soissons, qu'à deßein de le faire paßer de
-ißons à Paris, pour s'emparer s'il peut de mon Royau-
-.* Ce que le Roy Childebert n'eut jamais, s'il faut
-si dire, seulement en la pensée. Il avançoit aussi beau-

coup de reproches outrageux contre la Reine Brunichi de, disant, *que tout cela se faisoit par son conseil*; ajoû tant qu'elle vouloit inciter le fils de Gondebaud à marier. C'est pourquoy il ordonna qu'un [1] Synode d'l vesques s'assembleroit au premier jour de Novembr Et plusieurs qui s'estoient mis en chemin des extrem tez des Gaules, pour se trouver à cette assemblée, re tournérent sur leurs pas, à cause que la Reine Brunichi de se purgea de ce crime par serment : Et ainsi les che mins ayant esté ouverts, il donna passage à ceux qui vou lurent aller vers le Roy Childebert.

33. En ce temps-là Ingeltrude, qui avoit fait [1] u Monastere dans l'enceinte de S. Martin, vint trouve le Roy, comme si elle eust voulu accuser sa fille de vant luy. C'estoit dans ce Monastere-là mesme où de meuroit Bertheflede fille du feu Roy Charibert. Ma comme celle-cy en sortoit, celle-là entra dans le Mona stere du Mans : car elle estoit sujette à sa bouche, & de meuroit long-temps au lict, sans avoir aucun soucy d l'Office divin. Mais ie tiens qu'il faut reprendre de plu haut l'affaire d'Ingeltrude & de sa fille. Quelques an nées donc auparavant, Ingeltrude ayant commencé à bastir un Monastere de Religieuses dans la closture d parvis de S. Martin, comme nous l'avons déja dit, ell envoya ses ordres à sa fille, & luy écrivit; *Ma fille, qui*

SVR LE XXXII. CHAP. 1 *Vn Synode d'Evesques.* Il ne fa pas croire que tant de Synodes d'Evesques que les Roys assembloient de tem en temps en divers lieux de leur Royaume, y véquissent aux dépens de le Clergé : ils se contentoient chacun des revenus de leurs Eglises, qui les su voient en tous lieux, autrement ils eussent esté fort à charge à leurs Di ceses.

SVR LE XXXIII. CHAP. 1 *Vn Monastere dans l'enclos de Martin.* Il y a, *in Atrio sancti Martini* : dans la cour, ou dans l'avant-co du parvis de S. Martin. Seroit-ce une Eglise de Tours, assez proche à la v sité de S. Martin, qu'on appelle S. Pierre le Pilier, pour dire *le Puellier*, qui e un mot qui vient de *Puellarum*, comme sa dénomination en Latin le fa assez connoistre : *Basilica sancti Petri Puellarum*, qui est aujourd'huy u Parroisse & Eglise Collegiale dans le territoire de S. Martin ? Mais aussi n'e est-elle pas si proche, qu'on pust dire qu'elle fust dans la Cour, ou dans Cloistre de S. Martin. Il y a pourtant de l'apparence que c'est de cette Eglis là mesme autrefois un Monastere de Filles, dont il est icy parlé.

vostre mary, & venez me trouver, afin que ie vous [...]se Abbesse sur le troupeau que j'ay assemblé. Elle ne [...]t point d'autre conseil, que de la legereté de sa teste, & [...]t avec son mary à Tours: Et quand elle fut entrée [da]ns le Monastere, elle dit à son mary; *Retirez-vous [...]y, & gouvernez nostre bien & nos enfants, pour moy, ie [...]retourneray plus avec vous: car une personne mariée [...]verra jamais le Royaume de Dieu.* Ce mary me vint [tro]uver, & me conta tout ce qui s'estoit passé entre luy [&] sa femme. Alors m'estant rendu au Monastere, j'y [...]us les Decrets du Concile de Nicée, dans lesquels [so]nt contenus ces mots. *Si quelque femme delaisse son [m]ary, ou qu'elle méprise le lict conjugal dans lequel elle [a] bien vécu, disant qu'il n'y a point de part en la gloire [du] Royaume Celeste pour celuy qui sera conjoint en [m]ariage, qu'elle soit anatheme.* Ce qu'ayant en[te]ndu, [2] Berthegunde, craignant que les Pre[stres] de Dieu ne la privassent de la Communion, [so]rtit du Monastere, & retourna en la compagnie de [so]n mary. Puis trois ou quatre ans apres, sa mere luy [re]itera les mesmes ordres, la priant de la venir trouver. [El]le fit donc charger des batteaux de toutes ses hardes, [&] de toutes celles de son mary qui estoit absent, elle prit [u]n de ses fils avec elle, & vint à Tours: mais ne pou[va]nt estre retenuë aupres de sa mere, à cause de la mau[va]ise humeur de son mary, de peur que sa mere ne por[ta]st le blasme, dont elle avoit elle-mesme ourdy le sujet [pa]r ses ruses, Ingertrude l'envoya vers Bertrand son [fil]s Evesque de Bordeaux, qui estoit frere de Berthegun[d]e. Et là, comme son mary la voulut suivre, Ingeltrude [lu]y dit; *Elle ne sera point vostre femme, parce que [v]ous l'avez épousée sans l'avis des Parents.* Cependant [il] y avoit prés de trente ans, qu'ils estoient mariez en[se]mble. Le mary fut souvent à Bordeaux pour la reti-

2 *Berthegunde.* C'est le nom de la fille d'Ingeltrude, sœur de Bertrand [E]vesque de Bordeaux, & femme d'un homme de qualité, que cette Histoire [ne] nomme point.

rer ; mais l'Evesque ne la voulut jamais rendre. Or Roy Gontram estant venu à Orleans, comme no l'avons dit au Livre precedent ; cét homme, en presen du Roy, entreprit l'Evesque de Bordeaux qui s'y esto rendu avec les autres Prelats, & luy dit avec des parol bien aigres ; *Vous avez ravy ma femme avec ses dom stiques : & ce qui est fort mal seant à un Prestre, vo habitez auec mes servantes, & elle, avec les gens de v stre maison, vous ne rougissez point de commettre ho teusement le crime d'adultere.* Alors le Roy ému de c lere, contraignit l'Evesque de promettre qu'il rendr la femme à son mary, disant qu'elle estoit sa parent *Et si elle s'est mal comportée en la maison de son mar* ajoûta le Roy, *je le sçauray bien vanger ; mais si chose est autrement, pourquoy vous estes-vous avisé av tant d'infamie d'oster une femme à son mary ?* Alo l'Evesque Bertrand le promit, & dit ; *Ma sœur m' venuë trouver, je le confesse, apres plusieurs année laquelle par charité & de bonne volonté j'ay reten aupres de moy tant qu'elle a voulu. Mais à present el s'est retirée d'aupres de moy, qu'il la recherche où il vo dra, & qu'il la fasse revenir aupres de soy tant qu'il l plaira, je ne m'en embarrasse nullement.* Mais apr avoir fait un tel discours, il envoya secrettement d gens vers sa sœur, par lesquels il luy mandoit de cha ger de robes, & de se retirer à l'Eglise de S. Marti apres s'estre mise en habit de penitente. Ce qu'elle differa point de faire : & tout aussi-tost son mary l'y vi trouver, accompagné de force gens pour la retirer lieu Saint avec force. Elle y estoit en habit de Religie se : & disant qu'elle l'avoit pris pour penitence, elle n gligea de suivre son mary. Cependant l'Evesque Be trand estant decedé à Bordeaux, cette femme revin soy, & dit en elle-mesme ; *O que je suis malheureu d'avoir écouté le conseil d'une mere injuste ! Voilà m frere mort, je me trouve delaissée de mon mary, & suis separée de mes enfans. Où iray-je, infortunée q*

uis ? Ou que feray-je ? Alors elle ſe reſolut d'aller à
ctiers. Et quoy que ſa mere la vouluſt retenir aupres
le, elle n'en pût rien obtenir. De là s'engendra l'ini-
ié. Tandis qu'elles allerent ſouvent à la Cour pour ſe
ſenter au Roy, & que celle-cy s'efforçoit de défen-
les biens de ſon pere, & cette autre les biens de ſon
ry, Berthegonde fit voir une donation de *l'Eveſque*
trand ſon frere, diſant, *que ſon frere luy avoit don-*
cecy & cela. Mais ſa mere ne demeurant pas d'accord
a donation, & ſe voulant attribuer le tout, envoya
gens pour enfoncer les portes de la maiſon, & faire
ever tout ce qui s'y trouveroit avec la donation.
nt [3] la mere ſe rendit elle meſme coupable, quand
apres elle rendit à ſa fille des choſes qu'elle avoit pri-
& ſerrées, leſquelles luy furent redemandées. Mais
tre frere l'Eveſque Maroüée & moy, ayant receu
ſouvent des lettres de cachet, pour nous employer
s mettre d'accord, Berthegonde vint à Tours, où
s la contraigniſmes d'acquieſcer au jugement que
s rendiſmes, avec autant de Iuſtice & de raiſon qu'il
s fut poſſible : toutefois la mere ne ſe voulut jamais
er fléchir. Mais allumant ſa bile plus fort qu'aupa-
ant, elle fut trouver le Roy pour dés-heriter devant
ſa fille des biens de la ſucceſſion de ſon pere. Cepen-
t la fille s'eſtant abſentée, il fut iugé qu'elle auroit la
triéme partie du bien, & que pour la mere, elle rece-
it les trois autres parts, avec ſes petits enfants, qui
ient nez de l'un de ſes fils. Le Preſtre Theutaire, qui
Referendaire du Roy Sigibert s'eſtoit fait d'Egliſe,
étably par le Roy pour faire ce partage. Mais la fille
eſtant oppoſée, le partage ne fut point fait, ny le ſcan-
ne fut point terminé.

La Mere ſe rendit elle-meſme. C'eſt à dire, Ingeltrude, qui avoit fondé
onaſtere de Moniales à Tours, où elle avoit elle-meſme pris l'habit de
ieuſe, comme elle le fit prendre à ſa fille, & qu'elle luy avoit offert d'eſtre
ſſe ; mais tout cela vray-ſemblablement ſans faire de Vœux, comme on
t à préſent.

34. Riguntheֺ[1] fille de Chilperic, fut si emport contre sa mere, qu'elle disoit souvent qu'elle estoit D me & Maistresse, & que Fredegonde sa mere n'esto pas née de sa condition, avec beaucoup d'autres repr ches injurieux ; si bien que fort souvent elles venoient se battre, & se donnoient des soufflets. Mais Fredego de dit un jour à Rigunthe. *Ma fille, pourquoy m'este vous si cruelle? Voila les biens que j'ay de vostre pere, pr nez-les, & usez-en comme vous voudrez, ie ne vous empesche pas.* Puis l'ayant menée en son cabinet, el luy ouvre un grand coffre plein de bagues, de pierrerie & d'autres ornements précieux, duquel, comme elle eut tiré assez long-temps force choses exquises, elle d à sa fille; Ie suis lasse, mettez-y vous-mesme la main, tirez-en dehors tout ce que vous trouverez. Comme fille y eut donc avancé le bras, & qu'elle tiroit du coff tout ce qu'elle vouloit, sa mere en prit le couvercle, le rabattit rudement sur elle, le pressant de telle sorte que ses yeux luy sortoient déja de la teste, & fust étou fée dessous, si une des filles qui estoit dans le logis ne fust écriée; *Accourez, accourez, Madame n' peut plus, & sa mere l'étrangle.* Si bien que ceux q l'attendoient dans l'antichambre, accoururent à la ga derobe, retirérent la Princesse du danger où elle estoi & l'amenérent dehors. De ce moment-là leurs inimiti s'augmentérent, dont neantmoins la cause principa venoit de l'impudicité de Rigunthe. Ce qui donna suj à des querelles qui furent suivies de beaucoup de meu tres.

35. Baretrude venant à mourir, institua sa fille her tiere de ses biens, laissant neantmoins quelque chose a

SVR LE XXXIV. CHAP. 1 *Rigunthe fille de Chilper* Elle l'estoit aussi de Fredegonde, vers qui elle se comporta toûjours ave peu de respect, qu'elle donna enfin sujet à sa mere de concevoir la pensée l'étouffer sous le couvercle d'un coffre, & qui l'eust étouffée en effet, si l ne fust accouru à son secours. L'Autheur ne nomme point Fredegonde d tout ce Chapitre. Mais en cela ie n'ay pas jugé à propos de le suivre dans Traduction, de peur qu'il n'y fust resté de l'obscurité.

Monasteres de filles qu'elle avoit instituez, ou bien aux Eglises, ou [1] aux Basiliques des Eglises des saints Confesseurs. Vvaddon, de qui nous avons fait mention au livre precedent, se plaignoit de ce que ses chevaux avoient esté pris par le gendre de cette Dame, & se délibera d'aller à une de ses maisons aux champs, qu'elle avoit laissée à sa fille en Poictou, disant; *Celuy-cy est venu d'un autre pays pour prendre mes chevaux, je prendray sa maison & son Village.* Cependant il envoya dire à l'Intendant de cette maison, qu'il luy tint prest tout ce qui luy seroit besoin à son arrivée pour sa dépence. Ce que cét homme ayant appris, il assembla les gens du logis autour de soy, & se preparant à bien soutenir l'attaque & à se bien défendre: *Si je ne meurs*, dit-il, *Vvaddon n'entrera point en la maison de mon Maistre.* La femme de Vvaddon qui eut aussi avis qu'on s'estoit bien preparé à combattre son mary. *Ne vous approchez point de ce lieu-là*, luy dit-elle, *mon cher mary: car si vous sortez vous ne reviendrez pas, & apres cela, je demeureray miserable avec vos enfans:* & luy tendant la main pour l'arrester, & son fils luy disant; *Si vous vous en allez, nous mourrons ensemble, & vous laisserez ma mere vefve & mes freres orphelins.* Mais

[1] SUR LE XXXV. CHAP. 1 *Aux Basiliques des Eglises.* Il y a quelquefois, & bien souvent, de la difference entre les Eglises & les Basiliques des Eglises, qui sont, si je ne me trompe, les Palais Ecclesiastiques, ou certaines galleries appartenant aux Eglises, lesquelles estoient toûjours ouvertes, pour y recevoir quiconque y vouloit entrer: & la seureté y estoit si grande, que les coupables mesmes n'en pouvoient estre arrachez sans crime. L'Autheur fait connoistre en ce lieu-cy, comme en quelques autres, que les Basiliques & les Eglises ne sont pas la mesme chose, bien qu'elles fussent également inviolables, a la reserve des Autels, qui sont la partie tres-sainte dans les lieux saints. Ainsi, par exemple dans Paris Nostre Dame est l'Eglise Cathédrale, & la grande sale du Synode est la Basilique, s'il n'y faut point aussi comprendre le Palais Archiepiscopal. Dans l'Abbaye de S. Germain Desprez, & dans toutes les autres Abbayes, le lieu où les Religieux chantent l'Office est l'Eglise; le logis Abbatial, ou le logis du Superieur du Monastere, ou bien le lieu qui contient le Chapitre & les lieux Reguliers, est la Basilique. Il en est peut-estre de mesme des Eglises des Parroisses, & des Presbyteres des Curez, ou tout au moins des galleries proches des Eglises, qu'on appelle les Charniers, pour recevoir le peuple à la Communion. Mais je ne le voudrois pas affirmer si positivement, quoy qu'il me semble qu'il y a des raisons suffisantes de le croire.

comme toutes ces paroles ne furent point capables de retenir, il se mit en colere contre son fils, qu'il appel poltron & effeminé, & luy ayant lancé une hache à teste, il l'eust infailliblement tué s'il n'eust gauchy coup. Enfin ils montérent à cheval, & mandérent e core une fois à l'Intendant qu'il fit bien nettoyer la ma son, & qu'il mist des tapis sur les sieges : mais l'autre faisant pas beaucoup d'estat du mandement, se tint fe me devant la porte de la maison de son Maistre av tous les gens du logis, hommes & femmes, comme no l'avons déja dit, attendant son arrivée. Et si-tost qu fut venu, il dit d'un ton élevé entrant dans la maiso pourquoy ces siéges-là ne sont-il pas couverts de tap & le logis n'est pas nettoyé ? Et tirant une dag qu'il avoit au costé, il l'enfonça dans la teste de l'inte dant & l'abbatit mort à ses pieds. Ce que le fils du mo ayant apperceu poussa une javeline de toute sa force co tre Vvaddon, de laquelle il luy perça le ventre par milieu de part en part, & le renversa de ce coup. Et mesme temps la troupe qui s'estoit assemblée pour déf dre le logis de la violence de Vvaddon, le chargca furi sement à coups de pierre. Alors neantmoins quelque uns de ceux qui estoient venus avec luy, se jettant pa my la gresle des pierres, le couvrirent d'un saye, & a paiserent la multitude, tandis que son fils crioit à ha cris, & qui apres l'avoir mis sur un cheval, le rame encore vivant en sa maison : mais en y arrivant il re dit l'esprit entre les bras de sa femme éplorée, & parr les doleances de ses enfans. Ayant donc finy de la so malheureusement ses jours, son fils alla trouver le R qui le fit successeur des biens de son pere.

36. En la mesme année le Roy Childebert [1] q meuroit à Strasbourg avec sa femme & sa mere, où

SVR LE XXXVI. CHAP. 1 *Childebert demeuroit à St bourg*. qu'il appelle *Strateburgum*, au lieu *d'Argentina*, ou *d'Argenturati* qui est le nom que presque tous les Anciens donnent à cette Ville là, su Rhin.

us valeureux hommes qui fussent dans toutes les con-
ées de Soissons & de Meaux, le vinrent trouver pour
y dire au nom de tous, donnez-nous un de vos en-
ns, afin que nous luy rendions nos obeïssances, &
ue nous puissions voir chez nous un gage si precieux
e vostre propre sang, afin que nous puissions resister
us facilement aux Ennemis, & défendre vos Villes.
e Roy eut cette demande fort agreable, & se resolut
la mesme heure de leur envoyer Theodebert son fils
iné. Auquel ayant donné pour sa suite des Comtes,
s Domestiques, des Maistres d'Hostel, des Intendans,
de toutes sortes d'Officiers, qui sont necessaires au
rvice des Roys, il le fit partir le sixiéme mois de cette
inée, selon l'intention de ceux qui l'avoient demandé
Roy. Et le peuple le receut avec grande joye, &
iant Dieu qu'il luy plust de donner longue vie au pere
au fils.

37. Or en ce temps-là Droctigile qui estoit Evesq-
e de Soissons y avoit perdu l'esprit depuis prés de
atre années, pour avoir trop beu à ce qu'on disoit.
ais plusieurs des Citoyens asseuroient que cét acci-
nt luy estoit arrivé par des malefices, pour avoir chas-
un Archidiacre qu'il avoit injustement degradé de
n honneur & de sa dignité. C'est pourquoy, dit-on, il
oit plus tourmenté dans la Ville qu'il ne l'estoit ail-
rs. Et certes quand il estoit hors de la Ville, on re-
arquoit en luy quelques bons intervales. Le Roy
hildebert estant venu à Soissons, & Droctigisile se
rtant un peu mieux de son infirmité, on luy permit
ntrer à la Ville, parce que le Roy y estoit arrivé, &
en qu'il fust grand mangeur, & qu'il prenoit plus du
n qu'il n'est bien seant à un Prestre, si est-ce qu'il ne
f aucun bruit qu'il en eust commis [2] quelque peché

VRE XXXVII. CHAP. 1 *Droctegisile Evesque de Soiss*-
o. Il en fut le 19. Evesque, où il est marqué par ce seul témoignage de
Gegoire, en 585. 589.

Quelque peché d'impureté. Il y a bien *adultere*; mais cela se doit en-
tendre icy de toute sorte de paillardise, dont il dit que l'Evesque Droctigisile

d'incontinence & d'impureté qui suit d'ordinaire la bo[n]ne chere. Mais depuis comme [3] le Synode des Eve[s]ques eut esté assemblé au Chasteau de Saury, on o[r]donna qu'il luy seroit permis d'entrer en sa Ville.

38. Or comme la Reine Faïleube femme du R[oy] Childebert, se trouva fort mal d'une couche qu'elle fit d'un enfant qui mourut aussi-tost qu'il fut né, un bru[it] courut que certaines gens s'efforçoient d'attenter que[l]que chose contr'elle & contre la Reine Brunichild[e] dont elle eut avis. Et si-tost qu'elle fut relevée, elle vi[nt] trouver le Roy & la Reine sa mere, à qui elle racon[ta] ce qu'on luy avoit dit, & leur apprit que Septimi[ne] gouvernante de ses enfans vouloit persuader au Ro[y] qu'apres avoir chassé sa mere & delaissé sa legitime E[s]pouse, il en prist une autre, & que par ce moyen, ils f[e]roient tout ce qu'ils voudroient, & il n'y auroit ri[en] au monde qui pust estre refusé à leurs prieres. Que si [le] Roy n'y vouloit pas acquiescer, elle attenteroit à sa v[ie] par malefices, & éleveroit ses enfans à la Royauté, q[ui] pourroient aisément gouverner toutes choses apres qu'[ils] auroient chassé leur Mere & leur Ayeule. Elle dit q[ue] Sunnegisile Connestable, Gallomagne Referendaire, [&] Droctulfe, qui fut donné pour aide à Septimine, da[ns] l'élevation des petits enfans du Roy, estoient partic[i]pants de ce conseil. Enfin de tous ceux-là, il y en eut de[ux] qui furent arrestez Septimine & Droctulfe, qui fure[nt] tout aussi-tost étendus par terre entre des pieux po[ur] endurer la question, s'ils ne vouloient pas confesser [le] crime. Septimine avoua qu'elle avoit tué Iovius son m[ary]

ne fut point soupçonné, quoy qu'il fust grand mangeur & grand beuveu[r de] vin, comme si les excez de la bouche estoient inseparables de l'incontine[nce]. Que si cela est de la sorte, il y a grand sujet de craindre que ceux qui ont [tant] de soin de la bonne table, & qui semblent ne se lasser jamais de boire, & [de] faire grande chere, ne soient pas aussi fort chastes. Car il faut avoüer qu'[il y] en a tant de ceux-là, que ie ne sçay pas si l'on pourroit asseurer qu'il y en [ait] autant des autres qui vivent sobrement & chastement, tant la pente de[s] les hommes est grande au vice.

3 *Le Synode de Sauri.* Le Texte porte, *apud Sauriciacum Villam*, Claude Fauchet traduit, *Sauriniac.* Mais ie ne sçay pas si ce lieu-là est jourd'huy fort connu. Ce Synode fut celebré en 589. au sujet de Droctigis[ile]

y par des malefices, pour l'amour qu'elle portoit à Dro-tulſe, & qu'elle luy avoit donné tout pouvoir ſur elle. ls confeſſerent la meſme choſe ſur ce que nous en avions éja dit, & declarerent que ceux que nous avons nom-iez eſtoient du conſeil. A la meſme heure, on leur man-a de venir pour les interroger. Mais leur conſcience les yant épouvantez, ils chercherent leur ſeureté dans l'É-liſe où le Roy les fut trouver, & leur dit. Venez en Iu-ice, afin que nous ayons la connoiſſance ſi la choſe dont ous eſtes accuſez eſt vraye ou fauſſe : car je ne croy as que ſi vous eſtiez innocents, vous euſſiez cherché oſtre refuge dans cette Egliſe. Mais, quoy qu'il en ſoit, e vous promets de vous donner la vie, quand vous ſeriez oupables. Car nous ſommes Chreſtiens : & je ſçay ien que ce ſeroit un grand peché de punir des Crimi-els qu'on auroit tirez hors de l'Egliſe. Ils ſortirent donc ors avec le Roy pour ſe repreſenter en Iuſtice: & dans ur interrogatoire, ils dirent ; *A la verité, Septimine ous a découvert le conſeil qu'elle avoit pris avec Dro-ulſe ; mais l'ayant en execration, il eſt certain auſſi ue nous n'y avons jamais voulu conſentir.* Le Roy leur it. *Si vous n'euſſiez point conſenty à leur mauvais deſ-in, vous nous en euſſiez pourtant donné avis. N'eſt-il onc pas vray que vous y avez donné voſtre conſente-ent, puis que vous avez voulu, contre voſtre devoir, ue cela me fuſt caché ?* Et tout incontinent ayant eſté haſſez de la preſence du Roy, ils s'allerent remettre ans la franchiſe de l'Egliſe. Septimine & Droctulſe fu-ent aſprement battus, & Septimine fut marquée d'un r chaud au viſage. On luy oſta tout ce qu'elle avoit, on l'envoya à [1] Marley pour y tourner la meule, afin ue tous les jours de ſa vie, elle fiſt moudre de la farine ur le pain des femmes Religieuſes qui y ſont retirées.

SVR LE XXXVIII. CHAP. 1 *A Marley.* Le Texte porte, *in arilegium Villam*, qui eſt aſſeurément un lieu appellé Marley dans l'Alſaſ-, dont neantmoins il n'eſt pas dit un ſeul mot dans le Thréſor Geographi-ue.

Pour Droctulfe, apres qu'on luy eut couppé les che veux & les oreilles, on l'envoya pour marrer aux vi gnes : mais peu de jours apres il s'enfuit, & retomba en core entre les mains de l'Inquisiteur, qui l'amena pou la seconde fois devant le Roy, qui le fit encore bien bat tre, & le renvoya pour labourer la vigne qu'il avoi abandonnée. Pour Sunnegisile & Gallomagne, ils furen bannis & privez des biens qu'ils tenoient du Domaine & des biens faits du Roy. Mais quand les Ambassadeur du Roy Gontram arriverent, entre lesquels estoien des Evesques, ils intercederent pour eux afin qu'ils fus sent rappellez de leur bannissement, toutefois on n leur laissa rien davantage que le seul bien qu'ils avoien de leur propre.

39. Dans le Monastere de Poictiers le Diable mi des pieges dans le cœur de Chrotielde, qui se disoit fil le du Roy Charibert, dont il arriva un grand scandale par la confiance qu'elle eut du credit de ses parents comme s'ils eussent tous esté autant de Roys. Elle fi obliger par serment toutes les Religieuses, d'impose des crimes à l'Abbesse Leuboëre, afin que si-tost qu'ell seroit chassée hors du Monastere, Chrotielde fut sub stituée en sa place, comme la plus considerable de tou tes. Elle sortit avec quarante fille ou plus : & avec Ba sine sa cousine germaine fille de Chilperic, disant ; *I m'en vais trouver les Roys mes parents pour leur fair entendre, si je puis, l'opprobre qu'on nous jette sur l front, parce qu'en verité nous n'y sommes pas traitée comme des filles de Roys ; mais comme des filles de mise rables servantes, pour nous jetter dans le dernier mépris* La fole & la miserable qu'elle estoit, ne se souvenan pas dans quelle humilité s'efforçoit toûjours de paroistr la bien-heureuse Radegonde qui avoit fondé cette mai son. Chrotielde estant donc sortie du Monastere de Poi ctiers, vint à Tours, où apres nous estre venuë saluer elle me dit ; *Je vous supplie, Prestre saint, de recevoi en vostre protection, ces filles qui ont esté si mal traitée.*

ar l'Abbesse de Poictiers, & de leur donner de quoy vi-re, jusques à mon retour, ayant un petit voyage à faire ers les Roys mes parénts, pour leur faire entendre les iseres que nous souffrons sous elle. Ie leur dis. *Si l'Ab-esse a manqué, ou si elle a obmis quelque chose de la egle portée par les Canons, nous irons trouver nostre rere l'Evesque Maroüée, & tous deux ensemble nous a reprendrons de ses fautes, & toutes choses estant remi-es dans l'ordre, nous vous rétablirons dans le Mona-ere, de peur que la licence ne dissipe ce que sainte Ra-egonde a saintement reüny ensemble par ses jeusnes, es prieres, & ses aumosnes frequentes.* Elle répondit. *Non, non, n'en prenez pas la peine. Nous irons nous esmes nous jetter aux pieds des Roys. Pourquoy donc,* uy repartis-je, *Resistez-vous aux choses que je vous is ?* [1] *Ne voulez-vous point écouter les avertissements les Evesques? En verité, je crains bien que* [2] *les E-vesques des Eglises joins ensemble, ne vous interdisent a Communion. Et c'est ainsi que ces choses-là mesmes e trouvent déduites dans l'Epistre qui fut écrite par les Evesques nos predecesseurs à la Reine Radegonde, lors qu'elle commança d'instituer cette congregation, dont ous avons bien voulu inserer icy une copie.*

SUR LE XXXIX. CHAP. 1 *Ne voulez point écouter les avertis-sements des Evesques?* Toutes les personnes Religieuses qui ne sont pas en ette disposition là, ne sont pas en bon estat. Quiconque n'écoute pas les Pre-ats de l'Eglise, n'est pas de l'Eglise, & sur tout quand les choses qu'ils ordon-ent sont conformes à la Regle & aux saints Canons : car si elles n'y estoient as conformes, ou qu'elles y fussent contraires, comme il pourroit arriver, en e cas on ne seroit pas tenu de les écouter, parce qu'il faut obeïr à Dieu plutost qu'aux hommes; & la Loy de Dieu écrite dans le cœur des fideles, ne leur peut stre inconnuë, quand ils ont une fois receu une bonne instruction.

2 *Les Evesques des Eglises joints ensemble.* Il ne faut pas douter que leur puissance ne soit bien grande, quand leur union est parfaite : mais aussi quand es Evesques Catholiques ne sont pas unis, il y a sujet de suspendre sa créance, si d'ailleurs la Foy n'est éclairée par les lumieres de la parole, à laquelle il faut que tout Chrestien se soûmette, parce qu'il n'y a point d'authorité contraire qui la puisse détruire.

COPIE DE LA LETTRE DES EVESQVE
écrite à ſainte Radegonde.

A [3] Tres-heureuſe Dame Radegonde fille de l'E glise en Ieſus-Chriſt, [4] Eufrone, Pretextat Germain, Felix, Domitien, Victorie, & Domno Eveſques. Les remedes que Dieu a choiſis par ſa bont infinie pour ſubvenir aux beſoins de tout le genre hu main, ne ſont jamais ſeparez des biens qu'il depart co tinuellement à chacun en quelque lieu ou en quelq temps que ce ſoit, lors qu'eſtant luy-meſme le pieux m derateur de toutes les choſes mondaines, il envoye e tous lieux de tels perſonnages dans le champ de l'Egliſ pour le cultiver avec ſoin, que ces gens-là meſmes y em ployent le Rateau de la foy, afin que la moiſſon y puiſſ parvenir heureuſement au centuple, par la divine tem perature, qu'y répend ſans ceſſe Noſtre-Seigneur Ieſus Chriſt. La diſpenſation de ſa benignité grandement pro fitable, s'eſtend de tous coſtez de telle ſorte, qu'elle n dénie jamais ce qu'elle connoiſt eſtre profitable au Siens. Et certes, par l'exemple des perſonnes Saintes lors qu'il viendra juger le monde, il trouvera entre plu ſieurs ceux qui devront eſtre couronnez. C'eſt pourquo lors que dés le commencement de la Religion Catho lique, le premier rayon de la foy digne de tant de vene ration, vint à s'épandre dans l'eſtenduë des limites d nos Gaules, & que dés lors les ineffables Myſteres d

3 *A tres-heureuſe Dame Radegunde fille de l'Egliſe.* Ce ſtile d'Epiſtr de quelques Eveſques à une Religieuſe Reine, qui s'eſt dépoüillée de toute les vanitez du monde pour ſeruir à Dieu, eſt bien digne de remarque, les Pre lats luy donnant la qualité de *Dame*, à cauſe de ſa condition, & de *bien heu reuſe*, à cauſe de ſa ſainteté: & l'appellant, non pas *leur fille*; mais *fille d l'Egliſe en Jeſus-Chriſt*, parce qu'il eſt beaucoup plus reſpectueux, quoy qu les Eveſques ayent droit d'appeller leurs enfants, ceux qui les nomment *leur Peres.*

4 *Eufrone.* C'eſt le predeceſſeur de Gregoire, duquel il eſt dit dans le 3 livre des Poëſies de Fortunat.

Inter quos medios Martini ſede Sacerdos.
Euphronius fulget, Metropolita ſacer.

Trinité, furent parvenus à la connoissance de peu de
ersonnes, afin qu'il ne fist pas icy moins de conquestes
u'il en avoit fait dans tout le circuit de la terre, par la
redication des Apostres, il voulut envoyer S. Martin
un pays étranger, par la sagesse de sa misericorde, pour
lustrer nostre Patrie. Lequel, bien qu'il n'ait pas esté
és le temps des Apostres, si est-ce qu'il a esté partici-
ant de la grace Apostolique : car, ce qui luy manqua
ans l'ordre du temps, fut suppleé par la recompence
u'il a receuë, parce que le degré inferieur n'oste rien à
eluy qui excelle en merite. Nous vous felicitons, fille
es-digne de respect, de ce qu'en vous se forment les
odelles de la supreme charité, par les graces que Dieu
ous fait. La vieillesse de ce siecle venant sur le declin
vec le temps, la foy de tous vos sentiments reflorit par
n saint combat, & ce qui s'estoit assujety, par une froi-
eur endormie de vieillesse, enfin s'est vivement re-
hauffé par l'ardeur d'un esprit boüillant. Mais, puis
ue vous estes presque arrivée au mesme point, auquel
ous sçavons que S. Martin est monté, ce n'est pas mer-
eille, s'il paroist que vous imitez celuy que nous
oyons avoir esté le guide du chemin, afin que vous
ccomplissiez son exemple par un vœu tres-heureux,
uis que vous avez marché sur ses pas, & que vous vous
tes tellement approchée de tous ses sentiments, qu'il
t à croire que vous avez peu de soucy de toutes les cho-
s mondaines. De cette persuasion qui vous a donné
nt de lumieres, vous éclairez l'esprit & le cœur de tous
ux qui vous écoutent. Si bien qu'en beaucoup d'en-
oits, les esprits des filles qui vous entendent parler, se
ouvent tout aussi-tost embrasez d'un feu divin, & leur
œur enflammé se glorifie en mesme temps d'estre arro-
 des ruisseaux qui découlent de vostre sein comme
une source feconde, par la charité de Iesus-Christ :
 abandonnant leurs parents, elles vous choisissent plu-
st pour leur conduite que leur propre mere. Mais c'est
grace qui est cause de cela, & non pas la nature.

Voyant donc une charité si pure, nous rendons graces [5] à la Clemence supreme, de ce qu'il luy a plû d'unir les volontez des hommes à sa propre volonté. C'est pourquoy nous avons une ferme confiance, que celles qu'il fait assembler aupres de vous, il les veut cõserver par la douceur des ses embrassements. Et dautãt que nous en avons trouvé quelques-unes, qui par des graces propices ont quitté nos Provinces & leur propre alliãce pour se ranger à l'institution de vostre Regle, ayant pareillement vû ce que vous desirez de nous, par la lettre que nous avons receuë de vostre part, nous vous l'accordons liberalement en l'authorité de Iesus-Christ, qui nous en a donné le pouvoir, afin que toutes celles qui s'assemblent également en ce lieu là aupres de vous, y demeurent en la charité de Nostre-Seigneur, & qu'elles y gardent inviolablement les choses ausquelles il semble qu'elles se soient toutes obligées de bon cœur : car la foy promise à Iesus-Christ, dont le Ciel est témoin, ne doit point estre soüillée : & ce ne seroit pas un leger peché de profaner le Temple de Dieu, qui dans l'ardeur de son courroux, (dont sa bonté nous preserve) pourroit precipiter dans l'abysme ceux qui ne s'en seroient pas abstenus. Toutefois s'il y en a aucune (cõme il a déja esté dit dans les lieux dont la Providence divine nous a donné le gouvernement, laquelle merite d'estre associée en vostre Monastere de la ville de Poictiers, selon les Constitutions de feu de bien-heureuse memoire [6] Cesarius

5 *La clemence supreme.* Tout le raisonnement que font icy les Evesques attribuant tout le bien que font les hommes à la pure misericorde de Dieu qui unit nos volontez à la sienne, quand il luy plaist, n'est pas seulement orthodoxe ; mais il confond l'erreur de ceux, qui pour glorifier trop le libre arbitre, ostent à Dieu seul, s'il faut ainsi dire, la gloire de ses dons les plus precieux, dont il enrichit le cœur de tous ceux qui l'adorent en esprit & en verité.

6 *Cesarius Evesque d'Arles.* C'est un Saint, qui fit une Regle Monastique, de laquelle faisoient profession les Religieuses de sainte Radegonde à Poictiers. Le Martyrologe fait mention de S. Cæsaire Evesque d'Arles, au 27 d'Aoust, avec cét éloge. *A Arles S. Cesaire Evesque personnage d'une merveilleuse sainteté & pieté.* Le venerable Bede, Viuard, Ado, & les recents font aussi mention de luy au mesme jour, & Gennadius a composé à son si

vesqne d'Arles ; Nous ordonnons ſpecialement par ces
reſentes, qu'il ne luy ſoit plus permis d'en ſortir : car,
omme il eſt expreſſément porté dans la Regle, celle
ui de ſa franche volonté ſeroit entrée dans le Monaſte-
, qu'elle y demeure ſtable, [7] de peur que par le des-
onneur d'une ſeule, on n'impute le crime à celles-là
eſmes de qui la bonne vie éclate aux yeux de tous avec
onneur. Et partant, ſi quelqu'une (ce que Dieu ne
uille) incitée par un attrait illicite veut precipiter ſa
ſcipline, ſa gloire & ſa couronne, dans un ſi grand op-
obre, que par la ſuggeſtion de l'Ennemy, comme Eve
ui fut jettée hors du Paradis, elle ſouffre en quelque
rte que ce ſoit, qu'elle ſorte du Cloiſtre & du Mona-
ere, ou plutoſt du Royaume celeſte, il eſt juſte qu'elle
it mépriſée, & montrée au doigt, comme une perſon-
ſallie dans la bouë. Et nous ſommes d'avis, quant à
ous, qu'elle ſoit ſeparée de voſtre Communion, &
'elle ſoit frappée de la playe d'une horrible Anathe-
e. Que ſi davanture abandonnant Ieſus-Chriſt, elle
veut marier à un homme, ſe laiſſant captiver par la
alice du Diable, que non ſeulement celle qui aura cher-
é un ſi miſerable refuge ; mais auſſi celuy qui l'aura
iſe pour femme, ſoit tenu comme un Adultere infa-
e, & qu'il paſſe plutoſt pour ſacrilege que pour mary :
t quiconque pour faire reüſſir une telle entrepriſe
ra braſſé le poiſon, pluſtoſt qu'il n'aura donné un bon
onſeil, qu'il ſoit frappé d'une vangeance pareille, que

ſon 86. chap. Il véquit du temps de l'Empereur Iuſtin, & de ſes ſucceſſeurs, du temps du Pape Symmachus, ſous l'Empire d'Anaſtaſe.

7 *De peur que par le des-honneur d'une ſeule.* C'eſt ainſi qu'une mauvai- Religieuſe, ou un mauvais Religieux, dans le plus ſaint Monaſtere de l'E- ſe, y apporte plus de des-honneur & de mépris, que la ſainteté des plus belles es n'y ſçauroit apporter de gloire. C'eſt pourquoy il ſeroit à ſouhaitter, ſe- n la Regle de S. Benoiſt, qu'un Moine diſſolu fuſt chaſſé hors du Monaſte- , de crainte que comme une brebis galeuſe, il ne corrompiſt tout le reſte du oupeau. Mais il faut avoüer que la diſcipline eſt fort alterée de ce coſté là, & 'une mauvaiſe coutume que des gens intereſſez ont authoriſée par leur cre- t, eſt capable d'acheuer de tout perdre, parce que le vice demeure impuny, & 'il n'eſt rien de plus inſolent qu'un Moine qui n'a plus de reſpect pour ſes periceurs, & qui ne cherche que des exemptions de leur Iuriſdiction, pour abandonner à toute ſorte de licence.

nous demandons au jugement de Dieu, comme no
l'avons fait par le chastiment de la mauvaise Religieus
jusques à ce que la separatiõ estant faite, la Moniale mer
te d'estre receuë & remise au Cloistre duquel elle sero
sortie, par une penitence proportionnée à la grandeur c
son crime. Nous ajoûtons encore à cela, que les Eve
ques qui nous doivent succeder un jour, seront ten
d'exercer la mesme rigueur, contre celle qui sera cor
vaincuë d'un pareil crime. Et s'il arrive (ce que no
ne sçaurions croire) que leur volonté soit autre que nc
stre deliberation, qu'ils sçachent qu'ils en rendroi
compte avec nous devant l'eternel Iuge, qui en decide
ra la cause. Car c'est une instruction commune pour
salut, que si on promet quelque chose à Iesus-Christ, o
le doit observer inviolablement. Or afin de rendre fer
me & stable ce Decret de nostre determination, qu'
plaise à Nostre-Seigneur Iesus-Christ de le faire toû
jours durer: nous avons bien voulu le confirmer & l
fortifier par la signature de nostre main.

Cette Epistre ayant esté luë, Chrotielde prit la paro
le. *Il n'y a pourtant rien*, dit-elle, *qui nous puisse arre
ster, ou nous empescher d'aller trouver les Roys, à qu
nous sommes asseurez d'appartenir.* Elles estoient ve
nuës à pied de Poictiers, parce qu'elles n'eurent poin
de chevaux pour les amener, comme elles ne trouveren
personne qui leur donnast à manger par le chemin, c
qui les affoiblit & les fatigua beaucoup. Elles arriveren
en nostre Ville le premier jour de Mars, pendant un
grande pluye qui gasta les chemins.

40. Elles disoient beaucoup de mal de leur Eves
que à qui elles imputoient le blasme, du trouble de leu
Monastere, & de ce qu'elles l'avoient abandonné: mai
il faut reprendre de plus haut le sujet de ce scandale
Du temps du Roy Clotaire, quand la bien-heureus
Radegonde édifia ce Monastere, elle fut toûjours su
jette & parfaitement obeïssante avec toute sa Congre
gation aux Evesques precedents. Mais du temps de Sigi

rt, depuis que Maroüée fut fait Evesque de Poictiers, ant receu des lettres du Roy pour favoriser la foy & devotion de la bien-heureuse Radegonde, il envoya s Ecclesiastiques en Orient pour y aller chercher du ois de la Croix de Nostre-Seigneur, & des Reliques s Saints Apostres & des autres Martyrs, lesquels tant de retour apporterent ces Reliques. Au sujet de oy la Reine pria l'Evesque de les mettre dans le Monastere avec tout l'honneur qui leur estoit deu. Mais cét vesque n'ayant pas fort consideré le priere de cette ame, & pour laquelle mesme il eut quelque sorte de épris, monta à cheval, & fut en vne maison de la camgne. Alors la Reine ayant reïteré sa priere au Roy gibert, *Que de son authorité* [1] *quelque Evesque que fust vint mettre ces Reliques dans le Monaere, avec toutes les ceremonies & tous les honneurs qui urs appartiennent, afin de seconder en cela ses vœux*; e bien-heureux Eufrone Evesque de Tours en receut commandement. Il fut à Poictiers avec son Clergé, en l'absence de l'Evesque du lieu, il porta les saintes eliques au Monastere parmy la Psalmodie des Chanes, les doux parfums du baulme & de l'encens, & un rt grand appareil de cierges allumez. Depuis cette eine devote recherchant avec soin les bonnes graces e son Pontife, & ne les pouvant obtenir, la necessité obligea de s'en aller en la ville d'Arles, avec son Abesse qu'elle avoit instituée dans son Monastere, d'où yant receu la [2] Regle de S. Cesaire & de sainte Cesa-

SVR LE XL. CHAP. 1 *Quelque Evesque que ce fust.* C'est à re contre le gré mesme de l'Evesque de Poictiers, qui négligea la priere de inte Radegonde, pour mettre des Reliques avec honneur dans son Monaste- : si bien que cette Reine Religieuse obtint du Roy Sigibert, ce qu'elle deandoit pour cela, au lieu de s'addresser au Pape, comme on feroit à présent; ns que y nul Evesque n'oseroit se méler de mettre la main dans la moisson autruy. Cependant le Roy fait en ce temps-là, ce que le Pape seul, ou tout moins le Metropolitain pourroit faire; & il se trouve des Evesques, & mesles des Evesques saints, qui ne font point de scrupule de luy obeïr, contre s Ordonnances des saints Canons.

2 *La Regle de sainte Cæsarie.* Cette Regle fut receuë de plusieurs Monaeres, laquelle S. Cæsaire Evesque d'Arles dressa pour sainte Cæsarie Vierge sa

rie *ſa ſœur*, elles ſe munirent de la protection du Roy parce qu'elles ne pouvoient avoir aucune aſſiſtance d celuy qui devoit eſtre leur paſteur. De là un ſcandal eſtant ſurvenu, qui s'augmenta de jour en jour, le temp arriva de la mort de ſainte Radegonde : & quand ell fut decedée, l'Abbeſſe demanda derechef de demeure ſous la puiſſance de ſon Eveſque. Ce que le Prelat ayan rejetté d'abord, promit enfin par le conſeil des Siens qu'il ſeroit leur pere, comme il eſtoit bien juſte, & qu'i prendroit leur défenſe & leur protection quand il en ſe roit beſoin. D'où il arriva qu'eſtant allé à la Cour, l Roy Childebert luy commanda de prendre le ſoin de c Monaſtere, & de le gouverner ſelon les Regles preſ criptes, comme les autres parroiſſes & maiſons Regulieres de ſon Dioceſe. Mais, quoy qu'il en ſoit, il eut encore je ne ſçay quoy de reſte en ſa fantaiſie, qui excitoit le trouble : Ces filles donc ayant fait reſolution d'aller trouver le Roy, comme nous l'avons déja dit, Voicy le conſeil que je leur donnay ; *Vous avez une intention, leur dis-je, qui repugne grandement à la raiſon. On ne ſçauroit vous perſuader ce que vous devez faire pour éviter le ſcandale ; mais, comme je l'ay déja dit, ſi vous paſſez les bornes de la raiſon, & que vous ne vouliez point recevoir de bon conſeil ; du moins conſiderez en vous meſmes, que l'Hyver eſtant paſſé, ſi-toſt que le Printemps ſera venu (il n'eſt pas fort éloigné,) quand les vents ſeront plus gracieux qu'ils ne ſont encore à preſent, vous pourrez aller où vous voudrez.* Elles trouverent ce conſeil à propos : & quand l'Eſté fut venu Crotielde ayant laiſſé ſes Religieuſes à Tours ſous la conduite de ſa couſine germaine, s'en alla trouver le Roy Gontram, de qui elle fut receuë de la maniere du

ſœur, qui fut Mere ſpirituelle de pluſieurs autres Vierges qui véquirent ſaintement ſous ſa conduite. Fortunat en a fait mention dans ſon 8. livre de Poëſies, où il traite de la Virginité, la célébrant entre les illuſtres Vierges, où il dit.

Has inter Comites coniuncta Cæſaria fulget
Temporibus noſtris Arelatenſe decus.

ionde la plus obligeante. Puis en ayant mesme esté honorée de presents, elle revint à Tours. Constantine fil- de Burgolin fut laissée au Monastere d'Autun, attenant les Evesques qui devoient y venir par les Ordres u Roy, pour juger la cause des Religieuses avec leur bbesse. Il y en eut toutefois plusieurs, qui s'estant laiscajoler par diverses persönnes, se marierent avant que ur Superieure fust de retour. Mais apres l'avoir attenuë quelque temps, sans voir venir aucun Evesque, els s'en retournerent à Poictiers, & se mirent en seure- [3] dans la Basilique de S. Hilaire, parmy des larrons, es meurtriers, des adulteres, & toutes sortes de gens ccusez de crimes, s'apprestant à la guerre, & disant harment; parce que nous sommes Reines, nous n'entreons point en nostre Monastere que l'Abbesse n'en soit epossedée & chassée dehors. Or il y avoit là dedans vne Ioniale qui peu d'années auparavant s'estoit jettée par essus les murailles, & s'estoit refugiée dans la Basilique e S. Hilaire, pour avoir accusé son Abbesse de pluieurs crimes, lesquels neantmoins se sont trouvez faux. Iais depuis qu'elle fut retirée avec des cordes dans le Ionastere, par le mesme lieu d'où elle s'estoit precipiée, elle demanda qu'il luy fust permis d'estre renferiée dans une cellule secrete, disant, *I'ay fait de grands echez contre Dieu, & contre Madame Radegonde, ui estoit vivante en ce temps-là.* Ie veux, dit-elle, *me eparer de la compagnie des autres, &* [4] *faire penitene de mes pechez: car je sçay que le Seigneur est miseicordieux, & qu'il remet les pechez à ceux qui s'en onfessent.* Puis elle entra dans sa cellule. Ce scandale

3 *Dans la Basilique de S. Hilaire.* C'est la maison de l'Eglise de ce Saint, ù il y avoit franchise pour toutes sortes de personnes, comme dans celle de . Martin de Tours & des autres Eglises Cathédrales ou Collégiales, sous la onduite d'Abbez de Moines, ou d'Abbez qui estoient Chefs ou Superieurs e personnes Clericales.

4 *Faire penitence de mes pechez.* Non pas seulement par la Confession ux pieds d'un Prestre; mais par une Confession publique, & par de grandes ortifications, selon l'usage de l'Eglise au commencement, & dans le siecle ue S. Gregoire en écrivoit.

des Religieuſes s'eſtant donc émû de la ſorte, & Chrotielde eſtant de retour du voyage qu'elle avoit fait à l Cour du Roy Gontram, la Religieuſe qui s'eſtoit renfermée, rompit de nuit la porte de ſa cellule, & s'eſtan échapée du Monaſtere pour retourner à ſon vomiſſement, elle vint trouver Chrotielde, à qui elle fit encor pluſieurs raports outrageux contre ſon Abbeſſe, qu'ell accuſa de pluſieurs crimes.

41. Sur ces entrefaites [1] Gondegiſile Eveſque d Bordeaux, ayant avec ſoy [2] Nicaiſe Eveſque d'Angouleſme, [3] Saffaire Eveſque de Perigueux, & meſm Maroüée Eveſque de Poictiers; parce qu'il eſtoit Metropolitain de cette Ville-là, vint à la Baſilique de ſain Hilaire, pour faire des reprimandes aux filles qui s'y eſtoient refugiées, & pour les remener dans leur Monaſtere. Mais, comme elles y reſiſtoient toutes opiniaſtrement, apres que cét Eveſque avec les autres, ſuivant l'Epiſtre que nous avons raportée cy-deſſus, leu eut prononcé une Sentence d'excommunication, le grand nombre de Coquins qu'il y avoit en ce lieu-là, ſe ſouleva avec tant d'inſolence dans la Baſilique de ſain Hilaire, frappant à tort & à travers, que les Eveſques tombant ſur le pavé, eurent de la peine à ſe relever, & les Diacres meſmes, & les autres Eccleſiaſtiques furent tout en ſang, & ſortirent de la Baſilique ayant des bleſſeures à la teſte: car la frayeur les ſaiſit de telle ſorte, (je croy que ce fut par les artifices du Diable) que ſortant du lieu Saint, ſans ſe dire à Dieu, chacun s'enfuit par le premier chemin qui s'offroit devant luy. [4] Didier

SUR LE XLI. CHAP. 1 *Gondegeſile Eveſque de Bordeaux* Metropolitain de ſa Province, où ſont les Evêchez de Poictiers, d'Angouleſme, de Saintes, de Perigueux, & d'Agen, auſquels on a depuis ajouté Lombez, Sarlat, Luçon, & Maillezais, ou la Rochelle. Il préſidoit dans ſa Province en 589. Voyez le 22. chap. du 8. livre.

2 *Nicaiſe Eveſque d'Angouleſme.* En 585.

3 *Saffaire,* ou Saffarius Eveſque de Perigueux, d'autres le nomment *Saſarius*, en 589.

4 *Didier Diacre de Siagrius Eveſque d'Autun.* Chaque Eveſque avoit ſon Diacre pour le ſervir, non ſeulement à l'Autel dans les Miniſteres ſacrez,

Diacre

iacre de Siagrius Evesque d'Autun, qui se trouva pre-
nt à ce tumulte, se voyant sur la rive du Clein, qu'il
oulut passer sans sonder le guay, si-tost qu'il y fut en-
é, il y perdit pied, & son cheval en nageant le porta
r l'autre bord. Depuis Chrotielde élut des gens pour
nner ordre à ses affaires, elle s'empara des Métairies
 Monastere, & faisoit battre tous les gens qu'elle en
uvoit attraper, & les contraignit de la servir malgré
'ils en eussent, disant que si elle pouvoit entrer dans
Monastere, elle en feroit jetter l'Abbesse par dessus
s murailles. Dont le Roy Childebert ayant eu avis, il
tout aussi-tost commandement au Comte Maccon,
'il se servist de tout son pouvoir pour faire cesser de
lles voyes de fait. L'Evesque Gondegisile & les autres
ayant laissé les filles suspenduës de la Cõmunion, com-
e nous l'avons déja dit, écrivit une lettre tant en son
m qu'au nom de ses freres presents, aux Evesques qui
toient alors assemblez avec le Roy Gontram, desquels
receut cette réponse.

opie de la lettre écrite aux Evesques de la Province de Bordeaux.

A [6] Nos Seigneurs à perpetuité & [7] tres-dignes du Siege Apostolique; Gondegisile, Nicaise, &

s encore pour avoir soin des biens temporels de l'Evesché, dont les Eves-
s ny les Prestres ne se devoient jamais méler.

Ayant laissé les filles suspenduës de la Communion. Ce n'est pas un Evesque qui suspend des filles Religieuses de la Communion, ce sont pres- tous ceux d'une Province, de peur que l'on ne crust qu'il y eust de la ion, ou que le seul Evesque Diocesain n'y eust cherché ses propres inte-, plutost que la justice ou son devoir, pour ne rien faire que de bien à pos.

A nos Seigneurs à perpetuité. C'est ainsi que les Evesques de l'Eglise holique se sont rendus des honneurs reciproques: & quoy que *Domnis*, est le terme qui se trouve icy employé, n'ait pas une signification si forte le mot *Dominis*, si est-ce que ie n'ay pas laissé de le rendre selon nostre ge, par l'expression de *nos Seigneurs*, comme s'il y avoit *Dominis*; joint le terme *Dominus*, n'appartient proprement qu'à Dieu, ou tout au plus Princes Souverains, quoy que mesme des Empereurs Payens l'eussent lquefois refusé par modestie, comme Suetone l'a remarqué d'Auguste & Tibere.

Tres-dignes du Siege Apostolique. Non pas que cecy se doive enten-

Saffaire ; les Evesques Ætherius, Siagrius, Annacha rius, Hesychius, Agræcola, Vrbicus, Felix, Veranus un autre Felix & Bertrand. Nous avons receu les lettre de vostre beatitude, avec autant de joye d'y apprendr des nouvelles de vostre bonne santé, que nous somme faschez de l'injure que vous nous mandez avoir souffer te, puis qu'on y a violé toutes les Regles, & qu'on n' a gardé aucun respect pour la Religion. Mais parc que vous nous avez fait connoistre que les Religieuses qui par des suggestions diaboliques, sont sorties du M naftere de *la Reine* Radegonde de bonne memoire n'ont voulu recevoir aucune correction de vous, ny ren trer en leur Cloistre, & qu'elles vous ont fait injure, aux vostres aussi dans [8] l'Eglise de S. Hilaire, & qu pour ce sujet là, vous avez esté d'avis de les suspendı de la grace de la Communion, & d'en prendre nostı conseil, sçachant que vous avez bien examiné les oı donnances des Canons, & que l'accomplissement de Regle contient, que ceux qui seront surpris dans de te excez, seront reprimez, non seulement par excommu nication, mais encore par la satisfaction d'une peniten publique ; nous vous dirons, avec le respect que no avons pour toutes les choses qui nous viennent de vostı part, que nous sommes dans les mesmes sentiments qu ceux que vous avez suivis, & nous donnons de bon cœu nostre consentement à vostre resolution, jusques à qu'un Concile indiqué au premier jour de Novembr quand nous serons tous unis ensemble, nous en puissior

dre d'estre assis dans la Chaire de S. Pierre à Rome, ou à Antioche ; mais se lement du siége de leur Eglise, lequel s'appelle *Apostolique*, parce que S. G goire de Tours ne fait point de doute que les Evesques estant successeurs c Apostres, ne soient assis en quelque lieu que ce soit sur le siége Apostoliq C'est pourquoy S. Cyprien estant Evesque de Carthage, a dit de luy mesm qu'il y estoit en cette qualité successeur de S. Pierre. Aussi dans l'Eglise, n'y t-il rien au dessus de la dignité Episcopale, que nous reconnoissons tous jours estre la dignité du premier Ordre.

8 *Dans l'Eglise de S. Hilaire.* Il y a *Basilique*, qui n'est pas proprement corps de l'Eglise où s'assembloient les fideles, mais quelques maisons ou g leries joignantes, où tout le monde estoit bien receu, à cause de la franch qui s'y trouvoit, comme dans le reste de l'Eglise,

parler plus amplement, & resoudre entre nous de quelle sorte il faut reprimer une si grande temerité, de peur que l'impunité n'augmente à l'avenir la licence d'un tel emportement. Toutefois parce que [9] l'Apostre saint Paul ne cesse point dans ses écrits de nous admonester; *Que nous devons insister en temps & hors de temps, pour corriger par une soigneuse predication tous ceux qui commettent des excez*, ayant égard aussi que la pieté est utile à toutes sortes de personnes; c'est pourquoy, nous vous avertirons encore, s'il vous plaist, que bien que par des prieres continuelles à Dieu, vous imploriez sa misericorde, afin que l'esprit de componction les veille enflammer, & que par une digne satisfaction, elles marquent de se repentir de ce qu'on les a vû commettre par leur faute; faites aussi par vostre predication, que les Ames qui estoient peries, retournent dans la bergerie par la bonté de Iesus-Christ, & que celuy qui a raporté sur son dos dans le parc une brebis égarée, se veüille aussi réjoüir de la reduction de ces Moniales, comme d'un troupeau nouvellement conquis. Au reste nous vous prions particulierement de nous departir sans cesse les suffrages de vos intercessions, ausquelles nous avons beaucoup de confiance. Pour moy en mon particulier je prens la hardiesse de vous salüer [10] Ætherius pecheur. Vostre tres-humble serviteur [11] Hesychius ose vous salüer avec grand respect. [12] Siagrius passionné pour vostre service vous saluë en toute humilité. [13] Vrbicus

9 *L'Apostre S. Paul*, C'est dans la 2. Epistre á Timothée, 4. 2. dont le passage est icy fort judicieusement allegué, aussi bien que toutes les inductions qui en sont tirées à propos.

10 *Ætherius*. Il ne dit point icy d'où celuy-cy estoit Evesque; mais il y de l'apparence que c'estoit de Lion. Sa souscription, & celles des Evesques qui sont nommez en suite, sont bien dignes de remarque, pour leur grande modestie, & pour l'honnesteté de leur compliment. Ætherius est nommé Evesque de Lion, au chap. 28. du livre suivant.

11 *Hesychius*. Ie ne sçay si ce ne seroit point un Evesque de Vienne, dont l'Epitaphe se lit dans une Eglise de Vienne, raportée par André Duchesne, au Tome des Historiens de France.

12 *Siagrius*. Celuy-cy Evesque d'Autun, est assez fameux.

13 *Vrbicus*. Il est incertain de dire de quelle Eglise il estoit Evesque,

pecheur qui vous honore parfaitement, vous saluë hun blement. Vostre serviteur [14] Felix est assez hardy pou vous presenter le salut. L'Evesque [15] Veran qui vou revere, saluë vostre Reverence. Vostre humble servi teur Felix qui vous aime cordialement, a l'audace d vous salüer. Vostre tres-humble & tres-obeïssant serv teur [16] Bertrand entreprend de vous donner le bon jou

42. L'Abbesse aussi raporta la lettre que saint Radegonde écrivit aux Evesques de son temps, don cette Abbesse envoya des copies aux Evesques des Vil les voisines, & en voicy la teneur.

Copie d'une lettre de sainte Radegonde aux Evesques.

A Nos [1] saints Peres & tres-dignes de la chair Apostolique en Iesus-Christ; Tous Messieurs le Evesques, Radegonde pecheresse. Le commencemen d'un bon dessein tire apres soy de bons effets, lors qu'il n'ont aucun objet plus vivement representé aux sens ex terieurs, & au fond de l'ame que le soin du troupeau qu leur est commis, & que de Peres qu'ils sont, ils devien nent encore Medecins & Pasteurs vigilans, qui par leu charité, bons conseils, & saintes prieres, peuvent sub venir aux necessitez du troupeau à l'honneur de leu Ministere. Et dautant que cy-devant j'ay esté délivré des liens des choses mondaines *par la divine Providenc* qui ma fait misericorde, je me suis laissée aller volon tairement à la conduite du Seigneur Iesus, qui m'a me

14 *Felix*. Il y a eu plusieurs Evesques de ce nom là, à Bourges, à Limo ges, à Clermont, & à Nantes.

15 *Veran*. Ce pourroit bien estre un Evesque de Chalon.

16 *Bertrand*. Il estoit Evesque du Mans.

SUR LE XLII. CHAP. 1 *A nos saints Peres*. Et ce qui fu dans l'inscription de la Lettre de sainte Radegonde, approche fort du stile d la Lettre precedente, à la reserve de *Saints Peres*, qu'elle employe icy dés commencement, pour monstrer qu'on donnoit aussi quelquefois de la sainte aux Evesques, parce qu'en effet, ils devroient tous estre Saints, pour estre d gnes de la Chaire Apostolique où ils sont tous assis, selon la maniere de pa ler des Anciens.

ée par la main, pour me faire entrer sous la discipline
e la Religion. Mais en prenant garde à moy-mesme,
ay eu soin des autres, afin que par l'aide de Dieu, mes
esirs peussent profiter aux autres : si bien que de l'avis
nesme & du consentement de mon tres-honoré Sei-
neur le Roy Clotaire, j'ay fondé un Monastere de fil-
es dans la ville de Poictiers, & je l'ay basty aussi grand
ue la magnificence & les liberalitez de mon Roy m'en
nt donné le moyen, en ayant asseuré les revenus par
es concessions qu'il m'en a faites. I'ay aussi donné à la
Congregation de filles, que Dieu m'a fait la grace de
ecueillir ensemble, la Regle sous laquelle sainte Ce-
rie a passé tout le cours de sa vie, ayant esté ti-
ée de l'Institution des SS. Peres par les soins de saint
Cesaire Evesque d'Arles. A laquelle Regle les bien-
eureux Pontifes de cette Ville, & ceux de beaucoup
autres lieux ont consenty. I'ay aussi étably Abbesse
ar élection dans nostre Congregation, Madame ma
eur Agnes, que j'ay toûjours honorée & élevée dés
enfance, comme si elle eust esté ma fille, & je me
uis [2] soumise à luy obeïr en toutes choses apres Dieu,
elon la Regle. A laquelle aussi moy & mes Sœurs desi-
ant garder la forme prescrite par les Apostres, avons
uitté & délaissé par actes authentiques, tout ce qu'il
embloit que nous possedions des biens de la terre, de
eur qu'il ne nous avinst comme à Ananias & à Sa-
hira. Si bien que nous estant renfermées dans le Mo-
astere, nous ne nous y sommes rien reservé de propre.
Mais dautant que les moments ou les temps de la vie hu-
naine sont incertains, le monde courant toûjours vers
a fin, attendu qu'il y en a qui desirent plus de servir à
eur propre sensualité qu'à l'ordonnance divine, sous la
uide d'un bon zele ; Ie vous envoye cét écrit de mon
ropre mouvement, pour vous asseurer de ma soumis-
on toute entiere [3] à vostre Apostolat au nom de Iesus-

2 *Soûmise à luy obeïr en toutes choses apres Dieu selon la Regle.* Vou-
nt insinuer de ce discours, qu'il faut plutost obeïr à Dieu qu'aux hommes.
3 *A vostre Apostolat.* Sainte Radegonde regardant icy les Evesques com-

Christ ; mais ne pouvant pas vous la rendre à vos pieds en personne, je m'y prosterne humblement par cette lettre, vous conjurant au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit, & par le jour du Iugement épouvantable, (& qu'ainsi, quand vous y serez appellez, le cruel Tyran ne vous fasse point la guerre, mais que le legitime Roy vous couronne.) Ie vous conjure, dis-je, que si davanture apres mon trépas, quelque personne ou le Pontife du mesme lieu, ou la puissance du Prince temporel, & quelqu'autre que se puisse estre (ce que je ne croy pas devoir arriver) essaye de troubler nostre Congregation par quelque mauvaise volonté, ou haine qu'il luy porte, ou par l'impulsion d'un Iuge seculier, ou qu'il s'efforce de rompre la Regle ou de changer d'Abbesse pour en mettre une autre en la place de ma sœur Agnes qui a esté consacrée par la benediction de S. Germain en la presence des Prelats ses confreres. Ou si cela se fait par le Chapitre, ou qu'il y survienne quelque murmure (ce je prie Dieu qu'il n'arrive point) ou s'il changent quelque reglement au Monastere, ou si quelqu'un y veut attenter quelque chose par un nouveau privilege, & innover aux coutumes du lieu, & aux choses qui en dépendent de quelque qualité qu'ils pussent estre, excepté qu'ils fussent Evesques, ou autre de mon vivant qui eussent eu de moy cette licence ; qu'il soit anatheme : & pareillement quiconque s'efforcera de sortir hors de la Regle, ou de frustrer nos Religieuses des choses desquelles le Roy Clotaire, & les enfans du Roy mes tres-excellents Seigneurs m'ont données liberalement, & qu'ils m'ont permis de porter au Monastere, selon la permission & l'authorité du Roy, dont j'ay

me des Apostres, desquels au moins ils sont successeurs, ne fait point de scrupule de leur donner de l'Apostolat, se soûmettant entierement à leur direction puis qu'ils sont les dispensateurs de la parole de Dieu. Il est croyable que cette Lettre est originale, pour les pensées & pour le langage, & non pas une traduction de la langue Gauloise ou Françoise de ce temps-là, qui vray-semblablement n'estoit plus en la bouche que des plus petites gens, parce que toutes les personnes de qualité parloient la langue Latine, qui s'estoit familiarisée parmy les peuples que les Romains avoient assujettis,

ceu la confirmation par les patentes des Roys mes
es-excellents Seigneurs, Charibert, Gontram, Chil-
eric & Sigibert, fortifiée de leur ferment & de la souſ-
ription de leur main: & des choses que d'autres ont auſſi
onnées au meſme Monaſtere pour le remede de leurs
mes, ou que les Sœurs meſmes y ont apportées des
iens de leur famille. Si quelque Prince ou Pontife, ou
otentat eſt ſi hardy que d'y rien diminuer, ou de ſe
approprier par un criminel attentat; Qu'il puiſſe à ma
es-humble priere encourir voſtre indignation & voſtre
xcommunication, & celle de vos Succeſſeurs apres celle
e Dieu, par la volonté de Ieſus-Chriſt: que telles gens ne
rouvent non plus d'accez en vos bonnes graces, que
es Brigans & des Raviſſeurs qui prennent le bien des
auvres. Car enfin je ſouhaite que rien ne puiſſe jamais
ſtre diminué ny changé de noſtre Regle, ny des cho-
es du Monaſtere. Aportez-y de grace voſtre empeſche-
nent. Reſiſtez à ces nouveautez: & je vous ſupplie en-
ore que quand il plaira à Dieu d'appeller ma Sœur
Agnes, il luy ſoit permis d'ordonner une Abbeſſe de
oſtre Congregation, & que ce n'en ſoit point d'autre
que celle que Dieu voudra qu'elle choiſiſſe entre toutes
es autres pour obſerver noſtre Regle, & ne rien dimi-
uer de ſes ſaintes Conſtitutions, ſans preſumer de rien
ntreprendre de ſon invention ny de la fantaiſie d'au-
ruy. Que ſi quelqu'un attente au contraire en tout ou
n partie, ou qu'il ait deſſein de faire déplaiſir à l'Abbeſ-
e Agnes, qu'il encoure la diuine vangeance par le me-
ite de la Croix de Noſtre-Seigneur, & par l'interceſ-
ion de la Vierge Marie, des bien-heureux S. Hilaire
& S. Martin Confeſſeurs, en la protection deſquels
pres Dieu, j'ay laiſſé mes cheres Sœurs. Et je vous in-
oque ô bien-heureux Pontife: & apres vous vos Suc-
ceſſeurs, que je prens pour mes Patrons en la cauſe de
Dieu, que s'il arrive (ce que Dieu ne permette pas)
que quelqu'un reſiſte à un ſi ſaint Reglement, vous
n'ayez point à dédain d'oppoſer un rampart contre de

tels Ennemis de la doctrine celeste, & de recourir a
Roy, qui pour lors portera le Sceptre, & a ses Officier
en Poictou, pour défendre la Iustice contre le tort, afi
que le Roy tres-Chrestien ne permette pas qu'on abba
te ce que la main de Dieu a basty, & ce que la main de
Roys & les miennes ont construit: Ie conjure aussi
tous les Princes du sang Royal, qui commanderont apre
mon decez au nom du Roy des Roys, de qui le Regn
n'aura point de fin, & sous le bon plaisir duquel tou
les Royaumes subsistent, & qui fait vivre & regner
qu'ils se souviennent de prendre en leur sauvegarde &
protection cette Abbaye que i'ay bastie & fondée, &
dans laquelle i'ay mis la Regle par le consentement de
leurs Peres & Ayeuls. Qu'ils tiennent aussi en leur
protection & sauvegarde nostre bonne Abbesse Agnes
sans permettre qu'elle reçoive quelque déplaisir, ny
que son Abbaye en souffre aucun détriment. Ie la leur
recommande de tout mon cœur: & je les en supplie
mesmes, & avec eux tous les Prelats, afin qu'il plaise à
Dieu en l'honneur duquel ils ont pris la défense des
Servantes du Tout-puissant, de les associer eternellement
dans son Paradis, avec celuy qui s'appelle luy mesme
le vray Défenseur des Pauvres, & l'Espoux des Vierges.
I'ajouteray encore cecy, que je vous conjure tous, ô bien-heureux Pontifes, vous, Roys Serenissimes, & vous Peuple Chrestiẽ, par la foy Catholique en laquelle vous avez
esté baptisez, & par les Eglises dont vous estes conservateurs, que dans la Basilique que j'ay commencée de
bastir en l'honneur de la Vierge Mere, & dans laquelle
plusieurs de nos Sœurs reposent en paix, soit que lors de
mon decez, ma penitence ait esté parachevée ou non,
que ce petit corps y puisse trouver l'honneur de la sepulture. Que si quelqu'un veut faire quelque chose au contraire, qu'il en encoure la divine vangeance, par le merite de la Croix, & de la bien-heureuse Vierge Marie.
Et afin que cette Requeste que j'ay signée de ma main,
se garde dans les Archives de l'Eglise, je vous conju-

: encore avec larmes, que si davanture la necessité
xige que nous implorions vostre secours contre la vio-
:nce des méchants, l'Abbesse Agnes ma sœur & sa
Congregation, ayant recours à vostre misericorde, l'im-
etrét tout incontinent de vostre sollicitude Pastorale: &
u'elles ne pensent point d'estre abandonnées, puis que
)ieu leur a preparé le secours de vostre grace. Vous
emettant cecy devant les yeux, sur toutes choses, par
eluy, qui de sa Croix glorieuse, recommanda la Vier-
e sa Mere à S. Iean Apostre; que tout ainsi que le
ommandement du Seigneur fut accomply par le saint
)isciple, ainsi vous puisse estre recommandé, ce qu'une
ndigne & abjecte personne recommande à vous, mes
eigneurs Peres de l'Eglise & Personnages Apostoliques.
.t quand vous aurez gardé dignement ce dépost, vous
articiperez au merite de celuy duquel vous accompli-
ez le commandement, je veux dire du S. Apostre,
uand vous suivrez son exemple.

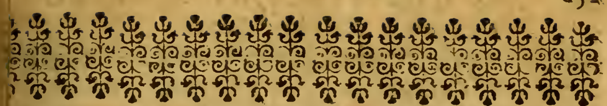
43. Apres ces choses l'Evesque Maroüée se trou-
ant attaqué de divers reproches, envoya [1] Porcaire
bbé de l'Eglise de S. Hilaire vers l'Evesque Gondegi-
le, & aux autres Evesques de sa Province, afin qu'ayant
onné la Communion aux filles, il leur voulust permet-
re de venir à l'audience; mais il ne le pût iamais obte-
ir. Le Roy Childebert recevant continuellement des
ascheries des deux costez, à cause des plaintes que luy
aisoient d'une part les Religieuses du Monastere, &
e l'autre celles qui en estoient sorties, envoya le Pre-
tre Theutaire pour démesler leurs querelles. Chrotiel-
e & les autres ayant esté appellées devant luy, pour
stre entenduës, toutes s'en excuserent, disant; *Nous
'avons garde d'y aller, puis que nous sommes suspen-
uës de la Communion. Mais si nous sommes reconci-*

SVR LE XLIII. CHAP. 1 *Porcaire Abbé de l'Eglise de S. Hi-
aire.* Cét Abbé n'estoit pas un Superieur de Moines, mais un Chef de per-
onnes Ecclesiastiques qui servoient l'Eglise de S. Hilaire de Poictiers, tel que
ourroit estre l'Abbé de S. Martin de Tours, sous l'authorité de l'Evesque.

liées, nous ne differerons pas d'y aller. Ayant oüy cette réponse, il s'en alla trouver les Evesques ausquels ayant parlé de cette affaire, il ne put rien obtenir pour leur Communion, & retourna ainsi à Poictiers sans avoir rien fait. Et pour les filles, s'estant separées les unes des autres, il y en eut qui allerent vers leurs Parents, & les autres se retirerent en leurs maisons, & quelques-unes retournerent aux Monasteres où elles avoient esté auparavant, parce qu'elles ne pouvoient souffrir la rigueur de l'Hyver en si grosse troupe au lieu où elles s'estoient refugiées, à cause de la disette de bois qu'il y avoit. Quelques-unes neantmoins demeurerent avec Chrotielde & Basine. Il y eut aussi alors une grande contestation entr'elles, parce que l'une se vouloit preferer à l'autre, & pas une seule ne se vouloit ceder.

44. Cette année, apres la feste de Pasques, il y eut tant de gresle & de pluye, que pendant deux ou trois heures on vid courir de grands torrents dans les petits vallons. Les arbres fleurirent en Automne, & donnerent des fruits pour la seconde fois. On vid des Roses au mois de Novembre: & les rivieres crurent demesurément, en sorte que les eaux inondérent des lieux où elles n'avoient jamais esté, & porterent une grande perte aux bleds qui estoient semez.





LES CHAPITRES du dixiéme Livre.





L'HISTOIRE DES FRANCOIS, DE S. GREGOIRE EVESQVE DE TOVRS.

LIVRE DIXIE'ME.

EN [1] la quinziéme année du Regne de Childebert, [2] noſtre Diacre qui retourna de Rome avec des Reliques de Saints, nous raconta que l'année precedente au eufiéme mois, il y eut un ſi grand débordement du ibre, lequel s'épandit par toute la Ville, que de vieil-s maiſons en furent renverſées, & les greniers de l'E-liſe en furent démolis, où il ſe corrompit force muids e bled. Il entraiſna auſſi dans la mer, une fort grande ıultitude de Serpents, avec une eſpece de Dragon pro-

SVR LE I. CHAP. I *La 15. année du regne de Childebert.* C'eſt dire l'an 594. de noſtre Salut.

2 *Noſtre Diacre.* Les Eveſques avoient toûjours un Diacre aupres d'eux, quel ils employoient aux affaires de l'Egliſe, ou à diſtribuer les aumônes aux auvres, d'où eſt venu *l'Aumoſnier*. mais à dire le vray, les Aumoſniers de

digieux, qui reſſembloit à une groſſe poutre. Mais ce vilains animaux furent ſuffoquez dans les eaux ſalées qui les rejetterent ſur le rivage. D'où s'enſuivit la peſte qui environ le milieu de [3] l'onziéme mois, frappa l premier de tous le Pape Pelage, ſelon cette [4] Prophe tie d'Ezechiel; *Commencez à mon Sanctuaire.* Apre la mort duquel il y eut une grande mortalité ſur le peu ple. Mais, parce que l'Egliſe de Dieu ne pouvoit eſtr ſans moderateur, [5] tout le Peuple élut le Diacre Gre goire, ſorty de l'Ordre des premiers Senateurs. Ce per ſonnage devot à Dieu depuis ſon adoleſcence, baſtit ſi Monaſteres en Sicile dans ſon propre fonds, & un ſep tiéme dans l'enclos des murs de Rome, pour la fonda tion deſquels, il donna autant de bien en fonds de terr qu'il en falloit pour la nourriture des Religieux, & ven dit le reſte avec tout le ſecours qu'il pouuoit attendre d ſa maiſon, & le donna aux Pauvres: & luy, qui aupa ravant avoit accoutumé de marcher par la Ville en ve ſtement de ſoye, & tout éclatant d'or & de pierreries depuis veſtu d'un ſimple habit fut conſacré pour le Mi niſtere de l'Autel du Seigneur, & fut admis pour aſſiſte le Peuple [6] en la charge de ſeptiéme Levite. Son abſtinē

nos Prelats ont eſté ſubſtituez en la place des Diacres, non ſeulement pour di ſtribuer les Aumoſnes, mais encore pour dire la Meſſe devant eux, quand i ne veulent pas eux-meſmes célebrer.

3 *L'onziéme Mois.* C'eſt le mois de Ianvier, qui ſuit le dixiéme mois c'eſt à dire le Mois de Decembre: car noſtre Autheur ne nomme jamais le Mois autrement, comme s'il affectoit de ne les appeller point par des noms que le peuple Romain du Paganiſme leur avoit donné.

4 *Prophetie d'Ezechiel.* C'eſt dans le 9. Chap. au 6. Verſet.

5 *Tout le peuple elut le Diacre Gregoire.* C'eſt donc le Peuple qui éliſoi à Rome ſon Eveſque, où il faut comprendre auſſi le Clergé, qui fait la parti la plus conſidérable de l'Egliſe. Mais quoy qu'il en ſoit, alors l'éléction a Pontificat eſtoit ſi éloignée de ſe faire par les Cardinaux, qu'ils n'eſtoient pa ſeulement connus en ce temps-là: & pour la perſonne de S. Gregoire, qui fu élû par les ſuffrages de tout le Peuple: *plebs omnis elegit* L'Hiſtorien ſ contente de dire qu'il eſtoit Diacre, ſans y ajoûter *Cardinal*: comme nou le liſons dans noſtre Breviaire, au jour de la Feſte de ce Saint, dont une par tie des propres termes de la Legende a eſté priſe, de ce qu'en écrit icy S. Gre goire de Tours.

6 *A la charge de ſeptiéme Levite.* C'eſt à dire de Diacre, employé l'aſſiſtance des Eveſques, pour l'adminiſtration des biens de l'Egliſe, & pou

fut si grande en son manger, sa vigilance si grande à priere, & son courage si grand en la pratique des jeuses, que son estomac en devint debile, & eut de la peie à se tenir debout. Il s'acquit aussi par l'estude tant de onnoissance aux lettres de Grammaire, de Dialectique de Retorique, qu'il ne fut point estimé en cela mese inferieur à aucun autre dans la Ville. Il fit tout son ouvoir pour éviter le haut degré d'honneur où il estoit rvenu, de peur que la vaine gloire qui l'avoit toûurs rejettée avec tant de soin, ne se glissast en luy pour replonger dans les vanitez du siecle, d'où il estoit sor-. C'est pourquoy il en écrivit une lettre à l'Empereur Iaurice, duquel il avoit tenu le fils sur les fons de Bapsme, le conjurant, & luy demandant avec beaucoup prieres, qu'il ne donnast point en cela [7] son consenment aux Peuples pour cette élection, qui le portoit à gloire d'un honneur si élevé. Mais le Prefect de la ille son frere devança son Messager, déchira les letes qu'il avoit, & s'estant saisi du consentement que le euple avoit donné pour son élection, il la porta à l'Emereur, qui rendit graces à Dieu d'un si bon choix, à use de l'amitié qu'il portoit au Diacre, lequel il trouva digne de cette honneur, qu'il en decerna une patente, ar laquelle il approuvoit ce qui avoit esté fait, & comanda qu'il fust institué. Enfin, comme il ne restoit plus en pour cela, qu'à luy donner [8] la benediction, & ue la peste faisoit de grands ravages parmy le Peuple,

s autres fonctions Ecclesiastiques vers le peuple, à quoy l'Evesque seul n'eût suffire, ne pouvant estre en plusieurs lieux en mesme temps, ny tout faire à fois. C'eust esté icy le lieu de marquer que S. Gregoire estoit Cardinal iacre, s'il l'eust esté. Mais, comme je l'ay déja dit, je ne croy pas que cette alité fust fort connuë en ce temps-là.

7 *Qu'il ne donnast point son consentement*. Car les Papes ne se faisoient int alors par les suffrages seuls du Peuple, sans le consentement de l'Empeur, parce que Rome estoit encore dans l'étenduë de l'Empire, sujette à la mination des Empereurs qui confirmoient les élections, & qui donnoient nvestiture des Eglises aux Prélats des Dioceses des Provinces de leur obeisnce.

8 *La benediction*. C'est la consécration Episcopale, sans qu'il soit icy parqu'il eust esté ordonné Prestre auparavant.

il fit publiquement cette exhortation, pour exciter to
le monde à la penitence.

Il faut, mes tres-chers freres, que nous craignio
tout au moins ce que doivent devenir les fleaux de Di
qui sont presentement tombez sur nous. Que la doule
nous ouvre donc le chemin à la conversiõ, & que la pei
que nous souffrons amolisse la dureté de nostre cœur.
certes, comme il a esté predit par le Prophete; [9] *L
glaive a penetré jusques au fonds de l'ame: car tout
peuple est navré du tranchant de la colere celeste, & ch
cun est menacé d'une mort soudaine, qui n'est preven
d'aucune langueur*; Mais c'est la mort, comme vous
voyez, qui preuient toute sorte de langueur. Quico
que est frappé de peste, est plutost enlevé du mond
qu'il n'a eu de desir de verser des larmes de penitenc
Considerez donc bien en quel estat celuy qui ne pe
pleurer les fautes qu'il a faites, se presente devant
trosne du Iuge severe, *qui rend à chacun selon ses œu
vres.* Nos Citoyens ne sont point emportez piece à pi
ce; mais ils tombent en foule. Les maisons demeure
desertes, les Parents voyent les funerailles de leurs en
fants, & leurs heritiers les precedent au Tombeau. Q
chacun de nous ait donc recours aux larmes de la pen
tence, tandis que nous avons le loisir de pleurer. R
mettons devant nos yeux toutes les fautes que nous avo
commises, & déplorons nos pechez, pour en laver l
taches des eaux de nos pleurs. Prevenons sa face par
confession de nos offences, &, selon les bons avis q
nous en donne le Prophete; *Elevons nos cœurs & n
mains au Seigneur.* Car élever nostre cœur & nos mai
à Dieu, c'est élever l'affection de nostre priere, par
merite d'une bonne œuvre. Certes celuy-là nous don
confiance, quand la crainte nous fait trembler, qui s'
crie par son Prophete; *Ie ne veux point la mort du P
cheur; mais qu'il se convertisse & qu'il vive.* Que pe
sonne aussi ne se desespere pour l'énormité de ses iniqu

9 *Le glaive a penetré*, C'est dans Ieremie. 4. 6.

z, une penitence de trois jours effaça les vieilles fau-
s des Ninivites, & le Larron converty, merita la re-
mpence de la vie, pendant l'execution de sa Sentence
mort. Changeons donc nos cœurs, & presumons que
us avons déja receu ce que nous demandons. Le Iuge
fléchit plutost par la priere, que celuy qui demande
ace ne se corrige de son vice. Le glaive de nostre puni-
n penchant donc sur nostre teste, insistons à deman-
r grace par l'importunité de nos prieres : car cette im-
rtunité qui est desagreable aux hommes, est ágreable
Dieu, selon le témoignage mesme de la verité, parce
e Dieu tout bon & misericordieux, veut qu'on exige
pardon de ses bontez par la priere, qui ne veut pas que
courroux éclate sur nos testes, comme nous le meri-
ns. Aussi, dit-il, par le Psalmiste; *Invoque moy au*
r de ta tribulation, je te délivreray, & tu publieras
gloire. Il témoigne donc de soy-mesme, qu'il desire
re misericorde à ceux qui l'invoquent, puis qu'il don-
uy mesme avis qu'on l'invoque. C'est pourquoy, mes
s-chers freres, venons-en aux pleurs & aux gemisse-
nts, d'une affection devote & d'un cœur contrit, par
andement de vos vies : Et depuis la quatriéme Ferie
le point du jour, recitons devotement [10] la Leta-
qu'on appelle *Septiforme*, selon la distribution desi-
e cy-apres, afin que le Iuge qui estoit resolu de nous
ir, remette nos offences, & qu'il revoque par ses
tez la Sentence de nostre condamnation. Que le

La Letanie qu'on appelle septiforme. Pourquoy *septiforme*, sinon que
ieres desquelles il est icy fait mention, eussent esté distribuées par sept
iers de la Ville, ou plutost celebrées par sept sortes de personnes de con-
ns differentes, comme il se voit par la suite, & dont aussi a fait mention
Diacre d'Aquilee, dans son 18. livre, apres ce recit de nostre Autheur.
ndulgences plenieres ny les grands Iubilez n'estoient pas alors en usage,
ne ils ne l'ont esté que depuis l'institutiō qu'en fit le Pape Boniface VIII.
nnée 1300 pour les célebrer de cent ans en cent ans, dont le terme fut
moins abbregé par ses successeurs, qui l'ont enfin remis de 25. en 25 ans;
ont encore ajouté d'autres à ceux-là qui sont beaucoup plus frequents;
oyennant trois jeusnes dans une sepmaine, & la visite de quelques Egli-
S. Pere accorde Indulgence pleniere, de toutes les peines Canoniques
elles sont tenus tous les pecheurs, selon les anciennes disciplines de
se.

Clergé parte donc *en procession* de l'Eglise des Sain Martyrs Cosme & Damien, avec les Prestres de la l xiéme Region, ou du sixiéme quartier de la ville de R me. Que tous les Abbez avec tous leurs Moines sorte de mesme en procession de l'Eglise des SS. Martyrs Ge vais & Protais, avec les Prestres de la quatriéme R gion, que toutes les Abbesses avec toutes leurs Congr gations de Religieuses, viennent processionellement l'Eglise des SS. Martyrs Marcellin & Pierre, avec l Prestres de la premiere Region. Que tous les enfa partent de l'Eglise des SS. Martyrs Iean & Paul, av les Prestres de la seconde Region. Que tous les Laïqu s'acheminent depuis l'Eglise de S. Estienne premi Martyr, avec les Prestres de la septiéme Region. Q toutes les femmes veufves viennent de l'Eglise de sair Eufemie, avec les Prestres de la cinquiéme Region. que toutes les femmes mariées sortent de l'Eglise de Clement Martyr, avec les Prestres de la troisiéme R gion. Afin qne sortant de chaque Eglise en prieres & l mes, nous vous assemblions tous dans l'Eglise de nostr Dame, la bien-heureuse Marie, toûjours Vierge, M re de Dieu nostre Seigneur Iesus-Christ, afin que l nous estant mis en prieres avec larmes & gemissemen nous y soyons long-temps pour obtenir de Dieu le pa don de nos pechez. Quand il eut achevé ce discours, fit commandement à toutes les Congregations Religi ses de Psalmodier pendant trois jours, pour implorer misericorde de Nostre-Seigneur. Depuis sur les [11] tr heures, tous les chœurs des Chantres qui faisoient Psalmodie, venoient à l'Eglise [12] criant à haute vo *Kyrie eleïson*. Nostre Diacre qui s'y trouva preser

11 *Depuis les trois heures.* C'est à dire, selon nostre façon de comp depuis les neuf heures, qui est l'heure de Tierce, comme l'heure de Sexte midy, & l'heure de None est à trois heures apres midy.

12 *Criant à haute voix Kyrie eleison*, & non pas *chantant*, parce q ne chantoit point cette partie des Litanies, qui signifie, *Seigneur, faites-m misericorde*. Mais ces paroles se disoient d'un ton de penitence, & avec g de componction de cœur,

ıs a raporté que dans l'eſpace d'une heure, tandis que Peuple pouſſoit ſa voix pour faire ſes prieres à Dieu, eut quatre-vingts perſonnes qui tomberent à terre, qui expirerent ſur la place. Mais un ſi excellent Eveſ- e ne deſiſta point pour cela de preſcher le Peuple, & l'exhorter à prier Dieu ſans ceſſe. Noſtre Diacre re- t auſſi de ſa main les Reliques des Saints, dont nous ns déja parlé, comme il n'eſtoit encore que dans les ctions du Diaconat: Au reſte ſur le point qu'il cher- it à ſe cacher, pour éviter la dignité d'Eveſque, on rit, & on le tira par force, dans l'Egliſe de l'Apoſtre Pierre, [13] pour y eſtre ſacré Pape de Rome, & y evoir la charge de la grace Pontificale. Mais noſtre cre ne ceſſa point auſſi [14] qu'il ne fuſt retourné à Eveſché de Port, & de quelle ſorte il recevroit cet- ignité, & qu'il y ſeroit ordonné par l'exemple de ce il avoit vû.

. Gripon eſtant de retour de la Cour de l'Empereur urice, raporta que l'année precedente s'eſtant em- qué dans un Navire avec ſes compagnons, il vint rder dans un port de l'Affrique, d'où il fut dans la de ville de Cartage. Et tandis qu'il y ſéjournoit, at- dant le commandement du Prefect, pour ſçavoir de lle ſorte il ſe preſenteroit devant l'Empereur; un des iteurs d'Evantius qui eſtoit party avec luy, raporta on logis force pieces curieuſes, qui avoient eſté volées Marchand. Cét homme le preſſa fort de luy rendre ui luy appartenoit. Mais celuy-cy remettant de jour our à luy rendre ſon bien, le debat qu'ils en eurent 'eux, vint à s'augmenter de telle ſorte, qu'un jour

1 *Pour y eſtre ſacré Pape.* C'eſt à dire Eveſque de Rome, *conſecratus Pa- rbi datus eſt.* Car *Pape* dans les anciens Autheurs, ſe prend ſouvent Eveſque; mais aujourd'huy il ſemble qu'il ſoit ſingulier, & reſervé par ellence au Souverain Pontife.

Qu'il ne fuſt retourné à ſon Eveſché de Porto. Ce lieu eſt fort difficile rpreter: & ie ne fais point de doute qu'il n'y ait quelque faute dans l'E- n; mais ie ne la ſçaurois corriger par de meilleurs Exemplaires que ce- a ſuivy André Duchesne, où au lieu de *Portæ*, il lit *Porto*, qui eſt un ché de la Prouince de Rome. Toutefois la choſe n'en eſt guéres plus in- ible.

le Marchand trouvant ce Serviteur en la place, le sai par ſon veſtement, l'arreſta & luy dit; *Ie ne vous lai ſeray point aller, que vous ne m'ayeZ rendu ce que vo m'aveZ ravy.* Le Serviteur s'efforçant d'échapper de ſ mains, tira l'épée & tua le Marchand, & ſe retira e meſme temps, ſans rien dire à ſes Camarades de ce q s'eſtoit paſſé. En ce lieu-là meſme eſtoient, comme l'ay déja dit, les Ambaſſadeurs Baudegiſile fils de Mun molene de Soiſſons, & Evantius fils de Dinamius d'A les, & ce Gripon François de Nation, qui ſe leva tous de table s'en allerent dormir. Cependant l'Aſſaſſ nat que le Serviteur avoit commis, ayant eſté raporté l'ancien de la Ville, cét homme aſſembla des ſoldats, de plus ſe voyant encore entouré de tout le peuple arm il s'en alla au logis des Ambaſſadeurs, leſquels, ſans rie ſçavoir du crime qui avoit eſté commis, dont ils eſtoie fort innocents, s'éveillerent au bruit, & furent bie étonnez. Alors le plus apparent de tous ces gens arme leur cria; *Mettez bas les armes & venez à nous, af que nous ſçachions de quelle ſorte le meurtre a eſté com mis.* Les Ambaſſadeurs entendant ce beau diſcours, ne ſçachant rien du tout de ce qui avoit eſté fait, fure ſaiſis de peur, & demanderent ſeureté pour ſortir ſans a mes. Les autres le leur promirent bien avec ſermen toutefois leur impatience leur oſta le jugement, & le fit perdre le ſouvenir de garder ce qu'ils avoient promi mais ils donnerent tout auſſi-toſt de l'épée dans le cor de Baudegiſile comme il penſoit ſortir, & en firent auta à Evance. Ainſi l'un & l'autre eſtant couchez par ter devant la porte du logis, Gripon ſuivy de ſes gens mit main aux armes, s'avança vers eux, & leur dit; *No ne ſçavons rien de ce qui s'eſt paſſé: Et cependant je v qu'on a tué ces Meſſieurs qui avoient leurs dépeſch pour aller avec moy vers l'Empereur. Dieu ſera le Iu de l'injure que vous nous faites, & vangera leur m au dépens de voſtre vie, puis qu'eſtant innocents & v nant icy en paix, vous nous aveZ égorgeZ de la faço*

l:ſormais il n'y aura donc plus de paix entre nos Rois ε voſtre Empereur. Car nous venions icy pour la tranqillité publique, & pour le ſecours de voſtre Republiq:. I'appelle aujourd'huy Dieu à témoin, que par voſt: faute la paix qui eſtoit concluë entre les Princes ne ſ'a plus obſervée. Gripon ayant parlé de la ſorte, le convoy qui eſtoit preparé pour la guerre de Carthage ſe diſſipa, chacun s'en retourna chez ſoy, & le Prefect s'addreſſant à Gripon, commença d'adoucir ſon courage ſur ce qui avoit eſté fait, & luy dit de quelle ſorte il ſe devoit preſenter devant l'Empereur. Dans l'audience qui luy fut donnée, apres qu'il eut declaré le ſujet de ſon Ambaſſade, il parla du meurtre de ſes compagnons. Dont l'Empereur témoigna beaucoup de déplaiſir, & promit d'en faire la vangeance, comme il plairoit au Roy Childebert d'en ordonner. Puis l'Ambaſſadeur ayant pris congé, & receu les preſents que luy fit l'Empereur, il revint en toute ſeureté avec la paix.

;. Gripon ayant fait la relation au Roy Childebert de tout ce qui s'eſtoit paſſé, auſſi-toſt le Roy commanda qu'on fiſt marcher une armée en Italie, & envoya vingt Ducs pour ſubjuguer la Nation des Lombards, deſquels je n'ay pas crû devoir dire icy par ordre tous les noms. Le Duc Audovalde avec Vinthrion, apres avoir ému le peuple de Champagne vint à Mets, qui eſtoit ſur ſon chemin, & tout le long de ſa route, il fit tant de meurtres & de brigandages, qu'on euſt dit qu'il euſt amené l'Ennemy dans ſon propre pays. Les autres Ducs en firent autant avec leurs troupes de Cavalerie, & pillerent plutoſt le peuple qu'ils ne firent de conqueſte ſur l'Ennemy. Comme ils approcherent des Frontieres d'I-

...vR LE III. CHAP. I *Deſquels ie n'ay pas crû devoir dire icy ...oms* C'auroit eſté pourtant une choſe aſſez curieuſe de le ſçavoir, & d'apprendre à la poſterité quel pouvoit eſtre l'employ des vingt Ducs ou Ca...nes, que le Roy avoit envoyez dans l'armée d'Italie: Et certes, ce qui pa... ſuperflus en un temps, ſeroit bien neceſſaire en un autre: car nous ne ſçau...s avoir, ce me ſemble, trop de particularitez des choſes de l'Antiquité, pourvû qu'elles fuſſent debitées d'un ſtile clair & concis, ſans quoy meſme les plus belles choſes ſont des-agreables & ennuyeuſes

talie, Audovalde avec six Ducs qui l'accompagnoie[n]
prit la droite, & vint du costé de Milan, où il camp[a]
dans la plaine assez loin de la Ville. Le Duc Olon arr[i]vant fort mal à propos [2] à Belinzone Chasteau du M[i]lanois, [3] dans les champs Canins y fut blessé d'un da[rd] au dessous de la mammelle, qui le fit tomber mort à te[r]re. Les gens d'Audovalde estant allez à la petite guer[re] pour avoir des vivres, furent battus en divers lieux p[ar] les Lombards. Or dans le Milanois il y avoit un cer[]tain Lac appellé le [4] Lac de Corese, duquel sort u[ne] petite riviere fort profonde. Ils avoient appris que l[es] Lombards s'estoient arrestez sur le bord du Lac: aupr[ès] duquel s'estant approchez, devant qu'ils eussent pas[sé] la petite riviere, un Lombard qui se tenoit debout sur [le] bord, le casque en teste avec la cuirasse sur le dos, [&] une perche de marinier en main, éleva sa voix cont[re] l'armée des François, disant, *Nous verrons aujourd'h[uy] à qui Dieu donnera la victoire.* D'où il y a sujet [de] croire que les Lombards s'estoient preparez en ce lie[u] là pour donner le signal. Alors une petite troupe aya[nt] passé la riviere pour aller battre ce Lombard, le tu[e]rent à coups d'épée, & toute l'armée des Lombar[ds] fut en mesme temps mise en fuite, si bien que les Fra[n]çois ayant passé la riviere, n'en trouverent plus pas [un] seul, & ne firent que reconnoistre leur maniere de ca[m]per, les lieux où ils avoient allumé des feux, & les pl[a]ces où leurs tentes avoient esté dressées. N'ayant do[nc] rencontré personne, ils retournerent à leur camp. Et survinrent les Ambassadeurs de l'Empereur, pour le[ur] dire qu'il venoit une armée à leur secours, & leur do[n]

2 *Belinzone.* C'est ainsi qu'il faut rendre *Bilitionem*, qui est dans le T[ex]te, que d'autres appellent *Berinsona*, ou *Belinsionis Castrum*, selon Leandr[e] ou comme le nomme aussi Paul Diacre, qui est un Chasteau dans la Lomb[ar]die Transpadane, aujourd'huy *Belinzona.* Toutefois Niger pense que [ce] soit *Axima.*

3 *Dans les champs Canins.* Ils sont dans le païs des Grisons, selon M[ar]cellin, lesquels on appelle en Aleman *Graupundener.*

4 *Le lac de Corese.* Ou le lac de Coire, appellé *Coirum* par quelques-uns, [au] lieu de *Coresium*, comme le portent les Editions de S. Gregoire,

ınt avis, *Qu'apres trois jours, ils reviendroient ensem-
'e, dont le signal sera*, dirent-ils, *quand vous verrez
rûler des maisons du Village, qui est assis sur cette
ontagne. Et certes quand la fumée s'en élevera vers le
'iel, vous sçaurez alors que nous serons pres de vous,
vec le secours que nous vous promettons.* Mais apres
voir attendu six jours, ils n'en virent venir aucun. Ce-
endant Chedin accompagné de 13. Ducs, entra dans
Italie du costé gauche, où il prit cinq Chasteaux, pour
squels il exigea en suite le serment de fidelité. Son ar-
ıée fut grandement affligée de la dissenterie, parce que
air du pays n'estoit pas bon pour ses gens, dont plusieurs
ıoururent. Toutefois le vent s'estant émû avec la
luye, l'air se refroidit peu à peu, & rétablit la santé à
uelques malades. Enfin, apres qu'ils eurent couru par
Italie pres de trois mois entiers, sans rien avancer, &
ıns se pouvoir vanger de leurs Ennemis, parce qu'ils
estoient retranchez dans des lieux fortifiez, ne s'estant
ıssi pû saisir du Roy pour prendre vangeance sur luy,
arce qu'il s'estoit renfermé dans Pavie qui estoit une
lace forte; l'armée affoiblie de maladie par l'intempe-
e de l'air, comme nous l'avons déja dit, & pressée de
faim, se délibera de retourner, ajoutant neantmoins
u'ils avoient receu le serment des places sujetes au Roy,
esquelles avoient auparavant appartenu à son pere, &
ı emmenoient des Prisonniers avec force butin. Mais
n revenant, ils retournerent tellement affamez,
u'ils furent contraints de vendre leurs armes & leurs
estements pour avoir de quoy vivre. Cependant Apta-
aire Roy des Lombards envoya une Ambassade au
Roy Gontram, pour luy porter ces paroles; *Roy tres-
ieux, nous desirons de vous estre toûjours fidelles sujets,
& de l'estre encore à vostre Nation, comme nous l'avons
sté à vos Peres, ne nous estant jamais departis du ser-
nent, lequel nos Predecesseurs avoient fait aux vostres.
Cessez donc maintenant de nous faire la guerre, & lais-
ez nous vivre en paix & en bonne intelligence avec vous,*

afin que s'il en est un jour besoin, nous vous assistions d nostre secours contre vos Ennemis, & que vostre Peup & le nostre demeurant en repos, & nos Ennemis appre nant que nous serons en paix, en soient encore davanta ge épouvantez qu'ils ne le sont aujourd'huy, lesque s'affligent de nostre union, & se réjoüissent de nostre co corde. Le Roy Gontram receut ces paroles agreable ment, & envoya les Ambassadeurs qui luy avoient pa lé de la sorte à son neveu le Roy Childebert. Et comm ces Ambassadeurs sejournerent quelque temps en c lieu-là, il y en arriva d'autres qui apporterent les nou velles de la mort d'Aptacaire, & qui dirent que Pa avoit esté mis en sa place. Ils proposerent de sa part le mesmes choses que nous avons dites cy-devant. Mais l Roy Childebert leur fit entendre qu'il leur feroit sça voir dans peu sa resolution, & leur donna congé.

4. L'Empereur Maurice fit mener au Roy Chi debert les Cartaginois, qui l'année precedente avoien assassiné ses Ambassadeurs. Il y en avoit douze liez d chaisnes pour les faire mourir, s'il le jugeoit à propos mais que s'il les vouloit mettre à rançon, il le prioit d se contenter de prendre trois-cent écus de chacun, lai sant ainsi en son option ce qui luy seroit plus agréable afin que par ce moyen, le different estant assoupy, il n' eust plus de sujet de plainte, ny d'inimitié entre eux Mais le Roy Childebert ayant differé de recevoir le Prisonniers, dit à ceux qui les menoient. *Nous ne som mes pas asseurez si ceux que vous nous amenez icy, son les veritables meurtriers de nos Ambassadeurs, ou si s'e sont d'autres. Peut-estre que ce sont des Esclaves de que qu'un, au lieu que ceux des nostres qui ont esté tuez estoient de libre condition.* A cela Gripon estoit pré sent, qui en ce temps-là avoit aussi esté en Ambassade avec ceux qu'on avoit tuez, & parla ainsi. *Le Gouver neur de la Ville accompagné de deux ou de trois mill hommes, se rua sur nous, & tua mes Compagnons. I m'eussent aussi fait perir avec eux, si ie ne me fusse pas d*

ndu courageusement : le meilleur seroit donc, à mon vis, que ie me transportasse sur le lieu mesme, où ie ourrois sans doute reconnoistre ceux qui ont fait le coup, esquels si vostre Empereur, comme vous le dites, veut nserver la paix avec le Roy nostre souverain Seigneur, tirera la véritable vangeance qui est duë pour la puni- on d'un si grand crime. Et ainsi, le Roy ayant ordon- é qu'il allast avec eux vers l'Empereur, il leur donna ongé.

5. Pendant ces jours-là, Cuppa qui avoit esté autre- is [1] Connestable du Roy Chilperic, s'estant jetté ans la Province de Touraine, en voulut ravir le be- ail & les autres biens, comme s'il y eust voulu tout ettre au pillage. Mais les habitãs s'estant apperceus de n mauvais dessein, s'assemblerent par troupes pour se tter sur luy, & luy ayant osté son butin, ils le mirent fuite, tuérent deux de ses gens, & en prirent deux au- es, qu'ils envoyérent au Roy pieds & poingts liez. Le oy les fit jetter en prison, commanda qu'ils fussent in- rrogez, & qu'on sçeust d'eux, par le secours de qui uppa s'estoit échappé, & comment il n'avoit point té pris, non plus que ceux qui l'avoient suivy ? Ils ré- ondirent, *que cela s'estoit fait par les artifices du Lieu- nant Animode*, qui estoit le Iuge de ce Bourg là. Et ut aussi-tost le Roy manda au Comte de la Ville, r des Lettres de cachet, qu'il le luy envoyast inces- mment : & que s'il faisoit resistance, il le tuast sur le amp, s'il vouloit mériter les bonnes graces du Prin- . Il ne fit aucune résistancence, & s'en alla où il luy t commandé d'aller, apres avoir donné de bonnes utions. Il trouva en chemin Flavian domestique du oy : & apres qu'il eut conferé avec luy, pour faire si en qu'il ne pust estre trouvé coupable, ils s'accordé- nt ensemble de telle sorte, qu'il luy fut fait comman-

SUR LE V. CHAP. 1 *Connestable*, ou grand Escuyer, pour interpre- le mot *Comes stabuli*. appellé de la sorte, parce qu'il avoit de l'intendence l'Escurie du Roy, le nom de Connestable est venu de là.

dement de retourner chez luy. Ce qui ne se passa pourtant point, sans qu'il eust fait des présents à Flavian. Vn autrefois le mesme Cuppa ayant fait prendre les armes quelques-uns des siens, vouloit ravir par force la fille d Badegisile Evesque du Mans, pour la prendre à femme mais une nuict s'estant jetté avec une troupe de ses Ami dans le Bourg de Mareüil, pour accomplir son dessein, Magnetrude mere de la fille en fut avertie, qui pri ses domestiques à sa suitte, & alla au devant de luy, l repoussa vigoureusement, & en tua plusieurs sur la place, ce qui luy fut une grande confusion.

6. En Auvergne, il y eut des Captifs enchaisnez dan la prison, de qui les liens se rompirent miraculeusement & les portes de la Prison s'ouvrirent, par une grace d Dieu toute particuliere, d'où les Prisonniers se sauvérent dans l'Eglise, où neantmoins le Comte Eulalie le fit prendre, & les chargea de nouvelles chaisnes; mai elles ne les eurent pas plutost touchez, qu'elles se rompirent comme du verre; & cela se fit par l'intercessio du bien-heureux Avite, qui leur procura ainsi la liberté

7. Dans la mesme Ville, le Roy Childebert par un liberalité abondante, [1] exempta de tout tribut, tant le Eglises que les Monasteres, & les personnes Clericale qui appartiennent aux Eglises, & qui y font l'Office. Et certes les Exacteurs de ce tribut avoient tellemẽt mi

2 *Le Bourg de Mareüil.* Il y a, *in Villa Marojalensi*, qui n'est pas l mesme duquel il a déja esté parlé dans le 6. livre: car il y a souvent plusi u Chasteaux, Villes, & Bourgs, qui portent le mesme nom. Ie ne sçaurois dire p sitivement, où pourroit estre celuy-cy, ny mesme, s'il ne le faudroit poi tourner autrement que par le nom de Mareüil: Et il est vray que *Mareüil* & *Marolles* qui se confondent souvent l'un avec l'autre, sont des noms asse communs en beaucoup de p ïs. *Hugo de Marollio & de Marolliis*, dans Philippide de Guillelmus Brito, & dans l'Histoire de Paul-Emile.

SVR LE VI. CHAP. 1 *Avite.* C'est Alcimus Avitus Evesq de Vienne, successeur d'Helechius. Le miracle dont il est icy parlé ne fait cune suite necessaire dans l'Histoire; mais, quoy qu'il en soit, il imprime fo le respect qui est dû aux mérites de ce Saint.

SVR LE VII. CHAP. 1 *Exempta de tout tribut, les Eglises &c.* C'est donc à dire que les Roys levoient de droict des contributions s les Eglises, quand le besoin l'éxigeoit; mais que le Roy Childebert se dispen d'en vser, par une grande magnificence de sa pieté.

2 *Et certes les Exacteurs de ce Tribut.* Et ce qui suit dans toute la p riode, doit avoir souffert quelque altération, parce que la construction des p

é les revenus, par la longueur du temps, & par les ge-erations de race en race de ceux qui ſuccedoient, auſſi ien que par la diviſion des poſſeſſions en pluſieurs arties, qu'à peine le pouvoit-on lever. Ce que le Roy ar une inſpiration divine, commanda que la choſe ſe ſt ainſi, afin que pour ce qui eſtoit au Roy, pour ces ortes de poſſeſſions, ceux qui ſe levoient n'en fuſſent oint endommagez, & que l'Eccleſiaſtique employé u Miniſtere de l'Egliſe, n'en fuſt point découragé.

8. Sur [1] les confins de l'Auvergne, du Givaudan, & a Roüerge, il s'aſſembla un Synode d'Eveſques contre 'etradie veufve de Didier, parce que le Comte Eulalie y redemandoit les biens qu'elle avoit emportez avec y, lors qu'elle s'enfuit, & qu'elle ſe ſepara d'aupres e luy. Mais il me ſemble que pour en bien parler, il ut reprẽdre la choſe de plus haut, & raporter de quelle rte Eulalie la delaiſſa, & comment elle s'échappa de y, pour ſe ſauver aupres de Didier. Eulalie, comme eſt aſſez la coutume de la jeuneſſe, faiſoit trop de cho-s contre la raiſon, dont ayant eſté ſouvent repris de ſa ere, au lieu de l'aimer comme il devoit, & de luy en orter davantage de reſpect, il conceut contr'elle une aine incroyable. Cette Dame fort ſouvent occupée à rier Dieu dans l'Oratoire de ſa maiſon, & paſſant les uicts entieres à veiller dans l'Oraiſon qu'elle accompa-noit de larmes & de ſoûpirs, tandis que ſes domeſtiques ſtoient endormis, on la trouva expirée toute meurtrie e coups, & veſtuë d'une haire qu'elle portoit, tandis u'elle faiſoit ſa priere. Perſonne ne pouvoit deviner Autheur du crime. Toutefois quelques-uns ne firent

les en eſt mauvaiſe, & que le ſens n'y eſt pas raiſonnable. Il eſt donc incer-in s'il faut entendre par *Exactores tributi*, ceux qui levoient le tribut, ou ux qui en ſouffroient l'exaction. Le terme veut que ce ſoit le premier, & ſens de la choſe demande que ce ſoit le dernier. Nous examinerons une au-efois cette difficulté de plus prés.

SVR LE VIII. CHAP. 1 *Sur les confins de l'Auvergne, du Gi-audan, & de la Roüerge.* Où ſont les Eveſchez de Clermont, de Ledeſve, de Rodez.

point de ſcrupule de l'imputer à ſon propre fils: Et comme beaucoup de circonſtances en eurent augmenté plus fort le ſoupçon, [2] Cautin Eveſque de Clermont le priva de la Communion. Or les Citoyens s'eſtant aſſemblez avec l'Eveſque, pour celebrer la feſte de S. Iulien Martyr; Eulalie ſe vint jetter à ſes pieds ſe plaignant de ce que ſans avoir eſté oüy, il avoit eſté chaſſé de la Communion. Alors l'Eveſque luy permit d'aſſiſter avec tous les autres à la ſolemnité des Meſſes. Mais [3] lors qu'il falut aller à la Communion, & qu'Eulalie ſe fût approché de l'Autel, l'Eveſque luy dit; *Le bruit veut faire croire à tout le monde que vous eſtes parricide. Pour moy je ne ſçay pas ſi vous avez commis ce crime, ou ſi vous ne l'avez pas commis. C'eſt pourquoy je le remets au jugement de Dieu, & du bien-heureux Martyr S. Iulien. Que ſi vous vous ſentez en eſtat, comme vous nous en aſſeurez que vous y eſtes, approchez-vous davantage, &* [4] *recevez cette parcelle de l'Euchariſtie & la mettez en voſtre bouche: car Dieu qui eſt le ſcrutateur des cœurs regarde l'eſtat de voſtre conſcience.* Celuy-là ayant receu l'Euchariſtie, [5] ſe retira en pre-

2 *Cautin Eveſque de Clermont, le priva de la Communion.* Non ſeulemét un crime public oblige les Eveſques de priver des gens de la Communion; mais meſme le ſoupçon d'un grand crime, tel que le parricide, avant que la choſe ait eſté bien averée. Et la Confeſſion auriculaire ne ſuffit pas en ce cas, pour juſtifier un accuſé, parce qu'un criminel croiroit en eſtre quitte à bon marché, s'il luy ſuffiſoit de ne pas confeſſer ſa faute, meſme en particulier. Ce qui ſuffit neantmoins aux Paſteurs des Ames, pour ceux de qui les pechez ne ſont pas connus.

3 *Lors qu'il fallut aller à la Communion.* Tous ceux qui aſſiſtoient à la ſolemnité des Meſſes, alloient anciennement à la Communion, d'où perſonne n'eſtoit exclus, que ceux qui eſtoient entierement excommuniez, pour quelque crime ou peché qui ſcandaliſoit l'Egliſe.

4 *Recevez cette parcelle de l'Euchariſtie, & mettez-la vous meſme en voſtre bouche.* Voila deux choſes bien dignes de remarques, la premiere, que l'Euchariſtie ſe diſtribuë en parcelles, telles que pourroient eſtre un morceau de pain conſacré, & l'autre que l'Eveſque dit à celuy qui Communie: *Mettez la vous meſme en voſtre bouche.* Car l'Euchariſtie ſe donnoit-elle alors entre les mains de ceux qui Communioient, pour la porter à leur bouche? Ce paſſage le fait entendre aſſez clairement. Mais quand ç'auroit eſté la coutume de ce temps là, ce n'eſt plus celle d'apréſent: Et les choſes de la diſcipline (je ne dis pas de la doctrine pour la Foy) ſe peuvent changer, & ſe changent en effet de temps en temps, ſelon que l'Egliſe le juge à propos: Et quand une coutume eſt une fois établie, il la faut religieuſement obſerver.

5 *Se retira en prenant la Communion.* Les termes ſont, *Communicans abſ*

iant la Communion. Il avoit une femme de noble extraction du costé de sa mere, appellée Tetradie; mais u costé de son pere elle estoit d'une condition inferieue. Cependant comme le mary dans sa maison abusoit de es servantes, il s'accoutuma insensiblement à mépriser a femme, & quand il retournoit d'aupres de celle qu'il voit effrontément caressée en sa presence, il la battoit e plus souvent. Mais à cause de sa mauvaise vie; & de outes les licences qu'il se permettoit, il y fit tant de déenses, que pour avoir le moyen de les entretenir, il y mployoit souvent les robes, les bagues & les joyaux de a femme, qui se voyant plongée dans un abysme de détresses, ayant perdu tout l'honneur qu'elle avoit en la naison de son mary, & ce mary s'en estant allé vers le Roy, un neveu de ce mesme homme appellé Virus, deint amoureux de cette Dame, & la souhaita mesme our épouse, ayant perdu la sienne depuis quelque temps. Mais Virus craignant l'inimitié de son oncle, envoya ette femme au Duc Didier, afin qu'il l'a pust épouser n jour. Elle emmena son fils aisné avec elle, & laissa le lus jeune à la maison; mais elle ny laissa pas le bien de on mary, ses beaux meubles, son or ny son argent: car le emporta tout avec elle. Quand Eulalie fut de retour e son voyage, il apprit bien-tost tout ce qui s'estoit pas pendant son absence, puis ayant un peu moderé sa douur, il déchargea sa furie contre Virus son neveu, qu'il ua entre des vallons étroits du pays d'Auvergne. Dier qui avoit aussi perdu sa femme depuis quelques ours, ayant appris que Virus avoit esté tué, prit Theadie en sa place, & pour Eulalie il enleva une Regieuse du Monastere de Lion laquelle il épousa.

ssit: comme s'il vouloit dire qu'il se Communioit soy-mesme, ayant receu tre ces mains l'Eucharistie que l'Evesque luy avoit donnée: car il me seme qu'il seroit bien mal-aisé d'interpreter autrement le sens de ces paroles *At se accepta Eucharistia, Communicans abscessit.* Ie ne voudrois pas toutefois firmer cela si precisément. Mais quoy qu'il en soit ce sont choses d'usage & discipline, qui changent diversement, comme ie l'ay deja dit, selon les besins, & selon les lieux, les temps, & les personnes.

Mais ses Concubines poussées d'envie, comme que
ques-uns l'asseurent, le rendirent impuissant par leu
maléfices. Et long-temps apres, Eulalie assassina en tra
hison Emery cousin de la Religieuse, & fit beaucou
d'autres mauvaises actions, qui seroient trop longues
raconter. Son fils Iean qui s'en estoit allé avec sa Mer
s'échappa de la maison de Didier, & vint en Auver
gne. Et comme [6] Innocent eut déja brigué l'Evesch
de Rodez, Eulalie luy recommanda que par son moye
il peust recouvrer les choses qui luy estoient dües en c
païs-là. Mais Innocent luy dit; *Si vous me donnez u
de vos Enfants pour le faire Clerc, & que ie le retienn
auprés de moy, pour ma consolation, ie feray ce que vou
voudrez.* Il luy envoya Iean son fils aisné, & recouvr
ses biens. Enfin quand l'Evesque Innocent eut reçeu c
garçon, il luy fit couper les cheveux, & le recomman
da aux soins de l'Archidiacre de son Eglise. Cét Enfan
s'adonna à une si grande abstinence, qu'il ne mangeoi
que du pain d'orge, au lieu de pain de froment, & n
beuvoit que de l'eau au lieu de vin. Il ne se servoit auss
que d'un Asne pour sa monture, au lieu de Cheval, n
portant des habits que d'étoffe vile. Les Evesques donc
comme nous l'avons déja dit, s'estant assemblez ave
des personnes de qualité, aux confins des Villes que nou
avons nommées, Tetradie fut representée devant eu
par Agin: & Eulalie s'y présenta tout de mesme, pou
plaider sa cause contre elle. Et pour les biens qu'il re
demandoit, disant, *qu'elle les avoit emportez quand ell
sortit de sa maison pour se retirer vers Didier*; On ju
gea que Tetradie rendroit au quatruple ce qu'elle avoi
emporté, & que les Enfants qu'elle avoit eus de Didie
seroient tenus pour bastards. Il fut aussi ordonné, que l
elle s'acquitoit vers Eulalie de ce qui avoit esté pronon
cé par la Sentence, il luy seroit permis de se retirer
Clermont, & qu'elle y joüiroit des biens qui luy estoien

6 *Innocent Evesque de Rodez.* Il a esté parlé de luy au 38. chapitre du
livre.

hus de la succession de son pere. Ce qui fut fait nsi.

9. Pendant ces choses, les Bretons exercérent de andes cruautez autour des villes de Nantes & de Rees : ce qui obligea le Roy Gontram de faire marcher ne armée contre eux, sous la conduite des Ducs Beppolene & Ebrachaire. Mais Ebrachaire s'estant imaginé que s'il gagnoit la Victoire sans que Beppolene y eust rt, il obtiendroit son Duché, il se rendit son ennemy : tant qu'ils marchérent ensemble, ils se déchirerent injures & de reproches outrageux, & tout le long de route, ils ne firent que des meurtres, des incendies, & s brigandages. Cependant ils arrivérent aux rives de [1] Vilaine, laquelle ayant traversée, ils vinrent à la viére [2] d'Vlde, autour de laquelle ayant ruiné toutes s maisons du voisinage, ils jettérent un pont sur la riere pour faire passer toute l'armée. Beppolene avoit ors un Prestre en sa compagnie, qui luy dit; *Si vous e voulez suivre, ie vous meneray en un lieu où ie vous ray voir Vvaroc, & les Bretons qui se sont assemblez ur vous combatre.* Fredegonde ayant appris que Beppolene estoit allé à ce voyage, parce qu'elle le haïssoit puis quelque temps, elle commanda que les [3] Saons de Bayeux, qui sont tondus comme les Bretons, & i sont vestus de mesme sorte allassent au secours de varoc. Si bien que Beppolene s'estant approché avec ux qu'ils avoient voulu suivre, la bataille se donna, où fut tué pendant deux jours un grand nombre de Brens & de Saxons : car, quoy qu'Ebrachaire se fust separé

SVR LE IX. CHAP. 1 *La Vilaine.* Il la nomme icy, *Vicinoam amnem*, que ie ne puis douter que ce ne soit la riviere de Vilaine qui le à Rennes en Bretagne, comme ie l'ay déja marqué sur le 25. chap. du 5. re.

2 *Vlde.* C'est une riviere de Bretagne au delà de celle de Vilaine dans le ocese de Vennes, sur laquelle est basty le Chasteau de Rohan, qui a donné le m à une famille illustre, & va tomber dans la Vienne.

3 *Les Saxons de Bayeux.* Ie croy que cela veut dire que le peuple de Bayeux oit sorty de quelque Colonie de Saxons, ou qu'il y en avoit du moins vne rnison : Car comment faudroit-il entendre autrement les Saxons de yeux ?

d'avec luy, ayant à sa suite la plus nombreuse partie d l'armée, & n'en voulut point du tout approcher qu'i n'eust appris qu'il estoit tué. Et certes le troisiéme jour comme ceux qui estoient avec luy eurent esté défaits, & que luy tout blessé qu'il fust, ne laissoit pas de combattr Vvaroc avec ceux qui l'accompagnoient, s'estant jette en foule sur luy, le hacherent en pieces. Car Vvaro l'avoit enfermé en des lieux étroits entre des chemin creux & des marets, où ses gens perirent moins pa l'épée que par la boüe, où ils s'enfoncerent si avant qu'ils n'en purent jamais sortir. Ebrachaire vint jusque à Vennes: car [4] l'Evesque Regal avoit envoyé au devant de luy les gens de son Clergé avec des Croix, & le chœur des Chantres qui psalmodioient en marchant lesquels l'amenerent ainsi en chantant jusques à leur Ville. Quelques-uns disoient alors que Vvaroc s'estant embarqué pour fuïr dans les Isles proches avec des vaisseaux chargez d'or & d'argent, le vent s'émut de telle sorte quand il fut en pleine mer, que ses vaisseaux perirent, & qu'il y perdit tout ce qu'il y avoit mis. Toutefois estant venu trouver Ebrachaire, il luy donna de Ostages & force presents, avec promesses que jamais i ne porteroit les armes contre le service du Roy Gontram. Et comme Ebrachaire fut prest de partir, l'Evesque Regal avec ceux de son Clergé & les Habitans de sa Ville, luy vint prester le mesme serment, disant *Nous n'avons jamais commis faute aucune* [5] *contre nos Roys, n'y jamais aussi nous n'avons eu seulement la pensée de nous élever insolemment contre le bien de leur service; mais il faut avoüer que nous trouvant reduits dans la captivité des Bretons, nous avons porté sous eux un joug fort pesant.* Enfin la paix ayant esté concluë en-

4 *Regal Evesque de Vennes*, en 590. seulement connu par cette authorité de S. Gregoire.

5 *Contre nos Roys.* C'est à dire les Roys de France, que Regal Evesque d Vennes en Bretagne reconnoist pour Roys sur les peuples de son païs; si bie qu'on ne sçauroit nier, que la Bretagne ne fust dés lors une Province sujett des Roys François, quoy qu'il y eust des Rebelles vers la basse Bretagne, qu étendoient leur tyrannie le plus avant qu'il leur estoit possible.

tre

e Vvaroc & Ebrachaire, Vvaroc se prit à dire. *Retirez-vous maintenant, & dites au Roy que je m'efforceray de tout mon pouvoir de faire tout ce qu'il me commandera: Et afin de vous obliger davantage à le croire, vous donneray mon Neveu en ostage pour asseurance e ma parole.* Et le fit ainsi, puis il prit congé de luy. outefois une grande multitude tant de l'armée du Roy, ue de celles des Bretons, fut taillée en pieces. L'armée oyale ayant achevé son expedition, se separa des Bretons; mais les plus forts & les plus robustes ayant passé riviere, les pauvres & les foibles ne les peurent suive. Ceux-cy estant arrestez sur le bord de la Vilaine, varoc ne se souvenant plus de son serment, ny des stages qu'il avoit donnez, envoya son fils Canaon ec les troupes, qui prirent ceux qui estoient demeurez au bord de la riviere. Canaon les fit lier de cordes, tua ceux qui se mirent en estat de luy resister. Quelques-uns de ceux qui voulurent passer la riviere à cheval furent entraisnez dans la mer par l'impetuosité de au. Toutefois plusieurs furent depuis renvoyez par femme de Vvaroc, [c] avec des patentes seellées en e, comme s'ils eussent esté délivrez de la servitude, ur estre renvoyez chez eux. L'armée d'Ebrachaire aignant d'aller au retour par les lieux où elle avoit ssé en venant, de peur qu'on luy fist recevoir les mesmes maux qu'elle avoit fait souffrir, prit sa route par ngers, à cause du Pont qui est sur le Torrent de la riviere de Mayne; mais une petite troupe qui passa la preniere par dessus le Pont, fut dépoüillée, battuë, fort altraitée, & reduite à la derniere infamie: En suite les oupes ayant filé par la Touraine, elles y firent d'horri-

Avec des Patentes seellées en cire. Si c'est toutefois le sens de ces parole *cum cereis & tabulis quasi liberi*: Mais quelle apparence y auroit-il d'interpreter ces paroles par des Cierges & par des Tableaux? quoy que ie n'ignore pas que *Tabula* & *Tabella* signifie un Tableau, aussi bien que Table, tablette, planche sciée: mais aussi on appelloit anciennement de la sorte des pancartes écrites, parce qu'elles se faisoient sur des tablettes, d'où vient encore le mot *Tabellion*, pour dire un Notaire, qui passe plusieurs actes écrits de sa main.

bles dégats par les pillages qui furent permis aux Sol
dats, parce qu'ils ſurprirent à l'impourveu les pauvre
gens du plat pays ; mais quoy qu'il en ſoit, pluſieurs d
cette armée là, vinrent trouver le Roy Gontram, qu'i
informerent de l'argent que le Duc Ebrachaire, & l
Comte Vviliachaire avoient receu de Vvaroc pour fa
re perir l'armée. C'eſt pourquoy Ebrachaire luy ayan
eſté preſenté, en fut tres-mal receu, & on luy fit com
mandement de ſe retirer ; tandis que d'un autre coſt
Vviliachaire qui ne voulut point paroiſtre ſe cacha e
divers lieux.

10. En la [1] quinziéme année du Regne de Childe
bert qui eſt la 29. de Gontram, comme le Roy Gon
tram eſtoit à la chaſſe dans [2] la foreſt de Vouge, il dé
couvrit les traces d'un Buffle qu'on avoit tué. Il preſſ
fort le garde de la foreſt qu'il euſt à luy dire, qui pou
voit avoir eſté ſi hardy que de tuer une beſte dans la fo
reſt du Roy. Le Garde dit que c'eſtoit Chundon, Gen
tilhomme de ſa Chambre. Le Roy commanda tout au
ſi-toſt qu'on ſe ſaiſiſt de luy, & qu'il fuſt amené à Cha
lon. Comme ils furent tous deux en la preſence du Roy
& que Chundon diſoit, que jamais il n'avoit fait la cho
ſe qu'on luy obiectoit, le Roy jugea que le champ d
bataille leur ſeroit ouvert, pour y decider tout le diffe
rent par le combat. Alors le Chambellan ayant donn
ſon Neveu pour tenir ſa place, l'un & l'autre Champio
ſe tint ferme en preſence l'un de l'autre : Enfin le jeun
homme ayant lancé une javeline contre le foreſtier,

SVR LE X. CHAP. 1 *En la 15. année de Childebert.* C'eſt
594. de noſtre-Seigneur. Mais les années ne ſe contoient pas encore en
temps-là du jour de ſa naiſſance, comme elles ont fait depuis.

2 *La foreſt de Vouge*, ou de la Vauge. C'eſt ſur les frontieres de la Cha
pagne, où il y a auſſi des Monts qui portent le meſme nom, deſquels les rivie
de Meuſe, de Moſelle, & de Marne, prennent leur ſource.

3 *Le Roy leur donna le champ de bataille.* Ny le Roy Gontram qui
mort en reputation de Saint, n'interdit point le combat en champ clos p
décider un different, ny un S. Eveſque qui en écrit l'Hiſtoire ne le condam
point, quoy que le ſujet dont il s'agit icy ſoit de peu d'importance. & qu'on
puiſſe nier que les combats à outrance ne ſoient tres-perilleux pour le ſalut
l'ame.

uy perça un pied du coup, qui le renversa par terre, puis ayant mis la main à l'épée qui luy pendoit à la ceinture, pour luy couper le cou, le forestier luy enfonça la sienne dans le ventre, si bien qu'ils tomberent morts tous deux sur la place. Ce que Chundon ayant vû, il se voulut sauver dans l'Eglise de S. Marcel. Mais le Roy cria qu'on le prist devant qu'il eust touché le seüil de la porte du lieu Saint. Il fut donc apprehendé & attaché à un tronc d'arbre où il fut assommé à coups de pierre. Le Roy eut depuis grand déplaisir de s'estre laissé tellement emporter à la colere, que pour vne cause fort legere, il eust exposé si legerement à la mort un homme qui luy estoit fidelle, & qui estoit si necessaire à son service.

11. Clotaire fils du feu Roy Chilperic tomba griévement malade, & de telle sorte qu'on desespera de sa santé, & qu'on porta mesme les nouvellss de sa mort au Roy Gontram, qui partit aussi-tost de Chalon pour venir à Paris, & fut jusques aux portes de Sens. Mais, comme il apprit que l'enfant se portoit mieux, il ne continua pas plus loin son voyage, & retourna sur ses pas. Fredegonde mere du jeune Roy l'ayant vû abandonné des Medecins, voüa une grande somme d'argent à l'Eglise de S. Martin: & dés cette heure-là on vid que l'enfant se porta beaucoup mieux. Elle envoya aussi des Messagers à Vvaroc en Bretagne, pour luy dire qu'il délivrast les prisonniers qu'il avoit retenus de l'armée du Roy Gontram, dans la pensée qu'elle eut que cela serviroit à sauver la vie à son fils. Ce que Vvaroc accomplit aussi-tost selon son desir. D'où il parut clairement que ce fut par la faction de cette femme que Beppolene avoit esté tué, & que l'armée qu'il commandoit fut mise en pieces.

12. La Religieuse Ingeltrude qui fonda un Monastere de filles dans le Parvis de S. Martin, comme nous avons dit aux Livres precedents, estant tombée malade, institua sa niéce Abbesse de ce lieu-là, dont toutes les autres filles murmurerent grandement; mais leur

debat cessa, si-tost que je leur en eus fait des reprimendes. Ingeltrude estoit en different auec sa fille, à cause qu'elle luy avoit osté le bien qui luy appartenoit: & parce qu'elle trouva mauvais que sa fille n'eust pas esté en cela de son sentiment, elle me conjura qu'il ne luy fust pas permis de prier n'y dans le Monastere qu'elle avoit fondé, n'y sur son sepulchre apres qu'elle seroit morte. Enfin elle termina ses jours en la quatre-vingtiéme année de son âge, si je ne me trompe, & fut ensevelie [1] le 7. jour des Ides du premier mois. Mais sa fille Berthegunde estant venuë à Tours, on ne la voulut point recevoir. C'est pourquoy elle fut trouver le Roy Childebert, pour luy demander qu'elle pust occuper la place de sa mere, pour regir le Monastere. Le Roy ne se souvenant plus du jugement qu'il avoit rendu pour sa mere, accorda d'autres lettres à la fille qu'il authorisa de son seing; par lesquelles il entendoit qu'elle fust mise en possession de tous les biens de son pere & de sa mere, & qu'on ostast tout ce qu'Ingeltrude avoit delaissé au Monastere. Estant donc arrivée à Tours avec ces patentes, elle fit enlever tout le meuble de l'Abbaye, en sorte qu'elle n'y laissa quoy que ce soit que les murailles toutes nuës: & pour l'execution de son entreprise, elle se fit assister de canailles & de gens ramassez, dont quelques-uns mesmes estoient coupables de crimes, lesquels emporterent tout ce qu'ils y trouverent, & qui avoit esté voüé à Dieu par la devotion des personnes pieuses. Elle y fit tant de dommage, qu'à grand peine le pourroit-on raconter, ayant serré toutes les choses que nous avons dites, & s'en retourna à Poictiers, où elle debita une infinité de calomnies contre l'Abbesse qui estoit sa proche parente.

13. En ce temps-là, il y eut [1] un de nos Prestres

SVR LE XII. CHAP. 1 *Le 7. des Jdes du 1. Mois.* C'est à dire le 9. jour de Mars.

SVR LE XIII. CHAP. 1 *Vn de nos Prestres.* Peut-estre quelque Curé du Diocese de Tours, qui ne devoit pas estre ignorant, quoy qu'il fust imbu de l'erreur d'une mauvaise doctrine. Toutefois son Evesque, qui et

nfecté du venin de la mauvaise doctrine des Saduceens, qui disoit qu'il n'y avoit point de Resurrection : Et comme nous luy prouvions par les SS. lettres, & par l'authorité de la tradition Apostolique, qu'on ne sçauroit douter de la Resurrection future, il me répondit ; Il n'y a pas lieu certainement de douter que ce ne soit une opinion assez communément receuë ; mais nous ne sommes nullement asseurez, si la chose est vraye ou fausse, vû principalement que le Seigneur luy-mesme a dit en sa colere au premier homme formé de sa main sacrée, [2] *Tu vivras de ton pain à la sueur de ton visage, jusques à ce que tu retournes en terre, de laquelle tu as esté tiré, parce que tu es poudre & que tu retourneras en poudre.* Que repondrez-vous à cela, vous autres qui preschez si fort la Resurrection future, puisque la Divinité ne permettra plus desormais que l'homme revienne apres avoir esté mis en poudre ? Sur quoy je dis. Ie ne croy pas qu'il y ait un seul Catholique qui ne sçache, ce que ces paroles veulent dire, lesquelles sont de Nostre-Seigneur & Redempteur, ou des Peres qui nous ont devancez : Car il y a dans la Genese quand les Peres se mouroient, que *le Seigneur dit*, [3] *tu seras recueilly vers ton peuple, & tu seras ensevely en bonne vieillesse.* Et il est dit à Caïn ; [4] *La voix de ton frere crie vers moy de la terre.* D'où il paroist clairement, que les Ames vivent apres le trépas, & qu'elles attendent avec un ardent desir la Resurrection future. Mais n'est-il pas aussi écrit de Iob. *Qu'il doit ressusciter en la resurrection de Morts ?* Et le Prophete David, bien que ce soit en la personne de Nostre-Seigneur, si est-ce qu'il parloit de la Resurrection quand il dit prévoyant l'avenir, [5] *Seroit-*

l'Autheur de ce Livre, ne le menace pas de la prison, ny de le livrer au bras seculier pour le punir corporellement, comme on feroit à présent ; mais il dispute contre luy, & l'instruit par de bonnes & de solides raisons, ausquelles il n'y a point de replique.

2 *Tu vivras de ton pain.* Genese. 3. 19.
3 *Tu seras recueilly*, &c. Genes. 15.15.
4 *La voix de ton frere.* Genes. 4.10.
5 *Seroit-il bien possible.* Ps. 40. 9.

il bien possible qu'à celuy qui dort, il ne fust pas fait assez de graces pour se réveiller? C'est à dire à celuy qui est opprimé du sommeil de la mort, ne viendra-til point à la Resurrection? Et Esaïe nous enseigne que les morts doivent ressusciter des sepulchres. Mais le Prophete Ezechiel qui a dit; *Que les os secs se couvrent de peau, qu'ils sont affermis par les nerfs, nourris par les veines, & animez par l'esprit qui souffle*, n'enseigne-til pas que l'homme sera reparé, & que la Resurrection doit un jour arriver? Mais voicy encore une marque bien évidente de la Resurrection, qu'un corps mort ayant touché les os d'Helisée, reprit la vie par un effet admirable de la vertu de ce saint Prophete: ce que la Resurrection du Seigneur mesme qui est le premier nay des Morts manifeste suffisamment, ayant donné la mort à la Mort, & qui se relevant du sepulchre a redonné la vie aux Morts. Le Prestre repartit à toutes ces choses. Ie ne suis point en peine de croire que le Seigneur soit mort dans la Nature de l'homme qu'il avoit prise, & qu'il se soit ressuscité en suite: mais pour cela je ne comprens pas que le reste des Morts ressuscite. Ie luy dis. La mesme necessité qu'a euë le Fils de Dieu de descendre du Ciel en terre, de prendre une chair, d'aller à la mort, de descendre aux Enfers, a-ce esté pour une autre sujet, que pour ne permettre pas que l'homme qu'il avoit formé demeurast dans la mort eternelle? Mais les Ames des Iustes, qui jusques à sa Passion estoient detenuës dans la prison infernale, en ont esté délivrées par sa venuë. Lors qu'il descendist aux Enfers, quand il éclaira les tenebres d'une lumiere nouvelle, il retira apres soy les Ames de ceux-là, afin qu'elles ny fussent plus tourmentées, cõme elles l'eussent esté, si elles y fussent demeurées apres qu'il en fut sorty suivant cette parole, [6] *Les Morts ressusciront, &c.* Le Prestre repliqua. Hé quoy des os reduits en cendre par le feu pourront estre animez une seconde

6 *Les morts ressusciteront.* 3. Roys.

ois, & reproduire l'homme vivant ? Nous croyons fermement, luy dis-je, qu'en quelque ſorte de pouſſiere l'homme ſoit reduit, ou que quelque vent impetueux la ſouffle ſur la terre ou ſur les eaux, [7] il ne ſera pourtant pas difficile à Dieu de la rappeller à la vie. Le Preſtre répondit; Ie penſe que vous vous trompez fort, eſſayant de nous faire croire par de douces paroles une ingenieuſe impoſture, que celuy-là doit reſſuſciter un jour, que les beſtes ont mangé, que la mer a englouty dans ſes abyſmes, que les poiſſons ont devoré, qui a eſté reduit en fiente, & qui a eſté jetté dans les foſſes apres avoir eſté digeré, ou qui eſt ſorty par les conduits de l'urine, ou qui a eſté pourry dans la terre. Sur quoy je repliquay. I'ay opinion que vous avez oublié ce que dit S. Iean l'Evangeliſte dans ſon Apocalypſe, apres avoir repoſé ſur le ſein de Noſtre-Seigneur, & avoir ſoigneuſement recherché les ſecrets du Myſtere [8] *Alors*, dit-il, *la mer rendra ſes Morts*, d'où il eſt clair comme le jour

7 *Il ne ſera pas difficile à Dieu.* Rien n'eſt à la verité difficile à Dieu. Mais ſi la pouſſiere des meſmes os que nous avons aujourd'huy, & que nous avons eus depuis noſtre naiſſance, doit eſtre animée un jour pour l'uſage de nos corps, il y aura beaucoup davantage de matiere qu'il n'y en a preſentement, parce qu'il s'en eſt fort évaporé; comme il n'y a preſque pas de lieu d'en douter, par l'exemple de la peau, des chairs, des ongles, & des cheveux, qui ſe reproduiſent de temps en temps, par la nourriture que nous prenons, & que Dieu benit en nous: Si bien que de la corruption de noſtre chair & de nos os, qui retournent en terre & dans tous les élements, il ſort des ſubſtances qui ſervent à la generation d'autres creatures, comme la chair ou la ſubſtance des Animaux & des Plantes, ſert à la conſtruction de nos corps, & meſme, s'il faut ainſi dire, à leur principe charnel, puis que la ſemence meſme corporelle de toutes les Creatures qui engendrent, ne ſont qu'un excrement du plus pur ſang pour les Animaux, ou de la plus exquiſe ſéve pour les Plantes. Mais ce que l'homme avec tout ſon bel eſprit ne ſçauroit comprendre, Dieu le connoiſt parfaitement, puis qu'il nous fait ce que nous ſommes, & nous fera devenir tels que nous devons eſtre un jour, ſans qu'il conſulte en cela noſtre prudence, ny qu'il nous ait manifeſté les ſecrets de ſa Sageſſe incompréhenſible pour nous apprendre de quelle ſorte nous ſerons en attendant la Reſurrection, & apres la Reſurrection; ſoit que les meſmes parcelles qui nous compoſent aujourd'huy ſoient r'aſſemblées un jour, ſoit qu'elles ſoient reproduites de nouveau. En quoy il me ſemble qu'il n'eſt point neceſſaire de s'imaginer, que les Atomes du pain que nous avons mangé, & qui ont eſté convertis par aggregation en la ſubſtance de noſtre chair, de nos os, & de tout le reſte, reviennent en nous pour la Reſurrection, de la meſme ſorte que nous les avons à préſent: ou il faudroit dire que toute chair, de quelque façon qu'elle ſe conſidére, reſſuſcitera un jour.

8 *Alors la Mer*, &c. Apocalypſe, 20. 13.

que les corps humains devorez des poissons, avallez de oyseaux, engloutis des bestes, doivent estre reünis & reparez pour la Resurrection par la puissance du Seigneur, parce qu'il ne luy sera nullement difficile de retrouver les choses perduës, & de les rétablir aux lieu où elles doivent estre, puis que de rien elle a bien cre les choses qui n'estoient point encore nées. Mais il le reparera de telle sorte en leur perfection, que le mesm corps qui a esté au monde, aura la peine ou la gloire selon son merite : aussi est-ce en cette sorte que le Seigneu en parle en son Evangile. *Car*, dit-il, [9] *le Fils de l'homme doit venir en la gloire de son Pere avec ses Anges, & rendra à chacun selon ses œuvres.* Et comme Marth doutoit de la Resurrection presente de Lazare son frere lors qu'elle dit; [10] *Ie sçay qu'il ressuscitera en la Resurrection au dernier jour*, Le Seigneur répondit; [11] *I suis la Resurrection, la voye, la verité, & la vie.* L Prestre fit cette réplique; Pourquoy donc est-il dit dan le Pseaume, *Que* [12] *les Impies ne ressusciteront poin au Iugement ?* Ie répondis, Ils ne ressusciteront point pour juger; mais pour estre jugez : car le Iuge ne peu s'asseoir avec les Impies, pour rendre raison de toutes se actions : mais le Seigneur, repliqua-til, a dit dans so Evangile; [13] *Celuy qui ne croit point est déja jugé.* Parce qu'il ne verra point cette Resurrection dont vous par lez. Il est vray qu'il est jugé, luy répondis-je, afi qu'il parvienne au supplice eternel, parce qu'il n'a pa crû en Iesus-Christ fils unique de Dieu. Il doit neantmoins ressusciter en corps, afin qu'il souffre avec so corps le supplice qu'il a merité : car, pour en dire la verité, le Iugement ne se peut faire que premierement le morts ne ressuscitent, parce que comme nous somme persuadez que le Ciel contient ceux qui sont morts e

9 *Le fils de l'homme.* Matthieu. 16. 27.
10 *Ie sçay qu'il ressuscitera.* Iean, 11. 24.
11 *Ie suis la Resurrection.* Iean, 11. 25.
12 *Les Impies ne ressusciteront point.* Psal. 1. 5.
13 *Celuy qui ne croit point.* Iean, 3. 18.

nteté, du ſepulchre deſquels cette vertu procede le
us ſouvent, en ſorte que des aveugles en ſont éclai-
z, des boiteux marchent droit, des lepreux ſont net-
yez, & d'autres benefices de ſanté ſont diſtribuez aux
firmes; ainſi nous croyons que les pecheurs ſont de-
nus dans la priſon infernale juſques au Iugement. Le
reſtre me dit, ſi eſt-ce que nous liſons dans le Pſeau-
e; [14] *L'Eſprit paſſera dans luy, & ne s'arreſtera
int, & ne connoiſtra plus le lieu où il aura eſté.* Ie luy
s: C'eſt ce que le Seigneur dit par Parabole au Riche
urmenté dans les flammes infernales; [15] *Tu as receu
s biens en ta vie, & Lazare ſemblablement à ſouffert
s maux.* Or ce Riche-là ne reconnut plus ſa pourpre,
y ſon fin lin, ny les delices de ſa table, que l'air, la
rre, & la mer luy fourniſſoient à ſouhait: Comme La-
re ne s'apperceut plus de ſes ulceres & de ſa pourritu-
qu'il ſouffroit, eſtant giſant devant la porte de ce Ri-
e, celuy-cy repoſant dans le ſein d'Abraham, & cét
tre ſe ſentant tourmenté dans les flames. Le Preſtre
t, nous liſons dans un autre Pſeaume; [16] *Retirez-
ous des Creatures leur eſprit & leur ſouffle? Elles dé-
illent & retournent en pouſſiere. Et toutes leurs pen-
es periront en ce jour-là.* Ie luy repliquay ſur cela;
ous dites bien, parce qu'à la verité, quand l'eſprit ſera
ne fois ſorty de l'Homme, & que ſon corps mort ſera
iſant, il ne ſongera plus aux choſes qu'il a laiſſez au
onde, comme, ſi par exemple vous diſiez, il ne ſon-
e plus à baſtir, à planter, à cultiver un champ, il n'a
lus de penſée d'amaſſer l'or, l'argent & les autres ri-
heſſes du monde: Car cette ſorte de penſée eſt aſſeu-
ément hors d'un corps mort, parce qu'il n'y a plus
'eſprit en luy. Mais pour cela, comment pouvez-vous
outer de la Reſurrection, vû que l'Apoſtre S. Paul,
ans lequel, comme il le dit luy-meſme, Ieſus Chriſt

14 *L'Eſprit paſſera.* Pſal. 102. 16.
15 *Tu as receu les biens.*, Luc 16. 25.
16 *Retirez vous des creatures*, Pſ. 103. 29.

parloit, fait entendre clairement sa pensée sur ce sujet quand il dit ; [17] *Nous avons donc esté ensevelis avec luy en sa mort par le Baptesme, afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Pere, nous aussi conversions en nouveauté de vie.* Et derechef ; [18] *Il est bien vray que nous serons tous ressuscitez, mais nous ne serons pas tous transformez : car la trompette sonnera, & les Morts reßusciteront incorruptibles, & nous serons changez.* Et derechef ; [19] *Une Estoile est differente d'une autre Estoile en clarté, ainsi en sera-til de la Resurrection des Morts.* Et encore là mesme ; *Le corps est semé en corruption, il reßuscitera en incorruption.* Et le reste, & encore au mesme lieu ; [20] *Il nous faut tous comparoistre devant le Tribunal de Christ, afin que chacun remporte selon ce qu'il a fait en son corps, soit bien ou mal.* Mais dans l'Epistre aux Thessaloniſſiens, ne designe-til pas clairement la Resurrection future, quand il dit : [21] *Or je ne desire pas, mes freres, que vous ignoriez l'estat de ceux qui dorment, afin que vous ne soyez point contristez comme les autres, qui n'ont point d'esperance. Car, si nous croyõs que Iesus est mort, & qu'il est reßuscité, nous devons croire aussi que Dieu par Iesus amenera avec luy ceux qui dorment. Car nous disons cecy pour parole du Seigneur, que nous qui resterons vivans à la venuë du Seigneur, ne previendrons point ceux qui auront esté endormis, parce que le Seigneur luy mesme avec le coup de signal, avec la voix de l'Archange, & avec la trompette de Dieu descendra du Ciel, & ceux qui sont morts en Christ reßusciteront premierement. Apres cela, nous les vivans qui resterons, serons ravis ensemble dans les Nuées, pour aller au devant du Seigneur dans l'air : & ainsi nous serons toûjours avec le Seigneur. C'est pourquoy consolez-vous ensemble dans*

17 *Nous avons donc.* Rom. 6.4.
18 *Il est bien vray.* 1. Corinth. 15. 51. 52.
19 *Une Estoile.* 1 Corinth 15. 41. 42.
20 *Il nous faut tous comparoistre.* 2. Corinth. 5. 10.
21 *Or je ne desire pas.* 1. Thess. 4. 12.

ntretien par ces paroles. Et certes il y a plusieurs té-moignages de ces choses, qui confirment ce que je dis. pour moy, je ne sçay pas pourquoy vous estes en peine de la Resurrection, que les Saints attendent pour leur recompence de leur merite, & que les Pecheurs aprehendent pour le chastiment de leurs crimes. Car enfin, ces élements mesmes que nous voyons, demon-trent cette Resurrection. Tandis que les arbres qui sont couverts de feüilles en Esté en sont dépoüillez pendant l'Hyver, & quand le Printemps retourne, ils revien-nent aussi en quelque sorte comme ils estoient aupara-vant, & se revestent de feüilles. Les semences qu'on jette en terre, nous enseignent aussi la mesme chose, les-quelles estant ensevelies dans les sillons, si elles vien-nent à se mortifier, se relevent par apres avec abondan-ce de fruit, cõme le dit l'Apostre S. Paul. [22] *O insensé, ce que tu semes n'est point vivifié s'il ne meurt.* Toutes lesquelles choses sont manifestes dans le monde pour establir la foy de la Resurrection. Que si la Resurrection ne doit point estre, que servira-til aux Iustes de bien faire, que nuira-til aux Pecheurs d'avoir mal fait? Que tous les hommes se laissent donc emporter à leurs vo-luptez, & qu'ils fassent tout ce qu'ils voudront, s'il n'y a point de jugement futur: ou bien si vous estes méchant, ne craignez point ce que le Seigneur a dit à ses bien-heureux Apostres; [23] *Lors que le Fils de l'homme vien-dra en sa gloire, & tous les saints Anges avec luy, alors il s'asseoira sur le trosne de sa Majesté. Toutes les Na-tions seront assemblées devant luy, & separera les uns d'avec les autres, comme un Berger separe les Brebis d'avec les Boucs, & rangera les Brebis à sa droite & les Boucs à sa gauche. Alors le Roy dira à ceux qui seront à sa droite, venez les benits de mon Pere, possedez le Royaume qui vous a esté preparé: Et aux autres il di-ra; Retirez-vous de moy maudits que vous estes.* Or est-

22 *O insensé.* 1. Cor. 15. 36.
23 *Lors que le fils de l'homme.* Matth. 25. 31.

il comme nous l'enseigne la mesme Escriture, que ceu cy sont dans un supplice perpetuel, & que les Iust possedent la vie eternelle. Ne pensez-vous pas qu'il ait une Resurrection des Morts, ou un jugement d œuvres, quand le Seigneur fera ces choses? Que l'A postre saint Paul vous réponde donc luy mesme, con me il a fait aux autres incredules, lors qu'il dit ; [24] *Christ n'est point ressuscité nostre Predication est vai & nostre foy est également vaine.* Apres ces choses, Prestre contristé se retira de nostre presence, & [25] pr mit de croire en la Resurrection, selon les témoign ges des saintes Escritures que nous avions alleguez.

14. Il y avoit en ce temps-là un Diacre de Paris a pellé Theodulfe, qui se croyoit aucunement sçavant, qui émouvoit souvent des questions sur ce mesme suj Il partit un jour de Paris & vint à Angers, où il se so mit à l'Evesque [1] Audoüée, à cause de l'ancienne am tié qu'il avoit contractée avec luy, comme ils deme roient ensemble à Paris. Au sujet de quoy il fut souve excommunié par Ragnemode Evesque de Paris, par qu'il differoit de retourner à son Eglise, pour [2] laqu le il avoit esté ordonné Diacre. Il s'estoit joint d'une

24 *Si Christ n'est point ressuscité.* 1.Cor.15.14.

25 *Il promit de croire en la Resurrection, selon les témoignages des Es tures.* Il est vray qu'ils sont suffisants, & il ne faut que de la foy pour estre bien persuadé : mais l'importance est d'avoir cette foy, sans laqu nous ne sçaurions rien faire qui vaille pour le salut ; & certainement, si n avions la foy, telle que nous la devrions avoir aux témoignages des sain Escritures, il n'y a point de violence de temperamment & de mauvaises h bitudes, qui ne le cédast à nostre devoir, & nous ne pécherions jamais. bien que, de ce que nous retombons si souvent dans le peché, de quelque ture qu'il soit, d'orgueil, d'avarice, ou d'impureté, c'est une marque asseu que nous n'avons guéres de foy. C'est pourquoy il n'y a pas lieu de s'ét ner, que nous soyons trop souvent abandonnez de ce divin Esprit, qui allu dans nos cœurs le feu de la charité, & que nostre esperance ne trouve p rien sur quoy elle se puisse fonder, si nous cessons de croire aux moyens nous sont donnez pour obtenir la Vie eternelle.

SUR LE XIV. CHAP. 1 *Audouée* ou *Audoin Evesque d'A gers*, connu par ce seul passage de S.Gregoire.

2 *Pour laquelle il avoit esté ordonné Diacre.* Car il y avoit des Dia en chaque Eglise, non seulement pour le ministere des choses sacrées; mais core pour avoir soin des biens temporels de l'Eglise, dont les Evesques & Prestres ne se méloient jamais, & ne s'en devroient jamais meler, que pou faire rendre compte aux Diacres qu'ils y avoient employez.

ande familiarité avec l'Evesque d'Angers, qu'il ne
uvoit se défaire de son importunité, tant il estoit doüé
bonnes mœurs, & qu'il y avoit de douceur en sa
nversation. Or il avint que l'Evesque bastit une ter-
ce sur les murailles de la Ville, par laquelle passant un
r apres souper, il s'appuyoit de la main sur le Diacre,
i se trouva si plein de vin, qu'à grand' peine pouvoit-
aire un pas sans broncher. Et s'estant mis en colere
ur je ne sçay quoy, contre le garçon qui marchoit de-
nt avec un flambeau, il le frappa sur la teste d'un
up de poing. Dont le Diacre s'estant ébranlé & ne se
uvant tenir ferme, pour avoir le cerveau un peu trou-
é, tomba du haut en bas, & prit en tombant le mou-
oir de l'Evesque qui pendoit [3] à sa ceinture; dont il
n falut fort peu que l'Evesque ne tombast avec luy,
y fust tombé en effet, si [4] l'Abbé qui l'accompa-
oit ne l'eust promptement embrassé. Le Diacre par
chute, se rompit les costes en tombant sur une pierre,
rendant le sang par la bouche avec son fiel qui se
eva dans sa poictrine, il expira sur la place. Il estoit
donné au vin, & dissolu par les mauvaises inclinations
'il avoit aux vices d'impureté.

15. Le scandale, qui par des suggestions diaboliques,
stoit formé dans le Monastere de Poictiers, croissoit
jour en jour: Et Chrotielde qui avoit amassé de la
naille, des meurtriers, des empoisonneurs, des ruf-
ns, des fugitifs, & autres gens semblables accusez
tous les crimes imaginables, s'estant preparée à la
dition, elle leur commanda de se jetter la nuict dans le

3 *Qui pendoit à sa ceinture.* Il y a, *quod Balteo dependebat.* Le moyen
rendre cela par *Baudrier*, qui est la propre signification de *Balteus*, qui
prend proprement pour la courroye, ou la banderole de cuir à laquelle on
tache une épée, & qui ne se porte qu'en habit court? Il est vray qu'en ce
mps là les Evesques n'estoient peut-estre pas toûjours vestus de long, &
'ils avoient du moins à de certaines heures des habits, comme en pourroient
rter des seculiers. Mais ie ne voudrois rien affirmer de tout cela sans preuve.
4 *L'Abbé qui l'accompagnoit.* Vne personne de dignité Ecclesiastique qui
itoit la qualité d'Abbé, au lieu de celle de Doyen ou d'autre semblable,
mme on appelle aujourd'huy d'ordinaire les Chefs des Compagnies Eccle-
stiques, dans les Eglises Cathédrales ou Collégiales.

Monaſtere,& d'en tirer l'Abbeſſe par force. Mais l'Al beſſe s'eſtant apperceuë du tumulte qui venoit fondre ſu elle, demanda qu'on la portaſt vers [1] l'Arche de ſaint Croix, (car elle eſtoit affligée d'une douleur de gout aux pieds qui l'empeſchoit de marcher) pour y eſtre a ſiſtée de ſon ſecours. Et comme ces gens furent entre ils allumerent un cierge, & avec les armes à la main, i chercherent par tout l'Abbeſſe, & la trouverent enfi couchée par terre dans l'Oratoire devant l'Arche d ſainte Croix. Alors le plus violent de tous ces gens-l qui entrerent inſolemment dans le Monaſtere pour commettre un grand crime, & pour hacher l'Abbeſ en pieces, fut tué luy meſme par un autre glaive qui fu tiré contre luy par une Providence divine, comme il a grand ſujet de le croire. Et ce miſerable verſant ſo propre ſang au lieu de celuy qu'il penſoit repandre, n'a complit point ſon malheureux deſſein, qu'il avoit co ceu par une grande legereté d'eſprit. Cependant la Prie re Iuſtine avec ſes autres Sœurs, ayant étaint le cierg couvrit l'Abbeſſe du [2] voile de l'Autel qui eſtoit de vant la Croix de Noſtre-Seigneur : mais ces Brigan venant avec des javelines & l'épée nuë à la main, aya déchiré les veſtements & preſque coupé les mains au Religieuſes, ſe ſaiſirent de la Prieure, qu'ils prirer pour l'Abbeſſe, à cauſe de l'obſcurité qui les empeſcho de voir, & luy ayant oſté le Voile de deſſus ſa teſte, i la tirerent par les cheveux juſques dans l'Egliſe de S Hilaire, où ils la vouloient mettre en ſeureté. Mais com me ils approchoient de l'Egliſe, le Ciel s'éclairciſſa peu à peu, parce que le jour commençoit à paroiſtre, i reconnurent que ce n'eſtoit pas l'Abbeſſe, & remene rent tout auſſi-toſt au Monaſtere celle qu'ils avoier

SVR LE XV. CHAP. 1 *L'Arche de ſainte Croix.* C'eſt à di un Coffre, un Reliquaire, ou une Chaſſe, où eſtoient enfermées des Reliqu de la Croix de noſtre-Seigneur.

2 *Du Voile de l'Autel.* Ou d'un parement, ou du tapis, ou du rideau c l'Autel ; car le mot *Palla Altaris*, comme il y a dans le Texte, peut reve à tout cela.

se, & se saisirent en mesme temps de l'Abbesse, la tirent dehors & la mirent en prison aupres de l'Eglise S. Hilaire, au lieu mesme où Basine estoit logée, & ent garder la porte, de peur que quelqu'un ny vint nner secours à la Prisonniere. Puis estant venus au onastere pendant une nuict obscure, comme ils n'aient point de chandelle pour les éclairer, ils tirerent la dépense une cuvete autrefois enduite de poix, laelle estant demeurée seiche, ils y mirent le feu pour ur servir de phare à la lueur duquel, ils enleverent tous s meubles qu'ils peurent du Monastere, & n'y laissent rien que ce qu'ils ne peurent emporter. Tout cela fit ainsi sept jours devant la feste de Pasques. L'Esque supporta ces choses avec beaucoup de déplaisir: voyant qu'il ne luy estoit pas possible d'appaiser une étrange sedition, il envoya dire à Chrotielde. *Laissez Abbesse en patience, & ne la retenez point en prison s jours cy,* [3] *autrement je ne célebreray point la Pasue du Seigneur, & pas un seul des Cathecumenes ne revra le Baptesme dans cette Ville, si l'Abbesse n'est élivrée de la prison où elle est detenuë. Que si vous ne voulez pas laisser aller de vostre bon gré, j'aßembley les Citoyens, pour m'aider à la faire sortir de force.* Chrotielde voyant la resolution que l'Evesque avoit pri, envoya soudain des gens determinez pour en empesner la suite, & dit à ces gens-là. *Si quelqu'un vous la eut oster de force, tuez là tout aussi-tost.* Alors se trou-

3 *Autrement ie ne celebreray point la Pasque du Seigneur.* Si un Evesque ioit cela aujourd'huy, on s'en mettroit peu en peine : car en beaucoup d'Eises, on n'attend plus l'Evesque pour celebrer la Pasque, plusieurs Eglises un Diocese, & mesme des Cathédrales & Collégiales, présumāt d'estre exemes de sa Iurisdiction. Si bien qu'à peine connoist-on maintenant le legitime asteur, & la sainte union des premiers siecles, qui se marquoit si bien dans la ommunion de l'Eucharistie administrée par les mains du Prelat, ou par cels des Prestres instituez sous son authorité, se conserve aujourd'huy plus malisément, à cause que l'usage en est changé : & que s'il y a beaucoup de pom: à présent pour les Céremonies en la dignité Episcopale, il y a peu d'authoté effective pour le gouvernement spirituel du Peuple, dont il ne faut pas étonner, puis que la puissance légitime se trouve quelquefois dans une mese Ville separée en tant de branches, & des Chefs indépendants. Ce qui n'eoit pas autrefois.

va ſur les lieux Flavian, qui naguéres avoit eſté rece
Domeſtique ordinaire de la maiſon du Roy, par l'aſſ
ſtance duquel l'Abbeſſe qui eſtoit entrée dans l'Eglil
de S. Hilaire avoit eſté délivrée. Cependant on comm
des meurtres étranges aupres du ſepulchre de ſainte Ra
degonde, & devant l'Arche de ſainte Croix, quelque
uns furent maſſacrez pendant la ſeditiō. Et comme cett
fureur augmentoit de jour en jour, par l'orgueil épou
vantable de Chrotielde, il ſe commit auſſi continuelle
ment des maſſacres, & les Seditieux firent des violence
telles que nous les avons marquées cy-devant. L'arro
gance de Chrotielde fut ſi exceſſive, & l'enfla juſques
un point d'orgueil ſi grand, qu'elle ne regardoit plus ſ
couſine Baſine que de haut en bas, parce qu'elle voulu
commencer à faire penitence de ſa vie paſſée, & qu'ell
diſoit; *Ie me ſuis bien trompée d'avoir ſuivy la vanit
de Chrotielde, qui me mépriſe maintenant, & qui e
cauſe que j'ay eſté rebelle à mon Abbeſſe* : Et s'eſtan
convertie, elle s'humilia *veritablement* devant l'Abbeſ
ſe, & la pria de la recevoir en paix. Si bien que de là e
avant, elles n'eurent qu'une meſme volonté & de meſ
mes ſentiments. Enfin un trouble nouveau s'eſtant ému
les gens de l'Abbeſſe qui ſe mirent en eſtat de reſiſter
la ſedition que la bonne échole de Chrotielde avoit ſu
citée, battirent tant un ſerviteur de Baſine qu'il en mo
rut; d'où vint que Baſine s'en alla quand elle ſe vit aban
donnée de l'Abbeſſe. Mais depuis les Serviteurs s'eſtan
derechef échappez, elles firent encore la paix & ſe re
mirent bien enſemble. Depuis il y eut de grandes inimi
tiez entre toutes ces factions. Mais qui pourroit jama
décrire les miſeres, les maſſacres, & tous les maux qu
cauſerent des ſeditions ſi funeſtes? A peine ſe paſſa-til u
ſeul jour ſans qu'il s'y commiſt quelque aſſaſſinat, un
ſeule heure ſans querelle, ou un ſeul moment ſans lar
mes. Le Roy Childebert en ayant eſté averty, envoy
une Ambaſſade au Roy Gontram, afin que par un
convocation d'Eveſques de l'un & de l'autre Royaum

o

n fist des ordonnances Canoniques, pour corriger une
lepravation si prodigieuse. Pour ce sujet le Roy Chil-
lebert jetta ses yeux sur ma petitesse, & me choisit avec
[4] Ebregisile Evesque de Cologne, & avec Maroüée
Evesque de Poictiers, pour nous commander à tous trois
le nous y trouver : Et le Roy Gontram choisit pour le
nesme sujet [5] Gondegisile Evesque de Bordeaux avec
es Provinciaux, parce qu'il estoit le Metropolitain au
lessus de Poictiers. Mais nous fusmes d'avis de nous en
excuser, disant que nous n'irions point en ce lieu-là;
*Si la cruelle sedition qui s'estoit émuë par Chrotielde,
s'estoit appaisée par l'authorité d'un Iuge qui auroit as-
sez de credit pour se faire obeyr.* On envoya pour ce su-
et un Mandement au Comte Maccon, par lequel il luy
ut enjoint d'employer la force pour arrester la sedition,
i quelqu'un entreprenoit de resister à ses Ordres. Ce
que Chrotielde ayant entendu, elle fit commandement
à ses bandouliers de faire bonne garde avec leurs armes
devant la porte de l'Oratoire, sans épargner le Iuge mes-
me, s'il essayoit le moins du monde de les forcer; en-
endant qu'il luy resistassent de tout leur pouvoir. Il fut
donc necessaire au Comte de ne se presenter pas en ce
ieu-là sans estre bien armé. Il y fut aussi de la sorte, &
en tua quelques-uns avec des leviers, d'autres avec des
lards, & ceux qui resisterent le plus opiniastrement à
grands coups d'épées. Chrotielde qui vid ses gens atta-

4 *Ebregisile Evesque de Cologne.* Ses successeurs s'en sont depuis tant
it accroire, à cause de leur dignité Electorale, qu'on diroit à les oüir parler, &
voir leur façon de vivre, que l'Episcopat ne soit rien en comparaison. Ce-
endant il ne faut pas douter que dans l'Eglise, la dignité Episcopale ne soit
eaucoup plus relevée que toutes ces grandeurs mondaines, puisque son insti-
ution est divine, & qu'à le bien prendre, les Evesques sont les Princes legiti-
nes de l'Eglise, qui est le grade le plus sublime auquel puisse aspirer l'Eves-
que Metropolitain de Cologne, qu'on appelle maintenant Archevesque, & qui
e prétendoit point il y a plus de mille ans, de préseance au dessus de l'Eves-
que de Tours, qui estoit Metropolitain comme luy, puis qu'il ne fit point de
crupule en ce rencontre, de luy ceder comme à son ancien. Il en a esté parlé
u 28. chap. du 9. livre, & n'est connu que par ces deux authoritez de S. Gre-
oire.

5 *Gondegesile Evesque de Bordeaux.* C'est à dire le Metropolitain de l'E-
vesché de Poictiers. Il en a esté parlé au 22. chap. du 8. livre, il estoit succes-
seur à Bertrand.

quez avec tant de vigueur qu'ils avoient de la peine à resister, prit la Croix de Nostre-Seigneur, de laquelle elle avoit auparavant méprisé la vertu, & vint au devant de ceux qui la pressoient si furieusement, pour leur dire; *Ne me faites point de violence, je vous prie, puis que je suis Reine, fille de Roy, & cousine germaine d'un autre Roy. Ne faites rien qui vous pust donner sujet de vous en repentir : car enfin le temps me pourroit donner moyen de m'en vanger.* Mais la multitude faisant peu d'estat de tout ce qu'elle disoit, se jetta sur les Rebelles, les tira par force du Monastere, & les ayant étendus contre des potteaux, ils furent battus à outrance : & apres qu'on eut rasé les cheveux à quelques-uns, coupé les mains à d'autres, & arraché ou mutilé les oreilles & le nez à plusieurs, la sedition s'appaisa. Alors les Evesques qui se trouverent presents, estant assis sur le Tribunal de l'Eglise, Chrotielde s'y presenta pour charger l'Abbesse de beaucoup d'injures & de crimes odieux, asseurant hardiment qu'elle avoit un homme dans le Monastere, à qui elle avoit donné des habits de femme, pour le faire passer en cette qualité, quoy qu'il fust averé que c'estoit un homme, qu'elle employoit perpetuellement à son service : & puis le montrant au doig; *Le voilà* dit-elle. Il est vray que cét homme estoit là present devant tout le monde en habit de femme, lequel prenant la parole, dit; *Qu'il estoit tout impuissant & incapable de faire aucune action d'homme; c'est pourquoy il avoit pris ce vestement. Qu'au reste il n'avoit jamais connu l'Abbesse dont on luy parloit que de nom, & qu'il ne l'avoit jamais vuë n'y parlé à elle, attendu principalement qu'il demeuroit à plus de quarante mille de Poictiers.* Chrotielde n'ayant donc pû convaincre l'Abbesse d'un crime dont elle pensoit l'accuser, ajouta ces paroles; *Qu'elle sainteté pourroit-on trouver en cette Abbesse qui fait des hommes Eunuques, & qui leur commande imperieusement d'habiter avec elle?* L'Abbesse ayant esté interrogée là-dessus, répondit; *Qu'elle ne sça*

voit rien de tout cela. Cependant Chrotielde ayant dit le nom du Serviteur Eunuque, le premier Medecin de la Ville qui se trouva là present appellé Reoval, declara que ce jeune homme estant encore enfant eut une grande maladie, de laquelle on commençoit à desesperer : que sa mere aussi s'en alla trouver sainte Radegonde, pour obtenir par son credit que quelqu'un prist soin de sa maladie. *Sainte Radegonde*, dit-il, *me fit appeller, & me commanda que je luy donnaße quelque remede pour le guérir, s'il y en avoit quelqu'un; Alors, comme je l'avois vû pratiquer aux Medecins de Constantinople je le fis chaſtrer, & je le rendis ſain à ſa mere, juſques à lors comblée de la plus grande triſteße qui ſe puiße imaginer. Ie ſuis certain que l'Abbeße ne ſçavoit rien de cela.* Comme donc il ne fut pas possible de la faire paroistre coupable par ces choses-là, Chrotielde rechercha d'autre calomnies pour essayer de la perdre, Mais dautant que les accusations qu'on fit contr'elle sont jointes avec les réponses, lesquelles sont inserées dans le narré du jugement qui fut rendu par écrit, j'ay bien voulu le raporter icy tout au long à la suite de ce discours.

Copie du Iugement rendu dans la cauſe de l'Abbeße de Poictiers.

16 A Nos Roys, nos Souverains Seigneurs, pleins de gloire immortelle, les Evesques qui se sont trouvez presents au Iugement rendu *dans le procez de l'Abbeße de Poictiers.* C'est par une grace de Dieu bien propice, que la Religion a manifesté les droicts de sa cause, par les pieux & Catholiques Princes donnez au Peuple, & ausquels la domination du pays a esté aussi donnée; Ayant toûjours bien compris par la participation qu'elle a des dons du S. Esprit, qu'elle se doit associer autant qu'il est possible à l'authorité de ceux qui dominent, [1] & s'affermir par leurs Decrets. Et dautant

SVR LE XVI. CHAP. 1 *Et s'affermir par leurs Decrets.* Il est

que par les ordres de vostre puissance, comme nous nous sommes assemblez à Poictiers, pour le reglement du Monastere que sainte Radegonde d'heureuse memoire y a fondé de son vivant, afin d'y prendre connoissance des differents qui se sont émus entre l'Abbesse & les Religieuses qui sont sorties de leur Convent par un fort mauvais conseil; Ayant fait venir les Parties en nostre presence, nous avons demandé à Chrotielde & à Basine pourquoy avec tant de hardiesse en violant leur Regle elles estoient sorties de leur Cloistre, & avoient fait rompre les portes de leur Monastere, pour rompre en mesme temps le neud d'une sainte union ? Elles répondirent franchement qu'elles ne vouloient pas mourir de faim, ny estre dépoüillées de leurs vestements, ny battuës outrageusement, parce qu'elles estoient en danger de souffrir toutes ces choses-là, disant encore qu'elles ne pouvoient souffrir que diverses gens se vinsent baigner à leur veuë indiscrettement dans leur lavoir. Qu'au reste l'Abbesse avoit joüé au Tablier, que des Seculiers mangeoient avec elle, & qu'on avoit fait des nopces dans le Monastere : que l'Abbesse avoit fait faire des jupes à sa niéce d'une Chappe de l'Eglise, qui estoit d'une étoffe de soye tres-exquise : & qu'elle avoit osté les filoselles & les papillotes d'or qui estoient tout au tour, ayant esté si hardie que d'en faire une riche parure à cette fille & que par un excez de profanation [2] elle en avoit en

vray que la Religion & l'Estat doivent estre toûjours en bonne intelligence & bien unis ensemble, pour s'entre aider & se soutenir mutuellement. Et comme il est bon que les Evesques sçachent les interests de l'Estat, il n'est p moins important que les Roys, & ceux qui gouvernent sous leur authorit soient bien instruits des regles inviolables de la Religion, ausquelles il ne fa rien changer; mais bien réformer les abus ou les mauvaises coutumes qui s'i sinuent peu à peu, pour corrompre par une pernicieuse habitude, ce qu'il avoit de plus saint & de plus vtile pour le salut, & pour la societé civile.

2 *Et qu'elle avoit enrichi sa veste.* Il y a bien, *Vittam de auro exornatam*, qui se pourroit prendre plutost pour une bandelette, ou tout au plus po une coiffe. Mais on ne voit pas à quoy pourroit servir icy une bandelette, mal-aisément on employeroit de la broderie d'une Chappe d'Eglise, ou d' Tapis, sur la coiffe d'une Demoiselle. I'ay donc mieux aimé tourner le m *Vittam*, par Veste, que par coiffe, ou voile ou bandelette ; pour accommod la chose davantage à nostre usage. Ioint qu'il est assez indifferent, que soit un manteau, une veste, une coiffe, ou quelqu'autre sorte de vestement q

ichy ſa veſte de la broderie d'or qu'elle avoit levée de a Chappe precieuſe, & qu'elle avoit permis à des filles le prendre des barbes pour ſe déguiſer. L'Abbeſſe ayant ſté interrogée de ce qu'elle avoit à répondre à cela, elle lit; Touchant la faim, dont elles forment leur complain-e, que ſes Religieuſes n'ont jamais eu trop de neceſſité endant la chere année, vû la grande diſette qu'il y eut n beaucoup de lieux. Touchant le veſtement, elle ré-ondit, que ſi quelqu'un fouilloit dans leurs coffres, il en trouveroit plus qu'il ne leur en faut pour le beſoin. Quant à ce qu'on objectoit du baing, elle répondit que e qu'on en avoit voulu dire s'eſtoit fait en Careſme, our empeſcher l'acrimonie de la chaux, dont le baing ſtoit enduit de peur que la nouveauté de l'édifice ne fuſt rejudiciable dans le temps à ceux qui s'y pourroient la-er, & que Madame Radegonde avoit ordonné que les Serviteurs du Monaſtere y allaſſent publiquement, juſ-ques à ce que toute la mauvaiſe odeur qui pouvoit nuire ux perſonnes delicates, en fuſt oſtée. C'eſt pourquoy 'uſage en avoit eſté permis aux Serviteurs pendant tout e Careſme, juſques à la Pentecoſte. A quoy Chrotiel-de repliqua, que depuis ces temps-là pluſieurs s'y eſtoient uſſi lavez. L'Abbeſſe répondit; que ſi on ne prouvoit point ce fait là, qu'elle ne ſçavoit point s'il eſtoit vray ou non. Mais, pour en rejetter au moins le blaſme ſur les au-tres Religieuſes; *Pourquoy*, dit-on, *ſi ces filles l'ont vû, n'en ont-elles pas averty l'Abbeſſe*? Touchant le

ſe ſoit. Mais apres cecy, le Texte porte ces mots : *Barbatorias intus eo quod celebraverit*, leſquels j'auoüe que ie n'entens pas. Car quel crime puiſſe eſtre, que *d'avoir celebré des Barbatoires*? & que faut-il entendre par ce mot barbare? Outre que ie ne ſçay pas de quelle célebration on veut icy parler, ſi ce n'eſt qu'on vouluſt accuſer l'Abbeſſe d'avoir fait célebrer les divins Myſte-res en quelque lieu profane, ou bien qu'elle euſt permis dans ſon Monaſtere que ſes filles ſe fuſſent traveſties en hommes pour faire des maſcarades, & qu'elles euſſent pris des barbes pour ſe mieux déguiſer. I'ay donc mieux aimé m'abſtenir de tourner une choſe ſi mal-aiſée à comprendre. Ioint que cette accuſation, telle qu'elle eſt, n'eſt point reſumée dans la ſuite comme les au-tres. Ce qui me fait croire que ces paroles ont eſté gliſſées dans le Texte par des Copiſtes, qui les ont tirées d'une marge, ou d'ailleurs, ſans y ſonger, avec un ſens imparfait & puis que s'eſtant apperceus qu'elles ne ſervoient de rien ils les ont laiſſées là, & ne ſe ſont pas ſouvenus de les effacer.

Tablier, elle répondit; que si elle en avoit ioüé du vivant de Madame Radegonde, cette faute la concerneroit moins qu'une autre; que toutefois il ne se trouvoit point écrit dans la Regle ny dans les Canons que cela fust défendu. Mais en fléchissant la teste, elle dit; Que pour cela elle estoit preste d'accomplir la penitence qui luy en seroit ordonnée par les Evesques. Elle dit aussi au sujet des banquets qui luy furent reprochez, qu'elle n'avoit rien innové en cela des coutumes qui se pratiquoient sous Madame Radegonde: qu'elle avoit offert le pain benit qu'on appelle *Eulogies* aux fidelles Chrestiens: mais qu'on ne la convaincra jamais d'avoir mangé avec eux. Touchant les fiançailles, elle dit qu'elle avoit pris des gages de promesse de mariage pour sa niéce Orphanule; mais que ç'avoit esté en presence du Pontife, de son Clergé, & des Anciens. Et que toutefois, si cela estoit une faute, elle en demandoit pardon devant tout le monde; mais qu'il n'estoit point du tout vray qu'elle eust fait alors de festin dans le Monastere. Sur ce qu'on luy avoit imputé de la Chappe; elle montra une Religieuse de famille Noble qui luy donna [3] un Masórt de soye qu'elle avoit eu de ses Parents, duquel elle avoit coupé une partie, pour en faire ce qu'elle voudroit, & que du reste elle en avoit orné une Chappe pour servir à l'Autel, s'estant servy des rogneures pour mettre un rebord de pourpre à une jupe de sa niéce, qu'elle asseura luy avoir donnée, lors qu'elle rendoit du service au Monastere. A quoy Didimie qui avoit fait le present, se conforma entierement, par le témoignage qu'elle en rendit. Quant aux filoselles & aux papillottes d'or & à la Veste enrichie de broderie d'or, elle prit pour témoin vostre serviteur Maccon qui estoit present, parce que certainement il receut luy-mesme de la main de celuy qui devoit épouser la niéce de l'Abbesse une somme de

3 *Vn Mafort de soye*. Pour le mot, *Mafortem holosericum*, qui est une sorte de veste de ce temps-là qui m'est inconnuë; mais quelques-uns ont crû que c'estoit un manteau de deüil pour les femmes, & d'autres une cappe.

ingt écus, par le moyen desquels elle fit publiquement, & à la veuë de tout le monde, ce qu'on luy reproche njustement qui fust provenu des biens du Monastere, parce que la verité est, qu'il n'y en avoit rien du tout. On demanda aussi à Chrotielde & à Basine, si davantage elles pensoient, (ce que Dieu ne voulust point permettre) qu'elle fust coupable de crimes d'adultere, de meurtre, de poison, ou d'autres choses semblables dignes de mort? Elles répondirent qu'elles n'avoient rien à luy objecter que les choses qu'elles venoient de dire qu'elle avoit faites contre la Regle. Enfin pour les pechez qui avoient esté commis par la fracture des portes du Cloistre, & de ce qu'il avoit esté permis à de malheureuses filles de faire tout ce qu'elles voudroient, sans la discipline de leur Abbesse pendant l'espace de tant de mois, que nous pensions que toutes ces Religieuses fussent des personnes innocentes, on nous en fit voir pourtant quelques-unes d'enceintes. Toutes lesquelles choses ayant esté soigneusement examinées par ordre, & n'ayant point trouvé de crime, pour lequel nous peussions deposseder l'Abbesse; apres que nous eusmes discuté entre nous ce qu'il y avoit à faire touchant des choses si legeres, sur lesquelles il ne restoit plus rien qu'à prononcer, nous fusmes d'avis d'exhorter l'Abbesse par une admonition paternelle, que pour le respect de nostre reprehention, elle s'abstint à l'avenir de choses semblables. Puis regardant à loisir la cause des Parties adverses, où il s'agissoit de crimes enormes, parce que des Religieuses s'estoient moquées de la predication de leur Evesque, quand il leur défendoit de sortir du Monastere, & que l'ayant mesme foulé aux pieds, elles en sortirent en dépit de luy, apres avoir rompu les portes & les verroüils de leur closture, & quelques-unes en violant toutes loix divines & humaines s'estoient abandonnées dans le peché. Au sujet de quoy l'Evesque Gondegisile se transporta en personne à Poictiers avec les autres Evesques de sa Province, par les ordres des Roys, pour les citer à l'Audiance dans le

Monastere. Mais ayant méprisé son Ordonnance, comme il fut avec ceux de sa Province dans la Basilique de S. Hilaire, où ces filles estoient, afin de les admonester, comme c'est le devoir d'un Pasteur, qui doit toûjours estre plein de sollicitudes pour ceux qui luy sont cõmis, elles causerent la sedition, qui attira vne furieuse tempeste sur la personne des Evesques : car il n'y furent non plus épargnez que leurs Serviteurs, qui y furent battus à coups de bastons, & le sang des Levites fut répandu dans la Basilique. En suite, par une expresse jussion de nos Roys, comme le Prestre Theutaire, Personnage venerable y fut envoyé, pour connoistre l'estat de cette affaire, & qu'il fut ordonné qu'on en feroit un jugement juridique, sans en attendre le temps, on entra fort seditieusement dans le Monastere, apres qu'on eut mis le feu à des tonneaux dans la cour pour éclairer leur emportement (c'estoit la nuict) & avec des leviers & des coignées les portes furent enfoncées, & les poteaux furent renversez, des Religieuses y furent battuës & blessées dans leur Cloistre, & apres qu'on eut pillé l'Abbaye, les habits de l'Abbesse trouvée dans son Oratoire y furent déchirez, & on la prit elle-mesme par les cheveux, pour la tirer honteusement par les ruës, & en suite la mettre en prison, où pour n'estre pas veritablement enchaisnée, elle n'en estoit pas pour cela plus libre. Puis comme se vint à la feste de Pasques, sur le point que l'Evesque presentoit un prix de rançon, pour celle qu'on faisoit souffrir si cruellement, afin que pour le moins elle pust voir la ceremonie des Baptesmes, & que pour toutes ses prieres il n'en pût rien obtenir ; Chrotielde dit qu'elle ne sçavoit rien de tout cela, & que n'y elle, n'y ses compagnes ne l'avoient point commandé ; mais que c'estoit elle seule qui avoit obtenu, par le signe qu'elle en avoit donné à ses gens, que l'Abbesse ne fut point tuée dont elle pretendoit tirer de là un fait justificatif, afin qu'on y eust tel égard qu'on voudroit. Mais, pour monstrer de quelle sorte la cruauté de ces personnes est ve

uë dans l'excez, on a tué aupres du ſepulchre de ſainte Radegonde un Serviteur qui s'enfuyoit du Monaſtere, ſans que perſonne en ait oſé vanger le crime. Et qui pis eſt, Chrotielde eſtant elle-meſme entrée dans le Monaſtere, elle l'occupa de vive force, & quand les Roys commanderent que Chrotielde & ſes Compagnes repreſenteroient les Seditieux en Iuſtice, elle n'y voulurent point obeyr, & ſe reſolurent au contraire de reſiſter encore plus opiniaſtrement, juſques là qu'elles firent décocher des traits & lancer des dards contre le Comte qui eut la commiſſion d'y aller, auſſi bien que contre le Peuple qui avoit ordre de luy obeyr. De là elles ſortirent derechef pour ſe preſenter à l'Audience publique, elles tirerent ſecrettement la ſainte Croix de l'Egliſe, elles l'en tirerent indecemment pour luy faire injure, & pour offencer Dieu, ce qu'elles ont pourtant eſté contraintes de reſtituer à l'Egliſe, avec ignominie. Ainſi s'eſtant trouvées convaincuës d'actions ſi noires, & de crimes ſi capitaux, nous leur avons ordonné qu'elles vinſſent demander humblement pardon à leur Abbeſſe, & qu'elles reconneuſſent ce qu'elles avoient fait de mal, pour corriger leurs defaux : mais n'en ayant rien voulu faire, & tout au contraire ayant davantage conſpiré contre ſa vie, ce qu'elles ont meſmes avoüé publiquement, nous avons ouvert & leu les Canons, d'où il nous a ſemblé que c'eſtoit une choſe tres-juſte de les priver de la Communion, juſques à ce qu'elles ſe fuſſent converties par une digne penitence, & de rétablir l'Abbeſſe en ſa premiere dignité. Voilà ce que nous avons fait pour obeyr à voſtre Iuſſion, & ſelon l'ordre Eccleſiaſtique conforme à la doctrine des Canons ſans aucune acception de perſonnes. Quant à ce qu'on a enlevé de l'Abbaye, ſoit en meubles ou en tiltres de nos Seigneurs Roys vos Parents, celles qui ont declaré qu'elles les avoient, comme elles ne veulent point du tout nous obeyr, elles ne les veulent point rendre auſſi. Si bien que c'eſt à faire à voſtre pieté & à voſtre puiſſance de

contraindre par une authorité Royale, que le lieu soit rétably par ceux qui l'ont détruit, afin que les ouvrages des Princes vos Predecesseurs, soient un gage perpetuel de vostre recompense, & de leur merite. Mais ne permettez point que ces mauvaises personnes retournent jamais au lieu qu'elles ont profané & détruit avec tant d'impieté, de peur qu'il n'en arrive des suites encore plus dangereuses. Ou bien si vous leur permettez encore d'y aspirer, que ce soit donc à condition que tout ce qu'on y a pris & détruit, sera restitué & remis en son entier, avec l'aide de Nostre-Seigneur. Mais que le tout sera encore parfaitement acquis à Dieu sous des Roys Catholiques, afin que la Religion ne perde rien, & que l'authorité des Peres & des Canons estant conservée, nous serve pour le culte que nous rendons, & s'augmente pour vostre service dans les fruits qui vous en doivent revenir. Que Nostre-Seigneur Iesus-Christ vous conduise & vous comble de ses prosperitez, vous donnant un Regne de longue durée & en suite la vie bienheureuse.

17. Ce Iugement ayant esté prononcé pour suspendre Chrotielde & ses Compagnes de la Communion sacrée, l'Abbesse fut rétablie dans le Monastere: & les Excommuniées allerent trouver le Roy Childebert, ajoûtant mal sur mal, par la calomnie du monde la plus outrageuse, pour luy dénoncer des personnes qui non seulement, à ce qu'elles disoient, commettoient des Adulteres infames avec l'Abbesse; mais encore qu'elle les employoit tous les jours à porter des nouvelles à Fredegonde son Ennemie. Ce que le Roy ayant appris envoya des gens pour les prendre & les amener en sa presence: mais apres les avoir examinez, & ne les ayant trouvez coupables d'aucun crime, il leur commanda de se retirer.

18. Quelques jours auparavant, le Roy entrant dans [1] l'Oratoire d'une maison appellée Marilege, ses

SVR LE XVIII. CHAP. 1 *L'Oratoire de Marilege.* Il y a,

ardes virent de loin un homme inconuu qui se tenoit
:bout, auquel ils dirent; *Qui estes-vous? Et d'où ve-*
z-vous? Ou de quel mestier estes-vous? Car il n'y en a
s un seul de nous qui vous connoisse. Il répondit; *Ie*
ıis pourtant de vos gens : Mais il n'eut pas achevé cette
ırole, qu'il fut incontinent jetté hors de l'Oratoire:
t apres avoir esté interrogé, il confessa franchement
ue *Fredegonde l'avoit envoyé pour tuer le Roy.* A quoy
ajoûta; *Nous sommes douze qu'elle a choisis expres*
our l'execution de ce dessein. Il y en a six qui sont icy
enus, & les six autres sont demeurez à Soissons pour
resser des embusches au fils du Roy. Pour moy comme
ay crû que le lieu le plus propre pour tuer le Roy Chil-
ebert estoit son Oratoire, je m'y suis rangé; mais j'ay
sté saisi de la peur, ce qui m'a empesché d'accomplir
e que j'avois resolu. Ayant fait une telle confession, il
ıt tout aussi-tost appliqué à la torture qui luy fit dire
es noms de ses Compagnons. Lesquels ayant esté cher-
hez par tout, & saisis au colet, les uns furent mis en
rison, on coupa les mains aux autres, & à d'autres les
ıreilles & le nez, & puis on les lascha pour les immoler
la raillerie publique. Toutefois plusieurs de ceux qui
urent liez en prison, s'effroyant de divers genres de
upplices dont ils se voyoient menacez, se tuerent de
eurs propres mains: & quelques autres perirent par les
ourments, pour faire la vangeance de l'attentat qui
ıvoit esté conceu contre la personne du Roy.

19. Sunnigisile fut remis à la torture, & tous les iours
l estoit battu de verges & d'escourgées: & si-tost que
es vlceres, apres s'estre purgées de la bouë & de la pour-
riture qu'elles avoient contractées, ou qu'elles venoient
à se nettoyer & à se guérir, on renouvelloit derechef sa
peine. Parmy ces tourments, il confessa non seulement
d'avoir esté complice de la mort du Roy Chilperic; mais

Oratorium domus Mariligensis. Claude Faulchet dans ses Antiquitez Gau-
loises, demande si ce n'est point *Marle*: du moins ce nom-là ne se trouve-t-il
point dans aucun autre ancien Autheur.

encore qu'il avoit commis beaucoup d'autres crimes, & declara auſſi que Giles Eveſque de Reims s'eſtoit trouvé dans l'entrepriſe qui fut faite par Ravinge, Vrſion & Berthefrede de tuer le Roy Childebert. On ſe ſaiſit auſſi-toſt de cét Eveſque, qui fut mené à Mets, quoy qu'il fuſt alors fort debilité d'une maladie qui le tenoit depuis long-temps. Et tandis qu'on l'y détenoit en bonne & ſeure garde, le Roy ordonna que les Eveſques s'aſſembleroient pour l'examiner au commencement du mois d'Octobre dans la Ville de Verdun. Alors le Roy receut des Remontrances que luy firent les autres Eveſques, de ce qu'il avoit commandé qu'il fuſt enlevé de ſa Ville ſans avoir eu d'audience, & qu'il fuſt retenu priſonnier. Si bien que le Roy luy permit de retourner chez luy, envoyant cependant des lettres (comme nous l'avons déja dit) à tous les Eveſques de ſon Royaume, afin qu'ils s'aſſemblaſſent vers le milieu de Novembre en cette Ville-là, pour examiner cette affaire de pres. Alors les pluyes furieuſes, les eaux grandes, le froid intolerable, les chemins mauvais, & les rivieres débordées, rendoient les paſſages difficiles; mais ils ne peurent reſiſter aux Ordres du Roy. Enfin apres s'eſtre aſſemblez ils vinrent à Mets, où Giles eſtoit preſent, lequel le Roy avoit declaré ſon Ennemy, & traiſtre à ſa Patrie, & avoit delegué le Duc Ennodius en ſa place, pour faire les pourſuites de cette affaire. Voicy la premiere choſe qu'il luy demanda. *Dites-moy un peu je vous prie, Monſieur l'Eveſque, quelle viſion vous avez eüe, d'abandonner le Roy dans ſa propre Ville, où vous joüiſſiez de l'honneur de l'Epiſcopat, & d'avoir cherché l'amitié du Roy Chilperic, qui avoit toûjours eſté l'Ennemy du Roy noſtre ſouverain Seigneur, qui a fait tuer ſon pere, & relegué ſa mere dans le banniſſement? Qui n'a point fait de ſcrupule d'envahir ſon Royaume, & d'aſſujettir ſes Villes ſous ſa puiſſance, leſquelles, comme nous l'avons déja dit, il avoit uſurpées par des voyes injuſtes? C'eſt pourquoy vous aviez aſſez*

erité qu'il vous donnast, comme il a fait tant de con-fcations d'honneurs & de biens. Il répondit à ces choses. *e ne pourrois pas nier que je n'eusse esté Amy du Roy hilperic, je l'ay esté sans doute: mais quoy qu'il en soit, on amitié respectueuse n'a rien avancé contre le rvice du Roy Childebert. Les maisons & les terres ue je possede desquelles vous voulez parler, je les ay uës par lettres du Roy Childebert.* Alors montrant ses ettres à tout le monde, le Roy nia positivement qu'il es luy eust jamais accordées. Othon, qui estoit alors Referendaire, dont le seing estoit au bas, estant requis e répondre sur cette signature, nia pareillement de l'a-oir jamais écrite. Aussi veritablement la piece estoit-lle supposée. Voilà donc la premiere instance en la-uelle l'Evesque fut trouvé faussaire. En suite on fit oir des letrres où se trouverent beaucoup de reproches utrageux contre la Reine Brunichilde, lesquelles fu-ent écrites au Roy Chilperic, & semblablement d'au-res lettres de Chilperic à l'Evesque, dans lesquelles en-r'autres choses, il y avoit; *Que si la racine de quelque hose que se pust estre n'estoit coupée, la tige qui est hors le terre ne devient point seiche.* D'où il estoit aisé de con-noistre, que ces choses avoient esté écrites, afin que si a Reine Brunichilde venoit à perir, son fils ne subsiste-roit pas long-temps apres elle. L'Evesque nia d'avoir amais envoyé ces lettres en son nom, ny d'en avoir jamais receu de semblables de Chilperic : mais un gar-çon qu'il affectionnoit se trouva là present, qui les tenoit ranscrites par divisions de feüillets, & par tiltres notez de sa main, au sujet de quoy il ne resta pas le moindre sujet de doute aux Assistans que cela ne fust provenu de luy. Puis furent produites des pactions faites, comme au nom de Childebert & du Roy Chilperic, dans lesquel-les estoit inseré qu'apres qu'on auroit chassé le Roy Gontram hors de son Royaume, les deux autres Roys partageroient entr'eux ses Terres, Villes & Seigneu-ries. Le Roy nia que cela se fust jamais fait de son Con-

ſeil, diſant; *Vous avez commis mes Oncles l'un contre l'autre, afin qu'il y euſt guerre entr'eux, d'où il eſt arrivé qu'une armée s'eſtant faite, Bourges, Eſtampes, & le Chaſteau de Milly, en ont cruellement patti. Pluſieurs ont eſté tuez pendant cette guerre, les Ames deſquels, comme je le croy, ſeront redemandées de vos mains au jour du Iugement.* L'Eveſque ne put nier ces choſes: car elles ſe trouvoient écrites dans l'un des Regiſtres du Roy Chilperic, leſquels luy eſtoient venus entre les mains, quand apres la mort de Chilperic, ſes tréſors furent tranſportez du Bourg de Cheles à Paris. Comme une conteſtation de cette qualité eſtoit tirée en longueur, Epiphane Abbé de l'Egliſe de S. Remy qui s'y trouva preſent, dit que Giles avoit receu deux mille écus d'or, & beaucoup d'autres choſes pour conſerver l'amitié du Roy Chilperic. Là, ſe trouverent auſſi ces Ambaſſadeurs qui furent envoyez avec luy vers le Roy, leſquels dirent encore à ſon ſujet; *Il eſt vray que dans l'employ de cette Ambaßade, il ſe ſepara de nous, & fut long-temps à s'entretenir ſeul avec le Roy: mais de vous raporter preciſément les paroles qu'ils eurent enſemble, cela ne ſe peut pas, puis que nous n'en puſmes rien entendre, ſinon que par la ſuite, nous avons bien connu à quoy cette conference ſecrette à pû aboutir.* Comme il nioit les conſequences qu'on en vouloit tirer, l'Abbé qui avoit toûjours eſté participant des Conſeils ſecrets, nomma le lieu où les écus d'or avoient eſté comptez, & la perſonne qui les avoit apportez, & de quelle ſorte on avoit conſpiré la ruine du païs & du Roy Gontram. Ce qu'il raconta dans le meſme eſprit qu'il avoit eſté fait. Dont l'Eveſque ſe trouvant convaincu, fut contraint d'avoüer la verité de tout ce qu'on avoit avancé contre luy. Les Eveſques qu'on avoit aſſemblez pour juger de toutes ces choſes, voyant qu'un Preſtre du Seigneur eſtoit complice de tant de maux qui s'eſtoient faits, ſoupirerent d'une choſe ſi déplorable, & ſuppliérent le Roy de leur donner encore trois jours pour achever cette

faire. Ce qu'ils firent ſans doute, afin que Giles revenant à reſipiſcence, puſt trouver luy-meſme quelque moyen pour s'excuſer, & pour ſe délivrer d'un ſi grand mbarras. Mais enfin le troiſiéme jour eſtant venu, les relats s'aſſemblerent dans l'Egliſe pour l'écouter, & uy dirent que s'il avoit quelque excuſe à donner, il luy ſtoit loiſible, & qu'ils eſtoient preſts à la recevoir. Mais Giles plein de confuſion n'eut autre choſe à leur dire, non ces paroles; *Ne differez pas plus long-temps à onner voſtre Sentence contre un accuſé. Ie me reconois coupable de crime de leze Majeſte, m'eſtant toûjours porté contre le ſervice du Roy & de ſa Mere, & emeurant auſſi d'accord que pluſieurs batailles ſe ſont onnées par mes conſeils, leſquelles ont eſté cauſe que des Provinces entieres ont eſté deſolées.* Les Eveſques deplorant un ſi grand opprobre de leur Confrere, obtinent ſa vie du Roy: mais ils ne ſe purent diſpenſer de le egrader, comme ils firent de l'Ordre [1] Sacerdotal, pres qu'ils eurent leu à ſon ſujet les Ordonnances des Canons. En ſuite de quoy il fut condamné au banniſſement, & relegué à la ville d'Argontorat, qu'on appelle maintenant Straſbourg. [2] Romulfe fils du Duc Loup, qui eſtoit déja [3] honoré de la qualité de Preſtre, fut levé en ſa place à la dignité Epiſcopale, tandis qu'Epi-

SVR LE XIX. CHAP. 1 *Ils le degradérent de l'ordre Sacerdotal.* C'eſt à dire Epiſcopal, lequel comprend tous les autres Ordres. Cét emple du jugement rendu contre l'Eveſque de Reims accuſé de crime de ze-Majeſté, eſt d'autant plus conſidérable qu'il ſe fait par ſes Confreres ſous uthorité du Roy, avec la plus grande douceur qu'il ſe puiſſe imaginer, & ue l'authorité du Pape n'intervient point dans ce Iugement: car ce n'eſtoit oint encore alors la couſtume dans l'Egliſe, qu'il n'y euſt que le Pape ſeul qui uſt juger des cauſes majeures des Eveſques. Auſſi cela ne s'eſt-il fait que par es Conſtitutions poſterieures que les Roys ont euës agréables, par une grande éference qu'ils ont voulu rendre principalement depuis Charlemagne, à la gnité du Pontife Romain, dont les Eſtats temporels ont eſté fort augmentez par la pieté & par la puiſſance de ce Roy, & par les autres Roys qui luy nt ſuccedé.

2 *Romulfe Eveſque de Reims.* Il eſtoit fils de Loup Duc de Champagne, fut ſucceſſeur de Gilles.

3 *Honoré de la qualité de Preſtre.* Il ne faut pas douter que ce ne fuſt our quelque tiltre, ſelon la couſtume de ce temps là, de n'eſtre point ordonés autrement, à quelque degré de Clericature que ce puſt eſtre.

phane fut aussi depossedé de son Office d'Abbé de sain Remy, parce qu'on trouva par les Registres & par le papiers de compte de l'Evesque, qu'il avoit amassé beaucoup d'or & dargent. Et tout cela fut confisqué au coffres du Roy, pour avoir esté conquis, s'il faut ain dire par une milice d'iniquité. Et pour les autres chose provenuës des biens de l'Eglise, [4] elles luy furen laissées.

20. Basine fille du Roy Chilperic, laquelle nou avons dit cy-devant avoir esté excommuniée dans l Synode avec Chrotielde, se prosterna en terre devan les Evesques pour demander pardon, & promit de r'en trer dans le Monastere avec l'amitié de l'Abbesse, & d'observer entierement la Regle. Pour Chrotielde ell protesta qu'elle n'y rentreroit jamais tant que Leoboüe re en seroit Abbesse. Mais [1] le Roy pria qu'on les ex cusast toutes deux: & ainsi l'une & l'autre furent re ceuës à la Communion, & eurent ordre de retourner Poictiers, c'est à dire Basine de rentrer dans le Mona stere, & Chrotielde d'aller à la maison de la Campagne que nous avons dit cy-devant avoir appartenu à Vvac don, laquelle le Roy luy donna pour y faire sa resi dence.

21. Les enfans de Vvaddon qui rodoient dans l Poictou, y commettoient divers crimes de meurtres & de brigandages: ils attēdoient les Marchands au passag pour les piller, & les égorgeoient mesme de nuict pou emporter tout ce qu'ils avoient. Ils tuerent aussi un Of ficier d'armée en trahison, duquel ils ravirent le bien Ce que le Comte Maccon ayant essayé de reprimer, il

4 *Elles luy furent laissées.* C'est à dire à l'Eglise, & non pas aux paren de l'Evesque banni, parce que l'Eglise n'a point d'autres héritiers de droi qu'elle mesme, pour le soustien de ses charges vers Dieu & vers les homme

SVR LE XX. CHAP. 1 *Le Roy pria qu'on les excusast toute deux.* C'est à dire que les fautes de Basine & de Chrotielde fussent pardon nées, à quoy sans doute les Evesques avoient disposé l'esprit du Roy, parc qu'ils avoient beaucoup d'indulgence en ce temps là, & qu'ils n'eussent e garde d'opprimer des Religieuses tres-saintes sous des pretextes legers, pou vanger une passion injuste, puis qu'ils pardonnent si facilement des fautes ca pitales qu'on ne sçauroit excuser.

irent trouver le Roy. Le Comte s'y rendit tout de mesme, pour s'acquiter de son devoir accoutumé. Ceux-y presenterent au Roy un grand baudrier d'or enrichy de pierreries, avec une épée merveilleuse, dont la garde d'or d'une manufacture singuliere, estoit semée de perles qui estoient venuës d'Espagne. Mais le Roy ayant appris les crimes dont ils estoient manifestement atteints, les fit lier de chaisnes & les mit à la torture, ce qui les obligea de declarer où les trésors de leur pere estoient cachez, lesquels il avoit pris des trésors de Gondebaud, dont nous avons parlé plusieurs fois. Aussi-tost on envoya des gens pour en faire perquisition sur les lieux, où ils trouverent à la verité une fort grande quantité d'or & d'argent, avec force hardes somptueuses enrichies d'or & de pierreries, toutes lesquelles choses furent apportées aux coffres du Roy. En suite de quoy on trancha la teste à l'aisné des deux freres, & on bannit le cadet.

22. Pour Childeric Saxon, apres des crimes divers de meurtres, de seditions, & d'autres violences qu'il avoit commises, il se retira en la ville d'Auch où estoient les biens de sa femme. Et comme le Roy qui fut averty de toutes ces choses eut commandé quon le fist mourir, une nuict apres une grande débauche, il fut suffoqué par le vin, & trouvé mort le lendemain dans son lict. On adjoutoit à l'opinion de sa méchante vie, le crime d'avoir esté le principal instrument des coups qui furent déchargez sur les Prelats dans l'Eglise de S. Hilaire, par le commandement de Chrotielde; si bien que si la chose est ainsi, voilà de quelle sorte Dieu se vangea de l'injure qui fut faite à ses Serviteurs.

23. Cette année-là, on vid la nuict reluire une si grande clarté qu'elle estoit comparable à celle du Soleil en plein Midy. Il y eut aussi divers Globes de feu pendant la nuict, qui coururent souvent par le Cel, & qui éclairerent le monde. Et touchant la feste de Pasque, il survint un doute considerable, au sujet de ce que [1] Vi-

SUR LE XXIII. AR. 1 *Victor a écrit*. N'est-ce point Victorie qu'il

ctor a écrit que la Pasque se fait pendant le Cicle de la quinziéme Lune, & que de peur que les Chrestiens ne célebrent le mesme jour que les Iuifs, il ajoûte que les Latins ont marqué le 22. de la Lune. C'est pourquoy plusieurs dans les Gaules célebrerent cette feste en la 15. Lune: & nous ne la fismes quant à nous qu'au 22. Nous avons neantmoins recherché soigneusement ce qui en devoit estre; mais [2] les fontaines d'espagne, lesquelles se remplissent divinement d'eau, se trouverent remplies le jour que nous la célebrasmes. Vn grand tremblement de terre se fit le [3] 18. des Calendes du cinquiéme Mois le quatriéme jour de la Semaine, dés le matin, si-tost que la lumiere eut commencé de paroistre. Sur le milieu du 8. Mois le Soleil souffrit un Eclypse, & sa lumiere diminua de telle sorte, qu'à peine y vid-on autant de clarté qu'on en voit paroistre à la Lune, quand elle est en son cinquiéme jour. Pendant l'Automne les pluies furent grandes, & les tonnerres furent

ctor de Tunis, qui écrivit du temps de Iustinian, dont Isidore a fait mention au commencement de sa Chronique? Mais touchant la Feste de Pasques dont il est icy fait mention, laquelle quelques-uns célebrerent le 15. de la Lune, & les autres le 22. Ioseph Scaliger écrit que ce fut en l'année 594. dans laquelle la Pasque Iudaïque, selon Victor, échut l'onziéme jour d'Avril, en un Dimanche, vû que le Cycle Solaire estoit le quinziéme, & la lettre Dominicale, C. Mais, selon Denys, le terme Paschal échut au 10. d'Avril; & ainsi la Pasque Chréstienne se pouvoit célebrer. Ce qui donne sujet de dire, que c'estoit bien s'abuser, de suivre plutost Victor que Denys, qui avoit corrigé Victor, qui, cette année là, marquoit la pleine Lune un jour plus tard qu'il ne le falloit.

2 *Les fonteines d'Espagne.* Que peut-il entendre par ces fonteines, si ce n'est les Fons de Baptesme, lesquels s'emplissent d'eau sacrée pour la regeneration des Enfants des fideles à la solemnité de la Pasque, selon la Céremonie qui s'en pratique encore aujourd'huy; & dit que *Ces fontaines s'emplissent divinement*: C'est à dire par la consécration, pour marquer par cette façon de parler, que les Eglises d'Espagne célebrérent la Feste de Pasque le mesme jour que quelques unes de France; & entre autres celle de Tours, en firent la solemnité: Car ie ne voy point qu'il y ait d'autre moyen d'expliquer ce passage. D'autres neantmoins ne prennent point ces fonteines d'Espagne dans un sens figuré, & disent que véritablement elles s'emplissoient miraculeusement au Chasteau d'Oser à la solemnité de Pasques, & qu'elles furent pleines le 21. de la Lune. Mais d'autres ne font point mention de ce Miracle; & ceux du païs ne sçavent point aujourd'huy ce que ces fonteines sont devenuës, & n'en ont pas mesmes oüy parler. Ce qui me confirme dans l'opinion que ces paroles se devroient prendre dans un sens figuré, & nullement à la lettre, quoy qu'il en soit encore parlé en ce mesme sens là, dans le livre de la gloire des Martyrs.

3 *Le 18. jour des Cal. du 5. Mois, le 4. jour la semaine.* C'est à dire le 14. jour de Iuin, un Mercredy.

npetueux, les eaux creurent dans l'excez. Et une peste ırieuse fit de grands ravages dans les villes de Viviers : d'Avignon.

24. En [1] la seiziéme année du Roy Childebert, ui estoit la 50. de Gontram, un certain Evesque d'ou-'e-mer appellé Simon vint à Tours, & nous apprit [2] ı nouvelle de la ruine d'Antioche. Il nous asseura que e l'Armenie il avoit esté mené prisonnier en Perse, par-e que le Roy de Perse s'estant jetté dans l'Armenie, y voit fait beaucoup de butin, & qu'il avoit mis le feu ans les Eglises. Il emmena donc cét Evesque prisonnier vec son peuple. Alors les Perses voulurent aussi brûler Eglise des 48. Martyrs qui souffrirent en ce pays-là, esquels i'ay parlé dans mon Livre des Miracles. Ayant ıit un grand amas de bois, & meslé par dedans de la oix, & de coannes de lard, ils mirent des brandons e feu par dessous; mais quelque soin qu'il y pussent ap-orter, jamais il ne leur fut possible d'y mettre le feu, : voyant une si grande merveille de Dieu, ils se reti-erent sans avoir accomply leur dessein. Vn autre Evesue ayant entendu que celuy-cy avoit esté emmené pri-onnier, envoya le prix de sa rançon au Roy de Perse, ui luy rendit tout aussi-tost la liberté. De ce pays-là onc ce bon Evesque ne sçachant de quel costé aller, int dans nos Gaules, pour recevoir quelque consola-on des fideles Chrestiens, & me raconta ainsi ses avan-ıres. Il y avoit, dit-il, un homme à Antioche plein de harité vers les pauvres qui avoit femme & enfans, & ui n'avoit point de plus grande joye que de faire des ımosnes; de sorte qu'il ne se passa jamais un seul jour n sa vie, dés qu'il commança d'avoir quelque chose de

SVR LE XXIV. CHAP. 1 *En la 16. année de Childebert.* C'est à re l'an 595. de nostre Salut.

2 *Vne nouvelle de la ruine d'Antioche.* Si elle est bien vraye, il faut avoüer ıe toutes les circonstances en sont merveilleuses. Mais S. Gregoire ne la ent que de la foy d'un Grec, qui est une foy bien suspecte. C'est pourtant un Evesque Armenien sorty de la captivité des Perses, qui en fait la Narra-on. Mais comme nostre Historien ne l'a pas seulement jugé digne de le nom-er, ie craindrois bien aussi qu'il ne fust pas trop digne d'en estre crû.

propre, qu'il ne priſt quelque pauvre pour le faire manger à ſa table, ne le menaſt chez ſoy pour luy faire prendre ſon repas. Vn jour apres avoir tourné autour de la Ville juſques au ſoir, ſans y avoir pû trouver un ſeul pauvre, avec lequel il puſt prendre ſa refection, enfin eſtant ſorty hors des portes ſur le point que la nuict approchoit, il trouva un homme veſtu de blanc avec deux autres debout aupres de luy. Sur lequel jettant les yeux, (comme s'il euſt eſté ce Loth ſi fameux, dont l'ancienne Hiſtoire fait mention) il eut peur & dit; *Poſſible que cét étranger eſt Monſeigneur, qui daigne approcher de la maiſon de ſon Serviteur, il prendra s'il luy plaiſt ſon repas avec nous. Mais repoſez-vous icy dans un bon lict que nous avons, & demain tant matin que vous voudrez, vous partirez pour continuer voſtre chemin.* Le plus âgé luy dit, tenant un mouchoir en ſa main; *Vous ne pouviez pas, ô homme de Dieu ſauver cette Ville avec voſtre Simon pour l'empeſcher d'eſtre renverſée.* Et levant ſa main, il ſecoüa le mouchoir qu'il tenoit ſur le milieu de la Ville, & tout au meſme inſtant tous les edifices tomberent en ruine, où les vieillards furent accablez avec les enfans, les maris & les femmes, y perirēt avec l'un & l'autre ſexe. Ce que celuy-cy n'eut point plutoſt vû, que l'étonnement qu'il eut d'ailleurs de la preſence de cét homme, & du bruit de la ruine des edifices, le fit tomber par terre auſſi pasle qu'un mort, puis cét homme élevant encore ſa main avec ſon mouchoir, comme s'il euſt voulu le ſecoüer ſur l'autre moitié de la Ville, il fut ſaiſi de ſes deux Compagnons qui eſtoient avec luy, & fut conjuré par des ſerments terribles d'épargner l'autre moitié de la Ville, & de l'empeſcher d'eſtre renverſée. Ayant donc appaiſé ſa fureur, il arreſta ſa main, & apres qu'il eut levé celuy qui eſtoit tombé par terre, il luy dit; *Allez en voſtre maiſon, allez y ſans crainte, vos enfans & voſtre femme ſe portent bien, voſtre maiſon n'eſt point tombée en ruine, & pas un ſeul n'y a pery: car voſtre priere continuelle & les au-*

mosnes que vous faites tous les jours aux pauvres vous ont preservé. Disant cela, ils s'évanoüirent de devant ses yeux, & ne les vid plus. Puis quand il fut de retour à la Ville, il trouva que la moitié en estoit tombée en ruine, & que les hommes y avoient esté ensevelis avec les bestes, quelques-uns desquels furent depuis retirez morts d'entre les ruines, & peu de vivans fort extenuez. Toutefois les choses qui furent dites à cét homme par un Ange de Dieu (si je le dois ainsi appeller) ne furent point vaines: car arrivant chez luy, il y trouva tout en bonne disposition, & n'eut sujet que de lamanter le desastre de ses voisins, qui avoient pery dans les autres maisons. La droite du Seigneur le protegea avec toute sa famille au milieu des Impies, & fut sauvé du danger de la mort, comme Loth le fut autrefois de l'embrasement de Sodome.

25. Dans les Gaules, toute la Province de Marseille fut affligée de peste: & celles d'Angers, de Nantes & du Mans furent travaillées d'une grande famine. Mais ce ne sont là que des commencements de douleurs, selon cette parole de Nostre-Seigneur dans l'Evangile; *Il y aura des famines, des pestes, & des tremblements de terre en chaque lieux, & de faux Christs & de faux Prophetes s'éleveront, lesquels donneront des signes & des prodiges au Ciel, en sorte qu'ils feront tomber les Elus dans l'erreur.* Comme il est arrivé de nostre temps. Car un certain homme de Bourges, comme il la dit depuis luy-mesme, estant un jour entré dans une forest où il coupoit du bois pour faire quelque ouvrage necessaire au ménage, un Essain d'Abeilles se vint seoir autour de luy, au sujet de quoy il parut avoir perdu l'esprit deux années de suite. D'où il y a sujet de croire que ce fut [1] par un artifice diabolique. Depuis, cét hom-

SUR LE XXV. CHAP. 1 *Un artifice diabolique.* Une méchanceté diabolique. C'est pourtant une raison bien éloignée, d'attribuer les causes de beaucoup d'accidents fâcheux qui arrivent à quelqu'un. Le Diable à la verité peut faire beaucoup de mal; mais il ne fait pas tout celuy que nous pensons. Au reste les Abeilles, selon la créance des Anciens, seroient bien plutost

me ayant couru par toutes les Villes proches, estendit ses voyages plus loin, & fut jusques à la Province d'Arles. Là s'estant vestu de peaux, il faisoit sa priere comme un Religieux, l'Ennemy du genre humain, pour le mieux tromper luy-mesme, [2] luy donna la puissance de déviner : mais ce ne fut pas encore assez, afin de profiter en malice & de se rendre toûjours plus scelerat, il quitta la Provence & s'en alla au païs de Gevaudan, se disant estre grand Personnage, & ne craignant point d'asseurer qu'il estoit le Christ, il se fit accompagner d'une certaine femme comme d'une sœur, laquelle il fit appeller Marie. Le peuple couroit apres luy en foule, & luy presentoit des Malades lesquels il guérissoit par son seul attouchement. Tous ceux qui le venoient trouver luy apportoient de l'or, de l'argent, & des vestements, qu'il distribuoit tout incontinent aux Pauvres, pour seduire le peuple plus aisément. Il se prosternoit en terre & faisoit sa priere avec la femme que j'ay déja dite, & puis se redressant sur les pieds, il commandoit à ceux qui estoient autour de luy de l'adorer. Il predisoit les choses futures, & disoit aux uns qu'ils seroient malades, aux autres qu'il leur arriveroit des pertes; mais il promettoit le salut à fort peu de personnes. Et toutes ces

une marque de bon augure, que de mauvais présage : témoin ce qu'on a dit de Pindare, de Virgile, & de Lucain, parmy les Payens, & de S. Ambroise parmy ceux qui ont esté convertis à la Foy de Iesus-Christ. Mais quoy qu'il en soit, il n'y a pas grande apparence que des Abeilles qui se viennent poser autour d'un fendeur de bois, soient une grande marque de la puissance ou des artifices du Diable pour luy faire perdre le jugement, & pour luy donner en suite un esprit dangereux qui luy oste la connoissance de sa bassesse, pour luy suggérer la pensée de se faire adorer comme un Dieu. Ie suis d'avis cependant que nous nous en tenions au sentiment de nostre Autheur.

2 *Luy donna la puissance de deviner.* Ie ne sçay pas s'il est au pouvoir du Diable de faire un don si exquis, & si luy-mesme est bien informé des choses futures, qui semblent n'estre que de la connoissance de Dieu seul, ou de ceux à qui sa bonté en a voulu faire part. Et si des hommes, ou des Diables mesmes devinent quelquefois, quoy qu'ils soient infideles & méchants, si est-ce que ce peut estre par une faveur spéciale qui leur est departie d'enhaut, sans aucun mérite de leur part. Mais quoy qu'il en soit, il paroist donc que le faux Prophete dont il est icy parlé, avoit l'esprit de devination; ce qui luy servoit beaucoup pour attirer la créance publique, & l'estime de tout le monde : mais qui ne fut pas moins utile aux fideles pour les éprouver, & pour fortifier de plus en plus ceux qui sont imbus des connoissances du Salut, & bien persuadez des veritez de l'Evangile.

choses-là ne se faisoient que par des artifices diaboliques, & par je ne sçay quels prestiges. Cependant il faut avoüer qu'une multitude prodigieuse de peuple en fut seduite, non seulement de pauvres Villageois, mais encore de Prestres & d'autres personnes Ecclesiastiques. Il fut suivy de plus de trois mille hommes. Il se mit neantmoins bien-tost apres à dépoüiller quelques gens & à faire des vols sur les grands chemins. Toutefois il en donnoit les dépoüilles à ceux qui n'en avoient point. Il faisoit des menaces de mort aux Evesques & aux Citoyens, parce qu'il en estoit méprisé, & qu'ils ne le vouloient pas adorer. Estant un jour entré dans la Ville du païs de Vellay, qu'on appelle Anice, c'est à dire le Puy, il s'arresta dans les Temples proches avec toute sa troupe qu'il mit en ordre de bataille, pour combattre [3] l'Evesque Aurelle, s'il approchoit de luy avec son Peuple pour luy faire la guerre. Mais il envoya devant soy des Messagers, qui estoient des hommes nuds sautant & joüant de divers instruments, pour annoncer sa venuë. Dont l'Evesque émerveillé (car il ne s'estoit jamais vû une chose plus extraordinaire) luy envoya des gens courageux qui avoient aussi de l'esprit, pour luy demander à quel propos il faisoit toutes ces choses-là. L'un de ceux-cy qui estoit le plus âgé, s'inclina devant cét Imposteur, comme pour luy baiser les genous, & luy demanda où il alloit, l'Imposteur commanda qu'on le saisist & qu'on le dépoüillast. L'autre mit promptement l'épée à la main, le hacha en pieces, & ainsi tomba par terre ce Christ imaginaire ou plutost cét Ante-Christ, qui mourut des coups qu'il avoit receus, & tous ceux qui l'avoient suivy se disperçerent çà & là. Cette Marie complice de son imposture qu'il menoit en tous lieux, estant appliquée à la question, declara tous les phantosmes de Divinité qu'il s'estoit imaginez, & dit quels estoient tous les prestiges desquels il s'estoit servy. Les hommes

3 *L'Evesque Aurelle.* C'estoit le quinziéme Evesque du Puy, remarqué par ce seul lieu de S. Gregoire. Il est surnommé Sain[t].

qui s'estoient imbus de son erreur, & de qui le cerveau fut troublé par les artifices du Diable, ne retournerent jamais depuis à leur bon sens; mais ils maintenoient par tout que ce Seducteur estoit comme le Christ, & que cette Marie avoit une partie de la Divinité. Il y en eut aussi plusieurs dans les Gaules, qui par de tels prestiges, attirerent à leur superstition certaines femmelettes, qui dans les transports de leur agitation, publioient hautement qu'ils estoient des Saints, tandis qu'eux-mesmes seduisoient de grands Personnages. Nous avons vû plusieurs de ces gens là lesquels nous nous sommes efforcez bien souvent [4] par exhortations & par menaces de les ramener de leur erreur.

26. Ragnemode Evesque de Paris mourut cette année-là: Et, comme son frere Faramode qui estoit Prestre [1] courut pour avoir l'Evesché, un certain Marchand appellé [2] Eusebe Syrien de Nation, ayant fait beaucoup de presents fut substitué en son lieu. Celuy-cy donc estant Evesque, ayant chassé tous les Officiers de son Predecesseur, n'establit que des Syriens de sa Nation, pour le service & le gouvernemẽt de la maison de l'Eglise. [3] Sulpice Evesque de Bourges mourut pareillement: & sa chaire fut occupée par [4] Eustase Diacre d'Autun.

27. Il survint un different entre les François de Tournay, qui ne fut pas petit, sur ce que le fils de l'un d'eux, reprenoit souvent en colere le fils d'un autre qui

4 *Par exhortations & pat menaces.* Non pas de tuër par le glaive, mais des peines futures: car l'Eglise n'est pas instruite à répandre le sang humain, elle qui par un esprit de grande charité voudroit mesme épargner celuy des coupables, que la Iustice seculiere a condamnez.

SVR LE XXVI. CHAP. 1 *Courut pour avoir l'Evesché.* C'est à dire qu'il le fut demander au Roy, & qu'il brigua la faveur des Puissants pour l'obtenir: mais ce fut en vain, puis qu'il en fut exclus par les grands présents que fit son compétiteur, qui est une marque de grande corruption pour obtenir les Eveschez en ce temps-là. Cependant c'est une chose admirable, combien on y a remarqué de grands Prelats dans l'Eglise.

2 *Eusebe Syrien Evesque de Paris.* Il est le 22. de cette Eglise, dont ce seul endroit de S. Gregoire nous donne connoissance.

3 *Sulpice Clerc, Evesque de Bourges.* Qui vivoit en 585. & 588.

4 *Eustase Evesque de Bourges.* Successeur de Sulpice, & prédecesseur de S. Apollinaire, & de S. Austregisile.

voit pris sa sœur en mariage, & qu'il abandonnoit sou-
ent sa femme pour en avoir un autre de laquelle il abu-
oit. Mais toutes ces reprimandes ne servant de rien,
uis que le peché n'eut point d'amandement, le débat
augmenta aussi de jour en jour, & en vint jusques à tel
oint que le jeune homme se jettant sur son beau frere,
e mit à mort avec les Siens, & luy mesme fut tué de
eux avec lesquels il estoit venu. Si bien qu'il ne resta
ersonne des deux costez excepté un seul, qui fut celuy
ui ne trouva plus personne pour luy donner le coup de
mort. A ce sujet les Parents des deux costez venant à
e déchirer cruellement l'un l'autre, la Reine Frede-
onde les en reprit fort souvent pour les obliger à se ren-
re Amis, de peur que l'opiniastreté de leur querelle ne
int à plus grande consequence. Mais comme elle ne
ût les appaiser par de douces paroles, elle les reprima
ous deux à coups de hache : car ayant invité plusieurs
ersonnes à un festin, elle fit asseoir ces trois l'un aupres
e l'autre sur un banc. Et comme le festin eut déja long-
emps duré, afin que cependant la nuict vint, la Table
stant loüée, selon la coutume des François, les trois que
ay déja dit, demeurerent assis sur leur banc sans se re-
uer : Et apres avoir bien bû, les valets s'y remplirent
ellement de vin, que chacun d'eux s'endormit dans les
oins du logis où ils s'estoient laissez tomber. Alors tous
ommes apostez par Fredegonde avec la hache à la main,
inrent par derriere à ces trois, qui estoient encore assis
evisant ensemble. Lesquels ils tuerent d'un seul coup
s'il faut ainsi dire) avec leur hache, qu'ils décharge-
ent sur leur teste en mesme temps. Et apres cette expe-
ition, chacun se retira du festin. Leurs noms estoient
Charivalde, Leodovalde, & Vvaldin. Ce qui ayant esté
aporté à leurs Parents, on commença à observer de
lus pres les actions de Fredegonde, & on envoya don-
ner avis au Roy Childebert, qu'il estoit temps de se sai-
ir d'elle, & de luy oster la vie. Le Peuple de Champa-
ne s'émut pour ce sujet-là, tandis qu'elle ne se mettoit

point en peine de sortir du danger où elle estoit. Mai enfin par le secours de ses Amis elle se retira, & se mi en lieu de seureté.

28. Apres ces choses Fredegonde envoya des Ambassadeurs au Roy Gontram, qui luy dirent de sa part *Que le Roy Monseigneur se donne la peine de venir à Paris, & que mon fils son Neveu y estant aussi amené,* [1] *il ordonne qu'il y soit sacré par la grace du Baptesme, & qu'il ait la bonté de le tenir sur les fons, comme son propre Nourrisson.* Le Roy Gontram eut cett priere agreable, & fit avertir tout aussi-tost [2] Ætherius Evesque de Lion, [3] Siagrius Evesque d'Autun, & [4] Flavius Evesque de Chalon, & les autres qu'il voulu choisir, pour se rendre à Paris, leur faisant entendr qu'il y seroit incontinent apres. Là, furent aussi à so Mandement plusieurs de son Royaume, tant de ses Domestiques que des Comtes, pour preparer toutes le choses necessaires pour une ceremonie Royale. Toutefois le Roy qui avoit deliberé de partir, en fut empesch par une goute qui luy vint au pied: mais depuis s'e estant mieux porté il vint à Paris, & de là au [5] Bour

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Il ordonne qu'il y soit sacr par la grace du Baptesme.* Peut-estre que quelqu'un prendra cecy pour u Sacre de Roy, aussi bien que pour le Baptesme d'un enfant, puisque tous l deux se peuvent administrer ensemble, comme il faut avoüer qu'il n'y a poi de repugnance. Il y a neantmoins peu d'apparence que la chose fust ainsi, no pas tant à cause, que c'est un peu trop de faire un Chrestien & un Roy tout la fois, que parce que ie ne voy aucun exemple de Sacre Royal dans toute suite de cette Histoire, lequel n'auroit point esté oublié par nostre Autheur ayant eu sujet d'en parler. Et quand le Sacre du Roy se trouveroit icy mes avec les Céremonies du Baptesme, l'Evesque de Reims n'y auroit point eu d part, non plus que la sainte Ampoule de S. Remy. D'ailleurs, il n'est icy qu stion que de la grace Baptismale conferée dans l'administration du Sacremen & de la Céremonie de tenir un Enfant sur les Fons.

2 *Ætherius le 35. Evesque de Lion,* en 589. apres l'Evesque Prisque. Il e a esté parlé au 41. chap. du 9. livre.

3 *Siagrius Evesque d'Autun.* Il est appellé Saint, & le 17. Evesque d'Au tun, en 591.

4 *Flavius le 7. Evesque de Chalon.* Se trouva au 1. Concile de Mascon e 581. & eut pour successeur S. Loup.

5 *Au Bourg de Rueil.* Il n'y a pas lieu de douter qu'il ne faille ainsi tra duire, *ad Rotoialensem villam,* qui est proche de Nanterre, dont il est par en suite, *in vico Nemptodoro,* à deux lieuës de Paris, sur le chemin de S. Ge main en Laye, qui est une Maison Royale. Quoy que d'autres ayent voulu i

Rueil proche de Paris; D'où il manda que toutes
oses fussent preparées à Nanterre pour le Baptesme
l'Enfant, apres qu'on l'eut apporté en ce lieu-là. Com-
e on estoit occupé à ces choses, il vint des Ambassa-
urs du Roy Childebert pour luy dire; *Ce n'est pas ce
e vous aviez dernierement promis à vostre Neveu
hildebert, de lier amitié avec ses Ennemis. Mais au-
nt que nous nous y pouvons connoistre, vous ne gardez
en de vos promesses, & vous n'en tenez aucun compte.
pendant vous établissez cét enfant sur le trône dans la
lle de Paris. Certes Dieu en sera le Iuge, puis que
us avez si peu de soucy des choses que vous aviez pro-
ises.* Le Roy leur répondit; *Ie ne manque point aux
omesses que j'ay faites à mon Neveu le Roy Childe-
rt, & ne doit point trouver mauvais que je tienne sur
s saints fons de Baptesme son cousin germain fils de
on frere: puis qu'il n'y a point de Chrestien qui le deust
fuser. Aussi est-ce pour cela mesme, qu'en ayant esté
ié (comme Dieu m'en est témoin) je desire faire ce
n œuvre, non point par aucune finesse, mais en sim-
icité de cœur, parce que je penserois offencer Dieu, si
n'en usois pas ainsi. Ce n'est point deshonorer nostre ra-
, si je tiens cét enfant sur les Fons. Car si les Seigneurs
dédaignent point d'en faire autant pour les enfans de
urs Serviteurs, pourquoy ne me seroit-il pas permis d'en
er de mesme au sujet de mes Proches, & de me faire un
s spirituel par la grace du Baptesme. Allez-donc,
dites à vostre Maistre, que je veux observer inviola-
ement le Traité que j'ay fait avec luy, lequel, s'il n'est
mpu par sa faute, je l'asseure que de mon costé, il ne
sera point du tout.* Les Ambassadeurs se retirerent, &
Roy s'en alla presenter l'Enfant [c] au saint lavoir du

rpreter *Rotoialensem vicum*, par le Roule, & non pas par Ruel.

c *Au S. Lavoir du Baptesme.* Il ne l'appelle jamais *Sacrement du Baptes-
e*, quoy que le saint Lavoir le soit veritablement, de la façon que l'Eglise
entend. Mais qu'on appelle Baptesme *Sacrement*, ou qu'on luy donne un au-
e nom, il est assez indifferent; Et c'est toûjours la mesme chose, pour le My-
ere de la régeneration.

Baptesme, où [7] il luy donna le nom de Clotaire, disan que l'Enfant croisse, & qu'il accomplisse ce que porte signification de son nom, & [8] qu'il soit d'une aussi gra de puissance que celuy qui la cy-devant porté. [9] I Ceremonie de ce Mystere estant accomplie, [10] le R convia l'Enfant à un banquet; & luy fit beaucoup presents. Comme le Roy fut pareillement convié p l'Enfant à un festin qu'il luy fit preparer, & luy don aussi force beaux presents. Puis le Roy se voulut retir à Chalon.

29. Cette année [1] Irier fut appellé de Dieu po laisser la terre & pour aller au Ciel. Il estoit de la vi de Limoges; mais non pas sorty de Parents qui fusse de grande Noblesse: au moins estoient-ils de conditi libre. Il fut donné au Roy Theodebert, & fut receu nombre des Gentils-hommes de sa Cour. Il y avoit alo à Tréves un Personnage de grande sainteté, l'Evesq Nicetius, non seulement admirable dans ses Predic tions par sa rare éloquence; mais encore dans ses bonn œuvres, & plus encore dans les merveilles qui l

7 *Où il luy donna le nom de Clotaire.* Ce nom estoit celuy de l'Ayeul l'Enfant, pere de Gontram, & fils du grand Clovis. Lequel nom de Clota signifie *Puissant*, en langue Françoise Germanique.

8 *Qu'il soit d'une aussi grande puissance*, &c. Cecy est prophetique, d'une chose que S. Gregoire mesme qui l'écrit, n'a point veuë depuis, parce q mourut avant que Clotaire fust grand, ny qu'il eust reüny sous sa puissa tous les Estats qu'avoit possedez son Ayeul, lesquels furent divisez entre Oncles, Charibert, Sigibert, & Gontram, & à son pere Chilperic.

9 *La Céremonie de ce Mystere estant accomplie.* C'est à dire, la Céren nie du Sacrement de Baptesme estant achevée, où il ne dit point le nom Prelat qui la fit, n'y s'il y eut une Marraine comme il y avoit un Parrain, lon l'usage qui se pratique aujourd'huy. Cependant les deux choses estoi assez dignes d'estre remarquées, aussi bien que d'observer, s'il avoit esté doyé devant la Céremonie du Baptesme, comme on parle à présent, si c' esté la coutume d'alors de le pratiquer ainsi.

10 *Le Roy convia l'Enfant à un Banquet.* Ce fut en l'année de nostre gneur 495. que l'Enfant estoit aagé environ de sept ou huict ans, comme i peut justifier par le temps de la mort du Roy Chilperic son pere, qui fut t Cheles quatre mois apres la naissance du petit Clotaire, qui depuis fut surn mé *le Grand*.

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Irier.* C'est ainsi qu'on tourn nom d'*Aredius*, qui fut un Gentil-homme de Limosin, tant estimé pou bonne vie, & pour les miracles qu'il fit de son vivant, qu'il a donné son n à une Ville nommée S. Irier de la Perche, à cause d'une Abbaye fondée e memoire en ce lieu-là.

aoient acquis tant d'estime parmy le Peuple. Ce saint Prelat ayant vû le jeune Irier au Palais du Roy, & ayant remarqué, je ne sçay quoy de divin sur son visage, luy commanda de le suivre. Irier quitta donc le Palais du Roy, & suivit le S. Evesque. Ils entrerent tous deux en un cabinet, & comme ils s'entretenoient des choses qui le concernoient, le jeune homme pria le saint Evesque de le corriger de ses imperfections, de luy enseigner les choses necessaires au salut, de luy suggerer de bons sentiments, & [2] de l'instruire dans la connoissance des SS. Escritures. Pendant l'ardeur d'une estude si profitable, sous la conduite d'un si bon Precepteur, ayant déja fait couper ses cheveux, un jour qu'on psalmodioit dans l'Eglise, une Colombe qui descendit du haut de la voute, voleta doucement autour de luy & se vint poser sur sa teste, signifiant par là, comme je le pense, qu'il estoit déja remply de la grace du S. Esprit. Laquelle ayant essayé de chasser; mais non pas sans quelque sorte de pudeur, apres s'estre éloignée de luy tant soit peu, elle se vint encore asseoir sur sa teste & sur ses épaules, & non seulement là; mais encore quand il entroit dans la chambre de l'Evesque, elle l'accompagnoit toûjours. Cela se fit de la sorte plusieurs jours de suite, à quoy l'Evesque prit garde; mais non pas sans estre émerveillé. A quelque temps de là, cét homme de Dieu, remply du S. Esprit, comme nous l'avons deja dit, retourna en sa Patrie apres que son pere & son frere furent decedez, pour donner de la consolation à sa mere Pelagie, qui n'avoit plus que luy seul de toute sa famille. Puis, comme il s'adonnoit entierement aux jeûnes & à la priere, il supplia sa mere qu'elle se chargeast de tout le soin de la maison, soit pour le reglement des Domestiques, soit pour le la-

2. *De l'instruire dans la connoißance des saintes Escritures.* On y exerce à présent les jeunes gens qui se consacrent à la pieté; mais bien à quelques livres qu'on appelle de méditations, ou de devotion. De-là vient que nous en voyons si peu qui soient versez dans la lecture des saintes Escritures, & encore moins dans leur intelligence, quoy qu'il ne soit rien de plus solide, & de plus vtile pour le salut.

bourage, ou pour la culture des vignes, afin qu'il ne luy restast point d'empeschement pour vaquer sans cesse l'Oraison, ne se reservant que la seule sollicitude de bastir des Eglises. Enfin il bastit des Temples de Dieu en l'honneur des Saints, rechercha de leurs Reliques, institua des Moines tonsurez, qu'il tira de sa famille, & fonda un Monastere, où il mit en vigueur les Regles non seulement de Cassien; mais encore de S. Basile & des autres Abbez qui en avoient institué pour la vie Monastique, tandis qu'une sainte femme leur administroit leur vie & leur vestement. Mais cette femme là mesme, bien qu'elle fust assez occupée à cette charge, si est-ce qu'elle ne s'addonnoit pas moins à la loüange de Dieu, & parmy cét exercice ordinaire, elle presentoit toûjours à Dieu ses prieres, comme l'odeur d'un parfum agreable. Cependant les Infirmes commencerent à venir en foule à saint Irier, lesquels il guérissoit, imposant les mains sur chacun d'eux avec le signe de la Croix. Que si j'en voulois écrire tous les noms par le menu, il ne me seroit pas possible d'en venir à bout. Vne chose sçay-je bien toutefois, que tous les malades qui venoient vers luy s'en retournoient guéris. Mais d'entre les grands Miracles que Dieu à faits par son intercession, nous en raconterons quelques-uns des plus petits. Comme il alloit un jour avec sa mere à l'Eglise de S. Iulien Martyr, ils arriverent sur le soir en un certain lieu fort sec, & qui estoit sterile faute d'eau. Sa mere luy dit; *Mon fils, nous n'avons point icy d'eau pour boire, comment y pourrons nous passer la nuict?* Il se prosterna en terre pour faire son Oraison, & pria Dieu fort long-temps. Puis s'estant redressé, il ficha son baston en terre. Et apres l'avoir tourné deux ou trois fois, il le retira gayement à soy, & tout aussi-tost l'eau en ressourdit avec tant d'abondance, que non seulement elle donna du rafaichissement à tous ceux qui en eurent alors besoin; mais encore elle a servy depuis à desalterer le bestail. Il n'y a pas fort long-temps que s'estant mis en chemin pour aller en quelque lieu,

ne grosse ondée de pluye venoit tomber sur luy, dont
estant apperceu, il inclina sa teste tant soit peu sur le
l du cheval où il estoit monté, & étendit ses mains à
ieu, qui eurent tant de force, que la Nuée se divisa en
ux parts, & déchargea furieusement autour d'eux
ns les toucher, non pas seulement une goute d'eau, s'il
t permis de le dire. Vvistrimunde surnommé Tatton
itoyen de Tours estoit un jour si fort tourmenté du
al de dents, que la machoire luy en estoit enflée; Dont
estant plaint à l'homme de Dieu, le saint Homme mit
main sur le lieu de la douleur, laquelle s'appaisa sou-
in, & ne la plus affligé depuis, comme il me la dit
y-mesme. Mais touchant les Miracles que Nostre-
Seigneur a faits entre ses mains par la vertu de S. Iulien
artyr, & du bien-heureux Confesseur S. Martin, se-
n ce qu'il nous l'a raconté luy-mesme, nous en avons
rit beaucoup de choses dans nos Livres des Miracles.
pres tant de merveilles qu'il fit donc par Nostre-Sei-
eur Iesus-Christ, il vint à Tours apres la feste de S.
artin, où ayant sejourné peu de temps, il nous dit;
*u'il seroit encore long-temps au monde, où qu'il mour-
ut bien-tost*: Et quand il eut pris congé de nous, il se re-
ra rendant graces à Dieu, de ce qu'il avoit pû baiser
sepulchre de S. Martin devant que de mourir. Quand
fut arrivé à sa Cellule, il y fit son Testament, & dis-
osa de tous ses biens en faveur de S. Martin & de saint
ilaire, qu'il institua ses heritiers, puis il tomba mala-
d'une grande dyssenterie. Et le sixiéme jour de sa
aladie, une femme qui estoit souvent tourmentée d'un
sprit immonde, dont elle ne put estre guérie par le
int, s'estant liée les mains derriere le dos, elle se prit à
ier & à dire; *Accourez, Citoyens, sortez, Peuples,
venez au devant des saints Martyrs & Confesseurs,
ui s'assemblent tous pour les obseques du Bien-heureux
ier. Voicy, voicy Iulien de Brioude, Privat de Men-
, Martin de Tours, & Martial de sa propre Ville.
oicy Saturnin de Tolose, Denys de la ville de Paris,*

& quelques autres qui ſont au Ciel, leſquels vous ado rez, vous autres, comme Confeſſeurs & Martyrs d Dieu. Cette femme ayant commencé de crier ainſi depuis l'entrée de la nuict fut ratachée par ſon Maiſtre Mais elle ne ſe put jamais empeſcher de crier de la meſme ſorte. Laquelle rompant ſes liens, accourut au Monaſtere en faiſant toûjours de tels cris : & tout auſſi-toſ le ſaint Homme rendit l'eſprit, non pas ſans un certair témoignage de la verité qu'il fut receu des Anges. I guérit auſſi cette femme pendant ſes funerailles, ave une autre femme qui eſtoit tourmentée du mauvais Eſprit : car ſi-toſt qu'il fut mis dans le ſepulchre, il la délivra du malin Eſprit : Et je croy, qu'à ce ſujet-là meſme, il ne la put guerir tant qu'il fut en vie, afin que ſe funerailles fuſſent glorifiées de ce témoignage miraculeux de ſa vertu. Et apres que l'Office funebre de ſor corps eut eſté celebré, une femme qui avoit la bouch ouverte ſans pouvoir parler s'approcha de ſon tombeau & dés le moment qu'elle l'eut baiſé, elle recouvra l parole.

30. Cette année au ſecond Mois (*qui eſt le moi d'Avril*) tant à Tours qu'à Nantes, le Peuple fut affligé d'une ſi furieuſe peſte ; que ſi-toſt que quelqu'un ſentoit un petit mal à la teſte, il expiroit au meſme inſtant Mais quand on eut fait des Rogations avec grandes abſtinences, jeûnes & aumoſnes, la colere de Dieu fut appaiſée. Dans la ville de Limoges, à cauſe de l'injur qu'on faiſoit à Dieu [1] de travailler publiquement e

SVR LE XXX. CHAP. 1 *Travailler le Dimanche,* &c. C'e ſtoit donc une choſe illicite de travailler le Dimanche publiquement : *Eo quo in eo operam publicam exercent.* C'eſt parce que ce jour-là nous doit ten lieu du jour du repos ordonné de Dieu, pour eſtre ſanctifié entre tous le jours de la Semaine, à cauſe de la Reſurrection de noſtre-Seigneur, qui fut c jour là. Les jours de Feſtes que nous chommons également, ne ſont pourtar pas ſi ſolemnels ; & ce ſeroit un grand bien dans l'Egliſe pour tout le public, particulierement pour le pauvre Peuple, que la pluſpart des Feſtes ſolemnelle des Ss. fuſſent transferées aux Dimanches, afin d'avoir plus de jours ouvrier ſelon les ordres de la Sageſſe de Dieu, à laquelle il n'y a pas lieu de croi qu'il faille rien changer. Mais pour faire une choſe ſi utile, il ſeroit bon d'e prendre la réſolution dans une Aſſemblée des principaux Eccleſiaſtiques, At

œuvre

euvres manuelles le jour du Dimanche, plusieurs fu-
ent brûlez du feu du Ciel. Car ce jour-là est Saint, le-
uel dés le commencement fut le premier des jours, qui
id la lumiere creée, & qui fut témoin de la Resurre-
tion de Nostre-Seigneur. C'est pourquoy il doit estre
bservé en toute foy par les Chrestiens, pour ny faire au-
une œuvre publique. En Touraine quelques-uns fu-
ent bien brûlez de ce mesme feu; mais ce ne fut pas le
)imanche. Il y eut une grande seicheresse qui fit perir
outes les herbes. D'où vint qu'il y eut de grandes mala-
ies sur le Bestail: car il eust esté bien mal-aisé d'en trou-
er une autre origine, comme le Prophete Abacuc l'a-
oit prédit; *Les Brebis défaudront pour n'avoir point
e pasture, & il n'y aura plus de Bœufs à la creiche.* Et
on seulement cette peste se glissa parmy les Animaux
omestiques; mais encore parmy des especes diverses
'Animaux sauvages: car on trouvoit dans les bois force
erfs & autres Bestes abbatuës par terre. Le foin se ga-
a par les pluyes, & par les grandes inondations. Les
eds furent fort chetifs, & les vignes abondantes. Les
hesnes donnerent au commencement apparence de por-
r force gland; mais il n'y en eut point du tout.

31. Touchant les Evesques de Tours, bien qu'il me
mble en avoir écrit quelque chose, si est-ce qu'à cause
u temps de leur ordination & de la durée de leur vie,
u que chacun d'eux est venu en cette Ville pour y pres-
her l'Evangile, je veux bien retoucher ce sujet, & re-
asser sur ce que j'en ay dit.

1. Le premier Evesque de Tours appellé [1] Gratian

z. Prieurs, Chefs des Compagnies Regulieres & non Regulieres, & de Mes-
urs les Curez de chaque Diocese, sous l'authorité de l'Evesque, ou de quel-
e autre maniere qui seroit jugée à propos.

Depuis cette Remarque écrite, huit mois apres, Monſ. l'Archevesque
Paris a retranché plusieurs de ces Festes dans son Diocese, selon les bon-
s intentions du Roy, dont le Public recevra un soulagement considérable.

SUR LE XXXI. CHAP. 1 *Gratian* C'est ainsi que ce nom se
dans les meilleures Editions, & non pas *Gassian* ou *Gatien*, comme on
le communément. Il est ainsi marqué dans le Martyrologe au 18. jour de
cembre. *A Tours, S. Gratian, qui en fut ordonné premier Evesque, par le
pe S. Fabien, s'endormit au Seigneur, apres s'estre rendu célebre par beau-*

fut envoyé par [2] le Pape du Siege Romain, la premie-re année de l'Empire de Decius. Là, demeuroient force Payens Idolatres, [3] quelques-uns desquels il convertit à Dieu par sa Predication; mais il arrivoit souvent qu'il estoit contraint de se tenir caché [4] à cause de la

coup de Miracles. Bede, Vsuard, Ado, & les autres, en font mention le mesme jour : & nostre Autheur en a parlé au 30. chap. du 1. livre de son Histoire. S'il a donc esté envoyé par le Pape S. Fabien, il est croyable que son Ordination fut l'année du Consulat d'Æmilien & d'Aquilin, sous l'Empire de Philippe, en la milliéme année de la Fondation de Rome. C'est à dire l'an 258. de nostre Seigneur, selon Denys Petau, ou selon presque tous les autres, l'an 250. où 251. Parce que S. Fabien souffrit le Martyre tout au commencement de l'Empire de Decius, qui excita la septiéme persécution : Et sous le Consulat de Decius & de Gratus, qui suivit celuy d'Æmilien & d'Aquilin, S. Gatien premier Evesque de Tours vint en France, avec S. Denys à Paris, S. Martial à Limoges, S. Saturnin à Tolose, S. Trophime à Arles, S. Paul à Narbonne, & S. Astromoine à Clermont, tous marquez de la sorte au 28. chap. du 1. livre de cette Histoire. *Gratian* est un nom Romain, lequel a esté depuis porté par un Empereur, fils de Valentinien. Ce qui fait croire, que ce Saint qui estoit de la langue Latine, estoit de Rome, ou de quelque autre ville d'Italie.

2 *Le Pape du siége Romain*. S. Fabien Martyr, Evesque de Rome : c'est à dire Souverain Pontife du premier siége de l'Eglise, lequel ordonna S. Gatien Evesque pour la ville de Tours dans les Gaules, peu de jours avant sa mort. Et fut ainsi l'un des onze qu'il avoit ordonnez durant son Pontificat, selon l'ordre que les Apostres avoient pratiqué, substituant en leur place des Pasteurs capables de gouverner les Eglises, & d'en engendrer d'autres sur le mesme modele, pour les gouverner apres eux. C'est ainsi qu'il seroit à souhaitter que le Souverain Pontife donnast des Evesques en beaucoup de Villes & de Royaumes, où il n'y en a pas un seul, depuis que l'heresie y a fait de si grands progrez, quoy qu'il y reste toûjours beaucoup plus de Fideles, qu'il n'y en avoit aux lieux où nos premiers Evesques furent envoyez, puis qu'il n'y en avoit quelquefois point du tout, ou si peu, que le nombre n'en estoit pas considérable. Cependant il n'y a point d'Eglise formée, sans Pasteur qui la gouverne, & de simples Prestres qui ne sont pas Ordonnez pour cela, en occupent la place assez mal. Au reste, un Pasteur qui n'est pas sur les lieux pour veiller continuellemẽt sur son troupeau, ne se sçauroit guéres mieux acquiter de sa Charge, que des Prelats de Cour (s'il y en a quelques uns) qui ne vont presque jamais dans leurs Dioceses, ou qui ne gouvernẽt leurs Eglises que par des Grands Vicaires, lesquels ne sont point Pasteurs. Ce qui n'estoit pas connu pendant les premiers siecles de l'Eglise.

3 *Quelques-uns desquels il convertit à Dieu*. Voila les premiers fruits de la Predication & de l'Episcopat de S. Gatien, qui ne paroissoit pourtant pas toujours en public, à cause de la persécution; mais qui se tenoit caché dans des Grottes. Les Evesques qu'on envoyeroit dans les Royaumes Heretiques ou Payens, n'en pourroient-ils pas bien faire autant? Et puis que de bons Religieux font gloire d'y aller quelquefois porter l'Evangile, que n'acceptent-ils en mesme temps le fardeau pesant de la Charge Episcopale? Car pour estre bon Evesque, il n'est pas toujours necessaire d'avoir de grands revenus, ny de grands équipages : les Apostres & les hommes Apostoliques, tels que S. Fabien, S. Gatien, S. Denys, & S. Martial, n'en avoient point, & n'ont pas laissé de faire de grands Miracles, & de merveilleux progrez dans l'Eglise.

4 *A cause de la persécution des Puissants*. Elle ne manque jamais de

persecution que luy faisoient les gens puissants, & qui l'outrageoient d'injures & de contumelies, toutes les fois qu'il se trouvoit devant eux. Ce qui l'obligeoit de se retirer [5] dans les grottes, pour se cacher avec peu de Chrestiens qu'il avoit convertis, pour y celebrer secretement [6] le Mystere de la solemnité du jour du Seigneur. Il estoit grandement Religieux & craignant Dieu: Et certes, s'il n'eust pas esté de la sorte, [7] il n'eust pas quitté sa maison, ses Parents, & sa Patrie, pour l'amour qu'il portoit à Nostre-Seigneur. On tient qu'apres qu'il eut demeuré dans cette Ville l'espace [8] de cinquante ans, à y mener une vie aussi Sainte que la sienne, il y mourut en paix, [9] & fut ensevely au Ci-

costé-là, & ne vient guéres d'ailleurs que de ceux qui abusent de leur crédit; mais, quoy qu'il faille honorer les Grands & les Puissants, puisque Dieu l'ordonne; si est ce qu'avec tous les respects qui leur sont dubs, il ne faut pas aussi manquer aux devoirs d'un fidele Chrestien, lesquels ne repugnent nullement à la fidelité, ny à la juste obeïssance que peuvent souhaiter les Princes Souverains de leurs Subjets. Ce qui doit estre encore beaucoup plus aisé, quand eux-mesmes sont imbus des maximes de la vraye pieté, desquelles les saintes Escritures & la Tradition Apostolique ne nous permettent pas de douter.

5 *Dans des grottes, avec peu de Chrestiens qu'il avoit convertis.* Il ne parle point icy qu'il y en eust d'autres que ceux de la Ville. Cependant, si son Episcopat a bien peu de subjets dans une Cité, & dans une Province populeuse, son Apostolat ne laisse pas d'estre grand par sa vertu, & par les miracles de sa vie. Il y a force grottes & caves dans les rochers proches de la Ville de Tours; mais il n'y en a point dans la Ville, qui est située entre deux rivieres.

6 *Le Mystere de la solemnité du jour.* Il y a de l'apparence que c'est de la célebration de la sainte Eucharistie dont il veut parler, laquelle se faisoit le Dimanche.

7 *Il n'eust pas quitté sa maison*, &c. Par là, il semble que l'Autheur vueille insinuer que S. Gatien estoit d'une famille opulente, & sorty de parents qui avoient beaucoup de richesses & de crédit.

8 *Apres avoir demeuré l'espace de 50. ans.* Si cela est ainsi S Gatien doit avoir vécu un grand aage, parce qu'il est croyable que lors qu'il vint à Tours, il avoit pour le moins vingt cinq ou trente ans, ou mesme quelque chose de plus, parce qu'on n'ordonnoit pas alors les Evesques, qu'ils ne fussent un peu avancez en aage, à cause de l'importance du Ministere: & ainsi il avoit tout au moins quatre-vingt ans, quand il passa de cette vie à une meilleure. Ce qui doit estre environ l'an 281. de nostre Seigneur, sur la fin de l'Empire de Probus, Diocletien & Aristobule estant Consuls.

9 *Et fut ensevely au Cimetiere du Bourg.* C'est à dire au Cimetiere du faux bourg, qu'on appelle maintenant de la Riche, dans l'Eglise duquel faux-bourg, qui porte le nom de nostre Dame de la Riche, on tient que reposent encore les Reliques de ce Saint, quoy que d'autres tiennent que ce Bourg, dont il est icy parlé, fust au lieu où est à présent l'Eglise de S. Maurice, à laquelle on a donné le nom de S. Gatien, parce qu'on veut qu'il y eust esté inhumé; mais

metiere du Bourg qui estoit aux Chrestiens. [10] L'Episcopat fut 37. ans vacant.

2. En la premiere année de l'Empire [11] de Constans, [12] Lidoire fut ordonné le second Evesque, & fut tiré du nombre des Citoyens de la ville de Tours. Il fut aussi grandement Religieux. C'est luy qui bastit [13] la premiere Eglise dans la ville de Tours, où il y avoit déja beaucoup de Chrestiens : & cette premiere Eglise fut faite de la maison d'un Senateur. De son temps, S. Martin commença de prescher dans les Gaules. Il fut

je n'y trouve pas grande apparence, s'il est vray ce qu'on tient pour certain, que cette partie-là de la Ville estoit proprement le *Cæsaraudunum Turonum* des Anciens, qui donnoit le nom à tout le reste ; & d'autant plus encore, que c'est la partie la plus élevée de la Ville, à quoy se raporte le mot *Dunum*, qui signifie élevation de terre en langage Gaulois, d'où vient encore le mot de *Dunes*. Il faut aussi observer que les Cimetieres des Anciens estoient toujours hors des Villes.

10 *L'Episcopat fut 37. ans vaquant.* C'est une marque qu'il n'y avoit pas presse à l'avoir : Et certes le Christianisme estoit encore si foible en beaucoup de lieux, qu'à peine les Eglises pouvoient elles respirer : & telles estoient gouvernées en un temps par des Pasteurs, qui ne l'estoient plus en un autre, & ce qu'il y avoit de Chrestiens de reste, il se rangeoit sous la discipline de quelqu'autre Pasteur plus éloigné : ou, s'il n'y en avoit point encore, chaque fidele s'entretenoit saintement dans sa famille, dans l'observance des Commandemens de Dieu, & dans la lecture de sa parole, attendant qu'il luy en vint quelqu'un : car qui disoit Pasteur ou Evesque d'une Eglise en ce temps-là, disoit Prestre & Predicateur tout ensemble. Nous ne lisons point combien ce Saint Evesque avoit fait de Prestres, ou de Diacres, ou d'Evesques dans sa Province : mais s'il en eust ordonné quelques-uns, du moins des Prestres, car il ne faut pas douter qu'il n'eust fait des Diacres, il y a de l'aparence qu'il eust laissé un successeur, que son Eglise eust choisi elle-mesme, selon la coutume de ce temps-là, sans attendre qu'on luy en eust envoyé d'ailleurs.

11 *En la premiere année de l'Empire de Constans.* N'est-ce point de Constantius qui fut pere de Constantin ? Il y a de l'apparence : car l'Empereur Constans fils de Constantin est trop bas, & ne commence son Empire qu'en l'année 337.

12 *Lidoire.* Celuy-cy qui est Saint n'est pas marqué dans le Martyrologe Romain, dont je ne sçay point d'autre raison, si ce n'est que les Romains ne l'ont pas connu, parce qu'il n'estoit pas de leur Pays, & qu'ayant renouvellé l'Episcopat dans la Ville d'où il estoit, cela se fit peut-estre sans la participation de Rome, qui pouvoit bien envoyer le second Evesque de Tours, puis qu'elle avoit envoyé le premier. Mais qui avoit ordonné S. Lidoire Evesque? Cela ne se trouve point écrit; mais bien qu'il avoit esté tiré du nombre des Citoyens de sa Ville, pour estre élevé à l'Episcopat. Son Diocese celebre sa feste le 13 jour de Septembre.

13 *La premiere Eglise.* Est-ce l'Eglise de saint Maurice, qu'on appelle saint Gatien, où l'on dit qu'il fut inhumé? S. Gregoire dit en suite que de son temps cette Eglise estoit appellée de son nom, c'est à dire de S. Lidoire; mais elle ne porte plus aujourd'huy ce nom là, & il n'y en a plus aucune à Tours, si ce n'est une Chappelle dans l'Eglise Cathedrale.

aſſis 33. ans ſur la Chaire Epiſcopale, & mourut en paix. Puis il fut enſevely dans l'Egliſe qu'il avoit baſtie, laquelle s'appelle aujourd'huy de ſon nom.

3. S. Martin fut ordonné le troiſiéme Eveſque [14] en la 8. année de Valens & de Valentinien. Il eſtoit d'une Ville de Pannonie appellée [15] Sabarie. Eſtant vivement touché de l'amour de Dieu, il baſtit premierement un Monaſtere aupres de Milan. Mais ayant eſté battu de verges par les Heretiques, parce qu'il preſchoit hardiment la ſainte Trinité, il fut chaſſé de l'Italie & vint dans les Gaules. Il y convertit pluſieurs Payens, [16] abbatit leurs Temples & briſa leurs Statuës. Il fit beaucoup de Signes parmy les Peuples, en ſorte qu'il reſſuſcita deux Morts devant ſon Epiſcopat, & encore un depuis qu'il fut Eveſque. [17] Il tranſporta le corps de ſaint Gatien, & l'enſevelit aupres du ſepulchre de S. Lidoire dans l'Egliſe de ſon nom. Il empeſcha que Maximus ne tiraſt l'épée en Eſpagne [18] pour exterminer certains He-

14 *En la* 8. *année de l'Empire de Valens*. C'eſt à dire la meſme année que S. Ambroiſe fut fait Eveſque de Milan huit jours aprés ſon Bapteſme en 37[illegible].

15 *Sabarie*. C'eſt aujourd'huy *Stain* dans la Hongrie, qu'on appelloit anciennement Pannonie. Les Hongrois appellent Sabarie *Schombath beln*. C'eſt à dire lieu de repos, comme le mot *Stain Am-Angern* ſignifie en Alemand *des pierres aupres d'un pré*. Là ſe void, à ce qu'on dit, le tombeau du Poëte Ovide avec ſon Epitaphe en quatre Vers Latins.

16 *Il abbatit leurs Temples & briſa leurs ſtatuës*. C'eſt à dire les Idoles qu'ils adoroient, auſquelles il ne faut pas ſubſtituer des Images meſmes de choſes Saintes pour en abuſer, par une ſuperſtition indigne de la pieté Chreſtienne. Ie n'ay point remarqué dans tout cét ouvrage qu'il y ſoit fait meſme aucune mention d'Image, quoy que le bon uſage en ſoit tres-Saint & tres-pieux.

17 *Il tranſporta le corps de S. Gatien*. Cecy fait bien voir comme le corps de ce S. Eveſque ne fut point inhumé au lieu où eſt à preſent ſon Egliſe, qu'on appelloit de S. Lidoire du temps de noſtre Autheur, & qui depuis fut appellée S. Maurice & à preſent S. Gatien.

18 *Pour exterminer certains Heretiques*. On les appelloit *Priſcilianiſtes*, leſquels S. Martin, par un eſprit veritablement Chreſtien, empeſcha qu'ils ne fuſſent égorgez par l'épée de Maxime, comme cét Empereur en avoit le deſſein. Car les bons Eveſques ne doivent pas meſmes demander le ſang des Heretiques: & c'eſt une eſpece de crime, d'émouvoir les Princes, ſous pretexte de pieté, pour égorger des hommes qui ne ſont pas de noſtre ſentiment. L'Egliſe ſainte ne verſe point le ſang, & n'a beſoin d'autre glaive que de celuy de la parole de Dieu, pour decider toutes ſes querelles contre ſes Adverſaires les plus envenimez (je ne parle icy que des perſonnes Eccleſiaſtiques de quelque condition quelles ſoient, & nullement des Princes Souverains qui gouvernent leurs Eſtats par d'autres maximes que de celles qui ſe puiſent ſimplement des

retiques, au sujet desquels il ordonna qu'il devoit suffire de les chasser des Eglises des Catholiques, & de les exclure de la Communion. [19] Il mourut à Cande qui est un Bourg de son Diocese, estant âgé de 81. an. Duquel [20] Bourg de Cande, il fut transporté par batteau à Tours, où il est inhumé au mesme lieu [21] où son Tombeau est maintenant reveré. Nous lisons trois Livres de a Vie écrits par Severe Sulpice: & presentement en.

sources Apostoliques.) De là vient que je ne sçaurois comprendre comme il s'est quelquefois trouvé de SS. Personnages à la teste des Escadrons, pour faire tailler en pieces des gens qui ne sont pas éclairez des lumieres de la Foy.

19 *Il mourut à Cande.* Cette mort échut l'onziéme jour de Novembre en l'année 401. de Nostre-Seigneur, qui estoit la 27. de son Episcopat. Puis qu'il fust sacré Evesque la mesme année que S. Ambroise fut promu à l'Evesché de Milan en 375. Le Martyrologe Romain le marque en cette sorte, *le 3. des Ides de Novembre.* C'est à dire l'onziéme jour de Novembre. *A Tours dans la Gaule, S. Martin Evesque & Confesseur, de qui la vie glorieuse éclata de tant de miracles, qu'il merita de ressusciter trois Morts.* Les Capitulaires des Roys de France en font mention au 186. chap. du 6. livre où il est parlé des jours feriaux, en ces termes. *Au trépas de S. Martin l'onziéme de Novembre un jour.* Ses actions ont esté écrites en trois livres par Sulpice Severe. Saint Paulin Evesque de Nole & Fortunat Evesque de Poictiers, les ont celebrées en Vers, & nostre Gregoire de Tours cite un sixiéme livre en Vers de S. Paulin de la vie de S. Martin, lequel nous n'avons plus maintenant: cette citation dans son 1. livre des Miracles de ce saint Martin, des quatre que S. Gregoire a composez sur ce sujet. S. Odo Abbé de Cluny a écrit l'Histoire de la Translation de son Corps en Bourgogne, du temps de l'incursion que les Danois firent en France, & en suite de son retour, avec l'addition d'un Traité entier de ses loüanges. Les Grecs ont celebré ses Vertus, aussi bien que les Latins. Sozomene dans le 13. chap. de son 3. liv. Nicephore au 16. ch. de son 6. liv. & les autres. Gregoire fait mention de la feste de sa Translation, qui fut aussi celle de son Ordination le 4. jour de Juillet au 6. ch. du 1. liv. de ses Miracles, & au 14 chap du 2. liv. de son Histoire. Il ne faut pas aussi oublier, qu'outre la feste de sa glorieuse mort, qui se célebre par toute l'Eglise l'onziéme jour de Novembre. Il y en a une autre le 14. du mesme mois qu'on appelloit la Reception de saint Martin, comme il paroist par le premier Concile de Tours, à l'entrée duquel ces paroles se lisent; *Severe personnage illustre estant Consul au 18 jour des Cal. de Decembre qui estoit celebre par la feste de la Reception de S. Martin, &c.* Il y a sujet de croire, & c'est la pensée du Cardinal Baronius que cette Feste fut instituée, au sujet de ce que le corps du Saint fut conservé par les Tourangeaux contre les Poictevins qui le voulurent enlever, pour s'enrichir de ses glorieuses dépoüilles, dont il est parlé au dernier chap. du 1. liv. de l'Histoire de S. Gregoire.

20 *Bourg de Cande.* C'est maintenant une petite Ville du Diocese de Tours proche l'emboucheure de la Vienne qui tombe dans la Loire, où il y a une Eglise de Chanoines dediée en l'honneur de S. Martin.

21 *Où son tombeau est maintenant reveré.* Il y à le mot *adoratur*, pour montrer comme il n'est pas toûjours employé, pour signifier une adoration pareille à celle que nous devons à Dieu. C'est pourquoy je l'ay icy rendu, selon la signification en laquelle il doit estre pris.

ore ce Saint se fait connoistre par beaucoup de Miracles. Dans son Monastere qu'on appelle aujourd'huy [22] *Mairmontier*. Il bastit une Eglise en l'honneur des Apostres S. Pierre & S. Paul. Et dans les Bourgs [23] de Langest, [24] de Soloné, [25] d'Amboise, de [26] S. Cisomagé, de [27] Cande, & [28] de Tournon, ayant détruit des Temples des Idoles, & baptisé les Gentils qui demeuroient en ces lieux-là, il y bastit des Eglises. Il fut assis sur la Chaire Episcopale 26. ans 4. mois 27. jours, & l'Evesché fut vaquant vingt jours.

4. Bricce [29] fut ordonné le quatriéme Evesque de Tours, en la seconde année de l'Empire d'Arcadius & d'Honorius, depuis qu'ils regnerent ensemble. Celuy-cy estoit de la ville de Tours mesme, auquel en la 33. année de son Episcopat, un crime d'adultere fut imputé par les Citoyens de sa Ville. Qui apres l'avoir chassé,

22 *Mairmontier*. Il n'y a dans le texte que le mot de *Majus*, mais il faut sous-entendre *Monasterium*, qui est à dire le plus grand Monastere, de trois que S. Martin avoit bastis, l'un aupres de Milan, l'autre en Poictou, & celuy-cy aupres de Tours, sans qu'il y ait lieu de douter lequel des trois est le plus ancien. Mais, quoy qu'il en soit, celuy-cy est le plus celebre d'entre les anciens qui soient dans l'Eglise, estant de plus de douze cent cinquante ans, c'est à dire plusieurs années devant S. Benoist, qui mourut environ l'an 542.

23 *Langest* ou *Langeais*, qui est maintenant une petite Ville au dessous de Tours sur la riviere de Loire, qu'il appelle icy *Alegaviensis vicus*, où croissent des melons tres-excellents.

24 *Soloné* pour *Solonacensis vicus*. Ne seroit-ce point Suilly ou Sougé en Touraine?

25 *Amboise*, pour *Ambaciensis vicus*, où il y a une Ville fort jolie au pied d'un Chasteau fameux, sur la riviere de Loire, la Parroisse de cette Ville-là dans le faux-bourg, est dediée en l'honneur de S. Denis.

26 *Cisomagé*, pour le *Cisomagensis vicus*, qui est dans le texte, lequel n'est connu que par cette seule authorité. Je ne sçay si ce ne seroit point Charnisé ou Cigongné, parroisses du mesme Diocese.

27 *Cande*. C'est asseurément le *Condatensis vicus*, duquel il a déja esté parlé.

28 *Tournon*, que je ne doute nullement que ce ne soit le *Tornomagensis vicus* du texte, estant une Parroisse du Diocese de Tours, l'Eglise de laquelle se trouve dediée à S. Martin, joignant le Poictou.

29 *Brice* que S. Gregoire appelle *Briccius* & non pas *Britius*, comme il se lit dans le Martyrologe, où se trouvent ces paroles au 13. de Novembre. *A Tours S. Brice Evesque, Disciple du bien-heureux S. Martin Evesque* Bede, Usuard, Ado & les autres font mention de luy au mesme jour, les actions duquel devant qu'il fut Evesque sont célebrées par Sulpice Severe & par Fortunat dans la vie de S. Martin, & du reste il ne s'en trouve rien ailleurs que dans ce chapitre, & dans le 1. du second livre de cette Histoire.

ordonnerent Evesque Iustinien, tandis que Bricce alla trouver [30] le Pape de Rome. Et Iustinien s'en estant allé apres luy mourut à Verseil. Mais ceux de Tours conservant toûjours la mauvaise volonté contre Bricce, se choisirent Armentius pour Evesque. Cependant Bricce fut sept ans aupres du Pape de la Ville, où apres s'estre purgé du crime dont on l'avoit accusé, [31] il fut commandé de retourner en sa Ville. Celuy-cy bastit une petite Eglise sur le corps de S. Martin, où il fut luy-mesme enseuely. Et comme il entroit par une porte de la Ville, on portoit en terre par une autre porte le corps mort d'Armentius. On tient qu'il institua des Eglises [33] aux Bourgs de Calatonne, de Bricque, de Rotomage, de Briotrei, & [34] de Chinon. Toutes les années de son Episcopat furent de 47. ans : Et quand il fut mort, il fut inhumé dans l'Eglise qu'il avoit bastie sur le corps de S. Martin.

5. Eustoche [35] fut ordonné le cinquiéme Evesque,

30 *Le Pape de Rome*, ou le Pape de la Ville, c'est à dire de Rome appellée *Ville* par excellence, nous en avons déja fait mention sur le 1. chap. du 2. livre.

31 *Fut commandé de retourner en sa Ville.* Cette façon de parler marque une authorité du Pontife Romain, de qui les Successeurs ont dautant plus volontiers celebré les vertus de ce saint Personnage, qu'il eut recours au Pape quand il fut chassé de sa Ville, où le Pape ayant reconnu son innocence, luy commanda donc de retourner ; mais il n'ordonna rien au sujet d'Armentius, qu'on avoit étably Evesque apres Iustinian, en la place de S. Brice.

32 *Une petite Eglise sur le corps de S. Martin.* Où depuis il en fut basty une bien plus grande qui porte le nom de ce Saint, laquelle on peut dire auoir esté la Cathedrale de Tours, comme nous l'avons justifié en plusieurs endroits de cette Histoire.

33 *Aux Bourgs de Calatonne, de Bricque. Rotomage, Briotrei,* pour ces paroles *Catalonum, Briccam, Rotomagum, Briotreiden*, tous noms qui sont à present inconnus, si le premier nom n'est point Chaumont, & le dernier Autreiche aupres d'Amboise. A quoy neantmoins je voy peu d'apparence. Bretenay, & la Rouë, ou S. Antoine du Rocher ne seroient-ils point les lieux que l'Autheur entend par les noms *de Bricca*, & *de Rotomagum*? Mais tout cela est douteux.

34 *Chinon*, c'est bien asseurément le *Caïnonem* mentionné dans le texte.

35 *Eustoche.* Celuy cy est saint comme ses Predecesseurs, marqué au 19. jour de Septembre dans le Martyrologe Romain, avec ces termes. *A Tours S. Eustoche Evesque, Personnage de grandes vertus.* C'est à dire qui a fait de grands Miracles, duquel Bede & les autres ont fait mention. Il vivoit du temps de l'Empereur Valentinien, Voyez le 1. chapitre sur la fin au 2. livre de cette Histoire.

Personnage Saint & craignant Dieu de famille Senatoriale. On tient qu'il institua des Eglises dans les Bourgs de [36] Bais, d'Iseure, de [37] Loches, & de [38] Dolus. Il bastit aussi [39] une Eglise dans la Ville, où il y a des Reliques des SS. Martyrs Gervais & Protais, lesquelles furent apportées d'Italie par S. Martin, dont S. Paulin a fait mention dans son Epistre. Il fut 17. ans Evesque, & fut ensevely dans l'Eglise que l'Evesque Bricce avoit bastie sur le corps de S. Martin.

6. Perpet fut [40] ordonné le sixiéme Evesque, & celuy-cy aussi bien que son Predecesseur estoit de maison Senatoriale, comme aussi estoit-il son proche Parent, fort opulent en biens, & qui avoit des possessions en plusieurs Villes. Celuy-cy ayant détruit l'Eglise que l'Evesque Bricce avoit auparavant edifiée sur le corps de saint Martin, [41] il y en bastit une beaucoup plus grande & d'une structure merveilleuse, sous la voute de laquelle il transporta le corps du venerable Saint. [42] Il institua des jeûnes & des veilles de la sorte qu'elles s'observent, pendant tous les jours de l'année, ce que nous avons encore

36 *Dans les Bourgs de Bais, d'Isevre.* I'ay employé ces mots par conjecture pour ceux-cy *Brixis, Iciodorum.* Mais la chose est bien douteuse : & le premier seroit bien aussi tost *Bueil*, que Bais, qui sont tous deux en Touraine.

37 *Loches*. Il est indubitable que c'est le *Luccas* du Latin, dont il est parlé en beaucoup d'autres Livres anciens, quoy qu'ils soient posterieurs à celuy-cy de S. Gregoire, comme dans Regino, Glaber & quelques autres.

38 *Dolus*. Ce nom n'a point du tout changé, au lieu qui le porte encore à present entre Loches & Tours.

39 *Vne Eglise de SS. Martyrs Gervais & Prothais.* C'est une petite Eglise pour un Hospital proche de l'Eglise de Nostre-Dame de la Riche.

40 *Perpet*. Cét Evesque Saint comme ses Predecesseurs est aussi marqué dans le Martyrologe au 8. jour d'Avril. *A Tours S. Perpet Evesque, Personnage d'une sainteté admirable.* Bede, Vsuard, Ado, & les Recents en font mention au mesme jour. Il en a esté parlé sur le 14. chap, du 2. livre de cette Histoire.

41 *Il y en bastit une beaucoup plus grande.* Il parle de l'Eglise de S. Martin qu'il rebastit avec magnificence, non pas tant parce que c'estoit comme l'Eglise de son Siege, que parce qu'il voulut honorer davantage le sepulchre de S. Martin.

42 *Celuy-cy institua des jeûnes & des veilles, &c.* Cecy fait bien voir de quelle authorité les Evesques gouvernoient alors leurs Eglises, si bien que comme ils estoient chefs de la Discipline, ils apportoient aussi les Reglements qu'ils jugeoient necessaires, par les avis de leur Clergé & du Peuple, sans quoy ils n'avoient garde de rien entreprendre de leur authorité privée,

par écrit, dont voicy l'ordre pour les jeûnes.

Des jeûnes & de leur observation.

Apres [43] la Pentecoste, jusques à la Nativité de S. Iean, la quatriéme & la sixiéme Ferie. Depuis les Calendes de Septembre, jusques aux Calendes d'Octobre deux [44] jeunes par semaine. Depuis les Calendes d'Octobre jusques à la feste du trépas de S. Martin deux jeûnes par semaine. Depuis la feste du trépas de S Martin jusques à Noël, trois jeûnes la semaine. Depuis la feste de S. Hilaire jusques à la m'y Fevrier, deux jeûnes la semaine.

Des [45] Vigiles.

A la Nativité de Nostre-Seigneur dans l'Eglise. A l'Epiphanie dans l'Eglise. A la Nativité de S. Iean [4

43 *Apres la Pentecoste.* Il y a bien *post Quinquagesimam*; mais il n'y point d'apparence que cela se doive entendre depuis *la Quinquagesime* jusques à la saint Iean : parce que le Caresme & le temps de Pasques sont entre les deux, le premier obligeant aux jeûnes de tous les jours excepté les Dimanches, & le second n'obligeant à pas un jeûne. Si bien qu'il faut entendre cette Quinquagesime par la Pentecoste, qui est à dire le cinquantiéme jour depuis Pasque.

44 *Deux jeûnes par semaines* N'est-ce point à dire deux jours d'abstinence, comme nous avons les Vendredis & Samedis ? Ou n'est-ce point à dire qu'il y eust deux jeûnes en une semaine, comme l'Eglise en célebre trois apres la sainte Croix qui est au mois de Septembre?

45 *Des Vigiles*, ou des Veilles qui se faisoient dans les Eglises. Il y a de l'apparence que c'estoit pour y passer une bonne partie de la nuict pendant les Matines, dont les parties principales s'appellent encore aujourd'huy *Nocturnes*. Car par *Vigiles* il est aisé de juger icy qu'il ne faut pas entendre les jeûnes, puis qu'il les a distinguez des Vigiles, & que d'ailleurs, on ne faisoit point de jeûnes les festes de Noël, de Pasque & de la Pentecoste. Il est icy à remarquer qu'il ne nomme point la feste de l'Assomption, ny les autres festes de Nostre-Dame, ny les festes des Apostres, excepté de saint Pierre & de saint Paul, ny de celles de saint Estienne, de saint Laurent, de saint Michel & de Toussaint ; mais bien celles de la Nativité S. Iean, de sa Decolation au mois d'Aoust, de saint Symphorien martyr, & des saints Confesseurs Martin, Lidore, Brice, & Hilaire, sans avoir rien dit de saint Gatien. Toutes choses qui sont asseurément tres-dignes de remarque, sans toutefois qu'il soit bien facile d'en dire la raison, si ce n'est que les Festes qui sont obmises n'estoient point alors si célebres qu'elles le sont à present, ou qu'elles n'estoient point alors instituées.

46 *Dans la Basilique de Monsieur S. Martin.* Il fait de la difference e

ans la Basilique de Monsieur S. Martin. A la feste de . Pierre dans la Basilique du mesme Saint, le 5. des Calendes d'Avril. [47] A la Resurrection de Nostre-Seigneur Iesus-Christ, dans la Basilique de Monsieur . Martin. A Pasque dans l'Eglise. Au jour de l'Ascen-on, dans la Basilique de Monsieur S. Martin. Au [48] our de la Pentecoste, dans l'Eglise. [49] A la Passion de . Iean, [50] dans la Basilique du Baptistere. Au jour na-al des SS. Apostres Pierre & Paul, dans leur Basili-ue. Au jour natal de S. Martin, dans sa Basilique. Au our natal de S. Symphorien, dans l'Eglise de Monsieur . Martin. Au jour natal de S. Lidoire, dans sa Basili-ue. Au jour natal de S. Bricce, dans la Basilique de Monsieur S. Martin. Au jour natal de S. Hilaire, dans a Basilique de Monsieur S. Martin.

Il bastit [51] la Basilique de S. Pierre, dans laquelle mit la voute de la premiere Basilique, laquelle a du-é jusques à nostre temps. [52] Il bastit aussi l'Eglise de S. Laurent de Mont-Louys. De son temps furent aussi ba-

e Basilique de S. Martin, & l'Eglise du mesme Saint, cóme nous l'avons déja emarqué cy devant : & j'ay tourné *Domni Martini*, par le mot *Monsieur*, ui estoit assez ordinaire dans l'ancien usage. Duquel terme neantmoins l'Au-eur n'use point icy en parlant des autres Saints.

47 *A la Resurrection de Nostre Seigneur.* N'est ce pas la mesme chose ue le jour de Pasque? Et cependant il semble qu'il y mette icy de la differen-, puis qu'il ajoûte en suite, *à Pasque dans l'Eglise.* C'est peut estre à dire le our de l'Octave, ou les autres jours de la semaine de Pasque. La premiere eille se faisant dans la Basilique, & la seconde dans l'Eglise: c'est à dire dans Eglise de son Siege qui estoit S. Martin, & non pas celle de S. Lidoire, où stoit aussi le corps de S. Gatien, duquel elle a depuis porté le nom aussi bien ue de S. Maurice.

48 *Au jour de la Pentecoste.* Il l'appelle icy *die Quinquagesimo*, qui est ndubitablement le jour de la Pentecoste, puis qu'il le nomme apres celuy de Ascension. Ce qui fait bien voir qu'il faloit traduire cy-dessus post *Quin-uagesimam*, apres la Pentecoste.

49 *A la Passion de S. Jean.* C'est à dire au jour du Martyre de saint Iean aptiste qu'on appelle *sa Decolation*, laquelle se célebre le 29. jour d'Aoust.

50 *Dans la Basilique du Baptistere*, où l'on faisoit les Baptesmes des Ca-hecumenes aupres de l'Eglise Cathedrale.

51 *La Basilique de saint Pierre.* Il y a quatre Eglises de S. Pierre dans Tours, . Pierre le Piltier, S. Pierre du Chardonnet, S. Pierre du Boële, & S. Pierre es Corps.

52 *Il bastit l'Eglise de saint Laurent de Mont-Loüis.* C'est ainsi qu'elle 'appelle encore à present à trois lieuës au dessus de Tours, sur le bord de la iviere de Loire, du costé de Tours mesme.

ſtres des Egliſes aux [53] Bourgs de Eve, de Metré, de [54] Berray, de [55] Vaulne, & de [56] Vernon. Il fit auſſ un Teſtament par lequel il donna à chacune de ces Egli ſes ce qu'il y poſſedoit, qui n'eſtoit pas peu de choſe, & fit encore de grands biens à l'Egliſe de Tours. Il tint l'E veſché l'eſpace de trente ans, & fut enſevely dans l'E gliſe de S. Martin.

7. Voluſian [57] de maiſon Senatoriale fut ordonn le ſeptiéme Eveſque, Perſonnage Saint, & fort opulen en biens, proche Parent de l'Eveſque Perpetuus ſon Pre deceſſeur. De ſon temps Clovis regnoit déja en quel ques Villes de la Gaule: Et pour ce ſujet, ce Pontif ſoupçonné par les Goths, qu'il vouloit ſe ſoumettre à l domination des François, fut relegué au banniſſement Toloſe où il mourut. De ſon temps fut baſty [58] l Bourg de Mantelan, & l'Egliſe de S. Iean à Mairmon tier. Il tint l'Eveſché ſept ans & deux mois.

8. Verus [59] qui fut le huitiéme Eveſque, fut auſſ

53 *Aux Bourgs de Eve, de Metrai.* Ces mots traduiſent bien *in vicis Eva Mediconno*, qui ſont des Egliſes du Dioceſe de Tours, la derniere dedi en l'honneur de S. Syphorien Martyr.

54 *Berray*, pour *Berrao*, que je ne ſçaurois deviner ce que c'eſt, ſi n'eſt une Parroiſſe approchant de ce nom là vers Londun. Ou bien ne ſeroi ce point Artanes qui eſt une Egliſe du Domaine de l'Archeveſché, ou pluto Bertenay, dont l'Egliſe eſt dediée de S. Martin? mais ce ne ſont que des con jectures.

55 *Vaulne.* I'ay employé ce nom là pour le *Baletedine* du texte, parce q Vaulne autrement Rochecorbon, eſt proche de Vernon, dont il eſt parlé ſuite. L'V ſe prononçant ſouvent comme le B. Il y a auſſi tout contre Noſtr Dame de Vouvré; mais cela eſt également incertain.

56 *Vernon* traduit fort bien *Vernado*, qui eſt une parroiſſe appartenant Monſ. l'Archeveſque de Tours, où il y a un Chaſteau & une Baronnie l'Egliſe dediée à la ſainte Trinité.

57 *Voluſian de maiſon Senatoriale.* C'eſt à dire de maiſon Illuſtre, de la premiere Nobleſſe: car il ne faut pas entendre *ex genere Senatorio*, race de Senateur au ſens que nous le prenons maintenant, pour dire Conſeill ou Officier de Iuſtice, ou deſcendu de quelque Senateur Romain; mais po dire qu'il eſtoit ſorty de Parents qui avoient tenu les premiers rangs dans le pays. Voluſian fut un Saint comme ſes Predeceſſeurs, lequel eſt auſſi nomn dans le Martyrologe au 18. de Ianvier. *A Tours S. Voluſian Eveſque, q eſtant pris par les Goths, & relegué en exil, y rendit l'eſprit à Dieu.* Nous avons parlé ſur le 26. chap. du 2. livre.

58 *Le Bourg de Mantelan.* C'eſt celuy-là meſme qu'il entend par *Vic Mantolomaus*, qui eſt ſur le grand chemin de Poictiers, entre Amboiſe & Port de Pile.

59 *Verus*, d'autres diſent *Virus*, duquel il a eſté parlé au 26. ch. du 2. li

nu ſuſpect par les Goths pour le meſme ſujet, & fut nvoyé en exil où il finit ſa vie. Il laiſſa ſes biens à l'Eiſe, & à ceux qui en eſtoient dignes. Il tint l'Eveſché nze ans & huit jours.

9. Le neufiéme Eveſque fut [60] Licinius Citoyen 'Angers, qui s'en alla en Orient & viſita les Saints eux pour l'amour de Dieu. D'où eſtant de retour, il ablit un Monaſtere dans la poſſeſſion qu'il avoit au ays d'Anjou. Et depuis ayant eſté fait Abbé au [61] Moaſtere où S. Venant Abbé avoit eſté enſevely, il fut lu Eveſque. De ſon temps le Roy Clovis, victorieux ar la défaite des Goths, revint à Tours. Il fut aſſis ſur Chaire Epiſcopale douze ans deux mois & 25. jours, fut inhumé dans l'Egliſe de S. Martin.

10. [62] Theodore & Procule furent enſemble les diiémes qui occuperent le Siege par le commandement e la Reine Chrodielde, parce qu'ils l'avoient ſuivie, yant déja eſté ordonnez Eveſques en Bourgogne, & haſſez des Villes où ils avoient eſté ordonnez. Ils ſtoient tous deux fort âgez, & gouvernerent l'Egliſe de ours enſemble l'eſpace de deux ans, & furent enſevelis ans l'Egliſe de S. Martin.

11. L'onziéme Eveſque eſtoit auſſi venu de Bourgoe, & s'appelloit [63] *Dinifius*, qui vint à l'Epiſcopat

60 *Licinius*. Voyez ce qui s'en lit aux 39. & 43. chap. du 2. liv. & au 2. nap. du 3. livre.

61. *Au Monaſtere de ſaint Venant.* C'eſt aujourd'huy une Parroiſſe & ne petite Egliſe Collegiale dans le parvis de S. Martin.

62 *Theodore & Procule*, deux Eveſques enſemble aſſis ſur la Chaire Epiſpale, pour montrer que ce n'eſt pas une choſe abſolument incompatible, bien 'il y en ait peu d'exemples dans l'Egliſe (car ceux qui ſçavent l'Hiſtoire, ignorent pas qu'il ne s'en puſt alleguer.) Il a eſté parlé de ceux-cy, ſur le 17. hap. du 3. livre Mais avec un peu de difference de ce qui s'en lit icy pour l'orre de l'Epiſcopat, ſans qu'en l'un ny en l'autre lieu, il ſoit marqué de quelles illes ils furent chaſſez, apres y avoir exe cé la juriſdiction Epiſcopale. Ceendant on ne l'apprend point d'ailleurs. Ce qui montre bien que ſi S. Greoire ne nous avoit inſtrui s de la pluſpart des choſes qui ſont contenuës dans corps de ſon Hiſtoire, ſoit pour les affaires Politiques, ſoit pour les maties Eccleſiaſtiques, tant des Roys, que des Prelats de l'Egliſe, nous n'en ſçauions rien du tout. Dont il faut juger de l'importance de ſon Ouvrage.

63 *Dinifius*. Il en eſt parlé aux 2. & 17. chap. du 3. liv. Mais non pas du out dans le meſme ordre qu'il eſt icy marqué, où il paroiſt clairement qu'il

par l'élection qu'en fit le Roy, qui luy donna liberale-ment des possessions du Domaine du fisque & du fier propre, pour en user comme il voudroit, dont il laissa l: meilleure partie à son Eglise. Il en donna aussi à quel-ques personnes de merite, & apres avoir occupé di: mois son Siege Episcopal, il fut ensevely dans l'Eglis de S. Martin.

12. Le douziéme Evesque fut [64] Ommatius d race Senatoriale au pays d'Auvergne, riche & opulen en biens & possessions de terres, lequel ayant fait so Testament, en distribua beaucoup aux Eglises des Vil-les. Celuy-cy éleva [65] une Eglise dans l'enclos des mur de la Ville, laquelle il consacra en l'honneur des Reli-ques qu'il y mit de S. Gervais & de S. Prothais. Il édi-fia [66] la Basilique de sainte Marie dans les murs de l: Ville, laquelle il laissa imparfaite. Il tint le Siege quatr ans & cinq mois : & puis estant mort, il fut ensevely dans l'Eglise de S. Martin.

13. Leon [67] fut le treisiéme Evesque, d'Abbé qu'i

fut élu par l'authorité du Roy, pour montrer encore à cét égard jusques o s'étendoit la puissance Royale. Ce qui n'estoit neantmoins que la mesme cho se qui se pratiquoit dans les Villes sujettes à l'Empire, comme nous l'avon vû au commencement de ce livre, au sujet de S. Gregoire Pape, qui eut besoi apres son élection au Pontificat, de la confirmation de l'Empereur Maurice ayant mesme fait tout ce qu'il avoit pû, pour obliger ce Prince à ne la luy ac corder pas, pour demeurer simplement dans l'ordre de Diacre. Ce qui est bie digne de remarque.

64 *Ommatius*. Il en a esté parlé au 17. chap. du 3. liv.

65 *Une Eglise de saint Gervais dans la Ville*. Il n'y en a plus aucune present dans la Ville : & si c'est la petite Eglise de l'Hospital de saint Gervais qui fut alors dans la Ville, & qui est à present dans le Faux-bourg, il faut bie dire que la Ville estoit alors de beaucoup plus grande etenduë, qu'elle n'est present.

66 *La Basilique de sainte Marie*. Si c'est Nostre-Dame de la Riche, cett Eglise n'est plus à present dans la Ville, non plus que celle de S. Gervais : & c'est Nostre-Dame de l'Escrignol, elle est fort proche de S. Martin, comm beaucoup d'autres petites Eglises, lesquelles marquent assez l'antiquité de ce te partie de la Ville, plus populeuse que toutes les autres.

67 *Leon*. Il a aussi esté parlé de celuy-cy au 17. chap. du 3. liv. Et, de ce qu' est écrit que d'Abbé de la Basilique de saint Martin, il fut fait Evesque, il n faut pas entendre pour cela qu'il fust moine, mais bien chef des Clercs qu estoient employez au service de l'Eglise de saint Martin, tel que pourroit est aujourd'huy un Doyen, aussi ne dit-il pas icy ny ailleurs, que l'Eglise de sain Martin fust un Oratoire de Religieux. Elle avoit certainement un grade plu élevé que cela, dans laquelle les Evesques faisoient leur residence, comme no

[a]voit esté dans la Basilique de S. Martin. Mais encore [a]uparavant il avoit esté excellent ouvrier en bois, qui [a]voit fait des [68] Tours d'Architecture couvertes d'or, [d]esquelles quelques-unes sont encore restées parmy [n]ous. Il parut encore plein d'industrie & de politesse [da]ns les autres ouvrages qu'il avoit faits. Il ne fut que [si]x mois sur la Chaire Episcopale, & fut ensevely dans [la] Basilique de S. Martin.

14. Francilion [69] de l'ordre des Senateurs fut or-

[a]vons assez dit ailleurs. Ce Prelat aussi bien que ses Predecesseurs, & ceux [qu]i l'ont suivy y sont inhumez, pour montrer que c'estoit l'Eglise de leur Sie[ge] & l'amour de leur cœur, & qu'ils y ont voulu demeurer vivants, & apres [leu]r mort, aupres des cendres venerables de saint Martin.

[6]8 *Des Tours d'Architecture*, ou de menuiserie, telles qu'on en figuroit [qu]elquefois pour des Tabernacles, ou pour des retables d'Autel: car il ne faut [pa]s croire que ce fussent des Tours de forterelles couvertes d'or, il ne s'en [fa]it point de la sorte. Au reste, cét Evesque doit estre certainement conside[ré e]ntre les Menusiers, les Architectes & les Sculpteurs fameux, tant à cause de [sa] dignité, que de ses beaux ouvrages & de son antiquité.

69 *Francilion*. Il en a esté touché un mot sur le 17. chap. du 3. liv. Mais, de [ce] que luy & sa femme qui estoient fort riches, donnerent de fort grands biens [à l']Eglise de S. Martin quand il fut Evesque, c'est une marque que c'estoit sa [pri]ncipale Eglise: & qu'ainsi l'Abbé de cette Basilique estoit un Chef de [Cl]ercs, comme pourroient estre aujourd'huy des Chanoines sous l'authorité [Ep]iscopale: car il n'y a point de doute que cette Eglise ne fust alors non seule[m]ent l'Eglise de son Siege; mais encore les delices & l'amour des Evesques de [To]urs, pour la reverence qu'ils avoient à leur glorieux Predecesseur S. Martin. [Si] bien que s'il y a quelque Eglise en France, qui se dust tenir honorée d'estre [so]us la jurisdiction Episcopale, ce devroit estre celle-cy que les Evesques de [To]urs ont bastie & fondée à tant de reprises, jusques à l'avoir renduë l'une [de]s plus riches de toute la Chrestienté, & dans laquelle ils ont esté inhumez. [On] ne se peut rien imaginer au monde de plus ingrat ny de plus injuste, que [d'o]pposer un lieu si Saint & si venerable au respect & à la reverence qui est duë [à s]es Fondateurs, à ses Bienfacteurs, & à ses Prelats legitimes au dessus de son [Ab]bé, quoy que la dignité en soit maintenant reünie à la Couronne, ayant au [de]ssous d'elle ses Doyen, Tresorier & autres Officiers & Personnes Ecclesiasti[qu]es, qui composent le Corps de cette Eglise. Aussi tous les Privileges dont [o]n a prétendu la glorifier, pour la separer de son Chef qui est son Evesque [(q]uelle éttrange pensée!) sont fort suspects, & ne paroissent guéres conformes [à l]'esprit du S. Siege, & de tous les souverains Pontifes, qui ne favorisent ja[m]ais le Schisme, & qui ont pris souvent en leur protection speciale des lieux [tel]s que l'Eglise de S. Martin de Tours, ce qui ne leur est pas seulement hono[ra]ble; mais qui le seroit à toutes les Eglises de la terre, sans que cela diminuast [rie]n de leurs obligations naturelles à leurs propres Pasteurs dont chaque Ber[ge]rie a besoin. (J'appelle ainsi toute l'étenduë de chaque Diocese, laquelle ne [se] doit jamais diviser, que pour en constituer quelqu'autre en mesme temps) [C]ependant il y a bien sujet de croire que l'usage de telles exemptions, s'il y en [a q]uelques-unes, sans estre subreptices, n'est procedé que de l'abus de la puis[sa]nce Episcopale, quand les Evesques ont crû que tout leur estoit permis, sans [es]tre obligez de rendre compte à personne de leurs actions, & qui ont quelque-

donné le quatorziéme Evefque. Il eftoit de Poictiers, mary d'une femme appellée Claire, de laquelle il n'eut point d'enfans, l'un & l'autre comblez de biens & riches en poffeffions de terres, lefquelles ils donnerent presque toutes à l'Eglife de S. Martin, & en laifferent feulement quelques-unes à leurs Proches. Il occupa le Siege Epifcopal deux ans & fix mois, & apres fa mort il fut enfevely dans l'Eglife de S. Martin.

15. Le quinziéme Evefque fut [70] Injuriofus Citoyen de Tours d'entre les moindres familles du Peuple; mais pourtant de condition libre. De fon temps la Reine [71] Chrotielde paffa de cette vie à une autre meilleure. Il acheva [72] le baftiment de l'Eglife de fainte Marie dans la ville de Tours. Et fous fon Epifcopat fut auffi baftie [73] l'Eglife de S. Germain: & les Bourgs de [75] Nuilly & de Lezillé furent fondez. Il ordonna qu'on chanteroit dans l'Eglife les heures [75] de Tierce & de Sexte. Ce

fois mefme perfecuté avec affez de violence des perfonnes de beaucoup de merite, & des maifons tres-Religieufes qui leur eftoient parfaitement foumifes, pour n'ofer defobeyr à Dieu. Il femble neantmoins que pour effayer de fe défendre de la mauvaife humeur d'un Prelat emporté ou peu éclairé, comme cela peut arriver quelquefois, il ne faudroit pas infliger une peine eternelle à la Prelature. Parce que s'il y en a quelqu'un qui ne faffe pas les chofes felon les Regles de la Difcipline, il en viendra quelqu'autre qui les obfervera exactement.

70 *Injuriofus.* Il a efté parlé de ce vertueux & genereux Evefque, fur le 17. ch. du 3. liv. & fur le 3. chap. du 4. livre.

71 *Chrotielde.* C'eft Clotilde vefve du Roy Clovis qui mourut à Tours.

72 *L'Eglife de fainte Marie dans la ville de Tours.* Il n'y a plus d'Eglife de ce nom là dans la Ville que Noftre-Dame de l'Efchrignol: mais il y a fujet de douter qu'elle fuft fi ancienne que cela: Et pour Noftre-Dame de la Riche, elle eft maintenant hors de la Ville, comme je l'ay déja dit.

73 *L'Eglife de faint Germain.* Il n'y a plus d'Eglife dans Tours de ce nom là; mais il y en a plufieurs dans le Diocefe.

74 *Les Bourgs de Nuilli & de Lezillé.* Ces noms que portent deux Bourgs du Diocefe de Tours traduifent bien *Vici Noviliacus & Luciliacus.* Lufillé ou Lezillé, comme parle le peuple de la Province, eft, comme qui diroit la ville de Luce, parce que le mot *ac* en vieux Gaulois fignifie *Ville*, & l'un des Patrons de la parroiffe de Lezillé eft fainte Luce.

75 *Les Heures de Tierce & de Sexte.* C'eft donc un Evefque de Tours, qui a étably dans l'Eglife le Chant de ces deux heures Canoniales, lefquelles ne fe chantoient point auparavant. Ce qui eft dautant plus confiderable que toutes les Eglifes, & mefme celle de Rome l'ont toûjours pratiqué depuis. Comme elles ont fuivy l'exemple de S. Mamert Evefque de Vienne pour les Litanies des Rogations.

qui

qui dure encore à present au nom de Dieu. Il administra la dignité Episcopale seize ans onze mois & 26. jours, & quand il fut mort, il fut ensevely dans l'Eglise de S. Martin.

16. Baudin [76] fut créé le seiziéme Evesque, de Referendaire du Roy Clotaire qu'il estoit auparavant, & avoit un fils, ayant esté remarqué pour avoir fait de grandes aumosnes aux Pauvres, & pour leur avoir distribué plus de [77] vingt mille écus d'or que son Predecesseur avoit laissez. De son temps un autre [78] Nuilly fut basty. [79] Il institua la table des Chanoines. Il regit l'Evesché cinq ans & dix mois, & apres sa mort il fut ensevely dans l'Eglise de S. Martin.

17. Le dixseptiéme Evesque fut [80] Gonthaire, qui avoit esté Abbé du Monastere de S. Venant. Ce fut un

76 *Baudin.* Il est parlé de ce S. Evesque aux 3. & 4. chap. du 4. livre. On célebre sa feste en quelques lieux du Diocese de Tours, sous le nom de saint Baud, & principalement dans l'Eglise Collegiale du Chasteau de Loches, où les Chanoines disent avoir ses Reliques. C'est le premier qu'on ait remarqué avoir esté Referendaire, c'est à dire Chancelier, Garde des Sceaux ou premier Maistre des Requestes, qui est encore une chose singuliere pour l'Eglise de Tours, si elle peut tirer quelque avantage honorable d'avoir eu pour Evesque un Personnage, qui devant son Episcopat ait exercé le premier la charge de Chancelier de France.

77 *Plus de vingt mille écus d'or.* C'estoit alors une somme bien considerable. Mais le Successeur d'Injuriosus la distribua toute aux Pauvres. D'où il y a sujet de croire que les revenus de l'Eglise de Tours estoient alors beaucoup plus grands à proportion, qu'ils ne le sont à present. Ce qui ne seroit pas croyable, si un Autheur aussi digne de foy que S. Gregoire ne nous en avoit asseurez : car Injuriosus qui n'estoit pas né de famille opulente, n'avoit pas laissé tout cela des revenus de sa maison ; mais bien de ceux de son Eglise, sans qu'il soit croyable que l'avarice eust eu aucune part en son ménage, parce que d'ailleurs ce Prelat estoit un saint Homme, & qu'il avoit le cœur genereux.

78 *Un autre Nuilly fut basty.* Pour ces paroles *alter Vicus Noviliacẽ ædificatus est.* Il y a deux Nuilly en Touraine, l'un appellé Nuilly le Noble dans le ressort de Loches, & l'autre Nuilly le Lyerre du costé de Bueïl.

79 *Il institua la Table des Chanoines.* C'est à dire qu'il établit des revenus pour la nourriture des Chanoines, ou pour les faire vivre en commun, comme des Clercs Reguliers, sous un Chef qui s'appelloit Abbé, comme nous l'avons observé cy-devant. Car il ne faut pas croire que les Evesques de Tours n'eussent alors leur siege Episcopal dans l'Eglise de S. Martin, où celuy-cy fut aussi ensevely, comme ses Predecesseurs, ce qu'il n'auroit point affecté, non plus que les autres, s'il n'y eust pas demeuré. Ie ne sçay comment on ne s'est point apperceu jusques icy de cette verité, qui est claire comme le Soleil.

80 *Gonthaire qui avoit esté Abbé de S. Venant.* Il a esté parlé de luy aux chap. 4. & 11. du 4. livre. Il ne faut pas entendre que pour avoir esté Abbé de

homme qui fit paroiſtre beaucoup de prudence pendant tout le temps qu'il exerça l'Office d'Abbé, & fut employé fort ſouvent en qualité d'Ambaſſadeur entre les Roys des François. Mais depuis qu'il fut élevé à la dignité Epiſcopale, il s'addonna tellement au vin, qu'il en devint preſque ſtupide : & certes la crapule le rendit inſenſé de telle ſorte, qu'il en méconnoiſſoit ceux qui mangeoient avec luy, & leur diſoit des injures outrageuſes. Il tint l'Epiſcopat deux ans, dix mois, & 22. jours. Puis eſtant mort, il fut enſeuely dans l'Egliſe de S. Martin, & l'Eveſché fut un an vaquant.

18 Le Preſtre [81] Eufrone fut ordonné le dix-huitiéme Eveſque de race Senatoriale, telle que de ceux dont nous avons déja fait mention. Ce fut un Perſonnage de grande Sainteté, qui dés ſon bas âge ſe mit dans la Clericature. De ſon temps la ville de [82] Tours fut brûlée par

S. Venant, il euſt eſté Moine pour cela. S. Venant eſt encore aujourd'huy une Egliſe Collégiale, dont le Chef, comme en beaucoup d'autres Egliſes, portoit la qualité d'Abbé : mais quand cette Egliſe auroit eſté de Moines, ce n'eſt pas à dire, comme nous l'avons marqué ailleurs, que tous ceux qu'on appelloit Abbez en ce temps-là, euſſent des Religieux ſous leur conduite. Ie ne voy point auſſi de preuves que la petite Abbaye de S. Venant, qui eſt proche de l'Egliſe de S. Martin de Tours, ait jamais eſté reguliere, ou tout au moins monaſtique : comme auſſi n'eſtoit-ce pas une réſidence propre à des Moines, d'eſtre au milieu des Villes, & dans les endroits les plus populeux ; mais ſur tout durant les premiers temps, où la diſcipline eſtoit le plus en vigueur.

81 *Le Preſtre Eufrone.* Nous en avons parlé ſur le 15. chap. du 4. livre.

82 *La Ville de Tours fut brûlée.* Quand le feu ſe mettoit dans les anciennes Villes, il alloit bien viſte, parce qu'elles eſtoient preſque toutes baſties de bois. D'où vient qu'on y a remarqué tant de changement de temps en temps, que telle qui avoit eſté une grande Ville, devenoit fort petite, & s'agrandiſſoit auſſi quelquefois d'un coſté, à meſure qu'elle s'appetiſſoit de l'autre. Ce qui vray-ſemblablement eſt arrivé à la ville de Tours, qui avoit eu certainement d'autres enceintes qu'elle n'a euës depuis, & qu'elle n'a pas meſme à préſent ; ſi bien que les Villes de réputation ſont quelquefois devenuës grandes, de petites qu'elles eſtoient dans leur premiere origine ; & puis de grandes, elles ſont devenuës petites ou médiocres, & puis encore, elles ont repris un ſecond accroiſſement. Toutes viciſſitudes qui ſe peuvent juſtifier à Rome, à Conſtantinople, à Paris, & qu'il ne nous ſeroit peut-eſtre pas auſſi difficile de démontrer en la ville de Tours Métropole de la troiſiéme Lugdunoiſe, c'eſt à dire, la Capitale au deſſus des villes de la Bretagne Armorique, de l'Anjou, & du païs du Maine, leſquelles luy eſtoient aſſeurément inferieures, comme il n'y a pas lieu d'en douter, ſelon la diſtribution des Charges & des Dignitez de l'Empire Romain, qui avoit en cela ſuivy l'excellence des lieux, & les prérogatives des Provinces & des Villes, ſelon l'uſage & l'opinion des anciens Gaulois, qui avoient devancé l'Empire Romain.

n grand embrasement avec toutes les Eglises, desquel-es il y en eut deux qu'il repara, laissant la [83] troisiéme leserte qui estoit la plus ancienne. Depuis l'Eglise de S. Martin fut aussi brûlée par Vviliachaire quand il s'y re-ugia, pour éviter la colere de Chramne, qui le poursui-oit pour le faire perir. Mais enfin du temps de ce Pon-ife, cette Eglise fut reparée & couverte d'estain, par le noyen des secours qu'y donna le Roy Clotaire. De son emps [84] l'Eglise de S. Vincent fut bastie. On édifia ussi des Eglises aux Bourgs de [85] Taury, de [86] Ceré & d'Orbigné. Il fut 17. ans Evesque, & mourut âgé de oixante & dix ans, & fut ensevely dans l'Eglise de saint Martin. L'Evesché vaqua 19. jours.

10. Le dix-neufiéme Evesque indigne de cette qua-ité, c'est moy-mesme Gregoire, [87] qui trouvay l'Eglise

83 *La troisiéme Eglise, qui estoit la plus ancienne.* Mais non pas la plus il-ustre : Car certainement la plus célebre Eglise de Tours estoit celle de saint Martin où repose son corps, & où les Evesques ses successeurs ont aussi esté nhumez, & non pas celle où ce saint homme fut ordonné Evesque, qui estoit lors l'Eglise qu'on a depuis appellée de S. Lidoire, & depuis de S. Maurice, encore depuis de S. Gatien.

84 *L'Eglise de S. Vincent.* Cette Eglise dans la Ville est l'une des seize aroisses de Tours, car il y en a autant en comptant nostre-Dame de la Ri-he, S. Pierre des Corps, & S. Symphorien, qui sont dans les faux-bourgs.

85 *De Tauri,* pour le *Tauriaco* du Texte, qui ne nous est pas connu main-enant ; si ce n'estoit Turé ou Truye, ou Toxigné, mais ie n'en oserois rien ffirmer.

86 *Ceré & Orbigné,* pour *Cerate & Orbiniaco vicis*, sont des lieux con-us. L'Eglise de Ceré dediée en l'honneur de S. Martin, & celle d'Orbigné ediée en l'honneur de S. Vincent : Car il faut dire Ceré & Orbigné, & non as *Ceri & Orbigni,* qui ne sont pas les terminaisons anciennes du païs. C'est ourquoy ceux qui disent Genilli, Chemilli, Chedigni, Lezilli, & beaucoup 'autres semblables, au lieu de *Genillé, Chemillé, Chedigné, Lezillé,* parlent ort mal, & feront méconnoistre ces lieux sur la Carte, changeant sans ne-essité l'idiome de la Province, qui prononce par é, ce qu'on prononce par i, ers Paris, comme Milli, Mitri, Lagni, Gentilli, &c. Et par *ac* en Angou-nois, Xaintonge, & presque dans toute la Guienne, comme *Iarnac, Clerac, Jerac, Perignac, Archiac*, &c. La particule *ac* en vieux Gaulois signifiant *Ville,* comme nous l'avons déja remarqué apres Claude Fauchet dans ses An-quitez Gauloises.

87 *Gregoire.* L'Autheur de cette Histoire, dont la vie ne fut au plus ue de 54. ans, & se trouve marqué dans le Martyrologe au 17. de Novem-re. *A Tours S. Gregoire Evesque*, dont parlent aussi Bede & Surius, au .Tome : & nous avons quelques Epigrammes de Fortunat Evesque de Poi-tiers, lesquelles s'addressent à luy, aussi bien que son éloge dans les livres que ritteme a faits des Illustres personnages de l'Ordre de S. Benoist, comme il estoit bien asseuré qu'il eust fait profession de vivre selon la Regle de ce

dans laquelle S. Martin & les autres Prestres du Seigneur avoient esté consacrez pour exercer la charge Pontificale, consumée par le feu & toute ruinée, laquelle ayant esté rebastie & relevée plus haute qu'elle n'estoit auparavant, [88] j'en fis la Dedicace en la dix-septiéme année de mon Ordination. Dans laquelle Eglise, comme je l'ay oüy dire à de vieux Prestres, des Reliques des saints d'Agaune qui souffrirent autrefois la persecution, furent renfermées par nos Anciens. I'en trouvay mesme la Chasse dans le trésor de la Basilique de S. Martin, dans laquelle un gage si precieux qu'on y avoit apporté, par les soins que suggere la pieté de la Religion, se trouvoit alteré par la moisisseure & par la longueur du temps. Et comme on y celebroit des Veilles en l'honneur de ces glorieux Saints, il me vint en l'esprit de faire allumer un cierge pour visiter de plus pres leurs saintes Reliques, & tandis que i'y estois le plus attentif, celuy qui estoit chargé du soin de l'Eglise me dit; *Il y a là une pierre creuse avec son couvercle, laquelle je ne vous sçaurois dire ce qu'elle contient: & je ne sçay point mesme que ceux qui ont eu soin de ces choses avant moy, en ayent eu connoissance. Ie vous l'apporteray, s'il vous plaist, & vous verrez exactement ce que c'est.* Ce coffre de pierre m'ayant donc esté apporté, je l'ouvris, je l'avouë, & i'y trouvay dedans une petite Chasse d'argent, dans laquelle estoient contenuës des Reliques, non seulement des Témoins de la foy de [89] cette bien-

Saint. Cependant ie n'en trouve rien de précis, ny mesme chose quelconque qui nous donne sujet de le croire.

88 *I'en fis la Dedicace.* Il parle de l'Eglise de S. Maurice, auparavant appellée l'Eglise de S. Lidoire, & depuis de S. Gatien, dans laquelle les Evesques estoient ordonnez, parce que S. Martin y avoit esté sacré. C'est pourquoy on peut bien dire qu'elle estoit la plus ancienne Eglise de Tours, quoy que les Evesques depuis S. Martin n'y fissent pas leur résidence; mais dans l'Eglise de son nom, où ils estoient inhumez, comme nous l'avons dit plusieurs fois. C'est donc S. Gregoire qui a fait la Dedicace de l'Eglise de S. Maurice, ainsi appellée à cause des Reliques de la Legion Thebaine qui souffrit le Martyre, de laquelle S. Maurice estoit Colonel. Le lieu d'Agaune s'est appellé depuis, *S. Maurice en Chablais.*

89 *Cette bien-heureuse Legion.* C'est à dire cette Legion Chrestienne, qui fut decimée par le commandement de l'Empereur Maximien, quand elle refu-

heureuse Legion, de laquelle i'ay déja parlé ; mais encore de plusieurs autres saints Martyrs & Confesseurs. Nous y trouvasmes aussi d'autres pierres qui estoient creuses comme celle-là, dans lesquelles il y avoit des Reliques des SS. Apostres, & d'autres Martyrs. I'admiray en cela le don que Dieu me fit, je luy en rendis graces; & apres que les Veilles y eurent esté célebrées, & que les Messes y eurent esté dites, je les renfermay dans l'Eglise. Et dans la cellule de S. Martin qui joint cette mesme Eglise, je mis des Reliques des Martyrs S. Cosme & S. Damien. Ie reparay les Eglises de S. Perpet, lesquelles je trouvay fort endommagées par le feu, [90] je les fis repeindre, je les ornay & je les remis en leur premiere splendeur par l'industrie de nos Artisants. Ie

ra dans les Gaules d'offrir de l'èncens aux Idoles, comme il alloit faire la guerre aux Baccaudes, dont il est fait mention dans le Martyrologe Romain au 22. de Septembre. *Dans la Gaule, en un lieu appellé Agaune en Chablais, les saints Martyrs de la Legion Thebaine, Maurice, Exupere, Candide, Victor, Innocent, & Vital, avec leurs Compagnons, qui furent égorgez pour Iesus Christ sous Maximien, & qui ont honoré le monde par leur glorieux martyre.* Bede, Vsuard, Ado, & les autres, en parlent tout de mesme, & S. Eucherc Evesque de Lion a écrit leurs Actes, lesquels sont raportez dans le 5. Tome de Surius. Venantius Fortunatus les a aussi celebrez en Vers dans son 2. livre : & nous apprenons de Sigibert dans le 159. chap. de ses Hommes illustres, que Marbaudus Evesque de Renes a décrit leur combat glorieux, lequel n'a pas encore este oublié par Ado Evesque de Vienne, dans sa Chronique sous l'année 283. ny par nostre Gregoire dans le 76. chap. de son livre de la gloire des Martyrs. Les Grecs font aussi mention de S. Maurice & de ses Compagnons, qui souffrirent à Apamée ville de Syrie, sous la persécution de Dioclétien & de Maximien, dont les Actes onr esté décrits par Simeon Metaphraste, lesquels sont raportez par Surius en son 4. Tome, au quatriéme jour de Iuillet. Mais il faut avoüer que plusieurs les confondent, & qu'il est assez difficile de ne s'y pas tromper.

90 *Ie les fis repeindre.* On mettoit donc alors des Peintures dans les Eglises : & de ce que l'Evesque S. Gregoire y apporte tant de dépense, c'est une marque qu'il en avoit le moyen, & que les revenus de son Evesché valoient peut estre beaucoup plus par la charité des fideles, que ceux qui y sont à présent : car il est certain qu'un Archevesque de Tours auroit aujourd'huy bien de la peine à entreprendre le quart des Ouvrages qui sont icy marquez, où S. Gregoire avoit employé les meilleurs Ouvriers de son temps, pour embellir les Temples. En récompense, les tables des Prelats sont peut-estre meilleures qu'elles n'estoient alors, & les gens de livrée n'estoient possible pas si nombreux ny si bien vestus en ce temps-là, qu'ils pourroient estre chez quelques-uns en ce temps-cy : ou tout au moins les Maisons Episcopales n'estoient elles pas si bien decorées que le sont à présent les Palais des Princes de l'Eglise, dont quelques-uns tirent tant de sujet de se glorifier, aussi bien que du reste de leur pompe, & du nombre prodigieux de titres qu'ils possedent.

fis bastir [91] le Baptistere dans cette mesme Eglise, où ie mis des Reliques de S. [92] Iean & de S. Serge Martyr. Et dans le premier Baptistere i'en renfermay [93] de S. Benigne qui receut aussi la couronne du Martyre. I'ay dedié des Eglises & des Oratoires en plusieurs lieux de Touraine, où i'ay mis des Reliques des Saints, pour les illustrer davantage. Mais pour éviter la longueur, ie m'abstiendray d'en faire icy le dénombrement par le menu.

I'ay écrit dix Livres d'Histoires, sept Livres de Miracles, & un Livre de la Vie des Peres. I'ay [94] fait aussi un Commentaire sur le Livre des Pseaumes, & j'en ay composé encore un du Cours de la vie des Ecclesiastiques. Tous lesquels Livres, bien qu'ils soient écrits d'un stile rude: Si est-ce que ie coniure tous les Prestres du Seigneur qui regiront apres moy l'Eglise de Tours, de n'y rien changer. Oüy, quiconque serez assis

91 *Le Baptistere.* C'estoit quelque lieu d'une belle structure, où estoient les Fons Baptismaux, beaucoup plus amples qu'on ne les fait à présent, puis qu'on s'y pouvoit plonger dans l'eau: car le Baptesme d'immersion se pratiquoit alors, aussi bien que celuy d'infusion: Et pour cela, il faloit des especes de grands bassins, lesquels estoient renfermez comme dans le circuit d'une grande Chapelle.

92 *Des Reliques de S. Iean.* Il ne dit pas de quel S. Iean; & ie ne pense pas qu'il le faille entendre de S. Iean Baptiste, dont il est resté peu de Reliques, s'il faut ajouter foy à S. Gregoire de Nazianze, qui écrit que toutes celles de ce S. Précurseur de Iesus-Christ, furent brûlées de son temps dans la ville de Sebaste, desquelles il ne resta qu'une petite partie de la teste, qui fut portée en Alexandrie. Pour S. Serge Martyr, il y en a eu plusieurs de ce nom là, qui ont souffert en divers temps; Celuy dont on célebre la Feste au 7. d'Octobre avec S. Bacche, est le plus connu. Cependant il y a de l'apparence que celuy-cy est le mesme dont nostre Autheur fait mention au 31. chap du 7. liv.

93 *S. Benigne Martyr.* Ce n'est pas cét excellent Prestre de Dijon qui fut envoyé dans la Gaule par S. Polycarpe, pour y précher l'Evangile, où il souffrit le Martyre avec des tourments incroyables sous l'Empereur Marc Aurelle, par la cruauté d'un Iuge appellé Terentius, la Feste desquels tombe au premier iour de Novembre; mais un autre S. Benigne Martyr, qu'on appelle S. Brand dans le Diocese de Tours, & duquel il sera parlé dans le livre de la gloire des Confesseurs.

94 *I'ay fait un Commentaire sur les Pseaumes.* Ie croy que cét Ouvrage & le suivant, ne sont pas venus jusques à nous, du moins n'en ay-je point oüy parler. La perte du second, qui estoit du cours de la vie des Ecclesiastiques, beaucoup plus considérable que le Commentaire sur les Pseaumes, pour la rareté & pour l'importance de son sujet, quoy qu'il seroit à souhaiter que nous les eussions tous deux, puis qu'il en avoit recommandé si fort le soin à ses Successeurs.

apres moy sur la Chaire Episcopale de cette Eglise, ie vous coniure *au nom de Dieu*, par l'avenement de Nostre-Seigneur Iesus-Christ, & par le terrible iour du Iugement qui fait trembler tous les coupables, si vous n'y devez point recevoir de confusion avec le Diable, que vous ne permettiez point que ces Livres soient abolis, ny qu'en les transcrivant, on obmette une partie à dessein, pour laisser l'autre; mais, qu'ils demeurent entre vos mains avec toute leur integrité, comme ie les ay laissez.

Que si, ô Prestre du Seigneur, quiconque vous soyez, [95] nostre Marcien vous a instruit aux sept Disciplines qui sont les Arts liberaux. C'est à dire, s'il vous a enseigné à lire les choses bien correctes, selon les preceptes de la Grammaire, s'il vous a montré à considerer la valeur des propositions dans les debats de la Dialectique, s'il vous a instruit à la connoissance des mesures & des nombres de la Rethorique, s'il vous a rendu capable de recueillir toutes les dimentions des terres & des lignes de la Geometrie, s'il vous a prescrit des Regles de l'Astrologie, pour la contemplation du cours des Astres, s'il vous a fait des leçons methodiques pour les parties des nombres de l'Aritmetique, & s'il vous a fait prendre du goust au divers tons de la Musique: Si dis-je vous estes tellement versé en toutes ces choses que vostre esprit en soit touché, & que nostre langage vous paroisse grossier; vous m'obligerez beaucoup, & ie vous en coniure de tout mon cœur, de ne rien changer en tout ce que i'ay laissé par écrit. Que si d'ailleurs vous y trouvez quelque chose qui vous agrée, ie ne seray point fasché que vous le mettiez en Vers, pourvû que d'ailleurs nostre Ouvrage demeure en son entier. Nous avons écrit

95 *Nostre Marcien.* C'estoit quelque sçavant homme du temps de S. Gregoire, appellé *Martianus Mineus Felix Capella*, remarqué par Gerard Vossius.

96 *Pourvû que nostre Ouvrage demeure en son entier.* Cecy fait bien voir la bonne opinion qu'il avoit de son labeur, où il avoit employé des recherches tres-curieuses, dont il avoit un secret pressentiment en son ame, que la

ces Livres en la 21. année de nostre consecration. I'ay écrit dans nos premiers Livres des choses qui concernent les Evesques de Tours, en marquant les années de chacun d'eux. Toutefois ie n'y ay pas suivy le nombre selon l'ordre des Chroniques, parce que ie n'ay pû trouver précisement les temps des Ordinations de chacun. Voicy la somme totale des années du monde.

Depuis l'origine des choses iusques au Deluge 2242. ans.

Depuis le Deluge iusques au passage de la mer Rouge 2404. ans.

Depuis le passage de la mer Rouge iusques à la Resurrection de Nostre-Seigneur 1538. ans.

Depuis la Resurrection de Nostre-Seigneur iusques au trépas de S. Martin 412. ans.

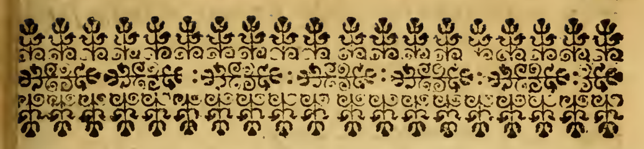
Depuis le trépas de S. Martin iusques à la 21. année de mon ordination, qui fut la 5. année du Pontificat de S. Gregoire Pape de Rome, & la 31. du Roy Gontram, & la 19. du ieune Childebert [1] 218. ans.

Le tout ensemble [2] 5864. ans.

Posterité en recevroit grande instruction : Et certes, il nous reste peu d'Ouvrages de l'Antiquité, où il y ait plus de choses à profiter, qu'il s'en trouve dans celuy-cy.

1 218. *ans.* Il n'y a que 178. ans.

2 5864. *ans.* Il n'y a que 5845. ans.



LES CHAPITRES De l'onziéme Livre de l'Histoire des François ; composé par Fredegaire Scholastique.



LA CHRONIQVE DE FREDEGAIRE SCHOLASTIQVE.

LAQVELLE IL ESCRIVIT par le commandement du Comte Childebrand oncle du Roy Pepin, & la continuée depuis la fin de l'Histoire de S. Gregoire Evesque de Tours, jusques au Sacre du mesme Pepin. Publiée jusques icy comme une addition aux dix Livres de l'Histoire de S. Gregoire.

LIVRE ONZIE'ME.

LA PREFACE DE FREDEGAIRE.

COMME [1] il n'est pas en mon pouvoir d'user de termes bien iustes pour parler elegamment des choses que ie dois dire, s'il ne m'est donné d'enhaut: & comme ie cherche les moyens d'accomplir mon dessein, i'acheve à peine par de longs

[1] Il n'est rien de plus obscur ny de plus entortillé que le stile de cette Préface,

détours l'espace d'une briéve course, [2] & i'y trouve peu mon compte par les expressions de nostre Langue vulgaire. Si donc pour le besoin que i'en ay, ie change quelque chose dans l'ordre du discours, il semblera que ie m'éloigne du devoir d'un fidelle interprete. Mais ayant parcouru diligemment les Chroniques depuis le commencement du monde iusques à la fin du Regne de Gontram, tirées de S. Hierosme, d'Ydace, [3] d'un certain autre Autheur versé en ces sortes de connoissances, d'Isidore & de S. Gregoire, [4] j'ay renfermé dans un seul Livre ce que i'ay trouvé propre à mon suiet, dans les cinq Chroniques que ceux-cy ont écrites avec un soin laborieux : & sans y avoir obmis beaucoup de choses, ie l'ay fait avec mon stile ordinaire le plus diligemment que j'ay pû. I'y ay recherché soigneusement la verité, & je m'en suis servy comme d'un modelle parfait pour écrire une suite des choses plus memorables qui se sont passées, avec les observations des temps, selon les re-

où l'Autheur à force de vouloir paroistre élegant & modeste tout ensemble, en parlant de son dessein & de ceux qui ont écrit devant luy, on diroit qu'il ne sçait ce qu'il veut dire, & s'embarrasse tellement, qu'il faut plutost deviner le sens de ses paroles, qu'il n'est facile de les interpreter. Et certes, si on les vouloit rendre mot pour mot, on feroit un Ouvrage ridicule & monstrueux.

2 *I'y trouve peu mon compte, par les expressions de nostre langue vulgaire.* C'est à dire que la langue vulgaire du temps de Fredegaire, estoit si barbare & si défectueuse, qu'elle n'eust pas esté capable d'exprimer les choses qu'il avoit à dire : car alors la langue du Peuple n'estoit plus qu'une méchante corruption de la langue Latine avec l'ancien Gaulois, & le vieux langage François Germanique, beaucoup pire qu'il n'estoit sans doute du temps de S. Gregoire, auquel non seulement la langue Latine estoit entenduë de tout le monde; mais elle estoit encore en usage parmy le Peuple, qui l'avoit retenuë grossiérement depuis la domination des Romains dans les Gaules : Et, comme elle estoit aussi entenduë communément du temps de Fredegaire (car enfin c'estoit encore le langage des honnestes gens & de la Cour) il ne faut pas s'étonner s'il a composé sa Chronique en cette langue là mesme, par le commandement de Childebrand oncle de Pepin. Ce Childebrand frere de Charles Martel, est celuy-là mesme duquel on a justifié la descente en droite ligne de la troisiéme Race de nos Roys.

3 *D'un ancien autre Autheur.* Il y a, *& cuiusdam sapientis*, qu'il ne nomme point si *Sapiens* n'estoit point le nom de cét homme-là, qui ne nous est point connu. Mais ie n'ay osé rendre ce mot par un nom propre, ne l'ayant point trouvé écrit par une S Capitale. Cependant il y a grande apparence que Fredegaire n'auroit pas ignoré ce nom-là.

4 *I'ay renfermé dans un seul Livre.* Ie ne sçay si c'est de ce Livre icy qu'il veut parler, ou de quelque autre qu'il eust fait auparavant,

marques judicieuſes que ces excellents hommes ont employées dans les meſmes Chroniques, ou plutoſt dans l'Hiſtoire des temps, dont je viens de parler : car enfin le terme de *Chronique* eſt un mot Grec, qui n'eſt pas entendu de toutes ſortes de perſonnes. I'euſſe ſouhaité, pour accomplir mon deſſein, d'avoir autant d'éloquence & de bon-heur, que ces illuſtres Perſonnages en ont eu, pour rendre mon Ouvrage utile au public. Mais, [6]
on ne boit pas toûjours à longs traits dans un eau qui ne coule pas de ſource. Le Monde commence à vieillir; c'eſt pourquoy la pointe de l'eſprit commence auſſi à s'émouſſer. Et perſonne en ce temps-cy ne preſume d'égaler par ſon élegance les Orateurs du temps paſſé. Mais, quoy qu'il en ſoit, autant que la rudeſſe de mon eſprit me le peut permettre, je n'ay pas deſeſperé dans la brieveté de cét Ouvrage, d'y employer beaucoup de choſes utiles que j'ay recueillies de ces bons Livres Et chacun pourra croire facilement, ſans que je nomme mes Autheurs à chaque rencontre, que tout ce que j'écriray ſera conforme à la verité. Paſſant donc ſous ſilence ces choſes qui ſe trouvent déja écrites dans les Livres de S. Gregoire, je composeray celuy-cy des choſes memorables qui ſe ſont faites depuis ce temps-là, c'eſt à dire des actions des Roys & des guerres des Nations qui ſe ſont paſſées, comme je les ay pû trouver par

5 *On ne boit pas à longs traits.* Il dit, qu'on ménage l'eau qui ne coule pas inceſſamment, de peur de l'épuiſer. Ce qui eſt une façon de parler Proverbiale, pour dire qu'il ne faut pas faire grand fonds de ſes propres richeſſes.

6 *Le Monde commence à vieillir.* C'eſt une vieille erreur, de croire que le Monde vieilliſſe, ou qu'il s'uſe par la ſuite des ſiecles. Le Soleil eſt auſſi vigoureux aujourd'huy, qu'il eſtoit le premier jour, & la Nature eſt toûjours également jeune, auſſi capable d'engendrer aux ſiecles futurs, qu'elle l'a eſté dés le commencement: Et il ne faut pas douter que dans tous les temps, il n'y ait des ſtupides & de fort beaux eſprits, & que l'éloquence ne puiſſe eſtre aujourd'huy auſſi perſuaſive dans les langues qui nous ſont en uſage, qu'elle le fut autrefois à Athenes & à Rome, quand Demoſtene & Ciceron haranguoient en Grec & en Latin devant le Peuple, & dans le Senat. Il ne faut pas certainement juger de ces choſes-là par la portée de ſon genie ou de ſon naturel : Et c'eſt en quoy, à mon advis, Fredegaire s'eſt fort trompé, auſſi bien que beaucoup d'autres, de qui les connoiſſances ſont fort limitées.

écrit, ou comme je les ay oüy dire à des gens dignes de foy, ou que je les ay veuës de mes propres yeux. Ce que je ne me suis toutefois proposé de faire, que depuis l'endroit où S. Gregoire a mis fin à son Histoire, ou plutost à la fin de la vie de Chilperic.

1. Gontram Roy des François, qui fut un Prince grandement débonnaire, ayant gouverné [1] le Royaume de Bourgogne l'espace de 23. ans, où il se comportoit avec [2] les Evesques, comme s'il eust esté luy-mesme Evesque, & avec ses Vassaux en toute sorte d'honnesteté, faisant d'ailleurs de grandes aumosnes aux Pauvres, tint son Royaume en si grande prosperité, que ses voisins en célebroient par tout les loüanges. En la 24. année de son Regne, son cœur se trouvant épris de l'amour divin, il bastit avec magnificence au faux-bourg de Chalon [3] en Bourgogne l'Eglise de S. Marcel, où reposent les cendres precieuses de ce saint Confesseur, & là-mesme il assembla des Moines en congregation, pour lesquels il bastit aussi un Monastere, qu'il enrichit de plusieurs possessions. Il y [4] assembla un Synode de quarente Evesques, & procura que l'institution de ce Monastere seroit formée sur le modelle du Monastere des saints d'Agaune, laquelle fut établie du temps du Roy Sigismond, & confirmée par [5] Avite & par les

SUR LE I. CHAP. 1 *Ayant gouverné le Royaume de Bourgogne.* Il ne l'appelle pas le Royaume d'Orleans, comme il en portoit le nom du têps de Clodomire oncle & prédecesseur de Gontram; aussi celuy cy n'établit-il pas son siege à Orleans, mais à Chalon ville de Bourgogne, quoy qu'elle n'en fust pas la Capitale, pour l'excellence & pour la dignité de la Ville.

2 *Avec les Evesques.* Il les appelle Prestres, *cum Sacerdotibus.* Mais le mot *Sacerdos* se prend pour Evesque dans les anciens Autheurs.

3 *En Bourgogne*, ou des Segones, qui estoient des Peuples anciens proches de la Franche-Comté dans la Province de Lion, que l'Autheur appelle *Segones*; toutefois au lieu de *in Segonum territorio*, d'autres lisent, *in Sequano territorio.* C'est à dire en Bourgogne, ce que j'ay suivy.

4 *Il y assembla un Synode de* 40. *Evesques.* Lequel n'a pas esté marqué par Iacques Sirmond, dans son Recueil des Conciles de France sous les deux premieres Races de nos Roys: car il n'y a point d'apparence de croire que ce fut le mesme dont il sera parlé sur le 24. chapitre.

5 *Avite.* Ie ne sçay si c'est d'Avitus Evesque de Vienne qu'il veut icy parler: mais Chalon n'estoit pas alors de sa Province, comme il n'en est pas encore à présent.

autres Evesques de sa Province, suivant les commandements de ce Prince.

2. Cette [1] année, [2] Gondoalde avec le secours de Mummol & de Didier, entreprit d'envahir au mois de Novembre une partie du Royaume de Gontram, & de ruiner ses Villes. Mais Gontram envoya contr'eux une armée sous la conduite [3] du Connestable Leudiselle, & du Patrice Ægilane. Et Gondoalde ayant tourné le dos, s'en alla renfermer dans [4] la ville de Cominges, d'où estant precipité du haut en bas des murailles par le Duc Boson, il mourut ainsi miserablement.

3. Quand on eut apporté la nouvelle à Gontram, que son frere Chilperic avoit esté tué, il vint en diligence à Paris, où il ordonna que Fredegonde le viendroit trouver avec Clotaire fils de Chilperic, lequel il fit baptiser au village de Ruel : & l'ayant tenu sur les fons de Baptesme, il l'affermit sur le Trosne de son pere.

4. En la 25. année du Roy Gontram, [1] Mummol fut tué à Sens par le commandement du Roy Gontram. Domnole domestique du Roy, & Vvandamare Chambellan, presenterent au Roy sa femme [2] Sidonie avec tout son trésor.

SVR LE II. CHAP. 1 *Cette année*. C'est à dire l'année 24. du Regne de Gontram, qui fut l'année de nostre-Seigneur 586. Voyez S. Gregoire aux chap. 14. 14. 36. & 38. du 7. livre, & chap. 28. du 9. livre.

2 *Gondoalde*. C'est Gondebauld, comme nous l'avons appellé dans l'Histoire de S. Gregoire.

3 *Le Connestable Leudisele*. Ou Leudigisele, ou Leudigilde ; car ce nom se lit diversement dans les diverses Editions : & c'est le mesme que nous avons appellé Leudigilde, dans l'Histoire de S. Gregoire.

4 *La ville de Cominges*. Il l'appelle icy *Conbanem Civitatem*, qui est un nom inconnu dans les autres livres que nous avons des Anciens. S. Gregoire la nomme *Convenas*, dans le 35. chap. de son 7. livre.

SVR LE III. CHAP. 1 *Au Village de Ruel*. Il l'appelle, *in Riogilo Villa*: Ou bien, *in Riolo Villa*, que S. Gregoire appelle *Rotojalensis Villa*, au 28. chap. du 10. livre. Mais ce ne fut pourtant pas à Ruel, où le Baptesme du jeune Clotaire fut celebré ; mais à Nantetre proche de Ruel. S. Gregoire au mesme lieu.

SVR LE IV. CHAP. 1 *Mummol fut tué à Sens*. Il l'appelle icy *Mummulus*, & non pas Mummolus, comme Gregoire au 35. chap. de son 6 livre, où il décrit sa mort. Mais il ne dit pas, comme icy, que ce fut à Sens, s'il faut ainsi traduire, *Mummulus Senonia interficetur*. Mais comment pourroit-on rendre icy autrement le mot *Senonia* ?

2 *Sidonie*, ou Sirodie femme de Mummol, que Gregoire n'a point nommée,

5. En la 26. année de son Regne, l'armée de Gontram passa jusques dans l'Espagne : mais elle n'y fut pas long-temps, à cause du mauvais air dont elle fut grandement affligée, & retourna incontinent sur ses pas : & dans la 27. année du mesme Regne, [1] Leudisie fut étably Patrice en Provence de l'authorité de Gontram. On luy apprit la naissance de Theudebert fils du Roy Childebert.

6. En la mesme année, il y eut un grand débordement de Rivieres en Bourgogne : & la mesme année encore, le Comte Siagrius fut envoyé à Constantinople en qualité d'Ambassadeur pour le Roy Gontram : & là mesme, il fut ordonné Patrice par une fraude concertée, laquelle eut bien à la verité son commencement ; mais la ruse ne reussit pas comme on se l'estoit imaginé. Il parut un signe au Ciel, une boule de feu qui tomba en terre avec des étincelles qui rejallirent de toutes parts, & un certain rugissement *affreux*. [1] Leupilde Roy d'Espagne mourut : & son fils Ricarede obtint son Royaume. En la 28. année du Regne de Gontram, un autre fils naquit à Childebert qui fut appellé [2] Theuderic.

7. Gontram confirma le Traité de paix qu'il fit avec Childebert [1] à Andely. Là, se trouverent ensemble la mere, la sœur & la femme du Roy Childebert, qui entrerent dans les mesmes interests : & il fut accordé qu'après le decez de Gontram, son Royaume seroit recueilly par Childebert.

SVR LE V. CHAP. 1 *Leudisie*, ou selon d'autres Editions *Leudegisele*, ou *Leudiselle*, que Gregoire appelle Leudigilde, comme il nomme *Theodebert*, au lieu de *Theudebert*.

SVR LE VI. CHAP. 1 *Leupilde*, ou Levigilde. Gregoire le nomme *Leuvigilde*, & au lieu de Ricarede, d'autres lisent *Richaire*, ou *Richaric*. Cét Autheur écrit par tout *Spania*, au lieu d'*Hispania*, pour montrer l'altération qu'il y avoit alors dans la prononciation des mots Latins.

2 *Theuderic*. Gregoire écrit *Theodoric*, que le vulgaire de nos Rapsodiateurs ont appellé Thierri. Il nâquit en l'année 590. de nostre Seigneur, qui estoit la 28. du Regne de Gontram.

SVR LE VII. CHAP. 1 *A Andeli*. Car ce fut le lieu où Gontram se joignit pour tous ses interests, avec le Roy Childebert son Neveu ; & ie ne croy pas qu'on doive autrement interpreter *Andelae conjunxit*,

8. En ce mesme temps Rauchingue & Boson Gontran, Vrsion & Berthefrede, Seigneurs de la Cour du Roy Childebert, furent mis à mort par le commandement du Roy, à cause qu'ils avoient conspiré contre luy, & attenté à sa personne: Et [1] Leudefrede Duc des Alemans, pour estre aussi tombé aux mauvaises graces du Roy, se retira de la Cour pour se mettre en seureté: Et en sa place fut mis le Duc Vucilene. Ricarede Roy des Goths embrassant les choses que peut suggerer l'amour divin [2] se fit baptiser. Puis il fit assembler à Tolede Tous les Goths qui suivoient la secte Arrienne, & commanda qu'on luy portast en ce lieu-là les Livres Arriens, lesquels ayant tous esté mis ensemble en un monceau dans une maison particuliere, il y fit mettre le feu, & fit baptiser les Goths selon la loy Chrestienne.

9. Cette année la femme [1] d'Aunulfe Empereur des Perses, appellée Cesare, ayant quitté son mary avec quatre fils qu'elle avoit & autant de filles, s'en alla trouver à Constantinople le bien-heureux Iean Evesque, pour recevoir le Baptesme de sa main, ne se disant estre qu'une femme de petite condition: & quand elle eut esté baptisée par le Pontife (l'Imperatrice femme de l'Empereur Maurice la voulut tenir sur les Fons) comme l'Empereur des Perses son mary l'eut envoyé redemander plusieurs fois par ses Ambassadeurs, & que l'Empereur Maurice leur eut dit; *Qu'il ne connoissoit point la Reine des Perses*, l'Imperatrice voyant que cette femme estoit fort belle, il luy vint en l'esprit qu'elle pourroit

SVR LE VIII. CHAP. 1 *Leudefrede Duc des Alemans*, qui commandoit les troupes Alemandes qui estoient employées au service du Roy. La qualité de Duc en ce lieu-là, pouvant revenir à celle de Colonel, ou de Mestre de Camp.

2 *Se fit baptiser.* C'est à dire qu'il se convertit de l'heresie Arrienne à la Religion Catholique, où le Baptesme se renouvelloit à cause de l'espece singuliere de l'heresie Arrienne, qui ne tenoit pas le Fils de Dieu égal au Pere.

SVR LE IX. CHAP. 1 *Aunulfe Empereur des Perses.* Ou Arnulfe, ou Anaulfe, ou Monaulfe. L'Histoire qu'il raconte icy de sa femme Cæsara est fort singuliere, dont Paul Diacre fait aussi mention en son 18. livre de la suite d'Eutrope; mais il n'y dit point le nom du Roy de Perse.

bien estre celle que cherchoient les Ambassadeurs, & leur dit; *Il est bien venu icy une femme du pays des Perses; mais elle ne se dit point femme de qualité: voyez-là pourtant, ce sera peut-estre celle que vous cherchez.* Si-tost que les Ambassadeurs l'eurent veuë, ils se prosternerent pour luy faire la reverence, & dirent, *que c'estoit leur Maistresse qu'ils cherchoient.* L'Imperatrice luy dit; *Faites leur quelque réponse: Ie ne parle point avec ces gens-là,* répondit-elle. *Leur vie est comme celle d'un chien. S'ils deviennent Chrestiens, comme je suis Chrestienne, apres s'estre convertis, alors je leur répondray.* [2] Les Ambassadeurs receurent volontiers le Baptesme. Puis Cesare leur dit; *Si mon Mary se veut faire Chrestien, & qu'il veüille recevoir la grace du Baptesme, je retourneray de bon cœur aupres de luy. Mais sans cela, je n'y retourneray jamais.* Les Ambassadeurs ayant raporté cette réponse à l'Empereur des Perses, aussi-tost il envoya une autre Ambassade à l'Empereur Maurice, pour le prier de trouver bon que S. Iean vint à Antioche, parce qu'il vouloit recevoir le Baptesme de sa main. L'Empereur Maurice fit faire pour cela un magnifique appareil dans la ville d'Antioche, où l'empereur des Perses estant venu en personne, il y [3] fut baptisé avec soixante mille hommes qui l'avoient suivy: & en l'espace de deux semaines, tous les Perses, au nombre que je viens de dire, furent baptisez [4] par Iean & par les

2 *Les Ambassadeurs receurent volontiers le Baptesme.* Nous ne sçavons pas s'ils estoient bien instruits, pour recevoir ce Sacrement de regeneration; mais la résolution en fut bien-tost prise, sans craindre le moins du monde que l'Empereur des Perses le trouvast mauvais. Ce qui fait bien voir qu'ils n'avoient pas beaucoup d'attache à leur superstition.

3 *Fut baptisé avec soixante mille hommes.* L'exemple du Prince fait toujours beaucoup d'impression sur l'esprit des Peuples: mais celuy-cy pourtant donne grand sujet de croire, ou que l'esprit de Dieu fit un grand Miracle pour la conversion des cœurs d'un Peuple si nombreux, ou que tous ces gens-là n'avoient point d'autre Religion que de se conformer à leur Empereur, & de luy plaire en toutes choses.

4 *Furent baptisez par Jean, & par les autres Evesques.* Il ne marque point icy que les Prestres & les Diacres furent employez à ce Ministere: mais cela se peut entendre sans le dire, chaque Prelat ayant ses Prestres & ses Diacres autour de luy, les uns pour instruire, & les autres pour préparer les eaux, & l'onction des Cathécumenes,

autres Evesques, qui l'avoient accompagné pour un si saint Ministere. Gregoire Evesque d'Antioche receut cét Empereur sur les fons Baptismaux. Puis l'Empereur Aunulfe [5] demanda à la l'Empereur Maurice qu'il luy envoyast un Evesque avec un Clergé suffisant qu'il établiroit en Perse, afin que tout le Royaume y receust la grace baptismale. Ce que Maurice accorda de grand cœur : & ce fut en bien peu de temps, que [6] toute la Perse fut baptisée pour embrasser le Culte de Iesus-Christ.

10. L'an 29 du Roy Gontram, ce Roy fit marcher une armée du costé d'Espagne, mais par la negligeance de Boson qui en estoit le Chef, elle fut mise en deroute par l'armée des Goths.

11. En la 30. année de son Regne, la Robe de Nostre-Seigneur Iesus-Christ qui luy fut ostée à sa Passion, & qui fut jettée au sort par les Soldats qui le gardoient, de laquelle le Prophete David avoit dit; *Ils ont jetté le sort sur mes Vestements*, fut trouvée par la declaration qu'en fit Simon fils de Iacques, qui pendant deux semaines fut tourmenté de divers supplices, & confessa qu'elle estoit dans la ville [1] de Zafad assez loin de Ierusalem, renfermée dans un coffre de Marbre, D'où

5 *Demanda à l'Empereur Maurice qu'il luy envoyast un Evesque.* Il ne s'addressa donc pas au Pape pour cela, & ne le consulte pas seulement, pour une chose de si grande importance où il s'agit pourtant de la conversion d'un Royaume entier ; mais il est vray aussi que l'Orient n'estoit point alors sujet au Patriarchat Romain, & qu'il n'y avoit point de temps à perdre dans les formalitez, pour l'accomplissement d'une bonne œuvre.

6 *Toute la Perse fut baptisée.* Elle a bien renoncé depuis à la grace du Baptesme, estant devenuë toute Mahometane, sans qu'il y ait aucune Eglise Chrestienne établie, quoy qu'il y ait des Chrestiens semez ça & là, parce qu'il n'y a point d'Evesques, si ce n'est quelque Titulaire d'un Evesché de Grece de la langue Latine, soit Italien ou François, qui rarement prend la peine d'y aller. Et s'ils y alloient de l'humeur qu'ils sont, il n'y a pas d'apparence qu'ils y fissent beaucoup de fruit.

SUR LE XI. CHAP. 1 *Zafad*, ou *Zaphad*, ou *Hephad*. Nom d'une ville de la Palestine, où fut trouvée la Robe de nostre-Seigneur, ainsi que l'écrit Hermannus Contractus, aussi bien que Fredegaire. On l'a depuis appellée *Japha*. On tient que cette Robe fut apportée en France, depuis que les François eurent conquis le Royaume de Ierusalem, & qu'elle est à présent aupres de Paris, au Monastere d'Argenteüil, de l'Ordre de S Benoist,

les Eveſques Gregoire d'Antioche, Thomas de Ieruſalem, & Iean de Conſtantinople, avec pluſieurs autres Eveſques, ayant jeuſné trois jours l'apporterent à pied en Ieruſalem le plus reſpectueuſement qu'il leur fut poſſible avec ſon coffre, qui fut rendu auſſi leger que s'il euſt eſté de bois, & la poſerent triomphamment au lieu meſme où l'on revere la Croix de Noſtre-Seigneur. Cette meſme année la Lune fut obſcurcie, & il y eut guerre entre les François & les Bretons ſur les bords de [2] la Vilaine.

12. [1] Beppelene Duc des François fut bien défait par les Bretons; mais ce fut par les factions d'Ebrechaire. D'où vint en ſuite qu'Ebrechaire ſe trouvant dépoüillé de tous ſes biens, tomba dans une grande pauvreté.

13. En la 31. année [1] du Roy Gontram, [2] Theudofrede Duc des Provinces qui ſont au delà du Montioux eſtant decedé, eut pour ſon ſucceſſeur Vvandalmaire aux honneurs de la Duché. Et la meſme année le Duc Ago fut élevé en Italie à la dignité de Roy ſur les Lombards. En la 32. année du Regne de Gontram, le corps du Soleil fut tellement diminué aux yeux du monde depuis le matin juſques à midy, qu'à peine en put-on voir la troiſiéme partie.

14. En la 33. année du Regne de Gontram, il mou-

2 *La Vilaine.* Il l'appelle icy *Vicinonea*, ou comme il ſe lit en quelques Editions, *ſuper fluvium Vicinonem*. Gregoire la nomme *Vicinoniam*, au livre 10. chapitre 9.

SVR LE XII. CHAP. 1 *Beppelene.* Gregoire l'appelle *Beppolene*, & au lieu d'*Hebrechaire*, il écrit *Ebrachaire*, au chap. 9. du 10. livre. Il y en a auſſi qui liſent *Ebrecharius*, au lieu de *Hebrecharius*. Mais tout cela n'eſt pas de grande importance.

SVR LE XIII. CHAP. 1 *La* 31. *année de Gontram.* C'eſt la 593. de noſtre Seigneur, ſelon Faulchet.

2 *Theudofrede*, ou Theodefrid Duc des Provinces au delà du Montjoux, pour ces termes, *Dux Vltra iuranus* : Car le Mont *Iura* qui eſt dans la Gaule Narbonnoiſe, s'appelle aujourd'huy Ioux, ou Iurat, ou Pierre-port, ou le Mont S. Claude : mais chez les Suiſſes il s'appelle d'un coſté *Leerberg*, & de l'autre *Blamberg*.

SVR LE XIV. CHAP. 1 *Le Roy Gontram mourut.* Ce fut en la 33. année de ſon Regne, qui eſtoit la 595. ſelon Faulchet, de noſtre Salut, dont S. Gregoire n'a point parlé, parce qu'il mourut l'année d'auparavant,

rut le 26 jour de Mars, & fut enſevely dans l'Egliſe du Monaſtere de S. Marcel qu'il avoit baſty, & le Roy Childebert ſe mit en poſſeſſion de ſon Royaume. La meſme année Quintrion Duc de Champagne entra avec ſon armée dans le Royaume de Clotaire; mais Clotaire alla au devant de luy avec ſes troupes, & le mit en fuite, & la perte fut grande de part & d'autre.

15. En la 2. année depuis que Childebert fut poſſeſſeur des Royaume de Bourgogne, les armées des François & des Bretons s'eſtant donné bataille, il y eut beaucoup de ſang répandu de tous les coſtez. L'année ſuivante pluſieurs ſignes furent vûs au Ciel, où parut auſſi une Comete. L'armée de Childebert combatit contre [1] les Vvarnes qui tentérent une revolte, & furent vaincus & taillez à platte couture, en ſorte qu'il en demeura fort peu de reſte.

16. En la 4. [1] année de Childebert, depuis qu'il eut receu le Royaume de Gontram, ce Roy mourut, & ſes deux fils [2] Theodebert & Theodoric partagerent ſes Eſtats apres ſa mort. Theodebert eut l'Auſtraſie pour ſon partage, & établit ſon ſiege à Metz, & Theodoric receut pour la ſienne le Royaume que Gontram avoit poſſedé en Bourgogne, & fit ſa propre reſidence à Orleans.

17. Cette année Fredegonde avec ſon fils le Roy Clotaire, ſe mit en poſſeſſion de Paris & des autres Villes d'une maniere fort barbare, & fit marcher l'armée contre Theodebert & Theodoric fils de Childebert. Et l'un & l'autre ayant campé l'un devant l'autre en un lieu appellé *Latophao*, Clotaire ſe jettant ſur eux avec

SVR LE XV. CHAP. 1 *Les Vvarnes.* Ce ſont peut-eſtre ces Vverins, dont les Loix ont eſté conſervées parmy d'autres Antiques, avec ce tiltre, *Lex Angliorum & Vvirinorum.* C'eſt à dire des Thuringiens. Abraham Ortelius n'a rien connu de ceux-cy.

SVR LE XVI. CHAP. 1 *La 4. année de Childebert.* C'eſt la 557. année de noſtre Seigneur, ſelon Faulchet.

2 *Theodebert.* Il y a Theudebert & Theuderic. Mais l'uſage l'emporte pour Theodebert & Theodoric, ou Thierry.

SVR LE XVII. CHAP. 1 *Latophao.* Entre autres Hiſtoriens

les Siens, tailla leur armée en pieces. Et la seconde année de Theodoric, [1] Fredegonde mourut.

18. En la 3. année du Regne de Theodebert, le Duc Quintrion fut tué à la sollicitation de Brunichilde: & la 4. année du Regne de Theodoric, Colene François de Nation fut ordonné Patrice. En la mesme année [1] la peste fit de grands ravages à Marseille, & par toutes les autres Villes de Provence. L'eau [2] du Lac de Dun, au travers duquel passe la riviere d'Areule, devint si boüillante & si chaude, que tout le poisson qu'il y avoit en quantité en fut cuit: Et cette mesme année encore mourut Vvarnachaire, grand Maistre de la maison du Roy Theodoric, qui donna tous ses biens aux Pauvres.

19. Cette mesme année Brunichilde fut chassée par les Peuples de l'Austrasie, & fut trouvée seule par un pauvre homme aupres d'Arcies qui est en Champagne. Ce qui luy fut un grand bon-heur: car cet homme luy servit de guide à sa priere pour la rendre aupres de

nostre Paul Emile a remarqué que ce lieu estoit pres de Moret en Gastinois.

1 *Fredegonde mourut.* Ce fut en l'année 601. de nostre Salut, & fut inhumée dans l'Eglise de S. Vincent, aujourd'huy S. Germain des Prez, où elle se voit representée en Muzaïque, sur la pierre de son Tombeau.

SUR LE XVIII. CHAP. 1 *La peste.* Il exprime cette maladie par ce mot, *Clades Glandolaria*: parce qu'il y a des pestes qui se mettent dans les parties glanduleuses, & sur tout dans celles qui se forment le plus souvent dans l'aine. C'est pourquoy mesme il se trouve en quelques Manuscripts, *Clades glandis* vel *inguinis*.

2 *Le Lac de Dun.* Ie ne sçay s'il faut entendre cela selon la pensée de Fauchet, d'une eau qu'il dit estre en la haute Beauce, laquelle sort d'aupres de Partay, qui est un Bourg entre Orleans & Chasteaudun, & court par fois avec assez de rapidité pour s'aller jetter dans le Loir, & le plus souvent aussi est arrestée, & se tarit mesme, demeurant entre certaines limites de Marets, qu'on appelle à ce sujet-là mesme, *Laconie*, & en Latin *Lacus Dunensis*, comme si c'estoit le Lac de Dunois: ajoutant à cela, que de cette Eau, les gens du païs jugent de la sterilité ou de l'abondance de l'année, ou mesme des avantures de guerre, de paix, & de mortalité, selon les Observations que les Anciens du païs en ont faite, quand l'eau se voit grande ou petite. Mais quoy qu'il en soit, le fleuve *Arola* qui se trouve icy nommé, & que j'ay rendu par riviere d'Arule, n'est pas ce me semble autrement connu en Beauce, & il s'en trouve un dans le païs des Suisses qui porte le mesme nom, duquel parle Regino de Prum. Au reste le mot *Dunum* ne se doit pas aussi seulement apliquer de Chasteaudun, ou du païs de Dunois; il y a d'autres lieux hors du Royaume qui le portent également, comme le *Dunum* dont Ptolemée fait mention, qui est une Ville de l'Hibernie.

Theodoric, qui la receut avec respect comme son Ayeule, & luy rendit tous les honneurs qu'il luy fut possible. Et depuis pour recompenser le guide, [1] la Reine le fit Evesque d'Auxerre. En la 5. année du Regne [2] de Thierry, on vid encore des signes au Ciel comme l'année precedente, des boules de feu qui rouloient par le Ciel, & des especes de lances allumées parurent du costé d'Occident.

20. Cette mesme année les Roys Thierry & Theodebert firent marcher leur armée contre le Roy Clotaire, & luy livrerent bataille aupres de [1] la riviere d'Aroüëe, assez proche d'un Bourg appellé [2] Doromel, où la défaite fut grande du costé de Clotaire. Si bien que Clotaire ayant esté contraint de fuïr avec le reste de ses troupes, les places & les Villes le long des bords [3] de la Seine, lesquelles s'estoient rangées sous l'obeïssance de Clotaire, furent entierement ravagées, d'où les Victorieux emmenerent grand nombre de Prisonniers. Enfin Clotaire se voyant opprimé par la force, confirma le Traité de paix malgré qu'il en eust, aux conditions que Thierry auroit pour sa part, tout ce qui est entre la Seine & la Loire, jusques à l'Ocean & jusques aux limites de la Bretagne : & que Theodebert auroit en la sienne tout le Duché d'Entelin, entre [4] les rivieres de Seine

SVR LE XIX. CHAP. 1 *La Reine le fit Evesque d'Auxerre.* La récompence est assez considérable pour un homme, qui d'ailleurs est inconnu. Cela se passa environ l'année 604. Si bien que ce pourroit estre quelqu'un qui ne se trouve point nommé dans le Catalogue des Evesques d'Auxerre, entre Aunachaire qui vivoit en 585. & S. Disier parent de la Reine Brunichilde, dont il est parlé dans la Chronique d'Auxerre.

2 *Thierri.* C'est Theodoric ou Theuderic, comme il se lit dans le Texte.

SVR LE XX. CHAP. 1 *La Riviere d'Aroüene.* C'est peut-estre la Riviere qui sort d'un village appellé Font-vene, à une lieuë de Troye sur le chemin de Sens, laquelle s'écoulant par une valée le long de la forest d'Otte, se va décharger dans l'Yonne, aupres de la ville de Sens.

2 *Doromel*, ou Peronel, qui selon la conjecture de Faulchet, peut estre Oigni proche d'Auxerre.

3 *Les bords de Seine.* Il l'appelle *Sigona*, & non pas *Sequana*.

4 *Entre les Rivieres de Seine & d'Oize.* Ne seroit-ce point plutost entre la Somme & l'Oize? Et le Duché d'Entelin dont il est icy parlé, ne seroit-ce point le païs d'Artois, en tirant vers les Rivieres de l'Escault & de Meuze,

& d'Oize jusques à la Mer: & il ne resta pour Clotaire que douze Villes ou Bourgs entre l'Oize & la Seine, & les rivages de la Mer. En la sixiéme année du Regne de Thierry, Cautin qui estoit l'un des Ducs de Theodebert fut mis à mort.

21. En la 7. année du Regne de Thierry, il luy naquit un fils d'une Concubine qui fut appellé Sigibert: & & le Patrice Ægile sans avoir commis de faute, sinon qu'il avoit de grands biens, fut tué par les pratiques de Brunichilde, pour avoir sa confiscation. Theodebert & Thierry firent marcher leurs troupes contre les Gascons, & les assujetirent à leur domination en les rendant tributaires, & leur donnerent un Duc appellé Genialis, qui les gouverna heureusement.

22. Cette mesme année le corps [1] de S. Victor qui avoit souffert le Martyre à Soleure avec S. Vrsion, fut trouvé par S. [2] Econe Evesque de Maurienne. Vne nuict dans sa Ville il luy fut revelé en songe, qu'il se levast promptement pour aller à l'Eglise, que la Reine Sedeleube avoit bastie au faux-bourg de Geneve, & qu'au milieu du Choeur de cette Eglise en un lieu qui luy

lesquelles ont toûjours servy de bornes au Royaume d'Austrasie & de Vvestrie? Il se trouve encore un Chasteau sur la Riviere de Seine à huit lieuës de Roüen, lequel porte le nom d'Andelli: Mais quelle apparence y a-t'il que cette place eust esté la Capitale du Duché d'Endelin? Et d'ailleurs, que fust-il resté à Clotaire, s'il eust quitté à Theodebert tout ce qu'il y avoit, jusques à la Seine?

SVR LE XXII. CHAP. 1 *S. Victor & S. Vrsion*, appellé par d'autres *Vrsus*, & non pas *Vrsio*, estoient l'un & l'autre Compagnons de S. Maurice, desquels la Feste se célebre au 30. de Septembre, comme il est marqué dans le Martyrologe. *A Soleüre dans la Gaule, la Passion des saints Martyrs Victor & Vrsus, de la glorieuse Legion Thebeenne, qui premierement furent tourmentez de cruels supplices sous l'Empereur Maximien: Mais une lumiere Celeste ayant rayonné sur eux, ils en furent délivrez, tandis que ceux qui les tourmentoient furent abbattus contre terre: mais depuis on les jetta dans le feu, d'où ils sortirent neantmoins sans lesion, & finalement ils consommérent leur Martyre par le glaive.* Ado Evesque de Vienne, les marque sous l'année 288. Et Sigibert parle de la Translation de leur corps, dont il est icy fait mention en l'année 608.

2 *Æcone Evesque de Maurienne*, en Savoye, ou Higonius, assista au 1. Concile de Mascon en 581. & au 2. qui fut tenu en 585. Il est aussi marqué par le Cardinal Baronius en l'année 608. au sujet de la revelation du corps de S. Victor de Soleure, & porte la qualité de bien-heureux dans le Catalogue des Evesques de la Morienne.

ut designé, estoit ce corps Saint: Il y fut donc avec le plus de diligence qu'il luy fut possible. Et apres qu'il y eut celebré un jeûne de trois jours, avec les bien-heureux Rusticius Evesque & Patrice, une lumiere leur parut toute la nuict à l'endroit où le corps glorieux estoit inhumé. Ces trois Pontifes ayant levé la pierre sans bruit, priant Dieu sans cesse avec larmes, trouverent le corps enfermé dans une caisse d'argent, lequel avoit la face vermeille, comme s'il eust esté vivant. Le Prince Thierry qui s'y trouva present, fit de grands dons à cette Eglise, & luy confirma la meilleure partie des biens qui avoient appartenu à Vvarnachaire. On a trouvé depuis par une faveur de Dieu toute particuliere, qu'il s'est fait plusieurs Miracles aupres de ce saint Tombeau.

Cette mesme année [3] Ætherius Evesque de Lion mourut, & Secondin fut ordonné en sa place.

23. Ce fut encore la mesme année que le Duc Focas Patrice de la Republique, estant retourné victorieux du pays des Perses, tua l'Empereur Maurice, & se mit en possession de l'Empire.

24. En la 8. année du Regne de Thierry, il luy naquit un fils d'une Concubine lequel fut nommé Childebert: & il assembla un Concile en la ville [1] de Chalon. [2] Didier Evesque Vienne fut deposé par les menées de

3 *Ætherius & Secondin Evesques de Lion.* Le premier fut successeur de Prisque, & admis dans les Conseils du Roy Gontram, comme il est marqué dans la Vie de S. Austregisile; & S. Gregoire en a parlé au 41. chap. du 9. livre de son Histoire, & au 28. chap du x. livre du mesme Ouvrage, environ l'an 591. & S. Gregoire Pape luy écrit en 599. pour assembler un Synode & une autrefois encore touchant les Privileges de son Eglise, en 601. Secondin qui fut son successeur, est marqué par Aimoin au chap. 90. de son 3. livre.

SVR LE XXIV. CHAP. 1 *Concile à Chalon.* On juge de la 8. année du Roy Theodoric, que ce Concile fut tenu, que ce fut donc en l'année 603. de nostre Salut, puisque le Regne de Theodoric & de son frere Theodebert, commença en l'année 596. D'autres toutefois l'établissent cinq ans apres, c'est à dire en l'année 608. Mais l'Eclypse du Soleil marquée par Fredegaire regle ce différent, qui fut le 12. jour du mois d'Aoust de l'année 603. selon l'observation de Iacques Sirmond.

2 *Didier Evesque de Vienne.* Il porte le titre de Saint, & estoit de la Ville d'Autun, ordonné Diacre par son prédecesseur Verus; Et c'est à son sujet que le Concile de Chalon fut assemblé en l'année 603.

Brunichilde, à la ſollicitation [3] d'Aredius Eveſque de Lion, & [4] Domnule fut mis en ſa place, tandis que Didier fut relegué dans une Iſle, *dont je neſçay pas le nom.* Le Soleil fut obſcurcy: Et en ce meſme temps Bertoalde de la Nation Françoiſe, Perſonnage de bonnes mœurs, prudent, adroit, vaillant aux Combats, & plein de probité, fut fait Maire du Palais de Thierry. En la 9. année du meſme Roy, il luy naquit encore un fils d'une Concubine qui fut appellé Corbe. Et comme Protade de Nation Romaine ſe trouvoit fort honoré dans le Palais, par le credit que Brunichilde qui l'aimant comme ſon favory, le vouloit élever aux plus grands honneurs, quand le Duc Vvandalmare fut mort, elle fit ſi bien que Protade fut creé Patrice dans la Tranſjurane & dans le pays des [5] Scutingues. Et afin que Berthoalde fuſt au plutoſt depeſché, elle l'envoya pour faire lever les Tributs ſur les Bourgs & les Villes le long de la riviere de Seine juſques à la Mer.

25. Berthoalde envoyé par Thierry, ſe mit en chemin pour ſe rendre en ces quartiers-là au village [1] d'Arelaune, où il voulut prendre l'exercice de la chaſſe. Clotaire ſçachant qu'il avoit peu de gens autour de luy, y envoya ſon [2] fils Meroüée accompagné de Landry Maire du Palais, avec force troupes pour le faire perir, & pour aſſujetir à ſa püiſſance les Bourgs & les Villes de l'obeïſſance de Thierry, entre la riviere de Seine &

3 *Aridius Eveſque de Lion.* Marqué le 35. Eveſque de ſon ſiége, qui préſida au Concile de Chalon, aſſemblé à la ſollicitation de la Reine Brunichilde, au ſujet de S. Didier Eveſque de Vienne, en 603. Il ſucceda immédiatement à l'Eveſque Secondin.

4 *Domnule Eveſque de Vienne.* Il eſt auſſi appellé Saint, ayant eſté ſubſtitué en la place de Didier, dont Ado fait une illuſtre mention,

5 *Scutingues.* Il y a *Scutingorum*, ou Scotingorum, ou *Scutongorum*, qui eſt un nom inconnu à tous les Geographes, & qui ne ſe trouve qu'en ce ſeul endroit.

SUR LE XXV. CHAP. *Arelaune.* N'eſt-ce point Artenay, qui eſt un Bourg aſſez proche de la foreſt d'Orleans, où Berthaolde s'eſtoit mis à chaſſer?

2 *Son fils Merouée.* Il eſtoit pourtant alors bien jeune pour monter à cheval, puis qu'il ne pouvoit avoir au plus que huit ou neuf ans, quand bien ſon pere Clotaire l'euſt engendré à quinze.

la Loire, contre le Traité qui avoit esté fait. Berthoalde ayant eu avis de cela, & se voyant trop foible pour se deffendre contre une force si nombreuse, se sauva promptement à Orleans, où le bien-heureux Evesque [3] Austrinus le receut fort humainement. Comme Landry qui estoit venu assieger la ville d'Orleans, provoquoit incessamment Berthoalde au combat; Berthoalde luy dit du haut de la muraille. *Si vous avez dessein de m'attendre, nous combattrons seul à seul éloignez de toutes les troupes, & s'il plaist à Nostre-Seigneur, il sera Iuge de nostre cause.* Mais là-dessus Landry diferant à luy faire réponse, Berthoalde ajoûta; *Puis que vous n'oseriez accepter mon offre, bien-tost nos Maistres nous viendrons joindre avec des forces assez puissantes, pour nous vanger de l'injure que vous nous faites. Mais je vous diray, habillons nous d'écarlate, & battons nous tous deux à la teste des troupes: là, vous & moy, & n'en doutez pas, nous donnerons des marques de nostre valeur, promettant devant Dieu, que nous garderons religieusement nostre parole l'un vers l'autre.*

26. Cela s'estant fait le propre jour de la feste de S. Martin, & Thierry ayant eu avis qu'une partie de son Royaume estoit envahie par Clotaire, au prejudice du Traité qu'ils avoient fait ensemble, se rendit à Noël à Estampes sur la riviere [1] de Loë, où Meroüée fils de Clotaire se rendit aussi en diligence avec Landry qui commandoit une puissante armée pour luy faire teste. Le lieu aupres duquel coule la riviere estant assez ouvert, à peine la troisiéme partie de l'armée de Thierry y

3 *Austrine Evesque d'Orleans.* S. Gregoire écrit qu'il fut substitué en place de Namace, où il dit qu'il estoit fils d'un Berger. Voyez le chap. 18. du 9 livre il estoit frere d'Aunaire Evesque d'Auxerre, & marqué entre les relats illustres du temps de Brunichilde, selon le temoignage d'Aimoin, au chap. de son 4. livre.

SUR LE XXVI. CHAP. 1 *La Riviere de Loe*, ou *Loet*, comme le euple la nomme, prend sa source à la fontaine de sainte Apolline, & coule dans un grand Estang appellé *Molinex*, aupres de S. Mars, & delà elle va tomber dans la Iune, qui est le nom de la riviere d'Estampes, qui la porte dans Seine aupres d'Exone. Le cours du Loet n'est guéres plus long de deux lieuës.

pût-elle passer. Ce fut donc là mesme que se donna la bataille, & que Berthoalde fit appeller Landry selon la deliberation qu'ils en avoient prise: Mais Landry n'osa pas tenir ce qu'il avoit promis, de peur de se commettre à un combat si dangereux. Cependant Berthoalde s'estant avancé plus que les autres, fut défait avec les Siens par l'armée de Clotaire, ne s'estant pas voulu retirer du peril, parce qu'il s'estoit apperceu qu'il n'épioit que les occasions de le deshonorer, ou de chercher des pretextes specieux pour luy faire perdre sa charge. Là, Meroüée fils de Clotaire fut fait prisonnier. Landry fut mis en fuite par la grande multitude, & l'armée de Clotaire fut taillée en pieces. Thierry retourna à Paris avec la victoire. Theodebert fit la paix à Compiegne avec Clotaire, & l'armée de l'un & de l'autre se retira sans perte.

27. En la dixiéme année du Regne de Thierry, Protade à la sollicitation de Brunichilde, & par le commandement de Thierry fut fait Maire du Palais. C'estoit un homme delié, adroit en toutes choses, & brave de sa personne; mais impitoyable autant qu'il estoit injuste à l'égard de beaucoup de personnes, dont il prenoit les biens par confiscation, ne se souciant que d'emplir ses coffres, & de s'enrichir par toutes sortes d'artifices. Il n'avoit point de plus grand plaisir que d'abbaisser toutes les personnes de qualité, afin qu'il ne se trouvast personne en estat de luy oster la charge qu'il avoit ravie. Car c'estoit ainsi qu'il tourmentoit les uns & les autres par sa grande industrie, au sujet de quoy il encourut la haine principalement de ceux du Royaume de Bourgogne. Comme la Reine Brunichilde exhortoit incessamment son petit fils Thierry à faire la guerre à son frere Theodebert, dans l'opinion qu'elle avoit que Theodebert n'estoit pas fils de Childebert; mais de je ne sçay quel homme, qui employoit tout son temps à la culture des jardins, en quoy Protade secondoit bien les desseins de la Reine, enfin Thierry mit une armée sur pied, laquelle ayant fait camper aupres du lieu appellé *Caraciac*, il fut

ollicité par ses Vassaux à faire la paix avec Theodebert, & Protade estoit le seul qui luy conseilloit de livrer la bataille. Theodebert n'estoit pas loin de là suivy d'une utre armée. Alors les troupes de Thierry ayant trouvé 'occasion de se vanger de Protade, se jetterent toutes sur uy, disant; *Qu'il valoit mieux qu'un seul homme perist, que d'exposer une armée entiere en peril.* Comme Protade estoit dans la tente du Roy Thierry, joüant ux Echets avec Pierre son premier Medecin, l'armée 'environna de tous costez, ce qui obligea Thierry, que es Vassaux empeschoient de sortir, d'envoyer Vncelene l'armée pour luy dire de sa part, qu'il luy deffendoit 'entreprendre quoy que ce pust estre cōtre la personne e Protade, Vncelene alla dire à l'armée: *Le Roy Thiery nostre Maistre vous commande de vous défaire de Protade.* Aussi-tost ils se jetterent sur luy dans la tente u Roy, & le tuerent à coups d'épée. Thierry qui eut a confusion toute entiere de cette affaire, se trouva conraint d'en venir à un accort avec son frere. Si bien que a paix se fit, & l'une & l'autre armée se retira sans coup erir apres la mort de Protade.

28. En l'onziéme année du Regne de Thierry, [1] Claude de famille Romaine, Personnage judicieux, & 'une conversation agreable, habile en toutes choses, atient, de bon conseil, instruit aux bonnes lettres, plein e foy, & recherchant l'amitié de tout le monde, fut delaré Maire du Palais de Thierry. Mais craignant l'eemple de ceux qui avoient exercé la mesme charge deant luy, se rendit toûjours soigneux d'y paroistre doux patient, avec ce seul empeschement neantmoins, que a graisse & la pesanteur de son corps, le rendoient inuile à beaucoup de choses qu'il eust faites sans cela. En la 2. année du Regne de Thierry, Vncelene qui avoit arlé frauduleusement de la part du Roy, à la sollicitaon de Brunichilde pour faire mourir Protade, eut un

SVR LE XXVIII. CHAP. 1 *Claude.* D'autres Editions portent *Pacudie*, Romain de Nation. C'estoit en l'année 611.

pied coupé, & fut dépoüillé de tous ſes biens, & reduit à la derniere extremité.

29. Le Patrice Vulfe, qui par les perſuaſions de Brunichilde avoit conſenty à la mort de Protade, fut tué par le commandement de Thierry au village de [1] Fariniac: Et Richomere Romain de Nation fut étably en ſa charge de Patrice. Cette meſme année, il naquit encore à Thierry un fils d'une Concubine appellé Meroüée, que Clotaire tint ſur les fons de Bapteſme.

30. Thierry envoya ſes Ambaſſadeurs en Eſpagne, Aridius Eveſque de Lion, [1] Roccon & Æborin ſes Conneſtables, pour en amener Ermenberge fille de Betteric Roy d'Eſpagne, qu'il deſiroit de prendre à femme. Apres qu'ils eurent fait ſerment que jamais Thierry ne la chaſſeroit de ſon Royaume, ils la receurent, & la preſenterent à Thierry qui eſtoit à Chalon, laquelle il receut en grande joye; mais par la faction de Brunichilde ſon Ayeule, il ne pût habiter avec elle, & luy devint odieuſe, par les mauvais raports que luy en firent ſa grand-mere & [2] Thudelane ſa ſœur. Puis au bout de l'année il renvoya Ermenberge en Eſpagne, apres luy avoir oſté tous ſes joyaux.

31. Betteric indigné de ce mauvais traitement qu'on avoit fait à ſa fille, envoya une Ambaſſade à Clotaire: Et l'Ambaſſadeur de Clotaire avec celuy de Betteric, vinrent enſemble trouver Theodebert. Et derechef les Ambaſſadeurs de Theodebert avec ceux de Clotaire & de Betteric, vinrent trouver Agon Roy d'Italie: & ces quatre Roys s'eſtant joints enſemble, amenerent une puiſſante armée pour attaquer Thierry de tous coſtez,

SVR LE XXIX. CHAP. 1 *Fariniac*, pour le mot, *in Fariniaco Villa*. Ou bien, *in Fauriniaco*, qui eſt le nom d'un Village ou d'un Bourg à preſent inconnu.

SVR LE XXX. CHAP. 1 *Roccon* ou Rogon, & Æborin ou Eberin ſon Conneſtable: mais il y a des Editions qui portent *Conneſtables* en pluriel, pour dire que Roccon & Eborin avoient enſemble cette grande Charge dans la Maiſon du Roy.

2 *Theudelane ſa ſœur*. Ou Theudilane, ou Theudelinde; car on la nomme ainſi differemment.

luy oster son Royaume, & le faire mourir, tant ils avoient de crainte de luy, apres que l'Ambassadeur s'en fut retourné par mer d'Italie en Espagne. Mais Dieu permit que ce conseil ne reüssit pas. Ce qui estant venu à la connoissance de Thierry, il en fit encore un plus grand mépris qu'il n'avoit fait auparavant.

32. Thierry usant du conseil du perfide Evesque de Lion Aridius, & adherant aux persuasions de Brunichilde son Ayeule, fit lapider S. [1] Didier qui estoit retourné de son exil. Depuis sa mort, Nostre-Seigneur a fait plusieurs Miracles sur son Tombeau, pour rendre témoignage de sa grande sainteté. D'où il y a sujet de croire que pour une action si méchante, le Royaume de Thierry & de ses Enfans a esté entierement détruit.

33. Betteric estant mort cette mesme année, Sisebode succeda au Royaume d'Espagne, Prince sage & de grande pieté, qui s'acquit beaucoup de reputation par toute l'Espagne, ayant ajoûté par sa vaillance au Royaume des Goths la Province de Cantabrie, que les François avoient possedée autrefois. Le Duc Francion qui avoit commandé dans la Cantabrie du temps des François, avoit long-temps payé des Tributs à leurs Roys. Mais ayant esté redemandé de la part de l'Empire, elle fut comme je viens de dire occupée par les Goths, & Sisebote osta plusieurs Villes à l'Empire Romain sur le rivage de la mer, & les ruina toutes jusques aux fondements. Et voyant que les Romains estoient taillez en pieces par son armée, il disoit avec de grands ressentiments de pieté; *Ha! que je suis malheureux, de ce que*

SVR LE XXXII. CHAP. 1 *S. Didier.* Ce saint Martyr Evesque de Vienne, est marqué dans le Martyrologe l'onziéme de Fevrier. *A Lion S. Didier Evesque de Vienne, & Martyr.* Dont parlent aussi Bede, Vsuard, Ado, & les autres, qui observent qu'il endura son Martyre à Lion. Bede en fait mention au 23 jour de May, parce que son venerable Corps fut transporté de Lion à Vienne ce jour-là. Ce fut la Reine Brunichilde qui le fit tuër, dont Ado raconte le sujet, qui fut tres-injuste, en l'année 583. Sigibert marque son éxil dans sa Chronique, en l'an 608. & sa mort en 612. Il véquit du temps du Pape S. Gregoire, dont il se trouve plusieurs Epistres qui s'addressent à luy.

de mon temps il se fait une si grande effusion de sang humain! Aussi ne manquoit-il point de donner la vie à tous ceux qu'il rencontroit: & le Royaume des Goths fut étendu par luy en Espagne, depuis la Mer jusques aux Pyrenées.

34. Ago Roy des Lombards prit pour femme, la sœur de Grimoald & de Gondoalde appellée Theudelinde de la Nation des François, laquelle Childebert avoit fiancée. Mais lors que par le conseil de Brunichilde il l'eut quittée, Gondoalde l'emmena en Italie avec toutes ses richesses, & la maria au Roy Agon. Gondoalde épousa aussi une femme de la haute Noblesse des Lombards, de laquelle il eut deux fils nommez Gondebert & [1] Haribert. Le Roy Agon fils du Roy Authaire, en eut pareillement un de Theudelinde appellé [2] Odoalde, & une fille nommée Gondoberge. Mais Gondoalde se trouvant trop chery des Lombards, comme il s'estoit retiré à l'écart pour décharger son ventre, il fut blessé d'un coup de fleche dont il mourut. Ce qui fut attribué à la faction du Roy Agon, & de Theudelinde.

35. En la 13. année du Regne de Thierry, comme Theodebert eut pris pour femme Bilichilde, laquelle Brunichilde avoit achetée de quelques Marchands; cette Bilichilde qui estoit grande ménagere, & grandement aimée de tous les peuples d'Austrasie, supportoit doucement la simplicité de Theodebert, & ne se tenoit guéres moindre que Brunichilde, qui luy reprochoit qu'elle avoit esté sa servante: elle méprisoit souvent les gens qui luy venoient de sa part. Enfin comme elles se déchiroient souvent l'une l'autre par des personnes interposées, il fut trouvé bon que les deux Reines se verroient à [1] Colerenze & à Suitence pour les accommoder en-

SVR LE XXXIV. CHAP. 1 *Haribert*, ou Charibert.
2 *Odoalde.* Ou bien *Adoalde.*
SVR LE XXXV CHAP. 1 *Colerense & Suentense.* Ces noms là sont maintenant peu connus: & si le premier est Colmar, nous ne sçaurions bien dire quel peut estre le dernier. On lit aussi *Colcunse* & *Sointense*, ou *Sogintense.*

ſemble, & pour faire la paix entre Thierry & Theodebert; mais Bilichilde ſuivant le conſeil des Auſtraſiens ne s'y voulut point trouver.

36. En la 14. année du Regne de Thierry, [1] le bien-heureux Colomban avoit déja rendu recommandable le nom de ſa Ville, par toutes les Provinces de la Gaule & de la Germanie, & tout le monde l'avoit en ſi grande eſtime & l'honoroit de telle ſorte, que ſouvent le Roy Thierry le venoit viſiter à Luſſeuil, pour luy demander en toute humilité les ſuffrages de ſes prieres. Comme il l'alloit donc viſiter ainſi fort ſouvent, le ſaint Homme prit la liberté de le reprendre de ce que s'arreſtant avec des Concubines, il croupiſſoit inceſſamment dans le vice, au lieu de vivre, ſelon les loix d'un mariage legitime, dont il auroit beaucoup plus de contentement, afin que d'une Reine épouſe il en ſortiſt une race Royale. Comme donc le Roy ſe diſpoſoit de ſuivre les bons avis de l'Homme de Dieu, & qu'il luy promettoit de ſe retirer des plaiſirs illicites, l'ancien ſerpent envenima l'eſprit de ſon ayeule Brunichilde (c'eſtoit une ſeconde Ieſabel) & la piqua de l'aiguillon de la ſuperbe, pour l'émouvoir contre l'Homme de Dieu, parce qu'elle voyoit que déja Thierry ſe rendoit obeïſſant aux choſes qu'il luy diſoit. Car elle apprehendoit que s'il quittoit ſes Concubines, il prendroit une Reine qui ſeroit la premiere dans le Palais, & qu'elle luy retrancheroit autant de ſa dignité & des honneurs qui luy eſtoient rendus. Il arriva donc un jour que S. Colom-

SVR LE XXXVI. CHAP. 1 *Le bien-heureux Colomban.* Ce Saint eſt marqué dans le Martyrologe au 21. de Novembre. *Au Monaſtere de Bobie, la dépoſition de S. Colomban Abbé, fondateur de pluſieurs Monaſteres, Pere de pluſieurs Moines, & recommendable par un grand nombre de Vertus, eſt mort dans une bonne vieilleſſe.* Vſuard, Ado, & les autres récents, en font mention au meſme jour. Ses actions ont eſté écrites par un Moine appellé Ionas, ſon Diſciple, comme le témoigne Sigibert dans ſon livre des Hommes illuſtres, au chap. 61. Ses Actes ſe trouvent auſſi écrits dans le 3. Tome de Bede, lequel luy eſt fauſſement attribué: mais il s'en trouve encore dauantage dans la Vie de S. Vvaleri, au 2. Tome de Surius, au 1. jour d'Avril. Sigibert dans ſa Chronique le marque en l'an 598. & 622. de noſtre Salut. Et Vincent de Beauvais raconte l'Hiſtoire de ſa mort au chap. 4. de ſon 23. livre.

ban vint trouver Brunichilde (elle eſtoit alors en une maiſon de la campagne appellée *Brucariac.*) Et comme elle ſceut qu'il venoit à la Cour, elle luy amena les enfans de Thierry qu'il avoit eus de ſes débauches. Leſquels ayant apperceus, il demanda ce qu'ils vouloient de luy ? *Ils ſont enfans du Roy*, luy dit Brunichilde, *vous leur donnerez, s'il vous plaiſt voſtre benediction. Point du tout*, luy repartit Colomban ; *Et ne vous imaginez pas que ceux-cy portent jamais le Sceptre, eſtant ſortis de femmes débauchées.* Brunichilde trouva ce diſcours fort mauvais, & fit retirer les Enfans. L'Homme de Dieu ſe voulut auſſi retirer du Palais de la Reine : Et comme il paſſoit le ſeüil de la porte, un ſon terrible vint à éclater, lequel neantmoins n'eut pas le pouvoir d'arreſter la fureur de cette miſerable femme, qui commença dés lors à luy dreſſer des embuſches. Elle fit commander aux voiſins du Monaſtere, d'empeſcher qu'aucun n'en ſortiſt, & qu'il n'y en euſt aucun de ſi temeraire que d'entreprendre d'y porter aucun ſecours. Ainſi le bien-heureux Colomban ſe voyant mal dans l'eſprit du Roy & de la Reine, & qu'ils eſtoient animez contre luy, ſe dépeſcha de les aller trouver, pour eſſayer de rompre une ſi grande opiniaſtreté par ſes bons enſeignements. Le Roy eſtoit alors [2] au village d'Epoiſſe, qui eſtoit ſur le grand chemin, où comme il arrivoit approchant de Soleil couché, on vint dire au Roy que l'Homme de Dieu eſtoit là, & qu'il ne vouloit pas loger en la maiſon Royale. *Il vaut pourtant mieux*, dit le Roy Thierry, *faire de l'honneur au ſaint Homme, que d'attirer ſur ſoy la colere de Dieu, par quelque mauvais traitement qu'on feroit à ſon Serviteur.* Il commanda donc qu'on le traitaſt Royalement, & qu'on luy portaſt magnifiquement à manger. On ſervit la table devant luy,

2 *Au Village d'Epoiſſe.* Il y a, *apud Spinſiam Villam publicam.* Que j'ay traduit Village d'Epoiſſe, qui eſtoit ſur le grand chemin, & cela par conjecture, Eſpoiſſe n'eſtant pas éloigné de ces quartiers-là, outre la reſſemblance du nom de *Spinſia*, ou de *Spiſſia*, avec Epoiſſe.

ſelon le commandement du Roy ; mais dés qu'il vid les viandes ſervies, & le ſomptueux buffet preparé, il demanda, *ce que toutes ces choſes-là vouloient dire ?* On luy dit, *le Roy vous les envoye.* Mais l'Homme de Dieu qui les eut en abomination, repartit qu'il eſtoit écrit, *que le tres-haut rejettoit les preſents des Impies : & il n'eſt pas juſte*, dit-il, *que la bouche des Serviteurs de Dieu ſoit ſoüillée par les viandes que leur offre celuy, qui non ſeulement empeſche les Serviteurs de Dieu de retourner en leur habitation ; mais encore qui ne permet pas que d'autres y mettent le pied.* Diſant ces paroles, tous les vaiſſeaux ſe rompirent, les vins & les breuvages exquis furent répandus, & tout le reſte des viandes fut gaſté, & ſemé par terre. Dont les Officiers étonnez, le vinrent dire au Roy. Thierry en eut de la frayeur, & fut dés le matin avec ſon Ayeule trouver l'Homme de Dieu. Ils luy demanderent pardon de la faute qu'ils avoient commiſe, & luy promirent de s'en corriger à l'avenir. Il ſe contenta de ſes promeſſes, & retourna au Monaſtere. Mais l'effet de ces promeſſes ne fut pas de longue durée. On ſe comporta comme de coutume, & encore avec plus de licence : & le Roy ſe permit tout ce qu'une paſſion dereglée luy pouvoit ſuggerer pour ſes plaiſirs. Ce que le bien-heureux Colomban ayant appris, il luy addreſſa des lettres rudes, par leſquelles [3] il le menaçoit de l'excommunication, s'il ne vouloit point ſe recõnoiſtre, apportant toûjours du delay à ſa converſion. Surquoy Brunichilde s'eſtant derechef émuë de colere, ſollicita le Roy de faire toutes choſes pour ſe vanger de l'inſolence de Colomban, & s'efforça d'allumer contre luy le feu de ſon courroux, à quoy elle employa encore le credit de toutes les perſonnes de qualité, pour en obtenir ce qu'elle deſiroit qu'il fiſt contre l'Homme

3 *Il la menaçoit de l'excommunication.* C'eſt donc ainſi qu'en uſe vers le Roy Thierry le bien-heureux Colomban. Qu'euſt il fait s'il euſt eſté l'Eveſque ou le Confeſſeur de ce Prince ? Il faut avoüer que l'eſprit de la pieté eſtoit alors beaucoup plus ſévere qu'il n'a eſté depuis, en certaines gens, qui ont preferé les intereſts mondains aux regles du devoir,

de Dieu, essayant d'ailleurs qu'à sa priere, les Evesques blasmant sa pieté & sa Religion, soüillassent l'estime qui se devoit faire de la Regle qu'il avoit donnée à ses Moines, pour estre religieusement observée. Les Courtisants obeïssant donc aux persuasions de cette miserable Reine, jetterent le trouble dans l'esprit du Roy contre l'Homme de Dieu, le contraignirent de l'aller trouver en personne, & de faire preuve de sa Religion. Le Roy le fut trouver à Lusseüil, & se plaignit contre luy de ce qu'il s'estoit separé des façons de vivre de tous ceux de sa Province, & qu'il ne donnoit pas un libre accez à tous les Chrestiens, dans les lieux de son Monastere les plus retirez. Le bien-heureux Colomban, comme il estoit homme hardy & plein de cœur, fit entendre au Roy; *Qu'il n'avoit pas accoutumé de tenir la demeure des Serviteurs de Dieu ouverte aux Seculiers, ny a ceux qui n'ont aucun sentiments de Religion; mais qu'il avoit des lieux propres pour recevoir les hostes & les passants.* Sur quoy le Roy prenant la parole; *Si vous desirez*, luy dit-il, *que je vous fasse de grands biens, je n'épargneray rien pour vous donner moyen de recevoir tout le monde chez vous.* L'Homme de Dieu luy répondit; *Si vous avez dessein de violer tout ce que j'ay essayé de contenir sous le frein de la discipline Reguliere, ny je ne me soucie de vos presents, ny de tout le secours que vous sçauriez donner à nos besoins. Et si vous n'estes point icy venu pour autre sujet, que pour détruire la maison des Serviteurs de Dieu, ou pour diffamer la discipline reguliere, sçachez que vostre Royaume tombera bien-tost en ruine, avec toute la maison Royale.* Ce qui fut depuis justifié par l'evenement. Et certes le Roy estant entré d'un effort temeraire dans le Refectoir, il en ressortit aussi-tost pour l'effroy qu'il conceut de ces paroles. Puis l'homme de Dieu fit encore de rudes reprimandes au Roy, qui luy dit; *Vous penseriez peut-estre que vous recevrez de moy la Couronne du Martyre: mais je n'ay pas si fort perdu l'esprit, que j'eusse seulement la*

penſée d'en commettre le crime. A quoy il ajouta, que *par un meilleur conſeil il ne feroit iamais que des choſes utiles, & qu'il le rameneroit par les meſmes voyes qu'il s'eſtoit écarté des mœurs de tout le monde par la vie qu'il menoit.* Les Courtiſants témoignerent tous qu'ils eſtoient dans un pareil ſentiment, & dirent; *Qu'ils ne vouloient point ſouffrir qu'aucun demeuraſt en ces lieux, qu'il ne ſe rangeaſt à la commune ſocieté des hommes.* Sur quoy le bien-heureux Colomban dit; *Qu'il ne ſortiroit point de ſon Cloiſtre, s'il n'en eſtoit tiré par violence.* Le Roy ſe retira de là : Mais il y laiſſa un certain homme de grande ſtature appellé Baudulfe, qui chaſſa l'Homme de Dieu de ſon Monaſtere, & le fit conduire à Beſançon, comme au lieu de ſon exil, attendant qu'il pluſt au Roy d'en ordonner comme il luy plairoit. Apres cela l'Homme de Dieu voyant qu'il n'avoit point de gardes, & que perſonne ne luy faiſoit d'ennuy (car tout le monde reconnoiſſoit en ce ſaint Homme la vertu de Dieu, c'eſt pourquoy chacun s'abſtenoit de luy faire déplaiſir) il monta un jour de Dimanche au ſommet de la montagne, ſur les coſtes de laquelle la ville eſt ſituée, & de l'autre coſté la montagne ſe couppe à pied droit juſques à la [5] riviere du Doux qui ferme le paſſage : & attendit là juſques à Midy, pour voir ſi quelqu'un ne l'empeſcheroit point de retourner en ſon Monaſtere. Et comme il vid en effet que perſonne ne luy eſtoit en cela contraire à ſon deſſein, il paſſa par le milieu de la Ville & retourna avec les Siens en ſon Mo-

4 *Il chaſſa l'Homme de Dieu de ſon Monaſtere*, &c. C'eſt ainſi que d'ordinaire les Saints ſont traitez dans tous les ſiecles. Iamais ils ne manquent de calomniateurs qui les déchirent aupres des Roys, pour leur faire ſouffrir de rudes traitemens : Mais c'eſt encore bien pis, quand des gens qui ſont profeſſion d'une vie Reguliere s'en meſlent, pour vanger leur paſſion, ſous pretexte de zele de Religion, appellant héretiques & impies ceux qui vivent comme des Saints, qui n'ont point de plus grand ſoucy que de ſervir Dieu, de garder tous ſes Commandements, & d'obeïr aux Superieurs, qui n'éxigent rien contre les Loix établies dans la Religion.

5 *La Riviere du Doux.* C'eſt ainſi, à mon avis, qu'il faut interpreter *fluminis Dova*, que d'autres liſent *Duvij*, parce que le Doux qui va tomber dans la Saone paſſe à Beſançon, qui eſt la Capitale de la Franche-Comté.

nastere. Brunichilde & Thierry qui en furent tout aussitost avertis, s'en trouverent piquez de telle sorte, que dans le feu de leur colere, ils commanderent au Comte Berthaire & à Baudulfe qu'ils y avoient déja envoyé, d'en faire une soigneuse recherche. Où estant venus, ils trouverent le bien-heureux Colomban dans l'Eglise qui psalmodioit, estant attentif à l'Oraison avec toute la congregation de ses freres, & parlerent ainsi à l'Homme de Dieu. *Nous vous prions*, dirent-ils, *Homme de Dieu, que vous obeïssiez presentement aux ordres du Roy & aux Nostres, afin que vous retourniez par le mesme chemin que vous estes venu, au lieu où vous estiez. Je ne pense pas*, leur repartit le S. Homme, *que je peusse estre agreable à Dieu, de retourner au lieu de ma naissance, que j'ay une fois quitté pour la crainte de Jesus-Christ.* Ce que Berthaire connoissant, & voyant bien que l'Homme de Dieu ne l'écoutoit point aux choses qu'il disoit, il laissa dans le Monastere ceux de ses gens qu'il jugea les plus rudes & les plus barbares, & s'en retourna ; mais ceux-cy prierent le saint Personnage qu'il eust pitié d'eux, de ce qu'on les avoit laissez pour faire une execution qui leur estoit tout à fait desagreable ; mais qu'il leur donnast là-dessus conseil, vû le peril où ils estoient exposez, s'il ne faisoient pas ce qui leur avoit esté commandé, c'est à dire, de luy faire violence, pour le retirer du lieu où il estoit. Il leur dit, *Qu'il avoit declaré plusieurs fois, que si on ne le retiroit de là par force, il n'en sortiroit jamais.* Ceux-cy se trouvant assiegez d'un double peril, & pressez de crainte de tous costez, toucherent le vestement dont il estoit couvert, les autres se jetterent à ses genoux, & le prierent avec larmes de leur pardonner la faute qu'ils estoient contraints de commettre, parce qu'ils n'obeïssoient point à leur propre volonté ; mais aux commandements du Roy. L'Homme de Dieu voyant donc le peril où seroient ses Gardes, s'il demeuroit si ferme à tenir rigoureusement sa parole, sortit avec cris & lamentations ac-

compagné de ſes Gardes, qui ne le quitterent point qu'il ne fuſt hors du Royaume. Le premier d'entre leſquels fut Ragumonde, qui le mena juſques [6] à Spire. Ainſi Colomban ayant eſté chaſſé du Royaume de Thierry, ſe délibera de repaſſer dans l'Iſle d'Hibernie. Mais comme on ne peut aller en quelque lieu que ce ſoit ſans la permiſſion du Tres-haut, ce Saint paſſa en Italie, où il baſtit un Monaſtere en un lieu appellé Bobie, où il finit icy bas ſes jours, pour aller vivre au Ciel aupres de Ieſus-Chriſt, apres avoir mené en terre une vie dans une douce converſation.

37. En la 14. année du Regne de Thierry, comme il ſe tenoit au pays d'Alſace où il avoit eſté nourry, par le commandement de ſon pere Childebert, le pays fut envahy par Theodebert d'une maniere barbare, au ſujet de quoy il fut tenu une conference au Chaſteau de [1] Seltz, afin d'y terminer par le jugement des François, tout le different qui eſtoit entre les deux Roys. Où Thierry s'eſtant trouvé ſeulement avec [2] dix mille Scarites, Theodebert y vint beaucoup mieux accompagné, parce qu'il avoit à ſa ſuite une groſſe armée d'Auſtraſiens à deſſein d'en venir aux mains. Et certes quand Thierry ſe vid environné de tous coſtez par l'armée de Theodebert, la crainte qui le prit l'obligea de confirmer par un Traité toute l'Alſace dans la part de Theodebert, ou furent encore ajoutez les pays [3] des Sugites &

6 *Iuſques à Spire.* Car il eſt croyable que *Nametis* eſt la meſme choſe que *Nemetis* ou *Nemetes*, qui eſt Spire, de l'ancienne Gaule ſur le Rhein, & à preſent ville Epiſcopale dans l'Alemagne, appellée par les Anciens, *Augusta Nemetum* D'autres neantmoins prennent Nemetes pour *Vvormes*, qui eſtoit la ville des anciens Vangiõnes. D'autres ont icy leu *Namnetis*, au lieu de *Nannetis*, qui ſeroit Nantes, & non pas Spire.

SVR LE XXXVII. CHAP. 1 *Au Chaſteau de Seltz.* C'eſt ce qu'il appelle *in Saloiſſa Caſtro.*

2 *Avec dix mille Scarites.* Les propres termes ſont, *cum Scaritis x. millibus.* Scare ſignifie proprement une Compagnie de dix mille hommes ; & on appelloit ainſi un certain nombre de gens de guerre. Mais ceux-là ſe trompent, qui penſent que *Scadron* vient de là, car il eſt certain qu'il n'en vient pas : & *Scadron* eſt un mot Italien qui ſignifie *grand carré*, uſurpé dans les derniers temps, comme aſſez d'autres, par les gens de guerre.

3 *Les païs des Sugites & des Turiens,* Le Texte porte, *etiam Sugintes*

des Turiens avec la Champagne, ce qu'il avoit tant de fois redemandé, & il sembla bien neantmoins qu'il le perdit tout d'un coup en cette occasion. Puis chacun s'en retourna en son propre quartier. En ce mesme temps les Alemans entrerent avec hostilité dans le territoire [4] d'Avanches au de là du Mont-jou, qu'il ravagerent furieusement. Mais les Comtes Abbelene & Herpin avec les autres Comtes du pays, s'avancerent contre les Alemans avec leurs troupes, & s'allierent ensemble pour le combat qui fut sanglant. Toutefois les Alemans gagnerent la Victoire contre les Transjurans, plusieurs desquels demeurerent sur la place. La plus grande partie de la contrée d'Avanches fut desolée par le feu : & les Victorieux ayant fait un grand nombre de Prisonniers, s'en retournerent chez eux chargez de dépoüilles. Thierry ne songea plus depuis qu à se vanger d'une si cruelle injure, & de quelle sorte il pourroit opprimer Theodebert. Cette année Belechilde fut tuée par Theodebert, qui prit pour femme une jeune fille nommée Theudechilde. En la 16. année de Thierry, ce Prince envoya une Ambassade à Clotaire, pour luy faire entendre qu'il vouloit declarer la guerre à Theodebert, parce qu'il n'estoit pas son frere, & que s'il ne luy prettoit point main forte, il le mettroit en possession du Duché d'Entelin que Theodebert avoit usurpée, si-tost qu'il auroit gagné la victoire contre luy. Cette convention proposée entre Thierry & & Clotaire par l'entremise de leurs Ambassadeurs, Thierry leva une armée.

38. En la 17. année du Regne de Thierry, les troupes se rendirent au mois de May de toutes les Provinces de son Royaume en la ville de Langres. Il passa par [1]

ses & Turenses, & Campanenses. Les Sugites ou Sugintes, sont peut estre ceux de Zurich. *Les Turiens* sont en la Comté de Turege, laquelle confine à l'Alsace.

4 *Avanches.* C'estoit anciennement une contrée sur le chamin de Payerne à Murat, ville des Suisses.

5 *Belechilde* ou *Belieldis*, ou *Belichildis.*

SVR LE XXXVIII. CHAP. 1 *Andelau*, ou Andelou, place de Lo-

d'Andelau, & prit le Chasteau de Nancy, puis estant venu jusques à Toul, Theodebert à la teste d'une armée d'Austrasiens vint à sa rencontre, jusques dans la campagne de Toul, où la bataille se dõna. Thierry surmõta Theodebert, & tailla son armée en pieces. Force braves gens y perdirent la vie, & Theodebert qui y prit la fuite au travers du païs Messin ayant passé la [2] Vosage, se rendit à Cologne. Mais comme il y fut vivement poursuivy par Thierry son frere, le bien-heureux Leonise Evesque [3] de Mayance, Personnage Apostolique, qui estoit autant affectionné pour les interests de Thierry, qu'il estoit ennemy de la folie de Theodebert, s'estant presenté devant Thierry, il luy dit; *Achevez ce que vous avez commencé: car vous devez attendre un bon succez de vostre entreprise. Voicy sur ce propos une fable de nos Villageois assez connuë. Vn jour un Loup estant allé sur une montagne, & ses petits Louveteaux ayant commencé d'aller à la chasse, il les appella du haut de la montagne, & quand ils furent aupres de luy, il leur dit; Iettez vos yeux de toutes parts, & regardez de tant loin que vous pourrez, vous n'avez point d'Amis entre tous ceux que vous voyez, excepté un petit nombre de vostre race. Achevez donc ce que vous avez commencé.* Thierry passa les Ardennes avec son armée & vint à [4] Tolbiac. Cependant Theodebert avec les Saxons, les Turingiens, & les autres Nations qui sont au delà du Rhin, & tout ce qu'il put rassembler de gens de tous

raine assez pres de Nancy, qu'il appelle *Nasium Castrum*: ou selon d'autres, c'est le Chasteau de Nas, aupres de Bar le Duc.

2 *La Vosage.* Le Texte Porte, *transito Vosago*, qui doit estre quelque Riviere dans le païs Messin, qui ne se trouve point marquée en d'autres lieux. S. Gregoire fait bien mention dans son 9 livre d'un Bourg appellé *Vosagus*, & parle d'une Forest appellée *Vosaga*, dans son 10. livre. Mais ce n'est pas tout cela.

3 *Leonise Evesque de Mayance.* Ou Lesio, qu'il appelle *Magancensis urbis Episcopus.* Car il ne faut pas douter que ces paroles ne se doivent entendre de Mayance, bien que d'autres ayent crû que S. Boniface Apostre de la Germanie, en ait esté le premier Evesque lequel ne fut sacré qu'en l'année 722.

4 *Tolbiac.* C'est une Ville de la Gaule Belgique, de laquelle Tacite fait mention, sur les confins du territoire de Cologne, qu'on appelle *Zulpich* dans le païs, & en France, *Toupie*,

costez, s'avança aussi du costé de Tolbiac pour combattre Thierry. Si bien qu'on y donna bataille; mais de telle sorte, qu'on dit que de long-temps il n'en fut donné une si furieuse entre les François & les autres Nations. Car un si grand carnage fut fait de l'une & de l'autre armée, que les troupes s'attachant les unes contre les autres dés l'entrée du combat, les tuez n'eurent pas assez d'espace pour s'estendre, & se trouverent contraints de demeurer debout les uns contre les autres, comme s'ils eussent esté vivans Mais enfin Dieu voulut que Thierry fust victorieux, & serra de si pres Theodebert avec le reste de son armée depuis Tolbiac jusques à Cologne, que toute la terre par le chemin fut couverte de morts, & ce jour-là mesme Thierry entra dans Cologne, où il fut mis en possession de tous les trésors de Theodebert. Delà, Thierry ayant passé le Rhin, laissa Berthaire Gentilhomme de sa Chambre à la queuë de Theodebert, qu'il poursuivit si vivement, comme il essayoit de se sauver auec peu de gens, qu'il le prit, & l'ayant amené à Cologne, il le presenta vestu de ses ornements Royaux à Thierry, dont il fut incontinent apres dépoüillé : & son cheval avec tout son équipage fut donné par Thierry à Berthaire. Theodebert lié de cordes fut envoyé prisonnier à Chalon : & son fils appellé Meroüée qui estoit encore fort petit, fut pris par les pieds & froissé contre une pierre, par le commandement de Thierry, perdant ainsi la vie avec sa cervelle qui luy sortit de la teste. Clotaire remit dans son obeïssance le Duché d'Entelin qui luy fut rendu tout entier par Thierry, suivant le Traité qui en avoit esté fait. Au sujet de quoy Thierry, qui se voyoit Maistre de toute l'Austrasie, se trouva tellement indigné, parce qu'il vouloit iouïr de toute sa conqueste, qu'il entreprit de faire la guerre à Clotaire. Si bien que la 18. année de son Regne, il fit lever des troupes en Austrasie & en Bourgogne; mais avant que de les employer, il fut d'avis d'envoyer une Ambassade à Clo-

taire,

taire, pour le convier de luy rendre le Duché d'Entelin, ou qu'il se pouvoit asseurer qu'il rempliroit de gens de guerre tous ses Estats; ce que l'evenement fit voir comme les Ambassadeurs l'avoient dit.

39. Dés cette année-là mesme, on fit donc marcher l'armée contre Clotaire. Mais Thierry mourut à Metz d'un cours de ventre qui luy prit: & tout aussitost l'armée se debanda. Cependant Brunichilde faisoit sa residence à Mets avec les quatre fils de Thierry, Sigobert, Childebert, Corbe, & Meroüée: & tascha d'élever Sigobert sur le trosne de son pere.

40. Mais Clotaire par la faction d'Arnulfe & de Pepin & des autres Seigneurs de l'Austrasie, entra dans le païs dépourveu de conduite, & s'arresta en un lieu nommé [1] Antonac, où Brunichilde qui estoit à Vvormes avec les enfans du feu Roy Thierry, luy envoya pour Ambassadeurs en ces noms là, Chadoinde & Herpon, pour le convier de se retirer du Royaume que Thierry avoit laissé à ses Enfans, Clotaire fit réponse à Brunichilde par ses Ambassadeurs, qu'il avoit promis d'accomplir, Dieu aidant, tout ce qui seroit ordonné entr'eux par le jugement des François qu'on avoit choisis pour pacifier ce different. Brunichilde envoya Sigobert l'aisné des enfans de Thierry en Turinge, & avec luy Vvarnachaire Maire du Palais, & Alboin avec d'autres Seigneurs, afin qu'ils attirassent à son party les Peuples delà le Rhin, pour resister à Clotaire. Elle addressa un petit memoire à Alboin, pour l'obliger à tuer Vvarnachaire auec ceux de son party, parce qu'elle avoit sceu qu'il vouloit passer au Royaume de Clotaire. Le memoire fut rompu par Alboin, qui l'ayant jetté par terre sans en prévoir la consequence, un laquais de Vvarnachaire en ramassa les pieces qu'il rassembla sur des tablettes cirées. Et par ce Memoire Vvarnachaire connoissant qu'il estoit en peril de sa vie,

SVR LE XL. CHAP. *Antonnac.* Mais selon d'autres Editions, on lit *Captonac.*

ſongea depuis ce temps-là aux moyens qui ſe pourroient employer pour faire perir les enfans de Thierry, & pour faire élire Clotaire au Royaume en leur place. Il aliena par de ſecrettes pratiques les eſprits des Nations que Brunichilde, à la conſideration des enfans de Thierry, avoient attiré à leur ſecours. S'en eſtant retournez de là, ils ſe rendirent en Bourgogne avec Brunichilde, & avec les meſmes enfans de Thierry, & envoyerent des gens par toute l'Auſtraſie, pour eſſayer d'y lever des troupes.

41 [1] Les Farons de Bourgogne, les Eveſques & les autres [2] Leudes du païs craignant Brunichilde, & luy portant grande haine, conſpirerent avec Vvarnachaire de ne laiſſer échapper pas un ſeul des enfans de Thierry; mais de les exterminer tous, & de n'épargner pas meſmes Brunichilde, qu'ils conſideroient comme une peſte dans l'eſtat, pour laiſſer le Royaume entier à Clotaire. Ce qui fut juſtifié par l'evenement, quand par le commandement de Brunichile & de Sigobert fils de Thierry, l'armée de Bourgogne & celle d'Auſtraſie ſe furent jointes contre Clotaire.

42. Sigobert eſtant venu en Champagne autour de Chaalons ſur la riviere [1] d'Aiſne, Clotaire vint au devant de luy avec ſon armée, & force troupes Auſtraſiennes qui s'eſtoient rendues de ſon party, par la faction de Vvarnachaire Maire du Palais, & ſuivant le conſentement qu'y avoient donné le Patrice Alethe, & les Ducs Roccon, Sigoalde & Eudilane. Et comme ils

SVR LE XLI. CHAP. 1 *Les Farons.* Il y a, *Farones Burgundiæ.* Ce que ie n'ay pas voulu tourner d'autre ſorte, pour conſerver un nom de l'Antiquité, qui ſignifie *Barons* de ce païs là, qui eſtoient bien des Gentils-hommes, mais non pas des Seigneurs de la premiere qualité, tenant des Terres comme ceux qui aujourd'huy portent le nom de Barons.

2 *Leudes.* I'ay crû qu'il eſtoit auſſi à propos de conſerver encore ce nom de l'Antiquité pour dire Vaſſaux, ou Seigneurs qui tenoient des Terres de la Couronne.

SVR LE XLII. CHAP. 1 *Sur la Riviere d'Aiſne.* Ne veut-il point dire la Riviere de Marne; car ce n'eſt pas l'Aiſne qui paſſe à Chaalons, mais celle de Marne? Cela neantmoins ſe peut prendre dans un autre ſens, pour dire que Sigibert trouva Clotaire campé ſur la Riviere d'Aiſne,

estoient sur le point de se battre, s'estant donnez le signal avant que d'en venir aux mains, l'armée de Sigobert tourna le dos pour se retirer. Mais Clotaire les suivant à petit pas, comme il avoit esté resolu entr'eux, vint jusques à [2] l'Arare, c'est à dire la Saone, & prit trois enfans de Thierry, Sigobert, Corbe & Meroüée, qu'il avoit tenus sur les Fons. Et pour [3] Childebert qui passa les montagnes pour sauver sa vie, il ne retourna plus depuis. L'armée des Austrasiens retourna dans son propre païs. Et par la faction de Vvarnachaire, & des principaux Seigneurs du Royaume de Bourgogne, Brunichilde fut tirée par le Connestable Erpon, avec Thudelane sœur de Thierry, de la petite Province Transjurane, de village appellé [4] Orbe, & fut amenée à Clotaire, qui estoit alors à Ryonouë sur la [5] Vicenne. Sigobert & Corbe Enfans de Thierry, furent tuez par le commandement de Clotaire, & Meroüée son filieul fut secrettement envoyé en [6] Neptrie, ne le voulant point faire perir, parce qu'il l'aimoit, à cause qu'il l'avoit tenu sur les Fons, & le recommanda mesme au Graffion [7] d'Ingobode pour en avoir soin, où il vesquit plusieurs

2 *Iusques à l'Arare.* Du nom d'*Arar*, qui ne se doit pas traduire en cét endroit-là, parce que l'Autheur l'explique luy-mesme, *id est Saogonnam fluvium.* Ou bien selon d'autres Editions, *Saucunnam*, qu'Ammian Marcelin appelle *Sangonam* ou *Saugonnam.* Ce fleuve passe à Chalon & à Mascon, & vient tomber au dessous de Lion dans le Rhosne.

3 *Childebert.* Le quatriéme des Enfans de Thierry qui se sauva dans les Montagnes, sans qu'on l'ait jamais vû depuis, a donné sujet aux flatteurs de la Maison d'Habisbourg, ou d'Austriche, de dire apres plusieurs siecles, que les Princes de cette Maison en estoient descendus ; mais cela sans preuve quelconque, parce qu'il n'y en peut avoir, la Maison d'Austriche n'ayant garde de tirer son origine d'une si haute Antiquité.

4 *Vn Village appellé Orbe* Ou, comme porte le Texte, *ex Villa Vrba*, qui est un lieu à présent inconnu.

5 *A Rionove sur la Vincenne.* Ce Bourg n'est pas plus connu aujourd'huy que le Village d'Orbe, ou que la Riviere de Vincenne.

6 *En Neptrie.* Il y a dans le Texte *in Neptriam*, ou comme il se lit en d'autres Editions, *in Neptrico*, que Faulchet interprette Vvestrie. C'est à dire Neustrie, à présent la Normandie.

7 *Graffion.* Ce n'est pas un nom propre ; mais un nom d'Office qui signifie *Juge Fiscal*, selon la Loy des Ribarols, & possible Comte, parce qu'il y avoit aussi des Graffions Lieutenans & Assesseurs des grands Comtes, ainsi que nous l'apprenons des Antiquitez de Claude Fauchet. Pour le mot d'*Ingobode*, ie ne sçaurois dire du tout ce que c'est,

années depuis. Pour Brunichilde, Clotaire ayant conceu contre elle une haine mortelle; quand elle fut presentée devant luy, apres qu'il luy eut reproché que dix Roys avoient pery par son moyen, à sçavoir, Sigobert, & Meroüée, & son pere Chilperic, Theodebert & son fils Clotaire, un autre Meroüée fils de Clotaire, Thierry & ses trois fils, qui venoient presentement d'estre égorgez, il la fit tourmenter trois jours de suite, apres l'avoir fait monter sur un Chameau pour la promener par toute l'armée, puis l'ayant fait lier avec les cheveux de sa teste par un pied & par un bras [8] à la queuë d'un cheval vicieux, qui à force de ruades, & par la vistesse de sa course, la déchira en diverses pieces, Vvarnachaire fut substitué Maire du Palais au Royaume de Bourgogne, & fut asseuré par serment du Roy Clotaire, que de sa vie il ne seroit degradé. Dans l'Austrasie, Rado fut honoré de la mesme dignité. Et ainsi tout le Royaume des François vint en la puissance de Clotaire II. avec tous ses trésors, comme il avoit esté autrefois possedé par le premier Clotaire, auquel il commanda heureusement l'espace de seize ans, ayant la paix avec tous ses Voisins. Ce Clotaire fut patient de son naturel, instruit

8 *Brunichilde liée à la queuë du Cheval*, &c. Ado est celuy qui écrit qu'elle fut tirée à quatre chevaux, & que ses membres furent brûlez; mais de quelques crimes que cette Dame eust pû estre convaincuë, ce supplice est horrible pour une femme, & pour une personne de sa dignité & mesme de son aage, parce qu'alors elle estoit fort vieille, & estoit fille d'un Roy d'Espagne, & femme de Sigibert Roy d'Austrasie, mere de Childebert aussi Roy d'Austrasie & de Bourgogne, Ayeule des Roys Theodebert & Thierry, & Bisayeule de Segobert, de Corbe, de Meroüée, & de Childebert enfans de Thierry. Aimoin fait mention de sa mort comme Fredegaire, qui est un exemple bien terrible pour toute la posterité. On tient neantmoins que le corps de cette Reine fut inhumé dans l'Eglise de S. Martin d'Autun qu'elle avoit fait bastir, comme elle avoit fondé l'Hospital & les Abbayes de S. Vincent de Laon, & de S. Pierre & d'Ainay de Lion, avec beaucoup d'autres, pour témoigner sa magnificence, & le veritable fondement des loüanges que luy ont données beaucoup d'Ecclesiastiques, & principalement le Pape S. Gregoire, qui la loüe dans ses Epistres pour son bon gouvernement, & pour l'honneste institution de ses Enfants, estimant les François heureux d'avoir une telle Reine.

9 *Ainsi tout le Royaume des François vint en la puissance du jeune Clotaire.* C'est icy où s'accomplit la Prophetie de S. Gregoire de Tours, comme j'ay remarqué sur le 28. chap. du 10. livre de son Histoire.

aux bonnes lettres, craignant Dieu, & grand Remunerateur des Eglises & des Prestres, charitable vers les Pauvres, se montrant débonnaire à tous, & plein de pieté. Il estoit toutefois par trop addonné à la Chasse, & sur la fin aussi un peu trop complaisant aux Dames, ce qui luy attira du blasme des personnes de qualité.

43. En la 30. année de son Regne de Bourgogne & d'Austrasie, il fit Duc de la Province Transjurane, Erpon de Nation Françoise, en la place de Theudelane. Mais comme il s'efforçoit de mettre la paix dans toute cette Province, & qu'il y voulut rigoureusement chastier les méchans, il y fut tué par les Habitans qui se revolterent insolemment contre luy, à la sollicitation de sa partie adverse, & par le conseil du Patrice Alethe, de l'Evesque Leudemonde & du Comte Herpon. Clotaire vint en [1] Elsas avec la Reine Beretrude sa femme, dans un village appellé [2] Maurolege, où il fit executer par l'épée plusieurs méchants qui troubloient la paix & le repos public qu'il vouloit établir.

44. Leudemonde [1] Evesque de Sion, estant venu trouver la Reine Beretrude en secret, par le conseil du Patrice Alethe, luy dit des paroles ignominieuses & insuportables, & entr'autres, que Clotaire mourroit cette année-là, & qu'elle transportast ses joyaux & ses richesses le plus secretement qu'elle pourroit dans la Ville de Sion, parce que c'estoit un lieu tres seur, & qu'Alethe qui estoit Patrice quitteroit sa femme pour épouser la Reine, parce qu'il estoit du sang Royal de Bourgogne, & que luy seul apres Clotaire, estoit capable de recevoir le Royaume. La Reine Beretrude, craignant que ce qu'on luy disoit ne fust que trop veritable, se prit à pleurer, & se retira en sa chambre. Leudemonde qui

SUR LE XLIII. CHAP. 1 *En Elsas*. N'est-ce point l'Alsace?
2 *Maurolege*. Pour ces paroles, *in Villa Maurolegia*. Ou bien, *in Vico Maurolegico*. On l'appelle aujourd'huy *Marley*.

SUR LE XLIV. CHAP. 1 *Leudemande Evesque de Sion* en Valais sur le Rhosne, est connu par ce seul témoignage de Frédegaire, environ l'an 610. & est marqué le 9. des Evesques de Sion.

s'apperceut enfin qu'il pourroit eſtre en peine des choſes qu'il avoit dites, ſe retira de nuict en la ville de Sion : & de là, il ſe refugia en cachette à Luſſeüil en la maiſon de l'Abbé Auſtaſe, qui l'ayant depuis excuſé aupres du Roy Clotaire, il luy fut permis de retourner en ſa Ville. Clotaire faiſant ſa reſidence au village de Maſſolac avec les Seigneurs de ſa Cour, fit venir Alethe vers luy : lequel ayant convaincu de ſon entrepriſe inique, il le fit executer par le glaive. En [2] la 34. année de ſon Regne, il commanda que [3] Vvarnachaire Maire du Palais, avec tous les Eveſques & les [4] Barons de Bourgogne, le vinſſent trouver à [5] Bonneil : & là, il eut la bonté d'accorder generalement [6] à tous l'effet de leur juſte requeſte.

45. Ie raconteray maintenant de quelle ſorte la Nation des Lombards payoit tous les ans [1] douze mille écus de Tribut aux Roys des François : & je ne celeray point par quelle ſuite des affaires, elle retrancha du party des François [2] les villes de Turin & de Suze avec leurs dépendances. Apres la mort du Prince Clepe, douze Ducs des Lombards furent douze années ſans avoir de Roys, & au meſme temps, comme il eſt écrit cy-de-

2 *En la 34. année de ſon Regne.* C'eſtoit l'an 620.

3 *Vvarnachaire.* Il me ſemble que ce n'eſt pas bien tourner *Vvarnacharius*, de rendre ce nom là par *Berthier*, comme l'ont fait Faulchet & pluſieurs autres. Il ne faut pas dire auſſi *Vvarnaire*, comme d'autres l'appellent.

4 *Les Barons.* Il y a *Faronibus.* Mais c'eſt aſſez de l'avoir une fois rendu, par le mot de *Farons*, qui eſtoient les Seigneurs du païs.

5 *A Bonneil.* Ce lieu eſt en Brie, où le Roy tint ſon Parlement. Le Texte porte, *in Bonogellum Villam.*

6 *Il accorda à tous l'effet de leur requeſte.* Il y a de l'apparence que c'eſtoit touchant les biens que les Eveſques & les Seigneurs tenoient du Roy en Bourgogne & en Auſtraſie, & qu'il leur en accorda des lettres de confirmation.

SUR LE XLV. CHAP. 1 *Douze mille écus.* Il y a, *xij. milia ſolidorum.* Mais il ne faut pas rendre cela par des ſols, ſelon noſtre monnoye courante, mais plutoſt par des *Eſcus*, qui ſont de beaucoup plus grande valeur que les ſols tels que nous les avons aujourd'huy, qui ſont fort au deſſous des ſols des Anciens.

2 *Les Villes de Turin & de Suze.* Ie croy que c'eſt ainſi qu'il faut tourner *Auguſtam & Sinſium* parce que Turin qui n'eſt pas bien loin de Suze, ny du païs des Lombards, s'appelloit anciennement *Auguſta Taurinorum.*

vant, ils se jetterent par divers lieux sur le Royaume des François, & par l'accommodement qui fut fait en suite, ils rangerent dans la part de Gontram les villes de Turin & de Suze avec toutes leurs dependances, puis ils envoyerent une Ambassade à l'Empereur Maurice. Chacun de ces douze Ducs déleguant son Ambassadeur pour demander la paix & la protection de l'Empire, & les mesmes envoyerent encore douze autres Ambassadeurs à Gontram & à Childebert, pour implorer également la protection & la défense des François, moyennant un Tribut de douze mille écus d'or tous les ans à chacun de ces deux Roys, & la cession qu'ils feroient à Gontram de la vallée surnommée [3] Ametege. Apres cela, ils choisirent de grand cœur la protection des François: Et tout aussi-tost, par la permission de Gontram & de Childebert, ils éleverent à la dignité Royale sur eux un de leurs Ducs appellé Authaire. Et un autre Authaire qui estoit aussi Duc, se soumit à la domination de l'Empire avec tout son Duché, & ne s'en voulut point departir: Et le Roy Authaire paya tous les ans aux François les Tributs que les Lombards avoient promis. Apres sa mort Agon son fils élevé à la Royauté, le paya tout de mesme. En la 35. année du Regne de Clotaire, trois Gentils-hommes de la Nation des Lombards, Agilulfe, Pompege & Gauton, luy furent envoyez en Ambassade de la part du Roy Agon, pour demander la cassation de l'obligation des douze mille écus qui estoient payez tous les ans au fisque des François, & firent secrettement present de trois mille écus, desquels mille furent pour Vvarnachaire, mille pour Gundelande, & mille pour [4] Chucque: Et pour Clotaire, ils en presenterent trente-cinq mille, qu'il receut par le conseil que luy donnerent de les accepter ceux qui avoient secrettement receu les presents, & tint quittes par mesme moyen les

3 *Ametege* ou *Amitege.* L'Edition de Duchesne porte *Ametegis*. Mais ie ne sçay quelle Vallée se peut estre là, si ce n'est celle de Pragelas.
4 *Chucque,* pour le *Chucus* du Texte, autrement *Chunus.*

Lombards qui eſtoient obligez à payer ce Tribut, & confirma par ſerments & par Traitez une alliance & amitié perpetuelle avec eux.

46. En la 36. année du Regne de Clotaire, la Reine Beretrude mourut, laquelle Clotaire aimoit uniquement : Et tous les Seigneurs de ſa Cour voyant ſa bonté luy en portoient grande affection.

47. En la 38. année du Regne de Clotaire, il fit part de ſa Couronne à Dagobert ſon fils, & l'établit Roy ſur les Auſtraſiens, retenant ſeulement ce qui n'eſtoit point enfermé des Ardennes & de la Vouge, vers la Neuſtrie & la Bourgogne.

48. L'an 40. du Regne de Clotaire, un certain homme appellé Samon, François de Nation [1] de la ville de Sens, emmena avec ſoy pluſieurs Marchands pour pratiquer parmy les Sclavons ſurnommez [2] Vvinides. Ces Sclavons avoient déja commencé de ſe revolter contre les Avares ſurnommez [3] Chuns, & contre leur Roy appellé Gagan. Les Vvinides Befulces eſtoient anciennement Chuns ; de ſorte que quand les Chuns alloient avec les Vvinides à la guerre contre quelques autres Nations, ils demeuroient dans le Camp pour r'allier les troupes éparſes, & les Vvinides combatoient, ſi les forces eſtoient égales de part & d'autre, & que les Vvinides vinſſent à eſtre ſurmontez, les Chuns tout auſſitoſt les renforçoient de leur ſecours, & c'eſt pour cela meſme qu'ils furent appellez Befulces, parce que dans leurs combats, ils formoient toûjours deux Bataillons. Les Chuns venoient tous les ans paſſer leur Hiver parmy les Sclavons, prenoient leurs femmes & leurs filles pour les faire coucher avec eux, & les contraignoient de

SVR LE XLVIII. CHAP. 1 *De la Ville de Sens.* Il ne faut pas douter qu'il ne faille ainſi traduire en ce lieu de *Pago Senonago*, puiſque nous trouvons par d'autres Editions, *de Pago Sennonico.*

2 *Vvinides.* Ce ſont des Peuples de la Dace vers le Septentrion, leſquels on nomme autrement *Velatabes*, qui ſont partie des Sclavons.

3 *Chuns.* C'eſt à dire *Huns*, Peuples du Nort qui ſe vinrent jetter dans la Pannonie, qui de leur nom fut appellée Hongrie.

leur payer des tributs. Les enfans des Chuns qu'ils avoient engendrez de ces femmes & de ces filles, ne pouvant plus enfin ſupporter l'inſolence des Chuns, & refuſant d'obeïr davantage à leur domination, commencerent à ſe revolter comme je l'ay déja dit. Si bien que les Vvinides s'eſtant mis en campagne avec une armée contre les Chuns, Samon qui trafiquoit avec eux, comme je l'ay déja dit, ſe joignit à l'armée des Vvinides, & leur rendit tant de ſervice, qu'il y eut un fort grand nombre de Chuns qu'ils taillerent en pieces. Si bien que les Vvinides voyant le grand avancement que Samon avoit apporté à leurs affaires, l'élurent Roy ſur eux, où il regna heureuſement l'eſpace de 35. ans ſous ſa conduite. Les Vvinides combatirent pluſieurs fois contre les Chuns, dont ils furent toûjours victorieux par la ſageſſe de ſa conduite, & par ſes bons conſeils. Ce Samon eut douze femmes de la race des Vvinides, deſquelles il engendra 22. fils & quinze filles.

49. En la meſme année quarantiéme de Clotaire, Adaloalde Roy des Lombards fils du Roy Agon, ayant ſuccedé au Royaume de ſon pere, receut civilement l'Ambaſſadeur de l'Empereur Maurice nommé Euſebe, qui le perſuada ſi bien, & avec tant d'addreſſe, par le moyen de certaines huiles de ſenteur deſquelles il ſe frotta dans le baing, que depuis il ne fut plus en ſon pouvoir de faire jamais autre choſe que ce qu'il deſiroit. Il luy perſuada de faire mourir tous les principaux Seigneurs du Royaume des Lombards, afin qu'apres s'en eſtre défait, il ſe ſoumiſt avec toute la Nation Lombarde à l'Empire de Maurice. Mais quand il en eut fait mourir douze des principaux ſans l'avoir offencé, les autres ſe voyant en danger de leur vie, ſe revolterent.

50. Et tous d'un meſme conſentement élurent pour leur Roy Charoalde Duc [1] de Turin, qui avoit épou-

SVR LE L. CHAP. 1 *Duc de Turin.* Ie ne ſçaurois autrement tourner ce me ſemble, *Ducem Taurinenſem*, quoy que j'ay déja remarqué que la ville de Turin s'appelloit *Auguſta Taurinorum*, laquelle fut ſou-

sé la sœur du Roy Adaloalde, nommée Gondeberge. Le Roy Adaloalde fut empoisonné, & tout aussi-tost Charoalde se mit en possession du Royaume. [2] Tason l'un des Ducs de Lombards qui commandoit dans la Province de Toscane, enflé d'orgueil & d'ambition, entreprit de se revolter contre le Roy Charoalde.

51. La Reine Gondeberge qui estoit fort belle, gracieuse à tout le monde, pleine de pieté, Chrestienne, & grandement charitable vers les pauvres, eut une bonté si singuliere, qu'elle se fit aimer de toute la terre. Vn certain homme appellé Adalulfe Lombard de Nation, qui estoit continuellement au Palais pour le service du Roy, estant une fois venu chez la Reine, & se tenant debout devant elle, Gondeberge avec sa douceur ordinaire qui avoit de la bonne volonté pour luy, comme pour tous les autres, dit qu'Adalulfe estoit bien fait, & de belle taille. Ce qu'Adalulfe ayant entendu, dit en secret à la Reine; *Puis qu'il vous a plû d'honorer ma personne de quelque estime, trouvez bon que je couche cette nuict avec vous.* La Reine luy refusant courageusement ce qu'il demandoit, luy cracha au visage. Si bien qu'Adalulfe voyant qu'il estoit en peril de sa vie, vint trouver tout aussi-tost le Roy Charoalde, luy demandant audience en particulier, pour luy dire un secret important; quand il l'eut obtenu, il luy dit; *La Reine Gondeberge vostre épouse s'est entretenuë trois jours de suite en particulier avec le Duc Tason, pour chercher avec luy les moyens de vous faire empoisonner, & de l'épouser en suite, pour luy mettre la Couronne sur la teste.* Le Roy Charoalde ajoutant foy à cette calomnie, fit renfermer Gondeberge dans une tour du [1] Chasteau

mise à la domination des François du temps du Roy Gontram: mais elle en ressortit aussi depuis.

2 *Tason* ou *Ason*. Nom depuis assez connu à la Maison d'Este & de Ferrare.

SUR LE LI. CHAP. 1. *Le Chasteau de Caumelle*, ou Camelle: car on lit differemment *in Caumello* & *in Camello Castro*, qui est une place dans la Lombardie.

de Caumelle. Clotaire ayant envoyé ſes Ambaſſadeurs au Roy Charoalde pour s'informer *du ſujet, pour lequel il traittoit ſi mal la Reine Gondeberge du ſang de France?* Charoalde répondit ſelon le faux raport qu'on luy avoit fait, comme s'il euſt eſté veritable. Alors un des Ambaſſadeurs appellé Anſoalde dit à Charoalde, (non pas qu'il euſt ordre de luy en parler; mais de ſon propre mouvement) *Il vous eſtoit bien facile, ce me ſemble, de purger cette accuſation. Commandez que l'homme qui vous a raporté les choſes que vous dites, les maintienne les armes à la main, contre un autre qui entreprendra la defenſe de la cauſe de la Reine Gondeberge, pour la decider en champ clos, afin que par un jugement divin, ceux-cy venant à ſe battre l'un contre l'autre, on connoiſſe la verité de l'accuſation, ou l'innocence de Gondeberge.* Ce qui ayant plû au Roy, & à tous les Seigneurs de la Cour, le Roy commanda qu'Adalulfe comparuſt armé de toutes pieces pour entrer au combat, & que de la part de Gondeberge, à la priere de ſes couſins germains, & d'Haribert, un Gentilhomme appellé Pitton ſe preſentaſt de la meſme ſorte armé de toutes pieces, pour deffendre l'innocence de Gondeberge contre l'accuſation d'Adalulfe. Enfin, comme ils combatirent enſemble Adalulfe fut tué par Pitton. Et tout auſſi-toſt Gondeberge rappellée de ſon exil trois ans apres ſa diſgrace, fut remiſe ſur le Troſne.

52. L'an 41. du Reigne de Clotaire, comme Dagobert regnoit utilement en Auſtraſie, un des Grands de ſa Cour de la famille illuſtre des [1] Ayglolfinges appellé [2] Chrodoalde, tomba dans ſes mauvaiſes graces, à la ſollicitation du ſaint Eveſque Arnoul, de Pepin Maire du Palais, & de tous les principaux Seigneurs du Royaume d'Auſtraſie, parceque Chrodoalde eſtoit de-

SVR LE LII. CHAP. 1 *Les Ayglolfinges*, ou Audelfinges, qui eſtoient d'une maiſon fort illuſtre : & il ſe trouve dans les Loix de Bavieres, que les Ducs de ce païs-là devoient toûjours eſtre de la Maiſon des Audelfinges.

2 *Chrodoalde*, ou ſelon d'autres Editions, *Charoalde*, ou Rodoalde.

venu grandement riche, & qu'il avoit dépoüillé force personnes de leurs biens, superbe, plein d'ambition, & en qui l'on peut dire certainement qu'il ne se trouvoit rien de bon. Comme donc Dagobert le voulut faire mourir pour ses crimes, il se refugia aupres du Roy Clotaire, pour sauver sa vie & celle de son fils en mesme temps. Si bien que quand Clotaire vid Dagobert, il le pria entr'autres choses de donner la vie à Chrodoalde. Dagobert le promit, pourvû qu'il se vousluft amander, & corriger les fautes qu'il avoit faites. Mais si-tost que Chrodoalde fut retourné vers Dagobert qui estoit à Treves, il le fit expedier par Bertaire, qui luy coupa la teste de son épée à la porte de la chambre.

53. L'an 42. du Roy Clotaire, Dagobert vint [1] à Clichy aupres de Paris avec un appareil Royal, par le commandement de son pere, accompagné des Seigneurs de sa Cour, & là il prit à femme Gometrude sœur de la Reine Sichilde. Les nopces ayant esté celebrées trois jours apres, il y eut un grand debat entre Clotaire & son fils Dagobert : car Dagobert demandoit tout ce qui appartenoit au Royaume des Austrasiens, pour le ranger sous sa domination : mais Clotaire le refusa opiniastrement, & ne luy voulut point faire de raison là-dessus. Les deux Roys choisirent neantmoins douze François pour terminer tout leur different, entre lesquels Arnoul Evesque de Metz fut choisi avec d'autres Evesques, où

SVR LE LIII. CHAP. 1 *A Clichy.* C'est à dire Clichy la Garenne, village assis derriere la montagne de Mont martre, où se fit la Mariage de Dagobert. Toutefois Aimoin ou d'autres disent que ce fut à Romilly, ou à Romans en Brie.

2 *Arnoul Evesque de Metz.* Il l'appelle icy, *Domnus Arnulfus Pontifex Mettensis*, dont le nom se lit en d'autres Editions, *Charnulfus*. Il a esté Saint, & l'un des plus célebres Prelats de son temps. Le Martyrologe Romain en marque la Feste au 18. de Iuillet. *A Metz dans la Gaule S. Arnoul Evesque, illustre par sa grande sainteté, & par la grace des Miracles qui fut en luy, qui finit heureusement ses jours, apres avoir mené une vie solitaire.* Toutefois Bede, Vsuard & Ado, mettent sa Feste au 17. des Cal. de Septembre, qui est le jour de la Translation de son corps. Ses Actes se trouvent décripts par un Autheur incertain, dans le 3. Tome de Bede. Paul Diacre en fait mention dans son Histoire des Lombards, au 5. chap du 6. livre. Voyez aussi Otho de Frisingen, dans le 9. chap. de son 5. livre. Vincent de Beauvais au 72. chap. de

il parla avec cette grande benignité qui est si convenable aux Saints, pour maintenir la concorde du pere avec le fils. Enfin il fut arresté par le jugement des Evesques & des Grands du Royaume, que le pere entretiendroit la paix avec son fils, & qu'il luy rendroit tout ce qui estoit des appartenances du Royaume d'Austrasie, excepté ce qui estoit de delà la Loire & en quelques endroits de Provence, qui demeureroit sous la domination de Clotaire.

54. En la 43. année du Regne de Clotaire, Vvarnachaire Maire du Palais mourut, & son fils Godin qui estoit un esprit volage épousa sa belle mere Bertane. D'où vint que le Roy Clotaire ému contre luy de grande colere, commanda au Duc Arnebert qui estoit mary de la sœur de Godin, qu'il l'exterminast avec son armée. Ainsi Godin se voyant en peril de sa vie, s'enfuit avec sa femme en Austrasie vers le Roy Dagobert, où pour la crainte qu'il eut de la colere du Roy, il se refugia dans l'Eglise de [1] S. Apre. Dagobert pria souvent le Roy Clotaire par ses Ambassadeurs de luy donner la vie. Clotaire la luy promit enfin, à la charge qu'il laisseroit Bertane laquelle il avoit épousée contre les Decrets des Canons. Si bien que l'ayant laissée, il retourna au Royaume de Bourgogne. Aussi-tost Bertane vint trouver le Roy Clotaire à qui elle dit; si Godin estoit amené en la presence de Clotaire, pour avoir voulu tuer le Roy, aussi-tost sans doute il seroit mené en l'Eglise de [2] Monsieur S. Medard à Soissons, & de Soissons à l'E-

son 23. livre. Il mourut, selon Sigibert, en l'anné 640. Il est marqué le 27. des Evesques de Mets, & assista au Synode de Reims en 630.

SVR LE LIV. CHAP. 1 *S. Apre* Ce Saint estoit Evesque de Toul, dont la Feste est marquée au 15. de Septembre dans le Martyrologe. *A Toul dans la Gaule S. Apre Evesque.* Duquel Bede, Vsuard, & les autres font mention. Il se trouve le septiéme des Evesques de Toul, dans le Catalogue qu'en a fait Demochaire. Il se fit Moine, d'Advocat qu'il avoit esté auparavant, & de Moine il fut fait Evesque, dont S. Paulin Evesque de Nole a parlé dans ses Epistres 27 28. & 29.

2 *Monsieur S. Médard.* I'ay usé de ce terme, parce qu'il y a dans l'Autheur *Domni Medardi.* Ce qui marque le stile du temps, qu'il ne faut pas négliger.

3 *Senoc Evesque de Tolose,* D'autres le nomment *Seducus* & *Sidocus*, Il y

glise de Monsieur S. Denys à Paris, pour faire serment sur cette presomption qu'il devroit toûjours estre fidelle à Clotaire, afin que sous ce pretexte estant separé des Siens, il fust plus aisé de le faire mourir. Chramnulfe l'un des Seigneurs de la Cour, & Vvaldebert domestique dirent à Godin, qu'il allast encore à Orleans dans l'Eglise de S. Aignan, & à Tours au sepulchre de saint Martin, pour y faire encore de pareils serments. S'estant donc acheminé pour cela, comme il fut proche d'un faux-bourg de Chartres dans un petit Village, à l'heure du disner Chramnulfe & Vvaldebert avec leurs gens se ruerent sur luy & le tuerent, & de ceux qui estoient avec luy, quelques-uns furent aussi tuez, d'autres furent dépoüillez, & quelques autres furent mis en fuite. Cette mesme année Pallade & son fils [3] Senoc Evesque de Tolose accusez par le Duc Aighinan, pour avoir esté complices de la rebellion des Gascons, furent bannis. Boson fils d'Audoline de la ville d'Estampes fut tué par le Duc Arnebert, & par le commandement du Roy Clotaire, qui le soupçonnoit d'avoir pris de trop grandes privautez avec la [4] Reine Sichilde. Cette mesme année Clotaire assembla les Seigneurs & les [5] Barons de Bourgogne en la ville de Troyes, les ayant déja sollicitez plusieurs fois de donner franchement leur suffrage, s'il avoient desir que quelqu'un fust élevé au degré d'honneur que Vvarnachaire avoit occupé, il n'y en eut pas un seul qui ne priast le Roy d'avoir agreable d'y mettre qui bon luy sembleroit.

55. En la 45. année du Regne de Clotaire, comme tous les Evesques & tous les Seigneurs de son Royaume, tant de la [1] Neustrie que de la Bourgogne, l'estant

a dans le Texte *Elosanus Episcopus*, & selon d'autres Editions *Tolosanus Episcopus*.

4 *La Reine Sichilde.* Elle estoit femme de Clotaire.

5 *Les Barons.* Il y a, *les Leudes.* C'est à dire les grands Vassaux, tels que pourroient estre les Barons.

SUR LE LV. CHAP. 1 *La Neustrie.* C'est aujourd'huy la Normandie. D'autres lisent neantmoins l'Austrasie : mais dans celle que j'ay suivie, il y a *Neuster.*

venus trouver à Clichy pour aviſer au bien de la Couronne & au ſalut de la Patrie, un homme appellé Ermenaire, qui avoit eſté Gouverneur du Palais de Charibert fils de Clotaire, ayant eſté tué par les gens d'Æghina Seigneur Saxon, un grand maſſacre ſe fuſt fait de pluſieurs autres, ſi la preſence de Clotaire n'en euſt empeſché l'impetuoſité. Æghina ſe retira par le commandement de Clotaire ſur [2] le mont de Mercomire, accompagné de force gens reſolus qui eſtoient bien capables de ſe deffendre ſi on les euſt attaquez. [3] Produlfe oncle de Charibert, ayant fait une armée de gens ramaſſez de divers endroits, ſe vouloit jetter ſur luy avec Charibert; mais Clotaire commanda particulierement aux Barons de Bourgogne, que le party qui refuſeroit de ſubir ſon jugement, fuſt taillé en pieces par leur courage & par leur valeur. Si bien que la reſolution en ayant eſté priſe de l'authorité du Roy, elle fit que le trouble s'appaiſa tout auſſi-toſt de part & d'autre.

56. Clotaire mourut [1] en la 45. année de *ſon âge* & de ſon Regne, & fut inhumé au faux-bourg de Paris [2] dans l'Egliſe de S. Vincent. Dagobert voyant que ſon pere eſtoit mort, commanda que tous ſes Vaſſaux ſur leſquels il avoit commandé dans l'Auſtraſie, s'avançaſſent avec l'armée: & envoya des hommes in-

2 *Le Mont de Mercomire.* Les autres liſent *de Mercure.* Les autres de Mars: car ces trois noms ſe trouvent. Mais ne ſeroit ce point Mont-martre, qui eſt tout contre Clichy? Il ne faut pas douter que ce ne le ſoit, quoy que beaucoup de gens s'imaginent que ce nom vienne du Martyre de S. Denys & de ſes compagnons, qu'on s'eſt voulu perſuader qu'ils avoient ſouffert en ce lieu-là.

3 *Produlfe.* Ou ſelon d'autres *Brunulfe*, oncle de Charibert, & frere de la Reine Sichilde femme de Clotaire II.

SVR LE LVI. CHAP. 1 *Clotaire en la 45. année de ſon aage.* I'ay ajouté *de ſon aage*, parce qu'en effet, il fut auſſi-toſt Roy qu'il fut preſque nay, ayant herité des Eſtats de ſon pere Chilperic, tué quatre mois apres ſa naiſſance, ſi ſes oncles luy en euſſent laiſſé la paiſible joüiſſance: mais de ſa Monarchie, on peut dire que ce ne fut que la ſeiziéme année, c'eſt à dire depuis que tous les Eſtats de la Gaule furent réduits ſous ſa puiſſance. Cette mort échut donc en la 632. année de noſtre Salut.

2 *Dans l'Egliſe de S. Vincent.* C'eſt à dire de S. Germain Deſprez, auprès des tombeaux de Chilperic ſon pere, & de la Reine Fredegonde ſa mere, ſans aucun ornement.

telligents en Bourgogne & dans l'Austrasie, pour obliger tous les Sujets de ces païs là de l'élire au gouvernement des affaires. Et comme il fut venu à Reims, où il se rendit [3] par les conseils qui luy en furent donnez, tous les Evesques & les Vassaux de Bourgogne s'y allerent soumettre à sa domination, & la plus grande partie des Evesques & des Seigneurs de la Neustrie & de l'Austrasie en firent autant. Charibert frere de Dagobert s'efforçoit tout de mesme, s'il eust pû, d'entrer en possession du Royaume : mais sa simplicité fut cause que ses desirs n'eurent pas grand effet. [4] Produlfe voulant affermir le Royaume à son Neveu, avoit commencé de dresser des embusches contre Dagobert ; mais l'évenement justifia qu'elles furent les vicissitudes en cette affaire.

57. Comme une partie du Royaume de Clotaire, [1] tant de la Neustrie que de la Bourgogne estoit possedée par Dagobert, qui avoit aussi mis la main sur les trésors. Enfin ayant pitié de son frere Charibert, il luy donna par l'avis des Sages qu'il voulut bien consulter sur ce sujet, quelques Villes au deçà de la Loire & des Frontieres de l'Espagne, vers la Gascogne & les Mont-pyrenées, pour luy subvenir aux necessitez d'une

3 *Par les conseils qui luy en furent donnez.* I'ay leu *per suggestiones accedens*, & non pas comme il se lit en d'autres Editions, *per suessionas paraccedens*. On diroit icy d'abort que Dagobert s'en va à Reims pour s'y faire sacrer Roy des François : mais quoy qu'on en ait pû dire, ou qu'on s'en puisse imaginer, l'usage n'en paroist pas dans ces Livres, quoy que cela pûst avoir esté. Et l'assemblée des Grands du Royaume en la ville de Reims, dont il est parlé en ce lieu, ne se fait que pour des raisons de pure Politique, sans qu'il fust necessaire de les chercher plutost en ce lieu-là qu'ailleurs.

4 *Produlfe*; On lit diversement au lieu de ce nom-là, *Brodulfe, Rudalfe*, & *Branulfe*, frere de la Reine Sichilde mere de Charibert.

SUR LE LVII. CHAP. 1 *Tant de la Neustrie.* Ie ne sçay s'il faut ainsi expliquer, *tam Nestrici quam Burgundiæ* : ou selon d'autres Lectures *Neptricium*. Mais que veut dire ce mot, *Neptrix* ou *Neptrices* ? La conformité du mot *Neptrici*, m'a fait traduire *Neustrie*, quoy qu'il y eust plus d'apparence de tourner, *tant de la France que de la Bourgogne*. Ie n'ay pas devant moy des Livres pour étudier à fonds cette difficulté, non plus que beaucoup d'autres qui se sont presentées, ayant presque composé toutes les Remarques que j'ay faites sur cét Ouvrage, sans aucun Livre.

vie privée ſeulement ; ſçavoir, les territoires de Toloſe, de Cahors, d'Agen, de Perigord, de Xaintonge, & tout ce qui s'eſtend depuis ces lieux là juſques aux Pyrenées. Ce qu'il confirma par des accords ſi bien faits, & des obligations ſi étroites, que jamais [2] Charibert ne pourroit rien demander davantage à Dagobert de la ſucceſſion du Royaume de leur pere. Charibert choiſit Toloſe pour ſon Siege, & regna dans une partie de la Province Aquitanique. Puis ayant regné trois ans, il aſſujetit le reſte de la Gaſcogne à ſa domination : & étendit ainſi en quelque ſorte les bornes de ſon Royaumè.

58. Dagobert ayant regné déja ſept années en la plus grande partie du Royaume de ſon pere, comme je l'ay dit cy-devant, alla en Bourgogne; mais ſon arrivée donna tant d'épouvante aux Seigneurs qui demeuroient dans toute l'étenduë de ce Royaume, & à tous les autres Vaſſaux, qu'il y avoit ſujet de s'en émerveiller, & tout au contraire, il avoit remply de grande joye les Pauvres qui attendoient de luy la Iuſtice. Quand il fut à Langres, il y porta ſes jugemens avec tant de Iuſtice, auſſi bien pour les petits que pour les grands, qu'on croyoit que c'eſtoit une choſe tout à fait agreable à Dieu, que n'y les preſents n'y la conſideration des perſonnes n'euſſent aucun pouvoir ſur ſon eſprit ; mais la ſeule Iuſtice que Dieu aime. De là s'en eſtant allé à Dijon & à [1] Loſne où il fit quelque ſéjour, il y vuida les diffe-

2 *Charibert.* L'Autheur écrit indifferemment *Charibert* & Aribert. Ce qui a donné lieu à quelques-uns de choiſir plutoſt Aribert, que Charibert; mais pour moy, ie ne ſuis pas trop de ce ſentiment-là, puis que ie trouve plus ſouvent écrit *Charibertus*, que *Aribertus* : mais cela n'eſt pas fort importã, à la reſerve pourtant qu'il ne faut pas mettre tantoſt l'un & tantoſt l'autre, parce que cela confondroit la memoire.

SVR LE LVIII. CHAP. 1 *A Loſne*, & non pas à *Beaune*, comme le dit Fauchet. Il y a *Latonâ*, qu'il n'eſt pas neceſſaire de prendre pour *Beaune*. Mais *Latona* ſignifie Loſne, qui eſt S. Iean de Loſne ſur la Saone, à dix lieuës de Chalon. Beaune du Dioceſe d'Autun, & non pas de Chalon, comme l'écrit Papyrius Maſſo, ſituée ſur une petite riviere appellée Burſure, eſt à la verité bien plus conſidérable que S. Iean de Loſne ; & j'euſſe bien voulu plutoſt à ce ſujet la ranger au ſentiment de Faulchet & de quelques autres, pour interpreter le mot *Latona*, par le nom de *Beaune*, que par celuy de *Loſne* ; mais ie n'ay oſé, ne pouvant ignorer d'ailleurs, que le vray nom de Beau-

rents des Citoyens, tant eſtoit grande l'application qu'il s'eſtoit donnée à rendre la Iuſtice à tous les Peuples de ſon Royaume. Se trouvant donc remply d'une affection ſi obligeante, il en perdoit le manger & le dormir, & n'avoit point de plus grande joye que d'apprendre que le public eſtoit ſatisfait de ſes jugements. Le meſme jour qu'il ſe propoſoit de partir de Loſne pour aller à Chalon, s'eſtant mis dans le baing avant jour, il commanda qu'on tuaſt Brudulfe oncle de ſon frere Charibert, lequel fut mis à mort par les Ducs Amalgaire & Arnebert, & par le Patrice Vvillibade. De là il vint à Chalon, afin de pourſuivre ce qu'il avoit cõmencé, pour l'amour qu'il portoit à la Iuſtice. Puis ayant pris le chemin de Sens par Autun & par Auxerre, il vint à Paris, où quittant la Reine Gomadrude à cauſe de ſa ſterilité, laquelle il avoit épouſée au village de Romilly, il prit pour femme du conſeil des François, une fille nourrie dans un Monaſtere, laquelle s'appelloit Nanthilde, [2] & l'éleva à la dignité de Reine. Depuis qu'il eut commencé de regner juſques à ce temps-là, il gouverna le Royaume d'Auſtraſie avec tant de bonheur, par le conſeil du bien-heureux Arnoul Eveſque de Metz, & de Pepin Maire du Palais, qu'il en fut beaucoup eſtimé, & en merita des loüanges de toutes les Nations. La proſperité de ſes affaires leur avoit donné tant de crainte, que non ſeulement elles furent diſpoſées à recevoir le joug de ſa domination, mais auſſi que les Peuples qui ſont frontieres aux Avares & aux Sclavons, le convierent d'aller promptement aprés eux, & ſe firent forts de remettre en ſa puiſſance les Avares, les Sclavons & beaucoup d'autres Nations. Apres le trépas du bien-heureux Arnoul,

ne eſt *Belna*, & non pas *Latona*. Ayant toûjours oüy ce vieux Proverbe de l'excellent vin de Baune, que ie ne veux pas oublier pour l'amour de nos bons Amis.

Vinum Belnenſe poſt omnia vina recenſe.

Que les gens du païs expriment en cette ſorte.

Apres tous les vins que l'on prône,
Souvien-toy du bon vin de Beaune.

2 *Nanthilde*. D'autres la nomment *Nantedielde*.

Dagobert se servant encore des conseils de Pepin Maire de son Palais, & de Hunibert Evesque de Cologne, qui luy donnoit toûjours de si bons avis, il regissoit encore avec tant de prosperité tous les Peuples qui luy estoient sujets, jusques à ce qu'il fut de retour à Paris, que pas un seul des Roys des François ses predecesseurs ne l'avoient surmonté par les bonnes actions pour meriter des loüanges.

59. En la huitiéme année de son Regne, comme il visitoit l'Austrasie en Royal appareil, il admit en sa couche une jeune Damoiselle appellée Ragnetrude, de laquelle il eut un fils la mesme année appellé Sigibert.

60. De là, retournant au Royaume de Neustrie, il y choisit le siege de son pere Clotaire, pour y faire sa residence. Alors oubliant la Iustice qu'il avoit tant aimée, il commença de rechercher les moyens d'attirer les biens & des Eglises & de ses principaux Sujets, à quoy il employa toutes les addresses imaginables, pour emplir ses trésors des dépoüilles de tout le monde. Il parut tellement adonné à ses plaisirs, qu'outre trois femmes qu'il tenoit comme Reines, il avoit encore [1] plusieurs Maistresses. Celles qu'il tenoit comme Reines estoient Nanthilde, Vulfgunde & Berthilde, pour les noms de ses Maistresses, parce qu'elles estoient en trop grand nombre, [2] je n'ay pas jugé qu'il fust à propos d'en grossir le corps de cette Histoire. Et bien que son cœur se fust ainsi retiré plusieurs fois de Dieu, & que sa pensée ne s'en fust que trop éloignée ; si est-ce que depuis, (& Dieu vueille que cela luy ait servy) on eust dit qu'il eust aspiré à la veritable recompense, qui est promise aux gens de bien : car enfin il faisoit de grandes aumosnes aux

SUR LE LX. CHAP. 1 *Plusieurs Maistresses*. Il y a *concubines* : Mais ie parle selon nostre usage, *concubine* n'estant pas d'ailleurs un beau mot.

2 *Ie n'ay pas jugé à propos*, &c. Il auroit esté pourtant bien curieux, & de marquer la naissance & les conditions de chacune, aussi bien que des femmes legitimes, parce que toutes ces choses plaisent grandement dans l'Histoire, pourvû qu'elles s'y employent avec jugement, sans abondance de paroles, qui rendent le plus souvent les lectures tres ennuyeuse

Pauvres. De ſorte que ſi ſes cupiditez n'ont point mis d'obſtacle au deſſein d'une ſi bonne intention, il eſt croyable qu'il a pû meriter le Royaume eternel.

61. Pepin voyant que ſes Sujets déploroient ſes mauvais déportements, comme il eſtoit plus prudent que tous les autres, remply de bon conſeil, & dans l'eſtime de tout le monde, à cauſe de ſa probité, & pour l'amour de la Iuſtice, en laquelle il avoit inſtruit Dagobert, pendant qu'il s'eſtoit voulu ſervir de ſes conſeils; n'ayant pas, quant à luy, negligé les devoirs de la Iuſtice, & ne s'eſtant point détourné du bon chemin, quand il venoit faire ſa Cour au Roy, & qu'il ſe trouvoit devant luy, il uſoit de prudence en toutes choſes, & faiſoit bien paroiſtre en toutes ſes actions qu'il eſtoit judicieux, & qu'il avoit l'eſprit delié. Mais les Auſtraſiens qui ne l'aimoient pas, eſſayoient de le decrier tant qu'ils pouvoient dans l'eſprit de Dagobert afin de le perdre : car ils n'avoient pas de moindres deſſeins contre luy, que de procurer ſa mort. Mais l'amour qu'il eut pour la Iuſtice, & la crainte de Dieu qu'il avoit emprainte dans le cœur, le délivrerent de tous ces maux. Et s'en alla cette meſme année à la cour du Roy Charibert avec Sigibert fils de Dagobert.

62. Charibert vint à Orleans, où il tint Sigibert ſur les fons de Bapteſme. Mais Æga ſoutenu de la protection de tous les Auſtraſiens, luy dreſſa des embuſches par le conſeil de Dagobert. Ce fut cette meſme année que les Ambaſſadeurs que Dagobert avoit envoyez à l'Empereur Heraclius, c'eſt à dire Servat & Paterne, retournerent de leur employ, apres avoir fait une paix perpetuelle avec Heraclius. Mais, puis que l'occaſion s'offre de dire quelque choſe de cét excellent Prince, je ne veux point m'abſtenir de parler de ſes actions qui me ſemblent pleines de miracles.

63. Heraclius eſtant Patrice ſur toutes les Provinces de l'Affrique, & Focas qui avoit cruellement maſſacré l'Empereur Maurice pour envahir l'empire qu'i

gouverna tres-injuſtement, & par fois d'un eſprit inſenſé, & jettant des tréſors dans la mer, comme s'il euſt voulu faire des preſents à Neptune, les Senateurs qui connurent bien que par ſes folies il alloit ruiner l'Empire, ſe ſaiſirent enfin de luy par le credit & par la faction d'Heraclius: & luy ayant coupé les pieds & les mains, ils luy attacherent une pierre au col, & le jetterent dans la mer. Depuis Heraclius fut par le conſentement du Senat élevé à la dignité de l'Empire, apres que les Perſes en eurent ravagé & pillé pluſieurs Provinces ſous les Empereurs Maurice & Focas.

64. Le Roy des Perſes s'éleva, ſelon ſa coutume, & fit marcher ſon armée contre l'Empereur Heraclius. Il fit le dégaſt par toutes les Provinces juſques à la Ville de Calcedoine, qui n'eſt pas fort éloignée de Conſtantinople: Il y entra meſme de vive force, & il y fit mettre le feu partout, qui la ruina entierement. De là tirant vers Conſtantinople qui eſt le ſiege de l'Empire, il ſe propoſoit auſſi de la détruire; mais Heraclius allant au devant avec ſon armée, envoya demander à l'Empereur des Perſes qui s'appelloit Coſdroes, s'il vouloit combatre contre luy ſeul à ſeul à la veuë des deux armées éloignées l'une de l'autre, afin que la victoire que Dieu donneroit à l'un ou à l'autre, aſſujetiſt l'Empire à l'un des deux, ſans que le Peuple conquis par une voye ſi courte & ſi douce, en receuſt aucune leſion. L'Empereur des Perſes accepta l'offre, & promit que ſous cette condition, il entreroit en lice aves luy. Auſſi-toſt Heraclius s'armant de toutes pieces, & laiſſant ſes troupes derriere ſoy, s'avança ſur le champ de bataille comme un autre David, pour ſe battre contre ſon Ennemy ſeul à ſeul. Coſdroes Empereur des Perſes choiſit un brave entre tous les Siens, qui avoit la qualité de Patrice, & l'envoya en ſa place ſuivant l'accord qu'on avoit fait, pour combatre contre Heraclius. Et comme tous deux ſerrerent les eſperons à leurs chevaux pour entrer en lice, Heraclius dit au Patrice qu'il croyoit eſtre Coſdroes

Empereur des Perses; *Puis que nous avons convenu ensemble que nous combatrions seul à seul, pourquoy vos troupes viennent-elles apres vous?* Le Patrice tournant la teste pour voir ceux qui venoient apres luy, Heraclius pressant de l'esperon les flancs de son cheval, tira son cimeterre qu'il avoit au costé, & en trancha la teste au Patrice. Aussi-tost Cosdroes se voyant vaincu, se retira confus avec ses Perses: &, comme il tournoit le dos, il fut tué tyranniquement par les Siens propres. Les Perses lascherent le pied, & se retirerent en leur païs. Mais Heraclius venant aborder en Perse avec une armée Navale, il la rangea toute sous son obeïssance, apres en avoir enlevé force trésors, & pris [1] sept Arnites, ayant employé trois années à subjuguer ainsi la Perse, qu'il desola entierement par ses conquestes. Mais [2] apres toutes ces choses les Perses se firent derechef un Empereur.

65. L'Empereur [1] Heraclius estoit beau de visage, de fort belle taille, de bonne mine, & d'un air parfaitement agreable. Il estoit aussi l'un des plus forts hommes de son temps, adroit, & plein de valeur pour

SVR LE LXIV. CHAP. 1 *Sept Arnites.* Ie ne sçay ce que signifie proprement ce mot là, ny quelle qualité de personnes se pouvoit estre qu'Arnites: car il y a de l'apparence que ce soient plutost des hommes que des places, dont neantmoins ie ne voudrois rien asseurer. On lit indifferemment, *Arnites*, ou *Aeltis*, ou *Aeltianitis*, ou *Vvalharnetis*. Surquoy ie n'ay vû personne, ou plutost pas un livre, qui en ait expliqué la difficulté.

2 *Apres toutes ces choses, les Perses se firent derechef un Empereur.* Car j'ay leu. *posthac denuo Persæ Imperatorem super se creant.* Selon l'Edition d'André Duchesne, au lieu de *Persas Imperator superat*, qui est à dire, que l'Empereur Heraclius défit encore les Perses en d'autres rencontres.

SVR LE LXV. CHAP. 1 *Heraclius estoit beau*, &c. Ses medaillons, ny les monnoyes qui furent battuës de son temps, ne nous le representent donc pas fort heureusement, & sur tout celles que Henry Goltzius a suivies dans ses portraits des Empereurs Romains, où il se voit representé avec un grand nez, des joües & des yeux enfoncez, & une grosse barbe qui luy descend en pointe jusques à la ceinture. Cependant ces sortes de Portraitures préoccupent tellement l'imagination, qu'il est bien difficile quelquefois d'en prendre l'idée que suggére l'Histoire. Il en est donc de mesme des Portraits de nos Roys de la premiere Race, qui nous les representent barbus, & d'un air pesant & grossier, au lieu qu'ils estoient sans doute, & bien-faits de leur personne, avec de grands cheveux, & presque tous fort jeunes, avec un air guerrier, galand, & genereux,

les combats : jusques là mesme qu'estant desarmé, il avoit souvent terrassé des Lions dans les Arenes. Et comme il s'estoit un peu trop adonné à l'estude des Lettres, il devint Astrologue, & par le moyen de sa science, connoissant que Dieu vouloit que l'Empire fust détruit, & saccagé par les Nations qui estoient tout autour, il envoya prier Dagobert Roy des François, [2] qu'il commandast à tous les Iuifs de son Royaume de se faire baptiser, & d'embrasser la foy Catholique. Ce que Dagobert accomplit tout aussi-tost. Et l'Empereur Heraclius ordonna qu'on en fist tout autant par toutes les Provinces de l'Empire, ne sçachant pas d'où se devoit élever une si grande calamité.

66. Les Agareniens qu'on appelle aussi Sarasins (ainsi que nous l'apprend le Livre d'Orose) Peuples circoncis, qui s'estoient autrefois retirez à costé du Mont Caucase le long de la mer Caspienne, en un païs qu'on appelle [1] *Hercolée* ; comme ils s'y estoient multipliez étrangement, enfin ayant pris les armes pour faire des incursions dans les Provinces de l'Empereur Heraclius, ce Prince envoya des troupes pour les arrester : mais en estant venus aux mains, les Sarasins eurent de l'avantage, & taillerent les troupes en pieces. On tient qu'en cette bataille cent cinquante mille hommes furent défaits par les Sarasins, qui offrirent neantmoins à l'Empereur par leurs Ambassadeurs d'en tirer les dépoüilles s'il vouloit. Mais Heraclius qui se voulut vanger d'un si grand affront, ne voulut rien recevoir. Ayant donc

2 *Qu'il commandast à tous les Juifs de son Royaume de se faire baptiser.* Cela seroit le meilleur du monde, si les Roys pouvoient en mesme temps donner la Foy. Mais ils n'ont garde de la pouvoir donner, puis qu'elle ne dépend que de Dieu seul : Et ie ne sçay si la violence est bonne, pour obliger de croire en dépit qu'on en ait. Il est vray aussi qu'on n'y regarde pas toûjours de si pres, & que les Puissants demandent au moins l'exterieur, sans se mettre fort en peine des sentiments du cœur, dont la connoissance ne leur est pas donnée. Ainsi nous faisons à autruy le plus souvent, ce que nous ne voudrions point qui nous fust fait.

SVR LE LXVI. CHAP. 1 *Hercolée.* Il y a de l'apparence que ce nom est tiré de celuy d'Hercules. D'autres lisent *Ercoliæ*, au lieu de *Hercolei*.

fait de grandes levées de ſoldats par toutes les Provinces, il envoya une Ambaſſade juſques aux portes Caſpiennes, leſquelles on dit qu'Alexande le Grand Macedonien, fit faire autrefois de fonte d'airain ſur la mer Caſpienne, & munies de barres de fer tres-fortes, pour fermer le paſſage aux Nations barbares & cruelles qui habitoient au delà du Caucaſe, & empeſcher leurs incurſions. Il donna charge à ſes Lieutenants de les faire ouvrir : & par là meſme, il fit ſortir contre les Saraſins cinquante mille combatans qu'il prit à ſes gages pour luy pretter ſecours. Les Saraſins qui avoient deux Princes, eſtoient bien prés de deux cent mille hommes. Et les deux armées ayant campé proche l'une de l'autre, en ſorte que le lendemain elles ſe pouvoient donner bataille, il arriva la meſme nuict que l'armée d'Heraclius fut défaite par le glaive de Dieu. Cinquante-cinq mille ſoldats d'Heraclius ſe trouverent morts au lieu meſme où ils avoient repoſé. Si bien que le lendemain quand il falut aller au combat, voyant qu'un ſi grand nombre de ſoldats avoient eſté tuez par un jugement divin, le reſte n'oſa entrer en bataille contre les Saraſins. Toute l'armée d'Heraclius s'eſtant donc retirée, les Saraſins recommencerent leurs courſes ſur les Provinces de l'Empire, où ils firent d'étranges dégats. Et comme ils approchoient de Ieruſalem, Heraclius ne voyant pas qu'il puſt reſiſter à leur violence, en eut le cœur tellement ſaiſi de déplaiſir qu'une groſſe fiévre le prit, avec laquelle il finit miſerablement ſes jours, apres avoir eſté ſi malheureux que de quitter le vray Culte de Ieſus-Chriſt, pour embraſſer l'Hereſie [2] d'Eutiches, ayant pris pour femme la fille de ſa ſœur. Son fils Conſtantin

2 *Eutichez* Cét homme d'une vie tres-auſtere, & de grand crédit à Conſtantinople, où il eſtoit Abbé, Superieur de pluſieurs Congrégations de Moines, dont l'hereſie fut de n'admettre pas deux Natures en Ieſus Chriſt, laquelle fut condamnée au Concile de Conſtantinople, par ſaint Flavian Eveſque du lieu, en 448 & puis fut défenduë par Dioſcore d'Alexandrie, & par d'autres Eveſques qui eſtoient entrez dans ſes ſentiments. Et finalement elle fut encore condamnée au Concile d'Epheſe, compoſé de 630. Peres, en l'année 451. où ſe trouvérent les Legats du Pape.

luy ſucceda en la dignité de l'Empire: & de ſon temps, la Republique fut encore grandement travaillée par les Saraſins.

67. En la 9. année du Regne de Dagobert, le Roy Charibert vint à mourir, laiſſant un fils en bas âge nommé Chilperic, qui mourut auſſi bien-toſt apres, & on a dit meſme que ce fut par la faction de Dagobert. Si bien que tout le Royaume de Charibert avec la Gaſcogne, revint à la domination du Roy Dagobert, qui envoya tout auſſi-toſt le Duc Baronte ſur les lieux, pour luy faire amener les meubles & tous les tréſors du Defunct. Mais on a depuis reconnu que Baronte y porta grand prejudice, & qu'il s'entendit avec les Tréſoriers pour en profiter.

68. Cette année les Sclavons ſurnommez Vvinides dans le Royaume de Samon ayant tué grand nombre de Marchands François, pour s'enrichir de leurs dépoüilles (ce fut la le commencement des guerres qui s'émeurent entre Dagobert & Samon Roy des Sclavons.) Dagobert envoya Sichaire ſon Ambaſſadeur à Samon, pour luy demander reparation de l'injure qu'on luy avoit faite, & de rendre ce que ſes Soldats avoient pris injuſtement aux Marchands qu'ils avoient tuez. Samon n'ayant point voulu voir Sichaire, n'y luy permettre qu'il ſe preſentaſt devant luy, Sichaire s'eſtant habillé d'une veſte à la mode des Sclavons, ſe preſenta en cét habit avec les Siens devant Samon, & luy declara toutes les choſes qu'il avoit à luy dire. Mais, comme c'eſt l'ordinaire des gens infideles, & de l'orgueil des méchants, Samon ne fit point d'autre raiſon des crimes que les Siens avoient commis, ſinon qu'on priſt des Iuges pour connoiſtre de ce different, & pour en faire juſtice. Sichaire, comme un homme mal aviſé dans la fonction d'Ambaſſadeur qu'il faiſoit, laſcha pluſieurs paroles indiſcretes & inſolentes contre Samon, leſquelles il n'avoit pas charge de dire, comme d'avoir mis en avant que Samon & tous les Peuples de ſon Royaume devoient ho-

mage & service à Dagobert. Samon déja offencé par les choses qu'on luy avoit dites, fit une telle réponse. *La terre mesme que nous habitons appartient à Dagobert; & nous sommes tous à luy, pourvû toutefois qu'il soit bien disposé à conserver son amitié vers nous.* Sichaire ayant dit là-dessus qu'il estoit impossible que de vrays Chrestiens serviteurs de Dieu peussent entretenir amitié avec des chiens, Samon repartit au contraire; *Si vous estes les serviteurs de Dieu, & que nous soyons ses chiens, tandis que par vos actions vous continuerez à faire contre luy des choses qui luy déplaisent, nous prendrons la licence de vous mordre.* Alors Sichaire fut chassé de la presence de Samon. Ce qui ayant esté raporté à Dagobert, il commanda fierement qu'on levast des troupes par tout le Royaume d'Austrasie, pour les faire marcher contre Samon, & contre les Vvinides. L'armée divisée en trois Bataillons entra sur leurs terres: Et les Lombards à la priere de Dagobert, jetterent une armée en campagne contre les Sclavons, qui de leur costé se preparerent aussi à la guerre. L'armée des Alemans conduite par le Duc Chrodert gagna la victoire contre ceux qu'elle attaqua. Celle des Lombards fut aussi victorieuse de son costé, & les uns & les autres emmenerent avec eux grand nombre de Prisonniers. Mais les Austrasiens estant parvenus au [1] Chasteau de Vogastin, où se trouverent de bons hommes pour les Vvinides qui défendirent courageusement la place, ils combatirent de grand cœur trois jours de suite, & resisterent si bien, que plusieurs de l'armée de Dagobert ayant esté tuez au siege & dans la vigueur de l'attaque, le reste quitta ses tentes & retourna en son païs. Plusieurs fois depuis les Vvinides qui ont fait des incursions dans la Turinge, & en d'autres Provinces de l'obeïssance des François, y ont fait de grands ravages. Dervane mesme Duc de la

SVR LE LXVIII. CHAP. 1 *Au Chasteau de Vogastin.* Ou de Vogaste, *ad Castrum Vogastense*, ou *Vocatense*, ou *Vogastingense*: Car toutes ces lectures se prennent dans les diverses Editions.

Nation des Vrbiens, qui estoient de la race des Sclavons, & qui s'estoient autrefois portez à faire des entreprises sur le Royaume des François, se soumit à Samon, & luy assujetit en mesme temps ses Estats. Et cette victoire que les Vvinides remporterent sur les François, ne fut pas tant obtenuë par la valeur des Sclavons, que par l'imprudence, & s'il faut ainsi dire, par la folie des Austrasiens, qui se voyant tombez en la haine de Dagobert, se défendirent tres-mal, & souffroient mesmes continuellement que l'ennemy fist des trophées de leurs dépoüilles.

69. Cette année Charoalde Roy des Lombards, envoya secrettement une Ambassade au Patrice Hisace, pour le prier que par quelque adresse que ce pust estre, il fist mettre à mort Tason Duc de la Province de Toscane, & que pour recompense de ce bien-fait; de trois centenaires d'or que les Lombards recevoient de Tribut tous les ans des [1] Officiers de la Republique, il luy en remettroit dés à present un centenaire. A quoy le Patrice Hisace se laissant aller, il ne chercha plus que les moyens d'en accomplir le dessein. Il manda donc artificieusement à Tason, que pendant qu'il estoit en pique avec le Roy Charoalde, il fist alliance avec luy, & qu'il le secourust au besoin pour luy faire la guerre. Tason ne se défiant de rien marcha droit à Ravenne, mais Hisace pour l'attraper plus seurement, envoya au devant de luy pour l'avertir qu'il n'oseroit pas le recevoir dans la Ville avec ses gens armez, pour la crainte de l'Empereur qui le trouveroit infailliblement mauvais. Ce que Tason crut bonnement, & quand il fut entré dans Ravenne, apres avoir fait laisser les armes à ses gens hors de la Ville, aussi-tost ceux qui se tenoient tout prests, se jetterent sur luy & le tuerent, avec tous ses gens qui estoient venus avec luy. Le Roy Charoal-

SVR LE LXIX. CHAP. 1 *Des Officiers de la Republique.* Ou par la main publique, *de manu publica.* C'est à dire de la part de l'Empire, des deniers publics.

de remit, comme il l'auoit promis, la ſomme de cent livres d'or au party d'Hiſace & de l'Empire : & depuis ce temps-là le Patrice des Romains paye ſeulement deux cent centenaires d'or de Tribut tous les ans aux Lombards. Chaque centenaire contenant cent livres d'or. Mais la ſatisfaction du Roy Charoalde luy dura fort peu : car il mourut bien-toſt apres.

70. La Reine Gondeberge *vefve de Charoalde*, voyant que tous les Lombards luy avoient preſté le ſerment de fidelité, & que par là ſon authorité eſtoit ſuffiſamment affermie, commanda que l'un des Ducs de la Breſſe appellé Chrotaire la vint trouver : & le voyant elle luy dit; *Que s'il vouloit quitter la femme qu'il avoit, & la prendre en mariage; elle feroit ſi bien que les Lombards l'éleveroient à la dignité Royale*. Chrotaire y conſentit fort volontiers, & l'aſſeura par ſerments qu'il fit en pluſieurs ſaints lieux; *Que jamais il ne la quitteroit pour une autre, & qu'il ne luy retrancheroit jamais rien de ſes Eſtats, ny de ſes grandeurs; qu'au contraire, il la cheriroit toûjours uniquement avec tous les reſpects qui luy eſtoient dûs, & qu'il ne manqueroit jamais à l'honorer ſelon ſes merites*. Gondeberge fit donc ſi bien par ſon addreſſe, que tous les Principaux Seigneurs des Lombards éleverent Chrotaire à la Royauté, qui ſignala le commencement de ſon Regne par la mort d'un grand nombre de Gentilshommes Lombards qui luy avoient eſté contraires. Et dans le deſſein qu'il conceut de mettre ſon Royaume en paix, & de faire que la paix qu'il ſe propoſoit fuſt honorable aux Lombards, il eſtablit par tous ſes pays, & dans toutes les terres de ſon obeïſſance, une crainte ſevere pour les loix, & une grande obſeruance pour la diſcipline. Mais oubliant le ſerment qu'il avoit fait à Gondeberge, il la renferma dans une chambre de ſon Palais à Pavie, où il la fit vivre en habit de femme de condition privée l'eſpace de cinq ans. Cependant il ſe permettoit toute ſorte de licence parmy des femmes de joye qu'il ſe choiſit pour ſon divertiſſement. Tandis

que la pauvre Gondeberge qui eſtoit Chreſtienne, beniſſoit Dieu ſans ceſſe dans ſon affliction, & employoit ſon temps en jeûnes & en prieres continuelles.

71. L'Ambaſſadeur Aubedo que [1] le Roy Clotaire avoit envoyé à Chrotaire Roy des Lombards, eſtant Dieu mercy arrivé à Pavie [2] ſurnommée *Ticinum* ville d'Italie. Et voyant que la Reine eſtoit là renfermée, laquelle il avoit veuë fort ſouvent ayant de meſmes employs que celuy qu'il avoit alors, & que toûjours elle luy avoit fait l'honneur de le recevoir fort civilement, entr'autres choſes qu'il dit au Roy Chrotaire, il ne feignit point de luy parler d'elle, comme s'il en euſt receu un ordre particulier du Roy ſon Maiſtre, pour luy faire entendre; *Qu'il n'eſtoit pas de la dignité de ſa condition, de traitter ſi mal qu'il faiſoit une Princeſſe du ſang de France, laquelle il avoit épouſée avec la qualité de Reine, outre que c'eſtoit par ſon moyen qu'il eſtoit parvenu à la Royauté, & que les Roys de France ny les François n'en eſtoient pas contents.* Chrotaire qui tout auſſi-toſt ſe ſentit touché de reſpect & de veneration pour le ſang des François, commanda que Gondeberge fuſt remiſe en liberté: & apres cinq années ou environ *d'une eſpece de captivité*, elle ſortit pour faire ſes prieres aux lieux Saints, & marcha comme auparavant dans la Ville & hors de la Ville en équipage Royal. Il commanda auſſi qu'on luy reſtituaſt ce qu'il avoit pris de ſes revenus & de ſes richeſſes de ſon épargne, ce qu'elle retint depuis, & le poſſeda paiſiblement juſques à ſa mort avec tous les ornemens de ſa dignité, & pluſieurs tréſors qu'elle avoit amaſſez. Elle recompenſa l'Ambaſſadeur Aubedon.

SUR LE LXXI. CHAP. 1 *Le Roy Clotaire.* L'Edition porte, *le Roy Clovis*: mais il y a de l'apparence qu'il faut lire *Clotaire.* Si neantmoins c'eſt Clovis, il faut ſuppoſer que c'eſt depuis la mort de Dagobert pere de Clovis II. qui fut Roy apres luy.

2 *Surnommée Ticinum.* Ie n'aurois garde d'employer cette explication dans ma Verſion, ſi elle n'eſtoit dans le Texte: Car tout le monde ſçait aſſez que *Ticinum* eſt la meſme choſe que *Papia*, qui eſt Pavie: mais il faut ſuivre les Autheurs, ſur leſquels on travaille le plus exactement qu'il eſt poſſible.

Chrotaire ayant équipé une armée Navale, osta de la sujetion de l'Empire les Villes maritimes [3] de Gennes, [4] d'Elbengo de [5] Cottissaone, de [6] Novarre, de [7] Tergion & [8] de Lune, lesquelles il pilla, abbatit leurs fortifications & y mit le feu, emmenant leurs Citoyens en captivité, apres les avoir dépoüillez & ruiné leurs maisons de fond en comble, & ne voulant plus qu'elles fussent autrement appellées que Bourgs & nullement Citez.

72. Cette année il y eut une grande contestation dans la Pannonie, où estoit le Royaume des [1] Avares surnommez Chuns, parce qu'ils se debatoient entr'eux pour la Royauté, à qui en appartiendroit la succession. Vn homme d'entre les Avares, & un autre d'entre les Bulgarés, ayant levé des troupes se firent la guerre l'un à l'autre. Enfin les Avares surmonterent les Bulgares, &

3 *De Genes*. Qui est une des Villes maritimes de la Ligurie ; car de quelle sorte faudroit-il autrement tourner le *Genavam maritimam* du Texte: Toutefois si c'est Genes dont l'Autheur vueille icy parler, il faut bien que depuis la grande ruine qu'elle souffrit alors, ayant esté brûlée & demantelée, elle eust esté bien rebastie, parce que c'est en effet l'une des plus belles Villes de l'Italie.

4 *Elbenge*. C'est ce qu'il appelle icy *Albingarum*, que d'autres nomment *Albingaunum*, comme il se lit dans Ptolemée & dans Strabon : Et Vopiscus dans son Procule fait mention des Peuples qu'il appelle *Albingaunes*. Aussi Leandro tient-il que c'est une Ville de la Ligurie appellée *Albenga*. En cecy ie l'ay bien voulu croire.

5 *Cottissaone*, pour le *Varicottim* du Latin, ou *Varicottisaunam*, qui comprend le nom de l'autre Ville, qu'il appelle en suite *Saunaxa*, qui se pourroit interpreter par Navarre. Il se trouve une ville de l'Arabie appellée *Sanna*, dans Phlegon de Trales, où il fut trouvé de son temps un Hippocentaure sur une Montagne, qui abonde en plantes venimeuses: Mais ce n'est pas cela, car nous n'avons icy besoin que de places maritimes sur la coste de Genes.

6 *Tergion*. C'est l'*Vbitergium* de l'Autheur.

7 *Lune*. C'est un Port & vne Ville maritime de la Toscane, sur les ruines de laquelle a esté basty la Ville de Sarazane.

SVR LE LXXII. CHAP. 1 *Les Avares surnommez Chuns*. Quelques-uns les appellent *Habares surnommez Huns* ; & en effet, *les Chuns* & *les Huns* ne sont que la mesme chose, lesquels ont porté leur nom dans la Pannonie, qui s'est depuis appellée Hongrie. Icy l'Edition d'André Duchesne que j'ay suivie, est fort differente des autres. Celle cy porte, *In Avarorum cognomento Chunorum Regno in Pannonia surrexit vehemens contentio.* Et les autres contiennent ces paroles. *Inter Habarorum cognomento Hunorum & Regnum Hispaniæ surrexit vehemens contentio.* Le sens desquelles ne se peut nullement soutenir.

les Bulgares ayant esté surmontez, neuf mille hommes avec leurs femmes & leurs enfans chassez de la Pannonie, envoyerent prier le Roy Dagobert de leur permettre de planter leurs pavillons, & d'établir leur demeure dans les terres des François. Dagobert commanda que [2] les Peuples de Baviere les receussent pour passer l'Hiver, pourveu qu'ils traitassent avec les François de ce qu'ils auroient à faire au partir de là: Et, comme ils se furent dispercez dans les maisons, suivant le conseil qu'en donnerent les François, le Roy manda aux Bavarois qu'en une nuict qui leur fut marquée [3] chacun d'eux égorgeast en sa maison les Bulgares qu'ils y avoient receus, avec leurs femmes & leurs enfans. Ce qui fut executé: & pas un d'eux n'échapa [4] qu'Altiaus, avec sept cent hommes, les femmes de ces gens là & leurs enfans, lequel se sauva sur les marches du pays des Vvinides. Et là, il véquit plusieurs années avec [5] Vvallaque Duc des Vvinides.

73. Ie ne passeray point sous silence ce qui se passa cette mesme année dans les Provinces d'Espagne. Quand le Roy Sisebote fut mort, qui fut un Prince tres-clement, à qui Senzila auoit succedé depuis un an, ce Senzila s'estant rendu hayssable à tous les Grands de son Royaume, pour les injustices qu'il faisoit à tout le monde, Sisenand l'un des principaux Seigneurs, par l'avis de tous les autres, envoya prier Dagobert de l'assister de quelque secours & de luy prester main forte, pour chasser Senzila du trosne Royal, & qu'en recompense il luy feroit present [1] de ce bassin d'or si fameux

2 *Les Peuples de Bavieres.* C'est ainsi que ie pense qu'il faut tourner *Bajovarios*: car il n'y a point d'apparence d'entendre cela des Peuples de Bourbonnois, qui sont au milieu de la Gaule. Cesar neantmoins appelle les Bavarois *Bojos*. aussi bien que des Bourbonnois.

3 *Que chacun d'eux égorgeast les Bulgares*, &c. Ce commandement n'est pas moins inhumain, que celuy qui fut donné long temps depuis pour les Vespres Siciliennes, ou pour l'execution de la S. Barthelemy.

4 *Altiaus*, ou Alticeus, ou Alciocus, selon les diverses Editions.

5 *Vvalaque*, pour *Vvallaco*, ou *Vvalosco*, & *Vvalduco*.

SVR LE LXXIII. CHAP. 1 *Ce Bassin d'or.* Ie ne sçay

fabriqué de toute l'opulence des Goths, lequel le Roy [2] Thorismond avoit autrefois receu du Patrice Aëton, & qui pesoit cinq cent livres. Ce que Dagobert ayant entendu, comme il estoit passionné pour les belles choses, fit tout aussi-tost publier l'arriere-ban de Bourgogne, pour envoyer à Sisenand des troupes auxiliaires. Mais la nouvelle estant venuë en Espagne qu'une armée des François venoit au secours de Sisenand, toute celle des Goths se soumit à son authorité. Habondance & Venerande, suivis seulement des troupes qui furent levées autour de Tolose, se rendirent à Saragosse avec Sisenand, où tous les Goths du Royaume d'Espagne l'éleverent à la Royauté: & Habondance & Venerande honorez de presents, retournerent chez eux avec l'armée Tolosane. Dagobert envoya depuis le Duc Amalgaire & Venerande ses Ambassadeurs à Sisenand, pour le convier à luy envoyer donc [3] le Bassin qu'il luy avoit promis. Lequel ayant esté mis par le Roy Sisenand entre les mains des Ambassadeurs, leur fut osté de force en chemin par les Goths, qui ne le voulurent jamais rendre.

s'il faut ainsi traduire *Missorium aureum nobilissimum*, qui sont les propres termes de l'Autheur, lesquels se trouvent employez en deux endroits de Gregoire, au 2. chap. de son 6. livre, & dans un autre lieu de son 7. livre, sur lesquels j'ay essayé de dire ma pensée : mais ie trouve que Faulchet interprette cela, par *grand Bassin d'or*, sans en alleguer aucune raison : & n'en ayant pas plus que luy pour dire positivement ce que c'est, ie me veux bien contenter en cét endroit de la méditation qu'il a pû faire devant moy, pour l'intelligence du mot *Missorium*, qui est asseurément de la basse Latinité, & qui peut venir du mot Grec, *Minsourion* & *Minsorion*, qui est une espece de vaisseau figuré en Conque marine, pour receuvoir des liqueurs. Flodoard dans le 18. chap. de son 1. livre, en raporte un passage dans le Testament de S. Remy, où se voit, comme il donne à l'Eglise des Ss. Martyrs Timothée & Apollinaire, un tel vaisseau d'argent pesant six livres. Et au 5. chap. du 2. livre, il parle d'un vaisseau semblable d'argent doré, *Ibique Missorium argentum deauratum deputauit.*

2 *Tharismond.* L'Autheur écrit *Thorsmodus*, ou selon quelques Editions, *Thursemodus* & *Thurismodus* : Mais j'ay suivy le bel usage, qui a choisi de tous ces noms, celuy qui se prononce le plus agréablement.

3 *Le Bassin lequel avoit esté mis*, &c. S'il faut ainsi traduire, *Cum Missorius ille traditus fuisset.* Car ie doute encore, que *Bassin* soit la propre signification de ce mot, qui ne se dit pas icy dans le genre neutre, comme ie pensois ailleurs qu'il le falust prendre: mais au genre masculin ; ce qui me met encore davantage en peine de dire ce que ce peut estre que *Missorius ille*, & non pas *Missorium* au nominatif, comme ie l'avois crû jusques icy.

Mais

Mais depuis, les Ambaſſadeurs s'en eſtant plaints, Siſenand envoya [4] deux cent mille écus d'or à Dagobert, en recompenſe de ce qui luy avoit eſté promis.

74. En la [1] dixiéme année du Regne de Dagobert, quand on luy eut apporté la nouvelle que l'armée des Vvinides eſtoit entrée dans la Thuringe, il partit de Metz à la teſte de l'armée d'Auſtraſie : & ayant paſſé les Ardennes, il vint à Majance, ſe diſpoſant de paſſer le Rhin avec une Eſcadre d'hõmes choiſis des Royaumes [2] d'Auſtraſie & de Bourgogne, avec leurs Ducs & [3] Graffions. [4] Les Saſſes envoyerent demander à Dagobert qu'il leur donnaſt exemption des Tributs qu'ils payoient tous les ans à l'Eſpargne, & qu'en recompenſe ils luy rendroient de ſi bons ſervices contre les Vvinides, qu'ils les empeſcheroient bien de ce coſté là de ſe jetter ſur les frontieres du Royaume. Ce que Dagobert leur accorda volontiers par l'avis des Auſtraſiens. Les Saſſes confirmerent leur promeſſe avec leurs [5] ſerments

C

4 *Deux-cent mille écus d'or.* Il eſt vray que cette ſomme paroiſt un peu exceſſive pour la valeur du *Miſſoire d'or* qui fut enlevé aux Ambaſſadeurs de Dagobert par les Goths : mais auſſi ſeroit-ce peu de choſe d'expliquer cela par *deux-cent mille ſols*, ſelon l'évaluation que nous donnons aujourd'huy à la monnoye qui porte ce nom-là : car certainement les ſols des Anciens eſtoient bien de plus haut prix. Il eſt vray qu'Aimoin les a marquez pour eſtre d'argent ; mais ce ſeroit encore bien peu de choſe pour les cinq-cent livres d'or que peſoit *le Miſſoire*, ſans le mérite de l'ouvrage, & le prix des pierreries dont il eſtoit enrichy. Paul Æmile dit qu'il ne luy fut envoyé que dix livres d'or : mais cela ne ſeroit pas le prix du Baſſin, qui en peſoit cinq-cent, auſſi avance-t-il cela ſans preuve. C'eſt pourquoy il ne mérite pas d'en eſtre crû, non plus que les autres qui l'ont ſuivy.

SUR LE LXXIV. CHAP. 1 *La 10. année de Dagobert.* C'eſt l'an 637. de noſtre-Seigneur.

2 *D'Auſtraſie.* Il y a pourtant *de Neuſter*, que le ſens veut bien qui ſe prenne pour Auſtraſie ; mais la vraye ſignification du mot porte *Neuſtrie*, qui eſt à préſent la Normandie.

3 *Graffions.* On ne ſçauroit traduire ces noms-là, & il ne les faut pas meſme traduire, parce que ce ſont des noms de Charges ou d'Offices qui s'appelloient ainſi, & qui ne ſont plus maintenant. Si ce ne ſont des Intendants d'armées, ou des Commiſſaires des Guerres, & non pas des Comtes, ſelon la penſée de Faulchet.

4 *Les Saſſes*, ou les Saxons, du mot *Saxones*, que d'autres n'expliquent pas des peuples de la Saxe, mais de ceux qu'ils appelloient *Seſnes*, que ie ne connois point, ſi ce ne ſont les Saxons. C'eſt pourquoy j'ay pris un nom entre les deux ; & ie ne trouveray point mauvais que chacun l'interprete comme il voudra.

5 *Serments qu'ils faiſoient ſur leurs armes.* Il ſe trouve que les Romains

accoutumez, qu'ils faisoient sur leurs armes au nom de tous les Saxons. Mais, pour en dire la verité, cette promesse eut peu d'effet, quoy que depuis les Sasses furent exempts de payer le Tribut par la concession que leur en fit Dagobert. Le vieux Clotaire les avoit taxez à payer tous les ans cinq cent vaches. Ce que Dagobert abolit.

75. En l'onziéme année du Regne de Dagobert, comme les Vvinides faisoient souvent de cruelles invasions sur les frontieres du Royaume des François, par le commandement de Samon, ayant ainsi ravagé plusieurs fois la Thuringe, & autres Cantons du voisinage, Dagobert vint à Metz, où du conseil des Evesques & des principaux Seigneurs du Royaume, il éleva son fils Sigibert au trosne Royal de [1] l'Austrasie, & luy permit d'établir son siege à Metz, luy donnant pour Directeurs des affaires au gouvernement du Royaume, [2] Hunibert Evesque de Cologne, & le Duc Adelgisel Maire du Palais. Il laissa aussi à son fils des trésors suffisans, pour maintenir la grandeur & la dignité de l'Estat, & confirma par des Ordonnances particulieres toutes les largesses qu'il luy fit. Depuis les Austrasiens ont valeureusement défendu leurs limites & celles du Royaume

en ont quelquefois usé de la mesme sorte.

SUR LE LXXV. CHAP. 1 *Austrasie.* Gaguin, apres les Annales de Brabant, écrit que l'Austrasie que Dagobert bailla en Royaume à son fils Sigibert, contenoit depuis la Bourgogne jusques aux Alpes, & jusques à la Mer de Frise. C'est à dire toute la terre qui est entre le Rhin & l'Escaut (que Pline met aussi pour limites de la Belgique & de la Celtique) avec les Villes & les appartenances d'Vtrecht, de Cologne, de Majance, & de Treves, & les Provinces de Brabant, de Gueldres, de Cleves, de Holande, de Zelande, de Hainault, d'Halbain, de Liege, de Luxembourg, de l'Alsace, du Palatinat du Rhin, de la forest d'Ardenne, de Bar, avec toute la partie de la Loraine qui joint la Mozelle; & encore ce que les François tenoient au delà du Rhin, tant en Domaine qu'en homage.

2 *Hunibert Evesque de Cologne.* Ainsi les Evesques ne font point de scrupule dés ces temps là de prendre des emplois à la Cour, & de s'embarrasser à des choses seculieres, contre les sentiments Apostoliques : car du temps des Apostres, & de ceux qui les ont suivis dans les premiers siecles de l'Eglise, ils n'eussent eu garde de quitter le soin des troupeaux qui leur estoient commis, pour gouverner des Estats temporels, qui sont au dessous de leur dignité spirituelle, qui porte bien le baston Pastoral; mais nullement le Sceptre d'or, qui n'est dû qu'à la puissance mondaine.

des François, contres les entreprises des Vvinides.

76. Vn fils de Dagobert appellé Clovis, luy estant né de la Reine Nanthilde, en la douziéme année de son Regne, il fit par l'avis & le conseil des Austrasiens, de nouvelles conditions avec son fils Sigibert, & tous les principaux Seigneurs, Evesques & autres Sujets de Sigibert, mettant leurs mains sur l'Autel pour s'y obliger par un serment solemnel; *Qu'apres le trépas de Dagobert,* [1] *toute la Neptrie & la Bourgogne appartiendroient à Clovis; & que d'un autre costé l'Austrasie, & tout ce qui dépendoit dés lors du Royaume des Austrasiens, seroit à perpetuité possedé par Sigibert, à la* [2] *reserve du Duché d'Entelen, lequel avoit esté injustement retranché de l'Austrasie, en seroit encore distrait & soumis au gouvernement de Clovis.* Mais ces Traitez se firent plutost par contrainte que de bon gré, parce que les Austrasiens craignirent d'offencer Dagobert. Il est toutefois certain qu'ils furent observez ponctuellement du temps de Sigibert & du Roy Clovis.

77. Le Duc Radulfe fils de Chamare, que Dagobert avoit institué Duc de Thuringe, ayant combatu plusieurs fois en bataille rangée contre les Vvinides, & les ayant mis en fuite; cette victoire l'enfla tellement, qu'il s'éleva contre le Duc Adalgisel en diverses occasions, & peu à peu il commença à se revolter contre Sigibert. Mais, comme il a déja esté dit, il aimoit les querelles, & ne songeoit qu'à mettre par tout le trouble.

78. En la 14. année du Regne de Dagobert, comme les Gascons se furent revoltez, apres plusieurs pilleries qu'ils firent sur les terres des François que Charibert avoit possedées en tiltre de Royaume, Dagobert commanda qu'on levast des troupes par tout le Royaume de Bourgogne, pour les faire marcher contre eux, &

SVR LE LXXVI. CHAP. 1 *Toute la Neptrie.* D'autres l'appellent *Vvestrie*: mais c'est la Neustrie, qui est à present la Normandie.

2 *A la reserve du Duché d'Entelen.* Il y a de l'apparence que ce Duché fut autrefois composé des Provinces que nous appellons aujourd'huy Picardie, Artois, & Flandres.

leur donna pour Commandans un personnage nommé [1] Chadoinde Referendaire, qui avoit donné beaucoup de preuves de sa valeur en divers combats, du temps du Roy Thierry. S'estant donc avancé vers la Gascogne avec dix Ducs à la teste de l'armée; c'est à dire Arimbert, Amalgaire, Leudebert, Vvandalmare, Vvalderic, Ermenric, Baronte, [2] Ariarde de la Nation des François, [3] Ramlene Romain de Nation, [4] Vvillibaud Patrice de la Nation des Bourguignons, [5] Agino de la Natiõ des Saxons, & plusieurs autres Comtes qui n'avoient point de Ducs au dessus d'eux: Et ayant remply tout le pays des Gascons de l'armée Bourguignone, les Gascons sortant des Montagnes & des Rochers, se rangerent en bataille: Et si-tost que la meslée fut commencée, reconnoissant qu'ils estoient trop peu pour faire teste à l'Ennemy, ils tournerent le dos selon leur coutume, & se cacherent dans les lieux les plus seurs des Monts-Pyrenées. L'armée qui les serroit de prés avec ses Ducs en tua grand nombre, fit beaucoup de Prisonniers: & apres qu'elle eut tout mis au pillage, elle brûla leurs maisons. Enfin les Gascons se trouvant reduits à l'extremité, demanderent pardon aux Ducs, & les supplierent de ne leur point refuser la paix, leur promettant qu'ils viendroient trouver Dagobert au trosne de sa gloire, & que s'estant soumis à sa domination, ils luy obeïroient ponctuellement en toutes choses. Ainsi les armées s'en retournerent heureusement en leur pays. Mais le Duc Arimbert qui estoit le principal de tous, fut tué par les Gascons dans la vallée Subolane, avec les plus braves

SVR LE LXXVIII. CHAP. 1 *Chadoinde Referendaire*. C'est à dire Chancelier. Ce lieu fait bien voir par l'employ de ce Chadoinde, que les Chanceliers d'alors n'estoient pas des Officiers de la Robe, comme ils le sont à présent, puis qu'ils estoient capables de commander les Armées.

2 *Airardus de la Nation des François*, ou de race des François. Il se trouve aussi nommé *Chairaardus* en d'autres Editions.

3 *Ramlene* ou Ramelenus & Chramnelenus.

4 *Vvillibaldus* ou *Vvillibaldus*.

5 *Agino* ou *Agina* & *Æghino*.

6 *La Valée Subolane*, ou de Subole ou de Rabole;

hommes de ſon armée, dont l'on peut dire que ſa propre negligence en fut cauſe. L'armée des François au contraire qui eſtoit partie de Bourgogne, s'en retourna victorieuſe & chargée de dépoüilles. Dagobert qui ſéjournoit à Clichy manda aux Bretons qu'ils euſſent à reparer la faute qu'ils avoient faite, & qu'ils ſe ſoumiſſent à ſa domination, ou que l'armée de Bourgogne qui eſtoit de retour de Gaſcogne les rangeroit bien à la raiſon. Ce que [7] Iudicaël Roy des Bretons ayant entendu, vint promptement trouver Dagobert à Clichy avec de grands preſents, & le pria de luy pardonner: luy promit de reprimer les torts & les excez que ſes Sujets de Bretagne avoient commis, contre les Sujets des François, & que tant luy que tout le Royaume de Bretagne duquel il avoit le Gouvernement, ſe recõnoiſtroiẽt toûjours Sujets de Dagobert & des Roys des François. Il ne voulut pas s'aſſeoir à table pour manger avec Dagobert, [8] parce qu'il eſtoit grandement Religieux & craignant Dieu. Mais quand Dagobert ſe fut aſſis pour diſner, Iudicaël ſortit du Palais, & alla manger à la maiſon du Referendaire Dadon, qu'il avoit connu pour eſtre fort pieux, & de grande Religion. Le lendemain il prit congé de Dagobert & retourna en Bretagne; mais non pas ſans avoir eſté honoré de preſents dignes de ſa perſonne & de ſa qualité L'an 15. du Regne de Dagobert, tous les anciens Seigneurs de Gaſcogne le vinrent trouver avec leur Duc Ainande à Clichy: Et là, ſe trouvant ſaiſis de frayeur par la preſence du Roy, ils ſe refugierent en l'Egliſe de S. Denys. Mais Dagobert par ſa clemence, leur ayant donné la vie, tous jurerent enſemble, & promirent par ſerment d'eſtre toûjours fideles tant à luy.

7 *Judicaël Roy des Bretons.* C'eſt à dire de la baſſe Bretagne, que ſes Gouverneurs poſſedoient en tiltre de Royaume Feudataire, & mouvant de celuy de France.

8 *Parce qu'il eſtoit grandement Religieux.* Ie ne ſçaurois deviner pourquoy cette raiſon empeſcha Iudicaël Roy des Bretons de manger à la table de Dagobert, ſi ce n'eſt qu'il jugea que Dagobert ne fuſt pas en l'eſtat que deuſt eſtre un homme de bien, ou qu'il euſt commis quelque peché ſcandaleux, qui n'eſt pas venu à noſtre connoiſſance.

qu'à ses enfans, & au Royaume des François. Ce qu'ils ont observé depuis, selon leur coutume, comme l'evenement la fait voir. Ainsi ayant pris congé du Roy, ils retournerent en Gascogne.

79. Dagobert en la seiziesme année de son Regne, tomba malade d'un flux de ventre à Espinay sur Seine, qui n'est pas loin de Paris, d'où il fut porté par ses gens à la maison Religieuse de S. Denys: Et peu de jours apres se voyant en danger de perdre la vie, il fit commander à Æga de le venir trouver en diligence avec la Reine Nanthilde & son fils Clovis, lequel ayant recommandé à ses soins, sçachant bien qu'il ne la pouvoit plus faire guére longue, & que son Royaume apres sa mort seroit prudemment gouverné par ses conseils; peu de jours apres [1] il rendit l'esprit, & fut ensevely dans l'Eglise de S. Denys, laquelle il avoit auparavant bastie & ornée d'or, de perles, & d'autres choses precieuses. Il luy donna aussi tant de richesses, de villages, & de possessions en divers lieux d'alentour, que plusieurs en furent émerveillez. Il avoit mesme ordonné qu'on y établist des Moines, comme il y en avoit au Monastere de saint Maurice en Chablais, pour y psalmodier & y faire le divin service; mais il revoqua depuis cette institution sur la facilité que s'estoit acquise sur son esprit l'Abbé Aigulfe. Apres le decez de Dagobert, son fils Clovis qui n'estoit encore qu'en bas âge se mit en possession du Royaume, & tous les Sujets de l'Austrasie & de Bourgogne l'éleverent sur le trosne [2] au village de Massolac; mais Æga gouvernoit le Palais avec la Reine Nanthilde qu'il avoit laissée vesve.

SVR LE LXXIX. CHAP. 1 *Dagobert rendit l'esprit.* Ce fut en l'année 644. de nostre-Seigneur, le 19. jour de Ianvier. Mais l'Autheur n'a rien dit de sa penitence, ny de la maniere qu'il mourut apres avoir donné ordre à ses affaires temporelles.

2 *Le Village de Massolac.* Il n'est connu que par ce seul passage de Fredegaire; mais pourtant bien remarquable, pour estre le lieu où le jeune Clovis fut élevé à la dignité de Roy, sans que l'Historien ait remarqué qu'on luy eust fait d'autre ceremonie, quoy que d'une telle omission, il ne faudroit pas aussi conclure qu'on n'y en eust point fait du tout.

80. Depuis la premiere année du Regne de Clovis jusques au commencement de sa seconde, Æga gouvernoit heureusement le Palais & le Royaume, & tint toûjours le premier rang [1] entre tous les Seigneurs, tant à cause de sa prudence en toutes choses, que de son merite & de la grande sagesse, dont il estoit doué. Il estoit de noble extraction, opulent en biens, amateur de la Iustice, disert en paroles, avec un esprit present pour répondre sur le champ : & n'a esté blasmé de plusieurs personnes, que de ce qu'il estoit un peu trop addonné à l'avarice. Les biens de plusieurs tant du Royaume de Bourgogne que [2] de Vvestrie, lesquels par le commandement de Dagobert avoient esté injustement usurpez, & confisquez mal à propos, furent enfin restituez tous à leurs Proprietaires par les conseils d'Æga.

81. Cette année l'Empereur Constantin mourut, & son fils Constans, quoy qu'il fust en bas âge, fut apres luy par l'avis du Senat élevé à la dignité de l'Empire, à qui de son temps les Sarrasins firent souffrir de grands dommages. Il prirent Ierusalem ruinerent beaucoup d'autres Villes, & se rendirent Maistres [1] de l'une & de l'autre Egypte. Ils prirent aussi & pillerent la ville d'Alexandrie, & apres avoir saccagé toute l'Afrique, ils l'assujettirent sous leur puissance pour un peu de temps, & tuerent le Patrice Gregoire. La seule ville de Constantinople, la Province de Thrace, fort peu d'Isles, & la Province Romaine resterent seulement sous la domination de l'Empire. Et certes il fut tellement desolé par la fureur enragée des Sarasins, que l'Empereur Constans fut mesme contraint de se rendre

SVR LE LXXX. CHAP. 1 *Entre tous les Seigneurs.* Il adjoute en suite, de *Neptrie*, c'est à dire de Vvestrie ou de Neustrie, qui est la Normandie; Mais ce mot de *Neptrie*, est si gottique & si sauvage, que ie ne l'ay pû employer dans la Version, où d'ailleurs il n'est point aussi necessaire, & n'y serviroit qu'à choequer l'imagination.

2 *Que de Vvestrie.* Il y a, que de *Neptrie*. Surquoy il faut s'informer de la propre signification de ce nom.

SVR LE LXXXI. CHAP. 1 *De l'une & de l'autre Egypte*, C'est à dire superieure & inferieure, comme l'Autheur la nomme.

leur tributaire, afin au moins que Constantinople, quelques Isles & peu de Provinces peussent rester sous sa foible puissance. L'espace de trois ans ou environ (quelques-uns disent daventage) Constans payoit chaque jour mille écus au trésor des Sarrasins. Mais enfin ayant repris ses forces, & reconquis tant soit peu de l'ancienne splendeur de l'Empire, il se vid en estat de refuser de leur payer ce tribut. Il le leur dénia tout d'un coup. Ie raconteray donc dans la suitte l'évenement de cette belle action, & je diray en quelle année elle se fit. Cependant je ne laisseray pas, si Dieu me le permet, de continuer & de décrire en ce Livre les affaires desquelles je pense avoir acquis une veritable connoissance.

82. Cette mesme année [1] Sentile Roy d'Espagne, qui avoit succedé au Royaume de Sisenand vint à deceder. Son fils nommé Tolga encore bien jeune d'âge, fut à la priere de son pere élevé au trosne apres luy. La Nation des Goths est impatiente, quand davanture elle ne se trouve pas reduite sous un joug fort pesant. Toute la jeunesse de ce Tolga fut à la mode accoutumée de l'Espagne, soüillée de diverses dissolutions infames. Enfin l'un des principaux Seigneurs de la Cour nommé Chintasinde, fut dans une assemblée de plusieurs Senateurs des Goths & de tout le Peuple, élu Roy d'Espagne, & ne se vid pas plutost étably sur le trosne, qu'il fit dégrader Tolga de sa dignité, le fit tonsurer, pour le rendre capable de l'honneur de la Clericature, & asseura toute l'Espagne en son obeïssance. Mais sçachant l'humeur des Goths, qui d'ordinaire se portent si facilement à deposer leurs Roys, & ayant mesme souvent souscrit à leurs avis, tous ceux qu'il reconnut sujets à ce vice, comme ils l'avoient fait paroistre en la personne de quelques Roys qui avoient esté chassez, il les fit tous tuer l'un apres l'autre, & le reste il le bannit du Royaume, donnant la charge de leurs femmes & de leurs filles, avec

Sur le LXXXII. Chap. 1 *Sentile*, ou *Sentela*, ou *Sentila*, Car ce nom se trouve écrit en toutes ces manieres.

leurs moyens à ses plus fidelles Sujets. On tient que pour reprimer cette licence, il y en eut bien deux cent des principaux de tuez. De ceux de mediocre condition, il en fit mettre à mort prés de cinq cent : & jusques à ce qu'il reconnust que cette maladie Gottique fut domptée & entierement assoupie, il ne cessa point de faire mourir par le glaive, tous ceux qu'il avoit soupçonnez. Ainsi les Goths retenus par Chintasinde dans les bornes du devoir, n'oserent plus rien attenter contre luy, comme ils avoient fait contre les autres Roys. Chyntasinde estant devenu vieux, établit Roy sur tout le Royaume son fils nommé Richisinde: Et pour penitence de ses fautes, il fit de grandes aumosnes de ses biens propres. Puis il mourut, ainsi qu'on dit, en l'âge de quatre-vingt dix ans.

83. En la 3. année du Regne de Clouis, Æga travaillé d'une grosse fiévre mourut au village de Clichy. Et peu de jours auparavant Ermenfroy qui avoit épousé la fille d'Æga, tua le Comte Ænulfe [1] au bourg d'Albioder, assis au [2] *Malluz*. A ce sujet là, on fit de grands rauages dans tout ses biens, tant par les Parents d'Ænulfe que par le Peuple, auec la permission de Nanthilde: Ermenfroy s'enfuit à Reims, qui appartenoit au Royaume d'Austrasie, & se retira dans la maison de S. Remy où il fut plusieurs jours, attendant que la fureur du Peuple fust appaisée, & que la crainte qu'il avoit du Roy fust passée.

84. Apres la mort d'Æga, Erchinoalde grand Maistre de la maison Royale, Parent de la mere de Dago-

SVR LE LXXXIII. CHAP. 1 *Le Bourg d'Albioder*. D'autres lisent *Abiodore*; mais de quelque façon qu'on le nomme, il ne m'est point du tout connu.

2 *Au Malluz*. C'est à dire, le lieu de la Iustice publique.

SVR LE LXXXIV. CHAP. 1 *Erchinoalde*. Ou Chomoald, qu'on appelle d'ordinaire Archambaud, fut cree Maire du Palais, qui estoit la plus grande Charge de l'Estat, de laquelle il n'y en a pas une seule qui en approche de toutes celles qui sont aujourd'huy à la Cour : & s'augmenta encore de telle sorte, par la foiblesse & le bas aage des derniers Roys de la premiere Race, qu'il estoit plus considérable d'estre Maire du Palais, que d'estre Roy.

bert, fut creé Maire du Palais. C'eſtoit un homme patient & plein de bonté: il éſtoit prudent & avoit l'eſprit delié, humble devant les Eueſques, & reſpectueux à la dignité ſacerdotale, répondant à tout le monde avec civilité, ſans orgueil & ſans avarice, & ſi ſoigneux de procurer la paix entre les hommes, qu'en cela meſme il faiſoit bien paroiſtre qu'il eſtoit agreable à Dieu. Il eſtoit ſage; mais ſa ſimplicité ſur toutes choſes eſtoit recommandable, il fut mediocrement riche; mais chery de toute la terre. Ie ne m'oublieray donc pas de dire de quelle ſorte apres le trépas du Roy Dagobert, ſes biens furent partagez entre ſes enfans: mais il faut attendre que l'occaſion s'offre d'en parler, pour l'inſerer dans ce Livre à propos.

85. Apres la mort de Dagobert, Pepin Maire du Palais, & les autres Ducs de l'Auſtraſie, qui eſtoient demeurez dans l'obeïſſance de Dagobert, juſques au dernier moment de ſa vie, ayant tous entrepris d'un commun concert de favoriſer le party de Sigibert; Pepin & Chunibert, leſquels s'eſtoient auparavant liez d'une amitié fort étroitte, la confirmerent encore de nouveau: Et attirant à eux par douceur & par addreſſe tous les Sujets d'Auſtraſie, ils ſe les obligerent avec une pareille douceur & cordialité. Sigibert envoya donc alors des Ambaſſadeurs à Dagobert, pour luy demander ſa part des tréſors qui avoient eſté laiſſez par le feu Roy ſon pere, tant à luy qu'à la Reine Nanthilde & à Clovis. Ce qui fut ordonné d'eſtre paiſiblement rendu. [1] Chunibert Eveſque de Cologne, & Pepin grand Maiſtre de la maiſon du Roy, avec quelques-uns des principaux Seigneurs de l'Auſtraſie, vinrent de la part

SVR LE LXXXV. CHAP. 1 *Charibert Eveſque de Cologne.* Ou bien *Humbert.* Il eſt marqué dans le Catalogue des Eveſques de Cologne (on les appelle maintenant Archeveſques) avec la qualité de Saint, lequel aſſiſta au Concile tenu à Reims en 630. Flodoard en fait mention au 5. chap. de ſon 2. livre. Et Aimoin au 19. chap. de ſon 4. livre. Il fut l'onziéme Eveſque de Cologne,

de Sigibert jusques à Compiegne, où par le commandement de Nanthilde & de Clovis, & à l'instance d'Æga Maire du Palais, le trésor de Dagobert fut representé, & partagé également. Toutefois la Reine Nanthilde receut la troisiéme partie de tous les biens que Dagobert avoit acquis ou conquis pendant sa vie. Chunibert & Pepin firent porter à Metz ce qui échut de ce trésor au partage de Sigibert, & l'ayant enregistré sur les papiers de l'Espargne, ils le luy presenterent. Puis un an apres Pepin mourut, qui fut grandement regreté de tous ceux d'Austrasie, qui l'aimoient cherement à cause de sa justice & de toutes ses bonnes qualitez.

86. Son fils Grimoald qui estoit fort brave, fut aussi fort affectionné de plusieurs, comme l'avoit esté son pere. Vn certain Otton fils de [1] Beron Domestique, qui avoit aidé à marcher à Sigibert quand il estoit encore petit enfant, s'enflant d'orgueil contre Grimoald, & quelquefois s'emportant de colere à son sujet, & le traitant aussi par fois du dernier mépris; Grimoald se liant d'amitié avec l'Evesque Chunibert, commença de penser par quel moyen il feroit chasser Otton du Palais, & que luy se pourroit élever au mesme grade où son pere estoit parvenu.

87. Sigibert estant sur la huitiéme année de son Regne, & Radulfe Duc de Thuringe se disposant à quelque grande revolte contre luy, Sigibert fit publier le ban par toute l'Austrasie pour assembler des troupes: & comme il passoit le Rhin avec une forte armée, tous les Peuples des Provinces de son obeïssance qui estoient de ce costé là, le vinrent trouver pour se joindre avec ses troupes sur le passage. Si bien que l'armée de Sigibert se trouvant grossie de moitié, ne craignit point de faire des entreprises hardies, & mit dabord en deroute l'Escadron de Fare fils de Chrodoalde, qui s'estoit reüny avec Radulfe, & l'ayant tué luy-mesme,

Svr le LXXXVI. Chap. 1 *Beron*. Ou selon d'autres, *Vron*, ou *Viron*, ou *Eron*, ou *Aron*.

il fit prisonnier tous ceux qui furent épargnez de l'épée. Alors les principaux Officiers de l'armée se jurerent entr'eux de ne donner point la vie à Radulfe s'il tomboit entre leurs mains; mais cette promesse n'eut point d'effet. De là, Sigibert [1] passant au travers des bois avec son armée pour aller en Thuringe, Radulfe qui en eut connoissance, bastit une forteresse avec du bois sur un certain mont proche d'une riviere de Thuringe appellée [2] Vnestrode, & se retira là avec sa femme, ses enfans, & tout autant de Soldats qu'il en put amasser pour se deffendre dans cette place. Et là, Sigibert estant venu avec toute l'armée de son Royaume, il assiegea ce Chasteau de tous costez, tandis que par le dedans Radulfe se preparoit à soutenir vigoureusement l'attaque qui fut faite fort mal à propos. Aussi le blasme s'en doit-il imputer à la jeunesse boüillante de Sigibert, les voulant combattre ce jour là, & les autres au contraire des-unis voulant remettre cette affaire au lendemain. Ce que les [3] Ducs Grimoalde & Adalgisile ayant connu, se tinrent prés du Prince par l'affection qu'ils luy portoient pour le garentir du peril, tandis que le Duc Bobon du païs d'Auvergne avec une partie des troupes d'Aldagisile, & [4] Ænoualde Comte de Sogionte avec ceux de sa Province, & tout le reste de l'armée s'avancerent en diligence contre Radulfe, jusques à la porte de son Chasteau. Radulfe qui se fioit en quelques Capitaines de l'armée de Sigibert, de ce qu'ils ne s'estoient pas voulu ietter sur luy de toute leur force,

Svr le LXXXVII. Chap. 1 *Passant au travers des Bois*. Il y a, *deinde Bugoniam transiens*, ou *Buchoniam transiens*. Ce qui s'interprete, *per silvam*. *Buchonia* signifiant en Latin barbare, un païs de bois.

2 *Vnestrode*, ou bien *Vnstrade*, est le nom d'une riviere de Thuringe que ie ne connois pas. La Thuringe s'appelle aujourd'huy *Duringhen* en Aleman.

3 *Les Ducs Grimoalde & Aldagesile*. C'est à dire, les Capitaines ou les Lieutenans Generaux de l'Armée qui s'appelloient *Duces*, ou qui avoient d'ailleurs la qualité de Ducs. On dit *Adalgisilde* & *Adalgisele*.

4 *Ænovalde*, ou Annovalde, ou *Ænovalaus*, Comte de Sogionte ou de Sigionte. *Comes Sogiontensis*, qui pourroit revenir à Saugeon, du païs de Saintonge,

ſortit de ſa place, & ſe ruant de furie ſur l'armée de Sigibert avec tous ſes Gendarmes, il en fit une ſi grande tuerie qu'on en fut émerveillé. Ceux de Majance ne furent pas fideles en cette bataille, où l'on dit que pluſieurs milliers d'hõmes furent défaits, & qu'apres cette expedition Radulfe ſe retira dans ſa Citadelle. D'autre coſté Sigibert à cheval tout remply de fiel, s'affligeoit avec ſes Amis de la perte de ſes meilleures troupes, car le Duc Bobon & le Comte Ænoualde, & pluſieurs braves Gentils-hommes, avec un grand nombre de bons Soldats qui ſe trouverent en cette rencontre attachez avec eux contre l'Ennemy, furent défaits en ſa preſence, & mis en pieces devant ſes yeux: & meſme Frindolfe l'un des Gentils-hommes de ſa maiſon, qu'on diſoit eſtre amy de Radulfe, fut auſſi tué en ce combat. Et la nuict ſuivante il ſe retira en ſon camp avec les Siens, lequel eſtoit éloigné de la place. Le lendemain les troupes voyant qu'elles n'avoient point eu d'avantage ſur Radulfe, envoyerent des Coureurs pour ſçavoir s'il pourroient repaſſer le Rhin ſans combattre. Et de la ſorte, Sigibert retourna en ſon pays avec le reſte du debris de ſon armée. Dont Radulfe ſe ſentit ſi fier, qu'il ſe mit bien-toſt en l'eſprit qu'il eſtoit Roy de Thuringe: & s'eſtant aſſeuré de la moitié des Vvinides, il fit paix & alliance avec tous ſes Voiſins. Il ne nioit pourtant pas de parole qu'il ne fuſt Sujet & Vaſſal de Sigibert; mais quoy qu il en ſoit, il ne s'abſtenoit pas pour cela de reſiſter toûjours courageuſement à ſa domination.

88. En la dixiéme année du Regne de Sigibert, Otton, qui pour ſa preſomption conceut une haine ſecrette contre Grimoald, ne pût éviter le pouvoir de ſa faction, qui le fit tuer par [1] Leuthere Duc des Alemans. Alors le grade honorable de Maire du Palais de

SVR LE LXXXVIII. CHAP. 1 *Leuthere Duc des Alemans.* Quelques partiſans de Martin Luther ont tiré de celuy cy l'origine de ſon nom.

Sigibert, & de tout le Royaume d'Austrasie, fut puissamment confirmé en la personne de Grimoald.

89. En la 4. année du Regne de Clovis, apres la mort d'Æga, la Reine Nanthilde avec son fils Clovis, estant venuë à [1] Orleans dans le Royaume de Bourgogne, elle fit assembler tous les Seigneurs, les Evesques, les Ducs, & les principaux de ce Royaume, & là, quand elle les eut tous attirez l'un apres l'autre à son dessein, elle établit Maire du Palais au Royaume de Bourgogne [2] Flaocat François de Nation, par l'élection unanime qu'en firent les Evesques & les Ducs, & luy fiança [3] Ragnobergue sa niéce. Mais je ne sçaurois dire par quelle pratique sourde ces fiançailles se firent: car la Reine Nanthilde & Flaocat compoterent ensemble je ne sçay quelle entreprise, qui n'eut pourtant point d'effet, parce qu'on peut croire qu'elle ne fut pas agreable à Dieu. Et comme Erchinoalde & Flaocat Maires du Palais se furent mis ensemble, de telle sorte qu'on eust dit qu'ils eussent esté en toutes choses de mesme sentiment, proposerent aussi entr'eux de se soulager & de s'entr'aider mutuellement, pour se conserver dans la dignité de leur charge. Flaocat confirma par serment & par lettres à tous les Ducs du Royaume de Bourgogne, aussi bien qu'à tous les Evesques du mesme Royaume, de les conserver tous en leurs honneurs & dignitez. Quand Flaocat fut donc élevé à ce haut degré de puissance, il visita toute la Bourgogne: & se ressouvenant qu'il avoit long-temps cellé son secret au fonds de son cœur, il cherchoit continuellement les occasions de faire perdre la vie au Patrice Vvillebaud.

90. Ce Vvillebaud estant plein de richesses, qu'il s'estoit acquises par divers artifices des biens de plusieurs personnes, de sorte que par les degrez de sa dignité de

SVR LE LXXXIX. CHAP. 1 *Orleans.* Cette Ville est icy marquée du Royaume de Bourgogne, aussi en estoit-elle la Capitale.

2 *Flaocat.* Ou Flaochade, que d'autres nomment Floccart par abbreviation.

3 *Ragnobergue.* Ou Ragneberte & Ragimberte.

Patrice, & par sa grande puissance, il monta à une si grande insolence de gloire, qu'il tenoit Flaocat au dessous de luy, & s'efforçoit mesme de le rendre méprisable. Si bien que Flaocat ayant assemblé aupres de soy les Evesques & les Ducs du Royaume de Bourgogne fit publier un Parlement à Chalon au mois de May, pour y deliberer des affaires d'Estat & de l'utilité publique. Vvillebaud s'y trouva suivy de forces gens qui furent à sa suite. Ce qui réveilla dans l'esprit de Flaocat le dessein de le faire perir. Dont Vvillebaud s'estant apperceu, il ne voulut point entrer dans le Palais. Si bien que Flaocat entreprit de l'attaquer dehors. Mais Amalbert frere de Flaocat s'entremit pour appaiser leur differend, sur le point où ils estoiēt de se battre. Ainsi Vvillebaud échapa de ce danger, retenant Amalbert aupres de soy. Plusieurs autres personnes de qualité y accoururent aussi qui les separerent, avant qu'ils se fussent blessez. Mais depuis ce moment là, Flaocat épia toûjours l'occasion de tuer Vvillebaud. Cette année la Reine Nanthilde mourut, & la mesme année au mois de Septembre, Flaocat avec le Roy Clovis, & Erchinoalde qui estoit aussi Maire du Palais, & quelques-uns des principaux Seigneurs de Neustrie, estant partis de Paris, passerent par Sens & par Auxerre, pour se rendre à Autun, où Clovis fit commandement au Patrice Vvillebaud de le venir trouver. Mais Vvillebaud connoissant le mauvais dessein de Flaocat & de son frere Amalbert, aussi bien que des Ducs Amalgaire & Ramnelene qui avoient conspiré de le tuer, s'estant fait accompagner de force gens de son Patriciat, & mesmes des Evesques & des plus braves Gentils-hommes qu'il put assembler autour de soy vint droit à Autun. Toutefois de la part du Roy Clovis, du Maire du Palais Erchinoalde & de Flaocat, Ermenric l'un des Domestiques de la maison du Roy,

SUR LE LXXXX. CHAP. I *De Neustrie.* D'autres l'interprettent d'Austrasie ; mais j'ay leu *Neustrasiis*, si ce mot se doit entendre de la Neustrie, qui est aujourd'huy la Normandie.

fut envoyé au devant de luy, parceque Vvillebaud estoit incertain s'il iroit plus avant, ou s'il retourneroit sur ses pas, pour éviter le peril dont il estoit menacé, afin qu'estant prevenu des promesses que luy devoit faire Ermenric, il ne fist point de difficulté d'approcher d'Autun. Et dans la creance que Villebaud conceut que tout ce qu'Ermenric luy avoit dit estoit plein de verité, il l'honora de presents dignes de la peine qu'il avoit prise de venir au devant de luy. Puis Ermenric s'estant retiré par derriere à Autun, Villebaud fit dresser ses tentes assez pres de la Ville, où il se logea avec les gens de sa suite: Et dés le mesme jour qu'il y arriva, il envoya devant à la Ville, [2] Aigulfe Evesque de Valence & le Comte Gison, pour sçavoir ce qui se passoit dans Autun. Mais ils y furent retenus par Flaocat. Et le lendemain Flaocat, Amalgaire & Chramnelene, qui avoient conspiré ensemble la mort de Vvillebaud, sortirent de grand matin de la Ville: les Ducs du Royaume de Bourgogne les vinrent joindre tout aussi-tost avec leurs troupes; & Erchinoalde avec ses Neustriens qu'il avoit à sa suite, ne voulut pas demeurer en arriere. Vvillebaud au contraire, opposant à tous ces Escadrons tous ceux qu'il put rencontrer, les deux armées vinrent à se choquer rudement. En cette bataille se trouverent Flaocate, Amalgaire, Chramnelene & Vvaldebert, tous Ducs avec leur suite contre Vvillebaud. Car les autres Ducs de la Neustrie, qui devoient estre aux ailes pour les soutenir, ne bougerent de leur place, regardant faire les autres, sans vouloir combatre Vvillebaud, qui demeura mort dans la meslée parmy beaucoup d'autres de son party. Dans ce combat, Berthaire Comte du Palais qui estoit François de la Province Transjurane, fut le premier qui mit l'épée à la main contre Vvillebaud. Manaulfe Bourguignon se demeslant d'entre les autres, s'avança furieusement contre Berthaire: & d'autant que Berthaire avoit

2 *Aigulfe Evesque de Valence.* D'autres le nomment Ailulfe & Aigilulfe, en l'année 648.

eſté ſon Amy quelque temps auparavant, il luy dit; *Venez ſous mon bouclier, je vous delivreray de ce peril.* Et comme il eut levé ſon bouclier pour le délivrer, Manaulfe le frappa d'un baſton ferré dans la poiƈtrine : & tout auſſi-toſt ceux qui eſtoient venus avec luy, l'environnerent; mais Berthaire fut griévement bleſſé pour s'eſtre trop avancé devant les Siens. Alors Aubedon fils de Berthaire, voyant que ſon pere eſtoit en danger de mourir, accourut à luy de toute ſa force pour le ſecourir, & jetta Manaulfe par terre d'un coup de pique, & tua tous ceux qui avoient frappé ſon pere. Ainſi Aubedon, comme un fils genereux délivra de la mort ſon pere Berthaire. Et quant aux Ducs qui eſtoient venus à l'armée, ſans avoir voulu combattre Vvillebaud, apres que la bataille fut finie, ne laiſſerent pas de piller les tentes du vaincu, auſſi bien que celles des Eveſques, & de ceux qui eſtoient venus avec luy, dont ils remporterent grand butin d'or & d'argent : & les Gendarmes qui s'eſtoient auſſi tenus les bras croiſez regardant faire les autres, ſans s'expoſer au peril, eurent le reſte des dépoüilles. Apres cette expedition Flaocat partit dés le lendemain d'Autun pour aller à Chalon. Mais il ne fut pas plutoſt entré dans la Ville, que par je ne ſçay quel accident elle fut toute brûlée. Pour Flaocat, ſe trouvant frappé en un inſtant d'une groſſe fiévre par un juſte jugement de Dieu, ſe fit mettre dans un batteau ſur la riviere d'Arar [3] ſurnommée la Saone pour aller [4] à Loſne; mais il mourut en chemin onze jours apres la mort de Vvillebaud, & fut enſevely dans l'Egliſe de S. Benigne au Faux-bourg de Dijon. Pluſieurs ont crû que par la mort de ces deux Seigneurs Flaocat & Vvillebaud, un grand nombre de peuple fut par une eſpece de miracle délivré de l'oppreſſion, & que la perfidie, & le menſonge avoient

3 *Surnommée la Saone.* Les termes ſont, *per rarim fluvium qui cognominantur Sagonna*, ou *Sauconna.*

4 *A Loſne.* C'eſt S. Iean de Loſne, petite Ville ſur la Saone, où elle a un Pont.

causé la mort à tous deux, parce qu'ils s'estoient souvent obligez par serment en beaucoup de lieux Saints, de se garder la foy, & de se donner des marques d'une amitié reciproque, & que l'un & l'autre poussez d'avarice avoient tres-injustement opprimé le Peuple, [5] & dépoüillé leurs Sujets de toutes leurs commoditez.

91. Clovis fils de Dagobert ayant donc pris une femme Reine, de Nation étrangere appellée [1] Baldechilde, sage & belle, il en eut trois enfans, Clotaire, Childeric & Theodoric, & avoit pour Maire du Palais un Personnage vaillant & prudent appellé [2] Erchoalde. C'est pourquoy Clovis eut une paix sans guerre pendant son Regne. Puis sur les derniers jours de sa vie ayant perdu l'esprit, il perdit aussi la vie & regna 18. ans.

92. Les François établirent sur le trosne Clotaire son fils ainé avec la Reine sa mere : Et cette mesme année mourut [1] Archambaud Maire du Palais. Mais les François ayant long-temps balancé dans l'incertitude, apres avoir pris conseil de ce qu'ils avoient à faire éleverent Ebroïn à cette haute & magnifique dignité.

93. En ces jours là, le Roy Clotaire saisi d'une grosse fiévre, mourut en sa jeunesse & regna quatre

5 *Dépoüillé leurs sujets*, &c. Iusques icy le livre manuscript de Fredegaire se trouve écrit en lettres Capitales, au raport d'André Duchesne, dans le 1. Tome du Recueil de ses Historiens de France, en la page 767. B

SUR LE LXXXXI. CHAP. 1 *Baldechilde*, Princesse fille du Roy de Saxe, à ce que disent quelques-uns, laquelle on appelle autrement Baltilde, qui est sainte Bauteur ou Baudour Reine de France, de laquelle il est fait mention dans le Martyrologe Romain au 26. Ianvier. *Dans le territoire de Paris, sainte Bathilde Reine illustre par la sainteté, & par la gloire des Miracles.* Vsuard, Vandebert & autres, l'ont aussi marquée, aussi bien que Cesar Baronius sur l'année 666. Aimoin en a écrit beaucoup de choses dans les 42. & 43. chap. de son 4. livre, laquelle fut dautant plus sainte, qu'elle fût jointe à un mary d'une vie tres-impure : & quand elle fut veufve, elle se retira dans un monastere pour y servir toutes les Religieuses, & y passa ainsi le reste de ses jours. Il s'en lit beaucoup de choses dans la Vie de S. Vvandrille Evesque ; & Sigibert la marque en l'année 662. Voyez aussi ce qu'en écrit Triteme dans ses Personnages illustres de l'Ordre de S. Benoist, au chap. 112. Elle fonda l'Abbaye de Cheles.

2 *Appellé Erchoalde*, ou Erchanvalde, qui est Archanbaud.

SUR LE LXXXXII. CHAP. 1 *Archanbaud.* Il l'appelle proprement *Erchanualdus*. C'est Archanbaud.

ans. Theodoric ſon frere [1] fut élevé par les François à la dignité de Roy d'Auſtraſie chez le Duc Vvlfoalde.

94. En ce temps les François dreſſerent de grandes embuſches à Ebroïn, & s'éleverent contre [1] Theodoric, qu'ils chaſſerent du Royaume, luy coupperent les cheveux, & razerent pareillement la teſte à Ebroïn, qu'ils releguerent en Bourgogne malgré qu'il en euſt dans le Monaſtere de Luxeuil. Mais à cauſe de Childeric, on envoya une Ambaſſade en Auſtraſie, d'où eſtant venu avec le Duc Vvlfoade, il fut declaré Roy par tout le Royaume.

95. Ce Roy Childeric fut pourtant un Prince volage, & ſi prompt en toutes ſes actions, que par ſa promptitude indiſcrete, il remplit toute la Nation des François de ſeditions, de ſcandales & de mépris, ce qui jetta des ſemences de haine entr'eux: & mit tout l'Eſtat ſur le panchant de ſa ruine. Mais, comme le mal s'augmentoit de jour en jour, le Roy commanda contre la loy qu'un Gentil-homme François nommé Bodile fuſt attaché à un pilier & battu de verges, dont les François s'eſtant émus de grande colere, Ingolbert, Amalbert, & toutes les autres perſonnes de qualité d'entre les François émurent une ſedition contre Childeric. Bodile que j'ay déja nommé, ſuivy de tous les autres qui eſtoient en grand nombre, s'éleva pour luy dreſſer des embuſches en la foreſt [1] Lauchonie, &, ce qui ne ſe peut dire ſans hor-

SVR LE LXXXXIII. CHAP. 1 *Fut elevé à la dignité de Roy*. Car alors les Roys qu'on éliſoit eſtoient veritablement élevez ſur le Bouclier, pour eſtre de là portez ſur le Thrône.

SVR LE LXXXXIV. CHAP. 1 *Theodoric chaſsé du Royaume*. Cela ne ſe fait point par aucune puiſſance étrangere. Et la ſeule ſtupidité de ce Prince mal nay, quoy qu'il fuſt fils d'une Sainte, fut cauſe de ſa dépoſition en faveur de Childeric, qui n'avoit pourtant guéres plus de jugement que luy.

SVR LE LXXXXV. CHAP. 1 *La foreſt Lauchonie*. Les termes de l'Autheur ſont, *in Lauchonia ſilua*, que ie n'ay pas voulu tourner en *la foreſt de Libons*, ſelon la penſée de pluſieurs; ny *en la foreſt de Livry*, ou de Bondis, laquelle eſt proche de Chelles, ſelon l'opinion de du Tillet, parce qu'il n'y a rien de certain en tout cela, & qu'il n'eſt pas juſte d'affirmer une choſe douteuſe, comme ſi on en eſtoit bien aſſeuré.

reur, le tua *traiſtreuſement* avec [2] la Reine Bilichilde ſon épouſe qui eſtoit enceinte. Le Duc Vulfoade ſe ſauva de cette conjuration où il eſtoit compris, & ſe retira dans l'Auſtraſie. Mais les François établirent Leudeſie fils d'Erconvalde en la dignité de Maire du Palais, ſelon le conſeil de S. Leger & de ſes Compagnons.

96. Ebroïn entendant le bruit de toutes ces diſſentions, ayant appellé à ſon ſecours quelques Amis particuliers, & un grand nombre d'autres perſonnes, ſe reſolut enfin de ſortir du Monaſtere de Luxeuil en fort bonne compagnie, pour venir en France. Il chemina tant qu'il parvint à la riviere d'Oiſe, où il tua quelques Gardes endormis au pont [1] ſainte Maixence: & quand il eut paſſé la riviere, il en tua tout autant qu'il en trouva de ceux qui luy avoient dreſſé des embuſches. Leudeſie Maire du Palais ſe ſauva par la fuite avec les tréſors du Roy, & ſe retira au Village [2] d'Abacive: où ſi-toſt qu'Ebroin fut arrivé, il ſe ſaiſit des tréſors qu'il y avoit trouvez: Et, de ce lieu-là, ayant pris ſon chemin vers [3] Creci en Pontieu, il fit rencontre de Leudeſie, auquel il promit ſa foy frauduleuſement, & le trompa en effet, par ſes ruſes & par ſa diſſimulation: car ayant fait ſem-

2 *La Reine Bilthilde*, ou Biltide, qui fut inhumée aupres du Roy Childeric ſon mary, dans l'Egliſe de S. Germain Deſprez, & non pas de S. Denys en France, fondée par Dagobert, grand Pere de Childeric.

SUR LE LXXXXVI. CHAP. 1 *Au Pont ſainte Maixence.* Ce Pont n'eſt qu'à ſept ou huit lieuës de Paris; & ce qu'il y a de remarquable en ce lieu-là, eſt d'avoir conſervé ſon nom depuis tant de ſiecles juſques à préſent: car l'Autheur écrit, *ad ſanctam Maxentiam*. Quant à la Sainte qui luy a donné ſon nom, elle a ſouffert le martyre au territoire de Beauvais. C'eſt à dire au meſme lieu qui porte encore aujourd'huy ſon nom, avec ſaint Barbanne ſon ſerviteur. Elle eſtoit Princeſſe du ſang des Roys d'Eſcoſſe. Le temps de ſon martyre eſt ignoré; mais ſa Feſte tombe au 24. jour d'Octobre.

2 *Le village d'Abacive,* Ce lieu n'eſt point du tout connu que par ce ſeul paſſage de Fredegaire. C'eſt pourquoy ie n'ay garde de le marquer icy par le nom qu'il peut porter à préſent: car ie n'oſerois dire que ce fuſt *Baſſigny*, parce qu'il eſt trop loin de la riviere d'Oiſe: mais ce pourroit bien eſtre pluſtoſt Crecy ſur Oyſe, ſi le nom *d'Abacivo* ou de *Bacino* de l'Autheur y pouvoit convenir.

3 *Crecy en Pontieu.* C'eſt bien aſſeurément de la ſorte qu'il faut tourner *Criſcecum Villam veniens in Pontio*. Et ainſi *Crecy* & *Pontieu* ſont des noms beaucoup plus anciens qu'on ne l'euſt pû croire, ſans cela.

blant de traiter avec luy amiablement, & de ſe retirer en paix, il luy dreſſa ſous main des piéges, ſelon ſa coutume, & le tua. Apres cela il remit Theodoric en ſon Royaume, & ſe rétablit finement en ſa Principauté. Il ordonna auſſi que S. [4] Leger Eveſque fuſt tourmenté de cruels ſupplices, & luy fit trancher la teſte. Il fit mourir ſon frere Girene dans les tourments, & donna telle épouvante au reſte des François leurs compagnons, qu'apres avoir paſſé la Loire, ils s'enfuirent juſques en Gaſcogne pour ſauver leur vie ; & pluſieurs ayant eſté condamnez au banniſſement, on ne les a jamais vûs depuis.

97. En Auſtraſie, quand le Duc Vulfoalde fut mort, le Duc Martin, & [1] Pepin fils d'Angiſile Gentil-homme François, y exercérent la Souveraine puiſſance. Et quand les Roys furent decedez, les Princes Ebroin, Martin, & Pepin s'eſtant liguez, allumérent la guerre contre le Roy Theodoric. Ils firent marcher leur armée qu'ils rangérent en bataille en un lieu appellé [2] Locofico, où le combat fut ſi ſanglant, que les Soldats de l'une & de l'autre armée y furent preſque tous mis en déroute. Martin & Pepin qui y furent vaincus avec

4 *S. Leger Eveſque.* Il eſtoit Eveſque d'Autun, dont les actions décrites par Vrſinus, ſont raportées dans le 5. Tome de Surius. Il eſt auſſi fait mention de luy dans la Vie de S. Hermeland, raportée par le meſme Surius au 25. jour de Mars. Et Vincent de Beauvais a parlé de luy aux chap. 124. & 125. de ſon 23. livre, auſſi bien que Triteme dans ſes Illuſtres de l'Ordre de S. Benoiſt, livre 3. chap. 135. & liv. 4. chap. 13. Il ſouffrit le Martyre en 685. comme l'écrit Sigibert en ſa Chronique, & ſa Feſte eſt marquée dans le Martyrologe au 2. jour d'Octobre. *Dans le territoire d'Aras la Paſſion de S. Leger Eveſque d'Autun qu'Ebrein Maire du Palais du Roy Theodoric, fit mourir. Il l'avoit affligé de divers opprobres, & l'avoit tourmenté de divers ſupplices, qu'il endura conſtamment pour la défenſe de la verité. Et en meſme iour* S. *Gerin Martyr, frere du meſme* S. *Leger, fut lapidé.*

SUR LE LXXXXVII. CHAP. 1 *Pepin fils d'Angiſile.* La ſeconde Race de nos Roys en eſt deſcenduë.

2 *Locofico*, ou ſelon d'autres Editions *Licofao*, qui n'eſt connu que par ce ſeul témoignage de Fredegaire, qui vivoit devant Charlemagne, lequel a échapé à Abraham Ortelius, pour en obſerver beaucoup de lieux, dont il fait mention, lequel il euſt pû inſerer dans ſon Thréſor Geographique, qui mériteroit bien d'eſtre augmenté par quelque ſçavant homme, comme le Dixionnaire de Calepin l'a eſté par Iean Paſſerat, où il y auroit encore neantmoins beaucoup de choſes à deſirer.

leurs compagnons, ne s'y peurent ſauver qu'à la fuite. Mais Ebroin qui les ſerra de pres, mit le feu par tout, & ravagea preſque tout le païs. Martin s'eſtant jetté dans [3] Laon, qu'on ſurnomme *Clavate*, il en fortifia les murailles, pour s'y conſerver. Cependant Ebroin qui le pourſuivoit vivement fut à ſes trouſſes juſques au [4] Village d'Ertrec, d'où il luy envoya des perſonnes de qualité, Ægilbert & Regule Eveſque de Reims, afin de luy donner la foy en termes douteux, avec de faux ſerments ſur des chaſſes vuides. Martin les crût toutefois, & ſortit de Laon Clavate avec ſes compagnons pour venir à Ertrec, où il fut aſſaſſiné avec les ſiens.

98. Ainſi Ebroin opprimoit de plus en plus les François, & continuoit à les traiter avec tant de cruauté, qu'il en vint juſques à faire des brigues & des menées contre Ermenfroy qui eſtoit François, & commençoit à le dépoüiller de tous ſes biens; mais Ermenfroy s'eſtant conſeillé là deſſus de ce qu'il avoit à faire, il ſe fit accompagner une nuict d'une troupe de Soldats bien reſolus, & s'alla jetter ſur Ebroin qu'il tua, puis il ſe retira aupres du Duc Pepin en Auſtraſie, auquel il fit de

3 *Laon qu'on ſurnomme Clavate.* C'eſt Laon en Vermandois, Ville Epiſcopale, ſurnommée *Clavate*, comme qui diroit *Cloüée*, à cauſe des cloux, comme l'a dit un vieux Autheur, ou plutoſt des Chauſſes-trapes de fer, leſquelles furent ſemées dans le païs par les habitans autour de leur Ville, pour empeſcher les ſurpriſes des Ennemis. Les Anciens en ont quelquefois uſé de la ſorte, comme nous en avons des exemples dans Cæſar, quand il fit le ſiége d'Alexie.

4 *Le Village d'Ertrec*, que d'autres nomment *Ertheric*, ou Eretec, ou Erchec. Mais ne ſeroit ce point Eſtrée, dont Monſ. le Mareſchal d'Eſtrée Duc & Pair de France, porte aujourd'huy le nom? car Eſtrée n'eſt pas fort éloigné de ces quartiers-là.

5 *Regule*, ou Rieule Eveſque de Reims, du mot *Regulus*, qui eſt le nom de cét Eveſque, qui reçoit icy un bel employ d'Ebroin pour aller dans la Ville de Laon, à deſſein de tromper par un faux ſerment ſur des Chaſſes vuides de Reliques de Saints, une perſonne de grande condition, qui ſe vouloit empeſcher de tomber entre les mains de ſon ennemy. Et d'autres l'appellent S. Reole, qui avoit eſté Abbé de Hautvilliers, qui eſt un Monaſtere de l'Ordre de S. Benoiſt, apres avoir eſté marié avec la Niepce de S. Nivard ſon prédeceſſeur. Il aſſiſta à la Dédicace de l'Abbaye d'Elne en 662. Il mourut le 25. de Novembre de l'année 688. & fut inhumé au Monaſtere d'Orbais, qu'il avoit fondé ſous le bon plaiſir du Roy, où il avoit fait venir des Religieux du Monaſtere de Rebais.

grands préſents pour demeurer en ſa protection. Apres la mort d'Ebroin, les François furent d'avis de mettre en ſa place de Maire du Palais, Vvaradon perſonnage illuſtre, qui ayant reçeu des oſtages du Duc Pepin, fit la paix avec luy. Il y avoit alors un fils de ce Vvaradon, qui eſtoit un homme adroit, & plein d'eſprit autant qu'il avoit de réſolution pour faire quelque grande entrepriſe, & prenoit ſoin dans le Palais de toute la Charge de ſon Pere : il s'appelloit [1] Giſlemare, qui pour ſa trop grande ſubtilité, & ſe voulant méler de toutes choſes, ſupplanta ſon pere pour ſe mettre en ſa place, & s'attribuer ſon propre honneur. Au ſujet dequoy [2] l'Eveſque S. Oen luy fit ſouvent des reprimandes, pour l'obliger de ſe mettre en eſtat de regagner les bonnes graces de ſon pere, & de faire la paix avec luy, à quoy il ne voulut point entendre, & demeura dans la dureté de ſon cœur. Il y eut donc entre Pepin & Giſlemare pluſieurs diſſentions & guerres civiles. Giſlemare s'eſtant ouvertement declaré contre Pepin, il vint au [3] Chaſteau de Namur, où apres avoir donné de faux ſerments, *Il attrapa*, diſoit-il, *un ennemy de Pepin*, & fit égorger pluſieurs Gentils-hommes qu'il trouva en ce lieu-là. Mais s'en retournant de cette expedition, ſoit pour avoir ſupplanté ſon pere, ou pour quelque autre crime énorme qu'il euſt commis, Dieu le frappa de ſon jugement, comme il le méritoit : & apres qu'il eut rendu ſon eſprit inique, Vvaradon fut rétably en ſon premier honneur de Maire du Palais.

SVR LE LXXXXIX. CHAP. 1 *Giſlemar*. D'autres diſent; *Vvillimer*, ou *Giſlimer*.

2 *L'Eveſque S. Oen*. Il eſtoit Eveſque de Roüen, les Actes duquel ont eſté fidelement écrits & raportez par Surius, dont il ſe voit encore beaucoup de choſes dans la Vie d'un Abbé appellé S. Philbert. Aimoin en fait auſſi mention au 41. chap. de ſon 4. livre de l'Hiſtoire. Et Ado dans ſa Chronique, en l'année 696. qui fut celle de ſa mort, ſelon luy, quoy que Sigibert la mette en 690. Il ſe trouva au Concile de Chalon ; & Demochares le marque le 27. Eveſque de ſon ſiége, Il eſt nommé dans le Martyrologe Romain au 24. jour d'Aouſt. *A Roüen S. Audoene.* (C'eſt S. Oen.) *Eveſque & Confeſſeur.*

3 *Le Chaſteau de Namur*. C'eſt ainſi que quelques uns tournent, *Caſtrum Manucum*.

99. En ce temps S. Oen Evesque plein de vertus s'en alla au Ciel, & Vvaradon Maire du Palais termina aussi ses jours, laissant sa femme, qui fut une Dame illustre nommée Anflede, de qui le gendre qui s'appelloit Berthaire, fut honoré de la Charge de Maire du Palais. Celuy-cy estoit petit de stature, médiocre d'entendement, d'un esprit leger, & qui méprisoit souvent l'amitié & le conseil des François. Au sujet dequoy les François s'estant indignez, Audranne, Reole, & plusieurs autres abandonnérent Berthaire, & se rangérent du costé de Pepin, auquel ils donnérent des Ostages pour asseurance de leur amitié, & émurent le reste des François contre luy.

100. Pepin ayant levé une armée partit de l'Austrasie pour venir faire la guerre à Theodoric & à Berthaire. La rencontre s'en fit en Vermandois, en un lieu nommé [1] Textric, où ils combatirent, & Pepin gagna la bataille avec ses Austrasiens, & le Roy Theodoric & Berthaire tournérent le dos. La Victoire demeura donc à Pepin, en suite de laquelle il subjugua tout ce païs-là. Quelque temps apres Berthaire fut tué, à la sollicitation d'Anflede sa belle Mere, par quelques flatteurs couverts du faux masque d'amis. Pepin se saisit aussi de la personne du Roy Theodoric, prit ses freres, & s'estant emparé de son Palais, il s'en retourna delà en Austrasie. Il avoit une femme noble, qui estoit doüée de grande prudence, nommée Plectrude, de laquelle il engendra deux fils, Drogon & Grimoald.

101. Le Roy Theodoric mourut, qui regna quatorze ans, & laissa un fils jeune appellé Clovis, qui fut choisi pour estre Roy ; mais peu d'années apres, ce Clovis mourut de maladie, & regna quatre ans. Son frere Childebert luy succeda au Thrône Royal, & Drogon in-

SUR LE C. CHAP. 1 *Textric.* Les paroles sont, *in loco qui dicitur Textricio*, qui peut estre Textri, entre S. Quentin & Peronne, ou Tricourt, pres les bois de Rocoigne, aussi Vsicin de Peronne ; & la bataille dont il est icy parlé, se donna en 690.

ſtruit par Pepin ſon pere, reçeut le Duché de Champagne, & Grimoald ſon puiſné fut élu ſur les François aupres du Roy Childebert, à la Charge de Maire du Palais, perſonnage d'une douceur extreme, & plein de toute bonté & manſuetude, liberal en aumoſnes, & prompt à faire ſes prieres.

102. Pepin eut guerre contre Ratbode Duc de Friſe, qui eſtoit encore dans le Paganiſme, & ſe donnérent bataille l'un contre l'autre, aupres du [1] Chaſteau de Doreſtat, en laquelle Pepin fut victorieux. Il mit en fuite le Duc Ratbode avec ſes Friſons qui rechappérent de la journée du funeſte combat, & s'en retourna chargé de butin & de dépoüilles. Mais bien-toſt apres, ſon fils [2] Drogon mourut d'une groſſe fievre dont il ſe ſentit frappé, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Arnoul Confeſſeur, à Metz. Et pour Grimoald frere de Drogon, il engendra d'une certaine concubine un fils, qui fut appellé Theudoalde.

103. Pepin épouſa une autre femme, noble & belle, nommée Alpheïde, de laquelle il eut un fils qu'il appella Charles [1] en ſa propre langue, & cét enfant crût en beauté, & fut parfaitement bien fait.

104. Le Roy Childebert mourut pendant ce temps-là, & fut inhumé à [1] Couſſi, dans l'Egliſe de S. Eſtienne Martyr. [2] Il regna 13. ans. Dagobert ſon fils fut aſſis ſur le Thrône apres luy. Grimoald épouſa la fille de Ratbode Duc des Friſons. Pepin eſtant tombé malade au [3] Village de Iobe ſur la Meuſe ; comme ſon

SVR LE CII. CHAP. 1 *Le Chaſteau de Doreſtat.* Ie ne connois point cette place, & il ne ſeroit pas meſme facile de dire le païs où elle eſt ſituée.

2 *Son fils Drocon*, ou Drogon, qu'on appelle auſſi *Dreux*.

SVR LE CIII. CHAP. 1 *En ſa propre langue.* C'eſt à dire en ſon langage vulgaire, qui eſtoit Theotiſque, ou Thudeſque. En vieux Aleman Karle ſignifie magnanime & vertueux.

SVR LE CIV. CHAP. 1 *Couſſi.* Il y a *Cauciaci*, qu'il ne faut pas tourner, *Cauſi* ny *Nancy*.

2 *Il regna treize ans.* Aymoin écrit 17. & Sigibert 18. & Ado marque ſa mort en 711.

3 *Au Village de Iobe ſur la Meuſe.* Les mots de l'Autheur ſont, *Iobij.*

fils Grimoald fut venu pour le visiter, & qu'il fut allé prier Dieu à l'Eglise de S. Lambert Martyr, il y fut tué par un inhumain scelerat appellé [4] Rantgaire. Apres cela son fils Theudoalde, encore fort jeune, fut mis en sa place de Maire du Palais, par le Roy Dagobert. Et peu de temps apres, le Duc Pepin qui estoit fort malade mourut aussi, apres avoir gouverné le Peuple des François l'espace de 27. ans, laissant à Charles son fils, & à sa femme Plectrude, Dame de beaucoup d'esprit, le gouvernement des affaires, par son conseil & par son administration. Enfin les François se soulevérent les uns contre les autres, & donnérent une bataille en la [5] Forest de Cuise, contre Theudoalde, [6] les Leudes de Pepin, & Grimoald, en laquelle périrent force Soldats, & le carnage y fut grand. Theudovalde se sauva par la fuite avec ses compagnons. D'où il y eut en suite un fort grand trouble parmy les François.

105. Ils élurent en ce mesme temps à la dignité de Maire du Palais un certain François nommé [1] Raganfrid: & quand ils eurent assemblé une armée, ils marchérent jusques à la riviere de Meuse, pillant & ravageant tout ce qu'ils rencontroient en chemin, & firent alliance avec le Duc Ratbode. Cependant le [2] jeune Charles qui avoit esté toujours tenu en seure garde par Plectrude, fut delivré de ses mains par une assistance de Dieu toute particuliere.

106. En ce temps mourut le Roy Dagobert, qui regna cinq ans; & les François éleverent à la Royauté Daniel qu'on avoit destiné à la Clericature, & à qui on

villa supra Mosam, qu'on diroit estre *Join vile*, s'il estoit situé sur la Meuse. Mais quoy qu'il en soit, ce lieu-là estoit fort proche de la Ville de Liége.

4 *Rantgaire*. On tient qu'il estoit Frison, & Soldat de Ratbaude beau pere de Grimoald.

5 *En la forest de Cuise*, pour *Cocia sylva*, que d'autres tournent Forest de Nancy; mais il y a de l'apparence que ce seroit bien plutost de Coussi.

6 *Les Leudes*. Les Vassaux.

SUR LE CV. CHAP. 1 *Raganfrid*. On le nomme aussi Ragenfroy Maire de Westrie, qui avoit esté auparavant Comte du Palais.

2 *Le Duc Charles*. C'est Charles Martel, fils de Pepin & d'Aspaïde,

avoit laiſſé croiſtre ſes cheveux, lequel ils nommerent Chilperic. Ils mirent encore une armée ſur pied, pour aller faire la guerre à Charles : à quoy ils inviterent auſſi d'autre coſté le Duc Radbode avec les Friſons. Charles ſe prepara tout de meſme avec ſes forces pour ſoutenir leur attaque. Ils ſe rencontrerent donc : & s'eſtant livrez bataille, Charles ſouffrit une grande perte de ſa Nobleſſe & de ſes meilleurs Soldats. Si bien que cette journée ne luy eſtant pas favorable, il ſe retira, & garentit par ce moyen là le reſte de ſa Milice. Apres cela, Chilperic & Raganfrid ayant ralié leurs troupes, traverſerent la foreſt des Ardennes, & ſe joignant avec le Duc Radbode qui les attendoit de l'autre coſté avec ſon armée, ils vinrent juſques à Cologne qui eſt ſur le Rhin, apres avoir fait un degaſt horrible par toutes les contrées où ils paſſerent. Puis quand ils eurent receu de grands dons, & force richeſſes de Plectrude, ils s'en retournerent en leur pays. Mais ſur le chemin ils ſouffrirent une grande perte par l'armée de Charles, au lieu qui s'appelle [1] Amblave. Quelque temps apres Charles ayant fait une nouvelle levée de gens de guerre, s'avança derechef contre Chilperic & Raganfred. Ils s'attacherent au combat [2] un jour de Dimanche de Careſme, douziéme jour des Calendes d'Avril, en un lieu nommé [3] Vinciac dans le pays de Cambray, où la défaite fut grande de part & d'autre : mais enfin Chilperic & Raganfrid furent vaincus, & tournerent le dos pour prendre la fuite : & Charles les pourſuivit juſques à Paris.

107. De là rebrouſſant chemin vers Cologne, il prit cette Ville ſans aucune reſiſtance. Et là, Plectrude luy remit entre les mains les tréſors & toutes les autres poſſeſſions de ſon pere. Il établit un Roy au deſſus de

SUR LE CVI. CHAP. 1 *Amblave.* Claude Faulchet n'oſeroit aſſeurer que ce lieu là fuſt Amiens ; mais il veut bien que l'on croye qu'il en a grande opinion.

2 *Vn iour de Dimanche de Careſme,* &c. D'où ſelon la ſupputation de Scaliger, il faut juger que ce fut en 717. ſelon le ſentiment d'Ado.

3 *Vinciac,* ou Vincy, dans le Dioceſe de Cambray.

luy qui se nommoit Clotaire. C'est pourquoy Chilperic & Raganfrid envoyerent une Ambassade vers le Duc Eudes pour luy demander secours : & luy donnerent le Royaume avec de grands presents. Et s'estant avisez en mesme temps de solliciter les Gascons pour entrer dans leur interest, ils marcherent contre Charles, qui se dépescha aussi de son costé d'aller au devant d'eux. Eudes épouvanté de ce qu'il ne pouvoit resister à des forces si puissantes, se resolut à prendre la fuite : & Charles qui le poursuivit jusques à Paris, passa la Seine & vint jusques à Orleans, d'où à peine put-il gagner les Frontieres de son pays, emmenant avec soy le Roy Chilperic & ses trésors qu'il avoit enlevez. Le Roy Clotaire mourut cette année : & l'année suivante, Charles ayant pratiqué l'amitié & la bonne intelligence par ses Envoyez avec le Duc Eudes, receut de luy le Roy Chilperic avec beaucoup de presents. Et comme il fut arrivé à Noyon, il perdit son Royaume avec sa vie qui ne fut pas de longue durée, & regna six ans. Chilperic estant mort, les François mirent Theodoric sur le trosne, où il demeura tout le temps de sa vie. Ces choses s'estant passées de la sorte, le Prince Charles poursuivit Raganfrid jusques à Angers où il l'assiegea, & apres avoir fait un grand degast par toute la Province, il retourna chez luy avec beaucoup de butin.

108. En ce mesme temps les Saxons se revolterent; mais le Prince Charles devança l'execution de leur entreprise, il les combatit & retourna victorieux. Vne année s'estant écoulée depuis, il rassembla encore force troupes qu'il mena au delà du Rhin. Il parcourut les pays des Alemans & des Suaubes, fut jusques au Danube, lequel ayant aussi passé, il occupa la Baviere. Enfin apres avoir assujety cette Province-là, où il amassa de grands trésors, il en sortit avec une Dame nommée Bilitrude, & avec la Niéce de cette Dame nommée Sonichilde. En ce mesme temps le Duc Eudes quitta l'alliance des François, dont le Prince Charles ayant eu avis, il vint passer

la riviere de Loire avec ſon armée, ayant fait tourner le dos à Eudes, & remporté force butin de ce pays-là, qu'il ravagea par deux fois en une meſme année: & puis retourna chez ſoy. Mais Eudes enragé de ſe voir vaincu, & de ſe voir expoſé à la riſée du monde, appella à ſon ſecours la perfide Nation des Saraſins contre le Prince Charles & contre les François. Eſtant donc ſortis ſous la conduite de leur Roy Abdyrame, ils paſſerent la Garonne & vinrent à Bordeaux, d'où apres qu'ils eurent brûlé les Egliſes & pillé les Peuples, ils vinrent juſques à Poictiers, mirent le feu dans l'Egliſe de S. Hilaire, & (ce qui ne ſe peut dire ſans beaucoup de douleur) ils ſe delibererent auſſi d'aller détruire celle de S. Martin. Mais le Prince Charles vint hardiment au devant d'eux: Et donna des marques illuſtres de ſa valeur guerriere, quand il ſe jetta ſur eux, & qu'il renverſa leurs pavillons, par une aſſiſtance toute particuliere qu'il eut d'en-haut au nom de Ieſus-Chriſt: il accourut de fort loin pour leur donner bataille: Il tua de ſa main leur [1] Roy Abdyrame, tailla leur armée en pieces, il fut victorieux, & triompha glorieuſement de ſes Ennemis.

SVR LE CVIII. CHAP. 1 *Il tua de ſa main le Roy Abdyrame.* Ce fut en cette mémorable bataille, qu'on appella *la journée de Tours*, parce qu'elle ſe donna aſſez pres de la Ville, dans un lieu qu'on appelle ſaint Martin le Beau, & qu'on nomme ainſi par corruption, au lieu de dire *de Bello*, en memoire d'une Victoire ſi conſidérable, comme ſi on euſt voulu dire, ſaint Martin de la bataille. Sigibert marque cette Iournée en l'an 730. & Ado écrit qu'elle fut au mois d'Octobre, dix ans apres que les Sarazins eurent fait la conqueſte de l'Eſpagne, ſelon les Hiſtoriens de ce païs là. Ce qui reviendroit poſitivement à l'année 726. au raport de Fauchet. Toutefois Scaliger croit que ce fut en 725. Au meſme lieu où fut la défaite d'Abdyrame & de toute ſon armée, entre les rivieres de Loire & de Cher, dans la plaine de S. Martin le Bel, une défaite de Normans Payens y arriva environ l'an 880. c'eſt à dire 150. ans depuis. Ce qui eſt marqué dans l'acte qui fut fait pour le raport du Corps de S. Martin, de la Ville d'Auxerre à Tours, où il eſt dit que l'Egliſe de ſaint Martin le Bel fut baſtie en memoire de ce que le Corps de S. Martin avoit eſté mis en ce lieu-là durant la bataille gagnée par les Tourangeaux ſur les Normans, qui ravageoient tout le païs; & n'eſt pas impoſſible que l'une & l'autre bataille ayant eſté données en meſme lieu, le nom *de Bel*, c'eſt à dire *de Belle*, ne luy en ſoit demeuré. Quelques Hiſtoriens ont remarqué ſur le ſujet de la défaite des Sarrazins, que Charles Martel les attendit aupres de Tours, ſe fiant à la fidelité des habitans de cette Ville, dont la vaillance & le courage accrut par le moyen de tant de genereuſe Nobleſſe de toutes les parties du Royaume, qui vint à leur ſecours,

109. L'année suivante le Prince Charles ayant donné tant de marques illustres de sa valeur guerriere, entra finement en Bourgogne, & garnit les Frontieres de ses genereux Vassaux & de gens éprouvez au métier des armes, afin de resister aux Nations rebelles & infidelles. Quand il eut acquis la paix à tout le Royaume, il confia la ville de Lion en la garde de ses fidelles Serviteurs : puis ayant confirmé ses alliances & ses confederations avec ses Voisins, il s'en retourna victorieux. Aussi fust-ce environ ce temps-là mesme que mourut le Duc Eudes. Dont le Prince Charles ayant esté averty, sur l'avis qu'il prit des principaux Seigneurs, il passa derechef la riviere de Loire, vint jusques à la Garonne, se saisit de la ville de Bordeaux & du [1] Chasteau de Blayes, & s'assujetit toute cette Province avec toutes les Villes, Bourgs, & Forteresses qui y sont. Ainsi ayant esté secouru de la faveur & de la protection de Iesus-Christ Roy des Roys & Seigneur des Seigneurs, il s'en retourna victorieux avec la paix.

Iusques icy le cours des années se trouve tel que je le diray. [2] Depuis Adam ou le commencement du Monde jusques au Deluge, il y a 2242. ans. Depuis le Deluge jusques à Abraham 942. ans. Depuis Abraham jusques à Moyse 505. ans. Depuis Moyse jusques à Salomon 489. Depuis Salomon jusques à la reédification du Temple, du temps de Darius Roy des Perses 512. ans. Depuis la restauration du Temple jusques à la venuë de Nostre-Seigneur Iesus-Christ 548. ans. Il y a donc certainement depuis le commencement du Monde jusques à la Passion de Nostre-Seigneur Iesus-Christ 5538. ans. Et depuis la Passion de Nostre-Seigneur jusques à l'année presente au Cicle de l'année de [3] Victor 177. Le

SUR LE CIX. CHAP. 1 Le *Chasteau de Blaye*. Il ne faut pas douter que ce ne soit le *Castrum Blavium*, dont il est icy parlé.

2 *Depuis Adam* &c. Le dénombrement des années qu'il marque en suite, est conforme à celuy de S. Gregoire, & de beaucoup d'autres Anciens; mais non pas à celuy que nous tenons présentement.

3 *Victor*. C'est le nom d'un Autheur qui a écrit un livre du Sisteme du

premier jour de Ianvier au Dimanche de l'année 735. Et afin que ce millenaire s'accomplisse il reste 275. ans.

Ie m'estois oublié cy-devant de marquer que le Prince Charles s'estant embarqué sur mer avec une armée Navalle pour aller faire la guerre à la Nation barbare & maritime des Frisons, qui s'estoit cruellement revoltée, avoit passé jusques aux Isles [4] Anistrachie & Austrasie du pays des Frisons, campa sur la rive du fleuve Burdone, où il tua leur Duc nommé [5] Popon, qui n'avoit point d'autre creance que celle des Gentils, homme artificieux & trompeur, défit toute l'armée des Frisons, abbatit & brûla les Temples de leurs Idoles, & s'en retourna victorieux en France chargé de riches dépoüilles.

Le Duc Charles Prince d'une vivacité nompareille, & de qui la valeur égaloit la prudence, fit en suite marcher son armée du costé de Bourgogne. Il rangea Lion qui estoit une Ville de la Gaule sous son obeïssance, & avec Lion les principaux Seigneurs & Gouverneurs de la Provence, jusques aux villes de Marseille & d'Arles, ausquelles il assigna des Iuges, & revint en France & dans le siege de sa Principauté; mais non pas sans y avoir apporté de grands trésors & de riches presents. Les Saxons s'estant aussi revoltez, & avec eux quelques autres Peuples au de là du Rhin. Le valeureux Duc Charles y fit marcher une armée de François, avec laquelle il passa fort adroitement au lieu où le fleuve Lippie entre dans le Rhin, & ravagea presque toute cette contrée, s'en rendit la Nation tributaire, en receut plusieurs Otages, & Dieu qui l'assista par tout, le fit revenir victorieux & triomphant. La Nation belliqueuse des Ismaëlites, laquelle d'un mot corrompu on appelle maintenant Sarasins, s'estant derechef revoltée, passa le Rhosne à la

monde & du cours du Soleil, depuis la Création.

4 *Anistrachie*. Autrement *Vvestrachie* & *Adistrachie*. Ie ne connois point ces Isles-là, lesquelles doivent avoir changé de nom. Il y a de l'apparence qu'elles faisoient anciennement partie de la Zelande, & qu'elles ont esté depuis submergées.

5 *Popon*, Ou Bobon,

faveur de quelques Infidelles conduits par un certain Mauron & par ſes compagnons, entra dans la ville d'Avignon, dont la place eſt haute & baſſe & bien munie de toutes les choſes neceſſaires, & ravagea tout le pays. Mais le valeureux Duc envoya contre eux en ce lieu là ſon frere le Duc [6] Hildebrand Perſonnage adroit, avec les autres Ducs & Comtes, leſquels y eſtant venus en diligence y planterent leurs pavillons deuant la Ville, ſe ſaiſirent des Faux-bourgs, & aſſiegerent la place qui eſtoit bien munie, attendans que le valeureux Charles qui les devoit ſuivre les euſt joints pour commencer l'attaque. Il tourna donc autour des murailles, ſe campa tout aupres, & quand toutes les machines furent dreſſées, ils éſcaladerent les murailles & battirent la place, comme Hierico le fut autrefois, & entrerent dedans, où ils firent main baſſe ſur les Ennemis, & la remirent en leur obeïſſance. Le victorieux intrepide apres avoir acquis tant de gloire repaſſa le Rhoſne avec ſon armée. Il traverſa le pays des Goths juſques à la Gaule Narbonnoiſe, & aſſiegea Narbonne la plus celebre Ville de tout ce pays-là & leur Ville Metropole. Il fortifia une place en rond ſur la riviere d'Aude, en forme de Beliers de guerre, & campa tout autour, enfermant ainſi avec tous ſes Soldats le Roy des Saraſins appellé Athime. Dont les Princes des Saraſins qui demeuroient pour lors en Eſpagne, ayant eu avis aſſemblerent tout auſſitoſt de nouvelles troupes ſous la conduite d'un autre de leurs Roys nommé Amor: & s'eſtant munis de machines de guerre, ils vinrent en diligence pour combatre Charles & le contraindre de lever le ſiege. Mais le Duc ne les attendit pas, & fut au devant d'eux juſques à la riviere [7] de Biere dans la vallée de Corberic, où apres

6 *Son frere Hildebrand*, ou *Childebrand*, frere de Charles Martel, celuy de qui nous ſommes perſuadez, que la troiſiéme Race de nos Roys eſt deſcenduë en droite ligne.

7 *La riviere de Biere*, ou de Berſe, ſur les frontieres de l'*Eſpagne* du coſté d'Illiberie, où eſt auſſi la Vallée de Corberic.

qu'ils

qu'ils eurent donné bataille, les Sarasins furent vaincus, & tournerent le dos si-tost qu'ils virent que leur Roy avoit esté tué, & se jetterent en l'eau pour se sauver. Mais bien-tost apres les François se servant de leurs vaisseaux qu'ils avoient tout prests, les poursuivirent & les chargerent vigoureusement, & en firent suffoquer un grand nombre dans les eaux. Ainsi les François retournerent victorieux apres s'estre enrichis des dépoüilles ennemies, & fait un grand nombre de Prisonniers, entre lesquels estoit celuy qui leur commandoit, ravageant en suite [8] tout le pays des Goths. Charles renversa par terre les murailles & toutes les fortifications des Villes fameuses de Nismes, d'Agde, & de Besiers. Il mit le feu dans les maisons, & ruina ce qu'il y avoit tout autour. Enfin l'armée ennemie se trouvant ainsi défaite sous l'heureuse protection du Seigneur Iesus-Christ, Chef de toutes ses conquestes, & principal Autheur de toutes les Victoires, il revint en son pays en toute prosperité, au Royaume des François, & au siege de sa Principauté. Puis au second mois de la mesme année, il envoya [9] son frere que j'ay déja nommé avec plusieurs Ducs & Comtes en Provence, lesquels il alla joindre promptement en Avignon, & remit dans son obeïssance toute cette grande Province, jusques aux rivages de la mer, d'où il chassa le Duc Mauron qui s'alla renfermer dans des rochers inaccessibles, & de tres-seure défense. Ainsi le Valeureux Charles se rendit Maistre de tous ces quartiers-là, dont il avoit osté toutes les semences de rebellion. Et quand il fut de retour en France, il tomba malade au Village [10] de Verbery sur Oise.

8 *Tout le païs des Goths.* C'est à dire le Languedoc.

9 *Son frere que j'ay déja nommé.* C'est Hildebrand, ou Childebrand, comme il se nomme aujourd'huy plus communément.

10 *Verberi sur Oise.* C'est ce que l'Autheur appelle, *in Villa Verinbrea, super Issara fluvio.* Et certes le Village ou le Palais de Vermerie, ou Verberie, est aupres de Compiegne, lequel on appelle autrement Crecy sur Oise, où mourut Charles Martel Prince des François, le 21. jour d'Octobre en 740. apres avoir gouverné le Royaume 25. ans, d'autres disent 28. & autres 35. car tous les Autheurs ne s'accordent pas. Son corps fut enterré à S. Denys, où il

110. En ce temps, le bien-heureux Pape Gregoire envoya par deux fois de Rome siege de l'Apostre saint Pierre, [1] ses Ambassadeurs vers Charles, accompagnez d'autant de presents riches & magnifiques qu'on en eust point vû jusques alors, n'y on n'a point oüy parler qu'on en ait jamais fait de semblables. Ce qu'il fit à condition qu'il se rangeroit du party de l'Empereur, & que l'Empereur luy donneroit le Consulat Romain. Le Prince receut cette Ambassade avec tous les honneurs & toute la magnificence qu'on sçauroit s'imaginer, & renvoya des dons precieux au Pape, & fit de grands presents aux Ambassadeurs qu'il renvoya avec [2] Grimond Abbé du Monastere de Corbie, Moine de l'Eglise de S. Denys Martyr, ausquels il ordonna d'aller jusques à Rome au sepulchre de S. Pierre & de S. Paul. Le Prince Charles ayant pris conseil des Grands & des Principaux de sa Cour, divisa le Royaume & le partagea à ses Enfans. Il laissa l'Austrasie avec la Suaube qu'on nomme à present Alemagne, & la Thuringe à Caroloman son fils aisné: & à Pepin son puisné, il donna la Bourgogne, la Neustrie & la Provence. Cette mesme année le Duc Pepin ayant levé une armée avec son oncle le Duc [3] Hilde-

est mis au rang des Roys, bien que les Historiens de son temps ayent écrit, qu'il ne voulut point porter le tiltre de Roy, & qu'ordinairement on ne l'appelloit que Maire du Palais, & Prince des François.

SUR LE CX. CHAP. 1 *Ses Ambassadeurs.* On ne faisoit point alors de distinction, entre Ambassadeurs & Legats, aussi est-ce la mesme chose à le bien prendre. C'est pourquoy ie n'ay pas voulu traduire icy *Legats*, quoy que ceux-cy fussent envoyez du Pape à Charles Martel Prince des François. Et si l'usage eust esté alors, de dire *Orateurs*, pour *Ambassadeurs*, le mot eust esté bien plus convenable aux Legats du Pape, que celuy d'*Ambassadeur*, au sens que les choses se prennent à présent, parce que ces Legats ou Ambassadeurs vinrent en France demander l'assistance de Charles contre les Lombards, qui incommodoient fort les Romains. C'est pourquoy le Pape conjura Martel de se ranger du costé de l'Empereur, ennnemy des Lombards, afin de chasser ces Peuples de l'Italie, lesquels aspiroient à la domination Romaine, aussi bien qu'à tout le reste.

2 *Grimond Abbé de Corbie,* & non pas de Corbeil aupres de Paris, où il n'y a point d'autre Abbé, que le Chef du Chapitre de l'Eglise Collégiale de S. Spire, qui porte ce tiltre là: aussi nomme-t'il celuy-cy, *Abbatem Corbensis Monasterij*, qui est une Abbaye célebre de l'Ordre de S. Benoist, sur la riviere de Somme, du Diocese d'Amiens.

3 *Le Duc Hildebrand.* C'est Childebrand, frere de Charles Martel,

brand, & grand nombre de Seigneurs & d'autres personnes de qualité qui avoient du monde apres eux, il vint à leur teste en Bourgogne pour se saisir de toutes les Frontieres. Cependant (ce qui ne se peut dire sans douleur, par le mauvais presage d'une grande ruine) on vid paroistre de [4] nouveaux signes au Soleil, en la Lune & aux Estoiles, & [5] l'Ordre sacré pour la celebration de la Pasque fut troublé. Le Prince Charles estant à Paris, enrichit l'Eglise de S. Denys Martyr de force presents considerables: & s'estant venu promener à [6] Crecy sur Oise, il y tomba malade d'une grosse fiévre dans son Palais où il mourut en paix, apres s'estre assujety tous les Royaumes qui sont autour. Il y regna 25. ans, & passa de cette vie à l'autre [7] l'onziéme jour des Calendes de Novembre, & fut ensevely [8] à Paris dans l'Eglise de S. Denys Martyr.

III. [1] Chiltrude sa fille par [2] un pernicieux conseil de sa belle mere, passa le Rhin avec le secours des gens qu'elle avoit à sa suite, & vint trouver Odilon Duc

4 *De nouveaux Signes au Soleil*, &c. Il y eut Eclypse de Soleil & de Lune cette année-là, qui est la 740. de nostre Seigneur.

5 *L'ordre Paschal fut troublé*. Ce fut par la faute de ceux qui faisoient le calcul des Ephemerides, qui ne sçeurent pas trouver le vray point du plein de la Lune de Mars; en sorte qu'en plusieurs Villes la Pasque fut celebrée sur la fin d'Avril, & en d'autres au 20. de Mars, quoy qu'elle ne se puisse célebrer plutost que le 25. de Mars, ny plus tard aussi que le 25. d'Avril.

6 *A Crecy sur Oise*. C'est tout contre Verberi, si Verberi mesme n'estoit point alors le Palais Royal proche de Crecy sur Oise, qu'il appelle, *Carisiaco Villa Palatio super Isaram fluvium*.

7 *L'onziéme jour des Cal. de Novembre*. C'est à dire le 21. d'Octobre, comme nous l'avons déja dit.

8 *A Paris*. On explique cela aupres de Paris, à cause que l'Abbaye de S. Denys, où l'on tient que Charles Martel est enterré, est à deux lieuës de Paris. Bien que dans la Ville de Paris il y ait deux autres Eglises dediées de S. Denys, l'une derriere l'Eglise de Nostre-Dame, appellée S. Denys du Pas, & l'autre joignant le Pont Nostre-Dame, appellée S. Denys de la Chartre.

SVR LE CXI. CHAP. 1 *Chiltrude*, ou Hiltrude fille du Prince Charles Martel. Ie diviseray la suite de ce qui reste de ce Livre par Chapitres, pour faciliter la memoire, puis qu'il ne s'y en trouve point dans l'original.

2 *Par un pernicieux conseil de sa belle-mere*. Elle s'appelloit Suanichilde, qui n'avoit pas seulement animé Grifon à faire la guerre à ses freres; mais qui avoit encore debauché Chiltrude fille de Martel, laquelle avec l'aide de ceux de sa faction passa le Rhin, & se retira vers Odilon Duc de Bavieres, qui l'épousa.

de Bavieres qui l'épousa contre le gré & l'avis de ses freres. Cependant les Gascons venant à se revolter du costé de l'Aquitaine, avec leur Duc [3] Chunoalde fils de Eudes, les Princes freres Caroloman & Pepin, ayant fait une armée passerent la riviere de Loire à Orleans, ruinerent [4] Romorantin & furent jusques à Bourges, dont ils brûlerent les Faux-bourgs. Ils poursuivirent vivement le Duc Chunoalde, qui prit la fuite devant eux, ravageant toute la route où ils passerent. Ils [5] ruinerent le Chasteau de Loches & l'abbatirent jusques aux fondements, prirent les Soldats de la garnison, & se montrerent par tout victorieux. Puis s'estant partagez le butin, ils emmenerent captifs avec eux les Habitans de ces quartiers-là. D'où estant de retour vers la saison de l'Automne, ils firent marcher leur armée au de là du Rhin, pour aller faire la guerre aux Alemans, & camperent sur les rives du Danube en un lieu appellé [6] *Vsquequo*. Les Alemans se voyant vaincus, donnerent des Ostages pour asseurance de leur fi-

3 *Chunoalde*, ou Hunalde, que d'autres tourneroient, *Hunauld* & *Chunoaud*.

4 *Ruinerent Remorantain.* Il y a, *Romanos præterant.* Mais le lieu me fait juger que c'est de Remorantin dont il veut icy parler, & non pas des Romains, qui n'avoient plus de part en tous ces quartiers-là; si ce n'est que quelque reste des Romains se fust conservé à Remorantin, & que le nom de cette Ville là en Sologne, sur la riviere de Sauldre, luy fust venu des Romains.

5 *Ils ruinérent le Chasteau de Loches.* Ce fut en l'année 744. Mais si cette place fut alors ruinee entierement, il est bien asseuré qu'elle fut rebastie, puis qu'elle est encore aujourd'huy debout, avec une Tour quarrée aupres du Donjon, d'une structure fort ancienne, & fort haute & si solide, qu'il ne seroit pas facile de l'abbattre jusques aux fondements. Elle ne sert plus maintenant que de marque d'une haute antiquité: & il est croyable, que si le reste fut ruiné par les Princes fils de Charles Martel, elle fut seule capable de resister à la violence de leur pouvoir, pour estre à la posterité un monument singulier de l'ancienne force de ce Chasteau, qui doit vray-semblablement son origine aux vieux Gaulois, & peut-estre mesme long-temps devant qu'ils eussent esté subjuguez par les Romains, quoy que nous n'en ayons point de témoignage de l'Histoire plus ancien que de S. Gregoire, qui vivoit il y a pres d'onze cent ans.

5 *Vsquequo.* Ce nom de Place proche le Danube, ne se trouve point marqué, aussi le Theatre Geographique n'en fait point de mention, non plus que de beaucoup d'autres qui se trouvent écrits dans la Chronique de Fredegaire, & en plusieurs autres livres de la basse Latinité, lesquels l'Autheur de cét Ouvrage n'avoit pas lûs,

delité, se rangerent dans l'obeïssance des François & demanderent la paix.

112. Estant de retour en la seconde année de leur Regne, Odilon Duc de Bavieres leur Allié excita une revolte contre eux. Si bien qu'ils se trouverent obligez de repasser en Bavieres avec une nombreuse armée de François : & camperent sur la riviere de Lech, vis à vis de l'armée ennemie, qui estoit de l'autre costé de la riviere, où ils demeurerent quinze jours. Mais enfin les François se trouvant piquez des injures & des reproches outrageux que les Ennemis leurs faisoient, ayant trouvé un passage duquel on ne se doutoit point, à cause des deserts & de marécages qu'il y avoit en ces quartiers-là, lesquels n'estoient point du tout frequentez, pour n'y avoir point de Pont ils traverserent de nuict heureusement la riviere, & ayant divisé leur armée, ils les allerent charger, comme ils s'en doutoient le moins. Le combat s'estant donné, le Duc Odilon voyant son armée en deroute, se sauva luy-mesme à grand peine à la lueur de quelques feux au de là du Fleuve avec peu des Siens. Apres la gloire de cette expedition, qui ne fut pas sans perte pour les Victorieux, ils se retirerent heureusement en leur pays.

113. Trois années s'estant écoulées, Caroloman à la teste de son armée se jetta dans le pays des Saxons qui s'estoient revoltez : & là, s'estant rendu Maistre des Habitans qui joignoient les Frontieres de ses Estats, sans les avoir assujetis par la force des armes, il en disposa plusieurs sous la conduite de l'esprit de Dieu, à souhaiter d'estre consacrez à son service par le Sacrement du Baptesme. Environ le mesme temps, comme Theudebalde fils du Duc Godefroy se fut revolté, Pepin le chassa honteusement apres l'avoir assiegé dans les Alpes, & ayant repris le Duché qu'il luy avoit donné, il retourna victorieux en son pays.

114. L'année suivante, les deux freres estant de retour, joignirent encore leurs forces ensemble, sur la

nouvelle qu'ils eurent de l'insolence des Gascons qui troubloient le repos de la Province, & n'eurent pas fait avancer leurs troupes jusques à la riviere de Loire, que les Gascons pour prevenir la colere envoyerent demander la paix, se soumettant à faire la volonté de Pepin en toutes choses, & firent tant par leurs prieres & par leurs presents, qu'il n'alla pas plus avant du costé de leurs Frontieres.

115. L'année d'apres, les Alemans ayant faussé la foy qu'ils avoient promise à Caroloman, se revolterent contre luy, ce qui l'obligea de tourner ses armes contre eux avec fureur, & d'en tuer plusieurs qui avoient commencé la revolte.

116. Depuis par la suite des années, Caroloman se sentant le cœur épris de devotion, laissant son Royaume entre les mains de son frere Pepin, pour le gouverner [1] avec son fils Drogon, & dans le dessein qu'il conceut d'embrasser la profession Monastique, il fut à Rome au sepulchre des bien-heureux Apostres S. Pierre & saint Paul. Et par cette succession, Pepin se fortifia merveilleusement pour arriver à celle du Royaume des François.

117. Cette mesme année, les Saxons qui avoient promis d'estre fidelles à son frere, essayerent, selon leur coutume, de ne luy garder pas en cela leur parole. C'est pourquoy il se trouva obligé de faire une armée pour en aller tirer raison, à qui se joignirent encore les Roys des Vvinides & des Frisons, pour le secourir puissamment. Ce que les Saxons ayant connu, aussi-tost leur crainte ordinaire les saisit. Et plusieurs d'entr'eux ayant esté tuez & mis en captivité, & leurs pays se trouvant desolé par le feu, ils demanderent la paix & se soumirent

SVR LE CXVI. CHAP. 1 *Avec son fils Drogon.* Ou, selon d'autres, Dreux fils de Carloman. Il y a icy veritablement bien sujet de s'émerveiller, de ce qu'un pere Roy (ainsi que des Autheurs appellent Carlomen) laisse son fils legitime sans stipulation aucune d'estre avancé à la Royauté, ou du moins au gouvernement du Royaume apres luy; & qu'il semble en cela mesme luy preferer son frere Pepin,

à la domination des François, comme ils y avoient esté anciennement soumis: & permirent de payer les mesmes tributs qu'ils avoient autrefois payez à Clotaire. Enfin plusieurs de ces gens-là, voyant qu'ils ne pouvoient resister à l'impetuosité des François, & qu'ils estoient destituez de leurs propres forces, demanderent que les Sacrements du Christianisme leur fussent conferez. Quelque temps apres les Bavarois n'en firent pas moins que les Saxons, par de tres pernicieux conseils, & fausserent la foy qu'ils avoient promise, pour secoüer le joug de la domination du Prince. C'est pourquoy Pepin s'estant mis encore en devoir de faire marcher ses troupes de ce costé là, il entra dans leur pays avec la terreur qu'il portoit en tous lieux: dont ces Peuples effroyez, se sauverent au de là [1] de l'Igne avec leurs femmes & leurs enfans: Et le Prince qui campa sur les rives d'Igne, prepara des vaisseaux pour les aller combattre & les défaire en quelques lieux qu'ils fussent. Les Bavarois étonnez d'une vigueur si terrible, & de ce qu'ils ne se pouvoient secourir eux-mesmes par leurs propres forces, envoyerent des Ambassadeurs avec beaucoup de presents, pour le supplier d'avoir agreable leur perpetuelle soumission, & que pour cela mesme, ils luy feroient tous les serments qu'il pourroit souhaiter, & luy donneroient des Ostages pour asseurance de leur fidelité, & de ne tomber jamais dans le crime de rebellion. Il s'en retourna donc apres cela en triomphe, par une grace de Dieu toute particuliere, & revint heureusement en France en son propre siege. En suite de quoy toute la terre fut en repos l'espace de deux ans. Pendant lequel temps, avec le conseil & le consentement de tous les François, apres que les avis du siege Apostolique eurent esté envoyez, [2] & que l'authorité de ce qu'on avoit à faire eust esté re-

SVR LE CXVII. CHAP. 1 *Au delà de l'Igne.* C'est icy le nom d'une Riviere du païs de Bavieres, qui s'apelle autrement *Oexi*, laquelle neantmoins ne se trouve point sur la Charte sous ce nom-là, ny dans aucun Dictionnaire Geographique.

2 *Et que l'authorité de ce qu'on avoit à faire eust esté receuë.* Soit du

ceuë, le très-excellent Prince Pepin fut élevé à la Royauté avec la Reine Bertrade son épouse, par l'élection de toute la France, [3] avec la consecration des Evesques & la soumission des Princes, [4] selon l'ordre requis de toute antiquité.

[5] IVSQVES ICY LE COMTE CHILDEBRAND PERSONNAGE ILLVSTRE, ONCLE DV ROY PEPIN, A EV SOIN DE FAIRE ESCRIRE DILIGEMMENT CETTE HISTOIRE, OV CES ACTIONS MEMORABLES DES FRANÇOIS. CE QVI SE VERRA ESCRIT ENSVITE, LE SERA DE L'AVTHORITÉ DV COMTE NIBELVNG PERSONNAGE ILLVSTRE, FILS DE CHILDEBRAND.

118. L'année d'apres que ces choses se furent passées de la sorte, les Saxons se rebellerent encore contre la foy qu'ils avoient promise si solemnellement au Roy, par la coutume qui leur est assez ordinaire, de conce-

Siege Apostolique, dont l'on avoit consulté les suffrages, soit des raisons du droict & de la Iustice, par un commun consentement de tous les Ordres de l'Estat : ou qu'il falust entendre cette parole *receuë*, par *conceuë*, sans qu'il en restast plus de scrupule dans l'esprit de qui que ce soit. Car, à la verité ç'eust esté une chose bien hardie de déposer un Roy legitime, pour en mettre un autre en sa place, de quelque mérite que fust celuy-cy, s'il y eust eu la moindre repugnance du monde, non seulement du costé des Peuples & des Princes de l'Estat; mais encore du S. Siege en particulier, à qui toute la France a toujours rendu beaucoup de déference, & de toute l'Eglise Gallicane en general.

3 *Avec la consécration des Evesques.* Car Pepin fut sacré : mais ce ne fut pas plutost par la main de l'Evesque de Reims, que par celle de tous les autres Evesques du Royaume. Quoy que cecy ne veüille dire autre chose, sinon que les Evesques qui sont sacrez, éprouvérent non seulement l'élection de Pepin, mais qu'ils la firent conjointement avec le Peuple, & avec tous les Grands du Royaume.

4 *Selon l'ordre requis de toute antiquité.* C'est à dire, que Pepin elevé à la Royauté, y est parvenu avec toutes les prérogatives que ses Prédecesseurs de la premiere Race y estoient arrivez, à la reserve du droit de filiation ou de consanguinité : car certainement Pepin n'estoit pas descendu par les masles de Meroüée, ny de son petit fils, Clovis premier Roy Chrestien; mais bien par des Princesses du sang de ces Roys, quoy qu'il y ait apparence qu'il eust tiré son origine des Roys des François, prédecesseurs de ceux-cy, tels que Clodion, ou d'autres que l'Histoire n'a pas nommez.

4 *Iusques icy le Comte Childebrand,* &c. Ces paroles & les suivantes, tres-dignes de remarque, se trouvent seulement écrites dans le Livre manuscript de Monsieur Petau, selon la remarque d'André Duchesne, dans le premier Tome de son Recueil des Historiens François, en la page 773. sur la fin.

voir toûjours des penſées de revolte. Le Roy Pepin en eut de la colere & de l'indignation : Et s'eſtant reſolu de paſſer le Rhin encore une fois, il ſe mit à la teſte de ſon armée & s'en alla en Saxe avec un grand appareil de guerre, lequel y porta le feu par tout, & en amena un grand nombre de captifs hommes & femmes, apres y avoir fait un grand butin & taillé en pieces pluſieurs Saxons. Puis ces miſerables Peuples s'eſtant aſſemblez avec un repentir de ce qu'ils avoient entrepris ſi temerairement, & avec leur crainte ordinaire dans le cœur, vinrent implorer la clemence du Roy, afin qu'il luy pluſt de leur donner la paix, proteſtant de ne luy eſtre jamais rebelles, & de luy payer de plus grands tribus que ceux qu'ils avoient accoutumez de payer, à quoy ils eſtoient preſts d'ajouter encore de plus grands ſerments que tous ceux qu'ils avoient faits. Le Roy Pepin eſtant graces à Dieu de retour en grand triomphe aux rives du Rhin au Chaſteau de Bonne, la nouvelle luy vint du coſté de Bourgogne, que ſon frere Griphon s'eſtoit retiré en Gaſcogne il y auoit déja quelque temps aupres du Prince Vvaïfer, pour fuir la violence de Theudoëne Comte de Vienne, & de Frederic Comte de la Transjurane, quand ils s'oppoſerent à ſon deſſein du voyage de Lombardie : qu'il s'eſtoit diſpoſé à dreſſer des embuſches contre le Roy meſme : qui avoit eſté maſſacré [1] en la ville de Maurienne ſur la riviere d'Arbore, & que les Comtes que j'ay déja nommez furent tuez au meſme combat. Le Roy vint par la foreſt d'Ardenne, & s'eſtant arreſté à Thionville ſur la Moſelle, on luy vint donner avis que le Pape Eſtienne venoit de Rome avec un grand appareil, & force preſents qu'on luy apportoit, & qu'il avoit déja paſſé le

SVR LE CXVIII. CHAP. 1 *Avoit eſté tué en la Ville de Maurienne.* Ce fut, à ce qu'on dit, en trahiſon, par un certain homme appellé Germain, qui le ſuivoit : Mais la Chronique de S. Martin dit que ce fut par ſon Germain, ſans ajouter *frere*: & d'autres ont écrit qu'il fut tué par les Comtes de ſon frere, & quelques autres encore par Theodin Gentil-homme Savoyart, en la Vallée de Maurienne.

Mon-jou. Il eut de la ioye d'apprendre une nouvelle si agreable, donna ordre qu'il fust bien receu, & commanda à Charles son fils d'aller au devant de luy pour l'amener jusques à [2] Pontigon, qui estoit un lieu public où le Roy se devoit trouver. Là, le Pape Estienne se presentant devant le Roy, luy fit plusieurs presents, & en départit aussi beaucoup aux François. Puis il demanda secours au Roy contre les Lombards, & particulierement contre leur Roy Aistolfe, pour estre délivré des oppressions qu'il souffroit de ces gens là, & de faire en sorte qu'ils se desistassent d'exiger des Romains des tributs & des dons continuels qu'ils vouloient qu'on leur fit contre les loix & contre toute raison. Alors [3] le Roy Pepin ordonna au sujet du Pape Estienne qu'il passeroit l'Hiver à Paris au Monastere de saint Denys Martyr, & voulut qu'on employast tous les soins imaginables, & toute la diligence qu'il seroit possible [4] pour le bien traiter. Puis il envoya une Ambassa-

2 *Pontigon*, ou *le Pont Hugon*, pour le mot *Pontem hugonis*, ou *Ponticonem*.

3 *Le Roy Pepin ordonna*. Le mot *pracepit Stephano*, porte precisément le sens, *que le Roy ordonna au Pape Estienne*. Mais il y a trop de dureté en cette expression. C'est pourquoy ie l'ay adoucie dans la verité de la chose, comme elle a dû se passer, pour faire entendre que le Roy desira que le Pape fust logé à Paris dans le Monastere de S. Denys. C'est à dire aupres de Paris, & dans le Diocese de Paris : car il n'y a pas lieu de douter que ce ne soit le vray sens de l'Autheur. Cependant, il y a bien sujet de s'étonner que le logis du Pape n'eust point esté marqué en la Maison Episcopale. N'estoit-elle pas aussi honorable, que celle de l'Abbé de S. Denys ? ou, portoit-on ce respect à l'Evesque du lieu, de ne le pas déloger de sa Maison, pour y mettre le Pape ? l'Evesque mesme l'y eust receu sans doute avec respect. Mais un Pasteur ne doit jamais demeurer hors de son Presbytere, où chacun le doit venir chercher pour ses besoins ; & le Pape n'eust pas voulu troubler cét ordre, & sur tout pour un temps si long, que tout un Hiver ; c'est pourquoy il fut jugé plus à propos qu'il demeureroit en l'Abbaye de S. Denys. Outre que la Maison de ce Monastere pouvoit estre alors plus belle & plus spacieuse que celle de l'Evesché, en quelque lieu qu'elle fust placée en ce temps-là, car cela n'est pas bien connu, sans parler d'autres raisons peut-estre plus essentielles que celles que ie viens de toucher, lesquelles il n'est pas aisé de deviner.

4 *Pour le bien traiter*. L'Autheur ne parle point icy qu'il fust fait de magnifique entrée au Pape, ny dans Paris, ny dans le Monastere de S. Denys. Il ne paroist point que le Roy eust fait la céremonie de baiser les pieds à sa Sainteté, ny qu'il y eust à la suite du Pape un grand Cortege de Cardinaux, ou tout au moins de Prélats, puis qu'il n'y avoit point encore alors de Cardinaux qui fussent au moins dans un lustre si éclatant que nous les voyons à

e à Aiſtolfe Roy des Lombards, pour le prier de ſa art, que pour la reverence des bien-heureux Apotres S. Pierre & S. Paul, il ne fiſt point d'hoſtilitez à Rome, ny aux lieux qui luy appartiennent, & que pour l'amour de luy, il ne croyoit pas qu'il duſt pretendre [5] à es choſes ſuperſtitieuſes & impies contre les loix, ce que les Romains n'avoient jamais fait auparavant. Mais comme le Roy Pepin ne put obtenir ce qu'il avoit demandé par ſes Ambaſſadeurs, & qu'Aiſtolfe eut mépriſé de faire ce qu'on avoit deſiré de luy, quand l'année ut paſſée, le Roy commanda que tous les François s'aſſemblaſſent *par deputez*, ſelon la coutume, pour ſe preſenter devant luy [6] à Bernay, qui eſtoit un lieu commode. Et ayant pris conſeil avec les Grands de ſon Royaume de ce qu'il avoit à faire. Quand le temps fut venu que les Roys ont accoutumé d'aller à la guerre, e Pape Eſtienne avec les autres Nations qui demeuroient en ſon Royaume, & les troupes des François ſe mirent en campagne pour marcher du coſté de la Lombardie, & paſſerent tous en grande multitude par Lion ville de la Gaule & par Vienne, & furent juſques à la Maurienne. Aiſtolfe Roy des Lombards qui eut avis de ce départ des François, ſe mit auſſi en eſtat de s'oppoſer à leur venuë : & s'avança avec toute ſon armée [7] à Cluſes, qu'on appelle la vallée de Suſe où il campa,

préſent. Enfin ces choſes-là, ſi elles euſſent eſté, ne devoient pas eſtre obmiſes par les Hiſtoriens du temps, qui ont écrit de cette arrivée du Pape en France, puis qu'ils ont bien marqué le ſoin qu'eut le Roy, d'envoyer le Prince Charles ſon fils aiſné au devant de ſa Sainteté, pour luy faire honneur.

5 *Des choſes ſuperſtitieuſes & impies*. Il n'explique point quelles choſes ſe pouvoient eſtre là, puiſque les Romains meſmes, c'eſt à dire les Romains Payens, ou du moins les Empereurs Romains, ſoit Gentils, ſoit Chreſtiens, ne les avoient jamais exigées. Ce ne peut eſtre pourtant, à mon advis, que des taxes ou des contributions que les Lombards avoient impoſées ſur l'Egliſe de Rome & ſur le peuple Romain, qui s'eſtoit voulu diſpenſer d'en rien payer à l'Empereur Leon, ſous pretexte que le Pape l'avoit excommunié comme un heretique, au ſujet des Images qu'il avoit briſées.

6 *A Bernay*, par le mot *Bernaco Villa publica*. D'autres diſent que ce fut à Crecy, & appellent *Parlement*, l'aſſemblée qui ſe fit en ce lieu-là.

7 *Cluſes*. Il les appelle *Cluſas*. Ces Cluſes ſont des pas ou paſſages des Alpes, qu'on tenoit alors les plus commodes, pour venir d'Italie en France.

s'efforçant de défendre par les darts & par des machines de guerre, l'entreprise méchante qu'il avoit faite contre la Republique, & contre le Siege Apostolique de Rome. Et comme le Roy Pepin se fut rendu à Maurienne avec son armée, qui ne pût passer plus avant à cause des vallées étroites, des roches inaccessibles, & des montagnes qui sont en ces quartiers-là; quelques-uns neantmoins s'échapperent dans ces montagnes, & au travers de ces gorges étroites jusques à la vallée de Suse. Ce que le Roy des Lombards ayant apperceu, il fit armer tout le Peuple : & avec toute son armée il s'avança fort hardiment. Les François ne crurent pas alors se pouvoir garentir par leurs propres forces. Mais ils invoquerent Dieu & le secours de l'Apostre S. Pierre. Si bien qu'apres qu'ils eurent combatu vaillamment, le Roy Aistolfe voyant que son armée commençoit à plier, par la furie de l'attaque tourna le dos, & perdit presque devant ses yeux toute l'armée qu'il avoit amenée, Ducs, Comtes, & la meilleure & la plus avantureuse Noblesse des Lombards, se sauvant luy-mesme à peine parmy les rochers d'une montagne, d'où il se rendit à sa ville de Pavie avec peu de gens. Le glorieux Roy Pepin ayant obtenu une victoire si signalée par une assistance purement divine, poursuivit sa conqueste avec toute son armée, & un grand nombre de troupes Françoises, & vint jusques à Pavie où il campa, ravageant tout le pays d'alentour, & mettant le feu en divers lieux. Il desola donc toute cette Province, ruina tous les Chasteaux des Lombards, emporta force trésors, & une infinité de belles choses de ce pays-là, & enleva leurs pavillons. Enfin Aistolfe Roy des Lombards se voyant reduit à la derniere extremité, sans aucune apparence de se pouvoir sauver, demanda la paix par le suffrage des Evesques & des grands Seigneurs, aux conditions qu'il plairoit au Roy Pepin, & s'obligeant d'ailleurs avec serment de payer les dommages qu'il avoit faits à l'Eglise Romaine, & au siege Apostolique contre l'ordre des loix, & offrant

es Ostages pour seureté de sa parole. A quoy il ajoutoit es promesses solemnelles, de ne se retirer jamais de la ujetion des François, & de ne jamais rien attenter conre le siege Apostolique ny contre la Republique Ronaine. Le Roy Pepin usa vers luy de toute la clemence lont sa generosité estoit capable, & luy rendit son Royaume avec la vie. Mais Aistolfe fit de grands preents aux gens de la maison du Roy, & aux personnes de qualité des François. Le Roy Pepin en fit aussi beaucoup au Pape Estienne, & aux Principaux de sa suite, & e renvoya avec grand honneur à Rome, le restablissant ur le siege Apostolique comme il y estoit auparavant. De là le Roy Pepin retourna heureusement chez luy chargé de richesses & de presents.

119. L'année suivante Aistolfe Roy des Lombards rõpit sa parole & sa foy qu'il avoit donnée au Roy Pepin, lont ses pechez furent cause. Il fut à Rome pour la seconde fois avec son armée, fit de grandes courses dans oute la Province Romaine, desola toute la contrée, vint jusques à l'Eglise de S. Pierre, & mit le feu dans les naisons. Pepin apprenant toutes ces choses, en fut transporté de colere & de fureur, fit assembler ses troupes pour les faire marcher par la Bourgogne, par Cavaillon & de là par Geneve, jusques à la Maurienne: Le Roy Aistolfe ayant eu mesme avis de cette route, envoya derechef une armée de Lombards à Cluses, pour s'opposer au passage de Pepin & des François, & les empescher d'entrer en Italie. Mais le Roy Pepin avec son armée passa le mont Cenis, & vint jusques à Cluses, où es Lombards s'efforcerent de resister: les voulant donc prevenir, aussi-tost les François, selon leur coutume, comme ils en avoient appris le chemin, se jetterent au travers des montagnes & des rochers, & entrerent dans le Royaume d'Aistolfe avec grande fureur, tuant tous les Lombards, qu'ils rencontroient devant eux. Les autres qui demeurerent, à peine se purent-ils échaper

par la fuite. Le Roy Pepin avec [1] ſon neveu Taſſilon Duc de Bavieres, s'avança dans l'Italie juſques à Pavie: Et apres qu'il eut fait de grands ravages dans toute la contrée, il vint dreſſer ſes tentes de part & d'autre autour des murs de Pavie, en ſorte que perſonne ne pouvoit ſortir de la Ville. Ce que voyant le Roy des Lombards, il ne crut pas encore qu'il fuſt en ſon pouvoir d'échaper, & en avoit meſme perdu toute eſperance. C'eſt pourquoy il eut recours encore à demander pardon par l'interceſſion des Eveſques & des Seigneurs François, ſe rendant à diſcretion, & s'offrant à ſubir telle peine qui ſeroit arbitrée par le jugement des François ou des Eveſques, pour avoir violé le ſerment de ne rien entreprendre deſormais contre le ſiege Apoſtolique. Le Roy Pepin toûjours clement, ſelon ſa coutume, & touché de pitié d'une humiliation ſi profonde, luy rendit ſon Royaume avec la vie pour la ſeconde fois, à la priere des Grands de ſa Cour. Le Roy Aiſtolfe par le jugement des François & des Eveſques, donna au Roy la troiſiéme partie du tréſor qui eſtoit dans Pavie, & à ceux de ſa maiſon des preſents beaucoup plus exquis, & en beaucoup plus grand nombre qu'il n'avoit fait auparavant. Il renouvella auſſi ſes ſerments, & donna des Oſtages pour aſſeurance de ſa parole, avec proteſtation qu'il ne ſeroit jamais rebelle contre Pepin ny contre les Princes François, & que les Lombards payeroient tous les ans au Roy de France par leurs Envoyez, les meſmes tributs qu'ils luy avoient payez de longue main. L'excellent Roy Pepin retourna victorieux en ſon pays avec de grands tréſors & des preſents magnifiques, ſans avoir donné de combat avec

SVR LE CXIX. CHAP. 1 *Son neveu Taſſilon.* Il eſtoit fils de ſa ſœur Chiltrude, & d'Odilon Duc de Bavieres : car il ne faut pas traduire icy *Nepote ſuo*, par petit fils : Et certes le mot *Nepos*, non ſeulement dans la baſſe Latinité mais encore dans la haute, ſignifie non ſeulement petit fils, mais encore neveu, fils d'un frere ou d'une ſœur. Et bien que dans la baſſe Latinité, l'elegance ne ſoit peut eſtre pas ſi pure que dans la haute, ſi eſt ce qu'elle en a toûjours pris l'uſage & la propre ſignification des mots de la langue.

ſon armée entiere: & toute la terre n'eut point de guerre l'eſpace de deux ans.

120. Apres ces choſes, Aiſtolfe Roy des Lombards, eſtant à la chaſſe dans une certaine foreſt, tomba de ſon cheval ſur un tronc d'arbre, & perdit miſerablement ſon Royaume & ſa vie, Dieu le voulant ainſi, par une fin digne de ſes mauvais déportements: & les Lombards, du conſentement du Roy Pepin, & avec le conſeil des Grands de ſon Royaume, éleverent Didier à la Royauté.

121. Tandis que ces choſes ſe paſſoient de la ſorte, le Roy Pepin enuoya une Ambaſſade à Conſtantinople vers l'Empereur Conſtantin, pour entretenir l'amitié entr'eux, & pour le bien de la Patrie: & pareillement l'Empereur Conſtantin envoya une Ambaſſade au Roy avec force preſents, & ſe promirent ainſi par leurs Ambaſſadeurs amitié reciproque: mais par la faction de je ne ſçay quoy, cette amitié reciproque qui ſembloit qu'ils s'eſtoient promiſe avec tant de cordialité, n'eut aucun effet.

122. Apres cela deux années s'eſtant écoulées ſans qu'il y euſt de guerres, Pepin envoya une Ambaſſade [1] à Vvaïfer Prince d'Aquitaine, luy faiſant demander par ſes Ambaſſadeurs, qu'il rendiſt les biens des Egliſes de ſon Royaume qui eſtoient dans l'Aquitaine, avec la meſme immunité qu'ils avoient eſté conſervez juſques là, & qu'il n'envoyaſt plus des Iuges ny des Exacteurs pour en empeſcher la paiſible poſſeſſion. Ce qui n'avoit point eſté fait long-temps auparavant: qu'il luy devoit payer l'amende, pour les Goths qu'il avoit fait mourir contre l'ordre de la loy, & qu'il luy devoit rendre les hommes du Royaume des François, qui s'eſtoient retirez aupres de luy. Mais Vvaïfer negligea de faire toutes les choſes que le Roy luy avoit mandées. C'eſt pour-

SVR LE CXXII. CHAP. 1 *Vvaïfer*, que pluſieurs prononcent *Gaiffer*, appellé par nos vieux Romans Gadiffer, les deux VV ſe prononcent d'ordinaire par le G, comme *Guillielme* pour *Vvillielme*.

quoy Pepin se trouva contraint, malgré qu'il en eust, d'amasser des troupes de toutes parts, lesquelles il fit marcher à sa suite du costé de l'Aquitaine, & passa par Troye pour se rendre à Auxerre. De là il vint avec toute son armée de François à un bourg appellé [2] Massuë dans l'Auxerrois sur le bord de Loire. De là il passa dans le Berry pour se rendre en Auvergne, courant tout ce pays-là pour y faire le dégast, & mettant le feu dans la pluspart des lieux de l'Aquitaine. Enfin Vvaïfer Prince d'Aquitaine envoya demander la paix par ses Ambassadeurs, avec protestation de respect & d'obeïssance, donnant encore des Ostages pour asseurance de sa fidelité, & qu'il estoit prest d'accomplir tous les ordres que le Roy Pepin luy voudroit prescrire par ses Ambassadeurs. En suite de quoy Pepin retourna chez luy avec toute son armée, qui ne souffrit aucune perte.

125. En la dixiéme année de son Regne, tous les Grands de France s'assemblérent à [1] Dure dans le païs [2] de Riguerie, au Champ de Madie, afin d'aviser aux affaires d'estat pour l'utilité publique de tous les François. Et tandis que ces choses se passoient, Vvaïfer ayant pris un fort mauvais conseil, se resolut de tendre des pieges à Pepin Roy des François, & fit marcher une armée sous la conduite de [3] Vnibert Comte de Berry, & [4] Blaudene Comte d'Auvergne, qui l'année precedente fut envoyé au Roy Pepin avec [5] Bertellan Evesque

2 *Masuë dans l'Auxerrois*. Il appelle cela, *Masuam Vicum in pago Autissiodorensi*, sur le bord de la riviere de Loire, qui doit estre quelque lieu entre la Charité & Cosne, lequel ie ne connois point, si ce n'est Neuvy.

SVR LE CXXIII. CHAP. 1 *A Dure*, ou *Durie*, comme le tourne Faulchet. C'est le nom d'un Bourg du costé de Chaalons, où le Roy Pepin tint son Parlement.

2 *Dans le païs de Riguerie* Ie n'ay pû sçavoir quel païs, ou quelle contrée de païs ce peut estre là, dont Faulchet & les autres se sont bien abstenus de parler, parce qu'ils ne le connoissent non plus que moy. Voicy les termes de l'Autheur, *ad Dura in pago Riguerinse*. Et en marge, *al. Ripuariense, al Campo Madio*. Car tous ces noms là ont si bien changé, qu'ils ne sont plus maintenant reconnoissables.

3 *Vnibert*, ou bien *Hunibert* & *Chunibert*.

4 *Blodene*, ou Bladine.

5 *Bertellan Evesque de Bourges*. En l'année 762. autre Bertolene, le 38.

que de Bourges, & avoit mis le Roy en colere. Là estoient encore les autres Comtes de ses Estats, tous lesquels à la derobée, sans faire de bruit; mais avec toute l'hostilité qu'on sçauroit s'imaginer, mirent le feu dans tout le pays d'Autun, & ravagerent tout ce qu'ils trouverent devant eux, jusques aux faux-bourgs [6] de Chalon. Ils brûlerent [7] le village de Melcy qui est sur le grand chemin, & retournerent chez eux, s'estant chargez de dépoüilles & de butin. Comme on eut raporté au Roy Pepin que Vvaïfer avoit ravagé une bonne partie de son Royaume, & qu'il avoit violé les serments qu'il avoit faits, il s'en transporta de grande colere, & commanda que tous les François s'assemblassent pour chasser l'Ennemy, & qu'ils se rendissent aupres de la riviere de Loire. Il fit donc marcher son armée qui estoit fort nombreuse, par Troye & par Auxerre, pour aller à Nevers, d'où ayant passé la riviere de Loire, il se rendit à un Chasteau appellé [8] Bourbon dans le pays de Berry. Et quand il eut campé tout autour, la place fut aussi-tost prise & brûlée par les François, & emmena prisonniers tous les gens de Vvaïfer qu'il y trouva, & fit le dégast dans une grande partie de l'Aquitaine jusques à Clermont, dont il prit le Chasteau, y mit le feu, & brûla dedans parmy les fureurs de la guerre, les hom-

Evesque de Bourges, & successeur de S. David.

6 *Jusques à Chalon.* Il y a, *usque Cavallonnum.* Car, que seroit ce lieu-là, si ce n'estoit Chalon? Claude Faulchet ne dit rien de tout cecy dans ses Antiquitez; ce qui donne sujet de croire qu'il n'avoit point vû toute cette derniere partie du livre de Fredegaire, de laquelle il ne fait aussi aucune mention. Et ne cite pas toûjours fort à propos les Autheurs des Livres dont il a tire ce qu'il écrit, voulant bien faire accroire au monde, qu'il a bien vû d'autres choses que celles que nous voyons. Ce qui est une vanité assez ordinaire aux gens qui font des Livres, lesquels fort souvent aussi font de mauvaises Traductions, voulant persuader au monde qu'ils ne s'occupent pas à si peu de chose, comme s'ils estoient toûjours fort capables d'y reüssir, quand ils s'en voudroient mesler.

7 *Le Village de Mulci.* Pour ces mots, *Melciacum Villam*, ou *Melliacum* qui est un lieu que ie ne connois point.

8 *Bourbon dans le païs de Berry.* Les propres mots sont *ad Castrum cuius nomen est Burbone in pagum Bitorinum.* C'est Bourbon l'Archambaud, qui n'est pas à présent du Berry, mais bien du Diocese de Bourges, assez prés de Moulins en Bourbonnois qu'il semble que Cesar appelle *Gergobinam Zaerum.*

mes, les femmes & les enfans. Ils y prirent prisonnier [9] Blandin Comte de la ville de Clermont, & l'amenerent lié en la presence du Roy : & dans cette mesme bataille plusieurs Gascons furent pris & tuez. Le Roy Pepin ayant donc emporté la Ville, & [10] ravagé toute la contrée, il s'en retourna, graces à Dieu, avec son armée entiere, chargé de dépoüilles & de butin. Et apres cette conqueste, il ruina encore toute la Province, comme je l'ay déja dit.

124. L'année suivante, qui fut l'onziéme du Regne de Pepin, il vint en personne à Bourges avec toute la Nation des François, & campa tout autour, faisant le dégast aux environs. Le siege qu'il mit devant cette Ville qui estoit tres forte, la blocca si bien que personne n'en eust osé sortir, & qu'il n'eust pas aussi esté possible d'y entrer : Il employa toutes sortes de machines de guerre & d'armes offencives, pour emporter cette place de vive force. Si bien qu'apres en avoir blessé & tué plusieurs qui la défendoient, & fait breche à la muraille, il entra dedans, & la restablit à sa domination par la conqueste qu'il en fit ; & pardonna par une clemence extraordinaire de sa pieté à ceux que Vvaïfer y avoit mis pour sa défense : & les ayant élargis, ils se retirerent en leur pays. Pour le Comte Vnibert, & le reste des Gascons qu'il y trouva, il les emmena avec soy, apres qu'ils eurent presté serment de fidelité. Il permit à leurs femmes & à leurs enfans de se promener par la France, fit reparer les murailles de Bourges, & enuoya ses Comtes pour la conserver. De là il vint avec toute l'armée des François à un Chasteau nommé [1] Touars ; où apres

9 *Blandin Comte de Clermont.* Faulchet l'appelle *Chilping*, Comte d'Auvergne, en la page 432. de l'Edition de 1611.

10 *Et ravagé toute la contrée.* Ces ravages sont si fréquents, qu'il y a sujet de s'étonner comment les Peuples pouvoient subsister : Ce qui donne sujet de croire que les Historiens ne se contentent pas d'écrire simplement les choses comme elles ont esté ; mais qu'ils éxagerent dans leur narration, quoy qu'il faille avoüer que les Peuples ont toûjours esté bien mal traitez par les Princes, qui vangent quelquesfois de legeres passions aux dépens de bien des gens.

SVR LE CXXIV, CHAP. 1 *Toüars*, C'est un Chasteau sur les

avoir mis le Siege, il prit cette place avec une promptitude merveilleuse, & la brûla. Puis il prit les Gascons qu'il y trouva avec le Comte qui leur commandoit, & les emmena en France à sa suite. Le Roy Pepin estant de retour avec toute l'armée des François, chargée de butin & de dépoüiles, il y eut un grand démeslé entre luy, & Vvaïfer Prince d'Aquitaine. Pepin croissant de jour en jour par une assistance de Dieu toute particuliere, devenoit aussi toûjours plus fort en soy-mesme. Et le party de Vvaïfer & sa tyrannie diminuant de jour en jour, ce Prince dissimuloit le dessein qu'il avoit de dresser continuellement des embusches à Pepin. Car il envoya du costé de Narbonne le Comte Mancion son cousin germain, avec ses autres Comtes, afin d'empescher d'y entrer les Gardes que le Roy y envoyoit, à cause des Sarrasins, pour conserver la place contre ces gens-là: ou bien en tout cas s'ils retournoient dans le pays, il les pust prendre prisonniers ou les tuer. Or il arriva que comme le Comte Australde & le Comte Galemanie, avec leurs semblables retournoient chez eux, ce Mancion accompagné d'une grande multitude de Gascons se rua sur eux, & combatirent vaillamment. Galemanie & Australde tuerent Mancion & ses compagnons. Ce qui fut cause que les Gascons tournerent le dos, & qu'ils perdirent tous les Cavaliers qu'ils avoient amenez là, excepté fort peu qui se sauverent à la fuite dans les montagnes & les vallées, tandis que pour eux, ils retournerent gaillardement en leurs pays, ayant fait grand butin. Comme les François & les Gascons avoient donc toûjours quelque chose à démesler entr'eux, Chilping Comte d'Auvergne, ayant amassé une armée de toutes parts, vint dans le Lionnois qui estoit du Royaume de Bourgogne, pour essayer de combatre, contre lequel Adalard Comte de Chalon avec Australde aussi Comte,

frontieres du Poictou, joignant l'Anjou, lequel on ne disoit pas estre de France, parce qu'il estoit en Aquitaine, qui faisoit partie de la Gaule; mais non pas de la France, qui ne s'étendoit alors qu'au deça de la riviere de Loire, quand on demeure à Paris.

avec autant de gens qu'il en pouvoit avoir, s'opposerent hardiment à sa temerité, & combatirent vaillamment sur les rives de Loire. D'abord neantmoins le Comte Chilping fut tué dans la bataille, par les Comtes que j'ay déja nommez: & beaucoup de gens qui l'avoient accompagné furent aussi taillez en pieces. Et les Gascons prirent la fuite, dont neantmoins fort peu se sauverent à peine dans les bois, & au travers des lieux marécageux. Amanuge Comte de Poictiers, ayant voulu entrer dans Tours pour y faire du ravage, il y fut tué par les gens de [2] Vulfard, Abbé du Monastere de S. Martin: & plusieurs gens qui estoient venus avec luy y furent également tuez. Le reste qui demeura tourna le dos, peu d'entre lesquels eurent beaucoup de peine à se sauver. Tandis que ces choses se passoient, Ramistan oncle de Vvaïfer vint trouver le Roy, pour luy prester le serment de fidelité, & pour demeurer toûjours dans l'obeïssance, & dans celle de ses enfans en tout temps. Et le Roy Pepin le receut sous son authorité, & luy fit des presents d'or & d'argent & de riches habits, & luy donna encore une compagnie de cavallerie & des armes pour son service.

125. Le Roy Pepin fit reparer en Berry un Chasteau nommé [1] Argenton, qu'il fit reprendre dés les fondements avec une Structure admirable. Il y envoya de ses Comtes pour le garder: & donna enfin ce Chasteau à Ramistan, pour y resister contre Vvaïfer avec la moitié du Berry jusques à la riviere de Cher. Et Vvaïfer Prince d'Aquitaine ayant vû que le Roy avoit pris d'as-

2 *Vulfard, Abbé du Monastere de S. Martin.* C'est de l'Eglise Collégiale de S. Martin de Tours, où ie l'ay écrit ailleurs le sixiéme de cette illustre Eglise, en l'année 765. lors que Amanuge Comte de Poictiers fut tué par les gens de cét Abbé: Car alors les Abbez des grandes Eglises, comme de S. Martin, estoient des personnes de qualité, qui avoient beaucoup d'Officiers & de Subjets sous eux, ausquels ils commandoient d'authorité absoluë. Le successeur de celuy-cy fut Itherius.

SUR LE CXXV. CHAP. 1 *Argenton.* C'est une place sur la riviere de Creuse dans le Diocese de Bourges, au dessus du Blanc en Berri, où se voit à présent une petite Tour & un Chasteau assez considérable, qui fut autrefois possedé par le fameux Philippes de Comines.

ſaut le Chaſteau de Clermont, & qu'il avoit auſſi remporté de vive force avec ſes machines la ville de [2] Bourges qui eſtoit une Ville tres-forte, [2] & la Capitale de l'Aquitaine, cõme il ne fut pas en ſon pouvoir de reſiſter à ſa force, il demantela toutes les Villes qui eſtoient en ſa ſujetion dans la Province de l'Aquitaine, Poictiers, Limoges, Xaintes, Perigueux, Engouleſme, & pluſieurs autres Villes & places, leſquelles depuis le glorieux Roy Pepin fit rebaſtir, & envoya de ſes hommes pour les conſerver à ſon ſervice.

126. Cette meſme année le Roy Pepin retourna chez luy avec toute ſon armée : Et l'année ſuivante l'ayant miſe en campagne, il la fit marcher par Troye & par Auxerre, & vint à Nevers, où il tint ſon Parlement avec les François & les Grands de ſa Cour dans [1] le champ de Madie. Puis ayant paſſé la riviere de Loire pour continuer ſa route dans l'Aquitaine, il vint à Limoges, mettant le feu dans tous les logis où il avoit paſſé, pour porter autant de dommage aux terres de l'obeïſſance de Vvaïfer. Ainſi cette Province ayant eſté preſque ravagée, où pluſieurs Monaſteres furent pillez, il vint juſques à [2] Iſſoudun où il fit de grands dégats aux

2 *Bourges Capitale de l'Aquitaine*, &c. C'eſt à cauſe de cela que ſon Siége eſt auſſi appellé, *primæ ſedes Aquitaniæ*. Cette Ville a toujours paſſé pour une place conſidérable, & de tres-grande importance : & c'eſt dommage de luy avoir oſté depuis quelques années l'un des plus beaux ornements qui luy fuſt reſté de l'Antiquité. Ie veux dire cette groſſe Tour, ſur les murailles de la Ville du coſté de Midy, laquelle on fit abbattre pendant les derniers troubles, par les conſeils qui en furent donnez par quelques gens intereſſez, ſous le pretexte qu'il ne faloit point de fortereſſe dans une grande Ville qui eſt au milieu du Royaume : comme ſi c'eſtoit une choſe fort préjudiciable à la puiſſance Royale, d'avoir des Chaſteaux & des Citadelles dans les Villes importantes.

3 *Jl démantela toutes les Villes*. Ce n'eſt peut-eſtre pas à dire qu'il en abbatit toutes les murailles ; mais une bonne partie, avec les principales fortifications.

SVR LE CXXVI. CHAP. 1 *Dans le Champ de Madie*. Pour ces mots, *Campo Madio*. Ce n'eſt pas que ce fuſt un Champ qu'on appelloit ainſi dans le Nivernois, ou proche de Nevers, ny que ce fuſt un lieu qu'on appelle à préſent la Marche, qui eſt une Ville ruinée, entre la Charité & Nevers, comme il m'eſtoit venu en la penſée ; mais un Champ ouvert en quelque lieu que ce fuſt. Voyez la cinquiéme remarque.

2 *Juſques à Jſſoudun*, C'eſt ainſi que ie tourne par conjecture, *vſque Hi-*

vignes, qui y ſont tout au tour en fort grande abondance, & d'où preſque toute l'Aquitaine, tant les Egliſes que les Monaſteres, les riches que les pauvres avoient accoutumé de faire venir leurs vins. Ainſi parmy beaucoup de deſordre, il vint contre le Roy avec une armée puiſſante, ſoutenuë de force troupes de Gaſcons qui demeurent au de là de la Garonne, leſquels [3] on appelloit anciennement Vacetes: mais tout auſſi-toſt ces gens-là tournerent le dos, ſelon leur coutume, quoy qu'il y en eut pourtant un bon nombre qui furent tuez par les François. Le Roy commanda qu'il fuſt pourſuivy, ſi bien que Vvaïfer ayant eſté pouſſé juſques à la nuict, à peine ſe put-il ſauver par la fuite avec peu de gens qui luy eſtoient reſtez. Dans ce combat demeura Blandin Comte d'Auvergne que le Roy avoit pris auparavant, & qui depuis s'eſtoit refugié aupres de Vvaïfer. Le Roy Pepin fut, graces à Dieu, victorieux: & ſa victoire eſtant gagnée avec grand triomphe, il vint avec une puiſſante armée des François à [4] Digoin ſur la riviere de Loire. De là, il retourna au lieu de ſa demeure par le Dioceſe d'Autun, où Vvaïfer qu'il avoit vaincu envoya une Ambaſſade au Roy, par laquelle il luy redemandoit Bourges & les autres Villes de la Province d'Aquitaine, leſquelles il luy avoit oſtées, & qu'apres il les remettroit, ſous ſa domination, & luy payeroit tous les ans les meſmes tributs, que ſes predeceſſeurs les Roys des François avoient accoutumé d'exiger de la Province d'Aquitaine. Mais le Roy negligea de faire cela par le conſeil des François &

ſandonem veniens. Car ie ne voudrois pas aſſeurer abſolument que ce fuſt Iſſoudun; mais il y a grande apparence pourtant que ce ne peut eſtre guéres une autre Ville que celle-là.

3 *Qu'on appelloit anciennement Vacetes*. Ie n'ay pourtant point de mémoire que ce nom là ſe trouvé dans aucun ancien Autheur, ſi ce ne ſont les *Bacces*, qui eſtoient des Peuples d'Eſpagne que Pline appelle *Vacæi*: mais tout cela n'eſt pas certain. Quoy qu'il en ſoit, les Gaſcons s'appelloient donc anciennement *Vaceti*.

4 *A Digoin ſur la riviere de Loire*. N'y a-t'il pas toutes les apparences du monde de traduire ainſi *ad Denegontium*, quoy qu'il ne s'en trouve rien d'ailleurs, & que la plus grande partie des Autheurs de noſtre Hiſtoire, n'ont preſque rien dit de tout cecy?

des Grands de ſa Cour. Quand donc l'année ſe fut écoulée, ayant raſſemblé toute ſon armée de François, & de pluſieurs Nations qui demeuroient dans ſon Royaume, il vint à Orleans, où il tint ſon Parlement [5] au champ de Madie, lequel il avoit le premier inſtitué comme un champ de Mars, pour l'utilité des François, où il fut enrichy des preſents que luy firent les François & les Grands du Royaume. Puis ayant encore paſſé la Riviere de Loire, il parcourut toute l'Aquitaine & fut juſques à Agen, ayant deſolé toute la contrée. Pluſieurs Gaſcons & des Principaux de l'Aquitaine ſe trouvant preſſez par la neceſſité, le vinrent trouver en toute humilité, & luy firent de grands ſerments, en ſe ſoumettant à ſa domination. Ainſi toute l'Aquitaine ayant eſté fort maltraitée, il remporta force butin & beaucoup de dépoüilles, & paſſant par les Villes de Perigueux & d'Angouleſme, il retourna enfin victorieux en France avec ſon armée, & tous ceux qui l'avoient ſuivy.

127. L'année ſuivante il fit marcher l'armée des François par la route de Troye, & vint à un Chaſteau de l'Auxerrois appellé le Chaſteau de Gourdin, avec la Reine Bertrade ſon Eſpouſe. Puis ayant paſſé hardiment la riviere de Loire, il vint à Bourges, où il commanda qu'on luy fiſt un Palais. Et derechef dans un Champ [1] de Madie, comme c'eſtoit la coutume, il fit tenir une grande Aſſemblée avec les Grands du

5 *Au Champ de Madie.* Celuy-cy eſt marqué aupres d'Orleans, ou dans Orleans meſme, ſoit qu'il le faille entendre par le Marteroy, qui eſt dans la Ville, ou par Meun ſur Loire, ou quelque autre lieu hors de la Ville, ou plutoſt que pour *Champ de Madie,* l'Autheur veüille dire un Champ ouvert, expoſé à toutes les injures de l'air, comme le Champ d'une Foire où il n'y a point de Hales, dans lequel Champ Pepin fit tenir une aſſemblée des Eſtats, qu'on appelloit *Parlement,* pour expedier plutoſt les affaires. Ioint qu'il y avoit alors peu de Villes aſſez grandes, pour y recevoir tant d'Eveſques, de Prelats, de Comtes & de Barons, qu'il y en eſtoit admis en cette occaſion. Si bien que le Champ qu'ils appelloient *Madie,* eſtoit comme le Champ de Mars à Rome, où ſe levoient les Aſſemblées pour les Comices.

SVR LE CXXXVII. CHAP. 1 *Dans un Champ de Madie.* C'eſt à dire un Champ ouvert à toutes les injures de l'air, pour y tenir ſon Parlement, qui eſtoit compoſé de tous les François, Prelats, Comtes, & grands Seigneurs, pour y déliberer ſur le champ des affaires importantes à l'Eſtat,

Royaume, & tous les autres François & les Comtes de la Cour, qui luy estoient les plus fideles, & r'envoya la Reine Bertrade à Bourges, avec le reste des François & les Comtes de sa suite. Cependant le Roy délibera avec les Grands & les principaux du Royaume, de partir incessamment pour aller continuer les poursuites contre Vvaïfer. Mais comme le Roy ne trouva point celuy qu'il cherchoit (on estoit alors dans l'Hiver) il revint avec toute son armée à Bourges, où il avoit envoyé la Reine Bertrade.

128. Cependant Ramistan fils de Eudes trompa la foy qu'il avoit promise au Roy Pepin, & se retira derechef aupres de Vvaïfer, qui le receut avec grande joye, & le considera comme l'un des plus grands secours qu'il se pust promettre contre les François, & contre le Roy. Ramistan se déclara donc ouvertement contre son service, & fit des entreprises contre toutes les seuretez qu'il avoit recherchées pour la conservation des Places qu'il avoit conquises, & entre autres de Bourges & de Limoges, dont il ravagea tellement toutes les terres d'alentour, [1] qu'il n'y eut plus de Villageois qui eust osé y demeurer pour labourer les Champs & cultiver les Vignes. Le Roy Pepin vint à Bourges, pour y passer tout l'Hiver dans le Palais, avec [2] la Reine Bertrade, & envoya toute l'armée en Bourgogne pour faire son quartier d'Hiver. Il célebra donc à Bourges, par le conseil des Evesques & des Prestres, [3] les Festes de Noël & de la sainte Epiphanie. Enfin

SVR LE CXXVIII. CHAP. 1 *Qu'il n'y eut plus de Villageois*, plus de Laboureurs, &c. Mais y en avoit-il seulement quelqu'un de reste, apres tous les ravages & les brigandages que les Gens de guerre avoient fait auparavant par toute la Campagne de ces quartiers-là, depuis tant de revoltes où s'estoit porté Vaïfer Prince d'Aquitaine, contre toutes ses promesses, & contre tous les serments de fidelité qu'il avoit prestez?

2 *La Reine Bertrade.* Ou, comme il y a dans l'Edition Latine, *Bertradane*, que l'on appelle communément *Berthe*, mere de Charles-Magne.

3 *Les Festes de Noël & de l'Epiphanie.* Elles estoient anciennement tres-célebres dans l'Eglise, & la derniere qui est de l'Apparition de Nostre-Seigneur, quand les Mages d'Orient le vinrent adorer, beaucoup plus qu'elle ne l'est à présent, parce qu'on y a meslé des réjoüissances trop charnelles, puis que

l'année s'estant terminée, comme il demeuroit à Bourges, il commanda que toute l'armée qu'il avoit envoyée en Bourgogne, le vint retrouver sur le milieu de Fevrier, puis ayant pris conseil de ce qu'il avoit à faire, il fit des entreprises contre [4] Remistan, Hermenalde, Berenger, Childerade, & Chunibert Comte de Bourges, avec le reste des autres Comtes & Vassaux, afin de prendre Ramistan, & envoya l'armée des François pour pousser à bout Vvaïfer. La Reine Bertrade vint à Orleans, & de-là, elle s'embarqua sur la riviere de Loire, pour aller par eau jusques au Chasteau [5] de Selle, qui est sur la mesme riviere. Ces choses s'estant ainsi passées, on vint raporter au Roy que ses Ambassadeurs qu'il avoit envoyez à Amormun Roy des Sarrasins, estoient retournez depuis trois ans à Marseille, & qu'une Ambassade d'Amormum Roy des Sarrasins le venoit trouver avec force présents qu'il luy apportoit. Dont le Roy ayant esté averty, envoya des gens exprez pour la bien recevoir de sa part, & qu'ils l'amenassent à Metz avec eux, pour y passer l'Hyver. Si bien que les Comtes qui furent envoyez pour prendre Ramistan, se saisirent de luy par un juste Iugement de Dieu, & l'amenérent lié avec sa femme en la présence du Roy, qui commanda aussi-tost à Vnibert & Ghiselaire Comtes de Bourges, de pendre Ramistan à un gibet. Le Roy Pepin vint de-là jusques aux rives de la Garonne. Et là mesme, les Gascons qui habitent au delà de ce fleuve, se vinrent présenter devant luy, & luy

la débauche des Festins s'y est insinuée par un mauvais usage.

4 *Remistan.* Il l'appelle pourtant icy *Remistagnum*, & non pas *Remistanum*, comme il l'a nommé un peu plus haut : mais il est bien-aisé de voir que c'est la mesme chose, & la Version pour ces choses-là ne doit rien chãger.

5 *Le Chasteau de Selle sur Loire.* Ie ne sçay où est à présent ce Chasteau sur Loire : mais il y en a bien un qui porte le mesme nom sur le Cher, au dessus de Chenonceau & de S. Aignan, où l'on pourroit bien aller par eau d'Orleans, en remontant par le Cher, qui tombe dans Loire au dessous de Tours : & c'est asseurément ce lieu-là, où il reste encore une fort grosse Tour aupres du Chasteau, que Philippes Comte de Bethune, frere de Monf. le Duc de Suilly Sur intendant des Finances, & depuis Mareschal de France, y fit bastir de son temps.

pretérent serment, en luy donnant des ostages pour asseurance de leur fidelité, afin de la conserver toûjours inviolable au Roy & à ses enfans Charles & Carloman. Plusieurs autres Nations en firent autant de la part de Vvaïfer, lesquelles se soûmirent à sa domination: & le Roy Pepin les receut benignement en son obeïssance, tandis que Vvaïfer avec peu de gens, erroit comme un vagabond pour se tenir caché, dans une forest du Perigord appellée Edobole. Mais enfin Pepin fait dresser des piéges à Vvaïfer pour l'y faire tomber, & le prendre en suite. Puis il vint à Selle où estoit la Reine, & commanda que l'Ambassade des Sarrasins qu'il avoit envoyée à Metz, pour y passer l'Hiver, le vint trouver en ce Chasteau de Selle. Les Ambassadeurs des Sarrasins qui le vinrent donc trouver en ce lieu-là, luy firent les compliments de la part d'Amormum, & luy offrirent de sa part les présents dont ils estoient chargez. Le Roy les receut civilement, & en ayant fait aussi de considérables aux Sarrasins, il commanda qu'ils fussent reconduits jusques à Marseille avec beaucoup d'honneur. Et les Sarrasins s'en retournérent par Mer en leur païs.

129. Le sublime Roy Pepin vint derechef avec peu de gens du Chasteau de Selle, pour continuër les poursuites qu'il avoit entreprises cette année contre Vvaïfer, & arriva le premier à Xaintes, suivy de peu de gens, avec une promptitude merveilleuse. Ce que Vvaïfer ayant oüy, il prit la fuite aussi-tost, selon sa sa coutume. Le Roy Pepin divisa ses Comtes & ses Vassaux en quatre Escadrons, pour faire la perquisition de Vvaïfer. Et comme ces choses se pasfoient, ainsi qu'on l'asseure, un Conseil du Roy s'estant tenu, Vvaïfer Prince d'Aquitaine fut tué par les siens mesmes. Et le Roy Pepin s'estant ainsi acquis toute l'Aquitaine, chacun de cette Province-là se rangea dans son obeïssance, comme on avoit fait auparavant. Et le Roy apres sa Victoire vint en grãd Triomphe à Xaintes,

où eſtoit la Reine Bertrade. Mais pẽdant le ſéjour qu'il y fit, comme il y eut fait une grande Aſſemblée pour y traiter des affaires d'Eſtat, & de l'utilité des François, il tõba malade d'une fievre qui le tourmenta fort, & ne laiſſa pas pour cela d'établir en ce lieu-là des Comtes & des Iuges, & de venir incontinẽt apres à Poictiers, d'où il ſe rendit à Tours, pour aller [1] au Monaſtere du bienheureux Confeſſeur S. Martin, où il fit de grandes aumoſnes, tant pour les Egliſes & les Monaſteres, que pour les pauvres : & demanda en ce lieu-là meſme le ſecours de S. Martin, afin qu'il luy plûſt d'implorer la miſericorde de noſtre-Seigneur, pour la remiſſion de ſes pechez. De là, eſtant party avec la Reine Bertrade, & ſes fils Charles & Carloman, il vint à Paris [2] au Monaſtere de S. Denys Martyr, où il demeura quelque temps. Et voyant bien qu'il ne pouvoit éviter le peril où il eſtoit de ſa vie, il commanda que tous les Grands de ſon Royaume, les Ducs & les Comtes des François, avec les Eveſques & les Preſtres, s'approchaſſent de luy : & là, du conſentement des François, tant des Grands du Royaume que des Eveſques, le Royaume des François qu'il avoit tenu fut partagé également entre ſes enfans Charles & Caroloman, pendant qu'il eſtoit encore en vie. C'eſt à dire le Royaume d'Auſtraſie pour Charles ſon fils aiſné, lequel il inſtitua Roy: & donna à Caroloman ſon fils puiſné la Bour-

SVR LE CXXIX. CHAP. 1 *Au Monaſtere de S. Martin.* C'eſt ainſi qu'il appelle l'Egliſe de ce Saint à Tours, où ie ne ſçay pas neantmoins s'il y avoit des moines. Mais j'ay bien fait voir ſur l'Hiſtoire des François de S. Gregoire, qu'il y avoit des Clercs & un Abbé ſous la juriſdiction de l'Eveſque qui y faiſoit ſa réſidence: car on ne parloit point encore alors d'exemption de la juriſdiction Epiſcopale, qui eſt une choſe nouvelle introduite dans l'Egliſe pour modérer l'emportement de quelques Eveſques, qui ont crû que tout leur eſtoit permis par la dignité de leur caractére, & par la conſidération de leur pouvoir.

2 *Au Monaſtere de S. Denys.* Il faut remarquer que les Anciens ne nomment jamais S. Denys l'Areopagite, mais S. Denys Martyr, premier Eveſque de l'Egliſe de Paris, qui fut envoyé en France par le Pape S. Fabien, ou S. Corneille, pendant la fureur de la perſécution de Decius à Rome, & en beaucoup d'autres lieux, ſous le Conſulat de Decius & de Gratus, qui fut l'année 250,

gogne, la Provence, [3] la Gothie, [4] l'Alesace & l'Alemagne. Et divisa entr'eux l'Aquitaine qu'il avoit conquise. Puis le Roy Pepin (ce qui ne se peut dire sans douleur) mourut peu de jours apres, & les Roys Charles & Caroloman ses fils, l'ensevelirent avec beaucoup d'honneur au Monastere de S. Denis comme il l'avoit ordonné & regna 25. ans. Les Roys Charles & Caroloman, chacun avec ses Vassaux, se retirerent au propre siege de leur Royaume, ayant tenu leur Parlement, & étably leur Conseil avec les Grands de leurs Estats, au mois de Septembre, le Dimanche [5] 14. jour des Calendes d'Octobre, Charles [6] à la ville de Noyon, & [7] Caroloman à Soissons, l'un & l'autre élevez à la Royauté en mesme jour par les Grands des deux Royaumes, & [8] par la consecration des Prestres.

3 *La Gothie.* C'est le Languedoc.

4 *L'Alsasse.* Si c'est ainsi qu'il faille tourner *Alexacis*, comme j'y trouve grande apparence, à cause de l'Alemagne qui joint cette Province, quoy qu'il semble que l'Alsace & l'Alemagne deussent faire partie du Royaume d'Austrasie.

5 *Le 14 jour des Cal. d'Octobre.* Ce fut le 24. jour de Septembre de l'année 768. dans la 6. Indiction, comme l'écrit Hermannus Contractus.

6 *A la Ville de Noyon.* Du Tillet est incertain si ce fut à Noyon ou à Vvormes; mais il n'avoit peut-estre pas vû cette suite de Fredegaire, que nous devons aux soins laborieux d'André du Chesne.

7 *Carloman à Soissons.* Il y a dans l'Edition *ad Saxonis Civitatem*; mais on y lit aussi en marge *Suessiones*. Et tous les Historiens demeurent d'accord que Carloman fut couronné à Soissons. Mais ce qu'il y a de rare en cecy, est que la pluspart tiennent que Carloman estoit l'aisné des enfans de Pepin, qui est aussi le sentiment de Du Tillet & de Claude Faulchet: & cependant il paroist clairement en divers lieux de cette Histoire originale, que Charles estoit l'aisné, & Carloman le puisné. *Austrasiorum Regnum Carolo seniori filio Regem instituit*: *Carlomanno vero juniori filio Regnum Burgundiæ, &c. tradidit.* Et en suite: *Prædicti Reges Carolus & Carlomannus filij Pepini Regis, &c.*

8 *Par la consécration des Prestres.* C'est à dire des Evesques, où les Prestres assistérent aussi: car les deux Roys furent sacrez comme leur pere Pepin l'avoit esté; mais l'Histoire ne fait point mention que l'Evesque de Reims en eust fait la Cérémonie, comme aussi ne l'eust-il pû faire en divers lieux à mesme jour, quoy que ce fust dans sa Province, Noyon & Soissons estant de la Province de Reims. Encore ne fut ce point à dessein que ces lieux là furent choisis plutost que d'autres pour faire cette Ceremonie; mais parce que Noyon appartenoit à un Royaume, & Soissons à l'autre, & que toutes les deux Villes n'estoient pas fort éloignées de S. Denys, où leur Pere mourut: & dit que chacun se retira au propre siege de son Royaume, *ad proprium sedem Regni eorum*: Non pas que ce fust proprement à la Capitale de chacun: mais il dit *propre siege*, pour quelque lieu qui appartinst à chacun des deux Estats des Roys des François.

FIN.

TABLE

TABLE

DES NOMS, LIEVX, MATIERES, & choses remarquables de S. Gregoire de Tours, sur son Histoire des François, comme aussi des choses considerables qui sont dans les Remarques, sous chaque Chapitre de ce Livre, designées par ces lettres, *Rem.*

A

D

E

F

Felix

H

M

O

T



PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS PAR LA GRACE DE DIEV, Roy de France & de Navarre : A nos Amez & Feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Baillifs, Seneſchaux, ou leurs Lieutenans ; & à tous autres nos Iuſticiers & Officiers qu'il appartiendra : Salut. Noſtre cher & bien-amé MICHEL DE MAROLLES Abbé de Ville-loin, Nous a fait repreſenter qu'il a traduit de Latin en François, *l'Hiſtoire de Gregoire de Tours, avec des Notes Hiſtoriques & Grammaticales, pour l'explication des endroits les plus difficiles. Le reſte des Oeuvres de cét Autheur : Et l'Hiſtoire de Touraine, des anciens Comtes d'Anjou, & des Seigneurs d'Amboiſe, avec des marques neceſſaires & curieuſes.* Leſquelles Traductions il deſireroit donner au public ; mais il craint qu'apres qu'il en aura fait la dépenſe, d'autres entreprennent de l'imprimer, s'il n'a ſur ce nos Lettres neceſſaires. A CES CAVSES deſirant favorablement traiter ledit Expoſant ; Nous luy avons permis & permettons de noſtre grace ſpeciale, pleine puiſſance, & authorité Royale, par ces Preſentes, de faire imprimer en un ou pluſieurs Volumes leſdits Livres, par tel Imprimeur & Libraire que bon luy ſemblera, durant le temps de ſept années, à commencer du jour & datte de l'impreſſion d'iceluy achevée : pendant lequel temps Nous avons fait & faiſons tres-expreſſes inhibitions & deffences à tous Imprimeurs & Libraires de ce Royaume, Païs, Terres, & Seigneuries de noſtre obeïſſance ; & à tous autres, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, ſur peine de confiſcation des Exemplaires, de deux mil livres d'amende, & de

tous despens, dommages, & interests; à la charge de mettre deux Exemplaires dudit Livre en nostre Bibliotheque, un Exemplaire dans nostre Cabinet du Chasteau du Louvre, & un autre dans celle de nostre tres-cher & feal le sieur Seguier Chancelier de France, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des Presentes: Du contenu desquelles, Nous voulons que vous fassiez joüir pleinement & paisiblement l'Exposant, ou ceux qui auront son droit, empeschant qu'il ne leur soit donné aucun trouble. Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin de chaque Volume dudit Livre un extraict des Presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées, & que foy y soit ajoûtée, & aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, comme à l'Original. MANDONS au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution d'icelles tous Exploits, sans demander autre permission; Car tel est nostre plaisir, nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, Edicts, Declarations, Arrests, Reglements, Statuts & confirmation d'iceux Privileges obtenus & à obtenir. Donné à Paris le quinziéme jour de Decembre, l'an de Grace mil six cens soixante-six; Et de nostre regne le vingt-troisiéme. Signé, Par le Roy en son Conseil,

BERAUD.

LEdit sieur Abbé DE VILLELOIN a cedé & transporté le Privilege cy-dessus, au sieur FREDERIC LEONARD, Imprimeur Ordinaire du Roy, pour en joüir du temps porté par iceluy, suivant l'accord qu'ils ont fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, suivant l'Arrest du Parlement du huitiéme Avril 1653. Fait le 11. Ianvier 1667.

Signé, PIGET, Syndic.



